LE PÈRE CHARLES DE FOUCAULD

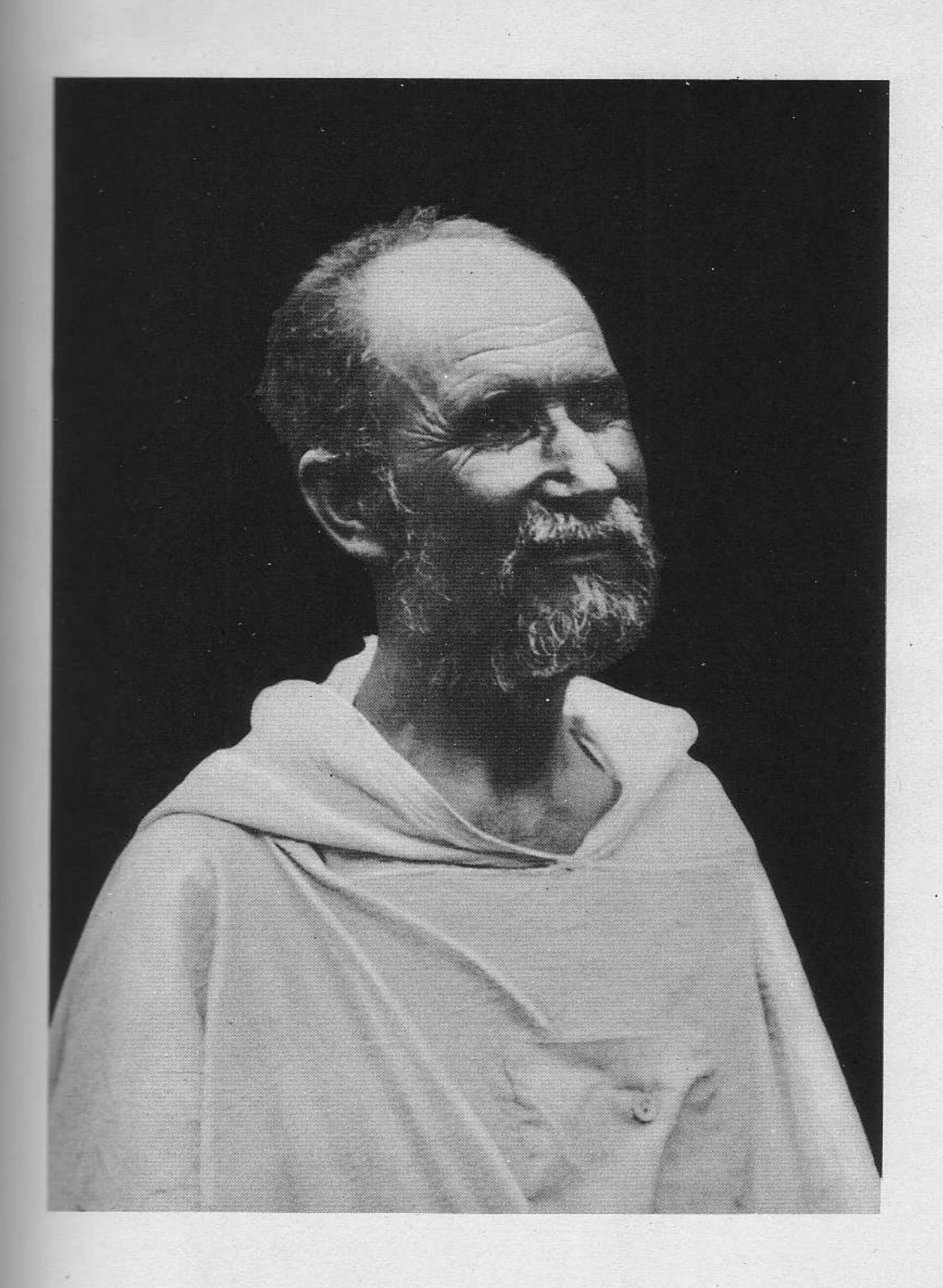
DICTIONNAIRE TOUAREG-FRANÇAIS

DIALECTE DE L'AHAGGAR

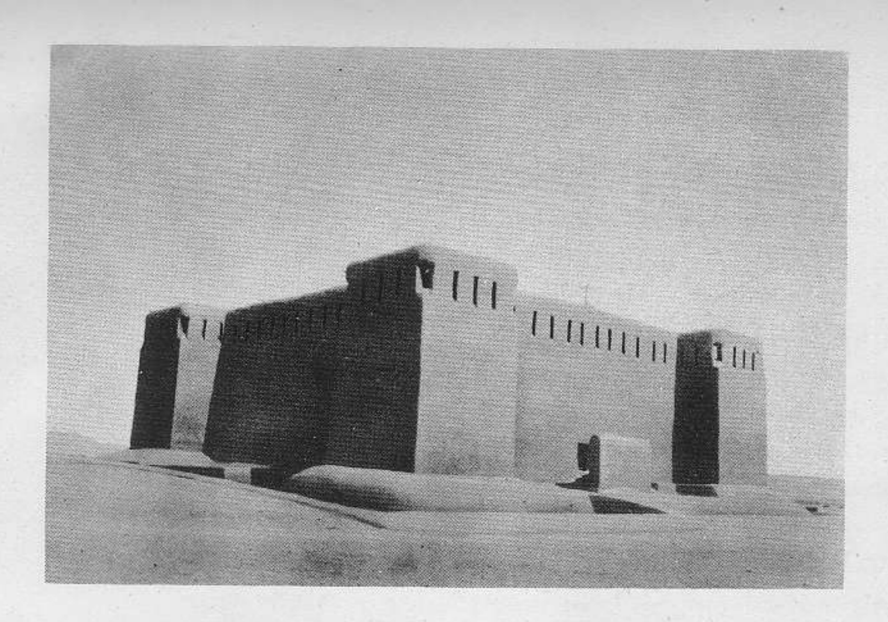
Tome III

IMPRIMERIE NATIONALE DE FRANCE

MDCCCCLII



SOMMAIRE



L ‖

‖ ell ‖ va. prim ; conj. 11 "els" ; ω (illă, illâ, éd iell, our illé) ‖ être ; exister ‖ les impératifs, les indicatifs futurs et les participes futurs positifs et négatifs d'ell sont très peu us. dans l'Ăh ; on emploie hab. à leur place les temps correspondants d'un des verbes dans lesquels se trouve l'idée du verbe "être", comme emel "être (dans un lieu)", eh "être dans", ăour "être sur", etc. ‖ ell exprime l'idée d'être dans un lieu et celle d'exister ; il diffère d'oumas "être (exprimant l'idée d'état, de condition)" ‖ ell est toujours neutre, excepté dans le seul cas où il a pour rég. dir. le pronom affixe masc. sing. ṯ (ê) "lui" ; ce pronom masc. sing. est le seul rég. dir. qu'il puisse avoir. Ell ayant pour rég. dir. ṯ (ê) "lui" signifie "être là ; y en avoir ; exister". (Ex. Môusa ill ê ? — Kala, ou tt illé % M. l'est-il ? (M. est-il là ?). — non, il ne l'est pas (non, il n'est pas là) = Mess-îneṛ ill ê ; ou tt illé a our ieddoubet % Dieu l'est ; ne l'est pas ce qu'il ne peut pas (Dieu existe ; n'existe pas ce qu'il ne peut pas (il n'y a rien qu'il ne puisse)) = tĕiné tell ê ṛour em ? — ou t tellé % des dattes le sont-elles chez toi ? (y a-t-il des dattes chez toi ?). — elles ne le sont pas (il n'y en a pas) = âman ellân t daṛ ăbaioṛ ? — ou tt ellin % de l'eau l'est-elle dans l'outre ? (y a-t-il de l'eau dans l'outre ?). — elle ne l'est pas (il n'y en a pas) = chêt ma n ellânet ṯ ? — ou tt ellinet % les filles de ta mère le sont-elles ? (tes soeurs sont-elles là ?). — elles ne le sont pas (elles ne sont pas là) = Kenân, ou tt ill a our igé daṛ ăgamai n Dâssin % K, ne l'est pas ce qu'il n'a pas fait dans le fait de chercher de D. (K, il n'y a rien qu'il n'ait fait dans le but d'obtenir D.) = HeKKou, ou tt ill a ou hâs enniṛ foull oue ê teKK Tămainṛaset % H., ne l'est pas ce que je ne lui ai pas dit pour elle n'ira pas à T. (H., il n'y a rien que je ne lui aie dit pour qu'elle n'aille pas à T.) = Kai, tellît t a s innă Môusa aouâ-reṛ

i Dâssin ? — ellîK K — ‰ toi, tu l'es ce que dans a dit M. ceci à D ? (toi, tu étais là lorsque M. a dit ceci à D. ?). — je le suis (j'étais là) = egganiḍ, tellâm t a s iKrĕs ăhen em Môusa ? — nell ê ‰ vous, vous l'êtes ce que dans a été nouée la tente de M. ? (vous, étiez-vous là lorsque s'est fait le mariage de M. ?). — nous le sommes (nous étions là) = BisKa our ieddoubet é Kai d-ias ahel ouâ-rer, ou tt ill ar toufat ‰ B. ne peut pas il arrivera chez toi aujourd'hui, ne l'est si ce n'est demain (B. ne peut pas aller chez toi aujourd'hui, il n'y a que demain (il n'ira chez toi que demain)) = innă Bêdé ou tt ill ăsîKel ăouétai ouâ-rer es Tăouat, ou tt ill ar s Ăir ‰ a dit B. ne l'est pas le voyage cette année-ci vers le Touat, ne l'est si ce n'est vers l'Ăir (B. a dit qu'il n'y aurait pas de caravane allant au T. cette année, qu'il n'y en aurait que vers l'Ăir ; B. a dit qu'on n'irait pas en caravane au T. cette année, qu'on n'irait qu'à l'Ăir) = amis in iḍḍâh, our ieddoubet éd ibded, ou tt ill ar eddôunet a tt isâbdâden ‰ mon chameau est fatigué, il ne peut pas il se tiendra debout, ne l'est si ce n'est les gens ce qui le faisant se tenir debout (mon chameau est fatigué, il ne peut pas se tenir debout, il n'y a que les gens qui le fassent se tenir debout [en le soulevant de force] (c.à.d. il ne se tient debout que quand des gens le font se tenir debout en le soulevant de force)) = erîner, our eddoubir éd eKKaimer, ou tt ill ar ensîr ‰ je suis malade, je ne peux pas je m'asseoirai, ne l'est si ce n'est je suis couché (je suis malade, je ne puis me tenir assis, il n'y a que je suis couché (je ne fais que rester couché)) = ou tt ill a tenniḍ ; ou tt ill ar sousem ‰ ne l'est pas ce que tu as dit ; ne l'est si ce n'est tais-toi (il n'y a rien que tu aies à dire ; il n'y a que tais-toi (tu n'as rien à dire ; tu n'as qu'à te taire))) ‖ i illĕn (pl. i ellĕnîn ; fs. ti tellĕt ; fp. ti ellĕnîn) "celui qlq'il soit qui ayant été (celui qlq'il soit qui est)" et illĕn (pl. ellĕnîn ; fs. tellĕt ; fp. ellĕnîn) "ayant été (étant)" signifient qlqf. "le premier venu". D. ces, i illĕn est plus us. qu'illĕn. (Ex. âles i illĕn dar hanân é hâK iKen ăouẓlou nneK ‰ l'hom. celui qlq'il soit qui est dans les tentes t'arrangera ton affaire (le 1er hom. venu dans le campement t'arrangera ton affaire) = tămet tellĕt d-ei-der é hi teẓmi aoua-h ‰ la fem. ayant été (étant) là me coudra cela (la première fem. venue me coudra cela)). v. O:·:I enKer ‖ é tt illĕn (pl. é tt ellĕnîn ; fs. é t tellĕt ; fp. é tt ellĕnîn) "en qlq. lieu où l'ayant été (en qlq. lieu qu'il y en ait)" signifie qlqf. "le premier venu". (Ex. âles é tt illĕn dar hanân é hâK iKen ăouẓlou nneK ‰ un hom. en qlq. lieu qu'il y en ait dans les tentes t'arrangera ton affaire (le 1er hom. venu dans le campement t'arrangera ton affaire)). v. O:·:I enKer ‖ a tt illĕn "la ch. qlq'elle soit qui l'ayant été (ce qu'il y a, quoi que ce soit)" signifie hab. "tout ce qu'il y a". C'est syn. de aouă tt illĕn imdâ "ce qui l'ayant été il est entier (tout ce qu'il

y a)" ‖ a tt illân "ce qui l'étant (chose qui existe)", sans négation, signifie hab. "chose dont il y a (ch. courante, ch. existant couramment, se trouvant couramment, se faisant couramment)". (Ex. äouëtai ouâ-reṛ, ôudi iemoûs a tt illân % cette année-ci, le beurre est ce qui l'étant (cette année, le beurre est ch. dont il y a ; cette année, le beurre est ch. courante)) ‖ a tt illân "ce qui l'étant (chose qui existe)", avec une négation, signifie hab. "rien au monde". (Ex. our issin a tt illân % il ne sait pas ce qui l'étant (il ne sait rien au monde) = our il a tt illân % il n'a pas ce qui l'étant (il n'a rien au monde)) ‖ illâ-d "~~il a été~~ il est en se rapprochant d'ici" signifie "en-deçà"; illâ-hîn "~~il a été~~ il est là-bas" signifie "au-delà". Ces expressions sont invariables; le verbe ell ne peut y être à une autre pers. ni à un autre temps que la 3e pers. masc. sing. de l'indicatif présent positif. Illâ-d et illâ-hîn gouvernent le datif : la p, l'an, ou la ch. en-deçà ou au-delà desquels est ce dont on parle se mettent au datif ; s'ils sont exprimés par des subst. ou par des pronoms relatifs, ceux-ci sont accompagnés de la prép. du datif i "à"; s'ils sont exprimés par des pronoms affixes, les pronoms affixes employés sont les pr. af. rég. ind. des verbes. (Ex. illâ-d i ëdrar % en-deçà à la montagne (en-deçà de la montagne) = illâ-d i hanân % en-deçà aux tentes (en-deçà du campement) = illâ-d i ëmis ou-în % en-deçà à ce chameau-là (en-deçà de ce chameau-là) = illâ-hîn i ferjân % au-delà aux jardins (au-delà des jardins) = illâ-hîn i tämeṭ t-în % au-delà à cette femme-là (au-delà de cette f.-là) = illâ-hîn i aoua tchâmmied s-în % au-delà à ce que tu vois vers là-bas (au-delà de ce que tu vois là-bas) = illâ hi-d ; illâ hâk-ed ; illâ hâm-d ; illâ hâs-ed ; illâ hâneṛ-ed ; illâ hâouen-d ; illâ hâkmed-d ; illâ hâsen-d ; illâ hâsned-d % en-deçà de moi ; en-deçà de toi (masc.) ; en-deçà de toi (fém.) ; en-deçà de lui (ou: en-deçà d'elle) ; en-deçà de nous ; en-deçà de vous (masc.) ; en deçà de vous (fém.) ; en-deçà d'eux ; en-deçà d'elles = illâ hi-hîn ; illâ hâk-în ; illâ hâm-în ; illâ hâs-în ; illâ hâneṛ-în ; illâ hâouen-în ; illâ hâkmet-în ; illâ hâsen-în ; illâ hâsnet-în % au-delà de moi ; au-delà de toi (masc.) ; au-delà de toi (fém.) ; au-delà de lui (ou: au-delà d'elle) ; au-delà de nous ; au-delà de vous (masc.) ; au-delà de vous (fém.) ; au-delà d'eux ; au-delà d'elles). Par exception, quand illâ-d et illâ-hîn sont accompagnés des pron. af. rég. ind. des verbes, ceux-ci, bien que placés après le verbe illâ, prennent toujours l'h euphonique initial, et l'â final d'illâ ne s'élide pas, ainsi qu'on le voit dans les ex. ci-dessus. Par exception, au lieu d'illâ-hîn, on peut dire illi-hîn ; au lieu d'illâ hi-d, on peut dire illi hi-d ; au lieu d'illâ hi-hîn, on peut dire illi hi-hîn ; dans ces 3 expressions, la forme régulière par illâ et la forme irrégulière par illi sont également usitées ‖ illâ-d s'emploie qlqf. au fig. pour exprimer un comparatif de supériorité qui est en réalité une

infériorité (p. ex. plus petit, plus court, etc.); il s'empl. aussi pour exprimer un comparatif d'infériorité qui est une réelle infériorité, morale ou maté=
=rielle (p. ex. moins bon, moins beau, moins grand), mais non pour exprimer une infériorité qui est en réalité une supériorité (com. moins mauvais, moins petit). (Ex. Biska jezzôul illâ-d i Kenân % B. est court en deçà de K. (B. est plus petit que K.) = Helba tehôsei, bechehân illâ-d i Kôuka % H. est jolie, mais en-deçà de K. (H. est jolie, mais moins que K.)) ‖ illâ-hîn (illi-hîn) "au-delà" s'emploie souv. au fig. pour exprimer un comparatif de supériorité, qui est une supériorité réelle en bien ou en mal (p. ex. plus grand, plus long, plus beau, plus bon, plus laid, plus mauvais, plus froid, plus chaud). (Ex. Kôuka tehôsei illâ-hîn i Helba % K. est jolie au delà de H. (K. est plus jolie que H.) = Kêké techchâd illâ-hîn i Mîmi % K. est mauvaise au-delà de M. (K. est plus mauvaise que M.) = Ăhaggar semmêd illâ-hîn i Tăouat % l'Ăh. est froid au-delà du Touat (l'Ăh. est plus froid que le T.)) ‖ les 6 expressions éoua d, é d, mani d, emmi d, d-în-dez d, Kela d, présentent une particularité quand ils sont suivis d'un des verbes ell "être", emel "être (dans un lieu)", emmâl "être hab. (dans un lieu)"; la voir à V d (ed) "avec; dans" ‖ v. ‖⊐ emel.

— tîlaout +:‖+ sf. nv. prim; (pl. tîlaouîn 1:‖+) ‖ fait d'être; fait d'exister; existence ‖ très peu us.

— illă-d ‖ v. le prim. ell.

— êl ‖ sm. (pl. êlaouen 1:‖) ‖ herbe fraîche et abondante (herbe fraîche, tendre et abondante) ‖ v. ⊙∴ eksou, akasa.

— êl ‖ sm. (pl. êllen ,‖) ‖ m. s. q. le pr. ‖ expression incorrecte.

‖ el ‖ va. prim; conj. 12 "eğ"; Ш (ilă, ilâ, ed iel, our ilé) ‖ avoir; posséder ‖ les impératifs, les indicatifs futurs et les participes futurs positifs et négatifs d'el sont très peu us. dans l'Ăh.; on emploie hab. à leur place les temps correspondants du verbe ekreh "acquérir" ‖ el n'a pas de forme factitive, ni de forme d'hab. correspondant au prim; on se sert souv. pour exprimer l'idée de "faire avoir; faire posséder" de zekreh "faire acquérir", pour exprimer l'idée d' "avoir hab; posséder hab." de kârreh "acquérir hab", pour exprimer l'idée de "faire hab. avoir; faire hab. posséder" de zâkrâh "faire hab. acquérir". v. ⁝⊙∴ ekreh ‖ oua hi ilĕn "celui qui m'ayant eu (celui qui me possède)" et oua hânez ilĕn "celui qui nous ayant eus (celui qui nous possède)" signifient qlql. "Dieu". v. ‖Ƹ Ialla ‖ oui liz "ceux que j'ai eus (ceux que j'ai)" signifie qlql. "ma famille (les miens)" ‖ aoua liz "ce que j'ai eu (ce que je possède)" et a liz "ce que j'ai eu (ce que je possède)" signifient qlql. "tous mes biens (tout ce que je possède)" ‖ mi "qui", suj. d'ilĕn "ayant eu (ayant, possédant)" est souv. employé dans des phrases interrogatives pour demander quel est le possesseur d'une p,

d'un an, d'une ch. ; il peut souv. se traduire par "à qui es-tu ? à qui est-il ? à qui est-elle ? etc.". (Ex. akli ouâ-rer, mi tt ilĕn ? cet esclave-ci, qui l'ayant possédé (cet esclave-ci, à qui est-il ?) = mi lĕn amis ouâ-rer ? % qui ayant possédé ce chameau-ci (à qui est ce chameau-ci ?)). Cette expression s'emploie pour demander quel est le propriétaire d'un an. ou d'une ch., ou quel est le possesseur d'une p. qui a un propriétaire ou un seigneur féodal. Les p. qui ont un propriétaire sont les esclaves, celles qui ont un seigneur féodal sont les ămerid et les IseKKemâren. Un esclave à qui on dit mi Kai ilĕn ? "qui t'ayant possédé ? (à qui es-tu ?)" répond en disant le nom de son propriétaire. Un ămerid ou un hom. des IseKKemâren répondait, avant l'occupation de l'Ăh. par la France, en disant le nom de la tribu noble sous la suzeraineté de laquelle il était, ou le nom du chef de cette tribu. La question mi Kai ilĕn ? ou mi Kem ilĕn ? ne peut se poser à une p. noble ; si on la lui posait, elle répondrait : Iallă a hi lĕn "Dieu ce qui m'ayant possédé (c'est Dieu qui me possède)". Depuis l'occupation française de l'Ăh., les ămerid et les IseKKemâren ne sont plus vassaux des nobles ; la suzeraineté de ceux-ci n'est plus qu'un souvenir historique ; à la question mi Kai ilĕn ? presque tous les ămerid et IseKKemâren répondraient maintenant com. les nobles : Iallaa hi lĕn "c'est Dieu qui me possède". Les mots mi Kai ilĕn ? et mi Kem ilĕn ? ne peuvent jamais servir pour demander à des enfants le nom de leurs parents, ni à une femme le nom de son mari ‖ éré "celui (qlq'il soit) qui", suj. d'ilân "ayant", signifie souv. "heureux celui qui aurait". (Ex. tămet tâ-rer, éré tet ilân ! % cette f.-ci, celui qui l'ayant ! (cette f.-ci, heureux celui qui l'aurait !) = amis ouâ-rer, éré tt ilân ! % ce chameau-ci, celui qui l'ayant ! (ce chameau, heureux celui qui l'aurait !) = iferğân ouî-rer, éré ten ilân ! % ces jardins-ci, celui qui les ayant ! (ces jardins, heureux celui qui les aurait !)) ‖ el, ayant pour rég. dir. un laps de temps, signifie souv. qu'il y a ce laps de temps que le suj. est dans un état ou fait une ch. (Ex. lân d-î-rer ăouétai % ils ont ici un an (il y a un an qu'ils sont ici) = midden ouî-rer lân ăouétai gĭr isen et Tăouat % ces h.-ci ont un an entre eux et le Touat (il y a un an entre ces h. et le T ; il y a un an que ces h. n'ont vu le T.)) ‖ a ilân "ce qui ayant", suivi d'un mot exprimant un laps de temps, signifie souv. "il y a environ [tel laps de temps que etc.]". (Ex. a ilân ăouétai a s edd-ouĕn d-î-rer % ce qui ayant un an ce que dans ils sont arrivés ici (il y a environ un an qu'ils sont arrivés ici) = Dôua, a ilân ăouétai a s t aba ; Ti s, a ilân ~~ăouétai~~ okKôzet tlil a s iorîn % D, ce qui ayant un an ce que dans il n'y a plus de lui ; son père, ce qui ayant 4 mois ce que dans il est malade (D, il y a environ un an qu'il est mort ; son père, il y a environ 4 mois qu'il est malade) =

a ilân ăouétai ġir i t Tăouat % ce qui ayant un an entre moi et le Touat (il y a environ un an entre moi et le T ; il y a environ un an que je n'ai vu le T.)) ‖ v. le s. d' ilâ tiṭ , il ader , il ăfous , à ∃ tiṭ , O∃ ader , ⊙ⵊ ăfous .

—nemeli 3‖⊐I va. f. 2 bis ; conj. 49 "medeggou" ; ω (inmela , ieninmela , ed inmeli , our inmela) ‖ avoir ensemble (avoir en commun) ; posséder ensemble (posséder en commun) ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. se dit de tout ce que des p. peuvent posséder en commun, enfants, esclaves, an, ch. ; de tout ce qui peut être attribué en commun à plusieurs an, provision de nourriture, lieu de pacage, &c. ; de tout ce qui peut être attribué en commun à plusieurs ch, com. un réservoir d'eau ou un canal d'arrosage que possèdent en commun plusieurs ~~plusieurs~~ jardins, chacun ayant droit à une partie de leur eau, &c. ‖ ex. Idder ed Helba enînmelen taklit tâ-rex % I. et H. possèdent en commun cette esclave-ci.

—nemel ‖⊐I va. f. 2 bis ; conj. 183 "nemeix" ; ω (inmel , ienînmel , ed inmel , our inmel) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

—toueli 3‖:+ vn. f. 3 ; conj. 193 "toueddi" ; (ittouela , ietîouela , ed iettoueli , our ittouela) ‖ être possédé ; se posséder.

—sennemeli 3‖⊐I⊙ va. f. 2 bis . 1 ; conj. 130 "semmendou" ; ω (isnemela , iesînemela , ed isennemeli , our isnemela) ‖ faire avoir ensemble (d. le s. de la f. 2 bis) ; faire posséder ensemble (d. le s. de la f. 2 bis).

—Tînmeli 3‖⊐I+ va. f. 2 bis . 12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (itînmeli , our itenmeli) ‖ avoir hab. ensemble ; posséder hab. ensemble.

—tîtoueli 3‖:++ vn. f. 3 . 12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (itîtoueli , our itetoueli) ‖ être hab. possédé ; se posséder hab.

—sînmeli 3‖⊐I⊙ va. f. 2 bis . 1 . 12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (isînmeli , our isenmeli) ‖ faire hab. avoir ensemble ; faire hab. posséder ensemble.

—tela ·‖+ sf. nv. prim ; (pl. telaouîn I:‖+) ‖ fait de posséder (fait d'avoir la possession de ; fait d'avoir la propriété de) ; possession (fait de posséder) ; propriété (fait de posséder en vertu d'un droit) ‖ se dit de tout ce dont on peut avoir la possession ou la propriété, p, an, ou ch. ‖ ex. tela n téitté , ihâkk êt Mess-înex i ouiiod % le fait de posséder de l'intelligence, le donne Dieu à certains (la possession de l'intelligence, Dieu la donne à certains) = tela n barâden eġġoûtnîn ti toulâret % le fait de posséder d'enfants étant en grande quantité un qui étant bon (la possession d'enfants nombreux est bonne ; avoir beaucoup d'enfants est une bonne chose) = imnâs ouâ-rex emdân tel a ten ġîr % ces chameaux ils sont entiers fait de posséder ce que je les fais (tous ces chameaux, je les possède) ‖ p. ext. "propriété (ce dont on a la propriété (quoi que ce soit, esclaves, an, ch.))". (Ex. akli ouâ-rex , tela hin % cet esclave-ci, ma propriété (cet esclave est ma propriété) = tiklâtîn d oulli t-în , tela hin % ces esclaves-là et ces chèvres-là, ma propriété

(ces esclaves et ces chèvres sont ma propriété) = ămaḍâl ouâ-reṛ, tela nnek; ămaḍâl oua-h, tela hin % cette terre-ci, ta propriété; cette terre-là, ma propriété (cette terre-ci est ta propriété; cette terre-là est la mienne)) ‖ tela, empl. d. le s. "propriété (ce dont on a la propriété)", signifie p. ext. "bétail (qlconque)" et "bétail (par excellence) (chameaux)". Le pl. telaoûn de tela "bétail" signifie "des bétails (plusieurs collections de bétail)" c. à d. le bétail de 2 ou plusieurs propriétaires ou des bétails d'espèces différentes (p. ex. des chèvres & des chameaux) d'un même propriétaire. Telaoûn est moins employé que tela; telaoûn peut toujours se remplacer par tela expression collective & générale ‖ tela ta mekKĕret "bétail qui ayant été grand (grand bétail)" signifie "gros bétail"; tela ta anḍerret "bétail qui ayant été petit (petit bétail)" signifie "menu bétail" ‖ d. le s. "bétail (qlconque)", est syn. de tăouté et beaucoup plus us. que lui.

— ănmeli 3‖ꟷ1 sm. nv. f. 2bis; cf (pl. inmelîten 1+‖ꟷ1), dar ĕnmelîten ‖ fait d'avoir ensemble; fait de posséder ensemble.

— ătoueli 3‖:+ sm. nv. f. 3; cf (pl. itouelîten 1+‖:+), dar ĕtouelîten ‖ fait d'être possédé; fait de se posséder.

— ăsennemeli 3‖ꟷ1⊙ sm. nv. f. 2bis. 1; cf (pl. isennemelîten 1+‖ꟷ1⊙), dar senne=melîten ‖ fait de faire avoir ensemble; fait de faire posséder ensemble.

— émeli 3‖ꟷ sm. n. d'é. prim; cf (pl. imelân ,‖ꟷ; fs. témelit +‖ꟷ+; fp. timelâtîn 1+‖ꟷ+), dar ămeli (ĕmeli), dar melân, dar tămelit (tĕmelit), dar tmelâtîn ‖ possesseur; propriétaire ‖ ce que possède un émeli se met au gén. ‖ se dit de Dieu et des humains ‖ p. ext. émeli "le possesseur par excellence de toutes choses (Dieu)"; émeli hin "mon possesseur par excellence (Dieu)"; émeli nenēṛ "notre possesseur par excellence (Dieu)"; émeli n mân "le possesseur des âmes (Dieu)"; émeli n tigaout "le possesseur du fait de faire (celui qui possède par excellence la faculté d'agir, celui qui agit par excellence) (Dieu)"; émeli n tănaṭ "le possesseur de la décision (celui à qui appartiennent par excellence toutes les décisions) (Dieu)"; émeli n tnaḍîn "le possesseur des décisions (m. s. q. le pr.) (Dieu)"; émeli n ounfas "le possesseur de la respiration (le maître de la vie dans les créatures) (Dieu)"; émeli n terna "le possesseur de la force (le tout-puissant) (Dieu)"; émeli n teṛôraḍ "le possesseur de la force (le tout-puissant) (Dieu)". v. ‖3 Ialla.

— telaouit +:‖+ (dial. artis. p. touar.) sf. cf (pl. tilioua ·:‖+), dar tlioua ‖ salaire ‖ syn. d'ălek ‖ non us. dans l'Ah. excepté parmi les artisans.

— il-âneṛ-Ialla ·‖3:/‖ (m. à m. "nous possède Dieu (Dieu nous possède)") sm. (s. s. pl.) ‖ nom d'un rythme poétique ‖ p. ext. "vers du rythme il-âneṛ-Ialla". D. ces. est un col. sans n. d'u. ‖ v. ⁝ aheṛ, ăsâhaṛ.

— tellăk ::‖+ (m. à m. "elle a du lait") sf. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. v. tellakkîn 1::‖+) ‖ nom d'une plante non persistante ("euphorbia granulata Forskh" (B. T.)) (ar. "oum-el-lebîna") ‖ la tige de la tellăk contient un liquide blanc qui ressemble à du lait.

‖ oulou :‖ vn. prim; conj. 15 "oud̲ou"; (ioulă, ioulâ, ĕd ioulou, our ioulé) | être pareil (être semblable) ‖ peut avoir pour suj. une p., un an, ou une ch. Ce à quoi le suj. est pareil est à l'abl. et accompagné de d (ed) "avec" ‖ s'emploie pour exprimer toutes les parités, surtout celles qui ne se mesurent pas numériquement, com. la parité dans le bien, le mal, la beauté, la laideur, la dignité, la puissance, la condition sociale, l'intelligence, les qualités morales, les qualités physiques non mensurables numériquement, &c. ‖ ex. Kŏuka d Hekkou oulânet tihôusai % K. et H. sont pareilles [comme] beauté = amis in d ĕmis ennek oulân % mon chameau et ton chameau sont pareils (c.à d. se ressemblent beaucoup extérieurement; ou: se valent comme ensemble de qualités) = Dâssin toulâ d Mîmi tittaouin % D. est pareille à M. [comme] yeux = Môusa, ou tt ill a d ioulâ % M., ne l'est pas ce que avec il est pareil (M. il n'y a pas ce à quoi il soit pareil; M. il n'existe pas de ch. à laquelle il soit pareil; M. n'a pas son pareil) = taitté n Bĕbi, ou tt ill a t toulâ % l'intelligence de B, ne l'est pas ce que avec elle est pareille (l'intelligence de B, il n'y a pas ce à quoi elle soit pareille; l'intel=ligence de B, il n'existe pas de ch. à laquelle elle soit pareille; l'intelligence de B. n'a pas sa pareille) = oulli ti-rez oulânet % ces chèvres-ci sont pareilles ‖ quand oulou a pour suj. des p., et que rien dans la phrase n'indique ce en quoi elles sont pareilles, il a souv. le sens d' "être pareil comme condition sociale". (Ex. ak oui oulĕnin ekkaimin ẓâs nesen % chaques ceux qui ayant été pareils qu'ils s'assoient seulement eux (que tous ceux qui sont pareils comme condition sociale s'assoient eux seuls; qu'on se groupe par pers. de même condition sociale (c.à d. les nobles d'une part, les plébéiens d'une autre, les ăzeggaẓ d'une autre, les artisans d'une autre, les esclaves d'une autre), et que chacun de ces groupes s'assoie à part séparé des autres)) ‖ p. ext. "être pareil de sentiments (être dans un accord complet de sentiments)". (Ex. Môusa d Biska oulân % M. et B. sont pareils de sentiments (M. et B. sont dans un accord complet de sentiments) = ouliẓ ed Môusa % je suis pareil de sentiments avec M. (je suis dans un accord complet de sentiments avec M.)) ‖ p. ext. "être répandu pareillement; se répandre pareillement". (Ex. tegẓĕou i tourna; toulâ daẓ ẓesân in emdân % m'a trouvé une maladie; elle est pareille dans tous mes os (une maladie m'a atteint; elle est répandue pareillement dans tous mes membres) = menna toulâ daẓ ăkâl imdâ % la sécheresse est pareille dans le pays il est entier (la sécheresse est pareillement répandue dans tout le pays) = ăhemmaġ ioulâ daẓ eddôunet in emdân % l'ophtalmie est pareille dans mes gens ils sont entiers (l'ophtalmie est répandue pareillement chez tous les miens; tous les miens sont pareillement atteints d'ophtalmie)) Dans les 3 ex. précédents, on pourrait remplacer oulou daẓ "être pareil dans" par soulou "rendre pareil (p. ext. "traiter pareillement")", et dire: tessôul iẓesân in "elle traite pareillement mes os", tessôul ăkâl "elle traite pareillement le pays", iessôul eddôunet in "elle traite pareillement mes gens";

le sens serait le même || oulou précédé de ma d "quoi avec (avec quoi)" est souv. employé dans les formules interrogatives par lesquelles on demande à qlq'un de ses nouvelles ou des nouvelles d'une p, d'un an, ou d'une ch ; dans ces phrases, ma t toulîd? ma d ioulâ? ma t toulâ? ma t toulâm? etc. peuvent se traduire par "comment vas-tu? comment va-t-il? comment va-t-elle? comment allez-vous? etc." Oulou ne s'empl. de cette manière que dans des phrases interrogatives ou dubitatives. (Ex. ma t toulîd? — elkîr râs. — ma d oulân eddôunet ennek? — elkîr râs. — Hekkou, ma t toulâ? oulli nnek, ma d oulânet? iferğân nek, ma d oulân? ma t toulîd d ăsêkel? ma t toulîd d ôuďôch? eddôunet ennek, ma d oulân d ăsamiď? Biska, ma d ioulâ t tourna nnît? Kai, tourna nnek, ma t toulâ? — elkîr râs ⁒ avec quoi es-tu pareil? (comment vas-tu?). — le bien seulement (il n'y a que le bien ; cela va bien). — avec quoi sont pareils tes gens? (comment vont les tiens?). — le bien seulement (cela va bien). — H., avec quoi est-elle pareille? (H, comment va-t-elle?) tes chèvres avec quoi sont-elles pareilles? (tes chèvres, comment vont-elles?) tes jardins, avec quoi sont-ils pareils? (tes jardins, comment vont-ils?) avec quoi es-tu pareil avec le voyage? (comment vas-tu avec le voyage? comment te trouves-tu du voyage [que tu viens de faire]?) avec quoi es-tu pareil avec la fatigue? (comment vas-tu, en ce qui concerne la fatigue?) tes gens, avec quoi sont-ils pareils avec le froid? (les tiens, comment vont-ils, en ce qui concerne le froid?) B, avec quoi est-il pareil avec sa maladie? (B, comment va-t-il, en ce qui concerne sa maladie?) toi, ta maladie, avec quoi est-elle pareille? (toi, ta maladie, comment va-t-elle?). — le bien seulement (cela va bien) = ma t toulâm? ⁒ avec quoi êtes vous pareils? (comment allez-vous?) (en parlant à des hom.) = ma t toulâmet? ⁒ avec quoi êtes-vous pareilles? (comment allez-vous?) (en parlant à des fem.)) || oulou diffère d'ougdou "être égal (en âge, embonpoint, stature, poids, dimension, longueur, largeur, quantité, nombre, etc.)", qui s'empl. surtout pour exprimer les égalités qui peuvent être vérifiées par une mesure numérique. v. Vɣ ougdou.

— soulou :||⊙ va. f.1 ; conj. 168 "sougdou" ; ω (iessôula, iessôula, ed isoulou, our iessoula) || rendre pareil || a t. les s. c. à c. du prim. excepté celui qui corres=pond au s. du prim. dans des phrases telles que "comment vas-tu? etc." || p. ext. "regarder comme pareil". (Ex. essôulex amis oua-h d oua-h ⁒ je regarde comme pareil ce chameau-ci avec celui-là (je regarde com. se valant l'un l'autre ce chameau-ci et celui-là) = tăkoûba ta-h et ta-h, essôulek kenet ⁒ cette épée-ci et celle-là, je les regarde comme pareilles (cette épée-ci et celle-là, je les regarde com. se valant) = our essoulex Môusa d oul ien ⁒ je ne regarde pas M. comme pareil avec aucun (je ne regarde pas M. com. pareil de qui que ce soit ; je ne regarde pas M. com. ayant son pareil ; je regarde M. com. n'ayant personne qui le vale)) || p. ext. "traiter

pareillement". (Ex. essôulex ibarâḍen în % je traite pareillement mes enfants = enḍ ahel Môusa iessôul ânex ; ak ien ḍ enex ikf ê kerteba % hier M. nous a traité pareillement ; chacun de dans nous il lui a donné un pantalon (il a donné à chacun de nous un pantalon) = ihaḍân ouî-rex, âḍou iessôul êhoḍ ḍ ĕhel % ces nuits-ci, le vent traite pareillement la nuit et le jour [en soufflant continuellement] (ces jours-ci, le vent souffle continuellement jour et nuit) = angi iessôul Ăhaggar indâ % l'eau courante provenant de pluies récentes a traité pareillement l'Ăh. il est entier [en l'arrosant partout] (l'eau courante provenant de pluies récentes a arrosé pareillement tout l'Ăh.)).

— tôulou :ll+ vn. f.17; conj. 259 "tôuḍou"; (itôulou, our itoulou) ‖ être hab. pareil ‖ a t. les s.c. à c. du prim. excepté celui qui correspond au s. du prim. dans des phrases telles que "comment vas-tu? etc.".

— sôulou :ll⊙ va. f.1.17; conj. 259 "tôuḍou"; (isôulou, our isoulou) ‖ rendre hab. pareil ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— tôulout +ll+ sf. nv. prim; (pl. tôulôuîn l+ll+) ‖ fait d'être pareil ‖ a t. les s.c. à c. du prim. excepté celui qui correspond au s. du prim. dans des phrases telles que "comment vas-tu? etc." ‖ p. ext. "ce qui est pareil (ce qui est semblable)". (Ex. Kai, akli, ekk tôulout ennek ; Kai, ămerid, ekk tôulout ennek ; Kai, ăhaggar, ekk tôulout ennek % toi, esclave, va à ce qui est pareil de toi ; toi, plébéien, va à ce qui est pareil de toi ; toi, touareg noble, va à ce qui est pareil de toi (toi, esclave, va avec les esclaves tes pareils ; toi, plébéien, va avec les plébéiens tes pareils ; toi, touareg noble, va avec les touaregs nobles tes pareils)).

— ăsôulou :ll⊙ sm. nv. f.1; ǫ (pl. isôulôuten l+ll⊙), dax sôulôuten ‖ fait de rendre pareil ‖ a t. les s.c. à c. ~~du prim. excepté celui qui correspond au s. du prim. dans des phrases telles que~~ de la f.1.

‖ oult ⵀ:(ouĕlt ⵀ:)(oulet +ll:(ouĕlet +ll:)) sf. µ (pl. chêt +Ɛ) ‖ fille de ‖ oult a pour masc. ăou (ou, ăg) (pl. ăit, dăg) "fils de" ‖ oult s'emploie devant tous les noms communs et tous les noms propres, à l'exception des 3 mots ma "mère ; ma mère", maou "mères", met "mère ; mères" devant lesquels il ne s'emploie jamais. Dans une des 8 expressions dans lesquelles ma, maou, ou met sont précédés de "fille de", oult est remplacé par oulet ; dans les 7 autres, il est remplacé par elet "fille de ; filles de". Ces 8 expressions sont : oulet ma, ăgg elet ma, ăit elet ma, ăit elet maou, oult elet ma, chêt elet ma, chêt elet maou, tăgg elet met. Oulet ne s'emploie que dans la seule expression oulet ma. Elet ne s'emploie que dans les 7 expressions ci-dessus ; voir plus bas le mot elet ‖ chêt peut s'employer devant tous les noms communs et tous les noms propres sans exception ‖ Sur l'emploi d'oult, ~~et sur les expressions dans lesquelles il entre, v. : ioui de chêt de~~ de chêt, d'oulet et d'elet, et sur les expressions dans lesquelles ils entrent, v. : ioui ‖ v. le s. d' oult ăhâl à ll⁝ chel, ăhâl ‖ v. le s. d'oult elhennet à l⁝ll elhennet ‖ v. I ma "mère ; ma mère".

— iell ǁ3 sf. α (pl. echch 2) ǁ fille (d'un hom. ou d'une fem.) ǁ ne se dit proprement que des filles, non des petites-filles, ni des descendantes à un degré plus éloigné ǁ se dit des filles des p. et des an. ǁ iell appartient à la classe des subs. α, c. à d. qu'il exige après lui l'emploi de la forme irrégulière des pron. pers. af. dépendant des noms ; de plus, il présente, dans son emploi avec les pr. pers. af. dép. des noms d'autres particularités. v. 3 i (é) ǁ p. ext. "petite-fille ; descendante (à un degré qlconque)" ǁ p. ext. "fille de frère (nièce fille de frère) [d'un h. ou d'une f.] ; fille de soeur (nièce fille de soeur) [d'une f.] ; fille de cousin germain fils du frère du père ou fils de la soeur de la mère (nièce à la mode de Bretagne fille de cousin germain fils du frère du père ou fils de la soeur de la mère) [d'un h. ou d'une f.] ; fille de cousine germaine fille du frère du père ou fille de la soeur de la mère (nièce à la mode de Bretagne fille de cousine germaine fille du frère du père ou fille de la soeur de la mère) [d'une f.]" ǁ sur les p. qu'un h. ou une f. appellent leur "fille", v. V⊐ meddân, ⵙ rour, ⊐ ma ; sur celles qu'ils appellent "frère" et "soeur", v. : ioui, ăña, V⊐ meddân ; sur celles qu'ils appellent "mère", v. ⊐ ma ; sur celles qu'ils appellent "père", v. + ti.

— elet +ǁ sf. (s. et pl.) ǁ fille de ; filles de ǁ ne s'emploie que dans les 7 expressions suivantes : ăgg elet ma, ăit elet ma, ăit elet maou, oult elet ma, chêt elet ma, chêt elet maou, tăgg elet met ǁ les 6 expressions ăggelet ma, ăit elet ma, ăit elet maou, oult elet ma, chêt elet ma, chêt elet maou appartiennent à la classe des subs. α, c. à d. qu'elles exigent après elles l'emploi de la forme irrégulière des pron. pers. af. dépendant des noms ; de plus, elles présentent, dans leur emploi avec les pr. pers. af. dép. des noms d'autres particularités. v. 3 i (é) ǁ v. le s. des expressions dans lesquelles entre elet à : ioui ǁ v. ⊐ ma "mère ; ma mère" ; V⊐ meddân.

— talette 3+ǁ+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de p. n. tilettiouîn ⁝+ǁ+), dax tĕletté (tălette), dax tlettiouîn ǁ petite pousse qui vient de sortir de terre (de végétal qlconque) ǁ se dit des petites pousses de tous les végétaux, arbres, arbustes, légumes, céréales, herbe, &c. qui commencent à peine à poindre hors du sol ǁ diffère d'éréou "extrémité très tendre et très jeune de petit rameau [d'arbre ou d'arbuste] (extrémité très tendre et très jeune d'ăzeleouzelaou)" ǁ diffère d'ăra "fruit [de végétal qlconque]" ǁ v. +⁝ǁ élaket.

ǁ têléout +⁝ǁ+ sf. (pl. têléouîn ⁝ǁ+) ǁ petit affluent ou sous-affluent d'un érahar "vallée" ǁ v. ⵙ+ǀⵔ ăgentour.

— tălat +ǁ+ sf. φ (pl. tilattîn ǀ+ǁ+), dax tlattîn ǁ m. s. q. le pr.

ǁ oul ǁ sm. (pl. oulaouen ⁝ǁ) ǁ coeur ǁ p. ext. "moëlle (partie tout à fait centrale de la tige ou du tronc) (d'un végétal)" ǁ v. le s. d'oul accompagné des verbes ebded, egged, emmet (Ta. iur.), enker, à VVⵡ ebded, V8 egged, ⊐ emmet (Ta. iur.), ⵙ⁝ǀ enker ǁ d. le s. "moëlle (d'un végétal)", est syn. de témit.

‖ êlou :‖ sm. (pl. êlouân 1:‖) ‖ éléphant (de n'importe quel sexe).
‖ têlôut +‖+ sf. (pl. têlouên 1:‖+) ‖ nom d'un petit rongeur ("ctenodactyle de Masson" (Duv.)) (ar. "goundi") (de n'importe quel sexe).
‖ têlé 3‖+ sf. (pl. tâliouîn 1:‖+) ‖ ombre ‖ p. ext. "chapeau de paille à très larges bords ; parasol ; ombrelle" ‖ dans l'Ăh, presque toutes les fem. portent des chapeaux de paille à très larges bords quand elles voyagent ou font des courses un peu longues ; les hom. en portent rare=ment. Les parasols et les ombrelles sont très rares.
‖ tallit +‖+ sf. φ (pl. tilil ‖‖+), dar tĕllit (tăllit), dar tlil ‖ mois lunaire ‖ tallit s'empl. qlqf. suivi de la préposition d (ed) "dans" en remplacement de la prép. dar "dans" ; sur cet emploi et les particu=larités qui l'accompagnent, voir V d (ed) ‖ p. ext. "lune du 1er jour du mois lunaire" ‖ p. ext. "croissant" ‖ p. ext. "période de 30 jours (en une époque qlconque, sans avoir égard au mois lunaire)" (Ex. Bêdé iekkim rour ner tallit ⁒ B. est resté chez nous une période de 30 jours (B. a passé chez nous 30 jours) = rour êhel ouâ-rer, tallit d ăhadoun, éd egler ⁒ de chez ce jour-ci, une période de 30 jours et une période de 15 jours, je partirai (d'aujourd'hui, dans 45 jours, je partirai ; je partirai dans 45 jours, en comptant d'aujourd'hui) = ăsîkel gir d-î-rer d ăgéréou, tallit ⁒ le voyage entre ici et le fleuve, une période de 30 jours (le voyage entre ici et le Niger est de 30 jours)) ‖ les Kel-Ăh. décomptent le temps par mois lunaires ; ils ont adopté, pour les mois, l'année lunaire musulmane ; les noms des mois sont : tallit ta n ăzôum "mois du jeûne" (ou : ăzôum "jeûne"), correspondant au mois ar. de "ramdân" ; tallit ta n tăsesé "mois du fait de boire" (ou : tésesé "fait de boire"), correspondant au mois ar. de "feter" ; tallit n gir mouhden "mois d'entre les prières (mois d'entre les fêtes)" (ou : gir mouhden "entre les prières"), correspondant au mois ar. de "dou elkâda" ; tallit en tăfâské "mois du sacrifice religieux de l'"aïd eddahia"" (ou : tăfâské "sacrifice religieux de l'"aïd eddahia""), correspondant au mois ar. de "dou elhajja" ; tallit en tămessedek "mois de la dîme religieuse musulmane" (ou : tămessedek "dîme religieuse musulmane"), correspondant au mois ar. d'"âchoura" ; tallit settĕfet "mois ayant été noir (mois noir)", correspondant au mois ar. de "sefer" ; tallit erĕret "mois ayant été jaune (mois jaune)", correspondant au mois ar. de "rebia aoul" ; tallit n ăouhim oua iezzăren "mois du faon de gazelle tout jeune qui ayant précédé (mois du 1er faon de gazelle tout jeune)" (ou : ăouhim oua iezzăren "1er faon de gazelle tout jeune"), correspondant au mois ar. de "rebia tâni" ; tallit n ăouhim oua ilkĕmen "mois du faon de gazelle tout jeune qui ayant suivi (mois du dernier faon de gazelle tout jeune)" (ou : ăouhim oua ilkĕmen "dernier faon de gazelle tout jeune"), correspondant au

mois ar. de "joumâd aoul"; tallit en sarat "mois de sarat" (ou: Sarat), correspondant au mois ar. de "joumâd tâni"; tallit en tneslemîn "mois des religieuses" (ou: ti n tneslemîn "un des religieuses" (ti "une qui" est pour. tallit "mois")), correspondant au mois ar. de "rejeb" (appelé aussi "chạbân aoul"); tallit n ămezzịhel "mois d'émezzịhel" (ou: émezzịhel (v. II: ahel "courir", émezzịhel)), correspondant au mois ar. de "chạbân" (appelé aussi "chạbân tâni") ‖ bien que les Kel-Ăh. divisent l'année par mois lunaires correspondant à ceux de l'année musulmane, ils ne décomptent pas les années par années de mois lunaires ni d'après l'ère musulmane; ils décomptent les années par périodes approximatives comprises entre le milieu d'un hiver et le milieu de l'hiver suivant: ces années, qui correspondent, dans leur ensemble, aux années solaires, sont distinguées les unes des autres non par une date mais par un surnom; chacune de ces années solaires reçoit son nom, une fois qu'elle est écoulée, d'après un des évènements qui l'ont marquée, v. 3+: ăouétai ‖ tous les Kel-Ăh. connaissent qlq. noms de mois du calendrier julien, très peu d'entre eux les con=naissent tous; en général, ils ne leur donnent pas le nom de tallit réservant ce mot aux mois lunaires, ou, p. ext., à des périodes de 30 jours qlconques. La grande majorité des Kel-Ăh. connaît les noms d'innâr "janvier", mars "mars", îbri "avril", maïiou "mai", tôber "octobre", mais pour la plupart d'entre eux ces noms désignent, non des mois de 30 jours, mais des époques sans durée précise, des sortes de saisons; innâr est pour eux l'époque du milieu de l'hiver, mars celle du commencement du printemps, îbri celle de la moisson de printemps, maïiou celle du commencement de l'été, tôber celle de la moisson d'automne. Un très petit nombre de Kel-Ăh. connaissent les noms des 12 mois du calendrier julien et savent que ce sont des mois solaires; ils les appellent innâr, fôrâr, mars, îbri, maïiou, iounioh, ioulious, ṛouchchet, chetenber, tôber, ouanbêr, dejanbêr; ils ne connaissent pas par eux-mêmes les dates du commencement et de la fin de ces mois; ils ne les apprennent qu'en se renseignant auprès de lettrés arabes de Ṛât ou d'Insalah au courant du calendrier julien. — Dans l'Ăd., le nom de ṛouchchet "août" est très connu; il y signifie "époque des pluies périodiques de l'été"; dans l'Ăd., on appelle aussi Rouchchet l'étoile de Canopus qui, après avoir été invisible au ciel de l'Ăd. pendant la 1re partie de l'été, y reparait vers sa fin; dans l'Ăh., Canopus est appelé Ouâlet ou Ouâdet. — Du mot mars "mars (mois de mars du calendrier julien)" s'est formé le mot tăm. ămâris "époque de la moisson", qui signifie proprement "époque de la moisson (de n'importe quel fruit de la terre, en n'importe quel moment de l'année)". Dans le Fezzan, le Tidikelt, le Touat et le Sahara marocain, la principale moisson, celle du blé et de l'orge, se fait au mois de mars. Dans l'Ăh, qui est plus froid que

les pays précédents à cause de sa grande altitude, la moisson principale, celle du blé et de l'orge, ne se fait qu'en avril ; aussi c'est le mot îbri "avril" qui signifie en tăm. "époque de la moisson de printemps", et non mars comme dans les dialectes berbères du Sahara marocain.
v. ⵀⵀⵊ mars ‖ tallit ta teglĕt "le mois qui étant parti", tallit ta toukĕïet "le mois qui étant passé" sont syn. et signifient "le mois dernier (le mois passé)" ‖ tallit tâ-rex "ce mois-ci" signifie "ce mois-ci (dans lequel nous sommes)" ‖ tallit ta tt-teglĕt "le mois qui étant parti pour venir ici", tallit ta tt-temâlet "le mois qui venant ici" sont syn. et signifient "le mois prochain" ‖ tallit ta tehrĕïet "le mois qui étant venu après (le mois venant après)", suivi d'un rég. dir., signifie "le mois d'après (le mois qui a suivi ; le mois qui suit ; le mois qui suivra) [le mois mentionné]" ; sans rég. dir., il est hab. syn. de tallit ta tt-teglĕt et signifie "le mois prochain" ‖ tallit ta hé telkemet "le mois qui devant suivre", tallit ta hé tebdedet "le mois qui devant se tenir debout", tallit ta hé tăourit "le mois qui devant être sur [le pays s.e.]", suivis de régimes, signifient "le mois qui suivra [le mois mentionné]", "le mois qui se tiendra debout [à l'époque mentionnée]", "le mois qui sera sur le pays [à l'époque mentionnée]" ; sans régime, ils sont syn. de tallit ta tt-teglĕt et signifient "le mois prochain" ‖ tallit ta telkĕmet "le mois qui ayant suivi", tallit ta tebdĕdet "le mois qui s'étant tenu debout", tallit ta touĕret "le mois qui ayant été sur [le pays s.e.]" sont presque touj. employés avec un complément ; ils signifient hab. "le mois qui a suivi [le mois mentionné]", "le mois qui s'est tenu debout [à l'époque mentionnée]", "le mois qui a été sur le pays [à l'époque mentionnée]" ‖ tallit ta telkĕmet signifie qlqf. "le mois qui a été le dernier (le dernier mois) [dans une série de mois]" ; tallit ta hé telkemet signifie qlqf. "le mois qui sera le dernier (le dernier mois) [dans une série de mois]" ; ces expr. sont presque touj. accompagnés d'un complément ‖ tallit tebdĕd "le mois s'est tenu debout" et tallit touĕr "le mois a été sur [le pays s.e.]" sont syn. et signifient "la nouvelle lune a paru (la nouvelle lune qui marque le 1er jour du mois a paru)". (Ex. kerad hadân a s touĕr tĕllit % 3 nuits ce que dans a été sur [le pays] le mois (il y a 3 jours que la nouvelle lune qui marque le 1er jour du mois a paru)) ‖ v. le s. de tilil ti eglĕnîn et de tilil ti dd-eglĕnîn à ‖ⵅ, de tilil ti oukĕinîn à ⵣ∴ akî, de tilil ti d-mâlnîn à ‖ⵊ emel ‖ v. le s. d'essin hadân dax tĕllit, essin dax tĕllit, essin tallit, &c, ainsi que celui des mots ĕchchĕl âs, ăhadoun, ăneKtib, à ⵎ⁝ éhod ‖ v. le s. de gĕx essin hadân tallit, etc. à 'l' eg.
‖ éla ·‖ sm. φ (col. sans n. d'u.) (pl. de div. ou p.n. ilatten ⵏ+‖), dax ăla (ĕla), dax latten ‖ feuilles minuscules (d'absex, de tămat, d'ahtes, de taġġart, ou d'autres arbres ayant des feuilles minuscules) ‖ p. ext. "feuilles minuscules

d'abser (ou de tămat)". Éla a presque touj. ce sens quand rien, dans le sens général, n'indique qu'il s'agit de feuilles minuscules d'un autre arbre ‖ éla n ăbilkem "feuilles minuscules d'atômes en suspension dans l'air" signifie "unités d'atômes en suspension dans l'air (atômes en suspension dans l'air)" ‖ diffère d'élêsi "éla nouveau et très tendre du printemps (qui vient de renaître après la chûte des feuilles en hiver)". Éla se dit des feuilles minuscules de toutes les saisons ‖ v. OII effer, afraou.

‖ êlen, ‖ sm. (pl. s.s.) ‖ aumône religieuse prescrite par la religion musul=mane pour le jour qui suit la fin du jeûne du "ramdân" ‖ le jour qui suit la fin du jeûne du "ramdân", il est prescrit par la religion musulmane à chaque chef de famille de faire, en la distribuant com. il l'entend, une aumône consistant en une quantité déterminée de nourriture par personnes existant dans sa maison (parents, familiers, domestiques et esclaves); dans l'Ăh., on donne 3 litres (de blé, orge, sorgho, dattes, ou autre substance alimentaire analogue) par personne faisant partie de la maison; p. ex., un hom. dont la maison se compose de 10 personnes doit faire, le jour qui suit la fin du "ramdân", une aumône de 30 litres ‖ p. ext. "années". Êlen "années" peut s'employer en parlant d'un nombre d'années peu considérable et déterminé, mais il s'emploie surtout en parlant d'années en quantité indéterminée et assez nombreuses; il n'a pas de singulier. Êlen "années" est employé assez souv. en poésie, rarement en prose. (Ex. êlen oui-n-d-în oulĕrnîn oui dar nezzĕr Ăhaggar, ou ten è itaouer abadah % les années celles de là-bas ayant été bonnes celle que dans nous avons habité l'Ăh., je ne les oublierai jamais (ces bonnes années-là pendant lesquelles nous avons habité l'Ăh, je ne les oublierai jamais) = lîr okkoz êlen our néier Mîmi % j'ai 4 années je n'ai pas vu M. (il y a 4 ans que je n'ai vu M.)).

‖ êl ‖ v. ‖ ell.

‖ allet ‖ v. ‖‖ alel.

‖ tela ‖ v. ‖ el.

‖ têlout ‖ v. 3‖ ali.

‖ oulli ‖ v. O: tirsé.

‖ tillîn ‖ v. ‖‖ ilal.

‖ tâlé ‖ v. ‖: tahlé.

III‖ elbou : III ‖ vn. prim; conj. 14 "emdou"; (ilbă, ilbâ, éd ilbou, our ilbé) ‖ suinter (s'écouler presqu' insensiblement (le suj. étant un liquide); avoir un liquide qui s'écoule de soi presqu' insensiblement (le suj. étant un corps ou un récipient qlconques)) ‖ peut avoir pour suj. tout liquide qui sort par écoulement presqu' insensible, en formant ou non des gouttelettes, d'un corps ou d'un récipient qlconque (p. ex. d'eau qui suinte d'un rocher, des parois d'un puits, du fond d'une source, d'une outre; de lait qui suinte d'une outre; de beurre qui suinte d'une bouteille en cuir; de pus que suinte d'une blessure; de sueur qui suinte d'une p. ou d'un an; &c.);

peut aussi avoir pour suj. tout corps ou récipient d'où suinte, par écoulement presqu'insensible, un liquide qlconque, en formant ou non des gouttelettes ‖ ex. âman elbân dax ăkadé % de l'eau suinte de la pierre = ékadé ouâ-rex ilb âman % cette pierre suinte [en fait d'] eau (ce rocher suinte d'eau) (âman est apposition et non rég. dir.) ‖ v. Ǝⵙⵊⵎⵢⵓⵔⵕ efsi, seffesfes.

— selbou :ⵍⵍ⊙ va. f. 1; conj. 169 "semdou"; ω (issĕlba, iessîlba, éd iselbou, our isselba) ‖ faire suinter ‖ ex. ékadé iessîlb âman % la pierre fait suinter de l'eau (le rocher laisse s'écouler de l'eau par suintement) = ma issĕlben ăbaiox ? % quoi ayant fait suinter l'outre ? (quelle est la cause qui a fait suinter l'outre ?).

— lôubbou :ⵍⵍ vn. f. 5; conj. 223 "môuddou"; (iloûbbou, our iloubbou) ‖ suinter hab.

— sîlbou :ⵍⵍ⊙ va. f. 1. 12; conj. 244 "tîmendou"; (isîlbou, our iselbou) ‖ faire hab. suinter.

— tălebbaout +:ⵍⵍ+ sf. nv. prim; φ (pl. tilebbaoûîn ⵏ:ⵍⵍ+), dax tlebbaoûîn ‖ fait de suinter; suintement.

— ăselbou :ⵍⵍ⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselbôûten ⵏ+ⵍⵍ⊙), dax selbôûten ‖ fait de faire suinter.

— âlaba ·ⵍⵍ sm. φ (pl. ilebâten ⵏ+ⵍⵍ), dax lebâten ‖ pluie fine et pénétrante (tombant verticalement sans vent) ~~se dit de toute pluie fine et pénétrante tombant verticalement sans vent~~, ~~si courte ou si longue qu'elle soit, qu'elle dure un quart d'heure ou 15 jours~~ (pendant un temps qlconque, si long ou si court qu'il soit) ‖ v. ⵏⵏ agenna.

— âlaba ·ⵍⵍ sm. φ (pl. ilebâten ⵏ+ⵍⵍ), dax lebâten ‖ hom. (ou cheval, ou chameau) grand, mince et beau.

ⵍⵍ ăloubbou :ⵍⵍ sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. iloubbân ⵏⵍⵍ), dax loubbân ‖ aiguille (d'arbre dont le feuillage consiste non en feuilles un peu larges et plates, mais en aiguilles) ‖ se dit des aiguilles de tous les arbres dont le feuillage consiste en aiguilles, com. le tamarix, le pin, le sapin, &c. ‖ v. OⵊⵎI effer, afraou.

Oⵍⵍⵍ elbabôr Oⵍⵍⵍⵍ ✳ sm. (pl. elbabôren ⵏOⵍⵍⵍⵍ) ‖ navire (grand bâteau) ‖ se dit de tout navire de grande ou moyenne dimension, qu'il navigue sur la mer ou sur un fleuve ‖ diffère de tôureft "bâteau", qui se dit de bâteaux qlconques, depuis les plus petites barques jusqu'aux plus grands navires de mer ou d'eau douce.

ⵟƆⵍⵍ elbochta ·ⵟƆⵍⵍ ✳ (français) sf. (pl. elbochâtîn ⵏⵟƆⵍⵍ) ‖ poste (ensemble de lettres, dépêches, &c. transportées ou destinées à l'être) ‖ p. ext. "courrier chargé du transport de lettres, dépêches, &c.; bureau où on dépose les lettres, dépêches, &c. destinés à être transportées".

ƎⵍⵍⵍⵍI loubbed ƎⵍⵍⵍI m. prim; conj. 95 "doukkel"; (iellôubbed, iellôubbed,

éd iellóubbed, our iellóubbed) ‖ être anéanti ; s'anéantir ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ signifie proprement être réduit à néant, être détruit de telle manière qu'il ne reste absolument rien : se dit p. ex. du monde qui peut être anéanti par Dieu en un instant, de la plupart des hom. qui ont été anéantis par le déluge, de moissons anéanties par une inondation, de maisons, de forêts, de récoltes anéanties par un incendie, de pâturages anéantis par des sauterelles, de villes, de villages, de cultures anéantis par l'ennemi, &c. ‖ s'empl. souv. au fig. pour exprimer l'état d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui éprouvent un mal qlconque, moral, physique, ou matériel, de qlq. gravité que soit le mal, depuis le plus grand jusqu'au moindre : se dit, p. ex, d'une p. qui est anéantie par une mauvaise nouvelle, par un violent amour, par l'inquiétude ; d'une p. qui est anéantie par l'excès de travail intellectuel ou manuel, l'excès des affaires, les difficultés, la pauvreté ; d'une p. ou d'un an. qui sont anéantis par la marche, le voyage, la soif, la faim, les intempéries, la fatigue ; d'un champ qui est plus ou moins endommagé par la sécheresse, l'excès d'eau, des animaux nuisibles, une cause qlconque ; de pâturages qui sont plus ou moins endommagés par n'importe quelle cause ; de provisions alimentaires qui sont plus ou moins endommagées par les rats, les termites, l'humidité, une cause qlconque ; d'étoffes qui sont plus ou moins abîmés par les souris, les vers, une cause qlconque ; &c. S'emploie pour exprimer l'état dans lequel sont mis une p, un an, une ch. même par les maux les moindres, tels qu'un rhume de cerveau, une visite importune, une côte un peu raide à monter, un trou de ver dans un vêtement, une déchirure faite par une souris dans qlq. ch., etc. (comme on se sert à tout propos, en français, des mots "mourir", "tuer", en tam. du mot enr "tuer", dans des expr. telles que "je meurs de faim", "je meurs de soif", "l'ennui me tue", etc.) ‖ syn. de louiier ‖ diffère d'edgez et d'ersel, qui sont syn. et qui signifient "mettre absolument à bout de forces (faire n'en pouvoir absolument plus)" et "être mis absolument à bout de forces ; être absolument à bout de forces ; se mettre absolument à bout de forces" ‖ diffère d'azer et de kouseb, qui sont syn. et qui signifient "mettre à bout de forces (faire n'en plus pouvoir)" et "être mis à bout de forces ; être à bout de forces; se mettre à bout de forces" ‖ diffère de mekken, syn. d'azer et de kouseb aux sens passif et pron., qui signifie "être mis à bout de forces ; être à bout de forces; se mettre à bout de forces" ‖ diffère d'eddeh "être fatigué ; se fatiguer" ‖ diffère d'ebdeh "être à bout de souffle (pour avoir couru ou marché) (ne pouvoir plus, momentanément, ni courir ni marcher, pour avoir donné tout ce qu'on a pu comme course ou marche," ‖ diffère d'eddem "être tout à fait à bout de souffle (pour avoir couru ou marché) (ne pouvoir plus du tout, momentanément, ni courir ni

marcher, pour avoir donné absolument tout ce qu'on a pu com. course ou marche)" ‖ diffère de lougḍeh "être las (éprouver un sentiment de fatigue)" ‖ diffère d' irsan " être excédé (être fatigué à l'excès ; être ennuyé à l'excès ; être agacé à l'excès)". ‖ diffère de seḍḍeloulek "n'avoir pas la force de se tenir debout (par fatigue ou maladie)".

— sellebbeḍ Ǝⵞⵏⵙⵚⴰⵙⵙⵊ ⵝⵙⵍⵊⵃⵍⵒ va. f. 1 ; conj. 122 "seḍḍekkel" ; (islebbeḍ, iesîlebbeḍ, éḍ isellebbeḍ, our islebbeḍ) ‖ anéantir.

— meselebbeḍ ƎШ‖⊙ꟻ vn. f. 1. 2 ; conj. 42 "lekeslekes" ; (imselebbeḍ, iemîselebbeḍ, éḍ imselebbeḍ, our imselebbeḍ) ‖ s'anéantir réc. l'un l'autre.

— meselebbaḍ ƎШ‖⊙ꟻ vn. f. 1. 2 ; conj. 42 "lekeslekes" ; (imselebbaḍ, iemîselebbaḍ, éḍ imselebbaḍ, our imselebbaḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— tîlebbôuḍ ƎШ‖+ vn. f. 13 ; conj. 246 "tîḍekkôul" ; (itîlebbôuḍ, our itelebbouḍ) ‖ être hab. anéanti ; s'anéantir hab.

— sîlebbôuḍ ƎШ‖⊙ va. f. 1. 13 ; conj. 246 "tîḍekkôul" ; (isîlebbôuḍ, our iselébbouḍ) ‖ anéantir hab.

— tîmselebbîḍ ƎШ‖⊙ꟻ+ vn. f. 1. 2. 13 ; conj. 246 "tîḍekkôul" ; (itîmselebbîḍ, our itemselebbiḍ) ‖ s'anéantir hab. réc. l'un l'autre.

— tîmselebbâḍ ƎШ‖⊙ꟻ+ vn. f. 1. 2. 13 ; conj. 246 "tîḍekkôul" ; (itîmselebbâḍ, our itemselebbaḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— ăloubbeḍ ƎШ‖ sm. nv. prim ; φ (pl. ilebbôuḍen ⅠƎШ‖), ḍar lebbôuḍen ‖ fait d'être anéanti ; fait de s'anéantir ; anéantissement.

— telabbit ƎШ‖+ sf. nv. prim ; φ (pl. tiloubbâḍ ƎШ‖+), ḍar tloubbâḍ ‖ m. s. q. le pr.

— ăsellebbeḍ ƎШ‖⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isellebbîḍen ⅠƎШ‖⊙), ḍar sellebbîḍen ‖ fait d'anéantir.

— ămselebbeḍ ƎШ‖⊙ꟻ sm. nv. f. 1. 2 ; φ (pl. imselebbîḍen ⅠƎШ‖⊙ꟻ), ḍar ĕmselebbîḍen ‖ fait de s'anéantir réc. l'un l'autre.

— ămselebbaḍ ƎШ‖⊙ꟻ sm. nv. f. 1. 2 ; φ (pl. imselebbâḍen ⅠƎШ‖⊙ꟻ), ḍar ĕmselebbâḍen ‖ m. s. q. le pr.

— ăsellebbaḍ ƎШ‖⊙ sm. n. d'é. f. 1 ; φ (pl. isellebbâḍen ⅠƎШ‖⊙ ; fs. tăsellebbat ƎШ‖⊙+ ; fp. tisellebbâḍîn ⅠƎШ‖⊙+), ḍar sellebbâḍen, ḍar tsellebbâḍîn ‖ hom. (ou an.) qui anéantit ‖ ce qu'un ăsellebbaḍ anéantit se met au génitif.

ⵏШ‖ lebeġġet (Ta. 1) +ⵏШ‖ va. prim ; conj. 46 "ferekket (Ta. 1)" ; (ilbeġġet, ielîbeġġet, éḍ ilbeġġet, our ilbeġġet) ‖ piler (broyer dans un mortier) [de la viande crue ou cuite] ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être pilé (d. le s. ci. d)" et "se piler (d. le s. ci. d)." ‖ ne peut avoir pour rég. dir. que de la viande crue ou cuite ‖ diffère d' edd "piler (broyer dans un mortier)" et d' eddeh, qui est syn. d'edd, lesquels peuvent avoir pour rég. dir. tout ce qui est capable d'être pilé ‖ diffère de dehdeh "amollir en battant entre 2 pierres", qui peut avoir pour rég. dir. tout ce qui est capable d'être amolli par battage entre 2 pierres.

— sellebeġġet (Ta. 1) +I'⊞‖⊙ va. f. 1; conj. 133 "sedderet (Ta. 1)"; (islebeġġet, iesîlebeġġet, éd isellebeġġet, our islebeġġet) ‖ faire piler ‖ se c. av. 2 acc.

— tîlbeġġît (Ta. 7) +I'⊞‖+ va. f. 16; conj. 254 "tîtreġġît (Ta. 7)"; (itîlbeġ=ġît, our itelbeġġit) ‖ piler hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— sîlbeġġît (Ta. 7) +I'⊞‖⊙ va. f. 1.16; conj. 254 "tîtreġġît (Ta. 7)"; (isîlbeġġît, our iselbeġġit.) ‖ faire hab. piler ‖ se c. av. 2 acc.

— ălbeġġi ≷I'⊞‖ sm. nv. prim; ♀ (pl. ilbeġġîten I+I'⊞‖), dar ĕlbeġ=ġîten ‖ fait de piler ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être pilé" et "fait de se piler".

— ăsellebeġġi ≷I'⊞‖⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isellebeġġîten I+I'⊞‖⊙), dar sellebeġġîten ‖ fait de faire piler.

— tălebeġġat ·+I'⊞‖+ sf. ♀ (pl. tilebeġġâtîn I+I'⊞‖+), dar tlebeġġâ=tîn ‖ viande pilée après avoir été cuite ‖ toute viande qui, après avoir été bouillie, cuite sous la cendre, ou cuite n'importe comment, a été pilée dans un mortier, est de la tălebeġġat ‖ la tălebeġġat peut se faire avec toute viande; elle est un des mets favoris des Kel-Ăh.; qlqf. ils l'assaisonnent de beurre fondu ou de graisse, la plupart du temps ils la mangent sans autre assaisonnement que du sel.

⁝⊞‖ ălebbouh ⁝⊞‖ ✳ sm. ♀ (pl. ilebbouhen I⁝⊞‖), dar lebbouhen ‖ datte encore verte (datte formée mais loin de maturité et encore verte) ‖ syn. d'ăġingen et beaucoup plus us. que lui dans l'Ăh.

⁝⊞‖ elbouh ⁝⊞‖ ✳ sm. (pl. elbouhen I⁝⊞‖) ‖ étoffe de laine rouge (dont est faite une calotte) ‖ on appelle proprement elbouh le tissu dont sont faites les calottes de laine rouge en usage chez les populations musul=manes des bords de la Méditerranée ‖ p. ext. "petite applique d'étoffe rouge (fixée sur la face externe du bouclier); morceau de calotte rouge propre à faire une petite applique (sur un bouclier)". Tous les boucliers n'ont pas d'elbouh; ceux qui en ont en ont hab. 2, qlqf. 3; ils sont fixés sur la face externe du bouclier par des clous de cuivre; ils peuvent être en étoffe rouge qlconque, mais ils sont hab. faits avec un morceau de calotte, d'où leur nom ‖ arer n elbouhen "bouclier de petites appliques d'étoffe rouge" signifie "bouclier ayant de petites appliques d'étoffe rouge" ‖ poét. oua n elbouhen s'empl. d. le s. de "bouclier".

≷⊞‖ elbi ≷⊞‖ va. prim; conj. 32 "eġmi"; (ilbĕi, ilbâi, éd ilbi, our ilbéi) ‖ extraire (faire sortir par traction ou arrachement) [une ch. (de qlq. ch. qui l'enserre, ou de 2 ou plusieurs ch. qui l'enserrent entre elles)] ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être extrait" et "s'extraire" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. un végétal qlconque, du plus grand arbre à la plus petite herbe, qu'on extrait de terre avec ses racines; une dent, qu'on extrait des gencives; un clou, un piquet, un pieu, qu'on

extrait de n'importe où ; une épée, un poignard, qu'on extrait du fourreau ; un livre, un vêtement, un objet qlconque, qui sont au milieu d'une pile d'objets et qu'on en extrait ; une ch. qlconque, qui est serrée entre 2 objets et qu'on en tire ; &c. ‖ quand le rég. dir. est un végétal, elbi signifie "déraciner" ; quand il est une dent, un clou, un piquet, un pieu, elbi signifie "arracher" ; quand il est une épée, un poignard, elbi signifie "dégaîner" ; dans d'autres cas, elbi peut se traduire par "tirer ; arracher" ‖ p. ext. "castrer (par extraction)" ‖ p. ext. "castrer (par n'importe quelle méthode)" ‖ syn. d'estef ‖ d. le s. "castrer (par extraction)", diffère d'ali "castrer (par coupement)" et d'end "castrer (par n'importe quelle méthode)" ‖ d. le s. "castrer (par n'importe quelle méthode)", est syn. d'ali et d'end ‖ v. ⁞+I enteh.

— selbi 3Ш‖⊙ va. f. 1 ; conj. 153 "seġmi" ; (issĕlbei, iessîlbei, ĕd iselbi, our isselbei) ‖ faire extraire ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ã c. du prim. au s. act.

— telbei 3Ш‖+ vn. f. 3 bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕlbei, iettîlbei, ĕd iettelbei, our ittelbei) ‖ être extrait ; s'extraire ‖ a t. les s. c. ã c. du prim.

— lâbbei 3Ш‖ va. f. 5 ; conj. 222 "ġâmmei" ; (ilâbbei, our ilebbi) ‖ extraire hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. ã c. du prim.

— sâlbâi 3Ш‖⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (isâlbâi, our iselbi) ‖ faire hab. extraire ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ã c. de la f. 1.

— tâtelbâi 3Ш‖++ vn. f. 3 bis. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (itâtelbâi, our itetelbi) ‖ être hab. extrait ; s'extraire hab. ‖ a t. les s. c. ã c. de la f. 3 bis.

— tîlbâi 3Ш‖+ vn. f. 3 bis. 13 ; conj. 248 "tîġmâi" ; (itîġmâi, our iteġmi) ‖ m. s. q. le pr.

— ălabai 3Ш‖ sm. nv. prim ; φ (pl. ilebaien 13Ш‖), dat. lebaien ‖ fait d'extraire ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être extrait" et "fait de s'extraire" ‖ a t. les s. c. ã c. du prim.

— ăselbi 3Ш‖⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iselbien 13Ш‖⊙), dat. selbien ‖ fait de faire extraire ‖ a t. les s. c. ã c. de la f. 1.

— ătelbi 3Ш‖+ sm. nv. f. 3 bis ; φ (pl. itelbien 13Ш‖+), dat. telbien ‖ fait d'être extrait ; fait de s'extraire ‖ a t. les s. c. ã c. de la f. 3 bis.

— lebilebi 3Ш‖Ш‖ va. prim ; conj. 45 "ġeniġemi" ; (ilbeilebei, ielîbeilebei, ĕd ilbilebi, our ilbeilebei) ‖ extraire çà et là et hâtivement (d. le s. d'elbi) ‖ ne peut avoir pour rég. dir. que des ch. en assez grand nombre qu'on extrait çà et là et hâtivement en en laissant d'autres analogues sans les extraire ‖ se dit, p. ex., de végétaux qu'on déracine çà et là et hâtivement ; de vêtements ou de pièces d'étoffe qu'on extrait çà et là et hâtivement d'une pile de vêtements ou de pièces d'étoffes ; &c. ‖ syn. de setefsetef.

— sellebilebi 3Ш‖Ш‖⊙ va. f. 1 ; conj. 132. "seddeẓideẓi" ; (islebeilebei, iesîlebeilebei, ĕd isellebilebi, our islebeilebei) ‖ faire extraire çà et là et hâtivement ‖ se c. av. 2 acc.

— tâlbilebi 3⊡‖⊡‖+ va. f. 12; conj. 245 "tâhedeḍi"; (itâlbilebi, our itelbilebi) ‖ extraire hab. çà et là et hâtivement.

— sâlbilebi 3⊡‖⊡‖⊙ va. f. 1. 12; conj. 245 "tâhedeḍi"; (isâlbilebi, our iselbilebi) ‖ faire hab. extraire çà et là et hâtivement ‖ se c. av. 2 acc.

— ălbilebi 3⊡‖⊡‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilbilebien 13⊡‖⊡‖), dar ĕlbilebien ‖ fait d'extraire çà et là et hâtivement.

— ăsellebilebi 3⊡‖⊡‖⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isellebilebien 13⊡‖⊡‖⊙), dar sellebilebien ‖ fait de faire extraire çà et là et hâtivement.

— ălebailebai 3⊡‖3⊡‖ sm. n. d'é. prim; φ (pl. ilebailebaien 13⊡‖3⊡‖; fs. tălebailebait +3⊡‖3⊡‖+; fp. tilebailebaîn 13⊡‖3⊡‖+), dar lebailebaien, dar tlebailebaîn ‖ hom. qui extrait çà et là et hâtivement (h. qui a l'hab. d'extraire çà et là et trop hâtivement) ‖ ce qu'extrait un ălebailebai se met au gén.

∴⊡‖ elbek ∴⊡‖ vn. prim; conj. 26 "eksen"; (ilbĕk, ilbâk, ed ilbek, our ilbik) ‖ être extrêmement maigre et extrêmement faible (être d'une maigreur extrême et sans la moindre force) ‖ se dit des p. et des an. qui sont très bas d'état, au point d'être incapables d'aucun travail pour longtemps ‖ diffère d'elmez "être maigre et faible (être assez bas d'état, capable d'un travail léger, mais non d'un travail considérable) (le suj. étant une p. ou un an.)". Elbek et elmez expriment la même idée, mais ils diffèrent par le degré d'intensité; elbek signifie une maigreur et une faiblesse plus grande qu'elmez ‖ diffère d'ibḍaou "être chétif" ‖ diffère d'ilkak et d'erkem qui signifient "être faible (être sans force; être débile; être sans vigueur; être sans solidité; être fragile)", et se disent des p., an. et ch. qui manquent de force à un degré qlconque ‖ diffère d'enẓel "être au dernier degré de maigreur et de faiblesse (n'avoir que les os et la peau et pouvoir à peine se tenir debout) (le suj. étant une p. ou un an.)", qui exprime un degré de maigreur et de faiblesse plus grand qu'elbek ‖ diffère d'ennes "être nettoyé de ses chairs (être amaigri complètement (avec ou sans déperdition de forces)) (le suj. étant une p. ou un an.)", qui exprime un degré de maigreur plus grand qu'elbek, mais n'exprime pas la faiblesse ‖ diffère d'ilmad "être faible (com. santé; com. forces physiques) (le suj. étant une p. ou un an)", qui exprime un degré de faiblesse qlconque et n'exprime pas la maigreur ‖ diffère de keloukeḍ "être d'une santé chancelante (le suj. étant une p. ou un an.)" ‖ diffère de ẓelelet (Ta. 1) "être extrêmement maigre (avec ou sans déperdition de forces)", qui exprime le même degré de maigreur qu'elbek, mais n'exprime pas la faiblesse ‖ diffère d'ersi "être extrêmement maigre et extrêmement faible (par manque de nourriture ou par maladie) (le suj. étant une p. ou un an)". Ersi n'est pas un terme précis, c'est un terme vague qui peut exprimer soit le degré de maigreur et de faiblesse signifié par

elbek, soit celui qui est exprimé par enzel ‖ diffère de mereou "être épuisé (avoir ses forces usées) (le suj. étant une p. ou un an.)" ‖ diffère d'esses "être dépouillé de son eau (être desséché, être amaigri) (le suj. étant une p. ou un an.)", terme vague qui sert à exprimer un amaigrissement qlconque ‖ diffère de seḍḍeloulek "n'avoir pas la force de se tenir debout (par fatigue ou maladie)" ‖ diffère de feik "être amaigri (être dépouillé d'une partie de sa graisse) (le suj. étant une p.)", qui se dit d'une p. autrefois grasse qui a perdu une partie de sa graisse ‖ diffère d' eliëm "fondre (perdre sa graisse)", le suj. étant une p. ou un an. précédemment gras qui perdent leur graisse et deviennent maigres.

— selbek ⴾⴱⵍⵙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (isselbek, iessîlbek, éd iselbek, our isselbek) ‖ rendre extrêmement maigre et extrêmement faible ‖ s'empl. souv. sans rég. dir., un rég. dir. signifiant "bétail; troupeaux; animaux" étant s. e. (Ex. âles ouâ-rer isselbek % cet h. a rendu extrêmement maigre et extrêmement faible [son bétail] (cet h. a laissé devenir (ou : a vu devenir) son bétail extrêmement maigre et extrêmement faible) = nesselbek d-î-rer % nous avons rendu extrêmement maigre et extrêmement faible ici [notre bétail] (nous avons laissé devenir (ou : vu devenir) notre bétail extrêmement maigre et extrêmement faible ici)).

— lâbbek ⴾⴱⵍ vn. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (ilâbbek, our ilebbek) ‖ être hab. extrêmement maigre et extrêmement faible.

— sâlbâk ⴾⴱⵍⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâlbâk, our iselbik) ‖ rendre hab. extrêmement maigre et extrêmement faible ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— lebek ⴾⴱⵍ sm. nv. prim; (pl. lebeken ⵏⴾⴱⵍ) ‖ fait d'être extrêmement maigre et extrêmement faible.

— ălabak ⴾⴱⵍ sm. nv. prim; ♀ (pl. ilebâken ⵏⴾⴱⵍ), dar lebâken ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ăselbek ⴾⴱⵍⵙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. iselbîken ⵏⴾⴱⵍⵙ), dar selbîken ‖ fait de rendre extrêmement maigre et extrêmement faible ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănelbouk ⴾⴱⵍⵏ sm. n. d'é. prim; ♀ (pl. inelbâk ⴾⴱⵍⵏ; fs. tănelbouk ⴾⴱⵍⵏⵜ; fp. tinelbâk ⴾⴱⵍⵏⵜ), dar nelbâk, dar tnelbâk ‖ hom. (ou an.) extrêmement maigre et extrêmement faible.

ⵍⴱⵍ elbela ·ⵍⴱⵍ * sm. (pl. elbelâten ⵏⵜⵍⴱⵍ) ‖ calamité ‖ peu us.

ⵏⴱⵍ lebben ⵏⴱⵍ * va. prim; conj. 99 "bereġ"; (illëbben, iellîbben, éd iellebben, our illebben) ‖ entasser en quantité au point que cela surcharge [des objets] (sur une p, un an, une ch. qui les portent); avoir (sur soi s. e.), entassés en quantité au point que cela surcharge, [des objets] ‖ a aussi le s. pas. "être entassés en quantité au point que cela surcharge [sur une p, un an, une ch. qui les portent] (le suj. étant des objets)" ‖ d. le s. "entasser en quantité", ne peut avoir pour suj. qu'une p. Les objets qu'on entasse sont rég. dir. La p, l'an, ou la ch. sur lesquels on entasse sont au dat, ou bien ils sont à l'abl. et accompagnés de foull "sur". (Ex. our tellebbened

Kaia i ĕmis ouâ-reẓ ; lebben ten foull roua-h ⁒ n'entasse pas en quantité au point que cela surcharge des bagages à ce chameau-ci (sur ce chameau-ci) ; entasse les en quantité au point que cela surcharge sur celui-là) ‖ d. le s. "avoir (sur soi s. e.), entassés en quantité", peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Les objets que le suj. porte sur soi entassés sont rég. dir. (Ex. akli our ieddoubet éd iellebben Kaia ouâ-reẓ imdâ ⁒ l'esclave ne peut pas il aura sur soi, entassés au point que cela surcharge, ces bagages-ci ils sont entiers (l'esclave ne peut pas porter sur soi, entassés au point que cela le surcharge, tous ces bagages-ci)) ‖ au s. pas. "être entassés en quantité", a pour suj. les objets qui sont entassés. La p, l'an, ou la ch. sur lesquels les objets sont entassés sont au dat., ou bien ils sont à l'abl. et accompagnés de foull "sur". (Ex. Kaia ouâ-reẓ our é ellebben i ĕihéḍ ien ; eġmi essin ⁒ ces bagages ne seront pas entassés en quantité au point que cela surcharge à un âne ; cherche deux (ces bagages ne peuvent pas être entassés en quantité au point que cela surcharge sur un seul âne ; cherches-en deux)) ‖ peu us.

— sellebben I⊞II⊙ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (islebben, iesilebben, éd isellebben, our islebben) ‖ faire entasser en quantité au point que cela surcharge ; faire avoir (sur soi), entassés en quantité au point que cela surcharge ‖ se c. av. 2 acc. ‖ Sign. aussi "entasser en quantité au point que cela surcharge" ; d. ce s. est syn. du prim. empl. d. le même s.

— tâlebbân I⊞II+ va. f. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâlebbân, our itelebbin) ‖ entasser hab. en quantité au point que cela surcharge ; avoir hab. (sur soi), entassés en quantité au point que cela surcharge ‖ a aussi le s. pas.

— sâlebbân I⊞II⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâlebbân, our iselebbin) ‖ faire hab. entasser en quantité au point que cela surcharge ; faire hab. avoir (sur soi), entassés en quantité au point que cela sur=charge ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ălebben I⊞II sm. nv. prim ; φ (pl. ilebbênen, I⊞II), daẓ lebbênen ‖ fait d'entasser en quantité au point que cela surcharge ; fait d'avoir (sur soi), entassés en quantité au point que cela surcharge ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être entassés en quantité au point que cela surcharge".

— ăsellebben I⊞II⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isellebbênen, I⊞II⊙), daẓ sellebbê=nen ‖ fait de faire entasser en quantité au point que cela surcharge ; fait de faire avoir (sur soi), entassés en quantité au point que cela surcharge ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

I⊞II ellôubân I⊞II ✳ sm. (pl. ellôubânen, I⊞II) ‖ nom d'un parfum à brûler (ar. "lôubân") ‖ v. OO⁝ Kerouret (Ta. 2), ăkerârou ‖ peu us.

O⊞II elbiro ⋅O⊞II ✳ (français) sm. (pl. elbirôten I+O⊞II) ‖ bureau arabe

(bureau des affaires indigènes).

ƎO⊞‖ elbaroud ƎO⊞‖ ✱ sm. (pl. elbaroûden ƎO⊞‖) ‖ fusil (arme à feu longue et portative); carabine ‖ se dit des fusils et carabines de toute espèce et de tout système.

::O⊞‖ elbriK ::O⊞‖ ✱ sm. (pl. elbriKen I::O⊞‖) ‖ réunion de tous les travailleurs (d'un village) (pour faire en commun un travail pendant un court espace de temps) ‖ quand qlq'un veut faire faire un travail très urgent, ou un travail difficile pour peu d'ouvriers mais facile pour un grand nombre, il convoque tous les travailleurs du lieu et leur demande de lui accorder, gratis par amitié, ou moyennant salaire, tous ensemble à un moment déterminé, qlq. heures, ou un jour, ou 2 ou 3 jours de travail. Cette réunion de tous les travailleurs d'un lieu pour faire en commun un travail s'appelle elbriK ; elle se fait surtout quand un éfeli "canal souterrain de captage et d'adduction d'eau (ar. "feggâra")" a éprouvé un accident et a besoin d'être réparé immédiatement pour que la récolte ne soit pas perdue par le manque d'eau. Les elbriK ne se font que dans les centres de cultures ‖ peu us.

ⵊO⊞‖ elborjet +ⵊO⊞‖ ✱ sf. (pl. elborjetîn I+ⵊO⊞‖) ‖ tour maçonnée ‖ peu us.

‖⋮⊞‖ elberla ·‖⋮⊞‖ ✱ sf. (pl. elberletîn I+‖⋮⊞‖) ‖ mule ; mulet ‖ il n'existe ni mules ni mulets dans l'Ăh. ‖ très peu us.

ʘ⊞‖ ilbas ʘ⊞‖ (Ăd, Ăir) vn. prim. ‖ être mauvais ‖ syn. d'echched (Ăh) ‖ non us. dans l'Ăh.

I⊞⊞‖ elbettaniet +ƎI⊞⊞‖ ✱ sf. (pl. elbettanietîn I+ƎI⊞⊞‖) ‖ nom d'un vêtement de laine de forme rectangulaire à raies multicolores ‖ l'elbettaniet est de même dimensions que l'abroq, toute en laine, à raies nombreuses de largeur inégale et de couleurs variées et éclatantes ; elle se fabrique en Tunisie et en Tripolitaine ; elle est rare dans l'Ăh.

O#⊞‖ elbezar O#⊞‖ ✱ sm. (pl. elbezâren IO#⊞‖) ‖ oignons séchés et salés ‖ on appelle elbezar des oignons séchés, salés, et qui ont subi une certaine préparation. L'elbezar se vend à la mesure ; il sert de condiment et remplace les oignons frais dans la préparation des aliments ‖ diffère de tarfert "feuilles vertes d'oignon séchées et mises en pains".

Ɔ‖ ălechcho :Ɔ‖ sm. cf (pl. ilechchân IƆ‖), dar lechchân ‖ pièce d'étoffe de coton tissée au Soudan et teinte à l'indigo composée de 12 bandes d'étoffe juxtaposées & cousues l'une à l'autre ‖ ~~prov. "étoffe d'ălechcho~~ l'ălechcho se compose de 12 minces bandes d'étoffe de coton tissée au Soudan ayant chacune environ 0m, 05c de large et 3m, 50c de long ; ces bandes sont juxtaposées et cousues ensemble ; l'étoffe est légère, souple et teinte d'indigo. Chaque bande est une tasouot ; ces tasouot sont égales entre elles en longueur et en largeur dans une même

pièce. Les tasouot employées pour la confection des ălechcho varient peu de dimension d'une pièce à l'autre ; elles restent hab. entre les limites de 0m,04c à 0m,06c de large et 3m à 4m de long. Le prix de l'ălechcho dans l'Ăh. varie, selon la qualité de l'étoffe, entre 5 et 30 francs ; l'ălechcho de qualité moyenne y coûte de 12f,50c à 15f. Les Kel-Ăh. font avec les ălechcho, en les coupant, les taillant, les cousant ensemble, toute espèce de vêtements, tuniques d'h. et de f. de toute forme, pan=talons, afer ; ăsenġed, ékerhei, &c. Les vêtements faits avec les ăléchcho sont, dans l'Ăh., des vêtements de luxe ‖ p. ext. "étoffe d'ăléchcho (étoffe en quan=tité qlconque composée d'une portion d'ăléchcho ou de plusieurs ăléchcho)". (Ex. lîṛ kerteba n ăléchcho ‰ j'ai un pantalon d'étoffe d'ăléchcho (j'ai un pantalon fait avec une certaine quantité d'étoffe qui provient d'un ou de plusieurs ăléchcho)) ‖ p. ext. le plur. ilechchân sign. qlqf. "vêtements de luxe (beaux vêtements qlconques)". (Ex. ahel oûâ-ṛeṛ, midden elsĕn ilechchân emdân ; éhen a itâġġen ‰ aujourd'hui, les h. se sont revêtus de leurs vêtements de luxe ils sont complets ; une tente ce qui se faisant (aujourd'hui, tous les h. ont revêtu leurs vêtements de luxe ; c'est un mariage qui se fait (il y a un mariage))).

VII ălidda ·VII sm. φ (pl. iliddaien 13VII), daṛ liddaien ‖ bave (de p. ou d'an.).

— selleddi 3VII⊙ vn. f.1 ; conj. 131 "sebbedi" ; (isleddei, iesîleddei, éd iselleddi, our isleddei) ‖ baver (rendre de la bave) (le suj. étant une p. ou un an.).

— sâleddâi 3VII⊙ vn. f.1.7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (isâleddâi, our iseleddi) ‖ baver hab.

— ăselleddi 3VII⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. iselleddien 13VII⊙), daṛ selleddien ‖ fait de baver.

— ăselleddai 3VII⊙ sm. n.d'é. f.1 ; φ (pl. iselleddaien 13VII⊙ ; fs. tăselleddait +3VII⊙+ ; fp. tiselleddâin 13VII⊙+), daṛ selleddaien, daṛ tselleddâin ‖

hom. (ou an.) qui a l'hab. de baver.

V‖ ellouddet +V‖ ✳ sf. (pl. elloueddetîn I+V‖) ‖ période de retraite qui suit la répudiation (retraite de 3 mois obligatoire pour une fem. après la répudiation) ‖ eKf elloueddet ăgar "donner la période de retraite qui suit la répudiation à un ăgar" signifie "donner sa retraite de répudiation à garder à sa place à un ăgar". v. OΙ' ăgar ‖ diffère d' oûdoûf "fait de tenir [la retraite de 3 mois (obligatoire pour une fem. après sa répudiation) s.e.]; fait de tenir [la retraite de 4 mois et 10 jours (obligatoire pour une fem. après la mort de son mari) s.e.]". v.][∃ ettef.

V‖ illâ-d ‖ v. ‖ ell.

∃V‖ selleddi ‖ v. V‖ ăliddda.

∃‖ têldet +∃‖+ (Ăd) sf. ‖ civette (parfum) ‖ syn. de têidit empl. d. ce s. ‖ non us.. dans l'Ăh.

∃∃‖ elded ∃∃‖ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilded, ildâd, ed ilded, our ilded) ‖ téter [un animal] (le suj. étant une p.) ‖ se dit des p. qui sucent le lait de la mamelle d'un an., ouvertement ou en cachette, que l'an. leur appartienne ou non ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ne peut avoir pour rég. dir. qu'un an. Ne peut pas avoir pour rég. dir. le lait ‖ dans l'Ăh, il est déshonorant pour une p. de téter un an.

— selded ∃∃‖⊙ va. f.1; conj. 150 "seKsen"; (isselded, iessîlded, ed iselded, our isselded) ‖ faire téter ‖ se c. av. 2 acc.

— telded ∃∃‖+ m. f.3 bis; conj. 99 "bereg"; (ittelded, iettîlded, ed iettelded, our ittelded) ‖ être tété.

— lâdded ∃∃‖ va. f.5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâdded, our iledded) ‖ téter hab.

— sâldâd ∃∃‖⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâldâd, our iseldid) ‖ faire hab. téter ‖ se c. av. 2 acc.

— tâteldâd ∃∃‖++ m. f.3 bis.7; conj. 230 "târegâh"; (itâteldâd, our iteteldid) ‖ être hab. tété.

— tîldâd ∃∃‖+ m. f.3 bis.13; conj. 247 "tîKsân"; (itîldâd, our iteldid) ‖ m.s.q. le pr.

— ăladad ∃∃‖ sm. nv. prim; ꝕ (pl. iledâden I∃∃‖), dar ledâden ‖ fait de téter.

— ăselded ∃∃‖⊙ sm. nv. f.1; ꝕ (pl. iseldîden I∃∃‖⊙), dar seldîden ‖ fait de faire téter.

— ătelded ∃∃‖+ sm. nv. f.3 bis; ꝕ (pl. iteldîden I∃∃‖+), dar teldîden ‖ fait d'être tété.

— émelded ∃∃‖] sm. n.d'é. prim; ꝕ (pl. imeldeden I∃∃‖]; fs. témeldet ∃∃‖]+; fp. timeldedîn I∃∃‖]+), dar ămelded (émelded), dar meldeden, dar tămeldet (témeldet), dar tmeldedîn ‖ hom. qui tète les femelles des an. ‖ syn. d' émenKes.

ƎⵏƎⵏ loudled ƎⵏƎⵏ vn. prim; conj. 95 "doukkel"; (iellóudled, iellóudled, éd iellóudled, our iellóudled) ‖ produire de jeunes pousses (produire de jeunes pousses très tendres d'où sortiront des branches et des feuilles) (le suj. étant un arbre ou un arbrisseau) ‖ p. ext. peut avoir pour suj. une vallée, une région, un lieu quelconque, pour signifier que les arbres et arbrisseaux qui s'y trouvent produisent de jeunes pousses ‖ v. 33III bouii.

— selledled ƎⵏƎⵏ⊙ va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (isledled, iesledled, éd iselledled, our isledled) ‖ faire produire de jeunes pousses.

— tîledlôud ƎⵏƎⵏ+ vn. f.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîledlôud, our iteledloud) ‖ produire hab. de jeunes pousses.

— sîledlôud ƎⵏƎⵏ⊙ va. f.1.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (isîledlôud, our iseledloud) ‖ faire hab. produire de jeunes pousses.

— ăloudled ƎⵏƎⵏ sm. nv. prim; φ (pl. iledlôuden IƎⵏƎⵏ), dax ledlôuden ‖ fait de produire de jeunes pousses.

— ăselledled ƎⵏƎⵏ⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iselledlîden IƎⵏƎⵏ⊙), dax selledlîden ‖ fait de faire produire de jeunes pousses.

— ălidlid ƎⵏƎⵏ sm. φ (pl. ilidlîden IƎⵏƎⵏ), dax lidlîden ‖ jeune pousse (d'arbre ou d'arbrisseau) (jeune pousse très tendre (d'arbre ou d'arbrisseau) d'où sortiront des branches et des feuilles).

ⵊⵏ ellef ⵊⵏ vn. prim; conj. 27 "eddel"; (illĕf, illâf, éd illef, our illif) ‖ faire signe de loin (pour appeler ou pour indiquer, en agitant qlq. ch, le bras, un linge, un bouclier, ou un autre objet très visible) ‖ la p. à laquelle on fait signe de loin se met au dat. ‖ peu us. Pour exprimer l'idée signifiée par ellef, on se sert moins du verbe ellef que de l'expression aoui tîleft "apporter un signe fait de loin", qui signifie "faire signe de loin (d. le s. du prim. ellef)".

— tâllef ⵊⵏ+ vn. f.6; conj. 226 "tâddel"; (itâllef, our itellef) ‖ faire hab. signe de loin.

— ĕllaf ⵊⵏ sm. nv. prim; (pl. ĕllâfen IⵊⵏI) ‖ fait de faire signe de loin.

— tîleft +ⵊⵏ+ sf. (pl. tîlfîn IⵊⵏI+) ‖ signe fait de loin (pour appeler ou pour donner une indication, en agitant qlq. ch, le bras, un linge, un bouclier, ou un autre objet très visible) ‖ p. ext. "signal montré de loin (pour appeler ou donner une indication, consistant en un objet très visible qu'on tient fixe pendant qlq. moments à un endroit)". Se dit, p. ex, d'un linge attaché au bout d'un javelot planté en terre, qu'on laisse flotter au vent pendant qlq. temps ‖ p. ext. "drapeau; étendard; fanion; flamme (de lance)" ‖ aoui tîleft "faire signe de loin (d. le s. du prim. ellef)" ‖ eg tîleft "faire signe de loin (d. le s. du prim. ellef); mettre un signal montré de loin (consistant en un objet très visible qu'on tient fixe pendant qlq. moments à un endroit); mettre un drapeau (ou un étendard, un fanion, une flamme (de lance))".

— ellef ⵊⵏ vn. prim; conj. 27 "eddel"; (illĕf, illâf, éd illef, our illif) ‖ répudier

[une épouse] (le suj. étant un époux) | a aussi le s. pas. "être répudiée [par son époux] (le suj. étant une épouse)" ‖ l'épouse que le suj. répudie se met au datif ‖ au s. act. ne peut avoir pour suj. qu'un homme.
Divorcer [d'avec son mari] de sa propre autorité et sans le consentement de celui-ci, le suj. étant une femme, s'exprime par ekkes aril "ôter le bras (retirer son bras)". v. ⊙:: ekkes ‖ ex. Kenân illĕf i tămett ennît ⁒ K. a répudié sa femme.

— soulef IC||⊙ va. f. 1; conj. 163 "soudel"; φ (iessôulef, iessôulef, ĕd isoulef, our iessoulef) ‖ faire [un époux] répudier [son épouse] (se c. av. l'acc.) ‖ l'époux est rég. dir. L'épouse se met au datif ‖ sign. aussi "faire [une épouse] être répudiée [par son époux] (se c. av. l'acc.)". L'épouse est rég. dir.

— tâllef IC||+ vn. f. 6; conj. 226 "tâddel"; (itâllef, our itellef) ‖ répudier hab. ‖ a aussi le s. pas.

— sôulôuf IC||⊙ va. f. 1. 18; conj. 260 "tôuksâd"; (isôulôuf, our isoulouf) ‖ faire hab. répudier (se c. av. l'acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ôulôuf IC|| sm. nv. prim; (pl. ôulôufen |IC||, ôulfen |IC||) ‖ fait de répudier; répudiation ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être répudiée".

— ăsôulef IC||⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isôulôufen |IC||⊙), dar sôulôufen ‖ fait de faire répudier ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tănôuleft +IC|||+ sf. n. d'é. prim; φ (pl. tinôulefîn |IC|||+), dar tnôulefîn ‖ fem. répudiée dans sa période de retraite (fem. dans la retraite de 3 mois obligatoire pour elle après sa répudiation) ‖ v. V|| ellouddet; IC∃ ettef.

IC|| selef IC||⊙ vn. f. 1; conj. 113 "sebed"; φ (islef, iesîlef, ĕd iselef, our islef) ‖ pousser des cris de douleur (pousser de grands cris de douleur, par suite de souffrance physique ou morale) (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ v. IC|⁝ heneffet (Ta. 2).

— nesellef IC||⊙| vn. f. 1. 4; conj. 42 "lekesleKes"; (insellef, ienîsellef, ĕd insellef, our insellef) ‖ pousser tous ensemble des cris de douleur.

— nesellaf IC||⊙| vn. f. 1. 4; conj. 42 "lekesleKes"; (insellaf, ienîsellaf, ĕd insellaf, our insellaf) ‖ m. s. q. le pr.

— sâlâf IC||⊙ vn. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâlâf, our iselif) ‖ pousser hab. des cris de douleur.

— tînsellîf IC||⊙|+ vn. f. 1. 4. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînsellîf, our itensellif) ‖ pousser hab. tous ensemble des cris de douleur.

— tînsellâf IC||⊙|+ vn. f. 1. 4. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînsellâf, our itensellaf) ‖ m. s. q. le pr.

— tăselouft +IC||⊙+ sf. nv. f. 1; φ (pl. tiselôufîn |IC||⊙+), dar tselôufîn ‖ fait de pousser des cris de douleur ‖ signifie aussi "cris de douleur (d. le s. ci. d)".

— aslef ⵍⵍⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. islîfen ⵏⵍⵍⵙ), dag ëslef (ăslef), dag ëslîfen ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ănsellef ⵍⵍⵙⵏ sm. nv. f. 1. 4; φ (pl. insellîfen ⵏⵍⵍⵙⵏ), dag ënsellîfen ‖ fait de pousser tous ensemble des cris de douleur.

— ănsellaf ⵍⵍⵙⵏ sm. nv. f. 1. 4; φ (pl. insellâfen ⵏⵍⵍⵙⵏ), dag ënsellâfen ‖ m. s. q. le pr.

ⵍⵍ tăleffout +ⵜⵍⵍ+ sf. φ (pl. tileffoûtîn ⵏ+ⵜⵍⵍ+), dag tleffoûtîn ‖ ampoule (à la main, au pied, à une partie qlconque du corps) ‖ syn. de tăbaiok empl. d. c. e. s. et moins us. que lui.

ⵍⵍ ăllef ⵍⵍ sm. (pl. ăllefen ⵏⵍⵍ) ‖ tan servant à raffermir la peau des outres qui ne tiennent pas bien l'eau ‖ quand une outre neuve ou vieille ne tient pas bien l'eau parce que sa peau est trop poreuse, on y met pendant qlq. temps, pour la raffermir, du tan; on se sert de divers tans pour cet usage; qlq.. soit le tan employé, il prend le nom d'ăllef dès qu'il sert à raffermir la peau d'une outre trop poreuse.

ⵍⵍ êlef ⵍⵍ sm. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. êlfen ⵏⵍⵍ) ‖ épi de tahlé.

— ĕihéd n êlef ‖ v. ⵀⵢ ĕihéd.

ⴷⵢⵍⵍ elfaida ·ⴷⵢⵍⵍ ✳ sf. (pl. elfaidetîn ⵏ+ⴷⵢⵍⵍ) ‖ fait d'être utile ‖ sign. aussi "fait d'être avantageux (fait d'être un bien); utilité; avantage; ce qui est utile; ce qui est avantageux" ‖ syn. de tenfa ‖ peu us.

ⵔⵊⵍⵍ elfejour ⵔⵊⵍⵍ ✳ sm. (pl. elfejoûren ⵏⵔⵊⵍⵍ) ‖ heure de la 1re des 5 prières canoniques musulmanes (ar. "fejer") ‖ v. ⴷ adou, tădeggat; ⴷⵎ ămoud ‖ peu us.

ⵢⵇⵍⵍ elfîkiet +ⵢⵇⵍⵍ ✳ sf. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. elfîkietîn ⵏ+ⵢⵇⵍⵍ) ‖ légumes ‖ peu us.

ⵇⵍⵍ elfakki ⵢⵇⵍⵍ ✳ sm. (pl. elfakkîten ⵏ+ⵇⵍⵍ) ‖ lettré musulman (h. qui sait le Koran par coeur) ‖ syn. d'ăggag, mot ancien tombé en désuétude ‖ syn. d'ettâleb et plus us. que lui ‖ syn. d'ăneslem empl. d. c. e. s.

ⵙⵇⵍⵍ elfiksa ·ⵙⵇⵍⵍ ✳ sf. (pl. elfiksetîn ⵏ+ⵙⵇⵍⵍ) ‖ chagrin mortel (d'une violence telle qu'on en meurt, qu'on en devient fou, ou qu'on en tombe malade) ‖ l'elfiksa peut être produite par la mort d'une personne chère, un désespoir d'amour, une mauvaise nouvelle, un long éloignement de ceux qu'on aime, une solitude qu'on ne peut supporter, le séjour en prison, &c. ‖ très peu us.

ⵍⵍⵍ elfâl ⵍⵍⵍ ✳ sm. (pl. elfâlen ⵏⵍⵍⵍ) ‖ présage (qlconque, bon ou mauvais) ‖ une ch. qlconque qui est de bon ou de mauvais augure, un souhait qlconque qui est de bon ou de mauvais augure, sont des elfâl ‖ v. ⵔⵇ herekkeṭ (Ta. 1), ăharik ‖ peu us.

ⵍⵍⵍⵍ ăliflaf ⵍⵍⵍⵍ sm. φ (pl. iliflafen ⵏⵍⵍⵍⵍ), dag liflafen ‖ pellicule très mince (qui entoure qlqf., à leur naissance, une partie du corps des chamelons et des chevreaux, par dessus leurs poils); pellicule très mince

(que laissent tomber les serpents lorsqu'ils muent) ‖ ex. elKad ouâ-rex ioulâ d ăliflaf ⁒ ce papier-ci est pareil avec la pellicule très mince [que laisse tomber un serpent quand il mue] (ce papier est aussi mince que la pellicule que laisse tomber un serpent en muant).

:VOIL‖ elferdoux :VOIL‖ ✳ (Touat) sm. (pl. elferdôuxen I:VOIL‖) ‖ mauvais fusil à pierre à un coup sans aucune valeur ‖ peu us.

ƎOIL‖ ellered ‖ v. ƎOIL efred.

:IL‖ elfer :IL‖ v. prim; conj. 26 "ekren"; (ilfĕr, ilfâr, éd ilfer, our ilfĭr) ‖ crever (n) (se rompre en éclatant; se fendre en éclatant); être crevé (être rompu par éclatement; être fendu par éclatement) ‖ se dit au pr. de tout ce qui crève en éclatant, p. ex. d'une outre pleine qui tombe à terre et éclate, d'un ballon gonflé d'air qui crève, d'un verre trop chauffé qui éclate, d'un canon de fusil qui éclate par accident, d'un obus qui éclate, &c. Se dit aussi d'un abcès, d'un bouton, qui crèvent, d'un oeil qui est crevé par n'importe quelle cause, d'un canal d'arrosage ou d'un réservoir qui crèvent par suite d'une rupture subite de leurs digues, &c. ‖ p. ext. "crever dans ses bourgeons (avoir ses bourgeons qui crèvent, avoir ses bourgeons qui s'entrouvrent) (le suj. étant un arbre ou un arbuste)" ‖ p. ext. "crever pour donner passage à l'épi (s'entr'ouvrir pour laisser poindre hors de soi l'épi) (le suj. étant une céréale, un végétal produisant un épi)" ‖ p. ext. "avoir ses arbres (ou ses arbustes) dont les bourgeons s'entrouvrent; avoir ses végétaux à épis qui s'entr'ouvrent pour laisser poindre les épis", le suj. étant un lieu ‖ p. ext. "détonner (faire subitement explosion; produire subitement une détonnation)", le suj. étant de la poudre, une cartouche, une mine, une arme à feu, &c. Elfer est le mot hab. employé pour exprimer les explosions de poudre, de mines, etc, et les détonnations d'armes à feu. (Ex. eslix i elbaroud ilfĕr sé-h ⁒ j'ai entendu un fusil il a détonné vers là (j'ai entendu une détonnation de fusil par là)) ‖ p. ext. "être atteint de la maladie appelée ăleffoux "fait de crever" (ou ălafar "m.s.q. le pr.")", le suj. étant un cheval, un chameau, ou un boeuf. Les chevaux, chameaux et boeufs qu'on fait courir, marcher ou porter à l'excès au sortir d'un repos complet et prolongé (p. ex. de plusieurs mois), alors qu'ils ne sont nullement entraînés, contractent hab. une maladie du ventre nommée ăleffoux ou ălafar; cette maladie est très grave et souv. mortelle. (Ex. nouhĕr tillemîn; aoua iddĕrin d esnet ilfĕr ⁒ nous avons razzié des chamelles; ce qui ayant été gras de dans elles a été atteint de la maladie d'ăleffoux (celles d'entre elles qui étaient grasses ont été atteintes d'ăleffoux)) ‖ fig. "éclater", le suj. étant le rire, des sanglots, des pleurs, etc. (Ex. a s nĕiex haret ouâ-rex, telfĕr

dar i tĕdezza ⁒ ce que dans j'ai vu cette ch., a éclaté dans moi le rire (quand j'ai vu cela, j'ai éclaté de rire).

— selfer ⁝IC||⊙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕlfer, iessîlfer, ĕd iselfer, our isselfer) ‖ faire crever (d. les s. ci. d.); crever (act.) (d. les. ci. d) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ s'empl. souv. d. le s. "faire détonner (faire produire subitement une détonation)" sans rég. dir, un rég. dir. signifiant une arme à feu, de la poudre, une cartouche, etc. étant s.e. Dans ce cas, il peut souv. se traduire par "tirer (faire partir un coup de feu)". Selfer dar "tirer dans" signifie "tirer sur [une p, un an, une ch.]". Selfer est le mot hab. employé pour signifier "tirer (faire partir un coup de feu)". (Ex. ma dar tessĕlfered? — essĕlferer dar ăhenkod ⁒ quoi dans as-tu fait détonner? — j'ai fait détonner dans une gazelle. (sur quoi as-tu tiré? — j'ai tiré sur une gazelle)).

— lâffer ⁝IC|| vn. f.5; conj. 220 "kâssen"; (ilâffer, our ileffer) ‖ crever hab. (n); être hab. crevé ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlfâr ⁝IC||⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâlfâr, our iselfir) ‖ faire hab. crever; crever hab. (act) ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ălafar ⁝IC|| sm. nv. prim; ♀ (pl. ilefâren |⁝IC||), dar lefâren ‖ fait de crever (n); fait d'être crevé ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "nom d'une maladie (qui atteint les chevaux, les chameaux et les boeufs)". v. au prim. elfer en quoi consiste la maladie d'ălafar.

— ăleffour ⁝IC|| sm. nv. prim; ♀ (pl. ileffôuren |⁝IC||), dar leffôuren ‖ m. s. q. le pr. ‖ plus us. que le pr.

— ăselfer ⁝IC||⊙ sm. nv. f.1.; ♀ (pl. iselfîren |⁝IC||⊙), dar selfîren ‖ fait de faire crever; fait de crever (act) ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

⊙IC|| elfes ⊙IC|| va. prim; conj. 26 "eksen"; (ilfĕs, ilfâs, ĕd ilfes, our ilfis) ‖ aplatir ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être aplati" et "s'aplatir" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. toute chose malléable capable d'être aplatie sans s'écraser ni se détériorer, p. ex. une masse de plomb, de cire, de pâte, de chair, une figue à demi sèche qu'on aplatit sans l'écraser, un coussin ou un rembourrage qu'on aplatit parce qu'on les trouve trop épais, le visage et diverses parties du corps des p, &c. Ne peut avoir pour rég. dir. le sol. ‖ diffère d'elfez "écraser (aplatir et briser par compression)"; diffère de felter "être large et plat", qui se dit de tout ce qui est large et plat, depuis les ch. les plus grands, com. les plaines, les vallées, les plateaux, jusqu'aux plus petites; diffère de dehdeh "amollir en battant entre 2 pierres"; diffère d'elkes "battre à coups redoublés dans un mortier [alq. ch. d'humide] (de manière à en faire com. une purée épaisse ou une pâte molle)"; diffère d'elkez "meurtrir"; diffère de zellekouhet (Ta.2) "mélanger, avec une forte quantité d'eau dans un mortier au moyen du pilon [des dattes préalablement pilées ou du fromage préalablement pilé]"; diffère de lebeġġet (Ta.1)

"piler (broyer dans un mortier)[de la viande crue ou cuite]"; diffère d'erki "délayer avec la cuiller, dans une quantité moyenne d'eau ou de lait, [de la tăleKessat ou des dattes pilées] (de manière à en former une purée assez liquide qui se mange à la cuiller)"; diffère d'emri "frotter (avec qlq. ch. de dur)(act.)"; diffère de foufferet (Ta.2) "frotter (d'une manière qlconque)(act)"; diffère de belenbelet (Ta.2) "enduire (d'une matière en poudre)"; diffère de nounnezet (Ta.2) "frotter et comprimer par des pressions fortes et répétées [une p, un an, une chose molle]".

— selfes ⵙⴼⵍⵙ va. f.1; conj. 150 "seKsen"; (issělfes, iessělfes, ěd iselfes, our isselfes) ‖ faire aplatir ‖ se c. av. 2 acc.

— lâffes ⵙⴼⵍ va. f.5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâffes, our ileffes) ‖ aplatir hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— sâlfâs ⵙⴼⵍⵙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâlfâs, our iselfis) ‖ faire hab. aplatir ‖ se c. av. 2 acc.

— ălafas ⵙⴼⵍ sm. nv. prim; φ (pl. ilefâsen ⵏⵙⴼⵍ), dar lefâsen ‖ fait d'aplatir ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être aplati" et "fait de s'aplatir".

— ăselfes ⵙⴼⵍⵙ sm. nv. f.1; φ (pl. iselfîsen ⵏⵙⴼⵍⵙ), dar selfîsen ‖ fait de faire aplatir.

— tălefast ⵜⵙⴼⵍⵜ sf. φ (pl. tilefâsîn ⵏⵙⴼⵍⵜ), dar tlefâsîn ‖ petit objet aplati de forme circulaire ou allongée (com. une pastille, un comprimé en forme de petit disque, certaines gousses allongées et aplaties, une lentille, &c.).

— tăselfest ⵜⵙⴼⵍⵙⵜ sf. φ (pl. tiselfâs ⵙⴼⵍⵙⵜ), dar tselfâs ‖ surnom (nom ajouté au np. d'une p. ou d'une collection de p.) ‖ les surnoms sont nombreux dans l'Ăh. Ce sont tantôt des np. de p. différents de celui qu'on a reçu, tantôt des noms rappelant une particularité physique ou un évènement, tantôt des noms sans signification. Environ une p. sur 3 a un surnom; parmi celles qui en ont, certaines les acceptent, d'autres s'en offensent. Parfois les surnoms sont passagers, connus seulement de qlq. intimes et vite oubliés; parfois ils s'attachent tellement à la pers. qu'elle n'est plus désignée autrement et que son nom réel tombe dans l'oubli ‖ toute p. défunte a pour surnom les mots oua n "celui de" ou ta n "celle de" suivis du lieu de sa sépulture. P. ex, un homme enterré à Tămanr̂aset a pour surnom oua n Tămanr̂aset "celui de T."; une femme enterrée au mont Ăsekrem a pour surnom ta n Ăsekrem "celle d'Ă." ‖ non seulement les p, mais aussi certaines tribus et certains peuples, ont des surnoms. P. ex, les Arabes sont appelés, par dérision, les iKamKâmen.

ⵙⴼⵍ elfessa ⵙⴼⵍ * sm. (col. s. n. d'u.)(pl. de div. elfessâten ⵏⵜⵙⴼⵍ) ‖ luzerne ‖ syn. d'elKedeb, qui est us. dans l'Ăj. mais très peu dans l'Ăh.

13⊙ⵊⵍ|| elfesiân 13⊙ⵊⵍ|| ✳ (français) sm. (pl. elfesiânen, 13⊙ⵊⵍ||) || lieutenant (grade de l'armée française); sous-lieutenant (grade de l'armée française).

∂+ⵊⵍ|| teleftîcht || v. ⊙+ⵊⵍ|| teleftist.

::+ⵊⵍ|| elfâtiKen |::+ⵊⵍ|| ✳ sm. (pl. s.s.) || prières faites à Dieu pour demander (prières qlconques, vocales ou mentales, longues ou courtes, faites à Dieu pour demander n'importe quoi) || syn. de tittar empl. d. ce s. || peu us.

⊙+ⵊⵍ|| teleftist +⊙+ⵊⵍ||+ sf. ♀ (pl. tileftechchîn |∂+ⵊⵍ||+), dax tleftechchîn || moitié (de droite ou de gauche) des chairs qui forment le devant du ventre (dans les p. et dans tous les an. le chameau excepté) || la même partie du corps s'appelle ăl âtoum dans le chameau; ăl âtoum se dit du chameau seul.

— teleftîcht +∂+ⵊⵍ||+ sf. ♀ (pl. tileftechchîn |∂+ⵊⵍ||+), dax tleftechchîn || m. s. q. le pr. || peu us.

++ⵊⵍ|| elfetat ++ⵊⵍ|| ✳ (Touat) sm. (pl. elfetâten |++ⵊⵍ||) || pain cuit sur une plaque chauffée || v. ||ᛚ égil, tagella.

ⴺⵊⵍ|| elfoûta ·ⴺⵊⵍ|| ✳ sf. (pl. elfoûtâtîn |+ⴺⵊⵍ||) || ceinture turque en soie || les ceintures turques en soie ne sont employées dans l'Ăh. que com. turbans || on désigne hab. les ceintures turques en soie, non par le mot elfoûta, mais par le mot plus général tăcherbit "foulard (morceau d'étoffe de soie ou de coton à dessins variés ou de couleur vive)". Toute elfoûta est une tăcherbit, mais non réciproquement.

ⵎⴺⵊⵍ|| elfâtmi ⵎⵎⴺⵊⵍ ✳ sm. (s.s. pl.) || np. sous lequel les Kel-Ăh. désignent hab. le personnage que les Arabes appellent hab. "elmehdi" ou "elimam elmehdi" || celui que les musulmans appellent "elmehdi" doit paraître sur la terre peu avant la fin du monde, proclamer la guerre sainte, faire disparaître tous les non-musulmans, et précéder de peu le retour de Jésus sur la terre et le jugement dernier.

#ⵊⵍ|| elfez #ⵊⵍ|| va. prim; conj. 26 "eksen"; (ilfez, ilfâz, ed ilfez, our ilfiz) || écraser (aplatir et briser par compression) || a aussi les s. pas. et pron. "être écrasé" et "s'écraser" || peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. un insecte, un membre d'une p., un objet fragile qlconque || se dit, p. ex, d'un coléoptère qu'on écrase avec le pied; d'un doigt d'une p. qu'on écrase en laissant tomber sur lui une pierre lourde; d'un oignon ou d'une figue qu'on écrase en marchant sur eux, de boîtes fragiles qu'on met ensemble dans un sac & qui s'y écrasent l'une l'autre, &c. || ne signifie pas écraser des matières dures en les pilant, en les moulant, en les frottant contre de plus dures qu'elles, comme on réduit en poudre du café, du sucre, du sel, &c. Signifie "aplatir et briser par compression" et non "réduire en poudre" || v. ⊙ⵊⵍ|| elfes.

— zelfez #ⵊⵍ||# va. f.1; conj. 150 "seksen"; (izzelfez, iezzîlfez, ed izelfez,

our izzelfez) ‖ faire écraser ‖ se c. av. 2 acc.

— lâffez #IC‖ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâffez, our ileffez) ‖ écraser hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— zâlfâz #IC‖# va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (izâlfâz, our izelfiz) ‖ faire hab. écraser ‖ se c. av. 2 acc.

— ălafaz #IC‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilefâzen I#IC‖), dar lefâzen ‖ fait d'écraser ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être écrasé" et "fait de s'écraser".

— ăzelfez #IC‖# sm. nv. f. 1; φ (pl. izelfîzen I#IC‖#), dar zelfîzen ‖ fait de faire écraser.

γ‖ louget (Ta. 2) +γ‖ (Aïr) vn. prim. ‖ être solide ‖ non us. dans l'Ăh.

γ‖ ălag γ‖ sm. φ (pl. ilaggen Iγ‖), dar laggen ‖ cil.

γ‖ aleggi ∃γ‖ sm. φ (pl. ilegga ·γ‖), dar ĕleggi (ăleggi), dar legga ‖ nom d'un jonc de grande espèce (ar. "semmâr") ‖ les aleggi atteignent hab. une hauteur d'1m,25c à 1m,75c ‖ p. ext. "javelot à tige de fer d'une espèce particulière". v. ⁝‖ ăllar.

— tăleggit +γ‖+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tileggâtîn I+γ‖+), dar tleggâtîn ‖ nom d'un jonc de petite espèce (ar. "semmar") ‖ la tăleggit atteint hab. une hauteur de 0m,50c à 0m,80c.

γ‖ ellougou :γ‖ sm. (pl. ellougôuten I+γ‖) ‖ côté terne (d'une étoffe dont un côté est luisant et l'autre terne) ‖ ne se dit que des étoffes ‖ v. ∃⁝O⁝ teKKerKeit.

⁝Vγ‖ lougdeh ⁝Vγ‖ vn. prim; conj. 95 "douKKel"; (iellôugdeh, iellôugdeh, ĕd iellougdeh, our iellougdeh) ‖ être las (éprouver un sentiment de fatigue) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ s'emploie pour exprimer toute lassitude physique ou morale qui est un sentiment de fatigue faible ou assez faible ‖ diffère d'eddeh "être fatigué; se fatiguer", qui s'emploie pour exprimer tous les degrés de fatigue physique ou morale, de la plus faible à la plus forte ‖ v. ∃Ш‖ loubbed.

— zellegdeh ⁝Vγ‖✱ va. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (izlegdeh, iezîlegdeh, ĕd izellegdeh, our izlegdeh) ‖ lasser.

— tîlegdôuh ⁝Vγ‖+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîlegdôuh, our itelegdouh) ‖ être hab. las.

— zîlegdôuh ⁝Vγ‖✱ va. f. 1.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (izîlegdôuh, our izelegdouh) ‖ lasser hab.

— alougdeh ⁝Vγ‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilegdôuhen I⁝Vγ‖), dar legdôuhen ‖ fait d'être las; lassitude.

— ăzellegdeh ⁝Vγ‖✱ sm. nv. f. 1; φ (pl. izellegdîhen I⁝Vγ‖✱), dar zelleg-dîhen ‖ fait de lasser.

— ăzellegdah ⁝Vγ‖✱ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. izellegdâhen I⁝Vγ‖✱; fs. tăzellegdaht +⁝Vγ‖✱+; fp. tizellegdâhîn I⁝Vγ‖✱+), dar zellegdâhen,

dar tzellegdâhîn ‖ hom. qui lasse ‖ ce que lasse un ăzellegdah se met au gén. ‖ se dit, p. ex, d'un hom. qui a l'hab. de lasser ses montures, de lasser ses compagnons de route en marchant vite ou longtemps, de lasser ses serviteurs par les travaux qu'il leur impose, de lasser par des visites trop fréquentes ou trop longues, par une con=
=versation ennuyeuse, par des propos déplaisants, par de mauvaises actions répétées, etc.

3V8‖ ăleğdai 3V8‖ (Soudan) sm. ♀ (pl. ilegdaien I3V8‖), dar legdaien ‖ poche (grande cuiller demi sphérique à long manche, en matière qlconque, de la contenance d'un quart ou d'un tiers de litre) ‖ syn. de tămoûlat (Ăh) ‖ non us. dans l'Ăh.

ƎI'I‖ ălegôd ƎI'I‖ sm. ♀ (pl. ilgâd ƎI'I‖ ; fs. tălegot ƎI'I‖+ ; (p. tilgâd ƎI'I‖+), dar ĕlgâd, dar tĕlgâd ‖ chameau dans sa 2e année.

ICXICX‖ elgifgaf ICXICX‖ ✳ sm. (pl. elgifgâfen IICXICX‖) ‖ sol calcaire couvert de boursouflures (mais non salé) ‖ v. : O ixouar, erix ‖ très peu us.

Ш‖X‖ elgâleb Ш‖X‖ ✳ sm. (pl. elgâlben IШ‖X‖) ‖ moule à balles ; moule à briques ‖ p. ext. « brique ». Peu us. d. ces. ‖ Dans l'Ăj. sign. qlql. « balle (projectile d'arme à feu) ; fusil » ; n'a pas ce s. dans l'Ăh. ‖ D. le s. « brique », est syn. d'outtib, qui est le mot hab. employé pour signifier « brique ».

ƆI'I‖ elgem ƆI'I‖ vn. prim ; conj. 26 « eksen » ; (ilgĕm, ilgâm, ĕd ilgem, our ilgim) ‖ donner un coup de poing ; donner des coups de poing ‖ ce à quoi on donne un ou des coups de poing se met au dat.

— telgem ƆI'I‖+ vn. f. 3 bis ; conj. 99 « bereg » ; (ittĕlgem, iettĕlgem, ĕd iettelgem, our ittelgem) ‖ recevoir un coup de poing ; recevoir des coups de poing.

— nelgem ƆI'I‖I vn. f. 4 ; conj. 99 « bereg » ; (innĕlgem, iennĕlgem, ĕd iennelgem, our innelgem) ‖ se donner réc. des coups de poing l'un à l'autre.

— lâggem ƆI'I‖ vn. f. 5 ; conj. 220 « kâssen » ; (ilâggem, our ileggem) ‖ donner hab. des coups de poing.

— tâtelgâm ƆI'I‖++ vn. f. 3 bis. 7 ; conj. 230 « târegâh » ; (itâtelgâm, our itetelgim) ‖ recevoir hab. des coups de poing.

— tîlgâm ƆI'I‖+ vn. f. 3 bis. 13 ; conj. 247 « tîksân » ; (itîlgâm, our itelgim) ‖ m. s. q. le pr.

— tânelgâm ƆI'I‖I+ vn. f. 4. 7 ; conj. 230 « târegâh » ; (itânelgâm, our itenelgim) ‖ se donner hab. réc. des coups de poing l'un à l'autre.

— ălagam ƆI'I‖ sm. nv. prim ; ♀ (pl. ilegâmen IƆI'I‖), dar legâmen ‖ fait de donner un coup de poing ; fait de donner des coups de poing.

— ătelgem ƆI'I‖+ sm. nv. f. 3 bis ; ♀ (pl. itelgîmen IƆI'I‖+), dar telgîmen ‖ fait de recevoir un coup de poing ; fait de recevoir des coups de poing.

—ănelġem ⵎⴳⵍⵏ sm. nv. f. 6; ⵀ (pl. inelġêmen ⵏⵎⴳⵍⵏ), dax nelġêmen ‖ fait de se donner réc. des coups de poing l'un à l'autre.

—tăleġġimt ⵜⵎⴳⵍⵜ sf. ⵀ (pl. tileġġâm ⵎⴳⵍⵜ), dax tleġġâm ‖ coup de poing.

ⵎⴳⵍⵍ sellouġem ‖ v. ⵎⴳⵖ tedoûġamt.

ⵎⵖⵍ âlgem ⵎⵖⵍ (Ăïr) sm. (pl. îlgâm ⵎⵖⵍ) ‖ rêne (faite pour être attachée à un mors) ‖ la rêne de droite et celle de gauche s'appellent chacune âlgem ; leur ensemble s'appelle îlgâm ‖ se dit de toutes les rênes faites pour être attachées à des mors, que ce soient des mors de chevaux, de mulets ou d'ânes ; dans l'Ăh. on ne met de mors qu'aux chevaux ‖ diffère de taẓant "rêne (faite pour être attachée à un mors, à un anneau de nez, à un ăkeskabbou, à une tăriët)". Toute rêne de droite ou de gauche s'attachant au mors, à l'anneau de nez, à l'ăkeskabbou, ou à la tăriët d'un an. de selle, cheval, méhari, mulet, ou âne, s'appelle taẓant ; lorsqu'il y a 2 rênes, leur ensemble s'appelle tiẓounîn. On peut touj. remplacer le mot âlgem par le mot taẓant et le mot îlgâm par celui de tiẓounîn, mais non réc. ‖ très peu us. Dans l'Ăh., on se sert presque touj. des mots taẓant et tiẓounîn et presque jamais d'âlgem ni d'îlgâm.

ⵖⵍ leggen ⵖⵍ va. prim ; conj. 99 "bereġ" ; (illĕggen, iellîggen, ĕd ielleggen, our illeggen) ‖ tourner (act) (changer de direction (se c. av. 1 acc.) ; faire changer de direction (se c. av. 1 acc)) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être tourné" et "se tourner (tourner (n), changer de direction (n))" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ d. le s. "tourner (act)" est syn. d'eḍren, d'enneḍ, de souël, de selleket (Ta. 1) ~~employés. d. ce s.~~ ‖ v. ⵎⴹ eḍren.

—selleggen ⵖⵍⵙ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (isleggen, iesîleggen, ĕd iselleggen, our isleggen) ‖ faire tourner ‖ se c. av. 2 acc. ‖ sign. aussi "tourner (act)" ; d. ce s. est syn. du prim. au s. act. ‖ sign. aussi "faire se tourner (faire tourner ; faire changer de direction) (se c. av. 1 acc.)".

—tâleggân ⵖⵍⵜ va. f. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâleggân, our iteleggin) ‖ tourner hab. (act.) ‖ a aussi les s. pas. et pron.

—sâleggân ⵖⵍⵙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâleggân, our iseleggin) ‖ faire hab. tourner ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ăleggen ⵖⵍ sm. nv. prim ; ⵀ (pl. ileggînen ⵏⵖⵍ), dax leggînen ‖ fait de tourner (act) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être tourné" et "fait de se tourner".

—ăselleggen ⵖⵍⵙ sm. nv. f. 1 ; ⵀ (pl. iselleggînen ⵏⵖⵍⵙ), dax selleggînen ‖ fait de faire tourner ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

ⵜⴳⵍ leġouet (Ta. 1) ⵜⴳⵍ vn. prim ; conj. 104 "deret (Ta. 1)" ; (illĕġouet, iellîġouet, ĕd illeġouet, our illeġouet) ‖ être infléchi (être légèrement courbé, en faisant une ou plusieurs faibles courbes régulières ou irrégulières) ; s'infléchir (d. le s. ci. d) ‖ se dit, p. ex, d'un bâton, d'une perche, d'une tige de métal, du tracé d'un chemin, du tracé d'un mur ou d'une haie, d'une

ligne, du bord d'une ch, &c. ‖ p. ext. "être faussé (avoir un infléchisse=
=ment qui ne devrait pas exister et qui est une détérioration); se fausser
(d. le s. ci. d.)", le suj. étant une lame, un canon de fusil, un javelot, une
tige de métal, un outil, &c. ‖ p. ext. "être légèrement voûté (avoir le dos légè=
=rement courbé)", le suj. étant une p. ‖ fig. "être infléchi moralement (n'être
pas droit moralement)", le suj. étant une pensée, une parole, une action,
le caractère de qlq'un, une p, &c. ‖ ne signifie pas "être de travers", en
parlant des traits du visage, excepté en parlant du nez, de l'oreille, ou du
cou, s'ils sont légèrement infléchis d'un côté ou de l'autre ‖ d. le s. "être
infléchi moralement (n'être pas droit moralement)", est syn. d'efrez et
de Kerembi ‖ v. ΞO: ekrem, Kerembi.

— sellegouet (Ta. 1) +:ⵏ‖ⵙ va. f. 1; conj. 133 "sedderet (Ta. 1)"; (islegouet, iesîlegouet, ed isellegouet, our islegouet) ‖ infléchir ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tâlegouât (Ta. 5) +:ⵏ‖+ vn. f. 11; conj. 241 "tâderât (Ta. 5)"; (itâle=
=gouât, our itelegouit) ‖ être hab. infléchi; s'infléchir hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlegouât (Ta. 5) +:ⵏ‖ⵙ va. f. 1. 11; conj. 241 "tâderât (Ta. 5)"; (isâlegouât, iselegouit) ‖ infléchir hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ălegoui 3:ⵏ‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilegoûten 1+:ⵏ‖), dar legoûten ‖ fait d'être infléchi; fait de s'infléchir ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsellegoui 3:ⵏ‖ⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isellegoûten 1+:ⵏ‖ⵙ), dar sellegoûten ‖ fait d'infléchir ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

ΞCOⵖ‖ elgerfa ·ΞCOⵖ‖ ✳ sf. (pl. elgerfetîn 1+ΞCOⵖ‖) ‖ grand sac en peau carré ou rectangulaire ‖ il n'y a pas d'elgerfa dans l'Ăh; il y en a qlq. unes dans l'Ăd; il y en a beaucoup au Tibesti ‖ peu us.

ⵙⵖ‖ elges ‖ v. ⵙ:‖ eloues.

ⵙⵖ‖ ălegges ‖ v. ⵙ:‖ ălegges.

— ălegges ‖ v. ⵙ:‖ ălegges.

OΞⵖ‖ elgettâra ·OΞⵖ‖ ✳ sf. (pl. elgettâretîn 1+OΞⵖ‖) ‖ ornement blanc et plat de forme allongée (que les fem. enfilent dans leurs colliers) ‖ l'elgettâra est de forme à peu près ovale; elle a hab. de $0^m, 02^c$ à $0^m, 06^c$ de long, et de $0^m, 01^c$ à $0^m, 03^c$ de large. On en met une ou plusieurs par collier, en les enfilant dans le sens de la longueur ‖ la matière dont est faite l'elgettâra a qlq. ressemblance avec l'ivoire, mais n'en est pas; elle est plus blanche que l'ivoire et paraît être la dent d'un an.; peut-être est-ce de la dent d'hippopotame ou de la molaire d'éléphant ‖ les elgettâra

viennent du Soudan ; dans l'Ăh. elles sont rares et sont un objet de luxe ‖ la figure représente un collier contenant 3 elgettâra (α, α', α'') séparés par des perles de couleur.

#ΓΙΙ tălegezt ‡#ΓΙΙ+ sf. φ (pl. tilegezîn Ι#ΓΙΙ+), dar tlegezîn ‖ pastèque.

#ΥΙΙ elgez ‖ v. #ΥV edgez.

⁝‖ oullah ⁝‖ vn. prim ; conj. 71 "ouksad" ; (iellŏuh, iellôuh, éd ioullah, our iellouh) ‖ être secoué fortement (pour que la poussière tombe) (le suj. étant une étoffe ou une peau) ‖ ne se dit que des tissus et des peaux ‖ v. ⁚ɷ⁚ɷ bekbek.

— zeleh ⁝‖ⵅ va. f.1 ; conj. 113 "sebed" ; p (izleh, iezĕleh, éd izeleh, our izleh) ‖ secouer fortement (d. le s. ci. d.).

— toullâh ⁝‖+ vn. f.18 ; conj. 260 "tôuksâd" ; (itôullâh, our itoullah) ‖ être hab. secoué fortement.

— zâlâh ⁝‖ⵅ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izâlâh, our izelih) ‖ secouer fortement hab.

— toullaht +⁝‖+ sf. nv. prim ; (pl. toullâhîn Ι⁝‖+) ‖ fait d'être secoué fortement.

— azleh ⁝‖ⵅ sm. nv. f.1 ; φ (pl. izlîhen Ι⁝‖ⵅ), dar ĕzleh (ăzleh), dar ĕzlîhen ‖ fait de secouer fortement.

⁝‖ éléhé Ʒ⁝‖ sm. φ (pl. iléhêten Ι+⁝‖), dar ăléhé (ĕléhé), dar léhêten ‖ air humide provenant de pluie ‖ se dit de tout air humide provenant de ~~telâhit +⁝‖+ sf. φ (pl. telîha ⁝‖+), dar tlîha ‖ 2/3 ou moitié de la~~ pluie, que la pluie tombe actuellement à l'endroit où est cet air humide, qu'elle y soit tombée récemment, ou qu'elle tombe ou soit tombée dans un lieu qlconque proche ou éloigné ‖ diffère d'anefo "traînée d'air humide provenant d'une pluie tombée au loin ‖ diffère d'éoueré "humidité (vapeur d'eau en suspension dans l'air ou imprégnant un objet)" ‖ v. OƎ tădarout.

⁝‖ telâhit +⁝‖+ sf. φ (pl. telîha ⁝‖+), dar tlîha ‖ 2/3 ou moitié de la contenance [d'un sac (contenant une matière solide en poudre ou en petits fragments)] ‖ se dit, p. ex., des 2/3 ou de la moitié de la contenance d'un sac en tissu ou en peau, renfermant de la farine, du blé, de l'orge, des dattes concassées, &c.. Ne se dit pas des 2/3 ou de la moitié d'une outre ou d'un sac en peau renfermant des liquides ‖ diffère de tălezzout "quart ou tiers de la contenance [d'une outre ou d'un sac en peau contenant un liquide]".

⁝‖ allahi (ou-allahi) ‖ v. ‖Ʒ lalla.

ɷ⁝‖ elhîb ɷ⁝‖ ✳ sm. (pl. elhîben Ιɷ⁝‖) ‖ poche (d'un vêtement).

⁝⁝‖ elhah ⁝⁝‖ sm. (n. d'u. et col.) (pl. de div. elhahen Ι⁝⁝‖) ‖ marchandise d'échange (chose ou collection de choses destinées à être troquées contre d'autres ou à être vendues pour faire des achats avec le produit de leur vente : p. ex. des esclaves, des an, de l'argent monnayé, du sel, des grains, des étoffes, des peaux, &c.) ‖ le sing. elhah signifie soit une seule espèce

de marchandises d'échange (p. ex. une quantité qlconque d'esclaves, ou de chameaux, ou de chèvres, ou d'argent), soit une collection de mar=
=chandises d'échange d'espèces diverses en quantité qlconque. Le plur. elhahen signifie soit 2 ou plusieurs espèces diverses de marchandises d'échange, soit 2 ou plusieurs collections de marchandises d'échange (que chaque collection soit composée d'une seule ou de plusieurs espèces de marchandises) ‖ ex. neK, a s eKKiṛ Tăouat, elhahen in oKKoẓ : oulli, d ôudi, d âẓref, ed môugâr % moi, ce que dans je suis allé au Touat, mes marchandises d'échange quatre : des chèvres, du beurre, de l'argent, et des chameaux (moi, quand je suis allé au T, mes mar=
=chandises d'échange étaient au nombre de 4 : des chèvres, du beurre, de l'argent et des chameaux) = ma iemôus elhah enneK ? — elhah in oulli, d ĕKlân, d âẓref % quelle est ta marchandise d'échange ? — ma marchandise d'échange est des chèvres, et des esclaves, et de l'argent = midden neneṛ emdân lân elhahen nesen ; aK ien elhah ennit oulli ṛâs % nos gens ils sont entiers ont leurs mar=
=chandises d'échange ; chacun sa marchandise d'échange des chèvres seulement (tous nos h. ont leurs marchandises d'échange ; chacun d'eux sa marchandise d'échange consiste uniquement en chèvres).

3⁝ll elhi 3⁝ll vn. prim ; conj. 32 "eġmi" ; (ilhĕi, ilhâi, ed ilhi, our ilhéi) ‖ avoir de l'embonpoint (être bien en chairs, avoir un embonpoint modéré) ; prendre de l'embonpoint (d. le s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. des p. ou des an. Se dit plus des p. que des an. ‖ diffère de deret (Ta. 1) "être gras", qui s'emploie pour exprimer tous les degrés de graisse, depuis les moindres jusqu'aux plus excessifs.

— zelhi 3⁝llⵣ va. f. 1 ; conj. 153 "seġmi" ; (izzĕlhei, iezzîlhei, ed izelhi, our izzelhei) ‖ faire avoir de l'embonpoint ; faire prendre de l'em=
=bonpoint.

— lâhhei 3⁝ll vn. f. 5 ; conj. 222 "ġâmmei" ; (ilâhhei, our ilehhi) ‖ avoir hab. de l'embonpoint ; prendre hab. de l'embonpoint.

— ẓâlhâi 3⁝llⵣ va. f. 1. 7 ; conj. 231 "tâdenKâi" ; (iẓâhlâi, our izehli) ‖ faire hab. avoir de l'embonpoint ; faire hab. prendre de l'embonpoint.

— ălahai 3⁝ll sm. nv. prim ; φ (pl. ilehaien 13⁝ll), daṛ lehaien ‖ fait d'avoir de l'embonpoint, fait de prendre de l'embonpoint.

— ăzelhi 3⁝llⵣ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. izelhien 13⁝llⵣ), daṛ zelhien ‖ fait de faire avoir de l'embonpoint ; fait de faire prendre de l'embon=
=point.

3⁝ll élahei 3⁝ll sm. φ (pl. ilaheien 13⁝ll ; fs. télaheit +3⁝ll+ ; fp. tilaheîn 13⁝ll+), daṛ ălahei (ĕlahei), daṛ laheien, daṛ tălaheit (tĕlaheit), daṛ tlaheîn ‖ mouton à laine ‖ diffère d'êKreṛ "mouton ; bélier" et de ténélé "brebis", qui se disent de tout mouton ou brebis, avec ou sans laine.

···⁝|| elhakK ···⁝|| ✳ sm. (pl. elhakKen. |···⁝||) ‖ vérité ; justice ; droit ‖ p. ext. "dû (ce qui est dû ; ce à quoi on a droit) ; salaire" ‖ très peu us.

ⵎ⁝|| elhem ⵎ⁝|| vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (ilhĕm, ilhâm, éd ilhem, our ilhim) ‖ être solide et poli (le suj. étant de l'acier) ‖ peu us.

— ălaham ⵎ⁝|| sm. nv. prim ; φ (pl. ilehâmen |ⵎ⁝||), dar lehâmen ‖ fait d'être solide et poli.

ⵎ⁝|| zelhem ⵎ⁝||ⵥ ✳ (√ ﻢ ﺤ ﻟ) va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (izzĕlhem, iezzĕlhem, éd izelhem, our izzelhem) ‖ charger de (confier à [qlq'un] le soin de ; donner à [qlq'un] la commission de) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ très peu us.

— zâlhâm ⵎ⁝||ⵥ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izâlhâm, our izelhim) ‖ charger hab. de ‖ se c. av. 2 acc.

— ăzelhem ⵎ⁝||ⵥ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. izelhîmen |ⵎ⁝||ⵥ), dar zelhîmen ‖ fait de charger de.

ⵎ⁝|| elhimma ·ⵎ⁝|| ✳ sf. (pl. elhimmetîn |+ⵎ⁝||) ‖ honneur (fait de faire ce qui est honorable et de ne pas faire ce qui ne l'est pas) ‖ syn. ~~lhem ⵎ⁝|| ✳ sm. (pl. elhemmen |ⵎ⁝||,~~ d'ezzebore, d'ăgemmir et d'ăsemmad ‖ diffère de serho "considération (fait d'être honoré)" ‖ peu us.

ⵎ⁝|| elhem ⵎ⁝|| ✳ sm. (pl. elhemmen |ⵎ⁝||) ‖ souci ; tristesse ; chagrin ‖ se dit de tous soucis, tristesses et chagrins, petits ou grands ‖ p. ext. "souci d'amour ; tristesse d'amour ; chagrin d'amour".

⊙ⵎ⁝|| telhâmoust +⊙ⵎ⁝||+ ✳ sf. (pl. telhâmousîn |⊙ⵎ⁝||+) ‖ buffle (de n'importe quel sexe) ‖ il n'y a pas de buffles dans l'Ăh.

|⁝|| elhennet +|⁝|| ✳ sf. (pl. elhennetîn |+|⁝||) ‖ paradis (séjour des bienheureux dans l'autre vie ; lieu de délices où Dieu plaça Adam et Ève) ‖ ăgg elhennet (pl. Kel elhennet ; fs. oult elhennet ; fp. chêt elhennet) "fils du ciel" signifie souv. "hom. très bon prédestiné au ciel" ‖ oult elhennet (pl. chêt elhennet) "fille du ciel" signifie qlqf. "houri (compagne d'un élu dans le paradis de Mahomet)". Il n'y a pas d'autre expression en tăm. pour signifier "houri" ; cependant oult elhennet est peu us. d. ce s. par suite de l'extrême ignorance religieuse des Kel-Ăh. ‖ oult elhennet, en parlant d'une mortelle, signifie "fem. très bonne digne du ciel" et non "fem. belle com. une houri".

|⁝|| ălhin |⁝|| ✳ sm. (pl. ălhînen ,|⁝|| ; fs. tălhint +⁝||+ ; fp. tălhînîn ,|⁝||+) ‖ mauvais esprit (génie (ar. "jenn") qui nuit aux humains dans les ch. terrestres mais ne tente pas) ‖ syn. d'ămdoun, d'ăgg-ăsouf, d'ăgg-ămadâl, d'ăgg-ăhod, d'ou-tĕnéré ‖ diffère d'iblis et d'echchêtân, qui sont syn. et signifient "démon tentateur (mauvais esprit tentateur)" ‖ el ălhînen "avoir les mauvais esprits" signifie "avoir pouvoir sur les mauvais esprits". Les Kel-Ăh. croient que certains

marabouts, certains sorciers, ont pouvoir sur les mauvais esprits. (Ex. Bêbi il ălhînen ·/. B. a les mauvais esprits (B. a pouvoir sur les mauvais esprits)) ‖ eh "être dans", ayant pour suj. ălhin ou ălhînen et pour rég. dir. une p., signifie que le rég. dir. est fou. Cette expr. s'emploie au pr. et au fig.: au pr. pour exprimer que qlq'un est atteint d'aliénation mentale; au fig. pour exprimer qu'une p. dit ou fait qlq. ch. de déraisonnable, ou qu'elle est hab. déraisonnable, ou qu'elle est dans une violente colère contre une p. ou un an, ou qu'une p. ou un an. sont passionnés à un degré déraisonnable pour une p, un an, une ch, ou qu'un an. est très ardent et com. enragé, ou qu'une ch. est très violente & com. enragée. Au lieu d'eh "être dans", on empl. qlqf. un autre verbe donnant à la phrase un sens analogue, p. ex. eğğeh "entrer dans", egrou "trouver (p. ext. atteindre)", ăout "frapper (p. ext. prendre, s'emparer de)"; le s. de l'expr. est le même que s'il y avait eh. Au pr, cette expr. peut hab. se traduire par "être fou"; au fig., elle peut hab. se traduire par "être fou" et qlqf. par "être enragé". Dans les s. "être com. fou (être com=plètement déraisonnable)", "être com. fou (être com. enragé; avoir le diable au corps)", "être com. fou (être com. enragé, être passionné à un degré déraisonnable)[pour une p, un an, une ch.]", est syn. d'enheğ. (Ex. Kenân, oua-n nai-aḍân ih ê ălhin ·/. K, depuis l'autre année est dans lui le mauvais esprit (depuis l'an passé K. est fou; depuis l'an passé K. est atteint d'aliénation mentale) = HeKKou, iroû hân tet ălhînen ·/. H., il est ancien sont dans elle les mauvais esprits (H. depuis longtemps est folle; H. est atteinte depuis longtemps d'aliénation mentale) = eslir KoûKa iğğeh tet ălhin. Tîdet, nir bahou? — ~~j'ai entendu [que] K. est entré dans elle le mauvais esprit~~ Tîdet; egrê=ouen tet ălhînen ·/. j'ai entendu [que] K. est entré dans elle le mauvais esprit. Vérité ou mensonge? — Vérité; l'ont trouvée les mauvais esprits (j'ai entendu dire que K. est devenue folle. Est-ce vrai ou faux? — c'est vrai; elle est devenue folle) = Bêdé, ma tt igrĕouen? — ălhin a tt ihân ·/. B, quoi l'ayant trouvé? — le mauvais esprit ce qui étant dans lui (B, que lui est-il arrivé? — il est atteint d'aliénation mentale)). Dans les ex. précédents, l'expression qui signifie "être fou" est employée au pr. Quand elle est prise au pr., on peut y remplacer ălhin par un de ses syn. ămdoun, ăgg-ăsouf, ăgg-ămaḍâl, ăgg-ăhoḍ, ou-tĕnéré, et ălhînen par un de ses syn. imdoûnen, Kel-ăsouf, Kel-ămaḍâl, Kel-ăhoḍ, Kel-tĕnéré; le s. est le même que s'il y avait ălhin ou ălhînen; ălhin et ălhînen sont plus us que leurs syn; quand on emploie leurs syn, on se sert plutôt de leur plur. que de leur sing. Quand l'expr. signifiant "être fou" est employée au fig., on ne peut s'y servir que d'ălhin et d'ălhînen, on ne peut pas s'y servir de leurs syn. (Ex. ma foull tennid aouâ-rex? ălhin a Kai ihân? ·/. quoi pour as-tu

dit ceci ? le mauvais esprit ce qui étant dans toi ? (pourquoi as-tu dit ceci ? es-tu fou ?) = Sousem ! ălhin a Kem iggĕhen ! / tais-toi ! le mauvais esprit ce qui étant entré dans toi ! (tais-toi ! tu es folle !) = ăłhînen a tt igrĕouen a s ieouĕi HeKKou / les mauvais esprits ce qui l'ayant trouvé ce que dans il a épousé H. (il a été fou quand il a épousé H.) = BisKa, ih ê ăłhin ; abadah isăKăl / B. est dans lui le mauvais esprit ; toujours il voyage (B. est déraisonnable ; il voyage continuellement ; ou : B. est enragé ; il voyage continuellement) = Bêdé hân t ăłhînen ; aK ahel igăddel / B. sont dans lui les mauvais esprits ; chaque jour il chasse (B. est déraisonnable, il chasse tous les jours ; ou : B. est enragé, il chasse tous les jours) = Kenân, ăłhin a tt ihân foull Iddĕr / K, le mauvais esprit ce qui étant dans lui pour I. (K. est dans une violente colère contre I.) = Kenân, ih ê ăłhin foull sân / K. est dans lui le mauvais esprit pour la viande (K. est fou de viande) = ăłhin a ihân KôuKa foull ăK / le mauvais esprit ce qui étant dans K. pour le lait (K. est folle de lait) = ăłhin a ihân midden endân foull Dâssin / le mauvais esprit ce qui étant dans les h. ils sont complets pour D. (tous les h. sont fous de D.) = amis in, ăłhin a tt iggĕhen / mon chameau, le mauvais esprit ce qui étant entré dans lui (mon chameau est com. enragé ; mon chameau a le diable au corps) = âḍou, ahel ouâ-rex, ăłhin a tt ihân / le vent, aujourd'hui, le mauvais esprit ce qui étant dans lui (le vent, aujourd'hui est enragé)) ‖ eg "faire (p. ext. mettre)", ayant pour suj. une cause qlconque, pour rég. dir. ăłhin ou ăłhînen, pour rég. ind. une p. ou un an. à l'abl. accompagnés de daꝫ "dans", sign. que le suj. rend fou le rég. ind. Cette expr. s'empl. au pr. et au fig. Au pr, elle signifie qu'une cause qlconque produit dans qlq'un l'aliénation mentale, et elle peut hab. se traduire par "rendre fou". Au fig, elle signifie qu'une cause qlconque produit dans une p. ou un an. une surrexcitation immodérée ou une passion immodérée, et elle peut hab. se traduire par "rendre fou" et qlqf. par "affoler ; rendre enragé ; faire enrager". Au lieu d'eg accompagné de daꝫ, on emploie qlqf. un autre verbe donnant à la phrase un sens analogue, p. ex. segrou "faire trouver (p. ext. faire atteindre)" ; le sens de l'expr. est le même que s'il y avait eg et daꝫ. (Ex. ma igĕn ăłhin daꝫ Kenân ? — tourna iet a d es igĕn ăłhin / quoi ayant mis le mauvais esprit dans K ? — une maladie ce qui ayant mis dans lui le mauvais esprit (qu'est ce qui a rendu fou K ? — c'est une maladie qui l'a rendu fou) = HaKKou, ma foull tâggĕd ăłhin daꝫ âles ennem ? — ou d es gĭꝫ ăłhin, neK ; ent a daꝫ i igĕn ăłhin s enK ăouăl / H, quoi pour mets-tu le mauvais esprit dans ton mari ? — je ne mets pas dans lui le mauvais esprit, moi ; lui ce qui ayant mis dans moi le mauvais esprit ~~le mauvais esprit~~ par de mauvaises paroles (H, pourquoi

fais-tu enrager ton mari ? — je ne le fais pas enrager ; c'est lui qui m'affole par de mauvaises paroles] = Mîmi teġ ălhin dar midden emdân % M. a mis le mauvais esprit dans les h. ils sont complets (M. a rendu fous [d'amour] tous les h.)) ‖ les expr. i n ălhin (pl. i n ălhin ; fs. ti n ălhin ; fp. ti n ălhin) "un qui du mauvais esprit" et ăgg ălhin (pl. Kel ălhin ; fs. oult ălhin ; fp. chêt ălhin) "fils du mauvais esprit" sont syn. et signifient "hom. fou (h. atteint d'aliénation mentale)". Elles s'emploient toutes 2 au pr. et au fig : au pr, en parlant d'une p. atteinte d'aliénation mentale ; au fig, en traitant qlq'un de fou, pour une cause qlconque même très futile. Au fig, elles sont syn. d'ămenhouġ empl. d. ce s. ‖ ălhin est souv. empl. com. apostrophe, en parlant aux p. Selon les circonstances, l'expr. est injurieuse ou ne l'est nullement. Employé ainsi, ălhin équivaut à ămenhouġ "fou" empl. de la même manière. (Ex. Sousem, ălhin ! % tais-toi, mauvais esprit ! = ékêt n ălhin ! % espèce de mauvais esprit !) ‖ ălhin suivi de la prép. n "de" du génitif et d'un nom de p, d'an, ou de ch., s'empl. com. exclamation dans le s. de "diable de ... ! diables de ... !", pour exprimer l'étonnement, l'admiration, le mécontentement, &c, et souvent par plaisanterie ou habitude, sans sens précis. Employé ainsi, ălhin équivaut à ămenhouġ "fou" employé de la même manière. (Ex. ălhin en Dâssin animir ou tt-tousé ! % diable de D. pas encore elle n'est pas arrivée ici ! (diable de D. qui n'est pas encore arrivée !) = ălhin em Môusa ou hi iktib têreout ! % diable de M. il ne m'a pas écrit de lettre ! (diable de M. qui ne m'a pas écrit de lettre !) = ălhin n ĕmis, abadah iorin ! % diable de chameau, touj. il est malade ! (diable de chameau qui est touj. malade !) = ălhin n âdou ! % diable de vent ! = ălhin n ăsamid ! % diable de froid ! = ălhin n ĕblal ! % diable de pierre ! = ălhin n ăẓatim ! % diable de sandale !) ‖ un nom de p, d'an, ou de ch, suivi de la prép. n "de" du génitif et d'ălhin, signifie "... de diable (c. à d. ... qui est un diable)". Quand le mot qui précède n ălhin est un np. de pers., l'expression signifie hab. un mécontentement fort ou léger, souvent très léger, contre cette p. Quand le mot qui précède n ălhin est un nom commun de p, d'an, ou de ch., l'expression signifie soit l'étonnement, l'admiration, ou le mécontentement qu'inspirent la p, l'an, ou la ch, soit, en parlant de certaines ch. qui ont une sorte d'action, de mouvement, com. la pluie, le vent, la chaleur, une marche, une course, &c, leur intensité, leur violence. Employé ainsi, ălhin équivaut à ămenhouġ "fou" employé de la même manière. (Ex. Kenân n ălhin ! % K. de diable ! (diable de K !) (expr. de mécontentement) = Biska ilâ tăkôuba n ălhin, n ălhin, n ălhin % B. a une épée de diable, de diable, de diable (B. a une épée admirable) = Kôuka teġâ tihôusai n ălhin % K. fait une beauté de diable (K. a une beauté admirable) = end ahel

gīr têklé n ălhin % hier j'ai fait une marche de diable (hier j'ai fait une marche très forte (com. rapidité ou com. distance)) = ihaḍân ouî-rer, gĕn d esen semḍân n ălhin % ces nuits-ci, ont été faits dans eux des froids de diable (ces jours-ci, il a fait un froid très-violent)) ‖ tălhint en Chichi "mauvais esprit de sexe féminin de Chichi" est une expression proverbiale qui a son origine dans un conte touareg : un hom. appelé Chichi rencontra un jour une génie qui fit tout ce qu'elle le voyait faire. On appelle par raillerie tălhint en Chichi quiconque se fait l'imitateur servile de qlq'un, faisant en tout ce que celui-ci fait, à un degré déraisonnable et ridicule.

I⁝‖ illâ-hîn (illi-hîn) ‖ v. ‖ ell.

VI⁝‖ elhend V⁝‖ ✳ sm. (pl. elhenden IV⁝‖) ‖ acier.

∃∶⁝‖ lehoueḍ ∃∶⁝‖ vn. prim; conj. 99 "bereġ"; (illĕhoueḍ, iellîhoueḍ, éḍ iellehoueḍ, our illehoueḍ) ‖ avoir une légère faiblesse passagère (être momentanément, par suite d'une faiblesse passagère provenant de maladie, fatigue, faim, soif, &c., ou sans cause connue, obligé de s'arrêter et de rester dans un repos complet, avec incapacité de faire aucun mouvement fatiguant, aucun travail, de réfléchir, mais sans perdre la connais=sance, sans cesser de voir, d'entendre, de comprendre, de pouvoir faire qlq. mouvements) ‖ diffère de metetti "avoir un éblouissement (avoir un étourdissement léger mêlé de troubles dans la vue); avoir un vertige; avoir un étourdissement; avoir une syncope", qui s'empl. pour exprimer tous les éblouissements (commencements d'étourdissement mêlés de troubles dans la vue), vertiges, étourdissements & syncopes, depuis les plus légers éblouissements dans lesquels on garde toute sa connaissance, jusqu'aux fortes syncopes dans lesquelles on la perd complètement ‖ diffère de relourel "avoir un étourdissement (avoir un sentiment de défaut d'équilibre mêlé de trouble dans la vue)", qui s'emploie pour exprimer un étourdissement qui fait chanceler et force à s'arrêter et à s'asseoir, sans ôter la connaissance, la parole, ni empêcher de faire la plupart des mouvements, mais qui oblige à qlq. moments d'arrêt et de repos. L'étourdissement exprimé par relourel peut avoir pour cause la faim, la soif, la fièvre, la maladie, un commen=cement d'insolation, &c.; certaines p. y sont sujettes et l'éprouvent souv. sans cause connue ‖ diffère de neroulef "être évanoui (être sans connaissance); s'évanouir (perdre connaissance)" ‖ diffère d'ekleḍ "être pamé; se pâmer; pâmer (n)".

— zellehoueḍ ∃∶⁝‖# va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (izlehoueḍ, iezîlehoueḍ, éḍ izellehoueḍ, our izlehoueḍ) ‖ faire avoir une légère faiblesse passagère.

— tâlehouâḍ ∃∶⁝‖+ vn. f.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâlehouâḍ, our

itelehouiḍ) ‖ avoir hab. de légères faiblesses passagères.
— ẓâlehouâḍ ∃:⁞‖# va. f. 1.7; conj. 230 "târeġâh"; (iẓâlehouâḍ, our iẓelehouiḍ) ‖ faire hab. avoir de légères faiblesses passagères.
— ălehoueḍ ∃:⁞‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilehouûḍen 1∃:⁞‖), dat lehouûḍen ‖ fait d'avoir une légère faiblesse passagère.
— ăẓellehoueḍ ∃:⁞‖# sm. nv. f. 1; φ (pl. iẓellehouûḍen 1∃:⁞‖#), dat ẓellehouûḍen ‖ fait de faire avoir une légère faiblesse passagère.
— telahouit ∃:⁞‖+ sf. φ (pl. tilahouûḍîn 1∃:⁞‖+), dat tlahouûḍîn ‖ légère faiblesse passagère.

OO⁞‖ elherir OO⁞‖ ✳ sm. (pl. elherîren 1OO⁞‖) ‖ soie (matière fine et brillante produite par le ver à soie) ‖ p. ext. "étoffe de soie".

⊙⁞‖ tălahessat ‖ v. ⊙‖⁞ tăhalessat.

3‖ ali 3‖ va. prim; conj. 68 "ali"; (ioulei, ioulâi, éd iali, our ioulei) ‖ couper (avec une épée, un couteau, des ciseaux, une scie, une pierre tranchante, les dents, mais non avec une hache) [un membre, un arbre, une branche, une tige de plante, de la viande, du pain, du fromage, de la peau, du cuir, de la corde, mais non de l'étoffe, ni du papier, ni les ongles, ni les cheveux] ‖ p. ext. "circoncire" ‖ fig. "couper (traverser) [un accident de terrain qlconque, vallée, montagnes, dunes, etc.]" ‖ p. ext. "castrer (par coupement)" ‖ p. ext. "castrer (par n'importe quelle méthode)" ‖ d. l. s. "castrer (par coupement)", diffère d'elbi "castrer (par extraction)" et d'end "castrer (par n'importe quelle méthode)" ‖ d. les. "castrer (par n'importe quelle méthode)", est syn. d'elbi et d'end ‖ v. ⅃+⁚ ektem, sekKetemmet (Ta. 2).
— sili 3‖⊙ va. f. 1; conj. 174 "sili"; (iessoulei, iessôulei, éd isili, our iessoulei) ‖ faire couper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— malei 3‖⅃ vn. f. 2; conj. 60 "mareou"; (iemûlei, iemûlei, éd iemalei, our iemilei) ‖ être coupé; se couper ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— semmili 3‖⅃⊙ va. f. 2.1; conj. 137 "semmirou"; (ismalei, iesmalei, éd isemmili, our ismalei) ‖ couper par petits morceaux.
— tâlei 3‖+ va. f. 6; conj. 229 "tâouen"; (itâlei, our itili) ‖ couper hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— sâlâi 3‖⊙ va. f. 1.7; conj. 234 "sâlâi"; (isâlâi, our isili) ‖ faire hab. couper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
— tâmâlâi 3‖⅃+ vn. f. 2.9; conj. 237 "tâfâdâi"; (itâmâlâi, our itemili) ‖ être hab. coupé; se couper hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la la f. 2.
— sâmâlâi 3‖⅃⊙ va. f. 2.1.9; conj. 237 "tâfâdâi"; (isâmâlâi, our isemili) ‖ couper hab. en petits morceaux.
— ăllai 3‖ sm. nv. prim; (pl. ăllaien 13‖) ‖ fait de couper ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— ăsîli 3‖⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isîlien 13‖⊙), dat sîlien ‖ fait de faire

coupez ‖ a t. les s.c. ā c. de la f. 1.

— ămâli ⵎⵍⵉ sm. nv. f. 2; cf (pl. imâlien ⵉⵎⵍⵏ), dar mâlien ‖ fait d'être coupé ; fait de se couper ‖ a t. les s.c. ā c. de la f. 2.

— ăsemmâli ⵙⵎⵍ sm. nv. f. 2.1; cf (pl. isemmâlien ⵉⵙⵎⵍⵏ), dar semmâlien ‖ fait de couper en petits morceaux.

— tămâlait ⵜⵎⵍⵜ sf. cf (pl. timâlaîn ⵜⵎⵍⵏ), dar tmâlaîn ‖ entaille (faite avec une épée, un couteau, une scie, une hache, dans de la chair, un arbre, un morceau de bois, un objet qlconque ayant qlq. épaisseur) ‖ p. ext. "morceau de viande (coupé dans la chair d'un an. abattu) (d'une longueur qlconque inférieure à 0m, 35c)" ‖ v. ⵏⴽⴷ enked, tămenkot.

— ămâlai ⵎⵍ sm. cf (pl. imâlaien ⵉⵎⵍ), dar mâlaien ‖ morceau de viande (d. le s. ci. d.) ‖

— têlléit ⵜⵍⵜ sf. (pl. tâllaîn ⵜⵍⵜ) ‖ chemin de traverse (chemin qui coupe à droite ou à gauche d'un chemin artificiel ou d'une voie naturelle, pour raccourcir la route, ou pour éviter un obstacle ou une ch. qlconque qu'on ne veut pas rencontrer) ‖ la têlléit peut être plus courte, plus longue, ou de même longueur que le chemin artificiel ou la voie naturelle qu'elle quitte en un point pour les rejoindre plus loin. Si elle a pour but de raccourcir la route en évitant les lacets d'un chemin, elle est plus courte. Si elle a pour but d'éviter un campement ou des p. qui sont sur le chemin, elle peut être plus courte ou de même longueur que le chemin, mais elle est souvent plus longue. Si elle a pour but d'éviter un mauvais passage du chemin ou un obstacle infranchissable, elle est hab. plus longue que le chemin ‖ ekkes têlléit "ôter un chemin de traverse" et aoui têlléit "apporter (p. ext. prendre) un chemin de traverse" sont syn. et signifient "prendre un chemin de traverse".

ⵍ ali ⵍ va. prim; conj. 68 "ali"; (ioulĕi, ioulâi, ĕd iali, our ioulei) ‖ être suspendu à ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Ce à quoi le suj. est suspendu peut être une p, un an, ou une ch; cela peut être rég. dir. et se mettre à l'acc; cela peut aussi être rég. ind. et se mettre à l'abl. avec accompagnement d'une prépos. qui est hab. dar "dans" et qlqf. foull "sur" ‖ se dit de tout ce qui est suspendu, que la ch. suspendue soit ramassée sur elle-même et fixée toute entière au point de suspension, qu'elle soit soutenue par le bas ou par son milieu et ne pende pas librement, ou qu'elle pende librement de toute sa longueur. Ne se dit pas des ch. qui pendent sans être suspendues, com. les cheveux. Se dit, p. ex, d'une p, d'un an, d'une ch. qlconque suspendus à une branche d'arbre, de ce qui est suspendu à un piquet, à un clou, à n'importe quel point de suspension fixe ou mobile, de ce qui est suspendu au bât, à la selle, au cou, à une partie qlconque du corps d'un an, de ce qui est suspendu à une partie qlconque du corps d'une p, de fruits suspendus à des branches, &c. ‖ fig. "être com. suspendu [dans un lieu élevé et difficile d'accès où on est parvenu à monter mais d'où on ne sait comment

descendre]". Se dit, p. ex, d'une p. qui, en montagne, est montée sur un lieu escarpé et d'accès difficile, & qui ne sait comment en descendre ; ou d'une p. qui, montée sur un arbre, ne sait comment en descendre. (Ex. hêi! hêi! eddôunet! nek oulĕier! — nekKanid imân nener noulĕi. Żeider a n negrou ăbarekKa ; é Kai în-nas %. hé! hé! gens! moi j'ai été com. suspendu! (je suis à un endroit d'où je ne puis descendre!). — nous, nous-mêmes nous avons été com. suspendus (nous sommes nous-mêmes à un endroit d'où nous ne pouvons descendre); patiente ce que dans nous trouverons un chemin (patiente jusqu'à ce que nous ayons trouvé une voie pour descendre); nous irons à toi [ensuite]) ‖ v. 300: Kerĭri ; ::‖ aleK.

— sili 3‖O va. f.1; conj. 174 "sili"; (iessŏulei, iessôulei, ĕd isili, our iessoulei) ‖ suspendre à ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— tâlei 3‖+ va. f.6; conj. 229; "tâouen"; (itâlei, our itili) ‖ être hab. suspendu à ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

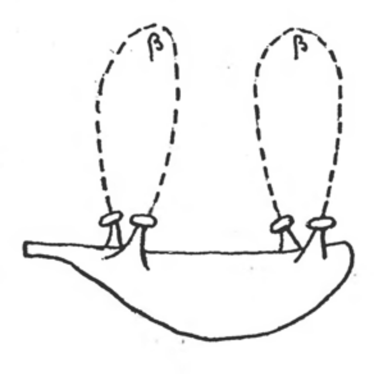
— sâlâi 3‖O va. f.1.7; conj. 234 "sâlâi"; (isâlâi, our isili) ‖ suspendre hab. à ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ăllai 3‖ sm. nv. prim; (pl. ăllaien 13‖) ‖ fait d'être suspendu à ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsĭli 3‖O sm. nv. f.1; φ (pl. isĭlien 13‖O), dar sîlien ‖ fait de suspendre à ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— têlout +‖+ sf. (pl. tilouîn 1:‖+), dar tilouîn ‖ petite lanière de peau servant à suspendre la poche en peau (êlem) d'un seau (ăga) au cercle de bois ou de métal (tălaKat) qui est à environ 7 centimètres au dessus de la poche ‖ le pl. tilouîn est plus us. que le sing. têlout ‖ le nombre de têlout d'un seau est hab. de 15 à 20, selon la dimension du seau ‖ dans la figure, les 18 traits verticaux αα sont 18 têlout ; la poche βββ est la poche en peau êlem ; le cercle δδδ est le cercle en bois ou en métal tălaKat. La figure entière représente un seau ăga. La corde au moyen de laquelle on puise s'attache à l'anneau γ.

— ăsêlou :‖O sm. φ (pl. isêlouân 1:‖O), dar sêlouân ‖ corde servant à suspendre un sac en peau ‖ les sacs en peau se suspendent au moyen de 2 cordes β et β. Dans les sacs formés d'une seule peau, l'une de ces cordes est attachée d'une part à une patte de devant, de l'autre à l'autre ; l'autre corde est attachée d'une part à une patte de derrière, de l'autre à l'autre. Les cordes β et β sont chacune un ăsêlou ‖ ne se dit que des cordes qui servent



à suspendre les sacs en peau, non de celles qui servent à suspendre les outres ‖ est syn. de tădekmert quand tădekmert signifie "corde servant à suspendre un sac en peau"; diffère de tădekmert dans les autres sens de celui-ci.

— tesâlit +‖⊙+ sf. φ (pl. tisoûlai 3‖⊙+), dar tsoûlai ‖ grotte servant à suspendre les objets (grotte dans laquelle on suspend ou on a suspendu des objets qlconques, provisions, réserves, &c, pour les cacher et les conserver) ‖ v. OIC effer, ăseggeffer.

— tesessâlit +‖⊙⊙+ sf. φ (pl. tisessoûlai 3‖⊙⊙+), dar tsessoûlai ‖ chose servant à suspendre les objets (ch. qlconque à laquelle on peut suspendre des objets d'un certain poids, p. ex. perche fourchue plantée en terre, bâton ou piquet enfoncé horizontalement dans une paroi, corde tendue horizonta=lement à une certaine hauteur audessus du sol, corde attachée à une poutre du plafond et pendant verticalement, saillie de roc, tronçon de branche d'arbre, etc.) ‖ une ch. à laquelle on ne peut suspendre que des objets d'un poids léger, com. un clou planté dans le mur, n'est pas une tesessâlit ‖ sign. aussi "grotte servant à suspendre les objets"; d. ce s. est syn. de tesâlit.

— elli 3‖ vn. prim; conj. 32 "egmi"; (illĕi, illâi, ed illi, our illéi) ‖ pendre plus bas [que son symétrique] par suite d'un excédent de poids (le suj. étant un objet suspendu qui est relié à un autre objet suspendu symétriquement à lui, et qui, par suite d'un excédent de poids, entraîne son symétrique et le fait monter tandis que lui-même descend et pend plus bas que lui) ‖ peut avoir pour suj. un objet qlconque. Si le symétrique plus bas que lequel pend le sujet est exprimé, il est à l'abl. et accompagné de dar "dans" ‖ ex. ăbaior oua-h illâi dar oua-h % cette outre-ci pend plus bas dans celle-là (que celle-là) par suite d'un excédent de poids = ăgera oua-h illâi % ce grand sac en peau-ci pend plus bas [que son symé=trique] par suite d'un excédent de poids ‖ p. ext. "pendre plus bas d'un côté que de l'autre par suite d'un excédent de poids qui existe d'un côté (le suj. étant l'ensemble de 2 objets suspendus symétriquement et reliés ensemble dont l'un, par suite d'une supériorité de poids, entraîne son symétrique et le fait monter tandisque lui-même descend et pend plus bas que lui)". Peut avoir pour suj. tout ensemble de 2 choses pendues symétri=quement. Se dit, p. ex., d'une charge de chameau ou d'âne composée de 2 sacs, d'une charge d'âne composée de 2 outres, de bagages divisés en 2 demi-charges de chameau ou d'âne. Par ext., peut avoir pour suj. un an. de bât qui porte une charge composée de 2 demi-charges symétriques, l'an. étant mentionné à la place de ce qu'il porte. (Ex. ăgeggi illâi % la charge pend plus bas d'un côté que de l'autre par suite d'un excédent de poids qui existe d'un côté = ibiar ellâien % les outres pendent plus bas

d'un côté que de l'autre par suite d'un excédent de poids qui existe d'un côté = amis illâi % le chameau (c.à d. ce que porte le chameau) pend plus bas d'un côté que de l'autre par suite d'un excédent de poids qui existe d'un côté) ‖ p. ext. "planer (le suj. étant un oiseau)". (Ex. end ahel éheder illĕi denneġ ĕdrar ou-în % hier un aigle a plané au-dessus de cette montagne-là) ‖ p. ext. "pencher vers l'Est (le suj. étant l'ombre)". Dès que l'ombre, après avoir franchi la direction du Nord, est entrée franchement dans le quart de cercle compris entre le Nord et l'Est, c.à d. très peu de temps après midi, on peut dire têlé tellĕi "l'ombre a penché vers l'Est (l'ombre penche vers l'Est)" ‖ p. ext. "pencher vers son déclin (être aux 3/4 de sa course audessus de l'horizon ou plus bas) (le suj. étant le soleil, la lune, ou une étoile)". Depuis le moment où un astre entre dans le dernier quart de sa course jusqu'à son coucher, on peut dire de lui illĕi "il a penché vers son déclin (il penche vers son déclin)". (Ex. tăfouk tellĕi % le soleil a penché vers son déclin (le soleil est dans le dernier quart de sa course) = ĕŏr animir our illĕi % la lune pas encore n'a pas penché vers son déclin (la lune n'est pas encore dans le dernier quart de sa course)) ‖ fig. "l'emporter [sur une p, un an, une ch.] (avoir la supériorité [sur une p, un an, une ch.])". Peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Ce sur quoi le suj. l'emporte est à l'abl. et accompagné de daṛ "dans". Se dit d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui l'emportent sur d'autres par la supériorité de leurs qualités, ou qui sont préférés à d'autres pour une cause qlconque. (Ex. Mîmi tellĕi daṛ didîn emdânet % M. l'a emporté dans les fem. elles sont entières (M. l'emporte sur toutes les f.) = tăkoûba ta-h tellâi daṛ ta-h % cette épée-ci l'emporte dans (sur) celle-là). Elli est peu us. d. le s. "l'emporter" ‖ v. :‖ alek, ellek.

— tâllei 3‖+ m. f. 6; conj. 227 "tâffei"; (itâllei, our itelli) ‖ pendre hab. plus bas par suite d'un excédent de poids ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "marcher avec un léger balancement de hanches et d'épaules (le suj. étant une p. ou une antilope)". v. 3:+‖: Keletoui.

— oûloui 3‖ sm. nv. prim.; (pl. oûlouien 13‖) ‖ fait de pendre plus bas par suite d'un excédent de poids ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ ~~p. ext. "marcher avec un léger balancement de hanches et d'épaules~~ n'a pas le s. "fait de marcher avec un léger balancement de hanches et d'épaules".

— tămoûleit +3‖]+ sf. φ (pl. timoûleîn 13‖]+), daṛ tmoûleîn ‖ collec-tion d'oiseaux carnassiers planant ensemble (audessus d'un même endroit).

— tâllait +3‖+ (Ăd.) sf. ‖ moment auquel l'ombre commence à pencher nettement vers l'Est (un peu après midi) ‖ non us. dans l'Ăh.

3‖ lei 3‖ ✳ pi. interj. ‖ fi! (interj. exprimant le dégoût, la répugnance, ou le mépris) ‖ syn. d'êḳ et de terd ‖ peu us.

∃3‖ âliad ∃3‖ (Ăd) sm. (pl. îliaden 1∃3‖; fs. tâliat ∃3‖+; fp. tîliadîn 1∃3‖+) ‖

masc. enfant (s de sexe masculin) ; petit garçon ; jeune garçon ; jeune hom=
=me. —— fém. enfant (de sexe féminin) ; petite fille ; jeune fille ; jeune femme
‖ syn. d'ăbaraḍ ‖ non us. dans l'Ăh.

]·:3‖ leiKoum-esselâm ‖ v.]‖⊙ eslem.

]3‖ eliĕm]3‖ m. prim ; conj. 28 "eliĕm" ; (iliĕm, iliâm, ĕd iliem, our iliim) ‖ être dissous (être pénétré et avoir ses molécules divisées) (le suj. étant un corps solide) ; se dissoudre (d. le s. ci. d.) ‖ se dit des corps solides qui se dissolvent par l'adjonction d'un liquide étranger, com. le suire, le sel, &c. Ne se dit pas des matières qui se liquéfient sans l'adjonction d'aucun liquide étranger et qui sont susceptibles d'être tantôt solides tantôt liquides, com. les métaux, le beurre, la graisse, la glace, la neige, &c. ‖ fig. "être anéanti ; être réduit à rien", le suj. étant une troupe armée, une caravane, une tribu, un peuple ‖ fig. "fondre (perdre sa graisse)", le suj. étant une p. ou un an. précédemment gras qui perdent leur graisse et deviennent maigres ‖ fig. "être couvert de confusion (le suj. étant une p.)" ‖ d. les s. "être anéanti" et "être couvert de confusion", est syn. d'efsi ‖ d. le s. "être dissous ; se dissoudre", diffère d'efsi "être liquéfié ; se liquéfier". v. 3⊙]Ɪ efsi ‖ v. ::Ⅲ‖ elbeK

—— seliĕm]3‖⊙ va. f.1 ; conj. 151 "seliĕm" ; (issĕliem, iessĕliem, ĕd iseliĕm, our isseliem) ‖ dissoudre ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

—— lâiiem]3‖ vn. f.5 ; conj. 221 "lâiiem" ; (ilâiiem, our iliim) ‖ être hab. dissous ; se dissoudre hab. ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

—— sâliâm]3‖⊙ va. f.1.7, conj. 230 "târegâh" ; (isâliâm, our iseliim) ‖ dissoudre hab. ‖ a t. les s.c. ā c. de la f.1.

—— ăléam]3‖ sm. nv. prim ; φ (pl. iléâmen 1]3‖), dax léâmen ‖ fait d'être dissous ; fait de se dissoudre ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

—— ăseliĕm]3‖⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. iseliûmen 1]3‖⊙), dax seliûmen ‖ fait de dissoudre ‖ a t. les s.c. ā c. de la f.1.

:3‖ louiiex :3‖ m. prim ; conj. 95 "douKKel" ; (iellŏuiiex ; iellôuiiex, ĕd iellouiiex, our iellouiiex) ‖ être anéanti ; s'anéantir ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ signifie proprement être réduit à néant, être détruit de telle manière qu'il ne reste absolument rien : se dit, p. ex, du monde qui peut être anéanti par Dieu en un instant, de la plupart des h. qui ont été anéantis par le déluge, de moissons anéanties par une inondation, de maisons, de forêts, de récoltes anéanties par un incendie, de pâturages anéantis par des sauterelles, de villes, de villages, de cultures anéantis par l'ennemi, &c. ‖ s'empl. souv. au fig. pour exprimer l'état d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui éprouvent un mal qlconque, moral, physique, ou matériel, de qlq. gravité que soit le mal, depuis le plus grand jusqu'au moindre : se dit, p. ex, d'une p. qui est anéantie par une mauvaise nouvelle, par un violent amour, par l'inquiétude ; d'une p. qui est anéantie par l'excès de travail

intellectuel ou manuel, l'excès des affaires, les difficultés, la pauvreté ; d'une p. ou d'un an. qui sont anéantis par la marche, le voyage, la soif, la faim, les intempéries, la fatigue ; d'un champ qui est plus ou moins endommagé par la sécheresse , l'excès d'eau, des an. nuisibles, une cause qlconque ; de pâturages qui sont plus ou moins endommagés par n'importe quelle cause ; de provisions alimentaires qui sont plus ou moins endommagées par les rats, les termites, l'humidité, une cause qlconque ; d'étoffes qui sont plus ou moins abîmées par les souris, les vers, une cause qlconque ; &c. S'emploie pour exprimer l'état dans lequel sont mis une p, un an, une ch. même par les maux les moindres, tels qu'un rhume de cerveau, une visite impor=tune, une côte un peu raide à monter, un trou de ver dans un vêtement, une déchirure faite par une souris dans qlq. ch, etc. (com. on se sert à tout propos, en français, des mots "mourir", "tuer", en tăm. du mot enγ "tuer", dans des expr. telles que "je meurs de faim", "je meurs de soif", "l'ennui me tue", &c.) ‖ syn. de loubbeẓ ‖ v. ∃Ⅲ‖ loubbeẓ.

—sellüeγ :3‖⊙ va. f.1 ; conj. 126 "ẓehhelouen" ; (isleüeγ, iesîleüeγ, ĕd isellüeγ, our isleüeγ) ‖ anéantir.

—meselüeγ :3‖⊙] vn. f.1.2 ; conj. 44 "helouen" ; (imseleüeγ, iemîseleüeγ, ĕd imselüeγ, our imseleüeγ) ‖ s'anéantir réc. l'un l'autre.

—meselüaγ :3‖⊙] vn. f.1.2 ; conj. 44 "helouen" ; (imseleüaγ, iemîseleüaγ, ĕd imselüaγ, our imseleüaγ) ‖ m.s.q. le pr.

—tîleüôuγ :3‖+ vn. f.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîleüôuγ, our iteleüouγ) ‖ être hab. anéanti ; s'anéantir hab.

—sîleüôuγ :3‖⊙ va. f.1.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (isîleüôuγ, our iseleüouγ) ‖ anéantir hab.

—tîmselüîγ :3‖⊙]+ vn. f.1.2.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîmselüîγ, our item=selüîγ ‖ s'anéantir hab. réc. l'un l'autre.

—tîmselüâγ :3‖⊙]+ vn. f.1.2.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîmselüâγ, our itemselüaγ) ‖ m.s.q. le pr.

—ăloüüeγ :3‖ sm. nv. prim ; φ (pl. ileüôuγen 1:3‖), daγ leüôuγen ‖ fait d'être anéanti ; fait de s'anéantir ; anéantissement.

—telaüK ⋯3‖+ sf. nv. prim ; φ (pl. tiloüüâγ :3‖+), daγ tloüüâγ ‖ m.s.q. le pr.

—ăsellüeγ :3‖⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isellüôγen 1:3‖⊙), daγ sellüôγen ‖ fait d'anéantir.

—ămselüeγ :3‖⊙] sm. nv. f.1.2 ; φ (pl. imselüîγen 1:3‖⊙]), daγ ĕmselüîγen ‖ fait de s'anéantir réc. l'un l'autre.

—ămselüaγ :3‖⊙] sm. nv. f.1.2 ; φ (pl. imselüâγen 1:3‖⊙]), daγ ĕmselüâγen ‖ m.s.q. le pr.

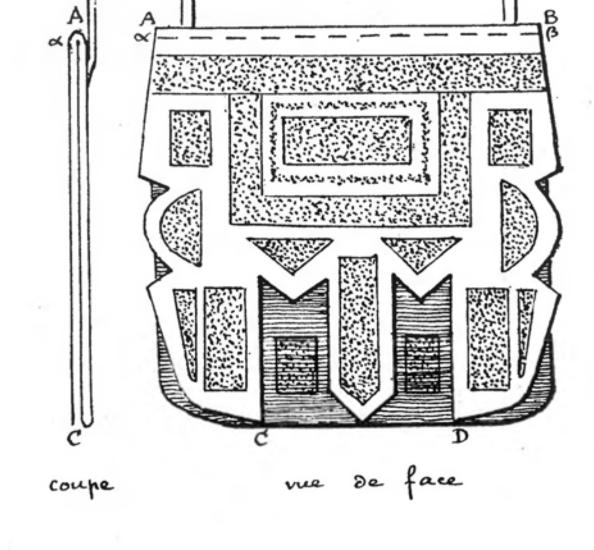
—ăselleüaγ :3‖⊙ sm. n.dé. f.1 ; φ (pl. iselleüâγen 1:3‖⊙ ; fs. tăselleüaK

...3‖⊙+ ; (p. tiselleiiâren ‖:3‖⊙+), Dar selleiiâren, Dar tselleiiâren ‖ hom. (ou an.) qui anéantit ‖ ce qu'un aselleiiar anéantit se met au génitif.

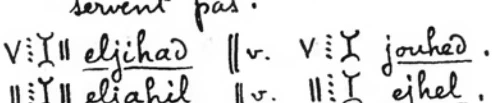
+3‖ éleit +3‖ sm. Cf (pl. ileiten ‖+3‖), Dar âleit (éleit), Dar leiten ‖ fil d'effilé (l'un des fils qui composent un effilé en soie, fil, coton, ou laine, bordant un tissu) ‖ se dit des fils d'un effilé, soit que l'effilé soit fait avec les fils mêmes de l'étoffe qu'il borde, soit qu'il soit rapporté sur elle tout d'une pièce ou fil à fil, que les fils de l'effilé soient séparés les uns des autres, ou qu'ils soient tordus ensemble, p. ex. 3 par 3, 6 par 6, ou 9 par 9. quand tous les fils de l'effilé sont séparés, chacun d'eux est un éleit ; quand plusieurs d'entre eux sont tordus ensemble de manière à ne former qu'un fil plus épais, ce fil résultant de la torsion de plusieurs est aussi un éleit ; de plusieurs éleit fins, on peut en faire un plus gros ‖ on ne donne pas le nom d'éleit aux fils de toute frange, mais seulement à ceux des franges fines en soie, fil, coton, ou laine qui bordent un ~~vêtement, une étoffe~~ tissu ‖ le pl. ileiten signifie souv. "effilé". ‖ diffère d'âblenKes "garniture de franges ; franges", qui se dit des franges de toute matière, de toute forme, placées n'importe où.

+3‖ ellaiet +3‖ ✳ sf. (pl. ellaietîn ‖+3‖) ‖ verset du Koran ‖ très peu us.

O⊞Ꮖ‖ eljebîra ·O⊞Ꮖ‖ ✳ sm. (pl. eljebîrâten ‖+O⊞Ꮖ‖) ‖ sac de voyage en peau de forme carrée (fait pour être suspendu à la selle de méhari pour hom.) ‖ l'eljebîra est carré ; ses côtés ont de 0m,40c à 0m,65c de long. Il est ouvert, à sa partie supérieure, sur toute sa longueur α β ; une porte en peau ABCD, festonnée et couverte de broderies, en ferme l'ouverture α β et retombe sur la partie antérieure du sac en le recouvrant jusqu'en bas. Deux oeillets en peau M et N servent à suspendre le sac à la selle du méhari ‖ l'eljebîra est employé en voyage par les hom. pour serrer toute espèce d'effets et d'objets. Les fem. ne s'en servent pas.



coupe — vue de face



V⁝Ꮖ‖ eljihad ‖ v. V⁝Ꮖ jouhed.

‖⁝Ꮖ‖ eljahil ‖ v. ‖⁝Ꮖ ejhel.

⁝ꓱᏆ‖ eljemaret +⁝ꓱᏆ‖ ✳ sf. (pl. eljemâretîn ‖+⁝ꓱᏆ‖) ‖ assemblée ‖ peu us.

— eljemât +ꓱᏆ‖ sf. (pl. eljemâtîn ‖+ꓱᏆ‖) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— eljemet +ꓱᏆ‖ ✳ sf. (pl. eljemetîn ‖+ꓱᏆ‖) ‖ vendredi ‖ eljemet ne

signifie pas "semaine". Il n'y a pas de mot signifiant "semaine" en tăm. Les Kel-Ăh. connaissent les jours de la semaine, pour lesquels ils ont adopté les noms arabes, mais ils ne comptent pas le temps par semaines.

+]Ꮖ|| eljemât ‖ v. :]Ꮖ|| eljemaṛet.

V:Ꮖ|| lejouad V:Ꮖ|| ✱ sm. (pl. s.s.) ‖ nobles (hom. nobles) ‖ syn. d' imâjeṛen "hom. nobles (de naissance) (de n'importe quel pays, de n'importe quelle race, de n'importe quelle religion)" ‖ très peu us.

3:Ꮖ|| eljaoui (ṛoui) 3:Ꮖ|| ✱ sm. (pl. eljaouîten I+:Ꮖ||) ‖ benjoin ‖ v. OO: Keṛouṛet (Ta. 2), ăkeṛă.

·:|| elKou :·:|| va. prim; conj. 14 "emdou"; ω (ilKă, ilKâ, éd ilKou, our ilKé) ‖ mépriser ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch. ‖ elKou, ayant pour rég. dir. imân "âme" accompagné d'un pr. af. dép. des noms, signifie "mépriser son âme (se mépriser soi-même)" et est souv. empl. d. le s. de "reconnaître qu'on est peu de ch. (en soi; aux yeux de qlq'un; en ce qui concerne une ch.); reconnaître le peu qu'on est (en soi; aux yeux de qlq'un; en ce qui concerne une ch.); reconnaître son impuissance (en soi; auprès de qlq'un; en ce qui concerne une ch.)". Diffère de semmeḍṛi "rapetisser", ayant pour rég. dir. imân accompagné d'un pr. af. dép. des noms, et signifiant "rapetisser son âme (être humble intérieurement; être humble extérieurement)". (Ex. Kenân igmeï Dâssin; aba hâs tet; ilK imân nît % K. a cherché D; il n'y a pas eu à lui d'elle; il a méprisé son âme (K. a cherché à obtenir D. en mariage; il ne l'a pas obtenue; il a reconnu qu'il est peu de ch.) = elKou imân neK ṛour Mess-înek % méprise ton âme auprès de Dieu (reconnais le peu que tu es auprès de Dieu) = rîṛ éd ezzeleṛ tămett in; tendeṛ i; elKiṛ imân in % je veux je rendrai droite ma femme; elle a excédé les forces à moi; j'ai méprisé mon âme (je voulais redresser (corriger de ses défauts) ma femme; cela a excédé mes forces; j'ai reconnu mon impuissance)).

— selKou :·:||⊙ va. f. 1; conj. 169 "semdou"; ω (issĕlKa, iessîlKa, éd isselKou, our isselKa) ‖ faire mépriser ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. le s. c. à c. du prim.

— nemelKou :·:||]| vn. f. 2bis; conj. 49 "medeggou"; (inmelKa, ienîmelKa, éd inmelKou, our inmelKa) ‖ se mépriser réc. l'un l'autre.

— nemelKi 3:·:||]| vn. f. 2bis; conj. 49 "medeggou"; (inmelKa, ienîmelKa, éd inmelKi, our inmelKa) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— touelKou :·:||:+ vn. f. 3; conj. 193 "toueddi"; (ittouelKa, ietîouelKa, éd iettouelKou, our ittouelKa) ‖ être méprisé.

— touelKi 3:·:||:+ vn. f. 3; conj. 193 "toueddi"; (ittouelKa, ietîouelKa, éd iettouelKi, our ittouelKa) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— telKou :·:||+ vn. f. 3bis; conj. 108 "mendou"; (ittĕlKa, iettîlKa, éd iettelKou, our ittelKa) ‖ m. s. q. le pr.

— sennemelKou :·:||]|⊙ va. f. 2bis. 1; conj. 130 "semmendou"; ω (isnemelKa,

iesînemelKa, éd isennemelKou, our isnemelKa) ǁ faire se mépriser réc. l'un l'autre.

— lôuKKou :·:ǁ va. f.5; conj. 223 "môuddou"; (ilôuKKou, our ilouKKou) ǁ mépriser hab. ǁ a t. les s. c. ã c. du prim.

— sîlKou :·:ǁ⊙ va. f.1.12; conj. 244 "tîmendou"; (isîlKou, our iselKou) ǁ faire hab. mépriser ǁ se c. av. 2 acc. ǁ a t. les s. c. ã c. de la f.1.

— tînmelKou :·:ǁ]I+ vn. f. 2bis.12; conj. 244 "tîmendou"; (itînmelKou, our itenmelKou) ǁ se mépriser hab. réc. l'un l'autre.

— tînmelKi 3·:ǁ]I+ vn. f.2bis.12; conj. 244 "tîmendou"; (itînmelKi, our itenmelKi) ǁ m. s. q. le pr. ǁ peu us.

— tîtouelKou :·:ǁ:++ vn. f.3.12; conj. 244 "tîmendou"; (itîtouelKou, our itetouel=Kou) ǁ être hab. méprisé.

— tîtouelKi 3·:ǁ:++ vn. f.3.12; conj. 244 "tîmendou"; (itîtouelKi, our itetouelKi) ǁ m. s. q. le pr. ǁ peu us.

— tâtelKa ·:ǁ++ vn. f.3bis.10; conj. 238 "târezza"; (itâtelKa, our itetelKi) ǁ m. s. q. le pr.

— sînmelKou :·:ǁ]I⊙ va. f.2bis.1.12; conj. 244 "tîmendou"; (isînmelKou, our isenmelKou) ǁ faire hab. se mépriser réc. l'un l'autre.

— telKou :·:ǁ+ (telKo :·:ǁ+) sf. nv. prim; (pl. telKôutîn I+·:ǁ+ (telKôtîn I+·:ǁ+)) ǁ fait de mépriser; mépris ǁ a t. les s. c. ã c. du prim.

— tăleKKaout +:·:ǁ+ sf. nv. prim; φ (pl. tileKKaouîn I:·:ǁ+), dar tleKKa=ouîn ǁ m. s. q. le pr.

— melKa ·:ǁ] sm. nv. prim; (pl. melKâten I+·:ǁ]) ǁ m. s. q. le pr. ǁ peu us.

— ăselKou :·:ǁ⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iselKôuten I+·:ǁ⊙), dar selKôuten ǁ fait de faire mépriser ǁ a t. les s. c. ã c. de la f.1.

— ănmelKou :·:ǁ]I sm. nv. f.2bis; φ (pl. inmelKôuten I+·:ǁ]I), dar ĕnmelKôuten ǁ fait de se mépriser réc. l'un l'autre.

— ănmelKi 3·:ǁ]I sm. nv. f.2bis; φ (pl. inmelKîten I+·:ǁ]I), dar ĕnmelKîten ǁ ~~fait de se mépriser réc. l'un l'a~~ m. s. q. le pr. ǁ peu us.

— ătouelKou :·:ǁ:+ sm. nv. f.3; φ (pl. itouelKôuten I+·:ǁ:+), dar ĕtouelKôuten ǁ fait d'être méprisé.

— ătouelKi 3·:ǁ:+ sm. nv. f.3; φ (pl. itouelKîten I+·:ǁ:+), dar ĕtouelKîten ǁ m. s. q. le pr. ǁ peu us.

— ătelKou :·:ǁ+ sm. nv. f.3bis; φ (pl. itelKôuten I+·:ǁ+), dar telKôuten ǁ m. s. q. le pr.

— ăsennemelKou :·:ǁ]I⊙ sm. nv. f.2bis.1; φ (pl. isennemelKôuten I+·:ǁ]I⊙), dar sennemelKôuten ǁ fait de faire se mépriser réc. l'un l'autre.

— émelKi 3·:ǁ] sm. n. d'é. prim; φ (pl. imelKa ·:ǁ]; fs. témelKit +·:ǁ]+; fp. timelKa ·:ǁ]+), dar ămelKi (ĕmelKi), dar melKa, dar tămelKit (tĕmelKit), dar tmelKa ǁ hom. qui méprise [une p, un an, une ch.] ǁ ce qu'un émelKi méprise se met au génitif ǁ s'empl. qlqf. sans complément d. le s. d' "hom. méprisant (h. qui, par caractère, a l'hab. de mépriser tout

le monde)".

:·ll alek :·ll (Ăïr) vn. prim; conj. 66 "aġer"; p(ioulĕk, ioulâk, éd ialek, our ioulik) ‖ être suspendu ‖ ~~non us. d~~ syn. d'ali ‖ non us. dans l'Ăh.

—alek :·ll vn. prim; conj. 66 "aġer" p(ioulĕk, ioulâk, éd ialek, our ioulik) ‖ poursuivre de près en donnant des coups de dents (le suj. étant un an.) ‖ se dit d'un an. qui en poursuit un autre de très près en lui do[nn]ant de temps en temps un coup de dent, jusqu'à ce que l'an. po[u]rsuivi échappe ou succombe; comme font un chien, un loup, un chacal, &c. poursuivant de près un gibier ‖ l'an. poursuivi se met à l'abl. et est accompagné de daṛ "dans" ‖ fig. "donner des coups de dents (en paroles) [à une p. absente] (attaquer en paroles [un absent])". L'absent que le suj. attaque en paroles est à l'abl. et accompagné de daṛ. Se dit de toute attaque en paroles contre un absent, que ce qu'on dit de lui soit vrai ou faux, juste ou injuste ‖ il semble que le sens primitif d'alek, oublié dans l'Ăh, soit "être suspendu", et que les 2 sens dans lesquels alek est employé dans l'Ăh. soient des sens figurés signifiant "être com. suspendu avec les dents [à un an. qu'on poursuit de près en lui donnant des coups de dents]" et "être com. suspendu avec les dents [à une p. dont on dit du mal en son absence]".

—tâlek :·ll+ vn. f. 6; conj. 228 "tâġer"; (itâlek, our itilek) ‖ poursuivre hab. de près en donnant des coups de dents ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—ăllak :·ll sm. nv. prim; (pl. ăllâken 1:·ll) ‖ fait de poursuivre de près en donnant des coups de dents ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—ellek :·ll va. prim; conj. 27 "eddel"; (illĕk, illâk, éd illek, our illik) ‖ monter sur [un chameau] sans le faire s'agenouiller ni s'accroupir (monter sur le dos d' [un chameau] celui-ci étant debout) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ se dit d'une p. qui monte sur le dos d'un chameau en sautant et en s'enlevant à la force des poignets, le chameau restant debout et n'étant ni agenouillé ni accroupi, que le chameau soit sellé, bâté, ou nu ‖ il semble que le sens primitif d'ellek, oublié dans l'Ăh, soit "pendre plus bas [que son symétrique] par suite d'un excédent de poids (syn. d'elli)", et que le sens dans lequel ellek est employé actuellement soit un sens dérivé du s. primitif.

—tâllek :·ll+ va. f. 6; conj. 226 "tâddel"; (itâllek, our itellek) ‖ monter hab. sur [un chameau] sans le faire s'agenouiller ni s'accroupir ‖ p. ext. "se balancer (com. une chose fugitive et prête à s'envoler) (le suj. étant la respiration d'un mourant)". D. ce s, est neutre; ne peut avoir pour suj. que la respiration d'une p. ou d'un an. mourants. (Ex. Kenân, itâllek d es ounfas? — Kala, ou d es itellek; aba t ⁒ K, se balance dans lui la respiration? — non, elle ne se balance pas dans lui; il n'y a plus de lui (K, se balance-t-il en lui un reste de respiration? — non, aucune respiration ne se

balance plus en lui ; il est mort)).

— ôulôuk ·:ll sm. nv. prim ; (pl. ôulôuken 1·:ll) ‖ fait de monter sur [un chameau] sans le faire s'agenouiller ni s'accroupir ‖ n'a pas le s. "fait de se balancer (le suj. étant la respiration d'un mourant)".

·:ll elek ·:ll va. prim ; conj. 30 "ebeḍ" ; p(ilĕk, ilâk ; éḍ ilek, our ilik) ‖ enlever victorieusement (par habileté, vaillance, ou adresse) [une p, un an, une ch. qui sont l'objet de la convoitise de tous] ‖ a aussi le s. pas. "être enlevé victorieusement (d. le s. ci. d)" ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ peut avoir pour rég. dir, p. ex, une fem. que beaucoup d'h. désirent épouser, un hom. que beaucoup de fem. désirent pour époux, un bon jardinier que beaucoup de p. désirent avoir à leur service, un an. que beaucoup de gens convoitent & cherchent à acquérir, l'autorité suprême dans un pays, une dignité ambitionnée par beaucoup, un objet qlconque qu'un seul peut obtenir & que beaucoup convoitent, une action d'éclat qlconque (car beaucoup souhaitent d'en faire et peu en accomplissent).

— élîk ·:ll sm. nv. prim ; ♀ (pl. ilîken 1·:ll), daṛ ălîk (élîk), daṛ lîken ‖ fait d'enlever victorieusement ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être enlevé victorieusement" ‖ p. ext. "objet de la convoitise universelle, que chacun cherche à enlever victorieusement". Se dit des p, des an, & des ch. (Ex. Dâssin temôus élîk ; ilĕk ket Ĕflan ./. D. a été un objet de la convoitise universelle, que chacun a cherché à enlever victorieusement ; Aflan l'a enlevée victorieusement (D. a été un objet de convoitise universelle, que chacun a cherché à obtenir en mariage ; A. l'a obtenue victorieusement) = temṛer n Ăhaggar temôus élîk ; ilĕk ket Môusa ./. la possession du commandement de l'Ăh. a été un objet de la convoitise universelle, que chacun a cherché à enlever victorieusement ; M. l'a enlevée victorieusement (la possession du commandement de l'Ăh. a été un objet de convoitise universelle, que chacun a cherché à obtenir ; M. l'a obtenue victorieusement)) ‖ âles oua n ălîk "hom. de fait d'enlever victorieusement" et les expr. analogues signifient souv. "hom. qui remporte la palme en toute chose (dans tous les exercices de l'esprit et du corps, dans toutes les ch. où il y a concours et rivalité entre plusieurs) ; hom. qui fait des actions d'éclat (h. coutumier de faire des actions d'éclat)".

— ălek ·:ll sm. (pl. ăleken 1·:ll) ‖ salaire ‖ se dit de tout salaire grand ou petit, qlq. soit la cause qui y donne droit.

— selek ·:ll⊙ vn. f. 1 ; conj. 113 "sebeḍ" ; p(islek, iesĕlek, éḍ iselek, our islek) ‖ céder (céder la victoire, en cessant de lutter) [à une p, un an, une ch. ayant une sorte de vie, au sujet d'une p, d'un an, d'une ch.] (le suj. étant une p, un an, une ch. ayant une sorte de vie) ‖ ce à quoi le suj. cède se met au dat. Ce au sujet de quoi le suj. cède se met à l'abl. et est accompagné d'une prép. qui est hab. daṛ "dans" ‖ s'emploie en parlant de toute espèce de lutte, et qlq. soit la cause pour laquelle le suj. cède. Se dit, p. ex, d'un peuple qui cède à un autre

parce qu'il est incapable de lui résister dans une guerre; d'un h. qui cède à un rival parcequ'il est incapable de l'emporter sur lui; d'un h. qui cède à une fem, à un enfant, à un vieillard, qu'ils aient tort ou raison, parce qu'il a pitié de leur faiblesse ou par politesse; d'un chien qui poursuit un gibier & qui cède et cesse la poursuite par fatigue ou paresse; d'une p. ou d'un an. qui marchent en plein midi et qui cèdent au soleil, s'arrêtent & se mettent à l'ombre; d'une p. ou d'un an. qui marchent ou travaillent au dehors par le vent, la pluie, ou le froid, et qui leur cèdent en se mettant à l'abri; d'une pluie qui cède au vent & cesse de tomber; d'un vent qui cède à la pluie et cesse de souffler; &c. ‖ ex. esleKeṛ i Môusa daṛ temṛeṛ n Ăhaggar, êdît eddôunet ṛân Môusa, neK eksânen i ⁒ j'ai cédé à M. dans la possession du commandement de l'Ăh, parce que les gens aiment M., moi ils me haïssent = seleK i BisKa daṛ KôuKa, êdît ter ê, Kai ou Kai teré ⁒ cède à B. dans K, car elle l'aime, toi elle ne t'aime pas (cède la victoire à B. au sujet de K, car elle l'aime, et toi elle ne t'aime pas) = Kai terîd tămezzouK en Tămanṛaset, tămett enneK terâ tămezzouK n Ăsekrem; selK âs, eKK Ăsekrem, foull innîn tămet a temôus ⁒ toi tu veux le fait d'habiter de T, ta f. veut le fait d'habiter d'Ă.; cède lui, va à Ă, parce que une f. ce qu'elle est (tu veux habiter T, ta f. veut habiter Ă; cède lui, va à Ă, parce que c'est une f.) ‖ p. ext. "le céder (être inférieur) [à une p, un an, une ch, dans une qualité] (être incapable de lutter [avec une p, un an, une ch, dans une qualité]) (le suj. étant une p, un an, une ch.)". Ce à quoi le suj. le cède se met au dat. Ce en quoi le suj. le cède se met à l'abl. et est accompagné d'une prép. qui est hab. daṛ "dans". Se dit, p. ex, d'un peuple qui le cède à un autre en puissance, d'un h. qui le cède à un autre en intelligence, d'un cheval qui le cède à un autre en vitesse, d'un étoffe qui le cède à une autre en solidité, &c. (Ex. Mîmi tesîleK i HeKKou daṛ thôusai aKed daṛ têitté ⁒ M. le cède à H. dans la beauté et aussi dans l'intelligence) ‖ p. ext. "se reconnaître inférieur [à qlq'un]; se soumettre [à qlq'un] (en se reconnaissant com. son inférieur et en lui prêtant obéissance); être soumis [à qlq'un] (en se reconnaissant com. son inférieur et en lui obéissant)". Celui à qui on se reconnait inférieur, on se soumet, on est soumis, se met au dat. (Ex. seleK i Mess-îneṛ ⁒ sois soumis à Dieu) ‖ p. ext. "renoncer [au suj. d'un acte, d'une p, d'un an, d'une ch.] (en cessant de vouloir ce qu'on voulait; en cessant de faire ce qu'on faisait; en laissant de côté, en abandonnant sans plus s'en occuper)". Peut avoir pour suj. une p. ou un an. Ce au sujet de quoi le suj. renonce se met à l'abl. et est accompagné d'une prép. qui est hab. daṛ "dans". (Ex. seleK daṛ ăhâl. — esleKeṛ d es iṛôu ⁒ renonce dans la réunion galante (renonce aux réunions galantes; cesse de prendre part aux réunions galantes). — j'ai renoncé dans elle il est ancien (j'y ai renoncé depuis longtemps; j'ai cessé d'y prendre part depuis longtemps) = seleK daṛ

ăğamai en Helba % renonce dans le fait de chercher de H. (renonce à la recherche en mariage de H; cesse de rechercher H. en mariage)) ‖ p. ext. "renoncer à la lutte (cesser de lutter (qu'on soit vainqueur, vaincu, ni vain=queur ni vaincu))". Peut avoir pour suj. une p. ou un an. S'emploie en parlant de n'importe quelle lutte. (Ex. selek; ternid ămîdi nnek; selek dimardex % renonce à la lutte; tu as vaincu ton adversaire; renonce à la lutte maintenant) ‖ sellem est syn. de selek dans tous les s. de celui-ci; mais sellem a, outre les sens de selek, d'autres sens que selek n'a pas. On peut touj. se servir de sellem à la place de selek, mais non inversement. Selek est plus us. que sellem; il est d'origine touarègue, tandis que sellem est d'origine arabe.

— meselak ∴‖⊙Ɪ vn. f.1.2; conj. 42 "lekesleKes"; (imselak, iemîselak, éd imselak, our imselak) ‖ renoncer réc. à la lutte l'un et l'autre (cesser réc. l'un et l'autre de lutter (qu'il y ait un vainqueur, ou qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu)) ‖ peut avoir suj. des p. ou des an. ‖ s'emploie en parlant de n'im=porte quelle lutte ‖ ex. Mêmi d Kôuka emselaknet dax ăğamai; ak iet our touf iet % M. et K. ont renoncé réc. à la lutte dans le fait de coudre; chacune n'est pas meilleure qu'une (M. et K. ont renoncé à lutter ensemble en couture; aucune d'elles n'est supérieure à l'autre (elles sont d'égale force)) = Ăjjer imselak d Ăhaggar; iun ê Ăhaggar % l'Ăj. a renoncé réc. à la lutte avec l'Ăh.; l'a vaincu l'Ăh. (l'Ăj. et l'Ăh. ont cessé réc. de lutter ensemble; l'Ăh. a vaincu l'Ăj.).

— meselek ∴‖⊙Ɪ vn. f.1.2; conj. 42 "lekesleKes"; (imselek, iemîselek, éd imselek, our imselek) ‖ m.s.q. le pr.

— sâlâk ∴‖⊙ vn. f.1.7; conj. 230 "târeġâk"; (isâlâk, our iselik) ‖ céder hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tîmselâk ∴‖⊙Ɪ+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîmselâk, our itemselak) ‖ renoncer hab. réc. à la lutte l'un et l'autre.

— tîmselîk ∴‖⊙Ɪ+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîmselîk, our itemselik) ‖ m.s.q. le pr.

— aslek ∴‖⊙. sm. nv. f.1; ꝕ (pl. islîken Ɪ∴‖⊙), dax ĕslek (ăslek), dax ĕslîken ‖ fait de céder ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămselak ∴‖⊙Ɪ sm. nv. f.1.2; ꝕ (pl. imselâken Ɪ∴‖⊙Ɪ), dax ĕmselâken ‖ fait de renoncer réc. à la lutte l'un et l'autre.

— ămselek ∴‖⊙Ɪ sm. nv. f.1.2; ꝕ (pl. imselîken Ɪ∴‖⊙Ɪ), dax ĕmselîken ‖ m.s.q. le pr.

∴‖ leket (Ta.1) + ∴‖ vn. prim; conj. 104 "deret (Ta.1)"; (illĕket, iellîket, éd ielleket, our illeket) ‖ tourner (n) (changer de direction; décrire une courbe) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ d. le s. "changer de direction", se dit de p, an. et ch. qui changent de direction soit en faisant des angles droits, aigus, ou obtus avec leurs directions précédentes, soit en décrivant des courbes, p. ex. d'une p. ou d'un an. en marche, d'un chemin, d'une vallée,

d'un ruisseau, d'une haie, des murs d'une maison, des côtés d'une ch. qlconque, d'une ch. formant une ligne brisée, &c. D. le s. "décrire une courbe", se dit, p.ex, de p. ou d'an. qui décrivent des courbes en marchant, de ch. qlconques qui forment des courbes, chemin, haie, mur, cours d'eau, arceau en n'importe quelle matière, branche d'arbre flexible (com. les branches des palmiers et des saules), tronc d'arbre courbé en forme d'arceau, arc-en-ciel, &c. ‖ p. ext. "être courbé (le suj. étant une p. dont le dos est courbé par l'âge ou par une infirmité, ou le dos d'une p.)" ‖ fig. "changer de direction (changer (en bien ou en mal)) (dans sa conduite, sa manière de faire, de voir, d'agir, de penser, ses intentions, ses paroles, etc.)" ‖ d. le s. "changer de direction (n)", est syn. d'edren, d'enned, d'ăoul et de leggen ‖ d. le s. "décrire une courbe (n)", est qlqf. mais non touj. syn. de gounhet (Ta.2) "être en forme d'arceau" ‖ d. le s. "être courbé (le suj. étant une p, ou le dos d'une p)", est syn. de Kerembi ‖ v. 10∃ edren ; ⊐O∶ ekrem, Kerembi.

—selleKet (Ta.1) +∵‖⊙ va. f.1; conj. 133 "sedderet (Ta.1)"; (isleKet, iesileKet, ed isel=leKet, ou isleKet) ‖ faire tourner (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—tâleKât (Ta.5) +∵‖+ vn. f.11; conj. 241 "tâderât (Ta.5)"; (itâleKât, ou iteleKit) ‖ tourner hab. (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—sâleKât (Ta.5) +∵‖⊙ va. f.1.11; conj. 241 "tâderât (Ta.5)"; (isâleKât, ou iseleKit) ‖ faire hab. tourner (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

—alKi 3∵‖ sm. nv. prim; (pl. ilKîten 1+∵‖), dar ĕlKi (ălKi), dar ĕlKîten ‖ fait de tourner (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—ăselleKi 3∵‖⊙ sm. nv. f.1; Ꝕ (pl. iselleKîten 1+∵‖⊙), dar selleKîten ‖ fait de faire tourner ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

—tălaKat +∵‖+ sf. Ꝕ (pl. tileKâtîn 1+∵‖+), dar tleKâtîn ‖ cercle rigide de moyenne ou de grande dimension (cercle en bois, métal, ou autre matière rigide, ayant plus de 0m,15c de diamètre) ‖ tout cercle rigide d'un diamètre supérieur à 0m,15c, qlq. soit son usage, est une tălaKat. Les cercles de tonneaux en bois ou en métal, les roues de tous les véhicules, les cerceaux avec lesquels jouent les enfants, &c. sont des tălaKat ‖ p. ext. "cercle (formé de p. ou de ch. qlconques rangées en cercle)". Se dit, p.ex, d'un cercle de p, de tentes, de bagages, &c. ‖ diffère de tăounest "anneau (en bois, métal, ou autre matière rigide ou à peu près rigide, de diamètre égal ou inférieur à 0m,15c, et qui n'est ni bague, ni bracelet, ni boucle d'oreille)".

∵‖ ilouK ∵‖ sm. Ꝕ (pl. s.s.), dar louK ‖ sables mouvants (vases profondes dans lesquelles tout ce qui entre s'engloutit).

—ălâKou ∶∵‖ sm. (pl. ălâKouten 1+∵‖) ‖ vase (boue qui se dépose au fond des eaux) ‖ Ader-n-ălâKou : v. O∃ ader ‖ diffère d'ălemous "vase noire et fétide qui se dépose au fond des eaux croupies". ĂlâKou est un mot général signifiant "vase (qlconque)"; il se dit de toutes les sortes de vases. Tout ălemous est de l'ălâKou, mais non réciproquement.

—tăla<u>ḳ</u> ⵗǁ+ sf. φ (pl. <u>tilaḳḳîn</u> Iⵗǁ+), dar <u>tlaḳḳîn</u> ‖ argile ; terre grasse ‖ p. ext. "mortier (mélange de terre grasse et d'eau qui unit ensemble les pierres ou les briques d'une construction)". Les Kel-Ăh. ne connaissent pas d'autre mortier que celui qui est composé de terre grasse et d'eau ‖ p. ext. "porcelaine ; fayence".

—<u>tălaḳ</u> ⵗǁ+ sf. (pl. <u>tălaḳḳîn</u> Iⵗǁ+) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

—<u>Tălaḳ</u> ⵗǁ+ (m. à m. "argile") ×× sf. (s. s. pl.) ‖ np. d'une région de l'Ăïr ‖ p. ext. "selle de méhari à pommeau en forme de croix de Tălaḳ (<u>tărik</u> de Tălaḳ). La région de Tălaḳ est renommée pour ses selles de méhari.

—<u>ăleKKin</u> I⁖ǁ sm. φ (pl. <u>ilekKân</u> I⁖ǁ), dar <u>lekKân</u> ‖ très petite marmite en terre (de la contenance de 2 litres ou audessous) ‖ dans l'Ăïr et l'Ăd, <u>ăleKKin</u> signifie "marmite en terre (de dimension qlconque)"; il n'a pas ce s. dans l'Ăh. ‖ v. 0: <u>iṛar</u>, <u>têxirt</u>.

—<u>tăleKKint</u> T⁖ǁ+ sf. φ (pl. <u>tilekKân</u> I⁖ǁ+), dar <u>tlekKân</u> ‖ m. s. q. le pr.

⁖ǁ <u>téleKé</u> ꜫ⁖ǁ+ sf. φ (pl. <u>tilekiouîn</u> I⁖⁖ǁ+), dar <u>tăleKé</u> (<u>tĕleKé</u>), dar <u>tleKiouîn</u> ‖ lait allongé de beaucoup d'eau (lait frais, aigre, ou caillé, allongé d'une quantité d'eau égale ou supérieure au quart de son volume).

⁖ǁ <u>ălôuKi</u> ꜫ⁖ǁ sm. φ (pl. <u>ilôuKien</u> Iꜫ⁖ǁ ; fs. <u>telôuKit</u> +⁖ǁ+ ; fp. <u>tilôuKiên</u> Iꜫ⁖ǁ+), dar <u>lôuKien</u>, dar <u>tlôuKiên</u> ‖ veau sevré (depuis le moment auquel il est sevré jusqu'à celui auquel il a un an révolu) ‖ v. ⁖ОШ <u>éberKaou</u>.

⁖ǁ <u>telôKat</u> +⁖ǁ+ sf. φ (pl. <u>tilôKâtîn</u> I+⁖ǁ+), dar <u>tlôKâtîn</u> ‖ nom d'un arbre ("ficus telouKat sp. nov." (B.T.) ; "ficus eucalyptoïdes sp. nov." (B.T.)) ‖ il y a un très petit nombre de <u>telôKat</u> dans l'Ăh. ; leur tronc y atteint rarement plus de 0ᵐ, 10ᶜ de diamètre ; elles ne produisent pas de fruit comestible.

—<u>tălaKat</u> +⁖ǁ+ (dial. Berb. sed. Ṛ. et Ġ.) sf. φ (pl. <u>tileKâtîn</u> I+⁖ǁ+), dar <u>tleKâtîn</u> ‖ pied de vigne ‖ syn. de <u>tăẓaouat</u> empl. d. ce s. et de <u>tezzebibt</u> ‖ très peu us. dans l'Ăh.

⁖ǁ <u>élaKi</u> ꜫ⁖ǁ sm. φ (pl. <u>ileKân</u> I⁖ǁ), dar <u>ălaKi</u> (<u>ĕlaKi</u>), dar <u>leKân</u> ‖ bois de bât de chameau de l'espèce appelée en ar. "Kteb" (destiné à entrer dans la composition d'un bât de chameau de l'espèce appelée en ar. "ḥaouia") ‖ p. ext. "bât de chameau de l'espèce appelée en ar. "ḥaouia"". Le bât appelé <u>élaKi</u> se compose de 2 choses, le bois du bât, qui se nomme <u>élaKi</u>, et la matelassure, qui se nomme <u>tiheKâm</u> ‖ d. le s. "bât de chameau de l'espèce appelée en ar. "ḥaouia"", diffère de <u>tKaouit</u> et de <u>tebeiôut</u> employés d. le s. "bât de chameau de l'espèce appelée en ar. "ḥerej"". Le bois du "ḥerej" n'a pas de nom en tăm ; sa matelassure s'appelle <u>TiheKâm</u>, com. celle de la "ḥaouia".

⁖ǁ <u>ălôuKa</u> ⁖ǁ sm. φ (pl. <u>ilôuKân</u> I⁖ǁ), dar <u>lôuKân</u> ‖ sac à outils [d'un <u>éneḍ</u>].

⁖ǁ <u>tâleK</u> ⁖ǁ+ sf. (pl. <u>tâleKîn</u> I⁖ǁ+) ‖ goût de tan (qui reste, après le tannage

et après que le tan a été enlevé, pendant un temps plus ou moins long, dans une outre ou un récipient à eau qlconque en peau fraîchement tannée).

·:‖ tillik ·:‖+ sf. (pl. tilkîn I·:‖+), dar. tilkîn ‖ pou (parasite du corps de l'h. et de certains an.) ‖ diffère de télemmesét "tillik très petite". Quand le pou est de très petite taille, on l'appelle qlq. télemmesét. Toute télemmesét est une tillik, mais non réc. ‖ diffère d'ăgourmel "gros pou gris de chameau", d'ăfoûḍiḍ "petit pou gris de chameau", et de tesellouft "petit pou brun rouge de chameau".

·:‖ teloukkit +·:‖+ ✳ sf. cf (pl. tiloukkâtîn I+·:‖+), dar. tloukkâtîn ‖ outre servant à mettre le beurre ‖ il n'existe pas de teloukkit dans l'Ăh., si ce n'est qlq. unes chez les Isekkemâren ‖ peu us.

Ⅱ·:‖ elkoubbet +Ⅲ·:‖ ✳ sf. (pl. elkoubbetîn I+Ⅲ·:‖) ‖ serrure en fer (de prove=nance européenne) ‖ v. ⵙ·:ⵎ éfeker ‖ très peu us.

V·:‖ elkada ·V·:‖ (Ăir) sm. (pl. elkadâten I+V·:‖) ‖ grand vase pour manger (de forme demi-sphérique, en bois, de la contenance de 15 litres et audessus) ‖ syn. d'aẓlal ‖ très peu us.

Ǝ·:‖ elkeḍ Ǝ·:‖ va. prim; conj. 26 "eksen"; (ilkeḍ, ilkâḍ, éḍ ilkeḍ, our ilkiḍ) ‖ suspendre sur le côté; porter suspendu sur le côté ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être suspendu sur le côté" et "se suspendre sur le côté" ‖ d. le s. "sus=pendre sur le côté", ne peut avoir pour suj. qu'une p. Peut avoir pour rég. dir. un objet qlconque qu'on suspend sur son propre côté, sur celui d'une autre p, d'un an, ou d'une ch, ~~ce au côté de quoi on suspend qlq. ch. se met au datif.~~ de n'importe quelle manière. Ce au côté de quoi on suspend qlq. ch. se met au datif. Se dit, p.ex, d'une épée qu'on suspend sur son côté ou sur celui d'un autre, d'un fusil qu'on suspend sur le côté d'un chameau, d'un bouclier qu'on suspend sur le côté d'une selle ‖ d. le s. "porter suspendu sur le côté", peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour suj. un objet qlconque que le suj. porte suspendu sur le coté de n'importe quelle manière. Se dit, p. ex, d'une p. qui porte suspendue au côté une épée, d'un chameau qui porte suspen=du sur le côté un fusil, d'une selle qui porte suspendue sur le côté un bouclier ‖ en parlant de ce qu'on suspend sur le côté des an, elkeḍ ne se dit que de ce qu'on suspend sur leur côté un peu bas, audessous de ce qui constitue leur charge proprement dite ou de la selle; les sacs, ballots, etc, qui composent leur charge, sont, com. la selle et le bât, considérés com. étant sur le dos de l'an. et non sur son côté. Pour exprimer l'idée de mettre sur le dos d'un an. les fardeaux constituant sa charge, ~~on se sert du verbe~~ si bas que pendent ceux-ci, on se sert du verbe ġaġġ "charger", non. d'elkeḍ. P. ex, si la charge d'un chameau se compose de 2 sacs, et qu'audessous de chacun d'eux, en supplément, on suspende une outre, on se sert de ġaġġ pour exprimer le chargement des sacs, et

d'elKeḍ pour exprimer la suspension des outres. Si un chameau n'a pas d'autre chargement que 4 outres, qui se suspendent 2 de chaque côté de l'an, on ne peut pas exprimer leur suspension par elKeḍ ; il faut exprimer la suspension des 4 outres par ǵaǵǵ, parce qu'elles sont regardées comme la charge proprement dite du chameau ; ou bien il faut exprimer la suspension des 2 outres supérieures, regardées com. la charge proprement dite, par ǵaǵǵ, et celle des 2 outres inférieures, regardées com. un supplément suspendu au dessous de la charge, par elKeḍ ‖ p.ext. "rejoindre, en coupant à travers pays [une p, un an, un chemin, un lieu, etc.] (soit en coupant au court, soit en faisant un détour, que la voie qu'on suit soit plus courte ou plus longue que la voie ordinaire)(n)". D.ce s, elKeḍ n'a pas les s. pas. ni pron. Ce que le suj. rejoint se met au datif. Le lieu où le suj. rejoint se met à l'abl. et est ~~hab~~ accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "vers, dans, chez". (Ex. elKĕḍer i oulli s ânou % j'ai rejoint, en coupant à travers pays, les chèvres au puits = elKeḍ i ăbarekKa s ĕḍrar ou-în % rejoins, en coupant à travers pays, le chemin à cette montagne-là). Fig. "riposter [à qlq'un] (par des paroles, une lettre, une pièce de vers)(n)". La p. à laquelle on riposte se met au dat. Ce par quoi on riposte est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "au moyen de" ‖ d. les s. "rejoindre, en coupant à travers pays" et "riposter", est syn. de souĕt ‖ v. TII⁝ ehleǵ.

— selKeḍ ∃∙:‖⊙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕlKeḍ, iessĕlKeḍ, ĕḍ iselKeḍ, our isselKeḍ) ‖ faire suspendre sur le côté ‖ se c. av. 2 acc. ‖ p. ext. "faire rejoindre, en coupant à travers pays (se c. av. 1 acc.)".

— telKeḍ ∃∙:‖+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereǵ"; (ittĕlKeḍ, iettĕlKeḍ, ĕḍ iettelKeḍ, our ittelKeḍ) ‖ être suspendu sur le côté; se suspendre sur le côté.

— lâKKeḍ ∃∙:‖ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâKKeḍ, our ilekKeḍ) ‖ suspendre hab. sur le côté; porter hab. suspendu sur le côté ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sâlKâḍ ∃∙:‖⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târeǵâh"; (isâlKâḍ, our iselKiḍ) ‖ faire hab. suspendre sur le côté ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 1.

— tâtelKâḍ ∃∙:‖++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeǵâh"; (itâtelKâḍ, our itetelKiḍ) ‖ être hab. suspendu sur le côté; se suspendre hab. sur le côté.

— tîlKâḍ ∃∙:‖+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itîlKâḍ, our itelKiḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— ălaKaḍ ∃∙:‖ sm. nv. prim; φ (pl. ileKâḍen ‖∃∙:‖), dar lekâḍen ‖ fait de suspendre sur le côté; fait de porter suspendu sur le côté ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être suspendu sur le côté" et "fait de se suspendre sur le côté". ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ăselKeḍ ∃∙:‖⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iselKiḍen ‖∃∙:‖⊙), dar selKiḍen ‖ fait de faire suspendre sur le côté ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ătelKeḍ ∃∙:‖+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itelKiḍen ‖∃∙:‖+), dar telKiḍen ‖ fait

d'être suspendu sur le côté'; fait de se suspendre sur le côté.

— ămâlKaḍ ∃∵‖] sm. n. d'é. prim; ♀ (pl. imâlKâḍen ‖∃∵‖]; fs. tămâlKat ∃∵‖]+; fp. timalKâḍîn ‖∃∵‖]+), ḍaṛ mâlKâḍen, ḍaṛ tmâlKâḍîn ‖ hom. qui rejoint en coupant à travers pays [une p, un an, un chemin, un lieu, &c.] ‖ ~~p. ext. "h. qui rejoint en coupant à travers pays dans un mau-~~ ~~=vais~~ ce qu'un ămâlKaḍ rejoint se met au gén. ‖ p. ext. "h. qui rejoint en coupant à travers pays dans un mauvais but (p. ex. pour piller, rançonner des voyageurs, ou se faire faire par eux des dons de gré ou de force)".

— ăleKKôḍ ∃∵‖ sm. ♀ (pl. ileKKâḍ ∃∵‖), ḍaṛ leKKâḍ ‖ cravache ‖ les Kel-Ăh. se servent de cravaches pour les chameaux de selle et les chevaux. Leurs cravaches sont en cuir; elles sont hab. faites d'une bande de cuir tordue ‖ les expr. com. neġ immâs i Ăir ileKKâḍ "nous avons fait les chameaux à l'Ăir cravaches", neġ immâs foull Ăir ileKKâḍ "nous avons fait les cha=meaux sur l'Ăir cravaches", neġ în i Ăir ileKKâḍ "nous les avons fait (nous avons fait les chameaux) à l'Ăir cravaches", neġ în foull Ăir ileKKâḍ "nous les avons faits (nous avons fait les chameaux) sur l'Ăir cravaches", sont syn. et signifient "nous avons rendu les chameaux de nos guerriers des cravaches pour l'Ăir (nous avons fait des chameaux de nos guerriers des cravaches pour frapper l'Ăir (en envoyant nos guerriers sur leurs méharis faire dans l'Ăir des razzias qui sont pour lui com. des coups de cravache))" ‖ les expr. com. ihenga ġĕn ămezzaṛ neneṛ ileKKâḍ "les ennemis ont fait notre campement cravaches" signifient "les ennemis ont rendu notre campement com. des cravaches (les enne=mis ont dispersé et mis en pièces notre campement com. on met en pièces une peau en la coupant en nombreuses bandes pour en faire des cra=vaches)".

— tăleKKot ∃∵‖+ sf. ♀ (pl. tileKKâḍ ∃∵‖+), ḍaṛ tleKKâḍ ‖ dim. du pr.

∃∵‖ alKeḍ ∃∵‖ sm. ♀ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. ilKeḍen ‖∃∵‖), ḍaṛ ĕlKeḍ (ălKeḍ), ḍaṛ ĕlKeḍen ‖ plante qui produit la coloquinte ("citrullus colocynthis L." (B.T.)) ‖ p. ext. "coloquinte (fruit produit par la plante appelée alKeḍ)". D. ce s, est syn. de teġellet.

— alKeḍ oua n sennânen ‖,‖◯‖:∃∵‖ (m. à m. "plante qui produit la colo=quinte celle des épines") sm. ♀ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. ilKeḍen ouî n sennânen ‖,‖◯‖:‖∃∵‖), ḍaṛ ĕlKeḍ (ălKeḍ) oua n sennânen, ḍaṛ ĕlKeḍen ouî n sennânen ‖ nom d'une plante qui produit une sorte de coloquinte de petite taille couverte de piquants ‖ l'alKeḍ oua n sennânen ressemble beaucoup à l'alKeḍ: même aspect, sinon que ses feuilles sont un peu plus petites; même goût et même amertume dans ses feuilles et dans son fruit; son fruit ressemble à la coloquinte, mais est plus petit, un peu allongé, et couvert de piquants, d'où son nom ‖ p. ext. "fruit de la plante appelée alKeḍ oua n sennânen". D. ce s, est syn. de teġellet

ta n sennânen.

∃·:ǁ elKaḍ ǁ v. ∃O·: tăKarḍé.

Ⅲ∃·:ǁ elKeḍeb Ⅲ∃·:ǁ ✱ (Ăj) sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. elKeḍeben ꞁⅢ∃·:ǁ) ǁ luzerne ǁ syn. d'elfessa ǁ très peu us. dans l'Ăh.

ƎC·:ǁ élaKif ƎC·:ǁ sm. φ (pl. ilekfân ꞁƎC·:ǁ), dar. ălaKif (ĕlaKif), dar. leKfân ǁ selle de cheval (pour hom.) ǁ toute selle de cheval pour hom. est un élaKif. Il n'y a pas de selle de cheval pour fem. dans l'Ăh. Certaines fem. de l'Ăh. montent à méhari; aucune ne monte à cheval ǁ diffère d'amẓaġ "selle de cheval (pour hom.) ornée d'appliques de laiton et de peau teinte en vert clair (élaKif orné d'appliques de laiton et de semento)"; diffère d'ăjeouenKa "selle de cheval (pour hom.) à pommeau et troussequin bordés de laiton (élaKif ayant son pommeau et son trousse=quin bordés d'un ruban de laiton)". Tout amẓaġ ou ăjeouenKa est un élaKif, mais non réc.

⁝·:ǁ leKouhet (Ta.2) +⁝·:ǁ vn. prim; conj. 57 "beroumet (Ta.2)"; p (ilKahet, ielî=Kahet, ed ilKouhet, our ilKahet) ǁ être mélangé avec une forte quan=tité d'eau dans un mortier au moyen du pilon (le suj. étant des dattes préalablement pilées ou du fromage préalablement pilé) ǁ ne s'emploie qu'en parlant de la confection de l'ălaKoh "boisson froide composée d'eau et de dattes pilés (ou d'eau et de fromage pilé)". La confection de l'ălaKoh demande 2 opérations : 1° on pile ou on écrase les dattes ou le fromage, ce qui s'exprime par un verbe signifiant "piler" ou "écraser"; 2° on mélange les dattes ou le fromage pilés avec une forte quantité d'eau dans un mortier, en les y remuant avec un pilon, jusqu'à ce que le contenu du mortier forme un liquide à peu près homogène; cette 2de opération s'exprime par le v. zelleKouhet (Ta.2) ǁ souvent, quand on pile des dattes ou du fromage pour en former une boisson ou un mets, on leur additionne un peu d'eau, pour les piler plus facilement ou pour un autre motif; piler des dattes ou du fromage additionnés d'un peu d'eau est l'opération exprimée par elKes "battre à coups redoublés dans un mortier [qlq. ch. d'humide] (de manière à en faire com. une purée épaisse ou une pâte molle)", et non celle exprimée par zelleKouhet (Ta.2) ǁ v. O·: ăKous, éKesé ; O⁝⁝ ṛehiret (Ta.1).

— zelleKouhet (Ta.2) +⁝·:ǁ✱ va. f.1; conj. 148 "seddoubet (Ta.2)"; (izleKahet, iezîleKahet, ed izelleKouhet, our izleKahet) ǁ mélanger avec une forte quantité d'eau dans un mortier au moyen du pilon (d. le s. ci-d.).

— tîlKôuhôut (Ta.8) +⁝·:ǁ+ vn. f. 16bis; conj. 257 "tîdôubôut (Ta.8)"; (itîlKôuhôut, our itelKouhout) ǁ être hab. mélangé avec une forte quantité d'eau dans un mortier au moyen du pilon.

— zîlKôuhôut (Ta.8) +⁝·:ǁ✱ va. f.1.16bis; conj. 257 "tîdôubôut (Ta.8)"; (izîlKôuhôut, our izelKouhout) ǁ mélanger hab. avec une forte quantité d'eau dans un mortier au moyen du pilon.

— ălKôuhou :⁝·:ǁ sm. nv. prim; φ (pl. ilKôuhôuten ꞁ+⁝·:ǁ), dar. ĕlKôu=

=hoûten ‖ fait d'être mélangé avec une forte quantité d'eau dans un mortier au moyen du pilon.

—ăzelleKoûhou :⁝:ǁⵣ sm. nv. f. 1; ꝗ (pl. izelleKoûhoûten ǀ+⁝:ǁⵣ), dar zelleKoûhoûten ‖ fait de mélanger avec une forte quantité d'eau dans un mortier au moyen du pilon.

—ălaKoh ⁝:ǁ sm. ꝗ (pl. ileKohen ǀ⁝:ǁ, ilKah ⁝:ǁ), dar leKohen, dar ĕlKah ‖ boisson froide composée d'eau et de dattes pilées (ou d'eau et de fromage pilé) ‖ syn. d'ẹṛelé empl. d. ces; en diffère en ce qu'ẹṛelé a d'autres s. que n'a pas. ălaKoh ‖ d. le s. "boisson froide composée d'eau et de fromage pilé", est syn. d'ăṛehâra; en diffère dans les autres sens ‖ v. ⵙ: ăKous, éKesé; ǀ3 téiné.

⁝:ǁ âlKah ⁝:ǁ sm. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. âlKahen ǀ⁝:ǁ) ‖ nom d'une plante non persistante.

3:ǁ elki 3:ǁ va. prim; conj. 32 "egmi"; (ilKei, ilKâi, éd ilKi, our ilKéi) ‖ mettre com. coussin [un objet qlconque] (sur le bât et l'arrière de la bosse d'un chameau, avant de le charger, pour empêcher la charge et les cordes de porter sur la bosse); porter com. coussin [un objet qlconque] (sur le bât et l'arrière de la bosse, mis avant le chargement, pour empêcher la charge et les cordes de porter sur la bosse) (le suj. étant un chameau) ‖ a aussi le s. pas. "être mis com. coussin (d. le s. ci. d)" ‖ si le chameau auquel on met com. coussin un objet est exprimé, il est au dat.

—selKi 3:ǁⵙ va. f. 1; conj. 153 "segmi"; (issĕlKei, iessîlKei, éd iselKi, our isselKei) ‖ faire mettre com. coussin (d. le s. ci. d) ‖ se c. av. 2 acc.

—lâKKei 3:ǁ va. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (ilâKKei, our ilèKKi) ‖ mettre hab. com. coussin; porter hab. com. coussin ‖ a aussi le s. pas.

—sâlKâi 3:ǁⵙ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenKâi"; (isâlKâi, our iselKi) ‖ faire hab. mettre com. coussin ‖ se c. av. 2 acc.

—ălaKai 3:ǁ sm. nv. prim; ꝗ (pl. ileKaien ǀ3:ǁ), dar leKaien ‖ fait de mettre com. coussin; fait de porter com. coussin ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être mis com. coussin".

—ăselKi 3:ǁⵙ sm. nv. f. 1; ꝗ (pl. iselKien ǀ3:ǁⵙ), dar selKien ‖ fait de faire mettre com. coussin.

—ăselKi 3:ǁⵙ sm. ꝗ (pl. iselKai 3:ǁⵙ), dar selKai ‖ objet formant coussin (se mettant sur le bât et à l'arrière de la bosse du chameau, avant de le charger, pour empêcher la charge et les cordes de porter sur la bosse) (ar. "ạKra; defạ") ‖ syn. de selKem et d'eddefeṛ.

∵:ǁ ilKaK ∵:ǁ vn. prim; conj. 79 "idras"; (leKoŭK, leKoûK, éd ilKaK, our leKouK) ‖ être faible (être sans force; être débile; être sans vigueur; être sans solidité; être fragile) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit, p. ex, de p. ou d'an. qui sont faibles physiquement par maladie, infirmité, vieillesse, constitution, &c; de ch. qlconques qui sont faibles, sans force, peu solides, fragiles; de p., d'écrits, de discours, qui sont faibles intellectuellement; de p, de caractères, sans fermeté ‖ p. ext. "être peu riche; être peu puissant", le suj. étant une p, une collection de p, un peuple ‖ p. ext. "être faible en nombre", le suj. étant une collection de p, d'an, ou de ch. ‖ p. ext. ~~"être faible en quantité"~~

"être faible en quantité ; être faible en valeur", le suj. étant une ch. ‖ fig. "branler dans le manche (le suj. étant une p. en danger de perdre sa place ou la faveur de qlq'un, un h. en danger d'être abandonné par sa fem., une fem. en danger d'être répudiée par son mari)". La p. auprès de laquelle le suj. branle dans le manche est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. ẓour "chez" ‖ v. ·:·ⵎǁ elbeK ‖ d. les s. "être faible (physiquement)", "être peu riche ; être peu puissant", "être faible en nombre", "branler dans le manche", est syn. d'erKem. IlKaK a tous les s. d'erKem, mais il a des s. que n'a pas erKem ; d'autre part, les dérivés d'erKem ont des s. que n'ont pas ceux d'ilKaK ‖ d. les s. "être faible (comme santé) ; être faible (com. forces physiques)", "être peu riche ; être peu puissant", "être faible en nombre", "branler dans le manche", est syn. d'ilmaḍ ‖ d. les s. "branler dans le manche", est syn. de KelouKeḍ, d'oueriour, de KerouKer, d'ouelioul, d'erKem, d'ilmaḍ.

— selKeK ·:·:ǁ⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seKsen" ; (issèlKeK, iessèlKeK, éd iselKeK, our isselKeK) ‖ rendre faible ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "regarder com. faible (considérer com. faible)".

— tîlKâK ·:·:ǁ+ vn. f. 18 ; conj. 260 "toûKsâḍ" ; (itîlKâK, our itilKaK) ‖ être hab. faible ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlKâK ·:·:ǁ⊙ va. f. 1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâlKâK, our iselKiK) ‖ rendre hab. faible ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— telKeK ·:·:ǁ+ sf. nv. prim ; (pl. telKeKîn ǀ·:·:ǁ+) ‖ fait d'être faible ; faiblesse ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăselKeK ·:·:ǁ⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iselKîKen ǀ·:·:ǁ⊙), dag selKîKen ‖ fait de rendre faible ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămelKouK ·:·:ǁ⊐ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imelKâK ·:·:ǁ⊐ ; fs. tămelKouK ·:·:ǁ⊐+ ; fp. timelKâK ·:·:ǁ⊐+), dag melKâK, dag tmelKâK ‖ hom. (an, ch, collection de p, d'an, de ch.) faible (physiquement, intellectuellement, de caractère, en fortune, en puissance, en nombre, en quantité, en valeur).

ǁ·:ǁ elKilla ·ǁ·:ǁ (Soudan) sm. (pl. elKillâten ǀ+ǁ·:ǁ) ‖ couverture en coton blanc et indigo, avec dessins, tissée au Soudan ‖ l'elKilla a hab. 2^{m} de long et 1^{m}, 25^{c} de large ; qlql. elle est plus grande et atteint jusqu'à 6^{m} de long et 2^{m}, 50^{c} de large ‖ syn. de sẓanbo. Le mot elKilla est us. dans les régions de Zinder et de Kano, celui de sẓanbo dans la région de Tombouktou ; tous 2 sont employés dans l'Ăh.

⊐ǁ·:ǁ telKelimt +⊐ǁ·:ǁ+ ✳ (Fezzan) sf. (pl. telKelîmîn ǀ⊐ǁ·:ǁ+) ‖ petit tapis de laine (ayant environ 2^{m} de long et 1^{m} de large) ‖ tout tapis de laine, ras ou à poils de longueur qlconque, et toute forte étoffe de laine assez solide pour être étendue par terre et servir de tapis, qu'ils soient d'une seule couleur ou multicolores, prennent le nom de telKelimt quand leur dimension est d'environ 2^{m} de long et 1^{m} de large ‖ diffère de tăhouart "tapis multicolore de petite dimension (d'espèce qlconque)", en ce que la

telkelimt peut n'être pas multicolore ; quand une telkelimt est multicolore, c'est une tăhouart. v. O: ăour, tăhouart.

I·:·‖ elkem I·:·‖ vn. prim; conj. 26 "eksen"; (ilkĕm, ilkâm, eo ilkem, our ilkim) ‖ suivre ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Ce que le suj. suit se met au datif ; cela peut être une p, un an, ou une ch. ‖ signifie "suivre", au pr, dans les s. de "aller après (par rapport au lieu) ; être après (par rapport au lieu) ; suivre en marchant (ou en courant) ; poursuivre ; accompagner dans un déplacement ; aller aussi vite que ; longer ; marcher dans [un chemin, une direction, &c.] sans s'en écarter ; suivre [un troupeau] (faire paître [un troupeau]) ; suivre [le pâturage, l'herbe] (en allant là où ils sont, & en se déplaçant progressivement à mesure qu'ils s'épuisent) ; venir après (par rapport au temps)" ; signifie "suivre", au fig, dans les s. de "s'attacher à (com. une conséquence naturelle, une compagnie habituelle) ; se conformer à [une habitude, un usage, une ligne de conduite, une direction morale] ; s'abandonner à [une passion] ; s'occuper d'[une affaire] ; résulter de, s'en suivre de ; s'attacher à [une p.] (en lui donnant de bons ou de mauvais conseils) ; suivre l'exemple de ; suivre les conseils de ; suivre [qlq'un d'une créance] (avoir une créance sur qlq'un, être créancier de qlq'un) ; suivre [une créance de chez qlq'un] (avoir une créance sur qlq'un, être créancier de qlq'un) ; accompagner [un instrument de musique] (en chantant) ; accompagner [une p. qui chante] (en jouant d'un instrument de musique) ; accompagner [une p. qui chante] (en répétant après elle en chantant chaque vers, à mesure qu'elle le chante, elle-même se taisant pendant qu'on chante le vers) ; écouter attentivement [une p.] ; embrasser [un sentiment, un avis, une volonté, une décision, une conduite, un parti] ; suivre sans se séparer de lui [qlq'un] (en se tenant étroitement uni à lui de sentiments, de volonté, de conduite)". —— Dans tous les s. précédents, au pr. et au fig, elkem est syn. d'ilal "suivre". Dans les s. propres, elkem et ilal sont très employés tous 2, elkem plus qu'ilal excepté dans le s. "suivre [le pâturage, l'herbe]", dans lequel ilal est plus employé qu'elkem. Dans les s. figurés, elkem et ilal sont très employés tous les 2, elkem plus qu'ilal, excepté dans les 2 s. "suivre [qlq'un d'une créance]" et "suivre [une créance de chez qlq'un]", dans lesquels ilal est plus employé qu'elkem. —— elkem et ilal sont syn. dans ces s. et dans d'autres qu'on verra ci-dessous, mais ils diffèrent d'ailleurs ; elkem a des sens que n'a pas ilal, ilal en a que n'a pas elkem. —— Dans leur emploi, elkem et ilal présentent cette différence qu'elkem peut s'employer sans aucun régime, tandis qu'ilal, dans les sens où il est syn. d'elkem, ne peut pas s'employer sans rég. dir. ‖ d. les s. "aller après (par rapport au lieu)", "être après (par rapport au lieu)", "venir après (par rapport au temps)", elkem

et ilal signifient suivre soit immédiatement sans aucun intervalle, soit à un intervalle qlconque, si petit ou si grand qu'il soit. D. les s. "suivre (par rapport au lieu)", elKem et ilal signifient suivre, en voyant ce qu'on suit ou sans le voir, à intervalle qlconque si petit ou si grand qu'il soit, en passant ou non par le même chemin que ce qu'on suit, en partant ou non du même point initial que lui. D. les s. "suivre en marchant (ou en courant)" et "poursuivre", elKem et ilal signifient "suivre" et "poursuivre", qlq. soit la distance qui sépare de ce qu'on suit ou poursuit ‖ ex. elKem i HeKKou, aoui âs âman % suis H, apporte-lui de l'eau = aK amis ilKâm i ien % chaque chameau suit l'un (chaque chameau suit l'autre; les chameaux se suivent l'un l'autre (à intervalle qlconque)) = elKâmeẓ i ĕmis in % je suis mon chameau = nelKâm i heñga % nous suivons l'ennemi (ou: nous poursuivons l'ennemi) = elKâmeẓ i Bêdé s Tit % je suis B. à T. (en y allant après lui, à un intervalle qlconque; ou en l'y accompagnant) = elKettab ouâ-reẓ ilKâm i abadah % ce livre-ci me suit toujours (ce livre-ci m'accompagne partout) = amis in our ieddoubet ed ilKem i ĕmis enneK % mon chameau ne peut pas il suivra ton chameau (mon chameau ne peut pas aller aussi vite que le tien) = elKem i ĕdrar ou-în, ét tased ihanân % suis cette montagne-là (longe cette montagne-là), tu arriveras aux tentes = elKem i ăbareKKa oua-h, our telKimed i oua-h % suis ce chemin-ci, ne suis pas celui-là = elKâmeẓ i oulli hin % je suis mes chèvres (à une distance qlconque, (ou: je poursuis mes chèvres (qui se sont enfuies ou égarées); ou: je fais paître mes chèvres) = elKem i ichKân % suis l'herbe fraiche et tendre (en allant là où elle est et en te déplaçant progressivement [avec ton troupeau] à mesure qu'elle s'épuise) = tafsit telKâm i tĕgrest % le printemps suit l'hiver = tera n eddôunet telKâm i toullouK % l'amour des gens suit la bonté (s'attache à la bonté) = elKem i tăẓara n ăKâl ouâ-reẓ % suis la manière de faire de ce pays-ci (conforme-toi à la manière de faire de ce pays-ci) = our telKimed i tera nneK % ne suis pas ton amour (ne t'abandonne pas à ton amour; ou: ne t'abandonne pas à ton désir) = elKem i ăouẓlou nneK % suis ton affaire (occupe-toi de ton affaire) = ibbeKKâden, telKâm âsen tĕmsé % les péchés, les suit le feu (les péchés ont pour conséquence qu'on va en enfer) = BisKa ilKâm i Kenân s a ichchâden % B. suit K. avec ce qui étant mauvais (B. s'attache à K. en lui donnant de mauvais conseils; ou: B. suit l'exemple de K. dans sa mauvaise conduite; ou: B. suit les mauvais conseils de K.) = elKâmeẓ i Môusa s ĕmis % je suis M. d'un chameau (j'ai sur M. une créance d'un chameau; M. me doit un chameau) = elKâmeẓ i ĕmis ien ẓour Môusa % je suis un chameau de chez M. (j'ai une créance d'un chameau sur M; M. me doit un chameau) = Dâssin touât imẓad, elKâmeẓ âs % D. frappe le violon, je la suis (D. joue du violon, je l'accom=

=pagne en chantant) = Dôua iéouéi heinena, Helba telkĕm âs % D. a apporté [en chantant] une pièce de vers du rythme heinena, H. l'a suivi (D. a chanté des vers du rythme heinena, H. l'a accompagné (en jouant d'un instrument; ou: en répétant après lui en chantant chaque vers à mesure qu'il le chante, D. se taisant pendant ce temps) = elKâmeẓ i tănaṭ em Môusa % je suis la décision de M. (j'embrasse la décision de M.) = Biska ilKâm i Kenân % B. suit K. (B. va après K. (dans un lieu); ou: B. accompagne K. (dans un déplacement); ou: B. suit l'exemple de K; ou: B. suit les conseils de K; ou: B. est créancier de K; ou: B. accom=pagne K. (en chantant pendant que K. joue d'un instrument; ou: en jouant d'un instrument pendant que K. chante); ou: B. suit K. sans se séparer de lui (en se tenant étroitement uni à lui de sentiments, de volonté, et de conduite)). — Dans tous ces exemples, on pourrait se servir du v. ilal au lieu d'employer le v. elKem ‖ p. ext. "obéir". Se dit de l'obéissance domestique, de l'obéissance politique, et de l'obéissance à Dieu. D. ce s, est syn. d'ilal. ElKem et seġed "obéir" sont les 2 verbes les plus employés pour signifier "obéir", mais on ne se sert pas d'eux de la même manière: elKem s'emploie beaucoup en parlant de l'obéissance politique, beaucoup en parlant de l'obéissance à Dieu, qlqf. en parlant de l'obéissance domestique; seġed s'emploie beaucoup en parlant de l'obéissance domestique, qlqf. en parlant de l'obéissance à Dieu, presque jamais en parlant de l'obéissance politique; ilal s'emploie comme elKem, mais il est beaucoup moins us. que lui d. le s. d'"obéir" ‖ v. aux mots ∃⁝ éhoḍ, ‖⁝ ahel, ‖ tallit, 3+: ăouétai, le s. d'elKem lorsqu'il les accompagne ‖ v. à I'I' aġenna le s. qu'a qlqf. elKem lors=qu'il a pour suj. la pluie, l'eau courante provenant de pluies récentes, l'herbe fraîche ou abondante, ou qlq. ch. d'analogue ‖ p. ext. "être à venir; venir dans l'avenir; arriver dans l'avenir", le suj. étant qlq. ch. qui arrivera dans l'avenir. ElKem s'empl. aussi d. ce s. unipersonnel=lement. Ilal n'a pas ce s. (Ex. dimardeẓ tâġġeḍ ibeKKâḍen; tămâġreẓt telKâm % maintenant tu fais des péchés; le repentir suit (tu t'en repentiras un jour) = tămettant telKâm foull aK ăou Âdem % la mort suit pour toute personne (la mort vient un jour pour tout humain) = teKsâned i; ilKâm âK é hi teẓheled, ou hi teġroued % tu me hais; il suit à toi [que] tu m'aimeras, tu ne me trouveras pas (tu ne m'aimes pas; un jour tu m'aimeras et tu ne me trouveras pas) = ilKâm én nemmezzei % il suit [que] nous nous séparerons (viendra un jour que nous nous séparerons) = ilKâm én nemmaKleou, mir Kala? — ilKâm, ilKâm % suit-il [que] nous prendrons le repas du milieu du jour, ~~il suit, il suit~~ ou non? — il suit, il suit % (déjeûnerons-nous un jour, oui ou non? (finirons-nous par déjeûner, oui ou non?). — vous déjeûnerez, vous déjeûnerez) ‖ i ilKâmen, "un qui suivant (un qui étant à venir)", ti telKâmet "une qui suivant

(une qui étant à venir)", a ilkâmen "ce qui suivant (ce qui étant à venir)" signifient qlqf. "l'avenir"; d. ce s. ils sont syn. Ils sont opposés à i iezzâren "un qui précédant", ti tezzâret "une qui précé=dant", a iezzâren "ce qui précédant", employés d. le s. "le passé". Ital n'a pas ce s. (Ex. ou hâk gir a ichchâḍen daṛ ti tezzâret; ou hâk é ger daṛ ti telkâmet /. je ne t'ai pas fait ce qui étant mau=vais dans le passé; je ne te [le] ferai pas dans l'avenir (je n'ai pas mal agi contre toi dans le passé; je n'agirai pas mal contre toi dans l'avenir)) ‖ p. ext. "être le dernier (être après tous les autres (dans l'espace et dans le temps)) (le suj. étant une p, un an, une ch.)". Ital n'a pas ce s. (Ex. midden ou-în tehânnied daṛ ăbarekka, oua ilkĕmen d esen Biska /. ces hom-là que tu vois dans le chemin, celui qui ayant été le dernier de dans eux B (le dernier d'entr'eux est B.) = ma iemôus, daṛ ĕmnâs oûi-ṛeṛ, oua nnek? — ou-în ilkĕmen /. qu'est, dans ces chameaux-ci, celui de toi? (quel est, dans ces chameaux, le tien?). — celui-là ayant été le dernier (celui-là qui est le dernier) = ouksaḍ Mess-îneṛ; ahel oua ilkĕmen en tămeddourt ennek é dd-ias /. crains Dieu; le jour qui ayant été le dernier de ta vie arrivera (crains Dieu; le dernier jour de ta vie viendra)) ‖ elkem diffère d'eheg "suivre rapi=dement en cherchant à atteindre [des p. ou des an. qu'on ne voit pas]"; il diffère d'esteṛ "chasser (faire partir vivement; chasser devant soi vivement; pousser devant soi vivement); poursuivre; suivre rapidement (en cherchant à atteindre)"; il diffère d'ehri "rester après [une p, un an, une ch, avec lesquels on était dans un lieu, dans ce lieu, après leur départ; ou avec lesquels on faisait une ch, occupé à cette ch, après qu'ils ne la font plus]; venir après [une p, un an, une ch. (c.à d. après leur départ), à un lieu, une p, un an, une occupation, une ch, qu'ils ont quittés avant qu'on y arrive]".

— selkem ⵙ:ⵍⵎ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕlkem, iessĕlkem, éd iselkem, our isselkem) ‖ faire suivre (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touelkem ⵜ:ⵍⵎ:+ m. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouelkem, ietîouelkem, éd iettouelkem, our ittouelkem) ‖ être suivi ‖ a t. les s. c. à c. du prim. qui sont susceptibles d'avoir un passif.

— touelkam ⵜ:ⵍⵎ:+ m. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouelkam, ietîouelkam, éd iettouelkam, our ittouelkam) ‖ m. s. q. le pr.

— nelkem ⵏ:ⵍⵎ m. f. 4; conj. 99 "bereg"; (innĕlkem, iennîlkem, éd iennelkem, our innelkem) ‖ se suivre l'un l'autre (en marchant à la file l'un derrière l'autre, ou en se suivant à une distance qlconque l'un de l'autre dans l'espace ou le temps) (le suj. étant des p, des an, des ch.) ‖ se dit, p. ex, de p, d'an, d'événements, de nouvelles, de victoires, de défaites, de morts, de maladies, de mariages, de pluies, de coups de vent, d'années, de mois, de jours, de nuits, &c, qui se suivent les uns les autres sans intervalle ou avec des intervalles qlconques ‖ fig. "se suivre l'un l'autre

[d'une créance]; s'accompagner l'un l'autre (l'un chantant, l'autre jouant d'un instrument; ou chantant tous les 2); se suivre l'un l'autre sans se séparer (en se tenant étroitement uni l'un à l'autre de sentiments, de volonté, de conduite)" ‖ p. ext. "s'obéir les uns aux autres d'après une hiérarchie régulière (chacun obéissant à qlq'un et commandant à qlq'un, excepté le 1er et le dernier) (être organisé hiérarchiquement et se tenir discipliné sous cette hiérarchie)" ‖ p. ext. "obéir ensemble les uns et les autres". S'empl. beaucoup en parlant de l'obéissance politique, beaucoup en parlant de l'obéissance à Dieu, qlqf. en parlant de l'obéissance domestique.

— sennelKem]·:||⊙ va. f. 4.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isnelKem, iesînelKem, ed isennelKem, our isnelKem) ‖ faire se suivre l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— lâkKem]·:|| vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâkKem, our ilekKem) ‖ suivre hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlKâm]·:||⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâlKâm, our iselKim) ‖ faire hab. suivre (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîtouelKîm]·:||:++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdekKoûl"; (itîtouelKîm, our itetouelKim) ‖ être hab. suivi ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouelKâm]·:||:++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdekKoûl"; (itîtouelKâm, our itetouelKam) ‖ m. s. q. le pr.

— tânelKâm]·:||+ vn. f. 4.7; conj. 230 "târegâh"; (itânelKâm, our itenelKim) ‖ se suivre hab. l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— sânelKâm]·:||⊙ va. f. 4.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânelKâm, our isenelKim) ‖ faire hab. se suivre l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.1.

— alKoum]·:|| sm. nv. prim; φ (pl. ilKoûmen |]·:||), dar ĕlKoum (ălKoum), dar ĕlKoûmen ‖ fait de suivre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ălaKam]·:|| sm. nv. prim; φ (pl. ileKâmen |]·:||), dar leKâmen ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ăselKem]·:||⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselKîmen |]·:||⊙), dar selKîmen ‖ fait de faire suivre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ătouelKem]·:||:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouelKîmen |]·:||:+), dar ĕtouel=Kîmen ‖ fait d'être suivi ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ătouelKam]·:||:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouelKâmen |]·:||:+), dar ĕtouel=Kâmen ‖ ~~a t. les s. c. à c. de la~~ m. s. q. le pr.

— ănelKem]·:||| sm. nv. f. 4; φ (pl. inelKîmen |]·:|||), dar nelKîmen ‖ fait de se suivre l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— ăsennelKem]·:||⊙ sm. nv. f. 4.1; φ (pl. isennelKîmen |]·:||⊙), dar sennelKîmen ‖ fait de faire se suivre l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.1.

— ănâlKam]·:||| sm. n. d'é. prim; φ (pl. inâlKâmen |]·:|||; fs. tănâlKamt +]·:|||+; fp. tinâlKâmîn |]·:|||+), dar nâlKâmen, dar

tnâlKâmîn ‖ hom. qui suit (h. qui est attaché [à qlq'un qui est com. son patron] ; h. qui obéit [à qlq'un qui est son supérieur]) ; peuple qui suit (peuple qui est attaché [à un peuple plus puissant dont il est com. client] ; peuple qui obéit [à un peuple plus puissant dont il est sujet]) ‖ ce à quoi est attaché, ou ce à quoi obéit un ănâlKam se met au gén. ‖ d. le s. "h. qui est attaché [à qlq'un qui est com. son patron]", se dit d'un h. libre qui est volontairement attaché à qlq'un, qui est com. son patron, pour n'importe quelle cause et dans n'importe quelles conditions : p. ex. d'un domestique libre ; d'un secrétaire ou d'un intendant de condition libre ; d'un h. jeune ou pauvre qui s'attache à un parent plus âgé ou plus riche, avec ou sans salaire, et qui devient com. son client, faisant com. partie de sa maison ; d'un h. libre qlconque qui s'attache volontairement à un autre et fait com. partie de sa maison pour un temps long ou court ‖ d. le s. "h. qui obéit [à qlq'un qui est son supérieur]", se dit de tous les administrés, de tous les sujets d'un chef politique. Ne se dit que de l'obéissance politique ‖ d. le s. "peuple qui est attaché [à un peuple plus puissant dont il est com. client]", se dit d'un peuple qui est attaché à un autre en qualité de tributaire, de vassal, ou de qlq. ch. d'analogue, et qui est obligé envers lui à une redevance ou à d'autres conditions qui l'établissent dans une sorte de clientèle sans lui ôter sa liberté ‖ d. le s. "peuple qui obéit [à un peuple plus puissant dont il est sujet]", se dit d'un peuple qui a été conquis par un autre lequel l'a annexé, l'occupe, l'administre et y exerce la pleine autorité ‖ p. ext. "hom. qui obéit fidèlement (h. qui obéit avec un grand zèle) [à un supérieur qlconque]". Se dit de l'obéissance à Dieu, de l'obéissance domestique et de l'obéissance politique.

— ilekKoûmen I]:∥ sm. ϕ (pl. s.s.), dar lekKoûmen ‖ derniers temps (temps proches de la fin du monde et du jugement dernier) ‖ beaucoup de Kel-Ah. sont persuadés qu'ils sont dans les derniers temps ; cette persuasion leur a été com=muniquée par des lettrés tripolitains, qui la fondent surtout sur la sujétion de la plupart des peuples musulmans à des nations chrétiennes, ce qui est l'un des signes de l'approche du jugement dernier.

— alKem]:∥ sm. ϕ (pl. ilKemen I]:∥), dar ĕlKem (ălKem), dar ĕlKemen ‖ plant de dattier (ar. "ṛersa").

— éleKem]:∥ sm. ϕ (pl. ileKemen I]:∥), dar ăleKem (ĕleKem), dar leKemen ‖ sol meuble (sol dans lequel le pied enfonce) ‖ tout sol sec, dans le=quel le pied enfonce assez pour que la marche y soit pénible, est un éleKem : tels sont, p. ex., beaucoup de graviers et de sables.

— selKem]:∥⊙ sm. (pl. selKemen I]:∥⊙) ‖ objet formant coussin (se mettant sur le bât et l'arrière de la bosse du chameau, avant de le charger, pour empêcher la charge et les cordes de porter sur la bosse) (ar. "âKra ; defa") ‖ syn. d' ăselKi et d' eddefer.

— lenKem]:|:∥ va. prim ; conj. 99 "bereg" ; (illenKem, iellînKem, éd iellenKem, our illenKem) ‖ monter l'un derrière l'autre [un an. de selle

ou de bât] ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. Peut avoir pour rég. dir. tout an. de selle ou de bât, chameau, âne, boeuf, cheval, etc, sellé, bâté, ou nu. — Peut avoir pour suj. une, 2, ou plusieurs p.. On ne peut savoir, sans une phrase explicative, quelle est la p. qui est devant ‖ ex. eglet, lenkemet ĕĭhéḍ in ⁒ partez, montez l'un derrière l'autre mon âne = nĕïer Iḍḍer eḍ Biska ellĕnkemen amis ⁒ j'ai vu I. et B. ils montent l'un derrière l'autre un chameau (j'ai vu I. et B. qui montaient l'un derrière l'autre un même chameau) = enḍ ahel, Dôua illĕnkem amis in enta ḍ Kenân ⁒ hier, D. a monté l'un derrière l'autre mon chameau lui et K. (hier, D. et K. ont monté l'un derrière l'autre mon chameau) = nĕïer ĕsou ellĕnkemen t Keraḍ barâḍen ⁒ j'ai vu un boeuf le montent l'un derrière l'autre 3 enfants (j'ai vu un boeuf que montaient l'un derrière l'autre 3 enfants) ‖ p. ext. "monter derrière (monter en croupe) [sur un an. de selle ou de bât] (n) ; être derrière (être en croupe) [sur un an. de selle ou de bât] (n)". Peut avoir pour suj. une, 2, ou plus. personnes qui montent en croupe derrière une autre sur un an. qlconque, sellé, bâté, ou nu ; peut aussi avoir pour suj. une, 2, ou plus. pers. qui montent en croupe sur un an, assises à la place où on est quand on est en croupe, sans avoir personne devant elles ; peut aussi avoir pour suj. une ch, telle que sac, rouleau de vêtements, ou ch. analogue, qui est attachée de manière à reposer sur la croupe d'un an. et à être porté par elle, à la place où les p. sont assises quand elles sont en croupe. Quand l'an. sur lequel une p. ou une ch. sont en croupe est exprimé, il est hab. au dat ; qlqf. il est à l'abl. et accompagné de foull "sur". Quand la p. ou la ch. qui sont en croupe ont une p. devant elles, celle-ci est à l'abl. et accompagnée de ḍeffer "derrière". (Ex. lenkem ! ⁒ monte en croupe = lenkem i ĕmis ⁒ monte en croupe au chameau (sur le chameau) = lenkem ḍeffer Biska ⁒ monte en croupe derrière B. = Mîmi ḍ Hekkou ellĕnkemnet ḍeffer i ⁒ M. et H. ont monté en croupe derrière moi = Iḍḍer, tellĕnkem tĕmhitt ennît ḍeffer es ⁒ I, est en croupe son sac en peau derrière lui).

— sellenkem ⵊ⁞ⵍ⊙ va. f. 1 ; conj. 122 "seḍḍekkel" ; (islenkem, ïesĕlenkem, eḍ isellenkem, our islenkem) ‖ faire monter l'un derrière l'autre [un an. de selle ou de bât] ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tâlenkâm ⵊ⁞ⵍ+ va. f. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâlenkâm, our itelenkim) ‖ monter hab. l'un derrière l'autre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlenkâm ⵊ⁞ⵍ⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâlenkâm, our iselenkim) ‖ faire hab. monter l'un derrière l'autre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

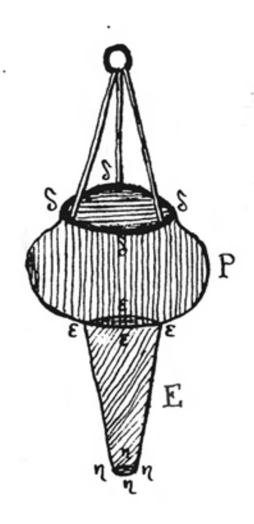
— ălenkem ⵊ⁞ⵍ sm. nv. prim ; φ (pl. ilenkîmen ⵏⵊ⁞ⵍ), dax lenkîmen ‖ fait de monter l'un derrière l'autre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— telenkimt +ⵊ⁞ⵍ+ sf. nv. prim ; φ (pl. tilenkîmîn ⵏⵊ⁞ⵍ+), dax

tlenkîmîn ‖ m. s. q. le pr.
— ăsellenkem ⵎⵗⵏⵍⵙ sm. nv. f. 1; ⵁ (pl. isellenkîmen ⵏⵎⵗⵏⵍⵙ), dar. sellenkîmen ‖ fait de faire monter l'un derrière l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
— ăsellânkem ⵎⵗⵏⵍⵙ sm. ⵁ (pl. isellôunkâm ⵎⵗⵏⵍⵙ), dar. sellôunkâm ‖ croupe (partie du corps comprise entre les reins et la naissance de la queue) (chez tous les an, le chameau excepté); reins et croupe (partie du corps comprise entre la bosse et la naissance de la queue) (chez le chameau) ‖ v. ⊙ⵟ' egbes, iseġbâs.

ⵎⵗⵍ tâlekmet +ⵎⵗⵍ+ sf. (pl. tâlekmetîn ⵏ+ⵎⵗⵍ+) ‖ nom d'une maladie ‖ la tâlekmet semble être la scrofule. Elle atteint les p. et les an. Chez les p, elle se manifeste surtout dans la partie du cou qui est immédia=tement audessous de l'oreille; chez les an, elle se manifeste surtout aux mamelles des femelles. La partie malade enfle, crève, et il en sort du pus. C'est une maladie qui atteint à tout âge, dure qlqf. 2 ou 3 mois, est douloureuse, mais dont on meurt rarement. Les an. n'en meurent pas, mais quand une femelle est atteinte à une mamelle, cette mamelle s'atrophie la plupart du temps.

ⵎⵗⵍ elkem ⵎⵗⵍ ✻ (Fezzan) sm. (pl. elkemmen ⵏⵎⵗⵍ) ‖ nom d'une sorte de cornet tronconique en peau qui entre dans la composition de certains seaux à puiser l'eau de forme particulière ‖ pour tirer l'eau des tânout "puits [à poulie] pour l'arrosage [d'un jardin]", on se sert non pas du seau de forme ordinaire, mais d'un seau de grande dimension et de forme particulière, dans la composition duquel entre une sorte de cornet tronconique de 0m,40c à 0m,50c de long, appelé elkem, cousu au fond de la poche en peau du seau. Le cornet est ouvert à ses 2 extrémités; son extrémité la plus large, cousue au fond de la poche du seau, qui est découpée à l'endroit où s'y applique le cornet, communique avec le seau, de manière que le cornet est un pro=longement de la poche du seau; c'est par l'extrémité la moins large du cornet, et non par la bouche du seau, que l'eau s'écoule du seau dans le bassin. A l'extrémité la moins large du cornet est fixée une cordelette, qu'on tire pour faire écouler l'eau du seau dans le bassin par le cornet ‖ les seaux munis d'elkem, malgré cette différence de construction avec les seaux ordinaires, et mal=gré d'autres différences, dont la principale est que la tălakat y est cousue à la bouche



de la poche en peau (élem) au lieu d'être à environ 7c au-dessus d'elle et rattachée à elle par des têlout, portent le nom d'ăga com. les autres seaux qui servent à puiser l'eau. v. 311 ali, têlout ‖ P est la poche en peau du seau ; E est l'elKem ; εεεε est l'orifice le plus large de l'elKem, cousu à la poche du seau ; ηηηη est l'orifice le plus étroit de l'elKem, par lequel l'eau du seau se déverse dans le bassin ; δδδδ est la tălakat.

1::ll leKen 1::ll vn prim ; conj. 99 "bereġ" ; (illĕKen, iellîKen, éd iellcKen, our illeKen) ‖ être certain ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ leKen présente cette particularité que, quand il n'est pas employé unipersonnellement, il ne peut pas se traduire mot à mot en français : ellĕKenex̣, tellĕKened, &c, ellîKenex̣, &c, éd elleKenex̣, &c. ne signifient pas "j'ai été certain, tu as été certain, &c, je suis certain, &c, je serai certain, &c", mais "il y a eu certitude à mon sujet, il y a eu certitude à ton sujet, &c, il y a certitude à mon sujet, &c, il y aura certitude à mon sujet, &c.". Quand leKen est unipersonnel, il se traduit m. à m. par "il est certain" ‖ ex. tellîKened foull ăsîKel ? — ellîKenex̣ innîn eKKîx̣ Tăouat % y a-t-il certitude à ton sujet pour le voyage ? — il y a certitude à mon sujet que je vais au Touat (est-il certain que tu vas voyager ? — il est certain que je vais aller au T.) = aġenna iellîKen dax̣ Ăhaggar % la pluie il y a certitude à son sujet dans l'Ăh. (il est certain qu'il a plu dans l'Ăh.) = ihanân en Bêdé ellîKenen dax̣ Tămanrasset % les tentes de B. il y a certitude à leur sujet dans T. (il est certain que les tentes de B. sont à T.) = iellîKen innîn éd eKKex̣ Tit % il est certain que j'irai à T. = iellîKen innîn Dassin teglă % il est certain que D. est partie ‖ sign. aussi "être vérifié ; être confirmé ; être certifié". D. le s. "être vérifié", se dit de tout ce qui est capable d'être vérifié par n'importe quel moyen, expérience, calcul, questions répétées, &c. ‖ syn. d'etbet et beaucoup plus us. que lui. Etbet a exactement les mêmes sens que leKen, s'emploie com. lui et présente les mêmes particularités que lui en ce qui concerne sa traduction en français. ; leKen est le mot d'origine touarègue, etbet le mot d'origine ar., qui expriment la même idée.

— selleKen 1::ll⊙ va. f. 1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (isleKen, iesîleKen, éd iselleKen, our isleKen) ‖ rendre certain [qlq. ch.] (pour soi-même ou pour un autre) ‖ ~~ce qu'on rend certain se met à l'acc.~~ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. A pour rég. dir. la ch. que le suj. rend certaine. La pers. pour laquelle le suj. rend une ch. certaine se met au dat. ‖ peut souv. se traduire par "acquérir la certitude de ; donner la certitude de" ‖ ex. tesleKened ăsîKel ? — esleKenex̣ innîn éd eKKex̣ Tăouat % as-tu acquis la certitude du voyage ? — ~~la certitude d'aller en voyage~~ j'ai acquis la certitude que j'irai au Touat (as-tu la certitude que tu iras en voyage ? — j'ai la certitude que

j'irai au T.) = Kenân isleKen ihanân en Bêdé dar Tît ⁒ K. a acquis la certitude des tentes de B. dans T. (K. a acquis la certitude que les tentes de B. sont à T.) = Dâssin tesleKen i tămett in ağenna dar Ăhaggar ⁒ D. a donné la certitude à ma fem. de la pluie dans l'Ăh. (D. a donné à ma f. la certitude qu'il a plu dans l'Ăh.) = tăKat tâ-rer tesileKen âK innîn Môusa ious-ed ⁒ ce bruit de voix confus te donne la certitude que M. est arrivé ici ‖ ~~peut souv. se traduire par "acquérir la certitude de ; donner la certitude de"~~ signifie aussi "vérifier ; confirmer ; certifier".

— tâleKân 1·:·ll+ m. f.7 ; conj. 230 "târeğâh" ; (itâleKân , our iteleKin) ‖ être hab. certain ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sâleKân 1·:·ll⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târeğâh" ; (isâleKân , our iseleKin) ‖ rendre hab. certain ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— alKen 1·:·ll sm. nv. prim ; φ (pl. ilKînen , 1·:·ll), dar ělKen (ălKen) dar ělKînen ‖ fait d'être certain ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ăselleKen 1·:·ll⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. iselleKînen , 1·:·ll⊙), dar selleKînen ‖ fait de rendre certain ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1. ‖ iselleKînen oui n tămet i ădôuben "les faits de rendre certain d'une f. pour le mariage (les vérifications d'une f. au sujet du mariage)" est une expr. proverbiale signifiant "questions qu'on fait, au suj. d'une ch. qu'on sait, en feignant de ne pas la savoir, pour la vérifier plus complètement". Souvent, dit-on, quand on demande à une f. dont le mariage est décidé, s'il est vrai qu'elle se marie, elle répond : "non. Je ne sais rien de cela. Qui te l'a dit ? Quand te l'a-t-on dit ? Que t'a-t-on dit à ce sujet ? Devant qui l'as-tu entendu dire ? &c.", questions qui ont pour but de lui procurer une certitude plus complète du mariage qu'elle désire & qu'elle sait décidé. D'où l'expr. proverbiale.

— ělêKen 1·:·ll sm. (pl. ělêKenen , 1·:·ll) ‖ divination par le miroir ‖ v. ll·:ll·: aKelKel , témeKelKelt.

— ilKan 1·:·ll m. prim ; conj. 78 "isdad" ; (leKîn , leKîn , éd ilKan , our leKin) ‖ syn. de leKen.

— teleKint +·:·ll+ sf. nv. prim ; φ (pl. tileKînîn , 1·:·ll+), dar tleKînîn ‖ syn. d'alKen.

1·:·ll âleKKin ‖ v. ·:·ll ilouK.

1·:·ll elKîna ·1·:·ll ✳ (français) sf. (s.s. pl.) ‖ sulfate de quinine ; chlorydrate de quinine ‖ peu us.

⊙1·:·ll leKensi ⵓ⊙1·:·ll m. prim ; conj. 49 "medeggore" ; (ilKensa , ielîKensa , éd ilKensi , our ilKensa) ‖ être couchés morts, jonchant le sol, tous étendus les uns à côté des autres (le suj. étant une collection de p, d'an, de végétaux) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'un mot sing. exprimant une collection de p, d'an, de végétaux, ou un mot pluriel (p.ex. troupe,

caravane, troupeau, palmeraie, herbe, hommes, chameaux, arbres, &c.) ‖ quand le suj. est des végétaux, si ce sont des arbres ou des arbustes, lekensi signifie qu'ils sont coupés à leur pied et couchés par terre, jonchant le sol, les uns à côté des autres ; si ce sont des herbages, lekensi peut signifier, ou qu'ils sont coupés à leur pied et couchés par terre, ou qu'ils sont couchés par terre, morts & jonchant le sol, sans être coupés, com. des herbages peuvent être couchés par terre et tués par une inondation ou une gelée ‖ se dit p. ex. de guerriers tués jonchant le sol les uns près des autres après un combat, d'une caravane ou d'un troupeau morts de soif dans le désert et dont les membres jonchent le sol étendus les uns à côté des autres, d'arbres voisins coupés & jonchant le sol les uns près des autres ‖ fig. "être couchés com. morts, jonchant le sol, tous étendus les uns à côté des autres (le suj. étant une collection de pers, d'an, ou d'herbages sur pied)". Se dit de p, an, herbages sur pied, qui sont étendus com. des cadavres sur le sol les uns à côté des autres, pour des causes qlconques, depuis les plus graves telles qu'une extrême souffrance ou une extrême faiblesse provenant de maladie, de blessures, de faim, de soif, jusqu'aux plus légères, telles qu'un peu de chaleur, un peu de fatigue (comme on se sert à tout propos, en français, des mots "mourir", "tuer", en tăm. du mot enre "tuer", dans des expr. telles que "je meurs de faim", "je meurs de soif", "l'ennui me tue", &c.).

— sellekensi ƷⵙⵍⵍⵙⵍⵍⵙⵙI ⵙ:ⵍⵍⵙ va. f. 1, conj. 130 "semmendou"; ω (islekensa, iesî=lekensa, ĕd isellekensi, our islekensa) ‖ coucher morts (étendre morts), jonchant le sol, tous étendus les uns à côté des autres ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîlkensi ƷⵙI:ⵍⵍ+ vn. f. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itîlkensi, our itelkensi) ‖ être hab. couchés morts, jonchant le sol, tous étendus les uns à côté des autres ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîlkensi ƷⵙI:ⵍⵍⵙ va. f. 1. 12; conj. 244 "tîmendou"; (isîlkensi, our iselkensi) ‖ coucher hab. morts, jonchant le sol, tous étendus les uns à côté des autres ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ălkensi ƷⵙI:ⵍⵍ sm. nv. prim; ϕ (pl. ilkensîten I+ⵙI:ⵍⵍ), dar. ĕlkensîten ‖ fait d'être couchés morts, jonchant le sol, tous étendus les uns à côté des autres ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsellekensi ƷⵙI:ⵍⵍⵙ sm. nv. f. 1; ϕ (pl. isellekensîten I+ⵙI:ⵍⵍⵙ), dar. selle=kensîten ‖ fait de coucher morts, jonchant le sol, tous étendus les uns à côté des autres ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— telekensit +ⵙI:ⵍⵍ+ sf. (pl. telekensîtîn I+ⵙI:ⵍⵍ+) ‖ collection de p. (d'an, de végétaux) couchées mortes, jonchant le sol, toutes étendues à côté les unes des autres ‖ p. ext. "collection de p. (d'an, d'herbages sur pied) couchées com. mortes, jonchant le sol, toutes étendues les unes à côté des autres".

:·:ⵍⵍ elkou :·:ⵍⵍ va. prim; conj. 32 "eġmi"; (ilkĕou, ilkâou, ĕd ilkou, our ilkéou)

‖ puiser [un liquide] (avec qlq. ch. qu'on tient à la main) (puiser [un liquide] (avec un vase ou une cuiller tenus à la main, et non avec un seau sus=pendu à une corde)) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être puisé (d. les s. ci. d)" et "se puiser (d. les s. ci. d)" ‖ le suj. ne peut être qu'une p. Le rég. dir. peut être un liquide qlconque, eau, lait, beurre fondu, &c. Ce d' où on puise est à l'abl. et accompagné de dar "de dans"; cela peut être n'importe quel réservoir naturel ou artificiel ou n'importe quel récipient, p. ex. la mer, un fleuve, un ruisseau, une source, un bassin, un vase, un verre, &c. Ce avec quoi on puise est à l'abl. et accompagné de s (es) "au moyen de"; cela peut être n'importe quel objet tenu à la main, vase ou cuiller qlconques.

— selKou :·:‖⊙ va. f. 1; conj. 153 "segmi"; (isselKeou, iessêlKeou, ed iselKou, our isselKeou) ‖ faire puiser (d. les s. ci. d.) ‖ se c. av. 2 acc.

— melKeou :·:‖ꟻ vn. f. 2; conj. 99 "bereg"; (immelKeou, iemmîlKeou, ed iemmelKeou, our immelKeou) ‖ être distribué à la ronde (la part de chacun étant puisée d' un récipient avec qlq. ch. qui est tenu à la main) (le suj. étant une boisson) ‖ v. ⊙:l noukKes.

— telKeou :·:‖+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereg"; (ittelKeou, iettîlKeou, ed iettelKeou, our ittelKeou) ‖ être puisé (d. les s. du prim.); se puiser (d. les s. du prim.).

— semmelKou :·:‖ꟻ⊙ va. f. 2. 1; conj. 131 "sebbedi"; (ismelKeou, iesîmelKeou, ed isemmelKou, our ismelKeou) ‖ distribuer à la ronde (d. les s. de la f. 2.).

— lâkKeou :·:‖ va. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (ilâkKeou, our ilekKou) ‖ puiser hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— sâlKâou :·:‖⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâlKâou, our iselKiou) ‖ faire hab. puiser ‖ se c. av. 2 acc.

— tâmelKâou :·:‖ꟻ+ vn. f. 2. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâmelKâou, our itemelKiou) ‖ être hab. distribué à la ronde.

— tâtelKâou :·:‖++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâtelKâou, our itetelKiou) ‖ être hab. puisé; se puiser hab.

— sâmelKâou :·:‖ꟻ⊙ va. f. 2. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâmelKâou, our isemelKiou) ‖ distribuer hab. à la ronde.

— ălaKaou :·:‖ sm. nv. prim; φ (pl. ileKaouen l:·:‖), dar leKaouen ‖ fait de puiser ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être puisé" et "fait de se puiser".

— ăselKou :·:‖⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselKiouen l:·:‖⊙), dar selKiouen ‖ fait de faire puiser

— ămelKou :·:‖ꟻ sm. nv. f. 2; φ (pl. imelKiouen l:·:‖ꟻ), dar melKiouen ‖ fait d'être distribué à la ronde.

— ătelKou :·:‖+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itelKiouen l:·:‖+), dar telKiouen ‖ fait d'être puisé; fait de se puiser.

— ăsemmelKou :·:‖]⊙ sm. nv. f. 2.1; φ (pl. isemmelKiouen 1:·:‖]⊙), dar semmelKiouen ‖ fait de distribuer à la ronde.

— ăselKou :·:‖⊙ sm. φ (pl. iselKaou :·:‖⊙), dar selKaou ‖ objet servant à puiser un liquide (lorsqu'on puise avec qlq. ch. qu'on tient à la main) ‖ tout vase, si grand ou si petit qu'il soit, pouvant se tenir à la main, et toute cuiller un peu grande peuvent servir d'ăselKou.

— tăleKKeout +:·:‖+ sf. φ (pl. tileKKaou :·:‖+), dar tlekKaou ‖ puisée [d'un liquide qlconque] (faite avec qlq. ch. qu'on tient à la main) (quantité [de liquide] qu'on puise en une fois avec un vase ou une cuiller tenus à la main).

⊙:·:‖ ălâKouas ⊙:·:‖ sm. φ (pl. ilâKouâsen 1⊙:·:‖), dar lâKouâsen ‖ petite dune de sable; massif de petites dunes de sable ‖ v. V·I égêdé, tégêdit.

— tălâKouast +⊙:·:‖+ sf. φ (pl. tilâKouâsîn 1⊙:·:‖+), dar tlâKouâsîn ‖ m. s. q. le pr.

O:·:‖ elKera ‖ v. 3O:· eKri.

⊙O:·:‖ elKarossa ·⊙O:·:‖ * (français) sf. (pl. elKarossetîn 1+⊙O:·:‖) ‖ véhicule (char; charette; voiture; véhicule qlconque) ‖ peu us.

⊙:·:‖ elKes ⊙:·:‖ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilKĕs, ilKâs, éd ilKes, our ilKis) ‖ battre à coups redoublés dans un mortier [qlq. ch. d'humide] (de manière à en faire com. une purée épaisse ou une pâte molle) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être battu à coups redoublés dans un mortier (d. le s. ci. d)" et "se battre à coups redoublés dans un mortier (d. le s. ci. d)" ‖ ne peut avoir pour rég. dir. qu'une matière humide naturellement, com. de la viande fraîche coupée en petits morceaux ou de la viande bouillie et encore humide, ou une matière sèche additionnée d'un peu d'eau, com. des dattes sèches, du fromage sec, ou de la farine de sorgho, additionnés d'un peu d'eau ‖ fig. "battre à coups redoublés [une p. ou un an.] (au point de le réduire presqu'en purée)" ‖ v. ⊙]Ξ‖ elfes.

— selKes ⊙:·:‖⊙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issĕlKes, iessîlKes, éd isselKes, our isselKes) ‖ faire battre à coups redoublés dans un mortier ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— melKes ⊙:·:‖] vn. f. 2; conj. 99 "bereġ"; (immĕlKes, iemmîlKes, éd iem=melKes, our immelKes) ‖ être battu ensemble à coups redoublés dans un mortier; se battre ensemble à coups redoublés dans un mortier.

— telKes ⊙:·:‖+ vn. f. 3bis; conj. 99 "bereġ"; (ittĕlKes, ittîlKes, éd iettelKes, our ittelKes) ‖ être battu à coups redoublés dans un mortier; se battre à coups redoublés dans un mortier ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— semmelKes ⊙:·:‖]⊙ va. f. 2.1; conj. 122 "seddeKKel"; (ismelKes, iesîmelKes, éd isemmelKes, our ismelKes) ‖ battre ensemble à coups redoublés dans un mortier.

— lâKKes ⊙:·:‖ va. f. 5; conj. conj. 220 "Kâssen"; (ilâKKes, our ilekKes) ‖

battre hab. à coups redoublés dans un mortier ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlkâs ⊙∴∥⊙ va. f. 1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâlkâs, our iselkis) ‖ faire hab. battre à coups redoublés dans un mortier ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâmelkâs ⊙∴∥⊐+ vn. f. 2.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâmelkâs, our itemel=kis) ‖ être hab. battu ensemble à coups redoublés dans un mortier ; se battre hab. ensemble à coups redoublés dans un mortier.

— tâtelkâs ⊙∴∥++ vn. f. 3bis.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâtelkâs, our itetelkis) ‖ être hab. battu à coups redoublés dans un mortier ; se battre hab. à coups redoublés dans un mortier ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîlkâs ⊙∴∥+ vn. f. 3bis.13 ; conj. 247 "tîksân" ; (itîlkâs, our itelkis) ‖ m. s. q. le pr.

— sâmelkâs ⊙∴∥⊐⊙ va. f. 2.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâmelkâs, our ise=melkis) ‖ battre hab. ensemble à coups redoublés dans un mortier.

— ălakas ⊙∴∥ sm. nv. prim ; ꝗ (pl. ilekâsen ι⊙∴∥), dat lekâsen ‖ fait de battre à coups redoublés dans un mortier ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être battu à coups redoublés dans un mortier" et "fait de se battre à coups redou=blés dans un mortier" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăselkes ⊙∴∥⊙ sm. nv. f. 1 ; ꝗ (pl. iselkîsen ι⊙∴∥⊙), dat selkîsen ‖ fait de faire battre à coups redoublés dans un mortier ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămelkes ⊙∴∥⊐ sm. nv. f. 2 ; ꝗ (pl. imelkîsen ι⊙∴∥⊐), dat melkîsen ‖ fait d'être battu ensemble à coups redoublés dans un mortier ; fait de se battre ensemble à coups redoublés dans un mortier.

— ătelkes ⊙∴∥+ sm. nv. f. 3bis ; ꝗ (pl. itelkîsen ι⊙∴∥+), dat telkîsen ‖ fait d'être battu à coups redoublés dans un mortier ; fait de se battre à coups redoublés dans un mortier ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3bis.

— ăsemmelkes ⊙∴∥⊐⊙ sm. nv. f. 2.1 ; ꝗ (pl. isemmelkîsen ι⊙∴∥⊐⊙), dat semmelkîsen ‖ fait de battre ensemble à coups redoublés dans un mortier.

— tălekessat +⊙∴∥+ sf. ꝗ (pl. tlekessâtîn ι+⊙∴∥+), dat tlekessâtîn ‖ dattes sèches additionnées d'un peu d'eau et battues à coups redoublés dans un mortier de manière à former une pâte molle ‖ la tălekessat peut se manger fraîche au moment auquel elle vient d'être faite. On peut aussi en faire, en y ajoutant un peu d'eau, de la tarkit, en y ajoutant beaucoup d'eau, de l'ălakoh, en y ajoutant du sorgho ou du fromage pilé et beaucoup d'eau de l'ăxehara ; en la mêlant de farine de sorgho ou de farine de blé ou d'orge grillés, on peut en faire des pelotes de la grosseur du poing qu'on fait sécher et qu'on appelle tăkadourt ‖ quand on mange la tălekessat telle qu'elle est, sans la faire servir à la confection d'un autre mets ou d'une boisson, tantôt on ne lui ajoute aucun condiment, tantôt on lui additionne un peu de fromage, de beurre, de poivre, ou une minime quantité de lait ; si on lui

additionnait une quantité de lait un peu notable, le mets cesserait d'être de la tăleKessat, il serait de la tarKit ‖ syn. de tăouggiK ‖ diffère d' ămecheKcheK "mets froids consistant en dattes sèches pilées très fin et additionnées d'un peu de beurre (sans addition d'eau et sans être mises en boules; qlqf. mais rarement il est fait une addition de farine sèche de blé ou d'orge grillés)" ‖ v. I≥ téïné ; O·: ăKous, éKesé ; 3·:O erKi, tarKit ; OƎ·: tăKadourt.

— leKesleKes O·:||O·:|| va. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (ilKesleKes, ielîKesleKes, éd ilKesleKes, our ilKesleKes) ‖ battre hâtivement à coups redoublés dans un mortier [qlq. ch. d'humide] (de manière à en faire com. une purée épaisse ou une pâte molle).

— tîlKesleKîs O·:||O·:||+ va. f. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîlKesleKîs, our itelKesleKis) ‖ battre hab. hâtivement à coups redoublés dans un mortier.

— ălKesleKes O·:||O·:|| sm. nv. prim; φ (pl. ilKesleKîsen |O·:||O·:||), dar ĕlKes=leKîsen ‖ fait de battre hâtivement à coups redoublés dans un mortier.

— ăleKesleKas O·:||O·:|| sm. n. d'é. prim; φ (pl. ileKesleKâsen |O·:||O·:||; fs. tăleKesleKast +O·:||O·:||+; fp. tileKesleKâsîn |O·:||O·:||+), dar leKesleKâsen, dar tleKesleKâsîn ‖ hom. qui a l'habitude de battre trop hâtivement les ch. humides qu'il bat dans un mortier (pour en faire une purée épaisse ou une pâte molle).

O·:|| elKas ‖ v. ||·:+ tétaKelt.

+·:|| élaKet +·:|| sm. φ (pl. ileKtân |+·:||), dar ălaKet (ĕlaKet), dar leKtân ‖ branche (petite ou moyenne, ayant 0m, 20c de diamètre ou au dessous) [d'arbre ou arbuste qlconque, le palmier excepté] ‖ se dit des branches soit coupées, soit attachées au tronc, même des plus petites ‖ diffère d'azel "branche (de dimension qlconque) [d'arbre ou d'arbuste qlconque, le palmier excepté]", qui se dit des branches soit coupées, soit attachées au tronc, ~~même des plus petites~~ depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites. Tout élaKet est un azel, mais non réc. ‖ diffère de tédelé "gros tronc d'arbre ; grosse branche d'arbre", qui se dit de tout tronc ou branche ayant 0m, 50c ou davantage de diamètre ‖ diffère d'ăzeleouzelaou "petit rameau [d'arbre, d'arbrisseau, ou d'arbuste]", qui se dit des petits rameaux minces & faibles qui sortent des branches ‖ diffère d'éréou et d'ăserKeb, qui sont syn. et signifient "extrémité très tendre et très jeune de petit rameau [d'arbre ou d'arbuste] (extrémité très tendre et très jeune d'ăzeleouzelaou)" ‖ diffère de taletté "petite pousse qui vient de sortir de terre (de végétal qlconque)".

Ш+·:|| elKetlab ‖ v. Ш+·: eKteb.

#·:|| elKez #·:|| va. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilKĕz, ilKâz, éd ilKez, our ilKiz) ‖ meurtrir ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être meurtri" et "se meur=trir" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une partie du corps d'une p. ou d'un an. ‖ se ~~dit prex. de qlq'un qui meurtrit une p. ou un an. d'un coup de poing ou d'un~~ dit de toute meurtrissure, si forte ou si légère qu'elle soit ‖ se dit,

p. ex., de qlq'un qui meurtrit une p. ou un an. d'un coup de poing ou d'un coup de pierre ; d'un an. qui meurtrit la jambe de qlq'un d'un coup de pied ou de corne ; d'une pierre qui meurtrit qlqu'un qui tombe sur elle ; &c. ‖ s'empl. au fig., ayant p. suj. une p, un an, ou une ch, et pour rég. dir. une étoffe ou une peau que le suj. meurtrit en qlq. sorte en la comprimant entre 2 corps durs. Se dit, p. ex., d'une p. qui meurtrit une étoffe placée sur une surface dure en laissant tomber sur elle une lourde pierre, d'un cheval qui meurtrit une peau étendue sur le sol en marchant sur elle, d'une poutre qui meurtrit une étoffe étendue sur un mur en tombant sur elle, &c ‖ s'empl. au fig., ayant pour suj. une p, une douleur, un mauvais procédé, une chose affligeante qlconque, et pour rég. dir. une p, le coeur ou l'âme de qlq'un. (Ex. il m'a meurtri le coeur = ses paroles m'ont meurtri le coeur) ‖ fig. "meurtrir d'amour (blesser d'amour ; faire mourir d'amour)" ‖ elKeẓ "être meurtri", ayant pour suj. un membre de p. ou d'an, diffère de neffeẓ "être mâché", ayant pour suj. un membre de p. ou d'an ; neffeẓ exprime une meurtrissure d'un genre particulier et touj. forte, tandisqu'elKeẓ exprime une meurtrissure qlconque ‖ elKeẓ "être meurtri", empl. au fig. et ayant pour suj. une peau ou une étoffe, est syn. de neffeẓ "être mâché" ayant pour suj. une peau ou une étoffe.

— ẓelKeẓ #·:II# va. f. 1 ; conj. 150 "seKsen" ; (iẓẓelKeẓ, ieẓẓîlKeẓ, ed iẓelKeẓ, our iẓẓelKeẓ) ‖ faire meurtrir ‖ se c. av. 2 acc. ‖ sign. aussi "faire se meurtrir".

— melKeẓ #·:IIᒣ vn. f. 2 ; conj. 99 "bereg" ; (immelKeẓ, iemmûlKeẓ, ed iemmelKeẓ, our immelKeẓ) ‖ être complètement meurtri (être meurtri de toutes parts ; être meurtri très fortement) ; se meurtrir complètement (d. le s. ci. d).

— nemelKeẓ #·:IIᒣI vn. f. 2 bis ; conj. 42 "leKesleKes" ; (inmelKeẓ, ienîmelKeẓ, ed inmelKeẓ, our inmelKeẓ) ‖ se meurtrir réc. l'un l'autre.

— nemelKaẓ #·:IIᒣI vn. f. 2 bis ; conj. 42 "leKesleKes" ; (inmelKaẓ, ienîmelKaẓ, ed inmelKaẓ, our inmelKaẓ) ‖ m. s. q. le pr.

— telKeẓ #·:II+ vn. f. 3 bis ; conj. 99 "bereg" ; (ittelKeẓ, iettîlKeẓ, ed iettelKeẓ, our ittelKeẓ) ‖ être meurtri ; se meurtrir.

— ẓemmelKeẓ #·:IIᒣ# va. f. 2.1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (iẓmelKeẓ, ieẓêmelKeẓ, ed iẓemmelKeẓ, our iẓmelKeẓ) ‖ meurtrir complètement.

— lâKKeẓ #·:II va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (ilâKKeẓ, our ileKKeẓ) ‖ meurtrir hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— ẓâlKâẓ #·:II# va. f. 1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (iẓâlKâẓ ; our iẓelKiẓ) ‖ faire hab. meurtrir ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâmelKâẓ #·:IIᒣ+ vn. f. 2.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâmelKâẓ, our itemelKiẓ) ‖ être hab. complètement meurtri ; se meurtrir hab. complètement.

— tînmelKîẓ #·:IIᒣI+ vn. f. 2 bis. 13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itînmelKîẓ, our itenmelKiẓ) ‖ se meurtrir hab. réc. l'un l'autre.

— tînmelKâẓ #·:IIᒣI+ vn. f. 2 bis. 13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itînmelKâẓ, our itenmelKaẓ) ‖ m. s. q. le pr.

—tâtelKâẓ #∴ll++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtelKâẓ, ou itetelKiẓ) ‖ être hab. meurtri ; se meurtrir hab.

—tîlKâẓ #∴ll+ vn. f. 3 bis. 13 ; conj. 247 "tîKsân"; (itîlKâẓ, ou itelKiẓ) ‖ m. s. q. le pr.

—ẓâmelKâẓ #∴ll⌐# va. f. 2. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (iẓâmelKâẓ, ou iẓemelKiẓ) ‖ meurtrir hab. complètement.

—ălaKaẓ #∴ll sm. nv. prim; φ (pl. ileKâẓen l#∴ll), ḍaṛ leKâẓen ‖ fait de meurtrir ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être meurtri" et "fait de se meurtrir" ‖ p. ext. "meurtrissure.

—ăẓelKeẓ #∴ll# sm. nv. f. 1; φ (pl. iẓelKîẓen l#∴ll#), ḍaṛ ẓelKîẓen ‖ fait de faire meurtrir ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ămelKeẓ #∴ll⌐ sm. nv. f. 2; φ (pl. imelKîẓen l#∴ll⌐), ḍaṛ melKîẓen ‖ fait d'être complètement meurtri ; fait de se meurtrir complètement.

—ănmelKeẓ #∴ll⌐l sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmelKîẓen l#∴ll⌐l), ḍaṛ ĕnmelKî=ẓen ‖ fait de se meurtrir réc. l'un l'autre.

—ănmelKaẓ #∴ll⌐l sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmelKâẓen l#∴ll⌐l), ḍaṛ ĕnmelKâ=ẓen ‖ m. s. q. le pr.

—ătelKeẓ #∴ll+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itelKîẓen l#∴ll+), ḍaṛ telKîẓen ‖ fait d'être meurtri ; fait de se meurtrir.

—ăẓemmelKeẓ #∴ll⌐# sm. nv. f. 2. 1; φ (pl. iẓemmelKîẓen. l#∴ll⌐#), ḍaṛ ẓemmelKîẓen ‖ fait de meurtrir complètement.

—ămâlKaẓ #∴ll⌐ sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâlKâẓen l#∴ll⌐; fs. tămâl=Kaẓt +#∴ll⌐+ ; fp. timâlKâẓîn l#∴ll⌐+), ḍaṛ mâlKâẓen, ḍaṛ tmâlKâẓîn ‖ meurtrisseur [de ses vêtements et de ses effets] (h. qui n'a aucun soin de ses vêtements ni de ses effets & qui les couvre sans cesse comme de meurtrissures) ‖ fig. "meurtrisseur [des cœurs] (h. qui meurtrit d'amour les cœurs des femmes)".

ⵥ∴ll elKeẓ ⵥ∴ll (Ăïr) va. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilKeẓ, ilKâẓ, éd ilKeẓ, ou ilKiẓ) ‖ couvrir de broderies de soie [un pantalon] sur tout le pourtour du bas de chaque jambe (sur une hauteur d'environ 0m, 10c) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être couvert de broderies de soie sur tout le pourtour du bas de chaque jambe (d. le s. ci. d)" et "se couvrir de broderies de soie sur tout le pourtour du bas de chaque jambe (d. le s. ci. d)" ‖ ~~très peu us. dans~~ ce genre de broderies ne se fait pas dans l'Ăh ; il se fait beaucoup dans l'Ăïr ‖ très peu us. dans l'Ăh.

—ălaKaẓ ⵥ∴ll sm. nv. prim; φ (pl. ileKâẓen lⵥ∴ll), ḍaṛ leKâẓen ‖ fait de couvrir de broderies de soie [un pantalon] sur tout le pourtour du bas de chaque jambe ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être couvert de broderies de soie sur tout le pourtour du bas de chaque jambe" et "fait de se couvrir de broderies de soie sur tout le pourtour du bas de chaque jambe".

—alKeẓ ⵥ∴ll sm. φ (pl. ilKeẓen lⵥ∴ll), ḍaṛ ĕlKeẓ (ălKeẓ), ḍaṛ ĕlKeẓen ‖ broderies de soie faites sur tout le pourtour du bas d'une jambe de pantalon, sur

une hauteur d'environ 0m, 10c ‖ dans l'Ăïr, signifie aussi "anneau de jambe ; bracelet de poignet" ; n'a pas ce s. dans l'Ăh. Les Kel-Ăh. n'ont pas d'anneaux de jambe ; ils appellent tous les bracelets de poignet et de bras ahbeġ ‖ v. Ꮖ:∶Ⅰ⊐ menkefa.

⋯‖ loukket (Ta. 2) ‖ v. ⁝‖ loukket (Ta. 2).

— talekké ‖ v. ⁝‖ loukket (Ta. 2).

⋯‖ toullouk ‖ v. ⁝‖ aleẓ.

⋯‖ tălak ‖ v. ⋅⁝‖ ilouk.

‖□⋯‖ elkâblet +‖□⋯‖ ✳ sf. (pl. elkâbletîn ǀ+‖□⋯‖) ‖ direction de La Mecque ‖ p. ext. "Est" ‖ aġil oua n ĕġil i elkâblet "le côté celui de droite à (pour) la direction de La Mecque (le côté qui est à droite de la direction de La Mecque)" signifie "Sud" ; aġil oua n tăhalgé i elkâblet "le côté celui de gauche à (pour) la direction de La Mecque (le côté qui est à gauche de la direction de La Mecque)" signifie "Nord" ‖ v. +V dât ; ⁝‖⁝ ehleġ, téhalgé.

— lekkâblet +‖□⋯‖ sf. (pl. lekkâbletîn ǀ+‖□⋯‖) ‖ m. s. q. le pr.

ǀ⊐□⋯‖ elkebtân ǀ⊐□⋯‖ ✳ (français) sm. (pl. elkebtânen ,ǀ⊐□⋯‖) ‖ capitaine (grade de l'armée française)

ǀ⊐Ↄ⋯‖ elkechmôun ǀ⊐Ↄ⋯‖ ✳ sm. (pl. elkechmôunen ,ǀ⊐Ↄ⋯‖) ‖ fer-blanc ‖ p. ext. "vase en fer-blanc ; récipient en fer-blanc ; objet en fer-blanc ; morceau de fer-blanc".

— elkechmôum ⊐⊐Ↄ⋯‖ sm. (pl. elkechmôumen ǀ⊐⊐Ↄ⋯‖) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

V⋯‖ lâkked ‖ v. V⁝‖ elẓed.

OV⋯‖ elkodret ‖ v. OV⋯ kedder.

ᗱ⋯‖ elkâḍi Ɛᗱ⋯‖ ✳ sm. (pl. elkâḍîten ǀ+ᗱ⋯‖) ‖ juge musulman (qui juge conformément aux règles du droit musulman).

— elkâli Ɛ‖⋯‖ (Ăïr) sm. (pl. elkâlîten ǀ+‖⋯‖) ‖ m. s. q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

⊐Ɛ⋯‖ elkiâmet +⊐Ɛ⋯‖ ✳ sf. (pl. elkiâmetîn ǀ+⊐Ɛ⋯‖) ‖ résurrection (générale des morts pour le jugement dernier).

‖⋯‖ elkâli ‖ v. ᗱ⋯‖ elkâḍi.

ǀ⋯‖ ălâken ǀ⋯‖ sm. (pl. ălâkenen ,ǀ⋯‖) ‖ mémoire (faculté de se souvenir).

ǀ⋯‖ lekkîn ǀ⋯‖ sm. (pl. lekkînen ,ǀ⋯‖) ‖ moelle épinière (moelle de l'épine dorsale) (chez les p. et les an.).

ǀ⋯‖ lâkken ‖ v. ǀ⁝‖ elẓen.

ǀ⋯‖ lâkken ‖ v. ǀ⁝‖ elẓen.

O⊐ǀ⋯‖ elkentâr O⊐ǀ⋯‖ ✳ sm. (pl. elkentâren ǀO⊐ǀ⋯‖) ‖ quintal (poids de 50 kilogr.) ; quintal métrique (poids de 100 kilogr.) ‖ elkentâr oua anderren "le quintal qui ayant été petit (le petit quintal)" signifie "quintal (poids de 50 kilogr.)" ; elkentâr oua mekkĕren "le quintal qui ayant été grand (le grand

quintal)" signifie "quintal métrique (poids de 100 Kilogr.)" ‖ avant l'occupation française, les Kel-Ăh. ne connaissaient que le quintal de 50 Kilogr; depuis l'occupation française beaucoup connaissent le quintal de 100 Kilogr. ‖ peu us.

10∴‖ elKorân 10∴‖ ✳ sm. (pl. elKorânen ,10∴‖) ‖ Koran.

ⵜ10∴‖ elKerneb ⵜ10∴‖ ✳ sm. (pl. elKerneben ⵜ10∴‖) ‖ chanvre ‖ peu us.

ⵙ∴‖ lâKKes ‖ v. ⵙ∷‖ elKes.

∷‖ tellăK ‖ v.‖ el.

V∷‖ elKĕd V∷‖ ✳ sm. (pl. elKĕdden ⵏV∷‖) ‖ dimanche.

ⵟ3∷‖ elKiad ⵟ3∷‖ ✳ sm. (pl. elKiâden ⵏⵟ3∷‖) ‖ mur (de matière et dimensions qlconques & servant à n'importe quel usage) ‖ syn. d'ăgâdir et plus us. que lui ‖ v. ⵓVⵏ ăgâdir.

ⵊ∷‖ elKaj ‖ v. ⵏⵏ⁝ houggeg.

ⵊ∷‖ elKŏja ·ⵊ∷‖ ✳ sm. (pl. elKŏjâten ⵏ+ⵊ∷‖) ‖ secrétaire ‖ syn. d'ănăKtab ‖ peu us.

ⵎ∷‖ elKâKem ‖ v. ⵎ∷ eKKem.

‖∷‖ elKâl ‖∷‖ ✳ sm. (pl. elKâlen ,‖∷‖) ‖ état; condition; manière d'être ‖ se dit de l'état des p, des an, et des ch. ‖ p. ext. "état atmosphérique (temps beau, mauvais, agréable, froid, chaud, &c)" ‖ elKâl-dĭ "cet état-ci; cet état-là" et elKâl-dĭ-h "m.s.q. le pr." signifient qlqf. "dans cet état-là [dans lequel je suis, tu es, il est, etc. s.e.] (tel quel; sans rien)"; dans ce s, ils peuvent hab. se traduire par "sans rien". (Ex. eKKĕlex-ed elKâl-dĭ % je suis revenu sans rien = ioi ĕt elKâl-dĭ-h % il l'a laissée sans rien = Dâssin toi ifassen nît elKâl-dĭ-h; our teg ahheg oul ien % D. a laissé ses mains (ses bras) sans rien; elle n'a mis aucun bracelet = Bîbi ioi ăfarag ennît elKâl-dĭ-h; ou hâs iKn ăfarag % B. a laissé son jardin sans rien; il ne lui a pas fait de clôture) ‖ elKâl rix "l'état que j'ai voulu", elKâl dax rix "l'état dans [lequel] j'ai voulu", et d'autres expressions analogues, signifient qlqf., les 1ères "tout ce que j'ai voulu; tout ce que je veux; tout ce que je voudrai", les 2des "tout ce que j'ai voulu en fait de; tout ce que je veux en fait de; tout ce que je voudrai en fait de". (Ex. elKâl rix, egrĕoueK K roue sen % tout ce que j'ai voulu, je l'ai trouvé chez eux (ou: tout ce que j'ai voulu, je l'ai obtenu d'eux) = elKâl texhĕled, ĕ t tegroued roue i % tout ce que tu as voulu, tu le trouveras chez moi (tout ce que tu voudras, tu le trouveras chez moi (ou: tu l'obtiendras de moi)) = elKâl lexĭd dax oulli ih Ăhaggar % tout ce que tu as voulu dans les chèvres est dans l'Ăh. (tout ce que tu voudras en fait de chèvres se trouve dans l'Ăh.) = elKâl dax texhĕled immâs illâ roue Kel-Ăhaggar % tout ce que tu as voulu en fait de chameaux est chez les Kel-Ăh. (tout ce que tu voudras en fait de chameaux se trouve chez les Kel-Ăh.) = elKâl dax rĕnet êred, egrĕounet t roue Iddĕr % tout ce qu'elles ont voulu en fait de blé, elles

l'ont trouvé chez I. (ou : elles l'ont obtenu d'I.)).

ǁ::ǁ elkell ǁ::ǁ ✳ sm. (pl. elkellen, ǁ::ǁ) ǁ vinaigre ǁ il n'y a pas de vinaigre dans l'Ăh. ǁ très peu us.

ℶ::ǁ elkem ℶ::ǁ va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (ilkĕm, ilkâm, éd ilkem, our ilkim) ǁ saisir brusquement avec les dents et lâcher presqu'aussitôt (sans faire de morsure très grave) ǁ ne peut avoir pour suj. que des an. Peut avoir pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ǁ peut souv. se traduire par "donner un brusque coup de dent à" ǁ se dit d'un an. qui donne un brusque coup de dent à une p. ou à un an, et qui lâche prise presqu'aussitôt sans faire de morsure très grave ; ou d'un an. qui donne un brusque coup de dent dans une ch, p. ex. dans les vêtements d'une p, dans les feuilles d'un arbre, ou dans une touffe d'herbe, et qui lâche presqu'aussitôt ǁ s'emploie surtout pour exprimer les brusques coups de dent que se donnent entre eux ou que donnent à des p. les an. domestiques, tels que les chameaux, les ânes, les chevaux, les chiens, &c. ǁ fig. "saisir brusquement et fortement [une p, un an, un membre d'une p. ou d'un an.] (avec la main ou entre ses bras) (le suj. étant une p.)" ǁ diffère de kelegget (Ta.1) "saisir brusquement avec les dents et lâcher aussitôt après (sans faire de morsure et sans faire sérieusement mal)", qui exprime une façon de saisir avec les dents qui est touj. inoffensive, tandis que la manière de saisir avec les dents exprimée par elkem tantôt est inoffensive, tantot ne produit qu'une blessure légère, tantôt produit une blessure assez grave ou grave avec ou sans effusion de sang.

— selkem ℶ::ǁ⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕlkem, iessîlkem, éd iselkem, our isselkem) ǁ faire saisir brusquement avec les dents et lâcher presqu'aussitôt ǁ se c. av. 2 acc. ǁ a t. les s. c. à c. du prim.

— telkem ℶ::ǁ+ vn. f. 3bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕlkem, ittîlkem, éd iettelkem, our ittelkem) ǁ être saisi brusquement avec les dents & lâché presqu'aussitôt ǁ a t. les s. c. à c. du prim.

— nelkem ℶ::ǁǀ vn. f.4 ; conj. 99 "bereġ" ; (innĕlkem, iennîlkem, éd iennelkem, our innelkem) ǁ se saisir réc. brusquement avec les dents et lâcher presqu'aussitôt ǁ a t. les s. c. à c. du prim.

— sennelkem ℶ::ǁǀ⊙ va. f.4.1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (isnelkem, iesînelkem, éd isennelkem, our isnelkem) ǁ faire se saisir réc. brusquement avec les dents et lâcher presqu'aussitôt ǁ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— lâkkem ℶ::ǁ va. f.5 ; conj. 220 "kâssen" ; (ilâkkem, our ilekkem) ǁ saisir hab. brusquement avec les dents et lâcher presqu'aussitôt ǁ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlkâm ℶ::ǁ⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâlkâm, our iselkim) ǁ faire hab. saisir brusquement avec les dents et lâcher presqu'aussitôt ǁ se c. av. 2 acc. ǁ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tâtelkâm ℶ::ǁ++ vn. f. 3bis.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâtelkâm, our

itetelkim) ‖ être hab. saisi brusquement avec les dents et lâché presqu' aussitôt ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 3 bis.

— tîlkâm · I::II+ m. f. 3 bis. 13 ; conj. 247 "tîksân" ; (itîlkâm, ou itelkim) ‖ m.s.q. le pr.

— tânelkâm I::III+ m. f. 4.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itânelkâm, ou itenel=kim) ‖ se saisir hab. réc. brusquement avec les dents et lâcher presqu' aus=sitôt ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 4.

— sânelkâm I::III⊙ va. f. 4.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânelkâm, ou isenelkim) ‖ faire hab. se saisir réc. brusquement avec les dents et lâcher presqu' aussitôt ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 4.1.

— ălakam I::II sm. nv. prim ; ℘ (pl. ilekâmen II::II), dar lekâmen ‖ fait de saisir brusquement avec les dents et de lâcher presqu' aussitôt ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ăselkem I::II⊙ sm. nv. f. 1 ; ℘ (pl. iselkîmen II::II⊙), dar selkîmen ‖ fait de faire saisir brusquement avec les dents & lâcher presqu' aussitôt ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 1.

— ătelkem I::II+ sm. nv. f. 3 bis ; ℘ (pl. itelkîmen II::II+), dar telkîmen ‖ fait d'être saisi brusquement avec les dents et lâché presqu' aussitôt ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 3 bis.

— ănelkem I::III sm. nv. f. 4 ; ℘ (pl. inelkîmen II::III), dar nelkîmen ‖ fait de se saisir réc. brusquement avec les dents et de lâcher presqu' aussitôt ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 4.

— ăsennelkem I::III⊙ sm. nv. f. 4.1 ; ℘ (pl. isennelkîmen II::III⊙), dar sennelkîmen ‖ fait de faire se saisir réc. brusquement avec les dents et lâcher presqu' aussitôt ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 4.1.

— ănâlkam I::III sm. n.d'é. prim ; ℘ (pl. inâlkâmen II::III ; fs. tănâlkamt +I::III+ ; fp. tinâlkâmîn II::III+), dar nâlkâmen, dar tnâlkâmîn ‖ donneur de brusques coups de dent (an. qui a l'hab. de donner de brusques coups de dent aux p. ou aux an.).

— lekemlekem I::II I::II va. prim ; conj. 42 "lekeslekes" ; (ilkemlekem, ielîkemlekem, éd ilkemlekem, ou ilkemlekem) ‖ donner çà et là de brusques coups de dent à (donner de côté et d'autre de brusques coups de dent à) (le suj. étant un an).

— tîlkemlekîm I::II I::II+ va. f. 13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (itîlkemlekîm, ou itelkemlekim) ‖ donner hab. çà et là de brusques coups de dent à.

— ălkemlekem I::II I::II sm. nv. prim ; ℘ (pl. ilkemlekîmen II::II I::II), dar ĕlkemlekîmen ‖ fait de donner çà et là de brusques coups de dent à.

— ălekemlekam I::II I::II sm. n.d'é. prim ; ℘ (pl. ilekemlekâmen II::II I::II ; fs. tălekemlekamt +I::II I::II+ ; fp. tilekemlekâmîn II::II I::II+), dar lekemlekâmen, dar tlekemlekâmîn ‖ donneur de brusques coups de dent çà et là (an. qui a l'hab. de donner de brusques coups de dent de côté et d'autre aux p. et aux an.).

J::ǁ elKem J::ǁ ✱ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilKem, ilKâm, éd ilKem, our ilKim) ǁ souder ǁ a aussi les s. pas. et pron. "être soudé" et "se souder".

— selKem J::ǁ⊙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (isselKem, iessîlKem, éd isselKem, our isselKem) ǁ faire souder ǁ se c. av. 2 acc.

— lâkKem J::ǁ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâkKem, our ilekKem) ǁ souder hab. ǁ a aussi les s. pas. et pron.

— sâlKâm J::ǁ⊙ va. f. 1, 7; conj. 230 "târegâh"; (isâlKâm, our iselKim) ǁ faire hab. souder ǁ se c. av. 2 acc.

— ălaKam J::ǁ sm. nv. prim; ♀ (pl. ileKâmen IJ::ǁ), dar leKâmen ǁ fait de souder ǁ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être soudé" et "fait de se souder".

— ăselKem J::ǁ⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. iselKîmen IJ::ǁ⊙), dar selKîmen ǁ fait de faire souder.

— ăselKem J::ǁ⊙ sm. ♀ (pl. iselKâm J::ǁ⊙), dar selKâm ǁ ~~faire hab. souder~~ soudoir (instrument servant à souder, consistant en une tige de fer dont une extrémité est aplatie et dont l'autre est garnie d'un manche en bois); étain servant à souder; sel ammoniac servant à souder ǁ ăselKem "soudoir" signifie un instrument dont on fait chauffer l'extrémité, qu'on applique brûlante sur la barre d'étain pour en faire fondre la quantité voulue à l'endroit qu'on veut souder ǁ ăselKem "étain servant à souder" signifie de l'ăhâlloun "étain" employé pour la soudure ǁ ăselKem "sel ammoniac servant à souder" signifie de l'echchenader "sel ammoniac" employé pour la soudure ǁ d. les s. "étain servant à souder" et "sel ammoniac servant à souder", est syn. d'elleKam.

— elleKam J::ǁ sm. (pl. elleKâmen IJ::ǁ) ǁ soudure (fait de souder; fait d'être soudé; endroit soudé; étain servant à souder; sel ammoniac servant à souder) ǁ d. les s. "fait de souder; fait d'être soudé", est syn. d'ălaKam ǁ d. les s. "étain servant à souder; sel ammoniac servant à souder", est syn. d'ăselKem.

VJ::ǁ elKamdou ǁ v. VJ:: eKmed.

OJ::ǁ elKamra ·OJ::ǁ ✱ sm. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ǁ nom d'une espèce de blé ǁ v. VO êred.

OJ::ǁ elKemer OJ::ǁ ✱ sm. (pl. elKemeren IOJ::ǁ) ǁ vin ǁ il n'y a pas de vin dans l'Âh., bien qu'il y existe des raisins ǁ peu us.

3+::ǁ elKeniet +3+::ǁ ✱ sf. (pl. elKenietîn I+3+::ǁ) ǁ piège métallique à ressort ǁ se dit de tous les pièges métalliques à ressort, depuis les plus petits qui servent à prendre les passereaux, jusqu'aux plus grands qui servent à prendre les antilopes ǁ diffère de tenderbat "piège en bois et en cordes (servant à prendre les antilopes, les gazelles et les mouflons)".

+I::ǁ elKânoût +I::ǁ ✱ sm. (pl. elKânoûten I+I::ǁ) ǁ boutique (lieu d'étalage et de vente au détail) ǁ syn. de tedellalt empl. d. ce s.

I::ǁ elKiouân I::ǁ ✱ sm. (pl. elKiouânen ,I::ǁ) ǁ menu bétail (chèvres

ou moutons); troupeau de menu bétail (troupeau de chèvres ou de moutons) ‖ syn. d'éhéré ‖ très peu us.

O::‖ elKîr O::‖ ✳ sm. (pl. elKîren IO::‖) ‖ bien (moral ou matériel); bienfait; cadeau (don gratuit (qu'on fait ou qu'on reçoit)); paix ‖ p. ext. "richesse (abondance de biens matériels)" ‖ s elKîr! "avec le bien!": formule d'adieu ‖ elKîr! "bien" signifie souv. "c'est bien! c'est bon!": formule pouvant avoir les s. d'un acquiescement, d'un demi acquiescement, d'une réponse polie et vague, d'un remercîment, d'une menace, d'une demi-menace, pouvant servir à imposer silence, à exprimer le mécontentement, &c. ‖ elKîr râs "le bien seulement" signifie souv. "il n'y a que le bien; cela va bien" ‖ d. les s. "bien (moral ou matériel)" et "bienfait", est syn. de l'expr. indéterminée a ioulâçen "ce qui étant bon" et de l'expr. déterminée aoua iouleçen "ce qui ayant été bon", & beaucoup moins us. que ces 2 expr. ‖ d. le s. "cadeau", est syn. d'inôuf et moins us. que lui ‖ d. le s. "paix", est syn. d'elçâfiet et moins us. que lui ‖ d. le s. "richesse", est syn. de tâbaçort.

O::‖ elKôr O::‖ ✳ sm. (pl. elKôren IO::‖; fs. telKort +O::‖+; fp. telKôrîn IO::‖+) ‖ hom. (an, ch.) noble. ‖ ne s'empl. pas au pr.; ne s'empl. qu'au fig., com. expr. laudative ‖ fig. "hom. (an, ch.) doué d'excellentes qualités; h. (an, ch.) de qualité supérieure". Peut s'empl. pour faire l'éloge de n'importe quoi, p. ex. d'un esclave, d'un chameau, d'un pâturage. Syn. d'ămâjeç & d'élélli empl. d. ce s, et beaucoup moins us. qu'eux ‖ peu us.

+O::‖ elaKret +O::‖ ✳ sf. (s. s. pl.) ‖ l'autre monde (le monde impérissable, le monde des créatures qui ne peuvent plus mourir) ‖ elaKret est opposé à eddôunia "monde (ensemble des créatures périssables)".

I+::‖ telKâtimt I+::‖+ ✳ sf. (pl. telKôutàm I+::‖+) ‖ ornement en cornaline (ou en cristal coloré) de forme allongée (que les fem. suspendent à leur collier) ‖ la telKâtimt est arrondue du haut, pointue du bas; elle a 6 à 8 centimètres dans sa plus grande longueur; elle est plate; son épaisseur est de 5 à 8 millimètres; un large trou est percé à sa partie supérieure. Elle se suspend au milieu du collier, com. un médaillon; on n'en met qu'une par collier. Les telKâtimt viennent d'Europe: qlq. unes sont en cornaline; presque toutes sont en cristal coloré.

‖‖ ilal ‖‖ va. prim; conj. 82 "ilal"; (iellil, iellîl, éd ilal, our iellil) ‖ suivre ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch. ‖ ilal, employé au pr. ou au fig. dans le s. "suivre", est touj. actif & ne s'emploie jamais sans être accompagné d'un rég. dir.: ce que le suj. suit doit touj. être exprimé et être à l'acc. — Il y a 2 cas dans lesquels ilal se construit av. 2 acc.; ce sont ceux dans lesquels

il signifie "suivre [qlq'un] d'[une créance] (avoir une créance sur qlq'un, être créancier de qlq'un)", et "suivre [une créance] de chez [qlq'un] (avoir une créance sur qlq'un, être créancier de qlq'un)". (Ex. ellîlex Kenân amis % je suis K. d'un chameau (j'ai sur K. une créance d'un chameau ; K. me doit un chameau) = ellîlex amis ien Kenân % je suis un chameau de chez K. (j'ai une créance d'un chameau sur K; K. me doit un chameau)) ‖ signifie "suivre", au pr, dans les s. de "aller après (par rapport au lieu) ; être après (par rapport au lieu) ; suivre en marchant (ou en courant) ; poursuivre ; accompagner dans un déplacement ; aller aussi vite que ; longer ; marcher dans [un chemin, une direction, etc.] sans s'en écarter ; suivre [un troupeau] (faire paître [un troupeau]) ; suivre [le pâturage, l'herbe] (en allant là où ils sont, & en se déplaçant progressivement à mesure qu'ils s'épuisent) ; venir après (par rapport au temps)" ; signifie "suivre", au fig, dans les s. de "s'attacher à (com. une conséquence naturelle, une compagnie habituelle) ; se conformer à [une habitude, un usage, une ligne de conduite, une direction morale] ; s'abandonner à [une passion] ; s'occuper d'[une affaire] ; résulter de, s'en suivre de ; s'attacher à [une p.] (en lui donnant de bons ou de mauvais conseils) ; suivre l'exemple de ; suivre les conseils de ; suivre [qlq'un] d'[une créance] (avoir une créance sur qlq'un, être créancier de qlq'un) (sec. av. 2 acc.) ; suivre [une créance] de chez [qlq'un] (avoir une créance sur qlq'un, être créancier de qlq'un) (sec. av. 2 acc.) ; accompagner [un instrument de musique] (en chantant) ; accompagner [une p. qui chante] (en jouant d'un instrument de musique) ; accompagner [une p. qui chante] (en répétant après elle en chantant chaque vers, à mesure qu'elle le chante, elle-même se taisant pendant qu'on chante le vers) ; écouter attentivement [une p.] ; embrasser [un sentiment, un avis, une volonté, une décision, une conduite, un parti] ; suivre sans se séparer de lui [qlq'un] (en se tenant étroitement uni à lui de sentiments, de volonté, de conduite)". —— Dans tous les s. précédents, au pr. et au fig, ilal est syn. d'elKem "suivre". Ilal et elKem sont syn. dans ces sens et dans d'autres qu'on verra ci-dessous, mais ils diffèrent d'ailleurs ; ilal a des sens que n'a pas elKem, elKem en a que n'a pas ilal. v. I:ll elKem. —— D. les s. "aller après (par rapport au lieu)", "être après (par rapport au lieu)", "venir après (par rapport au temps)", ilal et elKem signifient suivre soit immédiatement sans aucun intervalle, soit à un intervalle qlconque, si petit ou si grand qu'il soit. D. le s. "suivre (par rapport au lieu)", ilal et elKem signifient suivre, en voyant ce qu'on suit ou sans le voir, à intervalle qlconque si petit ou si grand qu'il soit, en passant ou non par le même chemin que ce qu'on suit, en partant ou non du même point initial que lui. D. les s. "suivre en marchant (ou en courant)" et "poursuivre", ilal et elKem signifient "suivre" et "poursuivre", qlq. soit la distance qui sépare de ce qu'on suit ou poursuit ‖ p. ext. "obéir à". Se dit de l'obéissance domestique, de l'obéissance

politique, et de l'obéissance à Dieu. D. ce s, est syn. d'elKem. v. I:II elKem ‖ p. ext. "être étendu sur ; être étendu à ; s'étendre sur ; s'étendre à". Le suj. peut être une p, un an, ou une ch. Le rég. dir. peut être une p, un an, ou une ch ; il doit touj. être exprimé. Se dit, au pr, d'une p, d'un an, d'un tapis, d'une étoffe qui sont étendus à terre, au soleil, à l'ombre, d'une étoffe qui est étendue sur un meuble, d'un vêtement qui est étendu sur le corps de qlq'un, d'un fard qui est étendu sur le visage de qlq'un, &c. ; se dit, au fig, d'une maladie qui s'étend sur tous les membres (se fait sentir dans tous les membres) de qlq'un, d'une passion qui s'étend sur le coeur (remplit le coeur) de qlq'un, de l'oeil ou du regard qui s'étendent sur la campagne (qui regardent longuement la campagne), &c. ElKem n'a pas ce s. ‖ p. ext. "frapper [une p, un an.] (le suj. étant une p.)". Le rég. dir. doit touj. être exprimé. ElKem n'a pas ce s. (Ex. hâder âK é Kai ilal ăfous in % je te jure [que] te frappera ma main (je te jure que ma main te frappera) = Kenân, ellilek K s ălekKôḍ, ellilek K s ălekKôḍ, a ḍ iciouen tiouit % K, je l'ai frappé avec une cravache, je l'ai frappé avec une cravache, ce que dans il a été rassasié de coups (jusqu'à ce qu'il a été rassasié de coups)) ‖ p. ext. "ne pas quitter (être attaché à [une p, un an, une ch.] sans les quitter)". Le suj. peut être une p, un an, ou une ch. Le rég. dir. peut être une p, un an, ou une ch ; il doit touj. être exprimé. Se dit, p. ex, d'une p. malade ou paresseuse qui ne quitte pas son tapis, l'ombre, le soleil, un lieu abrité, etc, d'un an. qui ne quitte pas la montagne, la plaine, les fourrés, les rochers, les lieux humides, l'eau, &c ; de l'oeil ou du regard qui ne quittent pas une p, un an, une ch ; d'une maladie qui ne quitte pas une p. ou un an ; d'une passion qui ne quitte pas le coeur de qlq'un ; de la selle qui ne quitte pas le dos d'un an. pendant un long temps ; de la sécheresse qui ne quitte pas un pays ; d'une qualité ou d'un vice qui ne quittent pas qlq'un ; &c. ElKem n'a pas ce s. ‖ p. ext. "suivre pour châtier (poursuivre d'un châtiment ; châtier) [une p.]", le suj. étant Dieu, un saint, un personnage religieux vénéré, un livre saint, une ch. sainte. Le rég. dir. doit touj. être exprimé. Est surtout employé d. ce s. dans des formules de serment. ElKem n'a pas ce s. (Ex. iellîl i Mess-înex, Koud ennix bahou ! % que me suive pour [me] châtier Dieu, si j'ai dit un mensonge ! (que Dieu me châtie, si j'ai menti !) = iellîl i a ixărren imdâ, Koud oukĕrex ! % que me suive pour [me] châtier ce qui lisant il est entier, si j'ai volé ! (que me châtient tous ceux qui savent le Koran par coeur si j'ai volé !)) ‖ p. ext. "aider (d'une ma=nière qlconque, pour n'importe quoi) [une p, un an.] (le suj. étant une p, un an, une ch) (n)". Ce que le suj. aide se met au datif. Ilal sert à exprimer n'importe quelle aide, une aide purement morale, purement matérielle, ou à la fois morale et matérielle. ElKem n'a pas ce s. (Ex. Mess-înex iellîl i ăit Âdem abadah % Dieu aide les humains toujours = ilal i Mîmi % aide M. = eloui-ḍ imis ien, éḍ ilal i oua-h ; our ieddoubet

Kaia ouâ-rex imdâ % conduis ici un chameau, il aidera à celui-ci ; il ne peut pas ce bagage-ci il est entier (conduis ici un chameau, pour qu'il aide à celui-ci ; celui-ci ne peut pas porter tout ce bagage) = êreḍ oua ras tekfîḍ iellîl âs houllan % le blé que tu lui as donné l'a beaucoup aidé). Diffère d'edhel "assister (prêter son concours à [qlq'un] ; prêter appui, secours, soutien, aide à [qlq'un]) (en aidant moralement, ou mo=
=ralement et matériellement à la fois)", qui ne peut avoir pour Suj. et pour rég. dir. que des p.

— siûllel ‖‖3⊙ va. f.1 ; conj. 125 "siûllel" ; (isiellel, iesîellel, éḍ isiûllel, our isiellel) ‖ faire suivre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent à "suivre pour châtier", "aider" ‖ d. les s. "faire suivre [qlq'un] d'[une créance]" et "faire suivre [une créance] de chez [qlq'un]", se c. av. ~~2 acc., non acc~~ 3 acc.. (Ex. aoua igên isiellel Biska Kenân amis % ce qui s'étant fait a fait B. suivre K. d un chameau (ce qui s'est fait a produit que K. doit à B. un chameau) = aoua igên isiellel Biska amis Kenân % ce qui s'étant fait a fait B. suivre un chameau de chez K. (ce qui s'est fait a produit que K. doit à B. un chameau)).

— silal ‖‖⊙ va. f.1 ; conj. 162 "souksed" ; (iessîlal, iessîlal, éḍ isilal, our iessilal) ‖ faire aider (se c. av. 1 acc.) ‖ peu us.

— silal ‖‖⊙ va. f.1 ; conj. 167 "soukan" ; (iessîlel, iessîlel, éḍ isilal, our iessilel) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— miellel ‖‖3] vn. f.2 ; conj. 176 "miellel" ; (imiellel, iemîellel, éḍ imiellel, our imiellel) ‖ se suivre l'un l'autre (en marchant à la file l'un derrière l'autre, ou en se suivant à une distance qlconque l'un de l'autre dans l'espace ou le temps) (le suj. étant des p, des an, des ch.) ‖ fig. "se suivre l'un l'autre [d'une créance] ; s'accompagner l'un l'autre (l'un chantant, l'autre jouant d'un instrument ; ou chantant tous 2) ; se suivre l'un l'autre sans se séparer (en se tenant étroitement uni l'un à l'autre de sentiments, de volonté, de conduite)" ‖ fig. "se suivre l'un l'autre de [une créance] (se c. av. 1 acc.)" ‖ p. ext. "s'obéir les uns aux autres d'après une hiérarchie régulière (chacun obéissant à qlq'un et commandant à qlq'un, excepté le 1er et le dernier) (être organisé hiérarchiquement et se tenir discipliné sous cette hiérarchie)" ‖ p. ext. "obéir ensemble les uns et les autres" ‖ p. ext. "s'aider réc. l'un l'autre (s'entr'aider)".

— miellal ‖‖3] vn. f.2 ; conj. 176 "miellel" ; (imiellal, iemîellal, éḍ imiellal, our imiellal) ‖ m. s. q. le pr.

— nemiellel ‖‖3]| vn. f.2 bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmiellel, ienîmiellel, éḍ inmiellel, our inmiellel) ‖ m. s. q. le pr.

— nemiellal ‖‖3]| vn. f.2 bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmiellal, ienîmiellal, éḍ inmiellal, our inmiellal) ‖ m. s. q. le pr.

— touiellel ‖‖3:+ vn. f.3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouiellel, iettouiellel, éḍ iettouiellel, our ittouiellel) ‖ être suivi ‖ a t. les s. c. à c. du prim. qui sont

susceptibles d'avoir un passif ‖ p. ext. "être aidé".

—<u>touiellal</u> ⵏⵏⵣ:ⵜ vn. f. 3; conj. 190 "<u>toueksen</u>"; (<u>ittouiellal</u>, <u>ietîouiellal</u>, <u>éd iettouiellal</u>, <u>our ittouiellal</u>) ‖ m. s. q. le pr.

—<u>mesetlel</u> ⵏⵏⵜⵙⵎ vn. f. 3bis. 1. 2; conj. 42 "<u>lekeslekes</u>"; (<u>imsetlel</u>, <u>iemîsetlel</u>, <u>éd imsetlel</u>, <u>our imsetlel</u>) ‖ s'aider réc. l'un l'autre (s'entr'aider) (le suj. étant une p. (un an, une ch.) de force moindre, qui s'entr'aide avec une p. (un an, une ch.) de force supérieure, ou 2 ou plusieurs p. (an, ch.) de forces inégales, qui s'entr'aident réc.) ‖ ne se dit pas de p, d'an, de ch. d'égale force qui s'entr'aident, mais se dit seulement de p, d'an, ou de ch. de forces inégales qui s'entr'aident réc, les plus forts faisant le principal, les plus faibles les aidant dans la mesure de leurs forces. Se dit, p. ex, de 2 h. de force inégale qui s'entr'aident pour cultiver un champ, de 2 chameaux de force inégale qui s'entr'aident pour porter des marchandises, de 2 cordes de force inégale mises ensemble qui s'entr'aident pour lier qlq. ch, &c.

—<u>mesetlal</u> ⵏⵏⵜⵙⵎ vn. f. 3bis. 1. 2; conj. 42 "<u>lekeslekes</u>"; (<u>imsetlal</u>, <u>iemîsetlal</u>, <u>éd imsetlal</u>, <u>our imsetlal</u>) ‖ m. s. q. le pr.

—<u>tîlâl</u> ⵏⵏⵜ va. f. 18; conj. 260 "<u>tôuksâd</u>"; (<u>itîlâl</u>, <u>our itelal</u>) ‖ suivre hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "suivre pour châtier".

—<u>sâéllâl</u> ⵏⵏⵣⵙ va. f. 1. 7; conj. 233 "<u>sâgâr</u>"; (<u>isâéllâl</u>, <u>our isiellil</u>) ‖ faire hab. suivre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de <u>siellel</u>.

—<u>sîlâl</u> ⵏⵏⵙ va. f. 1. 18; conj. 260 "<u>tôuksâd</u>"; (<u>isîlâl</u>, <u>our isilal</u>) ‖ faire hab. aider (se c. av. 1 acc.).

—<u>tîmiellîl</u> ⵏⵏⵣⵎⵜ vn. f. 2. 13; conj. 246 "<u>tîdekkôul</u>"; (<u>itîmiellîl</u>, <u>our itemiellil</u>) ‖ se suivre hab. l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

—<u>tîmiellâl</u> ⵏⵏⵣⵎⵜ vn. f. 2. 13; conj. 246 "<u>tîdekkôul</u>"; (<u>itîmiellâl</u>, <u>our itemiellal</u>) ‖ m. s. q. le pr.

—<u>tînmiellîl</u> ⵏⵏⵣⵎⵏⵜ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "<u>tîdekkôul</u>"; (<u>itînmiellîl</u>, <u>our itenmiellil</u>) ‖ m. s. q. le pr.

—<u>tînmiellâl</u> ⵏⵏⵣⵎⵏⵜ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "<u>tîdekkôul</u>"; (<u>itînmiellâl</u>, <u>our itenmiellal</u>) ‖ m. s. q. le pr.

—<u>tîtouiellîl</u> ⵏⵏⵣ:ⵜⵜ vn. f. 3. 13; conj. 246 "<u>tîdekkôul</u>"; (<u>itîtouiellîl</u>, <u>our itetouiellil</u>) ‖ être hab. suivi ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

—<u>tîtouiellâl</u> ⵏⵏⵣ:ⵜⵜ vn. f. 3. 13; conj. 246 "<u>tîdekkôul</u>"; (<u>itîtouiellâl</u>, <u>our itetouiellal</u>) ‖ m. s. q. le pr.

—<u>tîmsetlîl</u> ⵏⵏⵜⵙⵎⵜ vn. f. 3bis. 1. 2. 13; conj. 246 "<u>tîdekkôul</u>"; (<u>itîmsetlîl</u>, <u>our itemsetlil</u>) ‖ s'aider hab. réc. l'un l'autre (d. le s. de la f. 3bis. 1. 2).

—<u>tîmsetlâl</u> ⵏⵏⵜⵙⵎⵜ vn. f. 3bis. 1. 2. 13; conj. 246 "<u>tîdekkôul</u>"; (<u>itîmsetlâl</u>, <u>our itemsetlal</u>) ‖ m. s. q. le pr.

—<u>telilt</u> ⵜⵏⵏⵜ sf. nv. prim; (pl. <u>telîlîn</u>, ⵏⵏⵜ) ‖ fait de suivre ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "suivre pour châtier" ‖ p. ext. "pâturage de qlq. longueur (pâturage d'une certaine longueur, qu'on peut suivre pendant qlq. temps avec un troupeau, en s'y déplaçant progressivement

sans le quitter à mesure que les herbages de la place où on est s'épuisent)".
— ăsiillel ‖‖3⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isiillîlen ,‖‖3⊙), dat ĕsiillîlen ‖ fait de faire suivre ‖ a t. les s.c. à c. de siillel.
— ăsilal ‖‖⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isilâlen ,‖‖⊙), dat silâlen ‖ fait de faire aider.
— ămiellel ‖‖3ⵎ sm. nv. f.2; φ (pl. imiellîlen ,‖‖3ⵎ), dat ĕmiellîlen ‖ fait de se suivre l'un l'autre ‖ a t. les s.c. à c. de la f.2.
— ămiellal ‖‖3ⵎ sm. nv. f.2; φ (pl. imiellâlen ,‖‖3ⵎ), dat ĕmiellâlen ‖ m.s.q. le pr.
— ănmiellel ‖‖3ⵎ| sm. nv. f.2 bis; φ (pl. inmiellîlen ,‖‖3ⵎ|), dat ĕnmiellîlen ‖ m.s.q. le pr.
— ănmiellal ‖‖3ⵎ| sm. nv. f.2 bis; φ (pl. inmiellâlen ,‖‖3ⵎ|), dat ĕnmiellâlen ‖ m.s.q. le pr.
— ătouiellel ‖‖3:+ sm. nv. f.3; φ (pl. itouiellîlen ,‖‖3:+), dat ĕtouiellîlen ‖ fait d'être suivi ‖ a t. les s.c. à c. de la f.3.
— ătouiellal ‖‖3:+ sm. nv. f.3; φ (pl. itouiellâlen ,‖‖3:+), dat ĕtouiellâlen ‖ m.s.q. le pr.
— ămsetlel ‖‖+⊙ⵎ sm. nv. f.3 bis.1.2; φ (pl. imsetlîlen ,‖‖+⊙ⵎ), dat ĕmset=lîlen ‖ fait de s'aider réc. l'un l'autre (v. les s. de la f. 3 bis.1.2.).
— ămsetlal ‖‖+⊙ⵎ sm. nv. f.3 bis.1.2; φ (pl. imsetlâlen ,‖‖+⊙ⵎ), dat ĕmsetlâlen ‖ m.s.q. le pr.
— éméêllel ‖‖3ⵎ sm. n.d'é. prim; φ (pl. iméêllelen ,‖‖3ⵎ; fs. téméêllelt ‖‖3ⵎ+; fp. timéêllelîn ,‖‖3ⵎ+), dat ăméêllel (ĕméêllel), dat méêllelen, dat tăméêllelt (tĕméêllelt), dat tméêllelîn ‖ aide (hom. qui aide (d'une manière qlconque, pour n'importe quoi)).
— ettelal ‖‖+ sm. (pl. ettelâlen ,‖‖+) ‖ imitation [d'une p, d'une qualité d'une p, d'une manière d'être ou de faire d'une p.] (fait d'imiter [une p.] (en toutes ch, ou en une ou plusieurs ch. qlconques, morales, physiques, ou matérielles)) ‖ ne s'emploie que pour exprimer l'imitation volontaire et sérieuse d'une p., ou d'une ou de plusieurs manières d'être ou de faire d'une p., par une autre qui désire lui ressembler. Ne s'emploie pas pour exprimer les imitations et contrefaçons qu'on fait des p. par raillerie ou plaisanterie; celles-ci s'expriment par le v. segber "contrefaire par raillerie (imiter en contrefaisant, par raillerie)". Se dit de p. qui en imitent d'autres avec le désir de leur ressem=bler, soit qu'elles réussissent dans leur imitation, soit qu'elles échouent ‖ se dit, p.ex., d'un h. qui cherche à en imiter un autre en sa bonté, en son activité, en son amabilité, en sa patience, en sa sainteté, en sa démarche, en sa manière de monter à méhari, en la couleur ou la forme de ses vêtements, en sa manière de se coiffer, ou en toutes ch, qu'il y réussisse ou non ‖ ex. Iddĕr ig ettelal en Biska % I. fait l'imitation de B. (I. imite B.[et il réus=sit dans son imitation]; I. imite B.[et il est com. lui]) = Iddĕr igmâi ettelal en B. % I. cherche l'imitation de B. (I. cherche à imiter B.[mais il n'est pas

encore parvenu à être com. lui]) = Iddĕr ig ettelal en toullouk en Biska % I. fait l'imitation de la bonté de B. (I. imite la bonté de B. [et il est bon com. lui]) = I. igmâi ettelal en toullouk en Biska % I. cherche l'imitation de la bonté de B. (I. cherche à imiter la bonté de B. [mais il n'est pas encore parvenu à être bon com. lui]) = Kôuka teg ettelal en Hekkou, temous hound. enta % K. fait l'imitation de H., elle est comme elle (K. imite H, elle est com. elle) = Kôuka tegmâi ettelal en têklé n Hekkou, ou tet teddoubet % K. cherche l'imitation de la démarche de H, elle ne la peut pas (K. cherche à imiter la démarche de H, [mais] elle n'est pas capable de cette démarche).

— ĕilel ⵏⵏⵣ sm. (pl. ĕilelen ,ⵏⵏⵣ) ‖ mirage.

— teilelt ⵜⵏⵏⵣ+ sf. (pl. tillên ,ⵏ+), dar tillîn ‖ grande branche d'arbre séparée du tronc, étendue à terre et desséchée.

— ilalen ,ⵏⵏ sm. ꝕ (pl. s.s.), dar lalen ‖ effets (objets mobiliers personnels de qlq'un) ‖ ~~p. ext. "bagage; bagages".~~ se dit des objets mobiliers personnels de qlq'un de toute espèce, vêtements, ustensiles, vivres, etc, de dimension et en quantité qlconques, qu'ils tiennent dans la poche ou forment la charge de plusieurs chameaux ‖ p. ext. "bagages; bagages". D. ces, est syn. de Kaia ‖ ‖ v. :+ⵎ imetéouen.

— isôulal ⵏⵏⵙ sm. ꝕ (pl. s.s.), dar sôulal ‖ plaines désertes sans vallées bien marquées et loin des montagnes, parsemées de pâturages y formant com. des plaques peu étendues mais assez nombreuses ‖ les isôulal sont propres, après les pluies, à y faire suivre l'herbe fraîche par les troupeaux, en les faisant aller d'une plaque de pâturage à une autre, à mesure que celle où ils sont s'épuise ‖ les isôulal sont nombreux entre l'Ăh. et l'Ăir, entre l'Ăir et l'Ăd, et entre l'Ăir et l'Ăzaouar. En général, ils n'ont d'autres points d'eau que les flaques qui s'y forment lors des pluies; les nomades n'y campent en nombre qu'après des pluies récentes; mais souvent les troupeaux de chameaux y passent toute l'année au pâturage, à la garde de qlq. pasteurs qui ont le lait des chamelles com. boisson, les chameaux n'ayant pas besoin de boire parce qu'ils mangent de l'herbe fraîche en abondance.

— ămellil ⵏⵏⵎ sm. (s.s. pl.) ‖ aide de Dieu (aide donnée par Dieu).

— témelilt ⵜⵏⵏⵎ+ sf. ꝕ (pl. timelilîn ,ⵜⵏⵎ+), dar tămelilt (tĕmelilt), dar tmelilîn ‖ tour (rang successif, ordre alternatif; moment auquel une ch. se fait après une autre; ordre dans lequel des ch. se font l'une après l'autre) ‖ ex. negă témelilt foull âman en ferğân; ak ăfarağ, témelilt ennît % nous avons fait un tour pour l'eau des jardins; chaque jardin, son tour (nous avons établi un tour pour l'eau des jardins; chaque jardin a son tour) = negă timelilîn foull ăggai n âman, d ăggai en serîren, d ămôuken n ămekchi; ak iet, témelilt ennît % nous avons fait des tours pour le fait d'apporter de l'eau, et le fait d'apporter des morceaux de

bois sec, et le fait d'arranger du manger ; chacune, son tour (nous avons établi des tours pour apporter l'eau, pour apporter le bois, et pour préparer la nourriture ; chacune a son tour) ‖ s tămelilt "au moyen d'un tour" signifie "par tour (d'après un tour alternatif) ; tour à tour (à tour de rôle)". (Ex. âman en ſexġân es tămelilt ; ak ăfaraġ, témelilt ennît % l'eau des jardins par tour ; chaque jardin, son tour (l'eau des jardins leur est distribuée d'après un tour alternatif ; chaque jardin a son tour) = neḍân oulli s tămelilt % nous paissons les chèvres par tour (nous paissons les chèvres à tour de rôle) = ămôuken n ânou ouâ-rex, es tămelilt ; i iḍḍĕhen, éd iġġeh ien haḍen % le fait d'arranger ce puits, par tour ; un qui ayant été fatigué, entrera un autre (la confection de ce puits s'est faite (ou : se fait ; ou se fera) [en travaillant] à tour de rôle ; à mesure que l'un était (ou : est ; ou : sera) fatigué, un autre entrait (ou : entre ; ou : entrera) [pour travailler au fond])).

‖‖ élélli 3‖‖ sm. ɋ (pl. iléllân ,‖‖ ; fs. téléllit +‖‖+ ; fp. tiléllâtîn +‖‖+), dax ălélli (ĕlélli), dax léllân, dax tăléllit (tĕléllit), dax tléllâtîn ‖ hom. libre (h. de condition libre, par naissance ou par affranchissement) ‖ tout h. qui n'est pas esclave, qu'il soit libre de naissance, ou qu'il ait été esclave et soit affranchi, est un élélli ‖ p. ext. "hom. noble (de naissance) (de n'importe quel pays, de n'importe quelle race et de n'importe quelle religion)". D. ce s, est syn. d'ămâjex ‖ fig. "hom. (an, ch.) doué d'excellentes qualités ; hom. (an, ch.) de qualité supérieure". Se dit de toute p, an, ou ch. qu'on veut louer, d'un noble, d'un plébéien, d'un esclave, d'un chameau, d'un chien, d'une selle, d'un vêtement, d'un couteau, d'un objet mobilier qlconque, d'un pâturage, d'un lieu, d'un pays, &c. D. ce s. est syn. d'ămâjex et d'elkŏr et plus us. qu'eux

— ălélli 3‖‖ sm. ɋ (pl. iléllân ,‖‖ ; fs. tăléllit +‖‖+ ; fp. tiléllâtîn +‖‖+), dax léllân, dax tléllâtîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ moins us. q. le pr.

— loullet (Ta. 2.) +‖‖ vn. prim ; conj. 97 "doubet (Ta. 2)" ; (iclioullet, iellôullet, éd illoullet, our iellôullet) ‖ être libre (être de condition libre, par naissance ou par affranchissement) ‖ se dit de toute p. qui n'est pas esclave, qu'elle soit libre de naissance ou qu'elle ait été esclave et soit affranchie ‖ p. ext. "être noble (de naissance) (à qlq. pays, race, religion qu'on appartienne)" ‖ p. ext. "être noble (d'âme, de caractère, de manières)". Se dit de p. de n'importe quelle condition, de nobles, de plébéiens et d'esclaves ‖ fig. "être doué d'excellentes qualités ; être de qualité supérieure", le suj. étant une p, un an, une ch. Se dit de toute p, an, ch. qu'on veut louer, d'un noble, d'un plébéien, d'un esclave, d'un chameau, d'un chien, d'une selle, d'un vêtement, d'un couteau, d'un objet mobilier qlconque, d'un pâturage, d'un lieu, d'un pays, &c. ‖ d. les s. "être noble (de naissance)" et "être noble (d'âme, de caractère, de manières)", est syn. de moujex.

— sellellet (Ta. 2) +‖‖⊙ va. f. 1 ; conj. 134 "seġġereffet (Ta. 2)" ; (islellet,

iesîlellet, éd isellellet, our islellet) ‖ rendre libre (d. le s. ci. d) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "rendre bien extérieurement (rendre com. il faut extérieurement) [une p, un an, une ch.]". Se dit, p. ex, d'une p. qu'on rend bien extérieurement en l'habillant comme il faut, en la parant, la coiffant, la fardant, &c; d'un an. qu'on rend bien extérieurement en le harnachant élégamment, lui mettant un joli collier, lui lissant le poil, le tenant très propre, &c; d'une ch. qu'on rend bien extérieurement en la lavant, la nettoyant, l'époussetant, l'ornant, lui donnant un aspect propre et élégant.

— tîlellôut (Ta. 8) +‖‖+ m. f. 16; conj. 255 "tîgreffôut (Ta. 8)"; (itîlellôut, our itelellout) ‖ être hab. libre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîlellôut (Ta. 8) +‖‖⊙ va. f. l. 16; conj. 255 "tîgreffôut (Ta. 8)"; (isîlellôut, our iselellout) ‖ rendre hab. libre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. l.

— ellellou :‖‖ sm. nv. prim; (pl. ellellôuten 1+‖‖) ‖ fait d'être libre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsellellou :‖‖⊙ sm. nv. f. l.; φ (pl. isellellôuten 1+‖‖⊙), dar. sellellôu=ten ‖ fait de rendre libre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. l.

— loullou :‖‖ sm. (pl. loullôuten 1+‖‖) ‖ petit bijou ‖ mot enfantin ‖ les très petits enfants qui commencent à parler appellent loullou toutes les petites ch. précieuses à leurs yeux, les petits colliers qu'on leur met ou qu'ils mettent à leurs poupées, les petites ch. qu'ils trouvent à terre & qui sont pour eux des bijoux, com. un petit caillou poli et de jolie couleur, un frag=ment de verre, de métal brillant, &c.

‖‖ loulou :‖‖ m. prim; conj. 13 "Koukou"; (ielôula, ielôula, éd iloulou, our ieloula) ‖ être à sec d'eau (le suj. étant une p. en voyage et assoiffée dont la provision d'eau est épuisée, ou une p. au séjour dont la provision d'eau est épuisée mais qui peut facilement la renouveler, ou une p, un an, une outre, un récipient à eau qlconque, qui, étant allé ou ayant été portés à un point d'eau pour y boire ou y être remplis, n'y ont pas trouvé d'eau) ‖ si des p, des an, ou des outres, vont ou sont portés à un point d'eau pour y boire ou y être remplis, & qu'ils y trouvent de l'eau, mais en quantité insuffisante, on dit des p. et des an. qui ont pu boire et des outres qui ont pu être remplies qu'ils ont bu ou qu'ils ont été remplis, et des autres on dit elôulen "ils ont été à sec d'eau" ou elôulen "ils sont à sec d'eau".

— ălôulou :‖‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilôulôuten 1+‖‖), dar. lôulôuten ‖ fait d'être à sec d'eau.

‖‖ alel ‖‖ va. prim; conj. 66 "ager"; p(ioulĕl, ioulâl, éd ialel, our ioulil) ‖ retenir ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être retenu" et "se retenir" ‖ signifie "retenir [une p, un an, une ch] (empêcher [une p, un an, une ch] de faire ce qu'ils voudraient faire)". Le suj. et le rég. dir. peuvent être des p, des an, ou des ch. Ce au sujet de quoi le suj. retient le rég. dir. peut être exprimé

ou non ; quand c'est exprimé, c'est à l'abl. & accompagné d'une prép. qui est hab. foull "de sur" ou daṛ "dans" || se dit, p. ex, d'une p. qu'on retient au sujet d'une mauvaise action qu'elle est sur le point de faire, d'un an. qu'on retient au sujet d'une nourriture qu'il est sur le point de manger, d'une main qu'on retient au sujet de qlq'un qu'elle est prête à frapper, de paroles, de rire, de larmes, de sang, d'une main prête à frapper, à verser, à donner, qu'on retient || ex. eṛeṛ éd ăouteṛ Bîbi, oulĕlex ăfous in % j'ai voulu je frapperai B, j'ai retenu ma main (j'ai voulu frapper B, mais j'ai retenu ma main) = Kem, alel émi nnem % toi, retiens ta bouche = egdĕhen i âman ; alel % m'a suffi l'eau ; retiens-toi (j'ai assez d'eau ; cesse de verser) = igdĕh aoua tekfîd daṛ êred ; alel % a suffi ce que tu as donné de dans le blé ; retiens-toi (ce que tu as donné de blé suffit ; cesse de donner = allet daṛ bahou % retenez-vous dans le mensonge (cessez de mentir) = oulli neKmet ougĕinet oulĕlnet foull ăfarag in ; alelmet tenet % vos chèvres ont refusé elles se sont retenues de sur mon jardin ; retenez-les (vos chèvres ne veulent pas cesser d'entrer dans mon jardin ; retenez-les) || p. ext. "retenir [dans la marche] (faire marcher moins vite) [une p. ou un an.] ". (Ex. alel, eg soullân % retiens-toi [dans la marche], fais doucement (marche moins vite, va lentement)) || fig. "retenir [de donner de l'eau (par une quantité de sable petite ou moyenne sans ensabler complètement)] (faire cesser de donner de l'eau (par suite d'un faible ou moyen ensablement sans ensabler complètement))", le suj. étant une cause qlconque, et le rég. dir. étant un puits. (Ex. ânou our inbil, ioulâl % le puits n'est pas comblé de terre, il est retenu [de donner de l'eau par une quantité de sable petite ou moyenne] (le puits n'est pas ensablé [complètement], il cesse de donner de l'eau par suite d'un faible (ou moyen) ensablement)) || d. le s. "retenir [une p, un an, une ch] (empêcher [une p, un an, une ch.] de faire ce qu'ils voudraient faire)", a souv. mais non touj. le même sens qu'eṭṭef, eKrem, aouṛ et seneṛ. Quand ce qu'on retient est le rire, des paroles, une bouche qui veut rire ou parler, &c, a le m. s. qu'eṭṭef, eKrem, aouṛ et edbeṛ || d. le s. pronominal "se retenir [dans la marche]", est qlqf. syn. d'eṭṭef "retenir (n) (ne pas aller trop vite ; modérer son allure)" || peu us.

— silel ||O va. f. 1 ; conj. 172 "siger" ; p. (iessoulel, iessôulel, éd isilel, our iessoulel) || faire retenir || se c. av. 2 acc. || a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— nemilal ||||]| vn. f. 2bis ; conj. 185 "nemiğar" ; (inmalal, ienîmalal, éd inmilal, our inmalal) || se retenir réc. l'un l'autre (le suj. étant 2 p. dont chacune veut frapper l'autre & dont chacune retient avec la main le bras de l'autre).

—nemilel ⵍⵍⵎⵏ vn. f. 2bis; conj. 50 "Kenihen"; p(inmalel, ienîmalel, ĕd inmilel, our inmalel) ‖ m. s. q. le pr.
—tâlel ⵍⵍⵜ va. f. 6; conj. 228 "tâger"; (itâlel, our itilel) ‖ retenir hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
—sâlâl ⵍⵍⵙ va. f. 1. 7; conj. conj. 233 "sâġâr"; (isâlâl, our isilil) ‖ faire hab. retenir ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
—tînmilâl ⵍⵍⵎⵏⵜ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînmilâl, our itenmilal) ‖ se retenir hab. réc. l'un l'autre.
—tînmilîl ⵍⵍⵎⵏⵜ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "tîdeKKôul; (itînmilîl, our itenmilil) ‖ m. s. q. le pr.
—ăllal ⵍⵍ sm. nv. prim; (pl. ăllâlen, ⵏⵍⵍ) ‖ fait de retenir ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être retenu" et "fait de se retenir" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
—ăsîlel ⵍⵍⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isîlîlen, ⵏⵍⵍⵙ), daṛ sîlîlen ‖ fait de faire retenir ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
—ănmilal ⵍⵍⵎⵏ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmilâlen, ⵏⵍⵍⵎⵏ), daṛ ĕnmilâlen ‖ fait de se retenir réc. l'un l'autre.
—ănmilel ⵍⵍⵎⵏ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmilîlen, ⵏⵍⵍⵎⵏ), daṛ ĕnmilîlen ‖ m. s. q. le pr.
—meloulet (Ta. 2) ⵜⵍⵍⵎ vn. prim; conj. 57 "beroumet (Ta. 2)"; p(imlalet, iemîlalet, ĕd imloulet, our imlalet) ‖ ne pas aimer (avoir pour déplaisant, avoir pour désagréable) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ce que le suj. a pour déplaisant se met au datif; cela peut être une p, un an, ou une ch. ‖ se dit de tout ce qu'on a pour déplaisant, que ce sentiment reste intérieur ou qu'on le manifeste, que ce qui déplait déplaise totalement ou déplaise en une ch. et non en d'autres, en ce qui concerne une ch. & non pour le reste, en un lieu et non en d'autres ‖ ex. Kenân, emîlaleṛ âs, emîlaleṛ i tăṛara nnît temdâ % K, je l'ai pour déplaisant, j'ai pour déplaisant sa manière d'être elle est entière (toute sa manière d'être) = Mîmi toulâṛ, rîḳ ḳet; bechchân emîlaleṛ âs daṛ ăhen in, foull tilkîn nît % M. est bonne, je l'aime; mais je ne l'aime pas dans ma tente, pour ses poux (mais je n'aime pas qu'elle soit dans ma tente, à cause de ses poux) = Kaia hin, emîlaleṛ âs daṛ ădeg ouâ-reṛ, êdît iKKĕs i d es tăṛîmit % mon bagage, je ne l'aime pas dans ce lieu-ci, parce qu'il m'a ôté dans lui le fait de m'asseoir (mon bagage, je n'aime pas qu'il soit à cette place-ci, parce qu'il m'empêche de m'y asseoir) = éidi hin, rîḳ ḳ; bechchân emîlaleṛ âs foull tehout teggît % mon chien, je l'aime; mais je ne l'aime pas pour son aboiement étant en grande quantité (mais je ne l'aime pas en ce qui concerne son habitude d'aboyer beaucoup) = Mîmi, rîḳ ḳet; emîlaleṛ âs foull âḍou nnît % M, je l'aime; je

ne l'aime pas pour son odeur ([mais] je n'aime pas son odeur) = Kôuka, rîk ket ; emîlaler âs foull ôudi hin ; bechchân ekfik ket d es % K, je l'aime ; je ne l'aime pas pour mon beurre ; mais je lui ai donné de dans lui (K. je l'aime ; je ne l'aime pas en ce qui concerne mon beurre (je n'aime pas à lui donner mon beurre) ; mais je lui en ai donné) = Biska, rîk K ; bechchân emîlaler âs foull tămett in, êdît ter ê % B, je l'aime ; mais je ne l'aime pas pour ma fem, parce qu'elle l'aime (mais je ne l'aime pas en ce qui concerne ma f. (je n'aime pas qu'il aille voir souv. ma fem, s'entretienne souv. avec elle, etc.), parce qu'elle l'aime) ‖ p. ext. "empêcher [une p, un an, une ch.] de recevoir (empêcher de recevoir quoi que ce soit ; empêcher de recevoir autant qu'on aurait reçu)(n)". Le suj. peut être une p, un an, une ch. La p, l'an, la ch. que le suj. empêche de recevoir qlq. ch. se mettent au datif. Ce que le suj. empêche une p, un an, une ch. de recevoir se met à l'abl. et est accompagné d'une prépos. qui est hab. foull "pour" ou dar "dans ; de dans". (Ex. end ahel, rîr é kai ekfer êred ; imlalet âk Môusa, foull innîn ieddîou d ek ; our rîr é kai ekfer dât es % hier je veux je te donnerai du blé ; t'a empêché de recevoir M, parce que il fait compagnie avec toi ; je ne veux pas je te donnerai devant lui (hier je voulais te donner du blé ; M. t'a empêché de le recevoir, parce qu'il était avec toi ; je ne voulais pas te le donner devant lui) = amis ennek imlalet i oua hin dar timzîn nît ; ezôuner âsen % ton chameau a empêché le mien de recevoir dans son orge ; je [la] leur ai partagée (ton chameau a empêché le mien de recevoir autant qu'il aurait reçu en ce qui concerne son orge ; car j'ai partagé sa ration d'orge entr'eux deux) = ăfaraġ oua-h imlalet i oui-h dar âman, foull innîn ekkĕsen âs tafoult ennît dar tfoul nesen % ce jardin-ci a empêché ceux-là de recevoir dans l'eau, parce qu'ils ont ôté à lui sa part de dans leurs parts (ce jardin-ci a empêché ceux-là de recevoir autant qu'ils auraient reçu en ce qui concerne l'eau, parce qu'on a sorti sa part d'eau des leurs (parce qu'on a pris sa part d'eau sur les leurs)) = rîr é hâs ekfer êred ; emlalin âs gîten nît oui echchednîn % je veux je lui donnerai du blé ; l'ont empêché de recevoir ses actes qui ayant été mauvais (je voulais lui donner du blé ; ses mauvaises actions l'ont empêché d'en recevoir) = Idder irâ ed iekf êred Helba ; emlalir âs ; ennîr âs techchâd % I. veut il donnera du blé à H ; je l'ai empêchée d'[en] recevoir ; je lui ai dit [qu'] elle est mauvaise (I. voulait donner du blé à H ; j'ai empêché celle-ci d'en recevoir ; j'ai dit à I. qu'elle était mauvaise)).

— Tîmlôulôut (Ta. 8) +IIII+ vn. f. 16 bis ; conj. 257 "tîdôubôut (Ta. 8)" ;

(itîmlôulôut, our itemloulout) ‖ ne pas aimer hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ămlôulou :ǁǁƎ sm. nv. prim; φ (pl. imlôulôuten I+ǁǁƎ), dax ĕmlôu=lôuten ‖ fait de ne pas aimer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ămelâlou :ǁǁƎ sm. nv. f. 1; φ (pl. imelôulôuten I+ǁǁƎ), dax melôu=lôuten ‖ m. s. q. le pr.

ǁǁ ălâlou :ǁǁ (Ăd.) sm. φ (pl. ilôula .ǁǁ), dax lôula ‖ très grand sac en peau (formé d'une seule peau tannée de boeuf ou d'an. de même taille, ou de plusieurs peaux cousues ensemble formant un sac de la di=mension et de la forme d'une peau de boeuf) ‖ on ne fabrique pas d'ălâlou dans l'Ăh.; on en fabrique beaucoup dans l'Ad. ‖ v. O'I' ăġera.

ǁǁ oulloul ǁǁ sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. oullôulen, ǁǁ) ‖ graine de toulloult (graine produite par la toulloult) ‖ l'oulloul est comestible; on le récolte; on en fait du pain et de la bouillie.

— toulloult +ǁǁ+ sf. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. toullôulîn, ǁǁ+) ‖ nom d'une plante persistante ("aristida pungens Desf." (Chudeau)) (ar. ʿdrinn; sebet") ‖ la toulloult pousse par touffes. Toulloult, empl. com. n. d'u., signifie "une touffe de toulloult"; empl. com. col., il signifie "des herbages de toulloult (en quantité qlconque, en un ou plusieurs groupes)". Toullôulîn, empl. com. pl. de div, signifie "des groupes d'herbages de toulloult"; empl. com. pl. de p. n, il signifie "des touffes de toulloult" ‖ v. I:Ǝ ădôuhoun; ǁǁ: ehlel, ĕhêlal; :ꟷI enfeh, ĕnĕfah; :+I: ĕKanżaou.

ǁǁ ĕlel ǁǁ sm. (n. d'u. et col. sans pl.) ‖ laurier-rose ("nerium oleander L." (B.T)).

ǁǁ telôulôut +ǁǁ+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tilôulôutîn I+ǁǁ+), dax tlôulôutîn ‖ nom d'une plante persistante ("capparis spinosa L." (B.T.)) ‖ la teloulôut atteint 0m,50c à 0m,75c de haut; elle a des fleurs blanches assez grandes et parfumées et des feuilles très vertes. Ses feuilles, séchées et pilées, sont employées com. médicament interne contre les rhu=matismes; ce médicament, très amer, se prend en petite quantité; une quantité un peu forte rendrait malade. Ses feuilles, séchées et pilées, s'empl. aussi, mélangées à du lait aigre, com. médicament externe contre la gale des chameaux; on frictionne les parties atteintes avec ce mélange.

ǁǁ tilil ‖ v. ǁ tallit.

ꟷǁǁ louleb ꟷǁǁ vn. prim; conj. 39 "houreġ"; p (ielôuleb, ielôuleb, ĕd iloulek, our ieloulek) ‖ larmoyer (être larmoyant, avoir continuellement des larmes qui coulent une à une très-lentement) (le suj. étant une p, un an, un oeil) ‖ se dit de tout larmoiement, qlq. soit sa cause, tristesse ou maladie d'yeux.

— sellouleb ⊞∥∥⊙ va. f.1 ; conj. 138 "sekkerouked" ; p(islaleb, iesîlaleb, éd iselloulleb, our islaleb) ‖ faire larmoyer.

— tîlôulôub ⊞∥∥+ vn. f.14 ; conj. 249 "tîkrôukôud" ; (itîlôulôub, our iteloulôub) ‖ larmoyer hab.

— sîlôulôub ⊞∥∥⊙ va. f.1.14 ; conj. 249 "tîkrôukôud" ; (isîlôulôub, our iseloulôub) ‖ faire hab. larmoyer.

— ălôuleb ⊞∥∥ sm. nv. prim ; ꝗ (pl. ilôulôuben ∣⊞∥∥), dax lôulôuben ‖ fait de larmoyer ; larmoiement.

— ăsellôuleb ⊞∥∥⊙ sm. nv. f.1 ; ꝗ (pl. isellôulôuben ∣⊞∥∥⊙), dax sellôulôuben ‖ fait de faire larmoyer.

⊞∥∥ ellôuleb ⊞∥∥ ✳ sm. (pl. ellôulben ∣⊞∥∥) ‖ vis.

— ouelleb ⊞∥: va. prim ; conj. 99 "bereg" ; (iouoûelleb, ieouoûelleb, éd ieououelleb, our iououelleb) ‖ visser ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être vissé" et "se visser".

— seououelleb ⊞∥:⊙ va. f.1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (isouelleb, iesîouelleb, éd iseououelleb, our isouelleb) ‖ faire visser ‖ se c. av. 2 acc.

— tâouellâb ⊞∥:+ va. f.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâouellâb, our iteouellib) ‖ visser hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron

— sâouellâb ⊞∥:⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâouellâb, our iseouellib) ‖ faire hab. visser ‖ se c. av. 2 acc.

— ăouelleb ⊞∥: sm. nv. prim ; ꝗ (pl. iouellîben ∣⊞∥:), dax ouellîben ‖ fait de visser ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être vissé" et "fait de se visser".

— ăseououelleb ⊞∥:⊙ sm. nv. f.1 ; ꝗ (pl. iseououellîben ∣⊞∥:⊙), dax seououellîben ‖ fait de faire visser.

ⵎ∥∥ loullemet (Ta.2) +ⵎ∥∥ va. prim ; conj. 97 "doubet (Ta.2)" ; (iellôullemet, iellôullemet, éd illoullemet, our ielloullemet) ‖ effleurer ‖ a aussi le s. pas. "être effleuré" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p des an. ou des ch. ‖ fig. "effleurer en brûlant (brûler légèrement) [la peau]", le suj. étant le soleil, la chaleur, le froid, &c.

— tîlellemôut (Ta.8) +ⵎ∥∥+ va. f.16 ; conj. 255 "tîgreffôut (Ta.8)" ; (itîlellemôut, our itelellemout) ‖ effleurer hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ălellemou :ⵎ∥∥ sm. nv. prim ; ꝗ (pl. ilellemôuten ∣+ⵎ∥∥), dax lellemôu=ten ‖ fait d'effleurer ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être effleuré" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— helellemet (Ta.2) +ⵎ∥∥⁝ va. prim ; conj. 47 "ġereffet (Ta 2)" ; (ihlellemet, iehîlellemet, éd ihlellemet, our ihlellemet) ‖ syn. de loullemet (Ta.2).

— tîhlellemôut (Ta.8) +ⵎ∥∥⁝+ va. f.16 ; conj. 255 "tîgreffôut (Ta.8)" ; (itîhlellemôut, our itehlellemout) ‖ syn. de tîlellemôut (Ta.8).

— ăhlellemou :ⵎ∥∥⁝ sm. nv. prim ; ꝗ (pl. ihlellemôuten ∣+ⵎ∥∥⁝), dax

ĕhlellemoûten ‖ syn. d' ăléllemou

I‖‖ ăloullam I‖‖ sm. ♀ (pl. iloullâmen I I‖‖), dar loullâmen ‖ faucon ‖ ăloullam sert à désigner non seulement le faucon, mais aussi divers autres oiseaux de proie ayant à peu près même taille et mêmes moeurs que le faucon ‖ syn. d'émestex empl. d. ces s. ‖ diffère de tămidda "oiseau de proie plus grand que le faucon, plus petit que l'aigle, de moeurs ana= =logues à celles de l'aigle." ‖ les Kel-Ăh. ne dressent aucun oiseau pour la chasse.

:‖‖ lellouet (Ta.1) +:‖‖ va. prim; conj. 104 "deret (Ta.1)"; (illĕllouet, iellĕllouet, éd iellellouet, our illellouet) ‖ laver (en frottant légèrement ou sans frotter) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être lavé (d. le s. ci. d)" et "se laver (d. le s. ci. d)" ‖ peut avoir pour suj. une p. ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. tout ce qu'il est possible de laver en frottant légèrement ou sans frotter, p, an, ou ch. ‖ se dit de tout ce qu'on nettoie avec de l'eau en frottant légèrement, ou sans frotter, p. ex. en faisant couler de l'eau sur ce qu'on nettoie, en le secouant dans l'eau, en y agitant de l'eau intérieurement, &c. ‖ peut souv. se traduire par "rincer". Bien qu'il ne signifie pas touj. "rincer", lellouet (Ta.1) est le v. tăm. employé pour exprimer l'idée de "rincer" ‖ ex. Dieu a lavé la plaine par la pluie = rince les vases à boire = lave la blessure du chameau = rince ce vêtement = rince tes mains ‖ fig. "rendre fade (rendre sans saveur) [un aliment ou une boisson]" ‖ fig. "dépouiller de tout [qlq'un] (dépouiller [qlq'un] de tout ce qu'il a sans rien lui laisser)". (Ex. ellĕllouin ânex henga % nous ont dépouillés de tout les ennemis) ‖ diffère de sired "laver en frottant [une p, un an, une partie du corps d'une p. ou d'un an, ou une ch. qlconque autre qu'un tissu ou une matière textile]", qui exprime l'idée de laver en frottant, com. on fait hab. quand on se lave les mains ou le visage, & com. on fait quand on lave un objet autre qu'un tissu ou une matière textile en le frottant qlq. temps sans se contenter de le rincer. (Ex. lave en frottant les vases à boire; après les avoir lavés en frottant, tu les rinceras = lave en frottant tes mains (lave tes mains en les frottant); ne te contente pas de les rincer = lave en frottant cette outre [extérieurement]; quand tu l'auras lavée en frottant [extérieurement], tu la rinceras à l'intérieur & à l'extérieur.) ‖ diffère de sisem "laver en frottant [un tissu ou une matière textile, telle que laine, coton, poil de chèvre, &c.]", qui exprime l'idée de laver en frottant un tissu ou des filaments propres au tissage, com. on fait quand on les lave sans se contenter de les rincer. (Ex. lave en frottant ce bernous; quand tu l'auras lavé en frottant, tu le rinceras = lave en frottant cette laine; ne te contente pas de la rincer).

— sellellouet (Ta.1) +:‖‖⊙ va. f.1; conj. 135 "seggedîiet (Ta.1)"; (islelleouet, iesĕlelleouet, éd isellellouet, our islelleouet) ‖ faire laver (d. le s. ci. d.) ‖

se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. du prim. au s. act.

— tîlellouît (Ta.7) +:ⵍⵍ+ va. f.16; conj. 254 "tîtreggît (Ta.7)"; (itîlellouît, our itelellouit) ‖ laver hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sîlellouît (Ta.7) +:ⵍⵍⵙ va. f.1.16; conj. 254 "tîtreggît (Ta.7)"; (isîlellouît, our iselellouit) ‖ faire hab. laver ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ăllelloui ⵣ:ⵍⵍ sm. nv. prim; φ (pl. illelloûten ⵏ+:ⵍⵍ), dar lelloûten ‖ fait de laver ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être lavé" et "fait de se laver" ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ăsellelloui ⵣ:ⵍⵍⵙ sm. nv. f.1; φ (pl. isellelloûten ⵏ+:ⵍⵍⵙ), dar sellelloûten ‖ fait de faire laver ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

:ⵍⵍ ăloulex :ⵍⵍ sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. ăloulexen ⵏ:ⵍⵍ) ‖ serpentine (pierre d'une espèce particulière, tachetée com. la peau d'un serpent) ‖ une grande partie des bracelets de bras des hom. de l'Ăh. sont en serpentine.

ⵎⵍⵍ ellem ⵎⵍⵍ va. prim; conj. 27 "eddel"; (illĕm, illâm, éd illem, our illim) ‖ filer (mettre en fil) [de la laine, du coton, de la bourre de palmier, n'importe quelle matière capable d'être filée] ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être filé" et "se filer" ‖ p. ext. "faire en filant [du fil]" ‖ p. ext., ayant pour rég. dir. une corde ou un objet en corde, signifie "filer la quantité de matière nécessaire pour faire [une corde, un objet en corde]". (Ex. ellem i ăhelloum % file moi une corde (en laine ou en poil) (file-moi la quantité de laine (ou de poil) nécessaire pour faire une corde en laine (ou en poil))) ‖ p. ext. "donner le fil à [une lame] (affiler le plus possible [une lame])" ‖ fig. "creuser [sous une ch. (pour l'extraire)] (n); intriguer [en dessous de qlq'un (pour lui nuire, ou pour le supplanter)] (n)". D. ces s, ellem n'a ni pas. ni pron. (Ex. ellem dăgg ĕblal, ekkes t % creuse sous la pierre, ôte-la (extrais-la) = Biska igmĕi Dâssin, Kenân illĕm dăou s % B. a cherché D, K. a intrigué en dessous de lui (B. a cherché à obtenir D. en mariage, K. a intrigué en dessous de lui pour qu'il ne l'obtienne pas)).

— soulem ⵎⵍⵙ va. f.1; conj. 163 "soudel"; φ (iessoûlem, iessoûlem, éd isoulem, our iessoulem) ‖ faire filer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. du prim. aux s. act. et n.

— tâllem ⵎⵍ+ va. f.6; conj. 226 "tâddel"; (itâllem, our itellem) ‖ filer hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sôulôum ⵎⵍⵙ va. f.1.18; conj. 260 "toukšâd"; (isôulôum, our isouloum) ‖ faire hab. filer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ôulôum ⵎⵍ sm. nv. prim; (pl. ôulôumen ⵏⵎⵍ) ‖ fait de filer ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être filé" et "fait de se filer" ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ăsôulem ⵎⵍⵙ sm. nv. f.1; φ (pl. isôulôumen ⵏⵎⵍⵙ), dar sôulôumen ‖ fait de faire filer ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ăseggelem ⵎⵍⴳⵙ sm. φ (pl. iseggelâm ⵎⵍⴳⵙ), dar seggelâm ‖ fuseau

(sur lequel on enroule le fil, à mesure qu'on le fait, en filant) ‖ l'ăseggelem est une tige de bois très mince longue de 0m,25c à 0m,35c. Celui qui file tient l'ăseggelem de la main gauche et file de la main droite.

JII loummet (Ta. 2) +JII m. prim; conj. 97 "doubet (Ta. 2)"; (iellŏummet, iellôummet, éd illoummet, our ielloummet) ‖ être dégonflé (le suj. étant une maladie éruptive); se dégonfler (d. les. ci. d) ‖ se dit de n'importe quelle maladie éruptive, p. ex. de la petite vérole volante, de la variole, de la rougeole, &c. Signifie que l'enflure générale causée par la maladie éruptive est passée ou en voie de disparaître ‖ fig. "être calmé (le suj. étant une p. gonflée de colère ou d'orgueil); se calmer (d. les. ci. d)" ‖ peu us.

— tîlemmôut (Ta. 8) +JII+ m. f. 16; conj. 255 "tîgreffôut (Ta. 8)"; (itîlemmôut, our itelemmout) ‖ être hab. dégonflé; se dégonfler hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ălemmou :JII sm. nv. prim; cf (pl. ilemmôuten I+JII), dax lemmôuten ‖ fait d'être dégonflé; fait de se dégonfler ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— lôumet +JII sf. (pl. lôumetîn I+JII) ‖ petite vérole volante ‖ diffère de bedi "petite vérole (variole)" ‖ diffère de hăggex "rougeole".

JII loummet (Ta. 2) +JII m. prim; conj. 97 "doubet (Ta. 2)"; (iellŏummet, iellôummet, éd illoummet, our ielloummet) ‖ être touareg noble de vieille race (d'une des tribus nobles de l'Ăh., de l'Ăj, des Tăit., de l'Ăir, des Ioul., ou des Kel-Geres) ‖ très us. aux participes passé et présent; très peu us. aux autres temps.

JII élem JII sm. cf (pl. ilemaouen I:JII), dax ălem (ĕlem), dax lemaouen ‖ peau (qlconque, de p. ou d'an. vivants ou morts, préparée ou non) ‖ p. ext. "poil (ensemble des poils) [d'un an]". (Ex. amis ouâ-rex, élem ennît i mellen % ce chameau-ci, sa peau [est] une qui ayant été blanche (ce chameau-ci, son poil est blanc) = amis in ităkkes élem % mon chameau ôte [sa] peau (mon chameau est en train de perdre son poil d'hiver et de prendre son poil d'été)) ‖ v. à O: ekkes le s. d'ekkes élem ‖ p. ext. élem mellen "peau ayant été blanche (peau blanche)" signifie qlqf. "lèpre". La lèpre n'a pas d'autre nom qu' élem mellen ‖ diffère d' exît "cuir (peau de certains an. qui est propre à faire des semelles (quantité qlconque de peau de chameau, de boeuf, de girafe, de certaines antilopes, vivants ou morts))", qui signifie p. ext. "7e de peau (morceau de peau égal à la 7e partie d'une peau) [de chameau, de boeuf, de girafe, de certaines antilopes]"; on a l'hab. de découper les peaux propres à faire des semelles en 7 parties, le cou, les 4 jambes et les 2 flancs; chacune de ces parties est appelée exît. Le sing. exît peut signifier soit une quantité qlconque de la peau d'un des an. susdits, ou de peaux de ces an, soit une peau entière d'un de ces an, soit un 7e de la peau d'un de ces an. Le plur peut signifier soit

un certain nombre de peaux entières de ces an., soit un certain nombre de morceaux de peau de ces an. égaux chacun à 1/7 de peau. On appelle éṛit la peau des chameaux, boeufs, girafes, &c, vivants ou morts, et s'ils sont morts, préparées ou non. Les peaux d'an. appelées éṛit sont toutes des élem, mais toutes les élem ne sont pas des éṛit ‖ diffère d'ăkker "peau non tannée (d'an. dont la peau se tanne hab. et n'est pas de l'éṛit "cuir")" ‖ diffère d'ăẓerẓôur employé d. le s. "éṛit servant d'enveloppe (à de la viande séchée, des fromages, ou de la graisse animale, qu'on y emballe) (peau non tannée (ou morceau non tanné de peau) [de chameau, de boeuf, de girafe, ou de certaines espèces d'antilopes] servant d'enveloppe à de la viande séchée, des fromages, ou de la graisse animale, qu'on y emballe)".

— aġlim ƎǁǀI sm. φ (pl. iġlîmen ǀƎǁǀI), dat. ĕġlim (ăġlim), dat. ĕġlîmen ‖ peau ouverte, tannée, assouplie, garnie de ses poils (pouvant servir de tapis, couverture, ou manteau) (de dimension égale ou supérieure à celle d'une peau de mouton de taille moyenne) ‖ p. ext. le pl. iġlîmen signifie souv. "tapis (couverture, manteau) composé de 2 (ou plusieurs) aġlim cousus ensemble" ‖ dans l'Ăh, on fait un très-grand nombre d'aġlim et d'iġlîmen; presque tous sont en peau de mouton; qlq. uns sont en peau de chèvre.

— taġlimt +ƎǁǀI+ sf. φ (pl. tiġlîmîn ǀƎǁǀI+), dat. tĕġlimt (tăġlimt), dat. tĕġlîmîn ‖ peau ouverte, tannée, assouplie, garnie de ses poils (pouvant servir, soit seule, soit cousue à d'autres, de tapis, couverture, ou manteau) (de dimension inférieure à celle d'une peau de mouton de taille moyenne) ‖ p. ext. le pl. tiġlîmîn signifie souv. "tapis (couverture, manteau) composé de 2 (ou plusieurs) taġlimt cousues ensemble" ‖ dans l'Ăh. on fait qlq. taġlimt, en peau de chacal ou de guépard, et un très grand nombre de tiġlîmîn, presque toutes en peaux d'agneau ou de chevreau.

~~tălămout +ƎǁI+ sf. φ (pl. tilemôutîn +ǀƎǁI+), dat. tlemôutîn ‖ rosée (vapeur qui se dépose le matin et le soir sur les plantes & sur la terre en très petites gouttelettes liquides ou congelées) ‖ lorsque la tălămout se dépose en gouttelettes congelées, elle peut se traduire par "gelée blanche". Il n'y a pas, en tăm, d'autre mot que tălămout pour exprimer la gelée blanche.~~

Ǝǁ alem Ǝǁ sm. φ (pl. illemân ǀƎǁ; fs. talemt +Ǝǁ+, telemt +Ǝǁ+; fp. tillemîn ǀƎǁ+), dat. ĕlem (ălem), dat. lemân, dat. tĕlemt (tălemt), dat. telemt, dat. tlemîn ‖ chameau (ne n'importe quel âge, de n'importe quelle espèce, de selle ou de bât) ‖ alem et illemân sont très peu us. dans l'Ăh.; talemt, telemt, tillemîn y sont très us. ‖ dans l'Ăh. le mot général servant à désigner les chameaux mâls est amis (pl. imnâs), qui est syn. d'alem (pl. illemân); les mots généraux servant dans l'Ăh. à désigner les chamelles sont talemt, telemt, tillemîn; amis et imnâs n'ont pas de fém. dans l'Ăh. ‖ dans l'Ăir, alem, illemân, talemt, tillemîn sont

très us. Dans l'Ăd. et chez les Ioul, alem, illemân, talemt, tillemîn sont us, mais beaucoup moins qu'ămnis, imnâs, tămnist, timnâs, qui en sont syn.; de ces 4 derniers mots, imnâs seul est us. dans l'Ăh.

—Talemt (Telemt) ⵜⵍⵎⵜ (m. à m. "chamelle") ×× sf. s. φ; dar Tĕlemt (Tălemt), dar Telemt ‖ np. de la constellation de la Grande Ourse.

ⵎⵍ tălămout +ⵎⵍ+ sf. φ (pl. tilemoûtîn ⵏ+ⵎⵍ+), dar tlemoûtîn ‖ rosée (vapeur qui se dépose le matin et le soir sur les plantes et sur la terre en très petites gouttelettes liquides ou congelées) ‖ lorsque la tălămout se dépose en gouttelettes congelées, elle peut se traduire par "gelée blanche". Il n'y a pas, en tăm, d'autre mot que tălămout pour exprimer la gelée blanche.

ⵎⵍ ăloum ⵎⵍ sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. ălôumen ⵏⵎⵍ) ‖ paille brisée menue (par le battage) ‖ ăloum se dit de toute paille de blé, orge, avoine, etc, brisée menu par le battage du grain ‖ diffère d'ăremmou "paille longue (non battue)", qui se dit de la paille de blé, orge, avoine, &c, dont on détache les épis avant de les battre & qui reste intacte.

—tăloumt +ⵎⵍ+ sf. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. tăloûmîn ⵏⵎⵍ+) ‖ son (péricarpe des fruits des céréales après qu'il a été séparé du coeur du grain) ‖ se dit du son de toutes les céréales, blé, orge, sorgho, riz, &c.

—ălammou :ⵎⵍ sm: (s. s. pl.) ‖ partie sans valeur [d'une ch.] (qui est com. la paille brisée menu ou le son de cette ch., c. à d. qui est, par rapport à cette ch. com. la paille brisée menu ou le son par rapport au froment) ‖ ne s'empl. qu'au fig., pour exprimer que des p. sont la partie sans valeur d'une collection de p, ou que des an. sont la partie sans valeur d'une collection d'an. ‖ peu us.

ⵎⵍ ellâmet ‖ v. ⵎ⁝ hăma.

ⵖⵓⴱⵎⵍ elmebred ⵖⵓⴱⵎⵍ ✳ sm. (pl. elmebreden ⵏⵖⵓⴱⵎⵍ) ‖ étoffe croisée et légère en coton ‖ l'elmebred est une étoffe légère et souple, de provenance européenne; elle peut être de couleur qlconque. Dans l'Ăh., on ne se sert que d'elmebred blanc & bleu foncé, qui sont très employés pour faire des voiles de figure d'hom. et des turbans.

ⵛⵎⵍ telimcha ·ⵛⵎⵍ+ (dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ.) sf. φ (pl. tilimchaouîn ⵏ:ⵛⵎⵍ+), dar tlimchaouîn ‖ vase demi-sphérique en terre ‖ se dit de tout vase de forme à peu près demi-sphérique, qlq. soit sa dimension ‖ un peu us. dans l'Ăj; non us. dans l'Ăh.

ⵛⵎⵍ élemech ⵛⵎⵍ sm. φ (pl. ilemechen ⵏⵛⵎⵍ; fs. télemecht ⵜⵛⵎⵍ+; fp. tilemechîn ⵏⵛⵎⵍ+), dar ălemech (ĕlemech), dar lemechen, dar tălemecht (tĕlemecht), dar tlemechîn ‖ hom. qui a les veines saillantes et les yeux sortants ‖ très peu us.

ⴷⵎⵍ elmed ⴷⵎⵍ va. prim; conj. 26 "eksen"; (ilmed, ilmâd, éd ilmed,

our ilmid) ‖ apprendre (s'instruire de) ‖ p. ext. "étudier" ‖ p. ext. "comprendre (concevoir clairement dans l'intelligence)".

— selmed VƎ‖⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕlmed, iessîlmed, éd iselmed, our isselmed) ‖ faire apprendre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de prim. ‖ peut qlqf. se traduire par "enseigner à".

— touelmed VƎ‖:+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouelmed, ietîouelmed, éd iettouelmed, our ittouelmed) ‖ être appris; s'apprendre ‖ a t. les s. c. à c. de prim.

— touelmad VƎ‖:+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouelmad, ietîouelmad, éd iettouelmad, our ittouelmad) ‖ m. s. q. le pr.

— telmed VƎ‖+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereg"; (ittĕlmed, iettîlmed, éd iettelmed, our ittelmed) ‖ m. s. q. le pr.

— nelmed VƎ‖‖ va. f. 4; conj. 99 "bereg"; (innĕlmed, iennîlmed, éd iennelmed, our innelmed) ‖ apprendre l'un et l'autre à faire ensemble [qlq. ch.] (prendre l'hab. l'un et l'autre de faire ensemble [qlq. ch.]) ‖ peut avoir pour suj. des p. ou des an. Peut avoir pour rég. dir. un acte qlconque ‖ ex. Iddĕr ed Biska ennĕlmeden tehandezzit / I. et B. ont appris l'un et l'autre à faire ensemble la plaisanterie (I. et B. ont pris l'habitude de plaisanter ensemble) = Dâssin ed Kôuka ennĕlmednet tîkaout en Hekkou / D. et K. ont appris l'une et l'autre à faire ensemble le fait d'aller de H. (D. et K. ont pris l'habitude d'aller ensemble chez H.) = iiadân ennĕlmeden tétété dé-h ien / les chiens ont appris l'un et l'autre à faire ensemble le fait de manger dans un même lieu (les chiens ont pris l'habitude de manger ensemble au même endroit) ‖ sign. aussi "se connaître réc. l'un l'autre (n)". D. ce s. est syn. de nemezzi.

— lâmmed VƎ‖ va. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (ilâmmed, our ilemmed) ‖ apprendre hab. ‖ a t. les s. c. à c. de prim.

— sâlmâd VƎ‖⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâlmâd, our iselmid) ‖ faire hab. apprendre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîtouelmid VƎ‖:++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîtouelmid, our itetouelmid) ‖ être hab. appris; s'apprendre hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouelmâd VƎ‖:++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîtouelmâd, our itetouelmad) ‖ m. s. q. le pr.

— tâtelmâd VƎ‖++ vn. f. 3 bis.7; conj. 230 "târegâh"; (itâtelmâd, our itetelmid) ‖ m. s. q. le pr.

— tîlmâd VƎ‖+ vn. f. 3 bis.13; conj. 247 "tîksân"; (itîlmâd, our itelmid) ‖ m. s. q. le pr.

— tânelmâd VƎ‖‖+ va. f. 4.7; conj. 230 "târegâh"; (itânelmâd, our itenelmid) ‖ apprendre hab. l'un et l'autre à faire ensemble ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— almoud VƎ‖ sm. nv. prim; Φ (pl. ilmôuden IVƎ‖), dar ĕlmoud (ălmoud),

dar ĕlmŏuden ‖ fait d'apprendre ‖ a t. les s. c. à c. de prim.
...ăselmed V]‖⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselmîden IV]‖⊙), dar selmîden ‖ fait de faire apprendre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
...ătouelmed V]‖:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouelmîden IV]‖:+), dar ĕtouelmîden ‖ fait d'être appris; fait de s'apprendre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.
...ătouelmad V]‖:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouelmâden IV]‖:+), dar ĕtouel=mâden ‖ m. s. q. le pr.
...ătelmed V]‖+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itelmîden IV]‖+), dar telmîden ‖ m. s. q. le pr.
...ănelmed V]‖| sm. nv. f. 4; φ (pl. inelmîden IV]‖|), dar nelmîden ‖ fait d'apprendre l'un et l'autre à faire ensemble ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.
...ănâlmad V]‖| sm. n. d'é. prim; φ (pl. inâlmâden IV]‖|; fs. tănâl=mat +]‖|+; fp. tinâlmâdin IV]‖|+), dar nâlmâden, dar tnâl=mâdin ‖ hom. qui apprend (h. qui s'instruit de) ‖ ce qu'apprend un ănâlmad se met au gén.
...ăsâlmad V]‖⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. isâlmâden IV]‖⊙; fs. tăsâlmat +]‖⊙+; fp. tisâlmâdin IV]‖⊙+), dar sâlmâden, dar tsâlmâdin ‖ h. qui fait apprendre (h. qui enseigne) ‖ ce que fait apprendre un ăsâlmad et celui auquel il fait apprendre se mettent tous 2 au gén. quand l'un des 2 seulement est exprimé. Quand ils sont exprimés tous 2, on peut ou bien mettre la ch. qu'on enseigne au gén. et la p. à laquelle on enseigne au dat, ou bien mettre la p. à laquelle on enseigne au gén. et la ch. qu'on enseigne à l'abl. en l'accompagnant de dar "dans" ‖ ex. HeKKou tăsâlmat n ăzamai i Mîmi % H. [est] la f. qui fait apprendre de la couture à M (H. est la f. qui enseigne la couture à M) = Dâssin tăsâlmat en KôuKa dar imzad % D. [est] la f. qui fait appren=dre de K. dans le violon (D. est la f. qui enseigne le violon à K.) = BisKa ăsâlmad in dar tfînar % B [est] mon h. qui fait apprendre dans les caractères d'écriture touarègue (B. est l'h. qui m'enseigne à écrire en caractères touaregs).

:IꓘV]‖ elmedfer :IꓘV]‖ ✳ sm. (pl. elmedferen |:IꓘV]‖) ‖ canon (pièce d'artillerie) ‖ syn. d'ennefed

ꓭV]‖ elmoudegga ·ꓭV]‖ ✳ sm. (pl. elmoudeggâten |+ꓭV]‖) ‖ baguette [de fusil; de pistolet].

⊙ƐV]‖ ălemdeiias ‖ v. ⊙Ɛ ais.

⊙V]‖ ĕlemdis ‖ v. ⊙V eddes.

ƎV]‖ ilmad Ǝ]‖ vn. prim; conj. 90 "ilmad"; (lemmid, lemmîd, éd ilmad, our lemmid) ‖ être mou (céder facilement au toucher) ‖ peut avoir pour suj. n'importe quel corps solide ou pâteux ‖ p. ext. "être tendre; être sans consistance; être faible; être flexible; être souple; être doux au toucher". Se dit de ch. qlconques, p. ex. de viande tendre, d'un sol sans

consistance, d'une poutre faible, d'une baguette flexible, d'une peau souple, de la peau d'une p. qui est douce au toucher, de farine douce au toucher (c. à d. moulue très fin), &c. ‖ fig. "être ~~peu riche; être peu puissant~~ faible (comme santé); être faible (com. forces physiques)", le suj. étant une p. ou un an. ‖ fig. "être peu riche; être peu puissant", le suj. étant une p, une collection de p, un peuple ‖ fig. "être faible en nombre", le suj. étant une collection de p. ou d'an. ‖ fig. "branler dans le manche (le suj. étant une p: en danger de perdre sa place ou la faveur de qlq'un, un h. en danger d'être abandonné par sa fem, une fem. en danger d'être répudiée par son mari)". La p. auprès de laquelle le suj. branle dans le manche est à l'abl. et accompagnée de rour "chez" ‖ fig, le suj. étant une p, le caractère d'une p, des paroles, &c, "être mou (morale=ment); être sans consistance (moralement); être faible (moralement); être flexible (moralement); être souple (moralement); être doux (morale=ment)". Se dit, p. ex, d'un h. qui est mou au travail, sans consistance dans ses paroles, faible de caractère, qui est flexible et sait obéir, qui est souple et sait se plier aux circonstances, qui est doux dans ses paroles, &c. ‖ fig. èref ennît lemmid "sa tête est molle (sa tête est flexible)" signifie souv. "il est docile (en parlant d'une p. ou d'un an.)" ‖ v. ::ⵎ elbek ‖ d. le s. "être faible (com. santé); être faible (com. forces physiques)", ~~syn. d'ilKaK et d'erKem d. le s.~~ "être peu riche; être peu puissant", "être faible en nombre", est syn. d'ilKaK et d'erKem ‖ d. le s. "branler dans le manche", est syn. d'ilKaK, de KelouKed, d'oueriour, de KerouKer, d'oueliou, d'erKem.

— selmed ƎⵎⵍⵙO va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issèlmed, iessèlmed, éd isel=med, our isselmed) ‖ rendre mou ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "regarder com. mou (considérer com. mou)".

— tîlmâd ƎⵎⵍⵜO vn. f. 18; conj. 260 "toûKsâd"; (itîlmâd, our itîlmad) ‖ être hab. mou ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlmâd ƎⵎⵍⵙO va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâlmâd, our iselmîd) ‖ rendre hab. mou ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— telmedé ƷⴷⵎⵍⵜO sf. nv. prim; (pl. telmediouîn ⵏ:ƎⵎⵍⵜO) ‖ fait d'être mou ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— âselmed ƎⵎⵍⵙO sm. nv. f. 1, cf (pl. iselmîden ⵏƎⵎⵍⵙO), dar selmîden ‖ fait de rendre mou ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ilemdân ⵏƎⵎⵍ sm. cf (pl. s. s.), dar lemdân ‖ parties molles (parties faibles) [dans la peau d'un bouclier] ‖ tous les boucliers des Kel-Ah. sont en peau d'éhem (nom d'une espèce d'antilopes); souvent il y a dans le bouclier des places plus molles, plus faibles que le reste; on les appelle ilemdân.

ⵖⵖⵊⵎⵍ elmejdou ⵖⵖⵊⵎⵍ ✻ sm. (pl. elmejdôuden ⵏⵖⵖⵊⵎⵍ) ‖ corde de soie (ou de laine) (se portant com. baudrier) ‖ syn. de Kamîla ‖ v. ⵍⵎ::

eKmel, Kamîla.

—elmejdoul ||V̲I̲]|| sm. (pl. elmejdôulen, ||V̲I̲]||) ‖ m. s. q. le pr.

||:]|| elmeKâlet +||:]|| ✳ sf. (pl. elmeKâletîn |+||:]||) ‖ pièce d'étoffe de l'entrejambe (dans le pantalon touareg) ‖ le pantalon touareq se compose de 3 pièces, les 2 jambes, dont chacune s'appelle adar "pied (p. ext: "jambe")", et la pièce d'entrejambe appelée elmeKâlet.

ƎƎ:]|| elmeKemmech ƎƎ:]|| ✳ sm. (pl. elmeKemmechen |ƎƎ:]||) ‖ nom d'un abroq d'une espèce particulière ‖ l'elmeKemmech est un abroq dont les 2 extrémités, sur une longueur d'1m ou d'1m,50c, sont rayées de raies de coton blanc d'environ 0m,10c de large, et qui se distingue des autres abroq à extrémités rayées de coton, en ce que ses raies de coton sont, par suite de la manière dont elles sont tissées, assez fortement froncées. La plupart des elmeKemmech sont fabriqués dans le Touat.

||::]|| elmeKallet +||::]|| ✳ sf. (pl. elmeKalletîn |+||::]||) ‖ troupe guerrière en route ou en expédition commandée par des Européens ‖ se dit de toute troupe guerrière, d'un effectif de 20 ou 30 hom. et au-dessus, composée de réguliers ou d'irréguliers, en route ou en expédition pour un motif quelconque, & commandée par des Européens ‖ v. I'T egen, égen.

||::]|| elmouKal ||::]|| ✳ sm. (pl. elmouKâlen, ||::]||) ‖ l'impossible (ch. impossible) ‖ p. ext. "le monstrueux (moralement) (ch. monstrueuse (moralement))".

||]::]|| elmeKammela ·||]::]|| ✳ sf. (pl. elmeKammelâtîn |+||]::]||) ‖ nom d'une sorte de toile assez épaisse de fabrication européenne ‖ l'elmeKammela est une toile de lin assez forte qui sert à faire des vêtements; il y en a de blanche et de teinte; on n'en importe que de blanche dans l'Ah; elle a hab. de 0m,55c à 0m,75c de large; elle se vend par pièces de 20m.

—meKammela ·||]::] sf. (pl. meKammelâtîn |+||]::]) ‖ m. s. q. le pr.

ℶ||]|| elmelef ℶ||]|| ✳ sm. (pl. elmelfen |ℶ||]||) ‖ drap (étoffe de laine assez épaisse d'un tissu très serré de fabrication européenne).

·:Ɛ||]|| elmelaiKa ·:Ɛ||]|| ✳ sm. (pl. s. s.) ‖ anges ‖ non us. dans le s. d'"anges". N'est us. qu'au fig., com. expression laudative, d. le s. de "perfections angéliques"; ne s'empl. guère qu'en poësie, pour louer des fem. (Ex. isénen d elmelaiKa nnem! / dents et perfections angéliques de toi! (tes dents et tes perfections angéliques!)). On se sert, de la même manière et dans un sens analogue, de timelîKîn "royautés" signifiant "perfections royales" ‖ peu us.

]||]|| sellemlem]||]||⊙ va. f. l; conj. 122 "seddeKKel"; (islemlem, iesîlemlem, ed isellemlem, our islemlem) ‖ attirer et attacher par des manières & des procédés aimables et gracieux [qlq'un à sa personne] ‖ ne peut avoir pour suj. et pour rég. dir. que des p. ‖ signifie "attirer

et attacher &c [qlq'un à sa p.]", et non à la p. d'un autre. Quand les mots "à ma p. (à ta p, à sa p, &c.)" sont exprimés, ils se rendent par imân "personne; personnes", précédé d'i "à", prépos. du datif, et suivi d'un pr. af. dépendant des noms ‖ ex. sellemlem i mân nek eddounet oui oulèṛnîn, our tesellemlemed i mân nek eddounet oui echchèdnîn ⁒ attire et attache par des manières et des procédés aimables & gracieux à ta personne les gens qui ayant été bons (les gens qui sont bons, les gens de bien), n'attire et n'attache pas par des manières & des procédés aimables et gracieux à ta personne les gens qui ayant été mauvais (les gens qui sont mauvais) = Dâssin tesîlemlem eddounet emdân ⁒ D. attire et attache par des manières & des procédés aimables & gracieux [à sa personne] les gens ils sont entiers (tout le monde) ‖ p. ext. "chercher à attirer et à attacher par des manières & des procédés aimables et gracieux [qlq'un à sa personne]" (Ex. eslemlemeṛ Helba i mân in a d eddèheṛ, s ăouâl iezîden, ed gîten oulâṛnîn, ed sôuf, tougèi é hi teṛhel ⁒ j'ai cherché à attirer et à attacher par des manières et des procédés aimables et gracieux H. à ma personne ce que dans j'ai été fatigué (jusqu'à en être fatigué), avec des paroles étant douces, et des actes étant bons, et le fait de donner (avec de douces paroles, de bons procédés et des dons), elle a refusé elle m'aimera (elle se refuse à m'aimer)) ‖ p. ext. "avoir des manières et des procédés aimables et gracieux avec [qlq'un]". (Ex. Kôuka tesîlemlem eddounet emdân ⁒ K. a des manières et des procédés aimables et gracieux avec les gens ils sont entiers (avec tout le monde)).

— sâlemlâm ⵎⵍⵎⵍⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâlemlâm, our iselemlim) ‖ attirer et attacher hab. par des manières et des procédés aimables et gracieux ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăsellemlem ⵎⵍⵎⵍⵙ sm. nv. f. 1; ⵚ (pl. isellemlîmen ⵏⵎⵍⵎⵍⵙ), daṛ sellemlîmen ‖ fait d'attirer et d'attacher par des manières et des procédés aimables et gracieux ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. ‖ p. ext. "don d'attirer à soi par des manières et des procédés aimables et gracieux".

— ăsellemlam ⵎⵍⵎⵍⵙ sm. n. d'é. f. 1; ⵚ (pl. isellemlâmen ⵏⵎⵍⵎⵍⵙ; fs. tăsellemlamt ⵜⵎⵍⵎⵍⵙⵜ; fp. tisellemlânîn ⵏⵎⵍⵎⵍⵙⵜ), daṛ sellemlâmen, daṛ tsellemlânîn ‖ hom. qui attire et attache à soi par des manières et des procédés aimables et gracieux ‖ p. ext. "h. qui cherche à attirer et à attacher à soi par des manières et des procédés aimables & gracieux" ‖ p. ext. "h. qui a des manières et des procédés aimables et gracieux".

ⵗⵎⵍⵎⵍ lemleṛ ⵗⵎⵍⵎⵍ vn. prim; conj. 93 "beideg"; (lemlèṛ, lemlâṛ, éd iellemleṛ, our lemleṛ) ‖ être roux ‖ peut avoir pour suj. des p, des an. et des ch. ‖ quand le suj. est une p. ou un an, signifie "être roux (de poil)".

— tâlemlâṛ ⵗⵎⵍⵎⵍⵜ vn. f. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâlemlâṛ, our itelemliṛ) ‖ être hab. roux.

— tellemlek ⵗⵍⵎⵍⵜ sf. vn. prim ; (pl. tellemlekîn ⵏⵗⵍⵎⵍⵜ) ‖ fait d'être roux ‖ sign. aussi "roux (couleur rousse)".

— ăłemlaꝗ ⵗⵍⵎⵍ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. ilemlâꝗen ⵏⵗⵍⵎⵍ ; fs. tălemlak ⵗⵍⵎⵍⵜ ; fp. tilemlâꝗîn ⵏⵗⵍⵎⵍⵜ), daꝗ lemlâꝗen, daꝗ tlemlâꝗîn ‖ hom. (ou an.) roux (de poil).

ⵎⵎⵍ elmem ⵎⵎⵍ va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (ilmĕm, ilmâm, éd ilmem, our ilmim) ‖ sucer (n'importe comment, avec ou sans bruit de lèvres) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch. ‖ se dit de tout ce qu'on peut sucer, p. ex. de la mamelle d'une p, d'une p. qu'on suce à son doigt blessé, d'un morceau de sucre, &c. ‖ diffère de soumem "sucer avec un bruit de lèvres (sucer en produisant un bruit de lèvres)" ‖ v. ⵣⵏⴱⴱⵜ zenboubet (Ta. 2).

— selmem ⵎⵎⵍⵙ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕlmem, iessîlmem, éd iselmem, our isselmem) ‖ faire sucer ‖ se c. av. 2 acc.

— telmem ⵎⵎⵍⵜ vn. f. 3bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕlmem, iettîlmem, éd iettelmem, our ittelmem) ‖ être sucé.

— lâmmem ⵎⵎⵍ va. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (ilâmmem, our ilemmem) ‖ sucer hab.

— sâlmâm ⵎⵎⵍⵙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâlmâm, our iselmim) ‖ faire hab. sucer ‖ se c. av. 2 acc.

— tâtelmâm ⵎⵎⵍⵜⵜ vn. f. 3bis. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâtelmâm, our itetelmim) ‖ être hab. sucé.

— tîlmâm ⵎⵎⵍⵜ vn. f. 3bis. 13 ; conj. 247 "tîksân" ; (itîlmâm, our itelmim) ‖ m. s. q. le pr.

— ălamam ⵎⵎⵍ sm. nv. prim ; φ (pl. ilemâmen ⵏⵎⵎⵍ), daꝗ lemâmen ‖ fait de sucer.

— ăselmem ⵎⵎⵍⵙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iselmîmen ⵏⵎⵎⵍⵙ) ; daꝗ selmîmen ‖ fait de faire sucer.

— ătelmem ⵎⵎⵍⵜ sm. nv. f. 3bis ; φ (pl. itelmîmen ⵏⵎⵎⵍⵜ), daꝗ telmîmen ‖ fait d'être sucé.

— ălemoum ⵎⵎⵍ sm. φ (pl. ilemoûmen ⵏⵎⵎⵍ, ilmâm ⵎⵎⵍ ; fs. tălemoumt ⵜⵎⵎⵍⵜ ; fp. tilemoûmîn ⵏⵎⵎⵍⵜ, tilmâm ⵎⵎⵍⵜ), daꝗ lemoûmen, daꝗ ĕlmâm, daꝗ tlemoûmîn, daꝗ tĕlmâm ‖ faon d'antilope mohor.

— soumem ⵎⵎⵙ va. f. 1 ; conj. 163 "soudel" ; (iessoumem, iessôumem, éd isoumem, our iessoumem) ‖ sucer avec un bruit de lèvres (sucer en produisant un bruit de lèvres) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch. ‖ se dit de tout ce qu'on peut sucer, p. ex. de la mamelle d'une p, d'une p. qu'on suce à son doigt blessé, d'un morceau de sucre, &c. ‖ v. ci-dessus elmem.

— touesoumem ⵎⵎⵙⵓⵜ vn. f. 1. 3 ; conj. 199 "touekeroukeḍ" ; (ittouesamem,

ietîouesamem, éd iettouesoumem, our ittouesamem) ‖ être sucé avec un bruit de lèvres.

—sôumôum]]⊙ va. f.1.18; conj. 260 "tôukSâd"; (isôumôum, our isoumoum) ‖ sucer hab. avec un bruit de lèvres.

—Îtitouesôumôum]]⊙:++ vn. f.1.3.14; conj. 249 "tîkrôukôud"; (ilîtoue=sôumôum, our itetouesoumoum) ‖ être hab. sucé avec un bruit de lèvres.

—ăsôumem]]⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isôumôumen |]]⊙), dar sôumôu=men ‖ fait de sucer avec un bruit de lèvres.

—ătouesôumem]]⊙:+ sm. nv. f.1.3; φ (pl. itouesôumôumen |]]⊙:+), dar ĕtouesôumôumen ‖ fait d'être sucé avec un bruit de lèvres.

|]‖ ellemâna ·|]‖ ✳ sf. (pl. ellemânetîn |+|]‖) ‖ foi (assurance sur l'honneur) (donnée à qlq'un au suj. de qlq. ch.) ‖ p. ext. "fidélité (à tenir ses engagements); fait d'être digne de confiance (fait d'être une p. en laquelle on peut se fier); assurance de ne pas nuire (assu=rance donnée à qlq'un qu'on ne lui fera aucun mal); dépôt confié à la bonne foi [de qlq'un] (p, an, ch. confiés en dépôt à la bonne foi [de qlq'un])".

O∃|]‖ elmender O∃]‖ ✳ sm. (pl. elmenderen |O∃]‖) ‖ guidon (d'une arme à feu).

∃⁚|]‖ elmengôudi ‖ v. ∃⁚| enged.

O⁚|]‖ elmenKer ‖ v. O⁚| ounKar.

⊙O|]‖ elmansôuri ‖ v. ⊙O| enser.

‖⁚:]‖ elmoueKKil ‖ v. ‖⁚: oueKKel.

⁚O]‖ elmarôuget +⁚O]‖ ✳ sf. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. elmarôugetîn |+⁚O]‖) ‖ nom d'une plante non persistante ("farsetia ramosissima Hochst" (B.T.) ‖ syn. d'echchengedid.

⁝]‖ elmer ⁝]‖ vn. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilmĕr, ilmâr, éd ilmer, our ilmir) ‖ être plongé (être immergé) [dans un liquide]; se plonger (d. le s. ci. d) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Ce dans quoi est plongé le suj. peut être n'importe quel liquide; il est à l'aff. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "dans" ‖ p. ext. "être plongé [dans une matière en poudre (p. ex. de la farine, du sable, de la cendre)]; se plonger (d. le s. ci. d)" ‖ fig. "être plongé [dans les larmes; dans un état d'âme ou de coeur; dans une passion; dans certains actes (p. ex. dans les péchés, l'amour, la haine, la joie, la tristesse, etc.)]" ‖ fig. "être plongé [dans l'assoupissement]"; s'empl. souv. sans rég., les mots "dans l'assoupissement" étant s.e. D. ces, signifie un plein assoupissement dans un sommeil qlconque lourd ou léger. v. ‖‖⁝ ehlel ‖ d. le s. "être plongé [dans une teinture liquide]", s'empl. souv. sans rég., les mots "dans une teinture liquide" étant s.e. ‖ p. ext. "être teint (par immersion dans une teinture liquide); se teindre (par immersion dans une teinture

liquide)". Elmer est le v. dont on se sert le plus souv. en tăm. pour exprimer l'idée d'être teint par immersion dans une teinture liquide. (Ex. ăbernouh ennek oua settĕfen ilmâr mir our ilmir? — Kala; our ilmir; tedouft ennît a settĕfen / ton burnous qui ayant été noir est-il teint ou n'est-il pas teint? (ton burnous noir est-il teint ou n'est-il pas teint?). — non, il n'est pas teint; sa laine ce qui ayant été noir (sa laine est noire naturellement)) ‖ diffère d'ermou "être teint (par frottement avec une matière colorante, sans immersion dans un liquide colorant)".

— selmer :ⵊⵍⵙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕlmer, iessîlmer, ĕd sselmer, our isselmer) ‖ plonger ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— lâmmer :ⵊⵍ vn. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (ilâmmer, our ilemmer) ‖ être hab. plongé; se plonger hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlmâr :ⵊⵍⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâlmâr, our iselmir) ‖ plonger hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ălamar :ⵊⵍ sm. nv. prim; φ (pl. ilemâren ⵏ:ⵊⵍ), dar lemâren ‖ fait d'être plongé; fait de se plonger ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăselmer :ⵊⵍⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselmîren ⵏ:ⵊⵍⵙ), dar selmîren ‖ fait de plonger (act) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— télêmak ⵜ:ⵊⵍ+ sf. φ (pl. tilêmarîn ⵏ:ⵊⵍ+), dar tlêmarîn ‖ fait d'être plongé dans l'assoupissement; fait d'être assoupi ‖ p. ext. "petit somme (temps de sommeil court ou assez court)". (Ex. éhod oua-rer, our gir ĕdes ioulâren; gir okkôzet tlêmarîn; elmĕrer, enkĕrer; elmĕrer, enkĕrer / cette nuit-ci, je n'ai pas fait un sommeil étant bon; j'ai fait 4 petits sommes; je me suis assoupi, je me suis éveillé; je me suis assoupi, je me suis éveillé (cette nuit, je n'ai pas bien dormi; j'ai fait 4 petits sommes; je me suis assoupi, puis éveillé; je me suis assoupi, puis éveillé)) ‖ d. le s. "fait d'être plongé dans l'assoupissement", est syn. d'ălamar.

— iloûmar :ⵊⵍ sm. φ (pl. s. s.), dar loûmar ‖ vêtements de luxe teints (de couleur qlconque, mais non blancs) ‖ p. ext. "vêtements de luxe (de couleur qlconque, y compris le blanc, teints ou non)".

— ăselmer :ⵊⵍⵙ sm. φ (pl. iselmâr :ⵊⵍⵙ), dar selmâr ‖ teinture (substance propre à teindre les objets par immersion dans un liquide) ‖ diffère d'ăsermou "teinture (substance propre à teindre les objets par frottement sans immersion dans un liquide colorant)" et de tĕremé empl. d. le m. s. qu'ăsermou.

ⵏ:ⵊⵍ elmirna ·ⵏ:ⵊⵍ ✱ sf. (pl. elmirnetîn ⵏ+ⵏ:ⵊⵍ) ‖ sens (signification) ‖ p. ext. "sens (bon sens, raison, sagesse); sens (raison d'être; cause)" ‖ d. les s. "sens (signification)" et "sens (raison d'être; cause)", est syn. d'emmek et moins us. que lui.

⊙]‖ almes ⊙]‖ sm. ꝕ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. ilmesen ⵏ⊙]‖), dar̨ ĕlmes (ălmes), dar̨ ĕlmesen ‖ roseau (ar. "Ḳṣeb").
— talmest +⊙]‖+ sf. ꝕ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tilmesîn ⵏ⊙]‖+), dar̨ tĕlmest (tălmest), dar̨ tĕlmesîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.
— ălemous ⊙]‖ sm. ꝕ (pl. ilemousen ⵏ⊙]‖), dar̨ lemousen ‖ vase noire et fétide qui se dépose au fond des eaux croupies ‖ v. ∴‖ ilouk, ălâkou.
⊙]‖ élemmesé ꗳ⊙]‖ sm. ꝕ (pl. ilemmesêten ⵏ+⊙]‖), dar̨ ălemmesé (ĕlemmesé), dar̨ lemmesêten ‖ terre chaude (chauffée par un brasier superposé) ‖ diffère d' ĕẓẓeh "terre chaude (chauffée par le soleil)" ‖ diffère d' ĕẓeḍ "cendre (qlconque, froide ou chaude)".
— télemmesét +⊙]‖+ sf. ꝕ (pl. tilemmesêtîn ⵏ+⊙]‖+), dar̨ tălemme=sét (tĕlemmesét), dar̨ tlemmesêtîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ ~~moins us. que le pr.~~ p. ext. "tillik très petite (pou (parasite du corps de l'h. et de certains an.) de très petite taille)". v. ∴‖ tillik ‖ peu us.
⊙]‖ elmousi ꗳ⊙]‖ ✳ sm. (pl. elmousîten ⵏ+⊙]‖) ‖ couteau (de n'importe quelles forme, dimension, matière) ‖ se dit de tous les couteaux, se repliant ou non, destinés à n'importe quel usage, la rasure exceptée ‖ syn. d' ăsemmâhed empl. d. le s. "couteau (de n'importe quelles forme, dimension, matière)" ‖ diffère d' ăsemmâhed empl. d. le s. "rasoir".
⊙]‖ loumasi ‖ v. ⊙]V doumasi.
∴⊙]‖ elmesek ∴⊙]‖ ✳ sm. (pl. elmeseken ⵏ∴⊙]‖) ‖ musc.
+‖⊙]‖ elmesâlet +‖⊙]‖ ✳ sf. (pl. elmesâletîn ⵏ+‖⊙]‖) ‖ chose extraordinaire (merveille) (qlconque en bien ou en mal).
∴+⊙]‖ telmestoukat +∴+⊙]‖+ ✳ sf. (pl. telmestoukâtîn ⵏ+∴+⊙]‖+, telmes=toukelîn ⵏ+∴+⊙]‖+) ‖ nom d'un parfum à brûler (ar. "mesteka") ‖ v. OO∴ Kerouret (Ta. 2), ăkerârou.
O∃⊙]‖ elmisṭar ‖ v. O∃O esṭer.
+]‖ Lemtôuna ⵏ+]‖ ẍ sf. (s. s. pl.) ‖ np. d'une fem. qui, d'après des légendes touaregues, serait la mère commune de tous les Touaregs, de la tribu des Ilemtéen et de certaines tribus berbères établies à Ghadamès et dans son voisinage ‖ d'après les mêmes légendes, Lemtôuna aurait eu une soeur, qui serait la mère de la plupart des tribus berbères du Maroc et notamment de la grande tribu des Berâber ‖ v. O8⁝ ăhaggar.
— Élemtei ꗳ+]‖ ẍ sm. ꝕ (pl. Ilemtéen ⵏꗳ+]‖ ; fs. Télemteit +ꗳ+]‖+ ; fp. Tilemtéîn ⵏꗳ+]‖+), dar̨ Ălemtei (Ĕlemtei), dar̨ Lemtéen, dar̨ Tălemtéit (Tĕlemtéit), dar̨ Tlemtéîn ‖ hom. de la tribu des Ilemtéen ‖ la tribu des Ilemtéen est une petite tribu touaregue, ne faisant partie d'aucun des grands groupements touaregs, et habitant les environs de Rât ; autrefois nombreuse et nomade, elle est aujourd'hui très peu

nombreuse et sédentaire.

—Ilemtien I3+ΞII (dial. Berb. Touat) xx sm. pl. ‖ nom dont les populations berbères du Touat et du Tîdikelt se servent de nos jours pour désigner, en langue berbère, tous ceux que les Arabes appellent "Touareg" et que les Kel-Ah. appellent Imôchar, c. à d. toutes les p. de race touaregue, à qlq. groupement qu'elles appartiennent ‖ non us. dans l'Ah.

3+ΞII Élemtei ‖ v. +ΞII Lemtôuna.

I+ΞII Lemtôuna ‖ v. +ΞII Lemtôuna.

0ΞΞII elmâtri 30ΞΞII ✳ (Fezzan) sm. (pl. elmâtrîten I+0ΞΞII) ‖ très grande calotte rouge (de 0m,35c à 0m,45c de longueur) ‖ l'elmâtri est rare dans l'Ah; seuls qlq. hom. riches en possèdent; ils ne les portent qu'aux grandes solennités.

#ΞII elmez #ΞII va. prim; conj. 26 "eksen"; (ilmŏz, ilmâz, éd ilmez, our ilmiz) ‖ avaler ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. tout ce qui est capable d'être avalé ‖ fig. "engloutir". D. ce s, peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. (Ex. la mer a englouti le navire = Kenân, l'a englouti le fleuve = mon couteau est tombé dans le réservoir d'eau naturel, l'ont englouti les eaux = Kenân a englouti tout ce qu'il a (K. a mangé toute sa fortune) = cette caravane, l'a engloutie le désert (cette caravane est morte de soif dans le désert) = cette caravane, l'ont engloutie les Kel-Aïr (cette caravane, l'ont mangée les Kel-Aïr; cette caravane, les Kel-Aïr l'ont complètement pillée) = Biska m'a englouti (B. m'a mangé; B. m'a pris mon bien (par violence, ruse, ou en ne me rendant pas ce qu'il me doit)) = le feu a englouti (dévoré) ma maison et tout ce qu'elle contenait = le pain a englouti beaucoup de bois (la cuisson du pain a consumé beaucoup de bois) = les hôtes m'ont englouti cette année (les hôtes ont mangé tout ce que j'ai cette année; c. à d. les hôtes ont été une lourde charge pour moi cette année) = ce chameau a englouti (mangé) 4 charges d'orge en un mois = ce puits m'a englouti 200 francs (ce puits m'a causé une dépense de 200 fr.) = ce voyage m'a englouti 1.000 francs (ce voyage m'a causé une dépense de 1.000 fr.)) ‖ fig. ilmŏz oul ennît "il a avalé son coeur" signifie "il est transi de peur" ‖ fig. "être maigre et faible (être assez bas d'état, capable d'un travail léger, mais non d'un travail considérable) (le suj. étant une p. ou un an. (n)". v. ∵ΞII elbek.

—zelmez #ΞII# va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (izzĕlmez, iezzîlmez, éd izelmez, our izzelmez) ‖ faire avaler ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—telmez #ΞII+ m. f. 3bis; conj. 99 "bereg"; (ittĕlmez, iettîlmez, éd iettelmez, our ittelmez) ‖ être avalé ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

—lâmmeż #]‖ va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (ilâmmeż, our ilemmeż) ‖ avaler hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—żâlmâż #]‖# va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (iżâlmâż, our iżelmiż) ‖ faire hab. avaler ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—tâtelmâż #]‖++ vn. f. 3 bis. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâtelmâż, our itetelmiż) ‖ être hab. avalé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 bis.

—tîlmâż #]‖+ vn. f. 3 bis. 13 ; conj. 247 "tîksân" ; (itîlmâż, our itelmiż) ‖ m. s. q. le pr.

—ălamaż #]‖ sm. nv. prim ; φ (pl. ilemâżen ‖#]‖), dar lemâżen ‖ fait d'avaler ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

—lemmaż #]‖ sm. nv. prim ; (pl. lemmażen ‖#]‖) ‖ fait d'être maigre et faible.

—ălemmaż #]‖ sm. nv. prim ; φ (pl. ilemmażen ‖#]‖), dar lemmażen ‖ m. s. q. le pr.

—ăżelmeż #]‖# sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iżelmîżen ‖#]‖#), dar żelmîżen ‖ fait de faire avaler ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ătelmeż #]‖+ sm. nv. f. 3 bis ; φ (pl. itelmîżen ‖#]‖+), dar telmîżen ‖ fait d'être avalé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 bis.

—ănâlmaż #]‖‖ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. inâlmâżen ‖#]‖‖ ; fs. tănâlmażt #]‖‖+ ; fp. tenâlmâżin ‖#]‖‖+), dar nâlmâżen, dar tnâlmâżin ‖ engloutisseur (hom. (an, ch.) qui engloutit) ‖ ce que l'un ănâlmaż engloutit se met au gén.

—âlmeż #]‖ sm. (pl. âlmeżen ‖#]‖) ‖ heure du crépuscule du soir (espace de temps compris entre le coucher du soleil et le moment auquel la dernière lueur blanche disparaît du ciel) ‖ v. :V adou, tâdeggat ‖ p. ext. "prière canonique du "maġreb" ". D. ce s, est syn. d'ămoud n âlmeż. v. V] ămoud.

—almeż #]‖ sm. φ (pl. ilmeżen ‖#]‖), dar ĕlmeż (ălmeż), dar ĕlmeżen ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

—ălemmoż #]‖ sm. φ (col. s. n. d'u.) (pl. de div. ou p. n. ilemmożen ‖#]‖), dar lemmożen ‖ nom d'une plante persistante ("aristida adscensionis L." (Chudeau)).

—tăżelmeżt #]‖#+ sf. φ (pl. tiżelmâż #]‖#+), dar tżelmâż ‖ pro=fondeur d'eau [d'un bassin naturel ou artificiel, d'un puits, d'un cours d'eau, de la mer, &c. (ayant une hauteur d'eau supérieure à 1m, 50c ou 2m)] ‖ p. ext. "profondeur d'eau [d'un bassin naturel ou artificiel, d'un puits, d'un cours d'eau, de la mer, &c. (ayant une hauteur d'eau qlconque)]" ‖ ilâ tăżelmeżt "il a de la profondeur d'eau" signifie souv. "il a une profondeur d'eau assez considérable (ou : considérable)". ; our ilé tăżelmeżt "il n'a pas de profondeur d'eau" signifie souv. "il a très peu de profondeur d'eau".

—tălemmiżt #]‖+ sf. φ (pl. tilemmâż #]‖+), dar tlemmâż ‖ petit

gain (non dû) ‖ se dit des petits gains non dûs qu'on fait, des petites trouvailles qu'on fait, des petits cadeaux qu'on reçoit, des petites ch. non dues qu'on obtient, des petites faveurs qu'on reçoit ‖ p. ext. "faveur (amoureuse); bonne fortune (amoureuse)" ‖ le pl. tilemmâẓ s'empl. souv. com. syn. du sing.; il est beaucoup plus us. que le sing.

— loummeẓ #ꓶ‖ va. prim; conj. 95 "ḍoukkel"; (illoûmmeẓ, ielloûmmeẓ, éd illoummeẓ, our illoummeẓ) ‖ obtenir (trouver; recevoir) com. tălemmiẓt [une p, un an, une ch.]; obtenir (trouver; recevoir) [une tălemmiẓt] ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Dans le 1er sens, a pour rég. dir. ce qu'on obtient com. tălemmiẓt (p. ex. une bonne épouse, un esclave reçu en cadeau, un gibier rencontré et tué, une aiguille trouvée par terre, une faveur amoureuse, etc). Dans le 2d sens, a pour rég. dir. le mot tălemmiẓt, ou son syn. tilemmâẓ, lesquels peuvent se sous-entendre quand la clarté de la phrase n'exige pas qu'ils soient exprimés.

— ẓellemmeẓ #ꓶ‖# va. f. 1; conj. 122 "seddekkel"; (iẓlemmeẓ, ieẓlem=meẓ, éd iẓellemmeẓ, our iẓlemmeẓ) ‖ faire obtenir com. tălemmiẓt; faire obtenir [une tălemmiẓt] ‖ se c. av. 2 acc.

— tîlemmoûẓ #ꓶ‖+ va. f. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîlemmoûẓ, our itelemmouẓ) ‖ obtenir hab. com. tălemmiẓt; obtenir hab. [une tălemmiẓt]

— ẓîlemmoûẓ #ꓶ‖# va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (iẓîlemmoûẓ, our iẓelemmouẓ) ‖ faire hab. obtenir com. tălemmiẓt; faire hab. obtenir [une tălemmiẓt] ‖ se c. av. 2 acc.

— ăloummeẓ #ꓶ‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilemmoûẓen ǀ#ꓶ‖), dar lemmoû=ẓen ‖ fait d'obtenir com. tălemmiẓt; fait d'obtenir [une tălemmiẓt]

— ăẓellemmeẓ #ꓶ‖# sm. nv. f. 1; φ (pl. iẓellemmîẓen ǀ#ꓶ‖#), dar ẓellemmîẓen ‖ fait de faire obtenir com. tălemmiẓt; fait de faire obtenir [une tălemmiẓt].

— lemeẓlemeẓ #ꓶ‖#ꓶ‖ va. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (ilmeẓlemeẓ, ielîmeẓlemeẓ, éd ilmeẓlemeẓ, our ilmeẓlemeẓ) ‖ avaler hâtivement (avaler à grandes bouchées (ou à grandes gorgées) et en se hâtant) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ou un an. Ne peut avoir pour rég. dir. que qlq. ch. qui se mange ou se boit

— tîlmeẓlemîẓ #ꓶ‖#ꓶ‖+ va. f. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîlmeẓlemîẓ, our itelmeẓlemiẓ) ‖ avaler hab. hâtivement.

— ălmeẓlemeẓ #ꓶ‖#ꓶ‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilmeẓlemîẓen ǀ#ꓶ‖#ꓶ‖), dar ĕlmeẓlemîẓen ‖ fait d'avaler hâtivement.

— ălemeẓlemaẓ #ꓶ‖#ꓶ‖ sm. n. d'é. prim; φ (pl. ilemeẓlemâẓen ǀ#ꓶ‖#ꓶ‖; fs. tălemeẓlemaẓt #ꓶ‖#ꓶ‖+; fp. tilemeẓlemâẓîn ǀ#ꓶ‖#ꓶ‖+), dar lemeẓlemâẓen, dar tlemeẓlemâẓîn ‖ hom. qui a l'hab. d'avaler hâtivement ‖ p. ext. "hom. qui a l'hab. de manger goulûment". D. ce s. s'emploie souv. com. expr. injurieuse.

I'I#ƎII <u>lemzeggen</u> I'I#ƎII vn. prim; conj. 99 "<u>bereġ</u>"; (<u>illĕmzeggen</u>; <u>iellîmzeggen</u>; <u>ĕd iellemzeggen</u>; <u>our illemzeggen</u>) ‖ être tiède (n'être ni froid ni chaud ‖ peut avoir pour suj. tout ce qui est capable d'être tiède, au pr. et au fig, p, an, ou ch, liquide, aliment, caractère, coeur, &c.

— <u>żellemżeggen</u> I'I#ƎII# va. f.1; conj. 122 "<u>seddeKKel</u>"; (<u>iżlemżeggen</u>, <u>ieżîlemżeggen</u>, <u>ĕd iżellemżeggen</u>, <u>our iżlemżeggen</u>) ‖ rendre tiède.

— <u>tîlmeżeggîn</u> I'I#ƎII+ vn. f.13; conj. 246 "<u>tîdeKKoûl</u>"; (<u>itîlmeżeggîn</u>, <u>our itelmeżeggîn</u>) ‖ être hab. tiède.

— <u>żîlmeżeggîn</u> I'I#ƎII# va. f.1.13; conj. 246 "<u>tîdeKKoûl</u>"; (<u>iżîlmeżeggîn</u>, <u>our iżelmeżeggîn</u>) ‖ rendre hab. tiède.

— <u>ălmeżeggen</u> I'I#ƎII sm. nv. prim; φ (pl. <u>ilmeżeggînen</u>, I'I#ƎII), <u>dar ĕlmeżeggînen</u> ‖ fait d'être tiède; tiédeur.

— <u>ăżellemżeggen</u> I'I#ƎII# sm. nv. f.1; φ (pl. <u>iżellemżeggînen</u>, I'I#ƎII#), <u>dar żellemżeggînen</u> ‖ fait de rendre tiède.

,II <u>âlloun</u> ,II sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. <u>âllôunen</u> I,II) ‖ grain (col.) (de céréale qlconque) ‖ se dit du grain de n'importe quelle céréale en quantité qlconque ‖ syn. d'<u>ettezâm</u> et beaucoup plus us. que lui <u>Âlloun</u> est le mot d'origine touaregue, <u>ettezâm</u> le mot d'origine ar. qui expriment la même idée.

∴+Ш,II <u>tălenbetouK</u> ∴+Ш II+ sf. φ (pl. <u>tilenbetâK</u> ∴+Ш II+, <u>tilenbetoûKîn</u> I∴+ШII+), <u>dar tlenbetâK</u>, <u>dar tlenbetoûKîn</u> ‖ prépuce.

#I[,II <u>tălenfeżout</u> ‖ v. #I[<u>afeżou</u>.

I',II <u>lenġet</u> (Ta.1) +I'II va. prim; conj. 104 "<u>deret</u> (Ta.1)"; (<u>illĕnġet</u>, <u>iellînġet</u>, <u>ĕd ielleinġet</u>, <u>our illenġet</u>) ‖ porter sur le dos ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être porté sur le dos" et "se porter sur le dos" ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ se dit pr. d'une p. qui porte sur le dos un objet retenu par un lien qui passe sur le haut de la poitrine sans passer sous un des bras et appuyé sur les 2 omoplates ou sur le dos, en le tenant ou non avec la main, (com. les Touaregs portent souvent le fusil, les outres et divers fardeaux), ou d'une p. qui porte sur le dos un objet dont une extrémité passe sur une épaule et est tenue dans la main et dont l'autre extrémité, habituellement plus lourde, est appuyée contre le dos (com. on porte hab. les sacs) ‖ se dit p. ext. d'une p. qui porte, posé à plat sur une épaule, le tenant de la main, un objet tel que fusil, javelot, etc, qui n'appuie que sur l'épaule et non sur le dos ‖ ne se dit jamais d'une p. qui porte sur le dos ou sur le côté un objet suspendu par un lien passant sur une épaule et sous le bras opposé et allant en écharpe sur le torse de l'épaule à la hanche (com. on porte souv. le fusil en bandoulière et l'épée attachée à un baudrier) ‖ v. I'II⁝ <u>ehleġ</u>.

— <u>selleinġet</u> (Ta.1) +I'II⊙ va. f.1; conj. 133 "<u>sedderet</u> (Ta.1)"; (<u>isleinġet</u>, <u>iesîlenġet</u>, <u>ĕd iselleinġet</u>, <u>our isleinġet</u>) ‖ faire porter sur le dos ‖

se c. av. 2 acc.

— touelenget (Ta.1) +V̇‖:+ vn. f. 3; conj. 191 "toueherekket (Ta.1)"; (ittouelenget, ietiouelenget, éd iettouelenget, our ittouelenget) ‖ être porté sur le dos ; se porter sur le dos.

— tâlengât (Ta.5) +V̇‖+ va. f. 11; conj. 241 "tâderât (Ta.5)"; (itâlengât, our itelengit) ‖ porter hab. sur le dos ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— sâlengât (Ta.5) +V̇‖⊙ va. f. 1.11; conj. 241 "tâderât (Ta.5)"; (isâlengât, our iselengit) ‖ faire hab. porter sur le dos ‖ se c. av. 2 acc.

— ititouelengît (Ta.7) +V̇‖:++ vn. f. 3.16; conj. 254 "ititreggît (Ta.7)"; (ititouelengît, our itetouelengit) ‖ être hab. porté sur le dos ; se porter hab. sur le dos.

— ălengi 3V̇‖ sm. nv. prim ; φ (pl. ilengîten I+V̇‖), dar lengîten ‖ fait de porter sur le dos ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être porté sur le dos" et "fait de se porter sur le dos".

— ăsellengi 3V̇‖⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isellengîten I+V̇‖⊙), dar sellen=gîten ‖ fait de faire porter sur le dos.

— ătouelengi 3V̇‖:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouelengîten I+V̇‖:+), dar ëtoue=lengîten ‖ fait d'être porté sur le dos ; fait de se porter sur le dos.

— ăsellengou :V̇‖⊙ sm. φ (pl. isellenga ·V̇‖⊙), dar sellenga ‖ bretelle plate en lanières de peau très minces entrelacées (servant de bretelle de fusil, de baudrier d'épée, ou de lien pour porter sur soi n'importe quel objet, sacoche, gourde, talisman, &c, suspendu sur le côté ou sur le dos n'importe comment) ‖ p. ext. "lien (de matière qlconque) servant à suspendre n'importe comment n'importe quel objet sur le dos, sur le côté, ou à la selle d'un chameau" ‖ v. :‖⁝ ehleg, ăzehleg.

— tělengeout +:V̇‖+ sf. φ (pl. tilengeouîn I:V̇‖+), dar tălengeout (tělengeout), dar tlengeouîn ‖ nuque.

— élengeou :V̇‖ sm. φ (pl. ilengeouen I:V̇‖), dar ălengeou (ëlen=geou), dar lengeouen ‖ grosse nuque ‖ ne s'emploie pas pour exprimer que qlq'un a une grosse nuque ; s'emploie exclusivement com. épithète ou apostrophe de dérision, mépris ou injure, appliquée à des p. par colère, mécontentement ou plaisanterie. En parlant d'un h. ou d'une f., ou à un h. ou une f., on se sert du sing. élengeou ; en parlant de 2 ou de plusieurs h. ou f., ou à deux ou plusieurs h. ou f., on se sert du plur. ilengeouen ‖ ex. élengeou, sousem ! /. grosse nuque, tais-toi ! = ékêt n ălengeou ! /. espèce de grosse nuque ! = enn âs i ălengeou : mouss ! /. dis-lui à la grosse nuque : ouste ! ‖ d'autres mots s'emploient de la même manière qu'élengeou : tels sont immé, ămar, amres, ămezzoug, émezei, ănhâren, &c. ‖ v. +: eket, ékêt.

— ăleṅgĕtou :+ꞏV|| sm. φ (pl. ileṅgôuta ·+V||), dar leṅgôuta ||
m. s. q. le pr. || très peu us.

:+I/|| ăleṅgĕtou || v. I/|| leṅget (Ta. 1).

ⵊⵓ:/|| Lenkechem ⵊⵓ:/|| ×× sf. s. || np. de l'étoile polaire || d'après une légende touarègue, l'étoile polaire est une esclave qui tient la Petite Ourse qui est un chamelon.

ⵊ:/|| lenkem || v. ⵊ:|| elkem.

ⵊⵋ:/|| éleṅxef ⵊⵋ:/|| (Aïr) sm. φ (pl. ileṅxefen ⵊⵋ:/||), dar ăleṅxef (ĕleṅxef), dar leṅxefen || monture de bride [de cheval] (ensemble formé par les 2 montants de bride, la têtière et le frontal d'une bride [de cheval]) || peu us.

:|| alou :|| n. prim ; conj. 16 "adou" ; (ielouă, ielouâ, éd ialou, our ieloué) || être large || peut avoir pour suj. tout ce qui est capable d'être étroit ou large, partie de corps de p. ou d'an., front, poitrine, croupe, &c, vallée, passage, lieu qlconque, chemin, porte, maison, vêtement, chaussure, selle, étoffe, &c. || p. ext. "être large et spacieux (le suj. étant un lieu)" || fig, le suj. étant une p, l'âme, le caractère, le coeur, "être ouvert (être franc et sincère); être gai; être aimable; être avenant; être indulgent; être doux (être sans sévérité ni dureté); être large (être sans avarice et donner volontiers;" || p. ext. "être en grande quantité (être nombreux; être abondant; abonder)", le suj. étant des p, des an, ou des ch. || v. ă || ⊙ esel les s. qu'ont qlq. l'interrogation isalân ? "nouvelles ?" et la réponse elouân "elles abondent" qui y est faite || d. les s. "être large", "être large & spacieux", "être ouvert; être gai; être aimable; être avenant; être indulgent; être doux; être large", est syn. de mar ; en diffère dans les autres sens || d. les s. "être large et spacieux", "être ouvert; être gai; être aimable; être avenant; être indulgent; être doux; être large", est syn. de mouzzou ; en diffère dans les autres sens || d. le s. "être en grande quantité", est syn. d'igat (Ta. 4) et moins us. que lui || d. les s. "être large", "être large et spacieux", "être gai; être aimable; être avenant; être indulgent; être doux; être large", est l'opposé d'ikraz.

— silou :||⊙ va. f. 1; conj. 159 "zinh" ; ω (issiloua, iessîloua, éd isilou, our issiloua) || rendre large (faire large [ce qui n'existe pas encore]; élargir [ce qui existe déjà]) || a t. les s. c. à c. du prim.

— sessilou :||⊙⊙ va. f. 1. 1; conj. 211 "sessilou" ; ω (isseloua, iesîseloua, éd isessilou, our isseloua) || faire [qlq'un] rendre large (d. les s. de la f. 1.) || se c. av. 2 acc.

— tâleou :||+ n. f. 6; conj. 229 "tâouen" ; (itâleou, our itilou) || être hab. large || a t. les s. c. à c. du prim.

—sâlâou :‖⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâlâou, ou isiliou) ‖ rendre hab. large ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

—sâloua ·:‖⊙ va. f.1.10; conj. 238 "târezza"; ω (isâloua, ou iseloui) ‖ m.s.q. le pr.

—sâsâlâou :‖⊙⊙ va. f.1.1.9; conj. 236 "tâhâouâl"; (isâsâlâou, ou isesiliou) ‖ faire hab. [qlq'un] rendre large ‖ se c. av. 2 acc.

—sâseloua ·:‖⊙⊙ va. f.1.1.10; conj. 238 "târezza"; ω (isâseloua, ou iseseloui) ‖ m.s.q. le pr.

—iloui 3:‖ sm. nv. prim; (pl. iloûten 1+:‖), dar iloûten ‖ fait d'être large ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—tilouit +:‖+ sf. nv. prim; (pl. tiloûtîn 1+:‖+), dar tiloûtîn ‖ m.s. q. le pr.

—ăsilou :‖⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isiloûten 1+:‖⊙), dar siloûten ‖ fait de rendre large ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

—ăsessilou :‖⊙⊙ sm. nv. f.1.1; φ (pl. isessiloûten 1+:‖⊙⊙), dar sessi=loûten ‖ fait de faire [qlq'un] rendre large.

—ălioua ·:‖ sm. φ (pl. iliouân 1:‖), dar liouân ‖ bouillie très-claire de farine (mets chaud consistant en bouillie très claire de farine) (ar. "aḥsa") ‖ l'ălioua peut se faire avec de la farine fine ou grossière, obtenue par moûture ou pilage, de n'importe quels céréales ou légumes secs, p.ex. avec de la farine de blé, d'orge, de sorgho, de riz, de pois, de haricots, &c. ‖ syn. d'ăskaf et beauc. plus us. que lui ‖ diffère de tăraouait "bouillie épaisse de farine (mets chaud consis=tant en une bouillie épaisse de farine)". La tăraouait peut se faire avec de la farine fine ou grossière, obtenue par moûture ou pilage, de n'importe quels céréales ou légumes secs, p.ex. avec de farine de blé, d'orge, de sorgho, de riz, de pois de haricots, &c. La tăraouait faite avec de la farine fine s'appelle en ar. "âṣîda"; la tăraouait faite avec de la farine grossière s'appelle en ar. "dechîcha"; les Arabes se servent des 2 mots "âṣîda" "bouillie épaisse de farine moulue fin" et "dechîcha" "bouillie épaisse de farine moulue grossière=ment" pour exprimer la tăraouait; les Kel-Ăh ne font pas cette distinc=tion ‖ diffère d'esink "bouillie épaisse (de farine, grains, légumes secs concassés, riz, vermicelle, couscoussou, &c) (mets chaud consistant en une bouillie épaisse de farine, grains, légumes secs concassés, &c.)". Toute tăraouait est une esink, mais non inversement.

~~tellousa ·:‖+ sf. (col. sans n.d'u. et sans pl.) ‖ rongeures à l'intérieur du bois (produites par certains vers) (places rongées à l'intérieur du bois par des vers d'une espèce particulière), (rongeures à l'inté=~~

~~âléo :‖ sm. (n.d'u. et col.) (pl. âlioûen 1:‖) ‖ nom d'un olivier sauvage d'une espèce particulière ("olea Laperrini sp. nov." (B.T.)) ‖~~

— ilouï 3:ǁ vn. prim; conj. 22 "ilouï"; (ielouă, ielouâ, éd ilouï, our ieloué) ǁ syn. d'alou ǁ très peu us.

— silouï 3:ǁ⊙ va. f.1; conj. 160 "zĭnhi (√ ⁝+)"; ω (issĭloua, iessĭloua, éd isilouï, our issiloua) ǁ syn. de silou.

— sessilouï 3:ǁ⊙⊙ va. f.1.1; conj. 212 "sessilouï", ω (isseloua, iesŝ=selou a, éd isessilouï, our isseloua) ǁ syn. de sessilou.

— tîlouï 3:ǁ+ vn. f.17; conj. 259 "tôụdou"; (itîlouï, our itilouï) ǁ syn. de tâleou.

— sîlouï 3:ǁ⊙ va. f.1.17; conj. 259 "tôụdou"; (isîlouï, our isilouï) ǁ syn. de sâlâou.

:ǁ telloua ·:ǁ+ sf. (col. s.n.d'u. et sans pl.) ǁ rongeures à l'intérieur du bois ~~par des vers d'une espèce particulière~~ (produites par certains vers) (places rongées à l'intérieur du bois par des vers d'une espèce particulière).

:ǁ âléo :ǁ sm. (n.d'u. et col.) (pl. âliouen 1:ǁ) ǁ nom d'un olivier sauvage d'une espèce particulière ("olea Laperrini sp. nov." (B.T.)) ǁ il existe plusieurs centaines, peut-être même un ou 2 milliers d'âléo dans l'Ăh.; tous sont dans le massif montagneux central, à des altitudes variant entre 1.600 et 2.800 mètres, le lieu où ils sont les plus nombreux est le massif de la Tăĕssa. Les olives sauvages qu'ils produisent s'appellent ăhâtim; elles mûrissent vers le mois de février ǁ bien que le mot ăhâtim signifie en tăm. "huile d'olive" et que le mot âléo semble dériver du latin "olea", les Kel-Ăh. d'aujourd'hui ignorent la parenté qui existe entre l'âléo et l'arbre producteur d'olives comestibles et d'huile.

— âliouen 1:ǁ (m. à m. "les oliviers") sm. (pl.s.s.) ǁ nom d'un rythme poétique ǁ l'emploi du rythme âliouen est exclusivement réservé à des vers chantés par les fem. dans certaines cérémonies des noces. Les vers, très peu nombreux et tous anciens, composés sur ce rythme, font partie du cérémonial des noces et se transmettent de génération en génération, sans qu'on sache quand ni par qui ils ont été faits. Le rythme âliouen est originaire de l'Ăj. et très ancien ǁ p.ext. "vers du rythme âliouen". D.ces. est un col. sans nom d'u. ǁ les fem. du campement où a lieu un mariage chantent en chœur des vers du rythme âliouen dans la matinée du jour où se fait le mariage. v. O târé ǁ v. ⁝ ahe̥r, ăsâhḁr.

:ǁ têléout ǁ v. ǁ têléout.

∃:ǁ eloûdou :∃ǁ ⁎ sm. (pl. eloûdoûten 1+∃ǁ) ǁ ablution religieuse (obligatoire avant la prière canonique musulmane) (faite avec de l'eau) ǁ syn. d'oûdoûf n âman et d'elouella ǁ peu us.

— elouella ·ǁ:ǁ (Soudan) sm. (pl. elouellâten 1+ǁ:ǁ) ǁ m.s.q. le pr. ǁ peu us.

⊤:ǁ élaoueġ ⊤:ǁ sm. φ (pl. iloûġân 1⊤ǁ), dar ăłaoueġ (ĕlaoueġ), dar loûġân ǁ bâton court et assez gros pointu à une extrémité (ayant

environ 0m,50c à 0m,75c de long et 0m,03c de diamètre ‖ l'élaoueġ est qlqf. ferré à son extrémité pointue. Il sert à une foule d'usages, à creuser les trous des poteaux de tente, à faire marcher les ânes, &c ; en route, les femmes ămeriḍ l'ont presque touj. à la main ‖ v. OIII aber, tăbôurit ‖ p. ext. "course (à une allure qlconque) faite d'un point à un autre peu éloigné, par un hom. monté à méhari (ou par des méharistes en nombre qlconque), en manière de fantasia". Les élaoueġ se font hab. à un trot modéré ; ils peuvent se faire à toute allure ‖ p. ext, le pl. ilôuġân signifie "fantasia à méhari (composée de plusieurs élaoueġ successifs)". La fantasia à méhari dite ilôuġân est le divertissement le plus brillant et le plus solennel des Kel-Ăh. ; elle accompagne toute grande réjouissance et surtout les noces qui sont les principales et à peu près les seules ~~fêtes de l'Ăh~~ occasions de réjouissances dans l'Ăh. v. ‖ ⁝ ahel "courir" ‖ ăout ilôuġân "frapper une fantasia à méhari (ou des fantasias à méhari)" signifie "faire une fantasia à méhari (ou des fantasias à méhari)".

— télaouek ∴:‖+ sf. ♀ (pl. tilôuġin 1:‖+), dar tălaouek (tĕlaouek), dar tlôuġin ‖ baguette très-mince (de longueur qlconque).

3:‖ eloui 3:‖ va. prim ; conj. 32 "eġmi" ; (iloŭei, ilouâi, éd iloui, our ilouéi) ‖ conduire [une p.] ; conduire par la figure (ou au moyen d'un collier) [un an.] ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p. ou des an. ‖ se dit des p. qu'on conduit de n'importe quelle manière ; se dit des an. qu'on conduit par un lien attaché à leur tête par n'importe quel moyen, anneau de nez, mors, licol, ăkâla, &c, ou par un lien attaché à leur cou ‖ diffère d'emhel "pousser" et d'ăout "frapper" ayant pour rég. dir. des an. et signifiant "conduire en poussant devant soi".

— seloui 3:‖⊙ va. f. 1 ; conj. 153 "seġmi" ; (issĕlouei, iessĭlouei, éd iseloui, our isselouei) ‖ faire conduire ; faire conduire par la figure ‖ se c. av. 2 acc.

— melouei 3:‖⊐ vn. f. 2 ; conj. 99 "bereġ" ; (immĕlouei, iemmĭlouei, éd iemmelouei, our immelouei) ‖ se conduire réc. l'un l'autre (en s'en-traînant réc.).

— telouei 3:‖+ vn. f. 3bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕlouei, iettĭlouei, éd iettelouei, our ittelouei) ‖ être conduit ; être conduit par la figure.

— lâggei 3⊗‖ va. f. 5 ; conj. 222 "gâmmei" ; (ilâggei, our ileggi) ‖ conduire hab ; conduire hab. par la figure.

— sâlouâi 3:‖⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (isâlouâi, our iseloui) ‖ faire hab. conduire ; faire hab. conduire par la figure ‖ se c. av. 2 acc.

— tâmelouâi 3:‖⊐+ vn. f. 2. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (itâmelouâi, our ite-meloui) ‖ se conduire hab. réc. l'un l'autre.

— tâtelouâi 3:‖++ vn. f. 3bis. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (itâtelouâi, our itetelouei) ‖ être hab. conduit ; être hab. conduit par la figure.

— tilouâi 3:II+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 248 "tigmâi"; (itîlouâi, our iteloui) ‖ m. s. q. le pr.
— ăłaouai 3:II sm. nv. prim; φ (pl. ileouaien 13:II), dar leouaien ‖ fait de conduire; fait de conduire par la figure ‖ p. ext. "file de chameaux attachés l'un derrière l'autre (chacun attaché à celui qui le précède par un moyen qlconque, ăkâla, licol muni d'une longe, corde passée dans l'anneau de nez, &c, le 1er de la file étant conduit par la figure par qlq'un)". D. ce s, est syn. d'ăkâla ‖ ekf ăłaouai "donner le fait de conduire par la figure" signifie souv. "se laisser conduire par la figure sans se faire traîner (en marchant d'un bon pas, sans laisser la longe par laquelle on est conduit se tendre) (le suj. étant un an.)". Ekf ăłaouai accompagné d'une négation signifie souv: "se faire traîner, étant conduit par la figure, (en marchant d'un pas aussi lent que possible, la longe par laquelle on est conduit étant fortement tendue) (le suj. étant un an)".
— ăseloui 3:II⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselouien 13:II⊙), dar selouien ‖ fait de faire conduire; fait de faire conduire par la figure.
— ămeloui 3:II] sm. nv. f. 2; φ (pl. imelouien 13:II]), dar melouien ‖ fait de se conduire réc. l'un l'autre.
— ăteloui 3:II+ sm. nv. f. 3bis; φ (pl. itelouien 13:II+), dar telouien ‖ fait d'être conduit; fait d'être conduit par la figure.
— ămâlouai 3:II] sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâlouaien 13:II]; fs. tămâlouait +3:II]+; fp. timâlouaîn 13:II]+), dar mâlouaien, dar tmâlouaîn ‖ conducteur [d'une p.]; conducteur [d'un an. conduit par la figure (ou au moyen d'un collier)] ‖ ce que conduit un ămâlouai se met au gén. ‖ un ămâlouai peut être une p. ou un an. ‖ se dit, p. ex, d'une p. ou d'un chien qui conduisent un aveugle, d'une p. qui en conduit une ou plusieurs autres qlq. part ou chez qlq'un en les entraînant, du chef d'une caravane (non de son guide), du chef d'une troupe guerrière (non de son guide), de l'h. qui conduit le chameau de tête d'un ăłaouai "file de chameaux attachés l'un derrière l'autre", du chameau de tête d'un ăłaouai (bien que lui-même soit conduit par une p.), &c. ‖ ne s'empl. jamais dans le sens de "guide (h. qui accompagne qlq'un pour lui montrer le chemin)".
— ăseloui 3:II⊙ sm. φ (pl. iselouai 3:II⊙), dar selouai ‖ objet propre à conduire par la figure (ou au moyen d'un collier) [un an] (p. ex. ăkâla, licol muni de longe, collier muni de longe, bride, corde, &c.).
— tăłaouait +3:II+ sf. φ (pl. tiłeouaîn 13:II+), dar tłeouaîn ‖ blennor=ragie.

3:II leouiiet (Ta. 1) +3:II vn. prim; conj. 48 "gedîiet (Ta. 1)"; (ilouiiet, ilêouiiet, ěd ilouiiet, our ilouiiet) ‖ être détendu (le suj. étant une ch. qui a été tendue et qui ne l'est plus); se détendre (d. le s. ci. d.) ‖ se dit, p. ex, d'une corde, d'une sangle, d'une ceinture, d'un lien, de la voile d'un navire, d'une étoffe tendue sur qlq. ch, &c. ‖ fig. "se détendre",

le suj. étant une p. ou un an, signifie qlqf. "allonger l'allure". v. ‖: ahel "courir" ‖ fig. "être détendu", le suj. étant une p, un an, les membres, les os, etc, signifie qlqf. "être dans le malaise (com. santé)".

—selleouiiet (Ta.1) +3:‖⊙ va. f.1; conj. 135 "seggedîiet (Ta.1)"; (isleoueiiet, iesîleoueiiet, ẻd iselleouiiet, our isleoueiiet) ‖ détendre; faire se détendre ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

—tîlouiiît (Ta.7) +3:‖+ vn. f.16; conj. 254 "tîtreggît (Ta.7)"; (itîlouiiît, our itelouiiit) ‖ être hab. détendu; se détendre hab. ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

—sîlouiiît (Ta.7) +3:‖⊙ va. f.1.16; conj. 254 "tîtreggît (Ta.7)"; (isîlouiiît, our iselouiiit) ‖ détendre hab; faire hab. se détendre ‖ a t. les s.c. ā c. de la f.1.

—ălouiii 3:‖ sm. nv. prim; ♀ (pl. ilouiiîten 1+3:‖), daṛ ĕlouiiîten ‖ fait d'être détendu; fait de se détendre ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

—ăselleouiii 3:‖⊙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. iselleouiiîten 1+3:‖⊙), daṛ selleoui=iîten ‖ fait de détendre; fait de faire se détendre ‖ a t. les s.c. ā c. de la f.1.

—ăleoueiia ·3:‖ sm. n.d'é. prim; ♀ (pl. ileoueiiâten 1+3:‖; fs. tăleoueiiat +3:‖+; fp. tileoueiiâtîn 1+3:‖+), daṛ leoueiiâten, daṛ tleoueiiâtîn ‖ hom. (ou an.) qui se détend dans la marche (ou la course) (h. (ou an.) qui allonge l'allure en marchant (ou en courant)).

⁝I:‖ eloujhen 1⁝I‖ ✳ sm. (pl. s.s.) ‖ coups de feu (provenant d'une arme à feu qlconque) ‖ très peu us.

‖·:·‖ eloueKil ‖ v. ‖·:· oueKKel.

‖:‖ elouîl ‖:‖ ✳ sm. (pl. elouîlen ,‖:‖) ‖ misère (pauvreté extrême; ensemble de tous les maux; mal grave qlconque) ‖ p. ext. "hom. qui est une misère (h. qui est un misérable, matériellement, physiquement, ou moralement)"; d. ce s, a un fs. telouîlt et un fp. telouîlîn ‖ syn. d' ăṛena. Ăṛena est le mot d'origine touaregue, elouîl le mot d'ori=gine ar. qui expriment la même idée ‖ peu us.

‖:‖ eloueli 3‖:‖ ✳ sm. (pl. elouelîten 1+‖:‖; fs. telouelit +‖:‖+; fp. telouelîtîn 1+‖:‖+) ‖ saint (hom. saint) (vivant ou mort).

‖:‖ elouella ‖ v. ∃:‖ eloûdou.

:‖:‖ leouleou :‖:‖ va. prim; conj. 99 "bereg"; (illĕouleou, iellîouleou, ẻd ielleouleou, our illeouleou) ‖ relever au-dessus des yeux [l'ămaouâl supérieur] (à soi-même ou à un autre); avoir [l'ămaouâl supérieur] relevé audessus des yeux ‖ a aussi le s. pas. "être relevé au-dessus des yeux (le suj. étant l'ămaouâl supérieur)" ‖ s'empl. souv. sans rég. dir, un rég. dir. signifiant "ămaouâl supérieur" étant s.e. ‖ ne s'emploie qu'en parlant de l'ămaouâl supérieur du voile de front et de bouche des h. pubères ‖ quand leouleou a le s. "relever audessus des yeux", si rien n'indique qu'il signifie "relever au-dessus des yeux [l'ămaouâl supérieur] (à un autre)", il signifie touj. "relever au-dessus des yeux [l'ămaouâl supérieur] (à soi-même) (relever audessus des yeux son ămaouâl supérieur)" ‖ p. ext. "relever

partiellement [un velum de tente] (en dénouant qlq. unes des cordelettes qui attachent le velum aux poteaux de la tente et en relevant la partie du velum à laquelle sont fixées ces cordelettes sur le reste de la tente)"; s'empl. souv. sans rég. dir., un rég. dir. signifiant "velum de tente" étant s.e. Le relèvement partiel du velum de tente exprimé par leouleou se fait hab. chaque soir en été, pour aérer ‖ v. :O: seKKerrou.

— selleoulou :‖:‖O va. f.1; conj. 131 "sebbedi"; (isleouleou, iesîleouleou, ed iselleoulou, our isleouleou) ‖ faire relever audessus des yeux; faire avoir relevé audessus des yeux ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. du prim. au s. act.

— tâleoulâou :‖:‖+ va. f. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâleoulâou, our iteleou=liou) ‖ relever hab. audessus des yeux; avoir hab. relevé audessus des yeux ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sâleoulâou :‖:‖O va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâleoulâou, our iseleou=liou) ‖ faire hab. relever audessus des yeux; faire hab. avoir relevé audessus des yeux ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ăleoulou :‖:‖ sm. nv. prim; φ (pl. ileoulicuen 1:‖:‖), dar leoulicuen ‖ fait de relever audessus des yeux; fait d'avoir relevé audessus des yeux ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être relevé audessus des yeux" ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ăselleoulou :‖:‖O sm. nv. f.1; φ (pl. iselleoulicuen 1:‖:‖O), dar selleoulicuen ‖ fait de faire relever audessus des yeux; fait de faire avoir relevé au-dessus des yeux ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

1:‖:‖ leoulicuen 1:‖:‖ sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. ou p.n. leoulicuenen, 1:‖:‖) ‖ nom d'une plante non persistante ‖ le leoulicuen produit un fruit comestible appelé ătenKeh qui se forme dans ses racines.

1:‖ sellouen 1:‖O va. f.1; conj. 126 "zehhelouen"; (isleouen, iesîleouen, ed isellouen, our isleouen) ‖ faire aller à l'amble (faire aller à l'allure ordinaire de l'amble) [un chameau qu'on monte] (act); aller à l'amble (aller à l'allure ordinaire de l'amble) (le suj. étant une p. montant un chameau, ou un chameau monté ou en liberté) (n) ‖ syn. de setteles ‖ v. ‖⁝ ahel "courir".

— sâleouân 1:‖O va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâleouân, our iseleouin) ‖ faire hab. aller à l'amble (act); aller hab. à l'amble (n).

— ăsellouen 1:‖O sm. nv. f.1; φ (pl. isellouênen, 1:‖O), dar sellouênen ‖ fait de faire aller à l'amble; fait d'aller à l'amble.

— ăselleouân 1:‖O sm. n.d'é. f.1; φ (pl. iselleouânen, 1:‖O; fs. tăselleouant T:‖O+; fp. tiselleouânin, 1:‖O+), dar selleouânen, dar tselleouânin ‖ hom. qui fait touj. aller son méhari à l'amble (h. qui, au lieu d'aller au pas, sur son méhari, com. c'est la coutume, va hab. et sans motif à l'amble).

—téleouint T:ll+ sf. φ (pl. tileouînîn ,l:ll+), dar tăleouint (tĕleouint), dar tleouînîn ‖ amble (allure ordinaire de l'amble) (en parlant d'un chameau) ‖ p. ext. "temps d'amble (temps plus ou moins long pendant lequel on va sans interruption à l'amble) (en parlant d'un chameau)".

VO:ll élouardé ƷVO:ll * sm. (s. s. pl.) ‖ parfum à la rose; eau de rose.

::ll télaoueḳ ‖ v. l:ll élaoueg.

⊙:ll eloués ⊙:ll vn. prim; conj. 29 "edouĕl"; (iloués, iloués, éd iloués, our ilouis) ‖ être dégonflé; se dégonfler ‖ peut avoir pour suj. tout ce qui est capable d'être dégonflé ou de se dégonfler, p., an., ou ch. ‖ se dit, p. ex., d'une p. ou d'un an. gonflés par la maladie, d'une partie du corps d'une p. ou d'un an., d'une blessure, d'une ampoule, d'un abcès, d'un ballon ou d'une outre gonflés d'air, d'un fruit frais qui, après avoir été gonflé de suc, se dégonfle et commence à se rider et à se dessécher ‖ le suj. étant un fruit, signifie "être dégonflé de son suc (avoir un commencement de rides et de dessèchement sans être encore sec); se dégonfler de son suc (d. les s. ci-d)". Ne signifie pas "être desséché; se dessécher", idée qui s'exprime par iẓar ‖ dans certains cas, mais non touj., eloués est syn. d'esses. v. ⊙⊙ esses.

—seloués ⊙:ll⊙ va. f. 1; conj. 152 "sedouĕl"; (issĕloues, iessîloués, éd iseloués, our isseloues) ‖ dégonfler; faire se dégonfler ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—lâgges ⊙Ɣll vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâgges, our ilegges) ‖ être hab. dégonflé; se dégonfler hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—lâououes ⊙:ll vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâououes, our ileououes) ‖ m. s. q. le pr. ‖ très peu us.

—sâlouâs ⊙:ll⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâlouâs, our iselouis) ‖ dégonfler hab; faire hab. se dégonfler ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ălaouas ⊙:ll sm. nv. prim; φ (pl. ileouâsen l⊙:ll), dar leouâsen ‖ fait d'être dégonflé; fait de se dégonfler ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—ăseloues ⊙:ll⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselouîsen l⊙:ll⊙), dar selouîsen ‖ fait de dégonfler; fait de faire se dégonfler ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ălâouas ⊙:ll sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. ilâouasen l⊙:ll), dar lâouasen ‖ datte desséchée avant maturité (ar. "ḥachfa") ‖ toute datte desséchée avant maturité, qu'elle se soit desséchée sur l'arbre, ou qu'on l'ait cueillie et fait sécher avant maturité, est un ălâouas ‖ syn. d'ouḳḳir ‖ v. VƔ ougdou, ougdah.

—elges ⊙Ɣll vn. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilgĕs, ilgâs, éd ilges, our ilgis) ‖ syn. d'eloués ‖ expression incorrecte.

—selges ⊙Ɣll⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕlges, iessîlges, éd iselges, our isselges) ‖ syn. de seloués ‖ expression incorrecte.

—sâlgâs ⊙Ɣll⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâlgâs, our iselgis) ‖ syn. de sâlouâs ‖ expression incorrecte.

—ălagas ⊙Ɣll sm. nv. prim; φ (pl. ilegâsen l⊙Ɣll), dar legâsen ‖ syn.

d'ălaouas ‖ expression incorrecte.

— ăselges O8‖⊙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. iselgîsen IO8‖⊙), dar selgîsen ‖ syn. d'ăseloues ‖ expression incorrecte.

⊙:‖ ălegges O8‖ sm. ♀ (pl. ilôusân IO‖; fs. tăleggest +O8‖+; fp. tilôusîn IO‖+), dar lôusân, dar tlôusîn ‖ masc. beau-frère (frère de l'époux, époux de la soeur). — fém. belle-soeur (soeur de l'époux; épouse du frère).

— ălegges O8‖ sm. ♀ (pl. ilôusân IO‖; fs. tăleggest +O8‖+; fp. tilôusîn IO‖+), dar lôusân, dar tlôusîn ‖ chameau dans sa 3e année.

:O:‖ elousek :O‖ ✳ sm. (pl. elousekên I:O‖) ‖ largeur ‖ syn. d'égeoûr ‖ syn. de tefleltek empl. d. ce s. ‖ très peu us.

+:‖ alouât +:‖ sm. ♀ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. ilouâten I+:‖), dar elouât (ălouât), dar elouâten ‖ nom d'une plante non persistante ("schouwia arabica Vahl." (B.T.)) (ar. "jerjîr").

+:‖ elouetou :+:‖ ✳ sm. (pl. elouetôuten I++:‖) ‖ préparatif; motif; cause; ch. qui prépare; ch. qui cause ‖ très peu us.

:‖ alek :‖ vn. prim; conj. 66 "ager"; P (ioulek, ioulâk, éd ialek, our ioulik) ‖ être bon ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ se dit d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui sont bons moralement, matériellement, en une ch. qlconque, p. ex. au goût, à l'odorat, &c, pour une ch. qlconque, p. ex. pour un travail, un emploi, un usage, &c. ‖ p. ext. "être vertueux (être bon moralement; avoir une conduite conforme à la loi morale)" ‖ p. ext. "avoir de la bonté d'âme (avoir le caractère bienveillant, charitable, miséricordieux)".

— silek :‖⊙ va. f.1; conj. 172 "siger"; P (iessoûlek, iessôulek, éd isilek, our iessoulek) ‖ rendre bon ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "regarder com. bon (considérer com. bon); déclarer bon".

— nemilak :‖]I vn. f. 2bis; conj. 185 "nemigar"; (inmalak, ienîmalak, éd inmilak, our inmalak) ‖ être réc. bon l'un pour l'autre.

— nemilek :‖]I vn. f. 2bis; conj. 50 "Kenihek"; P (inmalek, ienîmalek, éd inmilek, our inmalek) ‖ m. s. q. le pr.

— tâlek :‖+ vn. f.6; conj. 228 "tâger"; (itâlek, our itilek) ‖ être hab. bon ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "devenir bon; devenir vertueux; prendre de la bonté d'âme".

— sâlâk :‖⊙ va. f.1.7; conj. 233 "sâgâr"; (isâlâk, our isilik) ‖ rendre hab. bon ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tînmilâk :‖]I+ vn. f. 2bis.13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itînmilâk, our itenmilak) ‖ être hab. bon réc. l'un pour l'autre.

— tînmilîk :‖]I+ vn. f. 2bis.13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itînmilîk, our itenmilik) ‖ m. s. q. le pr.

— toullouk ::‖+ sf. nv. prim; (pl. toulloûkîn I:‖+) ‖ fait d'être bon;

bonté || a t. les s. c. ā c. du prim. || p. ext. "vertu ; bonté d'âme".
— ăsĕlex ꞉‖⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isĕlixen ꞉‖⊙), dar sĕlixen || fait de rendre bon || a t. les s. c. ā c. de la f. 1.
— ănmilar ꞉‖]ǀ sm. nv. f. 2bis ; φ (pl. inmilârxen ꞉‖]ǀ), dar ĕnmilârxen || fait d'être réc. bon l'un pour l'autre.
— ănmilex ꞉‖]ǀ sm. nv. f. 2bis ; φ (pl. inmilixen ꞉‖]ǀ), dar ĕnmilixen || m. s. q. le pr.
꞉‖ ellex ꞉‖ ✳ va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (illex, illâr, ĕd illex, our illix) || lécher || peut avoir pour suj. ~~et pour rég. dir. des p. des an. et des ch. p. ext. "lécher~~ des p. ou des an. Peut avoir pour rég. dir. tout ce qui est capable d'être léché, p, an, ou ch. || p. ext. "lécher [une substance comestible liquide mais un peu épaisse, ou un vase qui a contenu une substance de ce genre et en garde des restes attachés à ses parois] (en trempant le doigt dans la substance comestible et en le léchant ensuite, ou en essuyant avec le doigt ce qui reste de substance comestible attaché aux parois du vase et en se léchant le doigt)". Se dit, p. ex, de crème, de bouillie, le lait caillé, de beurre fondu, de miel, &c, ou d'un vase ayant contenu une de ces substances. (Ex. ellexer ôudi % j'ai léché du beurre fondu (j'ai mangé du beurre fondu en trempant un doigt dedans et en léchant ensuite ce doigt) = ellex ăkous % lèche le vase pour boire (essuie avec ton doigt les parois du vase à boire, et lèche-toi le doigt à mesure que tu essuies)) || fig. "lécher les pieds [de qlq'un] ; lécher les mains [de qlq'un] ; etc", le suj. étant une p, signifie "entourer [qlq'un] d'une basse servilité et de basses flatteries" || p. ext., le suj. étant un chameau, un cheval, un boeuf, une chèvre, un mouton, ellex signifie qlqf. "manger du sel (manger des fragments de sel ; manger des herbages salés ; manger une nourriture salée qlconque)".
— soulex ꞉‖⊙ va. f. 1 ; conj. 163 "soudel" ; p (iessoulex, iessôulex, ĕd isoulex, our iessoulex) || faire lécher || se c. av. 2 acc. || a t. les s. c. ā c. du prim.
— nemellex ꞉‖]ǀ va. f. 2bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmellex, ienĭmellex, ĕd inmellex, our inmellex) || se lécher réc. l'un l'autre (le suj. étant des an.)
— nemellar ꞉‖]ǀ va. f. 2bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmellar, ienĭmellar, ĕd inmellar, our inmellar) || m. s. q. le pr.
— touellex ꞉‖꞉+ vn. f. 3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouellex, ietĭouellex, ĕd iettouellex, our ittouellex) || être léché || a t. les s. c. ā c. du prim.
— touellar ꞉‖꞉+ vn. f. 3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouellar, ietĭouellar, ĕd iettouellar, our ittouellar) ||
— tâllex ꞉‖+ va. f. 6 ; conj. 226 "tâddel" ; (itâllex, our itellex) || lécher hab. || a t. les s. c. ā c. du prim.
— sôulôux ꞉‖⊙ va. f. 1. 18 ; conj. 260 "tôuksâd" ; (isôulôux, our isoulouх) || faire hab. lécher || se c. av. 2 acc. || a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— tînmellîx̣ :ll]l+ vn. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itînmellîx̣, our itenmellîx̣) ‖ se lécher hab. réc. l'un l'autre.
— tînmellâx̣ :ll]l+ vn. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itînmellâx̣, our itenmellax̣) ‖ m. s. q. le pr.
— tîtouellîx̣ :ll:++ vn. f. 3.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîtouellîx̣, our itetouellîx̣) ‖ être hab. léché ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.
— tîtouellâx̣ :ll:++ vn. f. 3.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîtouellâx̣, our itetouellax̣) ‖ m. s. q. le pr.
— ŏulôux̣ :ll sm. nv. prim ; (pl. ŏulôux̣en l:ll) ‖ fait de lécher ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— ăsŏulex̣ :llʘ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isŏulôux̣en l:llʘ), dax̣ sôulôux̣en ‖ fait de faire lécher ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
— ănmellex̣ :ll]l sm. nv. f. 2bis ; φ (pl. inmellîx̣en l:ll]l), dax̣ ĕnmellîx̣en ‖ fait de se lécher réc. l'un l'autre.
— ănmellax̣ :ll]l sm. nv. f. 2bis ; φ (pl. inmellâx̣en l:ll]l), dax̣ ĕnmellâx̣en ‖ m. s. q. le pr.
— ătouellex̣ :ll:+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouellîx̣en l:ll:+), dax̣ ĕtouel=
=lîx̣en ‖ fait d'être léché ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.
— ătouellax̣ :ll:+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouellâx̣en l:ll:+), dax̣ ĕtouel=
=lâx̣en ‖ m. s. q. le pr.
— ămôulex̣ :ll] sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imôulex̣en l:ll] ; fs. tămôuleK ⋯ll]+ ; fp. timôulex̣în l:ll]+), dax̣ môulex̣en, dax̣ tmôulex̣în ‖ lécheur (h. qui lèche) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ayant pour suj. une p. ‖ ce que lèche un ămôulex̣ se met au gén. ‖ s'empl. qlqf. sans complément dans le sens de "lécheur (h. qui a l'hab. d'entourer les gens d'une basse servilité et de basses flatteries)".
— semmetellex̣ :ll+]ʘ vn. f. 2.1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (ismetellex̣, iesîmetellex̣, ed isemmetellex̣, our ismetellex̣) ‖ se lécher les lèvres.
— sîmtellîx̣ :ll+]ʘ vn. f. 2.1.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (isîmtellîx̣, our isemtellîx̣) ‖ se lécher hab. les lèvres.
— ăsemmetellex̣ :ll+]ʘ sm. nv. f. 2.1 ; φ (pl. isemmetellîx̣en l:ll+]ʘ), dax̣ semmetellîx̣en ‖ fait de se lécher les lèvres.
— oueleKKet (Ja. 1) +⋯ll: va. prim ; conj. 46 "fereKKet (Ja. 1)" ; (iouleKKet, ieoûleKKet, ed iouleKKet, our iouleKKet) ‖ laper (boire en tirant la langue) [un liquide] ‖ peut avoir pour suj. un chien, un an. qui boit à grands coups de langue com. les chiens, ou une p. qui boit de la même manière. Peut avoir pour rég. dir. n'importe quel liquide ‖ p. ext. "lécher à grands coups de langue [une substance comestible liquide mais un peu épaisse, ou un vase qui a contenu une substance de ce genre et en garde des restes attachés à ses parois]". Peut avoir pour suj. un chien, un an. qui lèche à grands coups de langue com. un chien, ou une p. qui fait de même. Peut avoir pour rég. dir. de la crème, de la bouillie, du lait caillé, du beurre fondu, du miel, &c, ou un vase ayant contenu de ces substances ‖ p. ext. "lécher à grands coups de langue [une substance comestible liquide mais un peu épaisse, ou un vase qui a contenu une substance de ce genre et en garde des restes attachés à ses parois] (en trempant le doigt dans la substance comestible et en le léchant ensuite à grands coups de langue, ou en essuyant avec le doigt

ce qui reste de substance comestible attaché aux parois du vase et en se léchant le doigt à grands coups de langue)". Ne peut avoir pour suj. qu'une p. Peut avoir pour rég. dir. de la crème, de la bouillie, du lait caillé, du beurre fondu, du miel, &c, ou un vase ayant contenu de ces substances ‖ ouelekKet (Ta.1) ne s'emploie, en parlant d'une p, qu'en mauvaise part ou com. expr. très familière, car, qlq'en soit le sens, il signifie que la p. qui lape ou lèche le fait à la manière des chiens.

— seououelekKet (Ta.1) +⋯‖:⊙ va. f.1; conj. 133 "sedderet (Ta.1)"; (isouelekKet, iesîouelekKet, éd iseououelekKet, our isouelekKet) ‖ faire laper ~~d. le sein d.~~ ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touelekKet (Ta.1) +⋯‖:+ vn. f.3; conj. 191 "toueherekKet (Ta.1)"; (ittouelekKet, ietîouelekKet, éd iettouelekKet, our ittouelekKet) ‖ être lapé ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— lîouelekKît (Ta.7) +⋯‖:+ va. f.16; conj. 254 "lîtreggît (Ta.7)"; (ilîouelekKît, our iteouelekKit) ‖ laper hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîouelekKît (Ta.7) +⋯‖:⊙ va. f.1.16; conj. 254 "lîtreggît (Ta.7)"; (isîouelekKît, our iseouelekKit) ‖ faire hab. laper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— lîtouelekKît (Ta.7) +⋯‖:++ vn. f.3.16; conj. 254 "lîtreggît (Ta.7)"; (ilîtouelekKît, our itetouelekKit) ‖ être hab. lapé ‖ a t. les s. c. à c. de la f.3.

— ăouelekKi 3⋯‖: sm. nv. prim; φ (pl. iouelekKîten 1+⋯‖:), dar ĕouelekKîten ‖ fait de laper ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăseououelekKi 3⋯‖:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseououelekKîten 1+⋯‖:⊙), dar seououelekKîten ‖ fait de faire laper ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ătouelekKi 3⋯‖:+ sm. nv. f.3; φ (pl. itouelekKîten 1+⋯‖:+), dar ĕtouelekKîten ‖ fait d'être lapé ‖ a t. les s. c. à c. de la f.3.

— tăouelekKit +⋯‖:+ sf. φ (pl. tiouelekKa ⋅⋯‖:+, tiouelekKîtîn 1+⋯‖:+), dar tĕouelekKa, dar tĕouelekKîtîn ‖ quantité que peut enlever le doigt [d'une matière pâteuse, com. du beurre ou de la graisse non liquides, du miel, &c.] ‖ se dit de la quantité que peut enlever le doigt plongé ~~dans une matière pâteuse~~ plus ou moins dans une matière pâteuse qlconque, comestible ou non, qlq. soit l'usage qu'on doive faire de la quantité de matière enlevée. Ne s'emploie qu'en parlant de substances pâteuses et assez compactes, com. du beurre ou de la graisse non liquides, ou de substances pâteuses un peu liquides mais très épaisses, com. du miel, de la colle épaisse, &c ; ne s'emploie pas en parlant de substances liquides un peu épaisses, com. de la crème, du lait caillé, du beurre ou de la graisse liquides, &c. La tăouelekKit, tout en signifiant toujours une minime quantité de matière, peut désigner des quantités diverses, selon qu'on plonge plus ou moins le doigt et que

la matière est plus ou moins compacte ‖ p. ext. "quantité que peut enlever le doigt de tesendout "beurre frais" (quantité de beurre frais égale à celle qu'on peut enlever avec le doigt en l'y plongeant)" ‖ v. ∴ ekk, sikk, tesikkit.

:‖ loukket (Ta.2) +⋯‖ vn. prim; conj. 97 "doubet (Ta.2)"; (ielloukket, illoukket, éd illoukket, our illoukket) ‖ être pauvre (être dépourvu des biens de la fortune; être mal pourvu des biens de la fortune) (le suj. étant une p.) ‖ p. ext. "être pauvre intérieurement (se considérer intérieurement devant Dieu comme un pauvre); être humble et doux; être humble, doux et pieux". Dans ces s, loukket (Ta.2) signifie des vertus et peut se dire de p. qlconques, si riches soient-elles.

— sellekket (Ta.2) +⋯‖⊙ va. f.1; conj. 134 "seggerelfet (Ta.2)"; (islekket, iesîlekket, éd iselleKKet, our islekket) ‖ rendre pauvre ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "faire passer pour pauvre".

— tîlekkôut (Ta.8) +⋯‖+ m. f.16; conj. 255 "tîgreffôut (Ta.8)"; (itîlekkôut, our itelekkout) ‖ être hab. pauvre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîlekkôut (Ta.8) +⋯‖⊙ va. f.1.16; conj. 255 "tîgreffôut (Ta.8)"; (isîlekkôut, our iselekkout) ‖ rendre hab. pauvre ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ellekkou :⋯‖ sm. nv. prim; (pl. ellekkôuten 1+⋯‖) ‖ fait d'être pauvre; pauvreté ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsellekkou :⋯‖⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isellekkôuten 1+⋯‖⊙), dar sellekkôuten ‖ fait de rendre pauvre ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— talekké 3⋯‖+ sf. φ (pl. tilekkéouîn 1:⋯‖+), dar tĕlekké (tălekké), dar tlekkéouîn ‖ pauvre (homme pauvre; femme pauvre) ‖ quand le sing. talekké signifie "hom. pauvre", les mots qui doivent s'accorder avec lui, verbes, adj. numéraux, pronoms affixes ou relatifs, &c, peuvent se mettre ad lib. au masc. ou au fém., malgré le genre fém. de talekké; l'emploi des 2 genres est également correct et usité. Quand le sing. talekké signifie "fem. pauvre", les mots qui doivent s'accorder avec lui se mettent touj. au fém. (Ex. talekké iet tous-ed; nek ta-h; hânneiek ket tebdâd rour ăhen % un pauvre (un hom. pauvre, ou: une fem. pauvre) est arrivé ici; le voilà; je le vois il est debout auprès de la tente (je le vois debout auprès de la tente) = talekké ien ious-ed; nek oua-h; hânneiek k ibdâd rour ăhen % un pauvre (un hom. pauvre) est arrivé ici; le voilà; je le vois il est debout auprès de la tente (je le vois debout auprès de la tente)) ‖ que le pl. tilekkéouîn signifie "hom. pauvres" ou "fem. pauvres", les mots qui doivent s'accorder avec lui, verbes, adj. numéraux, pronoms affixes ou relatifs, etc, se mettent touj. au fém; ils ne peuvent pas se mettre au masc. (Ex. tilekkéouîn ticod ousĕned-d % qlq. pauvres sont arrivés ici (qlq. hom. pauvres (ou: qlq. fem. pauvres) sont arrivés ici)) ‖ p. ext. "hom. (ou fem.) pauvre intérieurement; h. (ou f.) humble et doux; h. (ou f.) humble, doux et pieux". Dans ces s, talekké

peut se dire de p. qlconques, si riches soient-elles ‖ p. ext on appelle toutes les p. qu'un chef de famille a à entretenir, fem, enfants, proches qui sont à sa charge, serviteurs, &c, les tileḳḳéouîn de ce chef de famille, qlq. soient la position sociale et la fortune du chef de famille et des siens. (Ex. eḳḳîẋ Tĕouat ; egmâieẋ téiné d selsa i tleḳḳéouîn in ‰ je vais au Touat ; je cherche des dattes et des vêtements à mes pauvres (j'y cherche des dattes et des vêtements pour tout mon monde)).

—aleḳḳé 3⋯‖ sm. φ (pl. ileḳḳéouen 1:⋯‖), dar ĕleḳḳé (ăleḳḳé), dar leḳḳéouen ‖ pauvre (hom. pauvre) ‖ très peu us.

:‖ leẋet (Ta.2) +:‖ va. prim ; conj. 105 "leẋet (Ta.2)"; φ (illĕẋet, iellîẋet, éd illeẋet, our illeẋet) ‖ faire connaître [qlq. ch. à qlq'un] ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. une ch, un fait, un évènement, un état, &c. ‖ se dit, p. ex, de ce qu'une p. fait connaître à une autre par des paroles ou des écrits, de ce qu'elle fait connaître sans le vouloir par sa manière d'être ; de ce que des an. ou des ch. font connaître par symptômes, indices, expérience ; &c. ‖ ex. leẋt i isalân oui Kai hĕnîn ‰ fais-moi connaître les nouvelles qui ayant été dans toi (fais-moi connaître les nouvelles que tu as ; fais-moi connaître les nouvelles que tu sais) = âdou ouâ-reẋ iellîẋet âouen innîn tafsît tous-ed ‰ ce vent vous fait connaître que le printemps est arrivé = imesteẋen ousĕn-d ; ellîẋin âK innîn tagrest touhâz ‰ les hirondelles sont arrivées ici ; elles te font connaître que l'hiver est proche = Dâssin, egel, leẋet i BisKa tămettant en Dôua ‰ D, pars, fais connaître à B. la mort de D. = leẋet i Mîmi aoua hâK ennîẋ ‰ fais connaître à M. ce que je t'ai dit = titt ennît tellĕẋet âm innîn inn âm bahou ‰ son oeil t'a fait connaître (ou : te fait connaître) qu'il t'a dit un mensonge.

—touleẋet (Ta.2) +:‖:+ vn. f.3 ; conj. 191 "touebebbeget (Ta.2)"; (ittouleẋet, ietîouleẋet, éd iettouleẋet, our ittouleẋet) ‖ être fait connaître (être révélé).

—tîlẋôut (Ta.8) +:‖+ va. f.16 ; conj. 255 "tîgreffôut (Ta.8)"; (itîlẋôut, our itelẋout) ‖ faire connaître hab.

—tîtouleẋôut (Ta.8) +:‖:++ vn. f.3.16 ; conj. 255 "tîgreffôut (Ta.8)"; (itîtouleẋôut, our itetouleẋout) ‖ être hab. fait connaître.

—alẋou ::‖ sm. nv. prim ; φ (pl. ilẋôuten 1+:‖), dar ĕlẋou (ălẋou), dar ĕlẋôuten ‖ fait de faire connaître.

—ătouleẋou ::‖:+ sm. nv. f.3 ; φ (pl. itouleẋôuten 1+:‖:+), dar ĕtouleẋôuten ‖ fait d'être fait connaître.

—émelleẋet +:‖⊐ sm. n.d'é. prim ; φ (pl. imelleẋeten 1+:‖⊐ ; fs. témelleẋet +:‖⊐+ ; fp. timelleẋetîn 1+:‖⊐+), dar ămelleẋet (ĕmelleẋet), dar melleẋeten, dar tămelleẋet (tĕmelleẋet), dar tmelle=

tmelleẓetîn ‖ hom. qui fait connaître ‖ ce qu'un émelleẓet fait con=
=naître se met au gén. ‖ peut qlqf. se traduire par "informateur".
—tâlẓa ·:ǁ+ sf. (pl. tâlẓiouîn ǀ::ǁ+) ‖ affaire ; manière d'être ; manière
de faire ‖ d. le s. "affaire", est syn. d' ăouzlou ‖ d. les s. "manière
d'être ; manière de faire", est syn. de tăẓara.
:ǁ alẓet (Ta. 3) +:ǁ vn. prim ; conj. 19 "alẓet (Ta. 3)" ; (ioulẓet,
ioulẓât, éd ialẓet, our ioulẓet) ‖ être difficile (être malaisé ; pré=
=senter de la difficulté) ‖ l'ind. prés. et le part. prés. sont très peu
us ; on se sert à leur place de l'ind. passé et du part. passé ‖ peut avoir
pour suj. tout acte, toute ch. difficiles dans un ordre qlconque, moral,
intellectuel, physique, ou matériel ; p. ex. une vertu, un travail intellec=
=tuel, un travail manuel ; le séjour dans un lieu, la traversée d'un
désert, la marche dans des montagnes, &c. ‖ le suj. étant un lieu,
un terrain, un chemin, &c, signifie "être difficile à la marche" ‖
fig "être difficile (de caractère) (le suj. étant une p. ou un an.) ; être difficile
(dans les rapports) (le suj. étant une p.)". Se dit des p. difficiles dans les
rapports qu'on a avec elles, soit en toutes ch, parce que leur caractère
est tel qu'on a touj. avec elles des difficultés, soit en certaines ch, com.
les transactions, les questions d'intérêt, les ventes et les achats, les travaux
qu'on fait pour eux ou sous leur direction, &c. Se dit des an. peu
maniables, dont il est difficile de faire ce qu'on veut, dont l'usage présente
des difficultés, p. ex : d'un cheval difficile, d'un chameau de selle difficile
‖ syn. d'entem et de souhet (Ta. 2), en ce que ces 2 verbes ont tous
les sens d'alẓet (Ta. 3) ; diffère d'eux, en ce que tous 2 ont d'autres
sens que n'a pas alẓet (Ta. 3) ‖ d. le s. "être difficile (être malaisé ;
présenter de la difficulté)", diffère d' ikraz "être dur (être pénible à
supporter)" et d' oukas "être dur (être pénible à faire) ; être dur (être
pénible à supporter)". Une ch. peut être difficile sans être pénible ; une
ch. peut être pénible sans être difficile ‖ d. les s. "être difficile (de carac=
=tère) ; être difficile (dans les rapports)", diffère d' ikraz "être sombre (être
taciturne) ; être triste ; être sévère ; être dur (être d'une sévérité outrée)"
et d' oukas "être sévère ; être dur (être d'une sévérité outrée)" ‖ est l'opposé d'inhal "être facile".
—selẓet (Ta. 1) +:ǁ⊙ va. f. 1 ; conj. 156 "selẓet (Ta. 1)" ; (issĕlẓet, iessîlẓet,
éd iselẓet, our isselẓet) ‖ rendre difficile ‖ a t les s. c. à c. du prim.
—soulẓet (Ta. 1) +:ǁ⊙ va. f. 1 ; conj. 165 "soulẓet (Ta. 1)" ; (iessŏulẓet,
iessôulẓet, éd isoulẓet, our iessoulẓet) ‖ m. s. q. le pr.
—tîlẓît (Ta. 7) +:ǁ+ vn. f. 16 ; conj. 254 "tîtreggît (Ta. 1)" ; (itîlẓît, our
itelẓît) ‖ être hab. difficile ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
—sîlẓît (Ta. 7) +:ǁ⊙ va. f. 1. 16 ; conj. 254 "tîtreggît (Ta. 1)" ; (isîlẓît, our
iselẓît) ‖ rendre hab. difficile ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
—sâlẓât (Ta. 5) +:ǁ⊙ va. f. 1. 11 ; conj. 241 "tâderât (Ta. 5)" ; (isâlẓât,
our iselẓît) ‖ m. s. q. le pr.

—ilri 3:ll sm. nv. prim ; (pl. ilrîten 1+:ll), dar ilrîten ‖ fait d'être difficile ; difficulté ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ p. ext. "terrain difficile à la marche".

—ăselri 3:ll⊙ sm. nv. f.1 ; ⵀ (pl. iselrîten 1+:ll⊙), dar selrîten ‖ fait de rendre difficile ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

:ll ăllar :ll sm. (pl. ăllaren 1:ll) ‖ javelot à tige de fer ‖ les javelots des Kel-Ăh. se divisent en 2 catégories : les javelots à tige de fer, et les javelots à tige de bois. Tous les javelots à tige de fer s'appellent ăllar ; tous les javelots à tige de bois s'appellent tarda. Les ăllar se subdi=visent en plusieurs espèces, les tarda de même ‖ les noms des principales espèces d'ăllar sont les suivants, par ordre de mérite : ordre de mérite qui n'est pas absolu, car les javelots sont tous diffé=rents entre eux, et il arrive qlqf. que tel javelot d'une espèce inférieure est l'égal des meilleurs : 1° meggé : javelot barbelé, de qualité supérieure ; 2° aleggi "nom d'un jonc de grande espèce" : javelot barbelé, de bonne qualité ; 3° tăgânbat (√ăgânba "crocodile") : javelot non barbelé, très-mince, dont les 2 extrémités (la pointe et l'extrémité non pointue) ont très peu de largeur ; forme ancienne, aujourd'hui rare ; 4° ăkefou (appelé aussi ăkermoi) : javelot barbelé, grossier et lourd, de qualité inférieure, très peu estimé. — Aucun ăllar ne se fabrique dans l'Ăh. ; les ăllar des Kel-Ăh. viennent de l'Ăir, du Damergou, ou d'autres contrées du Soudan ‖ les noms des principales espèces de tarda sont, par ordre de mérite (ordre de mérite qui n'est pas absolu, com. ci-dessus) : 1° agdel (√egdel "chasser [du gibier]") : javelot à fer long, large et de bonne qualité ; bonne arme ; 2° tarda ordinaire (tarda signifie "chat sauvage") : javelot à fer de longueur, largeur et qualité moyennes ; 3° tăkermoit : javelot à fer court, étroit et de basse qualité ; arme de qualité inférieure, très peu estimée ‖ fig. erli ăllar "tourner autour du javelot à tige de fer" signifie souv. "faire le pacte de partager le butin futur" ; erz ăllar "casser le javelot à tige de fer" signifie souv. "ne pas faire le pacte de partager le butin futur" ou "briser le pacte qu'on a fait de partager le butin futur". Merlei ăllar et nemerlei ăllar ont le même sens qu'erli ăllar ; sekkereffet ăllar a le même sens qu'erz ăllar. Ces expressions sont propres aux égen "troupe irrégu=lière réunie pour une expédition guerrière ayant pour but le pillage (ar. "rezou ; rezé")". Lorsque les guerriers d'un égen font à l'una=nimité le pacte de partager le butin futur, tout le butin fait au cours de l'expédition est mis en commun et partagé également entre tous les guerriers à la fin de l'expédition. Quand on ne fait pas le pacte de partager le butin futur, chacun a com. butin ce qu'il a pris lui-même, que ce soit beaucoup, peu, ou rien. Souvent, quand les membres d'un égen

ne font pas à l'unanimité le pacte de partager le butin futur, certains de ses membres font ce pacte entre eux, par groupes d'un nombre qlconque, de 2, de qlq. uns, ou de davantage. Quand un égen fait à l'unanimité le pacte de partager le butin futur, cet engagement donne lieu à une petite solennité qui semble l'origine de l'expression "tourner autour du javelot à tige de fer": le chef de l'égen, après avoir recueilli les avis des guerriers et acquis la certitude qu'ils sont unanimes à vouloir faire le pacte, fait en marchant le tour extérieur de toute leur assemblée; lorsqu'il a achevé d'en faire le tour, "le javelot à tige de fer a été l'objet d'un tour fait autour de lui", c. à d. le pacte de partager le butin est fait. — P. ext, 2 ou plusieurs p. qui partent en même temps pour aller quêter des cadeaux chacune de son côté chez des p. différentes, se servent qlqf. de l'expr. erli ăllar d. le s. de "faire le pacte de partager les cadeaux futurs" et de l'expr. erz ăllar d. le s. de "ne pas faire le pacte de partager les cadeaux futurs" ou de "briser le pacte qu'on a fait de partager les cadeaux futurs"; si elles ont fait le pacte, elles mettent en commun, au retour de la tournée, les cadeaux reçus, et partagent également; sinon, chacune garde pour elle ce qu'elle a reçu.

— tăllaḳ ∴॥+ sf. (pl. tăllaḳîn ⁝॥+) ‖ tige de bois [d'un javelot à tige de bois] ‖ p. ext. "bâton droit dépouillé de son écorce, d'environ 1m, 50c à 1m, 75c de long et 0m, 02c de diamètre, propre à servir de tige de javelot".

— êler ⁝॥ sm. (pl. êlrân ⁝॥) ‖ jambe (partie du membre inférieur comprise entre le genou et le pied, os et chairs (chez l'h.); partie du membre postérieur comprise entre le jarret et la cuisse, os et chairs (chez les quadrupèdes)) ‖ ăbaior n êler : v. ⁝3Ш ăbaior ‖ les Kel-Ăh. décomposent les membres de l'h. et des quadrupèdes de la manière suivante:

1° membre supérieur de l'hom.

A — tăgergist % omoplate (os et chairs attenantes).

B — aġhâl % bras (os et chairs).

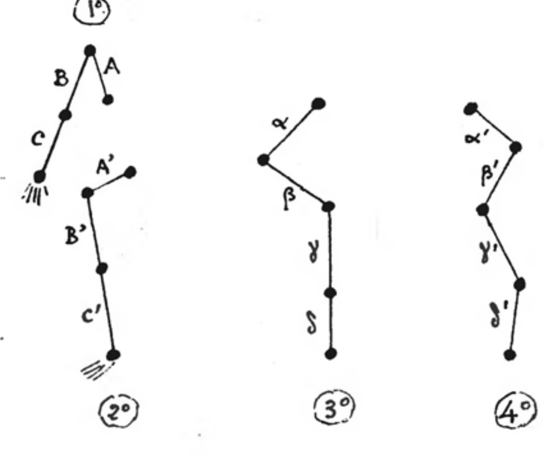
C — ămâsour % avant-bras (os et chairs).

2° membre inférieur de l'hom.

A' — tetôrest % fesse (os et chairs).

B' — tărma % cuisse (os et chairs).

C' — êler % jambe (os et chairs).



3° membre antérieur du quadrupède.



α — tăgergist % omoplate (os et chairs attenantes).

β — aġhâl % bras (os et chairs).

γ — ămâsour % avant-bras (os et chairs).

δ — aṛsensi % canon (os et chairs).

4° membre postérieur du quadrupède.
α' — tetôṛest % fesse (os et chairs).
β' — tăṛma % cuisse (os et chairs).
γ' — êleṛ % jambe (os et chairs).
δ' — aṛsensi % canon (os et chairs).

— têleḳ ···‖+ sf. (pl. têlḳîn 1:‖+) ‖ poignard ‖ se dit des poignards de toute espèce, aussi bien des poignards de bras (tenant à l'avant-bras au moyen d'un bracelet de cuir fixé au fourreau), seuls poignards usités dans l'Ăh, que de tous les autres poignards ‖ dans le dialecte des Berb. séd. de Ṛ. et de Ġ, têleḳ signifie aussi "couteau (de toute forme et de toute dimension)"; il n'a pas ce s. dans l'Ăh. ‖ diffère d'ăzegiẓ "poignard de bras très long (têleḳ de bras plus longue que la têleḳ de bras ordinaire)"; tout ăzegiẓ est une têleḳ, mais non inversement. Dans l'Ăir et chez les Ioul, ăzegiẓ n'a pas le même s. que dans l'Ăh.; il signifie "poignard (de toute espèce et de toute dimension)" et a le même sens que têleḳ dans l'Ăh. ‖ les poignards de bras de taille ordinaire, ainsi que les ăzegiẓ, se fabriquent dans l'Ăh, à Ṛât, et surtout dans l'Ăir et chez les Ioul. Les poignards de bras de taille ordinaire étaient autrefois portés par la plupart des hom. dans l'Ăh.; ils y tombent de plus en plus en désuétude. Les ăzegiẓ y ont touj. été rares.

:‖ ălọṛa ·:‖ sm. φ (n. d'u. et col.)(pl. de div. ou p.n. élọṛân 1:‖), dar lọṛân ‖ nom d'une plante non persistante ‖ l'ălọṛa est une sorte de salade sauvage, comestible pour les p. et les an. Elle produit de petites graines noires comestibles dont on fait du pain et de la bouillie.

:‖ tăllaḳ ···‖+ sf. (n. d'u. et col.)(pl. de div. ou p.n. tăllaṛîn 1:‖+) ‖ sorgho à gros grains d'une espèce particulière (différent du sorgho à gros grains ordinaire appelé ăbôra) ‖ la tăllaḳ se sème dans l'Ăh, le Tidikelt et l'Ăir; on la sème moins pour son grain, plus petit et plus rouge que celui de l'ăbôra, que pour l'écorce de sa tige, qui, séchée et réduite en poudre, sert à teindre les peaux en rouge ‖ p. ext. "écorces séchées de tiges de tăllaḳ" ‖ ne signifie pas "graines de tăllaḳ". Graines de tăllaḳ s'exprime par tidâṛîn en tăllaḳ "grains de tăllaḳ", ou par une expr. analogue ‖ v. ‖ énélé.

Ⅲ:‖ leṛbou :Ⅲ:‖ (Soudan) sm. (pl. leṛbôuten 1+Ⅲ:‖) ‖ ălechcho de très basse qualité ‖ ne signifie pas "ălechcho vieux et usé", mais "ălechcho de très basse qualité (neuf ou vieux)" ‖ v. Ɔ‖ ălechcho.

Ⅲ:‖ elṛêb Ⅲ:‖ ✳ sm. (pl. elṛêben 1Ⅲ:‖) ‖ vice; déshonneur ‖ se dit de tout vice d'une p., d'un an, ou d'une ch.

V:‖ elṛed V:‖ va. prim; conj. 26 "eḳsen"; (ilṛêd, ilṛâd, éd ilṛed, our ilṛid) ‖ solliciter avec de douces paroles [une p.] (presser avec de douces paroles [une p.]) ‖ ne peut avoir pour suj. et pour rég. dir. que des p. ‖ signifie solliciter qlq'un, en employant de douces paroles, pour obtenir qlq.ch. Ne se dit jamais des demandes et des supplications qu'on fait à Dieu ‖ fig. "insister

en flattant auprès d' [un an.] (insister avec douceur et flatteries auprès d' [un an.])". Se dit des instances mêlées de flatteries que fait une p. auprès d'un an. domestique pour qu'il fasse qlq. ch. ‖ fig., ayant pour suj. le sommeil ou l'assoupissement, "gagner (s'emparer insensiblement de) [une p, un an.]". S'empl. pour exprimer que le sommeil s'empare d'une p. ou d'un an. malgré eux ‖ v. ,131 ģeinen.

— selẓeḍ V:‖⊙ va. f. 1, conj. 150 "seksen"; (issĕlẓeḍ, iessîlẓeḍ, ĕḍ iselẓeḍ, our isselẓeḍ) ‖ faire solliciter avec de douces paroles ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nemelẓeḍ V:‖]I vn. f. 2 bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmelẓeḍ, ienîmelẓeḍ, ĕḍ inmelẓeḍ, our inmelẓeḍ) ‖ se solliciter réc. l'un l'autre avec de douces paroles.

— nemelẓaḍ V:‖]I vn. f. 2 bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmelẓaḍ, ienîmelẓaḍ, ĕḍ inmelẓaḍ, our inmelẓaḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— telẓeḍ V:‖+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittĕlẓeḍ, iettîlẓeḍ, ĕḍ iettelẓeḍ, our ittelẓeḍ) ‖ être sollicité avec de douces paroles ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ très peu us. d. le s. "être gagné [par le sommeil]".

— lâkkeḍ V⋯‖ va. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (ilâkkeḍ, our ilekkeḍ) ‖ solliciter hab. avec de douces paroles ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlẓâḍ V:‖⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâlẓâḍ, our iselẓîḍ) ‖ faire hab. solliciter avec de douces paroles ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tînmelẓîḍ V:‖]I+ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekkoul"; (itînmelẓîḍ, our itenmelẓîḍ) ‖ se solliciter hab. réc. l'un l'autre avec de douces paroles.

— tînmelẓâḍ V:‖]I+ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekkoul"; (itînmelẓâḍ, our itenmelẓaḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— tâtelẓâḍ V:‖++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtelẓâḍ, our itetelẓîḍ) ‖ être hab. sollicité avec de douces paroles ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 bis.

— tîlẓâḍ V:‖+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itîlẓâḍ, our itelẓîḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— ălaẓaḍ V:‖ sm. nv. prim; φ (pl. ileẓâden IV:‖), dax leẓâden ‖ fait de solliciter avec de douces paroles ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăselẓeḍ V:‖⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselẓîden IV:‖⊙), dax selẓîden ‖ fait de faire solliciter avec de douces paroles ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănmelẓeḍ V:‖]I sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmelẓîden IV:‖]I), dax ĕnmelẓîden ‖ fait de se solliciter réc. l'un l'autre avec de douces paroles.

— ănmelẓaḍ V:‖]I sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmelẓâden IV:‖]I), dax ĕnmelẓâden ‖ m. s. q. le pr.

— ătelẓeḍ V:‖+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itelẓîden IV:‖+), dax telẓîden ‖ fait d'être sollicité avec de douces parols ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 bis.

— ămâlẓaḍ V:‖] sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâlẓâden IV:‖]; fs. tămâlẓat +:‖]+; fp. timâlẓâdîn IV:‖]+), dax mâlẓâden, dax tmâlẓâdîn ‖ hom.

qui sollicite avec de douces paroles ‖ p. ext. "hom. qui a l'hab. de n'em=
=ployer, pour obtenir ce qu'il désire, que la douceur et les douces pa=
=roles."

— ămelḳed V:‖I sm. ⌘ (pl. imelḳad V:‖I), dar melḳad ‖ nom d'un signe servant d'ĕhouel "marque de propriété" à une fraction des Ifôṛas de l'Aj. ‖ v. ‖:: ehouĕl, ĕhouel.

V:‖ elḳoud V:‖ * sm. (pl. elḳôuden IV:‖) ‖ bois d'aloès (ar. "ạoud Ḳemâri") ‖ v. OO: Kerouret (Ta. 2), ăKerârou.

V:‖ elḳâda ·V:‖ * sf. (pl. elḳâdetîn I+V:‖) ‖ coutume ‖ p. ext. "redevance politique (ou religieuse) habituelle ; tribut habituel ; impôt" ‖ p. ext. "coton=
=nade blanche écrue de fabrication européenne d'une espèce particulière (mâlṭé blanche écrue, mince, de basse qualité, large d'environ 0m,60c, d'une espèce particulière)" ‖ d. le s. "coutume", est syn. de tăṛara et moins us. que lui ‖ d. le s. "redevance politique (ou religieuse) habituelle ; tribut habituel ; impôt", est syn. de tiousé et moins us. que lui ‖ l'espèce de cotonnade appelée elḳâda était autrefois plus répandue que toute autre ; d'où son nom. Aujourd'hui elle n'est plus en usage ‖ peu us.

ⵟV:‖ elḳedab ⵟV:‖ * sm. (pl. elḳedâben IⵟV:‖) ‖ tourment ‖ ~~elḳedab oua iezzăren~~ peut se dire de tout tourment, léger ou grave, en cette vie ou dans l'autre ‖ elḳedab oua iezzăren "le tourment qui ayant précédé (le 1er tourment)" signifie qlqf. "le tourment que subissent les damnés dans leur tombe (depuis leur mort jusqu'au jugement dernier)" ; elḳedab oua ilKĕmen "le tourment qui ayant suivi (le dernier tourment)" signifie qlqf. "le tourment que subissent les damnés dans l'enfer (éternellement, après le jugement dernier)" ‖ d. le s. "tourment", est syn. de touẓẓirt et de toussist, et beaucoup moins us. qu'eux ‖ très peu us.

ⵟV:‖ elḳidab ⵟV:‖ sm. (pl. elḳidâben IⵟV:‖) ‖ m. s. q. le pr. ‖ très peu us.

ⵙV:‖ elḳedes ⵙV:‖ * sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. elḳedesen IⵙV:‖) ‖ lentilles ‖ très peu us.

ⵊⵊ:‖ elḳefaf ⵊⵊ:‖ * sm. (pl. elḳefafen Iⵊⵊ:‖) ‖ botte (en peau souple, allant jusqu'à mi-jambe ou jusqu'au-dessous du genou) ‖ syn. d'ăbôuheg empl. d. ce s. ‖ très peu us.

ⵒⵊ:‖ elḳâfiet +ⵒⵊ:‖ * sf. (pl. elḳâfietîn I+ⵒⵊ:‖) ‖ paix ‖ s elḳâfiet ! "avec la paix !", elḳâfiet ! "la paix !", elḳâfiet enneK (ennem, naouen, neKemet) ! "ta paix (votre paix) !" : formules d'adieu.

Iⵖ:‖ elḳeggoun Iⵖ:‖ * sm. (pl. elḳeggôunen ,Iⵖ:‖ ; f.s. telḳeggount Tⵖ:‖+ ; telḳeggôunîn ,Iⵖ:‖+) ‖ idiot (hom. atteint d'idiotie) ‖ syn. d'ămenhoug empl. d. ce s. et beaucoup moins us. que lui ‖ très peu us.

V⋮:‖ elḳahed V⋮:‖ * sm. (pl. elḳaheden IV⋮:‖) ‖ foi (promesse constituant un engagement ; assurance donnée constituant un engagement) [de faire ou de ne pas faire qlq. ch.] ‖ syn. de taflest empl. d. ce s.

ⵊ‖:‖ elḳelaf ⵊ‖:‖ * sm. (pl. elḳelâfen Iⵊ‖:‖) ‖ enveloppe protégeant la

batterie de fusil ‖ les Kel-Ăh. enroulent souv. autour de la batterie du fusil, quand ils ne pensent pas avoir à s'en servir prochainement, un chiffon ou un morceau de peau, pour la protéger de la poussière & de la pluie ; ce chiffon ou ce morceau de peau, pendant qu'ils sont employés à cet usage, prennent le nom d' elr̦elaf ‖ peu us.

]||:|| elr̦âlem]||:|| ✳ sm. (pl. elr̦oûlma .]||:||) ‖ savant (hom. savant en n'importe quelle science religieuse ou profane).

— elr̦âlim]||:|| sm. (pl. elr̦oulâma .]||:||) ‖ m. s. q. le pr.

:||:|| ălour̦lour̦ :||:|| sm. φ (pl. ilour̦lour̦en |:||:||), dar̦ lour̦lour̦en ‖ tempe (chez l'hom.) ; salière (enfoncement audessus de l'oeil) (chez le cheval, le chameau, et certains quadrupèdes).

— téler̦lek ..||:||+ sf. φ (pl. tiler̦ler̦în |:||:||+), dar̦ tăler̦lek (tĕler̦lek), dar̦ tler̦ler̦în ‖ lobe de l'oreille (chez l'h.) ; petit appendice de chair à l'endroit où le cou s'attache à la tête (chez la chèvre, le mouton, et certains quadrupèdes) ‖ beaucoup de chèvres et de moutons ont 2 téler̦lek ; qlq. uns en ont une seule ; certains n'en ont pas. Qlq. chameaux en ont une ; mais c'est rare.

— ăsellâr̦ler̦ :||:||⊙ sm. φ (pl. iseller̦lâr̦ :||:||⊙), dar̦ seller̦lâr̦ ‖ creux entre les 2 fesses et la queue (chez le chameau, le boeuf & certains quadrupèdes).

— Ma-teler̦ler̦ :||:||+] x̌x sf. s. ‖ np. d'une des étoiles de la constellation des Pléiades.

— Eller̦-âouet +:.:|| x̌x sf. s. ‖ np. d'une des étoiles de la constellation des Pléiades.

]:|| lour̦met (Ta. 2) +]:|| vn. prim ; conj. 97 "doubet (Ta. 2)" ; (iellour̦met, iellôur̦met, ĕd illour̦met, our iellour̦met) ‖ être rompu [à une ch.] (avoir une grande habitude et une grande pratique [d'une ch.]) (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ ce à quoi le suj. est rompu se met au datif ‖ se dit, p. ex, d'une p. rompue à l'étude, au travail intellectuel, à la lecture, à l'écriture, à la prière, aux livres, à l'équitation, au cheval, à la selle de chameau, au chameau, au pâturage, à la culture, au jardinage, à un travail manuel qlconque, à un métier qlconque, à une occupation ou à un exercice physique qlconques, au voyage, à la marche, à la faim, à la soif à la veille, à la fatigue, à une privation qlconque, à l'épée (au maniement de l'épée), au fusil (au maniement du fusil), à la couture, &c ; d'un chien rompu à la chasse, à la garde des troupeaux, &c ; d'un chameau rompu à la selle, au bât, aux voyages, &c. ‖ qlqf. lour̦met (Ta. 2) est immédiatement suivi du subs. qui exprime ce à quoi le suj. est rompu, sans que ce subs. soit précédé de la prép. i "à" du datif ; dans ce cas, le subs. est au nominatif et placé en apposition. (Ex. je suis rompu [comme] lecture (je suis rompu en fait de lecture ; j'ai une grande hab. et une grande pratique en fait de lecture) = je suis rompu [comme] fusil (je suis rompu en fait de fusil ; j'ai une grande hab. et une grande pratique en ce qui concerne le fusil)).

— tilermoût (Ta. 8) +]:||+ vn. f. 16 ; conj. 255 "tigreffoût (Ta. 8)" ; (itiler̦moût,

our itelexmout) ‖ être hab. rompu (d. le s. ci-d).
— ăľaxmou :ꟷ:‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilexmoûten ‖+ꟷ:‖), dax lexmoûten ‖ fait d'être rompu (d. le s. ci-d).
O]:‖ elxemâret ‖ v. O]: xemmex.
⊙]:‖ elxemîs ⊙]:‖ ✳ sm. (pl. elxemîsen ‖⊙]:‖) ‖ jeudi.
‖:‖ elxen ‖:‖ vn. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilxen, ilxân, éd ilxen, our ilxin) ‖ être lâche (être sans courage) ‖ peut avoir pour suj. des p. ou des an. ‖ se dit d'une p. qui est lâche en une ch. qlconque, à la guerre, dans le travail, dans sa conduite, &c; se dit d'un an. qui manque de coeur, de courage, pour n'importe quoi, pour la marche, la course, le travail, &c.
— selxen ‖:‖⊙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issĕlxen, iessîlxen, éd iselxen, our isselxen) ‖ rendre lâche.
— lâKKen ‖…‖ vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâKKen, our ileKKen) ‖ être hab. lâche.
— sâlxân ‖:‖⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâlxân, our iselxin) ‖ rendre hab. lâche.
— oulxen ‖:‖ sm. nv. prim; (pl. oulxenen ,‖:‖) ‖ fait d'être lâche; lâcheté ‖ d. le s. "lâcheté", est syn. de terreza et de tăfeleKKat, & est à peu près syn. de tăhedalt "poltronnerie", dans certains cas.
— ellexân ‖:‖ sm. nv. prim; (pl. ellexânen ,‖:‖) ‖ m. s. q. le pr.
— ăselxen ‖:‖⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselxînen ,‖:‖⊙), dax selxînen ‖ fait de rendre lâche.
— ămelxoun ‖:‖ꟷ sm. n. d'é. prim; φ (pl. imelxân ‖:‖ꟷ; fs. tămelxount +:‖ꟷ+; fp. timelxân ‖:‖ꟷ+), dax melxân, dax tmelxân ‖ lâche (hom. (ou an.) lâche) ‖ syn. d' ăfeleKKa; à peu près syn. d' ămâhdal "hom. (ou an.) poltron", dans certains cas ‖ v. ∃⊙: ouKsad, ămâKsad.
‖:‖ elxen ‖:‖ ✳ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (ilxen, ilxân, éd ilxen, our ilxin) ‖ maudire ‖ a aussi le s. pas. "être maudit" ‖ syn. d' eKouĕr et d' erbed employés d. le s. "maudire" ‖ Mess-înex ilxân Iblis "Dieu maudit le démon tentateur (Dieu maudit Satan)", elxen Iblis "maudis le démon tentateur (maudis Satan)", &c.: expressions employées pour calmer une p. en colère, trop émue, manquant de résignation, &c. La colère, l'excès d'émotion, le manque de résignation, &c. sont des sentiments inspirés par Satan: en disant que Dieu maudit Satan, on rappelle à la p. en proie à de tels sentiments que Dieu les maudit & qu'elle doit les chasser; en disant de maudire Satan, on engage la même p. à maudire Satan com. Dieu le maudit et à chasser les pensées qu'il inspire.
— selxen ‖:‖⊙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issĕlxen, iessîlxen, éd iselxen, our isselxen) ‖ faire maudire ‖ se c. av. 2 acc.
— nemelxen ‖:‖ꟷ‖ vn. f. 2 bis; conj. 42 "leKesleKes"; (inmelxen, ienîmelxen, éd inmelxen, our inmelxen) ‖ se maudire réc.

— nemelḳan |:||]| vn. f. 2 bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmelḳan, ieûmelḳan, éd inmelḳan, our inmelḳan) ‖ m. s. q. le pr.

— telḳen |:||+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittelḳen, iettîlḳen, éd iettelḳen, our ittelḳen) ‖ être maudit.

— lâkKen |∴|| va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâkKen, our ilekKen) ‖ maudire hab. ‖ a aussi le s. pas.

— sâlḳân |:||⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâlḳân, our iselḳin) ‖ faire hab. maudire ‖ se c. av. 2 acc.

— tînmelḳîn |:||]|+ m. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekKôul"; (itînmelḳîn, our itenmelḳin) ‖ se maudire hab. réc.

— tînmelḳân |:||]|+ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekKôul"; (itînmelḳân, our itenmelḳan) ‖ m. s. q. le pr.

— tâtelḳân |:||++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtelḳân, our itetelḳin) ‖ être hab. maudit.

— tîlḳân |:||+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itîlḳân, our itelḳin) ‖ m. s. q. le pr.

— ălaḳan |:|| sm. nv. prim; φ (pl. ileḳânen, |:||), dar leḳânen ‖ fait de maudire ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être maudit".

— ăselḳen |:||⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselḳînen, |:||⊙), dar selḳînen ‖ fait de faire maudire.

— ănmelḳen |:||]| sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmelḳînen, |:||]|), dar ĕnmelḳînen ‖ fait de se maudire réc.

— ănmelḳan |:||]| sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmelḳânen, |:||]|), dar ĕnmel=ḳânen ‖ m. s. q. le pr.

— ătelḳen |:||+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itelḳînen, |:||+), dar telḳînen ‖ fait d'être maudit.

— ămâlḳan |:||] sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâlḳânen, |:||]; fs. tămâlḳant +:||]+; fp. timâlḳânîn, |:||]+), dar mâlḳânen, dar tmâlḳânîn ‖ maudit (hom. maudit de Dieu).

— tilḳant +:||+ sf. (pl. tilḳânîn, |:||+), dar tilḳânîn ‖ malédiction.

— leḳenleḳen |:|||:|| va. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (ilḳenleḳen, ielîḳenleḳen, éd ilḳenleḳen, our ilḳenleḳen) ‖ maudire et remaudire (maudire et charger de malédictions).

— tîlḳenleḳîn |:|||:||+ va. f. 13; conj. 246 "tîdekKôul"; (itîlḳenleḳîn, our itelḳenleḳin) ‖ maudire et remaudire hab.

— ălḳenleḳen |:|||:|| sm. nv. prim; φ (pl. ilḳenleḳînen, |:|||:||), dar ĕlḳenleḳînen ‖ fait de maudire et de remaudire.

⊙:‡:|| elḳeñher ⊙:‡:|| ✳ sm. (pl. elḳeñheren |⊙:‡:||) ‖ sabre (à un seul tran=chant, de forme qlconque) ‖ v. ⵉⵉⵉ: tăkôuba.

— telḳeñhert +⊙:‡:||+ sf. (pl. telḳeñherîn |⊙:‡:||+) ‖ m. s. q. le pr.

|:|||:|| leḳenleḳen ‖ v. |:|| elḳen "maudire".

:::ǁ Elleṛ-âouet ǁ v. :ǁ:ǁ ălouṛlouṛ.

:::ǁ Elṛeouaouet +:::ǁ ✳ ˣˣˣ sf. (pl. s. s.) ǁ np. d'une tribu arabe antique et disparue ǁ d'après des légendes touaregues, une tribu arabe musul=
=mane appelée Elṛeouaouet, autrefois puissante et aujourd'hui anéantie, occupa, à une époque ancienne et inconnue, une partie du Sahara dont l'Ăh, le Tidikelt et le Touat faisaient partie ; le lieu de Bermâta, dans le Touat, fut, dit-on, un de leurs centres.

— Elṛeouaouetîn I+:::ǁ ˣˣˣ sf. (pl. s. s.) ǁ m. s. q. le pr.

O:ǁ elṛâr O:ǁ ✳ sm. (pl. elṛâren IO:ǁ) ǁ deshonneur ǁ p. ext. "acte desho=
=norant" ǁ eġ elṛâr "faire un acte deshonorant (connu ou inconnu des hom.)" ǁ v. ⵉ Ꝣ: eKchef.

IⵎO:ǁ elṛerbân IⵎO:ǁ ✳ sm. (pl. elṛerbânen, IⵎO:ǁ) ǁ crible ǁ très peu us.

:O:ǁ elṛerouet +:O:ǁ ✳ sf. (pl. elṛerouetîn I+:O:ǁ) ǁ boucle en cordelette (fixée à un sac en tissu pour permettre de l'accoupler à un autre sac sur le dos d'une bête de somme) ǁ on attache 2 elṛerouet à chaque sac qu'on veut charger sur une bête de somme en l'accouplant à un autre ǁ v. ƎƎ: tehedit.

:::ǁ alṛoṛ :::ǁ (Ăïr, Ăd, Ioul.) sm. ♂ (pl. ilṛôren I:::ǁ ; fs. talṛoK ⁝:ǁ+ ; fp. tilṛôrîn I:::ǁ+), dar ĕlṛoṛ (ălṛoṛ), dar ĕlṛôren, dar tĕlṛoK (tălṛoK), dar tĕlṛôrîn ǁ hom. (ou an.) très fort (h. (ou an.) d'une force audessus de la moyenne) ǁ p. ext. "hom. (ou an.) gros et fort (h. (ou an.) d'un embonpoint et d'une force audessus de la moyenne)" ǁ fig. "hom. hors ligne (par une bonne qualité qlconque, morale, intellectuelle, ou physique)" ǁ p. ext. le fém. talṛoK signifie "femme hors ligne en beauté" ǁ syn. d'adhân ǁ non us. dans l'Ăh.

⊙:ǁ elṛes ⊙:ǁ vn. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (ilṛĕs, ilṛâs, ĕd ilṛes, our ilṛis) ǁ se cacher (se dissimuler de manière à ne pas être vu) (le suj. étant une p, un an, ou une ch. en station ou en marche) ; être caché (d. le s. ci. d) ǁ se dit de p, d'an, ou de ch, qui, pour n'importe quelle cause, se cachent ou sont cachés de manière à ne pas être vus, en un lieu ou derrière un obstacle qlconques, si exigus ou si vastes qu'ils soient, p. ex. dans une maison, une caverne, un puits, un trou, une vallée, un massif de dunes ou de montagnes, un désert, une contrée, derrière une pierre, une touffe d'herbe, un rocher, une chaine de montagnes, chez qlq'un, au milieu d'une foule, dans le feuillage d'un arbre, &c. ǁ v. :ⵎ beKet (Ta. I).

— selṛes ⊙:ǁ⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seKsen" ; (issĕlṛes, iessîlṛes, ĕd iselṛes, our isselṛes) ǁ faire se cacher ; cacher.

— lâKKes ⊙⁝ǁ vn. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (ilâKKes, our ileKKes) ǁ se cacher hab ; être hab. caché.

— sâlṛâs ⊙:ǁ⊙ va. f. 1.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâlṛâs, our iselṛis) ǁ faire

hab. se cacher; cacher hab.

— ălaṛas ⊙:‖ sm. nv. prim; φ (pl. ileṛâsen I⊙:‖), daṛ leṛâsen ‖ fait de se cacher; fait d'être caché.

— ăselṛes ⊙:‖⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iselṛîsen I⊙:‖⊙), daṛ selṛîsen ‖ fait de faire se cacher; fait de cacher.

— ămâlṛas ⊙:‖] sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâlṛâsen I⊙:‖]; fs. tămâlṛast +⊙:‖]+; fp. timâlṛâsîn I⊙:‖]+), daṛ mâlṛâsen, daṛ tmâlṛâsîn ‖ hom. (ou an.) qui se cache (h. (ou an.) qui se dissimule pour ne pas être vu) ‖ se dit, p. ex., d'un h. qui se dissimule derrière un pli de terrain pour ne pas être vu de l'ennemi; de gens qui, pendant une invasion, se cachent dans un massif de montagnes ou un désert pour ne pas être découverts par l'ennemi; d'un h. qui s'établit avec les siens dans une vallée écartée pour ne pas recevoir de visites et éviter les frais que cause la réception des hôtes; &c.

— ăselṛes ⊙:‖⊙ sm. φ (pl. iselṛâs ⊙:‖⊙), daṛ selṛâs ‖ lieu propre à se cacher (lieu propre à se dissimuler de manière à ne pas être vu); lieu propre à cacher (lieu propre à dissimuler de manière à empêcher qu'on ne le voie) [une p, un an, une ch, des p, des an, des ch.] ‖ se dit de tout lieu, si exigu ou si vaste qu'il soit, qui est propre à se cacher ou à cacher ce qu'on veut dérober à la vue.

— ămetleḳḳis ⊙⋯‖+] sm. φ (pl. imetleḳḳâs ⊙⋯‖+]), daṛ metleḳḳâs ‖ rate (nom d'un viscère).

— leṛesleṛes ⊙:‖⊙:‖ vn. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (ilṛesleṛes, ictîṛesleṛes, ĕd ilṛesleṛes, our ilṛesleṛes) ‖ se cacher çà et là (se dissimuler de ma=nière à ne pas être vu, en allant tantôt à un endroit tantôt à un autre)(le suj. étant une p. ou un an.).

— selleṛesleṛes ⊙:‖⊙:‖⊙ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isleṛesleṛes, iesîleṛesleṛes, ĕd iselleṛesleṛes, our isleṛesleṛes) ‖ faire se cacher çà et là ‖ sign. aussi "cacher çà et là (dissimuler, de manière à empêcher d'être vu, en mettant tantôt à un endroit tantôt à un autre) [une p, un an, une ch](le suj. étant une p. ou un an.)".

— tîlṛesleṛis ⊙:‖⊙:‖+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîlṛesleṛis, our itelṛesleṛis) ‖ se cacher hab. çà et là.

— sîlṛesleṛis ⊙:‖⊙:‖⊙ va. f.1.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (isîlṛesleṛis, our iselṛesleṛis) ‖ faire hab. se cacher çà et là ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ălṛesleṛes ⊙:‖⊙:‖ sm. nv. prim; φ (pl. ilṛesleṛîsen I⊙:‖⊙:‖), daṛ ĕlṛesleṛîsen ‖ fait de se cacher çà et là.

— ăselleṛesleṛes ⊙:‖⊙:‖⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iselleṛesleṛîsen I⊙:‖⊙:‖⊙), daṛ selleṛesleṛîsen ‖ fait de faire se cacher çà et là ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ăleṛesleṛas ⊙:‖⊙:‖ sm. n. d'é. prim; φ (pl. ileṛesleṛâsen I⊙:‖⊙:‖; fs.

tăleresleraſt +⊙:‖⊙:‖+ ; (p. lileresleraâsin. ı⊙:‖⊙:‖+), dar leresleraâsen, dar tleresleraâsin ‖ h. (ou an.) qui se cache çà et là (d. le s. ci-d.).

⊙∴⊙:‖ elrasKeri 3⊙∴⊙:‖ ✳ sm. (pl. elrasKeren ı⊙∴⊙:‖) ‖ soldat (de race qlconque, appartenant à une armée régulière de n'importe quel peuple) ‖ v. ꞮꞮ jouji.

⊙:‖⊙:‖ leresleres ‖ v. ⊙:‖ elres.

⊙‖ els ⊙‖ va. prim ; conj. 11 "els" ; ω (ilsă, ilsâ, ed iels, our ilsé) ‖ être revêtu de ; se revêtir de ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. toute ch. propre à habiller, à couvrir com. d'un vêtement, à enduire ‖ se dit, p. ex., d'une p. qui est revêtue d'un vêtement ; d'un cheval qui est revêtu d'une couverture ; d'une selle, d'un livre, d'un objet qlconque qui sont revêtus de peau ou d'étoffe ; d'un fusil, d'un bouclier qui sont revêtus d'un étui ; d'une table, d'un siège qui sont revêtus d'un tapis ~~d'une partie du corps d'une p.~~ ou d'une housse, ou couverts d'étoffe ou de peau ; d'une partie du corps d'une p. ou d'un an. qui est enduite d'un onguent, d'un cataplasme, ou d'un fard ; d'un objet qlconque qui est enduit d'une couche de couleur, ou tapissé de papier ou d'une autre matière appliquée contre lui ; d'un mur qui est enduit d'une couche de couleur, de plâtre, de chaux, de crépissage, tapissé de papier, d'étoffe, revêtu de boiseries ; d'une porte ou d'une fenêtre qui sont tendus de portières ou de rideaux ; d'arbres ou d'arbrisseaux qui sont revêtus de feuillage ; de la terre qui est revêtue d'herbe ; &c ‖ ne signifie pas "être revêtu [de maçonnerie]", le suj. étant un talus, l'intérieur d'un puits, ou qlq. ch. d'analogue ‖ fig. "se revêtir de [qlq'un] (comme d'un vêtement, de manière qu'il fasse un avec soi et qu'il ne puisse être frappé sans qu'on soit frappé soi-même)" ; peut qlqf. se traduire par "demander grâce pour [qlq'un] ; couvrir de sa sauvegarde [qlq'un]". (Ex. ei BisKa ; elsĕK K, elsĕK K ; ei ê. — ahel ouâ-rer è tt eier foull innin telsĭt t, bechchân Koud ioulĕs ou t telsid % laisse B ; je me revêts de lui, je me revêts de lui ; laisse-le (laisse B. [sans le punir] ; je demande grâce pour lui, je demande grâce pour lui ; laisse-le [sans le punir]). — aujourd'hui je le laisserai parce que tu t'es revêtu de lui, mais s'il a recommencé ne te revêts pas de lui (aujourd'hui je le laisserai [sans le punir] parce que tu as demandé grâce pour lui, mais s'il recommence ne demande pas grâce pour lui)).

— sels ⊙‖⊙ va. f. 1 ; conj. 157 "sels" ; ω (issĕlsa, iessîlsa, ed isels, our isselsa) ‖ revêtir de ; faire se revêtir de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touelsi 3⊙‖:+ m. f. 3 ; conj. 193 "toueddi" ; (ittouelsa, ictîouelsa, ed iettouelsi, our ittouelsa) ‖ être porté (le suj. étant un vêtement) ‖ a t. les s. c. à c. du

prim.

— touels ⊙ǁ:+ vn. f. 3; conj. 194 "toueḍḍ"; (ittouels, ietîouels, ėḍ iettouels, our ittouels) ǁ m. s. q. le pr.

— touels ⊙ǁ:+ vn. f. 3; conj. 195 "touei"; (ittouelsa, ietîouelsa, ėḍ iettouels, our ittouelsa) ǁ m. s. q. le pr. ǁ plus us. que les 2 pr. et que les 2 suivants.

— telsi 3⊙ǁ+ vn. f. 3bis; conj. 108 "mendou"; (ittëlsa, iettîlsa, ėḍ iettelsi, our ittelsa) ǁ m. s. q. le pr.

— tels ⊙ǁ+ vn. f. 3bis; conj. 101 "ḍegg"; (ittëlsa, iettîlsa, ėḍ iettels, our ittelsa) ǁ m. s. q. le pr.

— meselsi 3⊙ǁ⊙ꟷ va. f. 1.2; conj. 49 "meḍeggou"; ω (imselsa, iemîselsa, ėḍ imselsi, our imselsa) ǁ être revêtu ensemble d' [un même vêtement]; se revêtir ensemble d' [un même vêtement] ǁ ne peut avoir pour suj. que des p. ǁ se dit de p. en nombre qlconque qui, assises ou couchées, sont enveloppées ensemble dans un même vêtement ou une même couverture ǁ le rég. dir. signifiant "vêtement" ou "couverture" est souv. s. e. ǁ p. ext. "être couché ensemble et couvert d' [une même couverture] (le suj. étant un h. et une f.); se coucher ensemble et se couvrir de (d. les s. ci. d.)".

— mesels ⊙ǁ⊙ꟷ va. f. 1.2; conj. 206 "nehaġġ"; ω (imsels, iemîsels, ėḍ imsels, our imsels) ǁ m. s. q. le pr. ǁ peu us.

— semmeselsi 3⊙ǁ⊙ꟷ⊙ va. f. 1.2.1; conj. 130 "semmendou"; ω (ismeselsa, iesîme=selsa, ėḍ isemmeselsi, our ismeselsa) ǁ substituer [un chamelon (qui n'est pas sien) à une chamelle (au moment auquel celle-ci met bas, pour qu'il la tète, à la place de son propre chamelon qu'on tue)] (se c. av. 1 acc) ǁ le chamelon qu'on substitue, à la place du sien, à une chamelle, se met à l'acc.; la chamelle à laquelle on substitue un chamelon à la place du sien se met au dat. ǁ quand une chamelle qui allaite son chamelon depuis qlq. temps manque de lait ou meurt, que son chamelon est beau, et qu'on veut le conserver, on saisit le moment auquel une autre chamelle met bas, on lui enlève son chamelon qu'on cache ou qu'on tue, on frotte le chamelon qu'on veut conserver du liquide qui sort de la chamelle lorsqu'elle met bas, et on le met près d'elle; elle le prend pour le sien, et elle se laisse téter par lui; cette opération s'exprime par le v. semmeselsi.

— semmesels ⊙ǁ⊙ꟷ⊙ va. f. 1.2.1; conj. 124 "seġġeġġ"; ω (ismeselsa, iesîmeselsa, ėḍ isemmesels, our ismeselsa) ǁ m. s. q. le pr. ǁ peu us.

— lâss ⊙ǁ va. f. 5; conj. 217 "lâss"; ω (ilâss, our iless) ǁ être hab. revêtu de; se revêtir hab. de ǁ a t. les s. c. à ac. du prim.

— sâlsa ·⊙ǁ⊙ va. f. 1.10; conj. 238 "târeżża"; ω (isâlsa, our iselsi) ǁ revêtir hab. de; faire hab. se revêtir de ǁ se c. av. 2 acc. ǁ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîtouelsi 3⊙ǁ:++ vn. f. 3.12; conj. 244 "tîmendou"; (itîtouelsi, our itetouelsi) ǁ être hab. porté ǁ a t. les s. c. à c. de la f. 3. ǁ plus us. que les 2 suivants.

— tâtelsa ·⊙‖++ vn. f. 3 bis. 10; conj. 238 "târezẓa"; (itâtelsa, ou itetelsi) ‖ m. s. q. le pr.

— têlsa ·⊙‖+ vn. f. 3 bis. 15; conj. 252 "têlsa"; (itêlsa, ou itelsi) ‖ m. s. q. le pr.

— tîmselsi 3⊙‖⊙ⵎ+ va. f. 1. 2. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itîmselsi, ou itemselsi) ‖ être hab. revêtu ensemble de; se revêtir hab. ensemble de ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. 2.

— sîmselsi 3⊙‖⊙ⵎ⊙ va. f. 1. 2. 1. 12; conj. 244 "tîmendou"; (isîmselsi, ou isemselsi) ‖ substituer hab. (se c. av. 1 acc.).

— télessé 3⊙‖+ sf. vn. prim; φ (pl. tiless ⊙‖+, tilessiouîn ⵏ:⊙‖+), dar tălessé (tĕlessé), dar tless, dar tlessiouîn ‖ fait d'être revêtu de; fait de se revêtir de ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "façon de se revêtir (manière de s'habiller)". (Ex. Kenân, terk tălessé a ităğğ ∕ K, mauvaise façon de se revêtir ce qu'il fait (K, c'est une mauvaise manière de s'habiller qu'il a; K. ne sait pas bien s'habiller; ou : K. est toujours mal habillé) = Dâssin tesân télessé ∕ D. sait la façon de se revêtir (D. sait bien s'habiller); ou : D. sait les vêtements élégants (D. a l'habitude de porter des vêtements élégants)) ‖ p. ext. "vêtement" ‖ p. ext. "vêtement élégant" ‖ d. les s. "vêtement" et "vêtement élégant", est syn. d'ăselsou.

— ăselsi 3⊙‖⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iselsîten ⵉ+⊙‖⊙), dar selsîten ‖ fait de revêtir de; fait de faire se revêtir de ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ătouelsi 3⊙‖:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouelsîten ⵉ+⊙‖:+), dar ĕtouelsîten ‖ fait d'être porté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ătelsi 3⊙‖+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itelsîten ⵉ+⊙‖+), dar telsîten ‖ m. s. q. le pr.

— ămselsi 3⊙‖⊙ⵎ sm. nv. f. 1. 2; φ (pl. imselsîten ⵉ+⊙‖⊙ⵎ), dar ĕmselsîten ‖ fait d'être revêtu ensemble de; fait de se revêtir ensemble de ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. 2.

— ăsemmeselsi 3⊙‖⊙ⵎ⊙ sm. nv. f. 1. 2. 1; φ (pl. isemmeselsîten ⵉ+⊙‖⊙ⵎ⊙), dar semmeselsîten ‖ fait de substituer.

— ăselsou :⊙‖⊙ sm. φ (pl. iselsa ·⊙‖⊙), dar selsa ‖ vêtement ‖ se dit de tout vêtement d'hom. ou de fem, tunique, pantalon, jupon, couverture, burnous, &c. ‖ p. ext. "vêtement élégant". (Ex. oul lir ăselsou ∕ je n'ai pas de vêtement; ou : je n'ai pas de vêtement élégant = Hekkou our ter iselsa ∕ H. n'aime pas les vêtements élégants; ou : H. ne veut pas de vêtements; ou : H. n'a pas besoin de vêtements.).

— élessi 3⊙‖ sm. φ (pl. ilessân ⵉ⊙‖, ilessîten ⵉ+⊙‖), dar ălessi (ĕlessi), dar lessân, dar lessîten ‖ enveloppe (en étoffe) (servant à couvrir le bouclier, le fourreau d'épée, ou le fourreau de poignard) ‖ se dit d'une housse en étoffe dont on couvre le bouclier, et d'enveloppes en étoffe dont on couvre les fourreaux de l'épée et du poignard, pour leur conserver leur fraîcheur

‖ p. ext. "étui [de fusil ; de livre ; de ciseaux ; de couteau ; &c.] (en étoffe, peau, ou papier)" ‖ dans l'Ăj., signifie p. ext. "enveloppe [de lettre] (enveloppe en papier, de fabrication européenne, dans laquelle on peut introduire une lettre)" ; n'a pas ce s. dans l'Ăh. ‖ d. le s. "étui [de fusil ; de livre ; de ciseaux ; de couteau ; &c.] (en étoffe, peau, ou papier)", est syn. de tîtâr ; diffère de tîtâr en ce que celui-ci peut désigner un étui en matière qlconque, p. ex. en métal ou en carton, et en ce que tîtâr a aussi le s. "fourreau (d'épée, de poignard, &c)". Si un fusil, un livre, ou un autre objet, a un double étui, le 2e servant à protéger le 1er, p. ex. un 1er étui en peau ou en drap et un 2e étui en cotonnade servant à protéger le 1er, le 1er prend le nom de tîtâr "fourreau", et le 2e celui d'élessi.

—élêsi 3Oll sm. φ (col. s. n. d'u.) (pl. de div. ilêsîten 1+Oll), dax ălêsi (ĕlêsi), dax lêsîten ‖ éla nouveau et très tendre du printemps (qui vient de renaître après la chute des feuilles en hiver) ‖ v. ‖ éla.

—émelsi 3OllJ sm. φ (pl. imelsîten 1+OllJ), dax ămelsi (ĕmelsi), dax melsîten ‖ personne (h. ou f.) injustement soupçonnée d'une faute commise par un autre ; personne (h. ou f.) injustement accusée d'une faute commise par un autre.

Oll ales Oll va. prim ; conj. 66 "agex" ; φ (ioulĕs, ioulâs, éd iales, our ioulis) ‖ recommencer (commencer de nouveau) (n) ; tondre (act) ; moissonner (act) ‖ a aussi le s. pas. "être recommencé ; être tondu ; être moissonné" ‖ d. le s. "recommencer", peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Ce que le suj. recommence se met au datif ; cela peut être une action, une ch, etc. — Signifie "recommencer [une ch. mal faite] (en la refaisant ou en en faisant une autre à sa place)", "recommencer [une ch. bien faite] (en en faisant une ou plusieurs autres semblables à elle)", "recommencer [à faire une ch. qu'on a faite précédemment] (en la faisant de nouveau)", "recommencer [à se livrer à un acte auquel on s'est livré antérieurement] (en s'y livrant de nouveau après une interruption)". — Peut se traduire qlqf. par "refaire [un travail mal fait, une ch. mal faite]", "faire de nouveau", "continuer (après une interruption)". — Se dit, p. ex, d'une p. qui recommence un travail d'écriture, de couture, de menuiserie, de maçonnerie mal faits ; d'une p. qui, après avoir fait un travail d'écriture, de couture, de menuiserie, de maçonnerie, en fait plusieurs autres pareils au 1er ; d'une p. qui répète à qlq'un une parole, des recommandations, des conseils, un ordre, une lecture faite à haute voix ; d'une p. qui relit une ou plusieurs fois un même écrit, un même livre ; d'une p. qui, après avoir été malade et s'être rétablie, recommence à être malade ; d'une p. qui, après avoir parlé & s'être tue, recommence à parler ; d'une p. qui, après avoir fait une action à une époque, recommence plus tard à en

faire une semblable ; d'une p. qui, après avoir fait un cadeau à qlq'un une année, recommence l'année suivante ; qui, après avoir volé une année, recommence 2 ans après ; qui, après s'être querellé un jour, recommence qlq. jours plus tard ; d'une p. qui après avoir travaillé à un travail avant-hier, a recommencé à y travailler hier et aujourd'hui ; qui après avoir commencé à lire un livre il y a un an, a recommencé chaque jour à y lire en le reprenant à l'endroit où elle l'a laissé la veille, et ne l'a pas encore achevé ; qui, ayant commencé à marcher, s'est interrompue un moment, et a recommencé à marcher ; d'un chameau qui bute ou tombe dans la matinée & recommence à buter ou à tomber dans l'après-midi ; d'un cheval qui mange une partie de sa nourriture, cesse de manger, et après une interruption recommence à manger ; du vent, de la pluie, du froid, de la chaleur, qui, après avoir duré qlq. temps et s'être interrompus, recommencent ; &c. (Ex. ăẓamai ouâ-rer ichchâḍ, als âs / ce travail de couture est mauvais, recommence-le = Kerteba ouâ-rer iKnâ ; als âner i Keraḍ haḍnîn hound enta / ce pantalon est bien ; recommence-nous 3 autres com. lui (fais-nous-en 3 autres pareils à lui) = our elmider aoua hi tennüd ; als âs / je n'ai pas compris ce que tu m'as dit ; recommence-le (répète-le) = tikra, Kou hâs toulësed, é hâK enkeḍer ăfous / le vol, si tu l'as recommencé, je te couperai la main (si tu voles de nouveau, je te couperai la main) = elKeḍmet tâ-rer, aK ahel als âs, a tet tesemḍouḍ / ce travail, chaque jour recommence-le, ce que dans tu le finiras (ce travail, recommence chaque jour à y travailler, jusqu'à ce que tu le finisses ; ce travail, continue chaque jour à y travailler, jusqu'à ce que tu le finisses) = âḍou ioulës / le vent a recommencé). — qlqf. ales est immédiatement suivi du subs. qui exprime ce que le suj. recom=mence, sans que ce subs. soit précédé de la prép. i "à" du datif ; dans ce cas, le subs. est au nominatif et placé en apposition. (Ex. si tu recommences [comme] vol, je te couperai la main (si tu recommences en fait de vol (en ce qui concerne le vol), je te couperai la main)) ‖ d. le s. "tondre", peut avoir pour suj. la p, la main, ou l'instrument qui tondent. Le rég. dir. peut être un an, son poil, sa laine, une p, ses cheveux, sa barbe, une ~~peau d'an. non dépouillée de son poil~~ ch. faite en peau d'an. non dépouillée de son poil (p. ex. une outre), ou ce poil. Quand ales a pour rég. dir. une p, ses cheveux, sa barbe, un objet fait en peau d'an. non dépouillée de son poil, ou ce poil, il signifie, non pas "raser", ni "couper très-ras", mais couper les cheveux ou les poils assez courts, comme on fait quand on tond une brebis. v. ⵏⴼⵔ efren ‖ d. le s. "moissonner", peut avoir pour suj. la p, la main, ou l'instrument qui moissonnent. Le rég. dir. peut être n'importe quelle céréale.

Se dit de céréales qu'on moissonne avec un instrument tranchant, soit en ne coupant que l'épi, soit en coupant la tige au pied ou à une hauteur qlconque. D. ce s, est syn. d'efres et moins us. que lui. v. ⵊ+:: ektem, sekketemmet (Ta. 2) ‖ toulâs "elle recommence", es toulâs "dans elle recommence", dar toulâs "dans elle recommence" sont syn. et signi= =fient "de nouveau". (Ex. enkeren midden ḍour ămenoûkal, Biska ikkel t-ed toulâs (ou: es toulâs; ou: dar toulâs) %. se sont levés les h. de chez le chef suprême, B. est retourné chez lui de nouveau (les h. se sont levés et sont partis de chez le chef suprême, B. est retourné chez lui de nouveau)). — v. à Oⵊ izar un emploi analogue de la 3e p. fs. de l'ind. prés. dans les expr. tezzâr, es tezzâr, tîzâr, es tîzâr, dar tîzâr. Le sf. toulâs (v. ci-dessus) et le sf. tousâs (v. ⵙⵙ ases) semblent être aussi de 3e p. fs. d'ind. prés. employés substantive=ment.

— siles ⵙ‖ⵙ va. f. 1; conj. 172 "siger"; p (iessoules, iessôules, ed isîles, our iessoules) ‖ faire recommencer (se c. av. 1 acc.); faire tondre (se c. av. 2 acc.); faire moissonner (se c. av. 2 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— males ⵙ‖ⵊ vn. f. 2; conj. 60 "mareou"; (iemîles, iemîles, ed iemales, our iemiles) ‖ être réarrosé [d'eau courante provenant de pluies récentes] (être arrosé de nouveau [d'eau courante provenant de pluies récentes], être recommencé [en ce qui concerne l'eau courante provenant de pluies récentes]) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'un lieu ‖ se dit de n'importe quel lieu, vallée, lit de vallée, plaine, montagne, contrée, &c.

— moules ⵙ‖ⵊ vn. f. 2; conj. 39 "houreg"; p (iemoûles, iemôules, ed imoules, our iemoules) ‖ être reteint (par immersion dans un liquide) (être teint de nouveau (par immersion dans un liquide), être recommencé (en ce qui concerne la teinture par immersion dans un liquide)) ‖ ne peut avoir pour suj. que des tissus.

— tâles ⵙ‖+ va. f. 6; conj. 228 "tâger"; (itâles, our itiles) ‖ recommencer hab. (n); tondre hab. (act); moissonner hab. (act.) ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâlâs ⵙ‖ⵙ va. f. 1. 7; conj. 233 "sâgâr"; (isâlâs, our isilis) ‖ faire hab. recommencer (se c. av. 1 acc.); faire hab. tondre (se c. av. 2 acc.); faire hab. moissonner (se c. av. 2 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâmâlâs ⵙ‖ⵊ+ vn. f. 2. 9; conj. 236 "tâhâouâl"; (itâmâlâs, our itemilis) ‖ être hab. réarrosé.

— tîmoûloûs ⵙ‖ⵊ+ vn. f. 2. 14; conj. 249 "tîkroûkoûd"; (itîmoûloûs, our itemoulous) ‖ être hab. reteint.

— ăllas ⵙ‖ sm. nv. prim; (pl. ăllâsen ⵏⵙ‖) ‖ fait de recommencer; fait de tondre; fait de moissonner ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être recom= =mencé; fait d'être tondu; fait d'être moissonné" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsîles ⵙ‖ⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isîlîsen ⵏⵙ‖ⵙ), dar sîlîsen ‖ fait de faire recommencer; fait de faire tondre; fait de faire moissonner ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămîles ⵙ‖ⵊ sm. nv. f. 2; φ (pl. imelîsen ⵏⵙ‖ⵊ), dar mîlîsen ‖ fait d'être

réarrosé.

— ămôules ⵀⵍⵎ sm. nv. f. 2; φ (pl. imôulôusen ⵏⵙⵍⵎ), dar môulôusen ‖ fait d'être reteint.

— ămâlous ⵙⵍⵎ sm. n. d'é. f. 2; φ (pl. imôulâs ⵙⵍⵎ; fs. tămâloust ⵜⵙⵍⵎⵜ; fp. timôulâs ⵙⵍⵎⵜ), dar môulâs, dar tmôulâs ‖ tissu reteint (tissu qui, après avoir été teint une 1ère fois, a été teint de nouveau une ou plusieurs fois) ‖ selon que le tissu reteint est masc. ou fém., on se sert du masc. ou du fém. d'ămâlous.

— émêlas ⵙⵍⵎ sm. φ (pl. imêlâsen ⵏⵙⵍⵎ), dar ămêlas (ŏmêlas), dar mêlâsen ‖ réarrosage par de l'eau courante provenant de pluies récentes (nouvel arrosage par de l'eau courante provenant de pluies récentes (survenant après un ou plusieurs arrosages précédents)).

— toulâs ⵙⵍⵜ sf. (pl. toulâsîn ⵏⵙⵍⵜ) ‖ reprise de réunion galante (après la fin de celle-ci) (faite par un ou plusieurs h. à une ou plusieurs f.) (reprise, après qu'un ăhâl "réunion galante" est terminé, d'une nouvelle réunion galante courte & peu nombreuse, ou d'un nouvel entretien galant court, au lieu même où la réunion galante générale s'est tenue (faite par un ou plusieurs hom. à une ou plusieurs fem.)) ‖ qlql., après qu'une réunion galante a été levée et que la plupart de ses membres se sont dispersés, un ou qlq. jeunes h. restent en arrière des autres et continuent pendant qlq. instants, avec une ou qlq. jeunes fem., restées aussi en arrière, à se livrer aux divertissements de la réunion qui vient de finir; cette reprise, en petit comité ou en tête à tête, pendant qlq. instants, de l'ăhâl qui vient de finir, au lieu même où il s'est tenu, s'appelle toulâs ‖ on dit qu'un h. fait toulâs à une fem., ou que plusieurs h. font toulâs à une ou plusieurs fem; on ne dit pas qu'une f. fait toulâs à un h., ni que des f. font toulâs à des h. ‖ ex. BisKa igă toulâs i HeKKou % B. a fait une reprise de réunion galante à H. = nemdâ negă toulâs i Dâssin % nous sommes complets nous avons fait une reprise de réunion galante à D. (tous ensemble nous avons fait une reprise de réunion galante à D.) ‖ le pl. toulâsîn est très peu us. ‖ toulâs semble être la 3e p. fs. de l'ind. prés. du prim. ales employée substantivement. v. le prim. ales.

— toulloust ⵜⵙⵍⵜ sf. (pl. toullousîn ⵏⵙⵍⵜ) ‖ nouvelle expédition guerrière ayant pour but le pillage (faite avant de rentrer au pays, par une partie des guerriers d'un égen qui est sur le chemin du retour après avoir opéré déjà un ou plusieurs pillages) ‖ eKKes toulloust "ôter une nouvelle expédition guerrière ayant pour but le pillage" signifie "s'acquitter d'une nouvelle expédition guerrière ayant pour but le pillage (faire une nouvelle expédition guerrière ayant pour but le pillage)" ‖ qlql, lorsqu'un égen, après avoir opéré un pillage, rentre au pays avec ses prises, une partie de ses guerriers, en cours de route, se décide à rebrousser chemin et à aller

tenter un 2e pillage, pendant que le reste de l'égen ramène le butin dans la patrie : cette 2de expédition guerrière, faite avant l'achèvement de la 1ère, par les membres de celle-ci qui rebroussent chemin pour l'accomplir, s'appelle toulloust.

⊙ǁ âles ⊙ǁ sm. (pl. midden ǀ∨⊐) ‖ homme ‖ p. ext. "époux, mari" ‖ le fém. d'âles est tămet (pl. tidiđîn), qui signifie proprement "femme", et par ext. "épouse", v. ∃⊐ tămet ‖ p. ext. "hom. de coeur (h. de courage); h. de valeur" ‖ oua n âles "celui de l'h." signifie qlqf. "verge (membre viril)", v. ∃⁝ haden.

— louslous ⊙ǁ⊙ǁ sm. (pl. louslousen ǀ⊙ǀ⊙ǁ) ‖ hom. de peu de valeur (hom. médiocre).

— hăles ⊙ǁ⁝ sm. (pl. hălessen ǀ⊙ǁ⁝) ‖ hom. sans aucune valeur (h. tout à fait inintelligent, ou sans aucun courage, ou sans aucune qualité et qui n'est bon à rien).

⊙ǁ îles ⊙ǁ sm. (pl. ilsaouen ǀ:⊙ǁ), dar ilsaouen ‖ langue (partie du corps des p. et des an.) ‖ fig. "idiome". (Ex. âles ouâ-rer our issin îles nener % cet h. ne sait pas notre langue) ‖ fig. "langage (manière de parler; façon de parler)". (Ex. Kenân, îles ennît ichchâd % K, sa langue est mauvaise (K. est mal embouché; ou : K. est mauvaise langue (K. est médisant)) = BisKa, îles ennît semĕm % B., sa langue a été amère (B. a la langue amère; B. a l'hab. de parler aux gens d'une manière amère & désagréable) = KôuKa, îles ennît iezîd % K., sa langue est douce (K. a l'hab. de parler aux gens d'une manière aimable et gracieuse)) ‖ fig. "informateur (pers. qui donne des nouvelles)". (Ex. end ahel, ermĕser îles; ig i isalân n Ăir % hier, j'ai saisi une langue, elle m'a fait des nouvelles de l'Ăir (hier, j'ai trouvé un informateur; il m'a donné des nouvelles de l'Ăir) = HeKKou tegmĕi îles hâs igĕn isalân en Bêdé, aba hâs t % H. a cherché une langue lui ayant fait des nouvelles de B, il n'y a pas eu à elle de lui (H. a cherché un informateur qui lui donnât des nouvelles de B., elle n'en a pas trouvé)) ‖ fig. "pers. qui parle à la place [de qlq'un] (pers. qui est com. la langue [de qlq'un], parlant à sa place dans certaines circonstances)". Se dit, p. ex., d'un interprète qui accompagne, dans un pays, qlq'un qui en ignore l'idiome; d'une p. qu'un h. bègue, enroué, timide, malhabile à s'exprimer, charge de parler en son nom à une assemblée; &c. ‖ p. ext. "pointe (extrémité opposée à la poignée) [d'une épée, d'un sabre, d'un poignard, d'un couteau, d'un rasoir] (qlq. soit sa forme, pointue ou arrondie)". Les épées de l'Ăh. ont presque toutes l'extrémité opposée à la poignée arrondie ‖ d. les s. "idiome" et "langage", est syn. d'ăouâl ‖ d. le s. "langage", est syn. d'émi ‖ d. le s. "pointe", diffère d'émi "pointe [d'un javelot; d'une aiguille; d'une épingle; d'une alêne; d'une plume (pour écrire); d'un

crayon ; d'un clou ; d'une paire de ciseaux ; d'un bâton ; du doigt ; &c.]".

ⵓⵍⵙ ălous ⵓⵍ sm. ♀ (pl. ilassen ⵏⵙⵍ), dar. lassen ‖ colline assez élevée de forme allongée ; courte chaîne de collines assez élevées de forme allongée ‖ v. ⵔⵔⵔ adrar, tadrert ; ⵓⵀⵀ ibhaou, tabhaout.

— tăloust +ⵙⵍ+ sf. ♀ (pl. tilassîn ⵏⵙⵍ+), dar. tlassîn ‖ colline peu élevée de forme allongée ; courte chaîne de collines peu élevées de forme allongée.

ⵙⵍ ălas ⵙⵍ sm. (pl. ălâsen ⵏⵙⵍ) ‖ habitude de remuer sans cesse et de toucher à tout ‖ se dit des p. et des an. domestiques, surtout des enfants & des an. très familiers ‖ ex. Mîmi, ih ĕt ălas ⁒ M., est dans elle l'hab. de remuer sans cesse et de toucher à tout (M. a l'hab. de remuer sans cesse et de toucher à tout).

ⵙⵍⵙⵍ lousloüs ‖ v. ⵙⵍ âles.

ⵙⵙⵍ lessous ⵙⵙⵍ sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. lessousen ⵏⵙⵙⵍ) ‖ nom d'une pierre ressemblant à la serpentine ‖ le lessous est de même couleur que l'ălouler "serpentine" ; il en diffère en ce qu'il est plus léger et moins solide ‖ on fait qlq. bracelets de bras pour hom. en lessous ; ils sont peu estimés.

+ⵍ oult (oulet) ‖ v. ⵍ oult.

— elet ‖ v. ⵍ oult.

— talette ‖ v. ⵍ oult.

ⵍ+ⵍ ilâtelé ⵉⵍ+ⵍ sm. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. ilâtelêten ⵏ+ⵍ+ⵍ), dar. ilâtelêten ‖ nom d'une plante non persistante (ar. "Kerdel") ‖ produit une petite graine plate un peu parfumée, qu'on récolte et qui, grillée et pilée, se met dans les aliments pour les parfumer.

ⵎ+ⵍ ălâtoum ⵎ+ⵍ sm. ♀ (pl. ilôutâm ⵎ+ⵍ), dar. lôutâm ‖ moitié (de droite ou de gauche) des chairs qui forment le devant du ventre (dans le chameau) ‖ se dit du chameau seul ‖ la même partie du corps s'appelle teleftist dans les p. et dans tous les an. le chameau excepté.

ⵏ+ⵍ lĭtni ⵉⵏ+ⵍ ✳ sm. (pl. litnîten ⵏ+ⵏ+ⵍ) ‖ lundi.

ⵔ+ⵍ elter ⵔ+ⵍ va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (iltĕr, iltâr, ĕd iltĕr, our iltir) ‖ adhérer à [une p, un an, une ch.] (tenir fortement à [une p, un an, une ch.] ; être appliqué contre [une p, un an, une ch.] en lui étant for=tement attaché) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'un insecte ou une ch. ‖ se dit, p. ex., d'une punaise qui adhère à une p ; d'un pou qui adhère à un chameau ; d'un emplâtre, d'un enduit, d'un fard, de sang coagulé qui adhèrent à la peau d'une p. ou d'un an ; d'une étoffe qui adhère à une plaie ; d'un objet qlconque qui est collé contre un autre (toile, peau, papier, bois, &c. collés contre qlq. ch.) ; d'une couche de couleur qui adhère à un mur, à un meuble, à une boiserie ; d'un crépissage, d'un enduit qui adhèrent à un mur ; &c. ‖ p. ext. "être

appliqué contre ; être exactement contre ; se tenir exactement contre (se tenir com. collé contre)". Peut avoir pour suj. et rég. dir. des p, des an, ou des ch. Se dit, p. ex, de qlq'un qui se tient com. collé contre une p, un an, un mur, un rocher, un arbre, un meuble, &c ; d'un an. qui se tient com. collé contre une p, un an, un mur, une haie, un rocher, une pierre, &c ; d'un village ou d'un campement qui sont com. collés contre une montagne, une dune, des rochers, une forêt, un autre village ou un autre campement, &c ; d'une maison ou d'une tente qui sont accolées à d'autres ; d'un champ, d'un jardin qui adhèrent à d'autres ; de vêtements qui adhèrent à la peau (c. à d. qui touchent la peau elle-même) ; d'objets qlconques, tableaux, miroirs, rideaux, portières, suspendus contre un mur et s'appliquant exactement contre lui sans lui être ni cloués ni collés ; d'une selle appliquée sur le dos d'un cheval ou d'un chameau sans être sanglée) ; &c. ‖ fig. "être collé à [une p, un an, une ch.] sans vouloir s'en détacher ; se coller à [une p, un an, une ch.] sans vouloir s'en détacher". Peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. Se dit, p. ex, de qlq'un qui, par amour, intérêt, curiosité, importunité, &c, se tient constamment auprès d'une p. sans vouloir la quitter ; de qlq'un qui tient beaucoup à une p, un an, ou une ch, & veut absolument les conserver s'il les a, les obtenir s'il ne les a pas (qu'ils soient près ou loin de lui, qu'il les ait vus ou ne les ait jamais vus) ; d'un an. qui se tient constamment auprès d'une p, d'un an, ou d'une ch. sans vouloir se détacher d'eux ; d'un défaut, d'un vice, d'une réputation vraie ou fausse qui s'attachent à qlq'un sans vouloir se détacher de lui ‖ fig. "adhérer à [l'avis de qlq'un ; une religion ; un parti politique] ; être du parti de".

—seltex̣ ⁝Ⱨ⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕltex̣, iessîltex̣, éd iseltex̣, our isseltex̣) ‖ faire adhérer à ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—meltex̣ ⁝Ⱨ] vn. f.2 ; conj. 99 "bereġ" ; (immĕltex̣, iemmîltex̣, éd iemmeltex̣, our immeltex̣) ‖ adhérer réc. l'un à l'autre (le suj. étant des p, des an, des ch.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. qui comportent l'idée de réc.

—nemeltex̣ ⁝Ⱨ]I vn. f.2 bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmeltex̣, ienîmeltex̣, éd inmeltex̣, our inmeltex̣) ‖ m. s. q. le pr.

—nemeltax̣ ⁝Ⱨ]I vn. f.2 bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmeltax̣, ienîmeltax̣, éd inmeltax̣, our inmeltax̣) ‖ m. s. q. le pr.

—toueltex̣ ⁝Ⱨ:+ vn. f.3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittoueltex̣, ietîoueltex̣, éd iettoueltex̣, our ittoueltex̣) ‖ avoir collé à soi (une p, un an, une ch.) qui ne veut pas se détacher de soi ‖ ne s'empl. qu'au fig.

—toueltax̣ ⁝Ⱨ:+ vn. f.3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittoueltax̣, ietîoueltax̣, éd iettoueltax̣, our ittoueltax̣) ‖ m. s. q. le pr.

—teltex̣ ⁝Ⱨ+ vn. f.3 bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕltex̣, iettîltex̣, éd ietteltex̣, our itteltex̣) ‖ m. s. q. le pr.

— lâttex :+ll va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ilâttex, our iletlex) ‖ ~~a t. les s. c. à c. du prim.~~ adhérer hab. à ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâltâx :ⵍⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâltâx, our iseltix) ‖ faire hab. adhérer à ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâmeltâx :ⵍⵎ+ m. f. 2. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâmeltâx, our itemeltix) ‖ adhérer hab. réc. l'un à l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

— tînmeltix :ⵍⵎⵏ+ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itînmeltix, our iten=meltix) ‖ m. s. q. le pr.

— tînmeltâx :ⵍⵎⵏ+ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itînmeltâx, our itenmeltax) ‖ m. s. q. le pr.

— tîtoueltix :ⵍ:++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itîtoueltix, our itetoueltix) ‖ avoir hab. collé à soi (une p, un an, une ch.) qui ne veut pas se détacher de soi.

— tîtoueltâx :ⵍ:++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itîtoueltâx, our itetoueltax) ‖ m. s. q. le pr.

— tâteltâx :ⵍ++ vn. f. 3bis. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâteltâx, our iteteltix) ‖ m. s. q. le pr.

— tîltâx :ⵍ+ vn. f. 3bis. 13; conj. 247 "tîKsân"; (itîltâx, our iteltix) ‖ m. s. q. le pr.

— ălatax :+ll sm. nv. prim; φ (pl. iletâxen l:+ll), dax letâxen ‖ fait d'adhérer à ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— altoux :ⵍ sm. nv. prim; φ (pl. iltoûxen l:ⵍ), dax ĕltoux (ăltoux), dax ĕltoûxen ‖ m. s. q. le pr.

— taltek ⵍ+ sf. nv. prim; φ (pl. tiltexîn l:ⵍ+), dax tĕltek (tăltek), dax tĕltexîn ‖ m. s. q. le pr.

— ăseltex :ⵍⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseltîxen l:ⵍⵙ), dax seltîxen ‖ fait de faire adhérer à ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămeltex :ⵍⵎ sm. nv. f. 2; φ (pl. imeltîxen l:ⵍⵎ), dax meltîxen ‖ fait d'adhérer réc. l'un à l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

— ănmelltex :ⵍⵎⵏ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmeltîxen l:ⵍⵎⵏ), dax ĕnmel=tîxen ‖ m. s. q. le pr.

— ănmeltax :ⵍⵎⵏ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmeltâxen l:ⵍⵎⵏ), dax ĕnmel=tâxen ‖ m. s. q. le pr.

— ătoueltex :ⵍ:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itoueltîxen l:ⵍ:+), dax ĕtoueltîxen ‖ fait d'avoir collé à soi (une p, un an, une ch.) qui ne veut pas se détacher de soi.

— ătoueltax :ⵍ:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itoueltâxen l:ⵍ:+), dax ĕtoueltâxen ‖ m. s. q. le pr.

— ăteltex :ⵍ+ sm. nv. f. 3bis; φ (pl. iteltîxen l:ⵍ+), dax teltîxen ‖ m. s. q. le pr.

— ămâltax :ⵍⵎ sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâltâxen l:ⵍⵎ; fs. tămâltak ⵍⵎ+; fp. timâltâxîn l:ⵍⵎ+), dax mâltâxen, dax tmâltâxîn ‖

hom. collant (h. qui se colle aux gens avec importunité sans vouloir se détacher d'eux et duquel on a grand peine à se débarasser).

— têltek ⵗⵍⵜ sf. (pl. têltaṛ ⵗⵍⵜ) ‖ cerumen (sécrétion jaune et gluante du fond de l'oreille)

ⵍⵍ âlet ‖ v. ⵍⵍⴱ ăbêlet.

ⵍⵍⵍ ălettôḍ ⵍⵍⵍ sm. ♀ (pl. ilettâḍ ⵍⵍⵍ), dar lettâḍ ‖ semelle simple (morceau de cuir taillé en forme de semelle et propre à faire une se=melle de sandale ou de chaussure qlconque) ‖ selon qu'on veut qu'une semelle soit plus ou moins forte, on la fait avec un seul ălettôḍ "semelle simple", c. à d. avec une seule épaisseur de cuir, ou avec 2, 3, 4, 5 ălettôḍ, c. à d. avec 2, 3, 4, 5 épaisseurs de cuir.

— ălettôḍ ⵍⵍⵍ sm. ♀ (pl. ilettôḍen ⵏⵍⵍⵍ), dar lettôḍen ‖ tapis d'herbe verte, tendre, vigoureuse et longue (plantes sauvages non per=sistantes vertes, tendres, vigoureuses & longues couvrant la terre com. d'un tapis de verdure) ‖ se dit d'herbe fraîche si drue qu'elle forme com. une semelle sous le pied qui la foule ‖ le pl. ilettôḍen est très peu us.

#‖ oulaẓ #‖ va. prim; conj. 85 "oufaḍ"; (iellouẓ, iellôuẓ, ĕd ioulaẓ, our iellouẓ) ‖ avoir faim de (act); avoir faim (n) ‖ p. ext. "souffrir de la faim".

— ẓeleẓ #‖# va. f. 1; conj. 113 "sebeḍ"; P (iẓleẓ, ieẓêleẓ, ĕd iẓeleẓ, our iẓleẓ) ‖ faire avoir faim de (donner faim de [qlq. ch.] à) (se c. av. 2 acc.); faire avoir faim (donner faim à) (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tôulâẓ #‖+ va. f. 18; conj. 260 "tôuksâḍ"; (itôulâẓ, our itoulaẓ) ‖ avoir hab. faim de (act); avoir hab. faim (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ẓâlâẓ #‖# va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (iẓâlâẓ, our iẓeliẓ) ‖ faire hab. avoir faim de (se c. av. 2 acc.); faire hab. avoir faim (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— laẓ #‖ sm. nv. prim; (pl. lâẓen ⵏ#‖) ‖ fait d'avoir faim de; fait d'avoir faim ‖ a t. les s. c. à c. du prim ‖ signifie aussi "faim".

— aẓleẓ #‖# sm. nv. f. 1; ♀ (pl. iẓlîẓen ⵏ#‖#), dar ĕẓleẓ (ăẓleẓ), dar ĕẓlîẓen ‖ fait de faire avoir faim de; fait de faire avoir faim ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ilaẓ #‖ va. prim; conj. 86 "ilaẓ"; (iellouẓ, iellôuẓ, ĕd ilaẓ, our iellouẓ) ‖ syn. d'oulaẓ et moins us. que lui.

— tîlâẓ #‖+ va. f. 18; conj. 260 "tôuksâḍ"; (itîlâẓ, our itilaẓ) ‖ syn. de tôulâẓ et moins us. que lui.

#‖ elẓ #‖ va. prim; conj. 11 "els"; ω (ilẓă, ilẓâ, ĕd ielẓ, our ilẓé) ‖ farder [le visage à qlq'un] (avec un fard qlconque) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être fardé" et "se farder" ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ ne se dit que du fardement du visage, non de celui des mains ni d'une autre partie du corps. Se dit du fardement du visage

avec n'importe quel fard, sec, en poudre, pâteux, liquide, &c, de n'importe quelle manière, par une couche uniforme, par de petites touches çà et là, par des dessins peints çà et là sur la peau, &c, avec n'importe quelles couleurs, avec du rouge, du jaune, de l'indigo, &c, avec une seule couleur ou avec plusieurs ‖ dans l'Ăh., toutes les f. se fardent; les h. ne se fardent pas. Se mettre du "Koḥel" aux paupières et aux sourcils n'est pas regardé com. se farder et ne s'exprime pas par elẓ; hom=mes et femmes s'en mettent ‖ diffère de belenbelet (Ta.2) "enduire (d'une matière en poudre)", de sebbenou "rendre bleu bluet", d'emsel "rendre légèrement bleuâtre [une p, un an, une ch.] (par frottement à sec avec une étoffe indigo ou de l'indigo en poudre)", qui peuvent avoir pour rég. dir. des p, des an, ou des ch, et qui, quand ils ont pour rég. dir. le visage, avec le s. de "farder", signifient des genres particuliers de fardement & non n'importe lequel.

— ẓelẓ #‖# va. f.1; conj. 157 "sels"; ω (iẓẓelẓa, ieẓẓîlẓa, éd iẓelẓ, our iẓẓelẓa) ‖ faire farder ‖ se c. av. 2 acc. ‖ sign. aussi "faire se farder (se c. av. 1 acc.)".

— lâẓẓ #‖ va. f.5; conj. 217 "lâss"; ω (ilâẓẓ, our ileẓẓ) ‖ farder hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— ẓâlẓa ·#‖# va. f.1.7; conj. 238 "târeẓẓa"; ω (iẓâlẓa, our iẓelẓi) ‖ faire hab. farder ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— téleẓẓé 3#‖+ sf. nv. prim; φ (pl. tileẓẓ #‖+, tileẓẓiouîn 1:#‖+), daṛ tăleẓẓé (tĕleẓẓé), daṛ tleẓẓ, daṛ tleẓẓiouîn ‖ fait de farder ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être fardé" et "fait de se farder" ‖ p. ext. "façon de farder; façon d'être fardé; façon de se farder" ‖ p. ext. "fard (pour le visage) (matière qlconque dont on se sert pour donner au teint du visage plus d'éclat)". Se dit de toute espèce de fard, sec, liquide, ou pâteux, de couleur qlconque, servant à farder le visage de n'importe quelle manière. Le "Koḥel" est un fard et une téleẓẓé, car si ce n'est pas se farder de se mettre du "Koḥel" aux paupières et aux sourcils, c'est se farder de s'en mettre à une autre partie du visage: or les f. de l'Ăh. s'en mettent souv. au front, aux joues, au menton, au nez, sous forme de petits points ou de divers dessins.

— ăẓelẓi 3#‖# sm. nv. f.1; φ (pl. iẓelẓîten 1+#‖#), daṛ ẓelẓîten ‖ fait de faire farder ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ăẓelleẓou :#‖# sm. φ (pl. iẓelleẓa ·#‖#), daṛ ẓelleẓa ‖ touche de fard (au visage).

#‖ elleẓ #‖ vn. prim; conj. 27 "eddel"; (illeẓ, illâẓ, éd illeẓ, our illiẓ) ‖ être enfoncé (être au fond, pénétrer bien avant); s'enfoncer (aller au fond, pénétrer bien avant) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ se dit, p.ex, d'une p, d'un an, ou d'une ch., qui sont enfoncés dans

l'eau, dans un puits, un trou, un fond de terrain, dans une forêt qui les cache aux regards, derrière une montagne, dans le fond d'un pays éloigné, &c; d'une main qui est enfoncée au fond d'un sac; d'un clou qui est enfoncé dans du bois ou dans un mur; d'un piquet qui est enfoncé en terre; d'un lieu, d'un village, d'une maison qui sont enfoncés entre des hauteurs; d'une vallée qui est enfoncée entre ses flancs; d'un lit de cours d'eau qui est enfoncé entre ses berges; d'une plaine qui est enfoncée entre des collines; d'un ravin qui est enfoncé entre des montagnes, &c.

—zoulez #||# va. f.1; conj. 163 "soudel"; φ (iezzoûlez, iezzoûlez, éd izoulez, our iezzoulez) ‖ enfoncer; faire s'enfoncer.

—tâllez #||+ vn. f.6; conj. 226 "tâddel"; (itâllez, our itellez) ‖ être hab. enfoncé; s'enfoncer hab.

—zoûlôuz #||# va. f.1.18; conj. 260 "toûksâd"; (izoûlôuz, our izoulouz) ‖ enfoncer hab; faire hab. s'enfoncer.

—oûlôuz #|| sm. nv. prim; (pl. oûlôuzen |#||) ‖ fait d'être enfoncé; fait de s'enfoncer.

—ăzoûlez #||# sm. nv. f.1; φ (pl. izoûlôuzen |#||#), dar zoûlôuzen ‖ fait d'enfoncer; fait de faire s'enfoncer.

—ăzâlez #||# sm. φ (pl. izoûlâz #||#), dar zoûlâz ‖ lieu enfoncé (endroit enfoncé entre des terrains voisins plus élevés).

—ămoûlez #||ℶ sm. φ (pl. imoûlezen |#||ℶ), dar moûlezen ‖ petite griffe très-mince en métal (qui s'enfonce à chaud des 2 côtés d'une fente d'un objet en bois, pour joindre étroitement les 2 lèvres de la fente).

ⵣ|| tălizza ·ⵣ||+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tlizzaoûîn), dar tlizzaoûîn ‖ nom d'une plante persistante ("halocnemon strobilaceum Moq." (Chudeau)) (ar. "ressâl").

ⵖⵣ|| ălezzeġ ⵖⵣ|| sm. φ (pl. ilezzeġen |ⵖⵣ||), dar lezzeġen ‖ figue précoce et de grande taille (ar. "bâkoûr").

ℶⵣ|| elzem ℶⵣ|| ✳ va. prim; conj. 26 "eksen"; (ilzĕm, ilzâm, éd ilzem, our ilzim) ‖ être nécessaire pour ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ les mots d'origine touarègue hab. employés pour exprimer l'idée d' "être nécessaire pour" sont le subs. ĕchchîl "nécessité" et le v. O: ăour "être sur (p. ext. "être nécessaire pour [une p, un an, une ch. ayant une sorte de vie] (le suj. étant un acte)")" ‖ peu us.

—zelzem ℶⵣ||ⵣ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (izzĕlzem, iezzĕlzem, éd izelzem, our izzelzem) ‖ rendre nécessaire pour ‖ se c. av. 2 acc.

—lâzzem ℶⵣ|| va. f.5; conj. 220 "kâssen"; (ilâzzem, our ilezzem) ‖ être hab. nécessaire pour.

—zâlzâm ℶⵣ||ⵣ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (izâlzâm, our izelzim) ‖ rendre hab. nécessaire pour ‖ se c. av. 2 acc.

—ălazam ⵎⵣⵍ sm. nv. prim; φ (pl. ilezâmen ⵏⵎⵣⵍ), dar lezâmen ‖ fait d'être nécessaire pour.

—ellezoum ⵎⵣⵍ sm. nv. prim; (pl. ellezôumen ⵏⵎⵣⵍ) ‖ m.s.q. le pr.

—ăzelzem ⵎⵣⵍⵣ sm. nv. f.1; φ (pl. izelzîmen ⵏⵎⵣⵍⵣ), dar lzîmen ‖ fait de rendre nécessaire pour.

⁝ⵣⵍ tălezzouk ⋯ⵣⵍⵜ sf. φ (pl. tilezzouẓîn ⵏ⁝ⵣⵍⵜ), dar tlezzouẓîn ‖ quart ou tiers de la contenance [d'une outre ou d'un sac en peau contenant un liquide] ‖ v. ⁝ⵍ telâhit.

ⵣⵣⵍ lezzez ⵣⵣⵍ ✳ va. prim; conj. 99 "bereġ"; (illĕzzez, iellîzzez, ĕd iellezzez, our illezzez) ‖ mettre une bourre à [une cartouche; une arme à feu] (en chargeant) ‖ a aussi le s. pas. "avoir une bourre (être muni d'une bourre mise en chargeant) (le suj. étant une cartouche ou une arme à feu)".

—zellezzez ⵣⵣⵍⵣ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (izlezzez, iezĕlezzez, ĕd izellezzez, our izlezzez) ‖ faire mettre une bourre à ‖ se c. av. 2 acc.

—tâlezzâz ⵣⵣⵍⵜ va. f.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâlezzâz, our itelezziz) ‖ mettre hab. une bourre à ‖ a aussi le s. pas.

—zâlezzâz ⵣⵣⵍⵣ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (izâlezzâz, our izelezziz) ‖ faire hab. mettre une bourre à ‖ se c. av. 2 acc.

—ălezzez ⵣⵣⵍ sm. nv. prim; φ (pl. ilezzîzen ⵏⵣⵣⵍ), dar lezzîzen ‖ fait de mettre une bourre à ‖ a aussi le s. pas. "fait d'avoir une bourre".

—ăzellezzez ⵣⵣⵍⵣ sm. nv. f.1; φ (pl. izellezzîzen ⵏⵣⵣⵍⵣ), dar zellezzîzen ‖ fait de faire mettre une bourre à.

—ellezaz ⵣⵣⵍ sm. (pl. ellezâzen ⵏⵣⵣⵍ) ‖ bourre (de cartouche; d'arme à feu) ‖ se dit de toute bourre, en n'importe quelle matière, soit fabriquée d'avance, soit consistant en un morceau de chiffon, de papier, &c, enfoncé sommairement en guise de bourre.

M ⵎ

ⵎ emmet (Ta. irr.) +ⵎ vn. prim; irr. VI; (iemmoût, iemmôut, ĕd iemmet, our iemmout) ‖ mourir ‖ la conjugaison d'emmet (Ta. irr.) est irrégulière; la voir à l'appendice sur les conjugaisons ‖ signifie "mourir" à tous les temps positifs, l'ind. prés. et le part. prés. exceptés: à ces 2 temps, signifie "être mort". Signifie "mourir" à tous les temps négatifs, l'ind. aor. et le part. aor. exceptés: à ces 2 temps, signifie "mourir; être mort". — L'ind. prés. et le part. prés. positifs et négatifs du verbe français "mourir" se rendent par la forme d'hab. tâmettât (Ta.5) employée d. le s. "être en train de mourir" ‖ ex. iemmoût end ahel ⁒ il est mort hier = oKKoz outiân a s iemmoût ⁒ 4 ans ce que dans il est mort (il y a 4 ans qu'il est mort) = Kenân ĕd BisKa eddâren mir

emmân ? — Kenân, ousiḳ ḳ iemmôut, inṛ ê fad ; aked ĕmis ennît, ousîḳ ḳ iemmôut ; Biska, ousiḳ ḳ iddâr, bechchân oŭiḳ ḳ itâmettât % K. et B. vivent-ils ou sont-ils morts ? — K, je suis arrivé à lui il est mort, l'a tué la soif ; et aussi son chameau, je suis arrivé à lui il est mort ; B, je suis arrivé à lui il vit, mais je l'ai laissé il est en train de mourir (K, je l'ai trouvé mort, la soif l'avait tué ; son chameau aussi, je l'ai trouvé mort ; B, je l'ai trouvé vivant, mais je l'ai laissé en train de mourir) = amis in ierîn, ourdûṛ our è emmet % mon chameau est malade, [mais] je pense [qu'] il ne mourra pas ‖ p. ext. "être tué". — Emmet (Ta. irr.) ne signifie pas "mourir de mort naturelle", par opposition à "être tué" ; il signifie "mourir (de mort qlconque, naturelle ou violente) (le suj. étant une p. ou un an.)". — Le v. enṛ "tuer (donner la mort à ; faire mourir)" n'a ni le s. passif, ni de forme dérivée ayant le s. passif ; pour exprimer l'idée d' "être tué", on se sert d' emmet (Ta. irr.). — Le v. emmet (Ta. irr.) n'a pas de forme dérivée factitive ayant le s. de "faire mourir" ; pour exprimer l'idée de "faire mourir", on se sert d'enṛ "tuer", qui signifie "faire mourir (de mort qlconque, naturelle ou violente) [une p. ou un an]" ‖ fig. "n'en plus pouvoir", le suj. étant une p. ou un an. Se dit, p. ex, de qlq'un qui n'en peut plus de froid, de chaud, de coups, de mauvais traitements, de criailleries, de faim, de soif, d'ennui, de chagrin, de rire, d'amour, de sommeil, &c, com. on dit, en français "mourir de froid, de faim, d'ennui, de rire, d'amour, de sommeil, &c". (Ex. emmoŭṛ daṛ Tăouat ; inṛ i ăsamiḍ % je suis mort dans le Touat ; m'a tué le froid (je suis mort de froid dans le T.) = Hekkou temmoŭt enḍ ahel ; ikf êt âles ennît ăgaḍ % H. est morte hier ; lui a donné son mari une dispute criarde (H. a été accablée hier par son mari de disputes et de criailleries) = immâs neneṛ emmân ; enṛĕn ten fad ed laẓ % nos chameaux sont morts ; les ont tués la soif et la faim (nos chameaux n'en peuvent plus ; ils ~~sont morts de soif et de faim (ou : ils meurent de soif et de faim~~ ont beaucoup souffert de la soif et de la faim) = enḍ ahel nĕieṛ Dâssin ; dimardeṛ emmôuṛ, our eddereṛ fô % hier j'ai vu D. ; maintenant je suis mort [d'amour], je ne vis pas du tout (toute vie s'est retirée de moi)) ‖ fig. se dit de ch. qui ont une quasi vie, pour exprimer qu'elles ne l'ont plus, ou qu'elles ne la possèdent qu'amoindrie : se dit, p. ex, d'un puits, d'une source, d'une conduite d'eau qui sont à sec ou presqu'à sec ; d'une terre qui est dépouillée ou presque dépouillée de sa végétation habituelle ; d'un sol qui ne contient plus aucun principe ou presqu'aucun principe propre à faire germer les végétaux et qui est devenu impropre ou presqu'impropre à la culture ; d'un feu qui est éteint ou presqu'éteint ; d'un végétal qui a perdu complètement la vie, ou qui est en plus ou moins mauvais état pour une cause qlconque, sécheresse, excès

d'eau, de froid, de chaleur, &c. ‖ fig. ayant pour suj. oul "coeur", sign. qlqf. "être glacé (être très ému) (d'effroi; de douleur)". D. ce s, est syn. d'ebded et d'egged ayant pour suj. oul "coeur". Employés ainsi, les 3 verbes emmet (Ta. ivx), ebded, egged s'emploient exclusivement pour exprimer de vives émotions d'effroi ou de douleur; ils ne s'emploient pas pour exprimer des émotions agréables, ni des émotions d'ardeur ou de colère. Les émotions de plaisir, de joie, d'ardeur, de colère, s'expriment par enker "se lever" ayant pour suj. oul "coeur" ‖ fig. "être inanimé (le suj. étant un objet qlconque)". Se dit de toute ch. inanimée pour exprimer qu'elle est privée de vie ‖ fig. "être sous forme de qlq. ch. d'inanimé", le suj. étant un être vivant qui a une valeur vénale, et qui est non sous sa forme réelle et vivante, mais sous forme de qlq. ch. d'inanimé ayant une valeur équivalente. Se dit, p. ex, d'esclaves, de chameaux, de chèvres qu'une p. donne ou reçoit sous forme d'argent, de blé, de pièces d'étoffe, ayant une valeur équivalente. (Ex. Bêdé ikf i-d okkoẑ ĕmnâs; essin eddâren, essin emmân; oui emmôutnîn, ien iselsa, ien âzref /. B. m'a donné 4 chameaux; 2 vivent, 2 sont morts; ceux qui étant morts, un vêtements, un argent (B. m'a donné 4 chameaux: 2 vivants, 2 sous forme de qlq. ch. d'inanimé; ceux qui sont sous forme de qlq. d'inanimé sont l'un des vête=ments (ayant la valeur d'un chameau), l'autre de l'argent (ayant la valeur d'un chameau))).

— tâmettât (Ta. 5) ++I+ vn. f. 11 (ivx.); conj. 241 "tâderât (Ta. 5)"; (itâmettât, ou itemettit) ‖ mourir hab. ‖ le v. tâmettât (Ta. 5) ne se forme pas régu=lièrement d'après emmet (Ta. ivx.), mais il se conjugue régulièrement sur la conjugaison 241 "tâderât (Ta. 5)" ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent à "être inanimé" et "être sous forme de qlq. ch. d'inanimé" ‖ signifie souv. "être en train de mourir". v. ci-dessus le prim. emmet (Ta. ivx.).

— tămettant T+I+ sf. nv. prim; φ (pl. timettânîn, I+I+), dax tmettânîn ‖ fait de mourir; fait d'être mort; mort (cessation de la vie) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ĕnemmitten I+II sm. n. d'é. prim; φ (pl. inemmouttân I+II; fs. tĕnemmit=tent T+II+; fp. tinemmouttân I+II+), dax ănemmitten (ĕnemmitten), dax nenmouttân, dax tănemmittent (tĕnemmittent), dax tnemmout=tân ‖ mort (hom. mort) ‖ signifie "hom. qui est dans l'état de mort, qui n'est plus dans l'état de vie". Peut s'employer soit pour exprimer le cadavre d'un h. mort, soit pour exprimer son âme; on peut dire, p. ex: j'ai trouvé, sur mon chemin, 3 h. morts; ce tombeau contient un h. mort; cette fosse contient 30 h. morts; un h. mort m'est apparu en songe (un h. qui n'est plus de ce monde m'est apparu en songe); fais des aumônes pour les morts (fais des aumônes pour les p. qui ne sont plus de ce monde) ‖ n'a pas les s. "h. qui étant mort", "h. qui ayant été tué", expressions qui se

traduisent par oua iemmŏuten "celui qui étant mort". Ne s'emploie pas dans des phrases comme : les morts, dans ce combat, ont été au nombre de 20 ; il y a eu 30 tués dans ce combat ; la caravane a péri de soif, il y a eu 100 morts ; une crue a emporté le campement, il y a eu 40 morts ; nous avons été attaqués par des brigands, nous avons eu 2 tués ; dans des phrase de ce genre, il faut employer le v. emmet (Ta. ivx) à l'ind. ou au part.

— ănemmitten ꟾ+ꟾꟾ sm. n.d'é. prim ; φ (pl. inemmouttân ꟾ+ꟾꟾ ; fs. tănemmittent T+ꟾꟾ+ ; fp. tinemmouttân ꟾ+ꟾꟾ+), dar nemmouttân, dar tnemmouttân ‖ m. s. q. le pr.

— met +ꟾ sm. (s.s.pl.) ‖ c'est fini (c'en est fait) ‖ ne peut être ni suj. ni rég. et ne peut avoir de complément ‖ se place exclusivement à la fin de propositions exprimant la mort violente ou accidentelle d'une p. ou d'un an. ; signifie que la p. ou l'an. sont, non pas blessés mortellement, mais morts, qu'ils ont rendu le dernier soupir. Ne sign. pas qu'une p. ou un an. ont été tués raides, mais qu'ils ont expiré, soit qu'ils soient morts sur le coup, soit qu'ils aient survécu qlq. heures ou qlq. jours à leurs blessures ‖ p. ext, s'empl. qlqf. pour exprimer qu'une p. ou un an. ont été tués raides ‖ syn. de Kef et de hêi. v. ꟾ[:: Kef ‖ peu us.

ꟾ ma •ꟾ sf. α· (pl. matt +ꟾ, maou :ꟾ) ‖ mère ; ma mère ‖ ma signifie "mère ; ma mère" ; matt et maou signifient "mères" et ne signifient pas "mes mères" ‖ le pluriel employé est touj. matt, jamais maou, excepté dans les 5 expressions ăit maou, chêt maou, ănet maou, ăit elet maou, chêt elet maou, dans lesquelles on se sert touj. de maou, non de matt, et dans les 2 expressions tăggelet met et tenet met, dans lesquelles on ne se sert ni de ma, ni de matt, ni de maou, mais du mot met "mère ; mères". Maou ne s'emploie que dans les 5 expressions ci-dessus. Met ne s'emploie que dans les 2 expressions ci-dessus ; voir son article plus bas ‖ ma, matt et maou appartiennent à la classe des subs. α, c. à d. qu'ils exigent après eux l'emploi de la forme irrégu=lière des pr. pers. af. dép. des noms ; de plus, ces 3 mots présentent, dans leur emploi avec les pr. pers. af. dép. des noms, d'autres particularités. v. ʒ i (é) ‖ p. ext. "ascendant féminin (à n'importe quel degré) ; soeur de la mère (soeur de père et de mère de la mère, ou de père seulement, ou de mère seulement) ; soeur de la grand mère maternelle ; soeur de la mère de la grand mère maternelle ; soeur du père ; belle-mère (épouse du père, autre que la mère, mariée au père après la mère ou en même temps qu'elle) ; épouse du frère du père" ‖ ma s em ma "mère d'elle de la mère ; mère d'elle de ma mère" signifie "grand'mère maternelle ; ma grand'mère mater=nelle" ‖ le mot ma entre dans la composition de plusieurs expressions qui expriment des degrés de parenté ; ces expressions sont :

1. | pl. | ăit ma | α "frère (fils de même père et de même mère, ou de même père et non de même mère, ou de même mère et non de même père); mes frères (d. le s. ci. d)". v. : ioui, ăña et ăou.
|---|---|---|
| pl. | ăit maou | α "frères (fils de parents différents, n'ayant ni même père, ni même mère)". v. : ioui, ăña et ăou.

2. s. oulet ma — α "soeur (fille de même père et de même mère, ou de même père et non de même mère, ou de même mère et non de même père); ma soeur (d. le s. ci. d.)". v. : ioui, ăña et ăou.

pl. chêt ma — α "soeurs (d. le s. correspondant à celui d'ăit ma); mes soeurs (d. le s. correspondant à celui d'ăit ma)". v. : ioui, ăña et ăou.

pl. chêt maou — α "soeurs (d. le s. correspondant à celui d'ăit maou". v. : ioui, ăña et ăou.

3. s. ăñet ma — α "frère de la mère (oncle maternel); frère de ma mère (mon oncle maternel)" v. : ioui, ăñet.

pl. ăñet maou — α "frères des mères (oncles maternels)". v. : ioui, ăñet.

4. s. ăgg elet ma — α "neveu fils de la soeur (celle-ci étant fille de même père et de même mère, ou de même père et non de même mère, ou de même mère et non de même père); neveu fils de ma soeur (d. le s. ci. d.)". v. : ioui, ăou ; ‖ oult, elet.

pl. ăit elet ma — α "neveux fils de la soeur (ou : des soeurs (d. le s. correspondant à celui d'ăit ma)); neveux fils de ma soeur (ou : de mes soeurs (d. le s. correspondant à celui d'ăit ma))". v. : ioui, ăou ; ‖ oult, elet.

pl. ăit elet maou — α "neveux fils des soeurs (d. le s. correspondant à celui d'ăit maou)". v. : ioui, ăou ; ‖ oult, elet.

5. s. oult elet ma — α "nièce fille de la soeur (d. le s. correspondant à celui d'ăgg elet ma); nièce fille de ma soeur (d. le s. correspondant à celui d'ăgg elet ma)". v. : ioui, ăou ; ‖ oult, elet.

pl. chêt elet ma — α "nièces filles de la soeur (ou : des soeurs (d. le s. correspondant à celui d'ăit ma)); nièces filles de ma soeur (ou : de mes soeurs (d. le s. c. à celui d'ăit ma))". v. : ioui, ăou ; ‖ oult, elet.

pl. chêt elet maou — α "nièces filles des soeurs (d. le s. correspondant à celui d'ăit măou)". v. : ioui, ăou ; ‖ oult, elet.

Toutes ces expressions appartiennent à la classe des subs. α, c. à d. qu'elles

exigent après elles l'emploi de la forme irrégulière des pr. pers. af. dép. des noms ; de plus, elles présentent, dans leur emploi avec les pr. pers. af. dép. des noms, d'autres particularités. v. ≥ i (é). — Les hom. et les fem. peuvent avoir des ăit ma, ăit maou, oulet ma, chêt ma, chêt maou, ăñet ma, ăñet maou. Les hom. seuls peuvent avoir des ăgg elet ma, ăit elet ma, ait elet maou, oult elet ma, chêt elet ma, chêt elet maou ; quand une fem. a des neveux ou des nièces enfants de ses soeurs, elle les appelle non pas "neveu" ou "nièce", mais "fils" ou "fille"; v. 00 rour, ‖ oult, iell, VI meddân. Les expressions dans lesquelles entre elet ne s'emploient que pour désigner les neveux et nièces des hom. ‖ v. le s. et l'emploi d' ăit ma, d' ăit maou, d' oulet ma, de chêt ma, de chêt maou, à : ioui, ăña et ăou ‖ v. le s. et l'emploi d' ăgg elet ma, ăit elet ma, ăit elet maou, oult elet ma, chêt elet ma, chêt elet maou, à : ioui, ăou, ‖ oult, elet, VI meddân. Ces noms sont donnés par les hom. aux enfants de toutes les fem. auxquelles ils donnent le nom de "soeurs", c. à d. non seulement aux enfants de leurs soeurs, mais aussi aux enfants de celles de leurs cousines germaines qui sont filles de frères de leurs pères ou de soeurs de leurs mères. Ăgg elet ma signifie p. ext. "neveu fils de la cousine germaine fille du frère du père [d'un h.] ; mon neveu fils de ma cousine germaine fille du frère de mon père (celui qui parle étant un h.) ; neveu fils de la cousine germaine fille de la soeur de la mère [d'un h.] ; mon neveu fils de ma cousine germaine fille de la soeur de ma mère (celui qui parle étant un h.)" ; ăit elet ma, oult elet ma, chêt elet ma ont, p. ext, les s. correspondants à ces s. d'ăgg elet ma. Ăit elet maou signifie p. ext. "neveux fils de cousines ger=maines filles de frères du père ou de soeurs de la mère (filles de parents différents, n'ayant ni un même père ni une même mère) [d'un h.]" ; chêt elet maou a p. ext. le s. correspondant. (Ex. 2 frères, parlant de fils de leur soeur commune, diront : ăit elet ma K nex "nos neveux fils de notre soeur = 2 cousins germains fils de frères, parlant des filles de leur cousine germaine commune fille d'un frère de leurs pères, diront : chêt elet ma K nex "nos nièces filles de notre cousine germaine fille du frère de notre père" = 2 h. qui n'ont aucune parenté entre eux, parlant des fils de leurs soeurs respectives, diront : ăit elet maou îner "nos neveux fils de nos soeurs (lesquelles sont filles de parents différents, n'ayant ni un même père, ni une même mère)" = 2 h. qui n'ont aucune parenté entre eux, parlant des filles de leurs cousines germaines respectives filles de frères de leurs pères, diront : chêt elet maou îner "nos nièces filles de nos cousines germaines filles de frères de nos pères (lesquelles sont filles de parents différents, n'ayant ni un même père, ni une même mère)") ‖ on entend employer qlqf. ăit maou au lieu d' ăit ma, chêt maou au lieu de chêt ma,

ăit elet maou au lieu d'ăit elet ma, chêt elet maou au lieu de chêt elet ma : ce sont des incorrections.
— met +I sf. (s. et pl.) ‖ mère ; mères ‖ ne s'emploie que dans les 2 seules expressions tăgg elet met "descendance (masculine et féminine) des filles des mères (c.à d. descendance (masculine et féminine) des soeurs filles de la mère et des cousines germaines filles des soeurs de la mère) [d'un h.]" et teñet met "ensemble des frère de la mère (c.à d. ensemble des frère de la mère et de ceux des cousins germains de la mère qui sont appelés frères de celle-ci ; ensemble des pers. qui sont appelés frère de la mère)".
D. la 1ère de ces 2 expr, met signifie "mères" ; d. la 2de, met signifie "mère" ‖ v. : ioui, tăg et teñet.
I émi ƷI sm. ϕ (pl. imaouen 1:I), daṛ ămi (ĕmi), daṛ maouen ‖ bouche ‖ se dit de la bouche des p. et des an. ‖ le sing. émi éprouve la modification du son-voyelle initial dans tous les cas où l'éprouvent les subs. ϕ, excepté quand il est précédé de la prép. s (es) "vers, dans, chez, etc."; quand il est précédé de s (es), il peut ad libitum éprouver ou non la modification ‖ p. ext. "langage (manière de parler ; façon de parler)" ‖ p. ext. "dents (d'une p.)". (Ex. Dâssin tel émi mellen %. D. a la bouche ayant été blanche (D. a les dents blanches) = Ti-n-ămi-mellen %. une de la bouche ayant été blanche (une aux dents blanches) (surn. de fem.) = ekKîṛ ta n ămi n elKaḍ. — ma temôus ta n ămi n elKaḍ ? — Kôuka %. je vais chez celle de la bouche de papier (je vais chez celle qui a les dents blanches com. le papier). — qu'est celle de la bouche de papier ? (quelle est celle qui a les dents blanches com. le papier ?). — K.).
v. ‖ I imlal ‖ p. ext. "entrée (lieu d'entrée et de sortie) ; ouverture (orifice ; baie) ; débouché [d'une vallée ; d'un chemin ; etc.] ; embouchure [d'un cours d'eau]".
Se dit, p. ex, des portes et des fenêtres d'une maison (c.à d. des baies qui sont dans les murs des maisons et qu'on ferme au moyen de portes & de fenêtres) ; des portes d'une tente (c.à d. des endroits ouverts d'une tente qui servent de lieux d'entrée et de sortie) ; des lieux d'entrée des villes, des villages, des campements ; des orifices des caisses, des boites, des vases, des sacs, des bouteilles, des outres, des poches, des canons d'armes à feu, des souliers, des bottes, etc ; des orifices des trous naturels du corps, tels que ceux des oreilles, des narines, &c ; des orifices des trous accidentels du corps, tels que ceux des blessures, des abcès, &c ; des orifices des puits, des fosses, des trous de toute espèce et de toute dimension pratiqués dans le sol ou n'importe où ; des débouchés des chemins, des vallées, des ravins, des défilés ; des embouchures des cours d'eau ; &c. ‖ p. ext. "pointe [d'un javelot ; d'une aiguille ; d'une épingle ; d'une alène ; d'une plume (pour écrire) ; d'un crayon ; d'un clou ; d'une paire de ciseaux ; d'un bâton ; du doigt ; etc.]" ‖ émi n ĕgenna "bouche du ciel (débouché du ciel ; extrémité du ciel opposée à l'entrée)" signifie qlqf. "couchant (côté du ciel où le soleil se couche ; ouest)" ‖ poét. i m maouen "un des bouches" s'emploie

d. le s. de "fusil à 2 coups" ‖ fig. s'empl. d. le s. d'"entrée (porte ; débouché)" pour exprimer qu'une p. est ou n'est pas dans une ou plusieurs portes, dans un ou plusieurs débouchés, c. à d. qu'elle est ou non en état de faire un ou plusieurs genres d'actions : chaque genre d'actions est comparé à une voie ; être au débouché de la voie, c'est être capable de la prendre c. à d. de faire les actes. (Ex. Kenân our ih émi oul ien ; our ih émi n ăsîKel, our ih émi n tămaḍint, our ih émi n ĕmgeṛ, our ih émi oul ien ar oua n tăbôuheK %. K. n'est dans aucune bouche ; il n'est pas dans la bouche du voyage, il n'est pas dans la bouche du fait de paître, il n'est pas dans la bouche du combat, il n'est dans aucune bouche excepté celle de la quête (K. n'est propre à rien ; il n'est pas propre au voyage, il n'est pas propre à la garde des troupeaux, il n'est pas propre au combat, il ne sait que quêter [des dons chez les uns & chez les autres])) ‖ v. à ·:O exKou le s. de terK - ămit ‖ d. le s. "langage", est syn. d'îles et d'ăouâl. v. ⵙ‖ îles ‖ d. le s. "pointe", diffère d'îles "pointe (extrémité opposée à la poignée) [d'une épée, d'un sabre, d'un poignard, d'un couteau, d'un rasoir] (qlq. soit sa forme, pointue ou arrondie)".

— émiKôutei 3+·:] sm. ϕ (s. s. pl.), daṛ ămiKôutei (ĕmiKôutei) ‖ bouche-de-souris (surn. qu'on donne qlqf. aux chameaux et chamelles dont la machoire supérieure dépasse la mâchoire inférieure) ‖ ce surnom ne se donne qu'aux chameaux et chamelles ; le défaut qui le fait donner est assez fréquent chez eux.

] timmé 3]+ sf. (pl. timmaouîn 1:]+), daṛ timmaouîn ‖ front (de p. ou d'an.).

— immé 3] sm. (pl. imméouen 1:]), daṛ imméouen ‖ gros front ‖ ne s'emploie pas pour exprimer que qlq'un a un gros front ; s'emploie exclusivement com. épithète ou apostrophe de dérision, mépris, ou injure, appliquée à des p. par colère, mécontentement ou plaisanterie. En parlant d'un h. ou d'une f., ou à un h. ou une f., on se sert du sing. immé ; en parlant de 2 ou de plusieurs h. ou f., ou à 2 ou plusieurs h. ou f, on se sert du plur. imméouen ‖ s'emploie exactement com. élengeou. v. ⵏ,‖ lenget (T. 1), élengeou.

] imân 1] sm. ϕ (pl. s. s.), daṛ mân ‖ âme ; âmes ‖ p. ext. "personne (individualité) ; personnes" ‖ imân, suivi des pr. af. dép. des n., signifie souv. "moi-même ; toi-même ; lui-même ; &c.". (Ex. eKfîK K ăKous imân in %. je lui ai donné le vase personne de moi (je lui ai donné le vase moi-même) = tennid i aouâ-reṛ Kai imân neK %. tu m'as dit ceci toi personne de toi (tu m'as dit ceci toi-même) = nĕieṛ Môusa imân nît %. j'ai vu M. personne de lui (j'ai vu M. lui-même)) ‖ imân, précédé de la prép. s (es), et suivi des pr. af. dép. des noms, signifie souv. "de moi-même ; de toi-même ; de lui-même ; &c." (Ex. eKKiK Kai es mân in %. je suis allé à toi de mon âme (je suis

allé à toi de moi-même) = tenniḍ aouâ-rex es mân nek, mix Kala? % as-tu dit ceci de ton âme, ou non? (as-tu dit ceci de toi-même ou non?) = eglĕnet es mân nesnet % elles sont parties de leurs âmes (elles sont parties d'elles-mêmes)) ‖ imân, précédé de la prép. foull "sur; pour", et suivi des pr. af. dép. des noms, signifie souv. "pour moi-même; pour toi-même; pour lui-même; etc"; d. ce s, il peut souv. se traduire par "pour mon compte; pour ton compte; &c.", qlqf. par "à ma guise; à ta guise; etc.", qlqf. par "seul pour mon compte; seul pour ton compte; &c.". (Ex. ekḍem foull mân nek % travaille pour toi-même (travaille pour ton compte) = Kenân iglă foull mân nît, iKKă Tăouat % K. est parti pour lui-même, il est allé au Touat (K. est parti seul pour son compte (sans consulter personne, sans s'associer avec personne) et est allé au T.) = amis in iehôureġ foull mân nît % mon chameau vagabonde en liberté pour lui-même (mon chameau vagabonde en liberté à sa guise) = ouxârex amis in, oĭĭK K irġêh foull mân nît % je monte mon chameau, je le laisse il marche pour lui-même (je suis sur mon chameau, je le laisse marcher à sa guise) = aK éhen izzâx foull mân nît % chaque tente habite pour elle-même (chaque tente habite seule pour son compte)) ‖ imân, rég. dir. d'un verbe, et suivi des pr. af. dép. des noms, donne souv. le s. pronominal au verbe dont il est rég. dir. (Ex. tezzôuḍehed imân nek bennân % tu fatigues ta personne pour rien (tu te fatigues en pure perte) = eKen imân nek; tiḍiḍin ousĕned-ḍ % arranges ta personne; des fem. sont arrivées ici (arrange-toi (mets ordre à ta toilette); des f. arrivent) = eKen imân nek foull ăsîKel % arrange ta personne pour le voyage (prépare-toi pour le voyage; fais tes préparatifs pour le voyage) = enrix imân in es têKlé % j'ai tué ma personne par la marche (je me suis tué à force de mar=chex; c. à d. je me suis fatigué à force de marcher) = HeKKou tedeġ imân nît es stenfous % H. a piqué sa personne avec une aiguille (H. s'est piquée avec une aiguille)) ‖ egmĕḍen t mân "est sortie de lui l'âme" signifie "il est mort". (Ex. Mêmi, egmĕḍen tet mân, mix animix? — animix; bechchân ebôuKen é tet egmeḍen % M., est sortie d'elle l'âme, ou pas encore? — pas encore; mais elle a l'intention elle sortira d'elle (M. est-elle morte, ou pas encore? — pas encore; mais elle est sur le point de mourir))

ⵎ âman 1ⵎ sm. (pl. s. s.) ‖ eau; eaux ‖ p. ext. "qualité de l'acier [d'une lame d'épée, de sabre, de poignard, de couteau, de rasoir]" ‖ p. ext. "limpi=dité [d'un miroir]" ‖ essen âman "savoir l'eau" et ezzi âman "connaître l'eau" signifient qlqf. p. ext. "savoir nager".

ⵎ tămat +ⵎ+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. timiouîn 1:ⵎ+), dax tmiouîn ‖ gommier femelle ("acacia seyal Del." (Chudeau)) (ar. "ṭeleḥ") ‖ diffère d' absex "gommier mâle" ‖ v. Oⵏⵏⵏ téhengert.

] tăma ·]+ (Soudan) sf. (s.s. pl.) ‖ lame d'épée de fabrication soudanaise ‖ v. ⵎ : tăkoûba .

] mi 3] pr. interrogatif ; ms. (sans fém. et sans pl.) ‖ qui (quelle per= =sonne)? (interrogatif) ; qui (quelle personne) (dubitatif, non interrogatif) ‖ ne s'emploie que pour désigner des pers. Bien que touj. masc. sing., peut désigner un hom. ou une fem, des hom. ou des fem. ‖ est hab. interrogatif. Peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance. Dans les phrases qui expriment la connaissance, "qui" non interrogatif se rend par le pr. relatif oua "celui qui ; etc." ou par le pr. indéfini i "celui [qlq' il soit] qui ; etc.", selon qu'il désigne une pers. déterminée ou indéterminée ‖ peut être suj, rég. dir, et rég. ind. des verbes. Quand il est suj, le verbe se met au participe ; quand il est rég. dir. ou ind., le verbe se met à l'indicatif ; dans les 3 cas, le verbe se place après lui ‖ peut être accompagné de prépositions, telles que "à", "chez", "sur", "avant", &c. ; celles-ci se placent immédiatement après lui ‖ ex. mi iggĕhen éhen ? % qui étant entré dans la tente ? (qui est entré dans la tente ?) = mi tenĕied ẓour es ? % qui as-tu vu chez lui ? = mi s tennid aouâ-ređ ? % qui à as-tu dit ceci ? (à qui as-tu dit ceci ?) = mi s tesĭid iggât imẓad d-î-ređ ? % qui à as-tu entendu il frappe le violon ici ? (qui as-tu entendu jouer du violon ici ? ou : de qui as-tu entendu dire qu'il sait jouer du violon ici ?) = mi s téouĕied ăk ? % qui à as-tu apporté du lait ? (à qui as-tu apporté du lait ?) = mi ẓour tensĭd ? % qui chez as-tu couché ? (chez qui as-tu couché ?) = our essineẓ mi iggĕhen éhen. — nek essâneẓ oua iggĕhen êhen % je ne sais pas qui étant entré dans la tente. — moi je sais celui qui étant entré dans la tente (je ne sais pas qui est entré dans la tente. — moi je sais qui est entré dans la tente) = mi iéouĕnen adrar, mi ihân ăbâda ? — Kel-oulli emdân éouĕnen adrar ; ihaggâren hân ăbâda % qui étant monté sur la montagne, qui étant dans le pied des pentes ? (qui est monté dans la montagne, qui est au pied des pentes ?) — les gens des chèvres ils sont complets sont montés sur la montagne ; les Touaregs nobles sont dans le pied des pentes (tous les ămeẓid sont montés dans la montagne ; les nobles sont au pied des pentes) ‖ mi n'est pas employé suivi de l'ind. prés. du v. oumas "être" pour signifier "qui suis-je ? qui es-tu ? qui est-il ? etc.", ni "qui je suis ; qui tu es ; qui il est ; &c. (dubitatif, non interrogatif)", si ce n'est dans le cas auquel on questionne qlq'un sur les gens desquels il fait partie, desquels il est, c.à.d. sur sa famille, sa tribu, sa nationalité, ou dans le cas auquel on énonce une proposition dubitative sans interrogation sur le même sujet. (Ex. mi temôused ? — Kel-Ṛela % qui es-tu [comme gens desquels tu es] ? — Kel-Ṛ. (tribu des Kel-Ṛ.) = mi môusen midden ouî-ređ ? — Ăhaggar % qui sont [comme gens desquels ils sont] ces hommes-

ci? — Ăh. (Kel-Ăh.)). Dans les 2 ex, les réponses "Kel-Ṛela" et "Ăhaggar" ne signifient pas que les p. en question sont, par leur sang, de la tribu des Kel-Ṛela ou du peuple des Kel-Ăh., mais que cette tribu et ce peuple sont les collectivités dont elles font partie politiquement. Ces réponses peuvent être faites par des esclaves des Kel-Ṛela ou des Kel-Ăh, ou par des Arabes établis chez eux, com. par des Kel-Ṛela ou des Kel-Ăh. de race. Si celui à qui on dit mi temôused? veut préciser et dire de quel sang il est, il répond: ien daṛ Kel-Ṛela "un de dans les Kel-Ṛ. (un d'entre les Kel-Ṛ.)", ou: ou-Ṛela "fils de Ṛ. (hom. de la tribu des Kel-Ṛ.)". Ce cas est le seul dans lequel on emploie mi suivi de l'ind. prés. d'oumas. Nos expressions "qui suis-je? qui es-tu? qui est-il? etc.", employées pour demander le nom de qlq'un ou divers renseignements sur une p, se rendent par ma "quoi? que? ce que" suivis de l'ind. prés. d'oumas, signifiant "que suis-je? qu'es-tu? etc; ce que je suis, etc."; v. ci-dessous ma. — Quand on interroge qlq'un sur les gens desquels il est, on peut employer ad lib. mi ou ma; mi est plus précis: il signifie qu'on questionne sur les gens desquels on est; ma est vague, et n'indique pas sur quoi on questionne, si c'est sur le nom, la profession, la condition, ou autre chose ‖ v. à ‖ el le s. de mi ilĕn.

— ma ·I pr. interrogatif; ms. (sans fém. et sans pl.) ‖ quoi? que? (interro=gatif); ce que (quoi); ce qui (quoi) (dubitatif, non interrogatif) ‖ ne s'emploie que pour désigner des an. ou des ch., ou en parlant d'une manière vague, sans préciser s'il s'agit de p, d'an, ou de ch. Bien que touj. masc. sing., ma peut désigner des masc. ou des fém., des sing. ou des plur. ‖ est hab. interrogatif. Peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans les phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance. Dans les phrases qui expriment la connaissance, "quoi" non interrogatif se rend par le pr. relatif aoua "ce qui (la ch. déterminée qui); etc.", ou par le pr. indéfini a "ce qui (la ch. indéterminée qui); &c.", selon qu'il désigne qlq. ch. de déterminé ou d'indéterminé ‖ ma non interrogatif a un sens indé=terminé; il a le sens du pr. indéfini a "ce qui (la ch. indéterminée qui); &c."; dans les phrases où il peut être employé, on peut mettre ad lib. ma ou a ‖ peut être suj, rég. dir, et rég. ind. des verbes. Quand il est suj., le verbe se met au participe; quand il est rég. dir. ou ind., le verbe se met à l'indicatif; dans les 3 cas, le verbe se place après lui ‖ peut être accompagné de prépositions, telles que "à", "chez", "sur", "avant", etc.; celles-ci se placent immédiatement après lui ‖ on entend qlqf. employer ma au lieu de mi: c'est une incorrec=tion ‖ ex. ma iggĕhen éhen? %. quoi étant entré dans la tente? (qu'est-ce qui est est entré dans la tente (com. p, an, ou ch.)?) = ma inṣĕn amis ennek?

% quoi ayant tué ton chameau ? (qu'est-ce qui a tué ton chameau (une p, un an, une ch, une maladie, la fatigue, &c.) ?) = ma tenĕïed ɀour es ? % qu'as-tu vu chez lui (en fait de p, d'an, ou de ch.) ? = ma s tesâlled ? % quoi à entends-tu ? (qu'entends-tu ? quel est le son que tu entends ?) = ma s telKĕmed ? % quoi à as-tu suivi ? (qu'as-tu suivi (en fait de p, d'an, ou de ch.) ?) = ma daẓ eKnĕn Kassen ouî-reẓ ? % quoi de dans ont été faits ces vases ? (avec quoi ont été faits ces vases ?) = ma foull insă ? % quoi sur s'est-il couché ? (sur quoi (c.à d. sur quelle éminence ; ou : sur quel objet formant tapis ; ou : sur quelle nourriture (après avoir pris quel aliment)) s'est-il couché ?) ; ou : quoi pour s'est-il couché ? (pourquoi s'est-il couché ? pour quelle cause s'est-il couché ?) = ma foull églă ? % quoi sur est-il parti ? (sur quoi (sur quelle monture) est-il parti ?) ; ou : quoi pour est-il parti ? (pourquoi est-il parti ? pour quelle cause est-il parti ?) = ma iKKân Ăir ? — téméḍé n ĕmis ed meraou midden % quoi allant à l'Aïr ? (qu'est-ce qui va dans l'Ăir ?). — 100 chameaux et 10 hommes ‖ ma, suivi de la prép. foull "sur ; pour", signifie souv. "pourquoi ? (in=terrogatif) ; pourquoi (dubitatif, non interrogatif)" ; c'est l'expr. hab. employée pour signifier "pourquoi ? (interrogatif)" et "pourquoi (dubi=tatif, non interrogatif)". (Ex. ma foull iḍâẓẓ ? — oux essineẓ ma foull. — essâneẓ aoua foull iḍâẓẓ % quoi pour rit-il ? (pourquoi rit-il ?). — je ne sais pas quoi pour (je ne sais pas pourquoi). — je sais ce que pour il rit (je sais ce pour quoi il rit) = v. 2 des ex. qui sont plus haut) ‖ ma, suivi de l'ind. prés. du v. oumas "être", signifiant "que suis-je ? qu'es-tu ? qu'est-il ? etc. (interrogatif) ; ce que je suis, ce que tu es, ce qu'il est, &c. (dubitatif, non interrogatif)", a souvent les s. "qui suis-je ? qui es-tu ? qui est-il ? quel est ? lequel est ? etc. ; qui je suis ; qui tu es ; qui il est ; quel est ; lequel est ; etc.". (Ex. ma môuseẓ ? tezẓâïed i, miẓ Kala ? % que suis-je ? (qui suis-je ?) me reconnais-tu, ou non ? = ma temôused ? — neK Kenân % qu'es-tu ? (qui es-tu ?). — moi K. (moi je suis K.) = ma iemôus aoua-h ? % qu'est cela ? = ma iemôus ăbareKKa oua teğĭd ? % qu'est le chemin que tu as fait ? (quel est le chemin que tu as pris ?) = ma temôus tămet ta tessĕnet imẓad d-î-reẓ ? % qu'est la f. qui ayant su le violon ici ? (quelle est la f. qui sait jouer du violon ici ?) = ma temôus ta tessôufed daẓ oulli t-î-reẓ ? % qu'est celle que tu préfères dans ces chèvres-ci ? (laquelle est celle que tu préfères dans ces chèvres ?) = ma môusen midden ouî-reẓ ? — BisKa d Kenân % que sont ces h-ci ? (qui sont ces h-ci ?). — B. et K.) ‖ v. à +∴ eKet, l: éoun, ∴] emmeK, les s. de ma-n-ĕKĕt, ma-n-ĕoun, ma-n-emmeK ‖ v. à ∴ eKK les s. du v. eKK "aller à" ayant pour rég. dir. ma.

— ma-n-ĕkêt ‖ v. +·: eket.
— ma-n-ĕoûn ‖ v. I: ĕoûn.
— ma-n-emmek ‖ v. ·:I emmek.
— manĕkk ·:I pr. interrogatif; μ (pl. manĕkken I·:I; fs. manĕkket +·:I; fp. manĕkkenet +I·:I) ‖ quel est? lequel est? (interrogatif); quel est; lequel est (dubitatif, non interrogatif) ‖ semble formé de la particule mani "où? (interrogatif); où (dubitatif, non interrogatif)" (qui vient peut-être de ma n é "quoi du lieu que?") et d'ikkă, tekkă, ekkĕn, ekkĕnet "il est allé à, elle est allée à, ils sont allés à, elles sont allés à". Manĕkk signifie "où va?", c.à d. "où est?", ~~où sont~~ dans le sens "quel est? lequel est?", non dans le sens "dans quel lieu est?"; il est plus exact de le rendre par "quel est? lequel est?" que par sa traduction littérale "où est?". "Où est?", signifiant "dans quel lieu est?", ne se rend pas par manĕkk, mais par mani d illâ? mani t tellâ? etc. "où est-il? où est-elle? etc." ‖ manĕkk s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Il s'empl. en parlant des p, des an, et des ch. ‖ manĕkk est hab. interrogatif. Il peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance. Dans les phrases qui expriment la connaissance, "quel est; lequel est" ne se traduisent pas, le sens de la phrase se rend par une autre tournure ‖ manĕkk accompagne touj. un subs. ou un pr. relatif; il peut se placer soit avant eux, avec le s. "quel est? lequel est? etc." ou le s. "quel est-il? lequel est-il? etc.", soit après eux, avec le s. "quel est-il? lequel est-il? etc.". Quand manĕkk est après le nom ou le pron. qu'il accompagne, le v. ekk contenu dans manĕkk a pour suj. le pr. pers. "il"; (ex. Biska, manĕkk? % B, lequel est-il?). Quand manĕkk est avant le nom ou le pron. qu'il accom=pagne, avec le s. "quel est-il? lequel est-il?", le v. ekk contenu dans manĕkk a pour suj. le pr. pers. "il"; (ex. manĕkket, Dâssin? % laquelle est-elle, D?). Quand manĕkk est avant le nom ou le pron. qu'il accompagne, avec le s. "quel est? lequel est?", le v. ekk contenu dans manĕkk a pour suj. le nom ou le pron. qui le suit; si c'est un nom, il suit les règles concernant les subs. placés après les verbes dont ils sont sujets, et ils éprouvent la modification du son-voyelle de leur articula=tion initiale s'ils appartiennent aux noms qui subissent cette modifi=cation; (ex. manĕkket Dăssin? % laquelle est D? = manĕkkenet ĕidîn naouen? % lesquelles sont vos femmes?) ‖ on peut joindre à manĕkk la particule ed (d, id, hid), qui ajoute au mot qu'elle accompagne l'idée de rapprochement, com. on la joint aux verbes; elle se place immédiatement après manĕkk, jamais avant. On ne peut pas joindre à manĕkk la particule in (hîn) "là-bas". Manĕkk-id (pl. manĕkken-d; fs.

maněKKeḍ-ḍ ; (p. maněKKeneḍ-ḍ) est syn. de maněKK, avec cette diffé=
=rence qu'il indique que les objets auxquels se rapporte maněKK sont très proches et sous les yeux. Chaque fois qu'on parle d'objets très proches et sous les yeux, on peut employer ad lib. maněKK ou maněKK-iḍ ; le 2° est plus élégant parce qu'il précise davantage ‖ maněKK, tout en ayant pour sens vrai "quel est ? lequel est ?" garde qlq. ch. de son sens littéral "où est ?" ; aussi, bien que dans beaucoup de cas il ait la même signifi=
=cation que ma iemôus "qu'est-il ?" employé d. le s. "quel est ? lequel est ?", il y a des cas dans lesquels on ne peut pas employer indifféremment l'un ou l'autre. En toutes circonstances, on peut rendre "quel est ? lequel est ?" par ma iemôus ; on ne peut rendre "quel est ? lequel est ?" par maněKK que dans les phrases où on peut remplacer "quel est ? lequel est ?" par "où est ? (ayant le s. "quel est ? lequel est ?")". (Ex. ma môusen midden ouî-rex ? — BisKa ḍ Kenân % que sont ces h-ci ? (qui sont ces h-ci ? quels sont ces h-ci ?). — B. et K. (Dans cet ex, on ne peut pas mettre maněKKen, parce qu'on ne peut pas dire, au lieu de "quels sont ces h-ci ?" les mots "où sont ces h-ci ?", qui seraient un non-sens) = ma môusen ěKlân oui n Dâssin ? % que sont les esclaves ceux de D ? (quels sont les esclaves de D ?) = maněKKen ěKlân oui n Dâssin ? % quels sont les esclaves ceux de D ? (quels sont les esclaves de D ?). (Dans cet ex, on peut mettre ad lib. ma môusen ou maněKKen, parce que "quels sont" peut s'y remplacer par "où sont (ayant le s. "quels sont")) = ma môusen ěKlân oui tessôufeḍ ? % que sont les esclaves que tu préfères ? (quels sont les esclaves que tu préfères ?) = maněKKen ěKlân oui tessôufeḍ ? % quels sont les esclaves que tu préfères ? (Dans cet ex, on peut mettre ad lib. ma môusen ou maněKKen, parce que "quels sont" peut s'y rempla=
=cer par "où sont (ayant le s. "quels sont"))) ‖ Dans les phrases où maněKK, non interrogatif, peut être remplacé par ma iemôus, il peut être remplacé aussi par a iemôus ; les 3 expr. non interrogatives mais dubitatives maněKK, ma iemôus, a iemôus, bien que différant dans leurs significations littérales "où est (ayant le s. "quel est ; lequel est")", "quoi est", "ce qu'est", sont toutes employées dans le même s. "quel est ; lequel est" ‖ ex. maněKKet tămeṭ ta tessěnet imẓad ḍ-î-rex ? % quelle est la f. qui ayant su le violon ici ? (quelle est la f. qui sait jouer du violon ici ?) = maněKKet ta tessôufeḍ daẓ oulli tî-rex ? quelle est celle que tu préfères dans ces chèvres-ci ? = maněKK ăbareKKa oua tegîḍ ? % quel est le chemin que tu as fait ? (quel est le chemin que tu as pris ?) = maněKKenet ti ḍḍ-ousěnin enḍ ahel ? % quelles sont celles qui étant arrivées ici hier ? (quelles sont celles qui sont arrivées ici hier ?) = Dâssin, maněKKeḍ-ḍ daẓ ḍeḍîn tî-rex ? % D, laquelle est-elle dans ces femmes-ci [ici présentes] ?

— maněKK-aoua :·:·:I] pr. interrogatif ; ms. (sans fém. et sans pl.) ‖

qu'est-ce que? (interrogatif); ce que (qu'est ce que) (dubitatif, non interrogatif) ‖ est formé de manĕ́KK "quel est? lequel est? (m. à m. "où est? (ayant le s. "quel est? lequel est?")") " et d' aoua "ce qui; ce que" ‖ ne s'emploie que pour désigner des an. ou des ch., ou en parlant d'une manière vague, sans préciser s'il s'agit de p, d'an, ou de ch. Bien que touj. masc. sing, peut désigner des masc. ou des fém., des sing. ou des plur. ‖ est hab. interrogatif. Peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans les phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance. Dans les phrases qui expriment la connaissance, "ce que" se rend par aoua "ce qui (la ch. déterminée qui; une ch. déterminée qui); ce que (la ch. déterminée que; une ch. déterminée que)" ‖ manĕ́KK-aoua interrogatif a touj. le s. "qu'est-ce que?", jamais le s. "qu'est-ce qui?"; "qu'est-ce qui" se traduit par ma ou par manĕ́KK oua. Manĕ́KK-aoua non interrogatif a touj. le s. "ce que", jamais le s. "ce qui". Manĕ́KK-aoua, interrogatif ou non, est touj. suivi d'un verbe dont "que" contenu dans manĕ́KK-aoua est rég. dir. ou ind.; ce verbe, hab. exprimé, est qlqf. s.e. ‖ manĕ́KK-aoua peut être accompagné de prépositions, telles que "à", "chez", "sur", "avant", etc; celles-ci se placent immédiatement après lui ‖ manĕ́KK-aoua, tout en ayant pour sens vrai "qu'est-ce que?", garde qlq. ch. de son sens littéral "où est-ce que?"; cependant on peut toujours le remplacer par ma iemnôs aoua? "qu'est ce que?" ‖ ex. manĕ́KK-aoua hi tennĭd? % qu'est-ce que tu m'as dit? = manĕ́KK-aoua rĕn? % qu'est-ce qu'ils ont voulu? = manĕ́KK-aoua dd-iéouĕi? % qu'est-ce qu'il a apporté ici? = manĕ́KK-aoua innă? — our essinex̣ manĕ́KK aoua innă. — nek essânex̣ aoua innă % qu'est-ce qu'il a dit? — je ne sais pas ce qu'il a dit. — moi je sais ce qu'il a dit = manĕ́KK-aoua s ilkĕm? % qu'est-ce que à il a suivi? (qu'est-ce qu'il a suivi?) = manĕ́KK-aoua s teslĭd? % qu'est-ce que à tu as entendu? (qu'est-ce que tu as entendu?) = manĕ́KK-aoua s ilâss, Biska? — ilâss i Mîmi % qu'est-ce que à s'habille-t-il, B? (pour quoi (en l'honneur de quoi) fait-il belle toilette, B?). — il s'habille à M. (il fait belle toilette pour M.) = manĕ́KK-aoua s tessoŭkelem, Ăir mix̣ Tăouat? % qu'est-ce que vers vous voyagez, l'Ăir ou le Touat? (pour où est-ce que vous partez en voyage, pour l'Ăir ou pour le T?) = manĕ́KK-aoua s é tekked? % qu'est-ce que vers tu iras? (où est-ce que tu iras?) = manĕ́KK-aoua s ed-hĕn? % qu'est-ce que de ils sont venus? (d'où est-ce qu'ils sont venus?) = Dâssin, manĕ́KK-aoua s teggât imẓad, tessân t houllan, mix̣ our tessin? % D, qu'est-ce que dans frappe-t-elle le violon, le sait-elle beaucoup, ou ne le sait-elle pas? (D, dans quelle manière (comment) joue-t-elle du violon, le sait-elle bien, ou ne le sait-elle pas?) =

Bîbi, manĕKK-aoua s isâouâl tămâhaķ, issân tet houllan, miŗ Kala ? % B., qu'est-ce que dans parle-t-il tăm., le sait-il beaucoup, ou non ? (B., dans quelle manière (comment) parle-t-il tăm., le sait-il bien ou non ?) = manĕKK-aoua s Kânnen taġella ? % qu'est-ce que par le moyen de ils font le pain ? (par quel moyen (comment) fait-on le pain ? ou : au moyen de quoi (avec quelles matières) fait-on le pain ?) = manĕKK-aoua foull ĕ tenseđ ? % qu'est-ce que sur tu te coucheras ? (sur quoi ~~est-ce que tu te coucheras~~ (c. à d. sur quelle éminence ; ou : sur quel objet formant tapis ; ou : sur quelle nourriture (après avoir pris quel aliment)) est-ce que tu te coucheras ?) = manĕKK-aoua đ ellĕn ? % qu'est-ce que dans ils ont été ? (où est-ce qu'ils ont été ? ou : où est-ce qu'ils sont ?) = manĕKK-aoua đ ezzĕren ? % qu'est-ce que dans ils ont habité ? (où est-ce qu'ils ont habité ? ou : où est-ce qu'ils habitent ?) ‖ manĕKK-aoua, suivi de la prép. đ (eđ) "avec ; dans ; de dans ; de", signifie souv. "où est-ce que ?". ManĕKK-aoua, suivi de la prép. s (es) "à, pour ; dans, chez, vers ; de dans, de chez, de vers ; de ; par, au moyen de" signifie souv. "vers où est-ce que ? d'où est-ce que ? comment est-ce que ? avec quoi (avec quelles matières) est-ce que ?". v. les ex. ci-dessus.

mani ƷΙ] pi. adv. ‖ où ? (quoi du lieu que ? (quel est le lieu que ?) ; quoi du lieu ? (quel est le lieu ?)) (interrogatif) ; où (quoi du lieu que (quel est le lieu que) ; quoi du lieu (quel est le lieu)) (dubitatif, non interrogatif) ‖ mani est peut-être une déformation de ma n é "quoi du lieu que ?" ‖ est hab. interrogatif. Peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance. Dans les phrases qui expriment la connaissance, "où (quel est le lieu que)" se traduit par éoua "le lieu qui ; le lieu que ; etc.", et "où (quel est le lieu)" ne se traduit pas ou se rend par éoua accompagné d'un verbe ‖ mani peut être suivi d'un verbe, d'un subs., d'une des prépositions đ (eđ) "dans" et s (es) "vers ; de" ; il peut être placé à la fin d'une phrase sans être suivi de rien ; il peut former à lui seul une proposition. Il ne peut pas être suj. d'un verbe. Quand il a le s. "où ? (quoi du lieu que ? (quel est le lieu que ?))", le "que" qui y est contenu peut être rég. dir. ou ind. d'un verbe ; celui-ci se place après mani et se met à l'ind. ; lorsque "que" est rég. ind, mani doit être suivi de đ "dans" (qui se sous-entend dans certains cas, com. on le verra plus bas), ou de s "vers ; de" (qui ne se sous-entend pas). Quand mani est devant un subs., ou qu'il est placé à la fin d'une phrase, ou qu'il forme à lui seul une proposition, il a le s. "où ? (quoi du lieu ? (quel est le lieu ?))" ‖ quand mani est rég. dir. ou ind. d'1 verbe, le suj. de ce verbe se place touj. avant mani ou après le verbe,

jamais entr'eux. (Ex. on peut dire : Biska, mani ḏ insă?% B, où a-t-il couché? (B, quoi du lieu que dans il a couché?); on peut dire : mani ḏ insă Biska?% où a couché B? (quoi du lieu que dans a couché B?); on ne peut pas dire : mani ḏ Biska insă?) ‖ mani, suivi de la prép. ḏ (eḏ) "dans", signifie "où? (quoi du lieu que dans? quel est le lieu que dans? quel est le lieu dans lequel?)". Mani ne peut être suivi de ḏ que quand il est rég. ind. d'un verbe. Mani présente, en ce qui concerne son emploi avec ḏ (eḏ), les 2 particularités suivantes : 1° lorsque, rég. ind. d'un verbe, il doit être suivi de ḏ (eḏ) "dans", ḏ se sous-entend au lieu de s'exprimer quand le verbe est précédé d'un pr. af. son rég. dir. ou ind. ou d'une des particules séparables eḏ, în; 2° lorsque le verbe dont mani est rég. ind. est ell "être", emel "être (dans un lieu)", ou emmâl "être hab. (dans un lieu)", la prép. ḏ "dans", qui doit suivre mani, peut ad lib. se sous-entendre ou s'exprimer. Dans tous les autres cas, ḏ doit s'exprimer. v. V ḏ (eḏ) ‖ mani, suivi de la prép. s (es) "vers; de", signifie "vers où? (quoi du lieu que vers? quel est le lieu que vers? quel est le lieu vers lequel?); d'où? (quoi du lieu que de? quel est le lieu que de? quel est le lieu duquel?)". Mani ne peut être suivi de s que quand il est rég. ind. d'un verbe. La prép. s suivant mani ne se sous-entend jamais; son emploi après mani ne présente pas de particularité. On se sert qlqf., pour préciser le sens de mani s, des particules eḏ (ḏ, iḏ, hiḏ) et în (hîn) jointes au verbe, la 1ère lui ajoutant l'idée de rapprochement, la 2e signifiant "là-bas"; quand le verbe est accompagné d'eḏ (ḏ, iḏ, hiḏ), mani s signifie "d'où?"; quand le verbe est accompagné d'în (hîn) mani s signifie "vers où?" ‖ mani, placé devant un subs., ou placé à la fin d'une phrase, signifie qlqf. p.ext. "comment? (quoi de l'état? (quel est l'état?))" dans le s. "comment [est-il]? (dans quel état est-il? comment va-t-il?)" : formule interrogative servant à demander des nouvelles d'une ou de plusieurs p, an, ou ch. ‖ mani, formant à lui seul une proposition, s'emploie qlqf. com. formule de négation ou de refus, "où? (où cela?)" prenant le sens de "jamais (jamais de la vie)". (Ex. ekfĕk kai telemt. — mani? mani? ourgiẓ nek a s tet tekfîḏ. Mani? mani?% je t'ai donné une chamelle. — où? où? non pas moi ce que à (ce à quoi) tu l'as donnée. Où? où? (où cela? où cela? ce n'est pas à moi que tu l'as donnée. Où cela? où cela? (jamais! jamais! ce n'est pas à moi que tu l'as donnée. Jamais! jamais!))) ‖ ex. mani ifĕl?% où a-t-il quitté? (quoi du lieu qu'il a quitté? quel est le lieu qu'il a quitté?) = mani ekkĕnet?% où sont-elles allées à? (quoi du lieu que à elles sont allées? quel est le lieu auquel elles sont allées?) = our essineẓ mani ekkĕnet. — nek essâneẓ éoua kkĕnet % je ne sais pas où elles sont allées. — moi je sais le lieu que elles sont allées à (moi je sais le lieu auquel elles sont allées) = mani s teḏĕneḏ?% vers où

as-tu fait ? (quoi du lieu que vers tu as fait ? quel est le lieu vers lequel tu as fait ? vers quel côté as-tu fait ?) = mani s ekkĕn ? % vers où sont ils allés ? (quoi du lieu que vers ils sont allés ? quel est le lieu vers lequel ils sont allés ? vers quel côté sont-ils allés ?) = mani s é taouied kaia ? % vers où porteras-tu du bagage ? (quoi du lieu que vers tu porteras du bagage ? quel est le lieu vers lequel tu porteras du bagage ? vers quel côté porteras-tu du bagage ?) ; ou : d'où porteras-tu du bagage ? (quoi du lieu que de tu porteras du bagage ? quel est le lieu duquel tu porteras du bagage ?) = mani s edd é taouied kaia ? % d'où porteras-tu du bagage ? = mani s hîn é taouied kaia ? % vers où porteras-tu du bagage ? = mani s ellânet ḍiḍîn ? % vers où sont les femmes ? = mani s tegẍĕoued aouâ-ẍeẍ ? % d'où as-tu trouvé (reçu) ceci ? = mani t tedĕned ? % où as-tu fait ? (quoi du lieu que dans tu as fait ? quel est le lieu dans lequel tu as fait ?) = mani d ensĕn ? % où ont-ils couché ? (quoi du lieu que dans ils ont couché ? quel est le lieu dans lequel ils ont couché ?) = mani d é taouied kaia ? % où porteras-tu du bagage ? (quoi du lieu que dans tu porteras du bagage ? quel est le lieu dans lequel tu porteras du bagage ?) = mani hâs é taouied kaia ? % où lui porteras-tu du bagage ? (quoi du lieu que [dans] tu lui porteras du bagage ? quel est le lieu [dans] lequel tu lui porteras du bagage ?) = mani hâkmet inn aouâ-ẍeẍ ? % où vous a-t-il dit ceci ? (quoi du lieu que [dans] il vous a dit ceci ? quel est le lieu [dans] lequel il vous a dit ceci ?) = mani dd é taouied kaia i Môusa ? % où porteras-tu du bagage à M ? (quoi du lieu que [dans] tu porteras du bagage à M ? quel est le lieu [dans] lequel tu porteras du bagage à M ?) = mani d ellânet ḍiḍîn ? (ou : mani ellânet ḍiḍîn ?) % où sont les fem ? (quoi du lieu que dans sont les f ? quel est le lieu dans lequel sont les f ?) = mani d mĕlnet ḍiḍîn ? (ou : mani mĕlnet ḍiḍîn ?) % où ont été (sont) les fem ? (quoi du lieu que dans sont les f ? quel est le lieu dans lequel sont les f ?) = Dôua, mani ? mani d illâ ? % D, où ? où est-il ? (D., quoi du lieu ? quoi du lieu que dans (dans lequel) il est ?) = Dôua, mani ? ma-n-ĕouîn nît ? % D, comment ? quoi de l'état de lui ? (D, comment va-t-il ? comment est son état ?) = tefĕled-dd ihanân. Mani, Biska ? — elkîr ẍâs. — mani, Hekkou ? — tekrĕh ăbaraḍ. — Dâssin, mani ? — tegôuḍei. — mani, Kenân ? — ierîn % tu viens des tentes. Comment, B ? (comment va-t-il, B ?). — le bien seulement (il n'y a que le bien ; il va bien). — comment, H ? (comment va-t-elle, H ?). — elle a acquis un enfant (elle a eu un enfant). — D, comment ? (D, comment va-t-elle ?). — elle rend grâces [à Dieu] (elle ne va pas mal). — comment, K ? (comment va-t-il, K ?). — il est malade = Édeles, ma d

ioulâ ? — iečôuđei . — mani , Tit ? — techchâđ . — Tămanŗaset , mani ? — toulâr fô ·/. É., quoi avec est-il pareil ? (É, comment va-t-il ?). — il rend grâces [à Dieu] (il ne va pas mal ; c.à d. ses cultures ne vont pas mal). — comment , T ? (comment va-t-elle , T ?) . — elle est laide (c.à d. l'état de ses cultures est laid ; la récolte s'y annonce mauvaise) . — T., comment ? (T, comment va-t-elle ?) . — elle est bonne tout à fait (ses cultures sont tout à fait belles) . Édeles , Tit , Tămanŗaset sont des noms de villages ; demander des nouvelles de villages , c'est demander des nouvelles de leurs cultures ; les réponses indiquent donc l'état des cultures . Si , au lieu de nommer des villages , on nommait des vallées , des massifs montagneux , des régions , les nouvelles demandées seraient celles des pâturages , les réponses indiqueraient l'état des pâturages = essôukelex ahel ouâ-rex . — mani ? — es Tăouat ·/. je voyage aujourd'hui (je pars en voyage aujourd'hui) . — où ? (pour où ?) . — vers le Touat (pour le T.) = hânneiex âles ien . — mani ? — foull ĕdrar ou-în ·/. je vois un h. — où ? — sur cette montagne là .

— mani-dĕ 3V I] pi. adv. ‖ où cela ? (quoi du lieu , là ? dans quel lieu cela ?) (interrogatif) ; où cela (dans quel lieu cela) (dubitatif , non inter=rogatif) ‖ est composé de mani "où ? où" et de dĕ "là" ‖ est hab. interrogatif . Peut s'employer sans être interrogatif , mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance et le doute , non dans celles qui expriment la connaissance . Dans les phrases qui expriment la connaissance , "où cela" ne se traduit pas ou se rend par éoua "le lieu qui ; le lieu que ; etc." accompagné d'un verbe ‖ ne s'emploie que com. dernier mot d'une pro=position , ou com. formant à lui seul une proposition distincte ‖ ex. egel , ermes - edd amis in . — mani-dĕ ? — daŗ Ăhaggar . — mani-dĕ , daŗ Ăhaggar ? — ŗoux BisKa ·/. pars , saisis [pour me l'amener] mon chameau . — où cela ? — dans l'Ăh. — où cela , dans l'Ăh ? — chez B. = nĕiex âles ien dĕ . — mani-dĕ ? ·/. j'ai vu un h. là . — où cela ? = iglă . — mani-dĕ ? — our essinex mani-dĕ . — nek essânex éoua ikkă ·/. il est parti . — où cela ? — je ne sais pas où cela . — moi je sais le lieu que il est allé à (moi je sais le lieu auquel il est allé) .

— mani-dĕ-h ⁞V I] pi. adv. ‖ m.s.q. le pr. ‖ est composé de mani "où ? où" et de dĕ-h "là" ‖ s'emploie exactement com. mani-dĕ ‖ aussi us. que mani-dĕ .

— mani-sĕ 3⊙ I] pi. adv. ‖ vers où cela ? (quoi du lieu , vers là ? vers quel lieu cela ?) (interrogatif) ; vers où cela (vers quel lieu cela) (dubi=tatif , non interrogatif) ‖ est composé de mani "où ? où" et de sĕ "vers là" ‖ est hab. interrogatif . Peut s'employer sans être interro=gatif , mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance et le doute , non dans celles qui expriment la connaissance . Dans les phrases qui expriment la connaissance , "vers où cela" ne se traduit pas ou

se rend par éoua "le lieu qui ; le lieu que ; etc." suivi de s "vers" et d'un verbe ‖ ne s'emploie que com. dernier mot d'une proposition, ou com. formant à lui seul une proposition distincte ‖ ex. eglîr. — mani-sĕ? — ou hâk é nnex mani-sĕ. — lext i mani-sĕ. — essânex éoua s tekkîd. — mani-sĕ? — Mîmi %, je pars. — vers où cela? — je ne te dirai pas vers où cela. — fais-moi connaître vers où cela. — je sais le lieu que vers tu vas (je sais le lieu vers lequel tu vas). — vers où cela? — M. (vers chez M.).

— mani-sĕ-h ⁝ΘI] pr. adv. ‖ m. s. q. le pr. ‖ est composé de mani "où? où" et de sĕ-h "vers là" ‖ s'emploie exactement com. mani-sĕ ‖ aussi us. que mani-sĕ.

— emmi ƷI pr. adv. ‖ quand? (quoi du moment que? (quel est le moment que?); quoi du moment? (quel est le moment?)) (interrogatif); quand (quoi du moment que (quel est le moment que); quoi du moment (quel est le moment)) (dubitatif, non interrogatif) ‖ emmi est peut-être une défor=mation de ma n ămir "quoi du moment?" ‖ est hab. interrogatif. Peut s'employer sans être interrogatif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance. Dans les phrases qui expriment la connaissance, "quand (quel est le moment que)" se traduit par éoua "le lieu qui; le lieu que; etc." suivi de d "dans", et "quand (quel est le moment)" ne se traduit pas ou se rend par éoua suivi de d "dans" et d'un verbe ‖ emmi peut être suivi d'un verbe, de la préposition d (ed) "dans", être placé à la fin d'une phrase sans être suivi de rien, ou former à lui seul une proposition. Il ne peut être ni suj. ni rég. dir. d'un verbe. Quand il a le s. "quand? (quoi du moment que? (quel est le moment que?))", le "que" qui y est contenu peut être rég. ind. d'un verbe; celui-ci se place après emmi et se met à l'ind.; lorsque "que" est rég. ind, emmi doit être suivi de d "dans" (qui se sous-entend dans certains cas, com. on le verra plus bas). Quand emmi est placé à la fin d'une phrase sans être suivi de rien, ou qu'il forme à lui seul une proposition, il a le s. "quand? (quoi du moment? (quel est le moment?))" ‖ quand emmi est rég. ind. d'un verbe, le suj. de ce verbe se place touj. avant emmi ou après le verbe, jamais entre eux. (Ex. on peut dire : Biska, emmi d iglă? % B, quand est-il parti? (B, quoi du moment que dans il est parti?); on peut dire : emmi d iglă Biska? % quand est parti B? (quoi du moment que dans est parti B?); on ne peut pas dire : emmi d Biska iglă?) ‖ emmi, suivi de la prép. d (ed) "dans", signifie "quand? (quoi du moment que dans? quel est le moment que dans? quel est le moment que dans lequel?)". Emmi ne peut être suivi de d que quand il est rég. ind. d'un verbe. Emmi présente, en ce qui concerne son emploi avec

ḍ (eḍ) , les 2 particularités suivantes : 1° lorsque, rég. ind. d'un verbe, il doit être suivi de ḍ (eḍ) "dans", ḍ se sous-entend au lieu de s'ex=primer quand le verbe est précédé d'un pr. af. son rég. dir. ou ind. ou d'une des particules séparables eḍ, în ; 2° lorsque le verbe dont emmi est rég. ind. est ell "être", emel "être (dans un lieu)", ou emmâl "être hab. (dans un lieu)", la prép. ḍ "dans", qui doit suivre emmi peut ad lib. se sous-entendre ou s'exprimer. Dans tous les autres cas, ḍ doit s'exprimer. v. V ḍ (eḍ) ‖ ex. emmi ḍ erĭnen ? % quand ont-ils été malades ? (quoi du moment que dans ils ont été malades ? quel est le moment dans lequel ils ont été malades ?) = emmi ḍ fĕlen ikanân ? % quand ont-ils quitté les tentes ? (quoi du moment que dans ils ont quitté les tentes ? quel est le moment dans lequel ils ont quitté les tentes ?) = emmi ḍ ioŭă ? % quand est-il né ? (quoi du moment que dans il est né ? quel est le moment dans lequel il est né ?) = emmi ḍ é KKin Tăouat ? % quand iront-ils au Touat ? (quoi du moment que dans ils iront au T ? quel est le moment dans lequel ils iront au T ?) = our essinex emmi ḍ iemmoŭt. — neK essânex éoua ḍ iemmoŭt % je ne sais pas quand il est mort (je ne sais pas quoi du moment que dans il est mort ; je ne sais pas quel est le moment dans lequel il est mort). — moi je sais le moment que dans il est mort (moi je sais le moment dans lequel il est mort) = emmi ḍ é taouieḍ Kaia i BisKa ? % quand porteras-tu du bagage à B ? (quoi du moment que dans tu porteras du bagage à B ? quel est le moment dans lequel tu porteras du bagage à B ?) = emmi hâs é taouieḍ Kaia ? % quand lui porteras-tu du bagage ? (quoi du moment que [dans] tu lui porteras du bagage ? quel est le moment [dans] lequel tu lui porteras du bagage ?) = emmi ḍḍ é taouieḍ Kaia i BisKa ? % quand porteras-tu du bagage à B ? (quoi du moment que [dans] tu porteras du bagage à B ? quel est le moment [dans] lequel tu porteras du bagage à B ?) = emmi hîn é taouieḍ Kaia i BisKa ? % quand porteras-tu là-bas du bagage à B ? (quoi du moment que [dans] tu porteras là-bas du bagage à B ? quel est le moment [dans] lequel tu por=teras là-bas du bagage à B ?) = emmi ḍ ellĕnet ẓour ouen, tiḍiḍîn ? % (ou : emmi ellĕnet ẓour ouen, tiḍiḍîn ?) % quand ont-elles été chez vous, les fem ? (quoi du moment que dans elles ont été chez vous, les f. ? quel est le moment dans lequel elles ont été chez vous, les f ?) = emmi ḍ mĕlnet ḍiḍîn ẓour ouen ? (ou : emmi mĕlnet ḍiḍîn ẓour ouen ?) % quand ont été les f. chez vous ? (quoi du moment que dans ont été les f. chez vous ? quel est le moment dans lequel ont été les f. chez vous ?) = iglă. — emmi ? — our essinex emmi. — neK essânex (ou : neK essânex éoua ḍ iglă) % il est parti. — quand ? — je ne sais pas quand. — moi je sais (ou : moi je sais le moment que dans il est parti ; moi je sais le moment dans lequel il est parti).

— emmi-dě ƐVI pi. adv. ‖ quand cela ? (quoi du moment, là ? dans quel moment cela ?) (interrogatif) ; quand cela (dans quel moment cela) (dubitatif, non interrogatif) ‖ est composé d'emmi "quand ? quand" et de dě "là" ‖ est hab. interrogatif. Peut s'employer sans être interroga=tif, mais seulement dans des phrases exprimant l'ignorance et le doute, non dans celles qui expriment la connaissance. Dans les phrases qui expriment la connaissance, "quand cela" ne se traduit pas ou se rend par éoua "le lieu qui ; le lieu que ; etc" suivi de d "dans" et d'un verbe ‖ ne s'emploie que com. dernier mot d'une proposition, ou com. formant à lui seul une proposition distincte ‖ ex. aoui ôudi i Dâssin. — emmi-dě ? — toufat ‖ porte du beurre à D. — quand cela ? — demain = Kenăn iemmôut. — emmi-dě ? — ăouétai ouâ-ręẓ. — emmi-dě, ăouétai ouâ-ręẓ ? — daẓ tĕfsît ‖ K. est mort. — quand cela ? — cette année-ci. — quand cela, cette année-ci ? — dans le printemps = iglă. — emmi-dě ? — our essineẓ emmi-dě. — nek essâneẓ (ou : nek essâneẓ éoua d iglă) ‖ il est parti. — quand cela ? — je ne sais pas quand cela. — moi je sais (ou : moi je sais le moment que dans il est parti ; moi je sais le moment dans lequel il est parti).

— emmi-dě-h ⁝VI pi. adv. ‖ m. s. q. le pr. ‖ est composé d'emmi "quand ? quand" et de dě-h "là" ‖ s'emploie exactement com. emmi-dě ‖ aussi us. qu'emmi-dě.

I m I (em I, im I) pr. af. dép. des n ; 2e p. fs. (forme irrégulière) ‖ de toi ‖ v. Ʒ i (é).

— îm I pr. af. rég. dir. des v. ; 2e p. fs. (forme irrégulière) ‖ toi ‖ v. Ʒ i (é).

— âm I (hâm I⁝) pr. af. rég. ind. des v. ; 2e p. fs. ‖ à toi ‖ v. Ʒ i (é).

— m I (em I, âm I, im I) pr. af. rég. des particules ; 2e p. fs. ‖ toi ‖ v Ʒ i (é).

ꟷI mb ‖ certains mots commençant par nb se prononcent qlqf. à tort mb. Par suite d'incorrections de ce genre dans la parole ou l'écriture, il peut se faire qu'on cherche dans le dictionnaire à mb ce qui est à nb. Chercher à nb ce qu'on ne trouve pas à mb.

ƋI téməchché ƷƋI+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tĭmechcheoûn I:ƋI+), daẓ tămechché (tĕmechché), daẓ tmechcheoûn ‖ morceau de marbre ; marbre ‖ sign. aussi "cristal de roche".

ƋI mouchch ƋI ✳ sm. φ (pl. mouchchîten I+ƋI ; fs. tămouchchit +ƋI+ ; fp. timouchchîtîn I+ƋI+), daẓ tmouchchîtîn ‖ chat (domestique) ‖ syn. de Kărouch ‖ mouchch est très us. dans l'Ăh, peu dans l'Ăj ; Kărouch est très us. dans l'Ăj, peu dans l'Ăh.

ƋI tămoucht ‖ v. ⁝I tămouht.

ƎƋI tamchet ƎƋI+ ✳ sf. φ (pl. tĭmchedîn IƎƋI+), daẓ tĕmchet (tămchet), daẓ tĕmchedîn ‖ batterie à pierre (de fusil ou de pistolet).

:⁞:⁞ I ămecheKchek :⁞:⁞ I (dial. Berb. séd. R. et Ġ.) sm. ♀ (pl. imecheKcheKen I:⁞:⁞ I), dar mecheKcheKen ‖ mets froid consistant en dattes sèches pilées très fin et additionnées d'un peu de beurre (sans additi d'eau et sans être mises en boules ; qlqf. mais rarement il est fait une addition de farine sèche de blé ou d'orge grillés) ‖ v. 13 tĕiné ‖ le mets appen ămecheKchek et le mot ămecheKchek sont peu us. dans l'Ăh.

:‖⁞ I émecheller ‖ v. :‖⁞ émecheller.

:⁞:⁞ I mechouchou ‖ v. :⁞:⁞ mechouchou.

V I amed V I va. prim ; conj. 66 "ăġer" ; p(ioumĕd, ioumâd, éd iamed, our ioumid) ‖ cueillir (détacher avec la main de la tige) [un fruit, une fleur, une feuille, une petite branche, de l'herbe, etc.] ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être cueilli" et "se cueillir" ‖ p. ext. "cueillir (détacher avec un instrument qlconque de la tige) [un fruit, une fleur, une feuille, une petite branche, de l'herbe, &c. (qui pourraient, si on le voulait, être détachés avec la main)]" ‖ fig. "recueillir [des nouvelles]".

— sîmed V I ⊙ va. f. 1 ; conj. 172 "sîġer" ; p(iessoŭmed, iessômed, éd isimed, our iessoumed) ‖ faire cueillir ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ā c. du prim. au s. act.

— tâmed V I + va. f. 6 ; conj. 228 "tâġer" ; (itâmed, our itimed) ‖ cueillir hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— sâmâd V I ⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 233 "sâġâr" ; (isâmâd, our isémid) ‖ faire hab. cueillir ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— ămmad V I sm. nv. prim ; (pl. ămmâden I V I) ‖ fait de cueillir ‖ a t. les s. c. ā c. du prim. "fait d'être cueilli" et "fait de se cueillir" ‖ a t. les s. c. ā c. du prim. ‖ p. ext. "herbe cueillie (d'une seule espèce, en quantité qlconque) ; herbes cueillies (d. les s. ci. d.) ; herbages cueillis (d. les s. ci. d) ; paquet d'herbe cueillie (d. les s. ci. d.) ; paquet d'herbages cueillis (d. les s. ci. d.) ; herbe cueillie (d'une ou de plusieurs espèces, en quantité qlconque) ; herbages cueillis (d. les s. ci. d.) ; paquet d'herbe cueillie (d. le s. ci. d.) ; paquet d'herbages cueillis (d. le s. ci. d.)".

— ăsîmed V I ⊙ sm. nv. f. 1 ; ♀ (pl. isîmîden I V I ⊙), dar sîmîden ‖ fait de faire cueillir ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— ănâmad V I I sm. n. d'é. prim ; ♀ (pl. inâmâden I V I I ; fs. tănâmat + I I + ; fp. tinâmâdîn I V I I +), dar nâmâden, dar tinâmâdîn ‖ cueilleur (h. qui cueille) ‖ ce que cueille un ănâmad se met au gén.

— oummoud V I sm. (pl. oummôuden I V I) ‖ fruits sauvages (en quantité qlconque, provenant de végétaux qlconques, mûrissant au dessus ou au dessous du sol, graines, racines, truffes, fruits d'arbres, d'arbustes, d'herbes, &c.) ‖ p. ext. "fruits sauvages (d'une seule espèce qlconque en quantité qlconque) ; paquet de fruits sauvages cueillis (d'espèces et quantité qlconques) ; paquet de fruits sauvages cueillis (d'une seule espèce qlconque en quantité qlconque)".

— ăsâmed V I ⊙ sm. ♀ (pl. isoŭmâd V I ⊙), dar sôumâd ‖ sac (de n'importe

quelles forme, dimension et matière) ‖ v. OI' ăgera.

V] emdou : V] va. prim; conj. 14 "emdou"; W (imdă, imdâ, ĕd imdou, our imdé) ‖ finir (achever.) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être fini" et "se finir" ‖ s'empl. très rarement au s. act; a presque touj. le s. pas. — le s. actif "finir (achever)" se rend presque touj. par la f. I. semdou, qui signifie "faire finir (se c. av. 2 acc)" et "finir (achever)"; semdou s'emploie très rarement d. le s. "faire finir (se c. av. 2 acc.)" et a presque touj. le s. "finir (achever)" dans lequel il est syn. du prim. au s. act. ‖ emdou peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit, p. ex, d'une p. qui finit une lecture, un discours, un travail, des p. (en les voyant toutes), des paroles (en les disant toutes), un pays (en le parcourant tout entier), des tentes (en les parcourant toutes), des an. (en les voyant tous), une nourriture ou une boisson (en la mangeant ou la buvant toute), &c; d'un an. qui finit une région (en la parcourant tout entière), une nourriture ou une boisson (en la mangeant ou la buvant toute), un désir (en le réalisant), etc; de la pluie, de la sécheresse, qui finissent un pays (en le parcourant tout entier, c.à d. en se faisant sentir dans toute son étendue), etc. ‖ au s. pas, signifie p. ext. "être complet; être entier". Peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. Se dit, p. ex, d'une p. qui est complète en bonté, en vertu, en beauté; d'un chameau qui est complet en mauvaises qualités; d'une quantité déterminée de blé qui est complète dans un certain nombre de sacs; d'un poids ou d'une mesure de n'importe quoi, d'une somme d'argent, d'un ballot de marchandises, qui sont complets (auxquels rien ne manque); &c. ‖ au s. pas., signifie p. ext. "mourir tous jusqu'au dernier (le suj. étant plusieurs p. ou an. ou une collection de p. ou d'an.)". Se dit de p. ou d'an. qui meurent de n'importe quel genre de mort, de mort violente, de soif, de maladie, &c. (Ex. eddôunet oui meḳḳôrnîn emdĕn daṛ ăḳâl ouâ-reṛ ⁒ les gens qui étant grands sont morts tous jusqu'au dernier dans ce pays-ci (les pers. âgées sont mortes toutes jusqu'à la dernière dans ce pays-ci) = ăsîḳel neneṛ imdă daṛ tĕnéré; issĕmd ê fad ⁒ notre voyage est mort tout jusqu'au dernier dans la plaine; l'a fait mourir tout jusqu'au dernier la soif (la caravane composée de nos gens est morte toute jusqu'au dernier dans le désert; la soif l'a fait mourir toute jusqu'au dernier)) ‖ emdou, d. le s. "être complet; être entier", signifie souv. "tout, toute, tous, toutes"; lorsqu'il a ce s, il est à l'ind. prés. et à la pers. voulue par le mot avec lequel s'accorde "tout". Emdou ainsi employé est le mot dont on se sert hab. en tăm. pour exprimer "tout". (Ex. essôuredeṛ emdeṛ ⁒ je me suis lavé je suis entier (je me suis lavé tout entier) = techchâded temded ⁒ tu es mauvais tu es entier (tu es mauvais tout entier; tu es tout mauvais) = isou ăḳ imdă ⁒ il a bu le lait il est entier (il a bu tout le lait) = nous-ĕd nemdâ ⁒ nous sommes arrivés

ici nous sommes complets (nous sommes tous arrivés) = egmeḍet temdâm % sortez vous êtes complets (sortez tous) = eǵǵehmet temdâmet % entrez vous êtes complètes (entrez toutes) = nĕiex midden emdân, tiḍiḍîn emdânet, immâs emdân, ihanân emdân % j'ai vu les h. ils sont complets, les f. elles sont complètes, les chameaux ils sont complets, les tentes elles sont complètes (j'ai vu tous les h, toutes les f, tous les chameaux, toutes les tentes)) ‖ a imdân "ce qui étant complet" signifie qlql. "qlq. ch. à quoi rien ne manque (qlq. ch. d'accompli de tout point, qlq. ch. de bien fait de tout point)". Se dit de toute espèce d'ouvrage et de travail. (Ex. Kem, tezâmmeied, eǵ a imdân % toi, tu couds, fais ce qui étant complet (fais qlq. ch. d'accompli)) ‖ Syn. d'exred. Exred a tous les s. d'emdou et s'emploie exactement com. lui; il n'en diffère qu'en ce qu'il est beauc. moins us. qu' emdou et qu'en ce qu'il s'emploie au s. act. autant qu'au s. pas.

— semdou :V]⊙ va. f.1; conj. 169 "semdou"; ω (issĕmda, iessĕmda, ed isemdou, our issemda) ‖ faire finir. ‖ se c. av. 2 acc. ‖ signifie aussi "finir (achever)"; d. ce s. est syn. du prim. au s. act. ‖ s'emploie très rarement d. le s. "faire finir (se c. av. 2 acc.)"; a presque touj. le s. "finir (achever)". v. le prim. emdou ‖ p. ext. "rendre complet, compléter; rendre entier" ‖ p. ext. "faire mourir tous jusqu'au dernier" ‖ semdou, d. le s. "finir (achever)", ayant pour suj. une p. ou un an, et n'ayant pas de rég. dir., signifie qlql. "mourir", un rég. dir. com. "vie; temps de vie; &c." étant s.e.. (Ex. Kenân issĕmda % K. a fini [sa vie s.e.] (K. est mort)).

— môuddou :V] va. f.5; conj. 223 "môuddou"; (imôuddou, our imouddou) ‖ finir hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ p. ext. "être hab. complet; être hab. entier" ‖ p. ext. "mourir hab. tous jusqu'au dernier".

— sîmdou :V]⊙ va. f.1.12; conj. 244 "tîmendou"; (isîmdou, our isemdou) ‖ faire hab. finir ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tămeddaout +:V]+ sf. nv. prim; φ (pl. timeddaouîn |:V]+), dar tmeddaouîn ‖ fait de finir ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être fini" et "fait de se finir" ‖ signifie aussi "fin" ‖ p. ext. "fait d'être complet; fait d'être entier" ‖ p. ext. "fait de mourir tous jusqu'au dernier" ‖ p. ext. "fait d'être accompli de tout point (fait d'être bien de tout point)" ‖ p. ext. "fait d'être achevé [com. stature s.e.] (fait d'être de très haute taille)", en parlant d'une p. ou d'un an.

— ăsemdou :V]⊙ sm. nv. f.1; φ. (pl. isemdôuten |+V]⊙), dar semdôuten ‖ fait de faire finir ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ănessemdou :V]⊙| sm. n. d'é. f.1; φ (pl. inessemda ·V]⊙|; fs. tănessem=dout +V]⊙|+; fp. tinessemda ·V]⊙|+), dar nessemda, dar tnes=semda ‖ h. qui a terminé le temps de vie que Dieu lui a prédestiné (qu'il soit encore vivant mais sur le point de mourir, ou qu'il soit mort) ‖ tout h. mort est un ănessemdou. Tout h. vivant, bien portant ou

malade, qui a presque terminé le temps de vie que Dieu lui a pré=destiné, et qui, par conséquent, va mourir, est un ănessemdou. Dieu seul sait quels sont les ănessemdou parmi les vivants. Le matin d'un combat, on dit souv. : les ănessemdou mourront ; les autres n'ont rien à craindre.

— mendou : ⵎⵏⴷ m. prim ; conj. 108 "mendou" ; (immĕnda, iemmînda, éd iemmendou, our immenda) ‖ être entièrement fini (être entiè=rement achevé) (par consommation ou usure, de telle sorte qu'il ne reste rien) ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. ou des an. ayant une valeur marchande, com. des esclaves ou du bétail, ou des choses. Quand il a pour suj. des ch. qui finissent par consommation, com. l'argent, les esclaves et les troupeaux considérés com. monnaie, les biens-fonds considérés com. monnaie, des provisions de bouche, l'eau d'un puits ou d'un réservoir, l'herbe d'un pâturage, &c, mendou signifie "être entièrement fini (de telle sorte qu'il ne reste rien)". Quand il a pour suj. des choses qui finissent par usure, com. des objets mobiliers, des vêtements, des chaussures, des objets qlconques en bois, peau, étoffe, métal, &c, mendou signifie "être entièrement usé (de manière à n'être plus bon à rien)" ‖ fig. "être entièrement usé (de manière à n'être plus bon à rien)", le suj. étant une p. ou un an. ‖ fig. "mourir tous jusqu'au dernier (le suj. étant plusieurs p. ou an. ou une collection de p. ou d'an)". D. ce s, est syn. d'emdou. v. ci-dessus emdou.

— semmendou : ⵙⵎⵏⴷ va. f.1 ; conj. 130 "semmendou" ; ω (ismenda, iesîmenda, éd isemmendou, our ismenda) ‖ finir entièrement (achever entièrement) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîmendou : ⵎⵏⴷⵜ vn. f.12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (itîmendou, our itemendou) ‖ être hab. entièrement fini ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîmendou : ⵙⵎⵏⴷ va. f.1.12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (isîmendou, our isemendou) ‖ finir hab. entièrement ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămendou : ⵎⵏⴷ sm. nv. prim ; φ (pl. imendôuten ⵉⵎⵏⴷ), dax mendôuten ‖ fait d'être entièrement fini ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsemmendou : ⵙⵎⵏⴷ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isemmendôuten ⵉⵙⵎⵏⴷ), dax semmendôuten ‖ fait de finir entièrement ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— isemmenda : ⵙⵎⵏⴷ sm. φ (pl. s.s.), dax semmenda ‖ vieux habits entièrement usés (qui ne sont plus bons à rien).

— ăsemmanded ⵙⵎⵏⴷ sm. φ (pl. isemmoundad ⵙⵎⵏⴷ), dax sem=moundad ‖ partie du corps où une blessure est touj. ou très-souvent mortelle.

— tăsemmendat ⵜⵙⵎⵏⴷⵜ sf. φ (pl. tisemmendâdîn ⵜⵙⵎⵏⴷⵜ), dax tsemmendâdîn ‖ parole qui cause une douleur mortelle (propos qui perce le coeur).

ⵎⴷ ămoud ⵎⴷ sm. φ (pl. imadden ⵉⵎⴷ), dax madden ‖ prière canonique

(musulmane) ‖ se dit proprement de la prière canonique musulmane qui se récite 5 fois par jour ; chacune des 5 prières quotidiennes est un ămoud ‖ p. ext. on appelle aussi ămoud la prière liturgique supplémentaire qui se récite solennellement dans les 2 fêtes musulmanes dites "aïd elfeṭer" et "aïd eḍḍaḥia", la prière liturgique qui se récite solennellement pour un mort au moment de son inhumation, et toutes les prières surérogatoires composées de "reKạa" de qlq. longueur qu'elles soient. Toutes les autres prières, vocales ou mentales, sont non pas des ămoud, mais des tĕttirt "prière faite à Dieu pour demander" ‖ p. ext. "fête religieuse (musulmane)". Tous les Kel-Ăh. connaissent et observent 2 fêtes religieuses, l'"aïd elfeṭer", qu'ils appellent ămoud en tăsesé "fête du fait de boire (fête du boire)", et l'"aïd eḍḍaḥia", qu'ils appellent ămoud en tăfâské "fête du sacrifice religieux de l'"aïd eḍḍaḥia"" ; qlq. uns, en très petit nombre, connaissent la fête de la naissance de Mahomet, laquelle n'a pas de nom en tăm. ‖ p. ext. "fait d'être circoncis ; circoncision". D. ce s, est syn. d'ăfaras, d'ăgabat et d'ămûli. Diffère d'ăfaras, d'ăgabat, d'ăllai, d'ăzemmôuhed empl. d. le s. "fait de circoncire ; circoncision" ‖ com. les menstrues constituent une impureté légale, et qu'il n'est pas permis aux fem. de faire les prières canoniques pendant leur durée, "faire ses prières canoniques" signifie qlqf. "ne pas être dans le temps des menstrues", et "ne pas faire ses prières canoniques" signifie qlqf. "être dans le temps des menstrues" ‖ p. ext. "prière liturgique (non musulmane, qlconque, appartenant à n'importe quelle religion) ; fête religieuse (non musulmane, qlconque, appartenant à n'importe quelle religion)" ‖ ămoud em MaKKet "prière de La Mecque" signifie qlqf. "pèlerinage canonique de La Mecque (accompagné des cérémonies prescrites par la loi musulmane)". D. ces, est syn. de tehouǵǵeǵa ‖ les noms des 5 prières canoniques musulmanes sont : ămoud en toufat (m. à m. "prière canonique du matin") "prière canonique du "fejer"", ămoud en tĕzzar "prière canonique du "ḍouhour"", ămoud n ămeṛṛi "m. s. q. le pr.", ămoud en tâKKest "prière canonique de l'"âṣer"", ămoud n âlmeẓ (m. à m. "prière canonique de l'heure du crépuscule du soir") "prière canonique du "maṛreb"", ămoud n ăẓôuẓeǵ (m. à m. "prière canonique de la nuit close") "prière canonique de l'"âcha"", ămoud en tsôutsîn (m. à m. "prière canonique de l'heure du coucher") "m. s. q. le pr." Par abréviation, on appelle souv. ces prières : toufat, tĕzzar, émeṛṛi, tâKKest, âlmeẓ, ăẓôuẓeǵ, tsôutsîn.

— mouhed V ⁝ I va. prim ; conj. 39 "houreǵ" ; p (iemôuhed, iemôuhed, éd imouhed, our iemouhed) ‖ réciter en priant [une ou plusieurs des prières musulmanes appelées ămoud] ‖ s'empl. souv. sans rég. dir, un rég. dir. signifiant ămoud étant s. e. ‖ p. ext. "être circoncis".

D. ce s, est syn. d'efres, d'eġbet et de malei ‖ com. les menstrues constituent une impureté légale, et qu'il n'est pas permis aux fem. de faire les prières canoniques pendant leur durée, mouhed employé sans négation signifie qlqf. "ne pas être dans le temps des menstrues" et mouhed employé avec négation signifie qlqf. "être dans le temps des menstrues" ‖ p. ext. "réciter en priant [une ou plusieurs prières liturgiques non musulmanes, qlconques, appartenant à n'importe quelle religion]" ‖ mouhed MaKKet "réciter en priant [la prière de] La Mecque" signifie qlqf. "faire le pèlerinage canonique de La Mecque (en y accomplissant les cérémonies du pèlerinage prescrits par la loi musulmane)". D. ce s, est syn. de houġġeġ ‖ diffère d'etter "demander [de Dieu] dans la prière [qlq. ch.] (demander [de Dieu] [qlq. ch.] en le priant (au moyen de prières vocales ou mentales qlconques))" ‖ diffère d'erbed "adorer [Dieu] (d'une manière qlconque, au moyen d'actes de latrie qlconques)" ‖ on entend qlqf. mouhed employé au s. pas. "être récité en priant (le suj. étant une ou plusieurs prières appelés ămoud)"; c'est une incorrection.

— zemmouhed V⁝Iⵣ va. f. 1; conj. 138 "seKKerouKed"; p (izmahed, iezê=maħed, éd izemmouhed, our izmahed) ‖ faire réciter en priant ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tĭmôuhôud V⁝I+ va. f. 14; conj. 249 "tĭKrôuKôud"; (itĭmôuhôud, our itemouhoud) ‖ réciter hab. en priant ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zĭmôuhôud V⁝Iⵣ va. f. 1. 14; conj. 249 "tĭKrôuKôud"; (izĭmôuhôud, our izemouhoud) ‖ faire hab. réciter en priant ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăzemmôuhed V⁝Iⵣ sm. nv. f. 1; φ (pl. izemmôuhôuden IV⁝Iⵣ), dar zemmôuhôuden ‖ fait de faire réciter en priant ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăsemmâhed V⁝IⵙO sm. φ (pl. isemmôuhâd V⁝IO), dar semmôuhâd ‖ rasoir ‖ p. ext. "couteau (de n'importe quelles forme, dimension, matière)" D. ce s, est syn. d'elmousi.

— iba-n-ămoud VIIⵎ (m. à m. "fait de ne pas y avoir de prière canonique") sm. (s. s. pl.) ‖ menstrues.

— dât-ămoud VI+V (m. à m. "avant la prière") sm. (s. s. pl.) ‖ dernier tiers de la nuit (dernier tiers de la nuit avant le commencement de la toufat, c. à d. avant l'apparition de la 1ère lueur blanche qui se montre au ciel le matin) ‖ v. :V adou, tădeggat ‖ oua n dât-ămoud "celui du dernier tiers de la nuit" est le nom d'un air de violon. v. ⁝⁝ aher, ăsâhar ‖ syn. de tesessenKert employé d. ce s.

— ġir-mouhden IV⁝IOⵏ (m. à m. "entre les prières (entre les fêtes)") sm. (s. s. pl.) ‖ nom tăm. du mois lunaire musulman de "dou elKạda" ‖

ainsi nommé parce qu'il se trouve placé entre les 2 fêtes religieuses musulmanes appelées l'une <u>ămoud en tăsesé</u> et l'autre <u>ămoud en tăfâsKé</u>. v. <u>ămoud</u> ‖ <u>mouhden</u> est le pluriel d'un mot tăm ancien qui n'existe plus dans la langue de l'Ah, si ce n'est dans le seul terme <u>gir - mouhden</u> ‖v. ‖ <u>tallit</u>.

V] <u>meddân</u> IV] sm. α (pl. s.s.) ‖ enfants (d'un h. ou d'une f.)(de n'importe quel sexe) ‖ <u>meddân</u> appartient à la classe des subs. α, c.à d. qu'il exige après lui l'emploi de la forme irrégulière des pr. pers. af. dép. des noms ; de plus, il présente, dans son emploi avec les pr. pers. af. dép. des noms, d'autres particularités. v. Ɛ <u>i</u> (<u>é</u>) ‖ signifie "fils (ou filles) (au nombre de 2 ou de plusieurs, de n'importe quels sexes et âges)". Ne se dit pr. que des fils K des filles, non des petits-fils ni des petites-filles, ni des descendants à un degré plus éloigné. Se dit des p. et de tous les an. ‖ p. ext. "enfants de frère (ou de frères) (neveux ou nièces enfants du frère (ou des frères)) [d'un h. ou d'une f.] ; enfant de soeur (ou de soeurs) (neveux ou nièces enfants de la soeur (ou des soeurs)) [d'une f.] ; enfants de cousin germain fils du frère du père ou fils de la soeur de la mère (ou de cousins germains fils de frères du père ou fils de soeurs de la mère) [d'un h. ou d'une f.] ; enfants de cousine germaine fille du frère du père ou fille de la soeur de la mère (ou de cousines germaines filles de frères du père ou filles de soeurs de la mère) [d'une f.]". — Un h. appelle ses "enfants" non seulement ses propres enfants, mais aussi les enfants de ses frères et les enfants des h. auxquels il donne le nom de "frères", c.à d. les enfants de ceux de ses cousins germains qui sont fils de frères de son père ou de soeurs de sa mère. Une f. appelle ses "enfants" non seulement ses propres enfants, mais aussi les enfants de ses frères et de ses soeurs et les enfants des h. et des f. auxquels elle donne les noms de "frères" et de "soeurs", c. à d. les enfants de ceux de ses cousins germains et cousines germaines qui sont fils et filles de frères de son père ou de soeurs de sa mère. — Les h. et les f. appellent leurs "fils" et leurs "filles" tous ceux qu'ils appellent leurs "enfants". — Les h. appellent les enfants de leurs soeurs et les enfants de celles de leurs cousines germaines auxquelles ils donnent le nom de "soeur", non "enfants, fils. fille", mais "neveux, nièces, neveu, nièce (<u>ăgg elet ma</u>, etc, <u>oult elet ma</u>, etc.)". — v.] <u>ma</u> ; OO <u>rouε</u> ; ‖ <u>oult</u>, <u>iell</u> ; : <u>ioui</u>, <u>ăña</u>.

V] <u>tămidda</u> ·V]+ sf. φ (pl. <u>timiddaouîn</u> I:V]+), <u>daẓ</u> <u>tmiddaouîn</u> ‖ nom d'un oiseau de proie (plus grand que le faucon, plus petit que l'aigle, de moeurs analogues à celles de l'aigle) ‖ v.]VK <u>ăloullam</u>.

V] <u>tămâdé</u> ƐV]+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. <u>timâdiouîn</u> I:V]+), <u>daẓ</u> <u>tmâdiouîn</u> ‖ termite.

— *tămâdé* ƐVⵎ+ sf. ⵀ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. *timâdiouîn* I:Vⵎ+), *dar* *tmâdiouîn* | nom d'une plante non persistante ("matthiola livida DC." (B.T.)).

Vⵎ *môuda* ·Vⵎ ✻ sm. (pl. *môudâten* I+Vⵎ) | mesure de capacité d'un litre | le *môuda* sert de mesure de capacité pour les liquides, les grains et les substances en petits fragments com. le sel concassé, les dattes con=cassées, &c. ‖ v. ⵏⵏ *gagg*, *ăgeggi* ; +∷ *eKet*, *asKet*.

Vⵎ *mouddou* ‖ v. :V *idaou*.

— *ămîdi* ‖ v. :V *idaou*.

Vⵎ *midden* ‖ v. ⵙⵏ *âles*.

Vⵎ *amedou* ‖ v. :V *edou*.

— *i-m-medoûten* ‖ v. :V *edou*.

Vⵎ *imedden* ‖ v. VV *eded*.

— *timiddaouîn* ‖ v. VV *eded*.

Vⵎ *emmi-dĕ* ‖ v. ⵎ *mi*.

Vⵎ *mada* ‖ mot de l'Ăïr non us. dans l'Ăh.

VVⵎ *amded* ‖ v. VV *eded*.

ⵙVVⵎ *mededdes* ‖ v. ⵙV *eddes*.

ⵖVⵎ *medeggou* ‖ v. :V *idaou*.

ⵗVⵎ *ămôudhou* :ⵗVⵎ ✻ sm. ⵀ (pl. *imôudhân* IⵗVⵎ), *dar* *môudhân* ‖ mesure de capacité de 30 litres | sert de mesure de capacité pour les grains et les substances en petits fragments com. le sel concassé, les dattes concassées, etc. ‖ l'*ămôudhou* contient 10 *tăziouа* "mesure de capacité de 3 litres"; la *tăzioua* contient 3 *môuda* "mesure de capacité d'un litre" ‖ v. ⵏⵏ *gagg*, *ăgeggi*.

— *ămôulhou* :ⵗⵏⵎ sm. ⵀ (pl. *imôulhân* Iⵗⵏⵎ), *dar* *môulhân* ‖ m. s. q. le pr. ‖ très peu us.

ⵗVⵎ *zemmedeh* ‖ v. ⵗV *adeh*.

ⵗVⵎ *ămeddehôun* ‖ v. IⵗƎ *dehounet* (Ta. 2.).

ƐVⵎ *emdi* ƐVⵎ ✻ va. prim.; conj. 32 "*egmi*"; (*imdei*, *imdâi*, *ed imdi*, *our imdei*) ‖ enfoncer sous terre près de la surface du sol ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être enfoncé sous terre près de la surface du sol" et "s'enfoncer sous terre près de la surface du sol" ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p, une vipère ou une scinque. Si le suj. est une p, ne peut avoir pour rég. dir. qu'une *tamdit* "grosse pierre (pièce de bois; bottillon d'her=bages) à laquelle est attachée une corde (ou une chaîne) (enfoncée, ou destinée à l'être, sous terre près de la surface du sol, l'extrémité de la corde restant hors du sol et pouvant servir à attacher un an, cheval, âne, vache, &c.)", une des parties d'une *tamdit*, ou un piège. Si le suj. est une vipère ou une scinque, ne peut avoir pour rég. dir. que le corps de ces an. ‖ p. ext. "attacher à une *tamdit* [un an]". Se dit de

tout an. qu'on attache à une tamdit, que celle-ci soit enfoncée sous le sol ou près de l'être. Les an. qu'on attache à des tamdit sont surtout les chevaux, les ânes et les bœufs ; on les attache soit par un pied, soit par le cou ou la tête au moyen d'un collier ou d'un licol.

— semdi 3V]⊙ va. f.1 ; conj. 153 "segmi" ; (issĕmdei, iessêmdei, ĕd isemdi, our issemdei) ‖ faire enfoncer sous terre près de la surface du sol ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— mâddei 3V] va. f. 5 ; conj. 222 "gâmmei" ; (imâddei, our imeddi) ‖ enfoncer hab. sous terre près de la surface du sol ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâmdâi 3V]⊙ va. f.1.7 ; conj. 231 "tâdenKâi" ; (isâmdâi, our isemdi) ‖ faire hab. enfoncer sous terre près de la surface du sol ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămadai 3V] sm. nv. prim ; φ (pl. imedaien 13V]), daṛ medaien ‖ fait d'enfoncer sous terre près de la surface du sol ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être enfoncé sous terre près de la surface du sol" et "fait de s'enfoncer sous terre près de la surface du sol" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsemdi 3V]⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isemdien 13V]⊙), daṛ semdien ‖ fait de faire enfoncer sous terre près de la surface du sol ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tamdit +V]+ sf. φ (pl. timeddai 3V]+), daṛ tĕmdit (tămdit), daṛ tmeddai ‖ grosse pierre (pièce de bois ; bottillon d'herbages) à laquelle est attachée une corde (ou une chaîne) (enfoncée, ou destinée à l'être, sous terre près de la surface du sol, l'extrémité de la corde restant hors du sol et pouvant servir à attacher un an., cheval, âne, vache, &c.) ‖ v. le prim. emdé.

— tăsemdit +V]⊙+ sf. φ (pl. Tisemdai 3V]⊙+), daṛ tsemdai ‖ m. s. q. le pr. ‖ moins us. q. le pr.

— ăsemdi 3V]⊙ sm. φ (pl. isemdai 3V]⊙), daṛ semdai ‖ logement sous le sable [de vipère ou de scinque].

— ăsemdi n tâchchelt HƧTV]⊙ (m. à m. "logement dans le sable de vipère") sm. φ (pl. isemdai en tâchchelt HƧT3V]⊙), daṛ semdai en tâchchelt ‖ nom d'une signe servant d' ĕhouel "marque de propriété" à une fraction touarègue ‖ v. ‖:: ehouĕl, ĕhouel.

— endé ‖ au lieu d'emdi, semdi, mâddei, etc, on entend dire qqf. endé, sendi, nâddei, &c. ; c'est une incorrection.

‖V] ămâdel ‖V] sm. φ (pl. imâdliouen |:‖V]), daṛ mâdliouen ‖ mâchoire (de p. ou d'an.) ‖ p. ext. "mâchoire inférieure (entière) ; demi-mâchoire inférieure (de droite ou de gauche)" ‖ le pl. imâdliouen signifie p. ext. "mâchoire inférieure (entière) (les 2 demi-mâchoires inférieures)" ‖ ichKân n ămâdel

"herbe de mâchoire" signifie "herbe tendre et fraîche (d'espèce qlconque) très bonne pour la nourriture des an." ‖ v. à 30⁝ le s. qu'a qlqf.
ămâdel suj. de nemehri ‖ p. ext. "tige métallique mobile entrant dans la composition de la partie métallique de la bride de méhari et appuyant contre la mâchoire inférieure de celui-ci". v. ⊞∵⊙∴ ăkeskabbou ‖ ămâdel, d. les s. "mâchoire inférieure (entière); demi-mâchoire inférieure (de droite ou de gauche)", est opposé à ăfounfan empl. d. les s. "mâchoire supérieure entière (de p. ou d'an.); demi-mâchoire supérieure (de p. ou d'an.)". Imâdliouen, d. les s. "mâchoire inférieure (entière) (les 2 demi-mâchoires inférieures)", est opposé à ifounfânen empl. d. les s. "mâchoire supérieure entière (de p. ou d'an.)".

— tămâdelt ⵏⵉⵎ+ sf. φ (pl. timâdlioûîn ⵏ:ⵏⵉⵎ+), dax tmâdlioûîn ‖ nom d'un signe servant d' êhouel "marque de propriété" à la famille des Inemba ‖ v. ⵏ:⁝ ehouël, êhouel ‖ le même signe porte aussi le nom de Tănemboût.

IVⵎ ămdoun IVⵎ sm. φ (pl. imdôunen ,IVⵎ ; fs. tămdount TVⵎ+ ; fp. timdôunîn ,IVⵎ+), dax êmdôunen, dax têmdôunîn ‖ mauvais esprit (génie (ar. "jenn") qui nuit aux humains dans les ch. terrestres mais ne tente pas) ‖ v. I⁝ⵏ ălhin.

IVⵎ tămadount ‖ v. IV eden.

ƐIVⵎ medouni ƐIVⵎ va. prim; conj. 53 "berouri"; (imdanei, ienîdanei, êd imdouni, our imdanei) ‖ regarder en arrière vers [une p, un an, une ch. (dont on s'éloigne)] avec regret de les quitter et envie de revenir à eux (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ ce dont le suj. s'éloigne à regret peut être à portée ou non de sa vue, à une dis=tance qlconque, en station ou en marche.

— semmedouni ƐIVⵎ⊙ va. f. 1; conj. 139 "sebberouri", (ismedanei, iesîmedanei, êd isemmedouni, our ismedanei) ‖ faire regarder en arrière vers [une p, un an, une ch.] avec regret de les quitter et envie de revenir à eux ‖ se c. av. 2 acc.

— timdôunôui ƐIVⵎ+ va. f. 14; conj. 249 "tikroûkôud"; (itimdôunôui, our itemdounoui) ‖ regarder hab. en arrière vers [une p, un an, une ch.] avec regret de les quitter et envie de revenir à eux.

— sîmdôunôui ƐIVⵎ⊙ va. f. 1.14; conj. 249 "tikroûkôud"; (isîmdôunôui, our isemdounoui) ‖ faire hab. regarder en arrière vers [une p, un an, une ch.] avec regret de les quitter et envie de revenir à eux ‖ se c. av. 2 acc.

— ămdôuni ƐIVⵎ sm. nv. prim; φ (pl. imdôunouien ⵏƐIVⵎ), dax êmdôu=nouien ‖ fait de regarder en arrière vers [une p, un an, une ch.] avec regret de les quitter et envie de revenir à eux.

— ăsemmedôuni ƐIVⵎ⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmedôunouien ⵏƐIVⵎ⊙), dax semmedôunouien ‖ fait de faire regarder en arrière vers [une p, un an, une ch.] avec regret de les quitter et envie de revenir à eux.

— ămedânai 3IVⵎ sm. n. d'é. prim ; ꝗ (pl. imedânaien I3IVⵎ ; fs. tămedânait +3IVⵎ+ ; fp. timedânaîn I3IVⵎ+), daṛ medânaien, daṛ tmedânaîn ‖ hom. (ou an.) qui regarde en arrière [vers une p., un n., ou une ch. dont il s'éloigne] avec regret de quitter ce dont il s'éloigne & envie revenir.

:Vⵎ madeou ‖ v. :V idaou.

OVⵎ ămouder ‖ v. OV edder.

3OVⵎ ămedroui ‖ v. 3O∃ⵎ medri.

‖⊙OVⵎ ămedersal ‖⊙OVⵎ sm. ꝗ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. imedersâlen I‖⊙OVⵎ), daṛ medersâlen ‖ nom d'une plante non persistante ‖ n'existe pas dans l'Ăh ; abonde dans l'Ăd. et l'Ăïr.

:Vⵎ amdeṛ :Vⵎ sm. ꝗ (pl. imdeṛen I:Vⵎ ; fs. tamdeḳ ⁝Vⵎ+ ; fp. timdeṛîn I:Vⵎ+), daṛ ĕndeṛ (ămdeṛ), daṛ ĕmdeṛen, daṛ tĕmdeḳ (tămdeḳ), daṛ tĕmdeṛîn ‖ girafe ‖ au lieu d'imdeṛen, timdeṛîn, on entend dire qqf. imedṛen, timedṛîn ; c'est une incorrection.

:Vⵎ mâdaṛ :Vⵎ sm. (pl. mâdaṛen I:Vⵎ) ‖ poteau de tente à côté de celui auquel s'attache la porte (nom de 2 d'entre les poteaux auxquels s'attache le velum de la tente) ‖ les 2 mâdaṛ sont l'un à droite l'autre à gauche du poteau auquel s'attache la porte ‖ v. ⊙V eddes, tasdest.

:Vⵎ semmouder ‖ v. :V doukket (Ta. 2).

‖:⊙Vⵎ medesouel ‖ v. ‖: ăoul.

∃ⵎ ămit ⊞ⵎ sm. ꝗ (pl. imettaouen I:⊞ⵎ), daṛ mettaouen ‖ larme ‖ imettaouen em mouchch foull ăkahi "larmes du chat sur le coq" : expr. proverbiale signifiant "larmes hypocrites (larmes de crocodile)".

— semettou :⊞ⵎ⊙ va. f. 1 ; conj. 131 "sebbedi" ; (ismetteou, iesîmetteou, ed isemmettou, our ismetteou) ‖ verser des larmes (pleurer sans bruit) (n) ; faire verser des larmes (d. le s. ci-d.) (act) ‖ ex. ma foull tesîmetteoued ? % quoi pour verses-tu des larmes ? (pourquoi verses-tu des larmes ?) = ma ismetteouen ăbarad ? % quoi ayant fait l'enfant verser des larmes ? (qu'est-ce qui a fait verser des larmes à l'enfant ?) ‖ v. ⵊI‖: heneffet (Ta. 2).

— sâmettâou :⊞ⵎ⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâmettâou, our isemettiou) ‖ verser hab. des larmes (n) ; faire hab. verser des larmes (act).

— ăsemmettou :⊞ⵎ⊙ sm. nv. f. 1 ; ꝗ (pl. isemmettiouen I:⊞ⵎ⊙), daṛ semmettiouen ‖ fait de verser des larmes ; fait de faire verser des larmes.

— ăsemmettaou :⊞ⵎ⊙ sm. n. d'é. f. 1 ; ꝗ (pl. isemmettaouen I:⊞ⵎ⊙ ; fs. tăsemmettaout +:⊞ⵎ⊙+ ; fp. tisemmettaouîn I:⊞ⵎ⊙+), daṛ semmettaouen, daṛ tsemmettaouîn ‖ hom. larmoyeur (h. qui pour la moindre cause verse des larmes) ‖ ne signifie pas "h. dont les yeux versent des larmes par suite de maladie" ; signifie "h. à qui un rien fait verser des larmes".

∃ⵎ émed ∃ⵎ sm. ꝗ (pl. imedden I∃ⵎ), daṛ ămed (émed), daṛ medden ‖ tempe et région zigomatique (tempe et partie de la joue qui est immédiatement audessous de la tempe entre la pommette et l'oreille) ‖ diffère d'ăgaz "joue", qui signifie la joue entière ‖ diffère de tĕgôumest

"pommette de la joue".

∃⊐ tămet ∃⊐+ sf. ♀ (pl. tididîn ⊐∃∃+), dar didîn ‖ femme ‖ p. ext. "épouse" ‖ le masc. de tămet est âles (pl. midden), qui signifie propre=ment "homme" et p. ext. "époux, mari", v. ⊙‖ âles ‖ p. ext. "fem. de coeur (f. de courage); f. de valeur" ‖ tămet teddîouet "fem. faisant compagnie (f. étant mariée)" signifie "femme mariée". (Ex. nĕïer tămet teddîouet ed senâtet our en ieddiou ⁄. j'ai vu une f. faisant compagnie et 2 ne faisant pas compagnie (j'ai vu une f. mariée et 2 non mariées)) ‖ tămet signifie pr. "personne de sexe féminin pubère"; tămet ne signifie ni "pers. de sexe féminin mariée", ni "pers. de sexe féminin qui n'est pas vierge" ‖ oua n tămet "celui de la f." signifie qlq. "vagin (de f.)"; v. ∃⁝ haden ‖ p. ext. le pl. tididîn signifie "acte sexuel (accompli par une femme)".

__metmet ∃⊐∃⊐ sf. (s.s. pl.) ‖ fem. de peu de valeur (f. médiocre).

__met ∃⊐ sf. (s.s. pl.) ‖ fem. sans aucune valeur (f. tout à fait inintel=ligente, ou sans aucune qualité et qui n'est bonne à rien).

__tămtout ∃∃⊐+ (Aïr, Ioul.) sf. ‖ syn. de tămet ‖ non us. dans l'Ah.

__témit ∃⊐+ sf. ♀ (s.s. pl.), dar tămit (tĕmit) ‖ matrice (utérus, viscère où a lieu la conception) ‖ se dit des f. et des an. ‖ p. ext. "parenté (lien de consanguinéité ou d'alliance qui unit ensemble des p. ou des an.); parenté (personnes parentes ou alliées; personnes auxquelles on est uni par un lien de consanguinéité ou d'alliance)". Témit est plus employé dans ces 2 sens que dans son s. pr. "matrice" ‖ aher témit "avoir en commun une matrice" signifie "être uni par une alliance dont il est né un enfant (ou des enfants) (le suj. étant 2 familles, 2 tribus, 2 peuples, entre lesquels il y a une alliance ancienne ou récente dont il est né au moins un enfant)". La matrice de la mère de cet enfant ~~de cette alliance~~ appartient à sa famille, à sa tribu et à son peuple; elle appartient aussi au père de l'enfant, ainsi qu'à la famille, à la tribu et au peuple de celui-ci; d'où l'expression. (Ex. nek ed Kôuka nouhâr témit. — témit ta touhĕrem, ma temoûs? — ti s en ti a iĕreouen dar oulet ma s em ma s em ma s ⁄. moi et K. nous avons en commun une matrice (moi et K. nous avons nos familles unies par une alliance dont il est né un enfant). — la matrice que vous avez eue en commun, qu'est-elle? (l'alliance dont il est né un enfant par laquelle sont unies vos familles, quelle est-elle?). — le père de lui de mon père ce qui ayant enfanté dans la soeur de la mère de sa mère (mon grand'père a eu un enfant de la soeur de sa grand'mère)) ‖ p. ext. "moëlle (partie tout à fait centrale de la tige ou du tronc) (d'un végétal)". D. ce s, est syn. d'oul.

__timidîn ⊐∃⊐+ sf. ♀ (pl. s.s.), dar tmidîn ‖ enduit cébacé (qui recouvre le corps de l'enfant (ou du petit d'an.) au moment que sa mère

le met au monde).

ƎꟷI témėḍé ƐƎꟷI+ sf. φ (pl. timaḍ ƎꟷI+), dar tămėḍé (tĕmėḍé), dar tmaḍ ‖ centaine.

⁝ƎꟷI timôudah ⁝ƎꟷI+ sf. φ (pl. s. s.), dar tmôuḍah ‖ ciseaux (instrument de fer à 2 branches, mobiles et tranchantes en dedans); cisailles (gros ciseaux servant à couper les plaques de métal ou à élaguer les arbres) ‖ se dit des ciseaux et cisailles de toutes dimensions.

‖ƎꟷI ămaḍâl ‖ƎꟷI sm. φ (pl. imeḍlân, ‖ƎꟷI), dar meḍlân ‖ terre (sol; terrain; humus) ‖ p. ext. "partie solide de la surface terrestre (par opposition à la mer)" ‖ p. ext. "globe terrestre (planète habitée par l'hom.)" ‖ ăgg-ămaḍâl (m. à m. "fils de la terre") (pl. Kel-ămaḍâl; fs. oult-ămaḍâl; fp. chêt-ămaḍâl) signifie "mauvais esprit (génie (ar. "jenn") qui nuit aux humains dans les ch. terrestres mais ne tente pas)". v. I⁝‖ ălhin ‖ les expr. eḳkel ămaḍâl "retourne à la terre", esreẓ ămaḍâl "aspire avec les narines la terre", enseġ ŭmaḍâl "aspire avec les narines la terre", s'emploient souv. au fig. d. le s. "reviens à l'humilité". Ce sont des expr. qu'un supérieur adresse à un inférieur qui montre de l'orgueil ou de l'arrogance dans ses paroles ou ses actes; employées ainsi, ces 3 expr. sont syn.

— enḍel ‖Ǝ (Ăir, Ăd.) va. prim; conj. 26 "eKsen"; (inḍĕl, inḍâl, ed inḍel, our inḍil) ‖ syn. d'enbel ‖ non us. dans l'Ăh.

— enbel ‖ꟷI va. prim; conj. 26 "eKsen"; (inbĕl, inbâl, ed inbel, our inbil) ‖ enterrer (enfouir en terre); recouvrir de terre; combler de terre ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être enterré; être recouvert de terre; être comblé de terre" et "s'enterrer; se recouvrir de terre; se combler de terre" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit, p. ex., de p. qui enterrent des cadavres, des provisions, des réserves de vivres, des ch qlconques; de p., d' an., du vent, d'une crue, &c, qui recouvrent de terre n'importe quoi, si épaisse ou si mince que soit la couche de terre; de p, d'an, du vent, d'une crue, &c. qui comblent de terre n'importe quoi, puits, fosse, excavation, trou petit ou grand, &c. ‖ p. ext. "enfouir (dans une substance en poudre ou en parcelles menues)". Se dit, p. ex., de qlq'un qui enfouit un objet qlconque dans de la farine, du blé, du sel en poudre ou en menues parcelles, des dattes sèches concassées, de la cendre, &c. ‖ p. ext. "enfoncer un coup [à une p, un an, une ch. (avec le poing, le pied, le coude, le genou, la tête, un bâton)] (donner un coup (de poing, de pied, de coude, de genou, de tête, de bâton) [à une p, un an, une ch.])(n)"; d. ce s, n'a pas de pas. ni de pron. Ce à quoi le suj. donne un coup se met au datif. Ce avec quoi le suj. donne un coup se met à l'abl. et est accompagné de S (es) "au moyen de"; cela ne peut être que le poing, le pied, le coude, le genou, la tête, ou un objet dont on se sert com. de bâton, non en manière d'arme mais en manière

de bâton. La partie du corps d'une p. ou d'un an. dans laquelle le suj. donne un coup est à l'abl. et accompagnée de dar̹ "dans". (Ex. amis in inbĕl i s ăr̹ef ennît dar̹ tit ⁒ mon chameau m'a enfoncé un coup avec sa tête dans l'oeil (mon chameau m'a donné un coup de tête dans l'oeil)) ‖ enbel tăkoûba : v. ⊞ː tăkoûba ‖ d. le s. "enfoncer un coup", est syn. d'enfel ‖ v. VI end.

—senbel ǁ◫⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕnbel, iessînbel, ĕd isenbel, our issenbel) ‖ faire enterrer; faire recouvrir de terre; faire combler de terre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ā c. du prim. aux s. act. et n.

—nâbbel ǁ⊞ǀ va. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (inâbbel, our inebbel) ‖ enterrer hab; recouvrir hab. de terre; combler hab. de terre ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

—sânbâl ǁ◫⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânbâl, our isenbil) ‖ faire hab. enterrer; faire hab. recouvrir de terre; faire hab. combler de terre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

—ănabal ǁ⊞ǀ sm. nv. prim; ♀ (pl. inebâlen, ǁ⊞ǀ), dar̹ nebâlen ‖ fait d'enterrer; fait de recouvrir de terre; fait de combler de terre ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être enterré; fait d'être recouvert de terre; fait d'être comblé de terre" et "fait de s'enterrer; fait de se recouvrir de terre; fait de se combler de terre" ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

—ăsenbel ǁ◫⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isenbîlen, ǁ◫⊙), dar̹ senbîlen ‖ fait de faire enterrer; fait de faire recouvrir de terre; fait de faire combler de terre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

—tenebbilt ⵜ⊞ǀ+ sf. ♀ (pl. tinebbâl ǁ⊞ǀ+), dar̹ tnebbâl ‖ coup (de poing, de pied, de coude, de genou, de tête, de bâton, d'objet employé en manière de bâton) ‖ syn. de teneffilt.

30Ǝ⊐ meḍri 30Ǝ⊐ vn. prim; conj. 2 "meḍri"; π (meḍrĭ, meḍrî, ĕd imeḍri, our meḍri) ‖ être petit (de dimensions (le suj. étant un végétal ou une ch. qlconque); d'âge (être jeune) (le suj. étant une p, un an, un végétal); de position sociale (le suj. étant une p.)) ‖ par exception, le part. passé fait non seulement meḍrĭen, meḍrĭet, meḍrĭnĭn, qui sont réguliers, mais aussi anḍerren, anḍerret, meḍrouinîn, qui sont irréguliers; le part. présent fait non seulement meḍrîen, meḍrîet, meḍrînîn, qui sont réguliers, mais aussi anḍerren, anḍerret, meḍrouinîn, qui sont irréguliers. Les participes passés et présents réguliers sont très peu us.; les irréguliers sont presque seuls employés ‖ d. le s. "être petit (d'âge)", signifie "être jeune". Se dit d'un degré de jeunesse qlconque; peut s'employer en parlant de toute p. et de tout an. qui ne sont pas vieux, depuis les plus jeunes enfants jusqu'aux p. et an. d'âge mûr non encore arrivés à la vieillesse ‖ anḍerren signifie p. ext. "un peu"; d. ce s, il s'emploie substantivement et se construit com. un substantif ms sans fém. et sans pl.; il est syn. de haret anḍerren "une ch. étant petite" signifiant "un peu".

(Ex. ekf i-dd anḍerren n ôudi /. donne-moi un peu de beurre = lân âman ? — lân anḍerren /. ont-ils de l'eau ? ils [en] ont un peu = ṛaim anḍerren /. assieds-toi un peu = our tekchid ar anḍerren /. ne mange pas si ce n'est un peu (ne mange que peu ; mange peu) = ekch anḍerren ṛâs /. mange un peu seulement (ne mange que peu ; mange peu) = ekch anḍerren /. mange un peu = terîd êred ? — our rire ar anḍerren /. veux-tu du blé ? — je n' [en] veux si ce n'est un peu (je n'en veux qu'un peu)) ‖ oul anḍerren "pas même un peu" peut souv. se traduire par "rien du tout" ou "pas du tout". (Ex. oul lir oul anḍerren /. je n'ai pas même un peu (je n'ai rien du tout) = our rire oul anḍerren /. je ne veux pas même un peu (je ne veux rien du tout) = telîd âman ? — oul lir oul anḍerren /. as-tu de l'eau ? — je n' [en] ai pas même un peu (je n'en ai rien du tout ; je n'en ai pas du tout) = xân ôudi ? — our rin oul anḍerren /. veulent-ils du beurre ? ils n' [en] veu=lent pas même un peu (ils n'en veulent rien du tout ; ils n'en veulent pas du tout)) ‖ a oul anḍerren "ce qui sans un peu" signifie souv. "ce qui sans un peu qui manque (tous sans la moindre chose qui manque ; tous sans que rien manque ; tous sans exception)". (Ex. ig ânex isalân a oul anḍerren /. il nous a fait les nouvelles ce qui sans un peu qui manque (il nous a donné toutes les nouvelles sans exception) = egrëouek ken a oul anḍerren /. je les ai trouvés ce qui sans un peu qui manque (je les ai tous trouvés sans exception) ‖ anḍerren anḍerren "un peu un peu" signifie souv. "peu à peu ; petit à petit". (Ex. eg soullân : anḍerren anḍerren /. fais doucement : peu à peu = hâkk in anḍerren anḍerren /. donne-leur peu à peu = ekch anḍerren anḍerren /. mange peu à peu (mange petit à petit) = elmed anḍerren anḍerren /. apprends peu à peu ‖ s anḍerren anḍerren "par un peu un peu" signifie "peu à peu ; petit à petit". Est syn. d'anḍerren anḍerren empl. d. ce s. ‖ diffère d'ighal "être court", qui signifie p. ext. "être petit de taille (être bas de taille) (le suj. étant une p. ou un an)", sens que meḍri n'a jamais ‖ est l'opposé d'imrar "être grand (de dimensions (le suj. étant un végétal ou une ch. qlconque) ; d'âge (être plus ou moins avancé en âge) (le suj. étant une p, un an, un végétal) ; de position sociale (le suj. étant une p.))".

— meḍrei ƐOƎI vn. prim ; conj. 99 "bereg" ; (immeḍrei, iemmîḍrei, éd iemmeḍrei, our immeḍrei) ‖ être rapetissé (être abaissé par un trai=tement moins honorable que celui qu'on a été habitué à recevoir anté=rieurement) (le suj. étant une p.).

— semmeḍri ƐOƎIʘ va. f. 1 ; conj. 131 "sebbedi" ; (ismeḍrei, iesîmeḍrei, éd isemmeḍri, our ismeḍrei) ‖ rendre petit (d. les s. de meḍri) ; rapetisser (d. les s. de meḍrei) ‖ peut qlqf. se traduire par "faire petite (de dimensions) [une ch. qui n'existe pas encore] ; rapetisser (com. dimensions) [une ch. qui existe déjà] ; rajeunir ; faire petit (de position sociale) [qlq'un dont la position sociale n'est pas encore faite] ; maintenir petit (de position sociale) [qlq'un dont la position sociale est petite] ; rapetisser (com. position sociale)" ‖ semmeḍri, ayant pour rég. dir. imân "âme" accompagné d'un pr. af. dép. des noms, signifie "rapetisser son âme (se rapetisser soi-même)", ce qui peut avoir 3 sens : "se rapetisser (aux yeux des autres, en faisant des actions méprisables ou dénuées de sagesse)",

"se rapetisser (dans sa propre estime, par l'humilité intérieure) (être humble intérieurement)", "se rapetisser (en se faisant petit et humble en paroles et en attitude, par l'humilité extérieure) (être humble extérieurement)". Diffère d'elKor "mépriser", ayant pour rég. dir. imân accompagné d'un pr. af. dép. des noms, et signifiant "reconnaître qu'on est peu de chose (en soi; aux yeux de qlq'un; en ce qui concerne une ch.); reconnaître le peu qu'on est (en soi; aux yeux de qlq'un; en ce qui concerne une ch.); reconnaître son impuissance (en soi; auprès de qlq'un; en ce qui concerne une ch.)".

—tâmeḍrâi 3OƎI+ vn. f. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itâmeḍrâi, ou itemeḍri) ‖ être hab. petit (d. les s. de meḍri); être hab. rapetissé (d. les s. de meḍrei).

—sâmeḍrâi 3OƎI⊙ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâmeḍrâi, ou isemeḍri) ‖ rendre hab. petit (d. les s. de meḍri); rapetisser hab. (d. les s. de meḍrei) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—temmeḍrit +OƎI+ sf. nv. prim; (pl. temmeḍriûn ꞮƷOƎI+) ‖ fait d'être petit (d. les s. de meḍri); petitesse (d. les s. de meḍri) ‖ d. le s. "fait d'être petit (d'âge)", signifie "fait d'être jeune; jeunesse" ‖ p. ext. "jeunesse (partie de la vie pendant laquelle on est jeune)".

—temmeḍreit +3OƎI+ sf. nv. prim; (pl. temmeḍriûn ꞮƷOƎI+) ‖ m. s. q. le pr. ‖ moins us. q. le pr.

—ămeḍri 3OƎI sm. nv. prim; ♀ (pl. imeḍrien ꞮƷOƎI), dar meḍrien ‖ fait d'être rapetissé (d. les s. de meḍrei).

—ăsemmeḍri 3OƎI⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isemmeḍrien ꞮƷOƎI⊙), dar semmeḍrien ‖ fait de rendre petit (d. les s. de meḍri); fait de rapetisser (d. les s. de meḍrei) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ămeḍrai 3OƎI sm. n. d'é. prim; ♀ (pl. imeḍraien ꞮƷOƎI; (s. tămeḍrait +3OƎI+; (p. timeḍrân ꞮƷOƎI+), dar meḍraien, dar tmeḍrân ‖ frère cadet ‖ les Kel-Ah. se servent du mot ămeḍrai "frère cadet" et du mot ămekKar "frère aîné" non seulement en parlant de leurs frères de père, de mère, ou de père et de mère, mais aussi en parlant des autres p. dont le degré de parenté s'exprime par le mot "frère", c. à d. des fils de leurs oncles paternels et de ceux de leurs tantes maternelles ‖ l'emploi des termes "frère cadet" et "frère aîné", en parlant des fils des oncles paternels et de ceux des tantes maternelles, présente la parti=cularité suivante: X., fils d'un père P. et d'une mère M., n'appelle pas ses frères cadets, parmi les fils des frères de P. et les fils des soeurs d'M., ceux qui sont plus jeunes que lui, mais ceux (qlq. soit leur âge, qu'ils soient plus jeunes ou plus âgés que lui), qui sont fils de frères cadets de P. et de soeurs cadettes d'M.; il n'appelle pas ses frères aînés, parmi les fils des frères de P. et les fils des soeurs d'M., ceux qui sont plus âgés que lui, mais ceux (qlq. soit leur

âge, qu'ils soient plus âgés ou plus jeunes que lui) qui sont fils de frères aînés de P. et de soeurs aînées d'M.. Donc X. appelle ses frères cadets et ses soeurs cadettes les p. suivantes : 1° les enfants de P. et d'M. plus jeunes que lui, 2° les enfants des frères cadets de P. et des soeurs cadettes d'M. ; il appelle ses frères aînés et ses soeurs aînées les p. suivantes : 1° les enfants de P. et d'M. plus âgés que lui, 2° les enfants des frères aînés de P. et des soeurs aînées d'M.

— ămedroui ƸOVꟼ sm. φ (pl. imedrai ƸOVꟼ ; tămedrouit +ƸOVꟼ+ ; fp. timedrai ƸOVꟼ+), dar medrai, dar tmedrai ‖ pauvre homme (pauvre an.) (hom. (ou an.) à plaindre (pour une cause qlconque) ; hom. (ou an.) digne de pitié (pour une cause qlconque)) ‖ le mot ămedroui a touj. qlq. ch. d'affectueux ; il exprime une pitié tendre pour la p. ou l'an. qu'il désigne ‖ p. ext. "pauvre petit ; pauvre chéri". D. ces, ămedroui est un terme familier exprimant la tendresse sans exprimer la pitié.

— andoukKen I∵Ǝ dim. du part. passé et présent anderren ; ms. (fs. andoukKet +∵Ǝ) (s.s. pl.) ‖ ayant été tout petit ; étant tout petit ‖ se construit com. un participe et suit toutes les règles des participes ‖ a t. les s. c. ā c. d'anderren, et s'emploie com. lui avec cette seule dif=férence qu'il n'a pas de pluriel. S'emploie substantivement com. anderren avec l. s. correspondants aux siens : andoukKen signifie p. ext. "un tout petit peu" ; oul andoukKen "pas même un tout petit peu" peut souv. se traduire par "rien ; du tout du tout" ou "pas du tout du tout" ; andoukKen andoukKen signifie souv. "très peu à peu ; très petit à petit" ; s andoukKen andoukKen signifie "très peu à peu ; très petit à petit" ‖ fam.

— anderren ‖ v. le prim. medri.

— antoukKen I∵T (antekKen I∵T) (Ăd) ‖ syn. d'anderren ‖ non us. dans l'Ăh.

— mederren IOƎꟼ (Ăd, Ăïr) ‖ syn. d'anderren ‖ non us. dans l'Ăh.

— metchikKen I∵Ə+ꟼ (Ăïr) ‖ syn. d'anderren ‖ non us. dans l'Ăh.

IIIƸOƎꟼ tămettereïlalt ‖ v. IIIƸOƎ ădreïlal.

IOƎꟼ semmedren ‖ v. IOƎ edren.

ʘƎꟼ emmedes ‖ v. ʘƎ edes.

Ȣꟼ meggé ƸȢꟼ sm. (pl. meggîten I+Ȣꟼ) ‖ javelot à tige de fer d'une espèce particulière ‖ v. ⁝II ăllar.

ꞮꟼꞮ ămig ꞮꞮꟼ sm. φ (pl. imegîân IƸꞮꞮꟼ), dar megîân ‖ artère (vaisseau qui porte le sang du coeur aux extrémités) ; veine (canal qui ramène le sang des extrémités au coeur).

OꞮꞮꟼ émeggéger ‖ v. OꞮꞮ ăgîger.

— tămegeggerit ‖ v. OꞮꞮ ăgîger.

— tămeġġaġrout ‖ v. OꞮꞮ ăġîġer.

⁝ꞮꞮ] tămâġhé 3⁝ꞮꞮ]+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. timâġhioûn I:⁝ꞮꞮ]+), dar tmâġhioûn ‖ nom d'une plante non persistante qui est une sorte de chou sauvage ("moricandia suffruticosa DC" (B.T.)) (ar. "Krenb") ; nom d'un chou potager de qualité inférieure (ar. "Krenb") ‖ le chou potager de basse qualité appelé tămâġhé est un peu cultivé dans les jardins de l'Ah ; il est très cultivé au Tidikelt, au Touat, à Rât et au Fezzan.

3⁝ꞮꞮ] tămeġhoit +3⁝ꞮꞮ]+ sf. φ (pl. timeġhai 3⁝ꞮꞮ]+), dar tmeġhai ‖ ocre rouge sous forme de terre ‖ la tămeġhoit, mêlée d'un peu d'eau, sert à rougir grossièrement les peaux des velum de tente, et qlqf. à enduire complètement le corps des enfants atteints de la rougeole et à enduire des parties du corps des p. ou des an. atteints d'abcès ou d'autres maux ‖ v. ⊙+Ɪ[téfetest.

I⁝ꞮꞮ] ămeġġahin ‖ v. I⁝Ɪ ămeġġahin.

38] ămoûgei ‖ v. 38 ămoûgei.

ǁꞮꞮ] émeġel ǁꞮꞮ] sm. φ (pl. imeġelen ,ǁꞮꞮ] ; fs. téméġelt HꞮꞮ]+ ; fp. time=ġelîn ,ǁꞮꞮ]+), dar ămeġel (ĕmeġel), dar meġelen, dar tămeġelt (tĕmeġelt), dar tmeġelîn ‖ nom d'une sorte de couleuvre ‖ l'émeġel est gris clair, mince, d'une longueur variable entre 0^{m}, 30^{c} et un mètre, non venimeux. Sa femelle est appelée téméġelt.

— téméġelt HꞮꞮ]+ sf. φ (pl. timeġelîn ,ǁꞮꞮ]+), dar tămeġelt (tĕmeġelt), dar tmeġelîn ‖ dysménorrhée (maladie consistant en de graves irrégu=larités dans les menstrues).

ǁꞮ] tămġellout +ǁꞮ]+ sf. φ (pl. timġelloûtîn I+ǁꞮ]+), dar tĕmġelloûtîn ‖ cauris (petit coquillage blanc servant de monnaie au Soudan) ‖ dans l'Ah. le cauris ne sert pas de monnaie. Il est peu employé et ne sert qu'à orner de menus objets com. des amulettes ou des sachets.

ǁꞮ] ămâġoul ‖ v. ǁꞮ aġel.

IꞮ] mouġnet (Ta.2) +IꞮ] vn. prim.; conj. 97 "doubet (Ta.2)"; (iemmoûġnet, iemmoûġnet, éd immouġnet, our iemmouġnet) ‖ être comme il faut (le suj. étant une p, un an, une ch.) ‖ signifie "être com. il faut (de tout point)", ou "être com. il faut (en telle ou telle ch.)" ‖ ayant pour suj. une p., signifie souv. "être poli, bien élevé et distingué de manières" ‖ syn. de ṛeret (Ta.1).

— semmeġnet (Ta.2) +IꞮ]⊙ va. f.1; conj. 134 "seġġereffet (Ta.2)"; (isméġnet, iesîmeġnet, éd isemmeġnet, our isméġnet) ‖ rendre com. il faut ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîmeġnoût (Ta.8) +IꞮ]+ vn. f.16; conj. 255 "tîġreffoût (Ta.8)"; (itîmeġnoût, our itemeġnout) ‖ être hab. com. il faut ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîmeġnoût (Ta.8) +IꞮ]⊙ va. f.1.16; conj. 255 "tîġreffoût (Ta.8)";

(isîmegnôut, our isemegnout) ‖ rendre hab. com. il faut ‖ a t. les s. c. à c. de la f. l.

— ămagnou :ꖌꖌ sm. nv. prim; ꟼ (pl. imegnôuten ⵏ+ꖌꖌ), dar megnôuten ‖ fait d'être com. il faut ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsemmegnou :ꖌꖌ⊙ sm. nv. f. 1; ꟼ (pl. isemmegnôuten ⵏ+ꖌꖌ⊙), dar semmegnôuten ‖ fait de rendre com. il faut ‖ a t. les s. c. à c. de la f. l.

ꖌꖌ megen ‖ v. ꖌ egen.

O꘡ megouret (Ta. 2) +O꘡ vn. prim; conj. 57 "beroumet (Ta. 2)"; ρ (imġaret, iemîġaret, èd imġouret, our imġaret) ‖ recevoir l'hospitalité (de la nourriture) [chez qlq'un ou de qlq'un] ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ les aliments que le suj. reçoit à titre d'hospitalité sont à l'abl. et accompagnés d's (es) "au moyen de". la p. chez qui ou de qui le suj. reçoit l'hospitalité de la nourriture est à l'abl. et accompagnée de ṛour "chez; de chez" ‖ signifie "recevoir l'hospitalité [chez qlq'un] (pendant un temps qlconque) (en prenant hab. chez lui tous ses repas, couchant ou non chez lui, étant installé ou non chez lui); recevoir un repas d'hospitalité (ou des repas d'hospitalité en nombre qlconque) [chez qlq'un; ~~sans coucher ni être installé~~ ou: de chez qlq'un] (sans coucher ni être installé chez lui); recevoir des aliments d'hospitalité (apprêtés ou non, en quantité qlconque) [de chez qlq'un (qui les offre com. don d'hospitalité, sans qu'on soit chez lui, lorsqu'on se trouve, en voyage, à proximité de chez lui)]". Pour les Kel-Ah, il n'y a hospitalité que quand il y a nourriture: passer chez qlq'un un ou plusieurs jours, une ou plusieurs nuits, un temps qlconque, couchant & étant installé chez lui, mais ne mangeant pas chez lui, n'est pas ~~pour eux~~ recevoir ~~chez lui~~ l'hospitalité; au contraire, chaque fois qu'on est invité par qlq'un à un repas ~~chez lui~~, chaque fois qu'on reçoit gratuitement un repas de qlq'un, on reçoit de lui l'hospitalité. Si X. est installé chez Z., couche et passe ses journées chez lui, mais prend ses repas chez les uns et chez les autres et non chez Z., il ne reçoit pas l'hospitalité de Z., il la reçoit de ceux chez lesquels il mange; s'il prend un certain nombre de repas chez Z., il reçoit l'hospitalité de Z. autant de fois qu'il mange chez lui. — Si l'hospitalité qu'on reçoit consiste, non en un ou plusieurs repas, mais en un cadeau de vivres, celui-ci peut être très faible ou très considérable, p. ex. un vase de lait, une charge de chameau de blé, un chevreau, plusieurs moutons vivants, plusieurs chameaux vivants, &c. ‖ ex. emġarir s ăkh %. j'ai reçu l'hospitalité avec du lait = ôudi d sân a s emġarir ṛour Kôuka %. du beurre et de la chair ce que au moyen de j'ai reçu l'hospitalité chez K. (c'est avec du beurre et de la viande que j'ai reçu l'hospitalité chez K.) = emġarir ṛour BisKa s èmis %. j'ai reçu l'hospitalité de chez B. au moyen d'un chameau (j'ai reçu

l'hospitalité de B. avec un chameau ; j'ai reçu de B. com. aliments d'hospitalité offerts en cadeau un chameau [vivant]).

— semmeġouret (Ta.2) +ⵓⵔⵗⵙ va. f.1 ; conj. 148 "seddoubet (Ta.2)" ; (ismega=ret, iesîmeġaret, ĕd isemmeġouret, our ismeġaret) ‖ donner l'hospi=talité (de la nourriture) à [une p. ou un an.].

— tîmġôurôut (Ta.8) +ⵓⵔⵗ+ vn. f.16 bis ; conj. 257 "tîdôubôut (Ta.8)" ; (itîmġôurôut, our itemġourout) ‖ recevoir hab. l'hospitalité.

— sîmġôurôut (Ta.8) +ⵓⵔⵗⵙ va. f.1.16 bis ; conj. 257 "tîdôubôut (Ta.8)" ; (isîmġôurôut, our isemġourout) ‖ donner hab. l'hospitalité à.

— ămġôurou :ⵓⵔⵗ sm. nv. prim ; φ (pl. imġôurôuten ⵏ+ⵓⵔⵗ), dař ĕm=ġôurôuten ‖ fait de recevoir l'hospitalité.

— ăsemmeġôurou :ⵓⵔⵗⵙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isemmeġôurôuten ⵏ+ⵓⵔⵗⵙ), dař semmeġôurôuten ‖ fait de donner l'hospitalité à.

— ămaġar ⵓⵔⵗ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imeġâren ⵏⵓⵔⵗ ; fs. tămaġart +ⵓⵔⵗ+ ; fp. timeġârîn ⵏⵓⵔⵗ+), dař meġâren, dař tmeġârîn ‖ hôte (h. qui reçoit l'hospitalité (de la nourriture) ; h. qui se présente pour recevoir l'hospitalité (de la nourriture) (qu'il la reçoive ou non)) ‖ ne signifie pas "hôte (h. qui donne l'hospitalité)" ; il n'y a pas de mot ayant ce s. en tăm. ‖ p. ext. "étranger (h. d'un autre pays, d'une autre tribu, d'une autre famille)". D. ces, diffère d'énemmeñheř "étranger (h. d'un autre pays, ou d'une autre tribu)" ; tout énemmeñheř peut être appelé ămaġar, mais non réc., car on n'appelle pas énemmeñheř des gens de sa tribu, même quand ils sont d'une autre famille et qu'on ne les connait pas ‖ v. ⵓⵏ ener, ténéré.

— ămaġârou :ⵓⵔⵗ sm. φ (pl. imġôura :ⵓⵔⵗ), dař ĕmġôura ‖ hospi=talité (de nourriture) (donnée ou reçue) ‖ ~~peut se traduire dans certains cas~~ signifie "hospitalité (de nourriture) (consistant en un ou plusieurs repas offerts ou reçus, ou en un cadeau de vivres apprêtés ou non en quantité qlconque offert ou reçu com. cadeau d'hospitalité)". Tout repas qu'on prend chez qlq'un est un ămaġârou qu'il vous offre et qu'on reçoit de lui. Tout cadeau de vivres qu'on reçoit de qlq'un, étant en voyage, à titre de don d'hospitalité et pour remplacer un ou plusieurs repas d'hospitalité, est un ămaġârou ‖ peut se traduire dans certains cas par "repas d'hospitalité".

ⵓⵔⵗ ămâġour ⵓⵔⵗ sm. φ (pl. imôuġâr ⵓⵔⵗ), dař môuġâr ‖ chameau (de sexe qlconque) ‖ signifie "chameau" d. le s. le plus général. Se dit des chameaux de tout sexe, de tout âge, de toute sorte, de selle, de bât, dressés ou non, bons ou mauvais ‖ ămâġour semble être une corruption d'ămâřour (com. taġrest parait être une corruption de tařrest). v. ⵓ: ařer, tămâřourt ; ⵓ: iřar, řeres, tařrest ; ⵓⵓⵔ taġrest.

ⵖⵓⵖⵗ megred ⵖⵓⵖⵗ (Ăd) v. ‖ parler ‖ syn. de siouľ (Ăh) ‖ non us. dans l'Ăh.

⁝:ⵗⵓⵔⵗ témeġerġéouăht ‖ v. ⁝:ⵗⵓⵔ témeġerġéouăht.

#O'I'ꓷ mougrez #O'I'ꓷ va. prim ; conj. 95 "doukKel" ; (iemmougrez, iemmôugrez, éd iemmougrez, our iemmougrez) ‖ se repentir de ‖ peut avoir pour rég. dir. tout ce dont il est possible de se repentir à tort ou à raison.

— zemmegrez #O'I'ꓷ# va. f. 1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (izmegrez, iezîmegrez, éd izemmegrez, our izmegrez) ‖ faire se repentir de ‖ se c. av. 2 acc.

— tîmegrôuz #O'I'ꓷ+ va. f. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîmegrôuz, our itemegrouz) ‖ se repentir hab. de.

— zîmegrôuz #O'I'ꓷ# va. f. 1, 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (izîmegrôuz, our izemegrouz) ‖ faire hab. se repentir de ‖ se c. av. 2 acc.

— ămougrez #O'I'ꓷ sm. nv. prim ; φ (pl. imegrôuzen I#O'I'ꓷ), dar megrôuzen ‖ fait de se repentir de ‖ sign. aussi "repentir".

— tămâgrezt #O'I'ꓷ+ sf. nv. prim ; φ (pl. timôugrâz #O'I'ꓷ+), dar tmôugrâz ‖ m. s. q. le pr. ‖ plus us. que le pr.

— ăzemmegrez #O'I'ꓷ# sm. nv. f. 1 ; φ (pl. izemmegrîzen I#O'I'ꓷ#), dar zemmegrîzen ‖ fait de faire se repentir de.

⁞ꓷ mihi ⵣ⁞ꓷ sm. (pl. mihîten I+⁞ꓷ) ‖ doute (incertitude) ‖ p. ext. "risque ; péril" ‖ syn. de tăhaK empl. d. les s. "doute" et "risque ; péril" ‖ v. ⁞ eh.

⁞ꓷ tămouht +⁞ꓷ+ sf. (pl. tămouhîn I⁞ꓷ+) ‖ angle saillant (angle convexe) [d'un corps solide] ‖ se dit des angles convexes de tous les corps solides. Ne se dit pas des angles concaves, ni des angles des surfaces ‖ syn. de tăfensout ‖ v. ʘIꓷꓛ tăfensout.

— ămouh ⁞ꓷ sm. (pl. ămouhen I⁞ꓷ) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— tămoucht +ꓱꓷ+ sf. (pl. tămouchîn Iꓱꓷ+) ‖ m. s. q. le pr. ‖ expression incorrecte.

⁞ꓷ tamhit +⁞ꓷ+ sf. φ (pl. timhîtîn I+⁞ꓷ+), dar tĕmhit (tămhit), dar tĕmhîtîn ‖ sac en peau de dimension moyenne (formée d'une seule peau tannée de chèvre, mouton, jeune mouflon, ou an. de même taille) ‖ v. O'I' ăgera.

⁞ꓷ emmah ⁞ꓷ sm. (pl. emmahâten I+⁞ꓷ) ‖ prunelle [de l'oeil] (pupille [de l'oeil]) ‖ p. ext. "mignon (p. (an, ch.) très jolie) ; chéri (p. (an, ch.) très aimée" : fam. (Ex. Kai, emmah in % toi, [tu es] ma prunelle (toi tu es mon chéri) = egganid temdâm, emmahâten in % vous vous êtes complets, [vous êtes] mes prunelles (vous tous, vous êtes mes chéris)) ‖ d. le s. "prunelle", est syn. de memma.

— memma ·ꓷꓷ sm. (pl. memmâten I+ꓷꓷ) ‖ prunelle [de l'oeil] (pupille [de l'oeil]) ‖ syn. d'emmah empl. d. ce s.

⁞ꓷ emmah ⁞ꓷ sm. (s. s. pl.) ‖ baiser ‖ mot enfantin.

V⁞ꓷ mouhed ‖ v. Vꓷ ămoud.

— ăsemmâhed ‖ v. Vꓷ ămoud.

‖V⁞ꓷ ămâhdal ‖ v. ‖V⁞ ăhedal.

O:⁞⁞ꓷ mehehouer ‖ v. O: ăour.

ⵎⵂⵢ tămhaïiout ⵜⵎⵂⵢⵜ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. timhaïiôutîn ⵏⵜⵎⵂⵢⵜ), dar. tĕmhaïiôutîn ‖ nom d'une plante non persistante ("fagonia" (Chuveau)).

ⵎⵂⵢ mehiiet (Ta. 2) ‖ v. ⵂⵢ houiiet (Ta. 2).

ⵎⵂⴾ meheKKet (Ta. 1) ‖ v. ⵂⴾ meheKKet (Ta. 1).

ⵍⵂⵎ emhel ⵍⵂⵎ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (imhĕl, imhâl, ĕd imhel, our imhil) ‖ pousser ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir., de p., des an., ou des ch. ‖ signifie "pousser" d'une manière générale, qlq. soient la manière de pousser et la force avec laquelle le suj. pousse. Se dit des poussées les plus faibles com. des plus fortes ‖ p. ext. "conduire en poussant devant soi [des an.] (conduire [des an.] en les poussant devant soi)". Peut avoir pour rég. dir. des an. domestiques qlconques. (Ex. emhel imôuġâr ⁒. pousse les chameaux (conduis les chameaux en les poussant devant toi)) ‖ p. ext. "se mettre en marche (n); se mettre en route (n); partir (n)", le suj. étant des p. ou des an. arrêtés ou en séjour ‖ p. ext. "aller plus vite (n); marcher plus vite (n)", le suj. étant des p. ou des an. en marche ‖ d. le s. "pousser", diffère de denKei "pousser fortement (faire effort vigoureusement pour déplacer)", qui exprime touj. une poussée forte, et d'enteġ "pousser avec le côté (pousser avec l'épaule, le flanc, ou la hanche) (le suj. étant une p. ou un an.); pousser de côté (pousser vers la droite ou vers la gauche, avec une partie qlconque du corps) (le suj. étant une p.)" ‖ d. le s. "conduire en poussant devant soi [des an]", est syn. d'ăout. D. ce s, diffère de denKei et d'ester signifiant "pousser devant soi vivement; chasser devant soi vivement", qui expriment qu'on pousse des an. devant soi vivement en les faisant aller vite, tandis qu'emhel et ăout expriment qu'on pousse des an. devant soi en les faisant aller d'un pas qlconque, lent ou rapide; diffère d'ehi "chasser devant soi très rapidement (pousser devant soi très rapidement) [du bétail]"; v. ⵎⵏⴾ denKei. Diffère d'eloui "conduire par la figure (ou au moyen d'un collier) [un an]" ‖ d. les s. "se mettre en marche (n); se mettre en route (n); partir (n)", est syn. d'erKeb et plus us. que lui.

— zemhel ⵍⵂⵎⵣ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (izzĕmhel, iezzîmhel, ĕd izemhel, our izzemhel) ‖ faire pousser ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— temhel ⵍⵂⵎⵜ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittĕmhel, iettîmhel, ĕd iettemhel, our ittemhel) ‖ être poussé ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— nemhel ⵍⵂⵎⵏ vn. f. 4; conj. 99 "bereġ"; (innĕmhel, iennîmhel, ĕd iennemhel, our innemhel) ‖ se pousser réc. l'un l'autre.

— mâhhel ⵍⵂⵎ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (imâhhel, our imehhel) ‖ pousser hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zâmhâl ⵍⵂⵎⵣ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (izâmhâl, our izemhil) ‖ faire hab. pousser ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâtemhâl ǁ⁝]++ vn. f. 3bis. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâtemhâl, ouv itetemhil) ǁ être hab. poussé ǁ a t. les s. c. ā c. de la f. 3bis.
— tîmhâl ǁ⁝]+ vn. f. 3bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itîmhâl, ouv itemhil) ǁ m. s. q. le pr.
— tânemhâl ǀ⁝]ǀ+ vn. f. 4.7; conj. 230 "târegâh"; (itânemhâl, ouv itenemhil) ǁ se pousser hab. réc. l'un l'autre.
— ămahal ǁ⁝] sm. nv. prim; φ (pl. imehâlen, ǁ⁝]), dar mehâlen ǁ fait de pousser ǁ a t. les s. c. ā c. du prim.
— ăzemhel ǁ⁝]ⵣ sm. nv. f. 1; φ (pl. izemhîlen, ǁ⁝]ⵣ), dar zemhîlen ǁ fait de faire pousser ǁ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.
— ătemhel ǁ⁝]+ sm. nv. f. 3bis; φ (pl. itemhîlen, ǁ⁝]+), dar temhîlen ǁ fait d'être poussé ǁ a t. les s. c. ā c. de la f. 3bis.
— ănemhel ǁ⁝]ǀ sm. nv. f. 4; φ (pl. inemhîlen, ǁ⁝]ǀ), dar nemhîlen ǁ fait de se pousser réc. l'un l'autre.
— mehelmehel ǁ⁝]ǁ⁝] va. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (imhelmehel, iemi=helmehel, éd imhelmehel, ouv imhelmehel) ǁ pousser à plusieurs reprises [une p, un an, une ch.]; pousser de côté et d'autre [une p, un an, une ch.]; pousser hâtivement et sans soin [une ch.].
— tîmhelmehîl ǁ⁝]ǁ⁝]+ va. f. 13; conj. 246 "tîdekkôrel"; (itîmhelmehîl, ouv itemhelmehil) ǁ pousser hab. à plusieurs reprises; pousser hab. de côté et d'autre; pousser hab. hâtivement et sans soin.
— ămhelmehel ǁ⁝]ǁ⁝] sm. nv. prim; φ (pl. imhelmehîlen, ǁ⁝]ǁ⁝]), dar ĕmhelmehîlen ǁ fait de pousser à plusieurs reprises; fait de pousser de côté et d'autre; fait de pousser hâtivement et sans soin.
— ămehelmehal ǁ⁝]ǁ⁝] sm. n. d'é. prim; φ (pl. imehelmehâlen, ǁ⁝]ǁ⁝]; fs. tămehelmehalt +ǁ⁝]ǁ⁝]+; fp. timehelmehâlîn, ǁ⁝]ǁ⁝]+), dar mehel=mehâlen, dar tmehelmehâlîn ǁ hom. qui pousse à plusieurs reprises [les p, les an, les ch.]; h. qui pousse de côté et d'autre [les p, les an, les ch.]; h. qui pousse hâtivement et sans soin [les ch.] ǁ ce que pousse un ămehelme=hal se met au gén.

ǁ⁝] imehlân ǁ v. ǁ⁝ ehel "attarder".

ǁ⁝] mahel ǁ v. ǁ⁝ ehel "se diriger".
— ămâhal ǁ v. ǁ⁝ ehel "se diriger".

ǁ⁝ǁ⁝] mehelhel ǁ v. ǁ⁝ ehel "attarder".

ǁǁ⁝] ămehêlel ǁ v. ǁǁ⁝ ămehêlel.

:ǁ⁝] Măhellaou :ǁ⁝] xx sm. (pl. Măhellaouen ǀ:ǁ⁝]) ǁ voie lactée.

Ɛːǁǁⵗ] mehelouï ǁ v. 3:ǁ⁝ mehelouï.

:ƎǀⵗǁⵗJ mehendou ǁ v. :Ǝǀ endou.

ǁ:ǀ⁝] meheňzel ǁ v. ǁ:ǀ⁝ heňzel.

O⁝] emher O⁝] vn. prim; conj. 26 "eksen"; (imhĕr, imhâr, éd imher, ouv imhir) ǁ avoir la syphilis.

— zemher O⁝IЖ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (izzĕmher, iezzĭmher, éd izemher, our izzemher) ‖ donner la syphilis à.

— mâhher O⁝I vn. f.5; conj. 220 "Kâssen"; (imâhher, our imehher) ‖ avoir hab. la syphilis.

— zâmhâr O⁝IЖ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (izâmhâr, our izemhir) ‖ donner hab. la syphilis à.

— ămahar O⁝I sm. nv. prim; φ (pl. imehâren IO⁝I), dar mehâren ‖ fait d'avoir la syphilis ‖ signifie aussi "syphilis (maladie de la syphilis)".

— ăzemher O⁝IЖ sm. nv. f.1; φ (pl. izemhîren IO⁝IЖ), dar zemhîren ‖ fait de donner la syphilis à.

O⁝I tămahart ‖ v. O⁝ aher.

Ɛ:O⁝I meheroui ‖ v. Ɛ:O eroui.

⁝⁝I Ămâhar ‖ v. ⁝⁝ aher.

⁝⁝I mouñher ‖ mouñher, dont l'orthographe correcte est est ⁝⁝+I, est écrit qlqf. par erreur ⁝⁝I ‖ v. ⁝⁝+I mouñher.

⊙⁝I emhes ⊙⁝I va. prim; conj. 26 "eksen"; (imhĕs, imhâs, éd imhes, our imhis) ‖ donner en retour [qlq. ch. à qlq'un] (en lui donnant, en retour de ce qu'on a reçu de lui, une ch. de même espèce, mais de valeur moindre) ‖ le don analogue à la ch. reçue en cadeau, mais de valeur moindre, exprimé par le v. emhes et appelé ămehis, ne peut avoir lieu quand on reçoit en cadeau une somme d'argent ou des denrées comestibles; il peut avoir lieu chaque fois qu'on reçoit en cadeau un esclave, un an. de selle ou de bât, un objet mobilier qlconque, p.ex. une selle, une arme, un bijou, un vêtement, un livre, &c. Si X. ayant reçu de Z. en cadeau un esclave, un chameau de selle, un cheval, un âne, une selle, un fusil, un bracelet, un burnous, un livre, &c, lui fait en retour don d'un esclave, d'un chameau de selle ou de bât, d'un cheval, d'un âne, d'une selle, d'un fusil ou d'un pistolet, d'un bracelet, d'un burnous ou d'un autre vêtement, d'un livre, &c. de valeur moindre, X. fait à Z. un ămehis. Faire un ămehis à qlq'un est regardé comme une amabilité et une gracieuseté; cela prouve l'intention de se montrer reconnaissant et gracieux envers celui de qui on a le 1er reçu un cadeau ‖ ex. Kôuka tekf ahbeg emmût n âzref i Hekkou; Hekkou temhĕs âs ahbeg en dâror % K. a donné son bracelet d'argent à H.; H. lui a donné en retour un bracelet de laiton ‖ diffère d'areh "donner en retour [qlq. ch. à qlq'un] (en lui donnant, en retour de ce qu'on a reçu de lui, une ch. qlconque, de même espèce ou d'espèce différente, de valeur qlconque, égale, moindre, ou plus grande); remplacer [à qlq'un une ch. (reçue de lui en cadeau) par un don (qu'on lui fait)] (en lui donnant, en retour de ce qu'on a reçu de lui, une ch. qlconque, de même espèce ou d'espèce différente, de valeur qlconque, égale, moindre, ou plus

grande)". Le don en retour, d'espèce et de valeur qlconques, exprimé par le v. areh et appelé mărouhet, peut se faire qlq. soit le cadeau qu'on a reçu, somme d'argent, denrées comestibles, animaux de boucherie (regardés com. denrées comestibles), esclave, an. de selle ou de bât, objet mobilier, ch. qlconque de n'importe quelle valeur, depuis une aiguille jusqu'au don le plus considérable ; la mărouhet peut consister en un cadeau qlconque fait en retour, de qlq. valeur et de qlq. espèce qu'il soit. Tout ămehis est une mărouhet, mais non réciproquement.

—mâhhes ⵙⵗⵂ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (imâhhes, our imehhes) ‖ Donner hab. en retour.

—amhes ⵙⵗⵂ sm. nv. prim; ⵒ (pl. imhîsen ⵏⵙⵗⵂ), daṛ ĕmhes (ămhes), daṛ ĕmhîsen ‖ fait de donner en retour.

—ămahas ⵙⵗⵂ sm. nv. prim; ⵒ (pl. imehâsen ⵏⵙⵗⵂ), daṛ mehâsen ‖ m. s. q. le pr.

—ămehis ⵙⵗⵂ sm. ⵒ (pl. imhâs ⵙⵗⵂ), daṛ ĕmhâs ‖ don en retour (de même espèce que le cadeau reçu, mais de valeur moindre) ‖ v. au prim. emhes le sens d'ămehis et sa différence avec mărouhet.

ⵙⵗⵂ mouhes ⵙⵗⵂ vn. prim; conj. 39 "houreg"; p (iemŏuhes, iemôuhes, ĕd imouhes, our iemouhes) ‖ être entravé (d'un bipède latéral ou d'un bipède diagonal); s'entraver (d. le s. ci. d.) ‖ signifie être entravé au moyen d'une corde attachée à un des membres antérieurs et à un des membres postérieurs, soit celui du même bipède, soit celui du bipède opposé ‖ se dit surtout des ânes, des chevaux et des boeufs, qu'on laisse souv. au pâturage entravés de cette manière; se dit qlqf. des chameaux, des chèvres et des moutons, pour lesquels ce mode d'entraver se pratique, mais rarement ‖ syn. d'ahen empl. d. ce s. et plus us. que lui ‖ v. Iⵗ ahen.

—zemmouhes ⵙⵗⵂⵣ va. f. 1; conj. 138 "seKKerouKeḍ"; p (izmahes, iezĭmahes, ĕd izemmouhes, our izmahes) ‖ entraver.

—tĭmôuhôus ⵙⵗⵂ+ vn. f. 14; conj. 249 "tĭKrôuKôuḍ"; (itĭmôuhôus, our itemouhous) ‖ être hab. entravé; s'entraver hab.

—zĭmôuhôus ⵙⵗⵂⵣ va. f. 1. 14; conj. 249; "tĭKrôuKôuḍ"; (izĭmôuhôus, our izemouhous) ‖ entraver hab.

—ămôuhes ⵙⵗⵂ sm. nv. prim; ⵒ (pl. imôuhôusen ⵏⵙⵗⵂ), daṛ môuhôusen ‖ fait d'être entravé; fait de s'entraver.

—ăzemmôuhes ⵙⵗⵂⵣ sm. nv. f. 1; ⵒ (pl. izemmôuhôusen ⵏⵙⵗⵂⵣ), daṛ zemmôuhôusen ‖ fait d'entraver.

—ămahous ⵙⵗⵂ sm. ⵒ (pl. imouhâs ⵙⵗⵂ), daṛ mouhâs ‖ entrave (pour bipède latéral ou bipède diagonal, en corde) ‖ l'ămahous est une corde en matière qlconque qui s'attache d'une part à un des membres antérieurs d'un an, de l'autre à un de ses membres postérieurs, soit celui du

du même bipède, soit celui du bipède opposé ; la longueur de la corde est calculée de manière que l'an. ne puisse faire que de très petits pas ‖ l'ămahous se met aux ânes, aux chevaux, aux boeufs ; il se met qlqf. mais rarement aux chameaux, aux chèvres et aux moutons ‖ v. OΞI effer, tĕffart.

3I oumai 3I vn. prim ; conj. 85 "oufad" ; (iemmŏui, iemmôui, éd ioumai, our iemmoui) ‖ rendre grâces [à Dieu ou à une p.] ‖ celui à qui le suj. rend grâces se met au datif ‖ plus us. en parlant des actions de grâces qu'on rend à Dieu qu'en parlant de celles qu'on rend aux humains ‖ syn. de ğoudi empl. d. ce s. et plus us. que lui ‖ v. 3ΞI' ğoudi.

— touemai 3I:+ vn. f. 3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouemai, iettouemai, éd iettouemai, our ittouemai) ‖ être remercié avec actions de grâces.

— toûmâi 3I+ vn. f. 18 ; conj. 260 "toûksâd" ; (itoûmâi, our itoumai) ‖ rendre grâces hab.

— tîtouemâi 3I:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdekkoûl" ; (ititouemâi, our itetouemai) ‖ être hab. remercié avec actions de grâces.

— tămait +3I+ sf. nv. prim ; φ (pl. timaiîn 13I+), dar tmaiîn ‖ fait de rendre grâces ; action de grâces.

— tămaiit +3I+ sf. nv. prim ; φ (pl. timaiîn 13I+), dar tmaiîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— temouit +3I+ sf. nv. prim ; φ (pl. timouiîn 13I+), dar tmouiîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ expression incorrecte.

— ătouemai 3I:+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouemaien 13I:+), dar ĕtouemaien ‖ fait d'être remercié avec actions de grâces.

3I imeiien 13I sm. φ (pl. s. s.), dar meiien ‖ gens des temps antiques ‖ se dit des gens des 1ers siècles de l'islam ou d'une époque antérieure, des gens d'une époque inconnue et très reculée, des humains des temps préhistoriques ‖ ex. idebnân emdân, ekněn ten meiien : izekouân nesen % les sépultures préhistoriques elles sont complètes, les ont faites les gens des temps antiques : [ce sont] leurs tombes (toutes les sépultures préhistoriques, ce sont les gens des temps antiques qui les ont faites : ce sont leurs tombes) = ânou ouâ-reẓ i m meiien % ce puits-ci un des gens des temps antiques (ce puits est l'oeuvre des gens des temps antiques) = nĕieẓ éfeli oua m meiien % j'ai vu un canal souterrain de captage et d'adduction d'eau celui des gens antiques (j'ai vu un canal souterrain de captage et d'adduction d'eau qui est l'oeuvre des gens antiques) = eslĭẓ i tănekkist ta m meiien % j'ai entendu une historiette celle des gens des temps antiques (j'ai entendu raconter un conte qui date des gens des temps antiques) ‖ diffère d'imehouâr "gens des temps anciens". On appelle imehouâr les gens d'une époque antérieure aux 3 derniers siècles, les gens d'une époque inconnue et très reculée, et les humains des temps préhistoriques. Tous les imeiien

sont des imehouâr, mais non réciproquement.

ƷI maïiou :ƷI (latin : "maius") sm. (s.s. pl.) ‖ mai (mois de mai du calendrier julien) ‖ p. ext. "époque du commencement de l'été" ‖ v. ‖ tallit.

ƷI améo :ƷI sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. iméôten I+ƷI), dar ĕméo (ăméo), dar ĕméôten ‖ nom d'une plante non persistante ("pulicaria alveolosa Batt." (B.T.); "pulicaria longifolia Boissier" (B.T.); "asteriscus graveolens Forskh." (B.T.)).

— taméot +ƷI+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. timéôtîn I+ƷI+), dar tĕméot (tăméot), dar tĕméôtîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ moins us. q. le pr.

— taméa ·ƷI+ sf. φ (pl. timéâtîn I+ƷI+), dar tĕméa (tăméa), dar tméâtîn ‖ abcès de l'amygdale

‖ƷI tămailt ⵜƷI+ sf. φ (pl. timôuial ‖ƷI+), dar tmôuial ‖ abri (naturel ou artificiel) derrière lequel on se tient à l'affut [du gibier] ‖ se dit de tout abri naturel ou artificiel qui peut servir à un chasseur pour se tenir à l'affut du gibier sans être vu de lui. Ne se dit pas des abris derrière lesquels des soldats ou des brigands se tiennent en embuscade pour surprendre au passage des ennemis ou des voyageurs ; se dit exclusivement des abris derrière lesquels on se tient à l'affut du gibier ‖ les tămailt artificielles que font les Kel-Ăh. sont hab. de petits murs en pierres sèches.

ƷIƷI témeïiaméit +ƷIƷI+ sf. φ (pl. timéïiaméîn IƷIƷI+), dar tămeïia=méit (tĕméïiaméit), dar tméïiaméîn ‖ chose dont il faut désespérer (ch. qui ne présente aucune espérance) ‖ se dit, p. ex., de l'amendement d'une p. qui a pris l'hab. de certaines fautes, d'un enfant envers qui on a épuisé tous les moyens de correction, du dressage d'un an. avec qui on a épuisé tous les moyens de dressage, du retour de voyage de qlq'un avant telle ou telle époque, de l'accomplissement de tel ou tel travail qui parait impossible, de l'accomplissement de tel ou tel travail par telle ou telle p, en tel ou tel temps, avec tels ou tels moyens, &c. ‖ p. ext. "chose dont, à plus forte raison, il faut désespérer (ch. qui, à plus forte raison, ne présente aucune espérance)". Se dit, p. ex, de l'accomplissement d'un acte par qlq'un qui est incapable d'en faire un de même espèce et moindre, de l'accomplissement par qlq'un en un jour d'une course qu'il est incapable de faire en 2, du soulèvement d'un poids par qlq'un qui est incapable d'en soulever un moindre, de l'amendement d'autrui par qlq'un qui est incapable de s'amender soi-même, etc.

IƷI ămainou :IƷI sm. φ (pl. imouina ·IƷI ; fs. tămainouk .:IƷI+ ; fp. timouina ·IƷI+), dar mouina, dar tmouina ‖ ânon (depuis le moment auquel il cesse de téter jusqu'à celui auquel il atteint environ un an) ‖ v. ƎⵗƷ ĕihéd.

ⵖIƷI émeineġ ‖ v. ⵖI denneġ.

·:|3ɔ tămainouk ‖ v. |3ɔ ămainou.

O3ɔ ămiar O3ɔ sm. ф (pl. imiâren |O3ɔ), dar ĕmiâren ‖ protection divine (protection accordée par Dieu) ‖ chez les Ioul, ămiar signifie "réflexion (ce qu'on pense en réfléchissant); pensée (ce qu'on pense)"; il n'a pas ce s. dans l'Ăh. ‖ d. le s. "protection divine", est syn. d'ettaouiet et moins us. que lui ‖ d. le s. "réflexion; pensée", est syn. d'émîḍran (Ăh.).

O3ɔ tăméort ‖ v. O: ăouɛ.

ʘ3ɔ ămâias ‖ v. ʘ3 ais.

‖+3ɔ ămaital ‖+3ɔ sm. ф (pl. imaitâlen |‖+3ɔ), dar maitâlen ‖ sac en peau de dimension moyenne (formé d'une seule peau tannée de chèvre, mouton, jeune mouflon, ou an. de même taille) ‖ assez souv., au lieu de mettre des bâts sur le dos des chameaux de charge, les Kel-Ăh. leur mettent 2 ămaital remplis de grain ou de crottes de chèvres en travers du dos, l'un en avant de la bosse, l'autre derrière elle; ces 2 ămaital supportent les cordes par lesquelles sont suspendues les charges ainsi que les extrémités des charges, et remplacent le bât ‖ v. O'I' ăgera.

VIɔ tămejjîda ·VIɔ+ ✳ sf. ф (pl. timejjîdaoûn |:VIɔ+), dar tmejjîdaoûn ‖ oratoire (lieu spécialement destiné à la prière); temple ‖ tout lieu spécialement destiné à la prière par des p. de n'importe quelle religion, en plein air ou couvert, si rustique ou si magnifique, si exigu ou si vaste qu'il soit, est une tămejjîda ‖ les tămejjîda de l'Ăh. ne sont presque toutes que des rectangles tracés sur le sol au moyen d'une seule rangée de pierres sèches; un petit demi-cercle de pierres sèches y marque la direction de la Mecque; en face de lui, un espace libre marque l'entrée.

‖Iɔ ămejjoul ‖ v. ‖I' agel.

‖Iɔ tămejjellet ‖ v. ‖I' tămejjellet.

‖Iɔ ămejjela ‖ v. ‖I' gelet (Ta.1).

‖‖Iɔ timejjoulal ‖ v. ‖I' tămejjellet.

:Iɔ ămâjer ‖ v. :: aher.

·:ɔ emmek ·:ɔ sm. (pl. emmeken |·:ɔ) ‖ indication (fait d'indiquer); conduite (au fig.) (fait de guider); garde (au fig.) (fait de prendre soin [d'une p, d'un an, d'une ch.]; fait de faire le nécessaire [pour une p, un an, une ch.]; fait de donner sa sauvegarde [à une p, un an, une ch.]) ‖ p. ext. "fait de donner le nécessaire (fait de donner ce dont on a besoin); le nécessaire (ce dont on a besoin)" ‖ peut qlqf. se traduire par "moyen" ‖ peut qlqf. se traduire par "sauvegarde" ‖ se dit des indications, conduites, gardes, moyens, sauvegardes, du fait de donner le nécessaire, du fait de donner ce dont on a besoin, qui sont l'oeuvre de Dieu & de ceux qui sont l'oeuvre des humains; se dit du nécessaire de ce dont on a besoin) donné

1.181.

par Dieu et de celui qui est donné par les hommes ‖ ex. ourģiŗ Mess-îneŗ a hâk iģĕn emmek oua-i-deŗ, iblîs a hâk k iģĕn % non pas Dieu ce qui t'ayant fait cette indication-là, le démon tentateur ce qui te l'ayant faite (ce n'est pas Dieu qui t'a fait cette indication-là, c'est le démon) = nek essoûkeleŗ; oûŗ âm emmek n eddôunet in, d oulli hin ed ferģân in % moi je voyage; je te laisse la garde de mes gens, et de mes chèvres et de mes jardins (moi je pars en voyage; je te charge de prendre soin, en faisant pour eux tout le nécessaire, de ma famille et de toutes mes gens, de mes chèvres et de mes jardins); ou: moi je voyage; je te laisse le nécessaire de mes gens, de mes chèvres et de mes jardins (moi je pars en voyage; je laisse entre tes mains tout ce dont auront besoin en mon absence ma famille et toutes mes gens, mes chèvres et mes jardins (c.à d. les vivres et les vêtements nécessaires à ma famille et à ~~mes~~ gens, les bergères nécessaires aux chèvres avec les vivres et les vêtements des bergères, les cultivateurs nécessaires aux jardins avec leurs vivres, les semences, les instruments, &c.)) = egréoueŗ emmek ŗour Mess-îneŗ daŗ ăsîkel % j'ai trouvé la garde de chez Dieu dans le voyage (j'ai reçu la sauvegarde de Dieu dans le voyage; Dieu m'a sauvegardé dans le voyage) = Mess-îneŗ hâk iģ emmek daŗ ăsîkel, aked daŗ tăŗîmit, aked daŗ tămeddourt, aked daŗ tămettant! % que Dieu te donne [sa] garde dans le voyage, et aussi dans le fait de rester, et aussi dans la vie, et aussi dans la mort! (que Dieu te garde dans le voyage, le séjour, la vie et la mort!) = Mess-îneŗ ikf âm emmek ennît! % que Dieu te donne sa garde! (que Dieu te garde!) = nek ed kai, tennîd én nidaou. Telîd emmek? — Kala, oul liŗ emmek oul ien. — Kala, our neddiou ar kout telîd emmeken nek endân. Nek lîŗ emmeken in: lîŗ amis, lîŗ ibiaŗ, lîŗ ezzad. Kai, eģ emmek ennek n ĕmis, eģ emmek ennek n ĕbiaŗ, eģ emmek ennek n ezzad. — Emmek ŗour Ialla. — Essâneŗ innîn emmek ŗour Ialla; nek, emmek oui hi ikfă Ialla i nnou, ourģiŗ i nnek. Nek enniŗ âk, kout telîd emmek én nidaou, koud out telîd emmek our neddiou % moi et toi, tu dis nous ferons compagnie (moi et toi, tu dis que nous irons ensemble). As-tu le nécessaire? (as-tu ce qu'il faut [pour voyager]?). — Non, je n'ai aucun nécessaire (non, je n'ai rien de ce qu'il faut). — Non, nous ne faisons pas compagnie excepté si tu as tes nécessaires ils sont complets (non, nous n'allons pas ensemble, à moins que tu n'aies toutes les ch. qui te sont nécessaires [pour le voyage]) Moi j'ai mes nécessaires (moi j'ai les ch. dont j'ai besoin): j'ai un chameau, j'ai des outres, j'ai des provisions de route. Toi, fais ton nécessaire d'un chameau, fais ton nécessaire d'outres, fais ton nécessaire de provisions de route (toi, procure-toi ce dont tu as besoin com.

chameau, procure-toi ce dont tu as besoin com. outres, procure-toi ce dont tu as besoin com. provisions de route). — le nécessaire [est] de chez Dieu (ce dont on a besoin vient de Dieu; ce dont on a besoin, c'est Dieu qui le donne). — Je sais que le nécessaire [est] de chez Dieu (je sais que ce dont on a besoin c'est Dieu qui le donne); mais le néces=saire que m'a donné Dieu un qui de moi, non pas un qui de toi (mais les ch. nécessaires que m'a données Dieu sont à moi, non pas à toi). Moi je t'ai dit, si tu as le nécessaire nous ferons compagnie, si tu n'as pas le nécessaire nous ne faisons pas compagnie (moi je te le dis, si tu as ce dont tu as besoin [pour le voyage] nous irons ensemble, si tu ne l'as pas nous n'allons pas ensemble) ‖ p. ext. "sens (signification); sens (raison d'être; cause)". (Ex. <u>isem n ădebni</u>, <u>our essineẓ emmeK ennît</u>. — <u>neK essâneẓ emmeK ennît</u>. — <u>ma iemôus emmeK ennît</u>? — <u>ažeKKa m meiien</u> %. le nom d'<u>édebni</u>, je ne sais pas son sens (sa signification). — moi je sais sa signification. — qu'est sa signification? (quelle est sa signification?). — tombe des gens des temps antiques (sa signification est: "tombe ayant pour auteurs des gens des temps antiques") = <u>our essineẓ emmeK n ăKatab ouâ-reẓ</u> %. je ne sais pas le sens de cet écrit (je ne comprends pas le sens de cet écrit (parce que le texte en est obscur, ou parce qu'il est en une langue que j'ignore, ou parce que je ne puis pas en lire les caractères, &c.); ou: je ne comprends pas la raison d'être de cet écrit (je ne comprends pas la cause qui a fait écrire cet écrit)) = <u>emmek n ăsĕKel ennît</u>, <u>tessânet t</u>, <u>Kai</u>? — <u>essâneḳ ḳ</u> %. le sens de son voyage, le sais-tu, toi? (la cause de son voyage, la sais-tu, toi?). — je le sais (je la sais)) ‖ d. les s. "sens (signification); sens (raison d'être; cause)", est syn. d'<u>elmiẓna</u> et beaucoup plus us. que lui ‖ v. ci-dessous le s. de <u>ma-n-emmeK</u>.

— <u>ma-n-emmek</u> ·:ⵎⵏⵎ (m. à m. "quoi de la signification") expression interrogative invariable ‖ quoi de la signification? (que signifie?) (interrogatif); quoi de la signification (ce que signifie) (non interrogatif) ‖ est hab. interrogatif. Peut s'employer sans être interrogatif. Est touj. suivi soit de la prép. <u>n</u> "de" du génitif suivie d'un nom, d'un pronom relatif, ou d'une proposition, soit d'un pr. af. dép. des noms ‖ ex. <u>ma-n-emmeK en bahou oua hi tennĭd</u>? %. quoi de la signifi=cation du mensonge que tu m'as dit? (que signifie le mensonge que tu m'as dit?) = <u>ma-n-emmek n aouâ-reẓ</u>? %. quoi de la signification de ceci? (que signifie ceci?) = <u>ma-n-emmeK n innîn touKĕlem ou hi tt-tousim fô</u>? %. quoi de la signification de que vous avez passé vous n'êtes pas arrivés chez moi du tout? (que cela signifie-t-il que vous ayez passé et que vous ne soyez pas venus chez moi?) = <u>ma-n-emmek</u>

en terouiit ta s sâller ? — our essiner ma-n-emmek ennît. — egel, essen ma-n-emmek ennît. — nek essâner ma-n-emmek ennît ‖ quoi de la signification de ce cri que j'entends ? (que signifie ce cri que j'entends ?). — je ne sais pas quoi de la signi=fication de lui (je ne sais pas ce qu'il signifie). — pars, sache quoi de la signification de lui (va, vois ce qu'il signifie). — moi je sais quoi de la signification de lui (moi je sais ce qu'il signifie).

·:I ămâka ·:I sm. ꝕ (pl. imâkân I·:I), dar mâkân ‖ boeuf très grand et très fort ; taureau très grand et très fort ‖ fig. "hom. grand et fort com. un boeuf".

— ămoûk ·:I (Ăïr) sm. ꝕ (pl. imoûken I·:I), dar moûken ‖ hom. de coeur (h. de courage) ; hom. de valeur ‖ syn. d' âles empl. d. ce s. ‖ très peu us. dans l'Ăh.

— émeké 3·:I (Ăïr, Ioul, Ăj, Berb. séd. R. et G.) sf. ꝕ (pl. imekêten I+·:I), dar ămeké (ĕmeké), dar mekêten ‖ grande cruche en terre ‖ non us. dans l'Ăh. ‖ v. ‖‖··· tekkelilt.

— témekét +·:I+ (Ăïr, Ioul, Ăj, Berb. séd. R. et G.) sf. ꝕ (pl. timekêtîn I+·:I+), dar tămekét (tĕmekét), dar tmekêtîn ‖ petite cruche en terre ‖ non us. dans l'Ăh. ‖ v. ‖‖··· tekkelilt.

·:I Makket +·:I ˣₓ * sf. (s. s. pl.) ‖ La Mecque (ville d'Arabie) ‖ dans l'imagination des Kel-Ăh., la Mecque est la ville la plus grande et la plus belle et la résidence la plus délicieuse du monde ; aussi, en poésie, compare-t-on souvent des p. ou des ch. à La Mecque, pour exprimer qu'elles sont ~~le comble de~~ la perfection.

— ămekkaoui 3:·:I sm. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ nom d'une espèce de blé ‖ v. VO êred.

·:I meket (Ta. 1) ‖ v. ·: oukou.

Ↄ·:Ↄ·:I mekechkâch ‖ v. Ↄ·:Ↄ·: ékechkech.

:V·:I mekidou :V·:I vn. prim ; conj. 51 "keriri" ; (imkadeou, iemîkadeou, éd imkidou, our imkadeou) ‖ être contrefait de naissance (être difforme de naissance) (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ v. ‖:IL ferouleł (Ta. 2).

— semmekidou :V·:I⊙ va. f. 1 ; conj. 137 "semmirore" ; (ismekadeou, iesîmekadeou, éd isemmekidou, our ismekadeou) ‖ rendre contrefait de naissance.

— tîmkîdou :V·:I+ vn. f. 14 bis ; conj. 251 "tîkrîri" ; (itîmkîdou, our itemkidou) ‖ être hab. contrefait de naissance.

— sîmkîdou :V·:I⊙ va. f. 1. 14 bis ; conj. 251 "tîkrîri" ; (isîmkîdou, our isemkidou) ‖ rendre hab. contrefait de naissance.

— ămkîdou :V·:I sm. nv. prim ; ꝕ (pl. imkîdiouen I:V·:I), dar ĕmkîdiouen ‖ fait d'être contrefait de naissance.

— ăsemmekîdou :V·:I⊙ sm. nv. f. 1 ; ꝕ (pl. isemmekîdiouen I:V·:I⊙),

dar semmekîdiouen ‖ fait de rendre contrefait de naissance.
— ămekâdaou :V∴] sm. n. d'é. prim; ♀ (pl. imekâdaouen I:V∴]; fs. tămekâdaout +:V∴]+; fp. timekâdaouîn I:V∴]+), dar mekâda=ouen, dar tmekâdaouîn ‖ hom. (ou an.) contrefait de naissance.
Ǝ∴]Ǝ∴] meked̨meked̨ ‖ v. Ǝ∴I enked̨.
II∴II∴] témekelkelt ‖ v. II∴II∴ akelkel.
:II∴] mekleou ‖ v. II∴ ekel.
I∴] moukken I∴] ✳ vn. prim; conj. 95 "doukkel"; (iemmoŭkken, iemmoûkken, éd iemmoukken, our iemmoukken) ‖ être possible (pouvoir être; pouvoir se faire) ‖ peu us.
— semmekken I∴]⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddekkel"; (ismekken, iesimekken, éd isemmekken, our ismekken) ‖ rendre possible ‖ p. ext. "regarder com. possible; déclarer possible" ‖ p. ext. "examiner la possibilité de; réfléchir à" ‖ d. le s. "réfléchir à", est syn. de semmed̨ren.
— tîmekkoûn I∴]+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîmekkoûn, our itemekkoun) ‖ être hab. possible.
— sîmekkoûn I∴]⊙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (isîmekkoûn, our isemekkoun) ‖ rendre hab. possible ‖ a t. le s. c. à c. de la f. 1.
— ămoukken I∴] sm. nv. prim; ♀ (pl. imekkôûnen, I∴]), dar mekkôu=nen ‖ fait d'être possible.
— ăsemmekken I∴]⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isemmekkînen, I∴]⊙), dar semmekkînen ‖ fait de rendre possible ‖ a t. le s. c. à c. de la f. 1.
VI∴] meknoud VI∴] sm. (pl. meknôuden IVI∴]) ‖ mot sans signification déterminée, employé com. terme de mépris, en parlant aux p. ‖ v. +∴ eket, ékêt.
:∴] ămekkaoui ‖ v. ∴] makket.
O∴] émekouer ‖ v. O∴ ekouĕr.
O∴] tămkerra :O∴]+ sf. ♀ (pl. timkerriouîn I:O∴]+), dar tĕmkerri=ouîn ‖ merveille (chose merveilleuse, ayant pour auteur soit Dieu soit les hom.) ‖ toutes les ch. incompréhensibles qui ont Dieu pour auteur, les merveilles de la nature, les miracles que Dieu a faits par les saints et les prophètes, etc. sont des tămkerra; tous les objets dont les Kel-Ăh. ne comprennent pas le mode de fabrication, p. ex. les allumettes, les bougies, les fusils à répétition, les montres, les horloges, la photographie, le télégraphe, le téléphone, le phonographe, les ballons, l'aviation, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les feux d'artifice, &c. sont des tămkerra; tous les tours de force ou d'adresse dont le mode d'exécution échappe aux Kel-Ăh., ou qui demandent une adresse ou une force qui leur semblent des merveilles, com. les tours de prestidigitation, ceux des Hercules de foire et des gymnasiarques, les exercices des dompteurs d'an. féroces et la

plupart de ceux qui se font dans les cirques, &c. sont des tămkerra; les animaux savants sont des tămkerra ; &c. ‖ peut qlql. se traduire par "tour de force ; tour d'adresse" ‖ p. ext. "stratagème (ruse de guerre ; ruse employée pour arriver à une fin qlconque)".

O∵] makara ·O∵] sm. (pl. makarâten I+O∵]) ‖ ocre jaune sous forme de pierre tendre ‖ le makara, réduit en poudre, sert de fard pour le visage des fem. et qlql. de remède pour les blessures ‖ v. ⊙+I[téfetest.

— tămakarat +O∵]+ sf. (pl. timakarâtîn I+O∵]+), dax tmakarâtîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

#∵O∵] témekerkizt ‖ v. #∵O∵ témekerkizt.

+∵] tăsemketa ‖ v. +∵ eket.

3+∵] émikoûtei ‖ v.] émi.

I⋯] tămekkint ‖ v. I⁝ ekken.

O⋯] mekkĕr ‖ v. O⁝] imrar.

⊙⋯] ămekkous ‖ v. ⊙⁝ ămekkous.

∵‖∷] ămeklouk ‖ v. ∵‖∷ kelek.

V]∷] makmôudi 3V]∷] ✳ sm. (pl. makmôudîten I+V]∷]) ‖ percale blanche (de fabrication européenne).

‖]∷] mekammela ‖ v. ‖]∷]‖ elmekammela.

I∷] mekken I∷] ✳ vn. prim ; conj. 99 "bereg" ; (immĕkken, iemmĭkken, éd iemmekken, our immekken) ‖ être mis à bout de forces ; être à bout de forces ; se mettre à bout de forces ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch. quasi vivante (com. le sol, un champ, un pays, qui sont mis à bout de forces par la sécheresse, les sauterelles, &c.) ‖ employé dans toute la force du terme, le suj. étant une p. ou un an, signifie être absolument à bout de forces, au point que la vie est en danger ; se dit, p. ex, d'un malade dont la vie est en péril ‖ fig. "souffrir ; être tourmenté ; être fatigué". D. ce s. se dit des p, an, ch. quasi vivantes qui souffrent, sont tourmentés, fatigués, gênés, physiquement ou moralement, à un degré qlconque ; s'empl. pour exprimer les souffrances les plus graves, comme les moindres fatigues, embarras, ennuis, p. ex. ceux que causent un rhume de cerveau, une visite importune, une côte un peu raide à monter, des mouches, &c, (de même qu'on se sert à tout propos, en franç, des mots "mourir", "tuer", en tăm. du mot eiṛ "tuer", dans des expr. telles que "je meurs de faim", "je meurs de soif", "l'ennui me tue", &c.) ‖ syn. d'aẓer empl. aux s. pas. et pron., et beaucoup moins us. que lui. Aẓer est le mot d'origine touarègue, mekken le mot d'origine arabe qui expriment la même idée ‖ v. #ƔV edgeẓ ; ∃Ш‖ loubbed ‖ peu us.

— semmeḳḳen 1::I⊙ va. f.1; conj. 122 "seddeḳḳel"; (ismeḳḳen, iesî = =meḳḳen, éd isemmeḳḳen, our ismeḳḳen) ‖ mettre à bout de forces ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâmeḳḳân 1::I+ m. f. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmeḳḳân; our itemeḳḳin) ‖ être hab. mis à bout de forces; être hab. à bout de forces; se mettre hab. à bout de forces ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâmeḳḳân 1::I⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâmeḳḳân, our isemeḳḳin) ‖ mettre hab. à bout de forces ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămeḳḳen 1::I sm. nv. prim; φ (pl. imeḳḳînen, 1::I), dar meḳḳînen ‖ fait d'être mis à bout de forces; fait d'être à bout de forces; fait de se mettre à bout de forces ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsemmeḳḳen 1::I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmeḳḳînen, 1::I⊙), dar semmeḳḳînen ‖ fait de mettre à bout de forces ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1

3:+::I meḳetoui ‖ v. 3:+:: meḳetoui.

O+::I meḳouter O+::I va. prim; conj. 52 "Kerouked"; φ (imḳater, iemîḳater, éd imḳouter, our imḳater) ‖ avoir besoin de ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit de tout ce dont on peut avoir besoin ‖ p. ext. "être dans le besoin (être dans la pauvreté; être pauvre) (n)" ‖ syn. de ḍerer ‖ meḳouter et ḍerer sont us. tous 2 dans l'Ah, meḳouter plus que ḍerer. Dans l'Ăïr, l'Ăd. et chez les Ioul, ḍerer est très us, meḳouter l'est peu.

— semmeḳouter O+::I⊙ va. f. 1; conj. 138 "seKKerouKed"; φ (ismeḳater, iesîmeḳater, éd isemmeḳouter, our ismeḳater) ‖ faire avoir besoin de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîmḳôutôur O+::I+ va. f. 14; conj. 249 "tîKrôuKôud"; (itîmḳôutôur, our itemḳoutour) ‖ avoir hab. besoin de ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîmḳîtâr O+::I+ va. f. 14; conj. 249 "tîKrôuKôud"; (itîmḳîtâr, our itemḳitar) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— sîmḳôutôur O+::I⊙ va. f. 1.14; conj. 249 "tîKrôuKôud"; (isîmḳôutôur, our isemḳoutour) ‖ faire hab. avoir besoin de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— sîmḳîtâr O+::I⊙ va. f. 1.14; conj. 249 "tîKrôuKôud"; (isîmḳîtâr, our isemḳitar) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ămḳôuter O+::I sm. nv. prim; φ (pl. imḳôutôuren 1O+::I), dar ĕm= =ḳôutôuren ‖ fait d'avoir besoin de ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "besoin".

— tămḳâtirt +O+::I+ sf. nv. prim; φ (pl. tîmḳôutâr O+::I+), dar tĕmḳôutâr ‖ m. s. q. le pr.

— ăsemmeḳôuter O+::I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmeḳôutôuren 1O+::I⊙), dar semmeḳôutôuren ‖ fait de faire avoir besoin de ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămeḳâtar O+::I sm. n. d'é. prim; φ (pl. imeḳâtâren 1O+::I; fs.

tămeKâtart +0+::I+ ; (p. ĭmeKâtârîn I0+::I+), dar meKâtâren, dar tmeKâtârîn ‖ hom. qui a beaucoup de besoins (h. qui a de grands besoins ; h. qui a besoin de beaucoup de ch.) ; hom. qui est dans le besoin (h. besogneux ; h. qui est dans la pauvreté).

‖I emel ‖ I va. prim ; conj. 30 "ebeḍ" ; (imĕl, imâl, ĕd imel, our imil) ‖ être (dans un lieu) ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ emel exprime l'idée d'être dans un lieu. Il est syn. d'ell "être" employé pour exprimer l'idée d'être dans un lieu ‖ emel n'est actif que dans 2 cas : 1° quand il a pour rég. dir. le pr. af. ms. t "lui" ; 2° lorsqu'étant à l'ind. prés. ou au part. prés. positifs, ou à l'ind. aor. ou au part. aor. négatifs, il est accompagné d' ed (ḏ, iḏ, hiḏ) avec le s. "être pour venir ici à ; être pour aller à", ou d'in (hîn) avec le s. "être pour aller là-bas à"; cas dans lequel il peut avoir pour rég. dir. n'importe quel subst. ou pronom. Dans les autres cas, emel est neutre ‖ emel ayant pour rég. dir t "lui" signifie "être là ; y en avoir". D. ce s, est syn. d'ell "être" ayant pour rég. dir. t "lui", et beaucoup moins employé que lui. (Ex. Biska imâl t ? — Kala, our tt imil %. B. l'est-il ? (B. est-il là ?). — non, il ne l'est pas (non, il n'est pas là) = têiné temâl t ṛour em ? — our t temil %. des dattes le sont-elles chez toi ? (y a-t-il des dattes chez toi ?). — elles ne le sont pas (il n'y en a pas) = âman mâlen t dar ăbaior ? — our t milen %. de l'eau l'est-elle dans l'outre ? (y a-t-il de l'eau dans l'outre ?). — elle ne l'est pas (il n'y en a pas)) ‖ emel, à l'ind. prés. et au part. prés. positifs, et à l'ind. aor. et au part. aor. négatifs, accompagné d'ed (ḏ, iḏ, hiḏ) particule signifiant le rapproche=ment, signifie "être pour venir ici à [une p, un lieu] (venir ici à [une p, un lieu]) ; être pour aller à [une p, un lieu (lorsque je serai chez cette p. ou dans ce lieu)] (aller à [une p, un lieu (lorsque je serai chez cette p. ou dans ce lieu)])" ; ne s'empl. d. ce s. qu'aux 2es et 3es p. s. et pl. Emel, aux mêmes temps, accompagné d'în (hîn) "là ; là-bas", signifie "être pour aller là-bas à [une p, un lieu] (aller là-bas à [une p, un lieu])" ; s'empl. d. ce s. à toutes les p. s. et pl. (Ex. âles ou-în edd-imâlen, imâl-edd éhen in, mir imâl-în éhen ou-în ? %. cet hom-là venant ici, vient-il ici à ma tente [où nous sommes], ou va-t-il là-bas à cette tente-là [qui est à peu près dans la même direction] ? = âles ou-în edd-imâlen our dd-imil éhen neK, imâl-în éhen ou-în ; imâl-în Biska, our Kai-d imil %. cet hom-là venant ici ne vient pas ici à ta tente [où nous sommes], il va là-bas à cette tente-là [qui est à peu près dans la même direction] ; il va là-bas à (chez) B., il ne vient pas ici à toi (chez toi) = toufat, mâleṛ-în Dâssin ; temâlet ted-d ? — mâleK Ket-în %. demain, je vais là-bas à (chez) D ; vas-tu à elle (chez elle) [lorsque j'y serai] ? — je vais là-bas à elle (je vais chez elle) = ĕo hiK ! — mâleṛ-în ! %.

viens vite ! — je vais là-bas [auprès de toi] ! (je viens !) = temmă hâk HeKKou : éo ! — mâlex-în ‰ t'a dit H. : viens ! (H. te fait dire de venir ; H. te fait dire d'aller auprès d'elle). — je vais là-bas [auprès d'elle] (j'y vais)) ‖ éhod oua dd-imâlen, ahel oua dd-imâlen, tallit ta tt-temâlet, ăouétai oua dd-imâlen signifient "la nuit qui suivra la journée de demain", "demain (le jour de demain)", "le mois prochain", "l'an prochain" ‖ ihadân oui d-mâlnin, ihîlân oui d-mâlnin, tilil ti d-mâlnin, ioutiân oui d-mâlnin signifient "les nuits à venir (toutes les nuits à venir, depuis les plus proches jusqu'aux plus éloignées)", "les jours à venir", "les mois à venir", "les années à venir" ‖ v. ∃⁝ éhod ; ‖⁝ ahel ; ‖ tallit ; 3+: ăouétai ‖ les 6 expressions éoua d, é d, mani d, emmi d, d-în-dex d, Kela d présentent une particularité quand elles sont suivies d'un des verbes ell "être", emel "être (dans un lieu)", emmâl "être hab. (dans un lieu)". La voir à V d (ed) "avec ; dans" ‖ v. ‖ ell.

— emmâl ‖ I va. f. 5 ; conj. 218 "ebbâd" ; (immâl, our immil) ‖ être hab. (dans un lieu) ‖ emmâl n'est actif que dans un cas : celui où il a pour rég. dir. le pr. af. ms. t "lui". Dans les autres cas, emmâl est neutre ‖ emmâl ayant pour rég. dir. t "lui" signifie "être hab. là ; y en avoir hab." ‖ emmâl n'a pas, accompagné d'ed (d, id, hid) et d'în (hîn), les s. "être hab. pour venir ici à ; être hab. pour aller à", "être hab. pour aller là-bas à" correspondants à c. du prim. ‖ les 6 expressions éoua d, é d, mani d, emmi d, d-în-dex d, Kela d présentent une particularité quand elles sont suivies du verbe emmâl. La voir à V d (ed) "avec ; dans" ‖ v. ‖ ell.

— émîl ‖ I sm. nv. prim ; cf (pl. imîlen, ‖ I), dax ămîl (ĕmîl), dax mîlen ‖ fait d'être (dans un lieu) ‖ p. ext. "fait d'être là ; fait d'y en avoir".

‖ I amel ‖ I va. prim ; conj. 66 "ager" ; p(ioumĕl, ioumâl, ed iamel, our ioumîl) ‖ indiquer [une p, un an, une ch. à qlq'un] ; louer (faire l'éloge de) [une p, un an, une ch.] ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ la p. à laquelle le suj. indique qlq. ch. ou fait l'éloge de qlq. ch. se met au dat. ‖ ex. indique-moi le voleur parmi ces h. = indique moi les menteuses parmi ces f. = indique-moi un h. de confiance = indique-moi les mauvais chameaux dans ce troupeau = indique-moi une bonne vache = indique-moi les mauvais chemins, les mauvaises eaux, les mauvais passages, pour que je les évite = indique moi le chemin de ton campement = indique-moi le caractère, le nombre, la fortune de ces gens-là = je loue Dieu par dessus tout, je loue aussi les anges et les saints, je loue les fils d'Adam qui sont bons = je ne loue pas Kenân, il ne vaut rien = je loue beaucoup la chèvre que tu m'as prêtée, elle a beaucoup de lait = je loue la selle que tu m'as donnée, elle est très bonne = je ne loue pas ce pays ;

l'air y est mauvais ; j'y suis touj. malade ‖ p. ext. "flatter (donner des éloges exagérés ou immérités à) (n)".

— simel ǁ⊐⊙ va. f. 1 ; conj. 172 "siger" ; p(iessoûmel, iessôumel, éd isimel, our iessoumel) ‖ faire indiquer ; faire louer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touimal ǁ⊐:+ vn. f. 3 ; conj. 203 "touiouan" ; (ittouamal, iettouamal, éd iettouimal, our ittoua[…]al) ‖ être indiqué ; être loué ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touimel ǁ⊐:+ vn. f. 3 ; conj. 197 "toueKeniher" ; p(ittouamel, iettouamel, éd iettouimel, our ittouamel) ‖ m. s. q. le pr.

— temel ǁ⊐+ vn. f. 3 bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕmel, iettîmel, éd iettemel, our ittemel) ‖ m. s. q. le pr.

— tâmel ǁ⊐+ va. f. 6 ; conj. 228 "tâger" ; (itâmel, our itimel) ‖ indiquer hab ; louer hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâmâl ǁ⊐⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 233 "sâgâr" ; (isâmâl, our isimil) ‖ faire hab. indiquer ; faire hab. louer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîtouimâl ǁ⊐:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîtouimâl, our itetouimal) ‖ être hab. indiqué ; être hab. loué ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouimîl ǁ⊐:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîtouimîl, our itetouimil) ‖ m. s. q. le pr.

— tâtemâl ǁ⊐++ vn. f. 3 bis. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâtemâl, our itetemil) ‖ m. s. q. le pr.

— tămoulé ʒǁ⊐+ sf. nv. prim ; φ (pl. timôulaouîn I:ǁ⊐+, timmâl ǁ⊐+), daṛ tmôulaouîn, daṛ tĕmmâl ‖ fait d'indiquer ; fait de louer ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "indication ; louange ; flatterie".

— ăsîmel ǁ⊐⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isîmîlen, ǁ⊐⊙), daṛ sîmîlen ‖ fait de faire indiquer ; fait de faire louer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ătouimal ǁ⊐:+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouimâlen, ǁ⊐:+), daṛ ĕtouimâlen ‖ fait d'être indiqué ; fait d'être loué ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ătouimel ǁ⊐:+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouimîlen, ǁ⊐:+), daṛ ĕtouimîlen ‖ m. s. q. le pr.

— atmel ǁ⊐+ sm. nv. f. 3 bis ; φ (pl. itmîlen, ǁ⊐+), daṛ ĕtmel (ătmel), daṛ ĕtmîlen ‖ m. s. q. le pr.

— énîmel ǁ⊐I sm. n. d'é. prim ; φ (pl. inîmlen, ǁ⊐I ; fs. ténîmelt ⵀǁ⊐I+ ; fp. tinîmlîn, ǁ⊐I+), daṛ ănîmel (ĕnîmel), daṛ nîmlen, daṛ tănîmelt (tĕnîmelt), daṛ tnîmlîn ‖ hom. qui indique [une p, un an, une ch.] ; hom. qui loue [une p, un an, une ch.] ‖ p. ext. "flatteur (hom. qui a l'hab. de donner des éloges exagérés ou immérités)" ‖ ce qu'indique, loue, flatte un énîmel se met au gén.

— moullet (Ta. 2) +ǁ⊐ vn. prim ; conj. 97 "doubet (Ta. 2)" ; (iemmôullet,

iemmoûllet, éd immoullet, our iemmoullet) ‖ donner un baiser (ou des baisers) [à une p, un an, une ch.] ‖ ce à quoi le suj. donne un baiser ou des baisers se met au dat. ‖ les Kel-Ăh. donnent fort peu de baisers proprement dits. Ils ne baisent jamais la main de personne. Les grandes pers. et les enfants de même sexe ne se donnent jamais de baisers entr'eux. Les ~~petits enfants de 3 ou 4 ans et audessous~~ grandes p. donnent des baisers aux petits enfants de 3 ou 4 ans et audessous, non à ceux qui sont plus âgés; les petits enfants de 3 ou 4 ans et audessous donnent des baisers aux grandes p, ils ne leur en donnent plus lorsqu'ils ont dépassé 3 ou 4 ans; ces baisers se donnent com. on les donne en France, en appliquant les lèvres sur ce qu'on baise. Hors ces baisers, les seuls qui se donnent sont ceux qu'on échange entre jeunes gens de sexes différents, baisers qui présentent la particularité suivante: le baiser que se donnent entr'eux jeunes hommes et jeunes femmes, à moins qu'ils ne soient dans un tête à tête extrêmement intime, n'est pas le baiser consistant en une application de la bouche sur ce qu'on baise, mais un baiser particulier consistant en une application des narines contre les narines de qlq'un en aspirant longuement avec le nez, sans que les lèvres fassent aucun mouvement ni jouent aucun rôle ‖ le v. moullet (Ta.2) et le subs. tămoullit "baiser" expriment indis=tinctement tous les baisers, de qlq. manière qu'ils soient donnés, et qlq. soit la ch. baisée.

— semmellet (Ta.2) +ǁ⊐⊙ va. f.1; conj. 134 "seġġereffet (Ta.2)"; (ismellet, iesîmellet, éd isemmellet, our ismellet) ‖ faire donner un baiser (ou des baisers) [à une p, un an, une ch.].

— touemellet (Ta.2) +ǁ⊐:+ vn. f.3; conj. 192 "touebebbeġet (Ta.2)"; (ittoue=mellet, ietîouemellet, éd iettouemellet, our ittouemellet) ‖ être baisé (recevoir un baiser (ou des baisers)).

— nemellet (Ta.2) +ǁ⊐| vn. f.4; conj. 47 "ġereffet (Ta.2)"; (inmellet, ienîmellet, éd inmellet, our inmellet) ‖ se donner réc. un baiser (ou des baisers).

— tîmeltôut (Ta.8) +ǁ⊐+ vn. f.16; conj. 255 "tîġreffôut (Ta.8)"; (itîmellôut, our itemellout) ‖ donner hab. un baiser.

— sîmellôut (Ta.8) +ǁ⊐⊙ va. f.1.16; conj. 255 "tîġreffôut (Ta.8)"; (isîmellôut, our isemellout) ‖ faire hab. donner un baiser.

— tîtouemellôut (Ta.8) +ǁ⊐:++ vn. f.3.16; conj. 255 "tîġreffôut (Ta.8)"; (itîtouemellôut, our itetouemellout) ‖ être hab. baisé.

— tînmellôut (Ta.8) +ǁ⊐|+ vn. f.4.16; conj. 255 "tîġreffôut (Ta.8)"; (itînmellôut, our itenmellout) ‖ se donner hab. réc. un baiser.

— ămallou :ǁ⊐ sm. nv. prim; ♀ (pl. imellôuten |+ǁ⊐), dar mellôuten ‖ fait de donner un baiser.

— ăsemmellou :ǁ⊐⊙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. isemmellôuten |+ǁ⊐⊙), dar semmellôuten ‖ fait de faire donner un baiser.

— ătouemellou :‖I:+ sm. nv. f. 3; ꝗ (pl. itouemellôuten I+‖I:+), dar ĕtouemellôuten ‖ fait d'être baisé.

— ănmellou :‖]I sm. nv. f. 4; ꝗ (pl. inmellôuten I+‖]I), dar ĕnmellôu=
=ten ‖ fait de se donner réc. un baiser.

— tămoullit +‖I+ sf. ꝗ (pl. timoulla ·‖I+), dar tmoulla ‖ baiser ‖ v. ci-dessus le prim. moullet (Ta. 2).

— tamella ·‖I+ sf. ꝗ (pl. timelliouîn I:‖I+), dar tĕmella (tămella), dar tmelliouîn ‖ bonté miséricordieuse' bonté tendre et compatissante; miséricorde; pitié; compassion; grâce [illegible]rieure (agrément extérieur produit par la suavité, l'élégance et l'harmonie) ‖ d. les s. "bonté miséri=
=cordieuse; bonté tendre et compatissante; miséricorde; pitié; compassion", se dit de Dieu et des humains. D. les s. "grâce extérieure", se dit des an, des ch, des lieux ‖ teh ê tĕmella signifie "est dans lui la bonté miséricordieuse (la bonté tendre et compatissante; la miséricorde; la pitié; la compassion) (c. à d. il est bon et miséricordieux; il est bon et compatis=
=sant; il est miséricordieux; il a de la pitié; il est compatissant)"; cela ne signifie pas "est dans lui la grâce extérieure (il est gracieux extérieurement)" ‖ ilâ tamella signifie "il a de la grâce extérieure (il est gracieux exté=
=rieurement)"; cela ne signifie pas "il a de la bonté miséricordieuse (de la bonté tendre et compatissante; de la miséricorde; de la pitié; de la com=
=passion)" ‖ v. I⁝ tehânint.

‖I imlal ‖‖I vn. prim; conj. 91 "ighal"; π (mellŏul, mellôul, ĕd imlal, our melloul) ‖ être blanc ‖ par exception, le part. passé fait non seule=
=ment mellŏulen, mellŏulet, qui sont réguliers, mais aussi mellen, mellet, qui sont irréguliers; le part. présent fait non seulement mellôulen, mellôulet, qui sont réguliers, mais aussi mellen, mellet, qui sont irréguliers. Les part. passés et présents sing. réguliers sont très peu usités; les irréguliers sont presque seuls employés ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch. ‖ ayant pour suj. une p, signifie hab. "être blanc (de peau)", non "être blanc (de cheveux; de vêtements)". Ayant pour suj. un quadrupède, signifie "être blanc (de poil)" ‖ sur les s. d'imlal employé pour exprimer le teint des p, v. ⁝⁝⁝ ĭchouar ‖ p. ext. "être clair (être de couleur claire)" ‖ imlal, ayant pour suj. ăderiḥ "trace de pas sur le sol", signifie souv. "être frais (être récent)" ‖ imlal, ayant pour suj. "pluie", signifie souv. "tomber". Ne se dit pas d'une pluie qui tombe au lieu où est celui qui parle pendant qu'il y est; ne se dit que d'une pluie qui tombe à une distance plus ou moins grande de celui qui parle ‖ lorsqu' imlal a pour suj. émi "bouche", et qu'on parle de la bouche d'une p., émi signifie presque touj. "dents", et imlal exprime la blancheur des dents. (Ex. Kôuka tel émi. mellen / K. a la bouche ayant été blanche (K. a les dents blanches)). v. I émi ‖ imlal, ayant pour suj. émi "bouche", signifie qlqf. "montrer sa

blancheur (faire voir son blanc, c. à d. laisser voir ses dents en souriant, sourire)". (Ex. Hekkou, a s tenẽi Biska, mellŏul ămi nnût ⁒ H, ce que dans elle a vu B, a été blanche sa bouche (H, lorsqu'elle a vu B, sa bouche a laissé voir ses dents en souriant ; quand H. a vu B, elle a souri) = Iddĕr, a s é ini Dâssin, éd imlal ămi nnût ⁒ I, ce que dans il verra D, sera blanche sa bouche (I, lorsqu'il verra D, sa bouche laissera voir ses dents en souriant ; quand I. verra D., il sourira)) ‖ élem mellen "peau ayant été blanche (peau blanche)" signifie qlqf. "lèpre". La lèpre n'a pas d'autre nom qu' élem mellen ‖ imlal, ayant pour suj. âman "eau", signifie souv. "être blanchi (par l'addition d'une quantité relativement petite de lait, d'ăẓehâra, ou de Kachiri)" ‖ imlal, ayant pour suj. ămekchi "manger (nourriture)" empl. d. les. de "nourriture pour les an. qui paissent (pâturage)", signifie souv. "être blanchi sur pied (être séché sur pied)". Se dit surtout de certaines plantes persistantes comme l'ălemmoẓ, l'ăẓemmoud, l'émetelé, l'ahraġ, etc, qui, après avoir été vertes, blanchissent sur pied en se desséchant, sans mourir, et forment pendant longtemps un pâturage sec de couleur très claire. (Ex. ma ġrĕouen ĕmnâs d-î-rex ? — ămekchi mellen ⁒ qu'ont trouvé les chameaux ici [com nourriture, com. pâturage] ? — de la nourriture ayant été blanche (un pâturage blanchi sur pied)) ‖ ténéré mellet "plaine ayant été blanche (plaine blanche)" signifie qlqf. "plaine unie et sans végétation (plaine absolument plate, sans aucune aspérité ni végétation)". Se dit de plaines de toute dimension, de 2 ou 3 Kil. ou de plusieurs centaines de Kil. de longueur.

— semlel ⵏⵍⵎⵙ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕmlel, icssîmlel, éd isemlel, our issemlel) ‖ blanchir (act) (rendre blanc) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent au s. d'imlal ayant pour suj. ăderih, et aux s. d'imlal dans élem mellen et ténéré mellet. (Ex. Koûka tessĕmlel émi nnût a s tenẽi Biska ⁒ K. a fait sa bouche montrer sa blancheur ce que dans elle a vu B. (K. a fait sa bouche laisser voir ses dents en souriant lorsqu'elle a vu B ; K. a souri quand elle a vu B.) = Koûka, ăhanai n Biska issĕmlel âs émi ⁒ K, la vue de B. lui a fait la bouche montrer sa blancheur (K., la vue de B. lui a fait sa bouche laisser voir ses dents en souriant ; la vue de B. a fait sourire K.)) ‖ p. ext. "être habillé de blanc ; s'habiller de blanc". Ne signifie pas "être habillé de couleur claire" ; signifie "être habillé de blanc franc".

— tîmlâl ⵏⵍⵎ+ vn. f. 18 ; conj. 260 "toûksâd" ; (itîmlâl, our itimlal) ‖ être hab. blanc ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "blanchir (devenir blanc ; augmenter en blancheur)". Se dit de tout ce qui est capable

de blanchir progressivement, p. ex. du visage de p, du poil des an, des fruits, des légumes, &c

—sâmlâl IIIIJ⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâmlâl, our isemlil) ‖ blanchir hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—temellé ƷIIJ+ sf. nv. prim; (pl. temellioûn I:IIJ+) ‖ fait d'être blanc; blancheur ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "blanc (couleur blanche)" ‖ p. ext. "endroit blanc (dans la robe d'un an, dans un terrain de couleur foncée, dans une ch. qlconque)" ‖ p. ext. "vêtement blanc; vêtements blancs" ‖ p. ext. "chose blanche" ‖ p. ext. "boisson blanche". Se dit de toute boisson blanche, lait pur, lait mêlé d'un peu d'eau, eau mêlée d'un peu de lait, ăṛchâra, Kachrî, etc. ‖ p. ext. "blanc [de l'oeil]". (Ex. temellé n titt in heggâṛ / le blanc de mon oeil est rouge) ‖ p. ext. "pâturage blanchi sur pied (pâturage consistant en plantes persistantes qui ont séché et blanchi sur pied)". D. ce s, est syn. d' ămekchi mellen ‖ temellé n ămi "blanc de la bouche" signifie "dents". (Ex. Koûka tessĕkn ê temellé n ămi / K. lui a montré le blanc de la bouche (K. lui a montré ses dents; K. lui a souri))

—ăsemlel IIIIJ⊙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. isemlîlen, IIIIJ⊙), daṛ semlîlen ‖ fait de blanchir ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—émellé ƷIIJ. sm. n. d'é. prim; ♀ (pl. imellîten I+IIJ; fs. témellit +IIJ+; fp. timellîtîn I+IIJ+), daṛ ămellé (ĕmellé), daṛ mellîten, daṛ tămellit (tĕmellit), daṛ tmellîtîn ‖ cheval tout blanc (cheval entièrement blanc, sans aucun poil d'autre couleur).

—émellé ƷIIJ (Ăj., Berb. séd. Ṛ. et Ġ.) sm. ♀ (n. d'u. et col.) (pl. imellîten I+IIJ), daṛ ămellé (ĕmellé), daṛ mellîten ‖ nom d'une espèce de dattiers ‖ signifie aussi "dattes produites par les dattiers appelés émellé (col. s. n. d'u. et sans pl)" ‖ le dattier nommé émellé est ainsi appelé parce que sa datte, de couleur jaune d'or, est blanchâtre à sa partie supérieure ‖ il y a des émellé à Ṛât et à Ġânet ‖ non us. dans l'Ăh.

—mellen ‖ v. le prim. imlal.

—ămellal IIIJ sm. ♀ (pl. imellâlen, IIIJ; fs. tămellalt ⵎIIJ+; fp. timel=lâlîn), daṛ mellâlen, daṛ tmellâlîn ‖ antilope adax (ar. "meha"; les Arabes appellent aussi l'ămellal mâle "ferd" et la tămellalt "begret-el-ạrg; begret-el-ouaḥch") ‖ il n'y a pas d'ămellal dans les parties montagneuses de l'Ăh.; il y en a dans les régions plates et peu habitées qui forment les parties extrêmes de son territoire à l'E, au S. et à l'W et sont voisines de l'Ăj, de l'Aïr, de l'Ăd. et de l'Ăhnet ‖ diffère d'énir "antilope mohor" et d'éderi "antilope orix".

—tămellalt ⵎIIJ+ (Ăj, Berb. séd. Ṛ. et Ġ) sf. ♀ (n. d'u. et col.) (pl.

timellâlîn ,ǁ]+), dar tmellâlîn ‖ nom d'une espèce de dattiers ‖ signifie aussi "dattes produites par les dattiers appelés tămellalt (col. s.n. d'u. et sans pl.)" ‖ le dattier nommé tămellalt est ainsi appelé parce que sa datte est de couleur claire ‖ il y a des tămellalt à Rât et à Ġânet ‖ non us. dans l'Ăh.

— tămellemelt ＋]ǁ]+ sf. ꝗ (pl. timellemelîn ,ǁ]ǁ]+), dar tmelle=melîn ‖ humeur vitrée (qui remplit le fond du globe de l'oeil) (chez le p. et les an.).

— moulet (Ta.3) +ǁ] vn. prim; conj. 94 "dalet (Ta.3)"; π (moulĕt, moulât, ĕd iemmoulet, our moulet) ‖ avoir du blanc à la face (le suj. étant un quadrupède); avoir du blanc à la tête (le suj. étant un oiseau) ‖ le suj. étant un quadrupède, signifie avoir du blanc, en quantité et de forme qlconques, à n'importe quelle partie de la face, du haut du front aux narines, celles-ci exclues. Le suj. étant un oiseau, signifie avoir du blanc, en quantité et de forme qlconques, au sommet de la tête, non autour du bec ni des yeux, mais plus haut, à la partie supérieure de la tête.

— tîmoûloût (Ta.8) +ǁ]+ vn. f. 16bis; conj. 257 "tîdoûboût (Ta.8)"; (itîmoûloût, our itemouloût) ‖ avoir hab. du blanc à la face; avoir hab. du blanc à la tête.

— temmoûlet +ǁ]+ sf. nv. prim; (pl. temmoûletîn ⁞+ǁ]+) ‖ fait d'avoir du blanc à la face; fait d'avoir du blanc à la tête.

— ămoul ǁ] sm. (pl. ămoûlen ,ǁ]) ‖ blanc à la face [d'un quadru=pède] (d. le s. c. à c. de moulet (Ta.3)); blanc à la tête [d'un oiseau] (d. le s. c. à c. de moulet (Ta.3)).

— moûla-moûla ·ǁ]·ǁ] sf. (s. et pl.) ‖ nom d'une espèce de motteux (ar. "bou-bechchîr") ‖ la moûla-moûla est un petit oiseau à corps noir, à queue noire et blanche, à dessus de la tête blanc. Elle est de bon augure ‖ ainsi nommée à cause de la plaque blanche du dessus de sa tête ‖ v. ʘ□Ⲧ egbes, gebes; ƎƆʘ8ʃ ăngermeï.

— moules ʘǁ] vn. prim; conj. 93 "beideġ"; π (moulĕs, moulâs, ĕd iemmoules, our moules) ‖ avoir une liste (avoir au milieu du chanfrein une ligne ou une bande blanches partant du front et allant vers la bouche) (le suj. étant un ~~quadrupède~~ cheval, un âne, un chameau, ou un boeuf).

— tîmoûloûs ʘǁ]+ vn. f. 14; conj. 249 "tîkroûkoûḍ"; (itîmoûloûs, our itemoulous) ‖ avoir hab. une liste.

— temmoûlest +ʘǁ]+ sf. nv. prim; (pl. temmoûlesîn ⁞ʘǁ]+) ‖ fait d'avoir une liste.

— ămoûlas ʘǁ] sm. n. d'é. prim; ꝗ (pl. imoûlâsen ⁞ʘǁ]; fs. tămoû=last +ʘǁ]+; fp. timoûlâsîn ⁞ʘǁ]+), dar moûlâsen, dar tmoûlâsîn ‖ an. à liste (en parlant d'un cheval, d'un âne, d'un

chameau, d'un boeuf) ‖ p. ext. signifie qlq. "lion; chacal". v. ⵔⵀ ahar; Ɣ Ш ébeggi.

— jemlel ⵍⵍⵎⵊ vn. prim; conj. 93 "beideġ"; π (jemlĕl, jemlâl, éd iejjemlel, our jemlel) ‖ être pie, à robe semée de petites taches, sans grandes plaques, avec des yeux vairons entourés de ladre (le fond de la robe étant de couleur qlconque, claire ou foncée) (le suj. étant un chameau, un cheval, un boeuf).

— tâjemlâl ⵍⵍⵎⵊⵜ vn. f. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâjemlâl, our itejemlil) ‖ être hab. pie, à robe semée de petites taches, sans grandes plaques, avec des yeux vairons entourés de ladre.

— tejjemlelt ⵍⵜⵍⵎⵊⵜ sf. nv. prim; (pl. tejjemlelîn, ⵏⵍⵍⵎⵊⵜ) ‖ fait d'être pie, à robe semée de petites taches, sans grandes plaques, avec des yeux vairons entourés de ladre.

— ăjemlal ⵍⵍⵎⵊ sm. n. d'é. prim; φ (pl. ijemlâlen, ⵏⵍⵍⵎⵊ; fs. tăjemlalt ⵍⵜⵍⵎⵊⵜ; fp. tijemlâlîn, ⵏⵍⵍⵎⵊⵜ), dar jemlâlen, dar tjemlâlîn ‖ an. pie, à robe semée de petites taches, sans grandes plaques, avec des yeux vairons entourés de ladre (en parlant d'un chameau, d'un cheval, d'un boeuf).

— melououet (Ta. 1) ⵜⵓⵍⵎ vn. prim; conj. 48 "geḍiiet (Ta. 1)"; (imleououet, iemîleououet, éd imlououet, our imleououet) ‖ scintiller (briller vivement d'un éclat tremblant) ‖ se dit de tout ce qui brille d'un éclat vif et tremblant, p. ex. des étoiles, des éclairs, d'un feu, d'un objet de métal poli ou d'un miroir assez brillants pour jeter un éclat vif et ayant un certain mouvement qui rend leur éclat tremblant ‖ syn. de felououet (Ta. 1) ‖ v. ci-dessous meloumelou.

— semmeleouet (Ta. 1) ⵜⵓⵍⵎⵙ va. f. 1; conj. 135 "seggeḍiiet (Ta. 1)"; (ismeleouet, iesîmeleouet, éd isemmelouet, our ismeleouet) ‖ faire scintiller.

— tîmlouoût (Ta. 7) ⵜⵓⵍⵎⵜ vn. f. 16; conj. 254 "tîtreġġît (Ta. 7)"; (itîm=louoût, our itemlouoûit) ‖ scintiller hab.

— sîmlouoût (Ta. 7) ⵜⵓⵍⵎⵙ va. f. 1. 16; conj. 254 "tîtreġġît (Ta. 7)"; (isîm=louoût, our isemlouoûit) ‖ faire hab. scintiller.

— ămleouoi ⵢⵓⵍⵎ sm. nv. prim; φ (pl. imleouoûiten ⵏⵜⵓⵍⵎ), dar ĕm=leouoûiten ‖ fait de scintiller; scintillement.

— ăsemmeleouoi ⵢⵓⵍⵎⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmeleouoûiten ⵏⵜⵓⵍⵎⵙ), dar semmeleouoûiten ‖ fait de faire scintiller.

— meloumelou ⵓⵍⵎⵓⵍⵎ vn. prim; conj. 45 "ġemiġemi"; (imleoumeleou, iemîleoumeleou, éd imloumelou, our imleoumeleou) ‖ miroiter (réfléchir la lumière en produisant des reflets tremblants) ‖ se dit de tout ce qui réfléchit la lumière en produisant des reflets tremblants, p. ex. d'un miroir, de l'eau, du mirage, de verre, de métal poli, d'une étoffe satinée, d'un objet verni, d'une surface luisante d'étoffe, de peau, de papier, de ch. qlconque, des cheveux ou de la peau d'une p., quand

ils sont luisants, du poil des chevaux quand il est luisant, &c. ‖ syn. de meloulou, de melezlez, de feloufelou et de semezmez ‖ diffère de melououet (Ta.1) et de felououet (Ta.1), qui sont syn. et signifient "scintiller (briller vivement d'un éclat tremblant)" ‖ diffère de hemelmel "être rouge et brillant com. un tison (être rouge et étincelant)" ‖ diffère d'essez "briller (jeter un vif éclat; jeter une vive lumière) (le suj. étant le soleil, la lune, une étoile, un éclair, un feu, une flamme, un miroir, du verre, du métal poli, &c)" et p. ext. "être éclatant de blancheur (le suj. étant une étoffe très blanche, un papier très blanc, du sucre, du sel, de la bougie très blancs, un cheval ou un chameau très blancs, &c.)" ‖ diffère de semekket (Ta.1) "briller (être brillant; être luisant) (le suj. étant le soleil, la lune, une étoile, un éclair, un feu, une flamme, un miroir, du verre, du métal poli, du mica, de l'eau, une étoffe satinée, un objet verni, une surface luisante d'étoffe, de peau, de papier, de ch. qlconque, les cheveux ou la peau d'une p, le poil d'un cheval, n'importe quoi de brillant ou de luisant, de couleur qlconque claire ou foncée)" et p. ext. "être éclatant de blancheur (le suj. étant une étoffe très blanche, un papier très blanc, du sucre, du sel, de la bougie très blancs, un cheval ou un chameau très blancs, &c)". Semekket (Ta.1), d. les. "être éclatant de blancheur", est syn. d'essez.

— semmeloumelou :ǁ⅃ǁ⅃⊙ va. f.1; conj. 132 "seddeziđezi"; (ismeleoumeleou, iesîmeleoumeleou, éd isemmeloumelou, our ismeleoumeleou) ‖ faire miroiter.

— tîmloumelou :ǁ⅃ǁ⅃+ vn. f.12; conj. 245 "tîhededi"; (itîmloumelou, our itemloumelou) ‖ miroiter hab.

— sîmloumelou :ǁ⅃ǁ⅃⊙ va. f.1.12; conj. 245 "tîhededi"; (isîmloumelou, our isemloumelou) ‖ faire hab. miroiter.

— ămloumelou :ǁ⅃ǁ⅃ sm. nv. prim; φ (pl. imloumeliouen ⁝ǁ⅃ǁ⅃), daz ĕmloumeliouen ‖ fait de miroiter; miroitement.

— ăsemmeloumelou :ǁ⅃ǁ⅃⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isemmeloumeliouen ⁝ǁ⅃ǁ⅃⊙), daz semmeloumeliouen ‖ fait de faire miroiter.

— ĕmeleoumeleou :ǁ⅃:ǁ⅃ sm. φ (pl. imeleoumeliouen ⁝ǁ⅃:ǁ⅃), daz ămeleoumeleou (ĕmeleoumeleou), daz meleoumeliouen ‖ miroitement ‖ syn. d'ămloumelou empl. d. ce s.

— meloulou :ǁǁ⅃ vn. prim; conj. 45 "ġemiġemi"; (imleouleou, iemîleouleou, éd imloulou, our imleouleou) ‖ syn. de meloumelou.

— semmeloulou :ǁǁ⅃⊙ va. f.1; conj. 132 "seddeziđezi"; (ismeleouleou, iesîmeleouleou, éd isemmeloulou, our ismeleouleou) ‖ syn. de semmeloumelou.

— tîmloulou :ǁǁ⅃+ vn. f.12; conj. 245 "tîhededi"; (itîmloulou, our itemloulou) ‖ syn. de tîmloumelou.

— sîmloulou :ǁǁ⅃⊙ va. f.1.12; conj. 245 "tîhededi"; (isîmloulou, our isemloulou) ‖ syn. de sîmloumelou.

— ămlôŭlou :‖‖] sm. nv. prim; φ (pl. imlôŭliouen ǀ:‖‖]), dar ĕmlôŭliouen ‖ syn. d'ămloumelou.

— ăsemmelôŭlou :‖‖]⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmelôŭliouen ǀ:‖‖]⊙), dar semmelôŭliouen ‖ syn. d'ăsemmeloumelou.

— tămeleouleout +:‖:‖]+ sf. φ (pl. timeleouleouîn ǀ:‖:‖]+), dar tme=leouleouîn ‖ projection [sur une ch. qlconque] du reflet d'un rayon de lumière donnant sur un miroir, de l'eau, un métal poli, un objet qlconque qui le reflète ‖ le rayon de lumière dont le reflet est projeté sur qlq. ch. peut venir de n'importe quel foyer lumineux, du soleil, de la lune, d'un feu, d'une lampe, d'une bougie, &c. ‖ les Kel-Äh. ont une crainte superstitieuse des projections de reflets de rayons de lumière ; ils les regardent com. de mauvais augure.

— tămelaoulaout +:‖:‖]+ sf. φ (pl. timelaoulaouîn ǀ:‖:‖]+), dar tmelaoulaouîn ‖ nom d'une lame d'épée d'une espèce particulière ‖ v. Ⅲ·: tăkoûba.

— melerler :‖:‖] vn. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (imlerler, ienûlerler, ĕd imlerler, our imlerler) ‖ syn. de meloumelou.

— semmelerler :‖:‖]⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddekkel"; (ismelerler, iesîmelerler, ĕd isemmelerler, our ismelerler) ‖ syn. de semme=loumelou.

— tîmlerlîr :‖:‖]+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîmlerlîr, our itemlerlir) ‖ syn. de tîmloumelou.

— sîmlerlîr :‖:‖]⊙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (isîmlerlîr, our isemlerlir) ‖ syn. de sîmloumelou.

— ămlerler :‖:‖] sm. nv. prim; φ (pl. imlerlîren ǀ:‖:‖]), dar ĕmlerlîren ‖ syn. d'ămloumelou.

— ăsemmelerler :‖:‖]⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmelerlîren ǀ:‖:‖]⊙), dar semmelerlîren ‖ syn. d'ăsemmeloumelou.

— hemelmel ‖]‖]: vn. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (ihmelmel, iehîmelmel, ĕd ihmelmel, our ihmelmel) ‖ être rouge et brillant com. un tison (être rouge et étincelant) ‖ se dit, au pr., du feu, d'un métal en fusion ou chauffé au rouge, d'un brasier, d'un objet embrasé. Se dit, au fig., du soleil levant ou couchant, du ciel, de nuages, ou de montagnes au lever ou au coucher du soleil, des yeux d'un an. féroce, de tout ce qui est rouge et étincelant, de tout ce qui est de couleur foncée et luisant avec des reflets rougeâtres.

— zehhemelmel ‖]‖]:ⵣ va. f. 1; conj. 122 "seddekkel"; (izhemelmel, iezîhemelmel, ĕd izehhemelmel, our izhemelmel) ‖ rendre rouge et brillant com. un tison.

— tîhmelmîl ‖]‖]:+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîhmelmîl, our itehmelmil) ‖ être hab. rouge et brillant com. un tison.

— zîhmelmîl ‖]‖]:ⵣ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (izîhmelmîl,

our izehmelmil) ‖ rendre hab. rouge et brillant com. un tison.

— ăhmelmel ⵍⵎⵍⵎⵀ sm. nv. prim; φ (pl. ihmelmîlen, ⵏⵍⵎⵍⵎⵀ), dar ĕhmelmîlen ‖ fait d'être rouge et brillant com. un tison.

— ăzehhemelmel ⵍⵎⵍⵎⵀⵣ sm. nv. f.1; φ (pl. izĕhhemelmîlen, ⵏⵍⵎⵍⵎⵀⵣ), dar zehhemelmîlen ‖ fait de rendre rouge et brillant com. un tison.

— émemmel ⵍⵎⵎ sm. φ (pl. imemmelen, ⵏⵍⵎⵎ), dar ămemmel (ĕmemmel), dar memmelen ‖ tison (morceau de bois à demi-enflammé) ‖ se dit d'un morceau de bois dont une extrémité est embrasée, avec ou sans flamme, et dont l'autre ne l'est pas ‖ v. ⁝ oukou, meket (Ta.1), tămakat.

— tèmemmelt ⵜⵍⵎⵎⵜ sf. φ (pl. timemmelîn, ⵜⵏⵍⵎⵎⵜ), dar tămemmelt (tĕmemmelt), dar tmemmelîn ‖ petit tison (petit morceau de bois à demi-enflammé) ‖ p. ext. "petite braise ardente (petit fragment de bois réduit en charbon et ardent)". D. ce s, est syn. de "petite tămakat".

ⵍⵎ tămilt ⵜⵍⵎⵜ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. timilîn, ⵏⵍⵎⵜ), dar tmilîn ‖ nom d'un arbrisseau ‖ la tămilt est un arbrisseau très vert qui atteint 1m à 1m,50c de hauteur.

ⵍⵎ tămôulat ⵜⵍⵎⵜ sf. φ (pl. timôulâtîn ⵏⵜⵍⵎⵜ), dar tmôulâtîn ‖ poche (grande cuiller demi-sphérique, à long manche, en matière alconque, de la contenance d'un quart ou d'un tiers de litre environ) ‖ les tămôulat fabriquées dans l'Ăh. sont en bois; leur manche a 0m,30c à 0m,40c de long et est légèrement concave.

— ămôula ⵍⵎ sm. φ (pl. imôulâten ⵏⵜⵍⵎ), dar môulâten ‖ biberon (petit vase, en matière alconque, muni d'un bec formant tétine, pour l'allaitement artificiel des enfants et des jeunes an.) ‖ syn. d'ăxelala.

ⵍⵎ émeli ‖ v. ⵍ el.

ⵍⵎ tămâla ‖ v. 3ⵍⵎ ămâli.

ⴷⵍⵎ malad ⴷⵍⵎ sm. (pl. malâden ⵏⴷⵍⵎ) ‖ mal (défaut (physique, matériel, ou moral); ch. qui est contraire au bien (physiquement, matériellement, ou moralement)) ‖ se dit de tout défaut des p, des an, ou des ch, et de tout ce qui est contraire au bien physique, matériel ou moral ‖ le pl. malâden est peu us. ‖ S'emploie surtout com. rég. dir. du verbe el "avoir" ‖ ex. Bîbi ioulâr, bechchân ilâ malad, igânna bahou ⁒ B. est bon, mais il a un mal (un défaut), il dit hab. le mensonge (il ment) = amis oua-h our ilé malad oul ien; oua-h ilâ malad, our idderet ⁒ ce chameau-ci n'a aucun mal (défaut); celui-là a un mal (un défaut), il n'est pas gras = ăbernouh ouâ-rer our ilé malad ar ien; ĕxef ennît i anderren ⁒ ce burnous-ci n'a pas de

mal si ce n'est un ; sa tête une qui ayant été petite (ce burnous n'a qu'un défaut ; son capuchon est trop petit) = ma t toulîd ? — oul lîx malad % quoi avec es-tu pareil ? (comment vas-tu ?). — je n'ai pas de mal (je n'ai aucun mal ; je vais bien) = ma d oulân eddôunet ennek ? ma d oulânet oulli nnek ? ma d oulân fergân nek ? — oul lin malad ; nek lîx malad, immĕnda foull i ôudi %, avec quoi sont pareils tes gens ? avec quoi sont pareilles tes chèvres ? avec quoi sont pareils tes jardins ? (comment vont les tiens ? comment vont tes chèvres ? comment vont tes jardins ?). — ils n'ont pas de mal (ils n'ont aucun mal ; ils vont bien) ; moi j'ai un mal, a été entièrement fini pour moi le beurre (moi, j'ai qlq. ch. qui ne va pas bien, je n'ai plus du tout de beurre) = telîd malad ? — lîx malad : tămett in terîn % as-tu du mal ? (as-tu qlq. ch. qui ne va pas bien ?). — j'ai du mal : ma f. est malade (j'ai qlq. ch. qui ne va pas bien : ma f. est malade) ‖ le sing. malad est employé qlqf. d. le s. de "je n'ai pas (tu n'as pas, il n'a pas, etc.) de mal", ou d'une phrase analogue, dans laquelle le v. el "avoir" accompagné d'une négation, dont malad est rég. dir., est s.e. ; malad s'emploie ainsi pour demander ou donner des nouvelles d'une p, d'un an, d'une ch. (Ex. malad, Kai ? — malad % [tu n'as pas] de mal, toi ? (tu vas bien, toi ?). — [je n'ai pas] de mal (je vais bien) = amis ennek, malad ? — malad % ton chameau, [il n'a pas] de mal ? (ton chameau, il va bien ?). — [il n'a pas] de mal (il va bien) = ma t toulîd ? — malad % avec quoi es-tu pareil ? (comment vas-tu ?). — [je n'ai pas] de mal (je vais bien) = ifergân nek, malad ? — elkîx xâs % tes jardins, [ils n'ont pas] de mal ? (tes jardins, ils vont bien ?). — le bien seulement (il n'y a que le bien ; cela va bien ; ils vont bien)).

Ꞁ‖⊐ ămalaġa ·Ꞁ‖⊐ sm. ℘ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. imeleġouân |:Ꞁ‖⊐, imalaġâten I+Ꞁ‖⊐), dax meleġouân, dax malaġâten ‖ fruit frais de l'arbre appelé en tăm. abser ‖ diffère de tăhaha "fruit sec de l'arbre appelé en tăm. abser" ‖ diffère d'ăxexĕrou "fruit (frais ou sec) de l'arbre appelé en tăm. tămat" ‖ v. ⁝⁝ tăhaha.

Ꞁ‖⊐ ămelloug ‖ v. ꞀꞁI ănelloug.

⁝‖⊐ ămoûlhou ‖ v. ⁝V⊐ ămoûdhou.

Ʒ‖⊐ ămâli Ʒ‖⊐ sm. ℘ (pl. imôulai Ʒ‖⊐), dax môulai ‖ an. mâle entier (an. mâle non castré) ‖ peut se dire de tout an. mâle non castré ‖ on dit : ăhôulax n ămâli "bouc d'an. mâle entier (bouc non castré)", amis n ămâli "chameau d'an. mâle entier (chameau non castré)", etc. ‖ ămâli n oulli "an. mâle entier de chèvres" signifie "bouc non castré" ; ămâli n tlemîn "an. mâle entier de chamelles" signifie "chameau non castré" ‖ fig. "hom. d'une vigueur exceptionnelle ; hom.

courageux au travail; hom. criard; hom. querelleur". D. ces s. a un fém. tămâlit +ⵍⵎ+ (pl. timôulai ⵉⵍⵎ+), dar tmôulai.

— tămâla ·ⵍⵎ+ sf. φ (pl. timâliouîn ⵏ:ⵍⵎ+), dar tmâliouîn ‖ appendice charnu, mobile, qui se trouve dans la bouche du chameau entier, et qui hab. en sort à demi lorsqu'il fait entendre le rugissement particulier qui est l'indice chez lui du rut ou de la colère ‖ le rugissement qui, dans le chameau entier, est l'indice du rut ou de la colère s'appelle tănaġout.

— emli ⵉⵍⵎ v. prim; conj. 32 "eġmi"; (imlĕi, imlâi, ĕd imli, our imléi) ‖ être très maigre (le suj. étant un an. vivant ou mort ou de la viande crue ou cuite destinés à l'alimentation des p.) ‖ peu us.

— ămalai ⵉⵍⵎ sm. nv. prim; (s. s. pl.) ‖ fait d'être très-maigre.

— amlai ⵉⵍⵎ sm. φ (pl. imlaien ⵏⵉⵍⵎ), dar ĕmlai (ămlai), dar ĕmlaien ‖ viande très maigre (d. le s. ci. d.).

ⵉⵍⵎ tămâlait ‖ v. ⵉⵍ ali "couper".

ⴽⵍⵎ mellôuk ⴽⵍⵎ sm. (pl. mellôuken ⵏⴽⵍⵎ) ‖ étui à aiguilles de forme particulière (petit étui de forme triangulaire, en peau et drap, servant à mettre les aiguilles à coudre).

— ămellôuk ⴽⵍⵎ sm. φ (pl. imellôuken ⵏⴽⵍⵎ), dar mellôuken ‖ m. s. q. le pr.

ⴽⵍⵎ timelîkin ⵏⴽⵍⵎ+ ✱ sf. φ (pl. s. s.), dar tmelîkin ‖ royautés ‖ non us. dans le s. de "royautés". N'est us. qu'au fig., com. expression laudative, d. le s. de "perfections royales"; ne s'empl. guère qu'en poësie, pour louer des fem. (Ex. isînen et tmelîkin nem! ⁒ dents et perfections royales de toi! (tes dents et tes perfections royales!)). On se sert, de la même manière et dans un sens analogue, d'elmelaika "anges" signifiant "perfections angéliques" ‖ peu us.

ⵍⵍⵎ meloul ⵍⵍⵎ sm. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. melôulen ,ⵍⵍⵎ) ‖ mite (s'engendrant dans les fourrures et les lainages) ‖ le meloul est noir et velu ‖ diffère de toukmet "mite (s'engendrant dans le fromage et la viande séchée)".

ⵍⵍⵎ imlal ‖ v. ⵍⵎ imlal.

ⵍⵍⵎ meloulet (Ta. 2) ‖ v. ⵍⵍ alel.

ⵍⵍⵎ ămellil ‖ v. ⵍⵍ ilal.

— témelilt ‖ v. ⵍⵍ ilal.

ⵉⵍⵍⵎ melelli ⵉⵍⵍⵎ v. prim; conj. 43 "melelli"; (imlellei, iemîlellei, ĕd imlelli, our imlellei) ‖ être retourné (être mis dans un autre sens (être mis dans un sens plus ou moins différent de celui où on était); être mis dans l'autre sens (être mis dans le sens exactement contraire de celui où on était)); se retourner (d. le s. ci. d) ‖ peut avoir pour suj. des p,

des an, ou des ch ‖ peut qlql. se traduire par "être mis à l'envers; se mettre à l'envers". Se dit de tout objet ayant un endroit et un envers, com un vêtement, une étoffe, &c. ‖ peut qlql. se traduire par "être posé sur sa bouche (le suj. étant un vase, une bouteille, une caisse, &c, qui sont renversés & posés sur leur orifice); se poser sur sa bouche". Quand _melelli_ a pour suj. un vase, une bouteille, une caisse, &c, il signifie qlql. "être posé sur sa bouche", mais non toujours: il peut signifier aussi que le suj., précédemment posé sur sa bouche, est mis en sens exactement contraire, c.à d. posé sur sa base l'orifice en haut; ou bien que le suj., posé sur sa bouche ou sur sa base, reste ainsi placé, mais est mis en sens exactement contraire en pivotant sur lui-même, la partie qui était au Sud étant tournée au Nord; ou bien que le suj. est mis dans un sens, non pas exactement contraire, mais plus ou moins différent de celui où il était ‖ p. ext. "se retourner (faire, en marchant, un à-droite ou un à-gauche) [vers un lieu (autre que celui vers lequel on marchait)] (le suj. étant une p, un an, une ch. qui, partis pour aller à un lieu, font, en route, un brusque change=ment de direction vers la droite ou vers la gauche pour aller vers un autre lieu et continuent leur route en marchant vers cet autre lieu) (n)". Le lieu vers lequel on fait un à-droite ou un à-gauche est à l'abl. et accompagné d'_S_ (_es_, _se_) "vers" ‖ p. ext. "se retourner et retourner à (faire demi-tour et retourner à) [un lieu d'où on était parti, ou une p. d'auprès de qui on était parti] (le suj. étant une p, un an, une ch. qui, partis d'un lieu ou d'auprès de qlq'un pour aller qlq. part, soit chemin faisant et avant d'arriver, soit à peine arrivés et après un séjour si court qu'il est com. rien, font demi-tour et retournent au lieu d'où ils viennent ou à la p. de chez qui ils viennent) (act)". D. ce s, est actif; ce à quoi le suj. retourne se met à l'acc. ‖ fig. "être retourné (être changé) (le suj. étant une p, un an, une ch. dont le caractère, la manière d'être sont changés; des paroles, des assurances, des promesses, qui n'ont pas été maintenues invariables, mais ont été changées par leurs auteurs; le caractère, la manière d'être d'une p, d'un an, d'une ch.)" ‖ d. les s. "être retourné (être mis dans le sens exactement contraire de celui où on était); se retourner (d. le s. ci. d)", "être mis à l'envers; se mettre à l'envers", "être posé sur sa bouche; se poser sur sa bouche", "se retourner et retourner à (act)", "être retourné (être changé)", est syn. de _beregouel_ ‖ d. le s. "être posé sur sa bouche; se poser sur sa bouche", est syn. non seulement de _beregouel_, mais aussi de _boumbi_ ‖ d. le s. "être retourné (être changé)", est syn. non seulement de _beregouel_, mais aussi de _meskel_ et de _moutti_.

— _semmelelli_ 3‖‖IO va. f. l; conj. 131 "_sebbedi_"; (_ismelellei_, _iesîme=lellei_, _ed isemmelelli_, _our ismelellei_) ‖ retourner (act); faire se retourner ‖ at. les s. c. à c. du prim.

— tîmlelli 3‖‖I+ vn. f. 12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (itîmlelli, ou itemlelli) ‖ être hab. retourné; se retourner hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— tîmlellâi 3‖‖I+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîmlellâi, ou itemlellai) ‖ m. s. q. le pr.
— sîmlelli 3‖‖I⊙ va. f. 1. 12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (isîmlelli, ou isemlelli) ‖ retourner hab (act); faire hab. se retourner ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
— sîmlellâi 3‖‖I⊙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (isîmlellâi, ou isemlellai) ‖ m. s. q. le pr.
— ămlelli 3‖‖I sm. nv. prim; φ (pl. imlellien I3‖‖I), dar. ĕmlellien ‖ fait d'être retourné; fait de se retourner ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— ămlellai 3‖‖I sm. nv. prim; φ (pl. imlellaien I3‖‖I), dar. ĕmlellaien ‖ m. s. q. le pr.
— ăsemmelelli 3‖‖I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmelellien I3‖‖I⊙), dar. semmelellien ‖ fait de retourner (act); fait de faire se retourner ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
— ăsemmelellai 3‖‖I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmelellaien I3‖‖I⊙), dar. semmelellaien ‖ m. s. q. le pr.
— ămelellai 3‖‖I sm. n. d'é. prim; φ (pl. imelellaien I3‖‖I; fs. tămelellait +3‖‖I+; fp. timelellâin I3‖‖I+), dar. melellaien, dar. tmelellâin ‖ hom. (an. ch.) changeant (de caractère, ou dans ses paroles) ‖ se dit des p, des an. et de certaines ch. telles que l'état atmos=phérique, lorsqu'ils ont le caractère changeant, inconstant. Se dit des p. qui sont changeantes dans leurs paroles, promettant une ch. aujour=d'hui, revenant sur leur promesse demain, disant du bien de qlq'un aujourd'hui, disant du mal de lui demain ‖ syn. d'ămăttai ‖ syn. d'ăsemmeskal et d'ăsemmettai lorsque ceux-ci signifient "hom. qui change souvent ses paroles en les remplaçant par d'autres; hom. qui change sans cesse les p, les an; les ch. qu'il a en les remplaçant par d'autres"; diffère d'eux dans les autres sens.

∴I‖I melamouk ∴I‖I sm. (pl. melamouken I∴I‖I) ‖ vapeurs légères formant une nappe mince à la surface du sol après la pluie ‖ v. ⁞⁞ ihohân.

‖I‖I hemelmel ‖ v. ‖I imlal.
— tămellemelt ‖ v. ‖I imlal.
— moûla-moûla ‖ v. ‖I imlal.

ⵀI‖I melmit ⵀI‖I sm. (pl. melmitten IⵀI‖I) ‖ défaut consistant à n'avoir pas de cils (fait de n'avoir pas de cils) ‖ ne se dit que des p, de leurs yeux et de leurs paupières ‖ signifie le défaut consistant à n'avoir pas de cils, soit que les paupières soit saines et nettes, soit qu'elles soient malades.

Imelouonet (Ta. 1) ‖ v. ‖I imlal.

:ll:ll⊐ meloulou ‖ v. ll⊐ imlal.
:ll⊐:ll⊐ meloumelou ‖ v. ll⊐ imlal.
:::ll⊐ émellaouẓ :::ll⊐ sm. ꝕ (pl. imellouaẓ :::ll⊐, imellaouẓen l:::ll⊐), dar ămellaouẓ (émellaouẓ), dar mellouaẓ, dar mellaouẓen ‖ queue (d'an.) ‖ se dit de la queue de tout an, quadrupède, oiseau, reptile, poisson, &c. ‖ p. ext. "verge (membre viril)". Ce sens est rare; cependant, à cause de lui, on évite de prononcer le mot émellaouẓ devant les p. à qui on témoigne du respect. v. ∃⁝ haḍen ‖ atri oua n ămellaouẓ "étoile celle de la queue" signifie "comète" ‖ ikch émellaouẓ n ăhenkod : v. ∃::l⁝ ăhenkod.
— témellaouk ⁘:ll⊐+ sf. ꝕ (pl. timellouax :::ll⊐+, timellaouẓin l:::ll⊐+), dar tămellaouk (témellaouk), dar tmellouaẓ, dar tmellaouẓin ‖ dim. du pr. ‖ p. ext. "os qui est à l'extrémité de l'épine dorsale auprès de la naissance de la queue (chez les an); coccyx (chez les p.); anus (chez les p. et les an)". D. ces 3 s., témellaouk est un terme grossier. v. ∃⁝ haḍen; ∃::l⊙:: ăkernekod ‖ peu us.
:ll⊐ meleẓ :ll⊐ vn. prim; conj. 99 "bereġ"; (immĕleẓ, iemmêleẓ, éd iemmeleẓ, our immeleẓ) ‖ faire ensemble une course (faire ensemble une épreuve de vitesse; faire ensemble une course en luttant de vitesse; lutter ensemble de vitesse chacun cherchant à devancer l'autre ou les autres) ‖ peut avoir pour suj. des p., des an, ou des ch. douées d'une sorte de vie com. des bateaux, des véhicules, &c ‖ se dit pr. de p. montés ou à pied, d'an. montés ou attelés, de bateaux, de véhicules, &c, qui font entre eux des épreuves de vitesse, en nombre qlconque, sur n'importe quelle distance et avec n'importe quelle vitesse. Se dit, p. ext, d'an. en liberté qui, sans que l'un poursuive l'autre, luttent ensemble de vitesse, par jeu ou pour une autre cause.
— semmeleẓ :ll⊐⊙ va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (ismeleẓ, iesĕmeleẓ, éd isemmeleẓ, our ismeleẓ) ‖ faire ensemble une course (syn. du prim.) (n.); faire faire ensemble une course (act).
— tâmelâẓ :ll⊐+ vn. f.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmelâẓ, our itemeliẓ) ‖ faire hab. ensemble une course.
— sâmelâẓ :ll⊐⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâmelâẓ, our isemeliẓ) ‖ faire hab. ensemble une course (n); faire hab. faire ensemble une course (act).
— ămalaẓ :ll⊐ sm. nv. prim; ꝕ (pl. imelâẓen l:ll⊐), dar melâẓen ‖ fait de faire ensemble une course.
— ăsemmeleẓ :ll⊐⊙ sm. nv. f.1; ꝕ (pl. isemmelîẓen l:ll⊐⊙), dar semmelîẓen ‖ fait de faire ensemble une course; fait de faire faire ensemble une course.
— tămelẓa :ll⊐+ sf. ꝕ (pl. timelẓiouîn l::ll⊐+), dar tmelẓiouîn ‖

course (épreuve de vitesse dans laquelle on lutte de vitesse, chacun cherchant à devancer les autres) (d. les s. du prim.).

:ǁ] moulleꝛet (Ta.2) +:ǁ] vn. prim; conj. 97 "doubet (Ta.2)"; (iemmoûl=leꝛet, iemmoûlleꝛet, ed iemmoulleꝛet, our iemmoulleꝛet) ‖ être coquin (être mauvais, méchant, sans honneur et sans probité) ‖ se dit pr. des p., et par ext. des an. ‖ s'empl. hab. sérieusement et qlqf. en plai=santant ‖ syn. de noubet (Ta.2) et plus us que lui.

— ămelleꝛou ::ǁ] sm. nv. prim; ϕ (pl. imelleꝛoûten ǀ+:ǁ]), daꝛ melle=ꝛoûten ‖ fait d'être coquin.

— émelleꝛ :ǁ] sm. n. d'é. prim; ϕ (pl. imelleꝛen ǀ:ǁ]; fs. témelleK ⵗǁ]+; fp. timelleꝛin ǀ:ǁ]+), daꝛ ămelleꝛ (ĕmelleꝛ), daꝛ melleꝛen, daꝛ tămelleK (tĕmelleK), daꝛ tmelleꝛin ‖ coquin (d. les s. ci. d.).

:ǁ:ǁ] meleꝛleꝛ ‖ v. ǁ] imlal.

ǀ:ǁ] ămelꝛoun ‖ v. ǀ:ǁ elꝛen.

::ǁ] tămelꝛiK ⵗ:ǁ]+ sf. ϕ (pl. timelꝛaꝛ ::ǁ]+), daꝛ tmelꝛaꝛ ‖ partie du crâne située immédiatement audessus du front (chez les p.) ‖ v. ⵙ⁝ⵙ⁝ tăKerKort.

ⵙǁ] moules ‖ v. ǁ] imlal.

ⵙǁ] émelsi ‖ v. ⵙǁ els.

ⵟǁ] mâlté Ɛⵟǁ] ✳ (m. à m. "Maltaise (de l'île de Malte)") sf. (s. s. pl.) ‖ cotonnade commune de couleur unie de fabrication européenne (écrue ou de teinte unie qlconque) ‖ syn. de techoKKit empl. d. ces. et plus us. que lui ‖ diffère de maKmoûdi "percale blanche". La percale blanche n'est pas de la mâlté.

— mâtté Ɛⵟ] (m. à m. "Maltaise (de l'île de Malte)") sf. (s. s. pl.) ‖ m. s. q. le pr. ‖ moins us. q. le pr.

]] oummoum]] sm. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. oummoûmen ǀ]]) ‖ nom d'une plante non persistante ("caylusea canescens L" (B.T)) ‖ l'oummoum a une odeur désagréable qui se communique au lait des an. qui le mangent.

]] soumem ‖ v.]]ǁ elmem.

]] memma ‖ v. ⁝] emmah.

]] mâma ‖ v. ǀ ănna.

ǁ]] émemmel ‖ v. ǁ] imlal.

ǀ]] émemmen ǀ]] sm. ϕ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. imemmenen ǀ]]), daꝛ ămemmen (ĕmemmen), daꝛ memmenen ‖ nom d'une plante non persistante ‖ l'émemmen n'existe pas ou est très-rare dans l'Ăh.; il abonde dans l'Ăd.

ǀ] ouman ǀ] vn. prim; conj. 71 "ouksad"; (iemoûn, iemoûn, ed iouman, our iemoun) ‖ paraître (être apparent; se manifester) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit de tout ce qui est apparent à

un degré qlconque, peu ou beaucoup, aux yeux du corps ou de l'esprit, et de tout ce qui se manifeste, en qlq. mesure que ce soit, peu ou beaucoup, à un sens qlconque, ou à l'esprit par le moyen des sens, de l'expé=rience ou du raisonnement ‖ p. ext. "paraître clairement (être visible clairement (aux yeux de l'esprit); être évident)", le suj. étant un fait, une vérité ‖ p. ext. "se manifester clairement (faire connaître claire=ment par des faits ce qu'on est; montrer clairement par des faits ce qu'on est)", le suj. étant des p. ou des an. qui, par ce qu'on voit d'eux, par des faits, des actes, par les épreuves auxquelles ils sont soumis, montrent clairement ce qu'ils sont ‖ p. ext. "se faire remarquer [entre d'autres]", le suj. étant une p, un an, ou une ch. qui se font remarquer en bien, en mal, ou par une particularité qlconque. Quand rien n'indique par quoi le suj. se fait remarquer, oumán signifie hab. "se faire remarquer (en bien)" ‖ d. les s. "paraître clairement", "se manifester clairement", "se faire remarquer", est syn. de nefeloulou. Diffère de nefeloulou empl. d. le s. "être visible (aux yeux)", bien que, dans certains cas, on puisse employer indistinctement n'importe lequel des 2 verbes ‖ d. les s. "paraître" et "se faire remarquer", diffère d'oufran employé dans les sens "être distingué (être discerné clairement; être perçu clairement); se distinguer (d. le s. ci d.)" et "se distinguer (se faire remarquer; se signaler) [entre d'autres] (le suj. étant une p, un an, une ch. qui se font remarquer en bien ou en mal)" et de noufrou employé dans les mêmes sens. Ces 2 verbes, qui, dans ces sens, sont syn, signifient être distingué avec une clarté plus grande et se distinguer d'une manière plus remarquable que celles qui sont exprimées par oumán. D. le s. "paraître clairement", diffère d'oufran et de noufrou "être distingué; se distinguer"; ces 2 v. ont le même s. qu'oumán quand ils ont pour suj. ce qui est distingué par l'esprit, mais ils diffèrent de lui en ce qu'ils peuvent avoir pour suj. non seulement ce qui est distingué par l'esprit mais aussi ce qui l'est par un sens qlconque.

— soumen I]⊙ va. f. 1; conj. 163 "soudel"; p (iessoûmen, iessôumen, éd isoumen, our ies=soumen) ‖ faire paraître ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— toûmân I]+ vn. f. 18; conj. 260 "toûksâd"; (itoûmân, our itouman) ‖ paraître hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— soûmoûn I]⊙ va. f. 1. 18; conj. 260 "toûksâd"; (isoûmoûn, our isoumoun) ‖ faire hab. paraître ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— temount T]+ sf. nv. prim; (pl. temoûnîn, I]+) ‖ fait de paraître ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— toumant T]+ sf. nv. prim; (pl. toumânîn, I]+) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ăsoûmen I]⊙ sm. nv. f. 1; cf (pl. isoûmoûnen, I]⊙), dans soûmoûnen ‖ fait de faire paraître ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

I] mounnou :I] vn. prim; conj. 107 "boubbou"; (iemmoûnna, iemmoûnna, éd iemmounnou, our iemmounna) ‖ éprouver une sécheresse prolongée (éprouver un manque de pluie prolongé qui

produit le complet desséchement de toutes les plantes sauvages) (le suj. étant un lieu, une terre) ‖ Dans l'Ăh, une terre qui a reçu une bonne pluie pendant 6 ou 8 heures n'éprouve pas la sécheresse exprimée par le v. mounnou et appelée menna avant une année, même s'il ne tombe aucune pluie dans l'intervalle. La sécheresse prolongée appelée menna ne se produit que si, depuis plus d'un an, il n'est tombé aucune pluie, ou s'il n'est tombé que des pluies très faibles insuffisantes pour pénétrer la terre.

— semmennou :ꟾꟷ⊙ va. f. 1; conj. 130 "semmendou"; ω (ismenna, iesîmenna, èd isemmennou, our ismenna) ‖ faire éprouver une sécheresse prolongée.

— tîmennou :ꟾꟷ+ vn. f. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itîmennou, our itemennou) ‖ éprouver hab. une sécheresse prolongée.

— sîmennou :ꟾꟷ⊙ va. f. 1. 12; conj. 244 "tîmendou"; (isîmennou, our isemennou) ‖ faire hab. éprouver une sécheresse prolongée.

— ămounnou :ꟾꟷ sm. nv. prim; ♀ (pl. imounnôuten ꟾ+ꟾꟷ), dar mounnôuten ‖ fait d'éprouver une sécheresse prolongée.

— ăsemmennou :ꟾꟷ⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isemmennôuten ꟾ+ꟾꟷ⊙), dar semmennôuten ‖ fait de faire éprouver une sécheresse prolongée.

— menna ·ꟾꟷ sf. (pl. mennaouetîn ꟾ+:ꟾꟷ) ‖ sécheresse prolongée (v. le s. ci. d.) ‖ v. le prim. mounnou.

ꟾꟷ tâment Tꟷ+ sf. (pl. tâmnîn ,ꟾꟷ+) ‖ miel végétal (substance gluante et sucrée qui se dépose au printemps en gouttelettes sur les aiguilles de certains tamarix tels que la tăbarekkat et l'ăzaoua, sur la tige de certaines graminées telles que l'ébesteou, sur l'épi de certains roseaux tels que la téseingelt, etc., et qui dégoutte par gouttes des dattes sauvages en automne) ‖ diffère de touraouet "miel d'abeilles"; de tainoust "gomme (substance qui découle de certains arbres)", d'ăberoug et d'ăbelexlax qui sont syn. et signifient "résine (d'arbre résineux qlconque)".

ꟾꟷ tamné ꝫꟾꟷ+ sf. ♀ (pl. timniouîn ꟾ:ꟾꟷ+), dar tĕmné (tămné), dar tĕmniouîn ‖ nom d'une sorte de mouche noire de 7 à 8 millimètres de long ‖ la tamné dépose dans les narines, la gorge, les yeux des p. et des an. de petits corps ronds et de couleur claire ressemblant, com. taille, forme et couleur, à des oeufs de poux; ces petits corps, qui s'appellent immiouen, produisent une enflure et une vive douleur à la narine, la gorge, ou l'oeil où ils ont été déposés, enflure et douleur qui demandent tantôt 10 ou 15 jours, tantôt un mois ou davantage pour se guérir.

— immiouen ꟾ:ꟾꟷ sm. ♀ (pl. s. s.), dar ĕmmiouen ‖ petits corps ronds de couleur claire ressemblant, en dimension, forme et couleur, à des

oeufs de poux (que la mouche nommée tamné dépose dans les narines, la gorge, les yeux des p. et des an.).

1⊐ émen 1⊐ (Ăd, Ioul.) sm. ♀ (pl. imenân, 1⊐), daẹ ămen (ĕmen), daẹ menân ‖ poisson ~~se dit de tous les poissons qlq. il soient syn.~~ (d'espèce qlconque) ‖ syn. d' ăsôulmei ‖ dans l'Ăh., ăsôulmei est seul us., émen ne l'est pas ; c'est l'inverse dans l'Ăd. et chez les Ioul.

1⊐ Imenân, 1⊐ x̊x̊ sm. ♀ (mp. sans s. et sans fém.), daẹ Menân ‖ hommes de la famille des Imenân ; gens de la famille des Imenân ‖ pour exprimer un h, une f, des f. de la famille des I., on se sert qlqf. des expr. suivantes : ms. ien daẹ Menân ; fs. iet daẹ Menân ; fp. tiḍiḍîn em Menân ; mais on se sert bien plus souvent des mots ămenôukal "prince", tămenôukalt "princesse", timenôukâlîn "princesses" ‖ les Imenân sont une famille chérifienne qui, dit-on, a régné, dans les siècles passés, sur l'Ăh., l'Ăj. et des contrées voisines, et qui actuellement habite l'Ăj. Les récits légendaires de l'Ăh. leur donnent pour père un chérif édriside venu du Maroc il y a plusieurs siècles, seul avec un esclave, disent les uns, accompagné d'une nombreuse armée, disent les autres. Ce chérif se serait constitué, au centre du Sahara, un empire comprenant l'Ăj, l'Ăh., une partie du Fezzan & une partie de l'Aïr. Ses descendants auraient régné un certain temps sur cet empire ; puis leur puissance aurait déchu, et l'empire se serait démembré. Actuellement les Imenân sont réduits à 5 ou 6 personnes, qui résident tantôt à Ṛât, tantôt à Ġrânet, tantôt dans le voisi=
=nage de ces oasis ; ils n'ont plus de pouvoir politique, mais ils gardent un prestige semi-nobiliaire semi-religieux ; au double titre de leur origine royale et chérifienne, ils sont regardés par les Kel-Ăh. et les Kel-Ăj. comme ce qu'il y a de plus noble dans la contrée. Tout membre mâle de la famille des Imenân porte, de sa naissance à sa mort, le titre d' ămenôukal "prince" ; toute femme de la famille porte, de sa naissance à sa mort, le titre de tămenôukalt "princesse" ; ces mots ne signifient pas pour eux la puissance actuelle, ils sont comme des titres nobiliaires appartenant, par droit de naissance, à tout membre de leur famille, sans comporter aucune autorité ‖ v. ‖∵1⊐ ămenôukal.

1⊐ min 1⊐ pi. prép. μ ‖ sans ‖ peut avoir pour rég. un subs. ou un pron. signifiant une p, un an, ou une ch. ‖ quand min a pour rég. un pron. personnel "moi ; toi ; etc.", il se construit non pas avec les pr. af. rég. des particules, mais avec les pronoms personnels sujets (isolés). (Ex. ĕd egrouẹ amis min kai ⁒ je trouverai un chameau sans toi (sans ton concours) = egel min nek ⁒ pars sans moi = iglă mim Môusa ⁒ il est parti sans M. = tezzăẹ mim ma ś ⁒ elle habite sans

sa mère = egmi tămet min nek % cherche une f. sans moi (cherche une f. autre que moi ; ou : cherche une f. sans mon concours) = iglă min entanetid % il est parti sans elles) ‖ ex. Kenân our ieddiou abadah ; iekkîm min tămet, min barâden % K. ne s'est jamais marié ; il reste sans fem., sans enfants = oulli hin min ăhoûlar ăouétai ouâ-rer ; oiënet i min ăk, min ôudi, min tkemmârîn % mes chèvres [ont été] sans bouc cette année-ci (mes chèvres n'ont pas été couverts par le bouc cette année) ; elles m'ont laissé sans lait, sans beurre, sans fromages de lait frais = ekk Tăouat, aoui-d d es tëiné. — éd egrouer tëiné min tikaout en Tăouat % va au Touat, apporte de dans lui des dattes (apportes-en des dattes). — je trouverai des dattes sans l'allée du T. (sans aller au T.) = ekk Kôuka, é hâm lilal dar ăzamai ennem. — é tt eknex min telilt en Kôuka % va à K, elle t'aidera dans ta couture (va trouver K, elle t'aidera dans ton travail de couture). — je la ferai sans l'aide de K. ‖ p. ext. "sans que". D. cès, min est une locution conjonctive suivie d'un verbe. (Ex. Biska igrëou tëiné d-î-rer, min ikkă Tăouat % B. a trouvé des dattes ici, sans que il est allé au Touat (sans aller au T.) = Kôuka tekn ăzamai ennît, min hâs tellil Mîmi % K. a fait sa couture, sans que l'a aidée M. (K. a fait son travail de couture, sans que M. l'ait aidée) = essâner aoua iră Bêdé, min é hi ienn haret % je sais ce qu'a voulu B, sans qu'il me dira chose ! je sais ce que veut B, sans qu'il me dise rien)) ‖ syn. d'oula et de sel (ăsel, selid, ăselid) empl. d. ce s.

I⊐ mani ‖ v. ⊐ mi.

V I ⊐ mendou ‖ v. V⊐ endou.

V I ⊐ mani-dé ‖ v. ⊐ mi.

V V I ⊐ ăsemmanded ‖ v. V⊐ endou.

⊐ V I ⊐ mendam ⊐V⊐ pr. indéfini ; ms. ⊕ (pl. mendâmen I⊐V⊐ ; fs. tămendam ⊐V⊐+ ; fp. timendâmîn I⊐V⊐+), dar tmendâmîn ‖ un tel (tel homme) ‖ ne désigne jamais que des personnes ‖ les pl. mendâmen et timendâmîn sont peu us. ‖ mendam ne s'emploie qu'accompagné d'un verbe dont il est suj, rég. dir, ou rég. ind. Quand il est rég. ind, il peut être accompagné de prép. telles que "ă ; chez ; dans ; etc". ‖ ex. mendam iglă % un tel est parti = ekk tămendam % va chez une telle = ensir xour mendam % j'ai couché chez un tel % ekk mendâmen oui s hâk ennir % va à tes hom. que à (pour lesquels, au sujet desquels) je t'ai dit [d'aller à eux] (va chez ces h. chez qui je t'ai dit d'aller) = ensir xour tmendâmîn, li-n-d-în tessëned ; ismaouen nes-net effârek ken % j'ai couché chez telles femmes, celles de là-bas (celles d'alors) que tu as sues ; leurs noms je les cache (j'ai couché chez ces femmes d'alors que tu sais ; je ne veux pas dire leurs noms) ‖

mendam "un tel" est employé qlqf. d. le s. de "verge (membre viril) (d'h.); vagin (de fem.)"; tămendam "une telle" est employé qlqf. d. le s. d' "anus". v. ƎⵂHaḍen.

— a-mendam ⵎⵏⴷ pr. indéfini; ms. (sans fém. et sans pl.) ‖ telle chose; telle chose qui; telle chose que ‖ est touj. masc. sing. ‖ est composé du pr. indéfini a "ce qui; ce que" et de l'adjectif mendam "tel" ‖ quand a-mendam signifie "telle chose", il se place après le verbe s'il est rég. dir. ou ind., avant ou après lui ad lib. s'il est sujet. Quand a-mendam signifie "telle ch. qui; telle ch. que", il se place avant le verbe. Le verbe se met au participe si a-mendam est suj, à l'indicatif s'il est rég. dir. ou ind. ‖ ex. a-mendam iffâr dar ĕdrar % telle ch. est cachée dans la montagne = Biska il a-mendam dar oulli % B. a telle ch. dans les chèvres (B. a tant en fait de chèvres; B. a tel nombre de chèvres) = eslĭr i a-mendam foull Dâssin % j'ai entendu à telle ch. sur D. (j'ai entendu telle ch. sur D; j'ai entendu dire telle ch. sur D.) = eslĭr i a-mendam inĕi Bêdé % j'ai entendu à telle ch. qu'a vue B. (j'ai entendu telle ch. qu'a vue B; j'ai entendu parler de telle ch. qu'a vue B.) = ennĕn i a-mendam s islă Dŏua : a-dĭ bahou % ils m'ont dit telle ch. que a entendu D : cela mensonge (on m'a dit telle ch. qu'a entendue D : cette ch. est un mensonge (c.à d. on m'a dit que D. a entendu dire telle ch. : cette ch. est un mensonge)).

— mendam ⵎⵏⴷ adj. invariable (m. et f.; s. et pl.) ‖ tel ‖ mendam ne s'emploie que précédé du pr. indéfini a "ce qui; ce que" (v. ci-dessus a-mendam), ou d'un substantif. Le subs. qui le précède peut être masc. ou fém, sing. ou plur.; il peut désigner n'importe quoi, personnes, animaux ou choses ‖ ex. âles mendam iglă % tel hom. est parti = ekk tămet mendam % va chez telle fem. = insă dar ăhen mendam % il a couché dans telle tente = ousĕned-d tĕklâtîn mendam % sont arrivées ici telles esclaves = ousĭr ichkân mendam % je suis arrivé à telles plantes = ensĭr dăgg ĕdrar mendam % j'ai couché sous telle montagne (j'ai couché au pied de telle montagne).

OƎIC mendeṛ OƎC va. prim; conj. 99 "bereġ"; (immĕndeṛ, iemmĭndeṛ, éd iemmendeṛ, our immendeṛ) ‖ arriver à la chûte du jour à (arriver dans l'espace de temps compris entre le moment où le soleil est près de se coucher et celui où la nuit tombe à); arriver à la chûte du jour chez (d. le s. ci. d) ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ signifie proprement "arriver à la chûte du jour (le soir même du jour dont on parle, après une journée, une demi-journée, qlq. heures de marche ou moins encore) à [un lieu] (ou: chez [une p.]; ou: à [un an.]) (auquel (ou: chez laquelle; ou: auprès duquel) on doit passer la nuit)". (Ex. our essineṛ éd emmendereṛ Tit. — è tet temmendereḍ : touhâz % je ne sais pas [si] j'arriverai à la

chûte du jour à T. — tu arriveras à elle à la chûte tu jour ; elle est proche = end ahel, erir éd emmenderer Biska, ou tt emmende=rer, éoužier éhod, ousik k dar ăhod touhâz toufat %. hier, j'ai voulu j'arriverai à la chûte du jour chez B., je ne suis pas arrivé chez lui à la chûte du jour, j'ai pris la nuit, je suis arrivé chez lui dans la nuit est proche le matin (hier, j'ai voulu arriver chez B. à la chûte du jour, [mais] je ne suis pas arrivé chez lui à la chûte du jour, j'ai fait route pendant la nuit, je suis arrivé chez lui de nuit lorsque le matin était [déjà] proche)) ‖ p. ext. "arriver (dans l'espace compris entre le commencement de l'après-midi (1h ou 2h de l'après-midi) et le milieu de la nuit (1h ou 2h du matin du lendemain), le jour même dont on parle, après une journée, une demi-journée, qlq. heures de marche, ou moins encore) à (ou chez)". (Ex. nek, end ahel emmenderer Biska s tězzar. — nek, emmenderek k end ahel âmmas n ăhod %. moi, hier je suis arrivé chez B. au "dohour". — moi, je suis arrivé chez lui hier à l'intérieur de la nuit (en pleine nuit)) ‖ p. ext. "arriver (dans l'espace compris entre le commencement de l'après-midi (1h ou 2h de l'après-midi) et le milieu de la nuit (1h ou 2h du matin), après un nombre qlconque de journées de marche) à [un lieu] (ou : chez [une p.]; ou : à [un an.]) (qui est à 2 ou plusieurs journées de marche et qui est le terme du voyage ou un de ses gîtes d'étape)". (Ex. ăsîkel nener ifěl Tămanraset, éd iemmender Dôua dar Ĕdar, éd iemmender tillemîn dar Ăir, éd iemmender Damergou %. notre caravane a quitté T, elle arrivera chez D. dans l'Ădrar, elle arrivera à [nos] chamelles dans l'Ăir, elle arrivera au D. (notre caravane a quitté T, elle ira d'abord chez D. dans l'Ăd, puis à nos chamelles dans l'Ăir, puis au D.)) ‖ v. : V adou.

— semmender ⵙⵎⵏⴹⵔ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel."; (ismender, iesîmender, éd isemmender, our ismender) ‖ faire arriver à la chûte du jour à ; faire arriver à la chûte du jour chez ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tâmendâr ⵜⵎⵏⴹⵔ va. f. 7 ; conj. 230 "târegâh"; (itâmendâr, our itemendîr) ‖ arriver hab. à la chûte du jour à ; arriver hab. à la chute du jour chez ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâmendâr ⵙⵎⵏⴹⵔ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh"; (isâmendâr, our isemendîr) ‖ faire hab. arriver à la chute du jour à ; faire hab. arriver à la chûte du jour chez ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămender ⵎⵏⴹⵔ sm. nv. prim ; φ (pl. imendîren ⵉⵎⵏⴹⵔⵏ), dar mendîren ‖ fait d'arriver à la chute du jour à ; fait d'arriver à la chute du jour chez ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— émîndar ⵎⵏⴹⵔ sm. nv. prim ; φ (pl. imîndâren ⵉⵎⵏⴹⵔⵏ), dar ămîndar (ĕmîn=dar), dar mîndâren ‖ m. s. q. le pr. ‖ p. ext. "heure de l'arrivée à la chûte du jour (heure à laquelle on arrive hab. lorsqu'on arrive à la chûte du

jour)" ‖ v. :V adou, tădeggat ‖ p. ext. "journée de marche entière (journée de marche s'accomplissant en partant au lever du jour et en arrivant à la chûte du jour; distance qui peut se parcourir entre le lever et la chûte du jour (c. à d. de 30 à 80 Kil. environ, selon qu'on va lentement, vite, ou très vite))". Le mot éninḍar n'est pas employé com. mesure de distance; c'est le mot ahel "jour" qui est employé d. ce s.

— ăsemmenḍer OƎ]⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmenḍîren 1OƎ]⊙), dax semmenḍîren ‖ fait de faire arriver à la chûte du jour à; fait de faire arriver à la chûte du jour chez ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

ꝸ|] menga ·ꝸ] ✳ sm. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ nom d'une espèce de blé ‖ v. VO êreḍ.

Ǝꞌ|] tămeingouṭ ‖ v. Ǝꞌ|ꞌ| engeḍ.

⁝⌿] émeñhi ‖ v. ⁝⌿ eñh.

⁝⁝⌿] mouñheẓ ⁝⁝⌿] va. prim; conj. 95 "doukKel"; (iemmouñheẓ, iemmôuñheẓ, ed iemmouñheẓ, our iemmouñheẓ) ‖ être jaloux de [qlq'un qui possède un bien qu'on voudrait pour soi; une p, un an, une ch. qu'on voudrait pour soi et qui sont possédés par un autre] ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Si le rég. dir. est la p. qui possède un bien qu'on voudrait pour soi, ce bien se met à l'abl. et est accompagné de foull "pour". Si le rég. dir. est le bien qu'on voudrait pour soi, la p. à laquelle on l'envie se met au datif ‖ signifie proprement "être chagrin et mal disposé intérieurement contre [qlq'un] (parce qu'il possède un bien qlconque, matériel, intellectuel, ou moral, p, an, ou ch, qu'on voudrait pour soi, ou que, sans vouloir pour soi, on est chagriné qu'il ait, parce qu'il constitue une supériorité pour lui sur soi); être chagrin et mal disposé intérieurement [pour qlq'un] à cause d'[un bien qlconque, matériel, intellectuel, ou moral, p, an, ou ch, qu'on voudrait pour soi, ou que, sans vouloir pour soi, on est chagriné qu'il ait parce qu'il constitue une supériorité pour lui sur soi]" ‖ p. ext. "être peiné d'[un bien pour qlq'un (d'un bien qu'a qlq'un)] (avoir mauvaise volonté [pour qlq'un] au sujet d'[un bien (qu'il a et qu'on ne voudrait pas qu'il ait)]; être chagrin d'[un bien (qu'a qlq'un)])". D. ce s, est syn. d'eKmer et d'enKeẓ. Dans les autres sens d'eKmer et d'enKeẓ, il diffère d'eux, bien que son sens propre se rapproche du sens propre d'enKeẓ "envier [qlq. ch.] (à qlq'un); être envieux de [qlq'un] (à cause d'un bien qu'il a)" ‖ diffère d'asem "être jaloux (de jalousie amoureuse)" ‖ mouñheẓ est écrit qlqf. par erreur ⁝⁝]; l'ortographe ⁝⁝] est une incorrection.

— ẓemmeñheẓ ⁝⁝⌿]ꭗ va. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (iẓmeñheẓ, ieẓẓ= =meñheẓ, ed iẓemmeñheẓ, our iẓmeñheẓ) ‖ rendre jaloux de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— toumeñheẓ ⁝⁝⌿]:+ vn. f. 3; conj. 190 "toueKsen"; (ittoumeñheẓ,

ietîouemeñhex, ed iettouemeñhex, our ittouemeñhex) ‖ être jalousé (le suj. étant qlq'un qui possède un bien qu'un autre voudrait pour soi; ou une p, un an, une ch. qui sont possédés par qlq'un et qu'un autre voudrait pour soi) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touemeñhax ⁝⁝ǂ]⁝+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouemeñhax, ietîouemeñhax, ed iettouemeñhax, our ittouemeñhax) ‖ m. s. q. le pr.

— nemeñhex ⁝⁝ǂ]| vn. f. 4; conj. 42 "lekesleke s"; (inmeñhex, ienîmeñhex, ed inmeñhex, our inmeñhex) ‖ être réc. jaloux l'un de l'autre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nemeñhax ⁝⁝ǂ]| vn. f. 4; conj. 42 "lekesleke s"; (inmeñhax, ienîmeñhax, ed inmeñhax, our inmeñhax) ‖ m. s. q. le pr.

— zennemeñhex ⁝⁝ǂ]|ⵣ va. f. 4.1; conj. 122 "seddekkel"; (iznemeñhex, iezînemeñhex, ed izennemeñhex, our iznemeñhex) ‖ rendre réc. jaloux l'un de l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— tîmeñhôux ⁝⁝ǂ]+ va. f. 13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîmeñhôux, our itemeñhoux) ‖ être hab. jaloux de ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zîmeñhôux ⁝⁝ǂ]ⵣ va. f. 1.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (izîmeñhôux, our izemeñhoux) ‖ rendre hab. jaloux de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîtouemeñhîx ⁝⁝ǂ]⁝++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîtouemeñhîx; our itetouemeñhix) ‖ être hab. jalousé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouemeñhâx ⁝⁝ǂ]⁝++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîtouemeñ=
=hâx, our itetouemeñhax) ‖ m. s. q. le pr.

— tînmeñhîx ⁝⁝ǂ]|+ vn. f. 4.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmeñhîx, our itenmeñhix) ‖ être hab. réc. jaloux l'un de l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— tînmeñhâx ⁝⁝ǂ]|+ vn. f. 4.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmeñhâx, our itenmeñhax) ‖ m. s. q. le pr.

— zînmeñhîx ⁝⁝ǂ]|ⵣ va. f. 4.1.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (izînmeñhîx, our izenmeñhix) ‖ rendre hab. réc. jaloux l'un de l'autre ‖ a t. les s. c. à la f. 4.1.

— ămouñhex ⁝⁝ǂ] sm. nv. prim; φ (pl. imeñhôuxen |⁝⁝ǂ]), dax meñhôuxen ‖ fait d'être jaloux de ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "jalousie".

— tămañhik ⁝⁝⁝ǂ]+ sf. nv. prim; φ (pl. timouñhax ⁝⁝ǂ]+), dax tmouñhax ‖ m. s. q. le pr.

— ăzemmeñhex ⁝⁝ǂ]ⵣ sm. nv. f. 1; φ (pl. izemmeñhîxen |⁝⁝ǂ]ⵣ), dax zemmeñhîxen ‖ fait de rendre jaloux de ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ătouemeñhex ⁝⁝ǂ]⁝+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouemeñhîxen |⁝⁝ǂ]⁝+), dax ĕtouemeñhîxen ‖ fait d'être jalousé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ătouemeñhax ⁝⁝ǂ]⁝+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouemeñhâxen |⁝⁝ǂ]⁝+), dax ĕtouemeñhâxen ‖ m. s. q. le pr.

— ănmeñheṛ ⁝⁝ǂ]I sm. nv. f. 4; φ (pl. inmeñhiṛen I⁝⁝ǂ]I), dar ĕnmeñhiṛen ‖ fait d'être réc. jaloux l'un de l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— ănmeñhaṛ ⁝⁝ǂ]I sm. nv. f. 4; φ (pl. inmeñhâṛen I⁝⁝ǂ]I), dar ĕnmeñhâṛen ‖ m. s. q. le pr.

— ăzennemeñheṛ ⁝⁝ǂ]Iⵥ sm. nv. f. 4.1; φ (pl. izennemeñhiṛen I⁝⁝ǂ]Iⵥ), dar zennemeñhiṛen ‖ fait de rendre réc. jaloux l'un de l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.1.

— ănemeñhaṛ ⁝⁝ǂ]I sm. n. d'é. prim; φ (pl. inemeñhâṛen I⁝⁝ǂ]I; fs. tănemeñhaṛt ⁝⁝ǂ]I+; fp. tinemeñhâṛîn I⁝⁝ǂ]I+), dar nemeñhâṛen, dar tnemeñhâṛîn ‖ hom. jaloux (d. le s. ci. d.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— énemmeñheṛ ⁝⁝ǂ]I sm. φ (pl. inemmeñheṛen I⁝⁝ǂ]I; fs. ténemmeñheṛt ⁝⁝ǂ]I+; fp. tinemmeñheṛîn I⁝⁝ǂ]I+), dar ănemmeñheṛ (ĕnemmeñheṛ), dar nemmeñheṛen, dar tănemmeñheṛt (tĕnemmeñheṛt), dar tnemmeñheṛîn ‖ étranger (h. d'un autre pays, ou d'une autre tribu) ‖ ne se dit que des p. ‖ v. O⁞] meġouret (Ta. 2), ămaġar; OI ener, ténéré.

ƐI] menei ‖ v. ƐI eni "voir".

ƐI] innai ‖ v. ƐI eni "monter [un an]".

⁖I] tamenek ⁖I]+ sf. φ (pl. timenak ⁖I]+), dar tĕmenek (tămenek), dar tmenak ‖ blessure à la partie supérieure de l'épaule, à l'endroit où porte l'angle antérieur du pommeau de la selle (chez le chameau de selle) (α) ‖ la tamenek a touj. pour cause la selle.

⁖I] manĕkk ‖ v.] mi.

V⁖I] menked ‖ v. V⁖I enked.

Ⅱ⁖I] menkefa ·Ⅱ⁖I] (Soudan) sm. (pl. menkefâten I+Ⅱ⁖I]) ‖ broderies de soie faites sur tout le pourtour du bas d'une jambe de pantalon, sur une hauteur d'environ 0m, 10c ‖ syn. d'alkez empl. d. ce s. ‖ très peu us.

Ɛ⁖I] tămankait +Ɛ⁖I]+ sf. φ (pl. timankaîn +Ɛ⁖I]+), dar tmankaîn ‖ poteau de tente central (fort poteau de tente, droit, qui se place verticalement au centre de la tente, et soutient en son milieu le velum de la tente) ‖ v. OV eddes, tasdest; ⁞⁞ gaġġ, ăgeġou.

‖⁖I] ămenôukal ‖⁖I] sm. φ (pl. imenôukâlen, ‖⁖I]; fs. tămenôukalt ‖⁖I]+; fp. timenôukâlîn, ‖⁖I]+), dar menôukâlen, dar tmenôukâlîn ‖ chef suprême (roi; empereur; sultan; chef indépendant); chef puissant ‖ d. le s. "chef suprême", se dit de tout chef politique, puissant ou non, qui n'est le subordonné de personne; d. ce s, sert à désigner les rois, empereurs, sultans des nations chrétiennes & musulmanes et les chefs suprêmes des tribus indépendantes. D. le s. "chef puissant", se dit des chefs européens d'un grade un peu élevé, civils ou militaires; d. ce s., sert à désigner les officiers de tous grades des armées européennes et les

administrateurs civils européens ‖ s'empl. au fig. en parlant d'un h. qlconque, même d'un esclave, soit com. expr. laudative, pour exprimer que par ses qualités morales, intellectuelles, ou physiques, cet h. est com. un roi, soit pour signifier que, comme aisance ou richesse, cet h. est com. un roi, c. à d. qu'il a largement le nécessaire si c'est un esclave, qu'il est à l'aise ou riche si c'est un h. libre ‖ p. ext. "hom. de la famille des Imenân". Tout membre mâle de la famille des Imenân porte, de sa naissance à sa mort, le titre d'ămenôukal "prince"; toute fem. de la famille porte, de sa naissance à sa mort, le titre de tămenôukalt "princesse"; ces mots ne signifient pas pour eux la puissance actuelle, ils sont com. des titres nobiliaires appartenant, par droit de naissance, à tout membre de leur famille, sans comporter aucune autorité. v. ׀] Imenân ‖ oua n ăme=nôukal "celui du sultan" signifie qlqf. "celui du sultan (du Maroc)" et est le nom d'un fusil de guerre de certaine espèce, à tir rapide, à un coup, à cartouche métallique. On importa du Maroc dans l'Ah. un certain nombre de ces fusils vers 1995; on renonça à eux, parce que, le coup tiré, la cartouche était presqu' impossible à extraire. Syn. de oua n essoulṭân et plus us. que lui ‖ diffère d'amẓar "chef (hom. qui commande)", qui se dit de tous les h. qui ont une auto=rité qlconque, du plus grand jusqu'au plus petit. Tout ămenôukal est un amẓar, mais non réc. ‖ v.]:::: ekkem, elkâkem.

— menoukel ‖:׀] vn. prim; conj. 52 "keroukeḍ"; p (immakel, ieminakel, ed immoukel, our imnakel) ‖ être chef suprême [sur des gens; sur un lieu; dans un lieu]; être chef puissant (d. le s. ci. d.) ‖ les p. dont le suj. est chef se mettent à l'abl. et sont accompagnées de foull "sur". Le lieu dont le suj. est chef se met à l'abl. et est accompagné de foull "sur" ou de daẓ "dans".

— semmenoukel ‖:׀]⊙ va. f. 1; conj. 138 "sekkeroukeḍ"; p (ismenakel, iesêmenakel, ed isemmenoukel, our ismenakel) ‖ rendre chef suprême; rendre chef puissant.

— ṭimnôukôul ‖:׀]+ vn. f. 14; conj. 249 "tîkroukôud"; (itimnôukôul, our itemnoukoul) ‖ être hab. chef suprême; être hab. chef puissant.

— sîmnôukôul ‖:׀]⊙ va. f. 1. 14; conj. 249 "tîkrôukôud"; (isîmnôukôul, our isemnoukoul) ‖ rendre hab. chef suprême; rendre hab. chef puissant.

— tămenôukla ·‖:׀]+ sf. nv. prim; φ (pl. timenôuklaouîn ׀:‖:׀]+), daẓ tmenôuklaouîn ‖ fait d'être chef suprême; fait d'être chef puissant.

— ăsemmenôukel ‖:׀]⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmenôukôulen, ‖:׀]⊙), daẓ semmenôukôulen ‖ fait de rendre chef suprême; fait de rendre chef puissant.

‖׀] tămennalt ‖׀]+ sf. φ (pl. timennâlîn, ‖׀]+), daẓ tmennâlîn ‖

lacet de taille de pantalon (lacet qui se passe dans la coulisse se trouvant à la taille de tous les pantalons des Kel-Ăh, et qu'on noue ou dénoue pour s'attacher le pantalon à la taille ou le détacher) ‖ la coulisse dans laquelle passe la <u>tămennalt</u> s'appelle <u>tăhara</u>.

|⊐|⊐ <u>ămenâmena</u> ·|⊐|⊐ sm. φ (pl. <u>imenâmenâten</u> |+|⊐|⊐), dar <u>menâmenâten</u> ‖ gazelle isolée vue dans la matinée partir de droite de soi et aller à gauche de soi en passant devant soi ‖ si, dans la même matinée, on voit plusieurs gazelles isolées partir de sa droite et aller à sa gauche en passant devant soi, la première seule est appelée <u>ămenâmena</u> ‖ voir un <u>ămenâmena</u> est regardé comme une ch. de bon présage. v. OⲰ·: <u>teKoubbirt</u> ‖ ex. <u>nĕier ămenâmena</u>; <u>gĕreK K</u>, <u>enriK K</u>, <u>eKchĭK K</u> %. j'ai vu dans la matinée une gazelle isolée partir de ma droite et aller à ma gauche en passant devant moi; je l'ai frappée (avec une ch. lancée), je l'ai tuée, je l'ai mangée.

|:|⊐ <u>ma-n-ĕouĭn</u> ‖ v. |: <u>ĕouĭn</u>.

O|⊐ <u>Ămanar</u> ‖ v. O <u>ar</u>.

O|⊐ <u>émenir</u> ‖ v. O| <u>ener</u>.

:|⊐ <u>meinro</u> ‖ v. :| <u>einr</u>.

⊙:|⊐ <u>tămainrasat</u> +⊙:|⊐+ sf. φ (pl. <u>timainrasâtîn</u> |+⊙:|⊐+), dar <u>tmainrasâtîn</u> ‖ nom d'une sorte de coléoptères ‖ la <u>tămainrasat</u> a hab. 2 à 3 centimètres de long; elle est noire tachetée de blanc; elle n'a pas d'ailes.

⊙|⊐ <u>amis</u> ⊙⊐ sm. φ (pl. <u>imnâs</u> ⊙|⊐), dar <u>ĕmis</u> (<u>ămis</u>), dar <u>ĕmnâs</u> ‖ chameau mâle (castré ou non castré) ‖ le sing. <u>amis</u> éprouve la modification du son-voyelle initial dans tous les cas où l'éprouvent les subs. φ, excepté quand il est précédé de <u>s</u> (<u>es</u>, <u>se</u>) "vers; dans; chez; etc."; quand il est précédé de <u>s</u> (<u>es</u>, <u>se</u>), il peut ad lib. l'éprouver ou non ‖ <u>amis</u> est un mot général servant à désigner les chameaux mâles de toute espèce, de tout âge, de selle ou de bât ‖ <u>amis</u> et <u>imnâs</u> n'ont pas de fém. de même racine qu'eux dans l'Ăh.; les noms généraux servant à y désigner les chamelles sont <u>talemt</u> (ou <u>telemt</u>) "chamelle" et <u>tillemîn</u> "chamelles" ‖ <u>amis en tărik</u> "chameau de selle de méhari à pommeau en forme de croix" signifie "chameau de selle"; <u>amis n ăgeğği</u> "chameau de charge" signifie "chameau de bât" ‖ le sing. <u>amis</u> n'est us. ni dans l'Ăir, ni dans l'ĂD, ni chez les Ioul. ‖ v. ⊐‖ <u>alem</u>.

— <u>ămnis</u> (<u>ămenes</u>) ⊙|⊐ (ĂD, Ioul.) sm. (pl. <u>imnâs</u> (<u>immenas</u>) ⊙|⊐; fs. <u>tămnist</u> (<u>tămenest</u>) +⊙|⊐+; fp. <u>timnâs</u> (<u>timmenas</u>) ⊙|⊐+) ‖ chameau ‖ non us. dans l'Ăh.

⊙|⊐ <u>ămenous</u> ⊙|⊐ sm. φ (pl. <u>imenôusen</u> |⊙|⊐), dar <u>menôusen</u> ‖ phtysie

(tuberculose pulmonaire) ‖ se dit des p. et des an.

⊙ǀ⊐ ămemmas ⊙ǀ⊐ ✳ sm. φ (pl. imennâsen ǀ⊙ǀ⊐), dar mennâsen ‖ bassin en métal (d'environ 0m,35c à 1m,25c de diamètre et 0m,10c à 0m,20c de profondeur) ‖ p. ext. "vaste désert plat et stérile sans eau ni pâturage". D. ce s, est syn. de tănezrouft ‖ v. ⊙:: ăKous.

—tămennast +⊙ǀ⊐+ sf. φ (pl. timennâsîn ǀ⊙ǀ⊐+), dar tmennâsîn ‖ plat creux en métal (d'environ 0m,20c à 0m,35c de diamètre et 0m,05c à 0m,10c de profondeur) ‖ v. ⊙:: ăKous.

:⊙ǀ⊐ menseou ‖ v. ⊙ǀ ens.

::+ǀ⊐ tămenteKa ::T⊐+ sf. φ (pl. timenteKiouîn ǀ::T⊐+, timenteKaouîn ǀ::T⊐+), dar tmenteKiouîn, dar tmenteKaouîn ‖ ceinture ne faisant qu'une fois le tour de la taille (en matière qlconque) ‖ se dit des ceintures d'h. ou de f., en n'importe quelle matière & de n'importe quelle largeur, qui ont été confectionnées exprès pour servir de ceinture & qui ne font qu'une fois le tour de la taille. Ne se dit pas d'un bout de corde, d'une lanière de peau, d'un morceau d'étoffe, dont on se sert accidentelle=ment com. de ceinture, mais qui n'ont pas été confectionnés pour cet usage. Ne se dit pas d'une ceinture turque qui s'enroule plusieurs fois autour de la taille. Les ceinturons des militaires, les ceintures de gymnastique, les ceintures des femmes françaises, sont des tămenteKa ; les larges ceintures des zouaves et des tirailleurs algériens, qui s'enroulent plusieurs fois autour du corps, n'en sont pas.

ǁ+ǀ⊐ tămentilt ‖ v. ǁ+ǀ entel.

++ǀ⊐ mentetou ‖ v. +ǀ ent.

##ǀ⊐ menẓaẓ ##ǀ⊐ sm. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. menẓaẓen ǀ##ǀ⊐) ‖ morceau de lave durcie (fragment de lave durcie) ‖ p. ext. "endroit couvert de morceaux de lave durcie".

—éminẓeẓ ##ǀ⊐ sm. φ (pl. iminẓeẓen ǀ##ǀ⊐), dar ăminẓeẓ (ĕmin=ẓeẓ), dar minẓeẓen ‖ mont (ou colline) couvert de morceaux de lave durcie.

—téminẓeẓt +##ǀ⊐+ sf. φ (pl. timinẓeẓîn ǀ##ǀ⊐+), dar tăminẓeẓt (tĕminẓeẓt), dar tminẓeẓîn ‖ dim. du pr.

:⊐ meouet (Ta.1) +:⊐ v. prim ; conj. 106 "deouet (Ta.1)"; (immouet, iemmîouet, éd iemmeouet, our immouet) ‖ différer [pour (au sujet de) qlq. ch. de projeté] (n) ; renoncer [pour (au sujet de) qlq. ch. de projeté] (n) ; être différé (le suj. étant qlq. ch. de projeté) ; être une ch. à laquelle il est renoncé (le suj. étant qlq. ch. de projeté) ‖ employé dans les 2 premiers sens, meouet (Ta.1) ne peut avoir pour suj. qu'une p ; ce que le suj. diffère ou ce à quoi il renonce est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour" ; cela peut être un acte, ou une p, un an, une ch. au sujet desquels il avait un projet. Employé dans les 2 derniers sens, meouet (Ta.1) peut avoir pour suj. un acte, une p, un

an, une ch. ‖ ex. meouet foull tămet ta terid é tet taouied. — ar emmi? — meouet ar senâtet tlil, mir meouet fô %. diffère pour la fem. que tu as voulu tu la prendras (diffère au suj. de la fem. que tu as voulu épouser). — jusqu'à quand? — diffère jusqu'à 2 mois, ou renonce tout à fait (remets ton mariage à 2 mois, ou renonces-y tout à fait) = meouet, our teglid. — ar emmi? — ar tădeggat, mir ar toufat; Kout temmouid fô, a-i-der a ssôufer %. diffère, ne pars pas. — jusqu'à quand [veux-tu que je diffère]? — jusqu'à [cette] après-midi, ou jusqu'à demain; si tu as renoncé tout à fait, cela ce que je préfère (si tu renonces tout à fait à partir, c'est là ce que je préfère) = innâs emmouin; innă Dôua: ou ten telouéiem d-î-rer. — emmouin ar ihadân, mir emmouin fô? — aril nesen immouet ar tallit; aril iemmîouet fô %. les chameaux [au sujet desquels il y avait un projet] ont été différés; a dit D.: ne les conduisez pas ici (les chameaux ont été contremandés; D. a dit de ne pas les conduire ici). — ont-ils été différés jusqu'à des nuits, ou ont-ils été une ch. à laquelle il est renoncé tout à fait? (ont-ils été remis à une certaine époque, ou sont-ils une ch. à laquelle on a renoncé tout à fait?). — la moitié d'eux a été différée jusqu'à un mois; la moitié est une ch. à laquelle il est renoncé tout à fait (la moitié d'entre eux a été remise à un mois; l'autre moitié a été contremandée tout à fait).

— semmouet (Ta. 1) +:I⊙ va. f. 1; conj. 145 "seddouennet (Ta. 1)"; (ismeouet, iesîmeouet, ed isemmouet, our ismeouet) ‖ faire [une p.] différer [pour qlq. ch. de projeté]; faire [une p.] renoncer [pour qlq. ch. de projeté]; différer [qlq. ch. de projeté]; renoncer à [qlq. ch. de projeté] ‖ dans ses 4 sens, est act. et se c. av. 1 acc. ‖ ex. semmouet Biska foull Kôuka; eslir igâmmei tet. — é t semmouir ar emmi? mir é t semmouir abadah? — semmouet t foull âs abadah %. fais différer B. pour K; j'ai entendu il la cherche (fais différer B. au sujet de K; j'ai entendu dire qu'il cherche à l'obtenir en mariage). — je le ferai différer jusqu'à quand? ou le ferai-je renoncer toujours? (jusqu'à quand faut-il le faire différer? ou faut-il le faire renoncer pour toujours?). — fais le renoncer pour elle (à son sujet) toujours (fais le renoncer à elle pour toujours) = semmouet ăsîkel ennek. — ar emmi? — semmouet t ar tağrest, mir semmouet t fô %. diffère ton voyage. — jusqu'à quand? — diffère-le jusqu'à l'hiver, ou renonces-y tout à fait = semmouet tillemîn nek ti s tebôuked é tenet tesednéd s Ĕdar. — é tenet semmouir fô foull ăfĕl n Ăhaggar? — Kala; semmouet tenet foull tîkaout n Ĕdar; ou tenet tesmeouid foull tîkaout n Ăir %. renonce à tes chamelles pour lesquelles tu as l'intention tu les feras surveiller au

pâturage dans l'Ăd. (renonce à l'intention que tu as d'envoyer tes chamelles paître dans l'Ăd). — renoncerai-je à elles tout à fait pour le fait de quitter de l'Ăhaggar? (renoncerai-je tout à fait à leur départ de l'Ăh?). — non ; renonce à elles pour l'allée de l'Ăd. ; ne renonce pas à elles pour l'allée de l'Ăir (non ; renonce à leur envoi dans l'Ăd ; ne renonce pas à leur envoi dans l'Ăir).

— tâmeouât (Ta. 5) +:] + m. f. 11 ; conj. 241 "tâderât (Ta. 5)" ; (itâmeouât, our itemeouit) ‖ différer hab. (n) ; renoncer hab. (n) ; être hab. différé ; être hab. une ch. à laquelle il est renoncé.

— sâmeouât (Ta. 5) +:]⊙ va. f. 1.11 ; conj. 241 "tâderât (Ta. 5)" ; (isâmeouât, our isemeouit) ‖ faire hab. différer ; faire hab. renoncer ; différer hab ; renoncer hab. à.

— amoui 3:] sm. nv. prim ; φ (pl. imouîten 1+:]), dar ĕmoui (ămoui), dar ĕmouîten ‖ fait de différer ; fait de renoncer ; fait d'être différé ; fait d'être une ch. à laquelle il est renoncé.

— ăsemmoui 3:]⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isemmouîten 1+:]⊙), dar sĕmmou=îten ‖ fait de faire différer ; fait de faire renoncer ; fait de différer ; fait de renoncer à.

∃:] ămâouad ‖ v. ∃: aoud.

1:] ămeouân 1:] sm. φ (pl. imeouânen, 1:]), dar meouânen ‖ automne ‖ diffère d'ămâris "époque de la moisson", et p. ext. "époque de la récolte des dattes".

O:] temeouirt ‖ v. O: ăour.

— timiouâr ‖ v. O: ăour.

⋮O:] maourir ‖ v. ⋮O irouar.

+:] ămeouât ‖ v. +: ăout.

O] emmer O] va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (immĕr, immâr, éd immer, our immir) ‖ passer par (passer à [un lieu, une p, un an, une ch.] ; passer par [un lieu] ; passer par chez [une p.]) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. un lieu, une p, un an, une ch. ‖ signifie non pas passer à qlq. distance d'un lieu, d'une p, d'un an, d'une ch, mais passer par ce lieu même, par chez cette p. ou contre elle, contre cet an, contre cette ch, en s'arrêtant ou non au passage ‖ ex. a s é tekkĕd Hekkou, emmer Kôuka, tekfed âs tifînar tî-rer % ce que dans tu iras à H., passe par K., donne-lui cet écrit en caractères touaregs (quand tu iras chez H., passe par chez K., donne-lui cet écrit en caractères touaregs) = Kai, tekkîd amis ennek ; emmer amis in, eg i isalân nît % toi, tu vas à ton chameau ; passe par mon chameau, fais-moi ses nouvelles (passe aussi au mien, tu me donneras de ses nouvelles) = end ahel, dar ăbarekka, emmĕrer ihanân nek ; our ebdider, oukĕier % hier, dans le chemin, j'ai passé par tes tentes ; je ne me suis pas arrêté, j'ai passé (hier, chemin faisant, j'ai passé par ton campement ; je ne m'y suis pas arrêté, j'ai passé sans

m'arrêter) = efêlex Tăouat, ekKix Adar, our emmirex Ăhnet, emmĕrex Ăhaggar ‰ j'ai quitté le Touat, je suis allé à l'Ăd, je n'ai pas passé par l'Ăhnet, j'ai passé par l'Ăh. = a s é teKKed ĂseKrem, emmer âlioueu, essen hân ten hôutâm mix Kala ‰ ce que dans tu iras à Ă, passe par les oliviers sauvages, sache sont dans eux de olives sauvages ou non (quand tu iras à Ă, passe aux oliviers sauvages, vois s'ils ont des fruits ou s'ils n'en ont pas) ‖ p. ext. "prendre en passant et mener avec soi [une p, un an.]; prendre en passant et porter avec soi [une ch.]". La p, l'an, ou la ch. auxquels ou pour lesquels le suj. mène ou porte le rég. dir. se mettent au datif; ils peuvent être au lieu d'où le suj. est parti, ou dans un lieu qlconque situé dans n'importe quelle direction & à n'importe quelle distance ‖ emmer, accompagné d'ed (d, id, hid) particule signifiant le rapprochement, signifie souvent "ramener en passant [une p, un an] (prendre en passant et ramener avec soi [une p., un an.]); rapporter en passant [une ch.] (prendre en passant et rapporter avec soi [une ch.])". Emmer, accompagné d'în (hîn) "là; là-bas", signifie souv. "emmener en passant [une p, un an] (prendre en passant et emmener avec soi [une p, un an.]); emporter en passant [une ch.] (prendre en passant et emporter avec soi [une ch.])". La p, l'an, ou la ch. auxquels ou pour lesquels le suj. ramène, rapporte, emmène, emporte le rég. dir. se mettent au datif. (Ex. emmer-edd i BisKa tămett ennît d ĕmis ennît ed Kaia nnît ‰ ramène en passant à B. sa f, et son chameau, et son bagage = Iddĕr immĕr i-d dax ăhen in; ennix âs: a s. é tt-teKKeled, emmer i-d haret n âman ‰ I. a passé par moi dans ma tente (I. a passé par chez moi, il est venu dans ma tente); je lui ai dit: ce que dans tu reviendras, rapporte-moi en passant chose d'eau (quand tu reviendras, rapporte-moi en passant un peu d'eau) = Kai, teKKîd Bêdé; emmer âs-în tămett ennît d ĕmmâs ennît d êred ennît ‰ Toi, tu vas à B; emmène-lui en passant sa f, et ses chameaux, et son blé (toi, tu vas chez B; prends en passant sa f, ses chameaux et son blé, emmène-les avec toi, et amène-les lui)) ‖ p. ext. "concerner". Peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. (Ex. tămett enneK tennă tămett in techchâd; Kai tennid amis in ichchâd, ăfarag in ichchâd; tămett in d ĕmis in ed haret in imdâ ou Kaouen emmiren; our emmiren ar neK râs; our teggihem aoua our en Kaouen immir ‰ ta f. a dit [que] ma f. est laide; toi tu as dit [que] mon chameau est mauvais, [que] mon jardin est mauvais; ma f, et mon chameau, et ma chose elle est entière ne vous concernent pas (ma f, mon chameau, et tout ce que je possède ne vous regardent pas); ils ne concernent si ce n'est moi seulement (ils ne regardent que moi seul); n'entrez pas dans ce qui ne vous concernant pas (ne vous mêlez pas de ce qui ne vous regarde pas) = aoua tennă tămett in our immir tămett enneK, Kôuka a

immâr ; aoua ennix foull ĕmis our immir amis ennek, amis en Kenân a immâr ; aoua ennix foull ăfarag̈ our immir ăfarag̈ ennek, immâr ăfarag̈ en Bêdé % ce qu'a dit ma f. ne concerne pas ta f. (n'a pas rapport à ta f.), K. ce qu'il concerne (c'est K. que cela concerne ; cela a rapport à K.) ; ce que j'ai dit sur un chameau ne concerne pas ton chameau (n'a pas rapport à ton chameau), le chameau de K. ce qu'il concerne (c'est le chameau de K. que cela concerne ; cela a rapport au chameau de K.) ; ce que j'ai dit sur un jardin ne concerne pas ton jardin (n'a pas rapport à ton jardin), il concerne le jardin de B. (cela a rapport au jardin de B.)) ‖ p. ext. "attaquer le 1er sans avoir été provoqué [une p. ou une collection de p.] (en paroles ou en actes, en commençant une discussion, une querelle, une guerre)". (Ex. Kôuka, ma foull teknĕsed ed Mîmi ? — Mîmi a hi immĕren, ou tet emmirer. — Kala, Kôuka a hi immeren. — bahou ! temmĕred i, Kem ! % K., pourquoi t'es-tu disputée avec M ? — M. ce qui m'ayant attaqué le 1er sans avoir été provoqué, je ne l'ai pas attaquée la 1ère sans avoir été provoquée (c'est M. qui a commencé, ce n'est pas moi qui ai commencé). — non, K. ce qui m'ayant attaqué le 1er sans avoir été provoqué (non, c'est K. qui a commencé). — mensonge ! tu m'as attaquée la 1ère sans avoir été provoquée, toi ! (c'est un mensonge ! tu as commencé, toi !)) ‖ p. ext. "être soumis à [qlq'un (pour qu'il donne un avis, un conseil, une approbation, une autorisation, un ordre)] (le suj. étant une décision, un projet, qlq. ch. qu'on veut dire, faire, écrire, etc.)". (Ex. tănat ta tennid è tet tesoumred i Dôua temmĕr t, mir animir ? % la décision que tu as dit [que] tu la soumettras à D. a-t-elle été soumise à lui, ou pas encore ? = soumer Biska têreout ta tektĕbed end ahel. — temmĕr t ; innă tezzâl % soumets à B. la lettre que tu as écrite hier. — elle lui a été soumise ; il a dit elle est droite (il a dit qu'elle est bien)) ‖ d. le s. "passer par", est syn. de denkei empl. d. le s. "pousser par (aller jusqu'à [un lieu, une p, un an, une ch.] et pousser plus loin)" ‖ d. le s. "concerner", est syn. d'ekkel.

— soumer ⵓⵎⵔ va. f. 1 ; conj. 163 "soudel" ; p (iessoumer, iessôumer, ed isoumer, our iessoumer) ‖ faire passer par ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touemmer ⵓⵎ:+ vn. f. 3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouemmer, ietîouemmer, ed iettouemmer, our ittouemmer) ‖ être l'objet d'un passage (être qlq. ch. par quoi il est passé) (le suj. étant un lieu, une p, un an, une ch.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent à "concerner" et "être soumis à".

— touemmar ⵓⵎ:+ vn. f. 3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouemmar,

ietîouemmar, ěd iettouemmar, our ittouemmar) ‖ m.s.q. le pr.

— tâmmer OI+ va. f.6; conj. 226 "tâddel"; (itâmmer, our itemmer) ‖ passer hab. par ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— soûmoûr OIO va. f.1.18; conj. 260 "toûksâd"; (isoûmoûr, our isoumour) ‖ faire hab. passer par ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— tîtouemmîr OI:++ vn. f.3.13; conj. 246 "tîdekKoûl"; (itîtouemmîr, our itetouemmir) ‖ être hab. l'objet d'un passage ‖ a t. les s.c. à c. de la f.3.

— tîtouemmâr OI:++ vn. f.3.13; conj. 246 "tîdekKoûl"; (itîtouemmâr, our itetouemmar) ‖ m.s.q. le pr.

— ôumoûr OI sm. nv. prim; (pl. ôumoûren 10I) ‖ fait de passer par ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ăsoûmer OIO sm. nv. f.1; φ (pl. isoûmoûren 10IO), dar soûmoû=ren ‖ fait de faire passer par ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ătouemmer OI:+ sm. nv. f.3; φ (pl. itouemmîren 10I:+), dar ĕtouemmîren ‖ fait d'être l'objet d'un passage ‖ a t. les s.c. à c. de la f.3.

— ătouemmar OI:+ sm. nv. f.3; φ (pl. itouemmâren 10I:+), dar ĕtouemmâren ‖ m.s.q. le pr.

— tămâra ·OI+ sf. φ (pl. timârioûn 1:OI+), dar tmârioûn ‖ force (puissance d'action) ‖ s'emploie moins dans son s. pr. "force" que dans ses autres sens ‖ les 3 verbes eh "être dans", el "avoir", oumas "être", présentent, dans leur emploi avec tămâra, les particularités sui=vantes. Quand eh a pour suj. tămâra et pour rég. dir. une p. ou un an, tămâra signifie "force"; quand eh a pour suj. tămâra et pour rég. dir. un lieu, tămâra signifie "personne considérable" ou "animal de transport". Quand el a pour rég. dir. tămâra, qlq. soit le sujet, tămâra signifie "animal de transport" ou "force pour transporter [d'un an. de transport]". Quand oumas a pour suj. ou pour rég. dir. tămâra, tămâra peut signifier "force", mais signifie hab. "personne considérable", "animal de transport", ou "force pour transporter [d'un an. de transport]" ‖ ex. eġ tămâra nnek dar ămoûken n ânou ouâ-rer % fais ta force dans l'arrangement de ce puits-ci (mets toute ta force dans l'arrangement de ce puits; fais tout ton possible pour bien arranger ce puits) = erkeb ăhelloum es tămâra nnek % tire la corde en laine avec ta force (tire la corde en laine de toutes tes forces) = eġ tămâra nnek foull ĕt teġroued HekKou, ĕdît toulâr, toûf tîdîdîn ti n ăKâl ouâ-rer endânet % fais ta force pour tu trouveras H, car elle est bonne, elle est meilleure que les f. celles de ce pays elles sont complètes (fais ton possible pour obtenir en mariage H, car elle est bien, elle est mieux que toutes les autres f. de ce pays) = tenâKK i dar oul tămâra n tera nnem % me tue dans le cœur

la force de ton amour (la force de l'amour que j'ai pour toi me tue au fond du coeur) = eṭKel ablal ouâ-rer. — our eddoubir. — ou Kai tehé tămâra fô. — lîdet ; ou hi tehé tămâra oul iet ; teKKĕs tet dar i tourna % lève cette pierre (soulève cette pierre). — je ne peux pas. — n'est pas dans toi de force du tout (tu n'as pas de force du tout). — vérité ; n'est dans moi aucune force ; l'a ôtée de dans moi la maladie (c'est vrai ; je n'ai aucune force ; la maladie me l'a ôtée) = imnâs enneK, teh ĭn tămâra ? — Kala ; eingôum teh ĭn tămâra ; teKKĕs tet d esen menna ; dimarder ou ten tehé tămâra n ăsîKel oul ien % tes chameaux, est dans eux la force ? (tes chameaux ont-ils de la force ?). — non ; auparavant est dans eux de la force (auparavant ils avaient de la force) ; l'a ôtée de dans eux la séche=resse (le manque de nourriture résultant de la sécheresse la leur a ôtée) ; maintenant n'est dans eux la force d'aucun voyage (maintenant ils n'ont la force de faire aucun voyage) = amis oua-h, teh ê tămâra n Ĕdar, ou t tehé ta n Damergou ; oua-h, ou t tehé tămâra n ăKâl oul ien % ce chameau-ci, est dans lui la force de l'Ăd., n'est pas dans lui celle du D. ; celui-là n'est dans lui la force d'aucun pays (ce chameau-ci a la force d'aller dans l'Ăd, il n'a pas celle d'aller au D. ; celui-là n'a la force d'aller dans aucun pays) = err tămâra nneK aril oua-h % rends ta force [de] ce côté (porte la partie principale de ton poids de ce côté) (se dit à une p. montée sur un an., pour l'exhorter à changer un peu son assiette, et à porter la partie principale de son poids d'un certain côté) ‖ p. ext. "personne considérable (hom. (ou fem.) considérable par son pouvoir, ou son influence, ou sa noblesse, ou sa richesse)". Selon qu'on se place à un point de vue ou à un autre, la même p. peut être ou non une tămâra. (Ex. BisKa tămâra dimarder ; eingôum our ilé haret. — tămâra a iemoûs aKed eingôum, foull innîn nia s oult ădeg % B. [est] une pers. considérable maintenant [car il est devenu riche] ; auparavant il ne possédait rien. — pers. considérable ce qu'il est aussi auparavant, parce que sa mère [est] fille de lieu (auparavant aussi il était une pers. considérable, car sa mère est de grande naissance) = ihanân nener, hânet ten tmâriouîn senâtet : HeKKou d BisKa % nos tentes, sont dans elles 2 pers. considérables : H. et B.) ‖ p. ext. "animal de transport (an. de selle ou de bât qlconque capable de porter un cavalier ou une charge)". Se dit de tout an. de selle ou de bât en âge de porter un cavalier ou une charge, qu'il soit dressé ou non, en bon ou mauvais état, valide ou invalide. (Ex. telîd timâriouîn ? — lîr oKKôzet, Kerad hêdân d ĕmis % as-tu des an. de transport ? — j'ai 4 (j'en ai 4), 3 ânes et un chameau = timâriouîn neK i nneK ? — Kala, oul lîr

iresân nesen, oul lir ar tămâra nesen. — mi tenet ilĕn? — senâtet ti n Biska, senâtet ti n Dâssin ℅ tes an. de transport des qui de toi? (sont-ils à toi?). — non, je n'ai pas leurs os, je n'ai si ce n'est leur force pour porter (non, je n'ai pas leur propriété, je n'ai que l'usage de leur force pour porter). — qui les ayant eus? (à qui ap=partiennent-ils?). — 2 des qui de B, 2 des qui de D (2 appartiennent à B, 2 appartiennent à D.) = ăkâl ouâ-rer, hânet t tmârioûn, bechchân ou tenet tehé tămâra ℅ ce pays-ci, sont dans lui des an. de transport, mais n'est pas dans eux de force (ce pays-ci a des an. de transport, mais ils n'ont pas de force) = ăkâl ennek ilâ timârioûn? — il înet ℅ ton pays a-t-il des an. de transport? — il les a (il en a)) ‖ p. ext. "force pour porter [d'un an. de transport] (usage pour le transport [d'un an. de transport], faculté d'user pour le transport [d'un an. de transport] (abstraction faite de sa nue-propriété))". (Ex. oul lir tămâra oul iet. Egmĕier tămâra n okkoz ĕmnâs rour Dâua, egrĕouer tămâra n kerad rour es, egrĕouer tămâra n ien rour Bédé ℅ je n'ai pas un seul an. de transport. J'ai cherché la force pour porter de 4 chameaux de chez D, j'ai trouvé la force pour porter de 3 de chez lui, j'ai trouvé la force pour porter d'un de chez B. (j'ai demandé à D. l'usage pour le transport de 4 chameaux, j'ai obtenu de lui l'usage pour le transport de 3 chameaux, j'ai obtenu de B. l'usage pour le transport d'un chameau) = ihêdân oui dd-éouĕinîn êred, mi ten ilĕn? — nek. — tămâra nesen a telîd? — lir tămâra nesen aked resân nesen; i nnou ℅ les ânes qui ayant apporté du blé, qui les ayant? (les ânes qui ont apporté du blé, qui les possède?). — moi. — leur force pour porter ce que tu as? (c'est leur usage pour le transport que tu as?). — j'ai leur force pour porter et aussi leurs os; des qui de moi (j'ai leur usage pour le transport et aussi leur nue-propriété; ils sont à moi)).

— ĕmmar O I sm. (pl. ĕmmâren IO I) ‖ chaleur rayonnée [du soleil, du feu, d'un corps en combustion] ‖ le soleil, le feu, tout corps en com=bustion avec ou sans flamme, lumineux ou non, qui chauffe à une distance petite ou grande, par les rayons de chaleur qu'il emet, dégagent de l'ĕmmar; l'ĕmmar n'est pas la chaleur qu'ont, en eux-mêmes, le soleil, le feu, un corps en combustion, mais celle qu'ils émettent hors d'eux à une distance petite ou grande. L'ĕmmar peut avoir tous les degrés d'intensité, de la plus grande à la petite; ĕmmar se dit de la chaleur rayonnée par le soleil et par les plus grands feux, et de celle rayonnée par une bougie, un réchaud, la plus petite braise.

— ăsammer O I ⊙ sm. ♀ (pl. isoummâr O I ⊙), dar Soummâr ‖ rayons de soleil chauffant doucement ‖ ex. êred igrĕou ăsammer ℅ le blé a trouvé des rayons de soleil chauffant doucement (le blé a reçu le bienfait de

rayons de soleil chauffant doucement) = ihaḍân oui-rex, ihaḍân en sonmmâr % ces nuits-ci, des nuits de rayons de soleil chauffant doucement (cette époque-ci est l'époque des rayons de soleil qui chauffent doucement) = édeg oua-h, ih ê ăsammer es toufat ; édeg oua-h, ih ê ăsammer es tădeggat % ce lieu-ci, sont dans lui des rayons de soleil chauffant doucement dans la matinée ; ce lieu-là, sont dans lui des rayons de soleil chauffant doucement dans l'après-midi (ce lieu-ci a des rayons de soleil qui y donnent et y chauffent doucement dans la matinée ; ce lieu-là a des rayons de soleil qui y donnent et y chauffent doucement dans l'après-midi).

— sessemmer ⵓⵎⵙⵙ va. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (issemmer, iesîsemmer, éd isessemmer, our issemmer) ‖ se chauffer au soleil (n); être chauffé au soleil (n); faire se chauffer au soleil (act); chauffer au soleil (act) ‖ peut avoir pour suj. et rég. dir. des p, des an, ou des ch.

— sâsemmâr ⵓⵎⵙⵙ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâsemmâr, our isesemmir) ‖ se chauffer hab. au soleil (n); être hab. chauffé au soleil (n); faire hab. se chauffer au soleil (act); chauffer hab. au soleil (act).

— ăsessemmer ⵓⵎⵙⵙ sm. nv. f. 1; ⵀ (pl. isessemmîren ⵏⵓⵎⵙⵙ), dar sessemmîren ‖ fait de se chauffer au soleil; fait d'être chauffé au soleil; fait de faire se chauffer au soleil; fait de chauffer au soleil.

ⵓⵎ ămor ⵓⵎ sm. ⵀ (pl. imourren ⵏⵓⵎ), dar mourren ‖ flèche ‖ syn. de tănassabt et moins us. que lui.

ⵓⵎ tămart +ⵓⵎ+ sf. ⵀ (pl. timarrîn ⵏⵓⵎ+), dar tmarrîn ‖ menton (de pers.) ; barbe du menton (d'hom, de chèvre, de bouc) ‖ p. ext. "barbe (tout entière, du menton et des joues)" ‖ diffère d'ăKarar "barbe d'une joue (barbe d'une des 2 joues)" et d'iKerâren "barbe des 2 joues" ‖ v. ⵍⴼⵀ ⵗ éhafîlen, téhafilt.

— tămart +ⵓⵎ+ sf. ⵀ (pl. timir ⵓⵎ+), dar tmir ‖ m. s. q. le pr. ‖ expression incorrecte

— ămar ⵓⵎ sm. ⵀ (pl. imarren ⵏⵓⵎ), dar marren ‖ grosse barbe ‖ s'empl., com. expr. de raillerie, pour se moquer de la grosse barbe de qlq'un ‖ s'empl. aussi, ~~com. expr. de raillerie, pour se moquer de la grosse~~ non pour exprimer que qlq'un a une grosse barbe, mais com. épithète ou apostrophe de dérision, mépris, ou injure, appliquée à des h, des f, des enfants, par colère, mécontentement ou plaisanterie. ~~sans signifier nullement qu'ils ont de grosses barbes~~ En parlant d'un h. ou d'une f., ou à un h. ou une f., on se sert du sing. ămar ; en parlant de 2 ou de plusieurs h. ou f., ou à 2 ou plusieurs h. ou f., on se sert du plur. imarren. S'emploie exactement com éléngeou. v. ⵜⵍ lenget (Ta. 1), éléngeou ‖ p. ext. le pl. imarren signifie "barbe du cou (du chameau ou de la chamelle)". Exprime les poils plus longs que les autres que certains chameaux et chamelles ont

à la partie antérieure et supérieure du cou. Diffère d'éhéikel "longs poils de la partie postérieure du cou (du chameau ou de la chamelle)", qui se dit de la ligne de poils plus longs que les autres que certains chameaux & chamelles ont à la partie postérieure et supérieure du cou.

—ămar O I sm. (pl. ămâren I O I) ‖ nom d'un parfum à brûler (ar. du Touat "leḥiet ech-chik̈") ‖ v. OO: Kerouret (Ta. 2), ăkerârou.

O I émir O I sm. cp (pl. imîren I O I), dar ămir (ĕmir), dar mîren ‖ moment ‖ émir s'empl. qlqf. suivi de la prép. ᴅ (ed, de) "dans" à la place de la prép. dar "dans"; sur cet emploi et sur les particularités qui l'accompagnent, voir V ᴅ (ed) ‖ émir émir "moment moment" signifie "quelquefois; parfois" ‖ émir ien "un moment" signifie qlqf. "quelquefois; parfois". D. ce s, est syn. d'émir émir ‖ émir ien "un moment", répété au commencement de plusieurs propositions consécutives, signifie qlqf. "tantôt ... tantôt" ‖ ar émir ien "jusqu'à un moment (jusqu'à un autre moment)": formule d'adieu signifiant "au revoir".

—témirt +O I+ sf. cp (pl. timîrîn I O I+), dar tămirt (tĕmirt), dar tmîrîn ‖ dim. du pr. ‖ peu us.

—animir O I I pi. adv. ‖ encore (jusqu'à présent; de nouveau; davantage); pas encore ‖ accompagnant une affirmation exprimée ou sous-entendue, signifie "encore"; accompagnant une négation exprimée ou sous-entendue, signifie "pas encore" ‖ ex. iddâr animir? — animir ⁒ vit-il encore. — encore (il vit encore) = iemmoût? — animir ⁒ est-il mort? — pas encore (il n'est pas encore mort) = terîn animir? — animir ⁒ est-elle encore malade? — encore (elle est encore malade) = Kout toukĕred animir, é kai ăoutex animir ⁒ si tu as volé encore (si tu voles encore), je te frapperai encore = lân éhéré, gâmmien t animir ⁒ ils ont du bien, ils le cherchent encore (ils ont de la fortune, ils cherchent à en avoir encore davantage) = ekf i-d ăk̈ animir ⁒ donne-moi du lait encore (donne-moi encore du lait) = egrĕouex oûdi, rîk k animir ⁒ j'ai trouvé du beurre, je le veux encore (j'en veux encore) = tegrĕoued oûdi? — animir ⁒ as-tu trouvé du beurre? — pas encore = tennid âs ten? — animir ⁒ les lui as-tu dits? (le lui as-tu dit?). — pas encore ‖ syn. d'ar oua et d'ar oua-h empl. d. ce s., et beaucoup plus us qu'eux.

—dimardex ‖ v. V ᴅ (ed).

O I mar ‖ v. O ar "ouvrir".

O I merou ‖ v. O er.

— imerouen ‖ v. O er.

V O I moured V O I vn. prim; conj. 39 "houreġ"; pf. iemoûred, iemôured,

éd imoureḍ, our iemoureḍ) ‖ ramper (se traîner sur le sol en rampant sur le ventre) (le suj. étant une p, un reptile, un ver, etc) ‖ p. ext. "se traîner en marchant sur les genoux (le suj. étant un chameau qui a les 2 canons antérieurs liés contre les avant-bras)" ‖ p. ext. "se traîner sur le sol (en marchant sur les genoux et les mains (à 4 pattes)) (le suj. étant une p.)" ‖ fig. "être lent à l'excès (le suj. étant une p. ou un an.)" ‖ fig. "se traîner très près du sol (le suj. étant des nuages)" ‖ diffère de hememmeret (Ta.2) "se traîner sur le sol sur les genoux seuls (le buste étant droit) (le suj. étant une p.); se traîner sur le sol sur les fesses seules (le buste étant droit) (le suj. ét. une p)" D. les s. "se traîner en marchant sur les genoux" et "être lent à l'excès", est syn. de hememmeret (Ta.2) ‖ diffère de hegiret (Ta.1) "se traîner sur le sol (en marchant sur les genoux et les mains (à 4 pattes)) (le suj. étant une p.)", en ce que le sens propre de hegiret (Ta.1) est différent du sien; d'autre part, est syn. de hegiret (Ta.1), car hegiret (Ta.1) a tous ses sens, sans exception, & moureḍ a lui-même, p. ext., le s. "se traîner sur le sol".

— semmoureḍ VOJ⊙ va. f.1; conj. 138 "sekkeroukeḍ"; p (ismareḍ, iesîmareḍ, éd isemmoureḍ, our ismareḍ) ‖ faire ramper ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîmôurôuḍ VOJ+ vn. f.14; conj. 249 "tîkrôukôuḍ"; (itîmôurôuḍ, our itemouroud) ‖ ramper hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîmôurôuḍ VOJ⊙ va. f.1.14; conj. 249 "tîkrôukôuḍ"; (isîmôurôuḍ, our isemouroud) ‖ faire hab. ramper ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămôureḍ VOJ sm. nv. prim; φ (pl. imôurôuden ІVOJ), dar môurôuden ‖ fait de ramper ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsemmôureḍ VOJ⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isemmôurôuden ІVOJ⊙), dar sem=môurôuden ‖ fait de faire ramper ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

⁞OJ amreh ⁞OJ sm. φ (pl. imrehen І⁞OJ), dar ĕmreh (ămreh), dar ĕmrehen ‖ faucille à dents (faucille dont le tranchant est dentelé et forme scie); scie à main (à lame droite ou recourbée).

⁞OJ măronhet ‖ v. ⁞O areh.

І⁞OJ tămerrehent T⁞OJ+ sf. φ (pl. timerrehenîn, І⁞OJ+), dar tmerrehenîn ‖ forte journée de marche (journée de marche de 40 kilomètres et au-dessus) ‖ p. ext. "lieu atteint après une forte journée de marche".

ƷOJ emri ƷOJ va. prim; conj. 32 "eġmi"; (imrĕi, imrâi, éd imri, our imréi) ‖ frotter (avec qlq. ch. de dur) ‖ a aussi le s. pas. "être frotté (d. le s. ci. d)" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ v. ⊙ІІ ‖ elfes.

— semri ƷOJ⊙ va. f.1; conj. 153 "seġmi"; (issĕmrei, iessîmrei, éd isemri, our issemrei) ‖ faire frotter (avec qlq. ch. de dur) ‖ se c. av. 2 acc.

— nemrei ƷOJІ vn. f.4; conj. 99 "bereġ"; (innĕmrei, iennîmrei, éd

iennemrei, our innemrei) ‖ se frotter réc. l'un l'autre (avec qlq. ch. de dur)

— mârrei 3O⊐ va. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (imârrei, our imerri) ‖ frotter hab. ‖ a aussi le s. pas.

— sâmrâi 3O⊐⊙ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâmrâi, our isemri) ‖ faire hab. frotter ‖ se c. av. 2 acc.

— tânemrâi 3O⊐I+ vn. f. 4. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itânemrâi, our itenemri) ‖ se frotter hab. réc. l'un l'autre.

— ămarai 3O⊐ sm. nv. prim; φ (pl. imeraien I3O⊐), dar meraien ‖ fait de frotter ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être frotté".

— ăsemri 3O⊐⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemrien I3O⊐⊙), dar semrien ‖ fait de faire frotter.

— ănemri 3O⊐I sm. nv. f. 4; φ (pl. inemrien I3O⊐I), dar nemrien ‖ fait de se frotter réc. l'un l'autre.

Ǝ3O⊐ timôuriad Ǝ3O⊐+ sf. φ (pl. s. s.), dar tmôuriad ‖ mot de signification inconnue, qui n'est employé que dans l'expr. i n tmôuriad "un qui de timôuriad; des qui de timôuriad" laquelle signifie "chacal; chacals" ‖ i n tmôuriad est un des surnoms du chacal; il est peu us. ‖ v. Ꝩⵐ ébeggi.

V∵O⊐ émerkid V∵O⊐ (latin: "merces, mercedis") sm. φ (pl. imerkîden IV∵O⊐), dar ămerkid (ĕmerkid), dar merkîden ‖ récompense divine (promise par Dieu dans l'autre vie pour les actes vertueux) ‖ un émerkid est une récompense qu'on recevra de Dieu au ciel pour un acte bon accompli pendant la vie terrestre ‖ p. ext. "mérite religieux (droit à une récompense divine dans la vie éternelle, résultant des promesses divines et d'un acte bon accompli pendant la vie terrestre)".

V∵O⊐ émerked ‖ v. V∵O erked.

∵∵O⊐ ămerôukik ‖ v. ∵∵O ămerôukik.

Ⅲ∵O⊐ merkaba Ⅲ∵O⊐ ✳ sm. (s. s. pl.) ‖ bienvenue! ‖ ne s'emploie que sous forme d'exclamation ‖ sert à souhaiter la bienvenue à une ou plusieurs p. de sexe qlconque. Equivaut à "sois le bienvenu! sois la bienvenue! soyez les bienvenus! soyez les bienvenues!".

O⊐O⊐ meroumer O⊐O⊐ vn. prim; conj. 52 "keroukeḍ"; p(imramer, iemîramer, éd imroumer, our imramer) ‖ aller vite (en marchant ou en faisant n'importe quoi) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ v. ∷⁝ zeouet (Ta. 1).

— semmeroumer O⊐O⊐⊙ va. f. 1; conj. 138 "sekkeroukeḍ"; p(ismeramer, iesîme=ramer, éd isemmeroumer, our ismeramer) ‖ faire aller vite.

— tîmrôumôur O⊐O⊐+ vn. f. 14; conj. 249 "tîkrôukôuḍ"; (itîmrôumôur, our itemroumour) ‖ aller hab. vite.

— sîmrôumôur O⊐O⊐⊙ va. f. 1. 14; conj. 249 "tîkrôukôuḍ"; (isîmrôumôur,

our isemroumour) ‖ faire hab. aller vite.
— ămroûmer 0ꟷ0ꟷ sm. nv. prim; ꝗ (pl. imroûmoûren 10ꟷ0ꟷ), dar ĕmroûmoûren ‖ fait d'aller vite.
— ăsemmeroûmer 0ꟷ0ꟷ⊙ sm. nv. f.1; ꝗ (pl. isemmeroûmoûren 10ꟷ0ꟷ⊙), dar semmeroûmoûren ‖ fait de faire aller vite.
— ămerâmar 0ꟷ0ꟷ sm. n. d'é. prim; ꝗ (pl. imerâmâren 10ꟷ0ꟷ; fs. tămerâmart +0ꟷ0ꟷ+; fp. timerâmârîn 10ꟷ0ꟷ+), dar merâmâren, dar tmerâmârîn ‖ hom. qui a l'hab. d'aller vite (en marchant ou en faisant n'importe quoi).
:0ꟷ mareou :0ꟷ va. prim; conj. 60 "mareou"; (iemîreou, iemîreou, ĕd iemareou, our iemireou) ‖ promettre ‖ a aussi le s. pas. "être promis" ‖ peut avoir pour rég. dix. des p, des an, ou des ch. Celui à qui le suj. promet se met au dat. ‖ se dit de tout ce qu'on promet à Dieu ou à un humain.
— semmirou :0ꟷ⊙ va. f.1; conj. 137 "semmirou"; (ismareou, iesîmareou, ĕd isemmirou, our ismareou) ‖ faire promettre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ signifie aussi "promettre"; d. ce s. est syn. du prim. au s. act.
— tâmârâou :0ꟷ+ va. f.9; conj. 236 "tâhâouâl"; (itâmârâou, our itemeriou) ‖ promettre hab. ‖ a aussi le s. pas.
— sâmârâou :0ꟷ⊙ va. f.1.9; conj. 236 "tâhâouâl"; (isâmârâou, our isemeriou) ‖ faire hab. promettre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.
— ămirou :0ꟷ sm. nv. prim; ꝗ (pl. imîriouen 1:0ꟷ), dar mîriouen ‖ fait de promettre ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être promis".
— ăsemmîrou :0ꟷ⊙ sm. nv. f.1; ꝗ (pl. isemmîriouen 1:0ꟷ⊙), dar semmîriouen ‖ fait de faire promettre ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.
— ăsemmâraou :0ꟷ⊙ sm. n. d'é. f.1; ꝗ (pl. isemmâraouen 1:0ꟷ⊙; fs. tăsemmâraout +:0ꟷ⊙+; fp. tisemmâraouîn 1:0ꟷ⊙+), dar semmâraouen, dar tsemmâraouîn ‖ prometteur (h. qui a l'hab. de faire des promesses à la légère).
— tămîreout +:0ꟷ+ sf. ꝗ (pl. timîraou :0ꟷ+), dar tmîraou ‖ chose promise (p, an, ch. promises) ‖ se dit de tout ce qui est promis à Dieu ou à un humain. Celui à qui la ch. est promise se met au dat.
:0ꟷ meraou :0ꟷ nom de nombre card.; ms; α μ (fs. meraouet +:0ꟷ) ‖ dix ‖ v. ∃0∴ Kerad.
— témereout +:0ꟷ+ sf. ꝗ (pl. timerouîn 1:0ꟷ+), dar tămereout (tĕme=reout), dar tmerouîn ‖ dixaine ‖ v. ∃0∴ Kerad.
— tamera :0ꟷ+ sf. ꝗ (pl. timerouîn 1:0ꟷ+), dar tĕmera (tămera), dar tmerouîn ‖ m. s. q. le pr.
— emrou :0ꟷ vn. prim; conj. 32 "eġmi"; (imreou, imrâou, ĕd imrou, our imreou) ‖ être dix (être au nombre de dix) ‖ peut avoir pour suj.

des p, des an, ou des ch. || p. ext. "avoir 9 personnes avec soi (le suj. étant une p.)". Se dit, p. ex, de qlq'un qui a 9 compagnons, de qlq'un dont la tente, la maison, la famille, &c, sont composées de 9 personnes, lui non compris || p. ext. "être composé de dix (le suj. étant une collection de p, d'an, ou de ch, p. ex. une tente, une maison, une troupe, un troupeau, un ballot contenant plusieurs objets de même nature)".

:O] émereou || v. :O arou.

||:O] émerouel ||:O] ✱ sm. ♀ (pl. imerouelen, ||:O]), dar ămerouel (ĕmerouel), dar merouelen || style à "Koḥel" (petite tige de bois ou de métal qu'on trempe dans la poudre de "Koḥel" et qu'on se passe sur les paupières pour les noircir).

||:O] témerouelt || v. ||:O eroŭel.

:O] temerẓit || v. :O ireuaẓ.

V:O] mereKKed || v. V: eKKed.

⊙O] mars ⊙O] (latin: "martius") sm. (s. s. pl.) || mars (mois de mars du calendrier julien) || p. ext. "époque du commencement du printemps" || v. || tallit.

— ămâris ⊙O] sm. ♀ (pl. imôurâs ⊙O]), dar môurâs || époque de la moisson (de n'importe quel fruit de la terre, en n'importe quel moment de l'année) || Dans le Fezzan, le TidiKelt, le Touat et le Sahara marocain, la principale moisson, celle de l'orge et du blé, se fait au mois de mars. Dans l'Ăh., qui, par suite de sa grande altitude, est plus froid que les pays précédents, la moisson principale, celle de l'orge et du blé, ne se fait qu'en avril; aussi est-ce ibri "avril" qui signifie en tăm. "époque de la moisson de printemps", et non mars, com. dans les dialectes berbères du Sahara marocain || p. ext. "époque de la récolte des dattes". Ce sens d'ămâris est récent; il était inconnu il y a 50 ans.

— semmoures ⊙O]⊙ va. f. 1; conj. 138 "seKKerouKed"; p (ismares, iesîmares, éd isemmoures, our ismares) || passer l'époque de la moisson (de n'importe quel fruit de la terre, en n'importe quel moment de l'année) à [un lieu] (se c. av. 1 acc.); faire passer l'époque de la moisson à (d. le s. ci. d.) (se c. av. 2 acc.) || p. ext. "passer l'époque de la récolte des dattes à [un lieu] (se c. av. 1 acc.); faire passer l'époque de la récolte des dattes à (se c. av. 2 acc.)".

— sîmôurôus ⊙O]⊙ va. f. 1. 14; conj. 249 "tîKrôuKôud"; (isîmôurôus, our isemourous) || passer hab. l'époque de la moisson à (se c. av. 1 acc); faire hab. passer l'époque de la moisson à (se c. av. 2 acc.) || a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăsemmôures ⊙O]⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isemmôurôusen |⊙O]⊙), dar semmôurôusen || fait de passer l'époque de la moisson à; fait de faire

passer l'époque de la moisson à ‖ a t. les s.c.à.c. de la f.1.

— tăsemmârest +ⵙⵎⵔⵙ+ (dial Berb. séd. Ṛ. et Ğ.) sf. ф (pl. tisemmôurâs ⵙⵎⵔⵙ+), dar tsemmôurâs ‖ dattier prêté gratuitement pour le temps de la récolte de ses dattes (dattier dont tous les fruits sont concédés gratuitement à qlq'un pendant une année) ‖ hab. les dattiers ne se prêtent gratuitement, à titre de tăsemmârest, que pour une année ; exceptionnellement, on les prête qlqf. pour plusieurs années ou pour un temps indéterminé ‖ non us. dans l'Ăh.

ⵙⵔⵎ ămerous ‖ v. ⵙⵔ eres.

ⵣⵔⵎ tămerrezout ‖ v. ⵣⵔ erz.

ⵣⵔⵣⵔⵎ ămerezraz ‖ v. ⵣⵔ erz.

ⵔⵎ emmer ⵔⵎ va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (immer, immâr, ĕd immer, our immir) ‖ parcourir (act) ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ p. ext. "chercher dans (act) ; entrer au milieu de (act) ; descendre dans (act) ; descendre de (act) ; descendre (n)" ‖ d. les s. "parcourir" et "chercher dans", est syn. d'erli, et moins us. que lui ‖ d. le s. "chercher dans", est syn. d'egmi accompagné d'une prép. signifiant "dans", et moins us. que lui ‖ d. le s. "entrer au milieu de" est syn. d'eggeh "entrer dans", et moins us. que lui ‖ d. les s. "descendre de ; descendre", est syn. d'eres et d'ourrag, et moins us. qu'eux ‖ d. le s. "descendre dans", est syn. d'eres et d'ourrag employés d. le s. "descendre" et accompagnés de la prép. S (es) "vers ; dans", et moins us. qu'eux ‖ d. les s. "parcourir", "chercher dans", "entrer au milieu de", est syn. d'erheg ‖ ~~diffère d'erheg en ce que celui-ci n'a pas les autres sens d'emm~~ emmer, très us. dans l'Ăd., l'est moins dans l'Ăh.

— soumer ⵔⵎⵙ va. f.1 ; conj. 163 "soudel" ; p (iessoûmer, iessôumer, ĕd isoumer, our iessoumer) ‖ faire parcourir ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c.à c. du prim.

— touemmer ⵔⵎ+ vn. f.3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouemmer, ietîouemmer, ĕd iettouemmer, our ittouemmer) ‖ être parcouru ‖ a t. les s.c.à c. du prim. au s. act.

— touemmar ⵔⵎ+ vn. f.3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouemmar, ietîouemmar, ĕd iettouemmar, our ittouemmar) ‖ m.s.q. le pr.

— sennemmer ⵔⵎⵏⵙ va. f.4.1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (isnemmer, iesînemmer, ĕd isennemmer, our isnemmer) ‖ parcourir en tous sens ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch.

— tâmmer ⵔⵎ+ va. f.6 ; conj. 226 "tâddel" ; (itâmmer, our itemmer) ‖ parcourir hab. ‖ a t. les s.c.à c. du prim. ‖ p. ext. "se promener" ‖ d. le s. "se promener", est syn. de regeh, et moins us. que lui.

— soûmour ⵔⵎⵙ va. f.1.18, conj. 260 "toûksâd" ; (isoûmour, our isoumour) ‖ faire hab. parcourir ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c.à c. de la

f. 1.

— tîtouemmîr :I:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itîtouemmîr, our itetouemmir) ‖ être hab. parcouru ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouemmâr :I:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itîtouemmâr, our itetouemmar) ‖ m. s. q. le pr.

— sânemmâr :I|⊙ va. f. 4. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isânemmâr, our isenemmir) ‖ parcourir hab. en tous sens.

— oûmoûr :I sm. nv. prim ; (pl. oûmoûren |:I) ‖ fait de parcourir ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsoûmer :I⊙ sm. nv. f. 1 ; ꝗ (pl. isoûmoûren |:I⊙), dar soûmoû=ren ‖ fait de faire parcourir ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ătouemmer :I:+ sm. nv. f. 3 ; ꝗ (pl. itouemmîren |:I:+), dar ĕtouemmîren ‖ fait d'être parcouru ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ătouemmar :I:+ sm. nv. f. 3 ; ꝗ (pl. itouemmâren |:I:+), dar ĕtouemmâren ‖ m. s. q. le pr.

— ăsennemmer :I|⊙ sm. nv. f. 4. 1 ; ꝗ (pl. isennemmîren |:I|⊙), dar sennemmîren ‖ fait de parcourir en tous sens.

— tesoûmek ⋯I⊙+ sf. ꝗ (pl. tisoûmâr :I⊙+), dar tsoûmâr ‖ descente (de terrain) (pente descendante, lieu où le terrain va en descendant) ‖ se dit de toute pente descendante du sol, facile ou difficile, douce ou raide, praticable ou impraticable ‖ syn. d'ĕrîs empl. d. ce s. et de tasrest, et moins us. qu'eux ‖ v. ⊙⊙ eres, ĕrîs ‖ peu us.

— tesâmek ⋯I⊙+ (Ăd.) sf. ‖ m. s. q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

:I semeKKet (Ta. 1) + ⋯I⊙ vn. prim ; conj. 46 "fereKKet (Ta. 1)" ; (ismeKKet, iesîmeKKet, éd ismeKKet, our ismeKKet) ‖ briller (être brillant ; être luisant) (le suj. étant le soleil, la lune, une étoile, un éclair, un feu, une flamme, un miroir, du verre, du métal poli, du mica, de l'eau, une étoffe satinée, un objet verni, une surface luisante d'étoffe, de peau, de papier, de ch. qlconque, les cheveux ou la peau d'une p, le poil d'un cheval, n'importe quoi de brillant ou de luisant, de couleur qlconque claire ou foncée) ‖ p. ext. "être éclatant de blancheur (le suj. étant une étoffe très blanche, un papier très blanc, du sucre, du sel, de la bougie très blancs, un cheval ou un chameau très blancs, &c.)" ‖ d. le s. "être éclatant de blancheur", est syn. d'essor ‖ d. le s. "briller", diffère d'esser "briller (jeter un vif éclat ; jeter une vive lumière) (le suj. étant le soleil, la lune, une étoile, un éclair, un feu, une flamme, un miroir, du verre, du métal poli, &c.)", par le degré d'intensité : esser exprime un éclat plus intense que semeKKet (Ta. 1) ‖ v. ‖I imlal, melouemelour.

— sessemeKKet (Ta. 1) + ⋯I⊙⊙ va. f. 1 ; conj. 133 "sedderet (Ta. 1)" ; (issemeKKet, iesîsemeKKet, éd isessemeKKet, our issemeKKet) ‖ faire briller ‖

a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "être paré d'ornements luisants (n); se parer d'ornements luisants (n)", "être habillé de vêtements luisants (n); s'habiller de vêtements luisants (n)", "être habillé de vêtements d'un blanc éclatant (n); s'habiller de vêtements d'un blanc éclatant (n)".

— tîsmeḳḳît (Ta. 7) +⋯]⊙+ m. f. 16; conj. 254 "tîtreġġît (Ta. 7)"; (itîsmeḳḳît, ou itesmeḳḳit) ‖ briller hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîsmeḳḳît (Ta. 7) +⋯]⊙⊙ va. f. 1. 16; conj. 254 "tîtreġġît (Ta. 7)"; (isîsmeḳḳît, ou isesmeḳḳit) ‖ faire hab. briller ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăsmeḳḳi ⋮⋯]⊙ sm. nv. prim; ℘ (pl. ismeḳḳîten ⁞+⋯]⊙), dar ĕsmeḳ=ḳîten ‖ fait de briller ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsessemeḳḳi ⋮⋯]⊙⊙ sm. nv. f. 1; ℘ (pl. isessemeḳḳîten ⁞+⋯]⊙⊙), dar sessemeḳḳîten ‖ fait de faire briller ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. ‖ les expr. ġir ăhanai d ăsessemeḳḳi "entre le fait de voir et le fait de faire briller [son oeil]", ġir ăsaouad d ăsessemeḳḳi "entre le fait de regarder et le fait de faire briller [son oeil]" et les expr. analogues sont syn. et signifient "entre le moment auquel on ouvre l'oeil et celui auquel on voit (c. à d. en un clin d'oeil, en un espace de temps imperceptible)".

— tĕsameḳ ⋯]⊙+ sf. ℘ (pl. tisemẓîn ⁞:]⊙+), dar tsemẓîn ‖ mica ‖ p. ext. "pierre contenant du mica; terre contenant du mica".

— tĕhameḳ ⋯]⁝+ sf. ℘ (pl. tihemẓîn ⁞:]⁝+), dar themẓîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— semeṛmeṛ ⁝]⁝]⊙ vn. prim; conj. 42 "leḳesleḳes"; (ismeṛmeṛ, iesî=meṛmeṛ, ĕd ismeṛmeṛ, ou ismeṛmeṛ) ‖ miroiter (réfléchir la lumière en produisant des reflets tremblants) ‖ se dit de tout ce qui réfléchit la lumière en produisant des reflets tremblants, p. ex. d'un miroir, de l'eau, du mirage, de verre, de métal poli, d'une étoffe satinée, d'un objet verni, d'une surface luisante d'étoffe, de peau, de papier, de ch. qlconque, des cheveux ou de la peau d'une p, quand ils sont luisants, du poil des chevaux quand il est luisant, &c. ‖ Syn. de meloumelou, de meloulou, de meleṛleṛ et de feloufelou ‖ v. ‖] imlal, meloumelou.

— sessemeṛmeṛ ⁝]⁝]⊙⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddeḳḳel"; (issemeṛmeṛ, iesîsemeṛmeṛ, ĕd isessemeṛmeṛ, ou issemeṛmeṛ) ‖ faire miroiter.

— tîsmeṛmîr ⁝]⁝]⊙+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdeḳḳoûl"; (itîsmeṛmîr, ou itesmeṛmir) ‖ miroiter hab.

— sîsmeṛmîr ⁝]⁝]⊙⊙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdeḳḳoûl"; (isîsmeṛmîr, ou isesmeṛmir) ‖ faire hab. miroiter.

— ăsmeṛmeṛ ⁝]⁝]⊙ sm. nv. prim; ℘ (pl. ismeṛmîren ⁞:]⁝]⊙), dar

ĕsmeṛmîṛen ‖ fait de miroiter ; miroitement.
— ăsessemeṛmeṛ :I:IOO sm. nv. f. 1 ; ꝙ (pl. iessemeṛmîṛen I:I:IOO), dar sessemeṛmîṛen ‖ fait de faire miroiter.
— ăsemeṛmaṛ :I:IO sm. n. d'é. prim ; ꝙ (pl. isemeṛmâṛen I:I:IO ; fs. tăsemeṛmaK ⁞ I:IO+ ; fp. tisemeṛmâṛîn I:I:IO+), dar semeṛmâṛen, dar tsemeṛmâṛîn ‖ hom. resplendissant (de beauté physique, ou d'élégance dans ses vêtements).
— Semmeṛmeṛ :I:IO sm. (pl. semmeṛmeṛen I:I:IO) ‖ verre (corps solide, transparent et fragile, produit de la fusion d'un sable siliceux mêlé de potasse ou de soude) ‖ le verre, de toute qualité et de toute couleur, du plus grossier au plus limpide, à qlq. usage qu'il soit employé, s'appelle semmeṛmeṛ, y compris le verre blanc et très limpide appelé "cristal", lequel n'a pas de nom spécial en tăm.

:I miṛ :I pi. conj. ‖ ou ; ou bien ‖ miṛ est une conjonction alternative qui a touj. le sens "ou bien" ‖ ex. amis ouâ-ren i nneK miṛ i n BisKa ? % ce chameau un qui de toi ou un qui de B. ? (ce chameau est-il à toi ou à B ?) = our essineṛ Dôua iglă miṛ animir % je ne sais pas [si] D. est parti ou pas encore = éd enseṛ ṛour Bêdé miṛ ṛour Dôua % je coucherai chez B. ou chez D. = éd eKKeṛ Tăouat miṛ Ăir % j'irai au Touat ou à l'Ăir = ṛaim miṛ egel, aoua terid % reste ou pars, ce que tu as voulu (reste ou pars, com. tu voudras) = Dâssin teglă, miṛ Kala ? % D. est-elle partie, ou non ? = tămet t-în Kôukа miṛ HeKKou ? % cette femme-là [est-ce] K. ou H ? ‖ assez souvent, on fait suivre les propositions interrogatives des mots miṛ Kala ? "ou non ?" ; qlqf. on les fait suivre de miṛ seul, le mot Kala étant s.e. et le sens étant le même que si Kala était exprimé. (Ex. BisKa iglă, miṛ Kala ? % B. est-il parti, ou non ? = BisKa iglă, miṛ ? % B. est-il parti, ou [non] ? (m.s.q. le pr.) = tessâned aou-în, miṛ Kala ? % Sais-tu cela, ou non ? = tessâned aou-în, miṛ ? % sais-tu cela, ou [non] ? (m.s.q. le pr.) = sâlled i, miṛ Kala ? % m'entends-tu, ou non ? = sâlled i, miṛ ? % m'entends-tu, ou [non] ? (m.s.q. le pr.) = tennid âs ten, miṛ Kala ? % les lui as-tu dits, ou non ? (le lui as-tu dit, ou non ?) = tennid âs ten, miṛ ? % les lui as-tu dits, ou [non] (m.s.q. le pr.)).

:I mouKKou ‖ v. ⁝ eKK.

V:I meṛed V:I vn. prim ; conj. 99 "bereg" ; (immĕṛed, iemmîṛed, éd iemmeṛed, our immeṛed) ‖ être plébéien vassal (être d'une classe plébéienne, inférieure à la classe noble et vassale de celle-ci) ‖ se dit des gens de tout pays, toute race, toute religion, qui ont la condition de plébéien vassal ‖ sur la condition passée et présente des plébéiens vassaux de l'Ăh., v. O8⁝ ăhaggar ‖ p. ext. "devenir plébéien

vassal (d. le s. ci. d)". Se dit, au pr, d'une population précédemment noble et indépendante qui est réduite, par une autre plus puissante, à l'état de plébéiens vassaux. Se dit, au fig, d'une p. de sang noble qui, par un mariage avec une p. plébéienne vassale, ou par une fré=quentation exclusive des plébéiens vassaux et une vie semblable à la leur, se rend pareille aux plébéiens vassaux.

— semmered V:I⊙ va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (ismered, iesîmered, éd isemmered, our ismered) ‖ rendre plébéien vassal ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tâmerâd V:I+ vn. f.7; conj. 230 "târegâh"; (itâmerâd, our itemerid) ‖ être hab. plébéien vassal ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâmerâd V:I⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâmerâd, our isemerid) ‖ rendre hab. plébéien vassal ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— emmered V:I sm. nv. prim; (pl. emmereden IV:I) ‖ fait d'être plébéien vassal ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "condition de plébéien vassal (d. le s. ci. d)".

— tămereda ·V:I+ sf. nv. prim; (s. s. pl.) ‖ m. s. q. le pr. ‖ p. ext. "plèbe vassale (collection des plébéiens vassaux)". (Ex. tăhouggera, ner ta-h; tămereda, ner ta-h; izeggâren, ner oui-h; ineden, ner oui-h; iklân, ner oui-h / la noblesse touarègue, la voilà; la plèbe vassale, la voilà; les "hartâni", les voilà; les artisans, les voilà; les esclaves, les voilà (voilà les Touaregs nobles; voilà les plébéiens vassaux; voilà les "hartâni"; voilà les artisans; voilà les esclaves) ‖ peu us. dans le s. "fait d'être plébéien vassal" et "condition de plébéien vassal". Presque touj. employé d. le s. "plèbe vassale".

— ăsemmered V:I⊙ sm. nv. f.1; ȼ (pl. isemmerîden IV:I⊙), dar semmerîden ‖ fait de rendre plébéien vassal ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămerid V:I sm. n. d'é. prim; ȼ (pl. imrad V:I; fs. tămerit +:I+; fp. timrad V:I+), dar ĕmrad, dar tĕmrad ‖ plébéien vassal (d. le s. ci. d.) ‖ Se dit des gens de tout pays, toute race, toute religion, qui ont la condition de plébéien vassal ‖ l'expr. Kel-oulli "gens de chèvres" (ms. ăgg-oulli; fs. oult-oulli; fp. chêt-oulli) est un surnom des plébéiens vassaux de l'Ăh.; ceux-ci aiment beaucoup mieux être appelés Kel-oulli qu'imrad; à leurs yeux le 1er nom n'a rien de désobligeant tandis que le 2d est dédaigneux ‖ v. O४ ăhaggar.

3:I émerei ‖ v. 3: ari.

‖:‖:I merelrel ‖ v. ‖: ekkel.

:I:I mermer ‖ v. :I semekket (Ta.1).

,‖:I merennen ‖ v. ,‖: merennen.

‖::I ămerouan ‖::I sm. ȼ (pl. imerouânen ,‖::I), dar merouânen ‖ coquillage marin blanchâtre de forme ovale (de 0m,03c à 0m,08c environ) ‖ sert d'ornement aux fem; elles le font entrer dans des parures

de tête, uni à des verroteries et à des ornements de métal ‖ diffère d'ézabi "coquillage marin très blanc de forme conique" ‖ diffère de tămgellout "cauris (petit coquillage blanc servant de monnaie au Soudan)".

— tămeẓouant T::I+ sf. φ (pl. timeẓouânîn, I::I+), dar tmeẓouânîn ‖ perle (petit ornement sphérique ou à peu près sphérique percé d'un trou, en verre, métal, corail, matière qlconque) ‖ il y a beaucoup de tămeẓouant dans l'Ăh, la plupart en verre, porcelaine ou métal; elles servent, enfilés, à faire des colliers, des bracelets, ou d'autres parures de femmes; elles ont hab. de 0m,001 mill. à 0m,01 cent. de diamètre; elles peuvent être de dimensions qlconque ‖ p. ext. "grain (de chapelet); capsule (d'arme à feu)" ‖ p. ext. "bouton (servant à boutonner) (en matière dure, telle que métal, porcelaine, nacre, bois, corne, &c.)" ‖ d. les s. "grain (de chapelet); capsule (d'arme à feu)", est syn. de tadaḳ ‖ d. le s. "bouton" est syn. de tăsetrek quand tăsetrek est empl. pour signifier un bouton en matière dure. v. I'O areġ, etreġ, tăsetrek ‖ diffère de tăkaouat "grain (de chapelet) en bois". Toute tăkaouat est une tămeẓouant, mais non réc. ‖ diffère de Kaṭṭouf "petites perles noires en verre, d'un millimètre de diamètre, percées d'un trou". Toutes les Kaṭṭouf sont des timeẓouânîn, mais non réc.

O:I imẓar O:I vn. prim; conj. 89 "ihouaẓ"; π (meḳḳer, meḳḳâr, éd imẓar, our meḳḳer) ‖ être grand (de dimensions (le suj. étant un végétal ou une ch. qlconque); d'âge (être plus ou moins avancé en âge) (le suj. étant une p, un an, un végétal); de position sociale (le suj. étant une p.)) ‖ par exception, le participe prés. plur. fait non seulement meḳḳârnîn, qui est régulier, mais aussi meḳḳôrnîn, qui est irrégulier. Le part. prés. plur. régulier est très peu us.; le part. prés. plur. irrégulier est presque seul employé ‖ diffère de hegẓet (Ta.3) "être long", qui signifie p. ext. "être grand de taille (être haut de taille) (le suj. étant une p. ou un an.)", sens qu'imẓar n'a jamais ‖ est l'opposé de meḍri "être petit (de dimensions (le suj. étant un végétal ou une ch. qlconque); d'âge (être jeune) (le suj. étant une p, un an, un végétal); de position sociale (le suj. étant une p.))".

— semẓer O:IO va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕmẓer, iessîmẓer, éd isemẓer, our issemẓer) ‖ rendre grand (d. le s. ci-d.) ‖ peut se traduire qlqf. par "faire grande (de dimensions) [une ch. qui n'existe pas encore]; agrandir (com. dimensions) [une ch. qui existe déjà]" ‖ p. ext. "bien traiter (entourer de bons traitements) [une p, un an, une ch.]; traiter honorablement (traiter avec honneur) [une p.]". D. le s. "bien traiter", se dit, p. ex, d'une p. ou d'un an. qu'on entoure de soins matériels, leur donnant attentivement et largement ce dont ils ont besoin, étant bon pour eux de toute façon, les ménageant, évitant de les fatiguer, &c, d'une ch. qu'on entoure de soins de manière à ce qu'elle soit dans le meilleur état possible, d'une arme, d'une selle, d'un jardin qu'on entretient avec grand soin, &c. ‖ p. ext.

"faire grand cas de [une p, un an, une ch.]".

— touesemẓer 0:ꟼ0:+ vn. f.1.3; conj. 190 "toueKsen"; (ittouesemẓer, ietîoue = = semẓer, éd iettouesemẓer, our ittouesemẓer) ‖ être bien traité; être traité honorablement; être une p. (un an, une ch.) de laquelle on fait grand cas.

— touesemẓar 0:ꟼ0:+ vn. f.1.3; conj. 190 "toueKsen"; (ittouesemẓar, ietîoue = = semẓar, éd iettouesemẓar, our ittouesemẓar) ‖ m.s.q. le pr.

— nesemẓer 0:ꟼ01 vn. f.1.4; conj. 42 "leKesleKes"; (insemẓer, ienîsemẓer, éd insemẓer, our insemẓer) ‖ bien se traiter réc; se traiter honorablement réc; faire réc. grand cas l'un de l'autre.

— nesemẓar 0:ꟼ01 vn. f.1.4; conj. 42 "leKesleKes"; (insemẓar, ienîsemẓar, éd insemẓar, our insemẓar) ‖ m.s.q. le pr.

— tîmẓâr 0:ꟼ+ vn. f.18; conj. 260 "tôuKsâd"; (itîmẓâr, our itimẓar) ‖ être hab. grand (d. le s. ci. d.).

— sâmẓâr 0:ꟼ0 va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâmẓâr, our isemẓir) ‖ rendre hab. grand (d. les. ci. d.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tîtouesemẓîr 0:ꟼ0:++ vn. f.1.3.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtouesemẓîr, our itetouesemẓir) ‖ être hab. bien traité; être hab traité honorablement; être une p. (un an, une ch.) de laquelle on fait hab. grand cas.

— tîtouesemẓâr 0:ꟼ0:++ vn. f.1.3.13; conj. 246 . "tîdeKKôul"; (itîtouesemẓâr, our itetouesemẓar) ‖ m.s.q. le pr.

— tînsemẓîr 0:ꟼ01+ vn. f.1.4.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînsemẓîr, our itensemẓir) ‖ bien se traiter réc. hab.; se traiter honorablement réc. hab; faire hab. réc. grand cas l'un de l'autre.

— tînsemẓâr 0:ꟼ01+ vn. f.1.4.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînsemẓâr, our itensemẓar) ‖ m.s.q. le pr.

— temeẓré 30:ꟼ+ sf. nv. prim; (pl. temeẓriouîn 1:0:ꟼ+) ‖ fait d'être grand (d. le s. ci. d); grandeur (d. le s. ci. d) ‖ d. le s. "fait d'être grand (d'âge)", signifie "fait d'être plus ou moins avancé en âge; âge mûr; âge avancé; vieillesse" ‖ p. ext. "maturité (partie de la vie pendant laquelle on est mûr); vieillesse (partie de la vie pendant laquelle on est vieux)".

— ăsemẓer 0:ꟼ0 sm. nv. f.1; φ (pl. isemẓîren 10:ꟼ0), dar. Semẓîren ‖ fait de rendre grand (d. le s. ci. d.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— simẓar 0:ꟼ0 sm. nv. f.1; (pl. simẓâren 10:ꟼ0) ‖ fait de bien traiter; fait de traiter honorablement; fait de faire grand cas de ‖ p. ext. "bons trai= = tements; traitement honorable; grande estime".

— ătouesemẓer 0:ꟼ0:+ sm. nv. f.1.3; φ (pl. itouesemẓîren 10:ꟼ0:+), dar. ĕtouesemẓîren ‖ fait d'être bien traité; fait d'être traité honorablement; fait d'être une p. (un an, une ch.) de laquelle on fait grand cas.

— ătouesemẓar 0:ꟼ0:+ sm. nv. f.1.3; φ (pl. itouesemẓâren 10:ꟼ0:+), dar. ĕtouesemẓâren ‖ m.s.q. le pr.

— ănsemẓer 0:ꟼ01 sm. nv. f.1.4; φ. (pl. insemẓîren 10:ꟼ01), dar.

ĕnsemṛîren ‖ fait de bien se traiter réc.; fait de se traiter honorable=
=ment réc.; fait de faire réc. grand cas l'un de l'autre.

— ănsemṛar 0:I0I sm. nv. f. 1.4; φ (pl. insemṛâren 10:I0I), dar ĕnsem=
=ṛâren ‖ m. s. q. le pr.

— amṛar 0:I sm. n. d'é. prim; φ (pl. imṛâren 10:I; fs. tamṛart
+0:I+; fp. timṛârîn 10:I+), dar ĕmṛar (ămṛar), dar ĕmṛâren,
dar tĕmṛart (tămṛart), dar tĕmṛârîn ‖ homme grand (d'âge, ou de
situation dans sa famille ou dans la société) ‖ d. le s. d' "hom. grand
(d'âge)", signifie "hom. âgé (hom. d'environ 60 ou davantage)" ‖ d.
le s. d' "hom. grand (de situation dans sa famille)", s'empl. au masc.
pour désigner le père et toutes les p. auxquelles les Kel-Ăh. donnent le nom
de "père" (c. à d. tous les ascendants mâles, l'oncle paternel, le frère du grand père
paternel, le frère du père du grand père paternel, et les h. qu'épouse la mère
après la mort du père ou après avoir été répudiée par lui), s'empl. au fém.
pour désigner la mère et toutes les p. auxquelles les Kel-Ăh. donnent le nom
de "mère" (c. à d. tous les ascendants féminins, la tante maternelle, la soeur
de la grand mère maternelle; la soeur de la mère de la grand mère mater=
=nelle, les f. qu'épouse le père après la mort ou la répudiation de la mère
ou qui sont coépouses de celle-ci, la tante paternelle, et l'épouse de l'oncle
paternel). Amṛar est empl. aussi par les serviteurs pour désigner leur
maître, par les élèves pour désigner leur professeur ‖ d. le s. d' "hom.
grand (de situation dans la société)", signifie "chef (hom. qui commande)".
Se dit de tous les h. qui ont une autorité qlconque, du plus grand jusqu'au
plus petit; le plus puissant empereur, le chef de la plus petite tribu ou
du plus petit campement, un général, un caporal, un 1er ministre, un maire
de village, le patron de qlq. ouvriers, tous les gradés de l'armée, tous les
supérieurs civils, laïcs, religieux, ecclésiastiques, tous les présidents de société,
&c. sont des amṛar ‖ d. le s. "chef", diffère d'ămenôukal "chef
suprême; chef puissant". Tout ămenôukal est un amṛar, mais
non réc. ‖ amṛar n ăhâl: v. ‖⁝ chel "attarder", ăhâl.

— ămeḳḳar 0∴I sm. n. d'é. prim; φ (pl. imeḳḳâren 10∴I; fs. tămeḳḳart
+0∴I+; fp. timeḳḳârîn 10∴I+), dar meḳḳâren, dar tmeḳḳârîn ‖
frère aîné ‖ les Kel-Ăh. se servent du mot ămeḳḳar "frère aîné" et du
mot ămeḍrai "frère cadet" non seulement en parlant de leurs frères de père,
de mère, ou de père et de mère, mais aussi en parlant des autres p.
dont le degré de parenté s'exprime par le mot "frère", c. à d. des fils de leurs
oncles paternels et de ceux de leurs tantes maternelles. L'emploi des
termes "frère aîné" et "frère cadet", en parlant des fils des oncles
paternels et de ceux des tantes maternelles, présente une particularité:
la voir à 30ƎI meḍri, ămeḍrai ‖ le ms. ămeḳḳar signifie aussi
"celui qui est grand pardessus tout (celui qui est grand par excellence)";
ne se dit que de Dieu. v. ‖≷ Ialla.

— temẓer O:I+ sf. (pl. temẓerin 10:I+) ‖ possession du commandement (fait d'être chef, fonctions de chef, possession de l'autorité de chef) ‖ ne signifie pas la possession du commandement domestique, l'autorité de qlq'un sur ses enfants, ses serviteurs, les membres de sa famille. Signifie la possession d'un commandement qlconque, en dehors de la famille et de la maison; se dit de l'autorité de quiconque est appelé amẓar "chef (hom. qui commande)": sert donc à exprimer la possession de l'autorité la plus grande com. celle de la plus petite, la possession de l'autorité d'un empereur com. de celle du patron de qlq. ouvriers; v. ci-dessus amẓar ‖ ex. temẓer n Ăhaggar, Moûsa a tet ihân % la possession du commandement de l'Ăh, M. ce qui étant dans elle (la possession du commandement de l'Ăh, c'est M. qui y est (c'est M. qui l'a)) = iroûe, Doûa a ilân temẓer en Dăg-Râli; a s t aba, ikrĕh tet Oûksem % il est ancien, D. ce qui ayant la possession du commandement des Dăg-R.; ce que dans il n'y a plus en de lui, l'a acquise Oû. (autrefois, c'est D. qui avait la pos=session du commandement des Dăg-R.; quand il est mort, Oû. l'a obtenue) = ibarâden tâddelen; gĕn ien d esen daẓ temẓer. — mi iggĕhen temẓer? — ekfĕn temẓer Biska % les enfants ont joué; ils ont fait un de dans eux dans les fonctions de chef (ils ont mis un d'eux dans les fonctions de chef). — qui étant entré dans les fonctions de chef? (qui a reçu les fonctions de chef?). — ils ont donné les fonctions de chef à B. = temẓer n ăhâl, mi tet ihân? — oult ma m, Koûka; nekf êt temẓer end ahel % la possession du commandement de la réunion galante, qui étant dans elle? (les fonctions de présidente de la réunion galante, qui les a?). — ta soeur, K.; nous lui avons donné la possession du commandement hier (nous lui avons conféré hier les fonctions de présidente).

O:I émeẓri ‖ v. O: eẓer.

·:O:I émeẓrek ‖ v. ·:O: émeẓrek.

O:O:I émekkêrẓer ‖ v. O: iẓar.

⊙:I tamẓest +⊙:I+ sf. φ (pl. timẓâs ⊙:I+), daẓ tĕmẓest (tĕm=ẓest), daẓ tĕmẓâs ‖ dent molaire (de p. ou d'an.) ‖ v. 10 ésîn.

— amẓes ⊙:I sm. φ (pl. imẓâs ⊙:I), daẓ ĕmẓes (ămẓes), daẓ ĕmẓâs ‖ grosse dent molaire ‖ ne s'emploie pas pour exprimer qu'une p. ou un an. ont une ou plusieurs grosses dents molaires; s'emploie exclusivement com. épithète ou apostrophe de dérision, mépris, ou injure, appliquée à des p. par colère, mécontentement ou plaisan=terie. En parlant d'un h. ou d'une f., ou à un h. ou une f., on se sert du sing. amẓes; en parlant de 2 ou de plusieurs h. ou f., ou à 2 ou plusieurs h. ou f., on se sert du plur. imẓâs ‖ s'emploie exactement com. élengeou. v. I', ‖ lenget (Ta.1), élengeou.

ⵣ:ⵣ:ⵎ merezrez ‖ v. ⵣ: merezrez.

ⵙⵎ oumas ⵙⵎ va. prim; conj. 71 "ouksad"; (iemoûs, iemoûs, éd ioumas, our iemous) ‖ être (exprimant l'idée d'état, de condition) ‖ se c. av. 1 acc. ‖ oumas exprime l'idée d'état, de condition; il diffère d'ell "être; exister", qui exprime l'idée d'être dans un lieu et celle d'exister; il diffère d' emel "être (dans un lieu)", qui exprime l'idée d'être dans un lieu ‖ ex. Koûka d Hekkou emoûsnet tidiḍîn oulâṛenîn? — Koûka temoûs tet; Hekkou ou tet temous % K. et H. sont-elles des f. étant bonnes? (K. et H. sont-elles des f. bonnes?). — K. l'est; H. ne l'est pas (K. est une f. bonne; H. n'est pas une f. bonne) = Dâssin temoûs oult ădeg, mir kala? — temoûs tet % D. est-elle fille de lieu, ou non? (D. est-elle fem. de grande naissance, ou non?). — elle l'est (elle est f. de grande naissance) = ma iemoûs ĕmis ouâ-reṛ? — oua n Biska % qu'est ce chameau-ci? (quel est ce chameau?) — celui de B. = temṛer n Ăhaggar ét toumas ti m Moûsa % la possession du commandement de l'Ăh. sera une qui de M. (les fonctions de chef de l'Ăh. appartiendront à M.) = tăkoûba tâ-reṛ, a s é mmeteṛ, ét toumas ti nnek % cette épée, ce que dans je mourrai, sera une qui de toi (cette épée, quand je mourrai, sera à toi) = Biska ăbarad anderren a iemoûs, our ilmid aouâ-reṛ; a s é oumas âles, é tt ilmed % B. un enfant ayant été jeune ce qu'il est, il ne comprend pas ceci; ce que dans il sera homme, il le comprendra (B. est un jeune enfant, il ne comprend pas ceci; quand il sera hom., il le comprendra) ‖ sur le sens de ma "quoi? que? ce que; ce qui" suivi de l'ind. prés. d'oumas, v. ⵎ mé, ma.

— toûmâs ⵙⵎ+ va. f. 18; conj. 260 "toûksâd"; (itoûmâs, our itoumas) ‖ être hab.

— toumast +ⵙⵎ+ sf. nv. prim; (pl. toumâsîn ⵏⵙⵎ+) ‖ fait d'être ‖ toumast ne présente pas la même particularité que les autres noms verbaux accompa-gnés d'eg "faire" et de tăgg "faire hab."; il ne s'emploie pas avec ces 2 verbes de la même manière qu'eux, et il n'a jamais de régime direct. v. ⵏ eg ‖ ne s'emploie que suivi d'un subs. ou d'un pron. au génitif, indiquant ce que sont la p, l'an, ou la ch. auxquels il se rapporte ‖ ex. Oûksem, Dăg-Ṛâli rân d es toumast n ĕmṛar nesen; our essineṛ éd ioumas amṛar nesen mir kala % Oû, les Dăg-R. veulent de dans lui le fait d'être de leur chef (Oû., les Dăg-R. voudraient qu'il soit leur chef); je ne sais s'il sera leur chef ou non = Kenân, gik k âles; ou d es néieṛ ar toumast n ĕidi % K, je l'ai fait un hom.; je n'ai vu dans lui si ce n'est le fait d'être d'un chien (K., je le regardais com. un hom.; je n'ai trouvé en lui qu'un chien) ‖ peu us. dans le s. "fait d'être" ‖ p. ext. "essence (caractères essentiels qui

constituent la nature ; caractères fondamentaux et indispensables)".
S'emploie assez souv. d. ces. en parlant des p ; ne s'empl. presque jamais
en parlant des an. ni de ch. (Ex. Bêdê, teh ê toumast n âles %.
B, est dans lui l'essence d'un h. (B. a en lui l'essence d'un h. de coeur ;
B. est un h. de coeur) = BisKa, teh ê toumast n ĕmẓar, mix Kala?
— teh ê % B, est dans lui l'essence d'un chef, ou non? (B. a-t-il les
caractères essentiels qui constituent un bon chef, ou non?). — elle est
dans lui (il les a) = amẓar ouâ-rex ouechchĕren, toumast n âles
a tt ihân ; aKet tămet tâ-rex ouechchĕret, teh êt toumast
en tămet % cet hom. âgé-ci ayant été vieux , l'essence d'un h. ce qui
étant dans lui (ce vieillard a en lui l'essence d'un h. de coeur ; ce
vieillard est un h. de coeur) ; et aussi cette fem-ci ayant été vieille,
est dans elle l'essence d'une f. (cette vieille f. aussi a en elle l'essence
d'une f. de coeur ; cette vieille f. aussi est une f. de coeur) = tăbarat
tâ-rex, teh êt toumast en tămet % cette petite fille, est dans
elle l'essence d'une f. (cette petite fille, il y a dans elle la capacité de
devenir une f. de coeur ; cette petite fille, il y a en elle l'étoffe d'une f.
de coeur) = ăleġôd ouâ-rex, teh ê toumast n ĕmis? — Kala,
ou t tehé % ce chameau dans sa 2e année, est dans lui l'essence d'un
chameau? (ce chameau d'un an, y a-t-il en lui la capacité de devenir
un bon chameau? ce chameau d'un an, y a-t-il en lui l'étoffe d'un
bon chameau?). — non, elle n'est pas dans lui).

— imassen ⊙ɪ sm. ɸ (pl. s. s.), daẓ massen ‖ quoi que ce soit ‖ ne
s'emploie jamais sans être accompagné d'une négation ‖ a le même
sens que haret a iemôus "une ch. quoi qu'elle est (une ch. quoi
qu'elle soit, une ch. qlconque)" ‖ ex. our néieẓ imassen daẓ
ăbareKKa % je n'ai pas vu quoi que ce soit dans le chemin =
our esliẓ i massen % je n'ai pas entendu quoi que ce soit = ou tt
eġréouen massen % ne l'a trouvé quoi que ce soit (pas le moindre
mal ne l'a atteint) = our eKKimeẓ foull massen % je ne suis
assis sur quoi que ce soit (ou : je ne reste pour quoi que ce soit (c. à d.
je ne reste pour aucune cause quelle qu'elle soit)).

⊙ɪ ames ⊙ɪ va. prim ; conj. 66 "aġer" ; p(ioumès, ioumâs, éd iames,
our ioumis) ‖ essuyer (ôter en frottant doucement [l'eau, la sueur, l'hu-
midité, la poussière, &c.] (de sur la surface d'une p, d'un an, d'une ch.) ;
frotter doucement [une p, un an, une ch.] (pour ôter l'eau, la sueur, l'humidité,
la poussière, &c. qui sont à leur surface)) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être
essuyé" et "s'essuyer" ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ ex.
ames ôudem enneK % essuie ton visage = ames tidé foull oudem
enneK % essuie la sueur de sur ton visage ‖ p. ext. "effacer (faire
disparaître par frottement, vétusté, nature, lavage, enduit superposé, &c.)

[des empreintes de pas sur le sol, des empreintes de cachet sur la cire, des effigies de monnaies ou de médailles, des caractères d'écriture ou des dessins sur une matière qlconque, etc.]". Peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. (Ex. ames tăfirt tâ-rex dar tẽreout ta tektẽbed ⁄. efface ce mot dans la lettre que tu as écrite = âdou ioumẽs idrah endân ⁄. le vent a effacé les traces ~~elles sont complètes, le vent a effacé toutes les traces~~ de pas sur le sol elles sont complètes (le vent a effacé toutes les traces de pas sur le sol)) ‖ fig. "effacer [des péchés] (remettre la peine due à [des péchés]); effacer (faire oublier) [des actes mauvais antérieurs par des actes bons postérieurs, ou inversement]; effacer (faire oublier) [des p, des an, des ch, des actes, des qualités, des défauts, passés ou présents, en les surpassant]". D. le s. "effacer [des péchés]", ne peut avoir pour suj. que Dieu. D. les 2 s. "effacer (faire oublier)", peut avoir pour suj. des p, des an, des ch, des actes. (Ex. Mess-înex, ames ibekkâḍen in! ⁄. Dieu, efface mes péchés! = Biska ioumẽs igîten nît oui echeheḍnîn s oui oulẽṛnîn ⁄. B. a effacé ses actes qui ayant été mauvais au moyen de ceux qui ayant été bons (B. a effacé ses mau=vaises actions par de bonnes) = tihôusai en Kôuka oumẽsnet tihôusai en tmîdiouîn nît ⁄. la beauté de K. a effacé la beauté de ses compagnes (la beauté de K. efface celle de ses compagnes)).

—simes ⊙I⊙ va. f. 1; conj. 172 "sigex"; p (iessoûmes, iessôumes, ẽd isimes, our iessoumes) ‖ faire essuyer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

—tâmes ⊙I+ va. f. 6; conj. 228 "tâgex"; (itâmes, our itimes) ‖ essuyer hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—sâmâs ⊙I⊙ va. f. 1.7; conj. 233 "sâgâx"; (isâmâs, our isimis) ‖ faire hab. essuyer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ămmas ⊙I sm. nv. prim; (pl. ămmâsen I⊙I) ‖ fait d'essuyer ‖ a aussi les s. pas. et pron "fait d'être essuyé" et "fait de s'essuyer" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—ăsîmes ⊙I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isîmîsen I⊙I⊙), dar sîmîsen ‖ fait de faire essuyer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ăsâmes ⊙I⊙ sm. φ (pl. isoûmâs ⊙I⊙), dar sôumâs ‖ objet servant à essuyer (serviette, torchon, brosse, objet en matière qlconque servant à essuyer n'importe quoi).

—êmêsi ∃⊙I sm. φ (pl. imêsân I⊙I), dar ămêsi (ĕmêsi), dar mêsân ‖ bord tressé du bandeau de cheveux de front (des fem.) ‖ les f. de l'Âh. se coiffent toutes en se faisant une raie (YZ), qui part du sommet de la tête (Y) et va au milieu du front (Z), partageant les cheveux du dessus de la tête en 2 parties égales dont l'une retombe à droite (1) et l'autre à gauche (2). Des 2 côtés de la raie, les cheveux sont, jusqu'à hauteur des oreilles, divisés en un certain nombre de petites

torsades, appelées chacune *teṛarṛé* (ε), partant de la raie centrale, aplaties sur la tête, et allant perpendiculairement à la raie centrale les unes à droite, les autres à gauche, pré=
=sentant dans leur ensemble l'aspect géné=
=ral de 2 bandeaux presque plats et presqu' unis l'un à droite et l'autre à gauche de la raie. La dernière *teṛarṛé* de droite, celle qui touche au front (η), et la dernière *teṛarṛé* de gauche, qui touche au front, (η'), ont celui de leurs bords qui touche le front finement tressé de la raie à l'oreille; à partir de l'oreille, les cheveux qui ont servi à tresser le bord de la *teṛarṛé* sont réunis aux autres cheveux de la même *teṛarṛé* et tressés avec eux en une seule fine tresse qu'on fait passer sous l'oreille et qu'on ramène derrière la tête; le bord de *teṛarṛé* tressé sur le front de la raie à l'oreille et la fine tresse qui lui fait suite s'appellent ensemble *émêsi*.; toute coiffure de f. de l'Âh. comporte l'*émêsi* de droite et l'*émêsi* de gauche; les 2 *émêsi* sont attachés ensemble derrière la tête sous les *ankeb* ‖ les *teṛarṛé* de droite (1) et celles de gauche (2) sont réunies à hauteur de chaque oreille en un certain nombre de tresses appelées chacune *tăhekkot*, qu'on laisse tomber naturellement ‖ ces *teṛarṛé* (1) et (2) qui sont à droite et à gauche de la raie YZ ne sont pas les seules. Toute f. de l'Ăh., en se coiffant, divise ses cheveux en 6 parties: les parties (1) et (2) qui servent à former les *teṛarṛé* du devant de la tête et les *tăhekkot* qui leur font suite; les parties (3) et (4) qui servent à former, dans la partie de droite et dans la partie de gauche du derrière de la tête, des *teṛarṛé* pareilles aux précédentes sur le dessus de la tête (v) et des *tăhekkot* pareilles aux précédentes faisant suite aux *teṛarṛé*; les parties (5) et (6) qui servent à former chacune une grosse tresse appelée *ankeb*. L'*ankeb* formé des cheveux de la partie (5) retombe pardessus celui qui est formé des cheveux de la partie (6); les 2 *ankeb* tombent natu=
=rellement ‖ c'est au moment de la puberté que les f. commencent à porter l'*émêsi*; les années qui précèdent la puberté, elles ont une autre manière de se coiffer appelée *ăsakat*; par suite, *eg émêsi* "faire l'*émêsi* (porter l'*émêsi*)" et les expressions analogues s'em=
=ploient, p. ext., d. le s. "arriver à la puberté (le suj. étant une f.)";





elles sont syn. d'engeḍ, aouḍ, eġ ékerhei, eġ ăsekref, employés dans le même sens. v. ƎꟾꟾI engeḍ.

— oummous ⊙I sm. (pl. oummousen I⊙I) ‖ très petite écorchure sur le dos (d'un an. de selle ou de bât) ‖ se dit des écorchures très petites en étendue et en profondeur, où la peau est à peine enlevée, qui se trouvent sur le dos des an. de selle ou de bât, qlq. soit leur cause ‖ signifie aussi "démangeaison-présage (légère démangeaison [aux narines, aux coins des lèvres, au bout du nez] qui est un présage)". Une légère démangeaison aux narines est un présage qu'on y recevra un baiser ou qu'on mangera de la viande ; une légère démangeaison aux coins de la bouche est un présage qu'on mangera du beurre ; une légère démangeaison au bout du nez est, pour une f, un présage qu'elle portera un ékerhei neuf. (Ex. oummous en tămoullit a kai ikchĕn ? — our essineẓ ; oummous ien ; our essineẓ i n tămoullit, miẓ i n sân % une démangeaison-présage de baiser ce qui t'ayant mangé ? (est-ce une démangeaison-présage d'un baiser que tu recevras qui te démange ?). — je ne sais pas ; [c'est] une démangeaison-présage ; je ne sais pas une qui de baiser, ou une qui de viande (je ne sais pas si c'en est une d'un baiser que je recevrai, ou de viande que je mangerai)) ‖ v. ƷVꟾI fadei, tăfâdé.

— tasmest +⊙I⊙+ sf. ♀ (pl. tismâs ⊙I⊙+), daẓ tĕsmest (tăsmest), daẓ tĕsmâs ‖ écorchure à l'avant-bras du chameau par suite du frottement contre la callosité qui est sous son ventre ‖ v. ƷV I fadei, tăfâdé.

— tămmast +⊙I+ (dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ.) sf. (pl. tămmâsîn I⊙I+) ‖ très petit pain (de la dimension d'une bouchée) ‖ la tămmast se mange en une seule bouchée ; elle est en pâte très tendre de farine de blé non levée ; elle se cuit au four et est assez épaisse. Avec un litre de farine, on fait 60 ou 80 tămmast. La tămmast est un mets délicat, qui se mange avec une sauce ; elle est en usage à Ṛât et à Ġânet, mais non dans l'Ăh. ‖ non us. dans l'Ăh.

⊙I moussou :⊙I vn. prim ; conj. 107 "boubbou" ; (iemmŏussa ; iemmôussa ; ĕd iemmoussou, our iemmoussa) ‖ être remué ; se remuer ; remuer (n) ‖ ~~p. ext. "être agité ; s'agiter".~~ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit de tout remuement petit ou grand, physique, matériel, intellectuel, ou moral. S'empl. pour exprimer les mouvements physiques & matériels et les mouvements intérieurs de l'âme ‖ p. ext. "être agité ; s'agiter". Se dit de l'agitation extérieure des p, des an, et des ch, et de l'agitation intérieure de l'âme ‖ v. :⊙I ferekket (Ta. I), ferekrek.

— semmessou :⊙I⊙ va. f. I ; conj. 130 "semmendou" ; W (ismessa, iesimessa, ĕd isemmessou, our ismessa) ‖ ~~être remué ; se remuer ; remuer (n) p. ext. "être agité ; s'agiter".~~ remuer (act) ; faire [une p, un an, une ch.] se remuer ; faire [une p, un an, une ch.] remuer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîmessou :⊙]+ vn. f. 12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (itîmessou, our itemessou) ‖ être hab. remué ; se remuer hab ; remuer hab. (n) ‖ a t. les s. c. à c. de prim.

— sîmessou :⊙]⊙ va. f. 1. 12 ; conj. 244 "tîmendou" ; (isîmessou, our isemessou) ‖ remuer hab. (act) ; faire hab. se remuer ; faire hab. remuer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămoussou :⊙] sm. nv. prim ; φ (pl. imoussôuten I+⊙]), dar moussôu=ten ‖ fait d'être remué ; fait de se remuer ; fait de remuer (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsemmessou :⊙]⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isemmessôuten I+⊙]⊙), dar semmessôuten ‖ fait de remuer (act) ; fait de faire se remuer ; fait de faire remuer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăsemmessa :⊙]⊙ sm. n. d'é. f. 1 ; φ (pl. isemmessâten I+⊙]⊙ ; fs. tăsemmessat +⊙]⊙+ ; fp. tisemmessâtîn I+⊙]⊙+), dar semmessâten, dar tsemmessâtîn ‖ hom. qui agite les gens ‖ se dit de tout h. qui agite les autres, soit en ne laissant aucun repos aux p. de son entourage, à ses serviteurs, à ses subordonnés, soit en faisant naître des dissentiments ou des discordes entre les gens, soit en cherchant sans cesse à entraîner les autres dans des entreprises hasardeuses, soit en semant l'agitation et le trouble dans les masses populaires, &c.

— hemeshemes ⊙]⁝⊙]⁝ vn. prim ; conj. 42 "lekeslekes" ; (ihmeshemes, iehîmeshemes, éd ihmeshemes, our ihmeshemes) ‖ être surrexcité (être excité au delà des limites ordinaires et au point que cela paraît au dehors, par la vue et la présence d'une p., d'un an., ou d'une ch. ardemment désirés) ; se surrexciter (d. le s. ci. d) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ diffère d'ouechchen "être excité (être échauffé, être dans un état d'excitation) (le suj. étant une p. ou un an.) ; s'exciter (d. le s. ci. d)".

— zehhemeshemes ⊙]⁝⊙]⁝ⵥ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (izhemeshemes, iezĥemeshemes, éd izehhemeshemes, our izhemeshemes) ‖ surrexciter.

— tîhmeshemîs ⊙]⁝⊙]⁝+ vn. f. 13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (itîhmeshemîs, our itehmeshemis) ‖ être hab. surrexcité ; se surrexciter hab.

— zîhmeshemîs ⊙]⁝⊙]⁝ⵥ va. f. 1. 13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (izîhmeshemîs, our izehmeshemis) ‖ surrexciter hab.

— ăhmeshemes ⊙]⁝⊙]⁝ sm. nv. prim ; φ (pl. ihmeshemîsen I⊙]⁝⊙]⁝), dar ĕhmeshemîsen ‖ fait d'être surrexcité ; fait de se surrexciter ; surrexci=tation.

— ăzehhemeshemes ⊙]⁝⊙]⁝ⵥ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. izehhemeshemîsen I⊙]⁝⊙]⁝ⵥ), dar zehhemeshemîsen ‖ fait de surrexciter.

— ăhemeshemas ⊙]⁝⊙]⁝ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. ihemeshemâsen I⊙]⁝⊙]⁝ ; fs. tăhemeshemast +⊙]⁝⊙]⁝+ ; fp. tihemeshemâsîn I⊙]⁝⊙]⁝+), dar hemeshemâsen, dar themeshemâsîn ‖ hom. surrexcité ; hom. qui a l'hab. d'être surrexcité (dans certaines circonstances).

— <u>mouss</u> ⵙⵎ vn. prim. irr. VII. ‖ ouste! (va-t-en ! (en parlant à un chien)) ‖ <u>mouss</u> n'a que 3 personnes, la 2e p. s. et les 2es p. mp. et fp. de l'impératif. Ces 3 pers. sont : <u>mouss</u>, <u>mousset</u>, <u>moussimet</u> ‖ s'empl. en parlant à des chiens ou à des p. qu'on traite com. des chiens ‖ <u>mouss</u> est l'expr. la plus rude qu'on puisse employer pour dire à qlq'un de s'en aller et le repousser ; c'est lui dire qu'on le regarde com. un chien ‖ v. Tⵙ <u>segi</u>.

ⵙⵎ <u>mess</u> ⵙⵎ sm. α (pl. <u>messaou</u> :ⵙⵎ ; fs. <u>messa</u> ·ⵙⵎ ; fp. <u>messaouat</u> +:ⵙⵎ) ‖ maître (h. qui possède, h. qui a) ‖ <u>mess</u> signifie "maître" ; <u>messaou</u> signifie "maîtres" ; <u>messaouat</u> signifie "maîtresse" ; <u>messa</u> signifie "maî=tresse ; ma maîtresse" ‖ <u>mess</u>, <u>messaou</u>, <u>messa</u>, <u>messaouat</u> appartiennent à la classe des subs. α, c. à d. qu'ils exigent après eux l'emploi de la forme irrégulière des pr. pers. af. dép. des noms ; de plus, ces 3 mots pré=sentent, dans leur emploi avec les pr. af. dép. des noms, d'autres particu=larités. v. ≷ <u>i</u> (<u>é</u>) ‖ se dit d'une p. qui possède, qui a, n'importe quoi, p, an, ch, qualité, défaut, habitude, faculté, pouvoir de faire une ch, etc, soit à titre défini=tif, soit à titre temporaire, soit à titre de propriété, soit à titre de prêt ou de ch. confiée. Le propriétaire d'un esclave, d'un chameau, d'un jardin, d'une tente, d'une épée, d'une sandale, d'une aiguille à coudre, etc, le locataire d'un chameau, d'un âne, d'un jardin, d'un terrain de pacage, etc, l'h. à qui on a prêté un chameau, une épée, une sandale, etc, sont appelés les <u>mess</u> de ces p, de ces an, et de ces ch ; un h. chargé de garder des troupeaux, de cultiver un jardin, de faire un travail qlconque, est le <u>mess</u> de ces troupeaux, de ce jardin, de ce travail ; un h. qui a de la bonté, de la vertu, de la justice, de la véracité, de l'intelli=gence, de la beauté, une jolie taille, de la grâce extérieure, de jolies dents, de beaux yeux, etc, est le <u>mess</u> de ces qualités ; un h. qui a de la méchanceté, de l'injustice, l'habitude de mentir, de l'inintelligence, de la laideur, de vilaines dents, des cheveux blancs, &c, est le <u>mess</u> de ces défauts ; un h. qui a l'habitude du voyage, de la chasse, de la lecture, de l'écriture, du travail, etc, est le <u>mess</u> du voyage, de la chasse, de la lecture, &c. ‖ p. ext. "propriétaire". A cause de ce sens, qui est très fréquent, <u>mess</u> est rarement employé d. le s. de "maître [d'une p. qui n'est pas esclave]". <u>Mess</u> est le mot hab. employé pour désigner le maître, c. à d. le propriétaire d'un esclave ; pour désigner le maître de serviteurs libres, on se sert, non de <u>mess</u>, mais d'<u>amrar</u> ; pour désigner le maître, le professeur, d'élèves d'âge qlconque, on se sert, non de <u>mess</u>, mais d'<u>amrar</u> ‖ <u>mess is en tsiouai</u> "maître de lui des pièces de vers (maître de cela des pièces de vers)" signifie "h. qui possède les pièces de vers (compositeur des pièces de vers)" ou "h. qui possède des pièces de vers (compositeur de pièces de vers, h. qui a l'hab. de composer des pièces de vers, poète)" ‖ <u>mess is n ĕmĝer</u> "maître de lui du combat (maître de cela du combat)" signifie "hom. qui a le combat (h. qui a le courage dans les combats ; h. courageux dans

les combats; h. de combat)" ‖ sur le s. des exclamations messa s! et isînen em messa s!
v. V#I imzad ‖ messa s n ăhâl : v. ‖⋮ ehel "attarder", ăhâl ‖ messa s n imzad : v. V#I imzad ‖ mess i "mon maître", qui est l'expr. hab. employée par un esclave pour désigner son propriétaire, est empl. qlql. pour désigner Dieu. v. ‖3 Ialla ‖ Mess-îner "notre maître" ne s'emploie que pour désigner Dieu; de toutes les expr. signifiant Dieu, c'est la plus usitée. v. ‖3 Ialla ‖ les mots "notre maître", employés pour désigner un autre que Dieu, ne se traduisent jamais par mess îner, mais touj. par mess ik ner ‖ messa n'a jamais le sens de "femme aimée; femme avec qui on a des relations amoureuses", qu'a en français le mot "maîtresse".

⊙I âmmas ⊙I sm. (pl. âmmâsen ‖⊙I) ‖ intérieur ‖ signifie la partie intérieure d'une p, d'un an, ou d'une ch. qlconque, aussi bien celle qui touche à l'extrémité que celle qui est au milieu ‖ âmmas n ĕhel "intérieur du jour" signifie "plein jour (partie intérieure du jour, com=mençant un peu après le lever du soleil lorsqu'il fait pleinement jour, et finissant un peu avant le coucher du soleil lorsque la lumière est encore dans sa plénitude)"; âmmas n ăhod "intérieur de la nuit" signifie "pleine nuit (partie intérieure de la nuit, commençant lorsque la nuit est complétement tombée et qu'il n'y a plus au ciel aucun reste de la clarté du soleil, et finissant lorsque les ténèbres sont encore complètes un peu avant l'apparition des premières clartés qui annoncent le lever du jour)" ‖ quand âmmas a pour complément un nom ou un pron. signifiant plusieurs p, an, ou ch, il peut signifier soit l'intérieur de chaque p, de chaque an, de chaque ch, soit l'intérieur du groupe que forment les p, les an, ou les ch. (Ex. oulli hin, end ahel, inâkk înet haret ien dar âmmas nesnet /. mes chèvres, hier, les a tuées une ch. dans leur intérieur (mes chèvres, hier, qlq. ch. les a tourmentées (leur a causé des douleurs) dans l'intérieur de leur corps) = oulli hin, end ahel, iggĕh ăbeggi ien âmmas nesnet /. mes chèvres, hier, est entré un chacal dans l'intérieur d'elles (mes chèvres, hier, un chacal est entré au milieu d'elles) = egmi ăbernouh in; ih âmmas en kaia /. cherche mon burnous; il est dans l'intérieur des bagages (c.à d. il est à l'intérieur d'une des caisses ou d'un des sacs qui composent les bagages; ou: il est au milieu du groupe d'objets divers que composent les bagages, il est au milieu des bagages)) ‖ âmmas présente cette particularité que quand il doit être accompagné de la prép. "dans", celle-ci peut ad lib. se traduire par dar "dans", ou se traduire par d "dans", ou se sous-entendre; l'expr. "dans l'intérieur" peut donc se rendre en tăm. par dar âmmas, par d âmmas, ou par âmmas. (Ex. rik kai dar âmmas n oul in /. je t'aime dans l'intérieur de mon coeur (je t'aime du fond du coeur) = rik kai d âmmas n oul in /. m.s.q. le pr. = rik kai âmmas n oul in /. m.s.q. le pr = ekkimer dar âmmas nesen /. je me suis assis dans l'intérieur d'eux (je me suis assis au milieu d'eux) = ekkimer d âmmas nesen /. m.s.q. le pr. = ekkimer

âmmas nesen ·/ m.s.q. le pr. ‖ diffère de gérégéré "milieu (point également distant des extrémités ; ligne également distante des extrémités) ; moyenne (ce qui tient le milieu entre 2 états extrêmes, ce qui n'est ni petit ni grand, ni bon ni mauvais, etc.)".

⊙ⵎ témsé ⵣ⊙ⵎ+ sf. φ (pl. times ⊙ⵎ+), dar tĕmsé, dar tmes ‖ feu ‖ se dit de tout feu, petit ou grand ‖ p. ext. "allumettes" ‖ sign. souv. "feu [de l'enfer] ; enfer" ‖ toukâ d es tĕmsé : v. ∴ oukou ‖ ettef témsé : v. ⵊⵎ ettef ‖ d. le s. "feu", diffère d'ahes "grand feu". Tout ahes est une témsé, mais non réc. ‖ d. le s. "enfer", est syn. d'ahes ‖ d. le s. "allumettes", est syn. de kerchat, et plus us. que lui.

— témesmest +⊙ⵎ⊙ⵎ+ sf. φ (pl. timesmesîn I⊙ⵎ⊙ⵎ+), dar tămesmest (tĕ = =mesmest) ‖ étincelle.

— hemesmes ⊙ⵎ⊙ⵎ⁝ vn. prim ; conj. 42 "lekeslekes" ‖ être rouge et brillant com. un tison ‖ corruption de hemelmel ‖ expression incorrecte.

⊙ⵎ amis ‖ v. ⊙Iⵎ amis.

V⊙ⵎ emsed V⊙ⵎ vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (imsĕd, imsâd, éd imsed, our imsid) ‖ être affilé (être tranchant ; être aigu) ; s'affiler (d. les.ci.d) ‖ peut avoir pour suj. toute ch. tranchante ou aigue, naturellement ou artificiellement, p.ex. un silex à arête vive, un morceau de verre cassé, une épine, un sabre, une épée, une hache, une scie, un javelot, une alène, un poinçon, une aiguille, un pieu, un bâton, un crayon, etc. ‖ fig. "être bien affilé (le suj. étant la langue de qlq'un, les paroles de qlq'un, une p. (dans ses paroles))" ; signifie qu'une p. parle beaucoup et sait bien dire ‖ fig. "être acéré (être mordant) (le suj. étant la langue de qlq'un, les paroles de qlq'un, une p. (dans ses paroles))" ‖ fig. "être leste (être prompt et agile dans ses mouvements) (le suj. étant une p.)" ‖ fig. "être perçant (voir les objets très petits ou très éloignés) (le suj. étant la vue, les yeux, les regards)" ‖ sur les différentes opérations en lesquelles consiste l'affilage d'une épée, v. ∴/‖⁝ helenket (Ta.1).

— semsed V⊙ⵎ⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕmsed, iessîmsed, our isemsed, our issemsed) ‖ affiler ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "faire affiler (se c. av. 2 acc.)".

— mâssed V⊙ⵎ vn. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (imâssed, our imessed) ‖ être hab. affilé ; s'affiler hab. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sâmsâd V⊙ⵎ⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâmsâd, our isemsid) ‖ affiler hab. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ămasad V⊙ⵎ sm. nv. prim ; φ (pl. imesâden IV⊙ⵎ), dar mesâden ‖ fait d'être affilé ; fait de s'affiler ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— amsoud V⊙ⵎ sm. nv. prim ; φ (pl. imsoûden IV⊙ⵎ), dar ĕmsoud (ămsoud), dar ĕmsoûden ‖ m.s.q. le pr. ‖ signifie aussi "tranchant (d'un objet tranchant naturellement ou artificiellement) ; pointe (d'un objet aigu

naturellement ou artificiellement)". Se dit, p. ex, du tranchant d'un silex, d'un morceau de verre cassé, d'un sabre, d'une hache, d'un couteau, d'une scie, de la pointe d'une épine, d'un javelot, d'une alène, d'une aiguille, d'un pieu, d'un bâton, d'un crayon, &c. Les lames à un seul tranchant, com. celles des sabres, des rasoirs, des ciseaux, ont un amsoud "tranchant" et un ărôuri "dos"; les lames à 2 tranchants, com. celles de certaines épées, de certains poignards, com. certains fers de javelots, ont 2 amsoud et n'ont pas d'ărôuri ‖ les épées des Kel-Ăh. ont 2 tranchants; les tranchants sont semblables et affilés tous 2 sur une égale longueur (environ les 2/3 ou les 3/4 de la lame, à partir de la pointe, la partie proche de la garde n'étant pas affilée); la partie affilée de chaque tranchant s'appelle amsoud; la partie non affilée de chaque tranchant n'a pas de nom spécial, mais l'ensemble de la partie de la lame dont les tranchants ne sont pas affilés s'appelle iẓermen "partie de la lame (de l'épée) dont les tranchants ne sont pas affilés".

— ăsemsed V⊙I⊙ sm. nv. f. 1; ꝕ (pl. isemsîden ꞁV⊙I⊙), dat. semsîden ‖ fait d'affiler ‖ a t. les s. c. à ç. de la f. 1. ‖ tehount n ăsemsed "grosse pierre du fait d'affiler (grosse pierre d'affilage)" signifie "meule à aiguiser"; tazzet n ăsemsed "écrasoir de fait d'affiler (écrasoir d'affilage)" signifie "pierre à aiguiser de moyenne taille pouvant se tenir à la main (de forme qlconque hab. allongée)"; ablal n ăsemsed "pierre de fait d'affiler (pierre d'affilage)" signifie "pierre à aiguiser (de forme et de dimension qlconques)". Ces 3 expr. diffèrent de tăsemset "pierre à aiguiser de petite dimension et de forme allongée". Toute tehount n ăsemsed, toute tazzet n ăsemsed, toute tăsemset sont des ablal n ăsemsed, mais non réc. Toute tăsemset qui n'est pas très petite est une tazzet n ăsemsed, mais toute tazzet n ăsemsed qui est petite n'est pas une tăsemset.

— tăsemset +⊙I⊙+ sf. ꝕ (pl. tisemsâd V⊙I⊙+), dat. tsemsâd ‖ pierre à aiguiser de petite dimension et de forme allongée ‖ la tăsemset est touj. assez petite pour pouvoir être tenue à la main; elle peut être fort petite et n'avoir que 5 ou 6 centimètres de longueur ‖ diffère de tazzet n ăsemsed en ce que celle-ci peut être de forme qlconque et n'est jamais toute petite. Les tăsemset qui ne sont pas très petites sont des tazzet n ăsemsed; mais les petites tazzet n ăsemsed ne sont pas toutes des tăsemset ‖ v. ci-dessus ăsemsed.

:V⊙I mesoudex ‖ v. :V doukket (Ta. 2).

·:∃⊙I tămessedek ·:V⊙I+ ✳ sf. ꝕ (pl. timessedâk ·:∃⊙I+), dat. tmes=sedâk ‖ dîme religieuse musulmane (ar. "zeka", "ạchoûr") ‖ tallit en tămessadek "mois de la dîme religieuse musulmane" est le nom tăm. du mois lunaire musulman d'"ạchoura". v. ‖ tallit.

⊙Ǝ⊙] ămessedis ‖ v. ⊙Ǝ⊙ sedis.

Ʒ⊙] emsi Ʒ⊙] va. prim; conj. 32 "egmi"; (imsĕi, imsâi, ĕd imsi, our imséi) ‖ mélanger [du lait frais (de lait aigre, de lait caillé, ou de lait dont on a extrait le beurre); du lait aigre, caillé, ou dont on a extrait le beurre (de lait frais)] ‖ a aussi le s. pas. "être mélangé (d. le s. ci. d)" ‖ ăk imsâien "lait mélangé (composé de lait frais et de lait aigre (ou caillé, ou dont on a extrait le beurre))" signifie "lait frais mélangé de lait aigre (ou de lait caillé, ou de lait dont on a extrait le beurre)" ‖ chaque fois qu'on verse du lait aigre ăk izzăn, du lait caillé ăk islâien, ou du lait ayant formé son beurre et dont le beurre a été extrait ăk indâouen, dans du lait frais ăk kefâien, ou qu'on verse du lait frais ăk kefâien dans du lait aigre, du lait caillé, ou du lait ayant formé son beurre & dont le beurre a été extrait, on fait l'opération exprimée par le v. emsi. Le lait ainsi formé s'appelle ăk imsâien; ce lait a, en partie, la douceur du lait frais; il ne reste ăk imsâien que le temps qu'il garde la douceur et le goût particulier que lui donne le lait frais; lorsqu'il les perd, c. à d. au bout de peu de temps, d'une ou 2 heures parfois, il n'est plus de l'ăk imsâien, il est ce qu'il est devenu, c. à d. soit du lait aigre ăk izzăn, soit du lait caillé ăk islâien, soit du lait tourné ăk iekirestemen ‖ ăk imsâien est syn. d'oûmsei et d'ăgerengefa ‖ v. ⵊ⊏∴ ekef, ikfai.

—— semsi Ʒ⊙]⊙ va. f. 1; conj. 153 "segmi"; (issĕmsei, iessîmsei, ĕd isemsi, our issemsei) ‖ faire mélanger ‖ se c. av. 2 acc. ‖ sign. aussi "mélanger"; d. ce s. est syn. du prim. au s. act. ‖ p. ext. "changer de nourriture (se reposer d'une nourriture par une autre) (le suj. étant une p. ou un an) (n); changer [une nourriture] (pour une autre) (se reposer d'[une nourriture] (par une autre)) (le suj. étant une p. ou un an.) (se c. av. 1 acc); faire ~~changer de nourriture~~ [une p. ou un an.] changer de nourriture (faire [une p. ou un an.] se reposer d'une nourriture par une autre) (se c. av. 1 acc); faire [une p. ou un an] changer [une nourriture] (pour une autre) (faire [une p. ou un an.] se reposer d'[une nourriture] (par une autre)) (se c. av. 2 acc.)". Dans le 2e s., le rég. dir. est la nourriture passée; dans le 4e s., le 2d rég. dir. est la nourriture passée. Signifie non varier sa nourriture dans le cours d'un repas, d'une journée, ou d'un petit nombre de jours, en prenant dans chaque repas, dans chaque journée, ou dans le cours de peu de jours 2 ou plusieurs sortes d'aliments, mais se reposer d'un aliment, qui pendant assez longtemps a été la nourriture unique ou presqu'unique, par un aliment différent, qui, pendant un temps qlconque, fait la base de l'alimentation. (Ex. semsi s ĕred "change de nourriture au moyen de blé (repose-toi de la nourriture

dont tu vis depuis qlq. temps en mangeant maintenant du blé) = semsi eddôunet ennek êred es têiné % fais tes gens changer le blé au moyen de dattes (fais tes gens se reposer du blé dont ils viennent de vivre depuis qlq. temps en mangeant maintenant des dattes)).

— mâssei 3⊙I va. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (imâssei, our imessi) ‖ mélanger hab. ‖ a aussi le s. pas.

— sâmsâi 3⊙I⊙ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenKâi"; (isâmsâi, our isemsi) ‖ faire hab. mélanger ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămasai 3⊙I sm. nv. prim; ꝕ (pl. imesaien 13⊙I), dar mesaien ‖ fait de mélanger ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être mélangé".

— ăsemsi 3⊙I⊙ sm. nv. f. 1; ꝕ (pl. isemsien 13⊙I⊙), dar semsien ‖ fait de faire mélanger ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ôumsei 3⊙I sm. (pl. ôumseien 13⊙I) ‖ lait frais mélangé de lait aigre (ou de lait caillé, ou de lait dont on a extrait le beurre) ‖ syn. d' ăK imsâien et d' ăgereingefa ‖ v. le prim. emsi.

— ăsemsai 3⊙I⊙ sm. ꝕ (pl. isemsaien 13⊙I⊙), dar semsaien ‖ aliment qui change (d'un autre aliment qui a été la nourriture unique ou presqu'unique pendant assez longtemps) (aliment qui repose (d'un autre aliment qui a été la nourriture unique ou presqu'unique pendant assez longtemps)) ‖ ex. eddôunet in rân ăsemsai n êred; é hâsen eġmier têiné % mes gens veulent un aliment qui change du blé; je leur chercherai des dattes (mes gens ont besoin d'un aliment qui les change du blé dont ils vivent depuis assez longtemps; je chercherai à leur procurer des dattes) = eġmâier ăsemsai i oulli hin % je cherche un aliment qui change à mes chèvres (je cherche pour mes chèvres un pâturage qui les change des plantes dont elles vivent depuis assez longtemps).

⁚⁚⊙I ămesKeKKi 3⁚⁚⊙I sm. ꝕ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. imesKeKKî=ten 1+⁚⁚⊙I), dar mesKeKKîten ‖ nom d'une plante non persistante ("atractylis aristata Batt." (B.T.)) ‖ l'ămesKeKKi est une bonne nourriture pour le bétail.

‖⁚⊙I mesKel ‖⁚⊙I vn. prim; conj. 99 "bereġ"; (immĕsKel, iemmĕsKel, éd iemmesKel, our immesKel) ‖ 1. être changé (le suj. étant une p, un an, une ch. dont le caractère, la manière d'être, sont changés; des paroles, des assurances, des promesses, qui n'ont pas été maintenues invariables, mais qui ont été changées par leurs auteurs; le caractère, la manière d'être d'une p, d'un an, d'une ch.); 2. changer (d. le s. ci. d.) (n); 3. être changé (être remplacé par un autre) (le suj. étant une p, un an, une ch. qui sont remplacés par d'autres); 4. être échangé (être l'objet d'un échange, volontaire ou fait par inadvertance) (le suj. étant une p, un an, une ch.); 5. être troqué (être échangé, par suite d'une convention, [contre qlq. ch.]) (le suj. étant une p, un an, une ch.); 6. être changé (être

échangé [contre d'autres pièces de monnaie ou papiers-monnaie]) (le suj. étant une ou plusieurs pièces de monnaie ou du papier-monnaie) ‖ d. les s. 1. et 2, se dit d'un changement qlconque, petit ou grand, en bien ou en mal ‖ d. les s. 4. et 5, ce contre quoi le suj. est échangé peut être de même nature ou non que le suj., et cela peut être exprimé ou non. Par ex, les sandales d'X. peuvent avoir été échangées contre celles de Z, par l'inadvertance d'X, de Z, ou de tous deux ; le chameau d'X. peut avoir été troqué contre 15 chèvres appartenant à Z., par suite de convention entr'eux ‖ d. le s. 1., signifie p. ext. "être changé en mal" ‖ d. le s. 2, signifie p. ext. "changer en mal (n)" ‖ p. ext. "être laid (le suj. étant une p, un an, ou une ch.)" ‖ d. les s. 1., 2., 3., est syn. de moutti. Moutti n'a ni les s. 4., 5., 6., ni les s. "être changé en mal", "changer en mal (n)", "être laid" ‖ d. le s. 1., est syn. de melelli et de beregouel ‖ d. le s. "être laid", est syn. d'echched et beaucoup moins us. que lui.

— semmeskel ‖ ·:⊙⊐⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddekkel"; (ismeskel, iesîmeskel, éd isemmeskel, our ismeskel) ‖ 1. changer (d. le s. ci. d.) (act); 2. faire changer (d. le s. ci. d.); 3. changer (d. le s. ci. d.) (act.); 4. échanger (d. le s. ci. d.); 5. troquer (d. le s. ci. d); 6. changer (d. le s. ci. d.) (act) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nemeskel ‖ ·:⊙⊐ǀ vn. f. 4; conj. 42 "lekeslekes"; (inmeskel, ienîmeskel, éd inmeskel, our inmeskel) ‖ être échangé réc. l'un pour l'autre (par acte volontaire ou involontaire); être troqué réc. l'un pour l'autre (par suite d'une convention).

— sennemeskel ‖ ·:⊙⊐ǀ⊙ va. f. 4. 1; conj. 122 "seddekkel"; (isnemeskel, iesînemeskel, éd isennemeskel, our isnemeskel) ‖ échanger réc. l'un pour l'autre ; troquer réc. l'un pour l'autre.

— tâmeskâl ‖ ·:⊙⊐+ vn. f. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâmeskâl, our itemeskil) ‖ 1. être hab. changé ; 2. changer hab. (n); 3. être hab. changé ; 4. être hab. échangé ; 5. être hab. troqué ; 6. être hab. changé ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâmeskâl ‖ ·:⊙⊐⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâmeskâl, our isemeskil) ‖ 1. changer hab. (act) ; 2. faire hab. changer ; 3. changer hab. (act) ; 4. échanger hab ; 5. troquer hab ; 6. changer hab. (act) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tînmeskîl ‖ ·:⊙⊐ǀ+ vn. f. 4. 13 ; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmeskîl, our itenmeskil) ‖ être hab. échangé réc. l'un pour l'autre ; être hab. troqué l'un pour l'autre.

— sînmeskîl ‖ ·:⊙⊐ǀ⊙ va. f. 4. 1. 13; conj. 246 "tîdekkôul"; (isînmeskîl, our isenmeskil) ‖ échanger hab. réc. l'un pour l'autre ; troquer hab. réc. l'un pour l'autre.

— ămeskel ‖ ·:⊙⊐ sm. nv. prim ; φ (pl. imeskîlen, ‖ ·:⊙⊐), dar. meskîlen ‖

1. fait d'être changé ; 2. fait de changer (n) ; 3. fait d'être changé ; 4. fait d'être échangé ; 5. fait d'être troqué ; 6. fait d'être changé ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "être laid".

— emmeskel ‖·:⊙] sm. nv. prim ; (pl. emmeskîlen, ‖·:⊙]) ‖ fait d'être laid ; laideur.

— ăsemmeskel ‖·:⊙]⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isemmeskîlen, ‖·:⊙]⊙), dar semmeskîlen ‖ 1. fait de changer (act) ; 2. fait de faire changer ; 3. fait de changer (act) ; 4. fait d'échanger ; 5. fait de troquer ; 6. fait de changer (act) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ănmeskel ‖·:⊙]| sm. nv. f. 4 ; φ (pl. inmeskîlen, ‖·:⊙]|), dar ĕnmeskîlen ‖ fait d'être échangé réc. l'un pour l'autre ; fait d'être troqué réc. l'un pour l'autre.

— ăsennemeskel ‖·:⊙]|⊙ sm. nv. f. 4.1 ; φ (pl. isennemeskîlen, ‖·:⊙]|⊙), dar sennemeskîlen ‖ fait d'échanger réc. l'un pour l'autre ; fait de troquer réc. l'un pour l'autre.

— ănemmiskel ‖·:⊙]| sm. n. d'é. prim ; φ (pl. inemmouskâl ‖·:⊙]| ; sf. tănemmiskelt ‖·:⊙]|+ ; fp. tinemmouskâl ‖·:⊙]|+), dar nemmouskâl, dar tnemmouskâl ‖ hom. (an, ch.) laid.

— ăsemmeskal ‖·:⊙]⊙ sm. n. d'é. f. 1 ; φ (pl. isemmeskâlen, ‖·:⊙]⊙ ; fs. tăsemmeskalt ‖·:⊙]⊙+ ; fp. tisemmeskâlîn, ‖·:⊙]⊙+), dar semmeskâlen, dar tsemmeskâlîn ‖ hom. qui change souv. ses paroles en les remplaçant par d'autres (h. qui, après avoir dit des paroles, donné des assurances, fait des promesses, ne les maintient pas invariables, mais les change) ; hom. qui change sans cesse les p, les an, les ch. qu'il a en les remplaçant par d'autres ; hom. qui échange sans cesse des p, des an, des ch. qu'il a, pour d'autres ; hom. qui troque sans cesse des p, des an, des ch. qu'il a, pour d'autres ‖ d. les s. "h. qui change souv. ses paroles en les remplaçant par d'autres ; h. qui change sans cesse les p, les an, les ch. qu'il a en les remplaçant par d'autres", est syn. d'ăsemmettai, d'ămelellai et d'ămâttai ; diffère d'eux dans les autres sens.

|·:⊙] ămeskano ‖ v. |·: kano.

⊙·:⊙] tămeskôrêt ‖ v. ⊙·: kôré.

⊙·:⊙] ĕmesker ‖ v. ⊙·:⊙ esker.

‖⊙] emsel ‖⊙] va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (imsĕl, imsâl, ĕd imsel, our imsîl) ‖ rendre légèrement bleuâtre [une p, un an, une ch.] (par frottement à sec avec une étoffe indigo ou de l'indigo en poudre) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être rendu légèrement bleuâtre" et "se rendre légèrement bleuâtre" ‖ peut avoir pour suj. une p, une étoffe indigo, ou de l'indigo sec sous une forme qlconque. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch. Ce avec quoi on frotte pour bleuir est à

l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de" ‖ les fem. de l'Ăh. rendent souv. légèrement bleuâtres, volontai=rement, par frottement avec de l'indigo, certaines parties de leur visage, surtout les tempes, les joues, les lèvres, le menton, le bas du front, ce qui est proche des yeux et des dents, pour en faire ressortir l'éclat; parfois elles se bleuissent légèrement le visage tout entier; les h. ne le font pas. Les h. et les f, par le contact habituel de leur peau avec des vêtements de couleur indigo, ont la plupart tout le corps plus ou moins bleuâtre, ce qu'ils regardent com. une élégance. Les h. et les f. rendent volontairement bleuâtres la plupart de leurs vêtements blancs en laine, coton, ou soie, par frottement à sec avec une étoffe indigo; c'est regardé com. une élégance ‖ p. ext. "rendre légèrement bleuâtre (par un procédé qlconque, à sec, ou par un traite=ment humide)". Emsel n'est employé d. ces. que depuis l'occupation de l'Ăh. par la France; il exprime le léger bleuissement obtenu par des procédés européens, inconnus autrefois aux Touaregs, p. ex. le bleuissement obtenu dans les lessives en passant le linge au bleu ‖ p. ext. "frotter légèrement en marchant [une p, un an.] (en les effleurant un instant tout en marchant; en les touchant légèrement tout en marchant) (le suj. étant une p. ou un an.)". Quand emsel est empl. d. ce s. aux s. pas. ou pron, ce par quoi le suj. est frotté ou à quoi il se frotte est à l'abl. et hab. accompagné de S (es) "au moyen de". (Ex. amis enneK oua ihiẹ̈ḍen imsĕl oua hin; issĕgreou t ăhiiọḍ %. ton chameau qui ayant eu la gale a frotté légèrement en marchant celui de moi; il a fait la gale le trouver (ton chameau galeux a frotté légèrement le mien en marchant; il lui a donné la gale) = amis in imsĕl s ĕmis enneK oua ihiẹḍen; igrĕou t ăhiiọḍ %. mon chameau a été frotté légèrement en marchant au moyen de ton chameau qui ayant eu la gale; l'a trouvé la gale (mon chameau a été frotté légèrement en marchant par ton chameau galeux; la gale l'a atteint)) ‖ fig. "frotter légèrement en passant [une p, un an, une ch.] (effleurer en passant [une p, un an, une ch] (passer rapidement auprès d' [une p, un an, une ch.] (ou à peu de dis=tance d'eux) en s'arrêtant à peine auprès d'eux ou sans s'arrêter du tout))". Quand emsel est empl. d. ce s. aux s. pas. ou pron., ce par quoi le suj. est frotté ou à quoi il se frotte est à l'abl. et hab. accompagné de S (es) "au moyen de". (Ex. emsĕlex es hanân en KôuKa; ou ten eggihex, our néiex d esen ăou Âdem oul ien %. je me suis frotté légèrement en passant ~~en marchant~~ au moyen des tentes de K; je ne suis pas entré dans elles, je n'ai vu de dans elles aucun fils d'Adam (j'ai effleuré en passant les tentes de K; je n'y suis pas entré; je n'ai vu aucune des p. qui y sont)) ‖ fig. "frotter légèrement

[des paroles, des décisions, des intentions, des actes dans qlq'un] (commu=
=niquer [des paroles, des décisions, des intentions, des actes à qlq'un
(avant de les dire, prendre, exécuter, faire, pour prendre conseil de lui
à leur sujet, qu'on suive ou non son conseil)]; communiquer [des
paroles, des décisions, des intentions à qlq'un (pour qu'il les commu=
=nique à d'autres, ou pour qu'il parle et agisse en conséquence)])".
La p. à laquelle le suj. communique des paroles, des décisions, &c, est à
l'abl. et hab. accompagnée de S (es, se) "dans". (Ex. ăouâl
ouâ-rex, ou t tennid a t temsĕled es Môusa ⁒ ces paroles, ne
les dis pas ce que [dans] tu les a frottées légèrement dans M. (ces paroles,
ne les dis pas jusqu'à ce que tu les aies communiquées à M; ces paroles, ne les
dis pas avant de les avoir communiquées à M.)) ‖ fig. "frotter [des paroles,
des décisions, des actes, des p, des an, des ch. dans qlq'un (en lui donnant
pleins pouvoirs à leur sujet)] (communiquer pleins pouvoirs sur [des paroles
à dire, des décisions à prendre, des actes à faire, des p, des an, des ch. à qlq'un])".
La p. à laquelle le suj. communique pleins pouvoirs est à l'abl. et hab.
accompagnée de S (es, se) "dans". (Ex. tănat n ăouz̧lou ouâ-rex,
emsĕleK Ket es KôuKa ⁒ la décision de cette affaire, je l'ai frottée
dans K. (pour toutes les décisions à prendre dans cette affaire, j'ai donné
pleins pouvoirs à K.)) ‖ fig. "se frotter légèrement [dans qlq'un (en
ayant une courte entrevue, un court entretien avec lui)] (avoir une courte
entrevue [avec qlq'un]) (n); se frotter [dans une p, un an, une ch, un lieu,
une occupation (en les fréquentant, s'y adonnant)] (fréquenter [une p,
un an, une ch.] (dans une mesure qlconque); s'adonner [à des p, des an, des
ch, des occupations] (dans une mesure qlconque)) (n)". D. ces s, emsel
est non pas actif, mais pronominal; il n'a pas de rég. dir; les p. avec qui le
suj. a une courte entrevue, les p, les an, les ch, les lieux, les occupations qu'il
fréquente ou auxquels il s'adonne, sont à l'abl. et hab. accompagnés
de S (es) "dans. (Ex. end ahel emsĕlex es BisKa ⁒ hier je
me suis frotté légèrement dans B. (hier j'ai eu une courte entrevue avec B.)=
irôu Kenân imsĕl s ăhâl; dimardex Kala; our imsil ar es
tămadint ⁒ il est ancien K. s'est frotté dans la réunion galante;
maintenant non; il ne se frotte pas si ce n'est dans le fait de paître
(autrefois, K. fréquentait les réunions galantes; maintenant non; il ne
s'adonne qu'à la garde des troupeaux)) ‖ diffère d'elz̧ "farder [le visage
à qlq'un] (avec un fard qlconque)" ‖ diffère de belenbelet (Ta.2) "enduire
(d'une matière en poudre)" ‖ diffère de sebbenou "rendre bleu bluet".

— semsel ‖ⵙⵎⵙⵍ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕmsel, iessĕmsel, ed isemsel,
our issemsel) ‖ faire rendre légèrement bleuâtre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c.
à c. du prim. au s. act. ‖ Sign. aussi "rendre légèrement bleuâtre"; d. ces s.
est syn. du prim. au s. act. dans son sens propre ‖ signifie aussi "faire se rendre

légèrement bleuâtre".

— nemsel ‖⊙Iı vn. f. 4; conj. 99 "bereġ"; (innĕmsel, iennîmsel, éd ien=
=nemsel, our innemsel) ‖ se frotter réc. l'un l'autre légèrement en marchant (d. les s. ci. d.) ‖ fig. "se frotter légèrement réc. l'un l'autre en passant (d. les s. ci. d.) (le suj. étant des p. ou des an.)".

— mâssel ‖⊙I va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (imâssel, our imessel) ‖ rendre hab légèrement bleuâtre ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâmsâl ‖⊙I⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâmsâl, our isemsil) ‖ faire hab. rendre légèrement bleuâtre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tânemsâl ‖⊙Iı+ vn. f. 4. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itânemsâl, our itenemsil) ‖ se frotter hab. réc. l'un l'autre légèrement en marchant ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— ămasal ‖⊙I sm. nv. prim; ꝕ (pl. imesâlen, ‖⊙I), dar mesâlen) ‖ fait de rendre légèrement bleuâtre ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être rendu légèrement bleuâtre" et "fait de se rendre légèrement bleuâtre" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

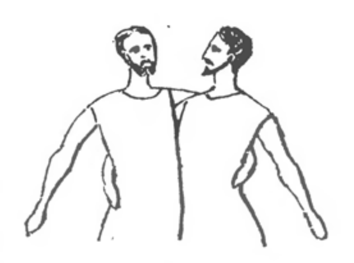
— ăsemsel ‖⊙I⊙ sm. nv. f. 1; ꝕ (pl. isemsîlen, ‖⊙I⊙), dar semsîlen ‖ fait de faire rendre légèrement bleuâtre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănemsel ‖⊙Iı sm. nv. f. 4; ꝕ (pl. inemsîlen, ‖⊙Iı), dar nemsîlen ‖ fait de se frotter réc. l'un l'autre légèrement en marchant ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— tăsemselt ‖‖⊙I⊙+ sf. ꝕ (pl. tisemsâl ‖⊙I⊙+), dar tsemsâl ‖ petit morceau d'ălechcho destiné à rendre légèrement bleuâtre [la peau d'une p, ou une ch. qlconque] ‖ tout morceau d'ălechcho qui reçoit com. destination d'être employé pour frotter la peau de qlq'un ou un objet qlconque afin de les bleuir est une tăsemselt.

— amsel ‖⊙I sm. ꝕ (pl. imsâl ‖⊙I), dar ĕmsel (ămsel), dar ĕmsâl ‖ flanc (partie du coté comprise entre l'aisselle et la hanche) (chez les p. et les quadrupèdes) ‖ syn. de tasaġa empl. d. ces.

— tamselt ‖‖⊙I+ sf. ꝕ (pl. timsâl ‖⊙I+), dar tĕmselt (tămselt), dar tĕmsâl ‖ passe (du jeu de timsâl) ‖ p. ext. le pl. tim=
=sâl signifie "jeu consis=
=tant en une lutte d'une espèce particulière dans la=
=quelle on se tient flanc contre flanc" ‖ le jeu appelé





timsâl est une lutte dans laquelle 2 h. se tiennent flanc contre flanc, le bras droit du 1er tenant le flanc droit du 2e, et le bras gauche du 2e tenant le flanc gauche du 1er (ou le bras de l'un passé autour du

cou de l'autre), le bras gauche du 1er et le bras droit du 2e restant libres et inactifs. Chacun des 2 joueurs a le bras qui tient son ad=versaire passé derrière le dos de celui-ci, croisé avec le bras de son adversaire par lequel celui-ci le tient. Le jeu consiste, après s'être placé ainsi, à chercher à se renverser l'un l'autre par la force du seul bras par lequel on tient l'adversaire; le temps pendant lequel on reste enlacé sans cesser de se tenir et sans changer la position des bras est une tamselt, c. à d. une passe du jeu. Comme celui qui tient son adversaire avec la main droite a un avantage sur lui, et que celui dont le bras passe sur celui de son adversaire a aussi un avantage sur lui, on fait rarement une seule passe au jeu de timsâl, on en fait plusieurs, pour égaliser les chances et donner la revanche au vaincu..

—tămesalt H⊙I+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. timesâlîn), dar tmesâlîn ‖ nom d'une plante non persistante ‖ la tămesalt a une tige gluante: d'où son nom. Elle n'existe pas dans l'Ăh.; elle abonde dans l'Ăd. ‖ p. ext. "graine produite par la tămesalt". La graine de tămesalt est noire, de forme sphérique, d'environ 2 millimètres de diamètre, et comestible.

∵‖⊙I meselak ‖ v. ∵‖ selek.

⁝‖⊙I meslar ‖ v. ⁝‖⊙ esler.

—témeslek ‖ v. ⁝‖⊙ esler.

⊙I⊙I témesmest ‖ v. ⊙I témsé.

|⊙I mesen |⊙I (Ăd, Ăir, Ioul.) vn. prim; conj. 99 "bereğ"; (immesen, iemmîsen, éd iemmesen, our immesen) ‖ être accablé de travail ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ se dit, p. ex, d'une p. accablée d'un travail qlconque, matériel ou intellectuel, d'un an. domestique accablé de travail, d'un instrument tel que meule, hache, pioche, violon, plume à écrire, &c. dont on se sert continuellement ‖ peu us. dans l'Ăh.

—semmesen |⊙I⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddekkel"; (ismesen, iesêmesen, éd isemmesen, our ismesen) ‖ accabler de travail.

—tâmesân |⊙I+ vn. f. 7; conj. 230 "târeğâh"; (itâmesân, our itemesin) ‖ être hab. accablé de travail.

—sâmesân |⊙I⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeğâh"; (isâmesân, our isemesin) ‖ accabler hab. de travail.

—emmesen |⊙I sm. nv. prim; (pl. emmesînen, |⊙I) ‖ fait d'être accablé de travail.

—ăsemmesen |⊙I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmesînen, |⊙I⊙), dar semmesînen ‖ fait d'accabler de travail.

—ăsemmesan |⊙I⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. isemmesânen, |⊙I⊙;

fs. tăsemmesant ⵜⵓⵎⵓⵜ; (p. tisemmesânîn, ⵏⵓⵎⵓⵜ), dar semmesânen, dar tsemmesânîn ‖ h. qui accable de travail les gens (ou les bêtes) ‖ ce qu'un ăsemmesan accable de travail se met au gén.

—émesin ⵏⵓⵎ sm. ꝗ (pl. imesînen, ⵏⵓⵎ), dar ămesin (ĕmesin), dar mesînen ‖ travail accablant ‖ se dit de tout travail accablant, matériel ou intellectuel, qu'il soit accablant pour une p. ou pour un an.

ⵏⵓⵎ Tămasna ⵏⵓⵎⵜ (Ăïr) ẋẋ sf. (s.s.pl.) ‖ pays des Kel-Ădrar ‖ syn. d'Ădrar ‖ non us. dans l'Ăh.

ⵏⵓⵎ imassen ‖ v. ⵓⵎ oumas.

ⵔⵏⵓⵎ émesenner ‖ v. ⵔⵏ ener.

ⵓⵓⵎ tămesouet ‖ v. ⵓⵓ esou.

—imesouân ‖ v. ⵓⵓ esou.

ⵓⵓⵎ messaou ‖ v. ⵓⵎ mess.

ⵇⵓⵓⵎ ămâsouad ‖ v. ⵇⵓⵓ esoued.

ⵓⵓⵓⵓⵎ meseouser ‖ v. ⵓⵓ esser.

ⵔⵓⵎ ămâsour ⵔⵓⵎ sm. ꝗ (pl. imôusâr ⵔⵓⵎ), dar môusâr ‖ avant-bras (de p. ou d'an.) (os et chair) ‖ v. ⵓⵍ ăllar, êler ‖ diffère de tăkâ = sourt "avant-bras laid et décharné (de p.)".

ⵔⵓⵎ Meser ⵔⵓⵎ ẋẋ sm. (s.s. pl.) ‖ Égypte ‖ dans l'Ăïr, signifie p. ext. "percale blanche (de fabrication européenne)". D. ce s, est syn. de makmôudi (Ăh.). N'a pas ce s. dans l'Ăh.

—Neser ⵔⵓⵏ ẋẋ sm. (s.s. pl.) ‖ m.s.q. le pr.

—Meser ⵔⵓⵎ (m. à m. "Égypte") sf. (s. et pl.) ‖ nom d'une lame d'épée d'une espèce particulière ‖ Meser ta n ĕdad iglĕn "Meser celle de la gouttière étant partie (Meser à gouttière qui part)" est le nom d'une lame d'épée d'une espèce particulière, différente de celle qui est appelée Meser ‖ v. ⵎ: tăkôuba.

—Neser ⵔⵓⵏ (m. à m. "Égypte") sf. (s. et pl.) ‖ m.s.q. le pr.

ⵔⵓⵎ ămesro ‖ v. ⵔⵓⵓ esri.

ⵓⵓⵎ tămâsek ‖ v. ⵓⵓ aser.

ⵓⵔⵓⵎ témesesouit ‖ v. ⵓⵓ esou.

ⵍⵜⵓⵎ ămestelli ‖ v. ⵍⵜ ettel.

ⵏⵜⵓⵎ mesten ⵏⵜⵓⵎ va. prim; conj. 99 "bereg"; (immĕsten, iemmîsten, éd iemmesten, our immesten) ‖ protéger (prendre la protection de; prendre sous sa protection; garantir); défendre (prendre la défense de; prendre sous sa défense; garantir) ‖ a aussi le s. pas. "être protégé; être défendu" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. Ce contre quoi le suj. protège ou défend le rég. dir. peut être une p, un an, ou une ch.; cela se met soit au datif, soit à l'abl. avec accompagnement de la prép. dar "dans"; la prép. du datif et la prép. dar peuvent toutes 2, dans ce cas, se traduire par "contre" ‖ se dit, p. ex, de

Dieu, d'anges, de peuples, de personnes, d'an, de murailles, de boucliers, de fossés, d'armes, de fourrures, de couvertures, de peaux, &c, qui protègent, qui défendent des peuples, des p, des an, des ch, contre des démons, des peuples, des p, des an, des actes, des paroles, des intempéries, des ch. qlconques capables d'attaquer en qlq. façon ‖ ex. emmĕstenex̣ Kôuka dax̣ Biska ⁒ j'ai protégé K. dans B. (contre B.) = emmĕstenex̣ Kôuka i Biska ⁒ j'ai protégé K. à B. (contre B.) = nek ed Bêdé nemmĕsten Kôuka ⁒ moi et B. nous avons protégé K. (en la prenant tous 2 sous notre protection) ‖ p. ext. "se disputer réc. l'un à l'autre la possession de (le suj. étant des p.)". Le rég. dir. peut être un peuple, une p, un an, une ch. qlconque. (Ex. nek ed Bêdé nemmĕsten Kôuka ⁒ moi et B. nous avons protégé K. (en la prenant tous 2 sous notre protection); ou : moi et B. nous nous sommes disputé réc. l'un à l'autre la possession de K.) ‖ d. les s. "protéger ; défendre" et "se disputer réc. l'un à l'autre la possession de", est syn. de mezex̣ et beaucoup plus us. que lui. Mesten est le mot employé dans l'Ăh, mezex̣ le mot employé dans l'Ăir, l'Ăd, et chez les Ioul, qui expriment la même idée.

— semmesten I+ⵙⵎⵙ va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (ismesten, iesîmesten, ed isemmesten, our ismesten) ‖ faire protéger; faire défendre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— tâmestân I+ⵎⵙ+ va. f.7; conj. 230 "târegâh"; (itâmestân, our itemestin) ‖ protéger hab; défendre hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâmestân I+ⵙⵎⵙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâmestân, our isemestin) ‖ faire hab. protéger; faire hab. défendre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămesten I+ⵎⵙ sm. nv. prim; φ (pl. imestînen, I+ⵎⵙ), dax̣ mestînen ‖ fait de protéger; fait de défendre ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être protégé; fait d'être défendu" ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ peu us.

— ămestan I+ⵎⵙ sm. nv. prim; φ (pl. imestânen, I+ⵎⵙ), dax̣ mestânen ‖ m. s. q. le pr. ‖ beaucoup plus us. que le précédent.

— ăsemmesten I+ⵙⵎⵙ sm. nv. f.1; φ (pl. isemmestînen, I+ⵙⵎⵙ), dax̣ semmestînen ‖ fait de faire protéger; fait de faire défendre ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămâstan I+ⵎⵙ sm. n.d'é. prim; φ (pl. imâstânen, I+ⵎⵙ; fs. tămâstant T+ⵎⵙ+; fp. timâstânîn, I+ⵎⵙ+), dax̣ mâstânen, dax̣ tmâstânîn ‖ protecteur (h. qui protège); défenseur (h. qui défend) ‖ ce que protège ou défend un ămâstan se met au gén.

— ăsemmestan I+ⵙⵎⵙ sm. n.d'é. f.1; φ (pl. isemmestânen, I+ⵙⵎⵙ; fs. tăsemmestant T+ⵙⵎⵙ+; fp. tisemmestânîn, I+ⵙⵎⵙ+), dax̣ semmestânen, dax̣ tsemmestânîn ‖ hom. qui excite les gens à se disputer les uns aux autres la possession des choses.

:+ⵙⵎ émester ‖ v. :+ⵙ ester.

+ⵎ emmet (Ta. ivr.) ‖ v. ⵎ emmet (Ta. ivr.).

— met ‖ v. ⵎ emmet (Ta. ivr.).

+ⵎ matt ‖ v. ⵎ ma "mère".

+ⵎ tametté ‖ v. ⵎ⁝ hăma.

+ⵎ met (Kmet) ‖ v. ⵎ∵ Kem.

∵ⵊ+ⵎ metchiKKen ‖ v. ⵣⵙⵟⵎ meḍri.

3+ⵎ moutti 3+ⵎ m. prim; conj. 96 "boumbi"; (iemmoŭttei, iemmoûttei, éd iemmoutti, our iemmouttei) ‖ 1. être changé (le suj. étant une p, un an, une ch. dont le caractère, la manière d'être sont changés; des paroles, des assurances, des promesses, qui n'ont pas été maintenues invariables, mais qui ont été changées par leurs auteurs; le caractère, la manière d'être d'une p, d'un an, d'une ch.); 2. changer (d. le s. ci. d.) (n); 3. être changé (être remplacé par un autre) (le suj. étant une p, un an, une ch. qui sont remplacés par d'autres) ‖ d. les s. 1. et 2, se dit d'un changement qlconque, petit ou grand, en bien ou en mal ‖ d. les s. 1., 2., 3., est syn. de mesKel. Diffère de meskel en ce que celui-ci a d'autres sens que n'a pas moutti ‖ d. le s. 1., est syn. de melelli et de bereġouel.

— semmetti 3+ⵎⵙ va. f. 1; conj. 131 "sebbedi"; (isĭmettei, iesĭmettei, éd isemmetti, our ismettei) ‖ 1. changer (d. le s. ci. d) (act); 2. faire changer (d. le s. ci. d.); 3. changer (d. le s. ci. d.) (act) ‖ p. ext. "changer sa tente de place (n); changer son campement de place (n); changer son habitation de place (n)". Se dit de tout déménagement à n'importe quelle distance, à la plus courte com. à la plus grande. D. ce s, est syn. de ġelet (Ta. 1), mais diffère de lui com. emploi. v. à ‖ 1' ġelet (Ta. 1) comment s'emploient semmetti et ġelet (Ta. 1.).

— Itimettoûi 3+ⵎ+ m. f. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (ilîmettoûi, our itemet=toui) ‖ 1. être hab. changé; 2. changer hab. (n); 3. être hab. changé.

— sîmettoûi 3+ⵎⵙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (isîmettoûi, our isemet=toui) ‖ 1. changer hab. (act); 2. faire hab. changer; 3. changer hab. (act) ‖ a r. les s. c. à c. de la f. 1.

— sâmettâi 3+ⵎⵙ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenKâi"; (isâmettâi, our isemetti) ‖ m. s. q. le pr.

— ămoutti 3+ⵎ sm. nv. prim; ⵀ (pl. imettouien 13+ⵎ), dar mettouien ‖ 1. fait d'être changé; 2. fait de changer (n); 3. fait d'être changé.

— ăsemmetti 3+ⵎⵙ sm. nv. f. 1; ⵀ (pl. isemmettien 13+ⵎⵙ), dar semet=tien ‖ 1. fait de changer (act); 2. fait de faire changer; 3. fait de changer (act) ‖ a r. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămâttai 3+ⵎ sm. n. d'é. prim; ⵀ (pl. imâttaien 13+ⵎ; fs. tămâttait 13+ⵎ+; fp. timâttaîn 13+ⵎ+), dar mâttaien, dar tmâttaîn ‖ hom. (an, ch.) changeant (de caractère, ou dans ses paroles) ‖ se dit des p, des an. et de certaines ch. telles que l'état atmosphérique, lorsqu'ils ont le

caractère changeant, inconstant. Se dit des p. qui sont changeantes dans leurs paroles, promettant une ch. aujourd'hui, revenant sur leur promesse demain, disant du bien de qlq'un aujourd'hui, disant du mal de lui demain ‖ syn. d'<u>ămelellai</u> ‖ syn. d'<u>ăsemmettai</u> et d'<u>ăsemmesKal</u> lorsque ceux-ci signifient "hom. qui change souvent ses paroles en les remplaçant par d'autres; hom. qui change sans cesse les p, les an, les ch. qu'il a en les remplaçant par d'autres"; diffère d'eux dans les autres sens.

— <u>ăsemmettai</u> 3+I⊙ sm. n.d'é. f.1; φ (pl. <u>isemmettaien</u> I3+I⊙; fs. <u>tăsemmettait</u> +3+I⊙+; fp. <u>tisemmettaîn</u> I3+I⊙+), dar <u>semmettaien</u>, dar <u>tsemmettaîn</u> ‖ hom. qui change souv. ses paroles en les remplaçant par d'autres (h. qui après avoir dit des paroles, donné des assurances, fait des promesses, ne les maintient pas invariables mais les change); hom. qui change sans cesse les p, les an, les ch. qu'il a en les remplaçant par d'autres ‖ p.ext. "nouveauté (chose nouvelle, d'une espèce inconnue antérieurement)". Toute p, tout an, toute ch, d'une espèce inconnue antérieurement, est un <u>ăsemmettai</u> pour les p. ou les pays qui les voient pour la 1ère fois: tels sont un h. de peau blanche pour qlq'un qui n'a jamais vu que des nègres, un chameau à 2 bosses pour qlq'un qui n'a jamais vu que des chameaux à une bosse, un fusil d'un système nouveau, une étoffe d'une espèce nouvelle, &c. Selon que le mot qui exprime la nouveauté est ms, mp, fs, ou fp, on se sert d'<u>ăsemmettai</u>, d'<u>isemmettaien</u>, de <u>tăsemmettait</u>, ou de <u>tisemmettaîn</u> ‖ d. les s. "hom. qui change souv. ses paroles en les remplaçant par d'autres; hom. qui change sans cesse les p, les an, les ch. qu'il a en les remplaçant par d'autres", est syn. d'<u>ăsemmesKal</u>, d'<u>ămâttai</u> et d'<u>ămelellai</u>; diffère d'eux dans les autres sens.

— <u>ămôutei</u> 3+I sm. φ (pl. <u>imôuteien</u> I3+I), dar <u>môuteien</u> ‖ cloison pour protéger du vent (de hauteur, matière et forme qlconques) ‖ se dit d'une cloison en n'importe quelle matière, rectiligne, en ligne brisée, ou courbe, partant du sol et ayant une hauteur qlconque, placée en avant ou à côté d'une tente, d'une porte, d'un puits, d'un feu, de n'importe quoi, pour les protéger du vent. On fait des <u>ămôutei</u> en pierres sèches, en maçonnerie, en clayonnage, en peaux, en étoffe, en toute matière propre à garantir plus ou moins du vent ‖ p.ext. "rangée (rang; suite [de p, d'an, de ch.] rangés sur une même ligne)". D. ce s, est syn. d'<u>étetter</u> et moins us. que lui.

Ͽ∴+I <u>témeteKKecht</u> ‖ v. Ͽ⁝+ <u>témeteKKecht</u>.

‖+I <u>semmetel</u> ‖ v. ‖+ <u>ettel</u>.

— <u>émetelé</u> ‖ v. ‖+ <u>ettel</u>.

⊙∴‖+I <u>ămetleKKis</u> ‖ v. ⊙⁝‖ <u>elxes</u>.

:‖+I <u>semmetlou</u> ‖ v. ‖+ <u>ettel</u>.

⁝‖⁝‖+I <u>Ma-telexlex</u> ‖ v. ⁝‖⁝‖ <u>ălouxloux</u>.

II+II+I. meteltel ‖ v. II+ ettel.

I+I émetmi 3I+I sm. φ (pl. imetmân lI+I), dar ămetmi (ĕmetmi), dar metmân ‖ salive (de p. ou d'an.).

— semmetemmet (Ta. 2) +I+I⊙ va. f. 1; conj. 134 "seggereffet (Ta. 2)"; (ismetemmet, iesîmetemmet, éd isemmetemmet, our ismetemmet) ‖ agiter un peu dans la bouche en imprégnant de salive [une matière liquide ou solide (pour la goûter)] ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. tout ce qui est susceptible d'être agité un peu dans la bouche et imprégné de salive, qu'on l'avale ensuite ou qu'on le crache.

— sîmtemmoût (Ta. 8) +I+I⊙ va. f. 1. 16; conj. 255 "tîgreffoût (Ta. 8)"; (isîmtemmoût, our isemtemmout) ‖ agiter hab. un peu dans la bouche en imprégnant de salive.

— ăsemmetemmou :I+I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmetemmoûten l+I+I⊙), dar semmetemmoûten ‖ fait d'agiter un peu dans la bouche en imprégnant de salive.

— ăsemmetemma ·I+I⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. isemmetemmâten l+I+I⊙; fs. tăsemmetemmat +I+I⊙+; fp. tisemmetemmâtîn l+I+I⊙+), dar semmetemmâten, dar tsemmetemmâtîn ‖ hom. qui, à tout moment, agite un peu qlq. ch. dans sa bouche en l'imprégnant de salive (pour le goûter); hom. qui agite continuellement qlq. ch. dans sa bouche en l'imprégnant de salive (com. p. ex. les mâcheurs de noix de Kola).

— semmetmi 3I+I⊙ vn. f. 1; conj. 131 "sebbedi"; (ismetmei, iesîmetmei, éd isemmetmi, our ismetmei) ‖ saliver (rendre beaucoup de salive) ‖ ne peut av. pour suj. que des p.

— sâmetmâi 3I+I⊙ vn. f. 1. 7; conj. 231 "tădenkâi"; (isâmetmâi, our isemetmi) ‖ saliver hab.

— ăsemmetmi 3I+I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmetmien l3I+I⊙), dar ~~tăsemmetmait +3I+I⊙+; fp. tisemmetmaîn l3I+I⊙+), dar semmetmaien, dar tsemmetmaîn h. qui salive.~~ semmetmien ‖ fait de saliver.

— ăsemmetmai 3I+I⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. isemmetmaien l3I+I⊙; fs. tăsemmetmait +3I+I⊙+; fp. tisemmetmaîn l3I+I⊙+), dar semmetmaien, dar tsemmetmaîn ‖ hom. qui salive.

3I+I semmetmi ‖ v. I+I émetmi.

l+I semmouten l+I⊙ va. f. 1; conj. 138 "sekkerouked"; p (ismaten, iesîmaten, éd isemmouten, our ismaten) ‖ boiter légèrement (n); faire boiter légèrement (act) ‖ se dit des p. et des an. ‖ fig. "être légèrement indisposé (être un peu souffrant) (le suj. étant une p.) (n); rendre légèrement indisposé (d. le s. ci. d.) (act)". Ne se dit que des p. ‖ diffère de seggidel "boiter; faire boiter", qui se dit de toutes les boiteries sans exception, des plus fortes com. des plus légères.

— sîmoûtoûn l+I⊙ va. f. 1. 14; conj. 249 "tîkroûkoûd"; (isîmoûtoûn, our

isemoutoun) ‖ boiter légèrement hab. (n); faire hab. boiter légèrement (act) ‖ a t. les s.c. à c. de la f. I.

— *ăsemmoûten* I+]⊙ sm. nv. f. I; φ (pl. *isemmoûtoûnen*, I+]⊙), daṛ *semmoûtoûnen* ‖ fait de boiter légèrement; fait de faire boiter légèrement ‖ a t. les s.c. à c. de la f. I.

— *ăsemmâtan* I+]⊙ sm. n. d'é. f. I; φ (pl. *isemmâtânen*, I+]⊙; fs. *tăsem=mâtant* T+]⊙+; fp. *tisemmâtânîn*, I+]⊙+), daṛ *semmâtânen*, daṛ *tsemmâtânîn* ‖ hom. (ou an.) qui boite légèrement.

I+] *ma-tennă* ‖ v. I *enn*.

‖:I+] *metenkal* ‖ v. ‖:I+ *tounkel*.

:+] *imetéouen* I:+] sm. φ (pl. s.s.), daṛ *metéouen* ‖ objets nécessaires (pour un travail, un exercice, une entreprise) ‖ ce pour quoi des *imetéouen* sont nécessaires se met au gén. ‖ signifie l'ensemble des objets matériels (non des h. ni des an.) nécessaires pour exécuter un travail petit ou grand, pour se livrer à un exercice, pour accomplir une entreprise. Se dit, p. ex, des objets nécessaires pour la couture, l'écriture, la culture, la forge, la chasse, l'équitation, pour une ch. qui a besoin de plusieurs accessoires (com. une selle, qui a besoin de sangle, de poitrail, d'étrivières, d'étriers, etc.), pour le forage d'un puits, la construction d'une maison, un voyage, une expédition guerrière, &c. Dans les objets nécessaires pour le forage d'un puits, la construction d'une maison, un voyage, une expé=dition, et les ch. semblables, sont comprises toutes les ch. matérielles néces=saires pour leur exécution, salaire et vivres des ouvriers, vêtements, outres, vivres, sellerie, armes, munitions, &c. ‖ ex. *imetéouen n ăzamai* ⁒ objets nécessaires de la couture (objets nécessaires pour la couture) = *imetéouen en tărik* ⁒ objets nécessaires de la selle de méhari à pommeau en forme de croix (objets nécessaires pour la selle de méhari; accessoires de la selle de méhari) = *imetéouen n ăsĉkel* ⁒ objets nécessaires du voyage (objets nécessaires pour le voyage) ‖ employé en parlant des objets nécessaires pour l'exercice d'un art ou d'un métier, peut souv. se traduire par "instruments" ‖ diffère d'*imriouen* et d'*isemmoura* qui sont syn. et signifient "objets nécessaires (1. en tout temps pour tout le monde; 2. pour l'exercice d'un art ou d'un métier; 3. pour un artiste ou un ouvrier (pour exercer son art ou son métier); 4. pour une ch. qui a besoin d'être complétée par d'autres (p. ex. pour une selle, qui a besoin d'étrivières, de sangle, d'étriers, etc.); 5. pour un an. domestique, qui a besoin, pour pouvoir être utilisé, d'objets de harnachement ou autres)". *Imetéouen* est syn. d'*imriouen* et d'*isemmoura* dans tous les sens de ceux-ci, le 1er excepté; il a des sens que n'ont pas *imriouen* et *isemmoura*: jamais on ne comprend dans les *imriouen* et les *isemmoura* des salaires, des vivres, des vêtements, des armes ‖ diffère d'*ilalen* "effets (objets mobiliers personnels de qlq'un)", et p. ext "bagage; bagages" ‖ diffère de *Kaia* "bagage; bagages", et p. ext. "effets (objets mobiliers personnels de qlq'un)" ‖

diffère d'ăroum "objet de harnachement (d'un an. de selle)" Les ărroûmen sont tous des imetéouen, des imrionen et des isemmoura, mais non réc.

O+I meter O+I vn. prim; conj. 99 "bereġ"; (immĕter, iemmîter, éd iemmeter, our immeter) ‖ être conseillé (recevoir un conseil; recevoir des conseils) ‖ la p, l'an, la ch, ou l'acte au sujet desquels on reçoit un conseil sont à l'abl. et hab. accompagnés d'une des 2 prép. foull "sur" signifiant "au sujet de", ou s (es) "au moyen de". Meter foull "être conseillé au sujet de" signifie qu'on reçoit un conseil ou des conseils au suj. de qlq. ch, sans indiquer quel conseil on reçoit ni dans quel sens on est conseillé. Meter es "être conseillé au moyen de" signifie qu'on est conseillé par tel ou tel conseil, au moyen de tel ou tel conseil, et indique le conseil précis ou le genre de conseil qu'on reçoit ‖ ex. emmĕterex foull ăggai en HeKKou % j'ai été conseillé sur le fait de prendre de H. (j'ai reçu un conseil (ou des conseils) au sujet d'un mariage avec H.) = emmĕterex s ăggai en HeKKou % j'ai été conseillé au moyen du fait de prendre de H. (j'ai reçu le conseil du mariage avec H; j'ai reçu le conseil d'épouser H.).

—Semmeter O+I⊙ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (ismeter, iesîmeter, éd isemmeter, our ismeter) ‖ conseiller [qlq'un] (donner un conseil à; donner des conseils à).

—tâmetâr O+I+ vn. f.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmetâr, our itemetir) ‖ être hab. conseillé.

—sâmetâr O+I⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâmetâr, our isemetir) ‖ conseiller hab.

—emmeter O+I sm. nv. prim; (pl. emmeteren 10+I) ‖ fait d'être conseillé ‖ p. ext. "conseil (donné ou reçu)". Se dit de tout conseil, bon ou mauvais, donné ou reçu. (Ex. gix âs emmeter ioulâxen % je lui ai fait un conseil étant bon (je lui ai donné un bon conseil) = egrĕouex xour es emmeter ioulâxen % j'ai trouvé de chez lui un conseil étant bon (j'ai reçu de lui un bon conseil) = BisKa issân emmeter % B. sait le conseil (B. sait donner de bons conseils) = Moûsa, ih ê emmeter % M, est dans lui le conseil (M, sont dans lui, de bons conseils; M. donne de bons conseils) ‖ d. le s. "conseil", est syn. d'ăsemmeter.

—ămeter O+I sm. nv. prim; ♀ (pl. imeteren 10+I), dax meteren ‖ m.s.q. le pr. ‖ plus us. que le pr.

—ăsemmeter O+I⊙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. isemmetîren 10+I⊙), dax semme-tîren ‖ fait de conseiller ‖ p. ext. "conseil (donné ou reçu)," ‖ d. le s. "conseil", est syn. d'emmeter et d'ămeter ‖ v. ci-dessus emmeter.

—ăsemmetar O+I⊙ sm. n. d'é. f.1; ♀ (pl. isemmetâren 10+I⊙; fs. tăsemmetart +O+I⊙+; fp. tisemmetârin 10+I⊙+), dax semmetâren, dax tsemmetârin ‖ conseilleur (h. qui donne beaucoup de conseils).

— tămatart +O+I+ sf. φ (pl. tĭmitâr O+I+), dar tmitâr ‖ signe de reconnaissance (paroles, fait, signe, ou objet connus de 2 pers, ou paroles, signe ou objet convenus d'avance entr'elles, au moyen desquels celle qui reçoit de l'autre une lettre ou un messager vérifie leur authenticité) ‖ comme les Kel-Ăh. n'ont pas de sceaux, que la vue d'une lettre en caractères touaregs laisse rarement connaître avec certitude la main qui l'a écrite, que les lettres en arabe que s'adressent entr'eux les Kel-Ăh. sont toutes écrites, non par eux-mêmes, mais par des secrétaires, les lettres de qlq. importance débutent presque toutes par une tămatart, c. à d. par qlq. mots rappelant au destinataire un fait, une circonstance, qui ne sont connus à peu près que de lui et de l'auteur de la lettre, et dont la mention lui prouve l'authenticité de la lettre. (Ex. aoua, nek Kôuka, tennât : a s tezzĕied, tămatart éhod oua n ĕgenna %. ceci, [c'est] moi K., disant : ce que dans tu as reconnu, le signe de reconnaissance [est] la nuit celle de la pluie (ceci, c'est moi K., qui dis : pour que tu reconnaisses [l'authenticité de cette lettre], le signe de recon=naissance est la nuit de la pluie (le signe de reconnaissance est ce qui s'est passé entre toi et moi la nuit de la pluie)) : les mots précédents sont le début d'une lettre = aoua, nek Biska, innân : tămatart ahen-d-în kai ekfir énefed dăgg ĕblal %. ceci, [c'est] moi B, disant : le signe de reconnaissance [est] le jour de là-bas [en lequel] je t'ai donné un briquet sous la pierre (ceci, c'est moi B., qui dis : le signe de reconnaissance est ce jour-là en lequel je t'ai donné un briquet au pied du rocher (le signe de reconnaissance est ce qui s'est passé entre toi et moi en ce jour que je t'ai donné un briquet au pied du rocher)) : les mots précédents sont le début d'une lettre) ‖ lorsqu'un messager porte à qlq'un un message oral ou une lettre dont le texte ne contient pas de tămatart, l'expéditeur lui confie souv. une tămatart qui fait reconnaître son authenticité par le destinataire; cette tămatart peut être soit un message verbal rappelant au destinataire un fait, une circonstance, qui ne sont connus à peu près que de lui et de l'auteur de la lettre; soit un objet très personnel à l'expéditeur et bien connu du destinataire (com. une bague, un bracelet, un collier, un poignard, une épée, dont l'expé=diteur a l'hab. de ne pas se séparer, et que ~~sont bien connus~~ le destina=taire connaît bien), soit un mot, une phrase, un signe, un objet, dont sont convenus ensemble d'avance l'expéditeur et le destinataire, X qui forme un signe de reconnaissance entr'eux ‖ p. ext. "action remarquable (en bien ou en mal) (action assez remarquable (en bien ou en mal) pour marquer com. d'un signe distinctif l'époque en laquelle elle a été faite)". Peut se dire de toute action remarquable en bien ou en mal, qu'elle soit connue ou non des humains ‖ di. les. "action remarquable", diffère de tănfoust "belle action".

O+] <u>témetert</u> +O+]+ sf. ꝕ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. <u>timeterîn</u> IO+]+), dax <u>tămetert</u> (<u>tĕmetert</u>), dax <u>tmeterîn</u> ‖ nom d'une plante persistante ‖ dans l'Ăj., signifie aussi " <u>toulloult</u> très verte, ayant reçu récemment l'eau de pluie, et belle ". Peu us. d. ce s. dans l'Ăh.

ꞮOꞮO+] <u>Ma – teregreg</u> ‖ v. ꞮOꞮO <u>regreg</u>.

3:O+] <u>meterou</u> ‖ v. 3:O <u>erou</u>.

⊙O+] <u>imetrâs</u> ⊙O+] sm. ꝕ (pl. s. s.), dax <u>metrâs</u> ‖ eau de lait entièrement coagulé et transformé en une masse de fromage pâteuse et informe (eau qu'on recueille en faisant égoutter l'<u>akrou</u>) ‖ syn. de <u>tăouna</u> et d'<u>âman n ĕkrou</u> ‖ v. O∵ <u>Keret</u> (Ta. 1) ; v. ⵊI ∵ <u>eKef</u>, <u>iKfai</u>.

O+O+] <u>metertex</u> ‖ v. O+O+ <u>tertex</u>.

∶+] <u>amtex</u> ∶+] sm. ꝕ (pl. <u>imtexen</u> I∶+]), dax <u>ĕmtex</u> (<u>ămtex</u>), dax <u>ĕmtexen</u> ‖ lieu assez étendu couvert d'arbres ou d'arbrisseaux assez élevés et denses ‖ signifie un lieu assez étendu couvert d'une végétation persistante assez élevée et dense d'arbres, arbrisseaux, ou hautes plantes fourragères ‖ diffère d'<u>éfei</u> " lieu assez étendu boisé de grands arbres " ‖ diffère d'<u>afara</u> " lieu couvert de végétation persistante ", qui se dit d'un lieu de n'importe quelle étendue, couvert d'une végétation persistante qlconque, arbres, arbrisseaux, ou herbages, hauts ou bas, denses ou non.

— <u>tamteK</u> ∴+]+ sf. ꝕ (pl. <u>timtexîn</u> I∶+]+), dax <u>tĕmteK</u> (<u>tămteK</u>), dax <u>tĕmtexîn</u> ‖ dim. du pr.

— <u>tamteK</u> ∴+]+ sf. ꝕ (pl. <u>timetrîn</u> I∶+]+), dax <u>tĕmteK</u> (<u>tămteK</u>), dax <u>tmetrîn</u> ‖ m. s. q. le pr. ‖ expression incorrecte.

II∶+] <u>ămetrâl</u> II∶+] ✱ sm. ꝕ (pl. <u>imetrâlen</u>, II∶+]), dax <u>metrâlen</u> ‖ 2 francs, 50 centimes (unité monétaire fictive égale à 2f,50c) ‖ l'<u>ămetrâl</u> contient dix <u>tăouekKint</u> " 0f,25 centimes (unité monétaire fictive égale à 0f,25c) " ; la <u>tăouekKint</u> contient 4 <u>tărialt</u> " 6 centimes, 25 (unité monétaire fictive égale à 0f,0625) " ‖ il n'existe pas dans l'Ăh. de pièces de monnaie égales ni à l'<u>ămetrâl</u>, ni à la <u>tăouekKint</u>, ni à la <u>tărialt</u>. Ces mots signifient des unités monétaires fictives dont on se sert dans les comptes, les transactions et la conversation pour exprimer la valeur des choses. Les seules monnaies en usage dans l'Ăh. sont les monnaies françaises ; mais hab. on exprime la somme qu'elles représentent, non pas par leurs noms, mais en décomptant cette somme en <u>ămetrâl</u>, <u>tăouekKint</u> et <u>tărialt</u> ; p. ex, pour exprimer 21f,75c, on dit hab. 8 <u>ămetrâl</u> et 7 <u>tăouekKint</u> ‖ l'<u>ămetrâl</u> est l'unité monétaire fictive fondamentale ; la <u>tăouekKint</u> et la <u>tărialt</u> sont des unités secondaires. Quand, pour exprimer une somme d'argent, on se sert d'un nom de nombre cardinal sans le faire suivre d'aucun nom d'unité monétaire, ce qui est fréquent, c'est <u>ămetrâl</u> qui est sous-entendu. (Ex. <u>amis ouâ-rex</u>, <u>ma iemôus ătoug ennît ? – témédé</u> % ce chameau, qu'est son prix (quel est son prix) ? — une centaine [d'<u>ămetrâl</u>] (cent <u>ămetrâl</u>) = <u>ma Kai itKfâ Kenân</u>

dar ălek ennek ? — okkoz ./. que t'a donné K. dans ton salaire ? (que t'a donné K. pour salaire ?). — quatre [ămetrâl]) ‖ l' ămetrâl dont la valeur est 2f,50c est l' ămetrâl fictif d'argent. Les Kel-Ăh. connaissent aussi un ămetrâl d'or. Quand on ne fait pas suivre le mot ămetrâl des mots "d'or", c'est touj. de l' ămetrâl fictif d'argent qu'il est question ‖ ămetrâl n ôurer "ămetrâl d'or" signifie "poids d'or égal au poids de 50 grains d'orge de dimension moyenne". L' ămetrâl d'or n'est pas une unité monétaire ; c'est une unité de poids pour la matière précieuse qu'est l'or. L'or a une valeur vénale variable dans l'Ăh ; l' ămetrâl d'or s'y vend tantôt plus cher, tantôt moins cher ; il n'y a pas de rapport fixe entre lui et l' ămetrâl d'argent. Les pièces d'or sont à peu près inconnues dans l'Ăh ; à peine y a-t-on vu parfois qlq. pièces d'or françaises ; l'or lui-même y est extrêmement rare et connu plutôt par ouï-dire que par expérience ; beaucoup de Kel-Ăh. n'en ont jamais vu. Qlqf. le mot ôurer "or" signifie, p. ext., "ămetrâl d'or" ; quand il est accompagné d'un nom de nombre cardinal, il a touj. ce sens ; (ex. é d es ekfer timad n ôurer ed gĕmân ./. je donnerai dans lui des centaines d'or et des milliers (je donnerai de lui (pour l'acquérir) des centaines et des milliers d' ămetrâl d'or)).

⵰ⵜ⵰ⵜⵎ émeterter ‖ v. ⵰ⵜ⵰ⵜ terter.

ⵙⵜⵎ moutteset (Ta.2) ⵜⵙⵜⵎ va. prim ; conj. 97 "doubet (Ta.2)" ; (iem=moutteset, iemmoûtteset, ed immoutteset, our iemmoutteset) ‖ éprouver un effroi involontaire et irraisonné de [certaines choses, telles que : marcher seul la nuit, être seul la nuit, passer près d'un cimetière la nuit, passer seul de nuit dans un lieu qu'on dit hanté d'esprits et de revenants ; certaines personnes, telles que : un fou, un épileptique, un lépreux ; certains animaux, tels que : un serpent, une chauve-souris, une araignée] ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. ‖ l'effroi irraisonné exprimé par moutteset (Ta.2) n'exclut pas le courage : il peut être éprouvé par les âmes les plus courageuses, qui, tout en l'éprouvant, le surmontent ‖ moutteset (Ta.2) ne s'emploie pas pour exprimer la crainte qu'inspirent la mort, les maladies, les blessures, la faim, la soif, le déshonneur, l'enfer, le péché, Dieu, les parents, les maîtres, &c ; il ne s'emploie que pour exprimer l'effroi involontaire et irraisonné que cause ce qui a en soi une certaine horreur mystérieuse ou qlq. ch. de hideux ‖ v. ⵣⵙ⵰ ouksad.

— semmetteset (Ta.2) ⵜⵙⵜⵎⵙ va. f.1 ; conj. 134 "seggereffet (Ta.2)" ; (ismetteset, iesîmetteset, ed isemmetteset, our ismetteset) ‖ faire éprouver un effroi involontaire et irraisonné de ‖ se c. av. 2 acc.

— tîmettesôut (Ta.8) ⵜⵙⵜⵎⵜ va. f.16 ; conj. 255 "tîgreffôut (Ta.8)" ; (itîmettesôut, our itemettesout) ‖ éprouver hab. un effroi involontaire et irraisonné de.

—sîmettesoût (Ta.8) +⊙+]⊙ va. f.1.16; conj. 255 "tîgreffoût (Ta.8)"; (isîmettesoût, our isemettesout) ‖ faire hab. éprouver un effroi invo=
=lontaire et irraisonné de ‖ se c. av. 2 acc.

—ămettesou :⊙+] sm. nv. prim; φ (pl. imettesoûten I+⊙+]), dar mettesoûten ‖ fait d'éprouver un effroi involontaire et irraisonné de.

—temouttesa ·⊙+]+ sf. nv. prim; (pl. temouttesâtîn I+⊙+]+) ‖ m.s. q. le pr.

—ăsemmettesou :⊙+]⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isemmettesoûten I+⊙+]⊙), dar semmettesoûten ‖ fait de faire éprouver un effroi involontaire et irraisonné de.

—ămettesa ·⊙+] sm. n.d'é. prim; φ (pl. imettesâten I+⊙+]; fs. tămettesat +⊙+]+; fp. tîmettesâtîn I+⊙+]+), dar mettesâten, dar tmettesâtîn ‖ hom. poltron (h. lâche, sans aucun courage, qui a peur de tout) ‖ v. ∃⊙·: ouksad, ămâksad.

—ăsemmettesa ·⊙+]⊙ sm. n.d'é. f.1; φ (pl. isemmettesâten I+⊙+]⊙; fs. tăsemmettesat +⊙+]⊙+; fp. tîsemmettesâtîn I+⊙+]⊙+), dar semmettesâten, dar tsemmettesâtîn ‖ hom. (an, ch.) qui fait éprouver un effroi involontaire et irraisonné (h. (an, ch.) ayant qlq.ch. de hideux, d'effrayant, etc, qui cause un effroi involontaire et irraisonné: p.ex. un fou, un épileptique, un lépreux, un serpent, une chauve-souris, une araignée, une caverne obscure, des gorges étroites et profondes, un lieu désert et sauvage, un précipice profond, une forêt vaste & sombre, &c.)

:⊙:⊙+] Ma-teseksek ‖ v. :⊙:⊙ seksek.

3++] metetti 3++] vn. prim; conj. 43 "melelli"; (imtettei, iemîtettei, ěd imtetti, our imtettei) ‖ avoir un éblouissement (avoir un étour=
=dissement léger mêlé de troubles dans la vue); avoir un vertige; avoir un étourdissement; avoir une syncope ‖ s'emploie pour exprimer tous les éblouissements, vertiges, étourdissements et syncopes, depuis les plus légers éblouissements dans lesquels on garde toute sa connaissance, jusqu'aux fortes syncopes dans lesquelles on la perd complètement ‖ v. ∃:⁝‖ lehoued.

—semmetetti 3++]⊙ va. f.1, conj. 131 "sebbedi"; (ismetettei, iesîmetettei, ěd isemmetetti, our ismetettei) ‖ faire avoir un éblouissement; faire avoir un vertige; faire avoir un étourdissement; faire avoir une syncope.

—tîmtetti 3++]+ vn. f.12; conj. 245 "tîhededi"; (itîmtetti, our itemtetti) ‖ avoir hab. des éblouissements; avoir hab. des vertiges; avoir hab. des étourdissements; avoir hab. des syncopes.

—tîmtettâi 3++]+ vn. f.13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîmtettâi, our itemtettai) ‖ m.s.q. le pr.

—sîmtetti 3++]⊙ va. f.1.12, conj. 245 "tîhededi"; (isîmtetti, our isemtetti) ‖ faire hab. avoir des éblouissements; faire hab. avoir des vertiges; faire hab. avoir des étourdissements; faire hab. avoir des syncopes.

— sîmtettâi 3++I⊙ va. f. 1.13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (isîmtettâi, our isemtettai) ‖ m. s. q. le pr.

— ămtetti 3++I sm. nv. prim; φ (pl. imtetlien I3++I), dar ĕmtetlien ‖ fait d'avoir un éblouissement; fait d'avoir un vertige; fait d'avoir un étourdissement; fait d'avoir une syncope.

— ăsemmetetti 3++I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmetettien I3++I⊙), dar semmetetlien ‖ fait de faire avoir un éblouissement; fait de faire avoir un vertige; fait de faire avoir un étourdissement; fait de faire avoir une syncope.

— ămetettai 3++I sm. n. d'é. prim; φ (pl. imetettaien I3++I; fs. tăme=tettait +3++I+; fp. timetettaîn I3++I+), dar metettaien, dar tmetettaîn ‖ hom. étourdi (h. qui agit et parle sans réflexion).

— tămetettéét +3++I+ sf. φ (pl. timetettéîn I3++I+), dar tmetet=téîn ‖ éblouissement (commencement d'étourdissement mêlé de troubles dans la vue); vertige; étourdissement; syncope ‖ se dit de tous les éblouissements, vertiges, étourdissements & syncopes, depuis les plus légers éblouissements dans lesquels on garde toute sa connaissance, jusqu'aux fortes syncopes dans lesquelles on la perd complètement.

ƎI ămiṭ ‖ v. ƎI ămiṭ.

— semmeṭṭou ‖ v. ƎI ămiṭ.

ƎI tămeṭ ‖ v. ƎI tămeṭ.

— meṭ ‖ v. ƎI tămeṭ.

ƎI mâṭṭé ‖ v. ƎIII mâlṭé.

ƎIƎI meṭmeṭ ‖ v. ƎI tămeṭ.

IIIƎOƎI tămeṭṭereilalt ‖ v. IIIƎOƎ ăḍreilal.

ƎƎI tămṭouṭ ‖ v. ƎI tămeṭ.

ЖI mouzzou :ЖI vn. prim; conj. 107 "boubbou"; (iemmoûzza, iemmôzza, éd iemmouzzou, our iemmouzza) ‖ être spacieux (le suj. étant un lieu) ‖ signifie qu'un lieu est, en tous sens, d'une étendue grande, ou assez grande, relativement à sa nature ‖ se dit de lieux quelconques, de l'ombre d'un arbre, d'une tente, d'une chambre, d'une maison, d'un jardin, d'une vallée, d'un plateau, d'une plaine, d'un désert, d'une contrée, d'un pays de n'importe quelle étendue, &c. ‖ fig, le suj. étant une p., l'âme, le caractère, le coeur, "être ouvert (être franc et sincère); être gai; être aimable; être avenant; être indulgent; être doux (être sans sévérité ni dureté); être large (être sans avarice et donner volontiers)" ‖ v. :II alou.

— zemmezzou :ЖIЖ va. f. 1; conj. 130 "semmendou"; ω (izmezza, iezîmezza, éd izemmezzou, our izmezza) ‖ rendre spacieux ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîmezzou :ЖI+ vn. f. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itîmezzou, our itemezzou) ‖ être hab. spacieux ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zîmezzou :ⵣⵎⵣ va. f.1.12; conj. 244 "tîmendou"; (izîmezzou, ou izemezzou) ‖ rendre hab. spacieux ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.
— ămouzzou :ⵣⵎ sm. nv. prim; ϙ (pl. imouzzoûten ⵏ+ⵣⵎ), dar mouzzoûten ‖ fait d'être spacieux ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— ăzemmezzou :ⵣⵎⵣ sm. nv. f.1; ϙ (pl. izemmezzoûten ⵏ+ⵣⵎⵣ), dar zemmezzoûten ‖ fait de rendre spacieux ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.
#ⵎ temmaž #ⵎ+ sf. (pl. temmažîn ⵏ#ⵎ+) ‖ défi ‖ ex. temmaž éré iknĕn ăzamai hound ouâ-rer % défi celui qui ayant fait un fait de coudre comme celui-ci (je défie qui que ce soit de faire un travail de couture com. celui-ci) = temmaž éré innĕn a ichchâden foull Koûka % défi celui qui ayant dit ce qui étant mauvais sur K. (je défie qui que ce soit de dire quoi que ce soit de mauvais sur K. (ce qui signifie hab : je défie qui que ce soit de pouvoir dire qlq. ch. de mauvais sur le compte de K; et ce qui peut signifier aussi, mais ce sens est plus rare : je porte un défi à quiconque osera dire qlq. ch. de mauvais sur le compte de K. (je suis prêt à combattre les armes à la main quiconque osera dire du mal de K.))) = temmaž tetkĕled ablal ouâ-rer % défi tu as levé cette pierre (je te défie de soulever cette pierre) = temmaž i Biska iouwer amis ouâ-rer % défi à B. il a monté ce chameau (je défie B. de monter ce chameau). Cette phrase peut se dire qlq. soit le motif pour lequel on défie B. de monter le chameau : parce que celui-ci est difficile, ou parce que B. craint son propriétaire, ou parce que celui qui parle est prêt à l'en empêcher, ou pour une autre cause = ğir temmaž atkoul n ĕblal ouâ-rer i midden endân % j'ai fait défi du fait de lever de cette pierre aux hom. ils sont complets (je défie tout h. qlq'il soit de soulever cette pierre) = temmaž ! nekkît ténéré ! — temmaž aked kai ! endaou âner ! nek elkîk kai, elkîr temmaž ennek. — taskioutt in telkâ temmaž ennek. — nek, tăikart in telkâ temmaž ennek % défi ! allons à la plaine ! (je te défie ! allons ensemble dans un lieu désert [pour nous battre] !). — défi aussi toi ! faisons compagnie nous ! moi je te méprise, je méprise ton défi. (toi aussi, je te défie ! allons ensemble [nous battre] ! je te méprise, je méprise ton défi). — ma petite esclave [elle-même] méprise ton défi. — moi, ma petite de chienne méprise ton défi (moi, ma petite chienne qui n'a pas 6 mois méprise ton défi) = Ăhaggar igă temmaž i Ăjjer ; aked Ăjjer igă temmaž i Ăhaggar ; temmaž ta-i-der foull enmenren % l'Ăh. a fait défi à l'Ăj ; aussi l'Ăj. a fait défi à l'Ăh ; ce défi pour ils se sont entretués (l'Ăh. a défié l'Ăj, l'Ăj, lui aussi, a défié l'Ăh. ; c'est à cause de ce défi qu'ils se sont combattus les armes à la main) = Kenân iktĕb têreout en temmaž i Biska ; aked Biska iktĕb âs temmaž iet ternât ta nnît, innă hâs : "temmaž ta hi tegîd, hound hi tet ig ĕidi" % K. a écrit une lettre de défi à B. ; aussi B. lui a écrit un défi vainquant le sien, il lui a dit : "le défi que

tu m'as fait, comme me l'a fait un chien (K. a écrit une lettre de défi à B ; B. lui a répondu par un défi l'emportant [en violence] sur le sien, il lui a écrit : " le défi que tu m'as porté, c'est pour moi com. si un chien me l'avait porté ") ‖ syn. de zerd, et beaucoup plus us. que lui.

— temmaẓet +#I+ ‖ soyez défiés (je vous défie) (2ᵉ p. mp. impératif) ‖ expression incorrecte.

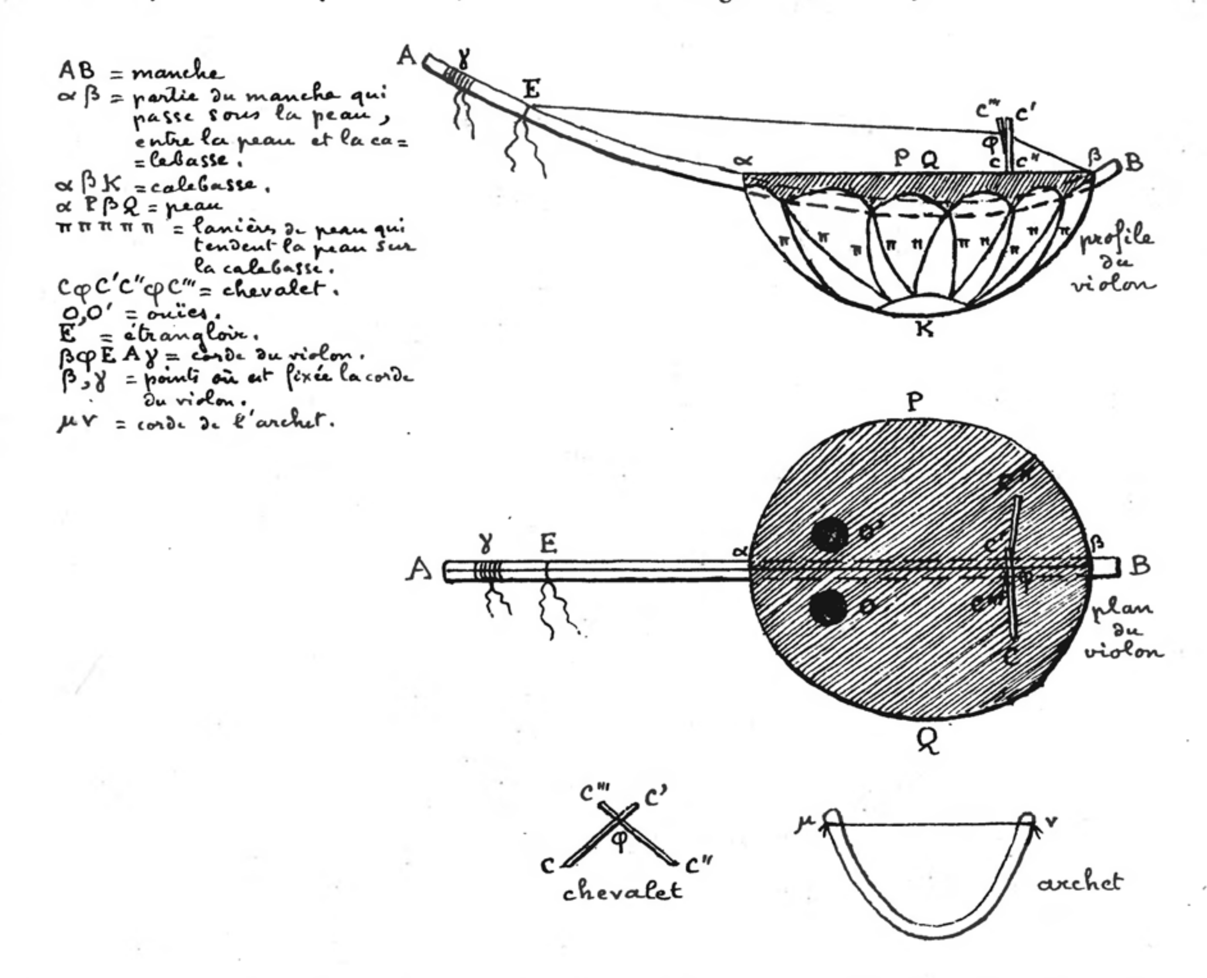
— temmaẓmet +I#I+ ‖ soyez défiées (je vous défie) (2ᵉ p. fp. impératif) ‖ expression incorrecte.

#I timẓîn I#I+ sf. (pl. s.s.), dar timẓîn ‖ orge ‖ se dit de l'orge en qlq. état qu'elle soit, en herbe, en épis et sur pied, en gerbes, en grains, &c. ‖ timẓîn est un collectif sans nom d'unité. Quand on veut exprimer une tige ou un grain d'orge, ou un nombre déterminé de tiges ou de grains d'orge, on se sert des expressions téẓeout en timẓîn "petite tige d'orge", ou tadaḳ en timẓîn "grain d'orge" ‖ ichḳân en timẓîn "herbe d'orge" signifie "orge en herbe (orge à l'état d'herbe fraîche et tendre)".

#I tâmẓa ·#I+ sf. (pl. tâmẓiouîn I:#I+) ‖ être fantastique, effrayant et malfaisant (femme (ou an.) fantastique, n'appartenant pas à la race humaine (ni à celle des an. terrestres) effrayante et malfaisante) ‖ tâmẓa n'est pas un nom propre désignant un seul être fantastique ; c'est un nom commun signifiant un individu d'une espèce d'êtres fantastiques qui sont en nombre inconnu.

V#I imẓad V#I sm. (pl. imẓâden IV#I), dar imẓâden ‖ cheveu ; poil ; crin ‖ se dit des cheveux des p, de tous les poils sans exception des p, et de tous les poils et crins sans exception des an. v. IIΞ⁝ éhafîlen et téhafilt ‖ p. ext. "violon (monocorde, en usage dans l'Ăh.)". D. ces. est syn. d'ăẓiou, d'ăteklas, d'ătelkas, d'elkas et de ḍîḍi. L'imẓad et le ganga "petit tambour plat" sont les seuls instruments de musique de société des Kel-Ăh. ; les fem. seules jouent de l'un et de l'autre. L'imẓad est l'instrument de musique favori, noble, élégant, par excellence ; c'est lui qui a toutes les préférences, qu'on chante dans les vers, après lequel on soupire quand on est loin du pays, dont il est com. le symbole et dont il rappelle toutes les douceurs ; l'imẓad est le compagnon habituel des ăhâl élégants ; on en joue aux hôtes qu'on veut honorer ; bien jouer de l'imẓad est une qualité rare et recherchée chez une fem., la perfection de la distinction et de l'élégance. Les bonnes joueuses d'imẓad sont peu nombreuses, on en compte actuelle=ment 4 ou 5 dans l'Ăh., toutes nobles ; chez les imrad les Isek=ḳemâren, peu de femmes jouent de l'imẓad, les travaux qui occupent la journée des fem. du matin au soir ne leur en laissent pas le temps ; parmi les fem. nobles, une sur 2 environ joue de l'imẓad. C'est surtout aux ăhâl qu'on joue de l'imẓad ; aussi les idées d'ăhâl et d'imẓad sont-elles intimement liées, et le nom de l'un éveille-t-il

la pensée de l'autre, à tel point que, de même que les personnes jeunes ne prononcent pas devant des hom. âgés qu'elles respectent le mot d'ăhâl, elles ne prononcent pas non plus celui d'imzad ‖ l'imzad se compose



essentiellement d'une calebasse demi-sphérique appelée ăteKlas, ătelKas, ou elKas, qu'on munit d'un manche de bois tăbôurit "bâton (manche [de violon])", sur lequel on tend une peau élem, et à laquelle on ajuste une corde ăzîou faite de crins de cheval; un chevalet, formé de 2 petits bâtons croisés et liés ensemble, tiziouîn "petites tiges (chevalet [de violon])", maintient la corde audessus de la peau du violon; 2 ouïes, dont chacune est appelée tit "oeil (ouïe [de violon])", sont pratiquées dans la peau, l'une à droite, l'autre à gauche du chevalet; qlq. rares imzad n'ont qu'une ouïe, placée soit à droite soit à gauche du chevalet; qlqf. les 2 ouïes ou l'ouïe unique sont, non pas à hauteur du chevalet, mais entre le chevalet et le manche; dans ce cas, lorsqu'il n'y qu'une ouïe, elle est hab. sous la corde. L'imzad n'a pas de cheville; à chaque extrémité de la corde est attachée une mince lanière de peau, dont l'une passe sur l'extrémité A du manche et ensuite s'enroule autour du manche et s'y noue, et dont l'autre s'accroche à l'extrémité B du bâton qui sert de manche; une fine lanière de peau tesâṛit "étrangloir", qui est mobile et nouée au manche,

maintient la corde contre le manche jusqu'à une distance plus ou moins grande de l'extrémité A de celui-ci. Le diamètre $\alpha\beta$ de la peau tendue sur la calebasse varie hab. entre $0^m,20^c$ et $0^m,50^c$. La partie $A\alpha$ du manche est hab. à peu près de même longueur que la partie $\alpha\beta$ du manche qui est cachée par la peau. On joue de l'imẓaḍ assis, l'instrument sur les genoux, la main gauche tenant le manche et pressant la corde, la main droite tenant l'archet. L'archet tăġanhé est une baguette recourbée en forme de demi-cercle entre les extrémités de laquelle est tendue une corde ăẓiou faite en crins de cheval; le bois de l'archet est appelé éseṛir "bois". "Air [d'imẓaḍ]" se dit aẓel "branche (air [de violon])"; voir les noms des principaux airs d'imẓaḍ à ⁝⁝ aheṛ, ăsâhaṛ ‖ ăout imẓaḍ "frapper le violon" signifie "jouer du violon" ‖ fig. "jouer du violon [à qlq'un]" signifie qlqf. "dire des paroles très agréables et très flatteuses [à qlq'un]". D. ces, ăout peut avoir pour suj. un h. ou une f. (Ex. Biska iouët imẓaḍ i Hekkou; inn âs: Kemmounan, essôufeḳ Ḳem tidiḍîn emdânet; eṛîḳ Ḳem; tehôseied; Kem tămenoûkalt en diḍîn emdânet; aoua tâgged imdâ iẓẓâl /. B. a joué du violon à H.; il lui a dit: toi, je te préfère à toutes les fem.; je t'aime; tu es belle; toi [tu es] la reine de toutes les fem.; ce que tu fais il est entier est droit (tout ce que tu fais est bien)) ‖ messa s n imẓaḍ "maîtresse de lui du violon (fem. qui possède, a, pratique le violon)", ta n imẓaḍ "celle du violon", ta teggâtet imẓaḍ "celle qui frappant le violon (celle qui joue du violon)" sont des expr. syn. qui signifient "fem. jouant du violon (fem. sachant jouer du violon (bien ou mal))" ‖ ăbaraḍ n imẓaḍ et tăbaraṭ n imẓaḍ sont des expressions de louange qui signifient "jeune hom. (ou jeune fem.) fait pour les réunions galantes où on joue du violon (qui a sa place marquée dans les réunions galantes où on joue du violon, qui brille dans les réunions galantes où on joue du violon)"; elles sont les équivalentes d'ăbaraḍ n ăhâl, tăbaraṭ n ăhâl, et d'ăbaraḍ en tbarâdîn ‖ imẓaḍ! "violon!": exclamation de surprise, d'étonnement, d'admiration, d'émotion; cri de guerre. — On emploie, de même, com. exclamation ou cri de guerre, les mots messa s! "maîtresse de lui (d'elle)! (les mots n imẓaḍ "du violon", ou n ăhâl "de la conversation galante", étant s. e. après messa s, et messa s! signifiant "femme jouant du violon!" ou "femme pratiquant la liberté de moeurs!")", ou des noms propres de fem. célèbres pour leur beauté (p. ex. Dâssin! ou: Koûka! ou: Hekkou!), ou les mots isînen en "dents de" suivis d'un nom propre de fem. (p. ex. isînen en Dâssin! /. dents de D! = isînen en Koûka! /. dents de K.! = isînen en Hekkou! /. dents de H!), ou les mots isînen em messa s! "dents de la maîtresse de lui (d'elle)! (les mots n imẓaḍ "du violon", ou n ăhâl "de la conversation galante", étant s. e. après messa s, et isînen em messa s!

signifiant "dents de la fem. qui joue du violon!" ou "dents de la fem. qui pratique la liberté de moeurs!")", ou les mots isînen n imzad! "dents du violon! (c.à d. dents de celle qui joue du violon!)" ‖ isînen n imzad "dents du violon" signifie "dents de celle qui joue du violon": syn. de isînen em messa s n imzad "dents de la fem. qui joue du violon" ‖ v. 10 ésîn.

ꞋꞋ#Ɪ imzaġ ꞋꞋ#Ɪ vn. prim; conj. 87 "imzaġ"; Π (mezzĕġ, mezzâġ, éd imzaġ, our mezzeġ) ‖ être sourd (le suj. étant une p, un an, ou une oreille) ‖ ĕidi mezzĕgen "chien ayant été sourd (chien sourd)": expr. proverbiale signifiant "mouton de Panurge (pers. qui fait ce qu'elle voit les autres faire, sans savoir pourquoi ils le font)". Un chien sourd aboie quand il voit les autres aboyer, bien qu'il n'ait pas perçu le bruit qu'ont entendu les autres et qui les fait aboyer: d'où l'expression.

— ẓemmezzeġ ꞋꞋ#Ɪ# va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (iẓmezzeġ, ieẓimezzeġ, éd iẓemmezzeġ, our iẓmezzeġ) ‖ rendre sourd ‖ fig. "assourdir (rendre com. sourd)", le suj. étant une p. loquace à l'excès, une p, un an, une ch. bruyants à l'excès. v. 11: eKKel, meṛelṛel ‖ iẓmezzeġ imân nît "il a rendu sourde sa per=sonne (il s'est rendu sourd lui-même)" signifie "il a fait le sourd (il a fait semblant d'être sourd)", ou bien "il a fait la sourde oreille (il a fait com. il aurait fait s'il n'avait pas entendu (il ne s'est pas conformé à ce qu'on lui a dit; il n'a pas accordé ce qu'on lui a demandé; etc.))".

— tâmezzâġ ꞋꞋ#Ɪ+ vn. f.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmezzâġ, our itemezziġ) ‖ être hab. sourd.

— ẓâmezzâġ ꞋꞋ#Ɪ# va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (iẓâmezzâġ, our iẓemezziġ) ‖ rendre hab. sourd ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— temmezzeK ∴#Ɪ+ sf. nv. prim; (pl. temmezzeġîn ꞋꞋꞋ#Ɪ+) ‖ fait d'être sourd; surdité.

— ămezzeġ Ꞌ#Ɪ sm. nv. prim; ꝕ (pl. imezzîġen ꞋꞋꞋ#Ɪ), dar mezzîġen ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ăẓemmezzeġ ꞋꞋ#Ɪ# sm. nv. f.1; ꝕ (pl. iẓemmezzîġen ꞋꞋꞋ#Ɪ#), dar ẓem=mezzîġen ‖ fait de rendre sourd ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— amzaġ Ꞌ#Ɪ sm. n.d'é. prim; ꝕ (pl. imzâġen ꞋꞋꞋ#Ɪ; fs. tamzaK ∴#Ɪ+; fp. timzâġîn ꞋꞋꞋ#Ɪ+), dar ĕmzaġ (ămzaġ), dar ĕmzâġen, dar tĕmzaK (tămzaK), dar tĕmzâġîn ‖ hom. (ou an.) sourd ‖ ĕṛeid n ĕmzaġ "chevreau d'hom. sourd (chevreau de sourd)": expr. proverbiale signifiant "ruse cousue de fil blanc (ruse mal combinée; mensonge mal combiné)". Un sourd, qui voulait cacher un chevreau, le dissimula sous ses vête=ments et alla ainsi chez l'un et chez l'autre, ignorant que le chevreau criait et était entendu de tous excepté de lui: d'où l'expression ‖ le masc. amzaġ signifie aussi "selle de cheval (pour hom.) ornée d'appliques de laiton et de peau teinte en vert clair (élaKif orné d'appliques de laiton et

de semento)" ‖ le fém. tamżaK signifie aussi "selle de méhari à pommeau en forme de croix ornée d'appliques de laiton et de peau teinte en vert clair (tărik ornée d'appliques de laiton et de semento)" ‖ d. l. e. s. "selle de cheval ornée d'appliques de laiton et de peau teinte en vert clair", diffère d'ăjeouenKa "selle de cheval à pommeau et troussequin bordés de laiton".

— ăżemmeżżag ⵏ'ⵜⵊⵜ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. iżemmeżżâgen ⵏⵏ'ⵜⵊⵜ; fs. tăżemmeżżaK ⁝ⵜⵊⵜ+; fp. tiżemmeżżâgîn ⵏⵏ'ⵜⵊⵜ+), dar żemmeżżâgen, dar tiżemmeżżâgîn ‖ hom. (an, ch.) assourdissant (h. loquace à l'excès; h. (an, ch.) bruyant à l'excès) ‖ v. ‖: eKKel, meręlręl, ăsemmeręlręl.

— tămeżżouK ⁝ⵜⵊ+ sf. φ (pl. timeżżougîn ⵏⵏⵜⵊ+), dar tmeżżougîn ‖ oreille (de p. ou d'an.) ‖ ilâ tămeżżouk "il a une oreille [informe s. e.]" et igâ tămeżżouk "il fait une oreille [informe s. e.]" signifient "il a une oreille informe (c. à d. coupée, ou considérablement et irrémédiablement déformée)", le suj. étant une p. ou un an.; i n tămeżżouK "un d'une oreille [informe s. e.]" signifie "hom. (ou an.) qui a l'oreille informe (d. l. e. s. ci. d)". Ces locutions ne s'emploient pas pour exprimer qu'une p. ou un an. sont sourds ou à demi sourds, mais seulement pour signifier qu'une p. ou un an. ont l'oreille coupée ou irrémédiablement déformée. v. ∃ tit, O∃ ader, ⵙⵊ ăfous.

— ămeżżoug ⵏ'ⵜⵊ sm. φ (pl. imeżżougen ⵏⵏ'ⵜⵊ), dar meżżougen ‖ grosse oreille ‖ ne s'emploie pas pour exprimer que qlq'un a une grosse oreille; s'empl. exclusivement com. épithète ou apostrophe de dérision, mépris, ou injure, appliquée à des p. par colère, mécontentement ou plaisanterie. En parlant d'un h. ou d'une f., ou à un h. ou une f., on se sert du sing. ămeżżoug; en parlant de 2 ou de plusieurs h. ou f., ou à 2 ou plusieurs h. ou f., on se sert du plur. imeżżougen ‖ s'emploie exactement com. èlengeou. v. ⵏ, ‖ lenget (Ta. 1), èlengeou.

3ⵣⵊ meżżei 3ⵣⵊ vn. prim; conj. 99 "bereg"; (immèżżei, iemmîżżei, èd iemmeżżei, our immeżżei) ‖ être séparé (ne plus être ensemble (le suj. étant des p, des an, des ch.); ne plus être réuni (le suj. étant des p, des an, des ch.); être disjoint (le suj. étant des p, des an, des ch.); être éloigné [d'une p, d'un an, d'une ch.] (le suj. étant une p, un an, une ch.); être désuni (le suj. étant des ch. jointes ensemble); être divisé [en 2 ou plusieurs fractions] (le suj. étant une collection de p, d'an, de ch.); être divisé [en 2 ou plusieurs parties] (le suj. étant une ch.)); se séparer (d. l. e. s. ci. d.) ‖ se dit, p. ex. de ~~p. qui sont séparées, ou se séparent, par l'éloignement matériel dans l'espace ou par la rupture de liens, du contrat, la cessation de la cause qui les unissait,~~ p. qui ont été ensemble dans un même lieu, qui ont été compagnons de route, qui ont assisté ensemble à une réunion, qui ont été associées pour une affaire, unies pour un travail, mariées ensemble, voisines d'habitation, unies com. maître & serviteur, patron & ouvrier, &c, et qui sont séparées ou se

séparent, pour une cause qlconque, volontairement ou non, que le fait de la séparation provienne d'une ou de qlq. unes d'entre elles ou de toutes; se dit de p, d'an, de ch. qui après avoir été réunis, joints n'importe comment à des p, des an, des ch, en sont séparés ou s'en séparent par suite de n'importe quelle cause; se dit d'une ch. qlconque qui est divisée ou se divise en 2 ou plusieurs parties; &c. ‖ p. ext. "être jugé (dans un litige)", le suj. étant des p. en litige. Si l'objet du litige est exprimé, il est rég. ind. (Ex. essin ĕmnâs ellân ġir Biska d Kenân; emmĕzzeien; izmezzei ten Dôua % 2 chameaux sont entre B. et K.; ils ont été séparés; les a séparés D. (2 chameaux étaient en litige entre B. et K.; B. et K. ont été jugés; D. les a jugés)) ‖ p. ext. "être fini (être achevé)", le suj. étant des paroles, un travail, une affaire ‖ d. le s. "être fini," a le même s. qu'emdou ayant pour suj. des paroles, un travail, une affaire, et est moins usque lui ‖ diffère de mezlei "être mis à part l'un de l'autre (être séparé l'un de l'autre, soit en étant mis l'un d'un côté l'autre de l'autre, soit en étant pourvu de signes distinctifs qui empêchent la confusion) (le suj. étant des p, des an, des ch.); se mettre à part l'un de l'autre (d. le s. ci. d)", qui signifie p. ext. "se distinguer l'un de l'autre (être distinct l'un de l'autre; être différent l'un de l'autre)" ‖ diffère d'esleġ "diviser en 2 parties égales", et p. ext. "se séparer de (rompre avec; ne plus s'occuper de; laisser de côté (abandonner); laisser tranquille; laisser la paix à) (act)", bien qu'esleġ employé d. le s. "se séparer de" puisse être remplacé par mezzeï ‖ diffère de sellem "se séparer de", qui, d. ce s, est syn. d'esleġ.

— zemmezzi 3ⵣIⵣ va. f. 1; conj. 131 "sebbedi"; (izmezzei, iezĕmezzei, ĕd izemmezzi, our izmezzei) ‖ séparer; faire se séparer ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ diffère d'ezli "mettre à part (séparer [une p, un an, une ch.] [d'une collection de p, d'an, de ch.], soit en les plaçant à part, soit en leur mettant des signes distinctifs qui empêchent la confusion)", qui signifie p. ext. "distinguer [une p, un an, une ch.] [d'autres] (faire une distinction entre (faire une différence entre) [une p, un an, une ch.] [et d'autres] (act); distinguer [entre des p, des an, des ch.] (faire une distinction (faire une différence) [entre des p, des an, des ch.]) (n)".

— tâmezzâi 3ⵣI+ vn. f. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itâmezzâi, our itemezzi) ‖ être hab. séparé; se séparer hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zâmezzâi 3ⵣIⵣ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (izâmezzâi, our izemezzi) ‖ séparer hab; faire hab. se séparer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămezzi 3ⵣI sm. nv. prim; φ (pl. imezzien 13ⵣI), dar mezzien ‖ fait d'être séparé; fait de se séparer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăzemmezzi 3ⵣIⵣ sm. nv. f. 1; φ (pl. izemmezzien 13ⵣIⵣ), dar zemmezzien ‖ fait de séparer; fait de faire se séparer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăzemmezzai 3ж]ж sm. n.d'é. f.1; ϕ (pl. izemmezzaien 13ж]ж; f. tăzemmezzait +3ж]ж+; fp. tizemmezzaîn 13ж]ж+), dar zemmez=zaien, dar tzemmezzaîn ‖ hom. (ou ch.) qui sépare [les gens les uns des autres] (h. (ou ch.) qui sépare [les gens les uns des autres] (en semant la discorde entr'eux); ch. qui sépare [les gens les uns des autres] (en les forçant à s'éloigner les uns des autres)) ‖ p. ext. "hom. qui juge [les gens qui ont entr'eux des litiges]".

— izemmezzai 3ж]ж sm. ϕ (pl. s.s.), dar zemmezzai ‖ articulation [d'os] (jointure [d'os]) ‖ se dit de toutes les articulations des os des p. et des an. ‖ diffère de tériẓt "os saillant et symétrique [d'une articulation] (chez les p. et les an)" ‖ diffère de tănârfoṭ "extrémité inférieure et munie d'un double renfle=ment [de l'humerus; du cubitus; du femur; du tibia] (chez les p.); extrémité inférieure et munie d'un double renflement [du radius; du méta=carpe; du tibia; du métatarse] (chez les quadrupèdes)". Toute tănârfoṭ a 2 tériẓt ‖ diffère d'ăsâreṛ "ce qui sert à maintenir jointe une articu=lation [d'os] (ensemble de fibres et tissus qui maintiennent dans sa posi=tion une articulation [d'os])".

3#] témeẓeit +3#]+ sf. ϕ (pl. timeẓeîn 13#]+), dar tămeẓeit (tĕmeẓeit), dar tmeẓeîn ‖ petit écartement entre les dents (petit écartement naturel qui se trouve entre les dents incisives, chez certaines personnes) ‖ ne se dit que des p. ‖ le petit écartement entre les dents ~~à moins d'être très grand &~~ appelé témeẓeit est regardé com. une beauté par les Kel-Ăh; il est un ~~des beautés qu'ils appré~~ des détails de beauté les plus appréciés par eux.

— émeẓei 3#] sm. ϕ (s.s.pl.), dar ămeẓei (ĕmeẓei) ‖ grand écartement entre les dents (écartement naturel démesuré entre les dents) ‖ expr. de dérision, employée ~~en parlant des p.~~ pour se moquer de l'écartement naturel démesuré qui est entre les dents de qlq'un, ou comme épithète ou apostrophe de dérision appliquée à qlq'un qui a entre les dents un écartement naturel démesuré. Quand on l'emploie de la 2e manière, on se sert du ms. émeẓei en parlant d'un h. ou d'une f., ou à un h. ou une f. ‖ v. ǀ'/ǁ lenget (Ta.1), élengeou; + ∴ eket, ékêt ‖ peu us.

— ămeẓẓoui 3#] sm. ϕ (pl. imeẓẓouien 13#]), dar meẓẓouien ‖ partie inférieure de l'aine (depuis les organes génitaux jusqu'au périnée) ‖ diffère d'ăṛeẓẓouk "os du bassin (de droite ou de gauche)", qui signifie p. ext. "partie supérieure de l'aine (depuis le haut de l'aine jusqu'aux organes génitaux)" ‖ diffère d'ăsesil "périnée".

ǁ#] ămaẓla ·ǁ#] sm. ϕ (pl. imaẓlân ,ǁ#]), dar maẓlân ‖ névralgie à la tête ‖ dans l'Ăïr et l'Ăd., ămaẓla signifie aussi "rhume de poitrine"; d. ce s, il est syn. d'éggebouroe (Ăh); il n'a pas ce s. dans l'Ăh.

ǀ#] tămẓellit +ǁ#]+ sf. ϕ (pl. timẓellîtîn ǀ+ǁ#]+), dar tĕmẓellîtîn ‖

nom d'une racine sauvage comestible ‖ v. ‖⋮⋮ *ăhahel*.

31#] *temaẓlait* ‖ v. 31# *eẓli*.

1#] *meẓẓen* 1#] ✳ vn. prim ; conj. 99 "*bereġ*" ; (*immĕẓẓen*, *iemmĭẓẓen*, *ĕd iemmeẓẓen*, *our immeẓẓen*) ‖ apostasier (le suj. étant un musulman qui renonce à sa religion) (renoncer à la religion de l'islam) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'un musulman ou qlq'un qui l'a été ‖ p. ext. "être soumis politiquement à un état non musulman (être sous la sujétion politique d'un peuple non musulman) (le suj. étant une p, une collection de p, un peuple appartenant à la religion musulmane)". Très us. dans ce sens. D'une p. musulmane, d'une tribu musulmane, d'un peuple musulman soumis à l'autorité d'un peuple non musulman, on dit souvent *immĕẓẓen* "il a apostasié (il est soumis politiquement à un état non musulman)".

—*ẓemmeẓẓen* 1#]# va. f. 1 ; conj. 122 "*seddeKKel*" ; (*iẓmeẓẓen*, *ieẓĕmeẓẓen*, *ĕd iẓemmeẓẓen*, *our iẓmeẓẓen*) ‖ faire apostasier ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—*tâmeẓẓân* 1#]+ vn. f. 7 ; conj. 230 "*târeġâh*" ; (*itâmeẓẓân*, *our itemeẓ=ẓin*) ‖ apostasier hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—*ẓâmeẓẓân* 1#]# va. f. 1. 7 ; conj. 230 "*târeġâh*" ; (*iẓâmeẓẓân*, *our iẓemeẓẓin*) ‖ faire hab. apostasier ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—*ămeẓẓen* 1#] sm. nv. prim ; φ (pl. *imeẓẓĕnen* , 1#]), dar *meẓẓĕnen* ‖ fait d'apostasier ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—*ăẓemmeẓẓen* 1#]# sm. nv. f. 1 ; φ (pl. *iẓemmeẓẓĕnen* , 1#]#), dar *ẓemmeẓẓĕnen* ‖ fait de faire apostasier ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—*ămeẓâni* 31#] sm. φ (pl. *imeẓôunai* 31#] ; fs. *tămeẓânit* +1#]+ ; fp. *timeẓôunai* 31#]+), dar *meẓôunai*, dar *tmeẓôunai* ‖ apostat (d. le s. ci. d.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—*elmeẓâna* •1#]‖ sm. (pl. s. s.) ‖ hommes soumis politiquement à un état non musulman (d. le s. ci. d.) ‖ syn. d'*imeẓôunai* empl. d. ce s.

1#] *ĕmîẓen* 1#] sm. φ (pl. *imîẓenen* , 1#]), dar *mîẓenen* ‖ tapis de laine à poils longs (tapis de laine en tissu qui n'est pas ras, mais a des poils de longueur qlconque) ‖ se dit de tous les tapis de laine qui ne sont pas ras, qlq. soient leur dimension, leur forme et leur couleur, qu'ils soient à poils très longs com. ceux des hauts plateaux algériens, ou à poils moins longs com. ceux de Constantinople, de Smyrne, de Rabat (Maroc), de Mazagan (Maroc), &c.

—*tĕmîẓent* +#]+ sf. φ (pl. *timîẓenîn* , 1#]+), dar *tmîẓenîn* ‖ dim. du pr.

31#] *imeẓôunai* ‖ v. 1#] *meẓẓen*.

⁘1#] *meẓenKer* ‖ v. ⁘1 *enKer*.

‖:#] *temâẓoualt* ‖:#]+ sf. φ (pl. *timâẓouâlîn* , ‖:#]+), dar *tmâẓouâlîn* ‖ muscle saillant (du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et du mollet) ‖ ne se dit que des p. Toute p. a 8 *temâẓoualt*.

O#I mežouret (Ta.2) +O#I vn. prim ; conj. 57 "beroumet (Ta.2)"; p(imžaret, iemîžaret, ěd imžouret, our imžaret) ‖ être horripilé (éprouver un frisson et un hérissement par suite d'une émotion vive) (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ p. ext. "avoir de l'eczèma". Ne se dit que des p. Peu us. dans ce s. ‖ v. ::::::: heoueKoueK.

— žemmežouret (Ta.2) +O#I# va. f.1; conj. 148 "seddoubet (Ta.2)"; (ižmežaret, iežîmežaret, ěd ižemmežouret, our ižmežaret) ‖ horri=pîler ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîmžôurôut (Ta.8) +O#I+ vn. f. 16 bis; conj. 257 "tědôubôut (Ta.8)"; (itîmžôurôut, our itemžourout) ‖ être hab. horripilé ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— žîmžôurôut (Ta.8) +O#I# va. f. 1.16 bis; conj. 257 "tědôubôut (Ta.8)"; (ižîmžôurôut, our ižemžourout) ‖ horripiler hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămžôurou :O#I sm. nv. prim ; φ (pl. imžôurôuten I+O#I), dat ěmžôurôuten ‖ fait d'être horripilé ; horripilement ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ d. le s. "horripilement", est syn. de tizezzefâtîn.

— ăžemmežôurou :O#I# sm. nv. f.1 ; φ (pl. ižemmežôurôuten I+O#I#), dat žemmežôurôuten ‖ fait d'horripiler ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— timžâr O#I+ sf. φ (pl. s.s.), dat těmžâr ‖ eczèma.

O⵿I ămazzer O⵿I (dial. Berb. Touat) sm. φ (pl. imouzzar O⵿I), dat mouzzar ‖ chûte d'eau (dans un canal fait de main d'hom.) ; saut de terrain produisant une chute d'eau (dans un canal fait de main d'hom., qu'il y ait de l'eau dans le canal ou qu'il n'y en ait pas) ‖ toute place du lit d'un canal fait de main d'hom. où il existe un degré, un saut de terrain d'une hauteur qlconque, de qlq. centimètres ou de plusieurs mètres, produisant une chûte d'eau quand il y a de l'eau dans le canal, est un ămazzer ‖ ne se dit pas des chûtes d'eau naturelles ‖ diffère d'ămeKres "cataracte", qui ne se dit que des degrés rocheux qui causent des chûtes d'eau naturelles dans les lits des rivières & des ruisseaux.

O⵿I ămezzour O⵿I sm. φ (pl. imezzôuren IO⵿I, imezzâr O⵿I), dat mezzôuren, dat mezzâr ‖ crottin (d'âne ; de cheval) ‖ v. OƎ ědir.

ᵹO#I ămežžeregga ‖ v. ᵹO# žeregget (Ta.1).

:⵿I mezer :⵿I (Aïr, Ăd, Joul.) va. prim ; conj. 99 "bereg"; (immězer, iemmîzer, ěd iemmezer, our immezer) ‖ protéger (prendre la protection de ; prendre sous sa protection ; garantir) ; défendre (prendre la défense de ; prendre sous sa défense ; garantir) ‖ a aussi le s. pas. "être protégé ; être défendu" ‖ p. ext. "se disputer réc. l'un l'autre la possession de (le suj. étant des p.)" ‖ p. ext. "discuter ensemble sur" ‖ d. les s. "protéger ; défendre", "être protégé ; être défendu", "se disputer réc. l'un l'autre la possession de", est syn. de mesten. v. I+ⵙI mesten ‖ d. le s. "discuter

ensemble sur", est syn. de meṛennen et de meṛennan. v. ⵏ⁝ meṛennen ‖ très peu us. dans l'Ăh.

— tâmeẓâṛ ⁝ⵣⵎ+ va. f. 7; conj. 230 "târeẓâh"; (itâmeẓâṛ, our itemeẓiṛ) ‖ protéger hab; défendre hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tămeẓak ⁖ⵣⵎ+ sf. nv. prim; Ⴔ (pl. timeẓâṛin ⵏ⁝ⵣⵎ+), dar tmeẓâṛin ~~protéger hab; défendre hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.~~ ‖ fait de protéger; fait de défendre ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être protégé; fait d'être défendu" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

⁝ⵣⵎ Ămâẓiṛ ‖ v. ⁝⁝ aheṛ.

N ⵏ, Ñ ǂ

ⵏ enn ⵏ va. prim; conj. 11 "els"; Ⴍ (innă, innâ, ĕd ienn, our inné) ‖ dire ‖ enn présente les particularités suivantes dans son emploi avec les pronoms af. rég. dir. des verbes t "lui" et ten "eux": 1° après le verbe enn, on emploie hab. le pron. af. ten "eux" à la place de t "lui", quand ce dernier ne se rapporte pas à un subs. exprimé, mais a le sens vague de "cela". (Ex. ennĭk ken % je l'ai dit = ennĕn âk ken % ils te l'ont dit = nek a ten innĕn % moi ce qui l'ayant dit (c'est moi qui l'ai dit). On pourrait dire ennĭk k, ennĕn âk k, nek a tt innĕn; c'est correct, mais inélégant et inusité). 2° quand le pr. af. rég. dir. qui suit enn se rapporte à un subs. exprimé, il s'accorde en genre et en nombre avec lui. (Ex. tăfirt tâ-reṛ, ennĭk ket % ce mot, je l'ai dit = ăouâl ouâ-reṛ, ennĕn âk k % ces paroles, ils te les ont dites = tifir tîreṛ, nek a tenet innĕn % ces mots, moi ce qui les ayant dits (ces mots, c'est moi qui les ai dits)). 3° si le pr. af. rég. dir. qui suit enn se rapporte à un pronom signifiant "ceci" ou "cela", on se sert ad lib. de t ou de ten; dans ce cas, t et ten sont également employés. (Ex. aouâ-reṛ, ennĭk k % ceci, je l'ai dit = aouâ-reṛ, ennĭk ken % m. s. q. le pr. = a-i-deṛ, ennĕn âk k % ceci, ils te l'ont dit = a-i-deṛ, ennĕn âk ken % m. s. q. le pr. = aoua-h, nek a tt innĕn % ceci, moi ce qui l'ayant dit (ceci c'est moi qui l'ai dit) = aoua-h, nek a ten innĕn % m. s. q. le pr.) ‖ enn présente la particularité suivante dans son emploi avec les pron. af. rég. ind. des verbes: quand les pr. rég. ind. du v. suivent immédiatement une des p. du verbe enn terminées par ă, â, on peut ad lib. suivre la règle générale et employer i, âk, âm, âs, âneṛ, &c, les finales ă, â du verbe s'élidant, ou bien employer hi, hâk, hâm, hâs, hâneṛ, &c, les finales ă, â, du verbe ne s'élidant pas.

Les 2 manières sont correctes et usitées ; la 1ère est la plus élégante. (Ex. inn i % il m'a dit = innă hi % m.s.q. le pr. = inn âk % il t'a dit = innă hâk % m.s.q. le pr. = tenn âs % elle lui a dit = tennă hâs % m.s.q. le pr. = nenn âouen % nous vous disons = nennă hâouen % m.s.q. le pr.) ‖ enn, employé à la 2e p. ms. du conditionnel ou du futur (c. à d. à la 2e p. ms. du futur sans la particule ėd (é, hé), ayant le sens du conditionnel ; ou à la 2e p. ms. du futur avec cette particule, ayant le sens du futur), ou aux 2e p. mp. ou fp. des mêmes temps, signifiant " tu dirais ; tu diras ; vous diriez ; vous direz ", a souv. le sens " on dirait ". La 2e p. ms. est la plus us. dans ce s, elle s'emploie soit en se parlant à soi-même, soit en parlant à une seule p, soit en parlant à plusieurs p. avec le sens d'un mot qu'on se dit à soi-même ; la 2e p. mp. ne s'empl. hab. qu'en parlant à 2 ou plusieurs h. ou à des h. et des f. ; la 2e p. fp. ne s'emploie qu'en parlant à 2 ou plusieurs f. (Ex. ma iemôus aoua-h ? tenned ağenna a iouâten % qu'est cela ? tu dirais de la pluie ce qui frappant (on dirait que c'est de la pluie qui tombe) = ma iemôus aou-în ? — ėt tenned ăhenkod. — Kala, tenned ôudad. — Kala, ėt tenned ėihéd % qu'est cela ? — tu diras une gazelle (on dirait une gazelle). — non, tu dirais un mouflon (non, on dirait un mouflon). — non, tu diras un âne (non, on dirait un âne) = ma igrĕouen Biska ? tenned ierîn. — Kala, ittâs % quoi ayant trouvé B ? tu dirais il est malade (qu'est-ce qui a atteint B ? on dirait qu'il est malade). — non, il dort = tămet tâ-rer, ėref ennît ichchâd, tenned i n ôudad % cette fem, sa tête est laide, tu dirais une qui de mouflon (on dirait une tête de mouflon)) ‖ enn, au participe présent, se trouve dans la 1ère phrase de la plupart des lettres et de beaucoup d'inscriptions. (Ex. aoua, nek Biska, innân : ehôuler-în tittaoûn en Hekkou % ceci, [c'est] moi Biska, disant : je salue les yeux de H. (ceci, c'est moi B., qui dis : je salue les yeux de H.) = nek Hekkou, tennât : Mess-îner issân a s rîr, erîner, emmôuter % moi H, disant : Dieu sait ce que dans j'aime, je suis malade, je meurs (moi H, je dis : Dieu sait que j'aime, je suis malade d'amour, je meurs d'amour) = Kôuka tennât : imzad in iehôul-în Biska % K. disant : mon violon salue B. (K. dit : mon violon salue B.)). v. ꞁꞮƎ edmen ; O+I meter, tămatart ‖ v. ci-dessous le s. de ma-tennă ‖ v. II: ăouâl, sioul.

— Souenni ƷI:⊙ va. f. I ; conj. 116 "souenri" ; W (isouenna, iesîouenna, ėd isouenni, our isouenna) ‖ faire dire ‖ se c. av. 2 acc. ‖ ne présente pas, dans son emploi avec les pr. af. rég. dir. des v. t et ten, ni dans son emploi avec les pr. af. rég. ind. des v., les particularités que présente le prim. enn.

— souenn 1:⊙ va. f.1; conj. 117 "soueïr"; ω (isouenn, iesîouenn, ed isouenn, our isouenn) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

— nemenni 3I:I va. f.2bis; conj. 49 "medeggor"; ω (inmenna, ienîmenna, ed inmenni, our inmenna) ‖ se dire l'un à l'autre (se dire en se parlant l'un à l'autre) ‖ ce qu'on se dit l'un à l'autre est rég. dir. ‖ syn. de mehioul empl. d. ce s.

— nemenn I:I va. f.2bis; conj. 183 "nemeïr"; ω (inmenn, ienîmenn, ed inmenn, our inmenn) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

— touenni 3I:+ vn. f.3; conj. 193 "toueddi"; (ittouenna, ietîouenna, ed iettouenni, our ittouenna) ‖ être dit ‖ syn. de haouel empl. d. ce s. et beaucoup moins us. que lui ‖ très peu us.

— touenn I:+ vn. f.3; conj. 194 "toued"; (ittouenn, ietîouenn, ed iettouenn, our ittouenn ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us.

— gânna ·I'I' va. f.10 (irr.); conj. 238 "târezza"; ω (igânna, our igenni) ‖ dire hab. ‖ présente, dans son emploi avec les pr. af. rég. dir. des v. t et ten, les mêmes particularités que le prim. enn; v. enn ‖ ne présente pas, dans son emploi avec les pr. af. rég. ind. des v., les particularités que présente le prim. enn.

— sâouenna ·I:⊙ va. f.1.10; conj. 238 "târezza"; ω (isâouenna, our iseouenni) ‖ faire hab. dire ‖ se c. av. 2 acc. ‖ ne présente pas, dans son emploi avec les pr. af. rég. dir. des v. t et ten, ni dans son emploi avec les pr. af. rég. ind. des v., les particularités que présente le prim. enn.

— tînmenni 3I:I+ va. f.2bis.12; conj. 244 "tîmendor"; (itînmenni, our itenmenni) ‖ se dire hab. l'un à l'autre.

— tîtouenni 3I:++ vn. f.3.12; conj. 244 "tîmendor"; (itîtouenni, our itetouenni) ‖ être hab. dit ‖ syn. de tâhâouâl empl. d. ce s. et beaucoup moins us. que lui ‖ très peu us.

— tînaout +:I+ sf. nv. prim; (pl. tînaouîn I:I+) ‖ fait de dire ‖ signifie aussi "dire (propos, discours tenu, paroles dites)" ‖ p. ext. "dire malin (propos tenu dans l'intention de nuire)". D. ce s, s'emploie au sing. et plus encore au plur. pour exprimer tout propos tenu dans l'intention de nuire, p. ex. des paroles blessantes dites par qlq'un sur un autre qu'on rapporte à celui-ci, une ch. secrète dont la divulgation nuit à qlq'un qu'on divulgue, une accusation vraie ou fausse contre qlq'un, une médisance ou une calomnie qlconques, &c. ‖ les expr. i n tînaout "un du dire malin", i n tînaouîn "un des dires malins" sont syn. et signifient "hom. qui a l'hab. de tenir des propos dans l'intention de nuire".

— tenna ·I+ sf. nv. prim; (pl. tennaouîn I:I+) ‖ fait de dire ‖ signifie aussi "dire (propos, discours tenu, paroles dites)" ‖ d. les s. "fait de dire" et "dire", est syn. de tînaout ‖ peu us. dans l'Ah.

— ăsouenni 3I:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isouenniten I+I:⊙), dar ĕsouenniten ‖ fait de faire dire.

— ănmenni 31I1 sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmennîten 1+1I1), dar ĕnmennî=
=ten ‖ fait de se dire l'un à l'autre.
— ătouenni 31:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouennîten 1+1:+), dar ĕtouennîten ‖
fait d'être dit ‖ très peu us.
— émenni 31I sm. n. d'é. prim; φ (pl. imennân ,\I; (s. témennit +1I+; (p.
timennâtîn 1+1I+), dar ămenni (ĕmenni), dar mennân, dar tămennit
(tĕmennit), dar tmennâtîn ‖ diseur (h. qui dit) ‖ ce que dit un émenni
se met au gén. ‖ ex. BisKa émenni n tîdet % B. [est] un diseur de vérité'
~~ma-tennă ·1+I (m. à m. "qu'a-t-elle dit? (que dit [la pièce de vers]?)~~
(B. est un h. qui dit la vérité') = Kenân ed Bîbi imennân en bahou %
K. et B. [sont] des diseurs de mensonge (K. et B. sont des menteurs) = Dâssin
témennit en salân % D. [est] une diseuse de nouvelles = Koûka d
HeKKou timennâtîn en tneķķâs % K. et H. [sont] des diseuses d'historiettes
(K. et H. savent beaucoup de contes et d'historiettes et les racontent volontiers);
ou : K. et H. [sont] des diseuses de paroles vaines sur le compte du prochain
(K. et H. sont des faiseuses de papotages sur le compte du prochain).
— ma-tennă ·1+I (m. à m. "qu'a-t-elle dit? (que dit [la pièce de
vers]?)") sf. (s. sans pl.) ‖ nom d'un jeu d'esprit ‖ le jeu de ma-tennă est
un assaut de récitation de pièces de vers entre 2 pers. L'assaut ne se
fait qu'entre 2, si nombreux que soient les assistants. Chacun récite alter=
=nativement une pièce de vers toute entière, d'un auteur qlconque, jusqu'à ce
que l'un des 2 reste court, n'en sachant plus par coeur ou étant incapable
d'achever celle qu'il est en train de réciter; si l'adversaire en sait encore,
celui qui est resté court est vaincu; souvent il n'y a ni vainqueur ni
vaincu, les adversaires sachant tous 2 un très grand nombre de pièces de
vers. C'est surtout dans les ăhâl qu'on joue au jeu de ma-tennă ‖
dans l'expr. ma-tennă, le subs. sous-entendu qui est suj. de tennă est
tesăouit "pièce de vers".
+ ĕñ + vn. prim; conj. 11 "els"; (iñă, iñâ, ĕd ieñ, our iñé) ‖ être mûr
(le suj. étant le fruit d'un végétal qlconque); être cuit (le suj. étant un aliment
qlconque) ‖ p. ext. "être bouilli (le suj. étant une substance qlconque capable
d'être bouillie); se bouillir (d. les ci. d.)" ‖ fig. "être cuit (avoir chaud à
l'excès (par suite de soleil, d'été, de travail, de vêtements chauds, de local chaud,
etc.) (le suj. étant une p.); être ennuyé à l'excès (être excédé) (par un travail,
un voyage, une occupation, le bavardage excessif de qlq'un, un bruit
continuel, des visiteurs trop fréquents, des hôtes trop fréquents ou trop nom=
=breux à recevoir, etc.); être usé (le suj. étant la peau d'une partie
qlconque du corps d'une p. ou d'un an., un tissu, une peau, une natte, etc.)"
‖ tadezza ta n ăref iñĕn "rire celui de tête ayant été cuite (rire
de tête cuite)": expr. proverbiale signifiant "rire jaune (rire consistant
à rire extérieurement d'une ch. dont on est mortifié intérieurement)".
Quand on cuit une tête d'an., sa bouche s'entr'ouvre et ses dents paraissent

com. celles de qlq'un qui rit ‖ d. le s. "être mûr", diffère d'egér "avoir ses premiers fruits mûrs (le suj. étant un champ, un arbre, un végétal qlconque dont les 1ers fruits sont mûrs, mais dont les autres ne le sont pas encore)" ‖ d. le s. "être bouilli ; se bouillir", est syn. de Kedeou et beaucoup plus us. que lui ‖ d. le s. "être bouilli ; se bouillir", diffère d'ăous "bouillir (être en ébullition)"

— señ ǂ⊙ va. f. 1 ; conj. 157 "sels" ; ω (issĕñă, iessêña, ĕd iseñ, our isseña) ‖ mûrir (act) ; cuire (act) ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— nâññ ǂ1 vn. f. 5 (irr.) ; conj. 217 "lâss" ; (inâññ, our ineññ) ‖ être hab. mûr ; être hab. cuit ‖ a t. les s. c. ā c. du prim. ‖ p. ext. "mûrir (n) (être en train de devenir mûr) ; cuire (n) (être en train de devenir cuit)".

— sâña ·ǂ⊙ va. f. 1. 10 ; conj. 238 "târezza" ; ω (isâña, our iseñi) ‖ mûrir hab. (act) ; cuire hab. (act) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— téneññé 3ǂ1+ sf. nv. prim ; φ (pl. tineññiouin 1:ǂ1+), dar tăneññé (tĕneññé), dar tneññiouîn ‖ fait d'être mûr ; fait d'être cuit ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— ăseñi 3ǂ⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iseñîten 1+ǂ⊙), dar señîten ‖ fait de mûrir (act) ; fait de cuire (act) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— tiñet +ǂ+ sf. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. tiñetîn 1+ǂ+), dar tiñetîn ‖ morceaux d'écorce d'arbre servant de tan (morceaux d'écorce d'arbre propres à être employés com. tan) ‖ se dit de tous les morceaux d'écorce d'arbre propres à servir de tan, à qlq. espèce d'arbres qu'ils appartiennent ‖ diffère de tâfelt "tan (matière qlconque propre à tanner les cuirs et les peaux)". Toute tiñet est de la tâfelt, mais non réc. ‖ diffère d'ăoufer "morceaux d'écorce de tăhôunek servant de tan (morceaux d'écorce de l'arbre appelé tăhôunek propres à être employés com. tan)". Tout ăoufer est de la tiñet, mais non réc.

1 ănna ·1 sf. (s. s. pl.) ‖ maman (ma mère ; mère) ‖ fam. ‖ avec pr. af. ou complément, sign. "mère" ; sans pr. af. ni complément, sign. "ma mère" ‖ ne s'empl. que pour désigner la mère par qui on a été engendré, non pour désigner les autres pers. auxquelles les Kel-Ah. donnent le nom de "mère" ; v. I ma "mère".

— inna ·1 sf. (s. s. pl.) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— nanna ·/1 sf. (s. s. pl.) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— mâma ·II (dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ) sf. (s. s. pl.) ‖ m. s. q. le pr. ‖ non us. dans l'Ah.

1 ânou :1 sm. (pl. ôunân ,1) ‖ puits (trou creusé dans le sol pour en tirer de l'eau, ayant plus de 2 mètres de profondeur) ‖ se dit de tout puits de plus de 2m de profondeur, coffré ou non, ayant de l'eau ou à sec. Les jours des éfeli "canal souterrain de captage et d'adduction d'eau" sont des ânou ‖ ânou n tekĕrkirt "puits de poulie" signifie "puits à poulie (non destiné à l'arrosage des jardins)" ‖ p. ext. "trou (qlconque, dans

le sol, de n'importe quelles largeur, profondeur, forme, origine)". Se dit de tous les trous dans le sol, depuis les trous de fourmis et de souris jusqu'aux plus larges et aux plus profonds. v. III ⁝ tăhabbat ‖ diffère de tânout "puits [à poulie] pour l'arrosage [d'un jardin]" et de tânout en tekêrkirt, qui est syn. de tânout ‖ diffère de tagnout "puits peu profond (d'1 m à 2 m de profondeur)" ‖ diffère de tĕgainout "trou cylindrique étroit et peu profond (en forme de petit puits)" ‖ diffère d'ăbankôr "trou à eau très peu profond (où il suffit de creuser le sol à moins d'un mètre de profondeur pour trouver de l'eau)" ‖ diffère d'ătafâla "trou à eau à large bouche et où l'eau est presque à fleur de sol (où il suffit de creuser le sol à moins de $0^m,50^c$ de profondeur pour trouver de l'eau)" ‖ ânou n tekêrkirt diffère de tânout en tekêrkirt qui est syn. de tânout ‖ diffère de tĕrĕht "trou (dans la terre, à peu près cylindrique, de diamètre égal ou inférieur à $0^m,30^c$, creusé de main d'hom.)" ‖ diffère de terârit "trou de rocher; fente de rocher".

— tânout +I+ sf. (pl. tôunîn ,I+) ‖ puits [à poulie] pour l'arrosage [d'un jardin] ‖ tout puits ânou, de qlq. profondeur qu'il soit, prend le nom de tânout du jour qu'on le surmonte d'une poulie et de l'échafaudage nécessaire pour puiser de l'eau et qu'on le destine à l'arrosage d'un jardin; le jour qu'on enlève la poulie et l'échafaudage, il redevient ânou; si, laissant la poulie et l'échafaudage, on change la destination du puits, ne le faisant plus servir à l'arrosage d'un jardin, mais ne s'en servant que pour d'autres usages, il perd le nom de tânout et devient ânou n tekêrkirt "puits à poulie (non destiné à l'arrosage des jardins)" ‖ tânout en tekêrkirt "puits [à poulie] pour l'arrosage [d'un jardin] de poulie" est syn. de tânout et signifie "puits à poulie pour l'arrosage [d'un jardin]" ‖ v. ânou.

— tagnout +I'I+ sf. φ (pl. tignôutîn I+I'I+), dar tĕgnout (tăgnout), dar tĕgnôutîn ‖ puits peu profond (d'un mètre à 2 mètres de profondeur) ‖ se dit de tout puits d'un à 2 m de profondeur, coffré ou non, ayant de l'eau ou à sec ‖ v. ânou.

— tĕgainout +I3I'I+ sf. φ (pl. tigouina ·I3I'I+, tigainôutîn I+I3I'I+), dar tgouina, dar tgainôutîn ‖ trou cylindrique étroit et peu profond (en forme de petit puits) ‖ la tĕgainout n'est pas un trou à eau; c'est un trou cylindrique en forme de petit puits fait pour un motif qlconque et ayant com. dimensions maxima $0^m,50^c$ de diamètre et 1^m de profondeur, & com. dimensions minima $0^m,05^c$ de diamètre et $0^m,10^c$ de profondeur.

I in I (hin I⁝) pr. af. dép. des n.; 1ère p.s. ‖ de moi ‖ v. 3 i (é).

— ennou :I pr. af. dép. des n.; 1ère p.s. (forme spéciale) ‖ de moi ‖ v. 3 i (é).

— în I pr. af. rég. dir. des v.; 3e p. mp. (forme irrégulière) ‖ eux ‖ v. 3 i (é).

I n I (en I) pi. prép. M ‖ de ‖ n est la préposition du génitif ‖ ex. tăkoûba n Biska ./. l'épée de B. = tittaouîn en Dâssin ./. les yeux de D. = ĕref n oûdad ./. la tête du mouflon = ekfir âs aril n aoua grĕouer dar ĕred ./. je lui ai donné la moitié de ce que j'ai trouvé de dans le blé

(je lui ai donné la moitié de ce que j'ai reçu de blé) = Kenân émeggi n a ichchâḍen % K. [est] un faiseur de ce qui étant mauvais (K. est un h. qui fait le mal) ‖ n suivant un substantif, le pr. rel. oua "celui", ou un nom de nombre cardinal, a qlq. le s. de "qui est ; qui sont". Le subs. qui précède n peut le précéder immédiatement, ou avoir entre lui et n un pron. démonstratif ou un nom de nombre cardinal. (Ex. âles ien n ămenoûkal ious-ed % un h. de chef suprême est arrivé ici (un h. qui est un chef suprême est arrivé ici) = tămeṭ tâ-reẓ en tănebbiddelt, eksânek ket % cette f. de bonne à rien, je la hais (cette f. qui est une bonne à rien, je ne l'aime pas) = ma iemoûs âles ouâ-reẓ n ănesbaṛoṛ? % qu'est cet hom. de riche ? (qui est cet h. qui est un riche ? quel est cet h. riche ?) = ousĕned-d ḍiḍin Kerâḍet en tlekkéoûin % sont arrivées ici 3 fem. de pauvres (sont arrivées ici 3 f. qui sont des pauvres ; 3 f. pauvres sont arrivées ici) = nĕieẓ senâtet en tnebbouiia % j'ai vu 2 de f. qui ne sont aimées de personne (j'ai vu 2 f. qui sont des f. qui ne sont aimées de personne ; j'ai vu 2 f. qui déplaisent à tout le monde) = ousĕned-d Kerâḍet en tmejjâl % sont arrivées ici 3 de jolies f. (sont arrivées ici 3 f. qui sont de jolies f. ; 3 jolies f. sont arrivées ici) = oua n ăbâbah in ious-ed % celui de mon cousin germain est arrivé ici (celui qui est mon cousin germain est arrivé ici ; mon cousin germain est arrivé ici) = oui n Âraben eglĕn % ceux d'Arabes sont partis (ceux qui sont des Arabes sont partis ; les Arabes sont partis) = nĕieẓ Mîmi ta n ĂdekKenoü % j'ai vu M. celle d'Ă. (j'ai vu M. celle qui est Ă ; j'ai vu M. surnommée Ă.) = Oûksem oua n Ăragous iġ éhen % Oû. celui d'Ă. a fait tente (Oû. celui qui est Ă. s'est marié ; Oû. surnommé Ă. s'est marié) = Kenân n ălhin ! K. de mauvais esprit ! (K. qui est un diable ! diable de K !) = iġ âḍou n ălhin % il a fait un vent de mauvais esprit (il a fait un vent qui est un diable ; il a fait un vent très violent) = Mîmi n tămenhouk animir ou tt-tousé % M. de folle pas encore n'est arrivée ici (M. qui est une folle n'est pas encore arrivée ici ; cette folle de M. n'est pas encore arrivée ici) = Koûka tegâ tihoûsai en tmenhâġ, en tmenhâġ % K. fait une beauté de folle, de folle (K. a une beauté qui est une folle, qui est une folle ; K. est d'une beauté folle ; K. est d'une beauté merveilleuse)) ‖ v. à : oua les s. d'oua-n et d'a-n.

1 în 1 (hîn 1 !) pi. ‖ là ; là-bas ‖ particule ajoutant au mot qu'elle accompagne l'idée d'éloignement, d'abstraction, de sortie, de dépossession ‖ în a qlq. ch. du s. de la prép. latine "e, ex" ; il exprime proprement l'éloignement, et p. ext. l'abstraction, la sortie, la dépossession. Il est opposé à ed (d, id, hid) qui exprime le rapprochement, la venue, l'entrée, l'adjonction, l'acquisition, avec qlq. ch. du sens de la prép. latine "ad" ‖ în ne s'emploie pas seul et il ne se joint pas à tous les mots. D'une part, il s'emploie joint aux verbes, aux pron. af. rég. dir. ou ind. des verbes, et aux substantifs ; il ne se joint pas à d'autres mots. D'autre part, il entre dans la composition de certains pronoms et de certaines

particules ~~pas aux autres. Il peut se joindre à beaucoup de verbes~~ ‖ în (hîn) peut se joindre à tous les subs.; joint à eux, il est une expr. démonstrative exprimant l'éloignement absolu dans l'espace ou le temps. Il ne peut avoir la forme în qu'après les noms terminés par une consonne; il peut avoir la forme hîn après tous les noms; après les subs, hîn est beaucoup plus us. et plus élégant qu'în, qui s'emploie rarement joint aux noms. (Ex. âles-hîn % cet h. là-bas (cet h. qui est là-bas) = amis ennek hîn % ton chameau là-bas (ton chameau qui est là-bas) = tămeț-hîn ennek % ta f. là-bas (ta f. qui est là-bas) = achek-hîn mekkĕren % cet arbre là-bas ayant été grand (ce grand arbre qui est là-bas) = adrar mekkĕren hîn % cette montagne ayant été grande là-bas (cette grande montagne qui est là-bas)) ‖ în entre dans la composition des pronoms ou-în, aou-în, ou-în-dex̣, aou-în-dex̣, qui expriment l'éloignement absolu dans l'espace et le temps; v. ces pronoms à : oua ‖ în entre dans la com=position de certaines particules; v. ces particules ci-dessous ‖ în peut se joindre à tous les verbes dont le sens est susceptible de recevoir l'adjonction d'une idée d'éloignement, d'abstraction, de sortie, de dépossession. Quand il est joint à un pronom affixe rég. dir. ou ind. d'un verbe, c'est le sens du verbe et non celui du pronom qu'il modifie. Joint à un verbe, il se place, selon les cas, immédiatement après lui, immédiatement avant lui, ou avant lui et séparé de lui par la particule é du futur. Joint à un pr. af., il se place touj. immédiatement après lui. Joint à un verbe ou à un pr. af. rég. dir. ou ind. de celui-ci, il peut qlqf. se traduire par "là; là-bas", mais non toujours; qlqf. il peut se traduire par un membre de phrase; qlqf. il modifie le sens du verbe sans pouvoir se traduire séparé=ment: il ajoute au verbe ~~qu'il accompagne~~ l'idée d'éloignement, d'abstraction, de sortie, ou de dépossession ‖ voir l'emploi d'în avec les verbes à V ed (d, id, hid) ‖ illâ-hîn, illi-hîn : v. ‖ ell ‖ ahel-în sel toufat, ahen-d-în sel end ahel : v. ‖ ahel.

— hîn-dex̣ :V: pr. adv. ‖ là; là-bas ‖ exprime l'éloignement absolu ‖ est composé d'în (hîn) "là; là-bas", et de dex̣ syllabe sans signification précise exprimant la proximité ou l'éloignement modérés ‖ hîn-dex̣ ne s'emploie pas seul. Il s'emploie exclusivement joint aux substantifs. Il ne se joint ni aux pronoms, ni aux particules, ni aux verbes. Il n'entre pas dans la composition de pronoms, ni de particules ‖ hîn-dex̣ peut se joindre à tous les subs.; joint à eux, il est une expr. démonstrative exprimant l'éloignement absolu dans l'espace ou le temps. Il est syn. d'în (hîn) joint aux subs. ~~exactement com. lui.~~ et s'emploie exactement com. lui; mais il est moins us. que lui. v. ci-dessus în (hîn).

— d-în ‖ v. V d (ed).

— d-în-dex̣ ‖ v. V d (ed).

— dĭ-n-d-în ‖ v. V dĭ.

— dĭ-n-d-în-dex̣ ‖ v. V dĭ.

— dĭ-hîn ‖ v. V dĭ.

— dĭ-hîn-dex̣ ‖ v. V dĭ.

— s-în ‖ v. ⊙ s (es).

— s-în-dex̣ ‖ v. ⊙ s (es).

— sé-n-d-în ‖ v. ⊙ s (es).
— sé-n-d-în-dex̣ ‖ v. ⊙ s (es).
— sé-hîn ‖ v. ⊙ s (es).
— sé-hîn-dex̣ ‖ v. ⊙ s (es).
‡ ăña ‖ v. : ioui.
— añet (Ta.3) ‖ v. : ioui.
I îni ‖ v. 3I eni.
I ena ‖ v. 8I enag.

ⅢI enbou :Ⅲ vn. prim; conj. 14 "emdou"; (inbă, inbâ, ed inbou, our inbé) ‖ être moisi; se moisir ‖ peut avoir pour suj. toute substance capable de se moisir, des fruits, des légumes, du fromage, du pain, du lait, etc.

— senbou :Ⅲ⊙ va. f.1; conj. 169 "semdou"; ω (issĕnba, iessĕnba, ed isenbou, our issenba) ‖ moisir (act); faire se moisir.

— noûbbou :ⅢI vn. f.5; conj. 223 "moûddou"; (inoûbbou, our inoubbou) ‖ être hab. moisi; se moisir hab.

— sînbou :Ⅲ⊙ va. f.1.12; conj. 244 "tîmendou"; (isînbou, our isenbou) ‖ moisir hab. (act); faire hab. se moisir.

— tănebbaout +:ⅢI+ sf. nv. prim; φ (pl. tinebbaouîn I:ⅢI+), dax̣ tnebbaouîn ‖ fait d'être moisi; fait de se moisir.

— ăsenbou :Ⅲ⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isenboûten I+Ⅲ⊙), dax̣ senboûten ‖ fait de moisir (act); fait de faire se moisir.

ⅢI noubet (Ta.2)+ⅢI vn. prim; conj. 97 "doubet (Ta.2)"; (iennoŭbet, iennoûbet, ed innoubet, our iennoubet) ‖ être coquin (être mauvais, méchant, sans honneur ni probité) ‖ se dit pr. des p. et p. ext. des an. ‖ s'empl. hab. sérieusement et qlqf. en plaisantant ‖ syn. de moullex̣et (Ta.2) et moins us. que lui.

— ennoûbou :ⅢI sm. nv. prim; (pl. ennoûboûten I+ⅢI) ‖ fait d'être coquin.

— ănibo :ⅢI (Ăd, Ăir, dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ.) sm. n.d'é. prim; φ (pl. iniba ·ⅢI; fs. tănibot +ⅢI+; fp. tiniba ·ⅢI+), dax̣ niba, dax̣ tniba ‖ coquin (d. le s. ci. d.) ‖ dans l'Ăd, l'Ăir, dans le dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ, signifie aussi "bâtard (enfant naturel)"; n'a pas ce s. dans l'Ăh.

— ănoûbi 3ⅢI sm. n.d'é. prim; φ (pl. inoûba ·ⅢI; fs. tănoûbit +ⅢI+; fp. tinoûba ·ⅢI+), dax̣ noûba, dax̣ tnoûba ‖ masc. petit garçon; jeune garçon; adolescent. — fém. petite fille; jeune fille; adolescente ‖ p. ext. le pl. inoûba signifie qlqf. "enfants (des 2 sexes)" ‖ dans l'Ăd. et l'Ăir, signifie aussi "bâtard (enfant naturel)"; n'a pas ce s. dans l'Ăh.

ⅢI ănâba ·ⅢI (Ăir) sm. ‖ grand bouc (bouc de très grande taille) ‖ non us. dans l'Ăh.

ⅢI ennebi 3ⅢI ✱ sm. (pl. ennebîten I+ⅢI; fs. tennebit +ⅢI+; fp. tennebîtîn I+ⅢI+) ‖ prophète.

ⵎⵏ ennoûbet +ⵎⵏ ✳ sf. (pl. ennôubetîn Iⵏⵎⵏ) ‖ tour (rang successif ; ordre alternatif ; moment auquel une ch. se fait après une autre ; ordre dans lequel des ch. se font l'une après l'autre) ‖ syn. de témelilt ‖ v. ‖ ‖ ilal, témelilt.

ⵎⵏ tăsenbâbout ‖ v. ⵎⵏ tăsenbâbout.

OVⵎⵏ inebedriouen ‖ v. OVⵎ inebedriouen.

3ⵎⵏ enbi 3ⵎ va. prim ; conj. 32 "eġmi" ; (inbei, inbâi, ed inbi, our inbéi) ‖ monter [une fem.] (le suj. étant un hom.) (accomplir l'acte sexuel sur [une fem.] (le suj. étant un hom.)) ‖ verbe non grossier ni trivial mais très libre, qui ne se prononce jamais devant des p. qu'on respecte et ne s'emploie que quand on parle avec une extrême liberté de langage. D. ces, enbi est syn. d'aṛeṛ ; mais aṛeṛ, tout en étant aussi cru qu'enbi, est moins libre que lui : aṛeṛ est le mot propre et cru, enbi le mot très libre et très léger, qui expriment la même ch. ‖ employé au pr., ne peut avoir pour suj. qu'un h. et pour rég. dir. qu'une f. P. ext., s'empl. qlql., mais rarement, ayant pour suj. un an. mâle, et pour rég. dir. un an. femelle ‖ dans l'Ăir, enbi signifie "goûter [un aliment ou un breuvage] (manger (ou boire) un peu d' [une ch.] pour en connaître la saveur ; discerner par le goût la saveur d' [une ch.]) (act.)" et p. ext. "manger (ou boire) une petite quantité d' [une ch.] (pour un motif qlconque) (act)". Dans ces s., il est syn. de Kerebbet (Ta. 2) (Ăd, Ăir, et qlql. mais rarement Ăh), et d'arem (Ăh). Il n'a pas ces s. dans l'Ăh.

— senbi 3ⵎ⊙ va. f. 1, conj. 153 "seġmi" ; (issĕnbei, iessĕnbei, ed isenbi, our issenbei) ‖ faire monter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ s'empl. souv. ayant pour suj. une f. et pour rég. dir. un h., un second rég. dir. signifiant "soi-même" étant sous-entendu, d. le s. de "faire [un h.] monter [soi-même] (se faire monter par [un h.] ; se laisser monter par [un h.])". (Ex. Mîmi tessĕnbei Kenân ./. M. a fait K. monter [elle-même] (M. s'est fait monter par K ; M. s'est laissé monter par K.)).

— touenbei 3ⵎ:+ m. f. 3 ; conj. 190 "toueksen" ; (ittouenbei, iettouenbei, ed iettouenbei, our ittouenbei) ‖ être monté.

— tenbei 3ⵎ+ m. f. 3bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittenbei, iettînbei, ed iettenbei, our ittenbei) ‖ m. s. q. le pr.

— nenbei 3ⵎI m. f. 4 ; conj. 99 "bereġ" ; (innĕnbei, iennînbei, ed iennenbei, our innenbei) ‖ accomplir l'acte sexuel l'un sur l'autre (le suj. étant un h, une f, ou un h. et une f.).

— nâbbei 3ⵎI va. f. 5 ; conj. 222 "ġâmmei" ; (inâbbei, our inebbi) ‖ monter hab.

— sânbâi 3ⵎ⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (isânbâi, our isenbi) ‖ faire hab. monter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîtouenbi 3ⵎ:++ m. f. 3. 12 ; conj. 245 "tîhedeḍi" ; (itîtouenbi, our itetouenbi) ‖ être hab. monté.

— tâtenbâi 3ⵎ++ m. f. 3bis. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (itâtenbâi, our

itetenbi) ‖ m. s. q. le pr.

—tînbâi 3⊞+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 248 "tîgmâi"; (itînbâi, our itenbi) ‖ m. s. q. le pr.

—tânenbâi 3⊞I+ vn. f. 4. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itânenbâi, our itenenbi) ‖ accomplir hab. l'acte sexuel l'un sur l'autre.

—ănabai 3⊞I sm. nv. prim; φ (pl. inebaien 13⊞I), dar nebaien ‖ fait de monter ‖ signifie aussi "acte sexuel (accompli par un h.)".

—ăsenbi 3⊞⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenbien 13⊞⊙), dar senbien ‖ fait de faire monter ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. ‖ d. le s. de "fait de faire [un h.] monter [soi-même]", signifie aussi "acte sexuel (accompli par une f.)".

—ătouenbi 3⊞:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouenbien 13⊞:+), dar ĕtouenbien ‖ fait d'être monté ‖ signifie aussi "acte sexuel (accompli par une f.)".

—ătenbi 3⊞+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itenbien 13⊞+), dar tenbien ‖ m. s. q. le pr.

—ănenbi 3⊞I sm. nv. f. 4; φ (pl. inenbien 13⊞I), dar nenbien ‖ fait d'accomplir l'acte sexuel l'un sur l'autre ‖ signifie aussi "acte sexuel accompli ensemble".

—tinbé 3⊞+ sf. (pl. tinbiouîn 1:⊞+), dar tinbiouîn ‖ goût (saveur) [d'une ch. qlconque, liquide ou solide, qui impressionne le sens du goût d'une manière agréable, désagréable ou indifférente].

—tinḍé 3Ǝ+ sf. (pl. tinḍiouîn 1:Ǝ+), dar tinḍiouîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ expr. incorrecte.

—enboia ·3⊞ pi. exclam. ‖ particule exclamative sans sens précis ‖ exprime la surprise, l'irritation, une émotion qlconque. Peut s'employer dans une émotion violente, faible, ou sans aucune émotion, pour un motif grave, futile, ou sans motif. S'emploie à peu près dans les mêmes cas qu'on emploie, en franç, l'exclam. "diable!" ‖ bien que dérivant de la racine enbi, enboia n'est hab. pas regardé com. un mot indécent.

‖⊞I enbel ‖ v. ‖ƎI ămaḍâl.

:‖⊞I Tănbelâkou ::‖⊞+ ẍ sf. (s. s. pl.) ‖ np. de fem. ‖ nom légendaire ‖ une f. nommée Tănbelâkou, pressée de donner des nouvelles de guerriers partis en expédition lointaine, au moyen de la divination des igehân "points faits avec le doigt dans le sable", répondit, la divination faite: "s'ils ne meurent pas, ils reviendront". Les mots "réponse de Tănbelâkou" sont devenus proverbiaux et signifient des "vérités de la Palice".

O⊞I enber O⊞ va. prim; conj. 26 "eksen"; (inbĕr, inbâr, éd inber, our inbir) ‖ arriver de nuit à (ou chez) (arriver entre l'ăżôużeg "heure de la nuit close" et le moment auquel la 1re lueur blanche du matin paraît au ciel à (ou chez)) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, un lieu ‖ se dit de toute p. ou an. qui arrivent à un lieu ou auprès d'une p, d'un an, ou d'une ch, entre l'ăżôużeg et le moment auquel la 1re lueur blanche du matin paraît au ciel, qlq. soient la cause

de leur venue et le moment du jour ou de la nuit auquel ils se sont mis en route ‖ p. ext. "être au pâturage la nuit (paître de nuit ; être au pâturage pendant la totalité (ou une partie) du temps compris entre l'ăzôuzeg et le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel) (le suj. étant un an. sauvage ou domestique) (n)". Le lieu ou les végétaux dans lesquels les an. sont au pâturage la nuit se mettent à l'abl. et sont accompagnés d'une préposition ‖ v. : V adou.

— senber O⊞⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "sekken" ; (issĕnber, iessĕnber, ĕd isenber, our issenber) ‖ faire arriver de nuit à (ou chez) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ fig. "faire faire conversation galante de nuit à [une f.] (se livrer à une conversation galante, pendant la totalité (ou une partie) du temps compris entre l'ăzôuzeg et le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel, avec [une f.] (avec ou sans témoins, avec ou sans asri "liberté de moeurs")) (le suj. étant un hom.) (se c. av. 1 acc.)". Ne peut avoir pour suj. que des h. et pour rég. dir. que des f. ; si le suj. est un seul h., le rég. dir. ne peut être qu'une seule f. ; si le suj. est plusieurs h., le rég. dir. peut être une, 2, ou plusieurs f. en nombre égal ou inférieur aux h. Ainsi employé, senber a le même s. que souĕt ăhâl i "faire faire conversation galante à", en y ajoutant la circonstance de nuit, et avec cette particularité que le suj. ne peut être qu'un h. v. ‖ ehel "attarder", ăhâl.

— nâbber O⊞I va. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâbber, our inebber) ‖ arriver hab. de nuit à (ou chez) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânbâr O⊞⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânbâr, our isenbir) ‖ faire hab. arriver de nuit à (ou chez) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănabar O⊞I sm. nv. prim ; cp (pl. inebâren IO⊞I), dar nebâren ‖ fait d'arriver de nuit à (ou chez) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tanbert +O⊞+ sf. nv. prim ; cp (pl. tinebbâr O⊞I+), dar tĕnbert (tănbert), dar tnebbâr ‖ m. s. q. le pr.

— ăsenber O⊞⊙ sm. nv. f. 1 ; cp (pl. isenbâren IO⊞⊙), dar senbâren ‖ fait de faire arriver de nuit à (ou chez) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

∴O⊞I enbarek ‖ v. ∴O⊞ bourek.

⊙⊞I enbes O⊞ va. prim ; conj. 26 "ekken" ; (inbĕs, inbâs, ĕd inbes, our inbis) ‖ lancer [une matière en poudre] (sur une p, un an, une ch.) ; lancer sur [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre) ; saupoudrer [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre lancée) ‖ a aussi les s. pas. "être lancé ; être l'objet d'un lancement sur soi ; être saupoudré" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch. Dans le 1er s, ce sur quoi le suj. lance une matière en poudre est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur" ou dar "dans". Dans les 2e et 3e s, la matière en poudre avec laquelle le suj. lance sur le rég. dir. ou saupoudre le rég. dir. est à l'abl. et accompagnée

de la prép. s (es) "au moyen de" ‖ dans les 2 premiers sens, enbes signifie que le suj. lance une matière en poudre, sans exprimer s'il atteint ou non ce sur quoi il la lance. Dans le 3e sens, enbes exprime que le suj. atteint et couvre plus ou moins avec la matière en poudre ce sur quoi il la dirige ‖ s'emploie en parlant de n'importe quelle matière en poudre, terre, sable, cendre, farine, médicament en poudre, aliment en poudre, etc, qu'on lance pour n'importe quelle cause sur n'importe quoi; se dit, p.ex, de terre qu'on lance dans la direction de qlq'un par insulte ou par plaisanterie, de farine qu'on lance sur qlq'un par jeu, de sable que lance un chien sur une p., un an, ou une ch. en grattant la terre, d'un médicament en poudre dont on saupoudre une plaie, etc. ‖ v. :∃I endou; O: âour, ouerouer.

— senbes ⵙⵏⴱⵙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕnbes, iessînbes, ĕd isenbes, our issenbes) ‖ faire lancer; faire lancer sur; faire saupoudrer ‖ se c. av. 2 acc.

— nenbes ⵙⴱⵏ va. f.4; conj. 99 "bereġ"; (innĕnbes, iennînbes, ĕd iennenbes, our innenbes) ‖ se lancer réc. l'un sur l'autre [une matière en poudre].

— nâbbes ⵙⴱⵏ va. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâbbes, our inebbes) ‖ lancer hab; lancer hab. sur; saupoudrer hab. ‖ a aussi le s. pas.

— sânbâs ⵙⵏⴱⵙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isânbâs, our isenbis) ‖ ~~fait de faire lancer; fait de faire lancer sur;~~ faire hab. lancer; faire hab. lancer sur; faire hab. saupoudrer ‖ se c. av. 2 acc.

— tânenbâs ⵙⴱⵏ+ va. f.4.7; conj. 230 "târeġâh"; (itânenbâs, our itenenbis) ‖ se lancer hab. réc. l'un sur l'autre [une matière en poudre].

— ănabas ⵙⴱⵏ sm. nv. prim; ♀ (pl. inebâsen ⵏⵙⴱⵏ), dar. nebâsen ‖ fait de lancer; fait de lancer sur; fait de saupoudrer ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être lancé; fait d'être l'objet d'un lancement sur soi; fait d'être saupoudré".

— ăsenbes ⵙⵏⴱⵙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. isenbîsen ⵏⵙⵏⴱⵙ), dar. senbîsen ‖ fait de faire lancer; fait de faire lancer sur; fait de faire saupoudrer.

— ănenbes ⵙⴱⵏ sm. nv. f.4; ♀ (pl. inenbîsen ⵏⵙⴱⵏ), dar. nenbîsen ‖ fait de se lancer réc. l'un sur l'autre [une matière en poudre].

ⵣⴱⵏ enbez ⵣⴱ va. prim; conj. 26 "eksen"; (inbĕz, inbâz, ĕd inbez, our inbiz) ‖ 1. être lâché librement dans [un lieu, un champ, un lieu habité, etc.] (le suj. étant des p. ou des an.); 2. être lâché librement contre [une p., un an, une ch.] (le suj. étant des p, des an, des projectiles, etc.); 3. se lâcher librement dans (d. le s. ci-d.); 4. se lâcher librement contre (d. le s. ci-d.) ‖ D. le s. 1., se dit, p.ex, de gens qui sont lâchés librement dans un champ dont la récolte est faite, avec permission d'y glaner tant qu'ils voudront; d'an. qui sont lâchés librement dans un champ dont la récolte est faite, avec faculté d'y paître tant qu'ils voudront; de gens & de troupeaux qui sont lâchés librement dans des terrains dont l'accès leur avait été précédemment interdits, avec autorisation de s'y installer, d'y camper, d'y paître, &c. D. le s. 2., se dit, p.ex, de guerriers qui sont lâchés contre l'ennemi; de chiens

qui sont lâchés contre un gibier ; de projectiles, de javelots, de flèches, qui sont lancés contre un ennemi. D. le s. 3, se dit de p. ou d'an. qui, d'eux-mêmes, avec ou sans permission, ou malgré une interdiction, font irruption dans un lieu ou au milieu d'une collection de p, d'an, ou de ch : p. ex. de brigands qui font irruption dans des champs, un village, un troupeau, un amas de bagages, pour les piller ; d'une bande d'enfants ou d'un troupeau de chèvres qui, avec ou sans permission, ou malgré interdiction, se lâchent librement dans un champ ; de campements ou de troupeaux qui, avec ou sans autorisation, ou malgré interdiction, se lâchent librement dans certains terrains. D. le s. 4, se dit de p. ou d'an. qui, d'eux-mêmes, avec ou sans permission, ou malgré interdiction, font irruption contre des p, des an, ou des ch. : p. ex. de guerriers qui, avec ou sans autorisation de leurs chefs, ou malgré leur défense, font irruption contre telles ou telles tribus ou contre des p, des an, ou des ch. leur appartenant ; de chiens qui, d'eux-mêmes, avec ou sans le consentement de leurs maîtres, ou malgré ceux-ci, se lancent contre un gibier, contre un troupeau de chèvres, contre des poules ; de chacals qui se lancent contre des chèvres ‖ d. les s. 3. et 4., peut souv. se traduire par "faire irruption dans ; faire irruption contre" ‖ p. ext. "être lâché librement au public (être livré à la libre disposition du public) (le suj. étant une p, un an, une ch.) (n)". Se dit, p. ex, d'une prostituée ; d'un gibier dont la chasse est permise à tout le monde ; d'une vigne ou d'un champ dont la récolte est faite et où il est permis à tout le monde d'entrer et de glaner ; d'un champ récolté où il est permis à tous les an. d'entrer et de paître ; ~~tant qu'ils veulent~~ d'un puits appartenant à un particulier, qui est mis par son propriétaire à la libre disposition du public, chacun pouvant venir y puiser ‖ peu us.

— zenbez ⵣⵏⴱⵣ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (izzenbez, iezzînbez, éd izenbez, our izzenbez) ‖ 1. lâcher librement dans ; 2. lâcher librement contre ; 3. faire se lâcher librement dans ; 4. faire se lâcher librement contre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nenbez ⵏⵏⴱⵣ vn. f. 4 ; conj. 99 "bereg̃" ; (innenbez, iennînbez, éd ien=nenbez, our innenbez) ‖ être lâché de part et d'autre l'un contre l'autre ; se lâcher de part et d'autre l'un contre l'autre.

— nâbbez ⵏⴱⵣ va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâbbez, our inebbez) ‖ 1. être hab. lâché librement dans ; 2. être hab. lâché librement contre ; 3. se lâcher hab. librement dans ; 4. se lâcher hab. librement contre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zânbâz ⵣⵏⴱⵣ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeg̃âh" ; (izânbâz, our izen=biz) ‖ 1. lâcher hab. librement dans ; 2. lâcher hab. librement contre ; 3. faire hab. se lâcher librement dans ; 4. faire hab. se lâcher librement contre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tânenbâz ⵣⴱⵏⵜ m. f. 4.7; conj. 230 "târeġâh"; (itânenbâz, ou itenenbiz) ‖ être hab. lâché de part et d'autre l'un contre l'autre; se lâcher hab. de part et d'autre l'un contre l'autre.

— ănabaz ⵣⴱⵏ sm. nv. prim; φ (pl. inebâzen ⵏⵣⴱⵏ), dar nebâzen ‖ 1. fait d'être lâché librement dans; 2. fait d'être lâché librement contre; 3. fait de se lâcher librement dans; 4. fait de se lâcher librement contre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăzenbez ⵣⴱⵣ sm. nv. f. 1; φ (pl. izenbîzen ⵏⵣⴱⵣ), dar zenbîzen ‖ 1. fait de lâcher librement dans; 2. fait de lâcher librement contre; 3. fait de faire se lâcher librement dans; 4. fait de faire se lâcher librement contre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănenbez ⵣⴱⵏ sm. nv. f. 4; φ (pl. inenbîzen ⵏⵣⴱⵏ), dar nenbîzen ‖ fait d'être lâché de part et d'autre l'un contre l'autre; fait de se lâcher de part et d'autre l'un contre l'autre.

— tenbaz ⵣⴱⵜ sf. (s. s. pl.) ‖ chose livrée à la disposition du public (p. (an, ch.) abandonnée à la libre disposition du public) ‖ ex. Téneffillest tâ-rer, tenbaz a temôus; éré tet irĕn igrâou tet % cette f. bonne à rien, ch. livrée à la disposition du public ce qu'elle est; quiconque l'ayant voulue la trouve (cette vaurienne est ch. livrée à la disposition du public; quiconque la désire l'obtient) = ôudaden emôusen tenbaz ihadân oui-rer; éré irĕn Ténerẹ́ nesen é ten ienr % les mouflons sont ch. livrée à la disposition du public ces nuits-ci (ces jours-ci, en ce temps-ci); quiconque ayant voulu leur fait de tuer les tuera (quiconque veut les tuer peut les tuer) = ăfarag in ifrĕs, egĭk k tenbaz % mon jardin a été coupé, je l'ai fait ch. livrée à la disposition du public (mon jardin a été moissonné, je l'ai livré à la disposition du public).

ⵛⵏ nouchchem ‖ v. ⵛ echchem.

ⵔⵛⵏ ennechâret ⵜⵔⵛⵏ ✱ sf. (pl. ennechâretîn ⵏⵜⵔⵛⵏ) ‖ cible (objet qlconque servant de but pour le tir à la cible).

ⴷⵏ end ⴷ va. prim; conj. 11 "els"; ω (indă, indâ, ĕd iend, ou indé) ‖ castrer (par n'importe quelle méthode) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être castré" et "se castrer" ‖ peut avoir pour rég. dir. un hom, un quadrupède mâle qlconque, ou un oiseau mâle ‖ sign. aussi "combler [un puits]" ‖ d. le s. "castrer", est syn. d'elbé et d'ali employés d. les s. "castrer (par n'importe quelle méthode)"; diffère d'elbé empl. d. le s. "castrer (par extraction)" et d'ali empl. d. le s. "castrer (par coupement)" ‖ d. le s. "combler" diffère d'enbel "combler de terre"; enbel peut avoir pour rég. dir. tout ce qui est capable d'être comblé de terre, puits, fosse, excavation, trou qlconque petit ou grand, end ne peut avoir pour rég. dir. que des puits creusés pour en tirer de l'eau; enbel s'emploie hab. pour exprimer qu'un puits est simplement comblé de terre sans être éboulé, tandis qu'end signifie

qu'il est comblé avec ou sans éboulement de ses parois.

— sendd ∜⊙ va. f.1; conj. 157 "sels"; ω (issĕnda, iessĭnda, éd isend, our issenda) ‖ faire castrer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. du prim. au s. act.

— nâdd VI va. f.5; conj. 217 "lâss"; ω (inâdd, our inedd) ‖ castrer hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sânda ∜⊙ va. f.1.10; conj. 238 "târezza"; ω (isânda, our isendi) ‖ faire hab. castrer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— éneddi 3VI sm. nv. prim; φ (pl. ineddîten 1+VI, ineddân 1VI), dar ăneddi (ĕneddi), dar neddîten, dar neddân ‖ fait de castrer ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être castré" et "fait de se castrer" ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "castration" ‖ le pl. ineddân est peu us.

— ăsendi 3∜⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isendîten 1+∜⊙), dar sendîten ‖ fait de faire castrer ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

VI ténedé 3VI+ sf. φ (pl. tinediouîn 1:VI+), dar tănedé (tĕnedé), dar tnediouîn ‖ fièvre ‖ syn. de tazzak et moins us. que lui.

VI enda ‖ v. :V idaou.

VI tindé ‖ v. V edd.

VI a-n-di ‖ v. : oua.

ⅢVI end-ĕba ‖ v. Ⅲ aba.

VVI ended VV vn. prim; conj. 26 "eksen"; (indĕd, indâd, éd inded, our indid) ‖ s'obstiner [dans une ch.] ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ce dans quoi le suj. s'obstine est à l'abl. et accompagné de dar "dans" ‖ se dit de qlq'un qui s'obstine dans un travail, une entreprise, une recherche, un amour, une haine, une vertu, un vice, la vérité, le mensonge, une manière de faire, de dire, de penser, etc.

— nâdded VVI vn. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâdded, our inedded) ‖ s'obstiner hab.

— ănadad VVI sm. nv. prim; φ (pl. inedâden 1VVI), dar nedâden ‖ fait de s'obstiner.

— sounded VV⊙ vn. f.1; conj. 162 "souksed"; (iessŏunded, iessôunded, éd isounded, our iessounded) ‖ être paresseux ‖ se dit pr. des p., et qlqf. p. ext. des an. et de certaines ch. qui ont une sorte de vie, com. le vent, la pluie, &c. ‖ ce pour quoi on est paresseux, ce au sujet de quoi on montre de la paresse, se met au datif ‖ ex. Kenân iessôunded i têklé ahel ouâ-rer % K. est paresseux à la marche aujourd'hui (K. est paresseux pour la marche aujourd'hui) ‖ diffère de belekket (Ta.1) "être fainéant (se refuser à tout travail et ne vouloir que le repos, bien qu'ayant la force de travailler)", qui exprime le dernier degré de la paresse, une paresse plus grande que celle qui est signifiée par sounded. Sounded exprime la paresse en général, sans distinction de degré; il se dit de la

paresse la plus grande et de la moindre, qu'elles soient passagères ou habituelles, qu'elles portent sur une seule ch. ou sur toutes.

— sôundôud VV̆⊙ vn. f.1.18; conj. 260 "tôuksâḍ"; (isôundôud, oue isoundoud) ‖ être hab. paresseux.

— ăsounded VV̆⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isoundôuden IVV̆⊙), dar soundôu= =den ‖ fait d'être paresseux; paresse.

— soundad VV̆⊙ sm. nv. f.1; (pl. soundaden IVV̆⊙) ‖ m.s.q. le pr. ‖ plus us. que le pr.

— sindad VV̆⊙ sm. nv. f.1; (pl. sindaden IVV̆⊙) ‖ m.s.q. le pr. ‖ moins us. que le pr.

— émessinded VV̆⊙Ɪ sm. n.d'é. f.1; φ (pl. imessoundâd VV̆⊙Ɪ; fs. témes= =sindet +V̆⊙Ɪ+; fp. timessoundâd VV̆⊙Ɪ+), dar ămessinded (ĕmes= =sinded), dar messoundâd, dar tămessindet (tĕmessindet), dar tmessoundâd ‖ hom. (ou an.) paresseux.

⁝V| a-n-di-h ‖ v.: oua.

ƷV| endi ‖ v. ƷVƗ endi.

‖V| ênḍel ‖V̆ sm. (pl. ăndâlen, ‖V̆) ‖ fer pour marquer ou cautériser (instrument servant à marquer au feu les an. et à les cautériser) ‖ l'ênḍel est une tige de fer droite d'environ 0m,01c de diamètre et 0m,30c de long, munie d'un manche en bois, qui sert à marquer au feu les an. d'une marque de propriété, et à les cautériser. Les marques de propriété dont on marque les an. s'appellent ĕhouel ‖ p.ext. "très grosse alène (très gros poinçon à manche en bois pour percer le cuir)". Le fer de la très grosse alène appelée ênḍel a de 0m,003mm à 0m,005mm de diamètre. D.ces, ênḍel diffère de tênḍelt "grosse alène", dont le fer a de 0m,002mm à 0m,003mm de diamètre; il diffère de tistent "alène fine (poinçon fin à manche en bois); poinçon fin (avec ou sans manche)", dont le fer a de 0m,001mm à 0m,002mm de diamètre. v. Ɪ:⊙ roukmet (Ta.2) tăterkemt.

— tênḍelt ‖V̆+ sf. (pl. tăndâlîn, ‖V̆+) ‖ grosse alène (gros poinçon à manche en bois pour percer le cuir) ‖ le fer de la tênḍelt a de 0m,002mm à 0m,003mm de diamètre ‖ v. ci-dessus ênḍel.

ƗV| nouddem ƗV| vn. prim; conj. 95 "doukkel"; (iennŏuddem, iennôuddem, éd iennouddem, oue iennouddem) ‖ dormir à demi (être dans un état de demi-sommeil) ‖ v. ‖‖⁝ ehlel.

— senneddem ƗV|⊙ va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (isneddem, iesĉneddem, éd isenneddem, oue isneddem) ‖ faire dormir à demi.

— tineddôum ƗV|+ vn. f.13; conj. 246 "tidekkôul"; (itineddôum, oue iteneddoum) dormir hab. à demi.

— sîneddôum ƗV|⊙ va. f.1.13; conj. 246 "tidekkôul"; (isîneddôum, oue iseneddoum) ‖ faire hab. dormir à demi.

— ănouddem ƗV| sm. nv. prim; φ (pl. ineddôumen |ƗV|), dar neddôumen ‖

fait de dormir à demi ‖ signifie aussi "demi-sommeil (état de demi-sommeil)".

— ăsenneddem IVIⵙ sm. nv. f. 1; ⵚ (pl. isenneddîmen IIVIⵙ), dar senneddîmen ‖ fait de faire dormir à demi.

— ănaddam IVI sm. n. d'é. prim; ⵚ (pl. inaddâmen IIVI; fs. tănaddamt +IVI+; fp. tinaddâmîn IIVI+), dar naddâmen, dar tnaddâmîn ‖ hom. qui dort à demi; hom. qui est souvent dans un état de demi-sommeil.

— ănaddam IVI (m. à m. "plante qui dort à demi") sm. ⵚ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. inaddâmen IIVI), dar naddâmen ‖ nom d'une plante non persistante ("plantago ciliata Desf." (B.T.)) ‖ ainsi nommée parce que, dès que le soleil commence à monter au dessus de l'horizon et pendant tout le temps qu'il est haut, elle baisse la tête com. qlq'un qui dort à demi; elle ne tient la tête haute que la nuit et lorsque le soleil est très bas à l'horizon.

IVI a-n-d-în ‖ v.: oua.

:VI endou :V vn. prim; conj. 32 "egmi"; (indĕou, indâou, éd indou, our indéou) ‖ former son beurre (le suj. étant du lait ou un récipient qlconque contenant du lait) ‖ signifie former son beurre entièrement, & non partiellement; quand on dit ăk indĕou "le lait a formé son beurre", cela signifie que le lait a formé tout le beurre qu'il peut donner et non qu'il a formé qlq. parcelles de beurre. Se dit de tout lait qui forme son beurre, que la cause qui fait former le beurre soit voulue ou accidentelle, qu'on lui fasse former son beurre volontairement par un procédé qlconque, ou qu'il le forme accidentellement parce qu'il est secoué involontairement dans un transport ‖ les Kel-Ăh. fabriquent tous le beurre par le même procédé, l'agitation du lait dans une tanouart "outre en peau mince et sans poil" en balançant ou secouant celle-ci. La plupart des Kel-Ăd. fabriquent le beurre en agitant le lait dans un vaisseau de bois au moyen d'un instrument de bois ‖ ăk indâouen "lait formant son beurre" signifie p. ext. "lait ayant formé son beurre et dont le beurre a été extrait". D. ce s, est syn. d'ăk en tĕnouart et plus us. que lui ‖ v. II: eKef, iKfai ‖ fig. "souffler démesurément et au point d'en être agité tout entier (souffler com. un soufflet de forge)", le suj. étant une p. (ou un an.) très grasse qui marche ou court, ou qui vient de marcher ou de courir.

— sendou :Vⵙ va. f. 1; conj. 153 "segmi"; (issĕndeou, iessĕndeou, éd isendou, our issendeou) ‖ faire former son beurre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nâddeou :VI vn. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (inâddeou, our ineddou) ‖ former hab. son beurre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sândâou :Vⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isândâou, our isendiou) ‖ faire hab. former son beurre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănadaou :VI sm. nv. prim; ⵚ (pl. inedaouen I:VI), dar nedaouen ‖ fait de former son beurre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsendou :V⊙ sm. nv. f. 1; ꝕ (pl. isendiouen I:V⊙), dar sendiouen ‖ fait de faire former son beurre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tesendout +V⊙+ sf. ꝕ (pl. tisendouîn I:V⊙+), dar tsendouîn ‖ beurre frais ‖ diffère d' ôudi "beurre fondu".

— mehendou :V⋮] vn. f. 2; conj. 43 "melelli"; (imhendeou, iemĥendeou, éd imhendou, our imhendeou) ‖ n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb (le suj. étant une p.); n'être pas bien d'aplomb (le suj. étant l'esprit) ‖ se dit de qlq'un qui a l'esprit un peu égaré pour n'importe quelle cause & pendant un temps qlconque : p. ex. de qlq'un qui est ainsi de naissance, ou par suite d'accident ou de maladie, ou par vieillesse, ou d'une manière tout à fait passagère parcequ'il est convalescent et très faible, ou parce qu'il vient de dormir un peu au soleil, etc.

— zemmehendou :V⋮]ⵣ va. f. 2. 1; conj. 131 "sebbedi"; (izmehendeou, iezê=mehendeou, éd izemmehendou, our izmehendeou) ‖ faire n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb; faire n'être pas bien d'aplomb.

— tîmhendou :V⋮]+ vn. f. 2. 12; conj. 245 "tîhedi"; (itîmhendou, our itemhendou) ‖ n'avoir hab. pas l'esprit bien d'aplomb; n'être hab. pas bien d'aplomb.

— zîmhendou :V⋮]ⵣ va. f. 2. 1. 12; conj. 245 "tîhedi"; (izîmhendou, our izemhendou) ‖ faire hab. n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb; faire hab. n'être pas bien d'aplomb.

— ămhendou :V⋮] sm. nv. f. 2; ꝕ (pl. imhendiouen I:V⋮]), dar ĕmhendiouen ‖ fait de n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb; fait de n'être pas bien d'aplomb.

— ăzemmehendou :V⋮]ⵣ sm. nv. f. 2. 1; ꝕ (pl. izemmehendiouen I:V⋮]ⵣ), dar zemmehendiouen ‖ fait de faire n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb; fait de faire n'être pas bien d'aplomb.

— ămehendaou :V⋮] sm. n. d'é. f. 2; ꝕ (pl. imehendaouen I:V⋮]; fs. tăme=hendaout +:V⋮]+; fp. timehendaouîn I:V⋮]+), dar mehendaouen, dar tmehendaouîn ‖ h. qui n'a pas l'esprit bien d'aplomb (h. qui a l'esprit un peu égaré).

:VI endaou ‖ v. :V idaou.

OVI ender OV vn. prim; conj. 26 "eksen"; (indĕr, indâr, éd inder, our indir) ‖ excéder les forces (être au dessus des forces) [pour une p, un an, une ch.] ‖ ce dont le suj. excède les forces se met au datif ‖ se dit p. ex. d'une p. ou d'un an. qui excèdent les forces de qlq'un en ce qu'il ne peut pas les élever, les nourrir, les dresser, les corriger, les rendre tels qu'il veut qu'ils soient, les obtenir, &c; d'une vertu, d'une qualité, d'une science, d'un art, d'un métier, d'une connaissance, d'un exercice, d'un travail, d'un acte qui excèdent les forces de qlq'un en ce qu'il ne peut pas les pratiquer, les acquérir, les posséder, en acquérir la pratique, les faire, &c; d'une ch, d'un acte, qui excèdent les forces d'une p. ou d'un an. en ce qu'ils ne peuvent pas les acquérir, les obtenir, les fabriquer, les faire,

d'une action qui excède les forces d'une ch. ayant une sorte de vie ou celles d'un instrument, comme déraciner tel arbre, abattre tel mur excède les forces d'un ouragan ou d'une inondation, comme briser tel rocher excède les forces d'un pic, couper tel arbre excède les forces d'une hache, &c. ‖ ex. Kenân iğmĕi Dâssin ; tendĕr âs ⁒ K. a cherché D ; elle a excédé les forces à lui (K. a cherché à obtenir D. en mariage ; elle a excédé ses forces (cela lui a été impossible)) = amis ouâ-reẓ indĕr âk ⁒ ce chameau a excédé les forces à toi (ce chameau a excédé tes forces (par suite d'impossibilité de le monter, de le dresser, de l'atteindre (s'il s'est enfui), de l'acquérir, ou pour un autre motif) = haret ouâ-reẓ indĕr âs ⁒ cette ch. excède les forces à lui (cette ch. excède ses forces) ‖ s'empl. souv. à la 3e p. ms. dans le sens unipersonnel. (Ex. elkĕmen ânẹẓ ; indĕr âsen é hâneẓ aouḍin ⁒ ils ont suivi à nous ; il a excédé les forces à eux ils nous atteindront (ils nous ont suivis ; il leur a été impossible de nous atteindre) = tiḍiḍîn endânet, indĕre âs net éd ăoutnet imẓad hound Kŏuka ⁒ les f. elles sont complètes, il a excédé les forces à elles elles frapperont le violon com. K. (toutes les f, il est audessus de leurs forces de jouer du violon com. K.)) ‖ p. ext. "être en chaleur (le suj. étant une femelle de quadrupède herbivore)" ; fig. "être insatiable de plaisirs amoureux (le suj. étant une femme)". D. le s. "être en chaleur", diffère de boukem "être en chaleur (le suj. étant une femelle de quadrupède carnivore)". D. le s. "être insatiable de plaisirs amoureux", est syn. de boukem ‖ d. le s. "excéder les forces", est syn. d'ernou, avec cette seule différence qu'il est n. tandisqu' ernou est actif.

— sender OV⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕndeṛ, iessîndeṛ, éd isendeṛ, our issendeṛ) ‖ faire excéder les forces ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nâdder OVI vn. f.5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâddeṛ, our ineddeṛ) ‖ excéder hab. les forces ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sândâr OV⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târeğâh" ; (isândâr, our isendir) ‖ faire hab. excéder les forces ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tanedra ·OVI+ sf. nv. prim ; φ (pl. tinedriouîn I:OVI+), daẓ tĕnedra (tănedra), daẓ tnedriouîn ‖ fait d'excéder les forces.

— ănadar OVI sm. nv. prim ; φ (pl. inedâren IOVI), daẓ nedâren ‖ fait d'être en chaleur ‖ fig. "fait d'être insatiable de plaisirs amoureux".

— ăsender OV⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isendîren IOV⊙), daẓ sendîren ‖ fait de faire excéder les forces ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămândar OVƎ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imândâren IOVƎ ; fs. tămândart +OVƎ+ ; fp. timândârîn IOVƎ+), daẓ mândâren, daẓ tmândârîn ‖ hom. (ou an.) qui excède les forces des gens (en bonne ou en mauvaise part. ; parce qu'il est invincible, infatigable, incorrigible, &c.) ‖ a souv. le s. d' "h. (ou an.) incorrigible".

ƎI enneḍ ƎI va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (innĕḍ, innâḍ, éd inneḍ, our innîḍ) ‖ tourner (act.) (changer de direction (se c. av. l'acc.) ; faire changer de direction (se

c. av. 1 acc.)) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être tourné" et "se tourner (tourner (n.); changer de direction (n))" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit des p, an, et ch. qu'une cause qlconque tourne ou fait changer de direction de n'importe quelle manière ‖ d. le s. "tourner (act)", est syn. d'edren, de souël, de selleket (Ta. 1), de leggen ‖ fig. "changer [qlq'un] (dans sa manière de penser, de parler, d'être)". D. ces, est syn. d'édren ‖ v. 103 edren.

— souneḍ ∃I⊙ va. f. 1; conj. 163 "soudel"; p (iessouneḍ, iessôuneḍ, éd isouneḍ, our iessouneḍ) ‖ faire tourner ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. â c. du prim. au s. act.

— tânneḍ ∃I+ va. f. 6; conj. 226 "tâddel"; (itânneḍ, our itenneḍ) ‖ tourner hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

— sôunôuḍ ∃I⊙ va. f. 1. 18; conj. 260 "tôuksâḍ"; (isôunôuḍ, our isounouḍ) ‖ faire hab. tourner ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 1.

— ôunôuḍ ∃I sm. nv. prim; (pl. ôunôuḍen I∃I) ‖ fait de tourner ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être tourné" et "fait de se tourner" ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

— ăsôuneḍ ∃I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isôunôuḍen I∃I⊙), dar sôunôuḍen ‖ fait de faire tourner ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 1.

— menenneḍ ∃, I∃ vn. f. 2; conj. 42 "lekeslekes"; (imnenneḍ, ieménenneḍ, éd imnenneḍ, our imnenneḍ) ‖ être tordu (être tourné par ses 2 extrémités en sens contraire; être tourné par une de ses extrémités, l'autre restant fixe); se tordre (d. le s. ci. d) ‖ peut avoir pour suj. tout ce qui est capable d'être tordu, corde, fil, linge, vêtement, barre de métal, membre du corps (p. ex. le bras, le doigt, le pied, le cou, etc), trait du visage (p. ex. bouche, nez, oeil), etc. ‖ fig. "être tortueux (être sinueux) (le suj. étant une ch.)". Peut avoir pour suj. tout ce qui est capable d'être tortueux ou sinueux, p. ex. une ligne, un chemin, une vallée, &c. ‖ fig. "être tortueux (le suj. étant des pensées, des paroles, un caractère, une p. (dans ses pensées, ses paroles, son caractère))" ‖ fig. "être détourné de son sens naturel par une interprétation forcée (le suj. étant des paroles)". Peut avoir pour suj. toutes paroles dites ou écrites qui sont tordues pour qu'il en sorte ce qu'elles ne contiennent pas ‖ dans tous ses sens, est syn. d'édren. Diffère d'edren, en ce que celui-ci a d'autres sens que n'a pas menenneḍ ‖ quand menenneḍ, empl. d. le s. "être tordu", a pour suj. le visage d'une p, ou une partie qlconque de la face d'une p. ou d'un an, nez, bouche, oeil, &c, il peut se traduire par "être de travers". D. ce s, il est syn. non seulement d'edren, mais aussi d'efrez et de helmei.

— semmenenneḍ ∃, I∃⊙ va. f. 2. 1; conj. 122 "seddekkel"; (ismenenneḍ, iesémenenneḍ, éd isemmenenneḍ, our ismenenneḍ) ‖ tordre ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 2.

— tîmnennîḍ ∃, I∃+ vn. f. 2. 13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîmnennîḍ, our

itemnenniḍ) ‖ être hab. tordu ; se tordre hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.
— sèmnenniḍ ∃/⊏⊐⊙ va. f. 2.1.13 ; conj. 246 "tidekkoûl" ; (isèmnenniḍ, ou isemnenniḍ) ‖ tordre hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.1.
— ămnenneḍ ∃/⊏⊐ sm. nv. f. 2 ; φ (pl. imnenniḍen ⊏∃/⊏⊐), daṛ èmnen=niḍen ‖ fait d'être tordu ; fait de se tordre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.
— ăsemmenenneḍ ∃/⊏⊐⊙ sm. nv. f. 2.1 ; φ (pl. isemmenenniḍen ⊏∃/⊏⊐⊙), daṛ semmenenniḍen ‖ fait de tordre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.1.
— ămenennaḍ ∃/⊏⊐ sm. n. d'é. f. 2 ; φ (pl. imenennâḍen ⊏∃/⊏⊐ ; fs. tăme=nennaṭ ∃/⊏⊐+ ; fp. timenennâḍîn ⊏∃/⊏⊐+), daṛ menennâḍen, daṛ tmenennâḍîn ‖ hom. tortueux (dans son caractère, sa manière d'être, ses procédés, ses paroles).
— éneḍ ∃⊏ sm. φ (pl. ineḍen ⊏∃⊏ ; fs. ténet ∃⊏+ ; fp. tineḍîn ⊏∃⊏+), daṛ ăneḍ (éneḍ), daṛ neḍen, daṛ tănet (tènet), daṛ tneḍîn ‖ artisan (ouvrier en bois ; ouvrier en métaux ; ouvrier en bois et en métaux) ‖ se dit de tout ouvrier en bois ou en métaux, à qlq. pays, race, religion qu'il appartienne ‖ p. ext. "hom. appartenant à la race des artisans du pays touareg (h. appartenant aux artisans d'une fraction touarègue, lesquels forment un groupe d'une race particulière et d'une caste spéciale adjoint à la fraction touarègue)". Toute fraction touarègue considérable, telle que les Kel-Ăh., les Kel-Ăḍ., les Kel-Ăir, les Ioul., a, adjointes à elle, un certain nombre de familles d'éneḍ, gens de race particulière et qui forment une caste spéciale. Les éneḍ se marient presque touj. entr'eux ; rarement ils épousent des étrangères ou donnent leurs filles à des étrangers. Ils ne vivent pas groupés et ne sont pas sédentaires ; ils sont dispersés famille par famille et plantent leur tente tantôt ici, tantôt là. En petit nombre dans l'Ăh, en très petit nombre chez les Tăit. et dans l'Ăj., ils sont nombreux dans l'Ăḍ, très nombreux dans l'Ăir, et plus nombreux encore chez les Ioul. La plupart ont la peau noire ou brun très foncé, avec les traits du visage des sémites ou des berbères parfois d'un très beau type. D'après des traditions, certains d'entr'eux sont d'origine israélite, venus du Maroc à une époque reculée, par les bords de l'Océan, à la suite de tribus berbères qui conquirent jadis l'Ăḍraṛ. Tous les éneḍ sont musulmans ; leur condition est libre ; ils forment une caste à part, très au-dessous des Touaregs ; dans l'Ăh, dans l'Ăj., et chez les Tăit., tous sont artisans en bois ou en métaux ; dans l'Ăḍ. et l'Ăir, beaucoup sont artisans, et souv. artisans habiles, en bois ou en métaux, beaucoup aussi ne savent travailler ni le bois ni le métal et sont attachés en qualité de valets à la personne des riches du pays ; chez les Ioul., qlq. uns sont artisans en bois ou en métaux, la plupart ne savent travailler ni le bois ni le métal et sont valets des riches de la contrée ; certains chefs Ioul. en ont, attachés à leur personne, un très grand nombre, qui forment une valetaille fainéante et inutile. Dans les pays com. l'Ăh., où il y a des ~~gens de la classe des~~ ăzeggaṛ (ar. "hartâni"),

les éned sont leurs égaux com. rang social ; mais ils ne se mêlent pas à eux et constituent un groupe séparé ‖ le fém. ténet "artisane" signifie touj. "fem. appartenant à la race des artisans du pays touareg (v. le s. ci-d.)" ; il ne signifie ni "fem. d'un éned", ni "fem. sachant faire certains ouvrages spéciaux". Certaines ténet sont habiles ouvrières en tout ce qui est travail de peau et de broderie ; elles confectionnent des sacs et des sachets de tout genre, en peau, ornés ou non, brodés ou non ; des cordes, des cordons, des cordonnets en peau, des rênes de méhari en peau, des fourreaux d'épée en peau, &c. D'autres ténet ne savent faire aucun ouvrage spécial ‖ Kelles i ăned : v. ⊙||:: Kelles.

—ténet Ǝ|+ sf. φ (s.s. pl.), dar tănet (tĕnet) ‖ dialecte des artisans du pays touareg (dialecte berbère spécial, propre aux artisans du pays touareg) ‖ les éned de l'Ăh. ont un dialecte spécial, qu'ils parlent entr' eux ; c'est un dialecte berbère que les éned sont seuls à connaître. La plupart des éned de l'Ăd, de l'Ăir et des Ioul. le parlent aussi, avec variantes. Ce dialecte s'appelle indistinctement ténet, qu'il désigne le dialecte des éned de l'Ăh., de l'Ăir, de l'Ăd, ou d'un autre pays touareg.

—tănat (tânat) Ǝ|+ sf. φ (pl. tinadîn 1Ǝ1+), dar tnadîn ‖ décision (fait de décider ; décision prise ; décision à prendre) ‖ p. ext. "avis ; manière de voir ; ordre (commandement) ; sentence ; arrêt" ‖ p. ext. "pouvoir de prendre toutes les décisions [au suj. d'une p, d'un an, d'une ch.] ; pleine autorité en ce qui concerne toutes les décisions à prendre [sur une p, un an, une ch.] ; autorité [sur une p, un an, une ch.] ; pleine autorité [sur une p, un an, une ch.]". Ce au suj. de quoi on a pouvoir de prendre toutes les décisions se met au gén. ; cela peut être une ou plusieurs pers, tout un peuple, un ou plusieurs an. ou ch. de valeur qlconque ; de tout roi ou chef suprême, on peut dire qu'il a la tănat de son peuple ‖ ertes tănat "couper une décision" signifie "trancher une décision (trancher [à qlq'un] la question au suj. d'une décision à prendre ; indiquer [à qlq'un] la décision à prendre ; rendre une décision ; donner un avis ; donner un ordre (donner un commandement) ; rendre une sentence ; rendre un arrêt)" ‖ p. ext. oua n tănat "celui de la décision (celui à qui appartiennent, par excellence, toutes les décisions) (Dieu)" ; oua n tnadîn "celui des décisions (m.s.q. le pr.) (Dieu)" ; émeli n tănat "le possesseur de la décision (m.s.q. le pr.) (Dieu)" ; émeli n tnadîn "le possesseur des décisions (m.s.q. le pr.) (Dieu)" ; mess is en tănat "le maître d'elle de la décision (m.s.q. le pr.) (Dieu)" ; mess is en tnadîn "le maître de cela des décisions (m.s.q. le pr.) (Dieu)". v. ||Ǝ Ialla.

—nehed Ǝ⋮| va. prim ; conj. 99 "bereg" ; (innĕhed, iennĕhed, ed iennehed, our innehed) ‖ décider (prendre com. décision (prendre la décision de) ; rendre com. décision (rendre la décision de) ; indiquer com. décision à prendre) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch : des p, en tant que décidant par

elles-mêmes ; des p, des an, des ch, des actes, des faits, en tant que motivant les décisions, indiquant les décisions à prendre. Peut avoir pour rég. dir. des actes qlconques, depuis les plus graves jusqu'aux moins importants. Quand la p. à laquelle on décide qlq. ch. est exprimée, elle se met au dat, et ce au suj. de quoi le suj. prend, rend, ou indique une décision, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur". Quand la p. à laquelle on décide qlq. ch. n'est pas exprimée, ce au sujet de quoi le suj. prend, rend, ou indique une décision, se met ad lib. au dat. ou à l'abl. ; quand c'est à l'abl, c'est accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur" ‖ p. ext. "donner com. avis (donner l'avis de) ; donner com. manière de voir ; donner com. ordre (donner com. commandement ; donner l'ordre de ; donner le commandement de) ; rendre com. sentence ; rendre com. arrêt" ‖ p. ext. "avoir le pouvoir de prendre toutes les décisions [au suj. d'une p, d'un an, d'une ch.] (n) ; avoir la pleine autorité en ce qui concerne toutes les déci=sions à prendre [sur une p, un an, une ch.] (n) ; avoir autorité [sur une p, un an, une ch.] (n) ; avoir pleine autorité [sur une p, un an, une ch.] (n)". Ce au sujet de quoi on a pouvoir de prendre toutes les décisions se met hab. au datif ; cela peut aussi se mettre à l'abl. et être accompagné d'une prép., qui est hab. dar "dans" ou foull "sur" ; cela peut être une ou plusieurs pers., tout un peuple, un ou plusieurs an. ou ch. de valeur qlconque ; de tout roi ou chef suprême, on peut dire iennĉheḍ i eddôunet ennît, iennĉheḍ dar eddôunet ennît "il a la pleine autorité sur ses gens", iennĉheḍ i ăkâl ennît, iennĉheḍ dar ăkâl ennît "il a la pleine autorité sur son pays" ‖ neheḍ peut qlqf. se traduire par "gouverner (n) ; commander (n)".

— ženneheḍ ∃⁞I# va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (iżneheḍ, iežêneheḍ, éd iżenneheḍ, our iżneheḍ) ‖ faire décider ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— meženneheḍ ∃⁞I#I va. f. 1. 2 ; conj. 42 "lekeslekes" ; (imżenneheḍ, iemû=żenneheḍ, éd imżenneheḍ, our imżenneheḍ) ‖ décider ensemble (décider en se concertant ensemble) (prendre com. décision en se concertant ensemble ; rendre com. décision en se concertant ensemble ; indiquer com. décision en se concertant ensemble).

— tânehâḍ ∃⁞I+ va. f. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itânehâḍ, our iteneheḍ) ‖ décider hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— žânehâḍ ∃⁞I# va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (iżânehâḍ, our iżeneheḍ) ‖ faire hab. décider ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîmženneheḍ ∃⁞I#I+ va. f. 1. 2. 13 ; conj. 246 "tîdekkoûl" ; (itîmżenneheḍ, our itemżenneheḍ) ‖ décider hab. ensemble.

— ăženneheḍ ∃⁞I# sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iżenneheḍen I∃⁞I#), dar ženneheḍen ‖ fait de faire décider ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămzennehed Ǝ⁞I#⊐ sm. nv. f.1.2; ɸ (pl. imzennehîden IƎ⁞I#⊐), dax èmzennehîden ‖ fait de décider ensemble.

— ămennehed Ǝ⁞I⊐ sm. n.d'é. prim; ɸ (pl. imenneheden IƎ⁞I⊐; fs. tămennehet Ǝ⁞I⊐+; fp. timennehedîn IƎ⁞I⊐+), dax mennehеden, dax tmennehedîn ‖ hom. qui décide hab. (hom. auquel il appartient de prendre les décisions; hom. auquel on s'adresse hab. pour qu'il indique la décision à prendre) ‖ p. ext. "h. qui a pouvoir de prendre toutes les décisions [au suj. d'une p, d'un an, d'une ch.]; h. qui a pleine autorité en ce qui con=cerne toutes les décisions à prendre [sur une p, un an, une ch.]; h. qui a autorité [sur une p, un an, une ch.]; h. qui a pleine autorité [sur une p, un an, une ch.]". Ce au sujet de quoi un ămennehed a pouvoir de prendre toutes les décisions se met au génitif; cela peut être une ou plusieurs pers., tout un peuple, un ou plusieurs an. ou ch. de valeur qlconque; de tout roi ou chef suprême, on peut dire qu'il est l'ămen=nehed de son peuple ‖ ămennehed peut qlqf. se traduire par "chef". D. ces. se dit, non seulement des p, mais qlqf. aussi des an, p. ex. d'un chameau qui est au pâturage et que suivent, partout où il va, com. s'il était leur chef, les autres chameaux qui paissent avec lui ‖ p. ext. "pli pratiqué derrière la tête à l'ămâoual inférieur (pour laisser du jeu à celui-ci et empêcher la coiffure de se défaire si on le tire)". v. ⊙⊐II'I tăgôulmoust.

ƎI soundou :Ǝ⊙ m. f.1; conj. 168 "sougdou"; (iessŏunda, iessôunda, èd isoundou, our iessounda) ‖ se moquer (à cause d'un mal ou d'un malheur qui les a atteints) [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ ce dont on se moque se met à l'abl. et est accompagné de la prép. dax "dans" ‖ Signifie se moquer, par des paroles dites à elle-même ou à d'autres, ou par des actes de dérision qlconques, d'une p. au sujet d'un mal ou d'un malheur qui l'a atteinte; ou se moquer, par paroles ou actes, d'un an. ou d'une ch. parce qu'un mal ou un malheur les a atteints ‖ se dit, p. ex. d'une p. qui se moque de qlq'un parce que son père est mort, parceque ses chameaux ont été razziés, parce qu'il s'est cassé la jambe; qui se moque d'un troupeau de chèvres parce qu'il est atteint d'une maladie contagieuse; qui se moque d'une maison parce qu'elle a été incendiée ou s'est écroulée.

— sôundou :Ǝ⊙ m. ~~f.; conj. 168 "sougdou"; (iessŏunda, iessôunda, èd isoundou, our iessounda~~ f.1.17; conj. 259 "tôudou"; (isôundou, our isoundou) ‖ se moquer hab.

— ăsôundou :Ǝ⊙ sm. nv. f.1; ɸ (pl. isôundôuten I+Ǝ⊙), dax sôundôuten ‖ fait de se moquer ‖ signifie aussi "moquerie faite (à cause d'un mal ou d'un malheur qui les a atteints) [d'une p, d'un an, d'une ch.]".

— tesôundat +Ǝ⊙+ sf. nv. f.1; ɸ (pl. tisôundâtîn I+Ǝ⊙+), dax tsôundâtîn ‖

m.s.q. le pr. ‖ plus us. q. le pr.

ƎI eṇḍ Ǝ syllabe invariable ‖ ne s'emploie que dans les 2 expr. eṇḍ éhoḍ "la nuit passée (la nuit dernière)" et eṇḍ ahel "le jour d'hier (hier pendant le jour (par opposition à "la nuit dernière"))" ‖ v. Ǝ⁝ éhoḍ ; ‖⁝ ahel.

ƎI tinḍé ‖ v. ƎⵐI enbi.

ⵎƎI enḍeb ⵎƎ vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inḍĕb, inḍâb, ĕḍ inḍeb, our inḍib) ‖ plonger en nageant (le suj. étant un poisson, une p, un an.) ‖ ne signifie pas "nager (en se tenant soit à la surface, soit audessous de la surface de l'eau, à une profondeur qlconque)" ; il semble qu'il n'y ait pas en tăm. de verbe ayant ce sens ‖ diffère d'essen âman "savoir l'eau" empl. d. le s. "savoir nager".

— senḍeb ⵎƎ⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnḍeb, iessînḍeb, ĕḍ isenḍeb, our issenḍeb) ‖ faire plonger en nageant.

— nâḍḍeb ⵎƎI vn. f.5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâḍḍeb, our ineḍḍeb) ‖ plonger hab. en nageant.

— sânḍâb ⵎƎ⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isânḍâb, our isenḍib) ‖ faire hab. plonger en nageant.

— ămaḍab ⵎƎI sm. nv. prim ; ♀ (pl. ineḍâben IⵎƎI), dar neḍâben ‖ fait de plonger en nageant.

— ăsenḍeb ⵎƎ⊙ sm. nv. f.1 ; ♀ (pl. isenḍiben IⵎƎ⊙), dar senḍiben ‖ fait de faire plonger en nageant.

ƎƎI ănḍeḍ ƎƎ sm. ♀ (pl. inḍeḍen IƎƎ), dar ĕnḍeḍen ‖ tempe.

OⵊƎI tănetfirt OⵊƎI+ sf. ♀ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. tinetfâr OⵊƎI+), dar tnetfâr ‖ nom d'une plante persistante.

⊙ⵊƎI netfes ‖ v. ⊙ⵊƎ etfes.

⁖ƎI anḍoukken ‖ v. ƎOƎI meḍri.

‖ƎI enḍel ‖ v. ‖ƎI ămaḍâl.

:ƎI enḍou :Ǝ va. prim ; conj. 32 "egmi" ; (inḍĕou, inḍâou, ĕḍ inḍou, our inḍéou) ‖ jeter [un corps solide ou une matière en poudre] ‖ a aussi le s. pas. "être jeté" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. n'importe quel corps solide ou n'importe quelle matière en poudre ‖ se dit de tout corps solide ou en poudre qu'on jette n'importe où, sur n'importe quoi ou sur n'importe qui, pour n'importe quel motif, à n'importe quelle distance ; se dit p. ex. d'une p. qui jette une couverture sur les branches d'un arbre pour y former velum & donner de l'ombre, qui jette un vêtement sur les épaules de qlq'un, sur un meuble, sur un tapis, sur le sol, dans une caisse, dans un sac, qui jette un outil à qlq'un qui est à qlq. distance & en a besoin, qui jette une balle à un enfant par jeu, qui jette une pierre à un chien pour qu'il la rapporte, qui jette de la viande, du pain, à un chien pour qu'il les mange, qui jette

n'importe où des substances gâtées, des aliments gâtés, des ordures, des cendres, qui jette dans un endroit du sable, de la terre, des pierres qu'il a pris dans un autre, qui jette un seau dans un puits pour en tirer de l'eau, qui jette l'hameçon dans un étang pour pêcher à la ligne, &c. ‖ p. ext. "lancer [une pierre, un javelot, une arme de jet pouvant se lancer avec la main] (contre une p, un an, une ch.)". Ne peut avoir pour rég. dir. que ce qui se lance directement avec la main, sans l'aide d'un instrument. Ne se dit pas des balles, des flèches, des autres projectiles qui se lancent au moyen d'un instrument ‖ fig. "lancer [des guerriers, des cavaliers, des chevaux, des méharistes, des méharis] (contre l'ennemi)" ‖ p. ext. "jeter à bas (jeter à terre) [son cavalier, son chargement, etc] (le suj. étant un an. de selle ou de bât)" ‖ p. ext. "jeter en la poussant avec violence [une p. (un an, une ch.)] (dans un lieu; sur qlq. ch.); jeter en la transportant avec violence [une p. (un an, une ch.)] (dans un lieu)". Se dit, au pr, de qlq'un qui jette une p. sur un lit, sur un tapis, dans une prison, dans un trou, dans un précipice; d'une crue, d'une inondation, qui jettent des troncs d'arbres, des branches, des herbages, du limon, dans un lieu, sur un sol, sur des roches; du vent qui jette de la poussière, du sable, des cailloux, des branches, des débris de végétaux dans un lieu, dans des eaux, dans un objet qlconque, sur une p, un an, ou une ch; etc. Se dit, au fig, d'évènements, de causes qlconques, qui jettent des p, des an, des ch. dans un lieu en les forçant à y aller, ou en les forçant, alors qu'ils y étaient déjà à y prolonger leur séjour: p. ex. du manque de pâturages dans l'Ăh. qui jette les gens et les troupeaux de l'Ăh. dans l'Ăir, les force à aller de l'Ăh. dans l'Ăir; du manque de chameaux de louage qui jette des commerçants transsahariens et leurs marchandises dans l'Ăh., les forçant d'y séjourner plusieurs semaines alors qu'ils comptaient le traverser sans arrêt; de la maladie, du manque de moyens de transport, de l'insécurité des communications, qui jettent qlq. dans le lieu où il est, en le forçant d'y prolonger son séjour; &c. ‖ fig. "transporter rapidement [des p, des an, des lettres, des paroles, des ch.] (dans un lieu plus ou moins éloigné)". Le suj. peut être n'importe quel moyen de transport rapide, p, an, ou ch, p. ex. un messager rapide, un bon cheval, un bon méhari, une voiture, le chemin de fer, le télégraphe, un bateau à vapeur, &c. ‖ p. ext. "rendre [du pus, du sang] (le suj. étant une blessure, un abcès); rendre [du sang, des aliments, des matières fécales, des matières qlconques] (par la bouche, l'anus, les organes urinaires) (le suj. étant une p, un an.)" ‖ p. ext. "jeter [un cri]" ‖ p. ext. "jeter (dire rapidement) [un mot, qlq. mots, qlq. paroles]" ‖ p. ext. "avorter de (le suj. étant la femelle d'un quadrupède)" ‖ p. ext. "pondre [un oeuf]" ‖ ‖ p. ext. "jeter [une ch.] (parce qu'on ne veut plus d'elle); mettre au rebut [une p, un an, une ch.] (parce qu'on ne veut plus d'eux); rejeter (se

débarasser de ; se défaire de) [une p, un an, une ch. qu'on possède] (parce qu'on ne veut plus d'eux) ; délaisser [une p, un an, une ch.] (en ne s'en occupant pas ou en s'en occupant peu, en les traitant avec indifférence, oubli, négligence) ; abandonner [une p, un an, une ch.] (sans plus s'occuper d'eux en rien)" ‖ p. ext. "dilapider [sa fortune] ; gaspiller son bien] ; négliger [sa propre personne] (en n'ayant aucun soin de soi ; en se laissant aller en certaines ch. ou en toutes ch.) ; négliger [une p, un an, une ch.] (en n'ayant d'eux aucun soin)" ‖ d. les s. "lancer [une pierre, un javelot, une arme de jet pouvant se lancer avec la main]" et "lancer [des guerriers, des cavaliers, des chevaux, des méharistes, des méharis]", "rejeter ; délaisser ; abandonner", est syn. d'egen ; en diffère dans les autres s. ‖ d. le s. "jeter à bas [son cavalier, son chargement, &c.] (le suj. étant un an. de selle ou de bât)", est syn. de ġellet (Ta. I) ; en diffère dans les autres sens ‖ d. le s. "lancer [des guerriers, des cavaliers, des chevaux, des méharistes, des méharis]" est syn. d'ei ; en diffère dans les autres sens. Enḍou diffère d'ei dans le sens "abandonner", en ce qu'il renferme une idée de dédain que ne contient pas ei ‖ d. le s. "rendre [du sang, des aliments, des matières quelconques] (par la bouche)", est syn. d'oukkou ‖ d. le s. "avorter de (le suj. étant la femelle d'un quadrupède)", diffère d'echchef "avorter de (le suj. étant une femme)" ‖ diffère d'egen "lancer [un corps solide] ; lancer contre [une p, un an, une ch.] (avec un corps solide) ; frapper [une p, un an, une ch.] (avec un corps solide lancé)", bien que dans certains cas on puisse employer indistinctement enḍou ou egen ‖ diffère d'enbes "lancer [une matière en poudre] (sur une p, un an, une ch.) ; lancer sur [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre) ; saupoudrer [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre lancée)" ‖ diffère d'enfes "lancer [un liquide] (sur une p, un an, une ch.) ; lancer sur [une p, un an, une ch.] (avec un liquide) ; mouiller [une p, un an, une ch.] (avec un liquide lancé)" ‖ diffère d'ouezouez "répandre en saupoudrant [une matière en poudre] (sur qlq. ch.)".

— senḍou : ∃⊙ va. f. 1 ; conj. 153 "seġmi" ; (issenḍeou, iessînḍeou, ed isenḍou, our issenḍeou) ‖ faire jeter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— nemenḍou : ∃⊐I vn. f. 2 bis ; conj. 43 "melelli" ; (inmenḍeou, ienîmenḍeou, ed inmenḍou, our inmenḍeou) ‖ se délaisser réc. l'un l'autre ; s'abandonner réc. l'un l'autre.

— nemenḍaou : ∃⊐I vn. f. 2 bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmenḍaou, ienîmenḍaou, ed inmenḍaou, our inmenḍaou) ‖ m. s. q. le pr.

— tenḍeou : ∃+ vn. f. 3 bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittenḍeou, iettînḍeou, ed ietten=ḍeou, our ittenḍeou) ‖ être jeté ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nâḍḍeou : ∃I va. f. 5 ; conj. 222 "ġâmmei" ; (inâḍḍeou, our ineḍḍou) ‖ jeter hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânḍâou : ∃⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isânḍâou, our isenḍiou) ‖ faire hab. jeter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tênmenḍou : ∃⊐I+ vn. f. 2 bis. 12 ; conj. 245 "tîheḍeḍi" ; (itênmenḍou, our

itenmenḍou)‖ se délaisser hab. réc. l'un l'autre ; s'abandonner hab. réc. l'un l'autre.

—tînmenḍâou :∃ I I+ m. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekKôul"; (itînmenḍâou, our itenmenḍaou)‖ m. s. q. le pr.

—tâtenḍâou :∃++ m. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtendâou, our itetendiou)‖ être hab. jeté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 bis.

—tînḍâou :∃+ m. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itînḍâou, our itenḍiou)‖ m. s. q. le pr.

—ănaḍaou :∃I sm. nv. prim; φ (pl. ineḍaouen 1:∃I), dar neḍaouen ‖ fait de jeter ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être jeté" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—ăsenḍou :∃⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenḍiouen 1:∃⊙), dar senḍiouen ‖ fait de faire jeter ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ănmenḍou :∃ I I sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmenḍiouen 1:∃ I I), dar ĕnmenḍi=ouen ‖ fait de se délaisser réc. l'un l'autre; fait de s'abandonner réc. l'un l'autre.

—ănmenḍaou :∃ I I sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmenḍaouen 1:∃ I I), dar ĕnmenḍa=ouen ‖ m. s. q. le pr.

—ătenḍou :∃+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itenḍiouen 1:∃+), dar tenḍiouen ‖ fait d'être jeté ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—énîḍou :∃I sm. n. d'é. prim; φ (pl. inîḍouen 1:∃I; fs. ténîḍout +∃I+; fp. tinîḍouîn 1:∃I+), dar ănîḍou (ĕnîḍou), dar nîḍouen, dar tănîḍout (tĕnîḍout), dar tnîḍouîn ‖ hom. (ou an.) rejeté (parce qu'on l'a pris en dégoût et qu'on ne veut plus de lui) ‖ se dit soit d'un h. ou d'un an. qui ont été rejetés et chassés par celui qui les possédait, parce que celui-ci les a pris en dégoût, soit d'un h. ou d'un an. qui sont rejetés et repoussés par tout le monde, parce que tout le monde les a pris en aversion. Se dit, p. ex, d'une f. rejetée et chassée par son mari, d'un h. rejeté et abandonné par sa f, d'un enfant rejeté et chassé ou abandonné par ses parents, d'un domestique, d'un employé, d'un ouvrier, d'un esclave rejetés & chassés par leurs maîtres ou leurs patrons, d'un an. domestique rejeté et chassé par son propriétaire, de n'importe quelle p. et de n'importe quel an. que tout le monde a pris en aversion et dont personne ne veut à aucun titre.

—mehenḍou :∃⋮I vn. f. 2; conj. 43 "melelli"; (imhenḍeou, iemîhenḍeou, éd imhenḍou, our imhenḍeou)‖ être dispersé (le suj. étant des p, des an, des arbres, des plantes, des ch. qlconques); se disperser (d. le s. ci. d.) ‖ s'emploie pour exprimer n'importe quelle dispersion, loin ou près, avec grands ou petits intervalles ‖ v. 3:O eroui, meheroui.

—ẓemmehenḍou :∃⋮I# va. f. 2.1; conj. 131 "sebbedi"; (iẓmehenḍeou, ieẓîmehenḍeou, éd iẓemmehenḍou, our iẓmehenḍeou)‖ disperser.

—tîmhenḍou :∃⋮I+ vn. f. 2.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (itîmhenḍou, our itemhenḍou)‖ être hab. dispersé; se disperser hab.

—ẓîmhenḍou :∃⋮I# va. f. 2.1.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (iẓîmhenḍou, our

i͝zemhenḍou) ‖ disperser hab.

—ămhenḍou :ⴹ⁝ⵎ sm. nv. f. 2; ⵠ (pl. imhenḍiouen ⵏ:ⴹ⁝ⵎ), dar ĕmhen=
=ḍiouen ‖ fait d'être dispersé; fait de se disperser.

—ăzemmehenḍou :ⴹ⁝ⵎ# sm. nv. f. 2.1; ⵠ (pl. i͝zemmehenḍiouen ⵏ:ⴹ⁝ⵎ#),
dar z͝emmehenḍiouen ‖ fait de disperser.

—ăzemmehenḍaou :ⴹ⁝ⵎ# sm. n. d'é. f. 2.1; ⵠ (pl. i͝zemmehenḍaouen
ⵏ:ⴹ⁝ⵎ#; fs. tăzemmehenḍaout +:ⴹ⁝ⵎ#+; fp. tizemmehenḍaouîn
ⵏ:ⴹ⁝ⵎ#+), dar z͝emmehenḍaouen, dar tzemmehenḍaouîn ‖ hom. (ou an.)
qui disperse ‖ ce que disperse un ăzemmehenḍaou se met au gén. ‖ s'empl.
qlqf. sans complément d. le s. d' "hom. qui a du désordre (h. qui disperse
ses effets à droite et à gauche et les laisse traîner en désordre); hom. qui
laisse s'égarer toute ch. (h. qui, par négligence et désordre, laisse
s'égarer et se perdre tout ce qu'il a et tout ce qu'on lui confie); hom.
qui laisse s'égarer des an. qu'il garde au pâturage (h. qui, par négli=
=gence, laisse hab. une partie des an. qu'il garde au pâturage se dis=
=perser et s'égarer); an. qui disperse les troupeaux (an. carnassier qui
s'attaque aux troupeaux et qui a l'hab. de se jeter sur eux et de les dis=
=perser, com. le lion, le chacal, etc.)" ‖ syn. d' ăsemmeḳḳetouaï employé
d. ce s.

—neḍouneḍou :ⴹ|ⴹ| va. prim; conj. 45 "ḡemiḡemi"; (inḍeouneḍeou,
ienḍeouneḍeou, éd inḍouneḍou, our inḍeouneḍeou) ‖ jeter çà et là [des corps
solides ou une matière en poudre] ‖ se dit d'objets qlconques qu'on jette çà
et là en désordre et sans soin.

—tîndouneḍou :ⴹ|ⴹ+ va. f. 12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (etîndouneḍou,
our etenḍouneḍou) ‖ jeter hab. çà et là.

—ăndouneḍou :ⴹ|ⴹ sm. nv. prim; ⵠ (pl. inḍouneḍiouen ⵏ:ⴹ|ⴹ), dar ĕnḍou=
=neḍiouen ‖ fait de jeter çà et là.

—ăneḍaouneḍaou :ⴹ|:ⴹ| sm. n. d'é. prim; ⵠ (pl. ineḍaouneḍaouen ⵏ:ⴹ|:ⴹ|; fs. tăne=
=ḍaouneḍaout +:ⴹ|:ⴹ|+; fp. tineḍaouneḍaouîn ⵏ:ⴹ|:ⴹ|+), dar neḍaouneḍaouen,
dar tneḍaouneḍaouîn ‖ hom. qui jette les ch. çà et là en désordre et sans
soin.

O ⴹ| ender Oⴹ m. prim; conj. 26 "eksen"; (inder, indâr, éd inder, our indèr) ‖
Sauter vivement de sa place (le suj. étant une p., un an., une ch.) ‖ se dit, p.
ex., d'une p. qui saute vivement de terre sur sa monture, ou de sa mon=
=ture à terre; d'une p. ou d'un an. qui sautent vivement du sol sur
qlq. ch., ou de qlq. sur le sol; d'une pierre, d'une balle, d'un objet
qlconque posés à terre, qui, par suite d'un effort fait sur eux, sautent
vivement de leur place pour tomber à une distance qlconque; de la tête,
de la main, du bras, d'un membre qlconque d'une p. ou d'un an., qui
sautent vivement de leur place parce qu'ils ont été tranchés d'un seul
coup; d'une branche d'arbre ou d'autre ch. qui sautent vivement de leur
place parce qu'ils ont été tranchés d'un seul coup; d'un bâton, d'une arme,

d'un outil, qui sautent vivement de la main de qlq'un, s'en échappant malgré la volonté de celui qui les tient ; d'un fragment d'objet en métal, en porcelaine, en verre, en terre cuite, ou en autre substance cassante, qui saute vivement de l'objet dont il fait partie, s'en détachant par une cassure brusque ; &c. ‖ p. ext. "tomber vivement de sa place (le suj. étant une p, un an, une ch.)". Se dit, p. ex, d'une p. qui tombe vivement du haut de sa monture ; d'une p. ou d'un an. qui tombent vivement du haut d'un arbre ; d'un objet un peu lourd com. une outre pleine, un sac plein, un panier plein, suspendu à une branche d'arbre ou au bât d'un chameau qui tombent vivement par terre ‖ p. ext. "être atteint et tomber vivement (le suj. étant une p. ou un an. atteints d'un projectile ou d'un coup d'arme blanche)". Se dit d'une p. ou d'un an. qui, atteints, tombent vivement morts ou blessés d'une blessure qlconque, grave ou légère ‖ p. ext. "effleurer sans produire d'effet (toucher légè=rement sans pénétrer ni produire d'effet ; sauter vivement de sa place après avoir touché, sans produire aucun effet)", le suj. étant une arme blanche, une arme de jet, un projectile, un outil ‖ fig. "être en colère ; se mettre en colère" ‖ d. le s. "être en colère ; se mettre en colère", est syn. d'<u>iblas</u> ‖ d. le s. "effleurer sans produire d'effet", diffère d'<u>aKi</u> "passer sans la toucher à côté de [une ch. visée] (le suj. étant une arme blanche, un projec=tile, un outil, qui passant à côté de ce qu'on veut frapper sans le toucher en aucune manière) (act)".

— <u>Sender</u> O∃⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (<u>issender</u>, <u>iessînder</u>, <u>ed isender</u>, <u>our issender</u>) ‖ faire sauter vivement de sa place (le suj. étant une p, un an, une ch.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ fig. "manquer son coup (ne pas atteindre son but ; ne pas obtenir l'effet voulu ; ne pas réussir) (n)". Ne peut avoir pour suj. qu'une p. Se dit de quiconque, voulant frapper une p, un an, une ch, d'une arme blanche, d'un bâton, d'un projectile, d'un outil, manque son coup, soit en les effleurant sans produire d'effet, soit en passant plus ou moins loin d'eux sans les toucher ; se dit aussi de quiconque, entreprenant un travail, une affaire, une ch. qlconque, ne réussit pas, p. ex. de qlq'un qui cultivant un champ n'obtient qu'une récolte très faible ou nulle, qui allant à la chasse ne tue rien ou presque rien, qui faisant du commerce n'obtient que très peu ou point de profit, qui allant qlq. part pour y vendre des moutons ne trouve pas d'acheteur ou les vend à très bas prix, qui allant en un lieu acheter des grains n'en trouve pas, qui demandant une f. en mariage ne l'obtient pas, qui demandant un don ou un prêt à qlq'un se les voit refuser, &c ‖ d. le s. "manquer son coup", diffère d'<u>igaou</u> "ne rien gagner (ne faire aucun gain, ne faire aucun profit, ne rien obtenir) (le suj. étant une p, un an, ou une ch.)", bien que, dans certains cas, on puisse employer indifféremment <u>sender</u> ou <u>igaou</u> ‖ d. le s. "manquer son coup", diffère de <u>siKi</u> "faire [une arme blanche, un projectile, un outil] passer sans la toucher à côté de [une ch. visée]", bien que dans qlq. cas on puisse employer indifféremment <u>sender</u> et <u>siKi</u>.

— nâḍḍer O∃I vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâḍḍer, our ineḍḍer) ‖ sauter hab. vivement de sa place ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâǹḍâr O∃⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâǹḍâr, our isenḍir) ‖ faire hab. sauter vivement de sa place ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănaḍar O∃I sm. nv. prim; φ (pl. ineḍâren 1O∃I), dar neḍâren ‖ fait de sauter vivement de sa place ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "colère".

— tanḍert +O∃+ sf. nv. prim; φ (pl. tinḍerin 1O∃+, tineḍḍâr O∃I+), dar tĕnḍert (tănḍert), dar tĕnḍerin, dar tneḍḍâr ‖ fait d'être en colère; fait de se mettre en colère ‖ signifie aussi "colère".

— ăsenḍer O∃⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenḍîren 1O∃⊙), dar senḍîren ‖ fait de faire sauter vivement de sa place ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tăsenḍert +O∃⊙+ sf. φ (pl. tisenḍâr O∃⊙+), dar tsenḍâr ‖ poignet (partie du bras qui joint la main à l'avant-bras).

— mehenḍer O∃⁞I vn. f. 2; conj. 42 "lekeslekes"; (imhenḍer, iemîhenḍer, ĕd imhenḍer, our imhenḍer) ‖ être réc. en colère l'un contre l'autre; se mettre réc. en colère l'un contre l'autre ‖ syn. de nebles.

— mehenḍar O∃⁞I vn. f. 2; conj. 42 "lekeslekes"; (imhenḍar, iemîhenḍar, ĕd imhenḍar, our imhenḍar) ‖ m. s. q. le pr.

— tîmhenḍîr O∃⁞I+ vn. f. 2. 13; conj. 246 "tîdekKoûl"; (itîmhenḍîr, our item=henḍir) ‖ être hab. réc. en colère l'un contre l'autre; se mettre hab. réc. en colère l'un contre l'autre.

— tîmhenḍâr O∃⁞I+ vn. f. 2. 13; conj. 246 "tîdekKoûl"; (itîmhenḍâr, our itemhenḍar) ‖ m. s. q. le pr.

— ămhenḍer O∃⁞I sm. nv. f. 2; φ (pl. imhenḍîren 1O∃⁞I), dar ĕmhenḍîren ‖ fait d'être réc. en colère l'un contre l'autre; fait de se mettre réc. en colère l'un contre l'autre.

— ămhenḍar O∃⁞I sm. nv. f. 2; φ (pl. imhenḍâren 1O∃⁞I), dar ĕmhenḍâren ‖ m. s. q. le pr.

— neḍerneḍer O∃IO∃I vn. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (inḍerneḍer, ienîḍerneḍer, ĕd inḍerneḍer, our inḍerneḍer) ‖ piler [sur une monture] (avoir les fesses qui font un petit saut en l'air [sur une monture, à chaque foulée de celle-ci]) ‖ se dit d'une p. qui pile sur une monture qlconque à une allure vive.

— tînḍerneḍîr O∃IO∃+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdekKoûl"; (itînḍerneḍîr, our itenḍerneḍir) ‖ piler hab.

— ănḍerneḍer O∃IO∃ sm. nv. prim; φ (pl. inḍerneḍîren 1O∃IO∃), dar ĕnḍerneḍîren ‖ fait de piler.

— ăneḍerneḍar O∃IO∃I sm. n. d'é. prim; φ (pl. ineḍerneḍâren 1O∃IO∃I; fs. tăneḍerneḍart +O∃IO∃I+; fp. tineḍerneḍârin 1O∃IO∃I+), dar neḍerne=ḍâren, dar tneḍerneḍârin ‖ hom. qui a l'hab. de piler.

O∃I anḍerren ‖ v. ⵣO∃I meḍri.

O∃I i-n-ĕḍer ‖ v. O∃ aḍer.

ⵎO∃I tenḍerbat +ⵎO∃+ sf. (pl. tenḍerbâtin 1+ⵎO∃+) ‖ piège en bois et en

cordes (servant à prendre les antilopes, les gazelles et les mouflons) ‖ diffère d' elkeniet "piège métallique à ressort".

IC1 anef IC1 va. prim; conj. 66 "ağer"; p(iounef, iounâf, éd ianef, our iounif) ‖ se pendre à la queue d' [un an. qui court] (pour l'obliger à s'arrêter ou par jeu) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ se dit, p. ex, de qlq'un qui se pend à la queue d'un chameau, d'une vache, d'un âne qui courent, pour les obliger à s'arrêter, ou pour s'amuser à se faire traîner par eux ‖ fig. "se pendre aux vêtements de [qlq'un] (qui veut s'en aller, pour le retenir)"; p. ext. "faire des instances auprès de [qlq'un] (qui veut s'en aller, pour le retenir); chercher à retenir [qlq'un] (qui veut s'en aller)". Peu us. dans ces s, à cause des équivoques auxquelles peut donner lieu le sens qui suit ‖ fig. "se pendre aux vêtements de [qlq'un] (pour obtenir de lui les dernières faveurs amoureuses)"; p. ext. "faire des instances très pressantes auprès de [qlq'un] (pour obtenir de lui les dernières faveurs amoureuses)". Peut avoir pour suj. un h. ou une f.

— sinef IC1⊙ va. f.1; conj. 172 "siğer"; p(iessounef, iessôunef, éd isinef, our iessounef) ‖ faire se pendre à la queue de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tânef IC1+ va. f. 6; conj. 228 "tâğer"; (itânef, our itinef) ‖ se pendre hab. à la queue de ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânâf IC1⊙ va. f. 1. 7; conj. 233 "sâğâr"; (isânâf, our isinif) ‖ faire hab. se pendre à la queue de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănnaf IC1 sm. nv. prim; (pl. ănnâfen IIC1) ‖ fait de se pendre à la queue de ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsenef IC1⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isinîfen IIC1⊙), dar sînîfen ‖ fait de faire se pendre à la queue de ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— anefo :IC1 sm. φ (pl. inefôten I+IC1), dar ĕnefo (ănefo), dar nefô=ten ‖ traînée d'air humide provenant d'une pluie tombée au loin ‖ v. ⁝ll éléhé.

IC1 enfou :IC1 ✳ va. prim; conj. 14 "emdou"; ω (infă, infâ, éd infou, our infé) ‖ être utile à; être utile pour ‖ ~~sign. aussi "être avantageux à (être un bien à~~ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ signifie aussi "être avantageux à (être un bien à); être avantageux pour (être un bien pour)".

— senfou :IC1⊙ va. f. 1; conj. 169 "semdou"; ω (issĕnfa, iessînfa, éd isenfou, our issenfa) ‖ rendre utile à; rendre utile pour ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nienfou :IC1⁝I vn. f. 4; conj. 208 "niemdou"; (iniĕnfa, ieniĕnfa, éd inienfou, our inienfa) ‖ être réc. utile l'un à l'autre.

— nôuffou :IC1 va. f. 5; conj. 223 "môuddou"; (inôuffou, our inouffou) ‖ être hab. utile à; être hab. utile pour ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sînfou :IC1⊙ va. f. 1. 12; conj. 244 "tîmemdou"; (isînfou, our isenfou) ‖

rendre hab. utile à ; rendre hab. utile pour ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. l. s.c. à c. de la f.1.

— tînienfou :ICI3I+ vn. f.4.12; conj. 244 "têmendou"; (itînienfou, our itenienfou) ‖ être hab. réc. utile l'un à l'autre.

— tenfa ·ICI+ sf. nv. prim; (pl. tenfaouîn I:ICI+) ‖ fait d'être utile à; fait d'être utile pour ‖ a t. l. s.c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "utilité; avantage" et "ce qui est utile; ce qui est avantageux".

— tenfou :ICI+ sf. nv. prim. (pl. tenfoûtîn I+ICI+) ‖ m.s.q. le pr. ‖ moins us. que le pr.

— ăsenfou :ICI⊙ sm. nv. f.1; ⲫ (pl. isenfoûten I+ICI⊙), dar senfoûten ‖ fait de rendre utile à; fait de rendre utile pour ‖ a t. l. s.c. à c. de la f.1.

— ănienfou :ICI3I sm. nv. f.4; ⲫ (pl. inienfoûten I+ICI3I), dar ĕnienfoûten ‖ fait d'être réc. utile l'un à l'autre.

— tenafout +ICI+ sf. ⲫ (pl. tinafoûtîn I+ICI+), dar tnafoûtîn ‖ bienfait (chose utile faite [à qlq'un]; bien fait [à qlq'un]); service (bon office; ch. utile faite [à qlq'un]); don utile (ch. utile donnée [par qlq'un]; ch. utile obtenue [par qlq'un]); trouvaille utile (ch. utile trouvée [par qlq'un]).

ICI sounfou ‖ v. ⊙ICI oumfas.

ICI inôuf ‖ v. IC∴ ekf.

VICI ĕnefeḍ VICI sm. ⲫ (pl. inefḍân IVICI), dar ănefeḍ (ĕnefeḍ), dar nefḍân ‖ briquet (pièce d'acier avec laquelle on frappe un silex pour en faire jaillir des étincelles) ‖ p. ext. "chien (de fusil ou de pistolet); culasse mobile (de fusil); batterie (de fusil à pierre, à capsule, se chargeant par la culasse, ou de pistolet de système qlconque)."

ƎICI enfeḍ ƎICI vn. prim; conj. 26 "eksen"; (infeḍ, infâḍ, eḍ infeḍ, our infiḍ) ‖ être envenimé (le suj. étant une blessure, une plaie, un abcès); s'envenimer (d. le s.ci.d.) ‖ Se dit d'une blessure, d'une plaie, d'un abcès, qui s'envenime à n'importe quel degré et pour n'importe quelle cause ‖ syn. de touinger ‖ v. II+I entel.

— senfeḍ ƎICI⊙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕnfeḍ, iessînfeḍ, eḍ isenfeḍ, our issenfeḍ) ‖ envenimer.

— nâffeḍ ƎICI vn. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâffeḍ, our ineffeḍ) ‖ être hab. envenimé; s'envenimer hab.

— sânfâḍ ƎICI⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânfâḍ, our isenfiḍ) ‖ envenimer hab.

— ănafaḍ ƎICI sm. nv. prim; (pl. inefâḍen IƎICI), dar nefâḍen ‖ fait d'être envenimé; fait de s'envenimer.

— ăsenfeḍ ƎICI⊙ sm. nv. f.1; ⲫ (pl. isenfiḍen IƎICI⊙), dar senfiḍen ‖ fait d'envenimer.

— isenfâḍ ƎICI⊙ sm. ⲫ (pl. s.s.), dar senfâḍ ‖ collection d'aliments et de breuvages variés (dont on fait absorber un peu à qlq'un qui vient d'être

atteint d'une blessure, d'une plaie, d'un abcès, com. préservatif contre l'envenimement) ‖ les Kel-Ăh. croient que l'envenimement des blessures, des plaies, des abcès, est dû la plupart du temps à un changement de nourriture, à l'absorbsion par le malade d'un aliment ou d'un breu=vage nouveaux dont il n'a pas usé depuis le début de son mal. En conséquence, dès que le mal se produit, ils réunissent un peu de toutes les espèces d'aliments et de breuvages qu'ils peuvent se procurer, et ils font consommer un peu de chaque ch. par le malade, afin que son corps soit habitué d'avance à toute sorte de nourriture. Cette collection d'aliments & de breuvages divers s'appelle isenfâḍ.

ƎⴼI **enneḟeḍ** ƎⴼI * sm. (pl. enneḟeḍen ⵏƎⴼI) ‖ canon (pièce d'artillerie) ‖ syn. d'. elmedfer.

— **ennefaḍ** ƎⴼI sm. (pl. ennefâḍen ⵏƎⴼI) ‖ m. s. q. le pr.

ⴼⴼI **ănefif** ⴼⴼI sm. ♀ (pl. infâf ⴼⴼI), dar ĕnfâf ‖ ligaments articulaires qui maintiennent l'articulation de l'épaule et l'articulation de la hanche ‖ se dit des p. et des an.

ⴼⴼI **ănefif** ⴼⴼI (dial. Berb. Touat) sm. ♀ (pl. inefîfen ⵏⴼⴼI), dar nefîfen pierre plate (ou planchette) percée d'un trou servant de porte à un réservoir d'eau ‖ dans les réservoirs d'eau qui servent à l'arrosage des jardins, on place, face au canal par lequel l'eau du réservoir s'écoule, une porte formée d'une pierre plate (ou d'une planchette) percée d'un trou ; cette porte est fixée verticalement dans la paroi du réservoir ; quand on veut laisser le réservoir s'emplir, on bouche avec un tampon de chiffons le trou de la porte ; quand on veut laisser le réservoir se vider, on ôte le tampon et on laisse ouvert le trou de la porte ‖ signifie aussi "pierre (ou brique) percée d'un trou dans lequel passe l'extrémité du soufflet de forge (servant à maintenir fixe l'extrémité du soufflet de forge)". D. ce s, sert à désigner une pierre (ou une brique) de la grosseur approximative des 2 poings, percée d'un trou suffisant pour laisser passage à l'extrémité du tuyau du soufflet de forge ; la pierre (ou la brique) se pose par terre entre les charbons allumés & le soufflet, et on fait passer par son trou l'extrémité du tuyau du soufflet, qu'elle maintient fixe à la place où on veut qu'elle soit.

TⴼI **enfeġ** TⴼI vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inféġ, infâġ, éd infeġ, our infiġ) ‖ se lever vivement (le suj. étant une p. assise, agenouillée, ou couchée, ou un an. assis, accroupi, ou étendu).

— **senfeġ** TⴼI⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnfeġ, iessînfeġ, éd isenfeġ, our issenfeġ) ‖ faire se lever vivement ‖ p. ext. "saigner au boulet [un chameau, un cheval, un boeuf] (act)". La saignée au boulet se fait surtout aux chameaux, pour les guérir de raideurs d'épaule.

— **nâffeġ** TⴼI vn. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâffeġ, our ineffeġ) ‖ se lever vivement hab.

— **sânfâġ** TⴼI⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isânfâġ, our isenfiġ) ‖ faire

hab. se lever vivement ‖ a t. les s. c. ã c. de la f. 1.

— ăṇafag I'IIcI sm. nv. prim; φ (pl. ineƒâgen I'I'IIcI), dar nefâgen ‖ fait de se lever vivement.

— ăsenfeg I'IIcI⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenfâgen I'I'IIcI⊙), dar senfâgen ‖ fait de faire se lever vivement ‖ a t. les s. c. ã c. de la f. 1.

⁞IIcI **enfeh** ⁞IIcI va prim; conj. 26 "ekSen"; (infĕh, infâh, éd infeh, our infih) ‖ commencer à former des épis (le suj. étant de la toulloult) (n); commencer à former [des épis] (le suj. étant de la toulloult) (act.) ‖ ne peut avoir pour suj. que la plante appelée toulloult, ou un terrain, un lieu, une région produisant cette plante.

— zenfeh ⁞IIcI⵹ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (izzĕnfeh, iezzĭnfeh, éd izenfeh, our izzenfeh) ‖ faire commencer à former des épis (se c. av. 1 acc.); faire commencer à former [des épis] (se c. av. 2 acc.)

— nâffeh ⁞IIcI va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâffeh, our ineffeh) ‖ com=mencer hab. à former des épis (n); commencer hab. à former [des épis] (act).

— zânfâh ⁞IIcI⵹ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (izânfâh, our izenfih) ‖ faire hab. commencer à former des épis (se c. av. 1 acc); faire hab. commencer à former [des épis] (se c. av. 2 acc.).

— ănafah ⁞IIcI sm. nv. prim; φ (pl. inefâhen I⁞IIcI), dar nefâhen ‖ fait de commencer à former des épis; fait de commencer à former [des épis].

— ăzenfeh ⁞IIcI⵹ sm. nv. f. 1; φ (pl. izenfîhen I⁞IIcI⵹), dar zenfîhen ‖ fait de faire commencer à former des épis; fait de faire commencer à former [des épis].

— énêfah ⁞IIcI sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. inêfahen I⁞IIcI), dar nêfahen ‖ épi de toulloult qui commence à se former et n'est pas encore mûr ‖ v. II⁞ ehlel, êhêlal.

∵IIcI **ténefek** ∵IIcI+ ✳ sf. φ (pl. tinefekîn I∵IIcI+), dar tănefek (tĕnefek), dar tnefekîn ‖ provisions de bouche constituant la nourriture nécessaire à la vie, en séjour (provision de vivres (telle que grains, dattes sèches, etc.) constituant l'approvisionnement destiné à faire vivre pendant un certain temps, en séjour) ‖ la ténefek peut être très faible ou très considérable selon qu'elle est celle d'une seule p. ou d'une nombreuse famille, celle d'un pauvre ou d'un riche ayant un nombreux personnel et de lourdes charges, selon qu'elle est constituée pour peu de jours ou pour plusieurs années; elle a toujours cela de spécial qu'elle est destinée à être con=sommée en séjour; on prend sur sa ténefek pour se constituer des provisions de voyage; mais la partie de ténefek employée com. provisions de route perd le nom de ténefek et prend celui d'ezzad "provisions de route" du moment auquel elle est destinée à servir de provisions de voyage. La ténefek peut être en un lieu qlconque, dans la tente, dans la maison, cachée ou serrée à une distance petite ou grande, sous terre, dans une caverne, dans un magasin, &c; on peut l'avoir en partie chez

soi, en partie à une distance plus ou moins grande.

...ⵊⵏ nefeKKi | v. ⵗⵏ nefeKKi.

‖ⵏⵊⵏ enfel ‖ⵊⵏ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (infĕl, infâl, ĕd infel, our infil) ‖ pousser (enfoncer) [la main, le pied, le doigt, dans un récipient, dans les vêtements de qlq'un, dans une partie du corps d'une p. ou d'un an.; le fer d'un outil (composé d'une pièce d'acier enfoncé dans un manche en bois, com. une alène, une lime, une hache de l'Ăh., &c.) dans son manche] ‖ a aussi le s. pas. "être poussé" ‖ signifie aussi "pousser [le feu] (de manière à le faire prendre ou à le rendre plus intense)". Peut signifier soit "faire prendre [le feu] (qui n'est pas allumé, en l'allumant et en faisant ce qu'il faut pour qu'il prenne bien)", soit "faire prendre [le feu] (qui est allumé, mais qui n'a pas de flamme, en faisant ce qu'il faut pour qu'il prenne bien et qu'il jette des flammes)", soit "pousser [le feu] (qui brûle en jetant des flammes, en faisant ce qu'il faut pour qu'il augmente d'intensité)". v. ⁖ ouKou ‖ p. ext. "pousser un coup (enfoncer un coup) [à une p., un an., une ch. (avec le poing, le pied, le coude, le genou, la tête, un bâton)] (donner un coup (de poing, de pied, de coude, de genou, de tête, de bâton) [à une p., un an., une ch.]) (n)"; d. ce s. n'a pas de passif. Ce à quoi le suj. donne un coup se met au datif. Ce avec quoi le suj. donne un coup se met à l'abl. et est accompagné de S (es) "au moyen de"; cela ne peut être que le poing, le pied, le coude, le genou, la tête, ou un objet dont on se sert com. de bâton, non en manière d'arme mais en manière de bâton. La partie du corps d'une p. ou d'un an. dans laquelle le suj. donne un coup est à l'abl. et accompagnée de dar "dans". (Ex. amis in infĕl i s ăref ennît dar tit ⁒ mon chameau m'a enfoncé un coup avec sa tête dans l'oeil (mon chameau m'a donné un coup de tête dans l'oeil)) ‖ d. le s. "pousser un coup (enfoncer un coup)", est syn. d'enbel.

— senfel ‖ⵊⵏⵙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issĕnfel, iessînfel, ĕd isenfel, our issenfel) ‖ faire pousser ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. aux s. act. et n.

— nâffel ‖ⵊⵏ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâffel, our ineffel) ‖ pousser hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânfâl ‖ⵊⵏⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (sânfâl, our isenfil) ‖ faire hab. pousser ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănafal ‖ⵊⵏ sm. nv. prim; φ (pl. inefâlen, ‖ⵊⵏ), dar nefâlen ‖ fait de pousser ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être poussé" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsenfel ‖ⵊⵏⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenfîlen, ‖ⵊⵏⵙ), dar senfîlen ‖ fait de faire pousser ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— teneffilt +‖ⵊⵏ+ sf. φ (pl. tineffâl ‖ⵊⵏ+), dar tneffâl ‖ coup (de poing, de pied, de coude, de genou, de tête, de bâton, d'objet employé en manière de bâton) ‖ syn. de tenebbilt.

— ténefilt ⵏⵏIC|+ sf. φ (pl. tinefilîn, ⵏIC|+), dat tănefilt (tĕnefilt), dat tnefilîn ‖ fait de prendre un lavement (fait de s'injecter un liquide dans un gros intestin); fait de donner un lavement ‖ p. ext. "lavement" ‖ syn. d'ăsebbegou.

— anfel ǁIC| sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. infelen, ǁIC|), dat ĕnfel (ănfel), dat ĕnfelen ‖ nom d'une plante non persistante ("neurada procumbens L." (B.T.))

ǁIC| tănâflit ‖ v. 3ǁIC| noufli.

ǁIC| tănefâlit ‖ v. ǁǁIC| nefeloulou.

3ǁIC| noufli 3ǁIC| va. prim; conj. 96 "bounbi"; (iennŏuflei, iennôuflei, ĕd iennoufli, our iennouflei) ‖ 1. être à l'aise pour [une ch., un acte] (être en état de faire facilement, sans gêne ni fatigue [une ch, un acte]; être à l'aise, com. temps, pour (avoir très largement le temps nécessaire pour) [une ch., un acte]) (act); 2. avoir en abondance [des p., des an., des ch.] (act); 3. être riche en [p., an., ch.] (act); 4. être heureux en [p., an., ch.] (act); 5. être à l'aise [pour une ch., un acte] (d. les s. ci. d.) (n); 6. être dans l'abondance [en fait de p., d'an., de ch.] (n); 7. être riche [en p., an., ch.] (n); 8. être heureux [en p., an., ch.] (n) ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. ou des an. Aus. act, peut avoir pour rég. dir. toute ch. ou tout acte pour lesquels une p. ou un an. peuvent être à l'aise, et toutes p., an., ou ch. qu'une p. ou un an. peuvent avoir en abondance, ou en lesquels ils peuvent être riches ou heureux. Aus. n., peut avoir pour rég. ind. les mêmes ch., actes, p., an., ch.; ils sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. dat "dans" et qlqf. foull "pour" ‖ p. ext. "être à l'aise en toutes choses (être dans l'abondance de tous les biens, en sécurité, en tranquillité et au large) (n); être heureux (jouir de la possession de biens et de l'absence de maux qui constituent le bonheur) (n)" ‖ syn. de nekeloui.

— sennefli 3ǁIC|⊙ va. f. 1; conj. 131 "sebbedi"; (isneflei, iesîneflei, ĕd isennefli, our isneflei) ‖ 1. faire être à l'aise pour (se c. av. 2 acc.); 2. faire avoir en abondance (se c. av. 2 acc.); 3. rendre riche en (se c. av. 2 acc.); 4. rendre heureux en (se c. av. 2 acc.); 5. faire être à l'aise (se c. av. 1 acc.); 6. faire être dans l'abondance (se c. av. 1 acc.); 7. rendre riche (se c. av. 1 acc.); 8. rendre heureux (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tâneflâi 3ǁIC|+ va. f. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itâneflâi, our itenefli) ‖ 1. être hab. à l'aise pour (act); 2. avoir hab. en abondance (act); 3. être hab. riche en (act.); 4. être hab. heureux en (act.); 5. être hab. à l'aise (n); 6. être hab. dans l'abondance (n); 7. être hab. riche (n); 8. être hab. heureux (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâneflâi 3ǁIC|⊙ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâneflâi, our isenefli) ‖ 1. faire hab. être à l'aise pour (se c. av. 2 acc.); 2. faire hab. avoir en abondance (se c. av. 2 acc.); 3. rendre hab. riche en (se c. av. 2 acc.); 4. rendre hab. heureux en (se c. av. 2 acc.); 5. faire hab. être à l'aise (se c. av. 1 acc.);

6. faire hab. être dans l'abondance (se c. av. l'acc.); 7. rendre hab. riche (se c. av. l'acc.); 8. rendre hab. heureux (se c. av. l'acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănoufli 3‖IC1 sm. nv. prim; φ (pl. ineflien 13‖IC1), dar neflien ‖ 1. fait d'être à l'aise pour; 2. fait d'avoir en abondance; 3. fait d'être riche en; 4. fait d'être heureux en; 5. fait d'être à l'aise; 6. fait d'être dans l'abon=dance; 7. fait d'être riche; 8. fait d'être heureux ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "bonheur".

— tănouflait +3‖IC1+ sf. nv. prim; φ (pl. tineflâin 13‖IC1+), dar tneflâin ‖ fait d'être à l'aise en toutes choses (d. le s. du prim.); fait d'être heureux (d. le s. du prim.) ‖ p. ext. "bonheur" ‖ syn. d'ănoufli empl. dans ces s.

— tănâflit +‖IC1+ sf. nv. prim; φ (pl. tinoûflai 3‖IC1+), dar tnoûflai ‖ m. s. q. le pr.

— ăsennefli 3‖IC1⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenneflien 13‖IC1⊙), dar senneflien ‖ 1. fait de faire être à l'aise pour; 2. fait de faire avoir en abondance; 3. fait de rendre riche en; 4. fait de rendre heureux en; 5. fait de faire être à l'aise; 6. fait de faire être dans l'abondance; 7. fait de rendre riche; 8. fait de rendre heureux ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăsenneflai 3‖IC1⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. isenneflaien 13‖IC1⊙; fs. tăsenneflait +3‖IC1⊙+; fp. tisenneflâin 13‖IC1⊙+), dar senneflaien, dar tsenneflâin ‖ 1. hom. qui met à l'aise (pour ce qu'on a à faire : en donnant des moyens de le faire facilement, sans gêne ni fatigue; ou en donnant très largement le temps nécessaire); 2. hom. qui met dans l'abondance (en donnant très largement tout ce qui est désirable); 3. hom. qui rend riche; 4. hom. qui rend heureux ‖ ce que met à l'aise, dans l'abondance, ce que rend riche, heureux, un ăsenneflai se met au gén. ‖ s'empl. qlqf. sans complément d. le s. d' "h. qui rend les gens heureux (h. qui rend heureux ceux qui l'entourent et ceux qui l'approchent; h. qui rend les gens heureux autour de soi)" ‖ le ms. ăsenneflai signifie aussi "celui qui, par excellence, donne l'abondance, la richesse, le bonheur, l'aise dans la plénitude des biens (Dieu)". v. ‖3 Ialla.

— Tănâflit +‖IC1+ (m. à m. "bonheur") xx sf. s. ‖ np. de l'étoile δ de la constellation du Navire (Dur.).

3‖IC1 tinefoûlai ‖ v. ‖‖IC1 nefeloulou.

‖‖IC1 nefeloulou :‖‖IC1 vn. prim; conj. 55 "nefeloulou"; (infelala, ienûfelala, ĕd infeloulou, our infelala) ‖ être visible (aux yeux) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ empl. d. son s. propre, ne se dit que de ce qui est visible aux yeux, ne se dit pas de ce qui se manifeste à d'autres sens ou à l'esprit. Se dit de tout ce qui est visible aux yeux du corps à un degré qlconque, peu ou beaucoup ‖ p. ext. "paraître (être vu, cesser d'être caché)", le suj. étant une p, un an, une ch. qui, après avoir été cachés, cessent de l'être ‖ p. ext. "être visible (aux yeux de l'esprit); se manifester (aux yeux de l'esprit) (cesser d'être caché à la con=naissance); paraître (aux yeux de l'esprit) (cesser d'être caché à la connais=

=sance)", le suj. étant une p., un an., une ch., qui, après avoir été cachés à la connaissance, viennent à être connus, p. ex. le nom d'un voleur, la vérité d'un dire, la fausseté d'une nouvelle, le caractère d'une p., un événement, &c. ‖ p. ext. "être visible clairement (aux yeux de l'esprit) (pa=raître clairement (aux yeux de l'esprit), être évident)", le suj. étant un fait, une vérité ‖ p. ext. "être prouvé" ‖ p. ext. "se manifester clairement (faire connaître clairement par des faits ce qu'on est; montrer clairement par des faits ce qu'on est)", le suj. étant des p. ou des an. qui, par ce qu'on voit d'eux, par des faits, des actes, par les épreuves auxquelles ils sont soumis, montrent clairement ce qu'ils sont ‖ p. ext. "se faire remarquer [entre d'autres]", le suj. étant une p., un an., ou une ch. qui se font remarquer en bien, en mal, ou par une particularité qlconque. Quand rien n'indique par quoi le suj. se fait remarquer, nefeloulou signifie hab. "se faire remar=quer (en bien)" ‖ p. ext. "être visible clairement (pour les yeux); être clair (pour l'intelligence) (être facile à comprendre, être facile à discerner pour l'intelligence)", le suj. étant une p., un an., une ch. que la vue distingue clairement et facilement, ou que l'intelligence comprend, discerne, clairement et facilement. Se dit p. ex. de caractères d'écriture qui par leur taille et leur forme sont faciles à lire, d'une montagne éloignée dont tous les détails, par un temps clair, se voient distinctement, de paroles, de discours, d'écrits, dont le sens est clair pour l'intelligence, de faits, d'actes, de caractères, de nouvelles dont l'esprit discerne clairement la vérité, la fausseté, la portée, les qualités &c. ‖ p. ext. "être visible aux yeux et regarder çà et là (se tenir dans une position ou dans un lieu dans lesquels on est visible aux yeux et dans lesquels on peut voir, et regarder çà et là; se tenir de manière à pouvoir être vu et voir, et regarder çà et là)" (Ex. eslĭṛ i ăhît; eġmĕḍeṛ éhen, enfelaleṛ; our néieṛ haret; ekkĭṛ iġġi ien, ouġġĭṛ, enfelaleṛ; nĕieṛ imnâs ./. j'ai entendu un bruit; je suis sorti de la tente, je me suis tenu de manière à pouvoir être vu et voir et j'ai regardé çà et là; je n'ai pas vu chose (je n'ai rien vu); je suis allé à un lieu élevé, j'ai été sur le dessus (je me suis tenu sur son sommet), je me suis tenu de manière à pouvoir être vu et voir, et j'ai regardé çà et là; j'ai vu des chameaux) ‖ d. les s. ~~être visible (aux yeux)", et l'opposé de~~ "être visible clairement", "se manifester clairement", "se faire remarquer", est syn. d'ouman. Diffère d'ouman empl. d. les s. "paraître (être apparent; se manifester)", bien que, dans certains cas, on puisse employer indistinc=tement n'importe lequel des 2 verbes ‖ d. les s. "être prouvé" et "être évident", est syn. de beiien ‖ d. les s. "être visible (aux yeux)", diffère d'oufran et de noufrou "se distinguer (se discerner clairement, se percevoir clairement) (le suj. étant n'importe quoi pouvant être distingué par les sens ou par l'intelligence)", qui peuvent avoir pour suj. non seulement ce qui est visible aux yeux du corps, mais aussi ce qui est distingué par les autres sens et par l'intelligence, & qui

signifient non pas être visible à un degré qlconque, mais se distinguer clairement. D. le s. "se faire remarquer [entre d'autres]", diffère d'oufran et de noufrou "se distinguer (se faire remarquer ; se signaler) [entre d'autres] (le suj. étant une p, un an, une ch. qui se font remarquer en bien ou en mal)"; ces 2 verbes signifient se distinguer d'une manière plus remarquable que celle qui est exprimée par nefeloulou. D. les s. "être visible clairement (aux yeux de l'esprit) (paraître clairement (aux yeux de l'esprit); être évident)" et "être visible clairement (pour les yeux); être clair (pour l'intelligence) (être facile à comprendre, facile à discerner pour l'intelligence)", diffère d'oufran et de noufrou "se distinguer (se discerner clairement, se percevoir clairement) (le suj. étant n'importe quoi pouvant être distingué par les sens ou par l'intelligence)"; ~~bien que, dans certains cas, on puisse employer n'importe lequel des 2 verbes ces 2 verbes peuvent avoir pour suj. non seulement bien que, dans certains cas, on puisse employer n'impor~~ ces 2 verbes ont le même s. que nefeloulou quand ils ont pour suj. ce qui est distingué par les yeux du corps ou par l'esprit, mais ils diffèrent de lui en ce qu'ils peuvent aussi avoir pour suj. ce qui est distingué par les sens différents de la vue ‖ nefeloulou est l'opposé de benoubeK "être entièrement caché aux yeux; être entièrement caché à la connaissance".

— Sennefeloulou :ǁǁ][I⊙ va. f.1; conj. 143 "Seffoutou"; ω (isnefelala, iesînefelala, ėd isennefeloulou, our isnefelala) ‖ rendre visible ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— Tînfelôulou :ǁǁ][I+ vn. f. 14 bis; conj. 250 "Tîrgîgi"; (itînfelôulou, our itenfeloulou) ‖ être hab. visible ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sînfelôulou :ǁǁ][I⊙ va. f. 1.14 bis; conj. 250 "Tîrgîgi"; (isînfelôulou, our isenfe=loulou) ‖ rendre hab. visible ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ănfelôulou :ǁǁ][I sm. nv. prim; φ (pl. infelôulôuten I+ǁǁ][I), dar ĕnfe=lôulôuten ‖ fait d'être visible ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsennefelôulou :ǁǁ][I⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isennefelôulôuten I+ǁǁ][I⊙), dar sennefelôulôuten ‖ fait de rendre visible ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tănefâlit +ǁ][I+ sf. φ (pl. tinefôulai 3ǁ][I+), dar tnefôulai ‖ paroles (ou écrit, acte, objet) magiques ayant pour but de faire retrouver un an. (ou un objet) égarés.

⊙ǁ][I énefflilles ‖ v. ⊙ǁ][felles.

I][I Nôufana ·I][I ×× sm. (s. s. pl.) ‖ np. d'hom. ‖ nom lég. ‖ v. ⊙:]+ Tămârės.

O][I enfer O][I va. prim; conj. 26 "eKsen"; (infĕr, infâr, ėd infer, our infir) ‖ déverser (en projetant) [dans un récipient à large ouverture, sur qlq. ch. de large, ou à terre]; déverser (en projetant) [d'un récipient qlconque] ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être déversé (d. les s. ci. d.)" et "se déverser (d. les s. ci. d.)" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. un liquide qlconque, une matière demi-liquide com. le miel ou le beurre fondu, ou un solide en poudre ou en très petits fragments com. du blé, du riz, de la farine, des dattes

concassées, du sable, &c. Ce dans quoi le suj. déverse le rég. dir. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. daṛ "dans" ‖ si le suj. est un récipient, il peut être un récipient qlconque, à bouche étroite ou large, une bouteille, une outre, un sac, &c. Ce dans quoi le suj. déverse ne peut être une bouteille, ni une outre, ni rien qui ait une bouche étroite; ce peut être un récipient qlconque à large bouche, vase, casserole, plat, sac, &c. à large ouverture, ou bien une couverture, un tapis, une table, le sol, l'eau d'un réservoir, d'un ruisseau, d'un cours d'eau, &c. Ce d'où le suj. déverse peut être n'importe quel récipient ou n'importe quoi servant de récipient ‖ au s. pron, signifie p. ext. "se déverser (se jeter) [dans une vallée, un ravin, un cours d'eau, une mer]", le suj. étant une vallée, un ravin, un thalweg avec ou sans eau, un cours d'eau. Ce dans quoi se jette le suj. est à l'abl. et accompagné de daṛ "dans"; le lieu auquel le suj. s'y jette est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. ṛour "auprès de". (Ex. Sêrsouf infĕr daṛ Tămaiṇaset ṛour ĕṛrem % S. s'est déversé dans T. auprès du village (la vallée de S. se jette dans celle de T. au village [de Tămaiṇaset])) ‖ fig. "déverser de côté et d'autre [une p, une nouvelle, un secret] (divulguer de côté et d'autre [une p. (en racontant ses actes, ses affaires, ses secrets), une nouvelle, un secret])(act)" ‖ au s. pron, signifie p. ext. "s'ébrouer (souffler fortement avec les naseaux, d'une manière par=ticulière, les lèvres restant presque fermées)", le suj. étant un cheval, un âne, un chameau, un boeuf, &c. ‖ au s. pron, signifie p. ext. "souffler [vers une direction]", le suj. étant le vent ‖ d. le s. "déverser (en projetant) (d. les 2 s. ci. d.)" diffère d'effi "verser [dans qlq. ch.]; déverser [de qlq. ch.]", qui peut se dire de ce qu'on verse dans des récipients qlconques, à bouche étroite ou large; cependant, dans certains cas, on peut se servir indifférem=ment de l'un ou de l'autre verbe, p. ex. quand il s'agit de déverser un liquide ou une substance en poudre ou en petits fragments dans un réci=pient à large bouche, sur qlq. ch. de large, ou à terre ‖ d. le s. "se déverser (se jeter) [dans une vallée, un ravin, un cours d'eau, une mer]", est syn. d'ettel ‖ d. le s. "déverser de côté et d'autre [une p, une nouvelle, un secret]", est syn. d'effi, de seġġeoui et de setrem.

— senfer ⵙⵏⴼⵔ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕnfer, iessînfer, ĕd isenfer, our issenfer) ‖ faire déverser (d. les 2 s. ci. d.) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act. ‖ p. ext. "faire se déverser (faire se jeter) [dans une vallée, un ravin, un cours d'eau, une mer] (d. le s. ci. d.)" ‖ p. ext. "faire s'ébrouer (d. le s. ci. d.)".

— nenfer ⵏⵏⴼⵔ vn. f. 4; conj. 99 "bereġ"; (innĕnfer, iennînfer, ĕd iennenfer, our innenfer) ‖ se déverser l'un dans l'autre (se jeter l'un dans l'autre) (le suj. étant des vallées, des ravins, des thalweg avec ou sans eau, des cours d'eau) ‖ le suj. peut être soit la vallée qui se jette dans une autre, soit la

vallée dans laquelle une autre se jette, soit toutes les 2 : ainsi, les 3 phrases Sêrsouf innĕnfer et Tămanṛaset "S. s'est déversé l'un dans l'autre avec T.", Tămanṛaset tennĕnfer ed Sêrsouf "T. s'est déversée l'une dans l'autre avec S.", Sêrsouf et Tămanṛaset ennĕnferen "S. et T. se sont déversés l'un dans l'autre" sont syn. et signifient "la vallée de S. et celle de T. se jettent l'une dans l'autre" ‖ syn. de nemiraġ empl. d. ce s.

— nâffer OIIl va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâffer, our ineffer) ‖ déverser hab. (d. les 2 s. ci. d.) ‖ a aussi le s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânfâr OII⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isânfâr, our isenfir) ‖ faire hab. déverser (d. les 2 s. ci. d.) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tânenfâr OI/l+ vn. f. 4. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itânenfâr, our itenenfir) ‖ se déverser hab. l'un dans l'autre.

— ănafar OIIl sm. nv. prim; ꝗ (pl. inefâren lOIIl), dar nefâren ‖ fait de déverser (d. les 2 s. ci. d.) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être déversé" et "fait de se déverser" ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "ébrouement" ‖ v. ci-dessous ĕferenfer.

— ăsenfer OII⊙ sm. nv. f. 1; ꝗ (pl. isenfîren lOII⊙), dar senfîren ‖ fait de faire déverser (d. les 2 s. ci. d.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănenfer OI/l sm. nv. f. 4; ꝗ (pl. inenfîren lOI/l), dar nenfîren ‖ fait de se déverser l'un dans l'autre ‖ p. ext. "lieu de déversement l'un dans l'autre (de 2 vallées, ravins, thalwegs, cours d'eau)". Se dit du lieu de déverse=ment l'un dans l'autre d'une vallée avec une autre dans laquelle elle se jette, ou d'une vallée avec une autre qui s'y jette, ou de 2 vallées. D. ce s. est syn. d'ănmiraġ. Diffère d'ĕnêfar, d'ésaoui, d'oûhôuf et d'oûtoûl employés d. le s. "débouché (d'une vallée dans une autre plus grande ou dans la mer)". v. I⁝ ehef, oûhôuf.

— ĕnêfar OIIl sm. ꝗ (pl. inêfâren lOIIl), dar nêfâren ‖ point de déver=sement (d'une vallée dans une autre plus grande ou dans la mer) (débouché (d'une vallée dans une autre plus grande ou dans la mer)) ‖ signifie embouchure d'une vallée (d'un ravin, d'un thalweg, d'un cours d'eau) dans une autre plus grande, dans un lac, ou dans la mer ‖ syn. d'ésaoui, d'oûhôuf, et d'oûtoûl empl. d. ce s. ‖ v. I⁝ ehef, oûhôuf.

— tăsenfert +OII⊙+ sf. ꝗ (pl. tisenfâr OII⊙+), dar tsenfâr ‖ tuyau; tube ‖ se dit de tous les tuyaux et tubes, qlq. soient leur dimension et leur matière, qu'ils soient souples ou rigides, en métal, bois, roseau, porcelaine, caoutchouc, &c; les canons des pièces d'artillerie, des fusils et des pistolets, les tuyaux des conduites d'eau, les tuyaux des flûtes, &c. sont des tăsenfert ‖ p. ext. "cartouche (de fusil; de pistolet); gargousse (de pièce d'artillerie)".

— ennefir OIIl sm. (pl. ennefîren lOIIl) ‖ tuyau de pipe.

— ĕferenfer OIIlOI sm. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ forts soufflements produits

avec le nez (par le chameau) ‖ éferenfer ne s'empl. qu'en parlant du chameau; il désigne certains soufflements particuliers à cet an. ‖ signifie aussi "vent soufflant tantôt dans une direction tantôt dans une autre" ‖ d. le s. "forts soufflements produits avec le nez", diffère de tădôunet "crise de soufflements (fait de souffler à tout moment, pendant un certain temps, avec les naseaux, com. pour en faire sortir qlq. ch. qui gêne et qui refuse de sortir) (en parlant d'un quadrupède qlconque)", diffère d'ănafar "ébrouement (d. le s. du prim. enfer)".

—enferenfer OIC1OIC1 sm. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ m. s. q. le pr.

OIC1 noufrou ‖ v. 1OIC efren.

OIC1OIC1 enferenfer ‖ v. OIC1 enfer.

ⵙIC1 enfes ⵙIC1 va. prim; conj. 26 "eksen"; (infĕs, infâs, ĕd infes, our infis) ‖ lancer [un liquide] (sur une p, un an, une ch.); lancer sur [une p, un an, une ch.] (avec un liquide); mouiller [une p, un an, une ch.] (avec un liquide lancé) ‖ a aussi le s. pas. "être lancé; être l'objet d'un lancement sur soi; être mouillé" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch. Dans le 1er s, ce sur quoi le suj. lance un liquide est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. fouell "sur" ou dar "dans". Dans les 2e et 3e s, le liquide avec lequel le suj. lance sur le rég. dir. ou mouille le rég. dir. est à l'abl. et accompagné de la prép. s (es) "au moyen de" ‖ dans les 2 premiers sens, enfes signifie que le suj. lance un liquide, sans exprimer s'il atteint ou non ce sur quoi il le lance. Dans le 3e sens, enfes exprime que le suj. atteint et mouille plus ou moins avec le liquide ce sur quoi il le dirige ‖ s'emploie en parlant de n'importe quel liquide, eau, lait, teinture, huile, médicament ou parfum liquide, &c, qu'on lance pour n'importe quelle cause sur n'importe quoi; se dit, p. ex, d'eau qu'on lance dans la direction de qlq'un par jeu, d'eau dont on asperge le sol, un mur, un objet qlconque, d'un médicament liquide dont on asperge une blessure, d'un parfum dont on asperge n'importe quoi, &c. ‖ v. :∃1 endou.

—senfes ⵙIC1ⵙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕnfes, iessĭnfes, ĕd isenfes, our issenfes) ‖ faire lancer; faire lancer sur; faire mouiller ‖ se c. av. 2 acc.

—nenfes ⵙIC,1 va. f. 4; conj. 99 "bereġ"; (innĕnfes, iennînfes, ĕd iennenfes, our innenfes) ‖ se lancer réc. l'un sur l'autre [un liquide].

—nâffes ⵙIC1 va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâffes, our ineffes) ‖ lancer hab; lancer hab. sur; mouiller hab ‖ a aussi le s. pas.

—sânfâs ⵙIC1ⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isânfâs, our isenfis) ‖ faire hab. lancer; faire hab. lancer sur; faire hab. mouiller ‖ se c. av. 2 acc.

—tânenfâs ⵙIC,1+ va. f. 4. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itânenfâs, our itenenfis) ‖ se lancer hab. réc. l'un sur l'autre [un liquide].

— ănafas ⊙ꟾ| sm. nv. prim; φ (pl. inefâsen |⊙ꟾ|), dar nefâsen ‖ fait de lancer ; fait de lancer sur ; fait de mouiller ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être lancé ; fait d'être l'objet d'un lancement sur soi ; fait d'être mouillé ".

— ăsenfes ⊙ꟾ|⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isenfîsen |⊙ꟾ|⊙), dar senfîsen ‖ fait de faire lancer ; fait de faire lancer sur ; fait de faire mouiller.

— ănenfes ⊙ꟾ/| sm. nv. f. 4 ; φ (pl. inenfîsen |⊙ꟾ/|), dar nenfîsen ‖ fait de se lancer réc. l'un sur l'autre [un liquide].

— nefesnefes ⊙ꟾ|⊙ꟾ| va. prim ; conj. 42 "leKesleKes" ; (infesnefes, ienîfesnefes, éd infesnefes, our infesnefes) ‖ lancer çà et là [un liquide] (sur une p, un an, une ch.) ; mouiller çà et là [une p, un an, une ch.] (avec un liquide lancé) ‖ a aussi le s. pas. " être lancé çà et là ; être mouillé çà et là " ‖ ~~nefesnefes exprime touj. que le suj. atteint & mouille plus ou moins avec le liquide ce sur quoi il le dirige~~ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch. ‖ exprime touj. que le suj. atteint et mouille plus ou moins avec le liquide ce sur quoi il le dirige ‖ s'emploie en parlant de n'importe quel liquide dont, pour n'importe quelle cause, on asperge çà et là, incomplètement, n'importe quoi.

— tînfesnefîs ⊙ꟾ|⊙ꟾ|+ va. f. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itînfesnefîs, our itenfesnefîs) ‖ lancer hab. çà et là ; mouiller hab. çà et là ‖ a aussi le s. pas.

— ănfesnefes ⊙ꟾ|⊙ꟾ| sm. nv. prim ; φ (pl. infesnefîsen |⊙ꟾ|⊙ꟾ|), dar ĕnfesnefîsen ‖ fait de lancer çà et là ; fait de mouiller çà et là ‖ a aussi le s. pas. " fait d'être lancé çà et là ; fait d'être mouillé çà et là ".

⊙ꟾ| ounfas ⊙ꟾ| ✱ sm. (pl. ounfasen |⊙ꟾ|) ‖ respiration ‖ v. le sens d'ounfas employé avec les verbes meheKKet (Ta.1), eher, tâlleK, enKer, sereġ, târrem, à : ∴⁝ meheKKet (Ta.1) ; ○⁝ eher ; ∴‖ aleK, elleK ; ○∴| enKer ; ⁞|○ ourraġ, sereġ ; ꟾ○+ etrem ‖ v. le sens d'émeli n ounfas à ‖Ʒ Ialla.

— sounfes ⊙ꟾ|⊙ m. f.1 ; conj. 162 "souKsed" ; (iessounfes, iessôunfes, éd isounfes, our iessounfes) ‖ respirer ‖ p. ext. " soupirer " ‖ p. ext. " respirer d'une manière précipitée (avoir la respiration précipitée) ". Se dit d'une p. ou d'un an. qui ont la respiration précipitée par suite de marche, de course, d'effort, de travail manuel, d'exercice violent, etc. ‖ d. le s. " soupirer ", est syn. de sereġ ounfas ‖ d. le s. " respirer d'une manière précipitée ", est syn. d'enKer ayant pour suj. ounfas et accompagné d'un régime. (Ex. inKer d es ounfas % s'est levée dans lui la respiration (il respire d'une manière précipitée)) ‖ v. ∴⁝ meheKKet (Ta.1) ; ∴⁝ houKet (Ta.2).

— sôunfôus ⊙ꟾ|⊙ va. f.1.18 ; conj. 260 "tôuKsâd" ; (isôunfôus, our isounfous) ‖ respirer hab. ‖ a t. ~~les~~ s. c. à c. de la f.1.

— ăsounfes ⊙ꟾ|⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isounfôusen |⊙ꟾ|⊙), dar sounfôusen

‖ fait de respirer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. ‖ p. ext. "soupir ; respiration précipitée".

— sounfou : I:I⊙ va. f. 1 ; conj. 168 "sougdou" ; (iessôunfa, iessôunfa, ed isounfou, our iessounfa) ‖ se reposer (prendre du repos) ‖ empl. au px., peut avoir pour suj. des p. ou des an. qui se reposent après un travail, une fatigue, un acte qlconque ‖ empl. au fig., peut avoir pour suj. des ch., par ex. une arme qui se repose pendant la paix, un vêtement chaud qui se repose pendant l'été, un objet qlconque qui se repose pendant qu'on ne s'en sert pas.

— sôunfou : I:I⊙ vn. f. 117 ; conj. 259 "tôudou" ; (isôunfou, our isounfou) ‖ se reposer hab.

— tesôunfat +I:I⊙+ sf. nv. f. 1 ; φ (pl. tisôunfâtîn I+I:I⊙+), dar. tsôunfâtîn ‖ fait de se reposer ‖ signifie aussi "repos".

⊙I:I tănfoust ‖ v. ⊙I: ăfous.

#I:I enfez ‖ v. #I: fezz.

∵I eṅgou :∵ vn. prim ; conj. 1 "eṅgou" ; (ieṅgŏu, ieṅgôu, ed ieṅgou, our ieṅgou) ‖ rugir (le suj. étant un lion ou un chameau entier) ‖ empl. en parlant du chameau, exprime le rugissement particulier au chameau entier quand il est en rut ou en colère ‖ s'empl. au fig., le suj. étant le tonnerre, le vent, un torrent, des eaux impétueuses, etc. ‖ v. ƎOVI: henderemmet (Ta. 2).

— nôuġġou :∵I vn. f. 5 ; conj. 223 "môuddou" ; (inôuġġou, our inouġġou) ‖ rugir hab.

— tănaġout +∵I+ sf. nv. prim ; φ (pl. tineġôutîn I+∵I+), dar. tneġôutîn ‖ fait de rugir ‖ signifie aussi "rugissement".

∵I ounnaġ ∵I vn. prim ; conj. 71 "ouksad" ; (iennŏuġ, iennôuġ, ed iounnaġ, our iennouġ) ‖ paraître sous l'apparence d'une forme indistincte (paraître sous l'apparence d'une forme vague, si indécise qu'il est impossible de préciser ce qu'elle est) ‖ ne peut avoir pour suj. que ce qui parait, de jour ou de nuit, près ou loin, pour une cause qlconque, éloignement, brouillard, obscurité, faiblesse de vue, sous l'apparence d'une forme indistincte, si vague et si indécise qu'il est impossible de savoir avec précision ce que c'est ‖ fig. "paraître (se faire voir) [dans un lieu ; chez qlq'un]", le suj. étant une p. (un an., une ch.) qui paraît, est vue, pendant un temps très court, assez court, ou assez long, dans un lieu ou chez qlq'un. D. ce s., est syn. d'ouman empl. de la même manière.

— tôunnâġ ∵I+ vn. f. 18 ; conj. 260 "tôuksâd" ; (itôunnâġ, our itounnaġ) ‖ paraître hab. sous l'apparence d'une forme indistincte ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tounnaK :I+ sf. nv. prim ; (pl. tounnâġîn I∵I+) ‖ fait de paraître sous l'apparence d'une forme indistincte ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touġna ·I∵+ sf. (pl. touġnaouîn I:I∵+) ‖ forme indistincte (forme vague, si indécise qu'il est impossible de préciser ce qu'elle est) ‖ ex. hânneieṛ touġna iet, our essineṛ a temous. — touġna t-în-deṛ ti n ămâġour. — Kala, ti n ĕblal. — Kala, ti n ĕchek. — Kala, aou-în-deṛ touġna n ăou Âdam %. je vois une forme indistincte, je ne sais pas ce qu'elle est (je ne sais pas ce que c'est). — cette forme indistincte une qui de chameau (cette forme indistincte est une forme indistincte de chameau ; cette forme indistincte est un chameau). — non, une qui de pierre (non, c'est une forme indistincte de pierre ; non, c'est une pierre). — non, une qui d'arbre (non, c'est une forme indistincte d'arbre ; non, c'est un arbre). — non, cela une forme indistincte de personne (non, c'est une forme indistincte de p. ; non, c'est une p.).

ꓤI enag ꓤI sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. inaggen IꓤI), dar. naggen ‖ nom d'un arbrisseau ("leptadenia pyrotechnica Del.", "leptadenia spartum Wight", "henophyton deserti Coss. et D.R." (Chudeau)) (ar. "aṣabaï") ‖ l'enag produit un fruit comestible appelé tĕṛeṛeggent.

— ena ·I sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. inaggen IꓤI), dar. naggen ‖ m. s. q. le pr.

∵I denneġ ∵IV pi. prép. μ ‖ au dessus de ‖ p. ext. "en amont de" ‖ denneġ-ed "au dessus de et près de". v. V ed (D, iD, hiD).

— enneg ⵗⵏ (Ăix) pi. prép. ⵍⵍ ‖ m.s.q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

— émeineg ⵗⵏ⋝ⵎ sm. ⵚ (s.s.pl.), dat. ămeineg (ĕmeineg) ‖ amont (côté d'où descend un cours d'eau) ‖ émeineg présente cette particularité que son régime peut se mettre au gén. ou au dat., le sens étant différent selon celui des cas qui est employé ; (ex. nĕiek K émeineg en ferġân %. je l'ai vu amont des jardins. (je l'ai vu dans l'amont des jardins, c. à d. dans la partie amont des jardins) = nĕiek Ket émeineg i ferġân %. je l'ai vue amont aux jardins (je l'ai vue en amont pour les jardins (par rapport aux jardins), c. à d. je l'ai vue en amont des jardins, hors des jardins et en amont d'eux)). — Quand le rég. d'émeineg est un pr. af., s'il doit être au gén., on emploie le pr. af. dépendant des noms ; s'il doit être au datif, on empl. le pr. af. rég. ind. des verbes ; (ex. ăfaraġ, iKK émeineg ennît %. le jardin, il est allé amont de lui (le jardin, il est allé dans son amont, c. à d. dans sa partie amont) = iKK émeineg âK %. il est allé amont à toi (il est allé en amont pour toi (par rapport à toi), c. à d. il est allé en amont de toi, en amont du lieu où tu es) = ăfaraġ, iKK émeineg âs %. le jardin, il est allé amont à lui (le jardin, il est allé en amont pour lui (par rapport à lui), c. à d. le jardin, il est allé en amont de lui, hors de lui et en amont de lui)) ‖ p. ext. "Sud-Est" ‖ v.]O+ etrem, ătaram.

~~pierre). — non, une qui d'arbre (non, c'est une forme indistincte d'arbre, non, c'est un arbre). — non, cela une forme indistincte de personne (non, c'est une forme indistincte de p. ; non, c'est une p.)~~

~~enag ४I sm. ⵚ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. inaggen I४I), dat. naggen ‖ nom d'un arbrisseau ("leptadenia pyrotechnica Del.", "leptadenia spartum Wight", "henophyton deserti Coss. et D.R." (Chudeau)) (ar. "asabai") ‖ l'enag produit un fruit comestible appelé tẹ̀xereggent.~~

~~ma ·I sm. ⵚ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. inaggen I४I), dat. naggen ‖ m. s. q. le pr.~~

~~nneġ ‖ v. ⵗⵏV denneġ.~~

Ⅲ४I ennegab Ⅲ४I ✳ sm. (pl. ennegâben IⅢ४I) ‖ pan de vêtement entourant la tête [d'un h.] (de manière à laisser le visage complétement découvert, et à passer une fois sous le menton et 2 fois sur le dessus de la tête) ‖ tout pan de vêtement dont un h. s'entoure la tête de la manière susdite est un ennegab. Les h. seuls portent l'ennegab ; ils peuvent le porter à tout âge, sans autre coiffure, ou pardessus une autre coiffure ‖ ăout ennegab "frapper un ennegab" et eġ ennegab "faire un ennegab" sont 2 expr. syn. qui signifient "mettre un ennegab (s'entourer la tête d'un pan de vêtement de la manière requise pour qu'il forme un ennegab) ; porter un ennegab (avoir la tête entourée d'un pan de vêtement de la manière requise pour qu'il forme un ennegab)" ‖ les petits garçons très-jeunes, de moins de 10 ans, vont hab. tête nue ; ceux qui sont un peu plus âgés, sans avoir encore atteint la puberté, c. à d. qui ont entre 10 et 14 ans, tantôt vont tête nue, tantôt portent l'ennegab. Il suit de là que les expressions ăgg ennegab "fils d'ennegab", ăbaraḍ n ăgg ennegab "garçon de fils d'ennegab (garçon qui est un fils d'ennegab)", et d'autres expr. analogues, signifient "jeune garçon non pubère mais approchant de la puberté (jeune

garçon entre 10 et 14 ans)". Lorsqu'on dit "au temps que je portais l'ennegab" ou une phrase analogue, cela signifie "au temps que j'avais entre 10 et 14 ans".

ƎI'I enged ƎI' ✳ va. prim; conj. 26 "eksen"; (inged, ingâd, ed inged, our inged) ‖ mettre com. voile de front et de bouche (d'h. pubère) (à soi-même ou à un autre) (act); porter com. voile de front et de bouche (le suj. étant un h. pubère) (act); mettre un voile de front et de bouche (d'h. pubère) (à soi-même ou à un autre) (n); porter un voile de front et de bouche (le suj. étant un h. pubère) (n) ‖ ne s'emploie qu'en parlant des h. pubères, qui, dans l'Âh, doivent touj. porter le voile de front et de bouche si ce n'est dans la compagnie de p. avec lesquelles ils sont extrêmement familiers & ne se gênent pas plus que s'ils étaient seuls. Signifie mettre ou porter le voile de front et de bouche, non n'importe comment, mais de la manière précise et fixe décrite au mot tăgoûlmoust; v. ⵙ⵰ⵍⵎⵜ tăgoûlmoust. Dans le 1er et le 2e s, peut avoir pour rég. dir. toute étoffe qui sert de voile de front et de bouche; les étoffes employées pour cet usage sont touj. très minces, hab. de couleur indigo, qlqf. blanches, et très rarement noires. Les garçons non pubères ne portent pas le voile de front et de bouche, si ce n'est par jeu, pour se déguiser en hommes; les fem. ne le portent jamais ‖ dans le 1er et le 3e s, si rien n'indique qu'enged signifie mettre un voile de front et de bouche à un autre, il signifie touj. "mettre com. voile de front et de bouche (à soi-même) (act); mettre un voile de front et de bouche (à soi-même) (n)" ‖ ex. enged % mets un voile de front et de bouche = echchach oua kai ekfix, enget-t % la mousseline que je t'ai donnée, mets-la com. voile de front et de bouche = enged i Biska tăgoûlmoust ennît, our issin tămeingout % mets com. voile de front et de bouche à B. son morceau d'étoffe indigo tissée au Soudan servant à s'entourer la tête & à se voiler le front et la bouche, il ne sait pas le fait de mettre un voile de front et de bouche (mets à B. sa tăgoûl=moust, il ne sait pas mettre un voile de front et de bouche) ‖ p. ext. "mettre com. ékerhei (à soi-même ou à une autre) (act); porter com. ékerhei (le suj. étant une f. pubère) (act); mettre un ékerhei (à soi-même ou à un autre) (n); porter un ékerhei (le suj. étant une f. pubère) (n)". Ne s'emploie qu'en parlant des f. pubères, qui, dans l'Âh., doivent touj. porter l'ékerhei à moins d'être en compagnie de p. avec lesquelles elles sont extrêmement familières et ne se gênent pas plus que si elles étaient seules. Les filles non pubères ne portent pas l'ékerhei. Dans le 1er et le 3e sens, si rien n'indique qu'enged signifie mettre un ékerhei à une autre, il signifie touj. "mettre com. ékerhei (à soi-même) (act.); mettre un ékerhei (à soi-même) (n)" ‖ comme c'est au moment de la puberté que le jeune h. revêt pour la 1re fois le voile de front et de bouche et que la jeune fille

revêt pour la 1ère fois l'éKerhei, enġeḍ signifie p. ext. "atteindre la puberté (arriver à l'âge de puberté) (le suj. étant un h. ou une f.)" ‖ accompagné d'une négation, signifie qlqf. au fig. "ne pas posséder de voile de front et de bouche; ne pas posséder d'éKerhei", "ne pas posséder de voile de front et de bouche convenable; ne pas posséder d'ékerhei convenable", le suj. étant un h. ou une f. qui, par pauvreté ou accident, n'ont pas de voile de front et de bouche ou d'éKerhei pour se coiffer, ou n'en ont pas de convenable. D. ce s, est syn. de seKKerrou ‖ D. le s. "atteindre la puberté (le suj. étant un h. ou une f.)", est syn. d'aouḍ. D. le s. "atteindre la puberté (le suj. étant une f.)", est syn. des expr. "mettre l'éKerhei", "mettre l'âseKref", "porter l'émêsi", employées dans ce sens ‖ v. :O: seKKerrou ; ∃:O: éKerhei ; O: ăowe, souĕr.

—senġeḍ ∃'V⊙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issenġeḍ, iessînġeḍ, éḍ isenġeḍ, our issenġeḍ) ‖ faire mettre com. voile de front et de bouche (se c. av. 2 acc.); faire porter com. voile de front et de bouche (se c. av. 2 acc.); faire mettre un voile de front et de bouche (se c. av. 1 acc.); faire porter un voile de front et de bouche (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—toueinġeḍ ∃'V:+ vn. f. 3; conj. 190 "toueKsen"; (ittoueinġeḍ, iettoueinġeḍ, éḍ iettoueinġeḍ, our ittoueinġeḍ) ‖ être mis com. voile de front et de bouche; être porté com. voile de front et de bouche ‖ p. ext. "être mis com. éKerhei; être porté com. éKerhei".

—toueinġaḍ ∃'V:+ vn. f. 3; conj. 190 "toueKsen"; (ittoueinġaḍ, iettoueinġaḍ, éḍ iettoueinġaḍ, our ittoueinġaḍ) ‖ m. s. q. le pr.

—tenġeḍ ∃'V+ vn. f. 3bis; conj. 99 "bereġ"; (ittenġeḍ, iettînġeḍ, éḍ iettenġeḍ, our ittenġeḍ) ‖ m. s. q. le pr.

—nâġġeḍ ∃'I va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâġġeḍ, our ineġġeḍ) ‖ mettre hab. com. voile de front et de bouche (act); porter hab. com. voile de front et de bouche (act); mettre hab. un voile de front et de bouche (n.); porter hab. un voile de front et de bouche (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—sânġâḍ ∃'V⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isânġâḍ, our isenġiḍ) ‖ faire hab. mettre com. voile de front et de bouche (se c. av. 2 acc.); faire hab. porter com. voile de front et de bouche (se c. av. 2 acc.); faire hab. mettre un voile de front et de bouche (se c. av. 1 acc.); faire hab. porter un voile de front et de bouche (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—tîtoueinġîḍ ∃'V:++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtoueinġîḍ, our itetoueinġiḍ) ‖ être hab. mis com. voile de front et de bouche; être hab. porté com. voile de front et de bouche ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

—tîtoueinġâḍ ∃'V:++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtoueinġâḍ, our itetoueinġaḍ) ‖ m. s. q. le pr.

—tâteinġâḍ ∃'V++ vn. f. 3bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâteinġâḍ, our iteteinġiḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— t̆ĭngâḍ ∃ꞌV+ vn. f. 3bis. 13; conj. 247 "t̆ĭksân"; (ĭtĭngâḍ, ou iteṅgiḍ) ‖ m.s.q. le pr.

— ăṅaġaḍ ∃ꞌIꞌ| sm. nv. prim; φ (pl. ineġâḍen |∃ꞌIꞌ|), dar negâḍen ‖ fait de mettre com. voile de front et de bouche; fait de porter com. voile de front et de bouche; fait de mettre un voile de front et de bouche; fait de porter un voile de front et de bouche ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ p. ext. "manière de mettre le voile de front et de bouche (que portent les h. pubères) (façon d'arranger sur la tête le voile de front et de bouche (que portent les h. pubères))" ‖ p. ext. "manière de mettre le voile de front et de bouche (que portent les h. pubères) et tout ce dont on le surmonte com. turbans et ornements" ‖ p. ext. "étoffe qui sert actuellement de voile de front et de bouche (d'h. pubère) (étoffe qui est actuellement sur la tête, l'entourant et voilant le front et la bouche de la manière précise et fixe particulière aux h. pubères)". Une étoffe qui sert de voile de front et de bouche n'est un ăṅaġaḍ que pendant qu'elle est sur la tête; avant d'y être mise et après en avoir été ôtée, elle n'est pas un ăṅaġaḍ ‖ p. ext. "étoffe qui sert actuellement de voile de front et de bouche (d'h. pubère) et tout ce dont elle est surmontée actuellement en fait de turbans et d'ornements". Une étoffe servant de voile de front et de bouche et ce dont elle est surmontée ne sont un ăṅaġaḍ que pendant qu'ils sont sur la tête; avant d'y être mis et après en avoir été ôtés, ils ne sont pas un ăṅaġaḍ.

— t̆ămeṅgout ∃ꞌVI+ sf. nv. prim; φ (pl. timeṅgâḍ ∃ꞌVI+), dar tmeṅgâḍ ‖ m.s.q. le pr. ‖ plus us. que le pr.

— ăseṅgeḍ ∃ꞌV⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseṅgîḍen |∃ꞌV⊙), dar seṅgîḍen ‖ fait de faire mettre com. voile de front et de bouche; fait de faire porter com. voile de front et de bouche; fait de faire mettre un voile de front et de bouche; fait de faire porter un voile de front et de bouche ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 1.

— ătoueṅgeḍ ∃ꞌV:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itoueṅgîḍen |∃ꞌV:+), dar ĕtoueṅgîḍen ‖ fait d'être mis com. voile de front et de bouche; fait d'être porté com. voile de front et de bouche ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 3.

— ătoueṅgaḍ ∃ꞌV:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itoueṅgâḍen |∃ꞌV:+), dar ĕtoueṅgâḍen ‖ m.s.q. le pr.

— ăteṅgeḍ ∃ꞌV+ sm. nv. f. 3bis; φ (pl. iteṅgîḍen |∃ꞌV+), dar teṅgîḍen ‖ m.s.q. le pr.

— ăseṅgeḍ ∃ꞌV⊙ sm. φ (pl. iseṅgâḍ ∃ꞌV⊙), dar seṅgâḍ ‖ voile de front et de bouche (d'h. pubère) (étoffe propre à servir de voile de front et de bouche (d'h. pubère); étoffe servant de voile de front et de bouche (d'h. pubère)) ‖ tout morceau d'étoffe qui sert actuellement de voile de front et de bouche à un h, ou qui, sans être employé actuellement à cet usage, est propre à y être employé, est un ăseṅgeḍ ‖ le pl. iseṅgâḍ s'empl.

qlqf. com. syn. du sing. ‖ p. ext. le pl. isengâḍ signifie qlqf. "voile de front et de bouche (d'h. pubère) et tout ce dont on le surmonte com. turbans et ornements (étoffes & ornements propres à servir de voile de front et de bouche (d'h. pubère), de turbans, et à être mis sur la tête comme ornements de coiffure ; étoffes et ornements servant actuellement de voile de front et de bouche (d'h. pubère), de turbans et d'ornements de coiffure)" ‖ le voile de front et de bouche et le pantalon sont les vêtements distinctifs de l'hom. ; il serait deshonorant pour un h. de ne pas porter de voile de front et de bouche, com. il serait deshonorant pour lui de ne pas porter de pantalon. Par suite, "ôter son voile de front et de bouche ; jeter son voile de front et de bouche ; ôter son pantalon ; jeter son pantalon ; &c." sont des expressions qui signifient au fig. "être deshonoré ; se deshonorer" ; "faire ôter son voile de front et de bouche ; faire ôter son pantalon ; etc." signifient au fig. "deshonorer". v. ⵟ+O∴ Kerteba.

— elmeṅġôûḍi ꖸ∃'Ⅴ ⵎ ⵍ (dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ) sm. (pl. elmeṅġôûḍîten ⵏ+∃'Ⅴ ⵎ ⵍ ; fs. telmeṅġôûḍit +∃'Ⅴ ⵎ ⵍ+ ; fp. telmeṅġôûḍîtîn ⵏ+∃'Ⅴ ⵎ ⵍ+) ‖ masc. jeune h. qui vient d'être revêtu pour la 1ère fois du voile de front et de bouche (que portent les h. pubères). — fém. jeune fille qui vient d'être revêtue pour la 1ère fois de l'ékerhei (que portent les f. pubères) ‖ non us. dans l'Âh.

ⵊⵎ'ⵏ eṅġef ⵊⵎ'Ⅴ vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (iṅġef, iṅġâf, éd iṅġef, our iṅġif) ‖ être pelé (être dépouillé de l'épaisseur tout entière de sa pelure, de son écorce, de son épiderme, de sa croûte) ; se peler (d. le s. ci. d.) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une ch. ‖ se dit d'une partie du corps d'une p. ou d'un an., d'un tronc d'arbre, d'une branche, d'une tige de végétal, d'un noyau, d'un pépin, d'un fruit, d'un légume, d'un oeuf, d'une peau, d'une blessure ou d'une plaie recouverte d'une croûte, de pain, de toute ch. dont la partie superficielle est susceptible d'être pelée volontairement, par usure, ou par accident (com. la reliure d'un livre, ou un objet recouvert de peau ou de papier), &c. ‖ signifie être dépouillé de l'épaisseur tout entière de sa pelure, de son écorce, de sa croûte, qlq. grande que puisse être cette épaisseur ‖ v. ∴ⵏOⵊ ferenken.

— seṅġef ⵊⵎ'Ⅴ⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (isseṅġef, iessîṅġef, éd iseṅġef, our isseṅġef) ‖ peler.

— nâġġef ⵊⵎ'ⵏ vn. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâġġef, our ineġġef) ‖ être hab. pelé ; se peler hab.

— sâṅġâf ⵊⵎ'Ⅴ⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâṅġâf, our iseṅġif) ‖ peler hab.

— ănaġaf ⵊⵎ'ⵏ sm. nv. prim ; φ (pl. ineġâfen ⵏⵊⵎ'ⵏ), dar. neġâfen ‖ fait d'être pelé ; fait de se peler.

— ăseṅġef ⵊⵎ'Ⅴ⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iseṅġîfen ⵏⵊⵎ'Ⅴ⊙), dar. seṅġîfen ‖

fait de peler (act).

—tăseṅgefa ·ⵊⵍⵖⵙ+ sf. φ (pl. tiseṅgefaoûn ⵏ:ⵊⵍⵖⵙ+), dar tiseṅgefaoûn ‖ pelure (dans toute son épaisseur); écorce (dans toute son épaisseur); épiderme; croûte (dans toute son épaisseur) ‖ s'empl. com. le prim; se dit des mêmes ch. que lui ‖ les fruits et les légumes qui ont un noyau ou des pépins ont, outre leur propre tăseṅgefa, qui est leur écorce ou leur pelure extéri=
=eure, la tăseṅgefa de leur noyau ou les tăseṅgefa de leurs pépins, qui sont les écorces de ceux-ci ‖ v. ::ⵙⵊ ferenken, tăfrenkena; ⵗ·: ăkebbou ‖ d. le s. "croûte [de pain]", est syn. d'ăẓroum et plus us. que lui ‖ d. le s. "croûte [d'une blessure; d'une plaie]", est syn. de teẓormit et plus us. que lui ‖ diff. de tâsna "surface".

—ăchenchef ⵊⵛⵛ (dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ.) sm. ‖ syn. d'ăseṅgef ‖ non us. dans l'Ăh.

ⵏⵊⵖⵍ engafoulé ⵣⵏⵊⵖ sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. engafoulêten ⵏ+ⵏⵊⵖ) ‖ maïs.

ⵖⵖⵏ Engoug ⵖⵖ ˣₓ sm. (s.s. pl.) ‖ np. d'hom. ‖ nom lég.

—Tăzzait n Engoug ⵖⵖⵏ+ⵣⵥ+ (m. à m. "dattier d'Engoug") ˣₓ sf. s. ‖ np. de la constellation du Scorpion ‖ Tăzzait n Engoug est le nom tăm. de la constel=
=lation du Scorpion; qlql., mais rarement, on donne à celle constellation le nom de Tĕẓôrdemt (m. à m. "petit scorpion"), qui n'est pas son nom tăm. mais la traduction en tăm. de son nom arabe.

ⵣⵖⵏ engi ⵣⵖ vn. prim; conj. 32 "egmi"; (ingĕi, ingâi, ĕd ingi, our ingéi) ‖ ruisseler [d'un liquide (le suj. étant une p, un an, une ch.); sur une surface (le suj. étant un liquide)] ‖ se dit d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui ont à leur surface n'importe quel liquide qui coule en ruisselant, ou d'un liquide qlconque qui coule en ruisselant sur n'importe quelle surface. Se dit, p. ex, d'une p. ou d'un an. qui ruissellent de sang, de larmes, ou de sueur; d'un sol, d'un lieu, d'un pays qui ruissellent d'eau de pluie; d'un récipient poreux contenant de l'eau, de l'huile, du beurre, qui ruisselle d'eau, d'huile, de beurre; d'un ruisseau, d'un canal d'irrigation, du fond d'une vallée qui ruis=
=sellent d'eau coulant dans leur lit; d'un objet qlconque qui ruisselle d'un liquide répandu sur sa surface. Se dit de sang, de larmes, de sueur, qui ruissellent sur une p. ou un an; d'eau de pluie qui ruisselle sur un sol, dans un lieu, dans un pays; d'eau, d'huile, de beurre qui ruissellent sur un réci=
=pient poreux; d'eau qui ruisselle dans le lit d'un ruisseau, d'un canal d'ir=
=rigation, d'une vallée; d'un liquide qlconque qui ruisselle en n'importe quelle quantité et en formant une masse de n'importe quel volume à la surface de n'importe quoi ‖ p. ext. "ruisseler d'eau courante provenant de pluies récentes (avoir de l'eau courante provenant de pluies récentes coulant à sa surface)", le suj. étant un sol, le lit d'une vallée, un pays, &c. Le volume d'eau coulant à la surface du sujet peut être de n'importe quelle importance, former de minces filets d'eau serpentant à sa surface, ou une masse d'eau de plusieurs mètres de hauteur roulant

dans le lit d'une rivière temporaire. Très us. dans ce sens.

— sengi 3'V⊙ va. f.1; conj. 153 "segmi"; (issëngei, iessîngei, ěd isengi, our issengei) ‖ faire ruisseler ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

— nâggei 3'I'I vn. f.5; conj. 222 "gâmmei"; (inâggei, our ineggi) ‖ ruisseler hab. ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

— sângâi 3'V⊙ va. f.1.7; conj. 231 "tâdenKâi"; (isângâi, our isengi) ‖ faire hab. ruisseler ‖ a t. les s.c. ā c. de la f.1.

— ănagai 3'I'I sm. nv. prim; φ (pl. inegaien 13'I'I), daṛ negaien ‖ fait de ruisseler ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

— ăsengi 3'V⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isengien 13'V⊙), daṛ sengien ‖ fait de faire ruisseler ‖ a t. les s.c. ā c. de la f.1.

— angi 3'V sm. φ (pl. ingiaouen 1:3'V), daṛ ĕngi (ăngi), daṛ ĕngiaouen ‖ eau courante provenant de pluies récentes ‖ se dit des eaux courantes passagères qui accompagnent et suivent pendant qlq. jours les pluies; se dit d'elles qlq. soit le lieu où elles coulent, qu'elles ruissellent sur le sol sans aucun lit, ou qu'elles coulent dans un lit petit ou grand en masse qlconque. v. O'I' eger, têgert ‖ v. à I'I' agenna le s. qu'a qlqf. angi sujet du v. elKem "suivre" ou d'un verbe analogue.

— tăsengit +'V⊙+ sf. φ (pl. tisengai 3'V⊙+), daṛ tsengai ‖ lit (de vallée, de torrent, de ravin, de cours d'eau qlconque, avec ou sans eau) ‖ syn. de tăṛezzit et moins us. que lui.

‖'I'I ingal ‖'V vn. prim; conj. 77 "ingal"; π (engĕl, engâl, ěd ingal, our engel) ‖ être gris souris (être de couleur gris souris, claire ou foncée) ‖ peut avoir pour suj. la robe des an, des tissus, des ch. qlconques ‖ v. :⁞: heouheou.

— temmengelt ‖‖'VI+ sf. nv. prim; (pl. temmengelîn, ‖'VI+) ‖ fait d'être gris souris ‖ signifie aussi "gris souris (couleur gris souris)".

— émengel ‖'VI sm. n.d'é. prim; φ (pl. imengelen, ‖'VI; fs. témengelt ‖‖'VI+; fp. timengelîn, ‖'VI+), daṛ ămengel (ĕmengel), daṛ mengelen, daṛ tămengelt (tĕmengelt), daṛ tmengelîn ‖ chameau gris souris.

— ennegel ‖'I'I sm. (pl. ennegelen, ‖'I'I) ‖ pus (substance produite par la suppuration).

— tésengelt ‖‖'V⊙+ sf. φ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. tisengelîn, ‖'V⊙+), daṛ tăsengelt (tĕsengelt), daṛ tsengelîn ‖ nom d'une espèce de roseaux.

— ésengel ‖'V⊙ sm. φ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. isengelen, ‖'V⊙), daṛ ăsengel (ĕsengel), daṛ sengelen ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us. dans l'Ăh; us. dans l'Ăj.

‖ŏI sennemengel ‖'VI⊙ ✳ (Fezzan) va. f.2bis.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isnemengel, iesînemengel, ěd isennemengel, our isnemengel) ‖ faire être porté l'un par l'autre [une p, un an.] (avec une ch. dont on frappe, ou un coup) (frapper [une p, un an.] (d'une arme, d'un bâton, d'un projectile, etc, ou d'un coup)) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ne peut avoir pour rég. dir. qu'une p. ou un an. A touj. pour rég. ind. une ch. qlconque dont on frappe,

arme, bâton, projectile, pierre, &c, ou un coup, coup d'épée, coup de bâton, coup de pied ou de poing, soufflet, &c; ce rég. ind. est à l'abl. et accompagné de <u>d</u> "avec" ‖ ex. <u>dimardeẓ é Kai sennemeingeleẓ et tăKôuba</u> % mainte=nant je te ferai être porté l'un par l'autre avec [mon] épée (mainte=nant je vais te frapper avec mon épée) ‖ très peu us.

—<u>ăsennemeingel</u> ‖ꝸ]I⊙ sm. nv. f. 2ème. 1; cf (pl. <u>isennemeingêlen</u>, ‖ꝸ]I⊙), <u>daẓ sennemeingêlen</u> ‖ fait de faire être porté l'un par l'autre (d. le s. ci. d.).

‖ꝸI <u>tâṅgalt</u> ‖‖ꝸ+ sf. (pl. <u>tâṅgâlîn</u>, ‖ꝸ+) ‖ paroles qui ont un sens caché (paroles qui, sous leur sens apparent, ont un autre sens qui est caché; paroles qui, outre leur sens apparent et manifeste, en ont un autre énigmatique et caché) ‖ les paroles à double sens, les paroles qui outre leur sens littéral ont un sens caché, les apologues, les fables, les paraboles qui renferment un enseignement moral, &c. sont des <u>tâṅgalt</u>. Toute <u>tănekkist</u> "his=toriette (conte)" qui renferme un enseignement moral est une <u>tâṅgalt</u> en même temps qu'une <u>tănekkist</u>. Si X., recevant, dans la matinée, la visite de Z., lui dit, au courant de la conversation: "je travaille toute la matinée sans relâche; je ne me repose que l'après-midi", Z. lui répond: "est-ce une <u>tâṅgalt</u> que tu me fais pour que je m'en aille?" Si X., parlant à Z. d'Y., lui dit: "mets-lui un collier rouge", il fait une <u>tâṅgalt</u> qui signifie "fais-lui couper la tête". Si X, parlant à Z. d'Y., lui dit: "j'ai acheté une bonne corde", il fait une <u>tâṅgalt</u> qui signifie "fais-le garroter". Si X, serviteur d'Y. qui fait de grandes au=mônes et beaucoup de cadeaux à des étrangers, dit à Z.: "le palmier, ceux qui sont à son pied n'ont pas d'ombre, ceux qui sont loin de son pied en ont", il fait à Z. une <u>tâṅgalt</u> qui signifie: "mon maître donne beaucoup aux étrangers; ceux qui le touchent de près, comme moi, il ne leur donne rien" ‖ diffère d'<u>âdebdeb</u> "paroles tendancieuses (paroles ma=nifestant une tendance secrète, paroles ayant pour mobile une intention secrète)" ‖ diffère d'<u>anhi</u> "proverbe" ‖ diffère de <u>tănekkist</u> "historiette (conte)" ‖ diffère de <u>tounẓart</u> "énigme".

⊙‖I <u>ăṅgelous</u> ⊙‖V (latin: "angelus") sm. (pl. <u>ăṅgelousen</u> I⊙‖V) ‖ ange ‖ fig. s'empl. qlqf. com. terme de flatterie ou de tendresse, en parlant aux fem.; dans ce cas, s'empl. au fém. et a pour fém. <u>tăṅgeloust</u> +⊙‖V+ (pl. <u>tăṅge=lousîn</u> I⊙‖V+).

]I <u>eiṅgôum</u>]V pi. adv. ‖ auparavant (précédemment, antérieurement) ‖ <u>eiṅgôum</u> a le même sens que <u>Kela d</u> "antérieurement"; mais il en diffère par son emploi: <u>eiṅgôum</u> s'emploie en beaucoup de cas où on ne peut employer <u>Kela d</u>; on peut touj. se servir d'<u>eiṅgôum</u> à la place de <u>Kela d</u>, mais non inversement ‖ <u>eiṅgôum d</u> "auparavant dans" signifie "auparavant alors que". Voir les particularités que présente cette expression à V <u>d</u> (<u>ed</u>) "avec; dans" ‖ <u>eiṅgôum en</u> "auparavant de", suivi du nom d'une heure ou d'un moment qlconque du jour ou de la nuit, signifie "auparavant ce ...

(d'aujourd'hui) (ce... écoulé (d'aujourd'hui))" et indique 1° que l'heure ou le moment mentionnés appartiennent au jour ou à la nuit présents ; 2° qu'ils sont écoulés. (Ex. eṅgôum en toufat ⁒ auparavant du matin (ce matin écoulé (d'aujourd'hui)) = eṅgôum en tăKKest ⁒ auparavant de l'"âṣer" (cet "âṣer" écoulé (d'aujourd'hui))). v. :V adou, tădeggat. Eṅgôum en ne peut être suivi d'aucun autre mot que d'un mot signifiant un moment du jour présent ou de la nuit présente ‖ eṅgôum-deẓ en employé com. syn. d'eṅgôum en est une expr. incorrecte.

— eṅgâm (ṅgâm) I'V pi. ‖ d'auparavant, en ce jour-ci (ou en cette nuit-ci) (d'auparavant, aujourd'hui) ‖ indique que la p, l'an, la ch. auxquels il se rapporte sont ceux dont il a été question précédemment, en ce même jour, ou en cette même nuit ‖ ne s'emploie jamais seul ; ne s'emploie qu'accompagnant, immédiatement ou non, un subs., un pr. personnel suj., le pron. relatif oua "celui qui ; celui que ; qui ; que ; lequel ; celui", ou le pr. indéfini a "ce qui ; ce que", qu'il détermine et auxquels il ajoute le s. "d'auparavant, aujourd'hui" ‖ ex. tămeṭ eṅgâm et-tousĕt teglă, miẓ Kala : ⁒ la fem. d'auparavant, en ce jour-ci, étant arrivée ici, est-elle partie, ou non ? (la fem. d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci, qui est arrivée ici, est-elle partie, ou non ?) = ma temôused ? — neK eṅgâm ⁒ qu'es-tu ? (qui es-tu ?). — moi d'auparavant, en ce jour-ci (moi d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci (c.à d. moi que tu as déjà vu aujourd'hui ; ou : moi duquel il a déjà été question avec toi aujourd'hui ; &c.)) = amis oua ṅgâm iemmŏut ⁒ le chameau celui d'auparavant, en ce jour-ci, est mort (le chameau d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci, est mort (c.à d. le chameau que tu as vu aujourd'hui est mort ; ou : le chameau dont il a été question avec toi aujourd'hui est mort ; etc.)) = a ṅgâm hi tennĭd, ettoueK K ⁒ ce que d'auparavant, en ce jour-ci, tu m'as dit, je l'ai oublié (la chose d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci, que tu m'as dite, je l'ai oubliée (ce que tu m'as dit aujourd'hui, précédemment, je l'ai oublié)) = mi ten innĕn ? — oua ṅgâm iglĕn, a ten innĕn ⁒ qui les ayant dits ? (qui l'a dit ?). — celui d'auparavant, en ce jour-ci, qui étant parti, ce qui les ayant dits (c'est celui d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci, qui est parti, qui l'a dit) ‖ eṅgâm-deẓ (ṅgâm-deẓ) employé com. syn. d'eṅgâm est une expr. incorrecte.

— eṅgôum-deẓ ‖ v. ci-dessus eṅgôum.

— eṅgâm-deẓ ‖ v. ci-dessus eṅgâm.

8181 negneg 8181 m. prim ; conj. 99 "bereġ" ; (innĕgneg, iennîgneg, ed iennegneg, our innegneg) ‖ avoir un mouvement de vibration (imprimé par une p. ou une ch.) ‖ peut avoir pour suj. le bras, une arme, un bâton, un arbre, un poteau, une hutte, &c ‖ se dit, p. ex, du bras, d'une arme, d'un bâton, qui ont un mouvement de vibration imprimé par une p, d'un arbre, d'un poteau ou d'une lance plantés en terre, d'une hutte, qui ont un mouvement de vibration imprimé par le vent, &c.

— sennegneg 8I8I⊙ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isnegneg, iesînegneg, éd isennegneg, our isnegneg) ‖ faire avoir un mouvement de vibration (imprimer un mouvement de vibration à).

— tânegnâg 8I8I+ m. f.7; conj. 230 "târeġâh"; (itânegnâg, our itenegnig) ‖ avoir hab. un mouvement de vibration.

— sânegnâg 8I8I⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isânegnâg, our isenegnig) ‖ faire hab. avoir un mouvement de vibration.

— ănegneg 8I8I sm. nv. prim; φ (pl. inegnîgen I8I8I), dar. negnîgen ‖ fait d'avoir un mouvement de vibration.

— ăsennegneg 8I8I⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isennegnîgen I8I8I⊙), dar. Sennegnîgen ‖ fait de faire avoir un mouvement de vibration.

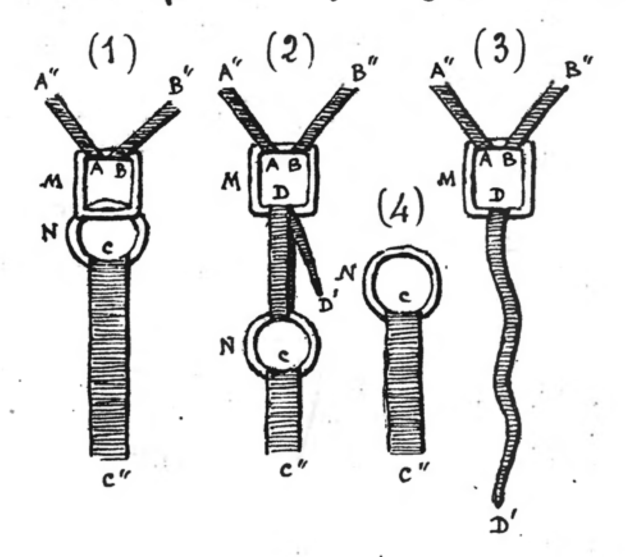
— negnegé 38I8I sm. (pl. negnegêten I+8I8I) ‖ perle de cuivre d'une espèce particulière ‖ le negnegé est une perle en cuivre, que fa=briquent les artisans de l'Ăh, et dont les f. se font des colliers. Il est cubique com. forme générale, mais à fa=cettes, chacun des 8 angles du cube étant remplacé par une facette triangulaire; en son milieu, il est percé d'un trou qui permet de l'enfiler dans un cordon. Il a de 0m,01c à 0m,007mm. de côté.

O'I' Iengex O'V va. prim; conj. 26 "eKsen"; (ingĕx, ingâx, éd ingex, our ingix) ‖ être abrité derrière [une p, un an, une ch.] (le suj. étant une p, un an, ou une ch. en station ou en marche); s'abriter derrière (d. le s. ci-d.) ‖ ce à cause de quoi on s'abrite se met hab. au datif ‖ se dit de p, d'an, ou de ch. qui sont abrités ou s'abritent derrière n'importe quoi, pour n'importe quelle cause, étant cachés ou non, se cachant ou non. Se dit, p.ex, d'une p. ou d'un an. qui s'abritent derrière n'importe quoi pour ne pas être vus, ne pas être frappés, être protégés du soleil, du vent, de la pluie; de gens, de troupeaux, de bagages, qui sont abrités derrière un rocher, un escarpement, un bouquet d'arbres; d'une tente, d'une maison, d'un campement, d'un village, qui sont abrités derrière une montagne, une chaine de collines; d'une p. ou d'un an. en marche qui s'abritent derrière une p. ou un an. qui marchent à côté d'eux; de p. ou d'an. en marche qui s'abritent derrière une chaîne de montagne qu'ils côtoient; &c. ‖ ex. engĕrex BisKa i Kenân, our rix éd ini ôudem in %. je me suis abritée derrière B. à K. (pour K, à cause de K.), je n'ai pas voulu il verra mon visage (je me suis abritée derrière B. à cause de K, je n'ai pas voulu qu'il voie mon visage) = éidi ingĕx acheK i tăfouK % le chien s'est abrité derrière un arbre au soleil (pour le soleil, à cause du soleil) = ihanân engĕren adrar i âdou % les tentes ont été abritées derrière la montagne au vent (pour le vent, à cause du vent) ‖ fig. "être sous la protection de; se mettre sous la pro=tection de". Peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch; ne peut avoir pour rég. dir. que des p. ou des collections de p. Se dit d'une protection matérielle ou morale, sous laquelle le suj. est ou se met pour n'importe quelle cause. Se dit,

p. ex, d'une p. qui se met sous la protection d'une autre pour obtenir qlq. ch. de qlq'un ; d'une p. qui se met sous la protection d'une autre pour être défendue par elle contre un agresseur ; d'une p. qui se met sous la protection de Dieu pour obtenir ce qu'elle désire et être gardée du mal ; d'un peuple qui se met sous la protection d'un autre peuple ; d'une armée qui est sous la protection de ses avant-postes qui la gardent contre les surprises ; d'avant-postes qui sont sous la protection d'une armée, pouvant se replier sur elle en cas de besoin ; d'une famille, de troupeaux, de maisons, de champs qui sont sous la protection de qlq'un, celui-ci les ayant pris sous sa protection pour une cause qlconque ; etc. ‖ v. ∴Ⅲ <u>beKet</u> (Ta. 1).

— <u>sen̈gex</u> O·V⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "<u>seksen</u>" ; (<u>issen̈gex</u>, <u>iessîngex</u>, <u>éd isengex</u>, <u>our issengex</u>) ‖ abriter derrière ; faire s'abriter derrière ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— <u>men̈gex</u> O·V·I vn. f. 2 ; conj. 99 "<u>bereg</u>" ; (<u>immen̈gex</u>, <u>iemmîngex</u>, <u>éd iem=men̈gex</u> ; <u>our immen̈gex</u>) ‖ être abrité l'un derrière l'autre (être placé l'un derrière l'autre, être recouvert l'un par l'autre) (le suj. étant les 2 anneaux qui servent à sangler une selle de cheval ou de chameau, dont l'un est attaché à la selle (3) et l'autre à la sangle (4)) ‖ dans son sens pr., ne s'emploie qu'au pl, ayant pour suj. les 2 <u>tăouînest</u> "anneau" attachés l'un à la selle, l'autre à la sangle. Signifie que, par suite d'excès de longueur de la sangle, les 2 anneaux, au lieu d'être, quand on sangle la monture, à environ 0m,06c à 0m,12c l'un de l'autre, comme ils le doivent (2), se rejoignent et se recouvrent plus ou moins l'un l'autre (1) ‖ p. ext. "avoir les 2 anneaux de la selle et de la sangle placés l'un derrière l'autre (recouverts l'un par l'autre) (le suj. étant une selle de cheval ou de chameau)" ‖ AA" est l'extrémité de gauche de l'<u>ăsexlou</u> de devant ; BB" est l'extrémité de gauche de l'<u>ăsexlou</u> de derrière ; CC" est l'extrémité de gauche de l'<u>ăhaif</u> "sangle" ; DD' est l'<u>ăsexgou</u> ; l'anneau carré M est la <u>tăouînest</u> "anneau" à laquelle sont cousues les extrémités de gauche des 2 <u>ăsexlou</u> ; l'anneau rond N est la <u>tăouînest</u> "anneau" à laquelle est cousue l'extrémité de gauche de l'<u>ăhaif</u> "sangle".



— <u>nemen̈gex</u> O·V·I·I vn. f. 2 bis ; conj. 42 "<u>leKesleKes</u>" ; (<u>inmen̈gex</u>, <u>ienîmengex</u>, <u>éd inmen̈gex</u>, <u>our inmen̈gex</u>) ‖ s'abriter l'un derrière l'autre (le suj.

étant des p. ou des an.).

— nemeṅgar ⵓⵖⵎⵏ vn. f. 2 bis; conj. 42 "leKesleKes"; (inmeṅgar, ienîmeṅgar, ệd inmeṅgar, our inmeṅgar) ‖ m. s. q. le pr.

— sesseṅger ⵓⵖⵙⵙ va. f. 1.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isseṅger, iesîsseṅger, ệd isesseṅger, our isseṅger) ‖ s'approcher progressivement d' [une p, un an, une ch.] en s'abritant (s'approcher progressivement d' [une p, un an, une ch.] en se dissimulant de manière à ne pas être vu, ou en feignant d'aller d'un autre côté, ou en marchant très doucement de manière à ne pas laisser deviner le but vers lequel on marche) (le suj. étant une p. ou un an.) (se c. av. 1 acc.).

— meseṅger ⵓⵖⵙⵎ va. f. 1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imseṅger, iemîseṅger, ệd imseṅger, our imseṅger) ‖ s'abriter réc. l'un de l'autre derrière [des p, des an, des ch.] (le suj. étant des p. arrêtés ou en marche) (se c. av. 1 acc.) ‖ ceux qui s'abritent réc. l'un de l'autre peuvent être tous sujets; ils peuvent aussi être l'un sujet, l'autre à l'abl. et accompagné de ḍ "avec" ‖ ex. BisKa ḍ Kenân eKnĕsen, emseṅgeren iblâlen, aK ien issĕlfeẓ daẓ ien / B. et K. se sont disputés, ils se sont abrités réc. l'un de l'autre derrière des pierres (des rochers), chacun a fait détonner dans un (chacun d'eux a tiré sur l'autre).

— meseṅgar ⵓⵖⵙⵎ va. f. 1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imseṅgar, iemîseṅgar, ệd imseṅgar, our imseṅgar) ‖ m. s. q. le pr.

— neseṅger ⵓⵖⵙⵏ va. f. 1.4; conj. 42 "leKesleKes"; (inseṅger, ienîseṅger, ệd inseṅger, our inseṅger) ‖ m. s. q. le pr.

— neseṅgar ⵓⵖⵙⵏ va. f. 1.4; conj. 42 "leKesleKes"; (inseṅgar, ienîseṅgar, ệd inseṅgar, our inseṅgar) ‖ m. s. q. le pr.

— nâġġer ⵓⵖⵏ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâġġer, our ineġġer) ‖ être hab. abrité derrière; s'abriter hab. derrière ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâṅgâr ⵓⵖⵙ va. f. 1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâṅgâr, our iseṅgir) ‖ abriter hab. derrière; faire hab. s'abriter derrière ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâmeṅgâr ⵓⵖⵎⵜ vn. f. 2.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmeṅgâr, our itemeṅgir) ‖ être hab. abrité l'un derrière l'autre (d. le s. ci. d) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

— tînmeṅgir ⵓⵖⵎⵏⵜ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînmeṅgir, our itenmeṅgir) ‖ s'abriter hab. l'un derrière l'autre.

— tînmeṅgâr ⵓⵖⵎⵏⵜ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînmeṅgâr, our itenmeṅgar) ‖ m. s. q. le pr.

— sâseṅgâr ⵓⵖⵙⵙ va. f. 1.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâseṅgâr, our iseseṅgir) ‖ s'approcher hab. progressivement d' [une p, un an, une ch.] en s'abritant.

— tîmseṅgir ⵓⵖⵙⵎⵜ va. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmseṅgir, our itemseṅgir) ‖ s'abriter hab. réc. l'un de l'autre derrière.

— tîmseṅgâr O'V⊙I+ va. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmseṅgâr, ou itemseṅgar) ‖ m. s. q. le pr.
— tînseṅgîr O'V⊙I+ va. f. 1.4.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînseṅgîr, ou itenseṅgir) ‖ m. s. q. le pr.
— tînseṅgâr O'V⊙I+ va. f. 1.4.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînseṅgâr, ou itenseṅgar) ‖ m. s. q. le pr.
— ănaġar O'I'I sm. nv. prim; φ (pl. ineġâren IO'I'I), ɖaṛ neġâren ‖ fait d'être abrité derrière; fait de s'abriter derrière ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
— ăseṅger O'V⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseṅgîren IO'V⊙), ɖaṛ seṅgîren ‖ fait d'abriter derrière; fait de faire s'abriter derrière ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
— ămeṅger O'VI sm. nv. f. 2; φ (pl. imeṅgîren IO'VI), ɖaṛ meṅgîren ‖ fait d'être abrité l'un derrière l'autre (d. le s. ci. d.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.
— ănmeṅger O'VII sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmeṅgîren IO'VII), ɖaṛ ĕn=meṅgîren ‖ fait de s'abriter réc. l'un derrière l'autre.
— ănmeṅgar O'VII sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmeṅgâren IO'VII), ɖaṛ ĕn=meṅgâren ‖ m. s. q. le pr.
— ăsesseṅger O'V⊙⊙ sm. nv. f. 1.1; φ (pl. isesseṅgîren IO'V⊙⊙), ɖaṛ ses=seṅgîren ‖ fait de s'approcher progressivement d'[une p, un an, une ch.] en s'abritant.
— ămseṅger O'V⊙I sm. nv. f. 1.2; φ (pl. imseṅgîren IO'V⊙I), ɖaṛ ĕmseṅgîren ‖ fait de s'abriter réc. l'un de l'autre derrière.
— ămseṅgar O'V⊙I sm. nv. f. 1.2; φ (pl. imseṅgâren IO'V⊙I), ɖaṛ ĕm=seṅgâren ‖ m. s. q. le pr.
— ănseṅger O'V⊙I sm. nv. f. 1.4; φ (pl. inseṅgîren IO'V⊙I), ɖaṛ ĕnseṅgîren ‖ m. s. q. le pr.
— ănseṅgar O'V⊙I sm. nv. f. 1.4; φ (pl. inseṅgâren IO'V⊙I), ɖaṛ ĕnseṅgâren ‖ m. s. q. le pr.
— ăneğğir O'I'I sm. φ (pl. ineğğîren IO'I'I), ɖaṛ neğğîren ‖ région comprise entre le pied des pentes et le sommet, et abritée derrière les plateaux supérieurs et les hautes cîmes [d'un massif montagneux considérable] ‖ dans tout massif montagneux considérable, et dans les massifs considérables et étendus seuls, la région intermédiaire entre le pied des pentes et leur sommet s'appelle ăneğğir; l'ăneğğir commence, vers le bas, là où les pentes du massif meurent dans les plaines; il finit,

ăbăɖa — ăneğğir — afella

vers le haut, là où commencent les hauts plateaux et les hautes croupes qui forment la partie supérieure, le couronnement du massif. Le pied des pentes proprement dit, et toute la région qui s'étend au pied des pentes (région basse, plus ou moins mouvementée, qui commence au pied des pentes proprement dit, et va jusqu'à une certaine distance de lui en descendant) s'appellent ăbâda "pied des pentes". La région supérieure, comprenant les plateaux supérieurs et les hautes cimes, s'appelle afella "haut". L'ăneggir d'un massif de montagnes est la région comprise entre son ăbâda et son afella.

— ăsengir O'V⊙ sm. φ (pl. isengîren 10'V⊙), dar sengîren ‖ collection sanguine produisant une enflure dans le palais (près des gencives des dents incisives supérieures) (chez le cheval, l'âne, le chameau) ‖ le remède consiste à faire couler le sang, en perçant l'endroit où s'est formée la collection avec un couteau ou un instrument analogue ‖ ex. amis in, igrĕou t ăsengir; ekkerer âs t s elmousi / mon chameau, l'a trouvé une collection sanguine dans le palais; je la lui ai ôtée avec un couteau (mon chameau a été atteint d'une collection sanguine dans le palais; je la lui ai fait dispa=raître avec un couteau).

— ătengar O'V+ (Ăj.) sm. φ (pl. itengâren 10'V+), dar tengâren ‖ carré de terre cultivée d'environ 2^{m} de côté disposé pour recevoir un arro=sage régulier au moyen d'un canal ‖ syn. d'ăgemmoun ‖ us. dans l'Ăj.; non us. dans l'Ăh.

— ăngour O'V sm. (pl. ăngôuren 10'V) ‖ nez (de personne) ‖ p. ext. "bec (angle saillant) [de montagne, falaise, colline, dune, relief de terrain qlconque]" ‖ d. le s. "bec (angle saillant)", est syn. de tăfensout et de tinhâr. v. ⊙IΙ tăfensout ‖ diffère d'ăfounfan "museau; mufle; nez (d'animal)" ‖ diffère d'ăkouskoum "bec (d'oiseau)".

3I081 ăngermei 3I08 sm. (pl. ăngermeien 13I08) ‖ nom d'un passereau de couleur café au lait ‖ syn. de tégedit en siou ‖ diffère de cherără "nom d'un passereau à tête grise et à corps jaunâtre", d'ăbekrôurou "nom d'un passereau gris, à huppe", de chebîbi "nom d'un petit oiseau à tête grise et à corps brun rougeâtre", de seniseni "nom d'un très petit oiseau à dos gris cendre clair, à ventre blanc ou presque blanc, à queue assez longue", de tâouel-ireiden "nom d'un très petit oiseau, à dos gris cendre clair, à ventre jaune, à queue assez longue", de seknes-ineden syn. de tâouel-ireiden, de tégedit en sik "nom d'un petit oiseau (de couleur café au lait clair, dont le cri est "sik, sik", et qui ressemble un peu au pluvier)", d'ătieti "nom d'un petit oiseau de couleur café au lait clair (ressemblant à la tégedit en sik, mais un peu plus grand qu'elle)", de tégedit n âman "petit oiseau d'eau", expression qui sert à désigner tous les oiseaux d'eau plus petits que la bécasse, de ténik n âman "oiseau d'eau de taille moyenne", expression qui sert à désigner tous les

oiseaux d'eau de taille égale ou supérieure à la bécasse, de tehenberettout "caille", de tédebirt "ganga ; tourterelle", de tékadeout "ganga", d'ăkekkemaz "pigeon (sauvage ou domestique)", de tătourtourt "pigeon (sauvage ou domestique) ; tourterelle" (mot us. dans le dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ., mais non us. dans l'Ăh.), de môula-môula "nom d'une espèce de motteux (ar. "bou bechchîr")", petit oiseau à corps noir, queue noire et blanche et dessus de la tête blanc, de ġebes "nom d'une espèce de motteux", petit oiseau à corps noir, queue noire et blanche, tête toute noire.

⊙'l'I enges ⊙'V va. prim; conj. 26 "eksen"; (ingès, ingâs, éd inges, our ingis) ‖ frapper de la tête (donner un coup de tête à ; donner des coups de tête à) ; frapper de la corne (donner un coup de corne à ; donner des coups de corne à) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch.

— senges. ⊙'V⊙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issenges, iessînges, éd isenges, our issenges) ‖ faire frapper de la tête ; faire frapper de la corne ‖ se c. av. 2 acc.

— menges ⊙'VI vn. f.2; conj. 99 "bereġ"; (immenges, iemmînges, éd iemmenges, our immenges) ‖ se frapper réc. l'un l'autre de la tête; se frapper réc. l'un l'autre de la corne.

— nemenges ⊙'VII vn. f. 2bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmenges, ienîmen=ges, éd inmenges, our inmenges) ‖ m. s. q. le pr.

— nemengas ⊙'VII vn. f. 2bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmengas, ienîmen=gas, éd inmengas, our inmengas) ‖ m. s. q. le pr.

— tenges ⊙'V+ vn. f. 3bis; conj. 99 "bereġ"; (ittenges, iettînges, éd iettenges, our ittenges) ‖ être frappé de la tête; être frappé de la corne.

— nâgges ⊙'l'I va. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâgges, our inegges) ‖ frapper hab. de la tête ; frapper hab. de la corne.

— sângâs ⊙'V⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isângâs, our isengis) ‖ faire hab. frapper de la tête ; faire hab. frapper de la corne ‖ se c. av. 2 acc.

— tâmengâs ⊙'VI+ vn. f. 2.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmengâs, our itemengis) ‖ se frapper hab. réc. l'un l'autre de la tête ; se frapper hab. réc. l'un l'autre de la corne.

— tînmengîs ⊙'VII+ vn. f. 2bis.13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itînmengîs, our itenmengis) ‖ m. s. q. le pr.

— tînmengâs ⊙'VII+ vn. f. 2bis.13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itînmengâs, our itenmengas) ‖ m. s. q. le pr.

— tâtengâs ⊙'V++ vn. f. 3bis.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtengâs, our itetengis) ‖ être hab. frappé de la tête ; être hab. frappé de la corne.

— tîngâs ⊙'V+ vn. f. 3bis.13; conj. 247 "tîksân"; (itîngâs, our itengis) ‖ m. s. q. le pr.

—ănagas ⵙⴳⵏ sm. nv. prim; ⵀ (pl. inegâsen ⵏⵙⴳⵏ), dar negâsen ‖ fait de frapper de la tête; fait de frapper de la corne ‖ p. ext. "coup de tête; coup de corne".

—ăsenges ⵙⴳⵙ sm. nv. f. 1; ⵀ (pl. isengêsen ⵏⵙⴳⵙ), dar sengêsen ‖ fait de faire frapper de la tête; fait de faire frapper de la corne.

—ămenges ⵙⴳⵎ sm. nv. f. 2; ⵀ (pl. imengêsen ⵏⵙⴳⵎ), dar mengêsen ‖ fait de se frapper réc. l'un l'autre de la tête; fait de se frapper réc. l'un l'autre de la corne.

—ănmenges ⵙⴳⵎⵏ sm. nv. f. 2bis; ⵀ (pl. inmengêsen ⵏⵙⴳⵎⵏ), dar ĕnmengêsen ‖ m. s. q. le pr.

—ănmengas ⵙⴳⵎⵏ sm. nv. f. 2bis; ⵀ (pl. inmengâsen ⵏⵙⴳⵎⵏ), dar ĕnmengâsen ‖ m. s. q. le pr.

—ătenges ⵙⴳⵜ sm. nv. f. 3bis; ⵀ (pl. itengêsen ⵏⵙⴳⵜ), dar tengêsen ‖ fait d'être frappé de la tête; fait d'être frappé de la corne.

—ămângas ⵙⴳⵎ sm. n. d'é. prim; ⵀ (pl. imângâsen ⵏⵙⴳⵎ; fs. tămângast ⵜⵙⴳⵎⵜ; fp. timângâsîn ⵏⵙⴳⵎⵜ), dar mângâsen, dar tmângâsîn ‖ an. qui frappe de la corne (an. qui a l'hab. de donner des coups de corne).

ⵂⵏ ĕnh ⵂⵏ va. prim; conj. 11 "els"; ⵡ (inhă, inhâ, ĕd ienh, our inhé) ‖ être vendu pour [tel ou tel prix]; être acheté pour [tel ou tel prix]; se vendre pour (d. le s. ci. d.); s'acheter pour (d. le s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. La p. à qui le suj. est vendu se met au datif. La p. pour laquelle le suj. est vendu, et la p, l'an, ou la ch. pour lesquels le suj. est acheté se mettent au datif. La p. de laquelle le suj. est acheté est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. ɣour "de chez" ‖ signifie aussi "être vendu [pour tel ou tel prix](n); être acheté [pour tel ou tel prix](n); se vendre (d. le s. ci. d.)(n); s'acheter (d. le s. ci. d.)(n)". Le prix se met à l'abl. et est accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "au moyen de". Ĕnh est plus souv. employé au s. n. qu'au s. act. ‖ ĕnh accompagné d'ĕd (d, id, hid) particule signifiant le rapprochement signifie "être acheté pour (act); être acheté (n)", ĕnh accompagné d'în (hên) "là; là-bas" signifie "être vendu pour (act); être vendu (n)". Sur l'emploi des verbes ĕnh et zĕnh avec les particules ĕd et în, v. V ĕd (d, id, hid) ‖ qlq. des p. mal embouchées répondent à qlq'un qui leur demande: "pour combien a été acheté ceci?" les mots: inhă ti K "il a été acheté pour ton père (le prix qui a été donné pour lui, c'est ton père)", ou inhă ma K "il a été acheté pour ta mère (le prix qui a été donné pour lui, c'est ta mère)", ou inhă ti s en ti K "il a été acheté pour le père de lui de ton père (le prix qui a été donné pour lui, c'est ton grand'père paternel)", ou une autre phrase analogue. Ce sont des réponses de la dernière grossièreté, qui équivalent à des injures ‖

fig. "être vendu pour [tel ou tel bienfait] [à qlq'un] (appartenir com. esclave à cause de [tel ou tel bienfait] [à qlq'un], vouer une profonde reconnaissance à cause de [tel ou tel bienfait] [à qlq'un]) (act); être vendu [pour tel ou tel bienfait] [à qlq'un] (d. le s. ci. d.) (n)". Le suj. ne peut être qu'une p. Le rég. dir. peut être n'importe quel bienfait, service, bon office. Celui auquel on est comme vendu, par la reconnaissance qu'on éprouve pour lui, se met au datif; ce peut être une p. qlconque, mais non Dieu, à qui tout appartient. Quand ĕnh est employé au s. neutre, le bienfait est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour" || fig. "être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite] [à qlq'un] (appartenir com. esclave à cause de [telle ou telle ch. bien faite] [à qlq'un], faire com=plimen à cause de [telle ou telle ch. bien faite] [à qlq'un]) (act); être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite] [à qlq'un] (d. le s. ci. d.) (n); être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.] [à une p, un an, une ch, un acte] (appartenir com. esclave [à cause d'une ou de plusieurs bonnes qualités; à cause de la bonne exécution de qlq. ch.] (à une p, un an, une ch, un acte], faire compliment [à cause d'une ou de plusieurs bonnes qualités; à cause de la bonne exécution de qlq. ch.] [à une p, un an, une ch, un acte]) (n)". Le suj. ne peut être qu'une p. D. le 1er s, le rég. dir. peut être n'importe quelle chose, n'importe quel acte bien faits. D. le 2e s, ce dont on fait compliment est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour"; ce peut être n'importe quelle ch, n'importe quel acte bien faits. D. le 3e s, ce dont on fait compliment est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour"; ce peut être n'importe quelle bonne qualité d'une p, d'un an, d'une ch, ou la bonne exécution de n'importe quel acte. Ce à quoi on fait compliment se met au datif; dans les 2 premiers s, ce ne peut être qu'une p; dans le 3e s, ce peut être une p, un an, une ch, ou un acte. Se dit, p. ex, d'une expédition guerrière bien conduite, d'une victoire remportée, d'une caravane bien conduite, d'un puits bien creusé, d'une lettre bien écrite, de paroles bien dites, d'une pièce de vers bien composée, d'un air de violon bien joué, d'une couture bien faite, d'un aliment bien apprêté, dont qlq'un fait compliment à leurs auteurs, &c. || p. ext. "pardonner [qlq. ch. à qlq'un] (act)". Le suj. peut être Dieu ou une p. Le rég. dir. peut être n'importe quel acte répréhensible du plus grave au plus léger, un meurtre, un vol, un mensonge, une insulte, une impolitesse involontaire, un léger retard, &c. Celui auquel le suj. pardonne est au dat; ce peut être une p. qlconque || p. ext. "tenir quitte de (exempter de; dispenser de; libé=rer de) [une dette, une punition, un engagement pris, une obligation, &c.] (act)". Ne peut avoir pour suj. qu'une p. La p. que le suj. tient quitte se met au datif || p. ext. "tenir entière=ment quitte [une p, un an, une ch.] (ne reprocher absolument rien [à une p, un an, une ch.], n'avoir rien à reprocher [à une p, un an, une ch.]) (n)". Ne

peut avoir pour suj. qu'une p. La p, l'an, la ch. que le suj. tient entièrement quittes, auxquels il n'a rien à reprocher, se mettent au datif. S'emploie pour exprimer que qlq'un n'a aucun reproche à faire à une p, un an, ou une ch, qu'il est par=faitement satisfait d'eux, se loue d'eux en tout, les tient quittes de tout envers lui com. ayant accompli à souhait tout ce qu'il pouvait désirer d'eux ‖ <u>eñh i</u> "pardonne-moi [mes torts envers toi, si sciemment ou sans le savoir, j'en ai eus]", <u>eñh i-d</u> "m.s.q. le pr.", <u>eñhîr âk</u> "je te par=donne [les torts que, sciemment ou sans le savoir, tu as pu avoir envers moi]; je te tiens entièrement quitte (je n'ai rien à te reprocher; je n'ai qu'à me louer de toi en tout)": formules d'adieu, lorsque qlq'un part pour longtemps. Ces 3 formules sont syn. des formules <u>souref i</u>, <u>souref i-d</u>, <u>essôurefer âk</u> et moins us. qu'elles ‖ d. les 3 s. "pardonner", "tenir quitte de", "tenir entièrement quitte", est syn. de <u>souref</u> et moins us que lui ‖ v. ci-dessous le s. d' <u>iñh âk</u>, <u>iñh âk âk</u>.

— <u>ziñh</u> ⁞ǂⵅ va. f.1; conj. 159 "<u>ziñh</u>"; ω (<u>izziñha</u>, <u>iezziñha</u>, <u>éd iziñh</u>, <u>our izziñha</u>) ‖ vendre pour; faire être vendu pour; acheter pour; faire être acheté pour; faire se vendre pour; faire s'acheter pour ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ sur l'empl. de <u>ziñh</u> avec les particules <u>ed</u> et <u>în</u>, v. V <u>ed (d, id, hid)</u> ‖ très peu us. d. les s. "faire être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite]; faire être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite]; faire être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.]" et "faire pardonner".

— <u>ziñhi</u> ʒ⁞ǂⵅ va. f.1; conj. 160 "<u>ziñhi</u> (√⁞ǂ)"; ω (<u>izziñha</u>, <u>iezziñha</u>, <u>éd iziñhi</u>, <u>our izziñha</u>) ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us.

— <u>nemeñhi</u> ʒ⁞ǂ]ı va. f. 2 bis; conj. 49 "<u>medeggou</u>"; ω (<u>inmeñha</u>, <u>ienîmeñha</u>, <u>éd inmeñhi</u>, <u>our inmeñha</u>) ‖ être vendu réc. l'un à l'autre pour [tels ou tels bienfaits réciproques] (d. le s. ci. d.) (act); être vendu réc. l'un à l'autre pour [telles ou telles ch. bien faites de part et d'autre] (d. le s. ci. d.) (act.); se pardonner réc. l'un à l'autre [des torts réciproques] (act) ‖ signifie aussi "être vendu réc. l'un à l'autre [pour tels ou tels bienfaits réciproques] (n); être vendu réc. l'un à l'autre [pour telles ou telles ch. bien faites de part et d'autre] (n)". Les bienfaits réciproques et les ch. bien faites de part et d'autre sont à l'abl. et accompa=gnés d'une prép. qui est hab. <u>foull</u> "pour" ‖ p. ext. "se tenir quitte réc. l'un l'autre de (d. le s. ci. d.) (act.)" ‖ p. ext. "se tenir entièrement quitte réc. l'un l'autre (d. le s. ci. d) (n)".

— <u>nemeñh</u> ⁞ǂ]ı va. f. 2 bis; conj. 183 "<u>nemeïr</u>"; ω (<u>inmeñh</u>, <u>ienîmeñh</u>, <u>éd inmeñh</u>, <u>our inmeñh</u>) ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us.

— <u>mezeñhi</u> ʒ⁞ǂⵅ] va. f.1.2; conj. 49 "<u>medeggou</u>"; ω (<u>imzeñha</u>, <u>iemîzeñha</u>, <u>éd imzeñhi</u>, <u>our imzeñha</u>) ‖ vendre ensemble [une p, un an, une ch. pos=sédés en commun] [à qlq'un]; acheter ensemble (acheter en commun, en se cotisant) [une p, un an, une ch.] [de qlq'un]; acheter et vendre ensemble [une p,

un an, une ch.] (faire affaire ensemble, l'un vendant et l'autre achetant, au sujet de [une p, un an, une ch. que l'un veut vendre et que l'autre veut acheter]).

—mezeñh ⁝ǂⵣⵎ va. f.1.2; conj. 183 "nemenx"; ω (imzeñh, iemîzeñh, éo imzeñh, our imzeñh ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us.

—nâzz. ⵣⵏ va. f.5; conj. 217 "lâss"; ω (inâzz, our inezz) ‖ être hab. vendu pour; être hab. acheté pour; se vendre hab. pour; s'acheter hab. pour ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "être à vendre pour [tel ou tel prix] (act); être à vendre (n)" ‖ très peu us. d. les s. "être hab. vendu pour [telle ou telle ch. bien faite]; être hab. vendu [pour telle ou telle ch. bien faite]; être hab. vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.]" et "pardonner hab".

—zâñha ⁝ǂⵣ va. f.1.10; conj. 238 "târezza"; ω (izâñha, our izeñhi) ‖ vendre hab. pour; faire hab. être vendu pour; acheter hab. pour; faire hab. être acheté pour; faire hab. se vendre pour; faire hab. s'acheter pour ‖ se c. av. 2 acc ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1. ‖ très peu us. d. les s. "faire hab. être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite]; faire hab. être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite]; faire hab. être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.]" et "faire hab. pardonner".

—tînmeñhi ⵣ⁝ǂⵎⵏ+ va. f.2 bis.12; conj. 244 "tîmendoe"; (itînmeñhi, our itenmeñhi) ‖ être hab. vendu réc. l'un à l'autre pour (d. les 2 s. ci. d) (act); se pardonner hab. réc. l'un à l'autre (act) ‖ a t. les s. c. à c. de la f.2 bis.

—tîmzeñhi ⵣ⁝ǂⵣⵎ+ va. f.1.2.12; conj. 244 "tîmendou"; (itîmzeñhi, our itemzeñhi) ‖ vendre hab. ensemble; acheter hab. ensemble; acheter et vendre hab. ensemble.

—inezzân ⵏⵣⵏ sm. nv. prim; φ (pl. s.s.), dar nezzân ‖ fait d'être vendu pour; fait d'être acheté pour; fait de se vendre pour; fait de s'acheter pour ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent à "être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite]; être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite]; être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.]", "pardonner", "tenir quitte de", "tenir entièrement quitte" ‖ p. ext. "fait de vendre pour; fait de faire être vendu pour; fait d'acheter pour; fait de faire être acheté pour; fait de faire se vendre pour; fait de faire s'acheter pour". Dans ces s, est syn. d'ăzeñhi ‖ p. ext. "vente; achat; fait d'être à vendre".

—ténehé ⵣ⁝ⵏ+ sf. nv. prim; φ (pl. tinehiouîn ⵏ:⁝ⵏ+), dar tănehé (tĕnehé), dar tnehiouîn ‖ fait d'être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite] (d. le s. ci. d.); fait d'être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite] (d. le s. ci. d.); fait d'être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.] (d. le s. ci. d.) ‖ p. ext. "fait de pardonner" ‖ p. ext. "fait de tenir quitte de (d. le s. ci. d.)" ‖ p. ext. "fait de tenir entièrement quitte (d. le s. ci. d.)" ‖

p. ext. "compliment (au suj. d'une ch. bien faite ; au suj. d'une bonne qualité); pardon (d'un acte répréhensible)".

— ăzeñhi 3⁝ǂⵣ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. izeñhîten ǀ+⁝ǂⵣ), dar zeñhîten ‖ fait de vendre pour ; fait de faire être vendu pour ; fait d'acheter pour ; fait de faire être acheté pour ; fait de faire se vendre pour ; fait de faire s'acheter pour ‖ syn. d'inezzân empl. d. ce s.

— ănmeñhi 3⁝ǂ]ǀ sm. nv. f. 2 bis ; φ (pl. inmeñhîten ǀ+⁝ǂ]ǀ), dar ĕnmeñhî=ten ‖ fait d'être vendu réc. l'un à l'autre pour (d. les 2 s. ci. d.) ; fait de se pardonner réc. l'un à l'autre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 2 bis.

— ămzeñhi 3⁝ǂⵣ] sm. nv. f. 1. 2 ; φ (pl. imzeñhîten ǀ+⁝ǂⵣ]), dar ĕmzeñhî=ten ‖ fait de vendre ensemble ; fait d'acheter ensemble ; fait d'acheter et de vendre ensemble.

— émezeñhi 3⁝ǂⵣ] sm. n. d'é. f. 1 ; φ (pl. imezeñhân ǀ⁝ǂⵣ] ; fs. témezeñ=hit +⁝ǂⵣ]+ ; fp. timezeñhâtîn ǀ+⁝ǂⵣ]+), dar ămezeñhi (ĕmezeñhi), dar mezeñhân, dar tămezeñhit (tĕmezeñhit), dar tmezeñhâtîn ‖ vendeur (h. qui vend) ; acheteur (h. qui achète) ‖ ce que vend ou achète un émezeñhi se met gén. ‖ se dit de quiconque vend ou achète n'importe quoi, accidentellement, habituellement, ou par métier ‖ p. ext. "marchand ; commerçant". D. ce s, est syn. d'ămesseteġ, d'ămâstaġ, d'ădâllal et d'ămesdellal, et beaucoup plus us. qu'eux.

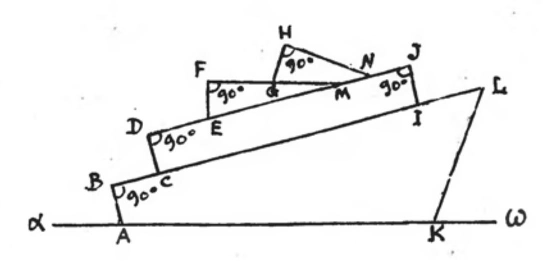
— émeñhi 3⁝ǂ] sm. φ (pl. imeñhân ǀ⁝ǂ] ; fs. téménhit +⁝ǂ]+ ; fp. timeñhâtîn ǀ+⁝ǂ]+), dar ămeñhi (ĕmeñhi), dar meñhân, dar tămeñhit (tĕmeñhit), dar tmeñhâtîn ‖ avant-coureur (portant la bonne nouvelle du prochain retour [d'une troupe revenant d'expédition guerrière ou d'une caravane]) (hom. faisant partie d'une expédition guerrière ou d'une caravane, qui, lorsqu'on approche de la patrie, part en avant-coureur, devançant ses compagnons, pour annoncer la bonne nouvelle de leur prochain retour) ‖ v. à ⵙ⁝ eKKes le s. d'eKKes émeñhi et d'eKKes imeñhân.

— iñh âK ∴⁝ǂ (m. à m. "qu'il te pardonne ! [non ! s. e.]") pi. exclam. ‖ qu'il te pardonne ! [non ! s. e.] (que Dieu te pardonne ! non, qu'il ne te pardonne pas !) ‖ ne s'empl. que précédant une imprécation contre une p, un an, une ch, ou un serment fait sous forme d'imprécation contre soi-même si ce qu'on affirme est faux. Peut précéder des imprécations contre soi-même, 1re p. s, contre soi et d'autres, 1re p. pl, contre des p., des an. ou des ch. aux 2es ou 3es p. ms, fs, mp, ou fp. ‖ ex. iñh âK ! iKf îKmet Mess-îner témsé ! % que Dieu te pardonne ! non ! que Dieu vous donne le feu ! (que Dieu vous pardonne ! non ! qu'il vous donne l'enfer !) = iñh âK ! inr i Mess-îner Kou hâK ennir bahou ! % que Dieu te pardonne ! Non ! que Dieu me tue si je t'ai dit un mensonge ! (que Dieu me pardonne ! Non ! qu'il me tue si je t'ai menti !).

— iǹh âk âk ·:·:⁝ǂ (m. à m. "qu'il te pardonne, toi ! [non ! s.e.]") pi. exclam. ‖ qu'il te pardonne, toi ! [non ! s.e.] (que Dieu te pardonne, toi ! non, qu'il ne te pardonne pas !) ‖ s'emploie comme iǹh âk ‖ le pron. personnel suj. isolé Kai "toi" est sous-entendu entre le 1er âk, pr. pers. af. rég. ind., et le 2d âk, suffixe invariable. v. ·: âk suffixe invariable.

— enz ⵣ̈I (Ăïr, Ioul, Berb. séd. R. et G.) ‖ syn. d' ẽnh ‖ non us. dans l'Ăh.

⁝| enĕh ⁝| m. prim ; conj. 30 "ebeḍ" ⁝ρ (inĕh, inâh, ĕd ineh, oux inih) ‖ être incliné en avant (le suj. étant une p., un an.) ; être incliné vers le bas (avoir une direction telle qu'elle forme avec le sol horizontal un angle dièdre aigu) (le suj. étant une ch.) ; s'incliner en avant (d. le s. ci. d.) ; s'incliner vers le bas (d. le s. ci. d.) ‖ le suj. étant une p. ou un an, signifie être incliné en avant dans n'importe quelle mesure, peu ou beaucoup, partiellement ou entièrement ; se dit, p. ex, de qlq'un qui s'incline en avant de la tête seulement, ou du buste, ou de la moitié du corps, étant debout, assis, accroupi, ou couché. Le suj. étant une ch, se dit d'une ch. rigide et droite qui, au lieu d'être verticale, forme avec le sol horizontal un angle dièdre aigu, p. ex. d'une lance, d'un bâton, d'un poteau plantés en terre, d'une bougie portée par un chandelier, d'une armoire, d'une caisse posées sur le sol, d'un mur, d'un palmier droit, d'un peuplier droit, d'une tige droite se dressant sur le sol, qui, au lieu d'être verticaux, sont inclinés dans une mesure qlconque vers le bas ; se dit aussi d'une ch. rigide qui n'est pas droite et qui, verticale dans sa partie inférieure, ne l'est pas dans sa partie supérieure, mais a sa partie supérieure inclinée vers le bas de telle sorte que sa direction forme avec celle du sol horizontal un angle dièdre aigu, p. ex. d'une paroi rocheuse verticale dans sa partie inférieure & inclinée vers le bas dans sa partie supérieure, d'un mur vertical dans sa partie basse et incliné vers le bas dans sa partie haute, d'un palmier, d'un peuplier, d'une tige verticaux dans leur partie proche du sol, et inclinés vers le bas dans leur portion supé-rieure ; se dit aussi d'une paroi d'objet qlconque, si petit ou si grand qu'il soit, posé n'importe où, qui, au lieu d'être verticale, forme avec la direction du sol horizontal un angle dièdre aigu ‖ $\alpha\omega$ étant le sol horizontal, de AB, CD, KL, tiges, ou parois des solides ABLK, CDJI, on peut dire inâh "il est incliné vers le bas" ; on ne peut pas le dire de EF, qui est perpendi-culaire à $\alpha\omega$; si GH est tige, on peut dire de lui inâh, on ne peut pas le dire de lui s'il est paroi du



solide GHNM ; si IJ est tige, on peut dire de lui inâh, on ne peut le dire de lui s'il est paroi du solide CDJI. En résumé, de toute tige plantée en terre ou dans un objet, et qui n'est pas verticale, on peut dire inâh ; de toute paroi de solide, dressée sur le sol ou sur n'importe quoi, et qui forme avec le sol horizontal ou sa direction un angle dièdre inférieur à 90°, on peut dire inâh ‖ v. J0 : eKrem, Kerembi.

— zeneh ⵣⵏⵂ va. f.1 ; conj. 113 "sebed" ; ρ(izneh, iezêneh, ed izeneh, our izneh) ‖ incliner en avant ; incliner vers le bas ; faire s'incliner en avant ; faire s'incliner vers le bas.

— zineh ⵣⵏⵂ va. f.1 ; conj. 112 "zineh" ; ρ(izĕneh, iezêneh, ed izineh, our izeneh) ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us.

— ennâh ⵏⵂ vn. f.5 ; conj. 218 "ebbâd" ; (innâh, our innih) ‖ être hab. incliné en avant ; être hab. incliné vers le bas ; s'incliner hab. en avant ; s'incliner hab. vers le bas.

— zânâh ⵣⵏⵂ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izânâh, our izenih) ‖ incliner hab. en avant ; incliner hab. vers le bas ; faire hab. s'incliner en avant ; faire hab. s'incliner vers le bas.

— énih ⵏⵂ sm. nv. prim ; φ (pl. inîhen ⵏⵂⵏ), dar ănîh (ĕnîh), dar nîhen ‖ fait d'être incliné en avant ; fait d'être incliné vers le bas ; fait de s'incliner en avant ; fait de s'incliner vers le bas.

— azneh ⵣⵏⵂ sm. nv. f.1 ; φ (pl. iznîhen ⵣⵏⵂ), dar ĕzneh (ăzneh), dar ĕznîhen ‖ fait d'incliner en avant ; fait d'incliner vers le bas ; fait de faire s'incliner en avant ; fait de faire s'incliner vers le bas.

— tăznîht +ⵣⵏⵂ+ sf. φ (pl. tiznihîn ⵣⵏⵂ+), dar tĕznihîn ‖ très légère inclinaison en avant de la tête (naturelle et de naissance, ou devenue naturelle et indélébile par une longue habitude) (chez une p. ou un an) ; très légère inclination vers le bas de la partie supérieure (indélébile) (dans un corps solide vertical ou une de ses parois).

ⵏⵂ énehi ⵉⵏⵂ sm. φ (pl. inehân ⵏⵂ), dar ănehi (ĕnehi), dar nehân ‖ nom d'une certaine partie de la tige de certaines jeunes pousses de tahlé, située sous le sol, audessous de l'ăKerdeouas ‖ v. ‖ⵂ tahlé.

ⵏⵂ anhi ⵉⵏⵂ sm. φ (pl. inhiouen ⵏⵂ), dar ĕnhi (ănhi), dar ĕnhiouen ‖ proverbe ‖ v. ‖ⵖⵍ tângalt.

ⵏⵂ ănehou ⵏⵂ sm. φ (pl. inha ⵏⵂ), dar ĕnha ‖ excédent de partageants qui n'a sa part avec aucun groupe (dans un partage où la totalité à partager est divisée, non en autant de parts que de pers., mais en un certain nombre de parts collectives appartenant chacune à un groupe de pers.) ‖ un ănehou peut être composé d'une ou de plusieurs p. de n'importe quel sexe ‖ p. ex, si 3 chameaux étant à partager entre 11 personnes, on fait 3 parts composées chacune d'un chameau et appartenant chacune à un groupe de 3 personnes, il y a un ănehou

composé de 2 pers, lesquelles n'ont leur part avec aucun groupe. Si 15 chèvres étant à partager entre 11 pers., on fait 5 parts, chacune composée de 3 chèvres et appartenant à un groupe de 2 pers, il existe un ănehou composé d'une pers, laquelle n'a sa part avec aucun groupe ‖ dans les partages où il se produit un ănehou, la p. ou les p. qui compo=sent l'ănehou, reçoivent, après le partage, de chacun des autres partageants, une certaine somme calculée de manière que chacun des p. composant l'ănehou perçoive autant que chacun des autres partageants.

— ennehet +⁞ı sf. (pl. ennehetîn ı+⁞ı) ‖ part de butin spéciale appartenant au noble auquel une fraction étrangère paie redevance, dans une razzia exé=cutée contre cette fraction par des membres de sa propre confédération ‖ avant l'occupation française, un assez grand nombre de tribus étrangères aux Kel-Ăh. et aux Tăitoḳ, lesquels formaient ensemble une confédération indivisible, payaient annuellement à l'ămenôukal de l'Ăh. une redevance fixe appelée tiousé; d'autres payaient une tiousé au chef des Tăitoḳ, d'autres payaient des tiousé à d'autres nobles de l'Ăh. ou des Tăit.; par le fait qu'une tribu payait cette tiousé, elle faisait partie de l'ettebel de celui auquel elle la payait; tels étaient, p. ex, les Berâbich, les Kounta, la plupart des Ifôṛas de l'Ăd, les Tajâkant, etc, qui payaient redevance à l'ămenôukal de l'Ăh., les Addas, les Atouaj, les Tajâkant, etc, qui payaient redevance au chef des Tăitoḳ, certains Arabes du Sahara soudanais et certains Kel-Ăd., qui payaient redevance à Amdeẓ, noble de l'Ăh, certains Kel-Ăd, qui payaient redevance à Môusa, noble de l'Ăh, &c, pour que ceux-ci les garantissent contre toute déprédation de la part des Kel-Ăh. et des Tăitoḳ. Il arrivait cependant que les Kel-Ăh. fissent des razzias contr' elles, soit avec le consentement de celui auquel elles payaient redevance, soit, la plupart du temps, contre sa volonté. Dans les 2 cas, celui auquel elles payaient redevance avait droit à une part considérable du butin résultant de l'expédition; cette part était égale au tiers environ du butin total; il la percevait sur tous les membres de l'expédition sans exception, nobles de l'Ăh., nobles des Tăit., plébéiens de son ettebel, plébéiens d'un ettebel étran=ger; cette part s'appelle ennehet ‖ l'ennehet n'existe que dans les razzias exécutés contre une fraction payant redevance à un noble de la confédéra=tion. Dans les razzias exécutées contre des fractions ne payant redevance à aucun noble de la confédération, il n'y a pas d'ennehet; chaque chef d'ettebel ne perçoit que l'ăbellaġ que lui doivent les plébéiens de son ettebel particulier. L'ăbellaġ est la "moitié de butin (due par l'ămeẓiḍ qui a razzié au noble duquel il est vassal, ou par l'hom. qui a emprunté un méhari pour aller razzier au propriétaire du méhari)". Dans les razzias où il y a ennehet, celle-ci ne dispense pas de l'ăbellaġ, qui, après le

prélèvement de l'ennehet, est perçu par tous les ayant-droit, y compris celui qui a perçu l'ennehet, com. s'il n'avait pas été prélevé d'ennehet ‖ p. ex., si les Kel-Ăh. unis aux Tăit. font une razzia contre les Kel-Ăj., lesquels ne paient de redevance à aucun noble de l'Ăh. ni des Tăit., il n'y a pas d'ennehet; les nobles ne donnent rien de leur part de butin à personne (excepté ceux qui auraient emprunté un méhari pour aller razzier, et qui par suite doivent l'ăbellag̈ "moitié du butin" au propriétaire du méhari, de qlq. condition qu'il soit, noble, plébéien, ou esclave); les plébéiens doivent l'ăbellag̈ chacun au noble duquel il est ămeriḍ particulier, c.à d. au chef de l'ettebel particulier dont il fait partie. Il y a 3 ettebel chez les Kel-Ăh., celui du chef des Kel-Ṛela (qui est en même temps ămenôukal de l'Ăh.), celui du chef des Inemba, et celui du chef des Tégehé-mellet; il y a un ettebel chez les Tăit., celui du chef des Tăit. Chaque plébéien ayant pris part à la razzia donne l'ăbellag̈ à celui des 4 chefs d'ettebel duquel il dépend; en outre, s'il a fait l'expédition sur un chameau d'emprunt, il doit un 2d ăbellag̈ au propriétaire du chameau ‖ si soit des Kel-Ăh, soit des Tăit., soit des Kel-Ăh. et des Tăit. réunis font une razzia contre n'importe quelle fraction payant rede=vance à un noble des Kel-Ăh. ou des Tăit., tous les membres de l'expé=dition, nobles et plébéiens, Kel-Ăh. et Tăit., doivent l'ennehet au noble qui perçoit la redevance de la fraction razziée; de plus, l'ăbellag̈ est dû dans les conditions ordinaires, com. s'il n'avait pas été perçu d'ennehet ‖ si la fraction razziée ne réclame pas ou a recours aux armes, elle ne reçoit aucun dédommagement; si elle réclame auprès de celui à qui elle payait redevance, celui-ci conclut un arrangement avec elle; qlqf. il lui donne tout ou partie de l'ennehet; qlqf. il lui fait rendre, en outre, une portion du reste du butin; jamais elle ne recouvre la totalité de ce qui lui a été pris ‖ autrefois, ce qui vient d'être dit était le droit; en pratique, la perception de l'ennehet dépendait beaucoup de la puissance respective de l'ayant droit à l'ennehet et des auteurs de la razzia; qlqf. l'ayant droit à l'ennehet ne percevait rien ou presque rien.

ⵏⵂⴷ nehed̦ ‖ v. ⵏⴷ enned̦.

ⵏⵂⴼ ăñhef ⵏⵂⴼ sm. ♂ (pl. iñhifen ⵏⵂⴼⵏ, iñhâf ⵏⵂⴼ), dar̦ ĕñhifen, dar̦ ĕñhâf ‖ bâton gros et long (bâton d'environ 0m,03c à 0m,05c de diamètre et 1m,50c à 1m,80c de long) ‖ v. ⴱⵔ aber, tăbôurit.

ⵏⵂⴳ enheg ⵏⵂⴳ vn. prim; conj. 26 "eksen"; (inhĕg, inhâg, ĕd inheg, our inhig) ‖ être sans bon sens (être naïf à l'excès; être imbécile (être extrêmement faible d'esprit); être idiot; être com. fou (être complètement déraisonnable)) ‖ se dit au pr. d'une p. qui est dénuée de bon sens à un degré qlconque, sans être atteinte d'aliénation mentale ‖ * dit p. ext. d'un propos, d'un discours, d'un

écrit, d'une décision, d'un avis, d'un projet, d'un acte dépourvus de bon sens dans une mesure qlconque ‖ fig. "être com. fou (être com. enragé ; avoir le diable au corps)". Se dit d'une p. ou d'un an. qui sont très ardents et com. enragés pour n'importe quel motif ‖ fig. "être com. fou (être com. enragé, être passionné à un degré déraisonnable) [pour une p, un an, une ch.]". Se dit d'une p. ou d'un an. qui sont passionnés à l'excès pour n'importe quoi. Ce pour quoi le suj. est passionné à l'excès est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour". (Ex. enhâgen midden emdân foull Dâssin ⁒ sont com. fous les hom. ils sont complets pour D. (tous les h. sont fous de D.) = Koûka tenhâg foull ăkh ⁒ K. est com. folle pour le lait (K. est folle de lait)) ‖ fig. "être d'une gaîté folle ; être d'un orgueil fou" ‖ d. les s. "être comme fou (être complètement dé-=raisonnable)", "être com. fou (être com. enragé ; avoir le diable au corps)", "être com. fou (être com. enragé, être passionné à un degré dérai-=sonnable) [pour une p, un an, une ch.]", est syn. d'ek "être dans" ayant pour suj. ălhin "mauvais esprit" ou ălhînen "mauvais esprits" et pour rég. dir. une p. ou un an. ‖ v. ǀ⁝ǁ ălhin.

— zenheg ꟾ⁝ǀꖷ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (izzĕnheg, iezzĭnheg, ĕd izenheg, our izzenheg) ‖ rendre sans bon sens ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ zenheg, ayant pour rég. dir. imân "âme" accompagné d'un pr. af. dépendant des noms, signifie souv. "faire semblant d'être sans bon sens". (Ex. ermĕsen i henga ; ezzĕnheger âsen imân in ⁒ m'ont pris les ennemis ; j'ai rendu sans bon sens à eux mon âme (les ennemis m'ont pris ; j'ai fait semblant avec eux d'être idiot)).

— nâhheg ꟾ⁝ǀ vn. f.5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâhheg, our inehheg) ‖ être hab. sans bon sens ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ peu us.

— zânhâg ꟾ⁝ǀꖷ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izânhâg, our izenhig) ‖ rendre hab. sans bon sens ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ounheg ꟾ⁝ǀ sm. nv. prim ; (pl. ounhegen ǀꟾ⁝ǀ) ‖ fait d'être sans bon sens ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ănahag ꟾ⁝ǀ (dial. Borb. Séd. R. et G.) sm. nv. prim ; ꝗ (pl. inehâgen ǀꟾ⁝ǀ), dar nehâgen ‖ m.s.q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

— ăzenheg ꟾ⁝ǀꖷ sm. nv. f.1 ; ꝗ (pl. izenhîgen ǀꟾ⁝ǀꖷ), dar zenhîgen ‖ fait de rendre sans bon sens ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ămenhoug ꟾ⁝ǀ] sm. n.d'é. prim ; ꝗ (pl. imenhâg ꟾ⁝ǀ] ; fs. tămenhouk ·⁝ǀ]+ ; fp. timenhâg ꟾ⁝ǀ]+), dar menhâg, dar tmenhâg ‖ hom. sans bon sens (d. les s. ci. d.) ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ p. ext. "chose sans bon sens". Se dit d'un propos, d'un discours, d'un écrit, d'une décision, d'un avis, d'un projet, d'un acte qlconque dépourvus de bon sens dans une mesure qlconque ‖ fig. "fou (h. qui est com. fou ; h. qui est com. enragé ; h. qui a le diable au corps)". S'empl. d. ce s. com. ~~apostrophe, en parlant aux p.~~ épithète ou apostrophe,

en traitant qlq'un de "fou", pour une cause qlconque même très futile. Selon les circonstances, l'expression est injurieuse ou ne l'est nullement. D. ce s, ămenhoug équivaut à i n ălhin, à ăgg ălhin et à ălhin employés de la même manière, et est moins us. qu'eux. v. I⁝II ălhin ‖ ămenhoug suivi de la prép. n du génitif et d'un nom de p, d'an, ou de ch, s'emploie com. exclam. D. le s. de "fou de ...! fous de ...! folle de ...! folles de ...!". Il s'accorde en genre et en nombre avec le mot au génitif qui le suit. Il s'emploie ainsi pour exprimer l'étonnement, l'admiration, le mécontentement, et souvent par plaisanterie ou habitude, sans sens précis. Il équivaut à ălhin "mauvais esprit" employé de la même manière, et est moins us. que lui. v. I⁝II ălhin ‖ un nom de p, d'an, ou de ch, suivi de la prép. n du génitif et d'ămenhoug, signifie "... de fou (c. à d. ... qui est un fou)". Ămenhoug s'accorde en genre et en nombre avec le mot qui précède n. Quand le mot qui précède n ămenhoug est un np. de pers., l'expression signifie hab. un mécontentement fort ou léger, souvent très léger, contre cette p. Quand le mot qui précède n ămenhoug est un nom commun de p, d'an, ou de ch., l'expression signifie soit l'étonnement, l'admiration, ou le mécontentement qu'inspirent la p, l'an, ou la ch, soit, en parlant de certaines ch. qui ont une sorte d'action, de mouvement, com. la pluie, le vent, la chaleur, une marche, une course, &c, leur intensité, leur violence. Employé ainsi, ămenhoug équivaut à ălhin "mauvais esprit" employé de la même manière, et est moins us. que lui. v. I⁝II ălhin ‖ D. le s. "imbécile", est syn. d'edderouich et beauc. plus us. que lui ‖ D. le s. "idiot", est syn. d'elẓeggoun et beauc. plus us. que lui.

— menhoŭegen I⁝I⁝IX smf. (s. et pl.) ‖ homme (ou femme) sans bon sens (D. le s. ci. d.); hommes (ou femmes) sans bon sens (D. le s. ci. d.) ‖ syn. d'ămenhoug empl. dans son s. pr.; en diffère en ce qu'il est masc. et fém, sing. et pl. ‖ très peu us.

I⁝I neheggi ‖ v. I⁝ eheg.

3⁝+ iñhi 3⁝+ va. prim; conj. 33 "iñhi"; (iñhei, iñhâi, ed iñhi, our iñhei) ‖ aller de grand matin à (arriver entre le moment auquel la 1re lueur blanche du matin paraît au ciel et le lever du soleil à) (act); aller de grand matin chez (D. le s. ci. d.) (act); aller de grand matin (se mettre en route entre le moment auquel la 1re lueur blanche du matin paraît au ciel et le lever du soleil) (n) ‖ v. :V adou.

— ziñhi 3⁝+ va. f. 1; conj. 154 "ziñhi (√3⁝+)"; (izziñhei, iezziñhei, ed iziñhi, our izziñhei) ‖ faire aller de grand matin à (se c. av. 2 acc.); faire aller de grand matin chez (se c. av. 2 acc.); faire aller de grand matin (se c. av. 1 acc.).

— nâhhei 3⁝I va. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (inâhhei, our inehhi) ‖ aller hab. de grand matin à (act); aller hab. de grand matin chez (act); aller hab. de grand matin (n).

— zâñhâi 3⁞ǂ⵿ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenkai"; (izâñhâi, our izeñhi) ‖ faire hab. aller de grand matin à (se c. av. 2 acc.); faire hab. aller de grand matin chez (se c. av. 2 acc.); faire hab. aller de grand matin (se c. av. 1 acc.).

— tañhit +⁞ǂ+ sf. nv. prim; φ (pl. tiñhiên 13⁞ǂ+), dar teñhit (tañhit), dar teñhiên ‖ fait d'aller de grand matin à; fait d'aller de grand matin chez; fait d'aller de grand matin ‖ p. ext. "heure de l'allée de grand matin (heure à la=quelle on arrive ou part hab. lorsqu'on arrive ou part de grand matin; période de temps comprise entre le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin parait au ciel et le lever du soleil)". v. ⁞V adou, tădeggat.

— tăñhit +⁞ǂ+ sf. nv. prim; φ (pl. tiñhiên 13⁞ǂ+), dar teñhiên ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ăziñhi 3⁞ǂ⵿ sm. nv. f. 1; φ: (pl. iziñhien 13⁞ǂ⵿), dar ziñhien ‖ fait de faire aller de grand matin à; fait de faire aller de grand matin chez; fait de faire aller de grand matin.

3⁞I enhi ‖ v. 3I eni.

∴⁞ǂ iñh âk ‖ v. ⁞ǂ eñh.

∴∴⁞ǂ iñh âk âk ‖ v. ⁞ǂ eñh.

‖⁞I inhal ‖⁞I vn. prim; conj. 78 "isdad"; (nehil, nehîl, ed inhal, our nehil) ‖ être facile ‖ peut avoir pour suj. tout acte, toute ch. faciles dans un ordre qlconque, moral, intellectuel, physique, ou matériel; p. ex. la pratique d'une vertu, un travail intellectuel, un travail manuel, le séjour dans un lieu, la traversée d'une région, un voyage, la marche dans un terrain, la fabrication d'une ch, son mécanis=me, sa fermeture, son ouverture, &c. ‖ le suj. étant un lieu, un terrain, un chemin, &c., signifie hab. "être facile à la marche" ‖ fig. "être facile (de caractère) (le suj. étant une p. ou un an.); être facile (dans les rapports) (le suj. étant une p); être facile (de moeurs) (le suj. étant une femme)". Se dit des p. faciles dans les rapports qu'on a avec elles, soit en toutes ch., parceque leur caractère est tel qu'on n'a jamais de difficultés avec elles, soit en certaines ch, com. les transactions, les questions d'intérêt, les ventes et les achats, les travaux qu'on fait pour eux ou sous leur direction, &c; se dit des p. faciles à satis=faire, faciles à gouverner, &c; se dit des f. faciles de moeurs. Se dit des an. domestiques doux à l'h. et maniables dont il est facile de faire ce qu'on veut, dont l'usage ne présente pas de difficulté, p. ex. d'un cheval ou d'un cha=meau de selle faciles à monter ‖ est l'opposé d'alzet (Ta. 3.) "être difficile".

— zenhel ‖⁞I⵿ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (izzĕnhel, iezzĭnhel, ed izenhel, our izzenhel) ‖ rendre facile ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tînhâl ‖⁞I+ vn. f. 18; conj. 260 "toukśâd"; (îtînhâl, our itinhal) ‖ être hab. facile ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zânhâl ‖⁞I⵿ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (izânhâl, our izenhil) ‖ rendre hab. facile ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tenhelé 3‖⁞I+ sf. nv. prim; (pl. tenhelioûn I:‖⁞I+) ‖ fait d'être facile;

facilité ‖ a t. les s.c.ā c. du prim.

— ăzenhel ⵏⵂⵍⵣ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. izenhîlen ,ⵏⵂⵍⵣ), dar zenhîlen ‖ fait de rendre facile ‖ a t. les s.c. ā c. de la f. 1.

ⵏⵂⵍ anhêl ⵏⵂⵍ sm. ♀ (pl. inhâl ⵏⵂⵍ ; fs. tanhêlt +ⵏⵂⵍ+ ; fp. tinhâl ⵏⵂⵍ+), dar ĕnhêl (ănhêl), dar ĕnhâl, dar tĕnhêlt (tănhêlt), dar tĕnhâl ‖ autruche ‖ quand on parle d'autruches sans préciser leur sexe, on se sert hab. du masc, qlqf. du fém. ‖ il n'existe plus d'autruches dans l'Ăh; il y en avait encore beaucoup en 1880.

ⵏⵂⵍ nehel ‖ v. ⵏⵂ ehel "se diriger".

— nêhâl ‖ v. ⵏⵂ ehel "se diriger".

— ănehôl ‖ v. ⵏⵂ ehel "se diriger".

ⵎⵏⵂⵍ zennehlem ‖ v. ⵎⵏⵂ ouhlam .

ⵂⵜ iñhou ⵂⵜ vn. prim; conj. 33 "iñhi"; (iñhéou, iñhâou, ed iñhou, our iñhéou) ‖ s'en aller en descendant et en glissant (le suj. étant une ch. enfoncée dans un manche, un fourreau, un logement étroit, et qui en sort en descendant et en glissant et s'en va; ou bien de l'eau, qui s'en va en descendant et en glissant dans le lit d'un cours d'eau ou d'un canal en pente; ou bien des poissons, des grenouilles, des morceaux de bois, des débris, des objets qlconques, qui s'en vont en descendant et en glissant, emportés par le courant d'un cours d'eau ou d'un canal en pente) ‖ se dit, p. ex, d'un fer de hache, de houe, de pioche, d'un fer de javelot, d'une plume en acier, qui, d'eux-mêmes, sans effort qui en soit la cause, se détachent de leur manche, de leur tige, de leur porte-plume, en glissant et en descendant, et s'en vont; d'une épée, d'un poignard, de n'importe quel objet enfoncé dans un fourreau ou un étui étroit, qui, étant tournés vers le bas de manière à pouvoir sortir de leur fourreau ou de leur étui par leur propre poids, en sortent d'eux-même en glissant et en descendant, sans effort qui en soit la cause, et s'en vont; Ke. Le manche, le fourreau, l'étui, etc, hors desquels le suj. s'en va en descendant et en glissant, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "de dans". Les lits de cours d'eau, les canaux, dans lesquels des eaux s'en vont en descendant et en glissant, sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. dar "dans". Les eaux dans lesquelles des poissons ou des ch. qlconques s'en vont en descendant et en glissant, emportés par le courant, sont à l'abl. et accompagnées d'une prép. qui est hab. dar "dans". Ce vers quoi s'en va ce qui part en descendant et en glissant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "vers" ‖ p. ext. "s'en aller en glissant (partir en glissant)", le suj. étant une ch. enfoncée dans un manche, un fourreau, un logement étroit, qui en sort en glissant vers n'importe quelle direction et s'en va. Se dit, p. ex, du fer d'une hache, d'une houe, d'une pioche, qui, par suite d'un effort qu'on fait en se servant de l'outil, sort du manche, sans qu'on le veuille, et s'en va dans n'importe quelle direction, en l'air, horizontalement, ou vers le bas; se dit aussi d'un fer de hache, de

houe, de pioche, d'un fer de javelot, d'une plume en acier, d'un clou enfoncé qlq. part, de la lame d'une épée, qui, par suite d'un effort petit ou grand, fait dans le but de les détacher de leur manche, de leur tige, de leur porte-plume, de leur logement, de leur poignée, les quittent en glissant et s'en vont. Ce dont le suj. s'en va en glissant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. daẓ "de dans" ‖ fig. "s'en aller en descendant et en glissant (s'en aller en descendant) [dans un lit à sec ou un fond de ravin ou de vallée; d'un lieu plus élevé en altitude que celui où on va; vers un lieu moins élevé en altitude que celui où on est]", le suj. étant une p, un an, une vallée, un ravin, un thalweg, des eaux courantes. Le lit à sec ou le fond de vallée dans lequel le suj. s'en va en descendant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. daẓ "dans". Le lieu plus élevé duquel le suj. s'en va en descendant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. daẓ "de dans". Le lieu moins élevé vers lequel le suj. s'en va en descendant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "vers". Se dit de p, d'an, de vallées, d'eaux, qui s'en vont en descendant à des distances qlconques, vers les lieux les plus proches ou les plus lointains ‖ p. ext. "aller vers l'Ouest", le suj. étant une p, un an, une vallée, un ravin, un thalweg, des eaux courantes. Ce sens vient de ce que le massif montagneux de l'Ăh., point culminant du Sahara central, est entouré, au N., à l'E. et au S. de régions moins élevées que lui, mais hautes et montagneuses, tandis qu'à son W. le terrain descend rapidement et constamment pendant plusieurs centaines de kilomètres; en outre, presque toutes les vallés qui prennent leur source dans le massif central de l'Ăh. portent leurs eaux vers l'W. ou vers le S.W. ‖ fig. "s'en aller en glissant (disparaître dans le lointain)", le suj. étant une p. ou un an. qui s'en vont et disparaissent dans le lointain. Ce dans quoi le suj. s'en va en se perdant dans le lointain, p. ex. la plaine, le désert, la vallée où il marche, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. daẓ "dans" ‖ fig. "s'en aller en glissant (s'en aller au loin)", le suj. étant une p. ou un an. qui s'en vont pour franchir une longue distance, de 200 kilomètres au minimum. Ce dans quoi le suj. chemine pour s'en aller au loin, p. ex. la plaine, le désert, la région où il marche, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. daẓ "dans". Ce vers quoi le suj. s'en va, p. ex. la p, le lieu, la ch. éloignés vers lesquels il va, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "vers" ‖ d. les s. "s'en aller en descendant et en glissant (s'en aller en descendant)" et "aller vers l'Ouest", est syn. d'étrem ‖ d. le s. "aller vers l'Ouest", est syn. d'outrar ‖ d. le s. "s'en aller en glissant (s'en aller au loin)", est syn. de kelüet (Ta. 1) et moins us. que lui ‖ v. 00+ outrar.

— zĭñhou :⁝+ⵅ va. f. 1; conj. 154 "zĭñhi (√ ⵣ⁝+)"; (izzĭñheou, iezzĭñheou, éd izĭñhou, our izzĭñheou) ‖ faire s'en aller en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

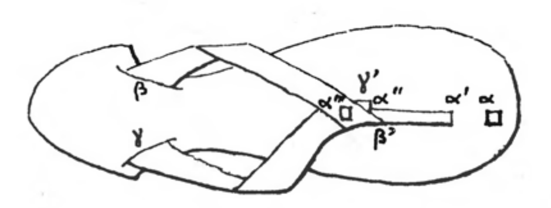
— nâhheou : ⁞ I m. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (inâhheou, our inehhou) ‖ s'en aller hab. en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

— zâñhâou : ⁞ # ꭓ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (izâñhâou, our izeñhiou) ‖ faire hab. s'en aller en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 1.

— ănahaou : ⁞ I sm. nv. prim; ℘ (pl. inehaouen I : ⁞ I), dar nehaouen ‖ fait de s'en aller en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

— ăziñhou : ⁞ # ꭓ sm. nv. f. 1; ℘ (pl. iziñhiouen I : ⁞ # ꭓ), dar ziñhiouen ‖ fait de faire s'en aller en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 1.

O ⁞ # těñhert + O ⁞ # + sf. (pl. tiñhâr O ⁞ # +), dar tiñhâr ‖ narine ‖ se dit des narines des p. et des an. ‖ âdou n tiñhâr "odeur des narines" signifie p. ext. "odorat subtil". (Ex. ăhenkod il âdou n tiñhâr /. la gazelle a l'odorat subtil) ‖ en poësie et dans les conversations entre jeunes gens il est souvent question des narines : le baiser que se donnent entre eux jeunes hom. et jeunes fem., à moins qu'ils ne soient dans un tête à tête extrêmement intime, n'est pas le baiser consistant en une application de la bouche sur ce qu'on baise, mais un baiser particulier consistant en une application des narines contre les narines de qlq'un en aspirant longuement avec le nez, sans que les lèvres fassent aucun mouvement ni jouent aucun rôle. v. ‖ I amel, moullet (Ta. 2) ‖ p. ext. le pl. tiñhâr signifie "bec (angle saillant) [de montagne, falaise, colline, dune, relief de terrain qlconque]" ‖ p. ext. le pl. tiñhâr signifie "lanière de peau qui sort de la semelle entre le gros orteil et l'orteil voisin (dans une sandale)". Se dit de toutes les lanières de peau qui sortent de la semelle entre le gros orteil et l'orteil voisin, qlq. longueur qu'elles aient et qlq. soit le genre de sandales auquel elles appartiennent. v. à V : O erked, émerked la forme de la lanière tiñhâr dans la sandale appelée émerked.



Dans la sandale appelée tenba et dans les sandales analogues, la lanière tiñhâr, $\alpha\alpha'\alpha''\alpha'''$, entre dans la semelle en α, y est cousue entre α et α', en sort en α', entre en α'' entre l'assel $\beta\beta'$ et l'assel $\gamma\gamma'$, sort d'eux en α''' en les traversant l'un et l'autre, et est cousue à ces 2 assel entre α'' et α'''; les extrémités de la lanière tiñhâr sont α et α'''. Les 2 assel $\beta\beta'$ et $\gamma\gamma'$ sont composés d'une unique bande de peau, large et souple, qui sort de la semelle en γ, s'enroule une fois autour de la lanière tiñhâr en $\gamma'\beta'$, et rentre dans la semelle en β; cette bande est cousue à la lanière tiñhâr entre α'' et α'''; son extrémité γ est enfoncée entre les 2 épaisseurs de cuir qui composent la semelle et y est cousue; il en est de même de son extrémité β. — La figure représente une sandale tenba ‖ d. le s. "narine", diffère d'ăñgour "nez (de personne)" et d'ăfounfan "museau; mufle; nez

(d'animal)" ‖ d. le s. "bec (angle saillant)", est syn. de tăfensout et d'ăngour. v. ⵀⵏⵙ tăfensout.

— ănhâren ⵏ⁝ǂ sm. (pl. s. s.) ‖ grosses narines ‖ ne s'emploie pas pour exprimer que qlq'un a de grosses narines ; s'emploie exclusivement com. épithète ou apostrophe de dérision, mépris, ou injure, appliquée à des p. par colère, mécontentement ou plaisanterie. S'emploie en parlant d'une ou de plusieurs p, à une ou à plusieurs p., de n'importe quel sexe. ‖ s'empl. exactement com. élengeour. v. 'l', ‖ lenget (Ta. 1), élengeour.

— ănher ⵀ⁝ǂ sm. (pl. ănheren ⵏ⁝ǂ) ‖ sang s'écoulant par les narines (dans un saignement de nez).

— tanhart +ⵏ⁝ǂ+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tinherîn ⵏ⁝ǂ+), dar tĕnhart (tănhart), dar tinherîn ‖ nom d'une plante non persistante ‖ la tanhart est une plante d'un parfum agréable et très pénétrant, qui res=semble à la lavande.

— enher ⵀ⁝ǂ m. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inhĕr, inhăr, ed inher, our inhir) ‖ être installé aux narines (être installé tout près et comme aux portes) [d'un lieu qui est tantôt ouvert tantôt fermé (de manière à pouvoir y entrer sans délai le moment venu)] ; s'installer aux narines (d. le s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Ce aux narines de quoi le suj. est installé se met au datif ; cela peut être un lieu qlconque ‖ se dit d'une p. ou d'un an. installés com. aux portes d'un lieu pendant un temps qlconque, si court ou si long qu'il soit. Se dit, p. ex, d'une p. qui s'installe, pour qlq. instants, pour qlq. jours, pour qlq. mois, seule, ou avec sa famille, sa tente, sa hutte, tout près et com. à la porte de son jardin, pour pouvoir le surveiller ; d'une p. qui est installée tout près et com. à la porte de la tente ou de la maison de qlq'un, attendant pour y entrer qu'on l'appelle du dedans ; d'un âne qui est installé tout près et com. à la porte d'un champ, pour y entrer & y manger dès que la p. qui garde le champ s'éloignera ; d'un campement qui est installé tout près et com. à la porte d'une vallée où le pâturage est interdit, pour pouvoir y entrer sans délai dès que le pâturage y sera autorisé ‖ ex. Kenân inhĕr i ăhen en Dâssin ahel imdâ %. K. a été installé aux narines de la tente de D. le jour-il est entier (K. a été installé toute la journée tout près de la tente de D. et com. à sa porte).

— nâhher ⵀ⁝ⵏ vn. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâhher, our inehher) ‖ être hab. installé aux narines ; s'installer hab. aux narines.

— ănahar ⵀ⁝ⵏ sm. nv. prim ; φ (pl. inehâren ⵏ⁝ⵏ), dar nehârèn ‖ fait d'être installé aux narines ; fait de s'installer aux narines.

— founher ⵀ⁝ǂⵙ vn. prim ; conj. 95 "doukkel" ; (ieffounher, ieffôunher, ed ieffounher, our ieffounher) ‖ avoir la narine coupée (par l'arrachement de l'anneau de nez) (le suj. étant un chameau ou un boeuf) ; se couper la narine (d. le s. ci. d.).

— zeffenher ⵀ⁝ǂⵙⵣ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (izfenher, iezîfenher,

éd izeffeñher, our izfeñher) ‖ couper la narine à [un chameau, un bœuf] (d. les. ci. d.) ; faire [un chameau, un bœuf] se couper la narine (d. les. ci. d.).

— tîfeñhôur O⁝+II+ vn. f. 13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (itîfeñhôur, our itefeñhour) ‖ avoir hab. la narine coupée ; se couper hab. la narine.

— zîfeñhôur O⁝+II⌘ va. f. 1. 13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (izîfeñhôur, our izefeñhour) ‖ couper hab. la narine à ; faire hab. se couper la narine.

— ăfouñher O⁝+II sm. nv. prim ; φ (pl. ifeñhôuren 1O⁝+II), dar feñhôuren ‖ fait d'avoir la narine coupée ; fait de se couper la narine.

— ăzeffeñher O⁝+II⌘ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. izeffeñhîren 1O⁝+II⌘), dar zeffeñhîren ‖ fait de couper la narine à ; fait de faire se couper la narine.

— feñher O⁝+II vn. prim ; conj. 99 "bereġ" ; (iffeñher, ieffîñher, éd ieffeñher, our iffeñher) ‖ syn. de fouñher ‖ moins us. que fouñher.

— tâfeñhâr O⁝+II+ vn. f. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâfeñhâr, our itefeñhîr) ‖ syn. de tîfeñhôur.

— zâfeñhâr O⁝+II⌘ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izâfeñhâr, our izefeñhîr) ‖ syn. de zîfeñhôur.

— ăfeñher O⁝+II sm. nv. prim ; φ (pl. ifeñhîren 1O⁝+II), dar feñhîren ‖ syn. d'ăfouñher.

— houñher O⁝+⁝ va. prim ; conj. 95 "doukkel" ; (iehhouñher, iehhôuñher, éd iehhouñher, our iehhouñher) ‖ éprouver du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (act) ; inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur (le suj. étant une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment) (n) ‖ v. 1⁝+⁝ ouheñhen.

— zehheñher O⁝+⁝⌘ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (izheñher, iezîheñher, éd izehheñher, our izheñher) ‖ faire éprouver du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (se c. av. 2 acc.) ; faire inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur (se c. av. 1 acc.).

— tîheñhôur O⁝+⁝+ va. f. 13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (itîheñhôur, our iteheñhour) ‖ éprouver hab. du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breu=vage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (act) ; inspirer hab. du dégoût par sa mauvaise odeur (n).

— zîheñhôur O⁝+⁝⌘ va. f. 1. 13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (izîheñhôur, our izeheñhour) ‖ faire hab. éprouver du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (se c. av. 2 acc.) ; faire hab. éprouver du dégoût par sa mauvaise odeur (se c. av. 1 acc.).

— ăhouñher O⁝+⁝ sm. nv. prim ; φ (pl. iheñhôuren 1O⁝+⁝), dar heñhôuren ‖ fait d'éprouver du dégoût pour (d. les. ci. d.) à cause de sa mauvaise odeur ; fait d'inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur.

— ăzehheñher O⁝+⁝⌘ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. izehheñhîren 1O⁝+⁝⌘), dar zehheñ=hîren ‖ fait de faire éprouver du dégoût pour (d. les. ci. d.) à cause de sa mauvaise odeur ; fait de faire inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur.

— émehheñher O⁝+⁝] sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imehhouñhâr O⁝+⁝] ; fs.

fs. témehhéñhert +O⁝✱⁝I+ ; (p. timehhouñhâr O⁝✱⁝I+), dar ămehhéñher (ĕmehhéñher), dar mehhouñhâr, dar tămehhéñhert (tĕmehhéñhert), dar tmehhouñhâr ‖ hom. (ou an.) dégoûté en ce qui concerne les odeurs (h. (ou an.) à qui une mauvaise odeur extrêmement faible, ou imaginaire, fait éprouver du dégoût pour les p., les an., les ch., les breuvages, les aliments).

IΓVO⁝I tineharđefîn ‖ v. IΓVO⁝ tineharđefîn.

ƷIO⁝I tănharmaït +ƷIO⁝I+ sf. φ (pl. tinharmâïn IƷIO⁝I+), dar tĕnharmâïn ‖ partie supérieure du dos (du cou à la plus basse des côtes) (chez l'hom. et chez les quadrupèdes, le chameau excepté) ‖ v. ⊙IIIᛁ eġbes, iseġbâs.

⁝⁝I naheṛ ‖ v. ⁝⁝ aheṛ.

ƷI eni ƷI va. prim; conj. ƷI "eni"; (inĕï, inâï, ĕd ini, our inĕï) ‖ voir.

— menei ƷII vn. f. 2; conj. 99 "bereġ"; (immĕneï, iemmĕnei, ĕd iemmenei, our immenei) ‖ se voir réc. l'un l'autre ‖ très rarement employé dans son sens propre ‖ p. ext. "se rencontrer ensemble (en se parlant ou sans se parler)", le suj. étant des p. Si les p. qui se rencontrent ensemble ne sont pas toutes sujet, celles avec lesquelles le suj. se rencontre sont à l'abl. et accompagnées de la prép. ꓷ (ed) "avec" ‖ p. ext. "avoir une entrevue ensemble (d'une longueur qlconque)", le suj. étant des p. Peut se dire de n'importe quelle entrevue, qu'elle dure qlq. instants ou plusieurs jours, qu'on y échange qlq. mots ou qu'on y ait de longs et fréquents entretiens ‖ p. ext. "accomplir ensemble l'acte sexuel", le suj. étant des p. ou des an. Le suj. peut être une p. ou un an. de n'importe quel sexe, ou 2 p. ou 2 an. de sexes différents; dans le 1er cas, la p. ou l'an. avec lesquels le suj. accomplit l'acte sexuel sont à l'abl. et accompagnés de ꓷ (ed) "avec" ‖ d. le s. "se rencontrer ensemble", est syn. de mehiiet (Ta. 2) quand celui-ci a pour suj. une p. et que ce avec quoi se rencontre son suj. est aussi une p. ‖ d. le s. "avoir une entrevue ensemble", est syn. de mesoueḍ.

— touenei ƷI⁝+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouenei, ietîouenei, ĕd iettou=enei, our ittouenei) ‖ être vu.

— touenai ƷI⁝+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouenai, ietîouenai, ĕd iettouenai, our ittouenai) ‖ m. s. q. le pr.

— semmeni ƷII⊙ va. f. 2.1; conj. 131 "sebbeḍi"; (ismenei, iesĕmenei, ĕd isem=meni, our ismenei) ‖ faire se voir réc. l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

— hânnei ƷI⁝ va. f. 5 (irr.); conj. 222 "ġâmmei"; (ihânnei, our ihenni) ‖ voir hab.

— tâmenâi ƷII+ vn. f. 2.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itâmenâi, our itemeni) ‖ se voir hab. réc. l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

— tâouenâi ƷI⁝+ vn. f. 3.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itâouenâi, our iteoueni) ‖ être hab. vu.

— tîtoueni ƷI⁝++ vn. f. 3.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (itîtoueni, our itetoueni) ‖ m. s. q. le pr.

— tîtouenâi ƷI⁝++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîtouenâi, our itetouenai)

‖ m. s. q. le pr.

— sâmenâi 31]⊙ va. f. 2.1.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâmenâi, our isemeni) ‖ faire hab. se voir réc. l'un l'autre ‖ at. les s. c. à c. de la f. 2.1.

— ăhanai 31⁝ sm. nv. prim; φ (pl. ihenaien 131⁝), dar henaien ‖ fait de voir ‖ signifie aussi "vue (fait de voir); vue (sens de la vue; faculté de voir); vue (étendue de ce qu'on peut voir du lieu où on est)" ‖ p. ext. "regard; regards; manière de regarder" ‖ p. ext. "aspect; bon aspect". (Ex. amis ouâ-rer, ăhanai ennît ichchâd; oua-h il ăhanai; oua-h our il ăhanai ⁒ ce chameau-ci, son aspect est mauvais; celui-là a de l'aspect; celui-là n'a pas d'aspect (ce chameau-ci a mauvais aspect; celui-là a bon aspect; celui-là n'a pas bon aspect)) ‖ d. les s. "vue; vue; vue", "regard; regards; manière de regarder", "aspect; bon aspect", est syn. d' ăsaouad ‖ gic ăhanai d ăsessemekki : v. ⁝] semekket (Ta. 1.).

— amni 31] sm. nv. f. 2; φ (pl. imnien 131]), dar ĕmni (ămni), dar ĕmnien ‖ fait de se voir réc. l'un l'autre ‖ at. les s. c. à c. de la f. 2. ‖ p. ext. "entrevue" ‖ d. le s. "entrevue", est syn. d' ămesoued.

— ătoueni 31:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouenien 131:+), dar ĕtouenien ‖ fait d'être vu.

— ătouenai 31:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouenaien 131:+), dar ĕtouenaien ‖ m. s. q. le pr.

— ăsemmeni 31]⊙ sm. nv. f. 2.1; φ (pl. isemmenien 131]⊙), dar semmenien ‖ fait de faire se voir réc. l'un l'autre ‖ at. les s. c. à c. de la f. 2.1.

— ămanai 31] sm. n. d'é. prim; (s. s. pl.) ‖ celui qui voit tout ‖ ne se dit que de Dieu ‖ v. ‖3 Ialla.

— îni 31 sm. (pl. înîten 1+1) ‖ couleur (impression que fait sur l'oeil la lumière réfléchie par les corps) ‖ se dit de toute couleur naturelle ou artifi=
=cielle, de la teinte de tout ce qui a une coloration, de la couleur de la terre, du ciel, des liquides, des arbres, des fleurs, des pierres, des métaux, du teint des p, de la couleur des cheveux, de la couleur des an, des étoffes, des ch. teints artificiellement, &c.

— seffenni 31]I⊙ vn. f. 1; conj. 131 "sebbedi"; (isfennei, iesîfennei, ed iseffenni, our isfennei) ‖ regarder en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse ‖ signifie aussi "faire regarder en l'air d'une manière orgueilleuse et pré=
=tentieuse (act)" ‖ v. 3#I gezzei.

— sâfennâi 31]I⊙ vn. f. 1.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâfennâi, our isefenni) ‖ regarder hab. en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăseffenni 31]I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseffennien 131]I⊙), dar seffennien ‖ fait de regarder en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse ‖ at. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăseffennai 31]I⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. iseffennaien 131]I⊙; fs. tăsef=
=fennait +31]I⊙+; fp. tiseffennaîn 131]I⊙+), dar seffennaien, dar

tieffennaîn ‖ hom. qui regarde en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse.

— henîhenî 31⁝1⁝ vn. prim; conj. 45 "ğemiğemi"; (ihneihenei, ichîneihenei, ëd ihniheni, our ihneihenei) ‖ aller en tous sens en cherchant à voir ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ se dit d'une p. ou d'un an. qui vont en tous sens en cherchant à voir, dans une maison, une tente, un village, une contrée, un lieu qlconque petit ou grand, pour n'importe quel motif bon ou mauvais, p. ex. pour chercher une p, un an, ou une ch, pour chercher des nouvelles, &c. ‖ s'emploie soit en bonne soit en mauvaise part, selon que le motif qui fait agir le suj. est bon ou mauvais ‖ quand on va en tous sens pour chercher une p, un an, ou une ch, ce qu'on cherche se met hab. au datif. (Ex. ehneiheneiet i ĕmis in okkoẓ haḍân, daṛ ăkâl imdâ, ou tt egréouet % je suis allé en tous sens en cherchant à voir à mon chameau (pour mon chameau) 4 nuits, dans le pays il est entier, je ne l'ai pas trouvé (durant 4 jours, j'ai circulé en tous sens dans tout le pays en regardant, pour trouver mon chameau, je ne l'ai pas trouvé)) ‖ syn. de keniKeni ‖ diffère de seniseni; v. ci-dessous seniseni.

— zehheniheni 31⁝1⁝ж va. f.1; conj. 132 "seddeṛideṛi"; (izheneihenei, iezê=henei henei, ëd izehheniheni, our izheneihenei) ‖ faire aller en tous sens en cherchant à voir.

— tihniheni 31⁝1⁝+ vn. f.12; conj. 245 "tiheḍeḍi"; (itihniheni, our itehniheni) ‖ aller hab. en tous sens en cherchant à voir.

— zihniheni 31⁝1⁝ж va. f.1.12; conj. 245 "tiheḍeḍi"; (izihniheni, our izehni=heni) ‖ faire hab. aller en tous sens en cherchant à voir.

— ăhniheni 31⁝1⁝ sm. nv. prim; φ (pl. ihnihenien 131⁝1⁝), daṛ ĕhnihenien ‖ fait d'aller en tous sens en cherchant à voir.

— ăzehheniheni 31⁝1⁝ж sm. nv. f.1; φ (pl. izehhenihenien 131⁝1⁝ж), daṛ zeh=henihenien ‖ fait de faire aller en tous sens en cherchant à voir.

— ăhenaihenai 31⁝31⁝ sm. n.d'é. prim; φ (pl. ihenaihenaien 131⁝31⁝; fs. tăhenaihe=nait +31⁝31⁝+; fp. tihenaihenaîn 131⁝31⁝+), daṛ henaihenaien, daṛ the=naihenaîn ‖ hom. qui va en tous sens, en cherchant à voir, chez les gens (h. qui va sans cesse chez les uns & les autres, en cherchant à voir ce qu'ils ont ou ce qu'ils font) ‖ s'emploie touj. en mauvaise part ‖ se dit souv. des p. qui vont sans cesse chez les uns et chez les autres en cherchant à voir ce qu'ils ont pour savoir ce qu'ils peuvent se faire donner par eux ‖ p. ext. "an. qui va sans cesse chez les uns et chez les autres, pour se faire donner qlq. ch.". Se dit d'an. domestiques très familiers ‖ diffère d'ăsenaisenai "hom. qui circule en tous sens, chez les gens (h. qui circule en tous sens dans un lieu habité, allant sans cesse chez les uns et les autres, dans un motif blâmable)", bien que, dans certains cas, le sens des 2 mots se rapproche beaucoup.

— KeniKeni 31⁚1⁚ vn. prim; conj. 45 "ğemiğemi"; (iKneiKenei, ieKîneiKenei, ëd iKniKeni, our iKneiKenei) ‖ syn. de heniheni.

— sekkenikeni 31∴1∴0 va. f.1; conj. 132 "seddexidexi"; (iskeneikenei, iesîke=neikenei, ĕd isekkenikeni, our iskeneikenei) ‖ syn. de zehheniheni.
— tîknikeni 31∴1∴+ vn. f.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (itîknikeni, our iteknikeni) ‖ syn. de tîhniheni.
— sîknikeni 31∴1∴0 va. f.1.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (isîknikeni, our iseknikeni) ‖ syn. de zîhniheni.
— ăknikeni 31∴1∴ sm. nv. prim; φ (pl. iknikenien 131∴1∴), dar ĕkni=kenien ‖ syn. d'ăhniheni.
— ăsekkenikeni 31∴1∴0 sm. nv. f.1; φ (pl. isekkenikenien 131∴1∴0), dar sekkenikenien ‖ syn. d'ăzehheniheni.
— ăkenaikenai 31∴31∴ sm. n.d'é. prim; φ (pl. ikenaikenaien 131∴31∴; fs. tăkenaikenait +31∴31∴+; fp. tikenaikenaîn 131∴31∴+), dar kenai=kenaien, dar tkenaikenaîn ‖ syn. d'ăhenaihenai.
— seniseni 31⊙10 vn. prim; conj. 45 "ġemiġemi"; (isneisenei, iesîneisenei, ĕd isniseni, our isneisenei) ‖ circuler en tous sens (aller et venir en tous sens) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ quand le suj. est une p, s'emploie touj. en mauvaise part. Se dit d'une p. qui circule en tous sens dans un lieu habité, allant chez les uns & chez les autres, dans un motif blâmable, p. ex. pour se faire donner par les uns et par les autres, pour savoir ce qu'ont ou ce que font les uns ou les autres, pour voler, pour médire, &c. ‖ quand le suj. est un an, s'emploie tantôt en bonne tantot en mauvaise part. Se dit de n'importe quel an. qui circule en tous sens dans un lieu restreint, p. ex. d'une souris qui circule en tous sens dans une chambre, d'un petit oiseau familier qui circule en tous sens à l'intérieur d'une tente, d'un chien qui circule en tous sens dans un village, un champ, un jardin, pour un motif qlconque ‖ v. ci-dessus heniheni.
— tîsniseni 31⊙10+ vn. f.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (itîsniseni, our itesniseni) ‖ circuler hab. en tous sens.
— ăsniseni 31⊙10 sm. nv. prim; φ (pl. isnisenien 131⊙10), dar ĕsnise=nien ‖ fait de circuler en tous sens.
— ăsenaisenai 31⊙31⊙ sm. n. d'é. prim; φ (pl. isenaisenaien 131⊙31⊙; fs. tăsenaisenait +31⊙31⊙+; fp. tisenaisenaîn 131⊙31⊙+), dar senaisenaien, dar tsenaisenaîn ‖ hom. qui circule en tous sens, chez les gens (h. qui circule en tous sens dans un lieu habité, allant sans cesse chez les uns et les autres, dans un motif blâmable) ‖ s'emploie touj. en mauvaise part ‖ p. ext. "an. qui circule en tous sens" ‖ en parlant soit des p, soit des an, s'empl. com. le prim. ‖ v. ci-dessus ăhenaihenai.
— seniseni 31⊙10 smf. (s. et pl.) ‖ nom d'un très petit oiseau à dos gris cendre clair, à ventre blanc ou presque blanc, à queue assez longue ‖ v. 3J081 ăngermei.
— enhi 3∴1 (Ăd) va. prim. ‖ syn. d'eni "voir" ‖ non us. dans l'Ăh.

31 eni 31 (Ăd) va. prim ; conj. 31 "eni" ; (inèi, inâi, ĕd ini, our inéi) ‖ monter [un an.] (act) ; être chef suprême (n) ; être chef puissant (n) ‖ d. le s. "monter", est syn. d'aṛeṛ ‖ d. le s. "être chef suprême ; être chef puissant", est syn. de menouKel ‖ non us. dans l'Ăh.

— tănaia ·31+ (Ăd) sf. nv. prim ; φ (pl. tinaiouîn 1:31+), daṛ tnaiouîn ‖ fait de monter ; fait d'être chef suprême ; fait d'être chef puissant ‖ non us. dans l'Ăh.

— asni 31⊙ sm. φ (pl. isnai 31⊙), daṛ ĕsni (ăsni), daṛ ĕsnai ‖ monture (an. sur lequel on monte) ‖ se dit de tout an. qui sert de monture habituellement ou occasionnellement, de qlq. espèce et de qlq. sexe qu'il soit, cheval, chameau, âne, bœuf, &c. ‖ syn. de tămâṛourt ‖ assez us. dans l'Ăh.

— tasnit +1⊙+ sf. φ (pl. tisnai 31⊙+), daṛ tĕsnit (tăsnit), daṛ tĕsnai ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us. dans l'Ăh.

— imnai 31] sm. φ (pl. s.s.), daṛ ĕmnai ‖ douce tranquillité exempte de désagrément et de fatigue (qu'on trouve dans l'usage d'une p, d'un an, d'une ch, ou que procurent une p, un an, une ch. à ceux qui usent d'eux) ‖ p. ext. "agrément dans les rapports sexuels", en parlant d'un h. ou d'une f. ‖ très us. dans l'Ăh.

31 ănéa ·31 sm. φ (pl. inĕâten 1+31), daṛ nĕâten ‖ rythme poétique ; air de chant ‖ v. ⁝⁝ aheṛ, ăsâhaṛ.

31 nai-aḍân 1ΞƎ31 sm. (s. sans pl.) ‖ l'autre année (l'an passé) ‖ ex. nai-aḍân eKKĭṛ Tăouat ℅ l'autre année je suis allé au Touat (l'an passé je suis allé au T.) = nai-aḍân iouf ăouĕtai ouâ-reṛ daṛ ĕred ℅ l'autre année a été meilleure que cette année-ci dans le blé (l'an passé a été meilleur que cette année-ci en ce qui concerne le blé) = Kenân iemmŏut nai-aḍân ℅ K. est mort l'autre l'année (l'an passé).

— têné 31+ sf. (s. sans pl.) ‖ demi-année ‖ ex. ăbaraḍ ouâ-reṛ iKrĕh ăouĕtai et têné, aou-în meraouet tlil d ettâmet ℅ cet enfant-ci a acquis un an et une demi-année, cela [est] dix mois et 8 (cet enfant a un an et demi, c.à d. 18 mois) = Kenân il ăouĕtai et têné a iemmŏut ℅ K. a un an et une demi-année ce que dans il est mort (K. a un an et demi qu'il est mort ; il y a un an et demi que K. est mort) = lĭṛ ăouĕtai et têné our eKKiṛ Âiṛ ℅ j'ai un an et une demi-année je ne suis pas allé dans l'Ăiṛ (il y a un an et demi que je ne suis allé dans l'Ăiṛ) ‖ dans les 10 expressions suivantes, et dans ces expressions seules, têné signifie "année" : têné târeṛ "cette année-ci (dans laquelle nous sommes)", têné ouâ-reṛ "m.s.q. le pr.", têné ta-n-dĭ "cette année de là (cette année d'alors, cette année d'autrefois, cette année éloignée dans le passé)", têné ta-n-dĭ-h "m.s.q. le pr.", têné-n-dĭ "m.s.q. le pr.", têné-n-dĭ-h "m.s.q. le pr", têné ta-n-d-în "cette année de là-bas (cette année d'alors, cette année d'autrefois, cette année éloignée dans le passé)", têné ta-n-d-în-deṛ "m.s.q. le pr.", têné-n-d-în "m.s.q. le pr.",

têné-n-ǝ-în-ǝex "m.s.q. le pr.". Dans ces 10 expressions têné est syn. d'ăouétai ‖ dans l'expression têné ouâ-rex, têné reste féminin bien que ouâ-rex soit masculin; cette expression, aussi usitée que têné tâ-rex, est une irrégularité mais non une incorrection. (Ex. têné ouâ-rex tôuf nai-aḍân ǝax êreǝ % cette année-ci est meilleure que l'autre année dans le blé (cette année-ci est meilleure que l'an passé en ce qui concerne le blé)).

331 nai-aḍân ‖ v. 31 nai-aḍân.

131 ănaina ‖ v. 3131 neinei.

3131 neinei 3131 vn. prim; conj. 100 "neinei"; (innĕinei, iennînei, éǝ iennei=nei, our inneinei) ‖ résonner en rendant un son de cloche ‖ peut avoir pour suj. toute cloche ou clochette ayant un battant, si grande ou si petite qu'elle soit, tout objet de métal ou de cristal qui rend un son, fort ou faible, résonnant et vibrant longuement com. un son de cloche, p. ex. un timbre, un gong, une coupe de cristal, etc. ‖ diffère de benini "rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant (qui frappent les unes contre les autres)" ‖ diffère de berexrex "produire un bruit de grelot", le suj. étant un grelot, une p, un an, une ch. chargés de grelots ou d'objets sonores s'entrechoquant, ou des objets sonores qlconques qui s'entrechoquent ‖ diffère de ferekferek et de ferekrek, qui sont syn. et signifient "produire un petit bruit de craquement (en remuant)", le suj. étant une p, un an, ou une ch. ‖ diffère d'ekkek "craquer (produire un bruit de craquement)(le suj. étant du bois, du verre, un tissu, une corde, &c, qui sont sur le point de se fendre ou de se casser ou qui se fendent ou se cassent)" ‖ diffère de belexlex et de felexlex, qui sont syn. et signifient "faire entendre un son faible et cristallin en coulant (le suj. étant un ruisseau ou un cours d'eau qlconque)" ‖ diffère de xerebbet (Ta. 2) "cliqueter (produire des bruits secs répétés en se choquant)" et de xerebxereb "m.s.q. le pr.".

— senneini 31310 va. f.1; conj. 131 "sebbeǝi"; (isneinei, iesĭneinei, éǝ isenneini, our isneinei) ‖ faire résonner en rendant un son de cloche.

— tâneinâi 3131+ vn. f.7; conj. 231 "tâǝenkâi"; (itâneinâi, our iteneini) ‖ résonner hab. en rendant un son de cloche.

— sâneinâi 31310 va. f.1.7; conj. 231 "tâǝenkâi"; (isâneinâi, our iseneini) ‖ faire hab. résonner en rendant un son de cloche.

— ăneini 3131 sm. nv. prim; φ (pl. ineinien 13131), ǝax neinien ‖ fait de résonner en rendant un son de cloche.

— ăsenneini 31310 sm. nv. f.1; φ (pl. isenneinien 131310), ǝax senneinien ‖ fait de faire résonner en rendant un son de cloche.

— ănaina ·131 sm. φ (pl. inainân ,131), ǝax nainân ‖ cloche (de n'importe quelle dimension, ayant un battant) ‖ se dit de toute cloche ou clochette ayant un battant, si grosse ou si petite qu'elle soit ‖ diffère d'ăbôuni "très petite clochette métallique sans battant", de tébeneineit

"petit ornement en forme de sphère métallique creuse (muni d'un oeillet permettant de le suspendre)", de <u>tăberrerot̤</u> "grelot", de <u>techâtchat</u> "languette métallique très-mince en forme de petite pendeloque (servant d'or=nement)".

— <u>benini</u> 3/1Ⅲ vn. prim; conj. 45 <u>"ġemiġemi"</u>; (<u>ibneinei</u>, <u>iebîneinei</u>, <u>ĕd ibnini</u>, <u>our ibneinei</u>) ‖ rendre un son clair et argentin com. celui de petites clochettes métalliques sans battant (qui frappent les unes contre les autres) ‖ peut avoir pour suj. de très petites clochettes métalliques sans battant, de très petites pendeloques qlconques, ou une p, un an, une ch. chargés de très petites clochettes métalliques sans battant ou de très petites pendeloques, p.ex. une fem. qui porte à son collier ou à ses bracelets de très petites pendeloques, un cheval dont le harnachement est orné de très petites pendeloques, un bijou, une selle ornés de très petites pendeloques, etc. ‖ ne peut pas avoir pour suj. des objets sonores qui, en s'entrechoquant, produisent un bruit un peu fort, com. des bracelets, des bijoux un peu lourds, des chainettes, ni des p, des an, des ch. chargés d'objets de ce genre ‖ v. ci-dessus <u>neinei</u>.

— <u>sebbenini</u> 3/1Ⅲ⊙ va. f.1; conj. 132 <u>"seddeṛideṛi"</u>; (<u>isbeneibenei</u>, <u>iesĕbeneibenei</u>, <u>ĕd isebbenibeni</u>, <u>our isbeneibenei</u>) ‖ faire rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— <u>tĭbnini</u> 3/1Ⅲ+ vn. f.12; conj. 245 <u>"tĭheḍeḍi"</u>; (<u>itĭbnini</u>, <u>our itebnini</u>) ‖ rendre hab. un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— <u>sĭbnini</u> 3/1Ⅲ⊙ va. f.1.12; conj. 245 <u>"tĭheḍeḍi"</u>; (<u>isĭbnini</u>, <u>our isebnini</u>) ‖ faire hab. rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— <u>ăbnini</u> 3/1Ⅲ sm. nv. prim; ⊕ (pl. <u>ibninien</u> 13/1Ⅲ), dar <u>ĕbninien</u> ‖ fait de rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— <u>ăsebbenini</u> 3/1Ⅲ⊙ sm. nv. f.1; ⊕ (pl. <u>isebbeninien</u> 13/1Ⅲ⊙), dar <u>sebbeni=nien</u> ‖ fait de faire rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— <u>tĕbeneineit</u> +31313Ⅲ+ sf. ⊕ (pl. <u>tibeneineîn</u> 13131Ⅲ+), dar <u>tăbeneineit</u> (<u>tĕbeneineit</u>), dar <u>tbeneineîn</u> ‖ petit ornement en forme de sphère métalli=que creuse (munie d'un oeillet permettant de le suspendre) ‖ la <u>tĕbeneineit</u> est une petite sphère de $0^m,006^{mm}$ à $0^m,012^{mm}$ de diamètre, creuse et vide, hab. en cuivre, mince com. du papier. On en suspend hab. 2 ou plusieurs à un même anneau, de manière qu'elles battent l'une contre l'autre. Dans l'Âh. on s'en sert surtout pour orner les brides des chevaux; rarement on en met aux selles de chevaux; qlq. fem. de la plus basse classe en mêlent aux ornements qu'elles placent dans leurs cheveux ‖ v. ci-dessus <u>ănaina</u>.

— <u>ăbôuni</u> 31Ⅲ sm. ⊕ (pl. <u>ibôunien</u> 131Ⅲ), dar <u>bôunien</u> ‖ très petite clochette métallique sans battant ‖ l'<u>ăbôuni</u> est une petite clochette sans battant, munie

d'un oeillet permettant de la suspendre ; il est hab. en cuivre, mince com. du papier, en forme de cône ou de pyramide quadrangulaire ou triangulaire arrondi au sommet, haut de $0^m,02^c$ à $0^m,04^c$; le diamètre de sa base est environ la moitié de sa hauteur. On en suspend hab. 2 ou plusieurs à un même anneau ou très près les uns des autres, de manière qu'ils battent les uns contre les autres. Dans l'Ăh. l'ăbôuni n'est guère utilisé que pour orner les selles de méhari des fem. ; dans l'Ăïr, on s'en sert beaucoup pour orner les selles de méhari des hom. ‖ v. ci-dessus ănaïna.

‖:ƐI neiouel ‖:ƐI m. prim ; conj. 93 "beideġ" ; Π (neiouĕl, neiouâl, ĕd iennei=ouel, our neiouel) ‖ être panard ‖ se dit des p. et des an. Se dit d. un. panard soit des 4 membres, soit de 2.

— tâneiouâl ‖:ƐI+ vn. f. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâneiouâl, our iteneiouîl) ‖ être hab. panard.

— tenneiouelt Ɦ:ƐI+ sf. nv. prim ; (pl. tenneiouelîn ,‖:ƐI+) ‖ fait d'être panard ‖ signifie aussi "panardise (défaut consistant à être panard)".

— ăneioual ‖:ƐI sm. n. d'é. prim ; ꟼ (pl. ineiouâlen ,‖:ƐI ; fs. tăneioualt Ɦ:ƐI+ ; fp. tineiouâlîn ,‖:ƐI+), dar neiouâlen, dar tneiouâlîn ‖ hom. (ou an.) panard.

+ƐI enniet +ƐI ✳ sf. (pl. ennietîn I+ƐI) ‖ bonne foi ; bonne volonté ; volonté ‖ peu us.

⁚I ténik ⁚I+ sf. φ (pl. tinîkîn I⁚I+), dar tănik (tĕnik), dar tnîkîn ‖ oxyde (métallique) ‖ tout oxyde d'un métal qconque, com. la rouille, le vert-de-gris, l'oxide d'argent, &c, s'appelle ténik.

— ténik n âman IꓷI⁚I+ (m. à m. "oxyde d'eau") sf. φ (pl. tinîkîn n âman IꓷI⁚I+), dar tănik (tĕnik) n âman, dar tnîkîn n âman ‖ oiseau d'eau de taille moyenne (de taille égale ou supérieure à celle de la bécasse) ‖ v. ƐꓷOꝊI ăngermei.

⁚I tănouk ⁚I+ sf. φ (pl. tinôukîn I⁚I+), dar tnôukîn ‖ callosité du ventre (chez le chameau) (ar. "kerkera") ‖ p. ext. "callosité du ventre et parties circonvoi=sines" ‖ v. OꓷV demer, tadmert.

⁚I nek ⁚I (nekkounan ,I⁚I) pr. pers. sujet (isolé) ; 1e p. s. ‖ moi ‖ v. Ʒ i (é).

— nekkou ⁚⁚I (Ăd, Ăïr) pr. pers. suj. (isolé) ; 1e p. s. ‖ moi ‖ syn. de nek (nekkounan) ‖ non us. dans l'Ăh.

⁚I ennek ⁚I pr. af. dép. des noms ; 2e p. ms. ‖ de toi ‖ v. Ʒ i (é).

Ш⁚I enkeb Ш⁚I va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inkĕb, inkâb, ĕd inkeb, our inkib) ‖ serrer [une p, un an, une ch. (contre une p, un an, une ch, en juxtaposant 2 de leurs côtés verticaux)] (qlq. soit la position, debout ou couchée, de ce qu'on serre et de ce contre quoi on serre) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être serré (d. les. ci. d.)" et "se serrer (d. les. ci. d.)" ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, dont on serre un côté vertical, soit en les poussant, soit en les soulevant et en les replaçant, contre qlq. ch. de vertical, qui peut être le côté vertical d'une p, d'un an, ou d'une

ch.. Ce contre quoi le suj. serre le rég. dir. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "vers ; au moyen de" ‖ se dit, p. ex, d'une p. qu'on serre contre une autre, d'un an. qu'on serre contre un autre, d'un meuble, d'une caisse, d'un sac qu'on serre contre un mur, d'un livre, d'une boîte, qu'on serre contre qlq. ch. de vertical, &c. ‖ p. ext. "fermer en serrant [une ch. qlconque qui se ferme en serrant une ch. contre une autre]". Peut avoir pour rég. dir. tout ce qui se ferme en serrant une ch. contre une autre, p. ex. une porte, une caisse, une boîte, une bouteille, &c. ‖ fig. "fermer (rendre impossible, rendre impraticable, mettre obstacle à)". Le suj. peut être des p, des an, ou des ch.. Le rég. dir. ne peut être que des ch. ou des p. ou des an. regardés com. des choses, com. des marchandises. Se dit, p. ex, d'ennemis, de brigands, d'an. féroces, d'une inondation, d'une crue, qui ferment, rendent impossibles, rendent impraticables, un chemin, une région, les voyages ou le pâturage dans une région ; de gens qui ferment, rendent impossible, rendent impraticable, la vente, dans leur pays, des esclaves, de certains an, de certaines denrées ; de gens qui ferment, dans leur pays, les esclaves, certains an, certaines denrées (c. à d. qui empêchent la vente des esclaves, de certains an, de certaines denrés) ; du manque de guide qui ferme à qlq'un une région, du manque de clef qui ferme à qlq'un une maison, d'une cause qlconque qui ferme à qlq'un un lieu ‖ p. ext. "heurter (n)". Le suj. peut être une p, un an, une ch.. Ce que le suj. heurte se met au datif ; cela peut être une p, un an, ou une ch.. La partie dans laquelle le suj. heurte qlq. ch. est à l'abl. et accompagnée d'une prép. qui est hab. daṛ "dans". Ce avec quoi le suj. heurte qlq. ch. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de". Se dit, p. ex, d'une p. qui heurte son pied à une pierre, sa tête à un mur, son oeil avec sa main, qui heurte une p. à un endroit qlconque du corps avec le pied, le genou, le coude, la main, etc ; d'un an. qui heurte d'une manière qlconque un de ses membres, une p, un an, une ch ; d'une p. qui heurte à une porte, qui heurte une pierre de son pied, un mur de sa tête, &c ; d'une pierre qui heurte une p. au pied, d'un mur qui heurte une p. à la tête, &c. D. ce s, bien que neutre, enkeb a aussi les s. pas. et pron. (Ex. Kenân inkĕb i Biska daṛ ĕḍer s ĕḍer ennît % K. a heurté B. dans le pied au moyen de son pied (K. a heurté B. au pied avec son pied) = enkĕbeṛ i ĕḍer in s ĕblal daṛ ăbarekka % j'ai heurté mon pied au moyen d'une pierre dans le chemin (j'ai heurté mon pied à une pierre dans le chemin) = Bêdé inkĕb i tĕflout % B. a heurté la porte (B. a frappé à la porte) = ablal inkĕb i Hekkou daṛ ĕḍer daṛ ăbarekka % une pierre a heurté H. dans le pied (au pied) dans le chemin = Mêmi tenkĕb ; inkĕb âs ĕblal % M. a été heurtée ; l'a heurtée une pierre (M. s'est heurtée ; une pierre l'a heurtée)) ‖ fig. "fermer la bouche [à qlq'un] (forcer à se taire [qlq'un]) (n)". Le suj. peut être une p, une parole, un fait, une cause qlconque. Celui à qui le suj. ferme la

bouche se met au datif. La parole, l'acte, &c. par lesquels on ferme la bouche à qlq'un est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de". D. ces, bien que neutre, enKeb a aussi les s. pas. et pron. "avoir la bouche fermée (être forcé à se taire)" et "se fermer la bouche (s'imposer silence à soi-même)" ‖ d. le s. "fermer en serrant", diffère d' ergel "fermer [n'importe quoi, de n'importe quelle manière]". A la place d'enKeb "fermer en serrant", on peut touj. se servir d' ergel, mais non inversement ‖ d. le s. "fermer (rendre impossible, rendre impraticable, mettre obstacle à)", a qlqf. mais non touj. le même s. qu' aaux "arrêter" ‖ d. le s. "heurter (n)", diffère d' ettel "heurter [une p. ou un an.] (au pied, de manière à les faire trébucher ou tomber)".

— senKeb Ш⁞|⊙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issenKeb, iessînKeb, éd isenKeb, our issenKeb) ‖ faire serrer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. aux s. act. et n.

— tenKeb Ш⁞|+ m. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittenKeb, iettînKeb, éd iettenKeb, our ittenKeb) ‖ être serré; se serrer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nenKeb Ш⁞|| vn. f. 4; conj. 99 "bereġ"; (innenKeb, iennîsKeb, éd iennenKeb, our innenKeb) ‖ être serré réc. l'un contre l'autre; se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ p. ext. "être heurté réc. l'un contre l'autre; se heurter réc. l'un contre l'autre" ‖ fig. "se fermer réc. la bouche l'un à l'autre" ‖ fig. "se rencontrer en se heurtant de front (se rencontrer face à face)", le suj. étant des p, des an, des troupes marchant en sens contraire.

— sennenKeb Ш⁞||⊙ va. f. 4. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (isnenKeb, iesînenKeb, éd isennenKeb, our isnenKeb) ‖ serrer réc. l'un contre l'autre; faire se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— nâKKeb Ш⁞| va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâKKeb, our ineKKeb) ‖ serrer hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânKâb Ш⁞|⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isânKâb, our isenKib) ‖ faire hab. serrer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâtenKâb Ш⁞|++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtenKâb, our itetenKib) ‖ être hab. serré; se serrer hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 bis.

— tînKâb Ш⁞|+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîKsân"; (itînKâb, our itenKib) ‖ m. s. q. le pr.

— tânenKâb Ш⁞||+ vn. f. 4. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itânenKâb, our itenenKib) ‖ être hab. serré réc. l'un contre l'autre; se serrer hab. réc. l'un contre l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— sânenKâb Ш⁞||⊙ va. f. 4. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isânenKâb, our isenenKib) ‖ serrer hab. réc. l'un contre l'autre; faire hab. se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4. 1.

— ănaKab Ш⁞| sm. nv. prim; φ (pl. ineKâben |Ш⁞|), dax neKâben ‖ fait de serrer ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être serré" et "fait de se serrer" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsenKeb Ш⁞|⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenKîben |Ш⁞|⊙), dax senKîben ‖ fait

de faire serrer ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— ătenkeb ⵎ⁞+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itenkîben ⵏⵎ⁞+), dar tenkîben ‖ fait d'être serré ; fait de se serrer ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 3 bis.

— ănenkeb ⵎ⁞ⵏ sm. nv. f. 4 ; φ (pl. inenkîben ⵏⵎ⁞ⵏ), dar nenkîben ‖ fait d'être serré réc. l'un contre l'autre ; fait de se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 4.

— ăsennenkeb ⵎ⁞ⵏⵙ sm. nv. f. 4.1 ; φ (pl. isennenkîben ⵏⵎ⁞ⵏⵙ), dar sennenkîben ‖ fait de serrer réc. l'un contre l'autre ; fait de faire se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 4.1.

— ankeb ⵎ⁞ sm. φ (pl. inkeben ⵏⵎ⁞), dar ĕnkeb (ănkeb), dar ĕnkeben ‖ tresse de cheveux de femme formée avec une partie des cheveux du derrière de la tête ‖ toute fem. pubère, dans l'Ah, a 2 ankeb qui tombent naturelle=ment, l'un pardessus l'autre, derrière la tête ‖ v. ⵙⵎ ames, émêsi ; ⵗ⁚⁞ ăhekkôd, tăhekkot.

— tankebt +ⵎ⁞+ sf. φ (pl. tinkebîn ⵏⵎ⁞+), dar tĕnkebt (tănkebt), dar tĕnkebîn ‖ partie de la tête dont les cheveux servent à former les 2 tresses de femmes appelés ankeb (chez l'h. et chez la f.) ‖ v. ⵙⵎ ames, émêsi. Dans la figure du mot émêsi, les parties de la tête 5 et 6, jointes ensemble, forment la tankebt ‖ v. ⵔ⁚ⵔ⁚ tăkerkort. Dans la figure de tăkerkort, la partie de la tête δ est la tankebt ; la tăkerêkert "partie du crâne située immédiatement audessus de l'occiput" et la tăkelkebba "occiput" sont des parties de la tankebt.

— nekebbet (Ta. 2) +ⵎ⁚ⵏ vn. prim ; conj. 47 "gereffet (Ta. 2)" ; (inkebbet, ienîkebbet, ĕd inkebbet, our inkebbet) ‖ être fermé (avoir ses 2 extrémités rejointes l'une par l'autre) (le suj. étant une ch. ayant 2 extrémités pouvant se rejoindre ou ne pas se rejoindre) ; se fermer (d. les s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. toute ch., en n'importe quelle matière & de n'importe quelle forme, qui a 2 extrémités A et B qui peuvent se rejoindre ou ne pas se rejoindre ‖ se dit, p. ex., d'une ch. qui, par sa nature, est telle que ses extrémités se rejoignent ou se dis=joignent à volonté, com. une ceinture, un bracelet à fermoir, le pouce et un autre doigt formant anneau, les 2 bras s'ouvrant & se fermant pour embrasser, d'une ch. qui est ouverte tant qu'elle n'est pas terminée ou qu'elle est dans la première période de son exécution, et qui est fermée quand elle est achevée ou arrivée à un certain point de sa facture, comme un enclos, une haie, les murailles d'une maison en construction, &c. ‖ fig. "être extrêmement étroit (avoir ses côtés qui se rejoignent presqu'entr'eux)", le suj. étant une vallée, des gorges, un ravin, un lit de cours d'eau, la bouche d'un vase, l'orifice d'un récipient qlconque à parois rigides.

— sennekebbet (Ta. 2) +ⵎ⁚ⵏⵙ va. f. 1 ; conj. 134 "seggereffet (Ta. 2)" ; (isnekebbet, iesînekebbet, ĕd isennekebbet, our isnekebbet) ‖ fermer ; faire se fermer ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

—tînkebbôut (Ta. 8) +ⵎ⁞+ vn. f.16; conj. 255 "tigreffôut (Ta. 8)"; (itînkebbôut, our itenkebbout) ‖ être hab. fermé; se fermer hab. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.
—sînkebbôut (Ta. 8) +ⵎ⁞⊙ va. f.1.16; conj. 255 "tigreffôut (Ta. 8)"; (isînkebbôut, our isenkebbout.) ‖ fermer hab; faire hab. se fermer ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.
—ănkebbou :ⵎ⁞ sm. nv. prim; φ (pl. inkebbôuten ı+ⵎ⁞), dar ĕnkebbôuten ‖ fait d'être fermé; fait de se fermer ‖ a t. les s.c. à c. du prim.
—ăsennekebbou :ⵎ∵ı⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isennekebbôuten ı+ⵎ∵ı⊙), dar senne=kebbôuten ‖ fait de fermer; fait de faire se fermer ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.
V∵ı enked V⁞ vn. prim; conj. 26 "eksen"; (inkêd, inkâd, éd inked, our inkîd) ‖ aller au devant (aller à la rencontre) [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou certaines ch. douées de mouvement com. un bateau, une voiture, &c. Ce audevant de quoi va le suj. se met au datif ‖ signifie aller au devant d'une p, d'un an, ou d'une ch. à une distance qlconque, à qlq. pas ou à des centaines de kilomètres, pour n'importe quel motif, par politesse, par défé=rence, par affection, pour affaires, pour les piller, pour les combattre les armes à la main, pour leur chercher querelle, pour les empêcher d'aller plus loin, &c. ‖ fig. "empêcher d'arriver jusqu'à soi (tenir loin de soi, ne pas laisser s'approcher de soi, se préserver de) [une mauvaise action, un vice, un péché, des gens pervers, le froid, le chaud, le vent, le soleil, la pluie, une maladie contagieuse ou à laquelle on est sujet, etc.] (n)", le suj. étant une p.
—senked V⁞⊙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issênked, iessênked, éd isenked, our issenked) ‖ faire aller au devant ‖ a t. les s.c. à c. du prim.
—nemenked V⁞ⵎı vn. f. 2bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmenked, ienêmenked, éd inmenked, our inmenked) ‖ aller réc. au devant l'un de l'autre (aller réc. à la rencontre l'un de l'autre).
—nemenkad V⁞ⵎı vn. f. 2bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmenkad, ienêmenkad, éd inmenkad, our inmenkad) ‖ m.s.q. le pr.
—nâkked V∵ı vn. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâkked, our inekked) ‖ aller hab. au devant ‖ a t. les s.c. à c. du prim.
—sânkâd V⁞⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânkâd, our isenkîd) ‖ faire hab. aller au devant ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.
—tînmenkîd V⁞ⵎı+ vn. f. 2bis.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmenkîd, our itenmenkid) ‖ aller hab. réc. au devant l'un de l'autre.
—tînmenkâd V⁞ⵎı+ vn. f. 2bis.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmenkâd, our itenmenkad) ‖ m.s.q. le pr.
—ănakad V∵ı sm. nv. prim; φ (pl. inekâden ıV∵ı), dar nekâden ‖ fait d'aller au devant ‖ a t. les s.c. à c. du prim.
—tanekda ·V∵ı+ sf. nv. prim; φ (pl. tinekdiouîn ı:V∵ı+), dar tĕnekda (tănekda), dar tnekdiouîn ‖ m.s.q. le pr.
—ăsenked V⁞⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isenkîden ıV⁞⊙), dar senkîden ‖ fait de

faire aller au devant ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 1.

— ănmenKed V⁞]I sm. nv. f. 2 6ü ; φ (pl. inmenKîden IV⁞]I), dar ĕnmen=Kîden ‖ fait d'aller réc. au devant l'un de l'autre.

— ănmenKad V⁞]I sm. nv. f. 2 6ü ; φ (pl. inmenKâden IV⁞]I), dar ĕnmenKâden ‖ m.s.q. le pr.

— ămânKad V⁞] sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imânKâden IV⁞] ; fs. tămânKat +⁞]+ ; fp. timânKâdîn IV⁞]+), dar mânKâden, dar tmânKâdîn ‖ hom. qui va au devant [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ ce au devant dequoi va un ămânKad se met au gén.

— menKed V⁞] vn. f. 2 ; conj. 99 "bereġ" ; (imměnKed, iemmînKed, ěd iemmen=Ked, our immenKed) ‖ se fatiguer en pure perte ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ou un an. ‖ se dit de toute p. ou de tout an. qui se fatiguent en pure perte, c. à d. sans obtenir le résultat cherché, l'effet voulu, le salaire espéré, &c : p. ex. d'un h. qui creuse un puits et n'y trouve pas d'eau, qui ensemence un champ et n'obtient pas de récolte, qui va qlq. part pour voir qlq'un et ne l'y trouve pas, qui va dans un lieu pour acheter qlq. ch. et ne peut se l'y procurer, qui se livre au commerce & obtient un gain nul ou presque nul, qui fait un travail dans l'espoir d'une récom=pense ou sur la promesse d'un salaire et qui ne reçoit pas la récompense espérée ni le salaire promis, qui chasse toute la journée sans tuer de gibier, qui s'efforce de dresser un an. et n'y parvient pas, qui cherche à corriger une p. d'un défaut par des punitions, des conseils, des moyens qlconques, et n'y arrive pas, qui cherche, par des supplications, des prières, à obtenir qlq. ch. de qlq'un & n'y parvient pas ; d'un an. qui, de lui-même ou conduit par son maître, va en un lieu pour y trouver de l'eau ou du pâturage et n'en trouve pas, qui fait un travail pour lequel un salaire est promis et dont le salaire n'est pas payé ; &c. ‖ diffère de bennen et de betleṛ signifiant "ne rien gagner (être sans aucun profit)", qui peuvent avoir pour suj. non seulement des p. et des an. mais aussi des ch., ne renferment pas l'idée de fatigue contenue dans menKed, et se disent non seulement d'un suj. qui ~~n'obtient pas l'effet voulu bien qu'il agisse et se fatigue pour l'obtenir, mais aussi d'un sujet qui n'obtient rien parce qu'il ne fait rien~~ se fatigue pour obtenir et n'obtient pas, mais aussi d'un suj. qui ne fait rien pour obtenir et n'obtient pas : bennen et betleṛ peuvent se dire, p. ex, d'un h. qui ne gagne rien parce qu'il ne fait rien, d'un chameau qui ne rapporte rien parce qu'on ne le fait pas travailler, d'un champ qui ne pro=duit rien parce qu'on ne l'ensemence pas.

— semmenKed V⁞]⊙ va. f. 2.1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (ismenKed, iesîmenKed, ěd isemmenKed, our ismenKed) ‖ faire se fatiguer en pure perte.

— tâmenKâd V⁞]+ vn. f. 2.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâmenKâd, our itemenKid) ‖ se fatiguer hab. en pure perte.

— sâmenKâd V⁞]⊙ va. f. 2.1.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâmenKâd, our isemenKid) ‖ faire hab. se fatiguer en pure perte.

— ămenKed V⁞] sm. nv. f. 2 ; φ (pl. imenKîden IV⁞]), dar menKîden ‖ fait

de se fatiguer en pure perte.

—tămenkit +⁞I+ sf. nv. prim; φ (pl. timenkâd V⁞I+), dar tmenkâd ‖ m.s.q. le pr.

—ăsemmenked V⁞Iⵙ sm. nv. f.2.1; φ (pl. isemmenkîden IV⁞Iⵙ), dar sem=menkîden ‖ fait de faire se fatiguer en pure perte.

—ăsemmenkad V⁞Iⵙ sm. n.d'é. f.2.1; φ (pl. isemmenkâden IV⁞Iⵙ; fs. tăsemmenkat +⁞Iⵙ+; fp. tisemmenkâdîn IV⁞Iⵙ+), dar semmenkâden, dar tsemmenkâdîn ‖ hom. qui fait se fatiguer les gens en pure perte (h. qui est cause que les gens se fatiguent en pure perte) ‖ se dit, p.ex., d'un h. qui fait travailler les gens sans les payer, d'un h. qui, par malice, étourderie, ou inintelligence, donne aux gens des conseils ou des renseignements qui sont cause pour eux de fatigues en pure perte, &c.

Ǝ∴I enked Ǝ⁞ va. prim; conj. 26 "eksen"; (inked, inkâd, éd inked, our inkid) ‖ couper (avec un objet coupant qlconque, épée, couteau, ciseaux, hache, scie, pierre tranchante, &c, ou avec les dents) [une p. ou un an. par le milieu, un membre, un arbre, une branche, une tige de plante, de la viande, du pain, du fromage, de la peau, du cuir, de la corde, de l'étoffe, du papier, les ongles, les cheveux, etc.] ‖ ~~p. ext. "cueillir (détacher de son pied, en rompant avec la main [une tige]; détacher de l'arbre ou de la tige qui les porte~~ peut avoir pour suj. une p, un an, ou un objet coupant ‖ p. ext. "cueillir (détacher de son pied, en rompant avec la main [une tige]; détacher de l'arbre ou de la tige qui les porte, en rompant avec la main [un fruit, un légume, une fleur, une branche])" ‖ fig. "couper (interrompre) [la parole, le travail, une occupation] [à qlq'un]". Le suj. peut être une p, un an, ou une ch. La p. à laquelle le suj. coupe la parole, le travail, ou une occupation, se met au datif ‖ v. I+∴ ektem, sekketemmet (Ta.2).

—senked Ǝ⁞ⵙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕnked, iessînked, éd isenked, our issenked) ‖ faire couper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—menked Ǝ⁞I vn. f.2; conj. 99 "bereġ"; (immĕnked, iemmînked, éd iemmenked, our immenked) ‖ être coupé; se couper ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—tenked Ǝ⁞+ vn. f.3bis; conj. 99 "bereġ"; (ittĕnked, iettînked, éd iettenked, our ittenked) ‖ m.s.q. le pr.

—nâkked Ǝ∴I va. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâkked, our inekked) ‖ couper hab. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—sânkad Ǝ⁞ⵙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isânkâd, our isenkid) ‖ faire hab. couper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

—tâmenkâd Ǝ⁞I+ vn. f.2.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmenkâd, our itemenkid) ‖ être hab. coupé; se couper hab. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.2.

—tâtenkâd Ǝ⁞++ vn. f. 3bis.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtenkâd, our itetenkid) ‖ m.s.q. le pr.

—tînkâd Ǝ⁞+ vn. f. 3bis.13; conj. 247 "tîksân"; (itînkâd, our itenkid) ‖ m.s.q. le pr.

—ănakad Ǝ∴I sm. nv. prim; φ (pl. inekâden IƎ∴I), dar nekâden ‖ fait de couper

‖a t. les s.c.ā c. du prim.

— ăsenKeḍ ⵓⴽⵏⵙ sm.nv. f.1; φ (pl. isenKîḍen ⵏⴷⴽⵏⵙⵉ), ḍar senKîḍen ‖ fait de faire couper ‖ a t. les s.c. ā c. de la f.1.

— ămenKeḍ ⵓⴽⵏⵎ sm.nv. f.2; φ (pl. imenKîḍen ⵏⴷⴽⵏⵎⵉ), ḍar menKîḍen ‖ fait d'être coupé ; fait de se couper ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 2.

— ătenKeḍ ⵓⴽⵏⵜ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itenKîḍen ⵏⴷⴽⵏⵜⵉ), ḍar tenKîḍen ‖ m.s. q. le pr.

— tămenKot ⵓⴽⵏⵎⵜ sf. φ (pl. timenKâḍ ⵓⴽⵏⵎⵜ), ḍar tmenKâḍ ‖ morceau de viande (coupé dans la chair d'un an. abattu) (d'une longueur qlconque inférieure à 0m, 15c) ‖ diffère de tămâlait "morceau de viande (coupé dans la chair d'un an. abattu) (d'une longueur qlconque inférieure à 0m, 35c)". Toute tămenKot est une tămâlait, mais non inversement.

— neKeḍneKeḍ ⵓⴽⵏⵓⴽⵏ va. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (inKeḍneKeḍ, ienêKeḍneKeḍ, ẹḍ inKeḍneKeḍ, our inKeḍneKeḍ) ‖ couper hâtivement (d. les s. d'enKeḍ) ‖ a t. les s.c. ā celui d'enKeḍ excepté celui qui correspond à "couper (interrompre) [la parole, le travail, une occupation]" ‖ v. ⵎⵜⴽ eKtem, KetemKetem.

— tînKeḍneKîḍ ⵓⴽⵏⵓⴽⵏⵜ va. f. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînKeḍneKîḍ, our itenKeḍneKîḍ) ‖ couper hab. hâtivement ‖ a t. les s.c. ā c. du prim.

— ănKeḍneKeḍ ⵓⴽⵏⵓⴽⵏ sm. nv. prim; φ (pl. inKeḍneKîḍen ⵏⵓⴽⵏⵓⴽⵏ), ḍar ĕn=
=KeḍneKîḍen ‖ fait de couper hâtivement ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— meKeḍmeKeḍ ⵓⴽⵎⵓⴽⵎ vn. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (imKeḍmeKeḍ, iemêKeḍ=
=meKeḍ, ẹḍ imKeḍmeKeḍ, our imKeḍmeKeḍ) ‖ être coupé par petits morceaux (être coupé en un grand nombre de petits morceaux entièrement séparés les uns des autres) (avec un instrument tranchant qlconque, les dents ou les mains); se couper par petits morceaux ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ syn. de KetemKetem et de ṛeoueṣṛ-oues employés aux s. pas. et pron. ‖ v. ⵎⵜⴽ eKtem, KetemKetem.

— semmeKeḍmeKeḍ ⵓⴽⵎⵓⴽⵎⵙ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (ismeKeḍmeKeḍ, iesêmeKeḍmeKeḍ, ẹḍ isemmeKeḍmeKeḍ, our ismeKeḍmeKeḍ) ‖ couper par petits morceaux.

— tîmKeḍmeKîḍ ⵓⴽⵎⵓⴽⵎⵜ vn. f. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmKeḍmeKîḍ, our itemKeḍmeKîḍ) ‖ être hab. coupé par petits morceaux; se couper hab. par petits morceaux.

— sîmKeḍmeKîḍ ⵓⴽⵎⵓⴽⵎⵙ va. f. 1.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (isîmKeḍmeKîḍ, our isemKeḍmeKîḍ) ‖ couper hab. par petits morceaux.

— ămKeḍmeKeḍ ⵓⴽⵎⵓⴽⵎ sm. nv. prim; φ (pl. imKeḍmeKîḍen ⵏⵓⴽⵎⵓⴽⵎ), ḍar ĕmKeḍmeKîḍen ‖ fait d'être coupé par petits morceaux; fait de se couper par petits morceaux.

— ăsemmeKeḍmeKeḍ ⵓⴽⵎⵓⴽⵎⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isemmeKeḍmeKîḍen ⵏⵓⴽⵎⵓⴽⵎⵙ), ḍar semmeKeḍmeKîḍen ‖ fait de couper par petits morceaux.

— ăsemmeKeḍmeKâḍ ⵓⴽⵎⵓⴽⵎⵙ sm. n.d'é. f.1; φ (pl. isemmeKeḍmeKâḍen

ⵏⵎ:ⵏⵎ:ⵉⵙ; (s. tăsemmeKeḍmeKat ⵎ::ⵏⵎ::ⵉⵙⵜ; fp. tisemmeKeḍmeKâḍîn ⵏⵎ::ⵏⵎ::ⵉⵙⵜ), ḍaṛ semmeKeḍmeKâḍen, ḍaṛ tsemmeKeḍmeKâḍîn ‖ hom. (ou an.) qui coupe les ch. par petits morceaux (h. (ou an.) qui a la mau=vaise habitude de couper ou de déchirer en mille petits morceaux tout ce qui se trouve à sa portée) ‖ syn. d'ăṛeoues ṛeouas.

ⵎⵅ::ⵏ tăneKfait +ⵎⵅ::ⵏ+ sf. φ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. tineKfaîn ⵏⵎⵅ::ⵏ+), ḍaṛ tneKfaîn ‖ nom d'une plante non persistante ("eruKa aurea Batt." (B.T.)) (ar. "ḥarra") ‖ la tăneKfait est un bon fourrage pour le bétail; elle pousse à l'état sauvage dans l'Ăh.; on la cultive dans le TidiKelt et le Touat.

⁞::ⵏ enKeh ⁞::ⵏ vn. prim; conj. 26 "eKsen"; (inKĕh, inKâh, ĕd inKeh, our inKih) ‖ être déplacé (en s'éloignant; en se rapprochant; sans s'éloigner ni se rapprocher) (d'une distance qlconque); se déplacer (d. les s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. La p, l'an, la ch, le lieu vers lesquels le suj. se déplace, desquels il se rapproche, sont à l'abl. et accom=pagnés d'une prép. qui est hab. s (es) "vers" ou berin "vers". La p, l'an, la ch, le lieu par rapport auxquels le suj. se déplace en s'éloi=gnant, desquels il s'éloigne, sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. foull "de sur", qlql. ḍaṛ "de dans", et qlql. ṛour "de chez" ‖ s'empl. pour exprimer un déplacement qlconque, si petit ou si grand qu'il soit, de qlq. centimètres ou de centaines de Kilomètres ‖ enKeh, accompagné d'ed (ḏ, iḏ, hid), particule signifiant le rapprochement, signifie "être déplacé (en se rapprochant); se déplacer (en se rapprochant)"; enKeh, accompagné d'în (hîn) "là; là-bas", signifie "être déplacé (en s'éloignant); se déplacer (en s'éloignant)" ‖ enKeh, accompagné d'ed (ḏ, iḏ, hid) ou d'un rég. ind. accompagné d'une des prép. s (es) ou berin, peut hab. se traduire par "être rapproché; se rapprocher". EnKeh, accompagné d'în (hîn) ou d'un rég. ind. accompagné d'une des prép. foull, ḍaṛ, ou ṛour, peut hab. se traduire par "être éloigné; s'éloigner" ou "être écarté; s'écarter". EnKeh employé sans l'une ni l'autre des particules ed (ḏ, iḏ, hid) et în (hîn) et sans rég. ind. accompagné d'une des prép. s (es), berin, foull, ḍaṛ, ṛour signifie presque toujours "se déplacer (en s'éloignant)" ou "se déplacer (sans s'éloigner ni se rapprocher)", et peut hab. se traduire par "être écarté; s'écarter" ‖ syn. d'areh, et beaucoup plus us. que lui ‖ diffère de heitel "être tenu à distance (être empêché de venir tout près) (le suj. étant des p. ou des an)".

— zenKeh ⁞::ⵏⵣ va. f.1; conj. 150 "seKsen"; (izzĕnKeh, iezzînKeh, ĕd izenKeh, our izzenKeh) ‖ déplacer; faire se déplacer ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "être déplacé (n); se déplacer (n)"; dans ces s. est syn du prim.

— mezenKeh ⁞::ⵏⵣⵎ vn. f.1.2, conj. 42 "leKesleKes"; (imzenKeh, iemîzenKeh, ĕd imzenKeh, our imzenKeh) ‖ être déplacé réc. l'un par rapport à l'autre;

se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre ‖ at. les s.c. à c. du prim ‖ si les p., les an., ou les ch. qui se déplacent réc. les uns par rapport aux autres ne sont pas tous sujets, ce par rapport à quoi le suj. se déplace est à l'abl. et accompagné de la prép. ⵏ (ed) "avec" ‖ mezenKeh, accompagné d'ed (ⵏ, id, hid), particule signifiant le rapprochement, signifie "être déplacé réc. l'un par rapport à l'autre (en se rapprochant l'un de l'autre); se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre (en se rapprochant l'un de l'autre)". Mezenkeh n'est jamais accompagné d'în (hîn) "là; là-bas" ‖ mezenKeh, accompagné d'ed (ⵏ, id hid), peut hab. se traduire par "être rapproché réc. l'un de l'autre; se rapprocher réc. l'un de l'autre". Mezenkeh non accompagné d'ed (ⵏ, id, hid) signifie toujours "se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre (en s'éloignant l'un de l'autre)" ou "se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre (sans s'éloigner ni se rapprocher l'un de l'autre)", et peut hab. se traduire par "être éloigné réc. l'un de l'autre; s'éloigner réc. l'un de l'autre" ou "être écarté réc. l'un de l'autre; s'écarter réc. l'un de l'autre".

— mezenKah ⁝⵰ⵣⴾⵎ vn. f. 1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imzenKah, iemîzenKah, ed imzenKah, our imzenKah) ‖ m. s. q. le pr.

— nâKKeh ⁝⵰ⵏ vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâKKeh, our ineKKeh) ‖ être hab. déplacé; se déplacer hab. ‖ at. les s.c. à c. du prim.

— zânKâh ⁝⵰ⵣ va. f. 1.7; conj. 230 "târeġâh"; (izânKâh, our izenKih) ‖ déplacer hab; faire hab. se déplacer ‖ at. les s.c. à c. de la f. 1.

— tîmzenKîh ⁝⵰ⵣⴾⵎ+ vn. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmzenKîh, our itemzenKih) ‖ être hab. déplacé réc. l'un par rapport à l'autre; se déplacer hab. réc. l'un par rapport à l'autre ‖ at. les s.c. à c. de la f. 1.2.

— tîmzenKâh ⁝⵰ⵣⴾⵎ+ vn. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmzenKâh, our itemzenKah) ‖ m. s. q. le pr.

— ănaKah ⁝⵰ⵏ sm. nv. prim; ♀ (pl. ineKâhen ⵏ⁝⵰ⵏ), dar nekâhen ‖ fait d'être déplacé; fait de se déplacer ‖ at. les s.c. à c. du prim.

— ăzenKeh ⁝⵰ⵣ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. izenKîhen ⵏ⁝⵰ⵣ), dar zenKîhen ‖ fait de déplacer; fait de faire se déplacer ‖ at. les s.c. à c. de la f. 1.

— ămzenKeh ⁝⵰ⵣⴾⵎ sm. nv. f. 1.2; ♀ (pl. imzenKîhen ⵏ⁝⵰ⵣⴾⵎ), dar ĕmzenKîhen ‖ fait d'être déplacé réc. l'un par rapport à l'autre; fait de se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre ‖ at. les s.c. à c. de la f. 1.2.

— ămzenKah ⁝⵰ⵣⴾⵎ sm. nv. f. 1.2; ♀ (pl. imzenKâhen ⵏ⁝⵰ⵣⴾⵎ), dar ĕmzenKâhen ‖ m. s. q. le pr.

3⁝ⵏ enKi 3⁝⵰ va. prim; conj. 32 "eġmi"; (inKei, inKâi, ed inKi, our inKéi) ‖ faire les mouvements de l'acte sexuel sur [une fem. ou un an. femelle] (le suj. étant un h. ou un an. mâle).

— nâKKei 3⁝ⵏ va. f. 5; conj. 222 "ġâmmei"; (inâKKei, our ineKKi) ‖ faire hab. les mouvements de l'acte sexuel sur.

— ănaKai 3⁝ⵏ sm. nv. prim; ♀ (pl. ineKaien ⵏ3⁝ⵏ), dar neKaien ‖ fait de

faire les mouvements de l'acte sexuel sur.

— neKineKi 3·:·1·:·1 va. prim; conj. 45 "ğemiğemi"; (inKeineKei, ienîKeine=Kei, éd inKineKi, our inKeineKei) ‖ faire les mouvements de l'acte sexuel avec [une p. ou un an. de sexe différent] (le suj. étant une p. ou un an. de n'importe quel sexe).

— tînKineKi 3·:·1·:·+ va. f. 12; conj. 245 "tîhedeḍi"; (itînKineKi, our itenKi=neKi) ‖ faire hab. les mouvements de l'acte sexuel avec.

— ănKineKi 3·:·1·:· sm. nv. prim; ꝕ (pl. inKineKien 13·:·1·:·), dar ĕnKineKien ‖ fait de faire les mouvements de l'acte sexuel avec.

— ăneKaineKai 3·:·13·:·1 sm. n. d'é. prim; ꝕ (pl. ineKaineKaien 13·:·13·:·1; fs. tăneKaineKait +3·:·13·:·1+; fp. tineKaineKaîn 13·:·13·:·1+), dar neKaineKaien, dar tneKaineKaîn ‖ masc. hom. qui a une grande hab. de faire les mou=vements de l'acte sexuel avec les fem. — fém. fem. qui a une grande hab. de faire les mouvements de l'acte sexuel avec les hom.

·:·:·1 inKaK ·:·:· vn. prim; conj. 69 "ihal"; (ienKiK, ienKîK, éd inKaK, our ienKiK) ‖ sangloter (pousser des sanglots) ‖ se dit de n'importe quels sanglots, faibles ou violents, accompagnés de pleurs qlconques, silencieux ou bruyants ‖ v. ·I·I·:· heneffet (Ta. 2).

— tînKâK ·:·:·+ vn. f. 18; conj. 260 "toûKsâḍ"; (itînKâK, our itinKaK) ‖ sangloter hab.

— tinKaKt +·:·:·+ sf. nv. prim; (pl. tinKâKîn 1·:·:·+), dar tinKâKîn ‖ fait de sangloter ‖ p. ext. "sanglot".

‖·:·1 enKel ‖·:· va. prim; conj. 26 "eKsen"; (inKĕl, inKâl, éd inKel, our in=Kîl) ‖ souiller ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être souillé" et "se souiller" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. Ce avec quoi le suj. souille le rég. dir. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de" ‖ quand le rég. dir. est une p, un an, une partie du corps, un vêtement, un objet mobilier, enKel signifie "souiller (d'une substance malpropre qui adhère, et qu'on ne peut faire disparaître que par lavage)". Quand le rég. dir. est une maison, une tente, un sol, enKel signifie "souiller (d'une substance qlconque, adhérente ou non, p. ex. de sang ou d'excréments, ou de cendre, de fétus de paille, de détritus légers apportés par le vent)" ‖ se dit, p. ex., d'une p. ou d'un an. qui souillent une p, un an, une ch, ou eux-mêmes de sang, d'urine, d'excrément, de pus, de boue, de malpropretés qlconques, d'ordures, de substances malpropres, &c; du vent, de la chûte d'un objet, d'une cause qlconque qui souillent une p, un an, une ch. de n'importe quoi de malpropre; de sang, d'urine, d'excrément, de pus, de boue, &c. qui souillent une p, un an, ou une ch; de détritus malpropres qui souillent le sol d'une maison; de restes d'aliments qui souillent de la vaiselle; de parcelles de beurre ou de lait qui souillent des parois de vases vides; &c. Se dit, au fig., d'une p. qui se souille, qui souille son coeur, ses

mains, de mauvaises actions, de crimes, de péchés ; de mauvaises actions, de crimes, de péchés, &c. qui souillent qlq'un, qui souillent le coeur, les mains, &c. de qlq'un. ‖ p. ext. "souiller (d'une impureté canonique musulmane) (rendre impur (au point de vue de la pureté canonique mu-=sulmane))". D. ce s., est l'opposé d'izzag "être pur (être exempt de toute impureté canonique musulmane)".

— senkel ‖:⁞⊙ va. f. 1, conj. 150 "seksen"; (issĕnkel, iessĭnkel, ĕd isenkel, our issenkel) ‖ faire souiller ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— nâkkel ‖:·:| va. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (inâkkel, our inekkel) ‖ souiller hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânkâl ‖:⁞⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isânkâl, our isenkil) ‖ faire hab. souiller ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănakal ‖:·:| sm. nv. prim; φ (pl. inekâlen, ‖:·:|), dar nekâlen ‖ fait de souiller ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être souillé" et "fait de se souiller" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsenkel ‖:⁞⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenkîlen, ‖:⁞⊙), dar senkîlen ‖ fait de faire souiller ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— émînkel ‖:⁞ꓱ sm. n. dé. prim; φ (pl. imînkelen, ‖:⁞ꓱ; fs. témînkelt ‖:⁞ꓱ+; fp. timînkelîn, ‖:⁞ꓱ+), dar ămînkel (émînkel), dar mînkelen, dar tămînkelt (tĕmînkelt), dar tmînkelîn ‖ hom. souillé (h. malpropre dans sa personne ou ses vêtements; h. malpropre dans son habitation (h. dont l'habitation est touj. malpropre); h. souillé de crimes; h. souillé de mauvaises actions graves).

— ennikal ‖:·:| sm. (pl. ennikâlen, ‖:·:|) ‖ gros excrément (de l'hom. et des quadrupèdes carnassiers) ‖ v. Oꓱ édix.

ꓱ‖:·:| éneklem ꓱ‖:·:| sm. φ (pl. ineklemen |ꓱ‖:·:|), dar ăneklem (éneklem), dar neklemen ‖ muqueuse de l'anus (chez les p. et les an.).

:‖·:| nekeloui ꓱ:‖·:| va. prim; conj. 49 "medeggou"; ω (inkeloua, ienîkeloua, ĕd inkeloui, our inkeloua) ‖ 1 être à l'aise pour [une ch, un acte] (être en état de faire facilement, sans gêne ni fatigue [une ch, un acte]; être à l'aise, com. temps, pour (avoir très largement le temps nécessaire pour) [une ch, un acte]) (act); 2. avoir en abondance [des p, des an, des ch.] (act); 3. être riche en [p, an, ch.] (act); 4. être heureux en [p, an, ch] (act); 5. être à l'aise [pour une ch, un acte] (d. les s. ci. d.) (n); 6. être dans l'abondance [en fait de p, d'an, de ch.] (n); 7. être riche [en p, an, ch.] (n); 8. être heureux [en p, an, ch.] (n) ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. ou des an. Au s. act., peut avoir pour rég. dir. toute ch. ou tout acte pour lesquels une p. ou un an. peuvent être à l'aise, et toutes p, an, ou ch qu'une p. ou un an. peuvent avoir en abondance, ou en lesquels ils peuvent être riches ou heureux. Au s. n., peut avoir pour rég. ind. les mêmes ch., actes, p, an, ch.; ils sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. dar "dans" et qlqf. foull

"pour" ‖ p. ext. "être à l'aise en toutes choses (être dans l'abondance de tous les biens, en sécurité, en tranquillité et au large) (n); être heureux (jouir de la possession de biens et de l'absence de maux qui constituent le bonheur) (n)" ‖ syn. de noufli.

— senneKeloui 3:ǁ·:ǀ⊙ va. f. 1; conj. 130 "semmendou"; ω (isneKeloua, iesîneKeloua, éd isenneKeloui, our isneKeloua) ‖ 1. faire être à l'aise pour (se c. av. 2 acc.); 2. faire avoir en abondance (se c. av. 2 acc.); 3. rendre riche en (se c. av. 2 acc.); 4. rendre heureux en (se c. av. 2 acc.); 5. faire être à l'aise (se c. av. 1 acc.); 6. faire être dans l'abondance (se c. av. 1 acc.); 7. rendre riche (se c. av. 1 acc.); 8. rendre heureux (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tînKeloui 3:ǁ⁞+ va. f. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itînKeloui, our itenKeloui) ‖ 1. être hab. à l'aise pour (act); 2. avoir hab. en abondance (act); 3. être hab. riche en (act); 4. être hab. heureux en (act); 5. être hab. à l'aise (n); 6. être hab. dans l'abondance (n); 7. être hab. riche (n); 8. être hab. heureux (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sînKeloui 3:ǁ⁞⊙ va. f. 1. 12; conj. 244 "tîmendou"; (isînKeloui, our isenKeloui) ‖ 1. faire hab. être à l'aise pour (se c. av. 2 acc.); 2. faire hab. avoir en abon=dance (se c. av. 2 acc.); 3. rendre hab. riche en (se c. av. 2 acc.); 4. rendre hab. heureux en (se c. av. 2 acc.); 5. faire hab. être à l'aise (se c. av. 1 acc.); 6. faire hab. être dans l'abondance (se c. av. 1 acc.); 7. rendre hab. riche (se c. av. 1 acc.); 8. rendre hab. heureux (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănKeloui 3:ǁ⁞ sm. nv. prim; φ (pl. inKelouîten 1+:ǁ⁞), dax ĕnKelouîten ‖ 1. fait d'être à l'aise pour; 2. fait d'avoir en abondance; 3. fait d'être riche en; 4. fait d'être heureux en; 5. fait d'être à l'aise; 6. fait d'être dans l'abondance; 7. fait d'être riche; 8. fait d'être heureux ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "bonheur".

— tĕneKelouit +:ǁ·:ǀ+ sf. nv. prim; φ (pl. tineKelouîtîn 1+:ǁ·:ǀ+), dax tăneKelouit (tĕneKelouit), dax tneKelouîtîn ‖ fait d'être à l'aise en toutes ch. (d. les s. du prim.); fait d'être heureux (d. les s. du prim.) ‖ p. ext. "bonheur" ‖ syn. d'ănKeloui empl. dans ces s.

— ăsenneKeloui 3:ǁ·:ǀ⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenneKelouîten 1+:ǁ·:ǀ⊙), dax senneKelouîten ‖ 1. fait de faire être à l'aise pour; 2. fait de faire avoir en abondance; 3. fait de rendre riche en; 4. fait de rendre heureux en; 5. fait de faire être à l'aise; 6. fait de faire être dans l'abondance; 7. fait de rendre riche; 8. fait de rendre heureux ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1

— ăsenneKeloua ·:ǁ·:ǀ⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. isenneKelouâten 1+:ǁ·:ǀ⊙; fs. tăsenneKelouat +:ǁ·:ǀ⊙+; fp. tisenneKelouâtîn 1+:ǁ·:ǀ⊙+), dax senneKelouâten, dax tsenneKelouâtîn ‖ 1. hom. qui met à l'aise (pour ce qu'on a à faire: en donnant des moyens de le faire facilement, sans gêne ni fatigue; ou en donnant très lar=gement le temps nécessaire); 2. hom. qui met dans l'abondance (en donnant très largement tout ce qui est désirable); 3. hom. qui rend riche; 4. hom. qui rend

heureux ‖ ce que met à l'aise, dans l'abondance, ce que rend riche, heureux, un ăsenneKeloua se met au gén. ‖ s'empl. qlqf. sans complément d. le s. d' "h. qui rend les gens heureux (h. qui rend heureux ceux qui l'entourent et ceux qui l'approchent; h. qui rend les gens heureux autour de soi)" ‖ le ms. ăsenneKeloua signifie aussi "celui qui, par excellence, donne l'abondance, la richesse, le bonheur, l'aise dans la plénitude des biens (Dieu)". v. ‖Ʒ Ialla.

I·:I neKemmet (Ta. 2) ‖ v. I·: Kemet (Ta. 2.).

OI·:I senneKmer ‖ v. OI·: eKmer.

+I·:I neKmet +I·:I pr. af. dép. des noms; 2e p. fp. ‖ de vous ‖ v. Ʒ i (é).

ƎI·:I neKKaniḍ ƎI·:I pr. pers. sujet (isolé); 1e p. mp. ‖ nous ‖ v. Ʒ i (é).

___ neKKanetiḍ Ǝ+I·:I pr. pers. sujet (isolé); 1e p. fp. ‖ nous ‖ v. Ʒ i (é).

,I·:I neKKounan ‖ v. ·:I neK.

Ǝ+I·:I neKKanetiḍ ‖ v. ƎI·:I neKKaniḍ.

O·:I enKer O:̣ vn. prim; conj. 26 "eKsen"; (inKĕr, inKâr, ed inKer, our inKir) ‖ se lever (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ enKer, accompagné d'ed (d, id, hid) particule signifiant le rapprochement, signifie "se lever pour venir ici (partir pour venir ici; venir ici)"; enKer, accompagné d'în (hîn) "là; là-bas", signifie "se lever pour aller là-bas (partir pour aller là-bas; aller là-bas)". (Ex. inn âK BisKa: enKer-ed % t'a dit B: lève-toi pour venir ici (B. te fait dire: "viens ici" (B. te fait dire d'aller près de lui)) = mani s et-tenKĕred? — enKĕreɣ-ed daɣ Tăouat % d'où t'es-tu levé pour venir ici? (d'où es-tu parti pour venir ici? d'où viens-tu?). — je me suis levé pour venir ici de dans le Touat (je suis parti pour venir ici du T; je viens du T.) = enKĕreɣ-edd endh ahel daɣ ĂseKrem % je me suis levé pour venir ici hier de dans Ă. (je suis parti pour venir ici hier d'Ă.) = Dâssin tenKĕr-edd endh ahel ɣour HeKKou % D. s'est levée pour venir ici hier de chez H. (D. est partie pour venir ici hier de chez H.) = enKer-în es Tăouat % lève-toi pour aller là-bas vers le T. (pars pour aller là-bas au T.; va au T.)). v. V ed (d, id, hid) ‖ p. ext. "se lever et partir; se lever et s'en aller; partir; s'en aller". (Ex. BisKa, enKer % B, lève-toi (B, lève-toi et pars; B, lève-toi et va-t'en; B, va-t'en) = nenKerît! % levons-nous! (levons-nous et partons! levons-nous et allons-nous en! allons-nous en!) = enKeret % levez-vous (levez-vous et partez; levez-vous et allez-vous en; allez-vous en) = midden enKĕren, mir animir? — enKĕren endh ahel % les h. se sont-ils levés, ou pas encore? (les h. sont-ils partis ou pas encore?). — ils se sont levés hier (ils sont partis hier)) ‖ enKer daɣ êdes "se lever de dans le sommeil (se lever du sommeil)" signifie "s'éveiller"; p. ext. enKer signifie qlqf. "s'éveiller" ‖ enKer foull "se lever pour" signifie souv. "se lever pour prendre la défense de (se lever pour prendre la protection de; prendre la défense de; prendre la protection de) [une p, un an, une ch. attaqués ou qui redoutent une attaque]" ‖ enKer daɣ "se lever dans" signifie qlqf. "se lever contre [un ennemi (en marchant à lui pour le combattre); un chef (en se révoltant contre lui); une p. qlconque [avec des coups, des injures,

des reproches](en l'en accablant)]". Enker daṛ signifie aussi qlqf. "se lever dans (se lever pour s'occuper de ; se mettre à s'occuper de ; s'occuper de) [une p, un an, une ch, un travail, une affaire]"; (ex. a s eggĕheṛ aṛrem, Biska inkĕr daṛ i, ismeǧaret i, ismeǧaret amis in % ce que dans je suis entré dans le village, B. s'est levé dans moi, il m'a donné l'hospitalité de la nourriture, il a donné l'hospitalité de la nourriture à mon chameau (lorsque je suis entré dans le village, B. s'est occupé de moi, il m'a donné l'hospita=lité de la nourriture et il l'a donnée à mon chameau) = Iddĕr inkĕr daṛ tămett ennît ; terîn ; ikf êt ôudi, ikf êt isân, ikf êt ăk %. I. s'est levé dans sa femme ; elle est malade ; il lui a donné du beurre, il lui a donné de la chair, il lui a donné du lait (I. s'est occupé de sa f. ; elle est malade ; il lui a donné du beurre, de la viande et du lait) = Dôua inkĕr daṛ tlemîn nît, iḍân tenet imân nît % D. s'est levé dans ses chamelles, il les paît lui-même (D. s'est occupé de ses chamelles ; il les surveille lui-même au pâturage) = enker daṛ ăfaraġ ennek % lève-toi dans ton jardin (occupe-toi de ton jardin) = enker daṛ elkedmet ennem % lève-toi dans ton travail (occupe-toi de ton travail)) ‖ fig. enker, ayant pour suj. oul "coeur", signifie souv. "battre (être ému)". S'emploie exclusivement pour exprimer les émotions de plaisir, de joie, d'ardeur, de colère ; ne s'emploie pas pour exprimer les émotions d'effroi, ni de douleur. Les émotions d'effroi ou de douleur s'expriment par un des 3 verbes emmet (Ta. irr), ebded, ou egged, ayant pour suj. oul "coeur". (Ex. a s nĕieṛ émeri hin, inkĕr oul in % ce que dans j'ai vu mon ami, s'est levé mon coeur (lorsque j'ai vu mon ami, mon coeur a battu [de joie]) = a s nĕieṛ ihenga, inkĕr oul in % ce que dans j'ai vu les ennemis, s'est levé mon coeur (lorsque j'ai vu les ennemis, mon coeur a battu [d'ardeur guerrière]) = a s eslĭṛ i imẓad, inkĕr oul in % ce que dans j'ai entendu le violon, s'est levé mon coeur (lorsque j'ai entendu le violon, mon coeur a battu [de plaisir])). v. I emmet (Ta. irr.) ‖ fig. enker, ayant pour suj. ounfas "respiration" signifie "se précipiter". (Ex. inkĕr daṛ i ounfas % s'est précipitée dans moi la respiration (je respire d'une manière précipitée ; j'ai la respiration précipitée)). v. ⁝⁝ mehekket (Ta. 1) ‖ fig. "se lever (s'élever ; se faire entendre ; commencer)", le suj. étant un cri, un bruit de voix, la poudre (la fusillade), le vent, la guerre, &c. ‖ p. ext. "ressusciter (revenir de la mort à la vie)(n) ; être ressuscité (être fait revivre ; être suscité de nouveau)", le suj. étant une p. qui ressuscite miraculeusement avant la fin du monde, ou qui ressuscite à la fin du monde lors de la résurrection générale du jugement dernier. Fig. "reprendre de la vie (redevenir en bon état physique)", le suj. étant des p, des an, des végétaux malades ou languissants. Fig. "ressusciter (n) ; être ressuscité", le suj. étant une vieille affaire, une vieille querelle, une vieille histoire, une vieille guerre, une vieille dette, etc, qui étaient oubliées et com. enterrées et qui sont remises au jour, soulevées de nouveau, suscitées de nouveau ; ou bien une ch. qui était comme morte et

qui est ramenée à la vie, com. un puits à sec, un canal de captation ou d'adduction d'eau à sec, qui retrouvent de l'eau, un champ abandonné qui est cultivé de nouveau, &c. ‖ p. ext. "sortir de terre", le suj. étant un végétal qlconque ‖ p. ext. "se dresser (se tenir debout)", le suj. étant des cheveux, des poils ‖ p. ext. "partir (détonner, produire une détonation)", le suj. étant une arme à feu, une mine, une cartouche, de la poudre, un feu d'artifice, etc. ‖ p. ext. "faire partir sa détente", le suj. étant un piège contenant qlq. ch. de tendu, ou un mécanisme à détente ‖ fig. "se dresser", le suj. étant une montagne, une dune, un grand arbre, etc. ‖ fig. "commencer à se faire sentir (commencer à faire mal ; faire mal) ; recommencer à se faire sentir (recommencer à faire mal ; faire mal de nouveau)", le suj. étant une maladie, une infirmité, ou une partie du corps sujette à une maladie ‖ p. ext. "être en érection ; entrer en érection", le suj. étant un h, un an, une verge d'h. ou d'an. ‖ le participe passé inkĕren, tenkĕret, enkĕrnîn, précédé d'un substantif ou du pr. ind. i (pl. i ; fs. ti ; fp. ti) "celui [qlq'il soit] qui", signifie qlqf. "le 1er venu ; les 1ers venus ; la 1ère venue ; les 1ères venues". Inkĕren, tenkĕret, enkĕrnîn s'emploient ainsi en parlant de p, d'an, ou de ch., que ce qui est le 1er venu soit sujet, rég. dir., ou rég. ind., dans des propositions affirmatives ou négatives ; ils sont syn. du verbe as "trouver" employé pour exprimer "le 1er venu", et d'illĕn (pl. ellĕnîn ; fs. tellĕt ; fp. ellĕnîn), d'i illĕn (pl. i llĕnîn ; fs. ti tellĕt ; fp. ti llĕnîn), et d'é tt illĕn (pl. é tt ellĕnîn ; fs. é t tellĕt ; fp. é tt ellĕnîn) signifiant "le 1er venu". (Ex. âles i inkĕren daṛ hanân é hâk iken ăouẓlou nnek % l'h. celui quelqu'il soit qui s'étant levé dans les tentes t'arrangera ton affaire (le 1er h. venu dans le campement t'arrangera ton affaire) = ti tenkĕret é hi teẓmi aoua-h % celle qlq'elle soit qui s'étant levée te coudra cela (la 1ère venue te coudra cela) = ermes Kerâḍet oulli enkĕrnîn % saisis 3 chèvres s'étant levées (prends les 3 premières chèvres venues) = ekf ê i inkĕren daṛ Kassen % donne-lui celui qlq'il soit qui s'étant levé dans les vases (donne-lui le 1er venu des vases)) ‖ v. 12 : ouechchen.

— senKer O⁞⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seKsen" ; (issĕnKer, iessînKer, éd isenKer, our issenKer) ‖ faire se lever ‖ a t. les s.c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "le 1er venu" ‖ p. ext. "envoyer [une p.]".

— mesenKer O⁞⊙I vn. f. 1.2 ; conj. 42 "leKesleKes" ; (imsenKer, iemîsenKer, éd imsenKer, our imsenKer) ‖ se faire réc. se lever l'un contre l'autre (pour se combattre les armes à la main ; pour se disputer avec voies de fait ou en paroles ; pour contester) (chacun étant la cause qui fait l'autre se lever) ‖ peut avoir pour suj. des p. ou des collections de p, familles, tribus, peuples, &c. Si ceux qui se font réc. se lever l'un contre l'autre ne sont pas tous sujets, celui qui n'est pas suj. est à l'abl. et accompagné de d (de) "avec". Les p, an, ou ch, au sujet desquels des p. se font réc. se lever l'une contre l'autre, sont à l'abl. et accompagnés de foull "pour" ‖ se dit, p. ex., de 2 h. dont chacun dit qu'un même chameau, un même jardin, sont sa propriété,

qu'une même femme sera épousée par lui et ne le sera par aucun autre, que le pouvoir suprême sera à lui et ne sera à aucun autre ; dont chacun dit que l'autre l'a volé, l'a calomnié, lui a fait tort injustement ; dont l'un veut attaquer qlq'un que l'autre veut défendre ; qui veulent, 2 p. s'attaquant mutuellement, l'un défendre l'une, l'autre défendre l'autre ; de 2 peuples dont l'un veut attaquer une nation que l'autre veut défendre ; qui veulent, 2 nations étant en guerre entr'elles, l'un prendre le parti de l'une, l'autre prendre celui de l'autre ; &c.

— mesenKar O⁞⊙] vn. f. 1. 2 ; conj. 42 "lekesleKes" ; (imsenKar, iemîsenKar, éd imsenKar, our imsenKar) ‖ m. s. q. le pr.

— nâKKer O:ǀ vn. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâKKer, our inekKer) ‖ se lever hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "le 1er venu"

— sânKâr O⁞⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânKâr, our isenKir) ‖ faire hab. se lever ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîmsenKîr O⁞⊙]+ vn. f. 1. 2. 13 ; conj. 246 "tideKKoûl" ; (itîmsenKîr, our itemsenKir) ‖ se faire hab. réc. se lever l'un contre l'autre.

— tîmsenKâr O⁞⊙]+ vn. f. 1. 2. 13 ; conj. 246 "tideKKoûl" ; (itîmsenKâr, our itemsenKar) ‖ m. s. q. le pr.

— taneKra ·O:ǀ+ sf. nv. prim ; φ (pl. tineKriouîn ǀ:O:ǀ+), dar tĕneKra (tăneKra), dar tneKriouîn ‖ fait de se lever ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "le 1er venu".

— ănaKar O:ǀ sm. nv. prim ; φ (pl. ineKâren ǀO:ǀ), dar neKâren ‖ m. s. q. le pr. ‖ très peu us.

— ăsenKer O⁞⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isenKîren ǀO⁞⊙), dar senKîren ‖ fait de faire se lever ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămsenKer O⁞⊙] sm. nv. f. 1. 2 ; φ (pl. imsenKîren ǀO⁞⊙]), dar ĕmsenKîren ‖ fait de faire réc. se lever l'un contre l'autre.

— ămsenKar O⁞⊙] sm. nv. f. 1. 2 ; φ (pl. imsenKâren ǀO⁞⊙]), dar ĕmsenKâren ‖ m. s. q. le pr.

— TineKKerîn ǀO:ǀ+ sf. φ (pl. s. s.), dar tneKKerîn ‖ accès de vivacité (accès de léger emportement) ‖ se dit d'accès de vivacité subits, courts, sans importance, et qui ne laissent pas de trace.

— isessenKâr O⁞⊙⊙ sm. φ (pl. s. s.), dar sessenKâr ‖ purge (médicament purgatif ; aliment purgatif ; boisson purgative).

— tănKart +O⁞+ sf. (pl. tănKârîn ǀO⁞+) ‖ arrière-gorge (pharynx buccal) (partie du corps qui, chez les p. et les an, forme le passage entre la bouche et le gosier, et qui comprend la luette, les amygdales, et la partie du gosier située derrière la langue qui fait face aux amygdales) ‖ tănKart toudă : v. ∃ oudou.

— sessenKer O⁞⊙⊙ vn. f. 1. 1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (issenKer, iesîsenKer, éd isassenKer, our issenKer) ‖ se mettre en route avant le jour (se mettre en route pendant le tiers de la nuit) ‖ signifie se mettre en route pendant le dernier tiers

de la nuit avant le commencement de la toufat, c.à d. pendant le dernier tiers de la nuit avant l'apparition de la 1ère lueur blanche qui se montre au ciel le matin ‖ v. :V adou.

— sâsenKâr ០⁞០០ vn. f.1.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâsenKâr, our isesenKir) ‖ se mettre hab. en route avant le jour.

— tesessenKert +០⁞០០+ sf. nv. f.1.1; φ (pl. tisessenKâr ០⁞០០+), dar tsessen=Kâr ‖ fait de se mettre en route avant le jour ‖ p. ext. "heure du départ avant le jour (heure à laquelle on part lorsqu'on se met en route avant le jour; dernier tiers de la nuit (dernier tiers de la nuit avant le commencement de la toufat, c.à d. avant l'apparition de la 1ère lueur blanche qui se montre au ciel le matin))" ‖ v. :V adou, tădeggat.

— meženKer ០⁞#I vn. f.1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imženKer, iemîženKer, éd imženKer, our imženKer) ‖ se lever de tous côtés avec violence (éclater de tous côtés avec violence) (le suj. étant le vent, la fusillade, la poudre (c.à d. la fusillade ou la canonnade), des cris, des bruits de voix, le tonnerre, &c.).

— meženKar ០⁞#I vn. f.1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imženKar, iemîženKar, éd imženKar, our imženKar) ‖ m.s.q. le pr.

— žemmeženKer ០⁞#I# va. f.1.2.1; conj. 122 "seddeKKel"; (ižmeženKer, iežé=meženKer, éd ižemmeženKer, our ižmeženKer) ‖ faire se lever de tous côtés avec violence.

— tîmženKîr ០⁞#I+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmženKîr, our itemženKir) ‖ se lever hab. de tous côtés avec violence.

— tîmženKâr ០⁞#I+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmženKâr, our itemženKar) ‖ m.s.q. le pr.

— žîmženKîr ០⁞#I# va. f.1.2.1.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (ižîmženKîr, our ižemženKir) ‖ faire hab. se lever de tous côtés avec violence.

— ămženKer ០⁞#I sm. nv. f.1.2; φ (pl. imženKîren 1០⁞#I), dar ĕmženKîren ‖ fait de se lever de tous côtés avec violence.

— ămženKar ០⁞#I sm. nv. f.1.2; φ (pl. imženKâren 1០⁞#I), dar ĕmženKâren ‖ m.s.q. le pr.

— ăžemmeženKer ០⁞#I# sm. nv. f.1.2.1; φ (pl. ižemmeženKîren 1០⁞#I#), dar žemmeženKîren ‖ fait de faire se lever de tous côtés avec violence.

— neKerneKer ០⁚1០⁚1 vn. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (inKerneKer, ienîKerne=Ker, éd inKerneKer, our inKerneKer) ‖ se lever çà et là (sortir de terre çà et là) (le suj. étant des végétaux qui commencent à poindre) ‖ p. ext. "avoir des végétaux qui se lèvent çà et là (avoir des végétaux qui sortent de terre çà et là) (le suj. étant un sol, une vallée, une région, un champ, un lieu qlconque où les végétaux commencent à poindre)" ‖ p. ext. "ressusciter çà et là (reprendre de la vie çà et là) (le suj. étant des végétaux malades ou languis=sants, ou un sol, un lieu, dont les végétaux sont malades ou languissants)".

— tînKerneKîr ០⁚1០⁞+ vn. f.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînKerneKîr, our itenKerneKir) ‖ se lever hab. çà et là ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ănKerneKer 0:·10⁞ sm. nv. prim ; φ (pl. inKerneKîren 10:·10⁞), dar ĕnKerneKîren ‖ fait de se lever çà et là ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— neKiret (Ta.1) +0:·1 m. prim ; conj. 56 "degiget (Ta.1)"; p (inKaret, ieniKaret, ed inKiret, our inKaret) ‖ souffler bruyamment (par suite d'excès de nourriture) (respirer bruyamment et péniblement en poussant des sortes de ronflements (par suite d'excès de nourriture)) (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ v. ⁖ meheKKet (Ta.1).

— senneKiret (Ta.1) +0:·10 va. f.1; conj. 147 "seddegiget (Ta.1)"; p (isneKaret, iesineKaret, ed isenneKiret, our isneKaret) ‖ faire souffler bruyamment.

— tînKîrît (Ta.7) +0⁞+ vn. f.16 bis ; conj. 256 "tîdgîgît (Ta.7)"; (itînKîrît, our itenKirit) ‖ souffler bruyamment hab.

— sînKîrît (Ta.7) +0⁞0 va. f.1.16 bis ; conj. 256 "tîdgîgît (Ta.7)"; (isînKîrît, our isenKirit) ‖ faire hab. souffler bruyamment.

— ănKîri 30⁞ sm. nv. prim ; φ (pl. inKîrîten 1+0⁞), dar ĕnKîrîten ‖ fait de souffler bruyamment.

— ăsenneKîri 30:·10 sm. nv. f.1; φ (pl. isenneKîrîten 1+0:·10), dar senneKîrîten ‖ fait de faire souffler bruyamment.

0:·1 ounKar 0⁞ * va. prim ; conj. 71 "ouksad"; (ienKour, ienKôur, ed iounKar, our ienKour) ‖ renier (désavouer [sa parole, son écrit, son acte, une p.] ; déclarer contre la vérité n'avoir rien de commun avec [une parole, un écrit, un acte, une p.] ; déclarer ne plus rien avoir de commun avec [une p, une ch, un acte, une religion]) ‖ p. ext. "avoir en horreur extrême (détester, abhorrer, exécrer) [une p, un an, une ch.]" ‖ d. le s. "avoir en horreur extrême", est syn. de Keniher ‖ très peu us.

— tounKart +0⁞+ sf. nv. prim ; (pl. tounKârîn 10⁞+) ‖ fait de renier ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— éneKir 0:·1 sm. n. d'é. prim ; φ (pl. ineKîren 10:·1 ; fs. téneKirt +0:·1+ ; fp. tineKîrîn 10:·1+), dar ăneKir (ĕneKir), dar neKîren, dar tăneKirt (tĕneKirt), dar tneKîrîn ‖ scélérat (hom. scélérat) ‖ p. ext. le fém. téneKirt signifie "fem. prostituée". Ce sens est très-fréquent ; aussi le mot téneKirt ne se prononce-t-il pas devant des p. à qui on doit le respect ‖ le masc. éneKir peut s'employer soit sérieusement, soit en plaisantant.

— émesneKir 0:·10⊐ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imesneKîren 10:·10⊐ ; fs. témesneKirt +0:·10⊐+ ; fp. timesneKîrîn 10:·10⊐+), dar ămesneKir (ĕmesneKir), dar mesneKîren, dar tămesneKirt (tĕmesneKirt), dar tmesneKîrîn ‖ scélérat (hom scélérat) ‖ s'emploie rarement en plaisantant, presque touj. sérieusement.

— ĕneKir 0:·1 sm. φ (pl. ineKrân 10:·1), dar ăneKir (ĕneKir), dar neKrân ‖ scélératesse (crime ; acte exécrable).

— elmenKour 0⁞⊐ǁ sm. (pl. elmenKôuren 10⁞⊐ǁ) ‖ m. s. q. le pr.

— elmenKour 0⁞⊐ǁ sm. (pl. elmenKôuren 10⁞⊐ǁ ; fs. telmenKourt +0⁞⊐ǁ+ ; fp. telmenKôurîn 10⁞⊐ǁ+) ‖ hom. exécré (h. abhorré de tout le monde)

1ⵉO∴I nekerfel ‖ v. IIⵉO∴ nekerfel.

⊙∴I enKes ⊙⁞ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (inKĕs, inKâs, ĕd inKes, our inKis) ‖ téter ‖ le suj. peut être une p. ou un an. Le rég. dir. peut être une femme, une femelle d'an, une mamelle, ou du lait.

—senKes ⊙⁞⊙ va. f.1; conj. 150 "seKsen"; (issĕnKes, iessînKes, ĕd isenKes, our issenKes) ‖ faire téter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ signifie souvent "faire [un enfant, un petit d'an.] téter [son propre lait s. e.] (allaiter [un enfant, un petit d'an.])", le suj. étant une femme ou une femelle d'an.

—menKes ⊙⁞ℶ va. f.2; conj. 99 "bereġ"; (immĕnKes, iemmînKes, ĕd iemmenKes, our immenKes) ‖ téter ensemble [une même femme; une même femelle d'an; une même mamelle; un même lait] (sans être ni frères ni soeurs) (act) ‖ peut avoir pour suj. des enfants ou des petits d'an. Si ceux qui tètent ensemble ne sont pas tous sujets, ceux avec qui les suj. tètent ensemble sont à l'abl. et accompagnés de ∂ (ed) "avec" ‖ p. ext. "être frère de lait (n); être soeur de lait (n); être frère et soeur de lait (n)" Dans l'Ăh., on est frère (ou soeur) de lait de toute p. de laquelle on n'est pas frère (ou soeur) naturel, et qui a tété à une époque qlconque et pendant un temps qlconque le lait d'une femme dont on a soi-même tété le lait pendant un temps qlconque si court qu'il soit.

—nemenKes ⊙⁞ℶI va. f. 2 bis; conj. 42 "leKesleKes"; (inmenKes, ienîmenKes, ĕd inmenKes, our inmenKes) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

—nemĕnKas ⊙⁞ℶI va. f. 2 bis; conj. 42 "leKesleKes"; (inmenKas, ienîmenKas, ĕd inmenKas, our inmenKas) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

—tenKes ⊙⁞+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittĕnKes, iettînKes, ĕd iettenKes, our ittenKes) ‖ être tété.

—nâKKes ⊙∴I va. f.5; conj. 220 "Kâssen"; (inâKKes, our ineKKes) ‖ téter hab.

—sânKâs ⊙⁞⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isânKâs, our isenKis) ‖ faire hab. téter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

—tâmenKâs ⊙⁞ℶ+ va. f. 2.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmenKâs, our itemenKis) téter hab. ensemble ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

—tînmenKîs ⊙⁞ℶI+ va. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itînmenKîs, our itenmenKis) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

—tînmenKâs ⊙⁞ℶI+ va. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itînmenKâs, our itenmenKas) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

—tâtenKâs ⊙⁞++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtenKâs, our itetenKis) ‖ être hab. tété.

—tînKâs ⊙⁞+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîKsân"; (itînKâs, our itenKis) ‖ m. s. q. le pr.

—ănaKas ⊙∴I sm. nv. prim; φ (pl. ineKâsen I⊙∴I), dar. neKâsen ‖ fait de téter.

—ăsenKes ⊙⁞⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isenKîsen I⊙⁞⊙), dar. senKîsen ‖ fait de faire téter ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ămenkes ⊙⁞] sm. nv. f. 2; φ (pl. imenkîsen I⊙⁞]), dag menkîsen ‖ fait de téter ensemble ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

— ănmenkes ⊙⁞]I sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmenkîsen I⊙⁞]I), dag ĕnmen=kîsen ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ănmenkas ⊙⁞]I sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmenkâsen I⊙⁞]I), dag ĕnmenkâsen ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ătenkes ⊙⁞+ sm. nv. f. 3bis; φ (pl. itenkîsen I⊙⁞+), dag tenkîsen ‖ fait d'être tété.

— émenkes ⊙⁞] sm. n. d'é. prim; φ (pl. imenkesen I⊙⁞] ; fs. témenkest +⊙⁞]+ ; fp. timenkesîn I⊙⁞]+), dag ămenkes (ĕmenkes), dag menkesen, dag tămenkest (tĕmenkest), dag tmenkesîn ‖ hom. qui tète les femelles des an. ‖ syn. d'émeldeḍ.

#⁞I enkeẓ #⁞ va. prim; conj. 26 "eksen"; (inkeẓ, inkâẓ, éd inkeẓ, our inkôẓ) ‖ envier [qlq. ch.] (à qlq'un); être envieux de [qlq'un] (à cause d'un bien qu'il a) ‖ d. le 1er s, ce qu'on envie est à l'acc; cela peut être une p, un an, une ch, une qualité; celui à qui on envie qlq. ch. est au datif. D. le 2^d s, celui duquel on est envieux est à l'acc; ce à cause de quoi on est envieux de lui se traduit par une proposition accompagnée d'une expr. signifiant "à cause de" ou "parce que"; cela peut être une p, un an, une ch, une qualité ‖ p. ext. "avoir mauvaise volonté au sujet de [qlq. ch. envers qlq'un] (refuser [qlq. ch. à qlq'un (par mauvaise volonté envers lui)]; ne pas vouloir d'[un bien pour qlq'un]; désirer la non-obtention (ou la non-conservation) d'[un bien, pour qlq'un]; mettre obstacle à l'obtention d'[un bien à qlq'un]; être peiné d'[un bien, pour qlq'un (d'un bien qu'a qlq'un)]". Ce au suj. de quoi on a mauvaise volonté envers qlq'un est à l'acc; cela peut être une p, un an, une ch, une qualité. Celui envers lequel on a mauvaise volonté au sujet de qlq. ch. est au datif. ‖ d. le s. "avoir mauvaise volonté au sujet de [qlq. ch. envers qlq'un]", est syn. d'ekmer ‖ d. le s. "être peiné d'[un bien pour qlq'un (d'un bien qu'a qlq'un)]", est syn. de mouñher.

— ẓenkeẓ #⁞# va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (iẓẓĕnkeẓ, ieẓẓînkeẓ, éd iẓenkeẓ, our iẓẓenkeẓ) ‖ faire envier; rendre envieux de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nemenkeẓ #⁞]I va. f. 2bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmenkeẓ, ienîmenkeẓ, éd inmenkeẓ, our inmenkeẓ) ‖ s'envier réc. l'un à l'autre [qlq. ch.] (act); être réc. envieux l'un de l'autre (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nemenkaẓ #⁞]I va. f. 2bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmenkaẓ, ienîmenkaẓ, éd inmenkaẓ, our inmenkaẓ) ‖ m. s. q. le pr.

— touenkeẓ #⁞:+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouenkeẓ, ietîouenkeẓ, éd iettouenkeẓ, our ittouenkeẓ) ‖ être envié (à qlq'un) (le suj. étant qlq. ch.); être envié (à cause d'un bien qu'on a) (le suj. étant une p.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touenkaẓ #⁞:+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouenkaẓ, ietîouenkaẓ, éd iettouenkaẓ, our ittouenkaẓ) ‖ m. s. q. le pr.

—tenKeẓ #⁞+ vn. f. 3 bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕnKeẓ , iettînKeẓ , ĕd iettenKeẓ , our ittenKeẓ) ‖ m. s. q. le pr.

—nâKKeẓ #∴I va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâKKeẓ , our ineKKeẓ) ‖ envier hab. ; être hab. envieux de ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—ẓânKâẓ #⁞# va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (iẓânKâẓ , our iẓenKiẓ) ‖ faire hab. envier ; rendre hab. envieux de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—tînmenKîẓ #⁞ƎI+ va. f. 2 bis. 13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itînmenKîẓ , our itenmenKiẓ) ‖ s'envier hab. réc. l'un à l'autre (act) ; être hab. réc. envieux l'un de l'autre (n) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2 bis.

—tînmenKâẓ #⁞ƎI+ va. f. 2 bis. 13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itînmenKâẓ , our itenmenKaẓ) ‖ m. s. q. le pr.

—tîtouenKîẓ #⁞:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itîtouenKîẓ , our itetouenKiẓ) ‖ être hab. envié ; être hab. envié ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

—tîtouenKâẓ #⁞:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itîtouenKâẓ , our itetouenKaẓ) ‖ m. s. q. le pr.

—tâtenKâẓ #⁞++ vn. f. 3 bis. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâtenKâẓ , our itetenKiẓ) ‖ m. s. q. le pr.

—tînKâẓ #⁞+ vn. f. 3 bis. 13 ; conj. 247 "tîksân" ; (itînKâẓ , our itenKiẓ) ‖ m. s. q. le pr.

—ănaKaẓ #∴I sm. nv. prim ; φ (pl. ineKâẓen I#∴I), dax neKâẓen ‖ fait d'envier ; fait d'être envieux de ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—enneKaẓ #∴I sm. nv. prim ; (pl. enneKâẓen I#∴I) ‖ m. s. q. le pr.

—ăẓenKeẓ #⁞# sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iẓenKîẓen I#⁞#), dax ẓenKîẓen ‖ fait de faire envier ; fait de rendre envieux de ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—ănmenKeẓ #⁞ƎI sm. nv. f. 2 bis ; φ (pl. inmenKîẓen I#⁞ƎI), dax ĕnmenKîẓen ‖ fait de s'envier réc. l'un à l'autre ; fait d'être réc. envieux l'un de l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2 bis.

—ănmenKaẓ #⁞ƎI sm. nv. f. 2 bis ; φ (pl. inmenKâẓen I#⁞ƎI), dax ĕnmenKâẓen ‖ m. s. q. le pr.

—ătouenKeẓ #⁞:+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouenKîẓen I#⁞:+), dax ĕtouenKîẓen ‖ fait d'être envié ; fait d'être envié ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

—ătouenKaẓ #⁞:+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouenKâẓen I#⁞:+), dax ĕtouenKâẓen ‖ m. s. q. le pr.

—ătenKeẓ #⁞+ sm. nv. f. 3 bis ; φ (pl. itenKîẓen I#⁞+), dax tenKîẓen ‖ m. s. q. le pr.

—ămânKaẓ #⁞Ǝ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imânKâẓen I#⁞Ǝ ; fs. tămânKaẓt #⁞Ǝ+ ; fp. timânKâẓîn I#⁞Ǝ+), dax mânKâẓen, dax tmânKâẓîn ‖ hom. envieux.

ƎC∴I tâneKKef ‖ v. ƎC: ĕref.

⊙∴I nouKKes ‖ v. ⊙:I nouKKes.

O∷I sounKer O∷IO vn. f. 1 ; conj. 162 "souksed" ; (iessoûnKer , iessôunKer , ĕd isounKer , our iessounKer) ‖ ronfler (en dormant) (le suj. étant une p. ou

un an) ‖ v. ∴⁝ mehekket (Ta.1).

— sôunkôur 0::10 vn. f.1.18; conj. 260 "tôuksâd"; (isôunkôur, our isounkour) ‖ ronfler hab.

— ăsounker 0::10 sm. nv. f.1; φ (pl. isounkôuren 10::10), dar sounkôuren ‖ fait de ronfler ‖ sign. aussi "ronflement; ronflements".

— émessînker 0::10ↄ sm. n.d'é. f.1; φ (pl. imessôunkâr 0::10ↄ; fs. témessînkert +0::10ↄ+; fp. timessôunkâr 0::10ↄ+), dar ămessînker (ĕmessînker), dar messôunkâr, dar tămessînkert (tĕmessînkert), dar tmessôunkâr ‖ ronfleur (h. qui a l'hab. de ronfler).

0::1 enker ‖ v. 0⊙1 enser.

⊙::1 enkes ⊙::1 ✳ va. prim; conj. 26 "eksen"; (inkĕs, inkâs, éd inkes, our inkis) ‖ altérer par l'addition d'une quantité excessive de cuivre [de l'or; de l'argent] ‖ a aussi le s. pas. "être altéré par l'addition d'une quantité excessive de cuivre (le suj. étant de l'or ou de l'argent)" ‖ fig. "corrompre (moralement) [une p.]" ‖ d. le s. "corrompre (moralement)", est syn. d'erhed ‖ très peu us.

— nâkkes ⊙::1 va. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâkkes, our inekkes) ‖ altérer hab. par l'addition d'une quantité excessive de cuivre ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ănakas ⊙::1 sm. nv. prim; φ (pl. inekâsen 10::1), dar nekâsen ‖ fait d'altérer par l'addition d'une quantité excessive de cuivre ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être altéré par l'addition d'une quantité excessive de cuivre" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

‖ anella ·‖1 sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. inellâten 1+‖1), dar ĕnella (ănella), dar nellâten ‖ nom d'un arbuste (ar. "henna") ‖ l'anella est l'arbuste appelé en français "henné", dont les feuilles servent aux habitants de certaines parties du Nord de l'Afrique à se teindre en rouge les ongles, l'intérieur des mains, les cheveux, &c. ‖ p. ext. "feuilles d'anella séchées" ‖ l'arbuste appelé anella n'existe pas dans l'Ăh; les feuilles d'anella y sont peu employées.

‖ tanâla ·‖1+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tinâliouîn 1:‖1+), dar tnâliouîn ‖ nom d'une plante non persistante ("ipomaea repens Lam." (Chudeau)) ‖ la tănâla est un poison.

‖ énélé 3‖1 sm. φ (col. s. n. d'u.) (pl. de div. inélîten 1+‖1), dar ănélé (ĕnélé), dar nélîten ‖ sorgho à petits grains (mil à petits grains; bechna à petits grains) ‖ p. ext. "grains de sorgho à petits grains" ‖ les grains d'énélé sont soit de forme sphérique et de 0m,002mm. de diamètre, soit en forme de poire avec 0m,0015 de diamètre max. et 0m,003mm. de long ‖ l'énélé se cultive dans l'Ăh. ‖ diffère d'ăbôra "sorgho à gros grains (de l'espèce ordinaire)" ‖ diffère de tăllak "sorgho à gros grains d'une espèce particulière (différent du sorgho à gros grains ordinaire appelé ăbôra)".

— ténélét +‖1+ sf. φ (col. s. n. d'u.) (pl. de div. tinélîtîn 1+‖1+), dar tănélét (tĕnélét), dar tnélîtîn ‖ fleurs de tăbarekkat; fleurs d'ăẓaoua; fleurs

d'ăresore || signifie aussi "graines de tăbarekKat ; graines d'ăzaoua ; graines d'ăresore".

||| ténellé ƷǁǁI+ sf. φ (pl. tinéloua :ǁǁI+), dar. tănellé (tĕnellé), dar. tneloua || fil à coudre épais (en laine, poil de chèvre, poil de chameau, coton, chanvre, &c.) || se dit de fil épais en n'importe quelle matière servant à coudre des choses grossières || diffère d'ahed "fil à coudre mince".

ƖƖǁ noulef ƖƖǁ vn. prim ; conj. 39 "howreġ" ; p(ienôulef, ienôulef, éd inoulef, our iénoulef) || être brûlé de douleur (le suj. étant une p, le coeur d'une p, l'âme d'une p.) || se dit de qlq'un qui est brûlé de douleur moralement ou physiquement.

— sennoulef ƖƖǁ⊙ va. f. 1 ; conj. 138 "sekKeroukeḍ" ; p(isnalef, iesînalef, éd isennoulef, our isnalef) || brûler de douleur (act).

— tĭnôulôuf ƖƖǁ+ vn. f. 14 ; conj. 249 "tĭkrôukôuḍ" ; (itĭnôulôuf, our ite=noulouf) || être hab. brûlé de douleur.

— sĕnôulôuf ƖƖǁ⊙ va. f. 1. 14 ; conj. 249 "tĭkrôukôuḍ" ; (isĕnôulôuf, our isenoulouf) || brûler hab. de douleur (act).

— ănôulef ƖƖǁ sm. nv. prim ; φ (pl. inôulôufen ǀƖƖǁ), dar. nôulôufen || fait d'être brûlé de douleur.

— ăsennôulef ƖƖǁ⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isennôulôufen ǀƖƖǁ⊙), dar. sennôulôufen || fait de brûler de douleur (act).

ǀ'ǁ ănelloug ǀ'ǁǀ sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. inellôugen ǀ'ǁǀ, inelgân ǀ'ǁǀ), dar. nellôugen, dar. nelgân || fourmi (de n'importe quelle espèce) || le pl. inelgân est peu us. || v. ƖƖƎ ettef, tĕattouft.

— tănellouk :ǁǁ+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. tinellôugîn ǀ'ǁǁ+), dar. tnellôu=gîn || m. s. q. le pr. || peu us.

— tănellouk erĕret +:0:ǁǁ+ (m. à m. "fourmi ayant été jaune (fourmi jaune)") sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. tinellôugîn erăṛnîn ǀ:0ǀ'ǁǁ+), dar. tnellôugîn erăṛnîn || fourmi de couleur argentée d'une espèce particulière || v. ƖƖƎ ettef, tĕattouft.

— ămelloug ǀ'ǁƖ sm. φ || syn. d'ănelloug || expression incorrecte.

— tămellouk :ǁƖ+ sf. φ || syn. de tănellouk || expression incorrecte.

⁝ǁǁ inna-lillahi || v. ǁƷ Jalla.

Ɩǀ enem Ɩǀ va. prim ; conj. 30 "ebeḍ" ; p(inĕm, inâm, éd inem, our inim) || être habitué à (être accoutumé à) [une p, un an, une ch, un acte, etc.] (par un usage prolongé ou par des actes répétés) (de manière à les trouver agréables ou supporta=bles, & à pouvoir les faire ou les supporter facilement) ; s'habituer à (d. les. ci. d.) || ne peut avoir pour suj. que des p, des an, le coeur, l'esprit, une partie du corps. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, un aliment, un vêtement, un lieu, un pays, un acte bon ou mauvais, &c. || p. ext. "être habitué et attaché à (avoir l'habitude et l'amour de) ; s'habituer et s'attacher à (d. les. ci. d)". Le suj. peut être une p. ou un an. Le rég. dir. peut être une p, un an., une ch, un lieu, un acte, &c. || p. ext. "s'habituer vite à [toutes les p.] (devenir vite comme

une vieille connaissance avec [toutes les p.] (le suj. étant une p.) ; être très sociable avec [toutes les p.] (le suj. étant une p.) ; devenir vite très apprivoisé avec [toutes les p.] (le suj. étant un an.) ; devenir vite très familier avec [toutes les p.] (le suj. étant un an.))" ‖ fig. "être habitué à (être fait à) [une ch.] (être rendu (par l'usage ou par une manipulation) tel qu'il faut être relativement à [une ch.]) (act) ; être habitué (être fait) (être rendu (par l'usage ou par une manipulation) tel qu'il faut être) (n)", le suj. étant une ch. qui, par sa nature, n'est pas telle qu'elle doit être pour pouvoir bien servir aux usages auxquels elle est destinée tant qu'elle est tout à fait neuve, p. ex. une outre, une cruche poreuse, une sandale, une marmite poreuse, une pierre plate servant à faire cuire le pain, &c. ‖ p. ext. "être habituée à se laisser téter par [un petit dont elle n'est pas la mère.] (act) ; être habituée à se laisser téter [par un petit dont elle n'est pas la mère] (n)", le suj. étant la femelle d'un an. Se dit surtout des chamelles et des vaches ‖ p. ext. "être habituée à [une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi.] (être compagne assidue pour cause d'allaitage commun d'un même petit, d'[une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi]) (act) ; être habituée [à une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi] (d. les s. ci-d.) (n)", le suj. étant la femelle d'un an. Se dit surtout des chamelles et des vaches. Un petit peut être allaité en même temps par 2 ou plusieurs femelles, dont l'une peut être sa mère ; de chacune d'elles, y compris sa mère, on peut dire *tenâm* "elle est habituée à", le rég. dir. étant l'une qlconque des autres ou toutes les autres. Quand un chamelon est allaité par plusieurs chamelles, il suit touj. l'une d'elles ; ses autres nourrices, dont chacune le croît son enfant, le suivent toutes ; toutes les chamelles nourrices du même chamelon restent ainsi compagnes assidues les unes des autres tant que dure l'allaitement ‖ diffère d'*ensi* "avoir l'habitude de [l'acte de manger (l'acte de boire, de prendre, de voler, de recevoir, d'obtenir, de faire qlq. ch. d'analogue)]".

— *senem* ⵎⵏⵙ va. f. 1 ; conj. 113 "*sebed*" ; p (*isnem*, *iesnem*, *ed isenem*, *our isnem*) ‖ habituer à ; faire s'habituer à ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— *nenem* ⵎ,ⵏ vn. f. 4 ; conj. 99 "*bereg*" ; (*innĕnem*, *iennênem*, *ed iennenem*, *our innenem*) ‖ être habitué réc. l'un à l'autre ; s'habituer réc. l'un à l'autre ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act. excepté celui qui correspond à "s'habituer vite à" ‖ quand *nenem* a plusieurs sujets, le plus digne est le 1er, et les autres suivent par ordre de dignité ; p. ex, s'il a pour suj. des p., des an. et des ch., les p. se mettent en 1er lieu, puis les an, puis les ch. Si tout ce qui est habitué réc. l'un à l'autre n'est pas suj, ce avec quoi le suj. a un habitude réc. est à l'abl. et accompagné de ⵏ (*ed*) "avec" ; ce qui est plus digne est suj., ce qui est moins digne est rég. ind.

— *ennâm* ⵎⵏ va. f. 5 ; conj. 218 "*alkôd*" ; (*innâm*, *our innim*) ‖ être hab. habitué à ; s'habituer hab. à ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânâm]I⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isânâm, our isenim) ‖ habituer hab. à ; faire hab. s'habituer à ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tânenâm],I+ vn. f. 4. 7; conj. 230 "târegâh"; (itânenâm, our itenenim) ‖ être hab. habitué réc. l'un à l'autre ; s'habituer hab. réc. l'un à l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— énîm]I sm. nv. prim; φ (pl. inîmen I]I), dar ănîm (ĕnîm), dar nîmen ‖ fait d'être habitué à ; fait de s'habituer à ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "habitude".

— tănâma ·]I+ sf. nv. prim; φ (pl. tinâmiouên I:]I+), dar tnâmiouîn ‖ m. s. q. le pr.

— asnem]I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isnîmen I]I⊙), dar ĕsnem (ăsnem), dar ĕsnîmen ‖ fait d'habituer à ; fait de faire s'habituer à ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— annem]I sm. nv. f. 4; φ (pl. innîmen I]I), dar ĕnnem (ănnem), dar ĕnnîmen ‖ fait d'être habitué réc. l'un à l'autre ; fait de s'habituer réc. l'un à l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— ănenam],I sm. n. d'é. prim ; φ (pl. inenâmen I],I ; fs. tănenamt +],I+ ; fp. tinenâmîn I],I+), dar nenâmen, dar tnenâmîn ‖ hom. (ou an.) habitué [à une p, un an, une ch, un acte] ‖ ce à quoi un ănenam est habitué se met au gén. ‖ s'empl. qlqf. sans complément d. le s. d' "hom. qui est com. habitué à tout le monde (h. qui accueille toute p. com. s'il la connaissait depuis longtemps ; h. qui a un accueil amical et des manières affectueuses pour tout venant com. si c'était une vieille connaissance) ; an. qui est com. habitué à tout le monde (an. nullement sauvage, très apprivoisé avec tout le monde ; an. très familier avec tout le monde)".

— ténimt +]I+ sf. φ (pl. tinîmîn I]I+), dar tănimt (tĕnimt), dar tnîmîn ‖ femelle d'an. habituée à se laisser téter [par un petit dont elle n'est pas la mère] ‖ le petit par lequel une ténimt se laisse téter se met au gén. ‖ se dit surtout des chamelles et des vaches ‖ p. ext. "femelle d'an. habituée [à une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi] (femelle d'an. compagne assidue, pour cause d'allaitage d'un même petit, [d'une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi])". Les femelles auxquelles une femelle est habituée pour cause d'allaitage d'un même petit sont au génitif. Se dit surtout des chamelles et des vaches. v. le prim. enem ‖ si un même petit est hab. allaité par plusieurs femelles dont l'une est sa mère, toutes, sa mère exceptée, sont ses ténimt ; toutes, y compris sa mère, sont les ténimt les unes des autres.

]I ennem]I pr. af. dép. des noms ; 2e p. fs. ‖ de toi ‖ v. Ʒ i (é).

‖]I ennemli Ʒ‖]I ✳ sm. φ (s. s. pl.) ‖ poudre à fusil très fine d'une espèce particu=lière ‖ syn. d'ătou n ennemli, d'ătou n sâsâf et de sâsâf employé d. ce s. ‖ très peu us.

O]I tănemmixt +O]I+ sf. φ (pl. tinemmixên IO]I+), dar tnemmixên ‖ merci ‖

formule de remercîment ‖ s'empl. au pr. alql. pour remercier Dieu, hab. pour remercier les hom.; s'empl. au fig. assez souv. pour exprimer sa reconnaissance envers les an. ou les ch.. Quand on reçoit un bienfait, un don, un service, un bon office de n'importe quelle importance de qlq'un, on lui dit : tănemmirt "merci". On peut lui dire aussi : tănemmirt enneK (ennem) "merci de toi (je te remercie)". Lorsque ce dont on remercie est exprimé par un subs., ce subs. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour" ‖ tănemmirt suivi d'un subs. au génitif signifie souv. "je remercie [ce dont le nom est au génitif]". (Ex. tănemmirt en BisKa ⁄ merci de B. (je remercie B.) = tănem=mirt en Mess-înex ⁄ merci de Dieu (je remercie Dieu) = tănemmirt en hanân nouen ⁄ merci de vos tentes (je remercie votre campement) = tănemmirt n ăKâl ouâ-rex ⁄ merci de ce pays-ci (je remercie ce pays-ci) = tănemmirt n eddôunet ennem ⁄ merci de tes gens (je remercie tes gens) = tănemmirt n ăsafâr ouâ-rex ⁄ merci de ce médicament (je remercie ce médicament)) ‖ tănemmirt suivi d'un pron. af. dép. des noms signifie souv. "je remercie [ce dont le pronom tient la place]". (Ex. tănemmirt enneK ⁄ merci de toi (je te remercie) = tănemmirt ennît ⁄ merci de lui (ou: d'elle) (je le (ou: je la) remercie) = tănemmirt neKmet ⁄ merci de vous (je vous remercie)) ‖ Ex. enn âs tănemmirt ⁄ dis-lui merci = Koûka tenn âk : tănemmirt, tănemmirt, tănemmirt teggêt, teggêt, teggêt ⁄ K. t'a dit : merci, merci, merci étant en grande quantité, étant en grande quantité, étant en grande quantité (K. te fait dire : merci, merci, beaucoup, beaucoup, beaucoup de mercis) = inn âK tănemmirt mix Kala? — inn i tănemmirt; eslix i tănemmirt ennît ⁄ t'a-t-il dit merci ou non? — il m'a dit merci; j'ai entendu son merci (j'ai entendu son mot "merci").

— sennemmer ⵓⵏⵔ vn. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isnemmer, iesennemmer, éd isennemmer, our isnemmer) ‖ remercier (dire merci à) ‖ ce que le suj. remercie se met au datif; cela peut être Dieu, une p, un an, ou une ch. Lorsque ce dont on remercie est exprimé par un subs, ce subs. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour".

— sînemmôur ⵓⵏⵔ vn. f.1.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (isînemmôur, our isenemmour) ‖ remercier hab.

— ăsennemmer ⵓⵏⵔ sm. nv. f.1; φ (pl. isennemmîren ⵏⵓⵏⵔ), dax sennem=mîren ‖ fait de remercier.

— ăsennemmar ⵓⵏⵔ sm. n.d'é. f.1; φ (pl. isennemmâren ⵏⵓⵏⵔ; fs. tă=sennemmart +ⵓⵏⵔ+; fp. tisennemmârîn ⵏⵓⵏⵔ+), dax sennemmâren, dax tsennemmârîn ‖ hom. qui remercie (h. qui a l'hab. de remercier lorsqu'il reçoit un bienfait, un don, un service, un bon office) ‖ s'empl. touj. en bonne part.

ⵓⵏⵍ animix ‖ v. ⵓⵏ émix.

ⵍ anen ⵍ vn. prim; conj. 66 "ager"; φ (iounĕn, iounân, éd ianen, our iounin)

‖ être dressé (être instruit et rendu docile ; être formé et rendu docile) (le suj. étant un an.) ; se dresser (d. le s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. tout an. qui, par un dressage, est instruit de certaines ch., formé à un certain service, rendu docile à certains actes ‖ fig. "être bien dressé (savoir bien faire son service ; être docile et obéissant) (le suj. étant une p.)" ‖ fig. "être facile (être aisé à la marche)", le suj. étant un chemin ‖ fig. "être frayé (être battu, être très fré=quenté)", le suj. étant un chemin ‖ fig. ăbarekk̦a iounânen "le chemin étant frayé (le chemin battu, le chemin que prend tout le monde)" signifie qlq. "la mort" ‖ d. le s. "être facile (être aisé à la marche) (le suj. étant un chemin)", est syn. d'ifrar et d'inhal.

— sinen ,Iⵙ va. f. I ; conj. 172 "sigez" ; p (iessôunen, iessôunen, éd isinen, our iessounen) ‖ dresser ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tânen ,I+ vn. f. 6 ; conj. 228 "tâgez" ; (itânen, our itinen) ‖ être hab. dressé ; se dresser hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "être en train d'être dressé (être en dressage)".

— sânân ,Iⵙ va. f. I. 7 ; conj. 233 "sâgâr" ; (isânân, our isinin) ‖ dresser hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. I. ‖ p. ext. "être en train de dresser".

— tounnount TI+ sf. nv. prim ; (pl. tounnôunin I,I+) ‖ fait d'être dressé ; fait de se dresser ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsinen ,Iⵙ sm. nv. f. I ; φ (pl. isinînen I,Iⵙ), dar̦ sinînen ‖ fait de dresser ‖ a t. les s. c. à c. de la f. I.

— ămânoun ,IⵎI sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imôunân ,IⵎI ; fs. tămânount TIⵎI+ ; fp. timôunân ,IⵎI+), dar̦ môunân, dar̦ tmôunân ‖ chameau de selle dressé (chameau de selle complètement dressé, dont le dressage est terminé) (d'âge qlconque).

— ăsânan ,Iⵙ sm. n. d'é. f. I ; φ (pl. isânânen I,Iⵙ ; fs. tăsânant TIⵙ+ ; fp. tisânânîn I,Iⵙ+), dar̦ sânânen, dar̦ tsânânîn ‖ chameau de selle (ou cheval) en dressage (chameau de selle (ou cheval) qui est dans la période de son dressage) ‖ un chameau de selle et un cheval sont des ăsânan du jour où leur dressage commence à celui où il est terminé.

,Iennen ,I va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (innèn, innân, éd innen, our innin) ‖ épeler (lire en épelant) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être épelé" et "s'épeler" ‖ peut avoir pour rég. dir. n'importe quel écrit, n'importe quels caractères (appartenant à un alphabet et à une langue qlconques) ‖ signifie épeler n'importe comment, intérieurement & sans mouvement de lèvres, à voix basse, à mi-voix, ou à haute voix ‖ diffère d'ez̦ez̦ "lire [n'importe quelle écriture, n'importe quel écrit, n'importe quels caractères (appartenant à un alphabet et à une langue qlconques)] (intérieurement et sans mouvement de lèvres, ou à voix basse, ou à mi-voix, ou à haute voix)" ‖ comme il est rare, par suite du manque de voyelles, de séparation entre les mots, et de ponctu=ation, qu'on puisse lire l'écriture touarègue autrement qu'en épelant

lentement et en tâtonnant, c'est hab. le verbe ennen, et non le verbe ezer, qui est employé pour exprimer la lecture des caractères touaregs.

—tânnen ,|+ va. f. 6 ; conj. 226 "tâddel" ; (itânnen, our itennen) ‖ épeler hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

—ôunôun ,| sm. nv. prim ; (pl. ôunôunen |,|) ‖ fait d'épeler ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être épelé" et "fait de s'épeler".

,| nounnou :,| (dial. Berb. séd. R. et G.) smf. (s. s. pl.) ‖ mon frère ; ma soeur ‖ mot enfantin ‖ les petits enfants appellent indistinctement tous leurs frères et soeurs, aînés ou cadets, nounnou ‖ non us. dans l'Âh.

—nounniet (Ta. 2) +3,| va. prim ; conj. 98 "nounniet (Ta. 2)" ; (iennoûnneiet, iennôunneiet, ed innounniet, our iennounneiet) ‖ taquiner (familièrement en paroles, com. on le fait entre frères) ‖ ne peut avoir pour suj. et rég. dir. que des p. ‖ syn. de zebboubeh.

—tînenniôut (Ta. 8) +3,|+ va. f. 16 ; conj. 255 "tîgreffôut (Ta. 8)" ; (itînenniôut, our itenenniout) ‖ taquiner hab.

—ănounniou :3,| sm. nv. prim ; ♀ (pl. inenniôuten |+3,|), dar nenniôuten ‖ fait de taquiner.

—nounnia ·3,| sm. nv. prim ; (pl. nounniâten |+3,|) ‖ m. s. q. le pr.

—ănennĕa ·3,| sm. ♀ (pl. inennĕâten |+3,|), dar nennĕâten ‖ chaînette unissant la branche du mors à la rêne de bride ‖ à l'extrémité de chaque branche du mors, est fixé le bout d'une chaînette longue de 0m,20c à 0m,30c dont l'autre bout est fixé à l'extrémité de la rêne de bride du même côté ; cette chaînette s'appelle ănennĕa. A tout mors sont fixés 2 ănennĕa, dont chacun relie une de ses branches à l'une des rênes de bride.

,| innîn ,| pi. conj. ‖ que ‖ syn. d'ininnîn et de s-innîn, qui ont tous les sens d'innîn, s'emploient com. lui, et ne diffèrent de lui que : 1° en ce qu'ils sont moins us. que lui, 2° en ce qu'ils ne peuvent se joindre à d'autres particules, tandisqu' innîn se joint à certaines particules telles que s, d, foull, hound ‖ quand le sens de la phrase s'y prête, on peut faire suivre un verbe par le pron. af. rég. ind. des v. de la 3e p. s. âs "à lui" signifiant "à cela (pour cela, en ce qui concerne cela, à ce sujet)" ayant un sens explétif. Lorsqu'un verbe suivi d'âs employé d. ce s. doit être suivi de la conj. "que", on peut ou bien traduire "que" par une des 3 particules innîn, ininnîn, s-innîn, ou bien ne le traduire par aucune d'elles, "que" étant sous-entendu ‖ bien qu'innîn soit usité, et qu'âs "à lui (signifiant "à cela)" soit usité aussi, ils ne sont jamais nécessaires dans une phrase, et il est toujours plus élégant de ne pas les exprimer, le "que" français restant sous-entendu dans la phrase touaregue. Âs "à lui (à cela)" employé d. le s. explétif, innîn, ininnîn, s-innîn employés d. le s. de "que", sont touj. des longueurs inutiles et des inélégances. v. 3 i (é). (Ex. 1. elmed innîn rîk kai (elmed ininnîn rîk kai ; elmed s-innîn rîk kai) / apprends que je t'aime = 2. elmed âs innîn rîk kai

(elmed âs ininnîn rîḳ Ḳai ; elmed âs s-innîn rîḳ Ḳai) % apprends à lui (à cela) que je t'aime (apprends pour cela (en ce qui concerne cela) que je t'aime; apprends que je t'aime) = 3. elmed âs rîḳ Ḳai % apprends à lui (à cela) je t'aime (apprends pour cela (en ce qui concerne cela) [que] je t'aime ; apprends que je t'aime) = 4. elmed rîḳ Ḳai % apprends je t'aime (apprends [que] je t'aime (apprends que je t'aime). Ces 4 phrases sont syn. ; toutes sont correctes ; la 4e est de beaucoup la plus élégante. — 1. rîẓ innîn éd eglez (rîẓ ininnîn éd eglez ; rîẓ s-innîn éd eglez) % je veux que je partirai (je veux partir) = 2. rîẓ éd eglez % je veux je partirai (je veux partir). Ces 2 phrases sont syn.; toutes 2 sont correctes ; la 2de est de beaucoup la plus élégante. Dans ces 2 phrases, on ne peut pas faire suivre le 1er verbe d'âs "à lui (à cela)" employé d. le s. explétif.) ‖ qlqf., mais non toujours, les mots a s "ce que dans" peuvent s'employer d. le s. de "que" ; ils s'emploient, dans ces cas, comme innîn quand celui-ci signifie "que". Quand la phrase comporte l'emploi d'âs "à lui (à cela)" explétif, et que le verbe est accompagné de "que", le mot "que" peut, ad lib., se traduire par a s "ce que dans", par innîn, ininnîn, ou s-innîn ou ne pas se traduire et rester sous entendu. Les mots a s "ce que dans" signifiant "que" sont, com. âs explétif et com. innîn "que" et ses syn., des longueurs inutiles et inélégantes, qui peuvent touj. se supprimer dans la phrase où elles sont et qu'il vaut mieux supprimer. (Ex. 1. elmed a s rîḳ Ḳai % apprends ce que dans je t'aime (apprends que je t'aime) = 2. elmed âs a s rîḳ Ḳai % apprends à lui (à cela) ce que dans je t'aime (apprends pour cela (en ce qui concerne cela) que je t'aime ; apprends que je t'aime) = 3. elmed rîḳ Ḳai % apprends je t'aime (apprends [que] je t'aime ; apprends que je t'aime). Ces 3 phrases sont syn. ; toutes sont correctes ; la 3e est de beaucoup la plus élégante. — 1. igrâẓ âsen innîn Kenân iglă (igrâẓ âsen ininnîn Kenân iglă ; igrâẓ âsen s-innîn Kenân iglă) % il leur plaît que K. est parti (il leur plaît que K. soit parti) = 2. igrâẓ âsen a s Kenân iglă % il leur plaît ce que dans K. est parti (il leur plaît que K. soit parti) = 3. igrâẓ âsen Kenân iglă % il leur plaît K. est parti (il leur plaît [que] K. soit parti ; il leur plaît que K. soit parti). Ces 3 phrases sont syn. ; toutes 3 sont correctes ; la 3e est de beaucoup la plus élégante. Dans ces 3 phrases, on ne peut pas faire suivre le 1er verbe d'âs "à lui (à cela)" employé d. le s. explétif. — Dans la phrase rîẓ innîn éd eglez, on ne peut pas remplacer innîn par a s "ce que dans" signifiant "que".) ‖ innîn signifie p. ext. "parce que ; pour que" ‖ s-innîn signifie "que", et p. ext. "parce que ; pour que". v. ⊙ s (es) ‖ d-innîn signifie "parce que ; pour que". v. V d (ed) ‖ foull innîn "pour que" signifie "parce que ; pour que". v. IIIC afella, foull ‖ hound innîn "comme que" signifie hab. "comme si". v. VI⁝ hound ‖ d. le s. "que", est syn. d'ininnîn, de s-innîn et d'a s ‖ d. le s. "parce que",

est syn. d'ininnîn, de s-innîn, de d-innîn, de foull innîn, de foull âs, et de foull âs innîn ‖ d. le s. "pour que", est syn. d'ininnîn, de s-innîn, de d-innîn, et de foull innîn.

—ininnîn l,l pi. conj. ‖ que ‖ p. ext. "parce que ; pour que" ‖ v. ci-dessus innîn.

—a s innîn ,l⊙ (m. à m. "ce que dans que") pi. conj. ‖ m. s. q. le pr. ‖ expression incorrecte.

,l iôunîn ,l3 (ôunîn ,l , ênîn ,l) pi. exclam. ‖ ah! ‖ exclam. exprimant hab. le blâme ou le dédain.

,l nanna ‖ v. l ănna.

+l ténennné ‖ v. + en.

,l inân ‖ v. l⁝ éhen.

3,l nounniet (Ta. 2) ‖ v. ,l nounnou.

∵,l ănenneKa ∵,l sm. φ (pl. inenneKâten l+∵,l), dar nenneKâten ‖ ravin (affluent ou sous-affluent d'un érahar "vallée", en montagne) ‖ syn. d'inrer et beaucoup moins us. que lui ‖ v. O+l'I' ăgentour.

—tănenneKat +∵,l+ sf. φ (pl. tenenneKâtîn l+∵,l+), dar tnenneKâtîn ‖ dim. du pr. ‖ syn. de tinrert et beaucoup moins us. que lui ‖ v. O+l'I' ăgentour.

O,l ănanar O,l sm. φ (pl. inôunâr O,l), dar nôunâr ‖ enclos solide pouvant se fermer (destiné à emmagasiner certaines denrées et qlqf. à enfermer certains bes=tiaux) ‖ il n'y a pas d'ănanar dans l'Ăh. ; il y en a beaucoup dans le Tidikelt et le Touat, où on les appelle du mot ar. "menchâr" ; ils sont hab. séparés des maisons d'habitation et souv. isolés au milieu des jardins ; on y emmagasine la paille, les légumes, les fruits ; qlqf. on y aménage un endroit pour le bétail ; qlqf. ils contiennent une petite maison servant de magasin ; les ănanar du Tidikelt et du Touat sont presque tous des enclos maçonnés.

∵,l nounneret (Ta. 2) +∵,l va. prim ; conj. 97 "doubet (Ta. 2)" ; (iennôunneret, iennôunneret, éd innounneret, our iennounneret) ‖ frotter et comprimer par des pressions fortes et répétées [une p, un an, une ch. molle] ‖ a aussi le s. pas. "être frotté et comprimé par des pressions fortes et répétées" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, un ch. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch. qlconque molle et compressible ‖ se dit, p. ex, d'une p. qui frotte & comprime par des pressions fortes et répétées du linge pour le laver, une peau pour l'assouplir, ses yeux parce qu'ils la démangent, une enflure pour la faire disparaître, une partie du corps avec un médicament pour la frictionner, du sucre imprégné d'eau pour le faire fondre, un adversaire tombé pour l'acca=bler ; d'un an. qui se roule sur un adversaire tombé pour l'écraser (com. font qlqf. les chameaux sur les p.), d'un an. qui comprime et écrase des herbes, des plantes, en marchant sur elles ; d'une pierre anguleuse qui com=prime douloureusement des parties du corps d'une p. couchée ou assise sur elle, d'une charge composée de matières dures (comme planches, perches, pains de sucre, gros fragments de sel, etc) qui frottent et compriment des parties du corps

de la bête de somme qui les porte ; de qlq. ch. d'inconnu qui frotte et com=
=prime qlq'un dans l'intérieur de son ventre (c.à d. qui lui fait mal et le
tord pour ainsi dire à l'intérieur de son ventre) ; etc. ‖ v. ⵙⵉⵍ ‖ elfes.

—sennennexet (Ta.2) +:/⊙ va. f.1; conj. 134 "seggereffet (Ta.2)"; (isnennexet, iesînennexet, êd isennennexet, our isnennexet) ‖ faire frotter et comprimer par des pressions fortes et répétées ‖ se c. av. 2 acc.

—tînennexout (Ta.8) +:/1+ va. f.16; conj. 255 "tîgreffoût (Ta.8)"; (itînen=nexoût, our itenennexout) ‖ frotter et comprimer hab. par des pressions fortes et répétées ‖ a aussi le s. pas.

—sînennexout (Ta.8) +:/⊙ va. f.1.16; conj. 255 "tîgreffoût (Ta.8)"; (isînen=nexoût, our isenennexout) ‖ faire hab. frotter et comprimer par des pressions fortes et répétées ‖ se c. av. 2 acc.

—ănounnexou :/1 sm. nv. prim ; ℘ (pl. inennexoûten 1+:/1), dax nennexoû=ten ‖ fait de frotter et de comprimer par des pressions fortes et répétées ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être frotté et comprimé par des pressions fortes et répétées".

—ăsennennexou :/⊙ sm. nv. f.1; ℘ (pl. isennennexoûten 1+:/⊙), dax sen=nennexoûten ‖ fait de faire frotter et comprimer par des pressions fortes & répétées.

—tănennexat +:/1+ sf. ℘ (pl. tinennexâtîn 1+:/1+), dax tnennexâtîn ‖ diarrhée douloureuse (sanguinolente ou non) ‖ diffère de tăddaouîn "dysenterie".

—ănennexa :/1 sm. ℘ (pl. inennexâten 1+:/1), dax nennexâten ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

:/1 nenex :/1 pr. af. dép. des noms ; 1e p. pl. ‖ de nous ‖ v. ⵉ i (é).

:1 tănaout +:1+ sf. ℘ (pl. tinaouaouîn 1:1+), dax tnaouaouîn ‖ poignée [de bouclier] ‖ âles en tănaout "h. de poignée [de bouclier]" et les expr. analogues signifient "h. qui sait manier le bouclier (h. habile à l'escrime avec le bouclier & l'épée ; h. habile à porter les coups d'épée et à parer avec le bouclier)" ‖ poét. i n tănaout s'empl. dans le s. de "bouclier".

1:1 naouen 1:1 pr. af. dép. des noms ; 2e p. mp. ‖ de vous ‖ v. ⵉ i (é).

⊙:1 tanouart +⊙:1+ sf. ℘ (pl. tinouârîn 1⊙:1+), dax tĕnouart (tănouart), dax tĕnouârîn ‖ outre en peau mince et sans poil ‖ la tanouart sert à mettre le lait, l'eau, l'axehâra. Dans l'Ăh, on fabrique touj. le beurre en agitant le lait dans une tanouart ‖ p. ext. ăk en tĕnouart signifie qlq. "lait ayant formé son beurre et dont le beurre a été extrait"; quand ăk en tĕnouart a ce sens, il est syn. d'ăk indâouen. v. ⵉⵍ: ekef, ikfai ‖ diffère d'ăgiouîr "vieille outre en peau mince et sans poil (vieille tanouart presqu'usée)".

—anouar ⊙:1 sm. ℘ (pl. inouâren 1⊙:1), dax ĕnouar (ănouar), dax ĕnouâren ‖ outre en peau mince et sans poil de grande dimension (grande tanouart) ‖ peu us.

⊙:1 tiniouâr ‖ v. ⊙: ăour.

Ol ener Ol vn. prim; conj. 30 "ebeḍ"; p(inèr, inâr, éd iner, our inir) ‖ manquer d'entraînement (ne pas être en condition; être allourdi et incapable d'un fort travail immédiat par suite d'un long repos) (le suj. étant un an. de selle ou de bât ou une p.) ‖ est l'opposé d'iousi "être entraîné (être en condition; être en état tel qu'on a toutes ses forces et toute sa légèreté, les muscles ayant leur maximum de vigueur, et toute la graisse inutile ayant disparu) (le suj. étant un an. de selle ou de bât ou une p.)".

— sener Ol⊙ va. f.1; conj. 113 "sebeḍ"; p(isner, iesîner, éd isener, our isner) ‖ faire manquer d'entraînement.

— ennâr Ol vn. f. 5; conj. 218 "ebbâḍ"; (innâr, our innir) ‖ manquer hab. d'entraînement.

— sânâr Ol⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânâr, our isenir) ‖ faire hab. manquer d'entraînement.

— énir Ol sm. nv. prim; φ(pl. inîren 101), dar ănir (ĕnir), dar nîren ‖ fait de manquer d'entraînement.

— asner Ol⊙ sm. nv. f.1; φ(pl. isnîren 101⊙), dar ĕsner (ăsner), dar ĕsnîren ‖ fait de faire manquer d'entraînement.

Ol ener Ol va. prim; conj. 30 "ebeḍ"; p(inèr, inâr, éd iner, our inir) ‖ guider (servir de guide à) [une p, une troupe, un convoi, un troupeau (en leur mon=trant le chemin)] ‖ a hab. pour suj. un h. qui montre le chemin et remplit les fonctions de guide; peut aussi avoir pour suj. certaines choses qui servent pour ainsi dire de guide, p. ex. des étoiles, la boussole, des signaux-indicateurs en pierre ou en maçonnerie, etc. ‖ fig. "guider (diriger par des conseils) [une p. (vers le bien, le mal, des actes qconques)]".

— sener Ol⊙ va. f.1; conj. 113 "sebeḍ"; p(isner, iesîner, éd isener, our isner) ‖ faire guider ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— mener OlI vn. f.2; conj. 99 "bereġ"; (immĕner, iemmîner, éd iemmener, our immener) ‖ se guider réc. l'un l'autre (se servir de guide réc. l'un à l'autre) ‖ se dit, p. ex, de p. dont l'une sert de guide à l'autre pendant une partie d'un trajet, et dont la 2de sert de guide à la 1ère pendant une autre partie de ce trajet.

— touener Ol:+ vn. f.3; conj. 190 "toueksen"; (ittouener, ietîouener, éd iettou=ener, our ittouener) ‖ être guidé ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touenar Ol:+ vn. f.3; conj. 190 "toueksen"; (ittouenar, ietîouenar, éd iettou=enar, our ittouenar) ‖ m. s. q. le pr.

— tener Ol+ vn. f. 3bis; conj. 99 "bereġ"; (ittĕner, iettîner, éd iettener, our ittener) ‖ m. s. q. le prp

— ennâr Ol va. f.5; conj. 218 "ebbâḍ"; (innâr, our innir) ‖ guider hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânâr Ol⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânâr, our isenir) ‖ faire hab. guider ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tâmenâr OIꞁ+ vn. f. 2.7; conj. 230 "târegâh"; (itâmenâr, our itemenir) ‖ se guider hab. réc. l'un l'autre.

— tîtouenîr OI:++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtouenîr, our itetouenir) ‖ être hab. guidé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouenâr OI:++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtouenâr, our itetouenar) ‖ m. s. q. le pr.

— tâtenâr OI++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâtenâr, our itetenir) ‖ m. s. q. le pr.

— tănâra ·OI+ sf. nv. prim; ℘ (pl. tinerioûin I:OI+), dar tnerioûin ‖ fait de guider ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ peu us.

— temmenera ·OIꞁ+ sf. nv. prim; (pl. temmenerioûin I:OIꞁ+) ‖ m. s. q. le pr.

— asner OIⵙ sm. nv. f. 1; ℘ (pl. isnîren IOIⵙ), dar ĕsner (ăsner), dar ĕsnîren ‖ fait de faire guider ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— amner OIꞁ sm. nv. f. 2; ℘ (pl. imnîren IOIꞁ), dar ĕmner (ămner), dar ĕmnîren ‖ fait de se guider réc. l'un l'autre.

— ătouener OI:+ sm. nv. f. 3; ℘ (pl. itouenîren IOI:+), dar ĕtouenîren ‖ fait d'être guidé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ătouenar OI:+ sm. nv. f. 4; ℘ (pl. itouenâren IOI:+), dar ĕtouenâren ‖ m. s. q. le pr.

— atner OI+ sm. nv. f. 3 bis; ℘ (pl. itnîren IOI+), dar ĕtner (ătner), dar ĕtnîren ‖ m. s. q. le pr.

— émenir OIꞁ sm. n. d'é. prim; ℘ (pl. immâr OIꞁ; fs. téminirt +OIꞁ+; fp. timmâr OIꞁ+), dar ămenir (ĕmenir), dar ĕmmâr, dar tămenirt (tĕmenirt), dar tĕmmâr ‖ guide (hom. qui accompagne qlq'un pour lui montrer le chemin).

— émesenner OIⵙꞁ sm. ℘ (pl. imesenneren IOIⵙꞁ), dar ămesenner (ĕmesenner), dar mesenneren ‖ signal-indicateur en pierre (formé soit d'une seule pierre dressée, soit d'une pyramide ou d'un cône en pierres sèches ou en maçon=nerie) ‖ les émesenner peuvent être de n'importe quelle dimension. On en jalonne les routes dans les endroits où il est facile de s'égarer, com. les vastes plaines et les dunes; on en met sur les hauteurs voisines des points d'eau pour signaler leur présence; on en met com. bornes aux limites des territoires et partout où leur présence peut être utile ‖ syn. d'émeseKni empl. d. ce s.

— ténéré ƎOI+ sf. ℘ (pl. tinârioûin I:OI+), dar tĕnéré (tănéré), dar tnârioûin ‖ plaine (étendue assez grande de terrain plat, sans montagne ni dune de sable) ‖ se dit de toute plaine d'une certaine étendue, qu'elle soit cultivée ou non, et qlq. soit sa situation, qu'elle soit dans un bas-fond, ou qu'elle forme plateau au sommet d'un massif montagneux ‖ p. ext. "plaine déserte; désert non montagneux; désert plat; désert" ‖ ténéré mellet "plaine ayant été blanche (plaine blanche)" signifie qlqf. "plaine unie et sans

végétation (plaine absolument plate, sans aucune aspérité ni végétation)". Se dit de plaines de toute dimension, de 2 ou 3 Kil. ou de plusieurs centaines de Kil. de longueur ‖ p. ext. "extérieur (dehors) (par rapport à une maison, une tente, un campement, un village, une ville, un lieu habité, un pays, un territoire)". (Ex. ens dax ăhen ; nek éd ensex dax tĕnéré ⁒ couche dans la tente ; moi je coucherai dans l'extérieur (moi je coucherai dehors) = eġmed es tĕnéré ⁒ sors vers l'extérieur (sors au dehors ; sors hors de ce lieu) = eġmed éhen ; ḳaïm dax tĕnéré ⁒ sors de la tente ; reste dans l'extérieur (ou : assieds-toi dans l'extérieur) (reste dehors (ou : assieds-toi dehors))) ‖ p. ext. "cabinets (lieux d'aisance ; endroit (quelconque) où on fait les évacuations naturelles)". (Ex. iKKă tĕnéré ⁒ il est allé à la plaine (il est allé à l'extérieur ; il est allé aux cabinets) = édeg en tĕnéré, mani ? ⁒ le lieu de la plaine, où ? (le lieu de l'extérieur (le lieu où on peut aller aux cabinets), où est-il ?)) ‖ n tĕnéré "de l'extérieur", accompagnant un mot signifiant une p., signifie souv. "d'un autre pays (d'un pays étranger, d'une nation étrangère)", par opposition avec n ăKâl "du pays" signifiant "de ce pays-ci". L'expr. n tĕnéré ne signifie pas "d'une autre tribu", ni "d'une autre famille", mais "d'une autre nation" ; elle diffère d'énemmeñ=hex "étranger (h. d'un autre pays, ou d'une autre tribu)" et d'ămaġar "étranger (h. d'un autre pays, d'une autre tribu, d'une autre famille)" ; tout âles en tĕnéré peut être appelé énemmeñhex ou ămaġar, mais non inversement, car on n'appelle pas âles en tĕnéré un h. de sa nation, même quand il est d'une autre tribu et qu'on ne le connait pas ‖ p. ext. i n tĕnéré "un de la plaine" signifie qlq f. "bâtard". Toutes les phrases analogues, dans lesquelles on dit qu'un enfant est "de la plaine" signifient souvent qu'il est bâtard. v. OII effex, afara ‖ ou-tĕnéré (m. à m. "fils du désert") (pl. Kel-tĕnéré ; f oult-tĕnéré ; fp. chêt-tĕnéré) signifie "mauvais esprit (génie (ar. "jenn") qui nuit aux humains dans les ch. terrestres, mais ne tente pas)". v. I⁝II ălhin ‖ ens tĕnéré "aller passer la nuit à la plaine" signifie "passer la nuit sans avoir de repas du soir (passer la nuit sans avoir rien à manger com. repas du soir)". Se dit de quiconque passe la nuit sans avoir rien à manger com. repas du soir, en qlq. lieu qu'il soit, qu'il soit dans sa propre maison, chez des amis, dans une ville, un village, ou dans la campagne. Ens tĕnéré signifie touj. "passer la nuit sans avoir de repas du soir" ; il ne signifie jamais "aller passer la nuit dans une plaine" ; quand on veut exprimer qu'on passe la nuit dans une plaine ou un désert, on se sert d'ens "passer la nuit (n)", le mot qui signifie "plaine" ou "désert" étant à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dax "dans" ; (ex. end éhod nensă dax tĕnéré ⁒ la nuit passée, nous avons passé la nuit dans une plaine (ou : dans le désert)). (Ex. end éhod nensă tĕnéré ⁒ la nuit passée nous avons passé la nuit sans avoir de

repas du soir = ténéré, ensîk ket kerad hadân dar hanân en Kenân % la plaine, je suis allé passer la nuit à elle 3 nuits dans les tentes de K. (j'ai passé sans avoir de repas du soir 3 nuits dans le campement de K ; on m'a laissé passer 3 nuits sans me donner de repas du soir dans le campement de K.) = ténéré, ensĕn tet midden ouĕ-rer dar ĕrrem % la plaine, sont allés passer la nuit à elle ces h. dans le village (ces h. ont passé la nuit sans avoir de repas du soir dans le village)). v. l'expr. ekel tăzaout à II.: ekel ‖ D. le s. "désert", diffère de tănezrouft "vaste désert plat et stérile sans-eau ni pâturage" et des autres mots qui signifient "désert sans eau ni pâturage". Tous les déserts sans eau ni pâturage sont des ténéré, mais non inversement, car une ténéré peut avoir, dans une mesure qlconque, des eaux et des pâtura=ges ‖ diffère d'agăma "campagne (terrain qui n'est ni ville ni village)". Un agăma peut être montagneux ou couvert de dunes ; une ténéré peut être couverte de maisons.

01 énir 01 sm. ꝕ (pl. inîren 101 ; fs. ténirt +01+ ; fp. tinîrîn 101+), dar ănir (ĕnir), dar nîren, dar tănirt (tĕnirt), dar tnîrîn ‖ antilope mohor (ar. "mehor") ‖ l'antilope mohor existe dans l'Ăh. ‖ en poésie et en langage figuré, ténirt est souv. employé pour signifier une jeune femme ‖ diffère d'éderi "antilope orix", d'ămellal "antilope adax", d'ĕhem "antilope d'une espèce particulière (ar. "ourg")", d'ézem "m.s.q. le pr." ‖ v. à # ăza le s. d'ăza n nîren et d'ăza n tnîrîn.

01 énir 01 sm. ꝕ (pl. inîren 101), dar ănir (ĕnir), dar nîren ‖ bougie ; cierge ; chandelle ; lampe (en matière qlconque, à un ou plusieurs becs, de la forme des lampes romaines antiques, destinée à contenir de l'huile et une ou plusieurs mèches) ‖ p. ext. "lampe (qlconque, servant à éclairer par n'importe quel procédé)" ‖ la mèche des bougies, des cierges, des chan=delles, ainsi que celles des lampes s'appelle téfetilt ‖ les seuls énir actuellement en usage dans l'Ăh. sont les bougies de provenance française ; elles y sont une rareté et un objet de luxe. Aucun touareg de l'Ăh. n'a de lampe, à cause de la difficulté de se procurer de l'huile. Dans l'Ăj., il y a qlq. énir "lampe (de la forme des lampes romaines antiques)".

01 éner 01 sm. ꝕ (pl. ănâren 101), dar ăner (ĕner) ‖ sourcil.

01 innâr 01 (latin : "januarius") sm. (s.s.pl.) ‖ janvier (mois de janvier du ca=lendrier julien) ‖ p.ext. "époque du milieu de l'hiver" ‖ v. II tallit.

01 enner 01 pi. conj. ‖ si (exprimant le souhait, ou bien la condition unie au souhait) ‖ le verbe qui suit enner ne peut être qu'au passé ou au présent ; il ne peut pas être au futur. Enner, ne signifiant que le souhait, sans condi=tion exprimée, est touj. suivi d'un verbe au passé ; enner, signifiant la condition unie au souhait, est suivi d'un verbe au passé ou au présent ‖ sur l'emploi d'enner, son sens, sa différence avec Koud, v. V.: Koud ‖

ennex dax. "si encore (si de plus ; si en outre)" signifie souv. "si seulement (suivi d'un souhait, ou d'une condition unie à un souhait)". Dans cette expr., dax n'est qu'une longueur inutile qui n'ajoute rien au sens et qui, par conséquent, est une inélégance. Au lieu d'ennex dax "si seulement", on peut touj. mettre ennex "si"; le sens est le même, et c'est beaucoup plus élégant. (Ex. ennex dax emmoûtex ! % si seulement je suis mort ! (si seulement je mourais !) = ennex dax eslĕn i ăouâl in, ou ten enxin henga ! % si seulement ils ont écouté mes paroles, ne les ont pas tués les ennemis ! (si seulement ils avaient écouté mes paroles, les ennemis ne les auraient pas tués !) = ennex dax ezzâiex Mîmi ixoû, aouiek Ket ! % si seulement je connais M. il est ancien, je la prendrais ! (si seulement j'avais connu M. autrefois, je l'aurais épousée !)). Dans tous ces ex., on peut supprimer le mot dax ; le sens reste le même et c'est plus élégant ‖ s'emploie qqf. substantivement d. le s. de "défaut (imperfection (physique, morale, matérielle, petite ou grande) ; vice (léger ou grave))", pour exprimer qu'une p., un an, une ch. laissent à souhaiter, laissent à désirer ; employé ainsi, ennex est sm. et a un plur. ennexen. Quand une ch. a des défauts, on dit : "si seulement elle avait ceci ! si seulement elle n'avait pas cela ! &c.": d'où ce sens d'ennex. (Ex. Koûka, ou tet ih ennex oul ien % K, n'est dans elle de si aucun (K, il n'y a dans elle aucun défaut) = amis enneK il ennexen Kerad : ennex ennît ien, tăfâdé ; ennex ennît ien, tăouâla ; ennex ennît ien, êri nnît gezzôul % ton chameau a 3 si : son si un, une écorchure ; son si un, le fait de faire des sauts ; son si un, son cou est court (ton chameau a 3 défauts : un de ses défauts, c'est une écorchure sur le dos ; un de ses défauts, c'est de faire des sauts [de gaîté ou de malice] ; un de ses défauts, c'est une encolure trop courte) = ăKâl ouâ-rex ou d es néiex ennexen ax essin : iba n âman et toûksé % ce pays, je n'ai pas vu dans lui de si excepté 2 : le fait de ne pas y avoir d'eau & la chaleur (ce pays, je ne lui ai vu que 2 défauts : le manque d'eau et la chaleur)).

Ol ennex Ol (Ăd, Ăir, Toul.) pi. ‖ qu'est ? qui est ? quel est ? lequel est ? quelle est ? laquelle est ? que sont ? qui sont ? quels sont ? lesquels sont ? quelles sont ? lesquelles sont ? (interrogatif) ; ce qu'est ; qui est ; quel est ; lequel est ; quelle est ; laquelle est ; ce que sont ; qui sont ; quels sont ; lesquels sont (dubitatif, non interrogatif) ‖ ennex est syn. de ma iemoûs, ma temoûs, ma moûsen, ma moûsnet employés dans les sens ci-dessus, et il s'emploie com. eux. ‖ ex. ennex aoua-h ? % qu'est cela ? = ennex ăbareKKa oua tegîd ? % quel est le chemin que tu as fait ? (quel est le chemin que tu as pris ?) = ennex tămet ta tessĕnnet imzad d-î-rex ? % quelle est la fem. qui ayant su le violon ici ? (quelle est la f. qui sait jouer du violon ici ?) = ennex midden oui-rex ? — BisKa d Kenân % qui sont ces h.-ci ? ~~qui sont ces h.-ci~~ . — B. et K. ‖ très peu us. dans l'Ah.

— ennes ⊙I (Ăd, Ăïr, Ioul.) pi. ‖ m.s.q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

∃0I inerḍen I∃0I sm. φ (pl.s.s.), dar nerḍen ‖ muscle de l'avant-bras (chez l'h. et chez les quadrupèdes); muscle de la jambe (chez l'h. et chez les quadrupèdes) ‖ toute p. et tout quadrupède a 4 inerḍen : les 2 inerḍen des ămâsour "avant-bras", et les 2 inerḍen des êleṛ "jambe".

— énerḍé ƎƎ0I sm. φ (pl. inerḍiouen I:Ǝ0I), dar ănerḍé (ĕnerḍé), dar nerḍiouen ‖ coin inférieur de petit côté [d'un vêtement rectangulaire de la forme d'un abroṛ] qu'on place le 1er et qu'on laisse pendre sur la partie antérieure du corps (en s'enveloppant de la manière exprimée par le v. ehleṛ) ‖ tout h. ou f. qui s'enveloppe d'un vêtement rectangulaire de la manière signifiée par ehleṛ a un énerḍé à ce vêtement et ne peut en avoir qu'un ; on a d'énerḍé que quand on s'enveloppe de la façon exprimée par ehleṛ ‖ v. :‖⁝ ehleṛ.

∃0I ănarḍa ·∃0I ✳ sm. φ (pl. inarḍâten I+∃0I), dar narḍâten ‖ mercredi.

ЖI0I nouref ‖ v. ЖI0 souref.

∃ЖI0I tănârfot ∃ЖI0I+ sf. φ (pl. tinôurfâḍ ∃ЖI0I+), dar tnôurfâḍ ‖ extrémité inférieure et munie d'un double renflement [de l'humerus ; du cubitus ; du femur ; du tibia] (chez les p.) ; extrémité inférieure et munie d'un double renflement [du radius ; du métacarpe ; du tibia ; du métatarse] (chez les quadrupèdes) ‖ toute p. et tout quadrupède ont 8 tănârfot. Toute tănârfot a 2 térizt ‖ v. Ǝⵣ⊐ mezzei, izemmezzai.

ʏ0I ănâraġ ‖ v. ʏ0⁝ hareġ.

⁝0I énerih ⁝0I sm. φ (pl. inerihen I⁝0I), dar ănerih (ĕnerih), dar nerihen ‖ gémissements plaintifs ‖ signifie des gémissements plaintifs de p. ou d'an, assez forts et assez continus, plus forts et plus continus que ceux exprimés par heneffet (Ta.2) "pousser de petits gémissements plaintifs". L'énerih peut avoir pour cause une douleur physique ou morale ‖ v. ЖI⁝ heneffet (Ta.2).

— zennereh ⁝0Iⵣ m. f.1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (iznereh, iezênereh, ed izennereh, our iznereh) ‖ pousser des gémissements plaintifs ‖ se dit de p. ou d'an. qui poussent des gémissements plaintifs assez forts et assez continus, par suite de douleur physique ou morale ‖ v. ЖI⁝ heneffet (Ta.2).

— zânerâh ⁝0Iⵣ m. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izânerâh, our izenerih) ‖ pousser hab. des gémissements plaintifs.

— ăzennereh ⁝0Iⵣ sm. nv. f.1 ; φ (pl. izennerîhen I⁝0Iⵣ), dar zennerîhen ‖ fait de pousser des gémissements plaintifs ‖ signifie aussi "gémissements plaintifs". D. ce s. est syn. d'énerih.

— ăzennerah ⁝0Iⵣ sm. n.d'é. f.1 ; φ (pl. izennerâhen I⁝0Iⵣ, fs. tăzenneraht +⁝0Iⵣ+ ; fp. tizennerâhîn I⁝0Iⵣ+), dar zennerâhen, dar tzennerâhîn ‖ hom. qui pousse des gémissements plaintifs.

Ш·:0I énerkeb Ш·:0I ✳ sm. φ (pl. inerkeben IШ·:0I), dar ănerkeb (ĕnerkeb), dar nerkeben ‖ étrier.

⁝I einr ⁝I va. prim ; conj. 11 "els" ; ω (inrâ, inrâ, ed ieinr, our inré) ‖

tuer (donner la mort à ; faire mourir) ‖ peut avoir pour suj. Dieu, une p, un an, une ch, toute cause produisant la mort. Peut avoir pour rég. dir. une p. ou un an. ‖ ne signifie pas "faire mourir de mort violente", par opposition à "faire mourir de mort naturelle" ; signifie "faire mourir (de mort qlconque, naturelle ou violente)". — Le v. enṛ n'a ni le s. passif, ni de forme dérivée ayant le s. passif ; pour exprimer l'idée d' "être tué", on se sert d'emmet (Ta. ivr.) "mourir (de mort qlconque, naturelle ou violente)". — Le v. emmet (Ta. ivr.) n'a pas de forme dérivée factitive ayant le sens de "faire mourir" ; pour expri=mer l'idée de "faire mourir", on se sert d'enṛ ‖ fig. "mettre à bout de forces (faire n'en plus pouvoir)", le rég. dir. étant une p. ou un an. Se dit, p. ex, du froid, du chaud, de coups, de mauvais traitements, de criailleries, de la faim, de la soif, de l'ennui, du chagrin, du rire, de l'amour, du sommeil, &c. qui font qlq'un n'en plus pouvoir ; on dit, de même, en français "l'ennui, le chagrin, l'amour me tuent ; il m'a fait mourir de froid, de faim, de rire ; &c.". v. ⵎ emmet (Ta. ivr) ‖ fig. "gourmander fortement (réprimander rudement en paroles) ; battre (rudoyer en frappant à plusieurs reprises) [une p.] ; tourmenter (à un degré qlconque, depuis le plus faible jusqu'au plus fort) [une p, un an.] (le suj. étant une p, un an, une ch.)" ‖ enṛ, ayant pour rég. dir. un oeil ou les yeux sign. "fermer [un oeil ; les yeux]". Se dit de qlq'un qui ferme ses propres yeux, au pr. en abaissant les paupières ou en se couvrant les yeux des mains ou de n'importe quoi, au fig. en faisant semblant de ne pas voir ; se dit aussi de qlq'un qui ferme les yeux à une autre p. ou à un an, au pr. en leur couvrant les yeux de la main ou de n'importe quoi, au fig. en les empê=chant de se rendre compte de la vérité par un moyen qlconque. Lorsque la p. ou l'an. auxquels le suj. ferme les yeux sont exprimés, ils sont hab. au datif ‖ enṛ, ayant pour rég. dir. une oreille ou les oreilles, signifie "boucher [une oreille ; les oreilles]". Se dit de qlq'un qui bouche ses propres oreilles, au pr. avec les doigts ou n'importe quoi, au fig. en refusant d'entendre ; se dit aussi de qlq'un qui bouche les oreilles à une autre p. ou à un an. avec ses mains ou avec n'importe quoi ; s'empl. touj. au pr. quand le suj. bouche les oreilles à un autre que soi. Quand la p. ou l'an. auxquels le suj. bouche les oreilles sont exprimés, ils sont hab. au datif. D. ces, enṛ est syn. d'eher "boucher" ‖ p. ext., le suj. étant un chameau et le rég. dir. une chamelle, "s'accoupler avec (accomplir l'acte sexuel avec)". D. ces, est syn. de segen et d'ăout. v. ⵍ⁝ eheg.

— souenṛi ʒ⁝ǀ⁝⊙ va. f. 1 ; conj. 116 "souenṛi" ; ω (isouenṛa, iesîouenṛa, ed isou=enṛi, our isouenṛa) ‖ faire tuer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— souenṛ ⁝ǀ⁝⊙ va. f. 1 ; conj. 116 "souenṛ" ; ω (isouenṛ, iesîouenṛ, ed isouenṛ, our isouenṛ) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— nemenṛi ʒ⁝ǀⵎǀ vn. f. 2 bis ; conj. 49 "medeggou" ; (inmenṛa, ienîmenṛa, ed inmenṛi, our inmenṛa) ‖ s'entretuer (se combattre réc. les armes à la

main) ‖ se dit de p. qui se combattent les armes à la main en cherchant à s'entre=
=tuer, qlq. soit le nombre des combattants et la nature des armes, en parlant d'un combat singulier com. d'une bataille entre 2 armées. Ne se dit pas de p. qui combattent par jeu ou pour s'exercer, en faisant des assauts d'armes ou des si=
=mulacres de combat, ni de p. qui luttent en cherchant à s'entretuer mais qui le font sans armes ‖ fig. "se battre l'un contre l'autre (en cherchant à se faire autant de mal que possible)(le suj. étant des an.)" ‖ fig. "se livrer combat l'un à l'autre (le suj. étant une p. et sa propre âme, une p. et son propre coeur, une p. et une autre (en paroles))". Se dit d'une p. qui se livre un combat intérieur, qui discute avec qlq'un, ou qui fait effort auprès de qlq'un par des paroles ‖ v. O'I eger, meger.

— nemenẓ :ǀ]ǀ m. f. 2bis; conj. 183 "nemenẓ"; (inmenẓ, ienînmenẓ, ĕd inmenẓ, our inmenẓ) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— sennemenẓi 3:ǀ]ǀ⊙ va. f. 2bis.1; conj. 130 "semmendou"; ω (isnemenẓa, iesînemenẓa, ĕd isennemenẓi, our isnemenẓa) ‖ faire s'entretuer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.

— sennemenẓ :ǀ]ǀ⊙ va. f. 2bis.1; conj. 124 "seggegg"; ω (isnemenẓa, iesîne=
=menẓa, ĕd isennemenẓ, our isnemenẓa) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— nâKK ⋯ǀ va. f. 5; conj. 217 "lâss"; ω (inâKK, our ineKK) ‖ tuer hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ v.] emmet (Ta. ivr.).

— sâouenẓa ·:ǀ:⊙ va. f. 1.10; conj. 238 "târezza"; ω (isâouenẓa, our iseouenẓi) ‖ faire hab. tuer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tînmenẓi 3:ǀ]ǀ+ vn. f. 2bis. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itînmenẓi, our itenmenẓi) ‖ s'entretuer hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.

— sînmenẓi 3:ǀ]ǀ⊙ va. f. 2bis.1.12; conj. 244 "tîmendou"; (isînmenẓi, our isenmenẓi) ‖ faire hab. s'entretuer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.1.

— ténenẓé 3:ǀ+ sf. nv. prim; φ (pl. tinenẓiouîn ǀ:ǀǀ+), dar tănenẓé (tĕnenẓé), dar tnenẓiouîn ‖ fait de tuer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsouenẓi 3:ǀ:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isouenẓîten ǀ+:ǀ:⊙), dar ĕsouenẓîten ‖ fait de faire tuer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănmenẓi 3:ǀ]ǀ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmenẓîten ǀ+:ǀ]ǀ), dar ĕnmenẓîten ‖ fait de s'entretuer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis ‖ signifie aussi "combat (dans tous les s. de la f. 2bis)".

— ăsennemenẓi 3:ǀ]ǀ⊙ sm. nv. f. 2bis.1, φ (pl. isennemenẓîten ǀ+:ǀ]ǀ⊙), dar sennemenẓîten ‖ fait de faire s'entretuer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.1.

— émenẓi 3:ǀ] sm. n. d'é. prim; φ (pl. imenẓân ǀ:ǀ]; fs. témenẓit +:ǀ]+; fp. timenẓâtîn ǀ+:ǀ]+), dar ămenẓi (ĕmenẓi), dar menẓân, dar tămenẓit (tĕmenẓit), dar tmenẓâtîn ‖ tueur (h. (ou an) qui tue) ‖ ce que tue un émenẓi se met au gén. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ s'empl. qlqf. sans complément dans le sens d' "an. qui tue ses cavaliers (an. de selle qui cherche hab. à jeter son cava=
=lier par terre et qui est dangereux à monter)".

— meinço :::I sm. (pl. meinçôten I+::I) ‖ colique.

— ăneçou :⁝I sm. φ (pl. ineçôuten I+⁝I), dar neçôuten ‖ maladie de peau consistant en taches blanches accompagnées de fortes démangeaisons ‖ l'ăneçou peut atteindre les p. dans n'importe quelle partie du corps ; lorsqu'il est fort, un peu de pus sort des taches blanches ; il atteint les p. de tout âge ; il n'atteint pas les an. ‖ v. OIC tafôuré.

— tănakkat +⋯I+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tinakkâtîn I+⋯I+), dar tnakkâtîn ‖ nom d'une plante persistante ("euphorbia glebulosa Cosson" (B.T.) ; "euphorbia calyptrata Cosson var. involucrata Batt." (B.T.)) ‖ ainsi nommée parce qu'elle rend malades et qlqf. tue les moutons, chèvres & chameaux qui en mangent.

:I ener :I vn. prim ; conj. 30 "ebed" ; φ (inèr, inâr, èd iner, our inir) ‖ s'abstenir de s'approcher [d'une p, d'un an, d'une ch.] (le suj. étant une p. ou un an) ; être forcé de s'abstenir de s'approcher (d. le s. ci. d.) ‖ le suj. ne peut être qu'une p. ou un an.. Ce dont le suj. s'abstient de s'approcher est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "de sur" ‖ p. ext. "s'abstenir [d'une ch, d'un acte] (le suj. étant une p.) ; être forcé de s'abstenir (d. le s. ci. d.)" ‖ v. IO: ekrem.

— sener :IO va. f. 1 ; conj. 113 "sebed" ; φ (isner, iesîner, èd isener, our isner) ‖ faire s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ennâr :I vn. f. 5 ; conj. 218 "ebbâd" ; (innâr, our innir) ‖ s'abstenir hab. de s'approcher ; être hab. forcé de s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânâr :IO va. f. 1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânâr, our isenir) ‖ faire hab. s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ènir :I sm. nv. prim ; φ (pl. inîren I:I), dar ănir (ènir), dar nîren ‖ fait de s'abstenir de s'approcher ; fait d'être forcé de s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— asner :IO sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isnîren I:IO), dar èsner (ăsner), dar èsnîren ‖ fait de faire s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

:I enner :I va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (innèr, innâr, èd inner, our innir) ‖ orner de dessins (faits par n'importe quel procédé) [une ch. qlconque] ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être orné de dessins" et "s'orner de dessins" ‖ le suj. ne peut être qu'une p. Le rég. dir. peut être une ch. qlconque ‖ se dit, p. ex, de qlq'un qui orne son visage, ses mains, un objet en métal, en bois, en peau, en tissu, en matière qlconque, de dessins multicolores, d'une seule couleur, incolores (p. ex. par sculpture, gravure, impression), par n'importe quel procédé ; traits ou dessins faits au pinceau ou avec n'importe quel instrument, broderies de tout genre, application de morceaux de peau ou de tissu découpés, sculpture, ciselure, impression, &c.

— souner :IO va. f. 1 ; conj. 163 "soudel" ; φ (iessouner, iessôuner, èd isouner, our iessouner) ‖ faire orner de dessins ‖ se c. av. 2 acc.

— tânner :I+ va. f. 6 ; conj. 226 "tâddel" ; (itânner, our itenner) ‖ orner hab. de dessins ‖ a aussi les s. pas. et pron.

—sôunôuẹ :|⊙ va. f. 1. 18; conj. 260 "toûksâd"; (isôunôuẹ, ou isounouẹ) ‖ faire hab. orner de dessins ‖ se c. av. 2 acc.

—ôunôuẹ :| sm. nv. prim; (pl. ôunôuẹen |:|) ‖ fait d'orner de dessins ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être orné de dessins" et "fait de s'orner de dessins".

—ăsôunez :|⊙ sm. nv. f. 1; cf (pl. isôunôuẹen |:|⊙), dạz sôunôuẹen ‖ fait de faire orner de dessins.

—tinnik ⵏⵏ|+ sf. (pl. tinnaẹ :|+), dạz tinnaẹ ‖ dessin servant à orner (ornement consistant en un dessin; ornement consistant en dessins) ‖ se dit de tout dessin, fait par n'importe quel procédé, sur une ch. qlconque, pour l'orner (d. les s. du prim.) ‖ p. ext. "objet élégant et luxueux". Se dit, au pr, d'un objet mobilier élégant et somptueux, vêtement, bijou, selle, objet de harnachement, &c, ornés ou non, mais élégants & riches; se dit, au fig., d'un animal élégant et de prix, p. ex. d'un cheval ou d'un méhari élégants et de prix, ou d'une p. brillante d'élégance et de beauté ‖ les expressions dans lesquelles un nom commun est suivi des mots n tinnik, p. ex. ăbernouk en tinnik, ăselsou n tinnik, ahbeg en tinnik, amis en tinnik, tămet en tinnik, ne signifient pas que ce qui est suivi des mots n tinnik est chargé de dessins servant à orner, mais que c'est "un objet élégant et luxueux". La traduction des expressions précédentes est "burnous d'objet élégant et luxueux (burnous qui est un objet élégant et luxueux)", "vêtement (bracelet, chameau, femme) d'objet élégant et luxueux (vêtement (bracelet, chameau, femme) qui est un objet élégant et luxueux)".

:|ăne :| sm. (pl. ănẹiouen |:|) ‖ palais (de la bouche) (chez les p. & les an.).

:|ănez :| pr. pers. sujet (isolé); 1e p. pl. (forme irrégulière) ‖ nous ‖ v. 3 i (é).

—nez :| (înez :|) pr. af. dép. des noms; 1e p. pl. (forme irrégulière) ‖ de nous ‖ v. 3 i (é).

—ânez :| (hânez :|⁝) pr. af. rég. dir. des v.; 1e p. pl. ‖ nous ‖ v. 3 i (é).

—ânez :| pr. af. rég. dir. des v.; 1e p. pl. (forme irrégulière) ‖ nous ‖ v. 3 i (é).

—ânez :| (hânez :|⁝) pr. af. rég. ind. des v.; 1e p. pl. ‖ à nous ‖ v. 3 i (é).

—nez :| (enez :|, înez :|) pr. af. rég. des particules; 1e p. pl. ‖ nous ‖ v. 3 i (é).

:|nez :| pi. prép. ‖ voici; voilà ‖ ne s'emploie que suivi d'un des 8 pronoms relatifs et démonstratifs ouâ-rez, oua, oua-h, oua-i-dez, oua-dĭ, oua-dĭ-h, ou-în, ou-în-dez, ou d'un des 4 pronoms relatifs et démonstratifs exprimant l'éloignement dans le temps passé seul oua-n-dĭ, oua-n-dĭ-h, oua-n-d-în, oua-n-d-în-dez. Nez, suivi d'un des 8 pronoms ouâ-rez, oua, oua-h, &c., signifie "le voici, la voici, les voici", ou "le voilà, la voilà, les voilà", selon que le pronom exprime la proximité ou l'éloignement. Nez, suivi d'un des 4 pronoms oua-n-dĭ, oua-n-dĭ-h, &c, signifie "voilà celui de là (celui d'alors) qui, voilà celui de là (celui d'alors) que, voilà celle de là (celle d'alors) qui,

voilà celle de là (celle d'alors) que, &c.", ou "voilà celui de là-bas (celui d'alors) qui, voilà celui de là-bas (celui d'alors) que, voilà celle de là-bas (celle d'alors) qui, voilà celle de là-bas (celle d'alors) que, &c.", selon que le pronom exprime un éloignement modéré ou absolu dans le temps passé ‖ ex. Biska, neṛ ouâ-reṛ / B., le voici = amis ennek, neṛ oua / ton chameau, le voici (ou: le voilà) = tămeṭ ta s hi tenniḍ, neṛ ta-h / la f. que à (pour laquelle) tu m'as dit, la voici (ou: la voilà) (la f. au sujet de laquelle tu m'as parlé (la f. de laquelle tu m'as parlé), la voici (ou: la voilà)) = midden oui nĕieṛ end ahel, neṛ ou-î-deṛ / les h. que j'ai vus hier, les voici (ou: les voilà) = neṛ ta-dï, tămeṭṭ in / la voici, ma f. (ou: la voilà, ma f.) = neṛ t-în, oulli nnem / les voilà, tes chèvres = iselsa nnem, neṛ ou-în-deṛ / tes vêtements, les voilà = ăouăl, neṛ oua-n-dï hi tenniḍ / les paroles, voilà celles de là (celles d'alors) que tu m'as dites (voilà les paroles d'alors que tu m'as dites) = âles, neṛ oua-n-d-în hi innĕn aoua-h / l'hom., voilà celui de là-bas (celui d'alors) qui m'ayant dit cela (voilà l'h. d'autrefois qui m'a dit cela) ‖ v. V da "voici; voilà".

IC:I tâneKKef ‖ v. IC: éṛef.

⁝:I zouinṛeh ⁝:Iⵣ va. f. 1; conj. 162 "SouKseḍ"; (iezzoûnṛeh, iezzôunṛeh, éd izouinṛeh, our iezzouinṛeh) ‖ amener les mucosités du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge (n); amener du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge [des mucosités; du sang; du pus; etc.] (act) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ v. O::IO:: KerenKeret (Ta. 1).

— zôuinṛôuh ⁝:Iⵣ va. f. 1. 18; conj. 260 "tôuKsâd"; (izôuinṛôuh, our izouinṛouh) ‖ amener hab. les mucosités du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge (n); amener hab. du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge (act).

— ăzouinṛeh ⁝:Iⵣ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. izouinṛôuhen I⁝:Iⵣ), dar zouinṛôuhen ‖ fait d'amener les mucosités du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge; fait d'amener du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge.

— tăzouinṛiht +⁝:Iⵣ+ sf. ♀ (pl. tizouinṛah ⁝:Iⵣ+), dar tzouinṛah ‖ mucosité amenée du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge.

3:I neṛiiet (Ta. 1) +3:I vn. prim; conj. 48 "gediiet (Ta. 1)"; (inṛeiiet, ienîṛeiiet, éd inṛiiet, our inṛeiiet) ‖ être assis en étant affaissé sur soi-même (être assis le dos courbé et dans une attitude d'affaissement); s'asseoir affaissé sur soi-même (d. le s. ci-d.) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ se dit de p. assises n'importe comment et n'importe où, par terre, sur un siège, sur un an. de selle ou de bât, &c.

— senneṛiiet (Ta. 1) +3:IO va. f. 1; conj. 135 "seggediiet (Ta. 1)"; (isneṛeiiet, iesêne-ṛeiiet, éd isenneṛiiet, our isneṛeiiet) ‖ fait être assis en étant affaissé sur soi-même; faire s'asseoir affaissé sur soi-même.

— tînṛiiît (Ta. 7) +3:1+ vn. f.16; conj. 254 "tîtreggît (Ta. 7)"; (itînṛiiît, our iteinṛiiit) ‖ être hab. assis en étant affaissé sur soi-même; s'asseoir hab. affaissé sur soi-même.

— sînṛiiît (Ta. 7) +3:1⊙ va. f.1.16; conj. 254 "tîtreggît (Ta. 7)"; (isînṛiiît, our iseinṛiiit) ‖ faire hab. être assis en étant affaissé sur soi-même; faire hab. s'asseoir affaissé sur soi-même.

— ănṛiii 3:1 sm. nv. prim; φ (pl. inṛiiîten 1+3:1), dar ĕnṛiiîten ‖ fait d'être assis en étant affaissé sur soi-même; fait de s'asseoir affaissé sur soi-même

— ăsenneṛiii 3:1⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isenneṛiiîten 1+3:1⊙), dar senneṛiiîten ‖ fait de faire être assis en étant affaissé sur soi-même; fait de faire s'asseoir affaissé sur soi-même.

— ăneṛeiia ·3:1 sm. n. d'é. prim; φ (pl. ineṛeiiâten 1+3:1; fs. tăneṛeiiat +3:1+; fp. tineṛeiiâtîn 1+3:1+), dar neṛeiiâten, dar tneṛeiiâtîn ‖ hom. qui se tient hab. affaissé sur soi-même lorsqu'il est assis.

3:1 ouinṛai 3:1 vn. prim; conj. 71 "ouksad"; (ieinṛoui, ieinṛôui, éd iouinṛai, our ieinṛoui) ‖ être sans appétit (n'avoir de goût pour aucune nourriture) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ se dit de p. ou d'an. qui sont sans goût pour aucune nourriture pour n'importe quelle cause, satiété excessive, disposition pas=
=sagère ou habituelle, état maladif, etc.

— souinṛi 3:1⊙ va. f.1; conj. 164 "soufi"; (iessouinṛei, iessôuinṛei, éd isouinṛi, our iessouinṛei) ‖ rendre sans appétit.

— tôuinṛâi 3:1+ vn. f.18; conj. 260 "tôuksâd"; (itôuinṛâi, our itouinṛai) ‖ être hab. sans appétit.

— sôuinṛôui 3:1⊙ va. f.1.18; conj. 260 "tôuksâd"; (isôuinṛôui, our isouinṛoui) ‖ rendre hab. sans appétit.

— touinṛait +3:1+ sf. nv. prim; φ (pl. touinṛâin 13:1+) ‖ fait d'être sans appétit.

— ăsouinṛi 3:1⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isouinṛien 13:1⊙), dar souinṛien ‖ fait de rendre sans appétit.

‖:1 einṛel ‖:1 vn. prim; conj. 26 "eksen"; (inṛĕl, inṛâl, éd inṛel, our inṛĕl) ‖ être répandu [sur une surface qlconque] (le suj. étant un liquide, une sub=
=stance en poudre, une substance en petits fragments); se répandre (d. le s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. n'importe quel liquide, eau, sang, huile, beurre fondu, &c. en quantité qlconque, si grande ou si petite qu'elle soit, n'im=
=porte quelle substance en poudre ou en petits fragments qui se répand en s'étendant lorsqu'on la verse, com. de la farine, de la cendre, du sable, des grains de céréales qlconques, des dattes, des fruits ou des légumes de petite dimension, &c. ‖ ne se dit pas de ce qu'on verse dans un récipient; ne se dit que de ce qui est répandu volontairement ou non, ou de ce qui se répand de soi-même, sur une surface en s'y étendant librement et irrégulièrement, com. le contenu d'une outre qui est répandu par terre, le contenu d'un encrier qui est répandu sur une table, le contenu d'un sac de blé qui est répandu sur une couverture, le contenu d'une cuiller d'huile qui est répan=

=du sur un vêtement, &c. ‖ p. ext. enẓel peut avoir pour suj., au lieu du liquide, de la substance en poudre, de la substance en petits fragments, qui sont répandus, les récipients desquels ils sortent en se répandant, p. ex. une outre, une bouteille, un verre, une cuiller, un encrier, un sac, un panier, &c. ‖ p. ext. "être semé (être mis en terre pour germer) (le suj. étant des grains de céréales ou des semences de légumes ou d'autres végétaux); se semer (d. le s. ci. d.)" ‖ p. ext. "être ensemencé (le suj. étant une terre, un champ, un sol)" ‖ fig. "être au dernier degré de maigreur et de faiblesse (n'avoir que les os et la peau et pouvoir à peine se tenir debout) (le suj. étant une p. ou un an.)". v. ⁚ⵟ‖ elbeK ‖ v. ⁚⁚ⵀ benKeou.

—senẓel ‖⁝⊙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issenẓel, iessînẓel, ed isenẓel, our issenẓel) ‖ répandre; faire se répandre ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

—nâKKel ‖⋯ vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâKKel, our ineKKel) ‖ être hab. répandu; se répandre hab. ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

—sânẓâl ‖⁝⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isânẓâl, our iseinẓîl) ‖ répandre hab; faire hab. se répandre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

—ănaẓal ‖⁝ sm. nv. prim; ⵀ (pl. ineẓâlen, ‖⁝), daẓ neẓâlen ‖ fait d'être répandu; fait de se répandre ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

—taneẓla ·‖⁝+ sf. nv. prim; ⵀ (pl. tineẓlioûn ⁝‖⁝+), daẓ tĕneẓla (tăneẓla), daẓ tneẓlioûn ‖ m. s. q. le pr.

—ăsenẓel ‖⁝⊙ sm. nv. f. 1; ⵀ (pl. isenẓîlen, ‖⁝⊙), daẓ senẓîlen ‖ fait de répandre; fait de faire se répandre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

ⵊ‖⁝ neẓoulef ⵊ‖⁝ vn. prim; conj. 52 "KerouKed"; p (inẓalef, ienîẓalef, ed inẓoulef, our inẓalef) ‖ être évanoui (être sans connaissance); s'évanouir (perdre connaissance) ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. ‖ v. ⵚ⁝⁝‖ lehoued.

—senneẓoulef ⵊ‖⁝⊙ va. f. 1; conj. 138 "seKKerouKed"; p (isneẓalef, iesîneẓalef, ed isenneẓoulef, our isneẓalef) ‖ faire être évanoui; faire s'évanouir.

—tînẓoûloûf ⵊ‖⁝+ vn. f. 14; conj. 249 "tîKroûKoûd"; (itînẓoûloûf, our itenẓoulouf) ‖ être hab. évanoui; s'évanouir hab.

—sînẓoûloûf ⵊ‖⁝⊙ va. f. 1. 14; conj. 249 "tîKroûKoûd"; (isînẓoûloûf, our isenẓoulouf) ‖ faire hab. être évanoui; faire hab. s'évanouir.

—ănẓoûlef ⵊ‖⁝ sm. nv. prim; ⵀ (pl. inẓoûloûfen ⵊ‖⁝), daẓ ĕnẓoûloûfen ‖ fait d'être évanoui; fait de s'évanouir; évanouissement.

—tănẓâlift +ⵊ‖⁝+ sf. nv. prim; ⵀ (pl. tinẓoûlâf ⵊ‖⁝+), daẓ tĕnẓoûlâf ‖ m. s. q. le pr. ‖ plus us. q. le pr.

—ăsenneẓoûlef ⵊ‖⁝⊙ sm. nv. f. 1; ⵀ (pl. isenneẓoûloûfen ⵊ‖⁝⊙), daẓ senneẓoûloûfen ‖ fait de faire être évanoui; fait de faire s'évanouir.

ⵊ⁝ tăneẓmit +ⵊ⁝+ sf. ⵀ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tineẓmîtîn +ⵊ⁝+), daẓ tneẓmîtîn ‖ safran (plante de jardin) (ar. "zaʿfrân") ‖ sign. aussi "safran (stigmates de safran séchés et pulvérisés)" ‖ on cultive un peu de safran dans qlq. villages de l'Ăh.

ⵊ⁝ tineẓmîn ‖ v. O⁝ iẓar, eẓrem.

⁞I⁞I ennezenez ⁞I⁞I ✳ sf. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. ennezenezen I⁞I⁞I) ‖ menthe (plante de jardin) ‖ signifie aussi "feuilles de menthe séchées" ‖ très peu us.

⁞⁞I tânezouet ‖ v. ⁞⁞ ezou.

O⁞I inzer O⁞I sm. (pl. ănzâren IO⁞I) ‖ ravin (affluent ou sous-affluent d'un érahar "vallée", en montagne) ‖ v. O+IT ăgentour.

— tinzert +O⁞I+ sf. (pl. tănzârîn IO⁞I+) ‖ dim. du pr. ‖ v. O+IT ăgentour.

O⁞I ennezer O⁞I (Ăj) sm. (pl. ennezeren IO⁞I) ‖ serrure en bois (s'ouvrant et se fermant de l'intérieur et de l'extérieur au moyen d'une grosse clef en bois ou en métal) ‖ v. O⁞IC éfeKer ‖ non us. dans l'Ăh.

ⵎO⁞I nezerebbet (Ta. 2) ‖ v. ⵎO⁞ zerebbet (Ta. 2).

ⵍⵉO⁞I énezerfel ⵍⵉO⁞I ✳ sm. φ (pl. inezerfelen, ⵍⵉO⁞I), dar ănezerfel (ĕne=zerfel), dar nezerfelen ‖ clou de girofle.

⁞O⁞I zeinzireh ⁞O⁞Iⵅ vn. f. 1; conj. 170 "zeinzireh"; p (izzĕinzareh, iezzînzareh, éd izeinzireh, our izzeinzareh) ‖ crier de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans articuler de son (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ se dit de toute p. ou an. qui crie de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans articuler de son, qlq. soit la cause qui les fait crier, que ce soit en pleu=rant ou non ‖ p. ext. "beugler (le suj. étant un boeuf ou une vache)".

— zînzîrih ⁞O⁞Iⵅ vn. f. 1. 14; conj. 249 "têkroûkôud", (izînzîrih, our izein=zirih) ‖ crier hab. de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans arti=culer de son ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăzeinzîreh ⁞O⁞Iⵅ sm. nv. f. 1; φ; (pl. izeinzîrihen I⁞O⁞Iⵅ), dar zeinzîrihen ‖ fait de crier de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans articuler de son ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. ‖ p. ext. "cri inarticulé poussé avec toute la force possible, la bouche grande ouverte; beuglement".

— ăzeinzârah ⁞O⁞Iⵅ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. izeinzârâhen I⁞O⁞Iⵅ; fs. tăzein=zârahit +⁞O⁞Iⵅ+; fp. tizeinzârâhîn I⁞O⁞Iⵅ+), dar zeinzârâhen, dar tzeinzârâhîn ‖ hom. (ou an.) qui a l'hab. de crier de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans articuler de son ‖ p. ext. "beugleur (boeuf qui beugle beaucoup)".

— tăzeinzeriht +⁞O⁞Iⵅ+ sf. φ (pl. tizeinzerah ⁞O⁞Iⵅ+), dar tzeinzerah ‖ nom d'une danse de nègres ‖ la tăzeinzeriht est accompagnée de sons gutturaux, de chants et de battements de mains; elle doit son nom aux sons gutturaux inarticulés qui l'accompagnent ‖ syn. de tekemmeKemt ‖ diffère de tehîgalt, nom d'une autre danse de nègres.

ⵙ⁞I noukKes ⵙ⁞I vn. prim; conj. 95 "doukKel"; (iennoûkKes, iennôûkKes, éd iennoukKes, our iennoukKes) ‖ être distribué à la ronde tănakKast par tănakKast (être distribué à la ronde ration d'un repas par ration d'un repas) [à des p. qui reçoivent chacune une tănakKast c. à d. une mesure pleine de nourriture constituant la ration d'un repas] (le suj. étant un aliment solide cru ou cuit pouvant se mesurer au moyen d'une mesure de

capacité'); se distribuer à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast (d. les. ci. d.) ‖ ne peut pas avoir pour suj. un liquide ‖ signifie être distribué à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast, le mot tănaḳḳast signifiant "mesure de capacité égale à une ration d'un repas" et non pas "mesure de capacité d'un demi-litre" ‖ se dit, p. ex, de blé, d'orge, de sorgho, de datts concassées, de farine, de bouillie de farine, &c. ‖ fig. "être raconté à la ronde (le suj. étant des paroles, une nouvelle, un dire, un fait, une anecdote, une histoire vraie ou fausse sur le prochain, une histo=riette, un conte, &c.); se raconter à la ronde (d. les. ci. d.)" ‖ diffère d'ouḍrar "être distribué à la ronde (le suj. étant une boisson); se distribuer à la ronde (d. les. ci. d.)", qui signifie p. ext. "se répandre à la ronde (le suj. étant une nouvelle, une réputation, une opinion)" ‖ diffère de melkeou "être distribué à la ronde (la part de chacun étant puisée d'un récipient avec qlq. ch. qui est tenu à la main) (le suj. étant une boisson)". Melkeou diffère lui-même d'ouḍrar, en ce qu'il précise la manière dont est versée à chacun sa part de liquide, ce que ne fait pas ouḍrar; de toute boisson dont on dit immĕlkeou on peut dire ieḍrŏuc, mais non réc.; une boisson dont on dit ieḍrŏuc peut avoir été versée à la ronde d'une cruche, d'une outre, d'une bouteille, &c. com. elle peut avoir été distribuée de la manière exprimée par melkeou ‖ v. 1# ezzeg, ẓouẓeg.

— senneḳḳes ⊙⋯|⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddekkel"; (isneḳḳes, iesîneḳḳes, éd isen=neḳḳes, our isneḳḳes) ‖ distribuer à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ a t. les s. c. à c. du prim ‖ diffère de ẓouẓeg "distribuer à la ronde [leur repas du soir (qlq. soient les aliments dont il se compose)] (à des p.) (se c. av. l acc.)", qui se dit de la distribution d'un repas du soir composé de n'importe quoi, d'un ou de plusieurs ali=ments solides, liquides, ou pâteux, cuits ou crus, p. ex. de pain, de dattes, de fromage, ou de lait, ou de tous les 4.

— tîneḳḳôus ⊙⋯|+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîneḳḳôus, our iteneḳḳous) ‖ être hab. distribué à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast; se distribuer hab. à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîneḳḳôus ⊙⋯|⊙ va. f. 1.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (isîneḳḳôus, our iseneḳ=ḳous) ‖ distribuer hab. à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. ‖ p. ext. "bavarder (babiller; tenir des propos insignifiants)".

— ănouḳḳes ⊙⋯| sm. nv. prim; φ (pl. ineḳḳôusen |⊙⋯|), dar neḳḳôusen ‖ fait d'être distribué à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast; fait de se dis=tribuer à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsenneḳḳes ⊙⋯|⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isenneḳḳîsen |⊙⋯|⊙), dar senneḳḳîsen ‖ fait de distribuer à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăsenneḳḳas ⊙⋯|⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. isenneḳḳâsen |⊙⋯|⊙; fs. tăsenneḳ=ḳast +⊙⋯|⊙+; fp. tisenneḳḳâsîn |⊙⋯|⊙+), dar senneḳḳâsen, dar tsen=neḳḳâsîn ‖ hom. qui distribue à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖

fig. "diseur de paroles vaines sur le compte du prochain (faiseur de papo=
=tages sur le compte du prochain)". D. ce s, est touj. employé en mauvaise
part.

— tănaḳḳast +⊙∴I+ sf. φ (pl. tinaḳḳâsîn I⊙∴I+), dax tnaḳḳâsîn ‖ 1. me=
=sure de capacité égale à une ration d'un repas (servant à donner à
chaque membre de la famille une ration constituant un repas, de l'aliment
solide en petit fragments, en poudre, ou en bouillie, qui forme le repas);
2. mesure de capacité d'un demi-litre ‖ D. le s. 1, signifie une mesure
de capacité de dimension variable, souvent un peu plus petite, qlqf. un
peu plus grande qu'un demi-litre, qui est différente dans chaque famille ‖
D. le s. 2, signifie ~~signifie~~ une mesure de capacité fixe, d'un demi-litre,
servant à mesurer les liquides, les substances en poudre, les grains et les sub=
=stances en petits fragments com. le sel concassé, les dattes concassées, &c. La
moûda "mesure de capacité d'un litre" contient 2 tănaḳḳast; la tănaḳḳast
contient 2 ăzǧen "mesure de capacité d'un quart de litre". v. ⁞⁞ ǧaǧǧ,
ăǧeǧǧi.

— tăneḳḳist +⊙∴I+ sf. φ (pl. tineḳḳâs ⊙∴I+), dax tneḳḳâs ‖ historiette (conte)
‖ tout ce qui est historiette, conte, fable, apologue, parabole, anecdote, récit vrai
ou faux d'aventure ou d'événement, est une tăneḳḳist ‖ p. ext. "bavardage
(babillage; propos insignifiant)" ‖ p. ext. "paroles vaines sur le compte du
prochain (papotage sur le compte du prochain)" ‖ v. ⁞⁞8I tângalt.

Ɔ+:I neẓettem ‖ v. Ɔ+: neẓettem.

⊙I ens ⊙I m. prim; conj. 11 "els"; ω (insă, insâ, ĕd iens, our insé) ‖ être
couché; se coucher ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ ayant pour
suj. une p, signifie être couché sur le dos, le ventre, ou le côté, sans être
accroupi ni accoudé, dans une position d'ailleurs qlconque, les membres allongés
ou plus ou moins repliés, qlq. soient le lieu et le temps en lesquels on est couché
et la cause pour laquelle on est couché ‖ ayant pour suj. un an, signifie être
couché sur le côté ou sur le dos, sans être accroupi ni couché sur le ventre,
dans une position d'ailleurs qlconque, en un lieu, en un temps et pour un
motif qlconques ‖ ayant pour suj. une ch., signifie "être posé à plat [sur
le sol, sur un meuble, ou sur une ch. qlconque]" ‖ p. ext. "être étendu mort",
le suj. étant une p. ou un an. ‖ p. ext. "être posé (être placé) (dans une position
qlconque)", le suj. étant un objet mobilier ‖ p. ext. "être mis de côté (être mis
en réserve)", le suj. étant un objet mobilier, des vivres, une ch. qlconque
capable d'être mise en réserve ‖ p. ext. "aller passer la nuit à (aller coucher à; arriver, de
manière à y passer la nuit, à) (act); aller passer la nuit chez (aller coucher chez; arriver,
de manière à passer chez lui la nuit, chez) (act.); coucher à [un lieu] (act); passer la nuit (coucher (n))
(n)". Quand ens signifie "passer la nuit (n)", la p. chez laquelle on passe la
nuit ou l'an. auprès duquel on passe la nuit sont à l'abl. et accompagnés
de ẓour "chez; auprès de", le lieu ou la ch. dans lesquels on passe la nuit
sont à l'abl. et accompagnés de dax "dans", la p, l'an, le lieu, la ch.

vers lesquels on passe la nuit sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. <u>berin</u> "vers". v. :V <u>adou</u> || quand la partie du corps sur laquelle sont couchés une p. ou un an. est exprimée, ou que la partie d'une ch. sur laquelle celle-ci est couchée est exprimée, elles sont à l'abl. et accom=pagnées d'une prép. qui est hab. <u>s</u> (<u>es</u>) "au moyen de". (Ex. <u>Biska insâ s ădis</u> % B. est couché au moyen du côté (B. est couché sur le côté) = <u>ensiṛ s ăreouri</u> % je me suis couché au moyen du dos (je me suis couché sur le dos)) || <u>ens Ténéré</u> : v. OI <u>ener</u>, <u>Ténéré</u> || v. 3⊞I⊞ <u>bounbi</u>.

— <u>sens</u> ⊙I⊙ va. f. 1; conj. 157 "<u>sels</u>"; ω (<u>issensa</u>, <u>iessînsa</u>, <u>ĕd isens</u>, <u>our issensa</u>) || coucher (act); faire se coucher (act) || à t. les s. c. à c. du prim. || p. ext. "coucher en joue [une p., un an., une ch.] (avec un fusil) (n)". Ce que le suj. couche en joue se met au dat. Diffère d'<u>ettef dar</u> "tenir dans" signifiant "viser (avec une arme à feu)", qui signifie viser avec une arme à feu qlconque, tandis que <u>sens</u> signifier coucher en joue avec un fusil, en visant, ou sans viser avec précision.

— <u>nemensi</u> 3⊙I]I vn. f. 2bis; conj. 49 "<u>medeggou</u>"; (<u>inmensa</u>, <u>ienîmensa</u>, <u>ĕd inmensi</u>, <u>our inmensa</u>) || être couché ensemble; se coucher ensemble || le suj. peut être des p., des an., ou des ch. en nombre qlconque, couchés les uns près des autres dans un même lieu, en n'importe quel temps & pour n'importe quelle cause || quand les p., an., ou ch. qui sont couchés ensemble ne sont pas tous sujets, ceux qui ne sont pas sujets sont à l'abl. et accompagnés de <u>d</u> (<u>ed</u>) "avec" || p. ext. "passer la nuit couchés ensemble", le suj. étant des p., des an., ou des ch. qui passent la nuit couchés les uns près des autres pour n'importe quelle cause.

— <u>nemens</u> ⊙I]I vn. f. 2bis; conj. 183 "<u>nemeiṛ</u>"; (<u>inmens</u>, <u>ienîmens</u>, <u>ĕd inmens</u>, <u>our inmens</u>) || m. s. q. le pr. || peu us.

— <u>mesensi</u> 3⊙I⊙] vn. f. 1.2; conj. 49 "<u>medeggou</u>"; (<u>imsensa</u>, <u>iemîsensa</u>, <u>ĕd im=sensi</u>, <u>our imsensa</u>) || être couché l'un à côté de l'autre; être couché l'un sur l'autre || d. le s. "être couché l'un à côté de l'autre", peut avoir pour ~~pour suj. des p. vivantes, des an. vivants, ou des ch.. D. le s. "être couché~~ suj. des p. vivantes ou mortes, des an. vivants ou morts, ou des ch. D. le s. "être couché l'un sur l'autre", peut avoir pour suj. des p. mortes, des an. morts, ou des ch. || quand les p., an., ou ch. qui sont couchés les uns à côté des autres, ou les uns sur les autres, ne sont pas tous sujets, ceux qui ne sont pas sujets sont à l'abl. et accompagnés de <u>d</u> (<u>ed</u>) "avec" || p. ext. "être posé l'un à côté de l'autre (être placé l'un à côté de l'autre) (dans une position qlconque)", le suj. étant des objets mobiliers || p. ext. "être étendu mort l'un à côté de l'autre; être étendu mort l'un sur l'autre", le suj. étant des p. ou des an.

— <u>mesens</u> ⊙I⊙] vn. f. 1.2; conj. 206 "<u>neheġġ</u>"; (<u>imsens</u>, <u>iemîsens</u>, <u>ĕd imsens</u>, <u>our imsens</u>) || m. s. q. le pr. || peu us.

— <u>sennemensi</u> 3⊙I]I⊙ va. f. 2bis.1; conj. 130 "<u>semmendou</u>"; ω (<u>isnemensa</u>, <u>iesînemensa</u>, <u>ĕd isennemensi</u>, <u>our isnemensa</u>) || coucher ensemble (act);

faire se coucher ensemble (act.) ‖ a t. les s.c. ā c. de la f. 2 bis.

— sennemens ⊙1]1⊙ va. f. 2 bis. 1; conj. 124 "seġġeġġ"; ω (isnemensa, iesînemensa, ĕd isennemens, our isnemensa) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— semmesensi 3⊙1⊙]⊙ va. f. 1. 2. 1; conj. 130 "semmendou"; ω (ismesensa, iesîmesensa, ĕd isemmesensi, our ismesensa) ‖ coucher l'un à côté de l'autre (act); coucher l'un sur l'autre (act) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1. 2.

— semmesens ⊙1⊙]⊙ va. f. 1. 2. 1; conj. 216 "sennefekk"; ω (ismesens, iesîmesens, ĕd isemmesens, our ismesens) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— nâss ⊙1 vn. f. 5; conj. 217 "lâss"; ω (inâss, our iness) ‖ être hab. couché; se coucher hab. ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— sânsa ·⊙1⊙ va. f. 1. 10; conj. 238 "târezza"; ω (isânsa, our isensi) ‖ coucher hab. (act); faire hab. se coucher (act) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— tînmensi 3⊙1]1+ vn. f. 2 bis. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itînmensi, our itenmensi) ‖ être hab. couché ensemble; se coucher hab. ensemble ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 2 bis.

— tîmsensi 3⊙1⊙]+ vn. f. 1. 2. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itîmsensi, our itemsensi) ‖ être hab. couché l'un à côté de l'autre; être hab. couché l'un sur l'autre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1. 2.

— sînmensi 3⊙1]1⊙ va. f. 2 bis. 1. 12; conj. 244 "tîmendou"; (isînmensi, our isenmensi) ‖ coucher hab. ensemble (act); faire hab. se coucher ensemble (act) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 2 bis. 1.

— sîmsensi 3⊙1⊙]⊙ va. f. 1. 2. 1. 12; conj. 244 "tîmendou"; (isîmsensi, our isemsensi) ‖ coucher hab. l'un à côté de l'autre (act); coucher hab. l'un sur l'autre (act) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1. 2. 1.

— ténessé 3⊙1+ sf. nv. prim; φ (pl. tiness ⊙1+, tinessiouîn 1:⊙1+), dar tănessé (tĕnessé), dar tness, dar tnessiouîn ‖ fait d'être couché; fait de se coucher ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— ăsensi 3⊙1⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isensîten 1+⊙1⊙), dar sensîten ‖ fait de coucher (act); fait de faire se coucher ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— ănmensi 3⊙1]1 sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmensîten 1+⊙1]1), dar ĕnmensîten ‖ fait d'être couché ensemble; fait de se coucher ensemble ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 2 bis.

— ămsensi 3⊙1⊙] sm. nv. f. 1. 2; φ (pl. imsensîten 1+⊙1⊙]), dar ĕmsensîten ‖ fait d'être couché l'un à côté de l'autre; fait d'être couché l'un sur l'autre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1. 2.

— ăsennemensi 3⊙1]1⊙ sm. nv. f. 2 bis. 1; φ (pl. isennemensîten 1+⊙1]1⊙), dar sennemensîten ‖ fait de coucher ensemble (act); fait de faire se coucher ensemble (act) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 2 bis. 1.

— ăsemmesensi 3⊙1⊙]⊙ sm. nv. f. 1. 2. 1; φ (pl. isemmesensîten 1+⊙1⊙]⊙), dar semmesensîten ‖ fait de coucher l'un à côté de l'autre (act); fait de coucher l'un sur l'autre (act) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1. 2. 1.

— ăsensou :⊙1⊙ sm. ϕ (pl. isensa ·⊙1⊙), dar sensa ‖ tombe (place qui renferme les restes d'un mort ; place destinée à renfermer les restes d'un mort) ‖ syn. d' ăzekka.

— ăsensou :⊙1⊙ sm. (s. s. pl.) ‖ lieu de couchée (en voyage) (lieu où on passe la nuit en voyage) ‖ tout lieu où qlq'un passe une nuit, dans un voyage qlconque, est pour lui un ăsensou dans ce voyage ‖ peu us.

— témesensit +⊙1⊙I+ sf. ϕ (pl. timesensâtîn I+⊙1⊙I+), dar tămesensit (téme=sensit), dar tmesensâtîn ‖ m. s. q. le pr.

— menseou :⊙1I va. prim; conj. 99 "bereg"; (imměnseou, iemmînseou, éd iem=menseou, our immenseou) ‖ prendre le repas du soir (n) ; prendre comme repas du soir (manger (ou boire) com. repas du soir)(act) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ ce qu'on prend com. repas du soir peut être à l'acc., ou bien être à l'abl. et accompagné d'une des prép. s "au moyen de, avec (au moyen de)" ou dar "de dans, de" ‖ ex. temměnseoued, nix animix? — emměnseouer isân. — nek emměnseouer s ăk ✓. as-tu pris le repas du soir, ou pas encore? — j'ai pris com. repas du soir de la viande. — moi j'ai pris le repas du soir avec du lait ‖ syn. de megen ‖ diffère de mekleou "prendre com. repas du milieu du jour [un aliment] (act) ; prendre le repas du milieu du jour (n)".

— semmensou :⊙1I⊙ va. f. 1; conj. 131 "sebbedi"; (ismenseou, iesîmenseou, éd isemmensou, our ismenseou) ‖ faire prendre le repas du soir (se c. av. 1 acc.) ; faire prendre com. repas du soir (se c. av. 2 acc.).

— tâmensâou :⊙1I+ va. f. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâmensâou, our ite=mensiou) ‖ prendre hab. le repas du soir (n) ; prendre hab. com. repas du soir (act.).

— sâmensâou :⊙1I⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâmensâou, our isemen=siou) ‖ faire hab. prendre le repas du soir (se c. av. 1 acc.) ; faire hab. prendre com. repas du soir (se c. av. 2 acc.).

— ămensou :⊙1I sm. nv. prim; ϕ (pl. imensiouen I:⊙1I), dar mensiouen ‖ fait de prendre le repas du soir ; fait de prendre com. repas du soir.

— ăsemmensou :⊙1I⊙ sm. nv. f. 1; ϕ (pl. isemmensiouen I:⊙1I⊙), dar sem=mensiouen ‖ fait de faire prendre le repas du soir ; fait de faire prendre com. repas du soir.

— ămensi 3⊙1I sm. ϕ (pl. imensiouen I:⊙1I), dar mensiouen ‖ repas du soir ‖ syn. d' ămagin et d' ăzôuzeg.

— ămensou :⊙1I sm. ϕ (pl. imensiouen I:⊙1I), dar mensiouen ‖ m. s. q. le pr. ‖ expression incorrecte.

⊙I ennes ⊙I va. prim; conj. 27 "eddel"; (innès, innâs, éd innes, our innis) ‖ nettoyer [un os (en en enlevant toutes les parcelles de viande) ; la viande (qui est adhérente à un os, en l'enlevant)] ‖ a aussi le s. pas. "être nettoyé

(d. les. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou ce avec quoi une p. ou un an. enlèvent les parcelles de viande adhérentes à un os, p. ex. les dents, la main, un couteau, &c. Peut avoir pour rég. dir. soit un os cru ou cuit dépouillé de chairs mais auquel adhèrent encore qlq. parcelles de viande, soit de la viande dont qlq. parcelles adhèrent encore à un os dont tout ce qui a qlq. impor=
=tance com. chairs a été enlevé ‖ se dit d'une p. ou d'un an. qui nettoient un os ou des parcelles de viande adhérentes à un os par n'importe quel moyen, avec les dents, la main, un couteau, une pierre tranchante, &c. ‖ ex. ennes isân foull ăẓes ./. nettoie la chair de sur l'os (enlève les parcelles de viande qui restent adhérentes à l'os) = ennes ẹ̆ẓes, ennes foull âs isân ./. nettoie l'os, nettoie de sur lui la chair (nettoie l'os, enlèves-en les parcelles de viande qui y sont encore adhérentes) ‖ fig. "nettoyer de ses chairs (amaigrir complètement (avec ou sans déperdition de forces)) [une p. ou un an.] (act); nettoyer de ses chairs [les os [d'une p. ou d'un an.] (en amaigrissant complètement la p. ou l'an. (avec ou sans déperdition de forces))] (act); nettoyer [les chairs [d'une p. ou d'un an.] (en amaigrissant complètement la p. ou l'an. (avec ou sans déperdition de forces))] (act)". v. ∴Ш‖ elbek.

— tânnes ⊙I+ va. f. 6; conj. 226 "tâddel"; (itânnes, our itennes). ‖ nettoyer hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ôunôus ⊙I sm. nv. prim; (pl. ôunôusen I⊙I) ‖ fait de nettoyer ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être nettoyé" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ôunsen I⊙I sm. (pl. s. s.) ‖ parcelles de viande (adhérentes à un os dont tout ce qui a qlq. importance com. viande a été enlevé).

⊙I tănast +⊙I+ sf. ⵀ (pl. tinassîn I⊙I+), dạr tnassîn ‖ cadenas ‖ p. ext. "épingle de sûreté". D. ce s., est syn. de tăsergelt et de tăsẹṛnest.

⊙I ounnous ⊙I sm. (pl. ounnôusen I⊙I) ‖ poteau de tente de côté (nom de certains d'entre les poteaux auxquels s'attache le velum de tente) ‖ v. ⊙V eddes, tasdest.

⊙I tinsé 3⊙I+ sf. (pl. tinsaouîn I:⊙I+), dạr tinsaouîn ‖ doigt de pied (chez les p.); pied (chez les an.) ‖ en parlant des p, signifie un doigt de pied qlconque; toute p. a 10 tinsé. En parlant des an, se dit des quadrupèdes et des oiseaux, et signifie "pied (tout entier, sabot ou ongles, chair et os)" ‖ p. ext. "pied et jambe (depuis le pied jusqu'au genou ou au jarret) (chez les an.); pied et patte (d. les. ci. d.)" ‖ v. O∃ ader.

⊙I ennes ‖ v. +I ennût.

⊙I ennes ‖ v. ⊙I ennex (Ăd, Ăir, Ioul.).

Ш⊙I tănassabt +Ш⊙I+ ✳ sf. ⵀ (pl. tinassâbîn IШ⊙I+), dạr tnassâbîn ‖ flèche ‖ syn. d'ămor et plus us. que lui.

ⵖ⊙I enseġ ⵖ⊙I va. prim; conj. 26 "eksen"; (inseġ, insâġ, ed inseġ, our insiġ) ‖ aspirer avec les narines ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou des narines. Peut avoir pour rég. dir. toute odeur, tout gaz, toute substance en poudre,

tout liquide, qu'on aspire volontairement avec les narines de près ou de loin, mais seulement ceux qu'on aspire volontairement ‖ se dit p.ex. de qlq'un qui aspire volontairement avec les narines une odeur qlconque, bonne ou mauvaise, venant de p, d'an, ou de ch. proches ou lointains ; qui aspire volontairement avec les narines, en les prisant, du tabac en poudre, du camphre, n'importe quelle matière en poudre ; qui aspire volontairement avec les narines un liquide, com. remède, ou pour une autre cause ; &c. ‖ p.ext. "aspirer avec les narines (volontairement) l'odeur d' [une p, un an, une ch.]". Le suj. peut être une p, un an, ou des narines. Le rég. dir. peut être une p, un an, une ch. proches ou lointains ‖ p.ext. "priser [du tabac]" ; d.ce s, s'empl. souv. sans rég. dir., un rég. dir. signifiant "tabac" étant s.e. ‖ enseġ ămaḍâl : v. ‖Ǝⵏ ămâḍal ‖ syn. d' esrex ‖ diffère d' ăout "sentir (percevoir) [une odeur]", qui se dit de toutes les odeurs, bonnes ou mauvaises, qu'on perçoit, volontairement ou non, de près ou de loin ‖ diffère de zehel ayant pour rég. dir. âḍou "odeur" exprimé ou s.e. et signifiant "sentir la direction d' [une odeur] (sentir de quelle direction vient [une odeur] ; sentir de divers côtés pour savoir de quel côté vient [une odeur])" ‖ diffère de sounseġ "flairer (sentir, en aspirant l'odeur à plusieurs reprises, et dans plusieurs directions, et en faisant effort pour la percevoir)".

— senseġ ꞌꞋ⵰ⵙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnseġ, iessînseġ, ĕd isenseġ, our issenseġ) ‖ faire aspirer avec les narines ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— nemenseġ ꞌꞋ⵰ⵏⵏ m. f. 2bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmenseġ, ienîmenseġ, ĕd inmenseġ, our inmenseġ) ‖ aspirer réc. avec les narines l'odeur l'un de l'autre.

— nemensaġ ꞌꞋ⵰ⵏⵏ m. f. 2bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmensaġ, ienîmensaġ, ĕd inmensaġ, our inmensaġ) ‖ m.s.q. le pr.

— tenseġ ꞌꞋ⵰+ m. f. 3bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕnseġ, iettînseġ, ĕd iettenseġ, our ittenseġ) ‖ être aspiré avec les narines ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— nâsseġ ꞌꞋ⵰ va. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâsseġ, our inesseġ) ‖ aspirer hab. avec les narines ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sânsâġ ꞌꞋ⵰ⵙ va. f. 1.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isânsâġ, our isensiġ) ‖ faire hab. aspirer avec les narines ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— tînmensiġ ꞌꞋ⵰ⵏⵏ+ m. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (itînmensiġ, our itenmensiġ) ‖ aspiré hab. avec les narines l'odeur l'un de l'autre.

— tînmensâġ ꞌꞋ⵰ⵏⵏ+ m. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (itînmensâġ, our itenmensaġ) ‖ m.s.q. le pr.

— tâtensâġ ꞌꞋ⵰++ m. f. 3bis.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâtensâġ, our itetensiġ) ‖ être hab. aspiré avec les narines ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 3bis.

— ănasaġ ꞌꞋ⵰ sm. nv. prim ; ♀ (pl. inesâġen ꞋꞋ⵰), dar nesâġen ‖ fait d'aspirer avec les narines ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—ăsenseġ ·I·⊙I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isensîġen I·I·⊙I⊙), dar sensîġen ‖ fait de faire aspirer avec les narines ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

—ănmenseġ ·I·⊙I∃I sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmensîġen I·I·⊙I∃I), dar ĕnmen=sîġen ‖ fait d'aspirer réc. avec les narines l'odeur l'un de l'autre.

—ănmensaġ ·I·⊙I∃I sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmensâġen I·I·⊙I∃I), dar ĕnmen=sâġen ‖ m. s. q. le pr.

—ătenseġ ·I·⊙I+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itensîġen I·I·⊙I+), dar tensîġen ‖ fait d'être aspiré avec les narines ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 3 bis.

—ămânsaġ ·I·⊙I∃ sm. n. d'é. prim; φ (pl. imânsâġen I·I·⊙I∃; fs. tămânsak :⊙I∃+; fp. timânsâġîn I·I·⊙I∃+), dar mânsâġen, dar tmânsâġîn ‖ hom. qui aspire hab. avec les narines ‖ se qu' aspire hab. un ămânsaġ se met au gén.

—sounseġ ·I·⊙I⊙ va. f. 1; conj. 162 "souksed"; (iessôunseġ, iessôunseġ, ĕd isoun=seġ, our iessounseġ) ‖ flairer (sentir, en aspirant l'odeur à plusieurs reprises et dans plusieurs directions, et en faisant effort pour la percevoir) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, une odeur, qu'on flaire de près ou de loin ‖ fig. "flairer (soupçonner, conjecturer) [une ch.]", le suj. étant une p.

—sôunsôuġ ·I·⊙I⊙ va. f. 1. 18; conj. 260 "tôuksâd"; (isôunsôuġ, our isounsouġ) ‖ flairer hab. ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

—ăsounseġ ·I·⊙I⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isounsôuġen I·I·⊙I⊙), dar sounsôuġen ‖ fait de flairer ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

301 ensi ⊙I va. prim; conj. 32 "eġmi"; (insei, insâi, ĕd insi, our insei) ‖ avoir l'habitude de [l'acte de manger (l'acte de boire, de prendre, de voler, de recevoir, d'obtenir, de faire qlq. ch. d'analogue)]; prendre l'habitude de (d. le s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Ne peut avoir pour rég. dir. qu'un nom verbal de verbe signifiant manger, boire, prendre, voler, recevoir, obtenir, ou qlq. ch. d'analogue ‖ p. ext. "avoir l'habitude de manger (de boire, de prendre, de voler, de recevoir, d'obtenir, de faire qlq. ch. d'analogue au sujet de) [un an, une ch.]; prendre l'habitude de manger (d. le s. ci. d.)". Ne s'emploie d. ce s. que quand la phrase est assez claire pour qu'il soit inutile d'exprimer le nom d'action d'un des verbes manger, boire, prendre, &c. ‖ v. ∃I enem.

—sensi ⊙I⊙ va. f. 1; conj. 153 "segmi"; (issĕnsei, iessînsei, ĕd isensi, our issensei) ‖ faire avoir l'habitude de (donner à [une p, un an.] l'habitude de); faire prendre l'habitude de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

—nâssei ⊙I va. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (inâssei, our inessi) ‖ avoir hab. l'habitude de; prendre hab. l'habitude de ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

—sânsâi ⊙I⊙ va. f. 1. 7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isânsâi, our isensi) ‖ faire hab. avoir l'hab. de; faire hab. prendre l'hab. de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— ănasai 3⊙1 sm. nv. prim; ɸ (pl. inesaien 13⊙1), ḍaṛ nesaien ‖ fait d'avoir l'habitude de ; fait de prendre l'habitude de ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsensi 3⊙1⊙ sm. nv. f. 1; ɸ (pl. isensien 13⊙1⊙), ḍaṛ sensien ‖ fait de faire avoir l'habitude de ; fait de faire prendre l'habitude de ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămânsai 3⊙1ℶ sm. n. d'é. prim; ɸ (pl. imânsaien 13⊙1ℶ ; fs. tămânsait +3⊙1ℶ+ ; fp. timânsaîn 13⊙1ℶ+), ḍaṛ mânsaien, ḍaṛ tmânsaîn ‖ hom. qui, lorsqu'une p. lui a donné une ou 2 fois qlq. ch, vient constamment lui demander de nouveaux dons (h. qui harcèle de demandes de dons quiconque lui a fait des dons une ou 2 fois).

ℶℶ⊙1 tănesmimt +ℶℶ⊙1+ sf. ɸ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tinesmâm ℶℶ⊙1+), ḍaṛ tnesmâm ‖ oseille sauvage (ar. "ḥemmîḍ").

⊙ℶ⊙1 ănesmir ‖ v. ⊙ℶ⊙ esmer.

1⊙1 nesen 1⊙1 pr. af. dép. des noms ; 3e p. mp. ‖ d'eux.

— nes-net +1⊙1 pr. af. dép. des noms ; 3e p. fp. ‖ d'elles.

⊙⊙1 enser ⊙⊙1 vn. prim; conj. 26 "eksen"; (insĕr, insâr, ĕd inser, our insir) ‖ être déchiré ; se déchirer ‖ peut avoir pour suj. le bois, la pierre, la peau des p. et des an, les étoffes, les peaux, les murailles, des ch. qlconques ‖ s'emploie pour exprimer les déchirures, les fentes, les crevasses, les gerçures de toute espèce produites par n'importe quelle cause, divisant les ch. en 2 ou non, entr'ouvrant les ch. en leur milieu ou à partir de leur bord ‖ enser est le v. hab. employé pour exprimer que la peau d'une p. ou d'un an. est déchirée, crevassée par des gerçures. Le mot signifiant "gerçure" est adri ‖ v. ⁝‖ℶ efleh.

— senser ⊙⊙1⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕnser, iessînser, ĕd isenser, our issenser) ‖ déchirer ; faire se déchirer.

— nâsser ⊙⊙1 vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâsser, our inesser) ‖ être hab. déchiré ; se déchirer hab.

— sânsâr ⊙⊙1⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isânsâr, our isensir) ‖ déchirer hab. ; faire hab. se déchirer.

— ănasar ⊙⊙1 sm. nv. prim; ɸ (pl. inesâren 1⊙⊙1), ḍaṛ nesâren ‖ fait d'être déchiré ; fait de se déchirer.

— ăsenser ⊙⊙1⊙ sm. nv. f. 1; ɸ (pl. isensîren 1⊙⊙1⊙), ḍaṛ sensîren ‖ fait de déchirer ; fait de faire se déchirer.

— enḳer ⊙⁝1 vn. prim; conj. 26 "eksen"; (inḳĕr, inḳâr, ĕd inḳer, our inḳir) ‖ syn. d'enser.

— senḳer ⊙⁝1⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕnḳer, iessînḳer, ĕd isenḳer, our issenḳer) ‖ syn. de senser.

— nâḳḳer ⊙⁝1 vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâḳḳer, our ineḳḳer) ‖ syn. de nâsser.

— sânḳâr ⊙⁝1⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isânḳâr, our isenḳir) ‖

syn. de sânsâr.

— ănakar 0::1 sm. nv. prim; φ (pl. inekâren 10::1), dar nekâren ‖ syn. d'ănasar.

— ăsenker 0::10 sm. nv. f.1; φ (pl. isenkîren 10::10), dar senkîren ‖ syn. d'ăsenser.

001 insîren 1001 sm. (pl. s.s.), dar insîren ‖ mucosités du nez (humeur visqueuse qui s'écoule par les narines) ‖ se dit de p. et de an.

— sinser 0010 va. f.1; conj. 162 "souksed"; (iessinser, iessînser, éd isinser, our iessinser) ‖ faire sortir par les narines (en les comprimant et en les faisant souffler) [les mucosités du nez, du sang, ou autre chose] (à soi-même ou à un autre) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Peut avoir pour rég. dir. tout ce qui sort par les narines, mucosités, sang, tabac à priser, &c. La p. à qui on fait sortir qlq. ch. par les narines est au datif ‖ s'emploie très souv. sans rég. dir., un rég. dir. signifiant "mucosités du nez" étant s.e., dans le sens de "se moucher; moucher [qlq'un]"; la p. que le suj. mouche se met au datif. (Ex. sinser % fais sortir par les narines [les mucosités s.e.] [à toi-même s.e.] (mouche-toi) = sinser i ăbarad % fais sortir par les narines [les mucosités s.e.] à l'enfant (mouche l'enfant)).

— sînsîr 0010 va. f.1.18; conj. 260 "toûksâd"; (isînsîr, our isinsir) ‖ faire hab. sortir par les narines ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ăsinser 0010 sm. nv. f.1; φ (pl. isinsîren 10010), dar sinsîren ‖ fait de faire sortir par les narines ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

001 enser 001 ✱ va. prim; conj. 26 "eksen"; (insĕr, insâr, éd inser, our insir) ‖ être victorieux (n); rendre victorieux (act) ‖ fig. "être excellent (être de qualité supérieure) (n)", le suj. étant une p, un an, une ch. ‖ fig. "avoir bon carac=tère (avoir le caractère doux et facile) (n)", le suj. étant une p. ou un an. ‖ très peu us.

— ănasar 001 sm. nv. prim; φ (pl. inesâren 1001), dar nesâren ‖ fait d'être victorieux; fait de rendre victorieux ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ennesret +001 sf. nv. prim; (pl. ennesrêtin 1+001) ‖ m.s.q. le pr. ‖ signifie aussi "victoire; excellence; bon caractère".

— elmansôuri 3001] ‖ sm. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ nom d'une espèce de blé ‖ v. VO êreð

001 Neser ‖ v. 00] Meser.

:01 enser :01 vn. prim; conj. 26 "eksen"; (insĕr, insâr, éd inser, our insir) ‖ siffler (produire un son aigu com. un coup de sifflet) (le suj. étant une p. qui siffle avec la bouche seule ou avec un instrument, un oiseau, une ch.) ‖ se dit de p., de certains oiseaux, et de certaines ch. telles que les sifflets, les locomo=tives, &c. ‖ enser accompagné d'un rég. ind. au dat. désignant une p. ou un an, signifie "siffler à (siffler pour) [une p., un an.]", en vue d'obtenir d'eux un effet qlconque. Se dit, p. ex, d'une p. qui siffle à qlq'un pour qu'il fasse attention, qu'il vienne, qu'il réponde, qu'il sache qu'elle est là, qu'il fasse qlq. ch, qui siffle à un chien pour qu'il vienne, qui siffle à un chameau pour qu'il boive tran=

=quillement, à une vache pour qu'elle se laisse traire sans remuer, &c.
— Sensex̣ :⊙I⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issensex̣, iessensex̣, éd isensex̣, our issensex̣) ‖ faire siffler.
— nâssex̣ :⊙I vn. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (inâssex̣, our inessex̣) ‖ siffler hab.
— sânsâx̣ :⊙I⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isânsâx̣, our isensix̣) ‖ faire hab. siffler.
— ănasax̣ :⊙I sm. nv. prim; ♀ (pl. inesâx̣en I:⊙I), dax̣ nesâx̣en ‖ fait de siffler.
— ăsensex̣ :⊙I⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isensîx̣en I:⊙I⊙), dax̣ sensîx̣en ‖ fait de faire siffler.
— tăsensik ⋯⊙I⊙+ sf. ♀ (pl. tisensax̣ :⊙I⊙+), dax̣ tsensax̣ ‖ très petite fente accidentelle (traversant de part en part un objet) ‖ se dit, p. ex., d'une très petite fente à peine perceptible survenue dans une outre, un sac, une peau ou une étoffe qlconques, un papier, &c, par usure ou par accident ‖ v. ƎƎI fedei, tăfettouit.

+I ent T vn. prim; conj. 11 "els"; (intă, intâ, éd ient, our inté) ‖ être commencé (le suj. étant un travail, un ouvrage, une ch.) ‖ peut avoir pour suj. tout travail intellectuel ou matériel, tout acte, toute occupation, toute ch. qui se confectionne par le travail ‖ p. ext. "avoir son origine [dans un lieu, un pays, un peuple, une famille, une race] (le suj. étant une p., un an, une ch.)" ‖ p. ext. "être solidement fixé [dans un lieu, un pays] (le suj. étant une p.); être solidement fixé [dans le sol] (le suj. étant un arbre, un poteau, une montagne, un rocher, un mur, etc.)". Se dit, p. ex., d'une p. qui est soli=dement fixée dans un lieu parce qu'elle y habite depuis longtemps, y a des enfants, des propriétés, beaucoup d'amis, &c; d'une ch. qui est solidement fixée dans le sol parce qu'elle s'y enfonce profondément, y a des racines profondes, un fondement profond et solide, etc. ‖ p. ext., le suj. étant une chevelure, "être commencé à être laissé grandir définitivement (être rasé partiellement, le pourtour étant rasé, et une plaque circulaire de cheveux de 0m,10c à 0m,12c de diamètre étant laissée au sommet de la tête pour ne plus jamais être rasée et croître désormais progressivement)". Se dit de la chevelure des filles et qlqf. de celle des garçons. Chez les Kel-Ah., dans la 1re enfance des filles on leur rase entièrement la tête; vers l'âge de 5 ans, on commence à leur laisser grandir définitivement les cheveux; mais on le fait progressivement; au début, on leur réserve au sommet de la tête une plaque de cheveux de 0m,10c à 0m,12c de diamètre destinée à croître sans être coupée à l'avenir; c'est le fait de laisser pour la 1re fois cette plaque de cheveux définitive qui est exprimé par ent; dans la suite, chaque fois qu'on rase le pourtour de la plaque, on élargit un peu celle-ci; vers l'âge de 12 ans, la petite fille a sa plaque centrale tellement élargie qu'elle comprend presque toute la che=velure; on cesse alors de rien lui en raser. Qlqf. on laisse une plaque de

cheveux de même diamètre que celle des filles grandir définitivement au som=
=met de la tête des garçons ; ent a le même sens en parlant de la chevelure des garçons qu'en parlant de celle des filles ‖ d. les s. "être commencé", "avoir son origine", "être commencé à être laissé grandir définitivement"; est syn. d'ernou et plus us. que lui.

— sent +⊙ va. f.1; conj. 157 "sels"; ω (issènta, iessènta, éd isent, our issenta) ‖ commencer (act.) ‖ peut avoir pour suj. des p., des an., ou des ch. ayant une sorte de vie com. la pluie, le tonnerre, les éclairs, etc. Peut avoir pour rég. dir. tout travail intellectuel ou matériel, tout acte, toute ch. qui se confectionne par le travail ‖ est souv. employé sans rég. dir., avec un rég. ind. accompagné de dar "dans". P. ex, au lieu de dire issènt ăouâl ennît "il a commencé ses paroles (il a commencé à parler)", on dit souvent issènta dar ăouâl ennît "il a commencé dans ses paroles (il a commencé à parler)" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nementi 3+I1 vn. f. 2bis; conj. 49 "medeggou"; (inmenta, ieinmenta, éd inmenti, our inmenta) ‖ être commencé (par des p. venues de côté et d'autre pour le faire ensemble) (le suj. étant un travail, un ouvrage, une ch.).

— nâtt +I vn f. 5; conj 217 "lâss"; (inâtt, our inett) ‖ être hab. commencé ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânta +⊙ va. f.1.10; conj. 238 "târezza"; ω (isânta, our isenti) ‖ commencer hab. (act.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tînmenti 3+I1+ vn. f. 2bis. 12; conj. 244 "tîmendou"; (itînmenti, our iten=
=menti) ‖ être hab. commencé (d. le s. de la f. 2bis).

— ènetti 3+I sm. nv. prim; φ (pl. inettîten I++I, inettân I+I), dar ănetti (tènetti), dar nettîten, dar nettân ‖ fait d'être commencé ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "commencement" ‖ p. ext. "origine" ‖ p. ext. "établissement solide [dans un lieu, un pays] (en parlant d'une p.); fondement solide [dans le sol] (en parlant d'un arbre, d'un poteau, d'une montagne, d'un rocher, d'un mur, etc.)" ‖ le mot "fondations (partie d'un mur, d'un pilier, d'un ouvrage q(uel)conque en maçonnerie, qui est complètement enfoncée sous terre, & sur laquelle est fondée la partie de la maçonnerie qui s'élève au-dessus du sol)" n'a pas d'équivalent en tam.; la partie la plus basse d'un ouvrage en maçonnerie, qu'elle soit enfoncée sous terre, ou qu'elle ne commence qu'à fleur de sol, est appelée ènetti "commencement", ăsenti "m. s. q. le pr.", ou tăsentit "m. s. q. le pr." ‖ d. les s. "commencement", "origine", "établissement solide; fondement solide", est syn. d'ăsenti et de tăsentit ‖ d. le s. "origine", est syn. d'ăsenti, de tăsentit et de mentetou ‖ le pl. inettân est peu us.

— ăsenti 3+⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isentîten I+⊙), dar sentîten ‖ fait de com=
=mencer (act.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. ‖ p. ext. "commencement" ‖ p. ext. "origine" ‖ p. ext. "établissement solide (d. le s. ci-d.); fondement solide (d. le s. ci-d.) ‖ v. ci-dessus ènetti.

— tăsentit +TO+ sf. nv. f. 1; φ (pl. tisentîtîn I+TO+), dar tsentîtîn ‖ m. s. q. le pr.

— ănmenti ƐTƆI sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmentîten I+TƆI), dar ĕnmen=
=tîten ‖ fait d'être commencé (d. les s. de la f. 2bis).

— mentetou :+TƆ sm. (pl. mentetoûten I++TƆ) ‖ origine ‖ se dit de l'origine des p, des an, et des ch. ‖ syn. d'énetti, d'ăsenti et de tăsentit empl. d. ce s. ‖ v. le prim. ent.

+I tounté ƐT+ ✳ sf. (pl. tountaouîn I:T+) ‖ être de sexe féminin (p. de sexe féminin; an. de sexe féminin (femelle); végétal de sexe féminin); être de genre féminin (mot de genre féminin).

+I enta ·T pr. pers. sujet (isolé); 3e p. s. ‖ lui; elle ‖ v. Ɛ i (é).

— entat +T (Ăd) pr. pers. sujet (isolé); 3e p. fs. ‖ elle ‖ syn. d'enta empl. d. ce s. ‖ non us. dans l'Ăh.

+I ennît +I pr. af. dép. des noms; 3e p. s. ‖ de lui; d'elle ‖ v. Ɛ i (é).

— ennes ⊙I (Ăd, Ăir) pr. af. dép. des noms; 3e p. s. ‖ m. s. q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

— înet +I pr. af. rég. dir. des v.; 3e p. fp. (forme irrégulière) ‖ elles.

+‡ ănet ‖ v.: ioui.

ƎC+I entef ƎCT vn. prim; conj. 26 "eksen"; (intĕf, intâf, éd intef, our intîf) ‖ tomber ‖ syn. d'oudou ‖ non us. ‖ mot ancien tombé en désuétude.

ƎC+I nentef ƎCTI ✳ vn. f. 4; conj. 99 "bereg"; (innĕntef, iennĕntef, éd iennentef, our innentef) ‖ être réécorché et ouvert de nouveau (par une contusion, une égratignure, un coup de bec, une p, un an, une ch. qui frappent, égratignent, donnent des coups de bec) (le suj. étant une blessure fraîche ou plus ou moins proche d'être guérie, une partie du corps blessée, une p. ou un an. blessés) ‖ se dit, p. ex., d'une p. blessée au pied qui, en marchant, heurte la partie blessée de son pied contre une pierre de telle sorte que la blessure s'ouvre de nouveau; d'une p. blessée à la main qui est égratignée par qlq'un à l'endroit blessé et dont la blessure s'ouvre de nouveau; d'un chameau blessé sur le dos qui reçoit des coups de bec d'un corbeau dans sa blessure qui se rouvre ‖ fig. "être réécorché et ouvert de nouveau (par un fait qlconque qui accroît la dou=
=leur) (le suj. étant une douleur du coeur ou de l'âme, le coeur, l'âme, une p. qui souffre dans son coeur ou son âme)".

— sennentef ƎCTI⊙ va. f. 4.1; conj. 122 "seddekkel"; (isnentef, iesînentef, éd isennentef, our isnentef) ‖ réécorcher et ouvrir de nouveau ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— tânentâf ƎCTI+ vn. f. 4.7; conj. 230 "târegâh"; (itânentâf, our itenentif) ‖ être hab. réécorché et ouvert de nouveau ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— sânentâf ƎCTI⊙ va. f. 4.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânentâf, our isenentif) ‖ réécorcher hab. et ouvrir de nouveau ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.1.

— ănentef ƎCTI sm. nv. f. 4; φ (pl. inentîfen IƎCTI), dar nentîfen ‖ fait d'être réécorché et ouvert de nouveau ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— ăsennentef ⵉⵎⵜⵏⵙ sm. nv. f 4.1; cf (pl. isennentîfen ⵉⵏⵎⵜⵏⵙ), dar sennentîfen ‖ fait de réécorcher et d'ouvrir de nouveau ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 4.1.

ⵏ+ⵍ enteġ ⵏⵜ va. prim; conj. 26 "eksen"; (intëġ, intâġ, ĕd inteġ, our intiġ) ‖ pousser avec le côté (pousser avec l'épaule, le flanc, ou la hanche) (le suj. étant une p. ou un an.); pousser de côté (pousser vers la droite ou vers la gauche, avec une partie qlconque du corps) (le suj. étant une p.) ‖ peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch, que le suj. pousse si faiblement ou si fortement que ce soit, pour n'importe quel motif ‖ p. ext. "faire galoper [un chameau qu'on monte] (act); galoper (le suj. étant un chameau monté ou en liberté, ou une p. montant un chameau) (n)". Signifie faire galoper ou galoper à n'importe quelle vitesse, si lentement ou si vite que ce soit . v. ‖ ⵂ ahel "courir" ‖ p. ext. "pousser vers le pâturage (pour qu'elles y paissent en liberté) [des chamelles (dont on a attaché les petits au campement)]". Les chamelles dont on a attaché les petits au campement ne veulent pas quitter ceux-ci, et il faut les pousser pour qu'elles aillent au pâturage; on les laisse paître en liberté parce qu'elles reviennent d'elles-mêmes chaque soir auprès de leurs petits ‖ v. ‖ ⵂⵎ emhel.

— senteġ ⵏⵜⵙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issënteġ, iessênteġ, ĕd isenteġ, our issenteġ) ‖ faire pousser avec le coté; faire pousser de coté ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— nementeġ ⵏⵜⵎⵏ vn. f. 2 bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmenteġ, ienîmenteġ, ĕd inmenteġ, our inmenteġ) ‖ se pousser réc. l'un l'autre avec le côté; se pousser réc. l'un l'autre de côté.

— nementaġ ⵏⵜⵎⵏ vn. f. 2 bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmentaġ, ienîmentaġ, ĕd inmentaġ, our inmentaġ) ‖ m.s.q. le pr.

— tenteġ ⵏⵜ+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittënteġ, iettînteġ, ĕd iettenteġ, our ittenteġ) ‖ être poussé avec le côté; être poussé de côté ‖ a t. les s.c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "faire galoper; galoper".

— nâtteġ ⵏ+ⵍ va. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (inâtteġ, our inetteġ) ‖ pousser hab. avec le côté; pousser hab. de côté ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— sântâġ ⵏⵜⵙ va. f.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isântâġ, our isentiġ) ‖ faire hab. pousser avec le côté; faire hab. pousser de côté ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— tînmentîġ ⵏⵜⵎⵏ+ vn. f. 2 bis.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmentîġ, our itenmentiġ) ‖ se pousser hab. réc. l'un l'autre avec le côté; se pousser hab. réc. l'un l'autre de côté.

— tînmentâġ ⵏⵜⵎⵏ+ vn. f. 2 bis.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmentâġ, our itenmentaġ) ‖ m.s.q. le pr.

— tâtentâġ ⵏⵜ++ vn. f. 3 bis.7; conj 230 "târeġâh"; (itâtentâġ, our itetentiġ) ‖ être hab. poussé avec le coté; être hab. poussé de côté ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 3 bis.

— tîntâġ ⵏⵜ+ vn. f. 3bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itîntâġ, our itentiġ) ‖ m.s.q. le pr.

— ănataġ ⵏ+ⵏ sm. nv. prim; φ (pl. inetâġen ⵏⵏ+ⵏ), dar netâġen ‖ fait de pousser avec le côté; fait de pousser de côté ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "galop (allure du galop) (en parlant d'un chameau)" ‖ p. ext. "temps de galop (temps plus ou moins long pendant lequel on va sans interruption au galop) (en par= =lant d'un chameau monté ou en liberté, ou d'une p. montant un chameau)".

— ăsenteġ ⵏⵜⵙ sm. nv. f 1; φ (pl. isentîġen ⵏⵏⵜⵙ), dar sentîġen ‖ fait de faire pousser avec le côté; fait de faire pousser de côté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1. ‖ p. ext. "temps de galop (d. le s. ci d.) (en parlant d'un chameau monté ou de la p. qui le monte)".

— ănmenteġ ⵏⵜⵎⵏ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmentîġen ⵏⵏⵜⵎⵏ), dar ĕnmentîġen ‖ fait de se pousser réc. l'un l'autre avec le côté; fait de se pousser réc. l'un l'autre de côté.

— ănmentaġ ⵏⵜⵎⵏ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmentâġen ⵏⵏⵜⵎⵏ), dar ĕnmentâġen ‖ m.s.q. le pr.

— ătenteġ ⵏⵜ+ sm. nv. f. 3bis; φ (pl. itentîġen ⵏⵏⵜ+), dar tentîġen ‖ fait d'être poussé avec le côté; fait d'être poussé de côté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3bis.

— tămantak ⵏⵜⵎ+ sf. φ (pl. timentâġ ⵏⵜⵎ+), dar tmentâġ ‖ chamelle qu'on pousse vers le pâturage pour qu'elle y paisse en liberté (après avoir attaché son petit au campement).

ⵏ+ⵏ enteh ⵏⵜ va. prim; conj. 26 "eksen"; (intĕh, intâh, ĕd inteh, our intih) ‖ arracher (détacher en tirant avec force et faisant effort) ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch.. ~~se dit, p. ex, au pr., d'une p. qui arr~~ Ce dont le suj. arrache qlq. ch. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "de dans". Ce avec quoi le suj. arrache qlq. ch. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "au moyen de" ‖ se dit, au pr., p. ex. d'une p. qui arrache qlq'un de son siège, une plante de la terre, une branche d'un arbre, son bras de la main de qlq'un qui le tient, une dent des gencives, un cheveu de la tête, un clou, un piquet, un pieu de n'importe où; d'un an. qui arrache un lambeau de chair d'une p. ou d'un an, un végétal qlconque ~~du plus grand arbre à la plus petite herbe~~ de la terre, une branche d'un arbre, une ch. qlconque du lieu où elle est; d'un torrent, d'une inondation, d'un ouragan qui arrachent des arbres, de pinces qui arrachent des dents, de tenailles qui arrachent des clous, &c.. Se dit, au fig, p. ex. de qlq'un qui arrache un h. à sa famille, une f. à son mari, des enfants à leur père, des troupeaux, des champs, des objets mobiliers, des propriétés qlconques à qlq'un, qui arrache un h. à son travail, à son pays, qui arrache une faveur, un consentement, des paroles à qlq'un, d'une nouvelle, d'un fait qui arrachent le coeur, l'âme, des larmes à qlq'un, &c. ‖ diffère d'ekkes "ôter", bien que celui-ci puisse qlqf. se traduire par "arracher"; ekkes signifie ôter n'importe comment, en tirant ou sans

Tirer, avec ou sans effort ‖ diffère d'elbi "extraire" et d'estef syn. d'elbi, bien que ceux-ci puissent qlqf. se traduire par "arracher"; elbi et estef signifient extraire soit par simple traction soit par arrachement, avec ou sans effort.

— zenteh ⁝Tⵣ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (izzĕnteh, iezzînteh, ĕd izenteh, our izzenteh) ‖ faire arracher ‖ se c. av. 2 acc.

— nementeh ⁝T]I va. f. 2 bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmenteh, ienîmenteh, ĕd inmenteh, our inmenteh) ‖ s'arracher réc. l'un à l'autre (act.).

— nementah ⁝T]I va. f. 2 bis; conj. 42 "lekeslekes"; (inmentah, ienîmentah, ĕd inmentah, our inmentah) ‖ m. s. q. le pr.

— touenteh ⁝T⁝+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouenteh, ietîouenteh, ĕd iettouenteh, our ittouenteh) ‖ être arraché; s'arracher.

— touentah ⁝T⁝+ vn. f. 3; conj. 190 "toueksen"; (ittouentah, ietîouentah, ĕd iettouentah, our ittouentah) ‖ m. s. q. le pr.

— tenteh ⁝T+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittĕnteh, ietînteh, ĕd iettenteh, our ittenteh) ‖ m. s. q. le pr.

— nâtteh ⁝+I va. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (inâtteh, our inetteh) ‖ arracher hab.

— zântâh ⁝Tⵣ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (izântâh, our izentih) ‖ faire hab. arracher ‖ se c. av. 2 acc.

— tînmentîh ⁝T]I+ va. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itînmentîh, our itenmentih) ‖ s'arracher hab. réc. l'un à l'autre (act.).

— tînmentâh ⁝T]I+ va. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itînmentâh, our itenmentah) ‖ m. s. q. le pr.

— tîtouentîh ⁝T⁝++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîtouentîh, our itetouentih) ‖ être hab. arraché; s'arracher hab.

— tîtouentâh ⁝T⁝++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (itîtouentâh, our itetouentah) ‖ m. s. q. le pr.

— tâtentâh ⁝T++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâtentâh, our itetentih) ‖ m. s. q. le pr.

— tîntâh ⁝T+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itîntâh, our itentih) ‖ m. s. q. le pr.

— ănatah ⁝+I sm. nv. prim; φ (pl. inetâhen I⁝+I), dar netâhen ‖ fait d'arracher.

— ăzenteh ⁝Tⵣ sm. nv. f. 1; φ (pl. izentîhen I⁝Tⵣ), dar zentîhen ‖ fait de faire arracher.

— ănmenteh ⁝T]I sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmentîhen I⁝T]I), dar ĕnmentîhen ‖ fait de s'arracher réc. l'un à l'autre.

— ănmentah ⁝T]I sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmentâhen I⁝T]I), dar ĕnmentâhen ‖ m. s. q. le pr.

— ătouenteh ⁝T⁝+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouentîhen I⁝T⁝+), dar ĕtouentîhen ‖ fait d'être arraché; fait de s'arracher.

—ătouentah ⁞T:+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouentâhen ।⁞T:+), dar ëtouentâhen ‖ m.s.q. le pr.

—ătenteh ⁞T+ sm. nv. f. 3bis ; φ (pl. itentîhen ।⁞T+), dar tentîhen ‖ m.s.q. le pr.

:+। antoukKen (antekKen) ‖ v. ꞫOƎꓷ medri.

‖+। entel ‖T m. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (intĕl, intâl, ĕd intel, our intil) ‖ être mis sous [une ch.] (pour recevoir de petits solides ou des gouttes de liquide qui tombent de qlq. ch.) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une ch. La ch. sous laquelle est mis le suj. se met au datif ‖ se dit, p. ex., d'une étoffe ou d'une peau qui sont mises sous une meule dormante pour recevoir la farine à mesure qu'elle est moulue et qu'elle tombe, d'une étoffe ou d'une peau qui sont mises par terre sous un arbre fruitier pour recevoir les fruits à mesure qu'ils tombent, d'un vase mis sous une outre suspendue qui fuit pour recevoir le liquide à mesure qu'il tombe, &c. ‖ ex. èlem intĕl i tehount % la peau a été mise sous à la meule dormante (la peau a été mise sous la meule dormante) ‖ fig. "se mettre sous le couvert de [une p, un an, une ch, un prétexte] (pour faire qlq. ch. plus facilement) (act) ; être mis sous le couvert de [une p, un an, une ch, un prétexte) (pour que qlq. ch. puisse se faire plus facilement) (act)", le suj. étant une p, un an, une ch, un acte. Peut qlqf. se traduire par "profiter d'[une occasion] (act) ; être fait à la faveur d'[une occasion] (act) ; prétexter [une cause, une p, un an, une ch.] (act) ; être fait sous le prétexte d'[une cause, une p, un an, une ch.] (act)". Se dit, p. ex, de Kenân qui, voulant se faire donner un chameau par Biska, lui dit, avec vérité ou en mentant : "ton père te fait dire de me donner un chameau" ; se dit d'une p. qui se met sous le couvert des ténèbres pour voler, pour aller qlq. part sans être vue, pour faire n'importe quoi qu'elle n'oserait faire si elle était vue ; d'une p. qui se met sous le couvert d'un déguisement pour aller qlq. part sans être reconnue, qui profite d'une foule pour parler à qlq'un sans être remarquée, de l'absence de qlq'un ou d'une occasion favorable qlconque pour faire n'importe quoi ; d'une p. qui prétexte n'importe quoi pour arriver à n'importe quelle fin ; d'un an. qui se met sous le couvert des ténèbres pour chasser, rôder, chercher une proie ; de paroles qui sont mises sous le couvert d'une p, X. qui les dit déclarant, vraiment ou faussement, que c'est Z. qui l'a chargé de les dire ; d'un acte qui est mis sous le couvert d'une ch, com. un vol est mis sous le couvert des ténèbres, c. à d. fait à la faveur des ténèbres ; d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui sont mis sous le couvert d'une p, d'un an, ou d'une ch, comme une p, un an, une ch. sont demandés par X. à Z. sous le prétexte de telle p, tel an, telle ch ; &c. (Ex. Biskă intĕl Doûa, innă ent a hâs innĕn : "egmi amis ẓour Oûksem" % B. s'est mis sous le couvert de D, il a dit lui ce qui lui ayant dit : "cherche un chameau de chez Oû." (B. s'est mis sous le couvert de D, il a dit que c'est celui-ci qui lui a dit : "demande un chameau à Oû.") = ébeggi intĕl tihai, ikK oullé, inẓă senâtet % un chacal s'est mis sous le couvert des ténèbres, il est allé aux chèvres, il a tué 2 (un chacal a profité

des ténèbres, il est allé aux chèvres, il en a tué 2) = Kenân intĕl ăouẓlouien, iġġeh éhen en Kôuka, iouker ăkous ½ K. s'est mis sous le couvert d'une affaire, il est entré dans la tente de K., il a volé un vase (K. a prétexté une affaire, il est entré dans la tente de K., il a volé un vase) = Kôuka tentĕl timentâl tiiod, tekkă Biska, tesrĕi d es ½ K. s'est mise sous le couvert de qlq. prétextes, elle est allée chez B, elle a pratiqué la liberté de moeurs avec lui (K. a prétexté des prétextes, elle est allée chez B, elle a pratiqué avec lui la liberté de moeurs)) ‖ p. ext. "s'envenimer gravement (se remplir intérieurement de matières malsaines qui sont com. un venin, rendent la guérison difficile, et peuvent mettre la vie en danger) (le suj. étant une blessure, une plaie, un abcès, une partie du corps atteinte d'une blessure, d'une plaie, d'un abcès) (n); être gravement envenimé (d. le s. ci-d.) (n); être le siège d'une résorption purulente (le suj. étant une blessure, une plaie, un abcès, une partie du corps atteinte d'une blessure, d'une plaie, d'un abcès) (n)" ‖ d. le s. "s'envenimer gravement", diffère d'enfeḍ "être envenimé (le suj. étant une blessure, une plaie, un abcès); s'envenimer (d. le s. ci-d.)", qui se dit d'un envenimement qlconque, du plus léger com. du plus grave. On peut touj. se servir d'enfeḍ à la place d'entel, mais non inversement.

— sentel ‖ T⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕntel, iesĕntel, ed isentel, our issentel) ‖ mettre sous ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ d. le s. "mettre sous", diffère de seġdel "opposer [une ch. capable de recevoir] [à qlq. ch. qui va se déverser] (mettre [une ch. capable de recevoir] dans une position correspondante [à qlq. ch. qui va se déverser, de manière à recevoir ce qui va tomber])". Dans certains cas, on peut employer indistinctement seġdel ou sentel; dans d'autres, on ne peut employer que seġdel; dans d'autres, on ne peut employer que sentel. P. ex, en parlant d'une étoffe ou d'une peau qu'on met par terre sous un arbre fruitier pour recevoir les fruits à mesure qu'ils tombent, ou d'un vase qu'on met sous une outre qui est suspendue et qui fuit pour recevoir le liquide à mesure qu'il tombe, on peut employer ad lib. sentel ou seġdel; en parlant d'une étoffe ou d'une peau qu'on met sous une meule dormante pour recevoir la farine à mesure qu'elle tombe, on peut employer sentel, mais non seġdel; en parlant d'un vase qu'on met sous un an. qu'on trait pour recevoir le lait, des mains, d'un pan de vêtement qu'on tend pour qu'on y mette n'importe quoi, on peut employer seġdel, mais non sentel.

— nâttel ‖ +1 vn. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (inâttel, our inettel) ‖ être hab. mis sous ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sântâl ‖ T⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isântâl, our isentel) ‖ mettre hab. sous ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănatal ‖ +1 sm. nv. prim; ♀ (pl. inetâlen, ‖ +1), dar netâlen ‖ fait d'être mis sous ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

.. ennetal ‖ +1 sm. nv. prim; (pl. ennetâlen, ‖ +1) ‖ fait de s'envenimer gravement; fait d'être gravement envenimé; fait d'être le siège d'une résorption purulente ‖

p.ext. "envenimement grave ; résorption purulente" ‖ d. le s. "fait de s'enveni=
=mer gravement ; fait d'être gravement envenimé ; fait d'être le siège d'une résor=
=ption purulente", est syn. d'ânatal.

— ăsentel ‖T⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isentîlen, ‖T⊙), dar. sentîlen ‖ fait de mettre sous ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ăsentel ‖T⊙ sm. φ (pl. isentâl ‖T⊙), dar. sentâl ‖ objet propre à être mis sous qlq. ch. (pour recevoir de petits solides ou des gouttes de liquide qui tombent de cette ch.) ‖ se dit, p.ex. d'une étoffe ou d'une peau qu'on met sous une meule dormante pour recevoir la farine à mesure qu'elle tombe, d'une étoffe ou d'une peau qu'on met par terre sous un arbre fruitier pour recevoir les fruits à mesure qu'ils tombent, d'un vase qu'on met sous une outre qui est suspendue et qui fuit pour recevoir le liquide à mesure qu'il tombe, &c. ‖ diffère d'ăseğdel "objet propre à recevoir qlq. ch. qui va se déverser", de la même manière que sentel diffère de seğdel. v. cidessus sentel.

— tămentilt #T⅃+ sf. φ (pl. timentâl ‖T⅃+), dar. tmentâl ‖ motif ; cause ‖ le pl. timentâl s'empl. souv. com. syn. du sing. ; il est beaucoup plus us., d. le s. du sing., que le singulier lui-même, qui est d'un emploi rare ‖ la p, l'an, la ch, l'acte, le fait qui sont la cause d'un acte, d'un fait, d'une p., d'un an, d'une ch, sont leur tămentilt ‖ ex. timentâl n aoua tt illĕn imdâ, Mess-ênez % la cause de ce qui l'ayant été il est entier, Dieu (la cause de tout ce qui existe, c'est Dieu) = timentâl n ôugôuh en tĕnsé, ibekkâden ; timentâl n ôugôuh n elhennet, imerkîden % la cause de l'entrée du feu, les péchés ; la cause de l'entrée du ciel, les mérites religieux (la cause de l'entrée en enfer, ce sont les péchés ; la cause de l'entrée au ciel, ce sont les mérites religieux) ‖ p.ext. "motif allégué (vrai ou faux) ; prétexte". (Ex. Kôuka teğă timentâl ěihéd ennît a teğmâi, enta bahou, Biska a tekkâ % K. a fait prétexte son âne ce qu'elle cherche, lui (cela) mensonge, B. ce que elle va à (K. a pris comme prétexte que c'est son âne qu'elle cherche, c'est un mensonge, c'est chez B. qu'elle va ; K. est partie donnant com. prétexte qu'elle allait à la recherche de son âne égaré, c'est un mensonge, elle est allée chez B.)) ‖ d. le s. "prétexte", est syn. d'ourrou.

— mentel ‖T⅃ vn. f.2 ; conj. 99 "bereğ" ; (immĕntel, iemmĕntel, ed iemmentel, our immentel) ‖ être la cause [à (pour) une p, un an, une ch.] ‖ le suj. peut être une p, un an, une ch. ‖ ex. amis ennek iesĕğadel ; ma hâs immĕntelen iesĕğadel ? — ablal oua foull iouḍă, ent a hâs immĕntelen % ton chameau boîte ; quoi à lui ayant été la cause [que] il boîte ? (ton chameau boîte ; qu'est-ce qui lui a été la cause de sa boiterie ?). — une pierre que sur il est tombé, elle ce que à lui ayant été la cause (une pierre sur laquelle il est tombé, c'est elle qui lui a été la cause [de sa boiterie]) ‖ p.ext. "être la cause du fait de ne plus être (être la cause du fait de ne plus exister ; être la cause du fait d'être mort, d'être consommé, brisé, perdu, &c.) [à (pour) une p, un an, une ch.]". (Ex. midden, immĕntel âsen faḍ % les h, a été la cause du fait de ne plus être à eux la soif (les h, a été cause du fait d'être mort pour eux la soif ; les h, la soif

a été cause de leur mort ; les h. sont morts de soif) = Kerâdet oulli, imméntel âs net ăbeggi end éhod % 3 chèvres, a été la cause du fait de ne plus être à elles un chacal la nuit passée (3 chèvres, a été cause du fait d'être mort pour elles un chacal la nuit passée ; 3 chèvres, un chacal a été cause de leur mort la nuit passée ; un chacal a tué 3 chèvres la nuit passée) = ăk ennût, emmĕntelek âs % son lait, j'ai été pour lui la cause du fait de ne plus être (son lait, j'ai été cause qu'il n'y en a plus (soit en le donnant, soit en le buvant, soit en le vendant, soit en le répandant par terre, &c.))) ‖ peu us.

— tâmentâl ‖TI+ vn. f. 2.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâmentâl, ou itementil) ‖ être hab. la cause ‖ a t. les s.c.ăc. de la f. 2.

— ămentel ‖TI sm. nv. f. 2 ; φ (pl. imentîlen, ‖TI), dat mentîlen ‖ fait d'être la cause ‖ a t. les s.c.ăc. de la f. 2.

I+I entem IT vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (intĕm, intâm, éd intem, ou intîm) ‖ être solide ‖ peut avoir pour suj. une p., un an., ou une ch. ‖ se dit d'une p. ou d'un an. qui sont solides physiquement, de ch. qlconque qui sont solides matériellement ‖ p. ext. "se tenir solidement ; tenir solidement (n)", le suj. étant une p., un an., ou une ch. ‖ fig. "être ferme", le suj. étant une p., le caractère, l'intelligence, le coeur, les paroles, la science, la vertu, une qualité morale qlconque. S'emploie pour exprimer qu'une p. a de la force de caractère, qu'un caractère est fort et constant, qu'une intelligence est vigoureuse ; qu'un coeur est fort et inébranlable, que des paroles sont vraies, invariables, sûrs, &c ; s'emploie aussi pour exprimer qu'une p. est ferme dans un acte, un travail, un ouvrage, c.à d. qu'elle les exécute avec fermeté, qu'elle est ferme dans une qualité, c.à d. qu'elle y persévère avec constance, &c. ‖ p. ext. "être dur (être ferme, consistant, difficile à entamer, coriace)", le suj. étant une ch. qlconque, p. ex. le sol, un terrain, un roche, du bois, de la viande, du pain, un coussin, &c. ‖ fig. "être fortement attaché [à une p., un an., une ch.] (le suj. étant une p.)". Ce à quoi le suj. est fortement attaché est à l'abl. et accompagné de la prép. dat "dans" ‖ fig. "être l'objet d'un fort attachement [de la part d'une p.] (le suj. étant une p., un an., une ch.)". La p. de la part de laquelle le suj. est l'objet d'un fort attachement est à l'abl. et accompagnée de la prép. rour "chez" ‖ fig. "avoir de l'influence (être influent) [dans une collection de p. petite ou grande] (le suj. étant une p.)". La collection de p. ou le lieu dans lesquels le suj. a de l'influence sont à l'abl. et accompagnés de la prép. dat "dans". Se dit, p. ex. d'une p. qui est influente dans sa famille, sa tribu, sa nation, son village, son pays, &c. ‖ p. ext. "être difficile (être malaisé ; présenter de la difficulté)". Se dit de tout acte, toute ch., difficiles dans un ordre qlconque, d'un terrain difficile à la marche, d'une p. difficile de caractère, difficile dans les rapports, d'un an. difficile de caractère, peu maniable, &c. ‖ d. les s. "être solide", "se tenir solidement ; tenir solidement (n)", "être ferme", "être fortement attaché", "être l'objet d'un fort attachement", est syn. de seded ‖ d. les s. "être solide", "être ferme", "être dur", "être l'objet d'un fort attachement", "être difficile", est syn. de souhet (Ta. 2) ‖ d. le s. "être difficile", est syn. d'ahket (Ta. 3)

dont il a tous les sens ‖ d. les s. "être dur", est syn. d'iṛar.

—Sentem ꞮTⵙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issentem, iessentem, ėd isentem, our issentem) ‖ rendre solide ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ s'empl. souv. sans rég. dir., le rég. dir. imân "âme" suivi d'un pr. af. dép. des noms étant s. e., dans les sens de "se rendre solide (se tenir solidement)", "se rendre ferme (être ferme)", "se rendre fortement attaché (être fortement attaché) [à une p, un an, une ch.]". Ainsi employé, Sentem a le même sens qu'entem signifiant "se tenir solidement", "être ferme", "être fortement attaché".

—nâttem Ɪ+I vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâttem, our inettem) ‖ être hab. solide ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—sântâm ꞮTⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isântâm, our isentim) ‖ rendre hab. solide ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

—antoum · ꞮT sm. nv. prim; ♀ (pl. intôumen IꞮT), dar entoum (ăntoum), dar entôumen ‖ fait d'être solide ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

—ăsentem ꞮTⵙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isentîmen IꞮTⵙ), dar sentîmen ‖ fait de rendre solide ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

ƎI+I entaniḍ ƎIT pr. pers. sujet (isolé); 3e p. mp. ‖ eux ‖ v. Ǝ i (é).

—entanetiḍ Ǝ+IT pr. pers. sujet (isolé); 3e p. fp. ‖ elles ‖ v. Ǝ i (é).

Ǝ+I+I entanetiḍ ‖ v. ƎI+I entaniḍ.

O+I enter OT ✳ va. prim; conj. 26 "eksen"; (intĕr, intâr, ėd inter, our intir) ‖ 1. enfoncer en faisant effort [une ch. sous une autre ch. (qui penche trop bas ou menace de tomber, pour la soutenir)] (act); 2. soutenir [une ch. (qui penche trop bas ou menace de tomber) au moyen d'une autre ch. (qu'on enfonce sous la 1ère en faisant effort)] (act); 3. maintenir (dans la position voulue) [une ch. (qui tend à sortir de sa position et à se rapprocher d'une 2de) au moyen d'une 3e ch. (qu'on enfonce entre la 1ère et la 2de en faisant effort)] (de manière que l'écartement reste invariable entre la 1ère et la 2de) (act); 4. maintenir (dans la position voulue) [une ch. (qui tend à en sortir) au moyen d'une ch. (qu'on enfonce, en faisant effort, contre la 1ère, faisant avec elle un angle d'environ 45° et formant arc-boutant)] (act) ‖ a aussi le s. pas. "1. être enfoncé hab. en faisant effort; 2. être soutenu; 3. être maintenu; 4. être maintenu" ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ne peut avoir pour rég. dir. qu'une ch. ‖ d. le s. 1, la ch. sous laquelle le suj. enfonce le rég. dir. est à l'abl. et accompagnée de la prép. dăou (dăg) "sous". D. le s. 2, la ch. au moyen de laquelle le suj. soutient le rég. dir. est à l'abl. et accompagnée de la prép. S (es) "au moyen de". D. les s. 3 et 4, la ch. au moyen de laquelle le suj. maintient le rég. dir. est à l'abl. et accompagnée de la prép. S (es) "au moyen de" ‖ d. le s. 1, se dit, p. ex., de qlq'un qui enfonce une perche verticale ou oblique sous une branche d'arbre qui pend trop bas pour la relever, ou sous une poutre de plafond qui plie pour l'empêcher de se rompre; de qlq'un qui enfonce une pierre sous une dalle qui penche pour la rendre horizontale, ou sous une pierre peu solide d'un mur en pierres sèches pour l'empêcher de tomber; &c. D. le s. 2, se dit, p. ex., de qlq'un

qui soutient une branche d'arbre qui pend trop bas, une poutre de plafond qui plie, une dalle qui penche au lieu d'être horizontale, &c. D. le s. 3, se dit, p. ex., de qlq'un qui maintient une poutre horizontale faisant partie du coffrage d'un puits dans une direction parallèle à une autre poutre & à une distance invariable de celle-ci, au moyen d'une perche qu'il enfonce entre les 2; de qlq'un qui maintient un côté d'un cadre en bois, qui doit être parallèle à un autre et à une distance invariable de lui, dans la position voulue, au moyen d'une pièce de bois qu'il enfonce entre les 2 côtés; de qlq'un qui maintient un vase en bois fraîchement façonné et dont les parois ont une tendance à se rapprocher dans un sens, et lui conserve la forme voulue, en enfonçant un morceau de bois entre ses parois à l'endroit où elles tendent à se rapprocher pour que leur écartement reste invariable; etc. D. le s. 4, se dit, p. ex, de qlq'un qui maintient dans la position voulue une cloison, une claie, une clôture en clayonnage, un poteau verticaux, au moyen de pièces de bois à 45° formant arc-boutants; &c. ‖ peu us.

— senter OT⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issệnter, iessệnter, ẹ̆d isenter, ou issenter) ‖ 1. faire enfoncer en faisant effort; 2. faire soutenir; 3. faire maintenir; 4. faire maintenir ‖ se c. av. 2 acc.

— nâtter O+I va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâtter, ou inetter) ‖ 1. enfoncer hab. en faisant effort; 2. soutenir hab.; 3. maintenir hab.; 4. maintenir hab. ‖ a aussi le s. pas.

— sântâr OT⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (isântâr, ou isentir) ‖ 1. faire hab. enfoncer en faisant effort; 2. faire hab. soutenir; 3. faire hab. maintenir; 4. faire hab. maintenir ‖ se c. av. 2 acc.

— ănatar O+I sm. nv. prim; φ (pl. inetâren IO+I), dar netâren ‖ 1. fait d'enfoncer en faisant effort; 2. fait de soutenir; 3. fait de maintenir; 4. fait de maintenir ‖ a aussi le s. pas. "1. fait d'être enfoncé en faisant effort; 2. fait d'être soutenu; 3. fait d'être maintenu; 4. fait d'être maintenu".

— ăsenter OT⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isentîren IOT⊙), dar sentîren ‖ 1. fait de faire enfoncer en faisant effort; 2. fait de faire soutenir; 3. fait de faire maintenir; 4. fait de faire maintenir.

— ănattar O+I sm. φ (pl. inattâren IO+I), dar nattâren ‖ 1. ch. propre à être enfoncée en faisant effort (sous une autre ch. qui penche trop bas ou menace de tomber, pour la soutenir); 2. ch. propre à soutenir (une ch. qui penche trop bas ou menace de tomber, en étant enfoncée sous celle-ci avec effort); 3. ch. propre à maintenir dans la position voulue (une ch. qui tend à sortir de sa position et à se rapprocher d'une autre, en étant enfoncée avec effort entre les 2, de manière à les maintenir à une distance invariable l'une de l'autre); 4. ch. propre à maintenir dans la position voulue (une ch. qui tend à en sortir, en étant enfoncée avec effort contre elle, faisant avec elle un angle d'environ 45° et formant arc-boutant) ‖ toute ch. propre à servir

aux usages ci-dessus, poutre, perche, morceau de bois, pierre, &c, est un ănattar ‖ p. ext. "très petit clou (de métal); très petite cheville (de bois)." Se dit de clous et de chevilles très minces, ayant au maximum 0m, 01c de long.

⊙+I entes ⊙T va. prim; conj. 26 "eksen"; (intĕs, intâs, éd intes, our intis) ‖ incendier (consumer par les flammes) ‖ a aussi le s. pas. "être incendié" ‖ peut avoir pour suj. une p. ou le feu. Peut avoir pour rég. dir. des p, des an, des ch, tout ce qui est capable d'être incendié ‖ s'empl. au fig, ayant pour suj. la douleur, l'amour, la colère, &c, et pour rég. dir. une p, le coeur, l'âme, &c. ‖ s'empl. au fig, ayant pour suj. le soleil, l'été, la chaleur, un feu, la séche=resse, &c, et pour rég. dir. des p, des an, des parties du corps, des végétaux, le sol, &c. ‖ fig. "incendier (tourmenter) [qlq'un par des disputes criardes]", les mots "par des disputes criardes" étant exprimés ou s. e. ‖ v. : ouKou.

— sentes ⊙T⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕntes, iessîntes, éd isentes, our issentes) ‖ faire incendier ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. â c. du prim. au s. act.

— nâttes ⊙+I va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâttes, our inettes) ‖ incendier hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

— sântâs ⊙T⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isântâs, our isentis) ‖ faire hab. incendier ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 1.

— ănatas ⊙+I sm. nv. prim; ⵀ (pl. inetâsen I⊙+I), dar netâsen ‖ fait d'in=cendier ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être incendié" ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

— ăsentes ⊙T⊙ sm. nv. f. 1; ⵀ (pl. isentîsen I⊙T⊙), dar sentîsen ‖ fait de faire incendier ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 1.

— ământas ⊙TI sm. n. d'é. prim; ⵀ (pl. imântâsen I⊙TI; fs. tământast +⊙TI+; fp. timântâsîn I⊙TI+), dar mântasen, dar tmântâsîn ‖ hom. insatiable de plaisirs amoureux; hom. (ou an.) insatiable de nourriture ‖ syn. d'émerri, d'ămôụeḍ et d'émeḍes.

— ĕnĕtas ⊙+I sm. ⵀ (pl. inĕtâsen I⊙+I), dar ănĕtas (ĕnĕtas), dar nê=tâsen ‖ incendie (grand embrasement causé par qlq. ch. de considérable qui est consumé par les flammes) ‖ se dit, p. ex, de l'incendie d'une ville, d'un village, d'une maison, d'une hutte, d'une forêt, de broussailles, de récoltes, d'une meule de fourrage, &c.

— mentes ⊙TI vn. f. 2; conj. 99 "bereg"; (immĕntes, iemmîntes, éd iemmentes, our immentes) ‖ être attisé ‖ peut avoir pour suj. un feu, des tisons, des morceaux de bois en train de brûler; &c. ‖ s'empl. au fig, ayant pour suj. la douleur, l'amour, la colère, une dispute, une inimitié, une révolte, &c.

— semmentes ⊙TI⊙ va. f. 2. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (ismentes, iesîmentes, éd isemmentes, our ismentes) ‖ attiser.

— tâmentâs ⊙TI+ vn. f. 2. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâmentâs, our itementis) ‖ être hab. attisé.

— sâmentâs ⊙TI⊙ va. f. 2. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâmentâs, our isementis)

‖ attiser hab.

— ămentes ⵙⵜⵎ sm. nv. f. 2 ; φ (pl. imentîsen ⵏⵙⵜⵎ), dar mentîsen ‖ fait d'être attisé.

— ăsemmentes ⵙⵜⵎⵙ sm. nv. f. 2.1 ; φ (pl. isemmentîsen ⵏⵙⵜⵎⵙ), dar semmen=tîsen ‖ fait d'attiser.

— ăsemmentas ⵙⵜⵎⵙ sm. n. d'é. f. 2.1 ; φ (pl. isemmentâsen ⵏⵙⵜⵎⵙ ; (s. tă=sеmmentast ⵜⵙⵜⵎⵙⵜ ; (p. tisemmentâsin ⵏⵙⵜⵎⵙⵜ), dar semmentâsen, dar tsemmentâsin ‖ attiseur de querelles (h. qui a l'hab. d'attiser des querelles) ; attiseur d'inimitiés (h. qui a l'hab. d'attiser les inimitiés) ; attiseur de désordres (h. qui a l'hab. d'attiser les désordres, les mécontentements, les mouvements popu=laires, les insurrections, les révoltes, dans les pays).

— ăsemmantes ⵙⵜⵎⵙ sm. φ (pl. isemmountâs ⵙⵜⵎⵙ), dar semmountâs ‖ attisoir (bâton ou tige de métal servant à attiser le feu) ‖ fig. "hom. qui est l'intermédiaire [de qlq'un] dans des relations avec une p. ou une collection de p. redoutables (et dont l'entremise préserve celui dont il est l'intermédiaire d'être brûlé dans ces relations périlleuses, com. l'usage de l'attisoir préserve la main d'être brûlée par le feu)".

ⵜⵜⵏ entat ‖ v. ⵜⵏ enta.

ⵜⵜⵏ mentetou ‖ v. ⵜⵏ ent.

ⵙⵏⵜⴼⵔ tănetfirt ‖ v. ⵙⵏⵜⴼⵔ tănetfirt.

ⵙⵏⵜⴼⵙ netfes ‖ v. ⵙⵏⵜⴼⵙ netfes.

ⵣⵏ enz ⵣⵏ vn. prim ; conj. 11 "els" ; (inză, inzâ, ed ienz, our inzé) ‖ être fortifié intérieurement (le suj. étant une marmite en terre non émaillée) [avec du beurre, de la viande, des dattes, ou de la bouillie claire de farine (qu'on y fait cuire avant de s'en servir, lorsqu'elle est encore neuve, et dont la cuisson a pour objet de boucher à l'intérieur les pores de la marmite et de rendre ses parois plus denses)] ‖ toutes les marmites en terre non émaillées subissent, avant qu'on s'en serve, l'opé=ration exprimée par enz ; elles ne la subissent qu'une fois. Ce avec quoi on fait cette opération, beurre, viande, dattes, &c. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "au moyen de" ‖ fig. "être fortifié intérieurement (au moyen d'une bonne nourriture) (le suj. étant une p. ou un an.) ; être fortifié intéri=eurement (au moyen d'eaux abondantes) (le suj. étant un arbre, un végétal, un fruit de la terre)" ‖ fig. "être dense intérieurement (être compact dans ses élé=ments constitutifs et lourd relativement à son volume) (le suj. étant de la pierre ou du bois)".

— zenz ⵣⵏⵣ va. f. 1 ; conj. 157 "sels" ; ω (izzĕnza, iezzînza, ed izenz, our izzenza) ‖ fortifier intérieurement ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nâzz ⵣⵏ vn. f. 5 ; conj. 217 "lâss" ; (inâzz, our inezz) ‖ être hab. fortifié intéri=eurement ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zânza ⵣⵏⵣ va. f. 1.10 ; conj. 238 "târezza" ; ω (izânza, our izenzi) ‖ for=tifier hab. intérieurement ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ténezzé ⵜⵣⵏⵜ sf. nv. prim ; φ (pl. tinezziouîn ⵏⵣⵏⵜ), dar tănezzé (ténezzé),

dar tnezzîouîn ‖ fait d'être fortifié intérieurement ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
—ăzenzi 3#1# sm. nv. f. 1; ♀ (pl. izenzîten 1+#1#), dar zenzîten ‖ fait de fortifier intérieurement ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
—enzou :#1 vn. prim; conj. 14 "emdou" ‖ syn. d'enz ‖ expression incorrecte.
—zenzou :#1# va. f. 1; conj. 169 "semdou"; ω ‖ syn. de zenz ‖ expression incorrecte.
—nôuzzou :#1 vn. f. 5; conj. 223 "môuddou" ‖ syn. de nâzz ‖ expression incorrecte.
—zînzou :#1# va. f. 1. 12; conj. 244 "tîmendou" ‖ syn. de zânza ‖ expression incorrecte.
—tănezzaout +:#1+ sf. nv. prim; ♀ ‖ syn. de ténezzé ‖ expression incorrecte.
—ăzenzou :#1# sm. nv. f. 1; ♀ ‖ syn. d'ăzenzi ‖ expression incorrecte.

#1anez va. prim; conj. 66 "ager"; p (iounez, iounâz, éd ianez, our iouniz) ‖ 1. mettre son plein dans (mettre tout ce qui peut être contenu dans) [un récipient (propre à transporter les liquides en voyage)] d'[un liquide (propre à servir de boisson)] (le suj. étant une p.) (se c. av. 2 acc.); 2. mettre son plein dans (mettre tout ce qui peut être contenu dans) [un récipient (propre à transporter les liquides en voyage)] [d'un liquide (propre à servir de boisson)] (le suj. étant une p. ou un liquide) (se c. av. 1 acc.); 3. mettre son plein de (mettre tout ce qui peut être contenu de) [un liquide (propre à servir de boisson)] [dans un récipient (propre à transporter les liquides en voyage)] (le suj. étant une p.) (se c. av. 1 acc.) ‖ a aussi le s. pas. "1. avoir son plein d' [un liquide] (le suj. étant un récipient) (se c. av. 1 acc.); 2. avoir son plein (le suj. étant un récipient) (n); 3. avoir son plein mis (le suj. étant un liquide) (n)" ‖ D. le s. 2, si le suj. est une p, le liquide est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de" ou Dar "au moyen de". D. le s. 3, le récipient est à l'abl. et accompagné de la prép. dar "dans" ‖ p. ext. "prendre son plein d'eau (remplir tous ses récipients de toute la quantité d'eau qu'ils peuvent contenir) (n)", le suj. étant une p, les récipients étant des récipients propres à transporter l'eau en voyage; dans ce s. n'a pas de passif.
—zinez #1# va. f. 1; conj. 172 "siger"; p (iezzôunez, iezzôunez, éd izinez, our iezzounez) ‖ 1. faire mettre son plein dans [un récipient] de (se c. av. 3 acc.); 2. faire mettre son plein dans (se c. av. 2 acc.); 3. faire mettre son plein de (se c. av. 2 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. aux s. act. et n.
—tânez #1+ va. f. 6; conj. 228 "tâger"; (itânez, our itinez) ‖ 1. mettre hab. son plein dans [un récipient] de (se c. av. 2 acc.); 2. mettre hab. son plein dans (se c. av. 1 acc.); 3 mettre hab. son plein de (se c. av. 1 acc.) ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
—zânâz #1# va. f. 1. 7; conj. 233 "sâgâr"; (izânâz, our iziniz) ‖ 1. faire hab. mettre son plein dans [un récipient] de (se c. av. 3 acc.); 2. faire hab. mettre son plein dans (se c. av. 2 acc.); 3. faire hab. mettre son plein de (se c. av. 2 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
—ănnaz #1 sm. nv. prim; (pl. ănnâzen 1#1) ‖ 1. fait de mettre son plein dans [un récipient] de; 2. fait de mettre son plein dans; 3. fait de mettre son plein de ‖ a aussi le s. pas. "1. fait d'avoir son plein de; 2. fait d'avoir son plein; 3. fait d'avoir son plein mis" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— *ăẓênez* #I# sm. nv. f.1; ⵀ (pl. *iẓênîẓen* I#I#), dat *ẓênîẓen* ‖ 1. fait de faire mettre son plein dans [un récipient] de; 2. fait de faire mettre son plein dans; 3. fait de faire mettre son plein de ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— *ăẓânez* #I# sm. ⵀ (pl. *iẓôunâẓ* #I#), dat *ẓôunâẓ* ‖ distance qu'on ne peut parcourir qu'après avoir pris son plein d'eau (d. le s. ci. d.) (distance sans eau entre 2 points d'eau, telle qu'on ne peut la franchir qu'après avoir pris son plein d'eau à celui d'entre eux qu'on quitte) ‖ toute distance sans eau de 2 jours de marche ou davantage entre 2 points d'eau est un *ăẓânez*; un *ăẓânez* de 2 jours de marche est un *ăẓânez* court; un *ăẓânez* de 4 ou 5 jours est un *ăẓânez* long.

ꘒI *enz* ‖ v. ∶# *enk*.

ꞁ#I *enẓeg* ꞁ#I va. prim; conj. 26 "*eKsen*"; (*inẓeg*, *inẓâg*, *éd inẓeg*, *our inẓig*) ‖ cligner [un oeil; les yeux] (en rapprochant brusquement les paupières, ou en fermant l'oeil à demi) (le suj. étant une p.) (act.); cligner un oeil (ou les yeux) (le suj. étant une p.) (n); cligner (le suj. étant un oeil) (n) ‖ lorsqu'on cligne de l'oeil à qlq'un pour lui faire signe, la p. à laquelle on cligne de l'oeil se met au dat. (Ex. *BisKa inẓeg tit i Kenân* / B. a cligné un oeil à K. (B. a cligné d'un oeil à K.) = *KôuKa tenẓeg i Mîmi* / K. a cligné un oeil (ou: les yeux) à M. (K. a cligné d'un oeil (ou: des yeux) à M.) ‖ diffère d'*oueneKKet* (Ta.1) "entrouvrir un peu les yeux et les refermer (le suj. étant une p. ou un an.); s'entrouvrir un peu et se refermer (le suj. étant les yeux d'une p. ou d'un an.)".

— *ẓenẓeg* ꞁ#I# va. f.1; conj. 150 "*seKsen*"; (*iẓẓenẓeg*, *iezẓinẓeg*, *éd iẓenẓeg*, *our iẓẓenẓeg*) ‖ faire cligner (se c. av. 2 acc.); faire cligner un oeil (se c. av. 1 acc.); faire cligner (se c. av. 1 acc.).

— *nâẓẓeg* ꞁ#I va. f.5; conj. 220 "*Kâssen*"; (*inâẓẓeg*, *our inezẓeg*) ‖ cligner hab. (act); cligner hab. un oeil (n); cligner hab. (n).

— *ẓânẓâg* ꞁ#I# va. f.1.7; conj. 230 "*târegâh*"; (*iẓânẓâg*, *our iẓenẓig*) ‖ faire hab. cligner (se c. av. 2 acc.); faire hab. cligner un oeil (se c. av. 1 acc.); faire hab. cligner (se c. av. 1 acc.).

— *ănaẓag* ꞁ#I sm. nv. prim; ⵀ (pl. *ineẓâgen* Iꞁ#I), dat *neẓâgen* ‖ fait de cligner; fait de cligner un oeil; fait de cligner ‖ signifie aussi "clignement; clignement d'oeil; clignement d'yeux".

— *ăẓenẓeg* ꞁ#I# sm. nv. f.1; ⵀ (pl. *iẓenẓêgen* Iꞁ#I#), dat *ẓenẓêgen* ‖ fait de faire cligner; fait de faire cligner un oeil; fait de faire cligner.

‖#I *ẓennezẓel* ‖ v. ‖# *ezẓel*.

ꞁꘒI *tănzamt* ‖ v. IꘒI *tănzant*.

IꘒI *tănzant* +ꘒI+ sf. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. *tănzânin*, IꘒI+) ‖ nom d'une sorte de petit haricot ‖ la *tănzant* est plus grosse que le pois et plus petite que le haricot ordinaire ‖ pour exprimer un petit haricot ou un nombre déterminé de petits haricots de l'espèce appelée *tănzant*, on se sert des mots *tadaK en tănzant* "grain de *tănzant*" ‖ syn. de *tădellaK* ‖ peu us.

— tănzamt +]Ж|+ sf. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. tănzâmîn |]Ж|+) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

O#I enżer O#I vn. prim; conj. 26 "eKsen"; (inżĕr, inżâr, éd inżer, our inżir) ‖ défier les forces (mettre au défi les forces) [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ le suj. peut être une p, un an, une ch. Ce dont le suj. défie les forces se met au dat. ‖ se dit de tout ce qui est complètement au-dessus des forces d'une p, d'un an, ou d'une ch. de manière à être pour eux une sorte de défi, p. ex. d'un peuple puissant qui défie les forces d'un autre plus faible (en ce que celui-ci ne peut lui nuire), d'un h. puissant qui défie les forces de ses concitoyens (en ce que ceux-ci ne peuvent lui nuire), d'une f. qui défie les forces des autres f. par sa beauté (en ce qu'elles sont incapables de l'égaler), d'un travail de couture, de broderie, de ciselure, de menuiserie, qui défie les forces de tout le monde (en ce que nul n'est capable de l'égaler), d'un cha=meau ou d'un cheval qui défient les forces des autres par leur vitesse (en ce que ceux-ci ne peuvent l'égaler), d'un toit qui défie les forces de la pluie (en ce qu'elle est impuissante à le traverser), d'une tente qui défie les forces du vent (en ce qu'il est impuissant à la renverser), d'un casque, d'une cuirasse, qui défient les forces des balles, des sabres, des javelots (en ce que ceux-ci sont impuissants à les traverser), d'un arbre qui défie les forces d'une hache (en ce que celle-ci est incapable de le couper), d'un acte qlconque, d'un travail qlconque, qui mettent au défi les forces de qlq'un (en ce qu'il est incapable de les faire), etc. ‖ ex. ăżamai ouâ-reṛ inżâr i Dâssin %, ce travail de couture défie les forces à D. (ce travail de couture défie les forces de D. (en ce qu'elle est incapable de l'égaler)) = inżâr âm ét teged ăżamai hound ouâ-reṛ % il défie les forces à toi tu feras un travail de couture com. celui-ci (cela défie les forces de faire un travail de couture com. celui-ci (parce que tu en es incapable)) = Kŏuka tenżâr i ḍeḍîn daṛ thôusai %, K. défie les forces aux f. dans la beauté (K. défie les forces des f. en beauté (en ce que les autres f. sont incapables d'égaler sa beauté)) = Ăhaggar inżâr i Ăjjer %, l'Ăh. défie les forces à l'Ăj. (l'Ăh. défie les forces de l'Ăj. (en ce que l'Ăj. est trop faible pour lui nuire)) = BisKa inżâr i Kenân % B. défie les forces à K. (B. défie les forces de K. (en ce que K. est trop faible pour lui nuire)).

— nâżżer O#I vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâżżer, our ineżżer) ‖ défier hab. les forces.

— ănażar O#I sm. nv. prim; φ (pl. ineżâren |O#I), daṛ neżâren ‖ fait de défier les forces.

— enneżar O#I sm. (pl. enneżâren |O#I) ‖ chose qui défie les forces (p. (an, ch, collection de p, d'an, de ch.) qui met au défi les forces) [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ ce dont un enneżar défie les forces se met au datif ‖ s'empl. qlqf. sans complément d. le s. de "chose qui défie les forces de tout le monde".

— tinżart +O#I+ sf. φ (pl. tinezerin |O#I+), daṛ tnezerin ‖ parcelle de graisse non fondue (restée compacte après la fusion du reste d'une masse de graisse qu'on a

cuite pour la fondre) ‖ quand on verse dans un récipient de la graisse liquide qu'on vient de faire fondre, il reste souv., au fond de la marmite dans laquelle on l'a fait fondre, des parcelles de graisse qui n'ont pas fondu ; chacune de ces parcelles est une tinẓart.

— ounẓar O#I va. prim; conj. 71 "ouksad"; (ienẓoûr, ienẓoûx, éd iounẓar, our ienẓour) ‖ poser com. énigme [à qlq'un] (act) ; poser une énigme à [qlq'un] (avec telles ou telles paroles) (act) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. D. le 1er s, l'énigme est rég. dir. ; la p. à laquelle on la pose est au datif. D. le 2e s, la p. à laquelle on pose l'énigme est rég. dir ; l'énigme est à l'abl. et accompagnée de s (es, se) "au moyen de" ‖ ex. enẓôurex âk a hegrîn our en iteġġ i mess is tèlé. — ăllax %, je te pose com. énigme ce qui étant long ne faisant pas à son maître d'ombre (je te pose com. énigme : qlq. ch. de long qui ne donne pas d'ombre à son maître). — [c'est] un javelot = enẓôurek kai s a hegrîn our en iteġġ i mess is tèlé. — our essinex %, je te pose une énigme au moyen de ce qui étant long ne faisant pas à son maître d'ombre (je te pose une énigme avec ceci : qlq. ch. de long qui ne donne pas d'ombre à son maître). — je ne sais pas (je ne devine pas l'é= =nigme).

— toûnẓâr O#I+ va. f. 18; conj. 260 "toûksâd"; (itôunẓâr, our itounẓar) ‖ poser hab. com. énigme ; poser hab. une énigme à.

— tounẓart +O#I+ sf. nv. prim; (pl. tounẓârin IO#I+) ‖ fait de poser com. énigme; fait de poser une énigme à ‖ p. ext. "énigme" ‖ v. 1181 tâṅgalt.

IEO#I tănezrouft +IEO#I+ sf. φ (pl. tinezrâf IEO#I+), dax tnezrâf ‖ vaste désert plat et stérile sans eau ni pâturage ‖ se dit de tous les déserts à peu près plats, stériles, dépourvus d'eau et de pâturage, depuis ceux qui ont 100 à 150 kil. de longueur jusqu'aux plus vastes ‖ syn. d'ămennas empl. d. ce s. ‖ diffère de ténéré "désert", qui se dit d'un désert qlconque ; toute tănezrouft est une ténéré, mais non inversement ‖ diffère d'aġăma "campagne (terrain qui n'est ni ville ni village)". Un aġăma peut être couvert de cultures ou de pâturages et avoir des eaux abondantes ‖ diffère d'axlal, d'émesker et d'ămeskour employés d. le s. "désert plat et stérile sans eau ni pâturage (de dimension qlconque, en n'importe quelle situation)" ‖ diffère d'asial "vaste plaine absolument plate (vaste plaine sans aucune ondulation) (avec ou sans végétation, avec ou sans eau, avec ou sans habitants)", qui signifie p. ext. "vaste plaine absolument plate et déserte (avec ou sans végétation, avec ou sans eau)" ‖ diffère d'éteklel "terrain plat (étendue de terrain absolu= =ment plate ayant plus de 100 mètres de diamètre, avec ou sans végétation, avec ou sans eau)".

##I enẓeẓ ##I va. prim; conj. 26 "eksen"; (inẓeẓ, inẓâẓ, éd inẓeẓ, our inẓiẓ) ‖ mettre au défi de [la victoire (du fait de vaincre, de l'emporter, etc.); un défaut (du fait de trouver un défaut, de remarquer un défaut, etc.); l'également

(du fait d'égaler, d'être égal, de faire qlq. ch. d'égal, &c.); etc.] ‖ peut avoir pour suj. Dieu, une p, un an, ou une ch. A pour rég. dir. ce dont le suj. met au défi; cela peut être un acte, un fait, une p, un an, une ch; ce dont le suj. met au défi est tantôt exprimé par un nom, tantôt exprimé par une proposition, souv. s. e.. Ce que le suj. met au défi se met au datif; cela peut être une p, un an, ou une ch. ‖ ex. Ăjjer inzĕẓ i Ăhaggar ternou nnĭt ⁄. l'Ăj. a mis au défi l'Ăh. du fait de vaincre de lui (l'Ăj. a mis l'Ăh. au défi de le vaincre) = enẓâẓer âKmet ăouâl ichchâden foull i a iemoûs ⁄. je vous mets au défi de paroles étant mauvaises sur moi ce qu'il est (je vous mets au défi de pouvoir dire avec verité des paroles mauvaises sur moi qlq'elles soient; je vous mets au défi de pouvoir dire avec verité quoi que ce soit de mal sur mon compte) = Dâssin tenẓâẓ âKmet toûlout en thôusai ennît ⁄. D. vous met au défi du fait d'être pareil de sa beauté (D. vous défie d'égaler sa beauté) = enẓâẓer âouen toûlout n ăẓamai ouâ-rer ⁄. je vous mets au défi du fait d'être pareil de ce travail de couture (je vous mets au défi de faire le pareil de ce travail de couture) = ăK, talemt tâ-rer tenẓâẓ t i tlemîn ⁄. le lait, cette chamelle met au défi de lui les chamelles (le lait, cette chamelle met les autres chamelles au défi d'égaler le sien (com. qualité ou com. quantité); cette chamelle met les autres chamelles au défi d'égaler son lait) = ăẓamai ouâ-rer inẓâẓ i ẓemaien emdân ⁄. ce travail de couture met au défi les travaux de couture ils sont complets (ce travail de couture met au défi tous les autres travaux de couture [de l'égaler]) = ais ouâ-rer inẓâẓ i eddôunet emdân ⁄. ce cheval met au défi les gens ils sont complets (ce cheval met au défi tout le monde [de le monter; ou de le dresser; ou de lui trouver le moindre défaut]) = ais ouâ-rer inẓâẓ i iisân emdân ⁄. ce cheval met au défi les chevaux ils sont complets (ce cheval met au défi tous les autres chevaux [de l'égaler]) ‖ enẓĕẓ, ayant pour suj. Dieu, signifie souv. "Dieu [lui-même s. e.] met [une p, un an, une ch.] au défi de [la victoire; un défaut; l'également; etc.]". (Ex. inẓĕẓ âK Ialla ăẓamai hound ouâ-rer ⁄. t'a mis au défi Dieu d'un travail de couture com. celui-ci (Dieu lui-même te met au défi de faire un travail de couture com. celui-ci) = innă Kenân ĕd iaher aoua telîd imdâ. — enn âs: inẓĕẓ âK Ialla, inẓĕẓ i ti K, inẓĕẓ i ti s en ti K, inẓĕẓ i eddôunet enneK emdân ⁄. a dit K. il pillera ce que tu as eu il est entier (K. a dit qu'il prendra par violence tout ce que tu as). — dis-lui: Dieu t'a mis au défi, il a mis au défi ton père, il a mis au défi le père de lui de ton père, il a mis au défi tes gens ils sont complets (dis-lui: Dieu lui-même t'en met au défi, il en met au défi ton père, ton grand'père et toute ta famille)) ‖ enẓĕẓ, ayant pour suj. Dieu, signifie qlqf. "Dieu [lui-même s. e.] met [telle ou telle personne] au défi de [me nuire (nous nuire) s. e.]"; cette phrase s'empl. p. ext. com. exclam. d. les s. de "peu m'importe!

peu nous importe!" ou de "volontiers! soit!". (Ex. éo! én neKK Tăouat. — inzĕz âK Jalla! endaou ânex! % viens! nous irons au Touat (viens! allons au T.). — Dieu t'a mis au défi [de me nuire]! faisons compagnie, nous! (peu importe! allons ensemble! (volontiers! allons ensemble!)) = ousĕn-d megâren meraou. — inzĕz âsen Jalla, Koud emôusen senâtet tine = = rouîn! % sont arrivés ici dix hôtes. — Dieu les a mis au défi [de me nuire], si ils sont 20! (peu m'importe, fussent-ils même 20! (je les reçois volon= = tiers; fussent-ils 20, je les recevrais volontiers!))) ‖ p. ext. "mettre au défi de [une p, un an, une ch.] (mettre au défi de pouvoir dire avoir donné [une p, un an, une ch. (au sujet)] (le suj. étant une p)"; la p. que le suj. met au défi se met au datif. (Ex. neK a Kai iKfĕn HeKKou; egmĕiex âK Ket, egrĕouex âK Ket. — enzâzex âK Ket; tex i imân nît; eddôunet ennît a hi tet iKfĕn % moi ce qui t'ayant donné H; je te l'ai cherchée, je te l'ai trouvée (c'est moi qui t'ai donné H. [pour épouse]; je l'ai demandée pour toi et je l'ai obtenue pour toi). — je te mets au défi d'elle (je te mets au défi de pouvoir dire que tu me l'as donnée); elle m'aime elle-même (elle m'aimait elle-même); ses gens ce qui me l'ayant donnée (c'est sa famille qui me l'a donnée [en mariage]) = enzâzex âK aoua lix a iemôus; our enzizex i Mess-înex; ent a hi iKfĕn a lix % je te mets au défi de ce que j'ai eu quoi que ce soit; je ne mets pas au défi Dieu; lui ce qui m'ayant donné ce que j'ai eu (je te mets au défi de pouvoir dire que tu m'as donné quoi que ce soit de ce que j'ai; je ne mets pas Dieu au défi de pouvoir dire qu'il m'a donné [qlq. ch]; c'est lui qui m'a donné [tout] ce que j'ai)) ‖ p. ext. "baisser considérablement (le suj. étant les eaux d'un cours d'eau petit ou grand ou celles d'un réservoir d'eau naturel qlconque) (n); baisser considérablement com. eau (le suj. étant un cours d'eau petit ou grand ou un réservoir naturel qlconque) (n)". Se dit de toute baisse considérable, depuis une diminution de la moitié du volume primitif jusqu'à un dessèchement presque total, dans les eaux d'un cours d'eau qlconque, depuis les plus grands fleuves jusqu'aux plus petits ruisseaux, ou dans celles d'un réservoir d'eau naturel qlconque, depuis les plus grands lacs jusqu'aux plus petites mares.

— nâzzez ##1 va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâzzez, our inezzez) ‖ mettre hab. au défi ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent aux sens du prim. ayant pour suj. Dieu.

— ănazaz ##1 sm. nv. prim; cf (pl. inezâzen 1##1), dax nezâzen ‖ fait de baisser considérablement (d. le s. ci. d.); fait de baisser considéra= = blement com. eau (d. le s. ci. d.).

— ennezaz ##1 sm. nv. prim. (pl. ennezâzen 1##1) ‖ fait de mettre au défi de ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent à "baisser considérablement; baisser considérablement com. eau".

— menzôuzé ꖽ#‡#ⵏⵊ sm. nv. prim ; (pl. menzôuzêten ⵏ+#‡#ⵏⵊ) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

OU :

: ioui ꖽ: vn. prim ; conj. 23 "ioui" ; (iouă, iouâ, ed ioui, our ioué) ‖ naître ‖ les expr. a ouïe, a touïd, a iouă, etc. "ce que je suis né ; ce que tu es né ; ce qu'il est né ; &c." signifient "depuis que je suis né ; depuis que tu es né ; depuis qu'il est né ; &c.". Lorsqu'elles accompagnent des phrases positives, leur sens est "depuis que je suis au monde (toujours, depuis que je suis au monde) ; depuis que tu es au monde (toujours, depuis que tu es au monde) ; etc". Lorsqu'elles accompagnent des phrases négatives, leur sens est "de ma vie (jamais de ma vie) ; de ta vie (jamais de ta vie) ; &c.". (Ex. Kenân, a iouă itâker % K., depuis qu'il est au monde, vole (K, depuis qu'il est au monde, ne cesse de voler) = Dâssin, a touă tehôsei % D, depuis qu'elle est au monde, est belle (D, depuis qu'elle est au monde, a toujours été belle) = Biska, a iouă iddân % B, depuis qu'il est au monde, paît (B, depuis qu'il est au monde, surveille les troupeaux au pâturage) = Mêmi d Helba, a ouĕnet ih înet ăgad % M. et H, depuis qu'elles sont au monde est dans elles la dispute criarde (M. et H., depuis qu'elles sont au monde, font aux gens des disputes criardes) = a ouïe, our néiez Dâha % de ma vie, je n'ai vu D. = tennid a touïd our tennid bahou ; bahou, nez ouâ-rez ien % tu as dit [que] de ta vie tu n'as dit de mensonge ; un mensonge voici celui-ci un (tu dis que de ta vie tu n'as dit de mensonge ; en voici déjà un) = Biska our ioukir a iouă % B. n'a pas volé de sa vie (de sa vie, B. n'a volé) = a ouĕn, Idder ed Bêdé our ekkin Tăouat % de leur vie, I. et B. ne sont allés au Touat).

— tioui ꖽ:+ vn. f. 17 ; conj. 25 g "tôudou" ; (itioui, our itioui) ‖ naître hab.

— tiouit +:+ sf. nv. prim ; (pl. tiouîtîn ⵏ+:+) ‖ fait de naître ‖ signifie aussi "naissance".

— ăou : (ou :, ăg Ɣ) sm. μ (pl. ăit +ꖽ, dăg ƔV) ‖ fils de ‖ ăou a pour fém. oult (oulet) (pl. chêt) "fille de" ‖ le pl. dăg semble composé de la prép. d "avec" et d'ăg "fils de". v. ꖽ é "ceux qui ; celles qui" et son emploi avec d "avec" ‖ les mots ou, ăg, ăit, dăg, oult, chêt appartiennent tous à la classe des mots μ ‖ les sing. ăou, ou, ăg et les pl. ăit, dăg ne s'emploient pas indifféremment. Le sing ăou ne s'empl. que précédant le mot Âdem "Adam" ; il ne s'empl. dans aucun autre cas. Le sing. ou peut s'employer devant tous les np. de tribu, de nation, de lieu, commençant par une consonne, & devant un certain nombre de noms communs commençant par une consonne ; il ne peut s'employer ni devant les np. de p., ni devant le mot elet "fille de ; filles de". Le sing. ăg peut s'employer devant tous les np. d'h. ou de f., devant le mot elet "fille de ;

filles de", devant les np. de tribu, de nation, de lieu, commençant par un son-voyelle, et devant un certain nombre de noms communs commençant par un son-voyelle. Le pl. ăit est le seul qu'on puisse employer devant les mots Âdem "Adam", ma "mère; ma mère", maou "mères", elet ma "fille de la mère (ou: fille de la mère); fille de ma mère (ou: fille de ma mère)", elet maou "filles des mères"; en outre, il entre, à l'exclusion du mot dăg, dans la formation de certains np. de tribe, en petit nombre; il ne s'emploie en aucun autre cas. Le pl. dăg peut s'employer devant tous les np. d'h. ou de f., celui d'Âdem "Adam" excepté; il ne s'emploie devant aucun autre mot ‖ devant tous les sons-voyelles, ăg et dăg deviennent ăgg et dăgg; devant toutes les consonnes, y compris les consonnes i et ou, ils gardent les formes ăg, dăg ‖ le ms. ăou Âdem (ăgg Âdem) "fils d'Adam" signifie "personne (de sexe qlconque) (homme; femme)"; le mp. ăit Âdem "fils d'Adam" signifie "personnes (de sexe qlconque) (hommes; femmes)". Le sing. ăgg Âdem est peu us. Les expr. oult Âdem "fille d'Adam (femme)" et chêt Âdem "filles d'Adam (femme)" sont correctes mais ne sont pas us. qlqf. on se sert du mot tăouâdemt (pl. tăitâdemîn) "personne de sexe fém. (femme)"; il est peu us. et exprime la plupart du temps le dédain ‖ ou, devant un np. de tribu, de nation, de lieu, ou devant un nom commun autre qu'elet, signifie "homme de". Devant un np. de tribu ou de nation, il a le s. "homme de (h. faisant partie de) [telle tribu, telle nation]". Devant un np. de lieu, il a le s. "homme de (h. originaire de; h. habitant de) [tel lieu]". Devant un nom commun, il signifie "homme de" avec le sens particulier convenant à chaque expression. (Ex. ou Dăg-Râli % h. des Dăg-Râli (h. de la tribu des D-R.) = ou Tăitok % h. des T. (h. de la tribu des T.) = ou Relaiddîn % h. des R. (h. de la tribu des R.) = ou Tăouat % h. du Touat (h. originaire du T.; ou: h. habitant le T.) = ou Tit % h. de T. (h. originaire du village de T.; ou: h. habitant le village de T.) = ou Fransa % h. de la France (Français) = ou Tăhat % h. de la T. (h. appar-tenant à la tribu des Kel-Tăhat; ou: h. habitant le mont Tăhat) = ou tămadint % h. du fait de paître (h. qui paît les troupeaux; pasteur) = ou tă-mâhak % h. de langue touaregue (h. dont la langue maternelle est la langue touaregue) = Iddĕr ou ferğân, ou tlemîn, ou tiĕsé % I. [est] homme de jardins, h. de chamelles, h. de chèvre (I. est propriétaire de jardins, de chamelles et de chèvres; ou: I. a une grande expérience de la culture des jardins & de l'élevage des chamelles & des chèvres; ou: I. a pour travail habituel la culture des jardins & la garde des chamelles et des chèvres)) ‖ ăg et oult, devant un np. de tribu, de nation, de lieu, ou devant un nom commun autre qu'elet, signifient "homme de", "femme de". Ils ont des sens correspondants à ceux d'ou et s'emploient com. lui, avec cette seule différence qu'ou s'emploie devant les consonnes, ăg devant les sons-voyelles, et oult devant les consonnes et les sons-voyelles indistinctement. (Ex. ăgg Ăhaggar % h. de l'Ăh. (h. faisant partie du peuple des Kel-Ăh.; ou: h. habi-tant l'Ăh.) = ăgg Ăhnet % h. de l'Ă. (h. faisant partie de la tribu des Kel-Ăhnet; ou: h. habitant l'Ăhnet) = ăgg Âgouh-en-tĕhlé % h. des Â-en-t. (h. de la

tribu des Â-en-t.) = ăgg Ăbalessa % h. d'Ă. (h. originaire du village d'Ă.; ou: h. habitant le village d'Ă.) = ăgg Ăsekrem % h. de l'Ă. (h. habitant le mont Ă.) = ăgg ăhâl % h. de réunion galante (h. qui a l'hab. d'aller aux réunions galantes) = ăgg elhennet % h. du ciel (h. très bon prédestiné au ciel) = oult Dăg-Râli % f. des Dăg-Râli (d. le s. ci. d.) = oult Tăitok % f. des T. (d. le s. ci. d.) = oult Relaïd-dîn % f. des R. (d. le s. ci. d.) = oult Tăouat % f. du Touat (d. le s. ci. d.) = oult Tit % f. de T. (d. le s. ci. d.) = oult Fransa % f. de France (d. le s. ci. d.) = oult Tăhat % f. de la T. (d. le s. ci. d.) = oult tămadint % f. du fait de paître (d. le s. ci. d.) = oult tămăhak % f. de langue touarègue (d. le s. ci. d.) = Kôuka oult fergân, oult tlemîn, oult tirsé % K. [est] femme de jardins, f. de chamelle, f. de chèvre (d. les. ci. d.) = oult Ăhaggar % f. de l'Ăh. (d. le s. ci. d) = oult Ăhnet % f. de l'Ă. (d. le s. ci. d.) = oult Âgouh-en-tĕhlé % f. des Â-en-t. (d. le s. ci. d.) = oult Ăbalessa % f. d'Ă. (d. le s. ci. d.) = oult Ăsekrem % f. de l'Ă. (d. le s. ci. d.) = oult ăhâl % f. de réunion galante (d. le s. ci. d.; outre le sens correspondant à celui d'ăgg ăhâl, oult ăhâl peut en avoir un autre. v. ‖ ⁝ ehel, ăhâl) = oult elhennet % f. du ciel (d. le s. ci. d.; outre le sens correspondant à celui d'ăgg elhennet, oult elhennet peut en avoir d'autres. v. | ⁝ ‖ elhennet)) ‖ ăg-, devant un np. d'h. ou de f. ou devant elet, signifie "fils de [l'h. ou la f. dont le nom suit]"; oult, devant un np. d'h. ou de f. ou devant elet, signifie "fille de [l'h. ou la f. dont le nom suit]". (Ex. Môusa ăgg Ămâstan % M. fils d'Ă. = Biska ăgg Ăkenisi % B. fils d'Ékenisi = Ôuïksem ăg Chîkât % Ôu. fils de Ch. = Dâssin oult Ihemma % D. fille d'I. = Kôuka oult Dâssin % K. fille de D. = nĕiĕr ăg Fendou % j'ai vu le fils de F. = oult Chennou teglă % la fille de Ch. est partie = oult Ăbeggi tous-ed % la fille d'Ébeggi est arrivée ici). v. ci-dessous l'emploi d'ăg et d'oult devant elet ‖ ăit ma "fils de la mère; fils de ma mère" signifie "frères (fils de même père et de même mère, ou fils de même père & non de même mère, ou fils de même mère & non de même père); mes frères (d. le s. ci. d.)" ‖ ăit maou "fils des mères" signifie "frères (fils de parents différents, n'ayant ni une même mère, ni un même père)" ‖ ăit elet ma "fils de la fille (ou: des filles) de la mère; fils de la fille (ou: des filles) de ma mère" signifie "neveux fils de la soeur; neveux fils des soeurs (filles de même père & de même mère, ou de même père & non de même mère, ou de même mère & non de même père); neveux fils de ma soeur; neveux fils de mes soeurs (d. le s. ci. d)" ‖ ăit elet maou "fils des filles des mères" signifie "neveux fils des soeurs (filles de parents différents, n'ayant une même mère, ni un même père)" ‖ dans les expressions ăit ma, ăit maou, ăit elet ma, ăit elet maou, ăit signifie "fils de (enfants masculins de)", et non pas "enfants de (enfants de sexe qlconque de)" ‖ le mot chêt "filles de" s'emploie devant ma, maou, elet ma, elet maou, de la même manière qu'ăit; chêt ma, chêt maou, chêt elet ma, chêt elet maou ont les sens correspondants à ceux d'ăit ma, ăit maou, ăit elet ma, ăit elet maou. Les 4 expressions ăit maou, ăit elet maou, chêt maou, chêt elet maou n'ont

pas de sing. Les 4 expressions ăit ma, ăit elet ma, chêt ma, chêt elet ma ont pour sing. ăña "frère ; mon frère", ăgg elet ma "fils de la fille de la mère (neveu fils de la soeur) ; fils de la fille de ma mère (neveu fils de ma soeur)", oulet ma "fille de la mère (soeur) ; fille de ma mère (ma soeur)", oult elet ma "fille de la fille de la mère (nièce fille de la soeur) ; fille de la fille de ma mère (nièce fille de ma soeur)". — Les 12 expressions ăit ma, ăit maou, ăit elet ma, ăit elet maou, chêt ma, chêt maou, chêt elet ma, chêt elet maou, ăña, ăgg elet ma, oulet ma, oult elet ma appartiennent à la classe des subs. α, c. à d. qu'elles exigent après elles l'emploi de la forme irrégulière des pr. af. dép. des noms. Ces 12 expr. présentent, en outre, dans leur emploi avec les pr. af. dép. des noms, d'autres particularités ; v. ⵣ i (é). — Les expr. dans lesquelles entre le mot elet ne s'emploient que pour désigner les neveux et nièces des hommes ; les 6 expr. ăit elet ma, ăit elet maou, chêt elet ma, chêt elet maou, ăgg elet ma, oult elet ma ne peuvent donc être accompagnés de pr. af. dép. des noms féminins, v. ci-dessous ăña ; v. I ma "mère ; ma mère" ; v. VI meddân ‖ ăit entre dans la formation des np. de qlq. tribus, avec le s. de "fils de" ; dans ces np, l'emploi d'ăit est obligatoire, on ne peut le remplacer par dăg "fils de", ni par Kel "gens de", ni par un autre mot. (Ex. Ăit-Loaien % (m. à m. "fils de Loaien") subs. mp. np. d'une tribu de l'Ăh. (ms. ăgg-Ăit-Loaien ; fs. oult-Ăit-Loaien ; fp. chêt-Ăit-Loaien) = Ăit-Zennân % (m. à m. "fils de Zennân") subs. mp. np. d'une tribu arabe du Tidikelt (ms. ăgg-Ăit-Zennân ; fs. oult-Ăit-Zennân ; fp. chêt-Ăit-Zennân) = Ăit-Ṛemer % (m. à m. "fils de Ṛemer") subs. mp. np. d'une tribu arabe du Tidikelt (ms. ăgg-Ăit-Ṛemer ; fs. oult-Ăit-Ṛemer ; fp. chêt-Ăit-Ṛemer)) ‖ dăg, devant un np. d'h. ou de f., signifie "fils de (enfants masculins de) [l'h. ou la f. dont le nom suit]", et non pas "enfants de (enfants de sexe qlconque de)". Chêt, devant un np. d'h. ou f., signifie "filles de [l'h. ou la f. dont le nom suit]". (Ex. dăg Chîkât ousĕn-d % les fils de Ch. sont arrivés ici = nĕieṛ chêt Kôuka % j'ai vu les filles de K. = ensîṛ ṛour dăg Biska % j'ai passé la nuit chez les fils de B. = chêt Mîmi eglĕnet % les filles de M. sont parties = ma hâk ennĕn dăgg Ăkenisi ? % que l'on dit les fils d'Ĕkenisi ? = dăgg Ăbeggi oukĕren senâtet oulli % les fils d'Ĕbeggi ont volé 2 chèvres). — Sans quitter leur sens de "fils de" et de "filles de", dăg et chêt entrent dans la composition d'un certain nombre de np. de tribus, dăg servant à former le mp, chêt servant à former le fp, le np. qui les suit étant celui d'un ancêtre de la tribu. Dans ce cas le ms. du np. de la tribu se forme hab. au moyen d'ou (ăg) "fils de", le fs. au moyen d'oult "fille de", précédant le nom de l'ancêtre. (Ex. Dăg-Mertemeḳ % (m. à m. "fils de Mertemeḳ") subs. mp. np. surnom d'une tribu de l'Ăh. (ms. ou-Mertemeḳ ; fs. oult-Mertemeḳ ; fp. chêt-Mertemeḳ) = Dăgg-Ălemtei % (m. à m. "fils d'Ĕlemtei") subs. mp. np. surnom d'une tribu de l'Ăj. (ms. ăgg-Ălemtei ; fs. oult-Ălemtei ; fp. chêt-Ălemtei)) ‖

dans les np. de tribus dont le mp. commence par ăit "fils de", les ms, fs, fp. se forment hab. en plaçant ăg, oult, chêt, signifiant "homme de", "femme de", "femmes de", devant ăit. Dans les np. de tribus dont le mp. com=mence par dăg "fils de", les ms, fs, fp. se forment hab. en remplaçant dăg par ou (ăg), oult, chêt, signifiant "fils de", "fille de", "filles de", et qlq. en plaçant ou, oult, chêt, signifiant "homme de", "femme de", "femmes de" devant dăg. Dans les np. de tribus et dans les autres expres=sions dont le mp. commence par Kel "gens de", les ms, fs, fp. se forment hab. en remplaçant Kel par ou (ăg), oult, chêt, signifiant "homme de", "femme de", "femmes de" ‖ ăgg-ăsouf (mp. Kel-ăsouf; fs. oult-ăsouf; fp. chêt-ăsouf) "fils de la solitude", ăgg-ămadâl (mp. Kel-ămadâl; fs. oult-ămadâl; fp. chêt-ămadâl) "fils de la terre", ăgg-ăhod (mp. Kel-ăhod; fs. oult-ăhod; fp. chêt-ăhod) "fils de la nuit", ou-tĕnéré (mp. Kel-tĕnéré; fs. oult-tĕnéré; fp. chêt-tĕnéré) "fils du désert" sont 4 expr. syn. d'ălhin "mauvais esprit (génie (ar. "jenn") qui nuit aux humains dans les ch. terrestres mais ne tente pas)". v. I⁝II ălhin ‖ ăgg ălhin. v. I⁝II ălhin ‖ ăgg-oulli. v. V⁝J meṛeḍ, ămeṛiḍ ‖ ăgg ĕṛrem. v. O⁝ iṛar, eṛrem, aṛrem ‖ ăgg elhennet. v. I⁝II elhennet ‖ v. II⁝ ăKâl, Kel ‖ en parlant des chevaux, chameaux, boeufs, moutons, chèvres, les expr. ăgg essin (mp. dăgg essin; fs. oult essin; fp. chêt essin) et ăgg oKKoẓ (mp. dăgg oKKoẓ; fs. oult oKKoẓ; fp. chêt oKKoẓ) signifient "an. de 2 dents de devant (an. qui a pris ses 2 premières incisives et qui n'a pas encore pris les autres)" et "an. de 4 dents de devant (an. qui a pris ses 4 premières incisives et qui n'a pas encore pris les autres)". En parlant des mêmes an, ămesseḍis (mp. imesseḍâs; fs. tămesseḍist; fp. timesseḍâs) signifie "an. de 6 dents de devant (an. qui a pris ses 5e et 6e dents incisives dans l'année (an. qui a pris ses 5e et 6e dents incisives depuis moins d'un an révolu))". En parlant des chevaux et des chameaux, tăhalat (pl. tihalâtîn) signifie "an. (de sexe qlconque) qui a pris ses crochets dans l'année (an qui a pris ses crochets depuis moins d'un an révolu)". P. ext, en parlant des chameaux, ăgg essin signifie "chameau dans sa 6e année (chameau de 5 ans)", ăgg oKKoẓ "chameau dans sa 7e année (chameau de 6 ans)", ămesseḍis "chameau dans sa 8e année (chameau de 7 ans)", tăhalat "chameau (ou chamelle) dans sa 9e année (chameau (ou chamelle) de 8 ans)" ‖ ou et ăg "fils de" entrent dans la composition de qlq. np. d'h.. Ainsi Ou-Sîdi "fils de Sîdi", Ăgg-Ĕklân "hom. de la tribu des Iklân-en-tăousit", Ăg-Mâma "fils de Mâma" sont des np. d'h. Quand on désigne les fils d'h. dont le nom commence par ou ou ăg, en mentionnant après leur nom celui de leur père, le nom du fils est suivi d'ăg "fils de" qui précède les mots ou ou ăg par lesquels commence le nom du père; (ex. Biska ăg Ou-Sîdi ‰ B. fils d'Ou-Sîdi = Doûa ăgg Ăgg-Ĕklân ‰ D. fils d'Ăgg-Ĕklân = Iddĕr ăgg Ăg-Mâma ‰ I. fils d'Ăg-Mâma).

— tăouâdemt ‖ v. ci-dessus ăou.

— dăg ‖ v. ci-dessus ăou.

— tăg γ+ sf. (s.s.pl.) ‖ descendance (masculine et féminine) de ‖ devant tous les sous-voyelles, tăg devient tăgg ‖ ~~descendance (masculine et féminine~~ tăg ne s'empl. que dans la seule expr. tăgg elet met "descendance (masculine et féminine) de la fille (ou des filles) de la mère (ou des mères) [d'un h.]", qui signifie, étant donnés les termes par lesquels les Kel-Ăh. expriment la parenté & les p. auxquelles ils donnent le nom de soeur, "descendance (masculine et féminine) des filles des mères (c.à d. descendance (masculine et féminine) des soeurs filles de la mère et des cousines germaines filles des soeurs de la mère) [d'un h.]". Comme toutes les expr. dans lesquelles entre le mot elet "fille de; filles de", tăgg elet met ne s'empl. que pour désigner les neveux et nièces des h; il ne s'empl. pas pour désigner les neveux & nièces des f.; les h. seuls peuvent avoir une tăgg elet met ‖ ex. tăgg elet mett in, Biska d Kenân ed Mîmi d Helba %. la descendance des filles des mères de moi, [c'est] B. et K. et M. et H. (la descendance de mes soeurs filles de ma mère et de mes cousines germaines filles des soeurs de ma mère, c'est B, K, M. et H.) = Idder ilâ tăgg elet met derôuset ; tăgg elet mett ennit Fendou d Mîmi d HekKou d Bêdé %. I. a une descendance des filles des mères étant en petite quantité ; la descendance des filles des mères de lui [c'est] F. et M. et H. et B. (I. a une descendance de ses soeurs filles de sa mère et de ses cousines germaines filles des soeurs de sa mère peu nombreuse ; cette descendance, c'est F, M, H. et B.) ‖ peu us.

— tăioua ·:ʒ+ sf. (s.s.pl.) ‖ descendance (masculine & féminine) ‖ ne s'empl. que dans la seule expr. tăioua-settĕfet "descendance ayant été noire (descendance noire)", nom collectif sous lequel on désigne tous les plébéiens vassaux de l'Ăh. appelés imɣad, à l'exclusion de ceux qui sont appelés IsekKemâren.

— iouân 1: (Ioul.) sm. (pl. s.s.), daṛ iouân ‖ boeufs (ou vaches, sans distinction de sexe) ‖ non us. dans l'Ăh.

— ăña ·ǂ sm. α (pl. ăñâten 1+1, ăit ma ·I+ʒ, ăit maou :I+ʒ ; fs. oulet ma ·I+II ; fp. chêt ma ·I+ɔ, chêt maou :I+ɔ, tăñâtîn ·+ǂ+) ‖ masc. frère (fils de même père & de même mère, ou de même père & non de même mère, ou de même mère & non de même père) ; mon frère (d. les s. ci. d.). — fém. soeur (d. les s. ci. d.) ; ma soeur (d. les s. ci. d.) ‖ ăña semble une déformation d'ăg ma "fils de la mère ; fils de ma mère" ‖ ăña, oulet ma, ăit ma, chêt ma signifient "frère ; mon frère", "soeur ; ma soeur", "frères (fils de même père et de même mère, ou de même père et non de même mère, ou de même mère & non de même père) ; mes frères (d. les s. ci. d.)", "soeurs (d. les s. ci. d.) ; mes soeurs (d. les s. ci. d)". Ces 4 expr. appartiennent à la classe des subs. α, c. à d. qu'elles exigent après elles l'emploi de la forme irrégulière des pr. af. dép. des noms ; elles présentent, en outre, dans leur emploi avec les pr. af. dép. des noms, d'autres particularités ; v. ʒ i (é) ‖ ăit maou, chêt maou signifient "frères (fils de parents différents, n'ayant ni une même mère, ni un même père)", "soeurs (d. les s. ci. d.)". Ces 2 expr. appar=tiennent à la classe des subs. α, c. à d. qu'elles exigent après elles l'emploi de

la forme irrégulière des pr. af. dép. des noms ; elles présentent, en outre, dans leur emploi avec les pr. af. dép. des noms, d'autres particularités ; v. Ʒ i (é) ‖ ăñâten, tăñâtîn signifient "frères (fils de même père ou de même mère, ou de même père & non de même mère, ou de même mère & non de même père ; fils de parents différents, n'ayant ni une même mère, ni un même père)", "soeurs (d. le s. ci. d.)" ; ils ne signifient pas "mes frères", ni "mes soeurs". Ces 2 mots n'appartiennent pas à la classe des subs. α ; ils ne présentent aucune particularité dans leur emploi avec les pr. af. dép. des noms. Ăñâten et tăñâtîn sont beaucoup moins us. qu'ăit ma, ăit maou, chêt ma, chêt maou ‖ p. ext. "masc. cousin germain fils du frère du père ; mon cousin germain fils du frère de mon père ; cousin germain fils de la soeur de la mère ; mon cousin germain fils de la soeur de ma mère. — fém. cousine germaine fille du frère du père ; ma cousine germaine fille du frère de mon père ; cousine germaine fille de la soeur de la mère ; ma cousine germaine fille de la soeur de ma mère". v. I ma "mère ; ma mère" ‖ p. ext. "parent (à un degré qlconque)(descendant d'un même ascendant masc. ou fém. qlconque)" ‖ p. ext. "compatriote" ‖ ăggelet ma, ăit elet ma, ăit elet maou, oult elet ma, chêt elet ma, chêt elet maou : v. ci-dessus ăou ; v. I ma "mère ; ma mère" ; v. VI meddân ‖ v. ll oult.

— ăñet + ≠ sm. (s. et pl.) ‖ frère de ; frères de ‖ ne s'empl. que dans les 2 expr. ăñet ma "frère de la mère (oncle maternel) ; frère de ma mère (mon oncle maternel)" et ăñet maou "frères des mères (oncles maternels)" ; ăñet ma est touj. sing., ăñet maou touj. pluriel. Les h. et les f. peuvent avoir des ăñet ma. Ces 2 expr. appartiennent à la classe des subs. α, c. à d. qu'elles exigent après elles l'emploi de la forme irrégulière des pr. af. dép. des noms ; elles présentent, en outre, dans leur emploi avec les pr. af. dép. des noms, d'autres particularités ; v. Ʒ i (é) ‖ v. I ma "mère ; ma mère".

— teñet + ≠ + sf. (s. s. pl.) ‖ ensemble des frères de ‖ ne s'emploie que dans la seule expr. teñet met "ensemble des frères de la mère", qui signifie "ensemble des frères de la mère et de ceux de ses cousins germains qui sont appelés ses frères (ensemble des p. qui sont appelées frères de la mère ; ensemble des frères & des cousins germains enfants des frères du père et des soeurs de la mère de la mère ; ensemble des oncles maternels et des oncles à la mode de Bretagne maternels qui sont fils de frères du père de la mère, ou fils de soeurs de la mère de la mère ; ensemble des frères de la mère et de ceux de ses cousins germains qui sont fils de frères de son père ou de soeurs de sa mère) [d'un h. ou d'une f.]" ‖ dans l'expr. teñet met, met signifie "mère" et non "mères". Si X, mère de Z, a des soeurs M et N et un frère O nés du même père A et d'une autre mère B qu'elle, ou inversement, X appelle M et N "soeurs" et O "frère", et Z appelle M et N "mères" et O "frère de ma mère" ; mais si B a , d'un autre mariage avec A', des fils P et Q,

ces fils P et Q n'ont aucune parenté avec X ni avec Z : X ne les appelle pas "frères" ; Z ne les appelle pas "frère de ma mère", bien qu'ils soient appelés "frères" par M et N que Z appelle ses "mères" ; ils ne font pas partie de la teñet met de Z, ils sont des étrangers pour lui ‖ ex. teñet mett in, Biska d Kenân ed Fendou d Iddër / l'ensemble des frères de la mère de moi, [c'est] B. et K. et F. et I. (l'ensemble des p. qui sont appelées frères de ma mère, c'est B, K, F. et I.) = Doûa ilâ teñet met deroûset ; Bêdé, teñet mett ennît ti teggît / D. a un ensemble des frères de la mère étant en petite quantité ; B., l'ensemble des frères de sa mère un qui étant en grande quantité (D. a un ensemble de p. appelées frères de sa mère peu nombreux ; B., l'ensemble des p. appelées frères de sa mère est nombreux).

— añet (Ta.3) ++ vn. prim ; conj. 19 "alxet (Ta.3)" ; (iouñët, iouñât, ed iañet, our iouñet) ‖ être frère ; être soeur ; être frère et soeur ‖ quand la p. de laquelle on est frère ou soeur est rég. ind, elle est à l'abl. et accompagnée de d (ed) "avec" ‖ ex. ouñîr ed Biska / je suis frère (ou soeur) avec B. (de B.) = Doûa iouñât ed Bêdé / D. est frère avec B. (de B.) = Mîmi touñât ed Fendou / M. est soeur avec F. (de F.) = Hekkou d Koûka ouñâtnet / H. et K. sont soeurs = nouñât nek ed Bîbi / nous sommes frères (ou frère et soeur) moi et B. = touñîm, Kai ed Helba / vous êtes frère et soeur, toi et H. ‖ p. ext. "être cousin germain fils du frère du père ; être cousin germain fils de la soeur de la mère ; être cousine germaine fille du frère du père ; être cousine germaine fille de la soeur de la mère ; être cousin germain et cousine germaine enfants de frères ; être cousin germain et cousine germaine enfants de soeurs". v. I ma "mère ; ma mère" ‖ p. ext. "être parent (à un degré qlconque) (avoir un ascendant masc. ou fém. qlconque commun)".

— tâñât (Ta.5) +++ vn. f. 11 ; conj. 241 "tâderât (Ta.5)" ; (itâñât, our iteñît) ‖ être hab. frère ; être hab. soeur ; être hab. frère et soeur ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— tañet +++ sf. nv. prim ; (pl. tañetîn (+++)) ‖ fait d'être frère ; fait d'être soeur ; fait d'être frère et soeur ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ p. ext. "fait d'être frère (en un même professeur (fait d'être condisciple) ; en un même chef de confrérie religieuse (fait d'être confrère) ; en religion (fait d'être coreligionnaire) ; par l'amitié (fait d'être fraternellement uni par l'amitié))" ‖ peut qlqf. se traduire par "fraternité" ‖ p. ext. "ensemble des frères et soeurs [de qlq'un] ; ensemble des frères & soeurs et des cousins germains & cousines germaines enfants des frères du père et des soeurs de la mère [de qlq'un] ; ensemble de tous ceux qui sont parents (à un degré qlconque) [de qlq'un] (c.à.d. qui ont un ascendant masc. ou fém. qlconque commun avec lui)".

— nounnou ‖ v. ,I nounnou.

— nounniet (Ta.2) ‖ v. ,I nounnou.

— ahou ⁝⁝ (Toul) vn. ‖ syn. d'ioui ‖ non us. dans l'Âh.

— ăseho ⁝⁝⊙ (Joul.) sm. || hom. (ou an.) natif [d'un lieu] || syn. d'ésessĕrou || non us. dans l'Ăh.

: tăouit +:+ sf. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tăouîtîn I+:+) || nom d'une plante non persistante || la tăouit ~~atteint hab., dans l'Ăh., 0m, 15c de hauteur. Elle a~~ pousse abondamment, après les pluies, dans certaines parties de l'Ăh. situées à une altitude de 2.000m. à 3.000m.. Elle a environ 0m, 15c de hauteur. Elle produit un grain sphérique, noir, de 0m, 001mm. de diamètre, comestible pour les p.; on en fait du pain & de la bouillie || p. ext. "grain produit par la tăouit". D. ce s, tăouit est un col. s. n. d'u.; pour exprimer un grain de tăouit ou un nombre déterminé de grains de tăouit, on se sert des mots tadak en tăouit "grain de tăouit".

— ăggaouit +:X sm. (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. ăggaouîten I+:X) || nom d'une plante non persistante || ressemble beaucoup à la tăouit com. feuillage; a environ 0m, 30c de hauteur; produit un grain qui, extérieurement, res=semble à celui de la tăouit, mais qui n'est pas comestible pour les p. & dont les an. eux-mêmes ne veulent pas.

: oua :: pr. relatif (non démonstratif); ms. (pl. oui 3:; fs. ta .+; fp. ti 3+) || celui qui; celui que; qui; que; lequel; celui || oua employé d. le s. de "celui" peut être suj, rég. dir, rég. ind. des verbes, rég. des prépositions, et avoir pour rég. des subs, des pr. af. dép. des noms, et des noms de nombre cardinaux || quand oua a le s. de "celui qui; celui que; qui; que; lequel", il peut touj. se décom=poser en 2 pronoms, dont l'un est "celui" et l'autre "qui" ou "que". Le 1er "celui", peut être suj, rég. dir, rég. ind. des v., rég. des prépositions, & avoir pour rég. des subs. et des pr. af. dép. des noms. Le 2d, "qui" ou "que", est touj. accompagné d'un verbe, dont il est suj, rég. dir, ou rég. ind.; lorsqu'il est rég. ind., il est accompagné d'une prép. telle que "à", "chez", "sur", "avant", etc. || oua diffère du pr. indéfini i "celui [qlq'il soit] qui; celui [qlq'il soit] que; un qui; un que": i a touj. un sens indéfini; oua a touj. un sens défini || oua signifiant "celui qui; celui que; qui; que; lequel" se place touj. avant le verbe auquel se rapporte le pronom "qui" ou "que" qu'il contient; quand "qui" (ou "que") est suj. de ce verbe, celui-ci se met au participe; quand "qui" (ou "que") est rég. dir. ou ind., le verbe se met à l'indicatif. (Ex. âles oua ikkân Biska, nek oua-h % l'h. qui allant chez B, le voilà (l'h. qui va chez B, le voilà) = tămet ta teglĕt, ma temôus? % la f. qui étant partie, qu'est elle? (la f. qui est partie, quelle est-elle?) = midden oui hé lKemîn i Môusa, nek oui-h % les h. qui devant suivre M., les voilà (les h. qui suivront M, les voilà) = âles oua nĕiex % l'h. que j'ai vu = ihanân oui ekKix % les tentes que je suis allé à (les tentes auxquelles je suis allé) = ăouâl oua s eslix %. les paroles que à j'ai entendu (les paroles que j'ai entendues) = midden oui s ennix % les h. que a j'ai dit (les h. auxquels j'ai dit) = tididîn ti s ḍenex oulli nesenet % les f. que à j'ai pait leurs chèvres (les f. auxquelles j'ai surveillé au

pâturage leurs chèvres) = âles oua s ettĕfer amis ennût ⁒ l'h. que à j'ai tenu son chameau (l'h. auquel j'ai tenu son chameau)) ‖ quand oua signifie "celui qui; celui que; qui; que; lequel", et que le pronom "qui" ou "que" qu'il contient est rég. ind. d'un v. et accompagné d'une prép., cette prép. se place immédia=tement après oua. (Ex. adrar oua foull ensîr ⁒ la montagne que sur j'ai passé la nuit (la montagne sur laquelle j'ai passé la nuit) = midden oui gir ekkîmer ⁒ les h. que entre j'ai été assis (les h. entre lesquels j'ai été assis) = âles oua zour ekchîr ⁒ l'h. que chez j'ai mangé (l'h. chez lequel j'ai mangé)) ‖ oua signifiant "celui", suivi de la prép. n du génitif et d'un subs. ou d'un nom de nombre cardinal, a qlq. le sens de "celui qui est; qui est"; employé ainsi, il sert à déterminer les subs. et les noms de nombre cardinaux. (Ex. oua n ăbâbah in ious-ed ⁒ celui de mon cousin germain est arrivé ici (celui qui est mon cousin germain est arrivé ici; mon cousin germain est arrivé ici) = oui n Âraben eglĕn ⁒ ceux d'Arabes sont partis (ceux qui sont des Arabes sont partis; les Arabes sont partis) = midden oui n essin oui dd-ousĕnîn eglĕn, mir Kala? ⁒ les h. ceux de 2 qui étant arrivés ici sont-ils partis, ou non? (les h. qui sont 2 qui sont arrivés ici sont-ils partis, ou non? les 2 h. qui sont arrivés ici sont-ils partis ou non?) = oui n Keraḍ hânneier dar ăhen, ma moûsen? ⁒ ceux de 3 [que] je vois dans la tente, que sont-ils? (ceux qui sont 3 que je vois dans la tente, qui sont-ils? les 3 que je vois dans la tente, qui sont-ils?)). — Cet emploi de oua n est d'un usage fré=quent pour les surnoms de personnes. Beaucoup d'h. et de f. ont des sur=noms. Soit qu'on désigne qlq'un par son surnom seul, ou par son nom accompagné de son surnom, on peut ad lib. faire précéder ou non le surnom des mots oua n "celui de (celui qui est)", si c'est un h., ta n, si c'est une f.. Ainsi Oûksem, surnommé Ăragous, peut être appelé ad lib. Oûksem, ou bien Ăragous, ou bien Oûksem Ăragous, ou bien Oûksem oua n Ăragous, ou bien oua n Ăragous. (Ex. Oûksem oua n Ăragous ig éhen ⁒ Oû. celui d'Ă. a fait tente (Oû. celui qui est Ă. s'est marié; Oû. surnommé Ă. s'est marié) = nĕier ta n Ădekkenou ⁒ j'ai vu celle d'Ă. (j'ai vu celle qui est Ă; j'ai vu la surnommée Ă.)). — v. 1 n (en, ne) ‖ oua "celui", suivi de la prép. n du génitif et d'un nom propre ou commun, et signifiant "celui de", s'empl. souv. pour déterminer les subs.. (Ex. midden oui n ĕrrem ousĕn-d ⁒ les h. ceux du village sont arrivés (les h. du village sont arrivés) = tidiḍîn ti n hanân nener, ner ti-h ⁒ les f. celles de nos tentes, les voici (les f. de nos tentes, les voici) = tămet ta n Fendou, ner ta-h ⁒ la f. celle de F., la voici (la f. de F., la voici) = ărrem oua n Tit, ner ou-în ⁒ le village celui de T, le voilà (le village de T, le voilà) = ăbarekka oua n Tit, aoua-h ⁒ le chemin celui de T, ceci (c'est le chemin de T, ceci) = amis oua n Doûa, tenĕiet t? ⁒ le chameau celui de D, l'as-tu vu? (le chameau de D, l'as-tu vu?)) ‖ oua "celui", suivi de la prép. n du génitif et d'un nom commun, et signifiant

"celui de", s'emploie pour désigner des p, an, ou ch. par des particularités qlconques. (Ex. tămet ta n tizabâtîn % la f. celle des boucles d'oreilles (la f. aux boucles d'oreilles) = oua n tămart behĕouet % celui de la barbe ayant été blonde (l'h. à la barbe blonde) = amis oua n tămezzouk % le chameau celui de l'oreille (le chameau à l'oreille (le chameau dont l'oreille présente une particularité) = ẹrahar oua n tăbarekkat % la vallée celle de la tăba=rekkat (la vallée aux tăbarekkat (la vallée où il y a des arbres de l'espèce appelée tăbarekkat)) ‖ oua "celui", suivi de la prép. n du génitif et du np. du lieu où une p. est enterrée, est souvent employé com. surnom pour désigner cette p. Les Kel-Ăh. nomadisent constamment et ils enterrent leurs morts au lieu où ceux-ci décèdent. Toute p. défunte a pour surnom oua n, ta n suivi du np. du lieu de sa sépulture. (Ex. oua n Ter=henânet % celui de T. (surnom d' Elkaj-Ăhmed, ămenôukal de l'Ăh.) = oua n Tĕsmârîn % celui de Tismârîn (surnom d' Ăhitaṛel ăg Biska, ămenôukal de l'Ăh.) = ta n Tĕgret % celle de Tagret (surnom de Rakma oult Hegîer)) ‖ oua suivi d'un pr. af. dép. des noms exprime touj. la possession; il peut se traduire tantôt par "le mien; le tien; &c.", tantôt par "mon; ton; &c". (Ex. amis ouâ-rer oua hin % ce chameau-ci celui de moi (ce chameau-ci est le mien) = amis oua hin, ouâ-rer % le chameau celui de moi, celui-ci (c'est mon chameau, celui-ci) = tămet tâ-rer ta hin, tâ-rer ta nnît % cette f. ci celle de moi, celle-ci celle de lui (cette f. ci est la mienne, celle-ci est la sienne) = tămet ta hin a iôufen, ourgir ta nnek % la f. celle de moi ce qui étant meilleur, non pas celle de toi (c'est ma f. qui est la meilleure, non pas la tienne)) ‖ oua signifiant "celui" sert à la formation des noms de nombre ordinaux. Ceux-ci se forment en faisant suivre oua, oui, ta, ti, de la prép. n "de" du génitif ou de la prép. s "à" du datif; ils se forment ainsi régulièrement depuis un jusqu'aux nombres les plus élevés. Il n'y a qu'une seule exception: "le 1er" se dit oua n ien, oui n ien, ta n iet, ti n iet, mais non oua s ien, oui s ien, ta s iet, ti s iet. Les 2 formes oua n et oua s sont aussi us. l'une que l'autre. (Ex. oua n essin % celui de 2 (celui qui est 2; le second) = oua s essin % celui que à 2 (celui auquel est 2; le second) = ta n senâtet % celle de 2 (celle qui est 2; la seconde) = ta s senâtet % celle que à 2 (celle à laquelle est 2; la seconde) = oui n essin (ou: oui s essin) % les seconds = ti n senâtet (ou: ti s senâtet) % les secondes = etc.) ‖ oua foull: v. ‖ II afella, foull ‖ oua, suivi de la prép. n "de" du génitif et d'un subs. signifiant un h. ou une f., ou suivi d'un pr. af. dép. des noms représentant un h. ou une f. signifie qlqf. "verge (membre viril)", "vagin (de fem.)".

— oua-n-dĭ 3V: pr. relatif (non démonstratif); ms. (pl. oui-n-dĭ 3V:; fs. ta-n-dĭ 3V+; fp. ti-n-dĭ 3V+) ‖ celui de là; celui de là qui; celui de là que ‖ exprime l'éloignement modéré dans le temps passé. N'exprime ni l'éloi=gnement dans le temps futur, ni l'éloignement dans l'espace ‖ est composé de

oua pr. relatif (non démonstratif), de n "de" prép. du gén, et de dĭ "ci ; là".
— oua-n-dĭ-h ⁝V: pr. relatif (non démonstratif) ; ms. (pl. oui-n-dĭ-h ⁝V: ; fs. ta-n-dĭ-h ⁝V+ ; fp. ti-n-dĭ-h ⁝V+) ‖ m.s.q. le pr. ‖ est composé de oua pr. relatif (non démonstratif), de n "de" prép. du gén, et de dĭ-h "ci ; là".
— oua-n-d-în IV: pr. relatif (non démonstratif) ; ms. (pl. oui-n-d-în IV: ; fs. ta-n-d-în IV+ ; fp. ti-n-d-în IV+) ‖ celui de là-bas ; celui de là-bas qui ; celui de là-bas que ‖ exprime l'éloignement absolu dans le temps passé. N'exprime ni l'éloignement dans le temps futur, ni l'éloignement dans l'espace ‖ est composé de oua pr. relatif (non démonstratif), de n "de" prép. du gén, et de d-în "là, là-bas".
— oua-n-d-în-dez ⁝VV: pr. relatif (non démonstratif) ; ms. (pl. oui-n-d-în-dez ⁝VV: ; fs. ta-n-d-în-dez ⁝VV+ ; fp. ti-n-d-în-dez ⁝VV+) ‖ m.s.q. le pr. ‖ est composé de oua pr. relatif (non démonstratif), de n "de" prép. du gén, et de d-în-dez "là, là-bas".
— oua .: pr. relatif et démonstratif ; ms. (pl. oui Ʒ: ; fs. ta .+ ; fp. ti Ʒ+) ‖ celui-ci, celui-là ; ce ... ci, ce ... là ; ce, cet ; celui-ci qui, celui-là qui ; celui-ci que, celui-là que ; ce ... ci qui, ce ... là qui ; ce ... ci que, ce ... là que ; ce ... qui ; ce ... que ‖ exprime la proximité ou l'éloignement modérés dans l'espace et les temps passé et futur ‖ oua-n : v. cidessous oua-n ‖ ar oua : v. O ar "jusqu'à".
— oua-h ⁝: pr. relatif et démonstratif ; ms. (pl. oui-h ⁝: ; fs. ta-h ⁝+ ; fp. ti-h ⁝+) ‖ m.s.q. le pr. ‖ est composé de oua pr. relatif et démonstratif, et de h son sans signification qui n'ajoute rien au sens ‖ ar oua-h : v. O ar "jusqu'à".
— oua-i-dez ⁝VƷ: pr. relatif et démonstratif ; ms. (pl. oue-î-dez ⁝V: ; fs. ta-i-dez ⁝VƷ+ ; fs. t-î-dez ⁝V+) ‖ m.s.q. le pr. ‖ est composé de oua pr. relatif et démonstratif, d'i (ei, î) syllabe sans signification qui n'ajoute rien au sens, et de dez syllabe sans signification précise exprimant la proximité ou l'éloignement modérés.
— oua-dĭ ƷV: pr. relatif et démonstratif ; ms. (pl. oui-dĭ ƷV: ; fs. ta-dĭ ƷV+ ; fp. ti-dĭ ƷV+) ‖ celui-ci, celui-là ; ce ... ci, ce ... là ; ce, cet ; celui-ci qui, celui-là qui ; celui-ci que, celui-là que ; ce ... ci qui, ce ... là qui, ; ce ... ci que, ce ... là que ; ce ... qui ; ce ... que ‖ exprime une proximité modérée dans l'espace et les temps passé et futur, moindre que celle exprimée par oua, ou un éloignement modéré dans l'espace et les temps passé et futur, moindre que celui exprimé par ou-în ‖ est composé de oua pr. relatif et démonstratif, et de dĭ "ci ; là".
— oua-dĭ-h ⁝V: pr. relatif et démonstratif ; ms. (pl. oui-dĭ-h ⁝V: ; fs. ta-dĭ-h ⁝V+ ; fp. ti-dĭ-h ⁝V+) ‖ m.s.q. le pr. ‖ est composé de oua pr. relatif et démonstratif, et de dĭ-h "ci ; là".
— ou-în I: pr. relatif et démonstratif ; ms. (pl. ou-în I: ; fs. t-în ; fp. t-în) ‖ celui-là ; ce ... là ; ce, cet ; celui-là qui ; celui-là que ; ce ... là qui ; ce ... là que ;

ce... qui ; ce ... que ‖ exprime l'éloignement absolu dans l'espace et le temps passé et futur ‖ est composé de oua pr. relatif et démonstratif, et d'in "là ; là-bas".

— ou-în-dex :V: pr. relatif et démonstratif ; ms. (pl. ou-în-dex :V: ; fs. t-în-dex :V+ ; fp. t-în-dex :V+) ‖ m.s.q. le pr. ‖ est composé de oua pr. relatif et démonstratif, d'in "là ; là-bas", et de dex syllabe sans signification précise exprimant la proximité ou l'éloignement modérés ‖ ou-în-dex-n : v. ci-dessous ou-în-dex-n.

— ouâ-rex :O: pr. relatif et démonstratif ; ms. (pl. ouê-rex :O: ; fs. tâ-rex :O+ ; fp. tî-rex :O+) ‖ celui-ci ; ce...ci, cet...ci ; ce, cet ; celui-ci qui ; celui-ci que ; ce...ci qui ; ce...ci que ; ce...qui ; ce...que ‖ exprime la proximité absolue dans l'espace et le temps ‖ est composé de oua pr. relatif et démonstratif, et de rex syllabe sans signification précise exprimant la proximité absolue.

— oua-n I: pi. prép. μ ‖ depuis ‖ peut avoir pour rég. des p, des an, des ch, des lieux, des jours, des mois, des années, des temps qlconques ‖ est composé de oua pr. relatif et démonstratif, et de n "de" prép. du génitif ‖ ex. oua-n d-în ar Tăouat, okkoz hadân % depuis là-bas jusqu'au Touat, 4 nuits (de là-bas au T, il y a 4 jours de marche) = oua-n Tît ar Tămaixaset, ahel ien % depuis Tît jusqu'à T, un jour (de Tît à T, il y a un jour de marche) = oua-n d-ê-rex ar Tît, ou tt ellin âman % depuis ici jusqu'à Tît, ne le sont pas des eaux (d'ici à T, il n'y a pas d'eau) = Kenân, oua-n naiadân ih ê ălhin % K., depuis l'autre année est dans lui le mauvais esprit (K, depuis l'an passé, est atteint d'aliénation mentale) = Biska ittës oua-n toufat ar tădeggat % B. a dormi depuis le matin jusqu'à l'après-midi = oua-n dimardex ar d-în, én nessen % depuis maintenant jusque-là, nous saurons (d'ici là, nous verrons) = oua-n dimardex ar d-în, é hânex edd-asin salân % depuis maintenant jusque-là, nous arriveront des nouvelles (d'ici là, nous arriveront des nouvelles) ‖ syn. de ou-în-dex-n et beaucoup plus us. que lui.

— ou-în-dex-n I:V: (ou-în-dex-en I:V:) pi. prép. μ ‖ m.s.q. le pr. ‖ beaucoup moins us. que oua-n ‖ se prononce ou-în-dex-n devant un son-voyelle, ou-în-dex-en devant une consonne ‖ est composé de ou-în-dex pr. relatif et démonstratif, et de n "de" prép. du génitif.

— Oua-nnes ⊙I: (Ăïr) (m. à m. "celui d'elle (le sien)") xx sm. (s.s.pl.) ‖ np. d'hom. ‖ nom légendaire ‖ d'après une légende, 2 h. de l'Aïr demandèrent un même jour 2 f. en mariage, se marièrent le même jour, vécurent au même lieu jusqu'à la naissance de leur 1er enfant ; leurs femmes accouchèrent le même jour et au même moment, l'une d'un fils, l'autre d'une fille. Une vieille f. dit aux parents : "appelez le garçon Oua-nnes (m. à m. "celui d'elle (le sien)") et la fille Ta-nnes (m. à m. "celle de lui (la sienne)"), car un jour ils s'épouseront". On donna ces noms aux enfants ; ils grandirent ; ils s'épousèrent ; ils s'aimèrent

d'un amour sans pareil. D'où l'expression proverbiale : "un amour comme celui d'Oua-nnes et de Ta-nnes".

— Ta-nnes ⵙⵏ+ (Ăïr) (m. à m. "celle de lui (la sienne)") xx sf. (s. s. pl.) ‖ np. de fem. ‖ nom légendaire ‖ v. ci-dessus Oua-nnes.

— ouâ-dez ⁝V⁝ (Ăd) pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ syn. d'ouâ-rez ‖ non us. dans l'Ăh.

— ou-ei ⵣ: (Ăïr) pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ celui-ci, celui-là ; ce, cet ‖ exprime la proximité et l'éloignement modérés ‖ non us. dans l'Ăh.

— aoua ⋅: pr. relatif (non démonstratif) ; ms. ‖ ce qui (la ch. déterminée qui ; une ch. déterminée qui) ; ce que (la ch. déterminée que ; une ch. déterminée que) ‖ aoua peut se décomposer en 2 pronoms dont l'un est "ce" et l'autre "qui" ou "que". Le 1er, "ce", peut être suj., rég. dir., rég. ind. des verbes et régi=me des prépositions. Le 2d, "qui" ou "que", est touj. accompagné d'un verbe dont il est sujet, rég. dir., ou rég. ind. ; lorsqu'il est rég. ind., il est accom=pagné d'une prép. telle que "à", "chez", "sur", "avant", &c. ‖ aoua diffère du pr. indéfini a "ce qui (la ch. indéterminée qui ; la ch. qlconque qui ; la ch. qlq'elle soit qui ; une ch. indéterminée qui ; une ch. qlconque qui ; une ch. qlq'elle soit qui) ; ce que (la ch. indéterminée que ; la ch. qlconque que ; la ch. qlq'elle soit que ; une ch. indéterminée que ; une ch. qlconque que ; une ch. qlq'elle soit que) ; quoi qui (qlq. ch. qui) ; quoi que (qlq. ch. que)" : a a touj. un sens indéterminé ; aoua a touj. un sens déterminé ‖ aoua se place touj. avant le verbe auquel se rapporte le pronom "qui" ou "que" qu'il contient ; quand "qui" (ou "que") est suj. de ce verbe, celui-ci se met au participe ; quand "qui" (ou "que") est rég. dir. ou ind., le v. se met à l'indicatif. Lorsque "qui" (ou "que") contenu dans aoua est rég. ind. d'un verbe et accompagné d'une préposition, cette prép. se place immédiatement après aoua ‖ ex. aoua iotĕken, ma iemôus ? ∕. ce qui étant tombé verticalement, qu'est-ce ? (ce qui est tombé, qu'est-ce ?) = aoua iotĕken, ăkous in ∕. ce qui étant tombé verticalement, mon vase (ce qui est tombé, c'est mon vase) = aoua ibdĕden, ma iemôus ? — aoua ibdĕden, ôudad ∕. ce qui s'étant tenu debout, qu'est-ce ? (ce qui est debout, qu'est-ce ?). — ce qui s'étant tenu debout, un mouflon (ce qui est debout, c'est un mouflon) = aoua kai igrĕouen, ma iemôus ? — aoua hi igrĕouen, tourna ∕. ce qui t'ayant trouvé, qu'est-ce ? (ce qui t'a atteint, qu'est-ce ?). — ce qui m'ayant trouvé, une maladie (ce qui m'a atteint, c'est une maladie) = aoua ioulĕzen, rîk k ∕. ce qui ayant été bon, je l'aime (une ch. déterminée qui est bonne, je l'aime ; une ch. qui est bonne, je l'aime) = inn âs aoua ichchĕden ∕. il lui a dit ce qui ayant été mauvais (il lui a dit une ch. mauvaise ; il lui a dit une mauvaise parole) = aoua igă, nez oua-h ∕. ce qu'il a fait, le voici = our essinez aoua innă ∕. je ne sais pas ce qu'il a dit = sekn i aoua hâk ikfă ∕. montre-moi ce qu'il t'a donné = aoua s eslĭz, nez oua-h ∕. ce que à j'ai entendu, le voici (ce que j'ai entendu, le voici) = our essînez aoua foull iekkîm ∕. je ne sais

pas ce que sur il est assis (je ne sais pas ce sur quoi il est assis) = ăkous ouâ-rer, our essiner aoua dar ikna % ce vase, je ne sais pas ce que dans il a été fait (ce vase, je ne sais pas en quoi il est fait) = tehân=neied aoua ibdëden foull ëdrar? % vois-tu ce qui s'étant tenu debout sur la montagne? (vois-tu ce qui est debout sur la montagne?) = our essiner aoua iemôus % je ne sais pas ce que c'est = aoua tennid, efflâsek K % ce que tu as dit, j'ai foi en lui (ce que tu as dit, je le crois) = eslir i aoua tennid % j'ai entendu ce que tu as dit (j'ai entendu ce que tu as dit) ‖ aoua foull : v. ‖ II afella, foull ‖ manékK-aoua : v. ⵎ mi.

— a-n-dï 3V pr. relatif (non démonstratif); ms. ‖ ce qui de là (la ch. déter=minée de là qui); ce que de là (la ch. déterminée de là que) ‖ exprime l'éloignement modéré dans le temps passé. N'exprime ni l'éloignement dans le temps futur, ni l'éloignement dans l'espace ‖ a, qui entre dans la composition de ce pronom, y a le même sens qu' aoua pr. relatif (non démonstratif) et semble en être une abréviation.

— a-n-dï-h :V pr. relatif (non démonstratif); ms. ‖ m. s. q. le pr. ‖ a, qui entre dans la composition de ce pronom, y a le même sens qu' aoua pr. relatif (non démonstratif) et semble en être une abréviation.

— a-n-d-în IV pr. relatif (non démonstratif); ms. ‖ ce qui de là-bas (la ch. déterminée de là-bas qui); ce que de là-bas (la ch. déterminée de là-bas que) ‖ exprime l'éloignement absolu dans le temps passé. N'exprime ni l'éloigne=ment dans le temps futur, ni l'éloignement dans l'espace ‖ a, qui entre dans la composition de ce pronom, y a le même sens qu' aoua pr. relatif (non démonstratif) et semble en être une abréviation.

— a-n-d-în-der :VV pr. relatif (non démonstratif); ms. ‖ m. s. q. le pr. ‖ a, qui entre dans la composition de ce pronom, y a le même sens qu' aoua pr. relatif (non démonstratif) et semble en être une abréviation.

— aoua ∴ pr. relatif et démonstratif; ms. ‖ ceci; cela; ceci qui; cela qui; ceci que; cela que ‖ exprime la proximité ou l'éloignement modéré dans l'espace et les temps passé et futur ‖ aoua se trouve au commen=cement de la plupart des lettres et de beaucoup d'inscriptions. (Ex. aoua, nek Helba, tennât: chôuler-in tittaouîn n ĂKamôuK % ceci, [c'est] moi H, disant: je salue les yeux d'Ă. (ceci, c'est moi H, qui dis: je salue les yeux d'Ă.) = aoua, nek Ezëiouel, innân: chôuler-în emmah in % ceci, [c'est] moi É., disant: je salue ma prunelle (ceci, c'est moi É, qui dis: je salue ma mignonne) = aoua, nek ĂKamôuK, innân: chôuler-în Helba; oul in illâ rour em d-ei-der % ceci, [c'est] moi Ă, disant: je salue H.; mon coeur est auprès de toi là (ceci, c'est moi Ă, qui dis: je salue H; mon coeur est avec toi, où tu es) = aoua, nek Dâha, tennât: issân Mess-îner a s rir tămoullit n ĂKamôuK % ceci, [c'est] moi D, disant: Dieu sait ce que dans j'aime le baiser d'Ă. (ceci, c'est moi D, qui dis: Dieu sait que j'aime les baisers d'Ă.)). v. O+ⵎ meter, tămatart; IⵎƎ edmen.

—aoua-h ⁝: pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ m. s. q. le pr.
—a-i-dez ⁝Vƺ pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ m. s. q. le pr. ‖ a, qui entre dans la composition de ce pronom, y a le même sens qu'aoua pr. relatif et démonstratif et semble en être une abréviation.
—a-dĭ ƺV pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ ceci ; cela ; ceci qui ; cela qui ; ceci que ; cela que ‖ exprime une proximité modérée dans l'espace et le temps passé et futur, moindre que celle exprimée par aoua, ou un éloignement modéré dans l'espace et les temps passé et futur, moindre que celui exprimé par aou-în ‖ a, qui entre dans la composition de ce pronom, y a le même sens qu'aoua pr. relatif et démonstratif et semble en être une abréviation ‖ p. ext. "alors (dans ce cas)". (Ex. a-dĭ neglâ % alors nous partons = a-dĭ s elKër ! % alors avec le bien ! (alors adieu !) = a-dĭ ṛaim % alors reste).
—a-dĭ-h ⁝V pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ m. s. q. le pr. ‖ a, qui entre dans la composition de ce pronom, y a le même sens qu'aoua pr. relatif et dé=monstratif et semble en être une abréviation.
—aou-în I: pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ cela ; cela qui ; cela que ‖ expri=me l'éloignement absolu dans l'espace et les temps passé et futur.
—aou-în-dez ⁝V: pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ m. s. q. le pr.
—aouâ-rez ⁝O: pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ ceci ; ceci qui ; ceci que ‖ exprime la proximité absolue dans l'espace et le temps.
—â-rez ⁝O pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ m. s. q. le pr. ‖ â, qui entre dans la composition de ce pronom, y a le même sens qu'aoua pr. relatif et dé=monstratif et semble en être une abréviation ‖ on entend qlqf. employer â-rez com. syn. d'ouâ-rez ; c'est une incorrection.
—a-n I expression ayant la valeur d'un pr. relatif non démonstratif ‖ ce qui [est] ‖ ne s'emploie que suj. du verbe "être" sous-entendu. Dans les phrases où se trouve a-n, on pourrait hab., sans rien changer au sens, remplacer a-n par aoua illĕn "ce qui ayant été (ce qui étant)", ou par aoua "ce qui", le v. "être" restant s.e. ‖ semble composé d'a ayant le même sens qu'aoua pr. relatif (non démonstratif) et en étant une abréviation, et de n "de" prép. du génitif ‖ ex. a-n ġir i t Tăouat, ăouĕtai % ce qui [étant] entre moi et le Touat, un an (ce qui est entre moi et le T, c'est un an ; ce qu'il y a que je n'ai vu le T, c'est un an) = a-n ġir Dâssin ed Hekkou, senâtet tlil % ce qui [étant] entre D. et H., 2 mois (ce qui est entre D. et H, c'est 2 mois ; ce qu'il y a que D. et H. ne se sont vues, c'est 2 mois) = a-n ġir Kenân d ĕmnâs, end ahel % ce qui [étant] entre K. et les chameaux, hier (ce qui est entre K. et les chameaux, c'est la journée d'hier ; ce qu'il y a que K. n'a vu les cha=meaux, c'est la journée d'hier) = end ahel a-n ġir i d oulli % hier ce qui [étant] entre moi et les chèvres (la journée d'hier est ce qui est entre moi et les chèvres ; la journée hier est ce qu'il y a que je n'ai vu les chèvres).
—aouâ-dez ⁝V: (Ăd.) pr. relatif et démonstratif ; ms. ‖ syn. d'aouâ-rez ‖ non

us. dans l'Ăh.

—aou-ei 3: (Ăd.) pr. relatif et démonstratif; ms. ‖ ceci; cela ‖ exprime la proximité et l'éloignement modérés ‖ non us. dans l'Ăh.

—a-di-ch ƏV (Ăd.) pr. relatif et démonstratif; ms. ‖ ceci; cela ‖ exprime la proximité et l'éloignement modérés ‖ p. ext. "alors (dans ce cas)" ‖ non us. dans l'Ăh.

—a (ne s'écrit pas) pr. indéfini; ms. ‖ ce qui (la ch. indéterminée qui; la ch. qlconque qui; la ch. qlq'elle soit qui; une ch. indéterminée qui; une ch. qlconque qui; une ch. qlq'elle soit qui); ce que (la ch. indéterminée que; la ch. qlconque que; la ch. qlq'elle soit que; une ch. indéterminée que; une ch. qlconque que; une ch. qlq'elle soit que); quoi qui (qlq. ch. qui); quoi que (qlq. ch. que) ‖ a a touj. un sens indéterminé ‖ ne s'emploie qu'accompagné d'un verbe, dont il peut être suj, rég. dir., ou rég. ind. Lorsqu'il est rég. ind., il est accompagné d'une prép. telle que "à", "chez", "sur", "avant", etc. ‖ les verbes dont a est suj. se placent après lui et se mettent au participe; ceux dont a est rég. dir. ou ind. se placent après lui et se mettent à l'indi=catif. Quand a est rég. ind. d'un verbe & accompagné d'une préposition, celle-ci se place après lui ‖ ex. ăkous in a ielĕken % mon vase ce qui (la ch. indéterminée qui) étant tombé (c'est mon vase qui est tombé) = tallit tâ-ṛeṛ a daṛ iglă % ce mois-ci ce que (la ch. indéterminée que) dans il est parti (c'est dans ce mois-ci qu'il est parti) = ôudad ien a ibdâden % un mouflon ce qui (la ch. indéterminée qui) se tenant debout (c'est un mouflon qui est debout) = tourna iet a hi igrĕouen % une maladie ce qui (la ch. indéterminée qui) m'ayant trouvé (c'est une maladie qui m'a atteint) = haret ouâ-ṛeṛ, nek a s t ikfă % cette chose-ci, moi ce que (la ch. indéterminée que) à il l'a donnée (cette ch.-ci, c'est à moi qu'il l'a donnée) = nek a ten innĕn % moi ce qui (la ch. indéterminée qui) les ayant dits (c'est moi qui l'ai dit) = a ioulâṛen, ṛĕk-k % ce qui étant bon, je l'aime (la ch. qlq'elle soit qui est bonne, je l'aime; tout ce qui est bon, je l'aime) = inn âs a ichchâḍen % il lui a dit ce qui étant mauvais (il lui a dit la ch. qlq'elle soit qui est mauvaise; il lui a dit tout ce qu'on peut dire de mauvais) = a igă, neṛ oua-h % ce qu'il a fait, le voici (la ch. qlq'elle soit qu'il a faite, la voici; ce qu'il a fait, quoi que ce soit, le voici; tout ce qu'il a fait, le voici) = our essineṛ a innă % je ne sais pas ce qu'il a dit (je ne sais pas la ch., qlq'elle soit, qu'il a dite; je ne sais pas ce qu'il a dit, quoi que ce soit) = sekn i a hăk ikfă % montre-moi ce qu'il t'a donné (montre-moi la ch, qlq'elle soit, qu'il t'a donnée; montre-moi ce qu'il t'a donné, quoi que ce soit) = a s esliṛ, neṛ oua-h % ce que à j'ai entendu, le voici (la ch, qlq'elle soit, que j'ai entendue, la voici; quoi que j'aie entendu, le voici; tout ce que j'ai enten=du, le voici) = our essineṛ a foull iekkîm % je ne sais pas ce que sur il est assis (la ch. qlq'elle soit sur laquelle il est assis, je ne la sais pas;

quoi que soit ce sur quoi il est assis, je ne sais pas ce que c'est; je ne sais pas sur quoi il est assis, quoi que ce soit) = ăKous ouâ-rex, our essinex a dax iKnå // ce vase-ci, je ne sais pas ce que dans il a été fait (ce vase-ci, je ne sais pas en quoi il est fait, quoi que ce soit) = hâmmeiex a ibdâden foull ĕdrar // je vois ce qui se tenant debout sur la montagne (je vois une ch. indéterminée debout sur la montagne; je vois qlq. ch. de debout sur la montagne) = our essinex a iemôus // je ne sais pas ce que c'est (je ne sais pas ce que c'est, quoi que ce soit) = a tenniḍ, efflâsek K // quoi que tu as dit, je le crois (quoi que tu dises, je le crois) = a iğă Kenân, our eKKoulex // quoi qu'a fait K., je ne prends pas souci (quoi que fasse K, peu m'importe) = a nnĕn, our eKKoulex // quoi qu'ils aient dit, je ne prends pas souci (quoiqu'ils disent, peu m'im=
= porte) = a iğă dax toullouK, our ioulé ḍ BisKa // quoi qu'il a fait dans la bonté, il n'est pas pareil avec B. (quoi qu'il soit en fait de bonté, il n'égale pas B.; qlq. soit sa bonté, il ne vaut pas B.) = a iglĕn, our eKKoulex; a ieKKĭmen, our eKKoulex // quoi qui étant parti, je ne prends pas souci; quoi qui étant resté, je ne prends pas souci (quoi qui parte, peu m'importe; quoi qui reste, peu m'importe) ‖ comme on le voit par les ex. ci-dessus: 1° a sert souv. à rendre l'idée exprimée en franç. par "c'est ... qui; c'est ... que"; 2° a a souv. le s. d'aoua ... a iemôus "ce qui (la ch. déterminée qui) ... quoi que ce soit; ce que (la ch. déterminée que) ... quoi que ce soit"; 3° a a souv. le s. d'aoua ... imdâ "ce qui (la ch. déterminée qui) ... il est fini (ce qui ... tout entier; tout ce qui); ce que (la ch. déterminée que) ... il est fini (ce que ... tout entier; tout ce que)"; 4° a a qlqf. le s. de haret ien "une ch. (qlq. ch.)" ‖ a ḍ : v. V ḍ (eḍ) ‖ a s : v. ⊙ s (es) ‖ a foull : v. ‖ I afella, foull ‖ on entend qlqf. employer a com. syn. d'oua; c'est une incorrection.

— a (ne s'écrit pas) pr. relatif (non démonstratif); ms. ‖ syn. d'aoua ‖ ne s'emploie jamais seul; ne s'emploie que com. partie des pronoms a-n-dĭ, a-n-dĭ-h, a-n-ḍ-în, a-n-ḍ-în-dex, a-i-dex, a-dĭ, a-dĭ-h, â-rex et de l'expr. a-n.

— éoua : pr. relatif (non démonstratif); ms. ‖ le lieu qui; le lieu que; un lieu qui; un lieu que ‖ ne s'emploie qu'accompagné d'un verbe, dont il peut être suj, rég. dir, ou rég. ind. Lorsqu'il est rég. ind, il est accompagné d'une prép. telle que "à", "chez", "sur", "avant", etc. ‖ les verbes dont éoua est suj. se placent après lui et se mettent au participe; ceux dont éoua est rég. dir. ou ind. se placent après lui et se mettent à l'indicatif. Quand éoua est rég. ind. d'un verbe et accompagné d'une préposition, celle-ci se place après lui ‖ éoua signifie touj. "le lieu qui; le lieu que; un lieu qui; un lieu que", excepté quand il est suivi de la prép. ḍ (eḍ) "dans"; suivi de cette prép, il a tantôt son sens habituel, tantôt un sens différent; éoua ḍ signifie: "le lieu que dans (le lieu dans lequel); un

lieu que dans (un lieu dans lequel); au lieu que dans (au lieu dans lequel; au lieu où); à un lieu que dans (à un lieu dans lequel; à un lieu où); le moment que dans (le moment dans lequel; le moment que); un moment que dans (un moment dans lequel; un moment que); au mo=
=ment que dans (au moment dans lequel; au moment que); à un moment que dans (à un moment dans lequel; à un moment que)"; d. les s. d'"au lieu dans lequel; à un lieu dans lequel", il peut souv. se traduire par "là où"; d. les s. d' "au moment dans lequel; à un moment dans lequel", il peut souv. se traduire par "lorsque". Éoua d présente des particu=
=larités 1° quand le verbe qui le suit est précédé d'un pr. affixe son rég. dir. ou ind. ou d'une des particules séparables ed, în, 2° quand ce verbe est ell "être", emel "être (dans un lieu)", emmâl "être hab. (dans un lieu); v. ces particularités à V d (ed) ‖ ex. eden daẓ éoua ferôren ou-în-deẓ tezzëied % pais dans le lieu qui étant bon celui-là que tu as connu (fais paître dans ce lieu bon pour la marche que tu connais) = eKK éoua ineï ëKli enḍ ahel % va au lieu qu'a vu l'esclave hier = egmi éoua KKën eddôunet, teKKet t % cherche le lieu que sont allés à les gens, va à lui (cherche le lieu auquel sont allés les gens, et vas-y) = insă denneg éoua dăgg ensiẓ %. il a passé la nuit au-dessus du lieu que sous j'ai passé la nuit (il a passé la nuit en amont du lieu en aval duquel j'ai passé la nuit) = idân dăgg éoua denneg ezzërer %. il paît sous le lieu que au-dessus j'ai habité (il fait paître en aval du lieu en amont duquel j'ai habité) = egmi âneẓ éoua d ellën seẓîren, é d es neseġen % cherche-nous un lieu que dans ont été des morceaux de bois, nous ferons s'accroupir dans lui (cherche-nous un endroit dans lequel il y a du bois, nous nous y installerons) = egmi âneẓ éoua llën seẓîren, é d es neseġen % m. s. q. le pr. = eKK éoua d ellën âman, é d es neKel % va à un lieu que dans ont été des eaux, nous stationnerons pendant les heures du milieu du jour dans lui (va à un lieu dans lequel il y a de l'eau; nous y stationnerons pendant les heures du milieu du jour) = eden daẓ éoua ferôren % pais dans le lieu (ou: un lieu) étant bon (fais paître dans le lieu qui est bon pour la marche; ou: fais paître dans un lieu bon pour la marche) = eKK éoua nehîlen, seġen d es %. va au lieu (ou: à un lieu) étant facile, fais s'accroupir dans lui (va au lieu qui est facile pour la marche, installe t'y; ou: va à un lieu facile pour la marche, installe t'y) = éoua teKKïd, eKKïK K % le lieu que à tu es allé, je suis allé à lui (le lieu auquel tu es allé, j'y suis allé) = éoua d ensën enḍ éhod, oïën d es amis in %. le lieu que dans ils ont couché la nuit passée, ils ont laissé dans lui mon chameau (le lieu dans lequel ils ont couché la nuit passée, ils y ont laissé mon chameau) = éoua d ensën enḍ éhod, oïën amis in % au lieu que dans ils ont couché la nuit passée, ils ont laissé mon chameau (au lieu dans lequel ils ont

couché la nuit passée, ils ont laissé mon chameau); ou: au moment que dans ils se sont couchés la nuit passée, ils ont laissé mon chameau (au moment qu'ils se sont couchés la nuit passée, ils ont laissé mon chameau) = nĕïeḳ ḳ éoua d insă % je l'ai vu au lieu que dans il a été couché (je l'ai vu au lieu où il était couché); ou: je l'ai vu au moment que dans il a été couché (je l'ai vu lorsqu'il était couché) = é dd-aseṛ Fendou éoua d ih éhen % j'arriverai chez F. au lieu que dans il a été dans la tente (j'irai chez F. au lieu où il sera dans la tente); ou: j'arriverai chez F. au moment que dans il a été dans la tente (j'arriverai chez F. lorsqu'il sera dans la tente) = nĕïeḳ ḳ éoua-d iéouĕï Kaia foull ĕmnâs ennît % je l'ai vu au lieu que dans il a apporté du bagage sur ses chameaux (je l'ai vu là où il apporte du bagage sur ses chameaux); ou: je l'ai vu au moment que dans il apporté du bagage sur ses chameaux (je l'ai vu lorsqu'il a apporté du bagage sur ses chameaux) = nĕïeḳ ḳ éoua hâs iéouĕï Kaia % je l'ai vu au lieu que [dans] il lui a apporté du bagage (je l'ai vu là où il lui a apporté du bagage); ou: je l'ai vu au moment que [dans] il lui a apporté du bagage (je l'ai vu lorsqu'il lui a apporté du ba=gage) = nĕïeḳ ḳ éoua dd-iéouĕï Kaia i Dôua % je l'ai vu au lieu que [dans] il a apporté du bagage à D. (je l'ai vu là où il a apporté du bagage à D.); ou: je l'ai vu au moment que [dans] il a apporté du bagage à D. (je l'ai vu lorsqu'il a apporté du bagage à D.) = nĕïeḳ ḳ éoua hîn-iéouĕï Kaia i Bêdé % je l'ai vu au lieu que [dans] là-bas il a apporté du bagage à B. (je l'ai vu là où il a apporté là-bas du bagage à B.); ou: je l'ai vu au moment que [dans] là-bas il a apporté du bagage à B. (je l'ai vu lorsqu'il a apporté là-bas du bagage à B) = lekṭ i éoua d mĕlnet ḍiḍîn % fais-moi connaître le lieu que dans ont été les femmes (fais-moi connaître le lieu dans lequel sont les f.) = lekṭ i éoua mĕlnet ḍiḍîn % m.s.q. le pr. = èd ekkeṛ Iddĕr éoua d é sleṛ ifĕl-d Ăhaggar % j'irai chez I. au moment que dans j'entendrai il est venu de l'Ăh. (j'irai chez I. lorsque j'entendrai dire qu'il est venu de l'Ăh.) = our essineṛ éoua d é ekch % je ne sais pas le lieu que dans il man=gera (je ne sais pas le lieu dans lequel il mangera); ou: je ne sais pas le moment que dans il mangera (je ne sais pas à quel moment il man=gera).

— é ‖ v. 3 é pr. indéfini.

: ou (our, ouer) ‖ v. O: our.

19: ouechchen 19: vn. prim; conj. 99 "bereġ"; (iouoouĕchchen, ieouoûchchen, èd ieouoouechchen, our iouoouechchen) ‖ être excité (être échauffé, être dans un état d'excitation) (le suj. étant une p, ou un an); s'exciter (d. le s. ci. d) ‖ se dit, p. ex, de qlq'un qui s'excite en parlant, en discutant, en se disputant, en se mettant en colère, en jouant, en courant, &c, qui est excité par la vue d'une p. qu'il aime, hait, désire, par le souvenir, la pensée d'un amour ou d'une haine, par des

paroles, une espérance, un parfum, une musique, une boisson, un aliment, une cause qlconque ; se dit d'un an. qui s'excite en se battant, en chassant, en jouant, en courant, &c, ou qui est excité pour n'importe quelle cause ‖ p. ext. "être en érection ; entrer en érection", le suj. étant un h. ou un an. mâle. D. ce s, est syn. d'enker et de seddeinen ‖ fig. "être violent", le suj. étant une ch. ayant une sorte de vie, com. le vent, la pluie, une crue, une inondation, le feu, le tonnerre, les éclairs, etc ‖ diffère de hemeshemes "être surrexcité (être excité au delà des limites ordinaires & au point que cela paraît au dehors, par la vue et la présence d'une p, d'un an, ou d'une ch. ardemment désirés) ; se surrexciter (d. le s. ci d.)".

—zeououechchen 19:ⵣ va. f.1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (izouechchen, iezzeouechchen, éd izeouoeuechchen, our izouechchen) ‖ exciter ; faire s'exciter ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

—tâouechchân 19:+ vn. f.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâouechchân, our iteouechchin) ‖ être hab. excité ; s'exciter hab. ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

—zâouechchân 19:ⵣ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izâouechchân, our izeouechchin) ‖ exciter hab ; faire hab. s'exciter ‖ a t. les s. c. â c. de la f.1.

—ăouechchen 19: sm. nv. prim ; φ (pl. iouechchînen, 19:), dar ouechchînen ‖ fait d'être excité ; fait de s'exciter ‖ a t. les s. c. â c. du prim.

—ăzeouoeuechchen 19:ⵣ sm. nv. f.1 ; φ (pl. izeouoeuechchînen, 19:ⵣ), dar zeouoeuechchînen ‖ fait d'exciter ; fait de faire s'exciter ‖ a t. les s. c. â c. de la f.1.

—ăzeouoeuechchan 19:ⵣ sm. n. d'é. f.1 ; φ (pl. izeouoeuechchânen, 19:ⵣ ; fs. tăzeouoeuechchant T9:ⵣ+ ; fp. tizeouoeuechchânîn, 19:ⵣ+), dar zeouoeuechchânen, dar tzeouoeuechchânîn ‖ excitateur (h. qui excite une ou plusieurs p. contre d'autres) ‖ empl. au fém., signifie qlqf. "femme excitante (f. dont l'aspect et la manière d'être excitent les désirs des h.)".

O9: ouechchĕr ‖ v. O⁝: iouhar.

V: aoud V: vn. prim ; conj. 63 "aoun" ; (iéouĕd, iéouâd, éd iaoud, our iéouid) ‖ traiter avec douceur (traiter avec ménagements) [une p, un an, une ch.] ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ce que le suj. traite avec ménagement se met au datif ‖ signifie traiter sans brusquerie, sans rudesse, avec douceur, ménagements & précautions. Se dit, p. ex, d'un roi qui traite avec douceur ses sujets ; d'un chef qui traite avec douceur ses subordonnés ; d'un h. qui traite avec douceur sa femme, ses enfants, ses serviteurs, ses an. domestiques, les objets dont il se sert, vêtements, outils, livres, objets mobiliers qlconques ‖ p. ext. "ménager (user avec ménagement de ; user avec économie de) [une p, un an, une ch.] (n)". Ne peut avoir pour suj. qu'une p. ; ce que le suj. ménage se met au datif. Se dit, p. ex, d'un roi qui ménage ses sujets en étant économe de leurs vies, de leurs forces, de leurs ressources, en ne leur imposant rien de trop pénible ; d'un h. qui ménage ses subordonnés, sa femme, ses enfants, ses domestiques, ses an. domestiques, en ne leur imposant rien de trop pénible ni de trop fatiguant ;

qui ménage ses vêtements, ses outils, ses livres, ses objets mobiliers, en s'en servant avec précaution, en en ayant soin, en veillant à ce qu'ils ne s'abîment pas, en n'usant d'eux que dans la mesure du nécessaire; d'un h. qui ménage son argent, ses vivres, ses provisions de toute sorte, un objet de consommation qlconque en usant d'eux avec économie, &c.

— tâoued V:+ vn. f. 6; conj. 229 "tâouen"; (itâoued, our itioued) ‖ traiter hab. avec douceur ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tăggat +Ɣ+ sf. nv. prim; (pl. tăggâdîn IVƔ+) ‖ fait de traiter avec douceur ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ le pl. tăggâdîn est peu us.

— ăououad V: (Âïr) sm. nv. prim; (pl. ăououâden IV:) ‖ m. s. q. le pr. ‖ très peu us. dans l'Ăh.

V: ĕouad V: vn. prim; irr. VIII. ‖ hé, toi! ‖ ĕouad n'a que 4 personnes, les 2es p. ms. et fs. et les 2es p. mp. et fp. de l'impératif. Ces 4 personnes sont ĕouad "hé, toi! (masc.)", ĕtad "hé, toi (fém.)", ĕouidet "hé, vous! (masc.)", ĕtidmet "hé, vous! (fém.)" ‖ ne s'empl. qu'en parlant à une p. très inférieure à soi com. condition sociale ou très jeune ‖ peut s'employer, accompagné ou non d'une interjection com. hêi "hé!" pour appeler qlq'un de loin, en criant. S'emploie hab. non pour appeler de loin, mais pour apostropher sur le ton ordinaire, ou en parlant au cours d'une conversation.

V: Ouâdet +V: ẍx sf. s. ‖ np. de l'étoile de Canopus ‖ dans l'Ăd, Ouâdet est appelée Rouchchet (m. à m. "août"). v. ‖ tallit.

— Ouâlet +ll: ẍx sf. s. ‖ m. s. q. le pr.

V: oua-dî ‖ v. : oua.

— oua-dî-h ‖ v. : oua.

— éoua d ‖ v. : oua.

ШV: oueddeb ШV: ✳ va. prim; conj. 99 "bereg"; (iououĕddeb, ieououĕddeb, éd ieououeddeb, our iououeddeb) ‖ punir ‖ peut avoir pour suj. Dieu ou une p. Peut avoir pour rég. dir. une p. ou un an. ‖ très peu us.

— ăoueddeb ШV: sm. nv. prim; ℗ (pl. ioueddîben ІШV:), dar oueddîben ‖ fait de punir.

ƔV:ƔV: ouedegouedeg ‖ v. Ɣ:VƔ:V douegdoueg.

⁝V: oua-dî-h ‖ v. : oua.

⁝V: ouâ-der ‖ v. : oua.

∃: aoud ∃: va. prim; conj. 63 "aoun"; (iéouĕd, iéouâd, éd iaoud, our iéouid) ‖ atteindre (parvenir à) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch, un acte, une qualité physique ou morale. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, un lieu, un temps, une qualité physique ou morale ‖ se dit, p. ex., d'une p. qui atteint une p. ou un an. en station ou en marche en arrivant auprès d'eux, qui atteint une ch. située loin ou près en parvenant auprès d'elle ou en la touchant de la main ou d'un instrument, qui atteint un lieu en y arri=
=vant, qui atteint une p. en l'égalant dans une qualité physique morale ou

intellectuelle ou dans un défaut qlconque, qui atteint tel ou tel âge, telle ou telle taille, &c. Se dit d'un an. qui atteint une p. ou un an. en parvenant auprès d'eux, une ch. en arrivant auprès d'elle ou en la touchant, un lieu en y arrivant, qui atteint un autre an. en l'égalant dans une qualité ou un défaut, p. ex. en vitesse, en force, en beauté, en dressage, en rétivité, en prix, en taille, en graisse, &c. Se dit d'une ch. qui atteint une p, un an, une ch., un lieu en parvenant auprès d'eux ou en les touchant; d'une ch. qui atteint une p, un an, une ch. en étant assez grande pour eux, p. ex. d'un vêtement qui atteint une p. en étant assez grand pour lui, d'un bât qui atteint un chameau en étant assez grand pour lui, d'un fourreau qui atteint une épée en étant assez grand pour elle, d'un pain qui atteint 4 pers. en étant assez grand pour eux; d'une ch. qui en atteint une autre en l'égalant de tout point ou de qlq. manière. Se dit d'un acte qui atteint une p, un an, une ch, p. ex. d'une injustice, d'une violence, d'une con=trainte injuste, d'un vol, d'un don, d'un bienfait, d'une faveur, d'une au=mône qui atteignent ceux qui en sont victimes ou qui en sont favorisés. Se dit d'une qualité ou d'un défaut d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui attei=gnent une autre qualité ou un autre défaut en les égalant. Se dit d'une maladie qui atteint une p. ou un an. &c. ‖ v. les s. d'aouḍ ayant pour suj. téKeriț à 310: Kereḍ, téKeriț ‖ p. ext. "parvenir à maturité (n)", le suj. étant des céréales, des légumes, un terrain produisant des céré=ales ou des légumes ‖ p. ext. "parvenir à la croissance convenable (par=venir au degré de croissance voulue pour être propre au pâturage)(n)", le suj. étant des plantes propres à servir au pâturage des an, un terrain pro=duisant des plantes propres à servir au pâturage ‖ p. ext. "atteindre la puberté (arriver à l'âge de puberté)(n)", le suj. étant un h. ou une f. v. 371 engeḍ ‖ les expr. în-taouḍeḍ "atteins là-bas", é hîn-taouḍeḍ "tu atteindras là-bas", a hîn-taouḍeḍ "ce que [dans] tu atteindras là-bas (jusqu'à ce que tu atteignes là-bas)", qui, selon qu'on parle à une seule p, à plusieurs h, ou à plusieurs f., s'emploient à la 2me p.s, à la 2me p. mp, à la 2me p. fp, sont usitées com. formules d'adieu dites par qlq'un qui reste à une ou plusieurs p. qui partent pour aller à qlq. distance; ces formules sont syn. et signifient "atteins heureusement le lieu où tu vas"; dites à qlq'un qui va un peu loin, elles peuvent se traduire par "bon voyage"; elles se disent à qlq'un qui va à une centaine de mètres com. à qlq'un qui va à des milliers de Kilomètres ‖ éoua t téouéḍ tăfouk éôr "le moment que dans a atteint le soleil la lune (le moment dans lequel le soleil a atteint la lune)", ahel oua daẓ téouéḍ tăfouk éôr "le jour que dans a atteint le soleil la lune (le jour dans lequel le soleil a atteint la lune)", ăggaḍ en tăfouk éôr "le fait d'atteindre du soleil la lune (le fait d'atteindre la lune que fait le soleil)", et d'autres expr. analogues sont des expr. syn. qui signifient "le 27e jour du mois

lunaire". A partir du 27e jour du mois lunaire, la lune est invisible jusqu'à la fin du mois, tandis que le soleil est visible com. de coutume ; les Kel-Ah. admettent qu'à cette date le soleil a rejoint la lune, l'a arrêtée, et l'a forcée à rester arrêtée, pendant que lui-même continue seul sa course.

— siouḍ Ǝ:⊙ va. f.1 ; conj. 155 "sioun" ; (iesséoueḍ, iesséoueḍ, éd isiouḍ, our iesséoueḍ) ‖ faire atteindre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nemiouaḍ Ǝ:]I m. f. 2bis ; conj. 185 "nemigar" ; (inmaouaḍ, ienîmaouaḍ, éd inmiouaḍ, our inmaouaḍ) ‖ s'atteindre l'un l'autre (le suj. étant des p. (des an, des ch.) dont l'une suit l'autre) ‖ se dit p. ex. de 2 troupes armées dont l'une poursuit l'autre et l'atteint, d'un chien et d'un gibier dont l'un poursuit l'autre et l'atteint, de p. ou d'an. luttant de vitesse & cherchant réc. à se devancer dont les uns atteignent les autres, de p. qui fortui==tement suivent la même route dans la même direction et dont l'une atteint l'autre sans le chercher ni s'y attendre, de lettres, de nouvelles, de bagages, de convois, qui en suivent d'autres qui les précèdent dans la même direction et les rejoignent en route ou en arrivant au but, &c. ‖ p. ext. "s'aborder réc. l'un l'autre en se tendant la main". Se dit de p. qlconques venant de n'importe quelles directions & de n'importe quelles distances.

— nemieoueḍ Ǝ:]I m. f. 2bis ; conj. 50 "Kenihex" ; p(inmaoueḍ, ienîmaoueḍ, éd inmioueḍ, our inmaoueḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— touiouaḍ Ǝ::+ m. f. 3 ; conj. 203 "touiouan" ; (ittouaouaḍ, ietîouaouaḍ, éd iettouiouaḍ, our ittouaouaḍ) ‖ être atteint ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— touioueḍ Ǝ::+ m. f. 3 ; conj. 197 "toueKenihex" ; p(ittouaoueḍ, ietîouaoueḍ, éd iettouioueḍ, our ittouaoueḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— tâoueḍ Ǝ:+ va. f. 6 ; conj. 229 "tâouen" ; (itâoueḍ, our itiouḍ) ‖ atteindre hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâouâḍ Ǝ:⊙ va. f. 1.7 ; conj. 233 "sâgâr" ; (isâouâḍ, our isiouiḍ) ‖ faire hab. atteindre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tînmiouâḍ Ǝ:]I+ m. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itînmiouâḍ, our iten==miouaḍ) ‖ s'atteindre hab. l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.

— tînmiouîḍ Ǝ:]I+ m. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itînmiouîḍ, our iten==miouiḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— tîtouiouâḍ Ǝ::++ m. f. 3.13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itîtouiouâḍ, our itetouiouaḍ) ‖ être hab. atteint ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouiouîḍ Ǝ::++ m. f. 3.13 ; conj. 246 "tîdeKKoûl" ; (itîtouiouîḍ, our itetouiouiḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— ăggaḍ Ǝɣ sm. nv. prim ; (pl. ăggâḍen IƎɣ) ‖ fait d'atteindre ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tăggaṭ Ǝɣ+ sf. nv. prim ; (pl. tăggâḍîn IƎɣ+) ‖ fait d'atteindre la puberté

(v. le s. ci. d.) ‖ p. ext. "puberté (âge de puberté)" ‖ p. ext. "collection d'adolescents (de sexe qlconque) (collection de jeunes gens (de sexe qlconque) qui ont depuis peu atteint la puberté, c. à d. qui sont entre 14 et 25 ans)".

— ăoouad ∃: (Ăd) sm. nv. prim. ‖ syn. d'ăggad ‖ non us. dans l'Ăh.

— ăsioud ∃:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isiouûden ⅼ∃:⊙), dar siouûden ‖ fait de faire atteindre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănmiouad ∃:⊐ⅼ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmiouâden ⅼ∃:⊐ⅼ), dar ĕnmiouâ=den ‖ fait de s'atteindre l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.

— ănmioued ∃:⊐ⅼ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. inmiouûden ⅼ∃:⊐ⅼ), dar ĕnmiouûden ‖ m. s. q. le pr.

— ătouiouad ∃::+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouiouâden ⅼ∃::+), dar ĕtouiouâden ‖ fait d'être atteint ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ătouioued ∃::+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouiouûden ⅼ∃::+), dar ĕtouiouûden ‖ m. s. q. le pr.

— ămâouad ∃:⊐ sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâouâden ⅼ∃:⊐; fs. tămâouat ∃:⊐+; fp. timâouâdîn ⅼ∃:⊐+), dar mâouâden, dar tmâouâdîn ‖ adolescent (h. qui a depuis peu atteint la puberté, c. à d. qui est entre 14 et 25 ans) ‖ syn. d'ămestelli.

— tasouot ∃:⊙+ sf. φ (pl. tisouâd ∃:⊙+), dar tĕsouot (tăsouot), dar tĕsouâd ‖ bande d'étoffe tissée au Soudan (ayant la largeur qu'on lui a donnée en la tissant et une longueur qlconque) ‖ la tasouot peut être de n'importe quelles matière, couleur et longueur; elle peut avoir soit la longueur qu'elle a reçue au tissage (laquelle peut être de plusieurs centaines de mètres), soit celle qu'on lui a donnée en la coupant (laquelle peut être de qlq. centimètres). La largeur des tasouot varie hab. entre 0m,02c et 0m,20c ‖ qlqf., mais rarement, signifie p. ext. "bande d'étoffe ayant la largeur qu'on lui a donnée en la tissant (et une longueur qlconque) (tissée en n'importe quel pays)". Se dit de bandes d'étoffe de n'importe quelles matières, couleur, longueur et provenance ‖ fig. les expr. "une tasouot est sortie [de qlq'un]; une tasouot sort [de qlq'un]; il manque une tasouot [à qlq'un]; kc." signifient "il manque une case [à qlq'un] (il manque qlq. ch. dans la tête [à qlq'un]; il y a qlq. ch. de dérangé dans le cerveau [de qlq'un])". (Ex. teġmed kai tĕsouot ⁒ est sortie de toi une tasouot (il te manque une tasouot; il te manque une case dans le cerveau) = Kôuka, teġmât tet tĕsouot ⁒ K., sort d'elle une tasouot (K, il lui manque une tasouot; K, il lui manque une case dans le cerveau)).

— tăouot ∃:+ sf. φ (pl. tiouottîn ⅼ∃:+), dar touottîn ‖ caméléon.

— aoudet (Ta. 3) +∃: va. prim; conj. 18 "aoudet (Ta. 3)"; (ieoudet, ieoudât, ĕd iaoudet, our ieoudet) ‖ faire aller à une allure vive (trot ou galop) [un chameau qu'on monte] (act); aller à une allure vive (trot ou galop) (le suj. étant un chameau monté, ou une p. montant un chameau) (n) ‖ v. ⅼⅼ⁝ ahel "courir".

—seoudet (Ta.1) +∃:⊙ va. f.1; conj. 156 "sebret (Ta.1)"; (issĕoudet, iessîoudet, ĕd iseoudet, our isseoudet) ‖ faire [une p.] faire aller à une allure vive [le chameau qu'elle monte] (se c. av. 2 acc.); faire aller à une allure vive [une p. montant un chameau] (se c. av. 1 acc.).

—tîoudît (Ta.7) +∃:+ va. f.16; conj. 254 "titreggît (Ta.7)"; (itîoudît, our iteoudît) ‖ faire hab. aller à une allure vive (act); aller hab. a une allure vive (n).

—sîoudît (Ta.7) +∃:⊙ va. f.1.16; conj. 254 "titreggît (Ta.7)"; (isîoudît, our iseoudît) ‖ faire hab. [une p.] faire aller à une allure vive (se c. av. 2 acc.); faire hab. aller à une allure vive (se c. av. 1 acc.).

—ĕoudân 1∃: sm. nv. prim; (pl. s. s.) ‖ fait de faire aller à une allure vive; fait d'aller à une allure vive ‖ p. ext. "allure vive (allure du trot ou du galop) (en parlant d'un chameau)" ‖ p. ext. "temps d'allure vive (temps plus ou moins long pendant lequel on va sans interruption à une allure vive) (en parlant d'un chameau)".

—ăseoudi 3∃:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseoudîten 1+∃:⊙), dar seoudîten ‖ fait de faire [une p.] faire aller à une allure vive; fait de faire aller à une allure vive.

∃: ăouod ∃: sm. φ (pl. iouodden 1∃:), dar ouodden ‖ oeuf de pou.

⊙∃: ăoudis ⊙∃: sm. φ (pl. ioudâs ⊙∃:), dar ĕoudâs ‖ soufre ‖ syn. de tĕzefrit et plus us. que lui.

I[: ăouf I[: va. prim; conj. 62 "ăour"; (iouĕf, iouâf, ĕd iouf, our iouif) ‖ être frappé de terreur panique par [une p, un an, une ch.] (act); être frappé de terreur panique (n) ‖ au pr, ne peut avoir pour suj. que ds an. sauvages ou domestiques. Au fig, peut avoir pour suj. ds p. ‖ se dit d'an. arrêtés ou en marche, debout ou couchés, veillant ou dormant, qui sont frappés d'une terreur subite par une vue, un son, ou une odeur qui les effraient et les font ou rester immobiles dans l'effarement, ou s'arrêter brusquement d'épouvante, ou changer de direction par crainte, ou fuir à toute vitesse par peur, la cause qui les frappe de terreur étant grave ou légère. Se dit, p. ex, d'un an. sauvage frappé de terreur panique parce qu'il voit un h, un chien, qu'il entend une détonation, qu'il voit, entend, ou sent qq. ch. d'insolite; d'un cheval ou d'un méhari frappés de terreur panique parce qu'ils voient un morceau de papier blanc sur le chemin, leur propre ombre, une brouette, un serpent, un loup, une pierre de forme étrange, parce qu'ils entendent un bruit subit, une détonation, un rugissement de lion, parce qu'ils sentent une odeur de fauve, de charogne, de fumier qui brûle; etc. ‖ p. ext. "être frappé de terreur panique et de fuite à toute vitesse par [une p, un an, une ch.] (act); être frappé de terreur panique et s'enfuir à toute vitesse (n)". Se dit au pr. des an; se dit au fig. ds p. ‖ v. I[:⊙ erouĕl; ∃⊙: outksad.

—souĕf I[:⊙ va. f.1; conj. 119 "souĕr"; (isouef, iesîouef, ĕd isouĕf, our isouĕf) ‖ faire être frappé de terreur panique par (se c. av. 2 acc.); frapper de terreur

panique (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— eggâf ⵊⵉ ⵅ va. f. 5; conj. 218 "ebbâd"; (iggâf, our iggif) ‖ être hab. frappé de terreur panique par (act); être hab. frappé de terreur panique (n) ‖ a t. les s. c. ā c. du prim.

— sâouâf ⵊ:ⵙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâouâf, our iseouif) ‖ faire hab. être frappé de terreur panique par (se c. av. 2 acc.); frapper hab. de terreur panique (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— tăouâfa ·ⵊ:+ sf. nv. prim; ⵀ (pl. tiouâfiouîn 1:ⵊ:+), dar touâfiouîn ‖ fait d'être frappé de terreur panique par; fait d'être frappé de terreur panique ‖ a t. les s. c. ā c. du prim. ‖ p. ext. "terreur panique; terreur panique accompagnée de fuite à toute vitesse".

— ăsouef ⵊ:ⵙ sm. nv. f. 1; ⵀ (pl. isouĕfen 1ⵊ:ⵙ), dar ĕsouĕfen ‖ fait de faire être frappé de terreur panique par; fait de frapper de terreur panique ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— ămâouaf ⵊ:ⵎ sm. n. d'é. prim; ⵀ (pl. imâouâfen 1ⵊ:ⵎ; fs. tămâouaft +ⵊ:ⵎ+; fp. timâouâfîn 1ⵊ:ⵎ+), dar mâouâfen, dar tmâouâfîn ‖ an. qui a l'hab. d'être pris de terreurs paniques ‖ ce qui cause à un ămâouaf des terreurs paniques se met au gén. ‖ p. ext. "an. qui a l'hab. d'être pris de terreurs paniques et de s'enfuir à toute vitesse".

— ăggouf ⵊⵅ sm. (pl. ăggoufen 1ⵊⵅ) ‖ épouvantail (sorte de mannequin mis dans les champs, les jardins, etc, pour faire peur aux oiseaux).

ⵙⵊ: ăoufer ⵙⵊ: sm. ⵀ (col. s. n. d'u.) (pl. de div. iouferen 1ⵙⵊ:), dar ĕouferen ‖ morceaux d'écorce de tăhôunek servant de tan (morceaux d'écorce de l'arbre appelé tăhôunek propres à être employés com. tan) ‖ v. + eñ, tiñet.

ⵜ: soueggi ‖ v. ⵜ eg.

:ⵜ: tăouggik ⵗⵜ:+ sf. ⵀ (pl. tiouggĕrîn 1:ⵜ:+), dar tĕouggĕrîn ‖ dattes sèches additionnées d'un peu d'eau et battues à coups redoublés dans un mortier de manière à former une pâte molle ‖ syn. de tălekessat ‖ v. ⵙ:ⵍ elkes, tălekessat.

ⵙⵅ: tăougest +ⵙⵅ:+ sf. ⵀ (pl. tiougâs ⵙⵅ:+), dar tĕougâs ‖ champ sans arrosage artificiel (terrain cultivé sans autre arrosage que les pluies ou les inondations naturelles d'un cours d'eau) ‖ il n'y a pas de tăougest dans l'Ăh, où tous les champs sont arrosés artificiellement; presque toutes les cultures de l'Aïr et des bords du Niger sont des tăougest; les tăougest ne sont presque jamais entourées de clôtures ‖ v. ⵜⵙⵊ efreg, ăfarag.

⁝: oua-h ‖ v. : oua.

ⵍ⁝: ouehlet (Ta. 1) ‖ v. ⵍ⁝ ehel "attarder".

ⵍ⁝: ouehilet (Ta. 1) ‖ v. ⵍ⁝ ehel "se diriger".

ⵍ⁝: zeououehlen ‖ v. ⵍ⁝ ehel "attarder".

ⵎ⁝: ăouhim ⵎ⁝ sm. ⵀ (pl. iouhîmen 1ⵎ⁝; fs. tăouhimt +ⵎ⁝+; fp. tiouhîmîn 1ⵎ⁝+), dar ĕouhîmen, dar tĕouhîmîn ‖ faon de gazelle tout jeune (dont

les cornes ne paraissent pas encore) ‖ de sa naissance au moment où ses cornes commencent à paraître, le faon de gazelle s'appelle ăouhim. v. Oⵣ⁝ ăhiar ‖ tallit n ăouhim oua iezzăren "mois du faon de gazelle tout jeune qui ayant précédé (mois du premier faon de gazelle tout jeune)" est le nom tăm. du mois lunaire musulman de "rebiạ tâni"; tallit n ăouhim oua ilkĕmen "mois du faon de gazelle tout jeune qui ayant suivi (mois du dernier faon de gazelle tout jeune)" est le nom tăm. du mois lunaire mu=sulman de "joumâd aoul". v. ‖ tallit ‖ en poésie et en langage figuré, tăouhimt est souv. employé pour signifier une jeune femme.

—Ăouhim I⁝⁝ (m. à m. "faon de gazelle tout jeune") x̌x sm. s. ‖ np. de l'étoile β du Grand Chien (Duv.).

1⁝⁝ eouhen 1⁝⁝ ✳ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (iouhĕn, iouhân, ĕd iouhen, our iouhin) ‖ peser (déterminer, par comparaison avec une unité de poids, le poids de)(act) ‖ a aussi le s. pas. "être pesé" ‖ peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch.

—zeouhen 1⁝⁝ⵜ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (izzĕouhen, iezzĕouhen, ĕd izeouhen, our izzeouhen) ‖ faire peser ‖ se c. av. 2 acc.

—ouâhhen 1⁝ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (iouâhhen, our iouehhen) ‖ peser hab. ‖ a aussi le s. pas.

—zâouhân 1⁝ⵜ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (izâouhân, our izeouhin) ‖ faire hab. peser ‖ se c. av. 2 acc.

—ăouahan 1⁝ sm. nv. prim; Ꝕ (pl. iouehânen, 1⁝⁝), dar ouehânen ‖ fait de peser ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être pesé".

—ăzeouhen 1⁝ⵜ sm. nv. f. 1; Ꝕ (pl. izeouhînen, 1⁝ⵜ), dar zeouhînen ‖ fait de faire peser.

—ăzôuhen 1⁝ⵜ sm. Ꝕ (pl. izôuhân 1⁝ⵜ), dar zôuhân ‖ instrument ser=vant à peser (balance; bascule; peson; poids (morceau de métal ou de pierre d'une pesanteur déterminée servant à peser d'autres corps); instrument qlconque servant à peser).

1⁝ǂ⁝ ouehĕnhen 1⁝ǂ⁝ vn. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (iouhĕnhen, ieouĭhĕnhen, ĕd iouhĕnhen, our iouhĕnhen) ‖ frapper l'odorat (le suj. étant une p, un an, une ch, un lieu, une odeur bonne ou mauvaise) ‖ ex. Kenân ieouĭhĕnhen s âdou ichchâḍen ⁒ K. frappe l'odorat au moyen d'une odeur étant mauvaise (K. sent mauvais) = Kôuka, ieouĭhĕnhen d es âḍou iezîden ⁒ K, frappe l'odorat de dans elle une odeur étant douce (K, une bonne odeur s'exhale d'elle; K. sent bon) = HeKKou teouĭhĕnhen es tĕidit ⁒ H. frappe l'odorat au moyen de civette (H. exhale une odeur de civette; H. sent la civette) = ĕdeg ouâ-rex, ieouĭhĕnhen d es âḍou ichchâḍen ⁒ ce lieu-ci, frappe l'odo=rat dans lui une odeur étant mauvaise (ce lieu-ci, une mauvaise odeur s'y exhale; ce lieu-ci sent mauvais) ‖ p. ext. "sentir bon (frapper l'odorat agréablement)". (Ex. Kôuka teouĭhĕnhen ⁒ K. sent bon (K. exhale une

bonne odeur)) ‖ diffère de houñher "éprouver du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (act); inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur (le suj. étant une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment)(n)".

— zeououehеñhen |⁝ǂ⁝⁝ⵣ va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (izouehеñhen, iezîoue=hеñhen, éd izeououehеñhen, our izouehоñhen) ‖ faire frapper l'odorat ‖ a t. les s.c. à c. du prim. ‖ s'emploie sans rég. dir, le rég. dir. imân "âme" suivi d'un pr. af. dép. des noms étant s. e., dans le s. de "se faire sentir bon (se faire exhaler une bonne odeur; se parfumer)". (Ex. Kôuka, zeououe=hеñhen ⁒ K, fais-toi sentir bon (K, parfume-toi)) ‖ zeououehеñhen, ayant pour rég. dir. une odeur bonne ou mauvaise, signifie souv. "faire [une odeur] frapper [de dans soi s.e.] l'odorat (se faire exhaler une odeur de)"; lorsque le rég. dir. est une bonne odeur, zeououehеñhen ainsi employé peut se traduire par "se parfumer de". (Ex. Kôuka, zeououehеñhen téidit ⁒ K, fais de la civette frapper [de dans toi] l'odorat (K, parfume-toi de civette)).

— tiouheñhîn |⁝ǂ⁝⁝+ vn. f.13; conj. 246 "tidekkôul"; (itiouheñhîn, our iteouheñhin) ‖ frapper hab. l'odorat ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— zîouheñhîn |⁝ǂ⁝⁝ⵣ va. f.1.13; conj. 246 "tidekkôul"; (izîouheñhîn, our izeouheñhin) ‖ faire hab. frapper l'odorat ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ăouheñhen |⁝ǂ⁝⁝ sm. nv. prim; ♀ (pl. iouheñhînen, |⁝ǂ⁝⁝), dar. éoue=heñhênen. ‖ fait de frapper l'odorat ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— ăzeououeheñhen |⁝ǂ⁝⁝ⵣ sm. nv. f.1; ♀ (pl. izeououeheñhînen, |⁝ǂ⁝⁝ⵣ), dar. zeououeheñhînen ‖ fait de faire frapper l'odorat ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ăzeououeheñhan |⁝ǂ⁝⁝ⵣ sm. n.d'é. f.1; ♀ (pl. izeououeheñhânen, |⁝ǂ⁝⁝ⵣ; fs. tăzeououeheñhant +⁝ǂ⁝⁝ⵣ+; fp. tizeououeheñhânîn, |⁝ǂ⁝⁝ⵣ+), dar. zeououeheñhânen, dar. tzeououeheñhânîn ‖ hom. qui a l'hab. de se parfumer (h. qui a l'hab. d'imprégner sa personne & ses vêtements de parfums).

++|⁝⁝ ăouhentĕt +ⵜ⁝⁝ sm. ♀ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. iouhentât +ⵜ⁝⁝), dar. éouhentât ‖ nom d'une plante non persistante.

ⵔ⁝⁝ iouhar ⵔ⁝⁝ vn. prim; conj. 88 "iouhar"; ⲡ (ouechcher, ouechchâr, éd iouhar, our ouechcher) ‖ être vieux ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ v. ⁝ⵔ eroe.

— zeouher ⵔ⁝⁝ⵣ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (izzĕouher, iezzîouher, éd izeouher, our izzeouher) ‖ rendre vieux.

— tiouhâr ⵔ⁝⁝+ vn. f.18; conj. 260 "tôuksâd"; (itiouhâr, our itiouhar) ‖ être vieux hab. ‖ p. ext. "vieillir (n) (devenir vieux)".

— zâouhâr ⵔ⁝⁝ⵣ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (izâouhâr, our izeouhir) ‖ rendre hab. vieux.

— touheré 3O⁝+ sf. nv. prim; (pl. touherioûen 1:O⁝+) ‖ fait d'être vieux ‖ signifie aussi "vieillesse".

— ăzeouher O⁝:ⵥ sm. nv. f. 1; φ (pl. izeouhîren 1O⁝:ⵥ), dar zeouhîren ‖ fait de rendre vieux.

3: aoui 3: va. prim; conj. 64 "aoui"; (iéouĕi, iéouâi, ĕd iaoui, our iéouéi) ‖ apporter ‖ peut avoir pour suj. et ~~des an., et avoir~~ pour rég. dir. des p., des an., ou des ch. ‖ p. ext. "transporter; porter; emporter; prendre et emporter" ‖ p. ext. "prendre" ‖ p. ext. "amener" ‖ p. ext. "prendre (pou=voir contenir, être capable de contenir)", le suj. étant un récipient qlconque, le rég. dir. étant des matières qlconques solides ou liquides ‖ p. ext. "épouser [une fem.]", le suj. étant un hom. (Ex. BisKa iéouĕi Koûka % B. a épousé K.) ‖ p. ext. "faire route par [un chemin; un accident de ter=rain qlconque (désert, plaine, col, vallée, &c.)]", le suj. étant une p. ou un an. (Ex. ahel imdâ néouĕi Ténéré % le jour il est entier nous avons fait route par la plaine (toute la journée nous avons fait route par la plaine)). v. 3‖ ali, têlléit ‖ p. ext. "faire route pendant [le jour; la nuit; une période de temps (p. ex. l'hiver, l'été, un ou plusieurs mois, un ou plusieurs jours); une heure du jour (p. ex. la matinée, le midi, l'après-midi); un état atmosphérique (p. ex. la chaleur, le froid, le vent, la pluie, le clair de lune, l'obscurité, &c.)", le suj. étant une p. ou un an. (Ex. néouĕi taġrest % nous avons fait route pendant l'hiver) ‖ p. ext. "concevoir", le suj. étant une jument ou une ânesse. v. ·I⁝ eheġ ‖ p. ext. "retrousser [une manche] (n'importe comment et dans n'importe quelle mesure)". Se dit d'un retroussement qlconque, en repliant par dessus ou pardessous, avec un nombre qlconque de repliements de l'étoffe sur elle-même. v. Oerr;]O: eKrem ‖ aoui idmâren signifie p. ext. "se ceindre la poitrine (immédiatement sous les mamelles, ou sur les mamelles)". (Ex. Fendou iéouĕi idmâren es Kaiki % F. s'est ceint la poitrine au moyen d'un Kaiki) ‖ aoui idmâren signifie p. ext. "se porter la poitrine (s'appliquer à la poitrine un remède consistant à la serrer fortement, immédiatement sous les mamelles, ou sur les mamelles, avec un lien qlconque, et à absorber certains médicaments internes); porter la poitrine [à qlq'un] (d. le s. ci. d)" ‖ p. ext. "partir avec [une blessure] (recevoir [une blessure] et partir avec elle)" ‖ p. ext. "partir avec [un projectile ou une arme (dont on a été blessé)] (être blessé d'[un projectile, une arme] et partir avec eux (ceux-ci restant enfoncés dans la blessure))" ‖ aoui imân "prendre et emporter une âme", imân désignant non l'âme du suj. mais celle d'une autre pers., signifie qlqf. "tuer une personne (commettre un meurtre)". (Ex. Kenân iéouĕi imân n essin midden % K. a pris et emporté les âmes de 2 h. (K. a tué les per=sonnes de 2 h.; K. a commis le meurtre de 2 h.)). D. ce s, aoui est syn. d'eġ. Aoui et eġ ne s'emploient ainsi que pour signifier le meurtre

de personnes, et de personnes autres que soi ‖ aoui imân "porter [son] âme", imân désignant l'âme du suj., signifie qlqf. "suffire à [son] âme (se suffire à soi-même, pourvoir soi-même à son propre entretien)". (Ex. ăbaraḍ ouâ-rer idouël, ièouâi imân nût dimardex ‰ cet enfant-ci a cru, il suffit à son âme maintenant (cet enfant est devenu grand; il se suffit à lui-même maintenant)) ‖ aoui, ayant pour suj. une céréale, com. du blé, de l'orge, du mil, &c., et pour rég. dir. ăk "lait" ou édexes "lait des 24 heures qui suivent la mise bas" employés d. le s. de "substance laiteuse", signifie "porter (produire, avoir en soi) [de la substance laiteuse]". D. ce s, aoui est syn. d'eġ ‖ aoui ăsâhar "apporter un chant" signifie "chanter un chant" ‖ aoui tesâouit "apporter une pièce de vers" signifie "composer une pièce de vers; réciter une pièce de vers" ‖ aoui tileft : v. II ‖ ellef, tileft ‖ aoui elkera : v. 30 : ekri, elkera ‖ p. ext. "faire galoper à un petit galop ralenti [un cheval qu'on monte] (act); galoper à un petit galop ralenti (le suj. étant un cheval monté ou une p. montant un cheval) (n)". v. ‖ ahel "courir" ‖ v. ‖ etkel.

— sioui 3:⊙ va. f.1; conj. 155 "sioun"; (iesséouei, iesséouei, ed isioui, our iesséouei) ‖ faire apporter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ s'empl. souv. avec un seul rég. dir., un 2e rég. dir. signifiant "qlq'un" étant s. e., d. le s. de "faire [qlq'un s. e.] apporter [qlq. ch.] (à une p. ou dans un lieu)"; d. ce s. peut se traduire par "envoyer [qlq. ch.] (à une p. ou dans un lieu)". Le rég. dir. ne peut être qu'une ch., ou une p. ou un an. incapables de marcher que l'on porte; la p. à laquelle le suj. envoie le rég. dir. se met au datif; le lieu dans lequel il l'envoie est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "vers" ‖ v. ⊙ as, sis.

— maouei 3:] vn. f. 2; conj. 60 "mareou"; (iemîouei, iemîouei, ed iemaouei, our iemîouei) ‖ être apporté; s'apporter ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent à "suffire à [son âme]" et "faire galoper à un petit galop ralenti; galoper à un petit galop ralenti".

— nemiouai 3:]I vn. f. 2bis; conj. 185 "nemiġar"; (inmaouai, ienîmaouai, ed inmiouai, our inmaouai) ‖ transporter l'un la p. (ou les effets) de l'autre [sur un ou plusieurs an. de selle ou de bât appartenant à l'un des 2] (faisant route ensemble, transporter l'un [sur un ou plusieurs an. de selle ou de bât lui appartenant] la p. (ou les effets) de l'autre)" ‖ se dit de 2 p. faisant route en=semble, dont l'une n'a pas d'an. de selle ni de bât, et dont l'autre en a un ou plusieurs et transporte sur eux la personne ou les effets de la 1ère. Les 2 p. peuvent être sujets; ou bien l'une qlconque des p. peut être suj, l'autre étant à l'abl. et accompagnée de la prép. d "avec". Se dit aussi de plusieurs p. faisant route ensemble, dont certaines n'ont pas d'an. de selle ni de bât, & dont d'autres en ont et transportent sur eux les personnes ou les effets des 1ères ‖ fig. "être détraqué (avoir l'esprit dérangé; avoir le cerveau détraqué) (le suj.

étant une p.) ; être détraqué (être dérangé) (le suj. étant l'esprit, l'intelli=
=gence, la tête)".

— nemiouei 3:II vn. f. 2bis ; conj. 50 "Keniher" ; p(inmaouei, ienîmaouei, ed inmiouei, our inmaouei) ‖ m. s. q. le pr.

— tâouei 3:+ va. f. 6 ; conj. 229 "tâouen" ; (itâouei, our itioui) ‖ apporter hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "avoir l'intention d'épouser [une fem.]" ‖ p. ext. tâouei elKera signifie qlq. "avoir l'intention de prendre un transport (ou des transports) moyennant un prix de location ; avoir l'intention de faire un transport (ou des transports) moyennant un prix de location".

— sâouâi 3:⊙ va. f. 1.7 ; conj. 234 "sâlâi" ; (isâouâi, our isioui) ‖ faire hab. apporter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâmâouâi 3:I+ vn. f. 2.9 ; conj. 237 "tâfâdâi" ; (itâmâouâi, our itemioui) ‖ être hab. apporté ; s'apporter hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

— tînmiouâi 3:II+ vn. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdeKKoul" ; (itînmiouâi, our itenmi=ouai) ‖ transporter hab. l'un la p. (ou les effets) de l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.

— tînmioui 3:II+ vn. f. 2bis.12 ; conj. 245 "tîhedeḍi" ; (itînmioui, our itenmioui) ‖ m. s. q. le pr.

— ăggai 38 sm. nv. prim ; (pl. ăggaien 138) ‖ fait d'apporter ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "se ceindre [la poitrine]" ‖ p. ext. "petit galop ralenti (allure consistant en un petit galop ralenti) (en parlant d'un cheval)" ‖ p. ext. "temps de petit galop ralenti (temps plus ou moins long pendant lequel on galope sans interruption à un petit galop ralenti) (en parlant d'un cheval)".

— ăsioui 3:⊙ sm. nv. f. 1 ; Cf (pl. isiouien 13:⊙), dar siouien ‖ fait de faire apporter ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămîoui 3:I sm. nv. f. 2 ; Cf (pl. imîouien 13:I), dar mîouien ‖ fait d'être apporté ; fait de s'apporter ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.

— ănmiouai 3:II sm. nv. f. 2bis ; Cf (pl. inmiouaien 13:II), dar ĕnmiouaien ‖ fait de transporter l'un la p. (ou les effets) de l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.

— ănmioui 3:II sm. nv. f. 2bis ; Cf (pl. inmiouien 13:II), dar ĕnmiouien ‖ m. s. q. le pr.

— ămâouai 3:I sm. n. d'é. prim ; Cf (pl. imâouaien 13:I ; fs. tămâouait +3:I+ ; fp. timâouaîn 13:I+), dar mâouaien, dar tmâouaîn ‖ porteur (h. (ou an.) dont l'office est de porter) ‖ ce que porte un ămâouai se met au gén. ‖ p. ext. "h. (ou an.) dont l'office est de transporter" ‖ p. ext. "preneur [de chemin ; d'accidents de terrain] (h. qui a l'hab. de faire route par [des chemins ; des accidents de terrain])" ‖ p. ext. "preneur [du jour ; de la nuit ; d'une période de temps ; d'une heure du jour ; d'un état atmosphérique ; &c.] (h. qui a l'hab. de faire route pendant [le jour ; la nuit ; une période de temps ;

une heure du jour, un état atmosphérique; &c.])" ‖ ămâouai en tĭleft signifie "porte-drapeau (h. dont l'office est de porter un drapeau); porte-étendard (d. le s. ci. d.); porte-fanion (d. le s. ci. d.)" ‖ ămâouai n elKera signifie "h. qui a l'hab. de prendre des transports moyennant un prix de location; h. qui a l'hab. de faire des transports moyennant un prix de location" ‖ p. ext. "conducteur (chef [d'une troupe, d'une caravane, d'une armée, d'un peuple, d'une tribu]; guide [d'une troupe, d'une caravane])" ‖ p. ext. "le meilleur (la p. (l'an, la ch.) qui est la meilleure) [d'une collection de p. (d'an, de ch.)]" ‖ p. ext. le masc. ămâouai signifie "pièce de bois (ou de métal) horizontale formant support [d'autres pièces de bois ou de métal posées en travers d'elle]", le fém. tămâouait signifie "petite pièce de bois (ou de métal) horizontale formant support (d. le s. ci. d.)" ‖ fig. "hom. qui est com. le support [de sa famille, de ses gens, de sa tribu, de son peuple, etc.] (en ce qu'il les porte de toute manière et est com. la pièce de bois qui porte le poids de tout)".

— tăggait +3४+ sf. (pl. tăggaîn 13४+) ‖ collection [de pers. (ayant entr'elles qlq. ch. de commun)] ‖ les p. desquelles se compose une tăggait se mettent au gén. ‖ le sens précis de tăggait semble être "apport [des p. de telle ou telle catégorie] (ce qui est apporté en fait de pers. [par les p. de telle ou telle catégorie])" ‖ ne se dit que d'une collection de p. ayant entr'elles qlq. ch. de commun de manière à pouvoir former une même catégorie, p. ex. de p. de même sexe, de même condition sociale, de même nationalité, de même religion, de même race, de même tribu, &c. Se dit d'une collection de p. de même catégorie soit réunies en un même lieu, soit dispersées en divers endroits. Peut désigner soit la collection complète, soit une collection partielle des p. d'une catégorie: p. ex, la collection de tous les h, de toutes les f, de tous les nobles, de tous les plébéiens, de tous les nègres, de tous les musulmans, de tous les Arabes, de tous les Français, de tous les Dăg-Râli, ou bien une collection d'un certain nombre d'h, de f, de nobles, de plébéiens, de nègres, de musulmans, &c.

— ésaoui 3:⊙ sm. ф (pl. isaouân 1:⊙), dar. ăsaoui (ĕsaoui), dar. saouân ‖ point d'envoi (où une vallée envoie ses eaux dans une autre plus grande ou dans la mer) (débouché (d'une vallée dans une autre plus grande ou dans la mer)) ‖ signifie embouchure d'une vallée (d'un ravin, d'un thalweg, d'un cours d'eau) dans une autre plus grande, dans un lac, ou dans la mer ‖ p. ext. "élargissement de vallée où, la pente étant faible, les eaux stationnent et produisent une belle végétation (ar. "mâder")" ‖ d. le s. "point d'envoi", est syn. d'ôuhôuf, d'ênêfar et d'ôutôul. v. ⵊⵎ ehef, ôuhôuf ‖ d. le s. "élargissement de vallée où, la pente étant faible, les eaux stationnent & produisent une belle végétation", est syn. d'éteṛes. v. ⵙ:+ éteṛes.

— tesîouit +:⊙+ sf. ф (pl. tisîouîn 13:⊙+), dar. tsîouîn ‖ cadeau envoyé ‖

se dit de tout cadeau envoyé de si près ou de si loin que ce soit, qlq. soit sa valeur, qu'il consiste en esclaves, animaux, ou ch. qlconques ‖ ex. ousěnet i-ďď okkôz̧et tsîouiîn, tesîouit n ĕmis, tesîouit n ăk, tesîouit en tĕg̈ella, tesîouit en chitta % sont arrivés à moi 4 cadeaux envoyés, un cadeau envoyé d'un chameau, un cadeau envoyé de lait, un cadeau envoyé de pain, un cadeau envoyé de poivre (j'ai reçu 4 cadeaux qui m'ont été envoyés, un cadeau consistant en un chameau, un consis=tant en lait, un consistant en pain, un consistant en poivre).

— tesâouit +:⊙+ sf. φ (pl. tisîouai Ɛ:⊙+), dar̦ tsîouai ‖ pièce de vers ‖ aoui tesâouit "apporter une pièce de vers" signifie "composer une pièce de vers; réciter une pièce de vers" ‖ mess is en tsîouai : v. ⊙I mess ‖ v. ⁞⁞ aher̦, ïïsâhar̦.

— tăoui-idmâren IOIVƐ:+ sf. (s.s.pl.) ‖ fait de se ceindre la poitrine (im=médiatement sous les mamelles, ou sur les mamelles) ‖ tăoui-idmâren semble être les mots aoui idmâren convertis en un subs. fém. sing. ‖ ex. Fendou igă tăoui-idmâren es Kaiki % F. a fait fait de se ceindre la poitrine au moyen d'un Kaiki (F. s'est ceint la poitrine au moyen d'un Kaiki).

— aoui-ěhod̦ ƎⵗƐ: (m. à m. "fais route pendant la nuit") sm. (s. et pl.) ‖ nom d'une espèce d'insectes venimeux ‖ ainsi nommé parce qu'il se montre surtout la nuit ‖ l'aoui-ěhod̦ semble être une sorte de coléoptère; il a 3 ou 4 centimètres de long, est de couleur noirâtre, vole lourdement et bruyam=ment, a comme des cornes. Sa morsure est, dit-on, souvent mortelle pour les p.; la p. mordue écume et s'évanouit, les dents serrées; le remède infaillible, selon les Kel-Ăh., est de faire avaler aussi tôt que possible après la morsure, de force au besoin, du bouillon très concentré ou du jus de viande fraîche, ou à son défaut du beurre liquéfié. Les aoui-ěhod̦ sont assez nombreux dans l'Ăh.

— aoui-aoui Ɛ:Ɛ: (m. à m. "apporte-apporte") sm. (s.s.pl.) ‖ alternance de bandes d'étoffe de 2 (ou de plusieurs) couleurs juxtaposées et cousues ensemble ‖ on fait qlq. des vêtements, des housses, &c. avec des tasouoț les unes d'une couleur, les autres d'une autre (ou d'autres), en les juxtaposant et les cousant ensemble de manière que les couleurs soient alternées; cette alternance de tasouoț de couleurs différentes s'appelle aoui-aoui. Une tĕkamist, un afer̦, un tapis de selle, confectionnés avec des tasouoț de couleurs différentes cousues ensemble avec alternance des couleurs s'appellent tĕkamist n aoui-aoui, afer̦ n aoui-aoui, ăsețfer̦ n aoui-aoui.

Ɛ: ettaouiet ‖ v. Ɛ:+ ettaouiet.

Ɛ: ou-ei ‖ v. : oua.

:VƐ: oua-i-der̦ ‖ v. : oua.

ƎƐ: ouïiod̦ ƎƐ: pron. indéfini; mp; (fp. tïiod̦ ƎƐ+) ‖ des; certains; quelques;

quelques uns ; certains qui ; certains que ; qlq. uns qui ; qlq. uns que ‖ ouiioḍ et tiioḍ sont les plur. d' ien et d' iet . v. ⁝Ȝ ien .

⁝Ȝ: oueineṛ ⁝Ȝ: vn. prim ; conj. 93 "beideġ" ; Π (oueineṛ , oueinâṛ , ėd ieou= =oueineṛ , our oueineṛ) ‖ être vairon (avoir un oeil ou les 2 yeux gris clair et noir (le suj. étant un an.) ; être gris clair et noir (le suj. étant l'oeil d'un an.)) ‖ diffère de ẓerref "être de 2 (ou de plusieurs) couleurs (le suj. étant une p, un an, une ch)", qui, employé en parlant des yeux des p. ou des an., signifie que les yeux sont de 2 (ou de plusieurs) couleurs qlconques , p.ex. bleu et noir, gris & noir, vert et noir, rouge et noir, vairon, jaune et noir, &c.

— tâoueinâṛ ⁝Ȝ:+ vn. f. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâoueinâṛ , our iteoueiniṛ) ‖ être hab. vairon.

— teououeineḳ ∴⁝Ȝ:+ sf. nv. prim ; (pl. teououeineṛîn ⁝⁝Ȝ:+) ‖ fait d'être vairon ‖ p. ext. "particularité consistant à avoir un oeil (ou les yeux) vairons (chez un an)".

— ăouinaṛ ⁝Ȝ: sm. n. d'é. prim ; φ (pl. iouînaṛen ⁝⁝Ȝ: ; fs. tăouinaḳ ∴Ȝ:+ ; fp. tiouînaṛîn ⁝⁝Ȝ:+), daṛ oûînaṛen , daṛ touînaṛîn ‖ an. vairon (an. qui a un oeil ou les 2 yeux vairons).

⊙Ȝ: tăouînest +⊙Ȝ:+ sf. φ (pl. tiouînâs ⊙Ȝ:+), daṛ touînâs ‖ anneau (en bois, métal, ou autre matière rigide ou à peu près rigide, de diamètre égal ou infé= =rieur à $0^{m},15^{c}$, et qui n'est ni bague, ni bracelet, ni boucle d'oreille) ‖ v. ∴‖ leKet (Ta. 1), tălakat .

Ȝ⁝Ȝ: oueiouei Ȝ⁝Ȝ: va. prim ; conj. 100 "neinei" ; (iououĕiouei , ieououîouei , ėd ieououeiouei , our iououeiouei) ‖ éparpiller en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là (ou qlq. uns par ci, qlq. uns par là) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être éparpillés en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là" et "s'éparpiller en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là" ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, des ch, des causes qlconques. Peut avoir pour rég. dir. des p, des an, des ch. ‖ se dit, p.ex. de l'ennemi qui éparpille en désordre une tribu qu'il attaque, d'un h. qui, par négligence, éparpille en désordre dans sa tente ses vêtements et ses autres effets, d'un h. qui, par son mauvais caractère, fait fuir tous ses serviteurs et les éparpille dans tous les sens, d'un berger négligent qui laisse ses chèvres s'égarer et les éparpille en tous sens, d'un chacal qui se jette sur un troupeau de chèvres & l'éparpille en tous sens, du vent qui éparpille en tous sens des vêtements, des herbes sèches, des feuilles de papier, de coups de tonnerre ou de détonations de poudre qui mettent en fuite et éparpillent en désordre un troupeau de moutons, de la famine ou de la sécheresse qui éparpillent en tous sens une tribu, des familles, des troupeaux, etc. Se dit, au fig., d'une p. qui dissipe à tous les vents sa fortune ou les biens d'un autre ‖ v. Ȝ:⊙ eroui , meheroui .

— seououeioui Ȝ:Ȝ:⊙ va. f. 1 ; conj. 131 "sebbedi" ; (isoueiouei , iesîoueiouei ,

éd iseououeioui, our isoueiouei) ‖ faire éparpiller en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là ‖ se c. av. 2 acc.

— tâoueiouâi 3:3:+ va. f.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itâoueiouâi, our iteouei=oui) ‖ éparpiller hab. en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— sâoueiouâi 3:3:⊙ va. f.1.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâoueiouâi, our iseouei=oui) ‖ faire hab. éparpiller en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là ‖ se c. av. 2 acc.

— ăoueioui 3:3: sm. nv. prim; φ (pl. ioueiouien 13:3:), dar oueiouien ‖ fait d'éparpiller en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être éparpillé en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là" et "fait de s'éparpiller en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là".

— ăseououeioui 3:3:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseououeiouien 13:3:⊙), dar seououeiouien ‖ fait de faire éparpiller en désordre dans tous les sens, un par ci, un par là.

3:3: seououeioui 3:3:⊙ va. f.1; conj. 131 "sebbedi"; (isoueiouei, iesioueiouei, éd iseououeiouei, our isoueiouei) ‖ glapir (le suj. étant un chacal, un renard, un fennec, un petit chien) (n); faire glapir (act) ‖ v. ⁝ ouhou.

— sâoueiouâi 3:3:⊙ va. f.1.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâoueiouâi, our ise=oueioui) ‖ glapir hab. (n); faire hab. glapir (act.).

— ăseououeioui 3:3:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseououeiouien 13:3:⊙), dar seououeiouien ‖ fait de glapir; fait de faire glapir ‖ signifie aussi "glapissement".

3:3: tâouiieouit +:3:+ sf. φ (pl. tiouiieouîn 1:3:+), dar teouiieouîn ‖ nom d'une sorte de chant traînant composé de sons inarticulés spécial aux pasteurs de chameaux ‖ dans cette sorte de chant, le son qui revient le plus souvent est celui de "ouî-î-î-ouî-î-î": d'où son nom.

3:3: aoui-aoui ‖ v. 3: aoui.

⁖: ouôk ⁖: (ouôk ⁖:) pi. exclam. ‖ oh! ‖ s'empl. surtout pour expr. la frayeur ou l'étonnement.

— seououekouek ⁖:⁖:⊙ vn. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (isouekouek, iesiouekouek, éd iseououekouek, our isouekouek) ‖ crier ouôk! ouôk! (en répétant un grand nombre de fois l'exclam. ouôk! ouôk! et en la criant de toutes ses forces) ‖ la manière de crier exprimée par seououekouek s'empl. hab. pour appeler au secours, pour prévenir d'un danger, ou par suite de terreur ou d'effroi ‖ diffère de sebbelbel "produire le son appelé tebilbilt (le suj. étant une p.)" ‖ diffère de sekkelelet (Ta.1) "produire le son appelé tekelelit (le suj. étant une p.)".

— sâouekouâk ⁖:⁖:⊙ vn. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâouekouâk, our iseouekouik) ‖ crier hab. ouôk! ouôk!

— ăseououeKoueK ·:·:·:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseououeKoûKen ı·:·:·:⊙), ḍaṛ SeououeKoûKen ‖ fait de crier ouôK ! ouôK !

·:·: tăouKKé ʒ·:·:+ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. tiouKKaouîn ı·:·:·:+), ḍaṛ tĕouK=Kaouîn ‖ ver.

·:·: tăouiK ·:·:+ sf. φ (pl. tiouKKîn ı·:·:+), ḍaṛ tĕouKKîn ‖ chouette.

·:·: éoueKi ʒ·:·: (Ăj) sm. φ (pl. ioueKân ı·:·:), ḍaṛ ăoueKi (ĕoueKi), ḍaṛ oueKân ‖ bracelet en corne ‖ les éoueKi sont nombreux dans l'Ăj, rares dans l'Ăh. ‖ peu us. dans l'Ăh.

— téoueKit +·:·:+ (Ăj) sf. φ (pl. tioueKâtîn ı+·:·:+), ḍaṛ tăoueKit (tĕoueKit), ḍaṛ toueKâtîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us. dans l'Ăh.

‖·:·: oueKKel ‖·:·: ✳ va. prim; conj. 99 "bereġ"; (iououĕKKel, ieououîKKel, ĕḍ ieououeKKel, our iououeKKel) ‖ charger [qlq'un] [d'une p, d'un an, d'une ch, d'un acte (avec pleins pouvoirs à leur Sujet)] ‖ ne peut avoir pour suj. & pour rég. dir. que des p. Ce dont le suj. charge le rég. dir. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur; pour" ‖ ex. Fendou iououĕK=Kel Bêḍé foull eḍḍôunet ennît ḍ oulli nnît eḍ ferġân nît eḍ nezzân n êreḍ ḍ ămôuKen n ăfeli % F. a chargé B. [avec pleins pouvoirs à leur Sujet] sur ses gens et ses chèvres et ses jardins et la vente (ou: l'achat) du blé et le fait d'arranger un canal souterrain de captage & d'adduction d'eau (F. a chargé B. de ses gens, de ses chèvres, de ses jardins, de la vente (ou: de l'achat) du blé, et de l'aménagement d'un canal souterrain de captage et d'adduction d'eau (à faire entièrement, ou à réparer), en lui donnant pleins pouvoirs pour tout cela).

— SeououeKKel ‖·:·:⊙ va. f. 1; conj. 122 "seḍḍeKKel"; (isoueKKel, iesîoueKKel, ĕḍ iseououeKKel, our isoueKKel) ‖ faire charger ‖ sec. av. 2 acc.

— tâoueKKâl ‖·:·:+ va. f. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâoueKKâl, our iteoueKKil) ‖ charger hab.

— sâoueKKâl ‖·:·:⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeġâh"; (isâoueKKâl, our iseoueKKil) ‖ faire hab. charger ‖ sec. av. 2 acc.

— ăoueKKel ‖·:·: sm nv. prim; φ (pl. ioueKKîlen ,‖·:·:), ḍaṛ oueKKîlen ‖ fait de charger.

— ăseououeKKel ‖·:·:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseououeKKîlen ,‖·:·:⊙), ḍaṛ Seou=oueKKîlen ‖ fait de faire charger.

— eloueKil ‖·:·:‖ sm. (pl. eloueKîlen ,‖·:·:‖; fs. teloueKilt ‖‖·:·:‖+; fp. teloueKîlîn ,‖·:·:‖+) ‖ hom. chargé [d'une p, d'un an, d'une ch, d'un acte (avec pleins pouvoirs à leur Sujet)] ‖ la p. par laquelle un eloueKil est chargé de qlq. ch. se met au gén. Ce dont un eloueKil est chargé se met soit au gén. soit à l'abl; si c'est à l'abl., c'est accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur; pour".

— elmoueKKil ‖·:·:Ⅎ‖ sm. (pl. elmoueKKîlen ,‖·:·:Ⅎ‖; fs. telmoueKKilt ‖‖·:·:Ⅎ‖+; fp. telmoueKKîlîn ,‖·:·:Ⅎ‖+) ‖ m. s. q. le pr.

— tekKel ||·:+ va. prim; conj. 99 "bereġ"; (ittĕkKel, iettîKKel, ĕd iettekKel, our ittekKel) || se reposer sur [une p, un an, une ch., pour une p, un an, une ch, un acte] (compter entièrement sur [une p, un an, une ch., au sujet d'une p, d'un an, d'une ch, d'un acte]) || ce sur quoi le suj. se repose se met à l'acc. Ce pour quoi le suj. se repose sur le rég. dir. est à l'abl. et accom=pagné d'une préposition qui est hab. foull "sur; pour" || a le même sens que foullou. v. ||II afella, foullou.

— ătekKel ||·:+ sm. nv. prim; φ (pl. itekKîlen, ||·:+), dar tekKîlen || fait de se reposer sur.

||·:: ăouKal ||·:: sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. iouKâlen, ||·::), dar ĕouKâlen || nom d'une racine sauvage comestible || l'ăouKal est rouge foncé ou brun, et a hab. 0m, 03c à 0m, 04c de diamètre et 0m, 20c de long || v. ||⋮⋮ ăhahel.

·:·:·:: seououeKoueK || v. ·:: ouôuK.

∃0·:: ăouKreḍ || v. ∃0·: eKreḍ.

#0·:: ăouKreẓ #0·:: sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. iouKraẓen |#0·::), dar ouKraẓen || chiendent (ar. "nejem; sebôulet-el-fâr") || syn. de tăgamait empl. d. ce s. || v. ⋮⋮ ereh, ăŗehi.

···: tăoueKKint T···:+ ✱ sf. φ (pl. tioueKKînîn, |···:+), dar toueKKînîn || vingt-cinq centimes (unité monétaire fictive égale à 0f, 25c) || v. ||⋮+I ămetrâl.

— tăoueKKit +···:+ sf. φ (pl. tioueKKîtîn |+···:+), dar toueKKîtîn || m. s. q. le pr. | peu us.

|···: tăoueKKint || v. ···: tăoueKKint.

⊙···: oueKKes || v. ⊙⋮: oueKKes.

— ăoueKKas || v. ⊙⋮: oueKKes.

||: ăouâl ||: sm. (n. d'u. et col.) (pl. ăouâlen, ||:) || paroles || p. ext. "propos" || p. ext. "langue (idiome)" || p. ext. "langage (manière de parler; façon de parler)" || d. le s. "paroles", ăouâl est un col. sans n. d'u. et sans pl. Dans les s. "propos", "langue", "langage", il est un nom d'unité avec pluriel et sans collectif || d. les s. "langue (idiome)" et "langage", ăouâl est syn. d'îles. D. le s. "propos", il est syn. d'ĕdeouenné. D. le s. "langage", il est syn. d'émi || ih ê ăouâl "sont dans lui les paroles", ih êt ăouâl "sont dans elle les paroles", et les expr. analogues signifient hab. "il parle beau=coup (il est bavard); elle parle beaucoup (elle est bavarde)"; qlqf. elles signi=fient "il a la langue trop longue (il ne sait pas garder un secret); elle a la langue trop longue (elle ne sait pas garder un secret)" || erhed ăouâl "abîmer les paroles", suivi d'un rég. au datif désignant une p., signifie "abîmer les paroles [à qlq'un] (dire de mauvaises paroles, des paroles irrespec=tueuses, impolies, désagréables, rudes, pénibles à entendre, injurieuses, très sévères [à qlq'un] (à tort ou à raison))". Se dit, p. ex, d'un père qui

dit, avec raison, des paroles dures et très sévères à son fils ; d'un fils qui dit, à tort, des paroles irrespectueuses et impolies à son père ; d'une p. qui dit, à tort ou à raison, des paroles rudes & désagréables à un étranger, &c. ‖ el ăouâl "avoir des paroles" signifie qlqf. "avoir de la parole (être fidèle à sa parole ; être fidèle à la parole donnée) ; avoir la parole [dans un pays ; chez des gens] (avoir sa parole écoutée avec estime, confiance, considé=ration [dans un pays ; chez des gens]) ; avoir la parole [dans un pays, une tribu, une collection de p. (en ce qui concerne les décisions à prendre, les ordres à donner, le commandement)] (avoir le commandement) ; avoir la parole (qui jette un sort) (avoir le don de porter malheur à ceux qu'on appelle derrière eux pendant qu'ils sont en marche)" ‖ p. ext. "son [de certaines ch. inanimées qui ont com. une voix, com. l'echo, le tonnerre, les dunes de sable (lorsqu'elles font entendre de longs résonnements), les cloches ; le violon, la flûte, le tambour, tous les instruments de musique, la fusillade, la poudre, etc.]" ‖ p. ext. "chant [des oiseaux] ; croassement [des gre=nouilles] ; sifflement [des serpents] ; bourdonnement [des abeilles, des guêpes, des moustiques, de divers insectes] ; son particulier indice du rut [du cha=meau étalon, du taureau, du bouc, du bélier]" ‖ ăouâl n ăžerou "paroles de la muraille rocheuse à pic" signifie "son de l'echo".

— siouel ‖: ⊙ vn. f. 1 ; conj. 155 "sioun" ; (iessĕouel, iessêouel, ĕd isioul, our iessĕouel) ‖ parler ‖ p. ext. "se faire entendre", le suj. étant certaines ch. inanimées qui ont com. une voix, p. ex. l'echo, le tonnerre, les dunes de sable (lorsqu'elles font entendre de longs résonnements), les cloches, le violon, la flûte, le tambour, tous les instruments de musique, la fusillade, la poudre, &c. ‖ p. ext. "chanter (le suj. étant un oiseau) ; croasser (le suj. étant une grenouille) ; siffler (le suj. étant un serpent) ; bourdonner (le suj. étant des abeilles, des guêpes, des moustiques, certains autres insectes) ; faire en=tendre le son particulier indice du rut (le suj. étant un chameau étalon, un taureau, un bouc, un bélier)" ‖ ăžerou iessêouel "la muraille rocheuse à pic parle" signifie "la muraille rocheuse à pic a de l'echo ; la muraille rocheuse à pic fait entendre son echo" ‖ diffère de seddouennet (Ta. 1) "converser [avec qlq'un] (s'entretenir [avec qlq'un])" ‖ diffère d'enn "dire".

— sessioul ‖: ⊙⊙ va. f. 1. 1 ; conj. 137 "semmiкou" ; (issaouel, iessaouel, ĕd isessioul, our issaouel) ‖ faire parler ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— mesioul ‖: ⊙1 vn. f. 1. 2 ; conj. 181 "mehiouġ" ; (imsaoual, iemĕsaoual, ĕd imsioul, our imsaoual) ‖ se parler réc. l'un à l'autre ‖ se dit d'un échange de paroles qlconque, aussi bien de 2 mots échangés de loin en criant, ou d'un échange d'injures, que d'un entretien posé ‖ diffère de seddouennet (Ta. 1) "converser [avec qlq'un] (s'entretenir [avec qlq'un])" qui signifie avoir un entretien posé, tranquille et de qlq. longueur avec qlq'un.

— semmesioul ‖: ⊙1⊙ va. f. 1. 2. 1 ; conj. 137 "semmiкou" ; (ismesaouel, iesĕme=

=mesaouel, éd isemmesioul, our ismesaoucl) ‖ faire se parler réc. l'un à l'autre.

—sâouâl ‖:⊙ vn. f.1.7; conj. 233 "sâgâr"; (isâouâl, our isioul) ‖ parler hab. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

—sâsâouâl ‖:⊙⊙ va. f.1.1.9; conj. 236 "tâhâouâl"; (isâsâouâl, our isesioul) ‖ faire hab. parler ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.1.

—tîmsiouîl ‖:⊙]+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmsiouîl, our itemsioul) ‖ se parler hab. réc. l'un à l'autre.

—sîmsiouîl ‖:⊙]⊙ va. f.1.2.1.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (isîmsiouîl, our isemsioul) ‖ faire hab. se parler réc. l'un à l'autre.

—ăsioul ‖:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isiouîlen, ‖:⊙), dar siouîlen ‖ fait de parler ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

—ăsessioul ‖:⊙⊙ sm. nv. f.1.1; φ (pl. isessiouîlen, ‖:⊙⊙), dar sessiouîlen ‖ fait de faire parler ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.1.

—ămsioul ‖:⊙] sm. nv. f.1.2; φ (pl. imsiouîlen, ‖:⊙]), dar ĕmsiouîlen ‖ fait de se parler réc. l'un à l'autre.

—ămsioual ‖:⊙] sm. nv. f.1.2; φ (pl. imsiouâlen, ‖:⊙]), dar ĕmsiouâlen ‖ m.s.q. le pr.

—ăsemmesioul ‖:⊙]⊙ sm. nv. f.1.2.1; φ (pl. isemmesiouîlen, ‖:⊙]⊙), dar semmesiouîlen ‖ fait de faire se parler réc. l'un à l'autre.

—émesséoul ‖:⊙] sm. n.d'é. f.1; φ (pl. imesséoulen, ‖:⊙]; fs. témesséoult ‖:⊙]+; fp. timesséoulîn, ‖:⊙]+), dar ămesséoul (ĕmesséoul), dar mes=séoulen, dar tămesséoult (tĕmesséoult), dar tmesséoulîn ‖ hom. bavard. ‖ v. ∴ tăKat, ămettaKat.

—tiseleouleouîn ‖:‖:‖⊙+ sf. φ (pl. s.s.), dar tseleouleouîn ‖ paroles de délire (paroles dites par un malade dans le délire); paroles de rêve (paroles dites par une p. endormie en rêvant) ‖ d. le s. "paroles de délire", est syn. de tinehardefîn.

—haouel ‖:⁝ vn. prim; conj. 61 "haouel"; (iehéouel, iehêouel, éd ihaouel, our iehéouel) ‖ être dit; se dire ‖ d. le s. "être dit", est syn. de touenni et de touenn et beaucoup plus us. qu'eux.

—mehioul ‖:⁝] vn. f.2; conj. 51 "Keriri"; (imhaouel, iemêhaouel, éd imhioul, our imhaouel) ‖ être dit par les uns et par les autres ‖ p.ext. "se dire l'un à l'autre (se dire en se parlant l'un à l'autre) [une ch.] (act)". Ce qu'on se dit l'un à l'autre est rég. dir. D. ces, est syn. de nemenni et de nemenn.

—tâhâouâl ‖:⁝+ vn. f.9; conj. 236 "tâhâouâl"; (itâhâouâl, our itehioul) ‖ être hab. dit; se dire hab.

—tîmhiouîl ‖:⁝]+ vn. f.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmhiouîl, our itemhioul) ‖ être hab. dit par les uns et par les autres ‖ a t. les s.c. à c. de la f.2.

—tîmhiouâl ‖:⁝]+ vn. f.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmhiouâl, our itemhioual) ‖ m.s.q. le pr.

— ăhioul ‖:⁝ sm. nv. prim; ꝕ (pl. ĕhioûlen, ‖:⁝), dar. hioûlen ‖ fait d'être dit; fait de se dire.
— ămhioul ‖:⁝ꟻ sm. nv. f. 2; ꝕ (pl. imhioûlen, ‖:⁝ꟻ), dar. ĕmhioûlen ‖ fait d'être dit par les uns et par les autres ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.
— seououeloueł ‖:‖:⊙ vn. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (isoueloueł, iesôueloueł, ĕd iseououeloueł, our isoueloueł) ‖ faire entendre le son particulier indice du rut (le suj. étant un bouc).
— sâoueloual ‖:‖:⊙ vn. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâoueloual, our iseoueloueil) ‖ faire hab. entendre le son particulier indice du rut.
— ăseououeloueł ‖:‖:⊙ sm. nv. f 1; ꝕ (pl. iseououeloueîlen, ‖:‖:⊙), dar. seououel=ouèlen ‖ fait de faire entendre le son particulier indice du rut ‖ p. ext. "son particulier indice du rut (chez le bouc)".
— ăseououeloual ‖:‖:⊙ sm. n. d'é. f. 1; ꝕ (pl. iseououeloualen, ‖:‖:⊙; fs. tăseououeloualt ‖:‖:⊙+; fp. tiseououeloualîn, ‖:‖:⊙+), dar. seououeloualen, dar. tseououeloualîn ‖ masc. hom. qui s'anime beaucoup quand il parle à une jeune fem. — fém. fem. qui s'anime beaucoup quand elle parle à un jeune hom.

‖: ăoul ‖: vn. prim; conj. 62 "ăour"; (iouèl, iouâl, ĕd ioul, our iouil) ‖ tourner (changer de direction) (n); être tourné (être changé de direction); se tourner (changer de direction (n); tourner (n)) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. en station ou en marche ‖ p. ext. "faire des sauts (soit par gaîté, soit pour jeter à terre son cavalier ou sa charge)", le suj. étant n'importe quel an. capable de faire des sauts de gaîté ‖ chez les Ioul., signifie p. ext. "être aiguisé (être bien aiguisé) (le suj. étant une épée, un couteau, une hache, un instrument tranchant en métal)"; n'a pas ce s. dans l'Ăh. ‖ p. ext. "être retroussé ~~être rabattu sur soi-même et non replié sous soi~~ (en étant replié par dessus (non par dessous) avec un nombre qlconque de repliements de l'étoffe sur elle-même)", le suj. étant une partie qlconque d'un vêtement. v. O err; ꟻO: eKrem ‖ p. ext. "être retroussé (être rabattu sur soi-même (et non replié sous soi) en un de ses bords) (un des bords étant rabattu une seule fois ou replié plusieurs fois sur lui-même)", le suj. étant un tissu ou une peau. v. O err; ꟻO: eKrem ‖ d. le s. "tourner (changer de direction) (n)", est syn. d'edren, d'enned, de leggen et de leKet (Ta. 1). v. 10∃ edren ‖ d. les s. "être tourné; se tourner", est syn. d'edren, d'enned et de leggen. v. 10∃ edren.
— souèl ‖:⊙ va. f. 1; conj. 119 "souèr"; (isouel, iesîouel, ĕd isouèl, our isouel) ‖ faire tourner (se c. av. 1 acc.); tourner (changer de direction) (se c. av. 1 acc.); faire se tourner (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "pousser une pointe [contre les ennemis (pour faire battre en retraite un certain nombre d'entre eux)] (prononcer, au cours d'un combat, un mouvement d'attaque [contre un point de la ligne ennemie (pour faire reculer plus ou moins les ennemis sur ce point)]) (n)". Les ennemis contre lesquels on pousse une pointe sont à l'abl. et accompagnés de

la prép. dar "dans". Les points poussés contre les ennemis pour forcer un certain nombre d'entr'eux à exécuter un mouvement de recul, sont appelés tasouelt. Autrefois, les combats que se livraient les Touaregs entr'eux étaient des luttes à l'arme blanche ; ils consistaient hab. en des tasouelt exécutés de part et d'autre par des groupes de guerriers plus ou moins nombreux, et répétées sur diverses parties du champ du combat jusqu'à ce que, de cette série d'engage= =ments partiels, résulte la défaite de l'un des partis. Actuellement, les Kel-Ăh. se servent surtout dans la guerre d'armes à feu ; par suite, ils ne font plus guère de tasouelt.

— mesouel ‖ :⊙] vn. f. 1.2 ; conj. 44 "helouen" ; (imseouel, iemîseouel, ĕd imsouel, our imseouel) ‖ être tourné de côté et d'autre (le suj. étant une partie du corps d'une p. ou d'un an. (p. ex. les hanches, les épaules, le cou), ou une ch. mobile, com. une tige de blé, une branche d'arbre, une natte de cheveux, une queue de cheval, une pendeloque, une ch. légère qlconque suspendue) ; se tourner de côté et d'autre (le suj. étant une p. ou un an. qui tournent ~~qui tournent~~ de côté et d'autre certaines parties de leur corps en marchant (p. ex. les hanches, les épaules), une partie du corps d'une p. ou d'un an. (p. ex. les hanches, les épaules, le cou), une ch. mobile com. une tige de blé, une branche d'arbre, &c, ou une ch. inanimée ayant une sorte de vie com. le vent (quand il souffle irrégulièrement, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre)) ‖ p. ext. "être retroussé sur les 2 épaules (être relevé d'une part sur une épaule, d'autre part sur l'autre (le suj. étant un vêtement ou une partie de vêtement capables d'être retroussés d'une part sur une épaule, de l'autre sur l'autre, com. un burnous, une tékamist, les manches d'une tékamist) ; être rabattu de part et d'autre sur soi-même (2 bords opposés étant rabattus de manière que les 2 pans auxquels ils appartiennent se recouvrent l'un l'autre) (le suj. étant un tissu ou une peau)(α)". v.]⊙: ekrem.

(α)

— mesoual ‖ :⊙] vn. f. 1.2 ; conj. 44 "helouen" ; (imseoual, iemîseoual, ĕd ims-oual, our imseoual) ‖ m. s. q. le pr.

— semmesouel ‖ :⊙]⊙ va. f. 1.2.1 ; conj. 126 "zehhelouen" ; (ismeseouel, iesîmeseouel, ĕd isemmesouel, our ismeseouel) ‖ tourner de côté et d'autre (d. le s. ci-d.) (act.) ; faire se tourner de côté et d'autre (d. le s. ci-d.) (act.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.2.

— eggâl ‖ 8 vn. f. 5 ; conj. 218 "ebbâd" ; (iggâl, our iggil) ‖ tourner hab. (n) ; être hab. tourné ; se tourner hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâouâl ‖ :⊙ va. f. 1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâouâl, our iseouil) ‖ faire hab. tourner (se c. av. l acc.) ; tourner hab. (se c. av. l acc.) ; faire hab. se tourner (se c. av. l acc.) ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 1.

— tîmseouîl ‖ :⊙]+ vn. f. 1.2.13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (itîmseouîl, our itemseouil) ‖ être hab. tourné de côté et d'autre ; se tourner hab. de côté et d'autre ‖ a t. les s. c. â c. de la f. 1.2.

— tîmseouâl ‖ :⊙]+ vn. f. 1.2.13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (itîmseouâl, our itemseoual)

||m. s. q. le pr.

— sîmseouîl ||:⊙]⊙ va. f. 1.2.1.13; conj. 246 "tidekkôul"; (isîmseouîl, ou isemseouîl) || tourner hab. de côté et d'autre (act); faire hab. se tourner de côté et d'autre (act) || a t. les s. c. à c. de la f. 1.2.1.

— éouîl ||: sm. nv. prim; ꝕ (pl. iouîlen ,||:), dar ăouîl (ĕouîl), dar ouîlen || fait de tourner (n); fait d'être tourné; fait de se tourner || a t. les s. c. à c. du prim.

— tăouâla ·||:+ sf. nv. prim; ꝕ (pl. tiouâliouîn 1:||:+), dar touâliouîn || fait de faire des sauts (d. le s. ci. d.) || syn. d'éouîl empl. d. ce s, et beauc. plus. us. que lui.

— ăsouel ||:⊙ sm. nv. f. 1; ꝕ (pl. isouîlen ,||:⊙), dar ĕsouîlen || fait de faire tourner; fait de tourner (act); fait de faire se tourner || a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămseouel ||:⊙] sm. nv. f. 1.2; ꝕ (pl. imseouîlen ,||:⊙]), dar ĕmseouîlen || fait d'être tourné de côté et d'autre; fait de se tourner de côté et d'autre || a t. les s. c. à c. de la f. 1.2.

— ămseoual ||:⊙] sm. nv. f. 1.2; ꝕ (pl. imseouâlen ,||:⊙]), dar ĕmseouâlen || m. s. q. le pr.

— ăsemmesouel ||:⊙]⊙ sm. nv. f. 1.2.1; ꝕ (pl. isemmesouîlen ,||:⊙]⊙), dar semmesouîlen || fait de tourner de côté et d'autre (act); fait de faire se tourner de côté et d'autre || a t. les s. c. à c. de la f. 1.2.1.

— éouîl ||: sm. ꝕ (pl. iouîlen ,||:), dar ăouîl (ĕouîl), dar ouîlen || débris de poterie (morceau d'un vase en terre) || se dit de n'importe quel débris de vase en terre.

— tăouîla ·||:+ sf. ꝕ (pl. tiouîlaouîn 1:||:+), dar touîlaouîn || tournure (manière d'être tourné physiquement, manière d'être fait physiquement) (en parlant d'une p. ou d'un an.) || se dit surtout des f., pour exprimer qu'elles ont ou n'ont pas une jolie tournure.

— téouîlt ||:+ sf. ꝕ (pl. tiouîlîn ,||:+), dar tăouîlt (tĕouîlt), dar touîlîn || vent très faible || se dit de tout vent très faible, froid ou chaud, agréable ou désagréable || v. O∃ tădarout.

— tăouâlet +||:+ sf. ꝕ (pl. tiouâletîn 1+||:+), dar touâletîn || bon office (service, bienfait) || se dit de tous bons offices, services, bienfaits, ~~qu'ils suivent de bons procédés de même genre dont ils sont la réciprocité'~~, ~~ou que leur auteur les~~ dont qlq'un est l'auteur ou qu'il reçoit, qu'il en soit l'auteur avant d'en avoir reçu lui-même, qu'il les reçoive avant d'en avoir rendu lui-même, ou qu'au contraire ils suivent de bons procédés de même genre dont ils sont la réciprocité'.

— asouel ||:⊙ sm. ꝕ (pl. isouâl ||:⊙), dar ĕsouel (ăsouel), dar ĕsouâl || retroussoir (petit objet un peu lourd (ou collection de petits objets un peu lourds attachés ensemble) que les fem. attachent à un des coins de leur afer, afin que lorsqu'elles rejettent ce coin en arrière, il y reste & ne soit pas ramené en avant par

le vent) ‖ certains asouel sont de petites lames de fer ou de laiton, plus ou moins ouvragées, confectionnées exprès pour cet usage ; d'autres sont faits d'un ou plusieurs petits objets qlconques ayant un peu de poids, p. ex. d'une ou plusieurs petites clefs, d'un certain nombre de grosses perles enfilées ensemble, &c.

— tasouelt ⵜⵍ:ⵙ+ sf. φ (pl. tisouâl ‖:ⵙ+), dar. tĕsouelt (tăsouelt), dar. tĕsouâl ‖ pointe poussée contre les ennemis pour faire battre en retraite un certain nombre d'entre'eux (mouvement d'attaque prononcé, au cours d'un combat, par plusieurs guerriers en nombre variable, qui sortent des lignes et se portent vivement en avant pour forcer à un mouvement de recul ceux qui leur font face) ‖ v. ci-dessus le v. souĕl.

— ămâoual ‖:ⵉ sm. φ (pl. imâouâlen, ‖:ⵉ), dar. mâouâlen ‖ partie mobile inférieure du voile de front et de bouche (partie du voile de front & de bouche, longue d'environ 0m, 25c, allant d'une oreille à l'autre, qui est mobile et peut ad libitum se relever de manière à couvrir les narines, la bouche et le bas de la figure, ou s'abaisser de manière à les laisser à découvert) (α) ; partie mobile supérieure du voile de front & de bouche (partie du voile de front et de bouche, longue d'environ 0m, 25c, allant d'une oreille à l'autre, qui est mobile et peut ad libitum s'abaisser de manière à couvrir les yeux et le front, ou se relever de manière à les laisser à découvert) (β) ‖ ămâoual oua n ăris "ămâoual celui du bas" signifie "ămâoual inférieur (partie mobile inférieure du voile de front & de bouche)" ; ămâoual oua n ĕfella "ămâoual celui du haut" signifie "ămâoual supérieur (partie mobile supérieure du voile de front et de bouche)" ‖ v. ⵙⵉ‖ⵏ tăgoûlmoust ; ⵣ+:: Ketiiet (Ta.1), seKKetiiet (Ta.1) ; ⵔⵖ ader, seder ; ⵙ⁝ eKKes, semmeKKes ; :‖:‖ leouleou ; :ⵔ:: seKKerrou.



— saouĕla - iăoulît +‖:ⵣ‖:ⵙ ‖ expr. ancienne, dont les Kel-Ăh. ignorent le sens, et qui semble être une corruption de souĕlet t! iăoulît! "faites-le tourner! qu'il tourne! (faites tourner le velum de tente! qu'il tourne!)". Elle ne s'emploie que dans les cérémonies des noces ; on se la crie les uns aux autres en se lançant et se renvoyant le velum de la tente des nouveaux mariés, au moment du dressage de cette tente, dressage qui est une des principales cérémonies des noces.

— ăoulăoul ‖:‖: sm. (s. s. pl.) ‖ fait de tourner de çà et de là (fait de tourner à tout moment, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre) ‖ peu us.

— ĕrerĕoual ‖:ⵔ⁝ sm. φ (pl. irerĕouâlen, ‖:ⵔ⁝), dar. ărerĕoual (ĕrerĕoual), dar. rerĕouâlen ‖ heure à laquelle l'ombre d'une tige verticale commence à tourner franchement vers l'Est (espace de temps assez court, commençant un quart d'heure ou une demi heure après midi et durant environ une heure) ‖

v. :V adou, tădeggat.

— éouélé 3ǁ: sm. φ (pl. iouélêten I+ǁ:), dar ăouélé (ĕouélé), dar ouélêten ǁ rocher formant toit naturel ǁ se dit de tout rocher formant toit naturel, si exigu ou si grand que soit le toit naturel qu'il forme ǁ v. ∃: ĕkkad.

— ĕseouel ǁ:⊙ sm. φ (pl. isôulân, ǁ⊙), dar ăseouel (ĕseouel), dar sôulân ǁ terrain dur, plat et surélevé (lieu à sol dur, uni, sans végétation, plat ou en pente douce, un peu élevé au-dessus des lits voisins de vallées ou de ravines) ǁ les éseouel peuvent être de toute dimension, avoir 50 mètres ou plusieurs centaines de kilomètres de long ; ils peuvent se trouver en régions de plaines, de collines, de montagnes ǁ v. ǁ⊙ ésali, tasîlé.

— téseouelt ᚺ:⊙+ sf. φ (pl. tisôulîn, ǁ⊙+), dar tăseouelt (tĕseouelt), dar tsôulîn ǁ dim. du pr. ǁ peu us.

— ĕteouêl ǁ:+ sm. φ (pl. itôulân, ǁ+), dar ăteouêl (ĕteouêl), dar tôu=lân ǁ plateau supérieur [d'une montagne ; d'un massif montagneux de dimension qlcon=que] ǁ chaque fois qu'une montagne ou un massif montagneux se ter=minent au sommet non pas en pic ou par une surface accidentée, mais par une plate-forme, cette plate-forme s'appelle ĕteouêl. Les ĕteouêl peuvent être de n'importe quelle dimension, avoir 50 mètres ou plusieurs centaines de kilomètres de long. Les adreġ ont tous un ĕteouêl ; la plupart des tasîlé en ont un ou plusieurs ǁ v. ǁ⊙ ésali, tasîlé.

— settouel ǁ:+⊙ va. f.1 ; conj. 126 "zehhelouen" ; (isteouel, iesîteouel, éd isettouel, our isteouel) ǁ monter jusqu'au plateau supérieur (monter jus=qu'à l'ĕteouêl) [sur une montagne ou un massif montagneux de dimension qlconque terminés au sommet par une plateforme] (n) ; faire monter jusqu'au plateau supérieur (d. le s. ci. d.) (act) ǁ d. le 1er s, peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. D. le 2e s, peut avoir pour suj. des p, des an, ds ch, des causes qlconques ; peut avoir pour rég. dir. des p, des an, des ch. La montagne ou le massif montagneux sur lesquels le suj. monte ou fait monter sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. fall "sur".

— sâtaouâl ǁ:+⊙ va. f.1.8 ; conj. 235 "tâkaouâl" ; (isâtaouâl, our iseteouil) ǁ monter hab. jusqu'au plateau supérieur (n) ; faire hab. monter jusqu'au plateau supérieur (act.).

— ăsettouel ǁ:+⊙ sm. nv. f.1 ; (pl. isettouêlen, ǁ:+⊙), dar settouêlen ǁ fait de monter jusqu'au plateau supérieur ; fait de faire monter jusqu'au plateau supérieur.

— teouilet (Ta.1) +ǁ:+ va. prim ; conj. 56 "degiget (Ta.1)" ; p (itoualet, ietioualet, éd itouilet, our itoualet) ǁ vanner (en promenant le van horizontalement et en le faisant sauter très légèrement) [des grains, de la farine, une matière en très petites parcelles ou en poudre] ǁ a aussi les s. pas. et pron. "être vanné" et "se vanner" ǁ diffère d'esteb "vanner (en faisant sauter légèrement le van de bas en haut) [des grains, de la farine, une matière en très petites parcelles ou en poudre]" ǁ diffère de tekente=ket (Ta.1) "vanner (en inclinant le van vers le bas et en le secouant très légère=ment, de manière que les matières les plus fines restent dans la partie haute du

van et que les plus grossières se rassemblent dans sa partie basse) [de la farine ou une matière en poudre]" et de sekenseket (Ta.1) "m.s.q. le pr." ‖ diffère de zezzeg "rendre pur (purifier; nettoyer) [une p, un an, une ch. (par un moyen qlcon=que)]" ‖ diffère de foukket (Ta.2) "purifier (en faisant tomber la bale, ou le son, ou tous les 2, par battage dans un mortier) [des grains de céréales]" ‖ diffère de zouzzer "purifier [des grains ou certains légumes secs] (après le battage, en les secouant légèrement dans le van et les faisant tomber lentement et de haut sur le sol, de manière que le vent emporte les débris de paille ou de cosses)".

— setteouilet (Ta.1) +ll:+⊙ va. f.1; conj. 147 "seddegiget (Ta.1)"; φ (isteoualet, iesîte=oualet, ed isetteouilet, our isteoualet) ‖ faire vanner ‖ se c. av. 2 acc.

— tîtoulît (Ta.7) +ll:++ va. f.16 bis; conj. 256 "tîdgîgît (Ta.7)"; (ētîtoulît, our itetoulit) ‖ vanner hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— sîtoulît (Ta.7) +ll:+⊙ va. f.1.16 bis; conj. 256 "tîdgîgît (Ta.7)"; (isîtoulît, our isetoulit) ‖ faire hab. vanner ‖ se c. av. 2 acc.

— ătoulî 3ll:+ sm. nv. prim; φ (pl. itoulîten l+ll:+), dar ĕtoulîten ‖ fait de vanner ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être vanné" et "fait de se vanner".

— ăsetteoulî 3ll:+⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isetteoulîten l+ll:+⊙), dar setteoulî=ten ‖ fait de faire vanner.

— ēteouêl ll:+ sm. φ (pl. iteouêlen ,ll:+), dar ăteouêl (ēteouêl), dar teouêlen ‖ van circulaire (en osier ou en jonc) ‖ syn. de téseit et d'ētenber ‖ peu us.

— oueliouel ll:ll: m. prim; conj. 51 "Keriri"; (ioulaouel, ieoulaouel, ed iouliouel, our ioulaouel) ‖ être balancé; se balancer ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ se dit d'un balancement qlconque, dans n'importe quelle direction, de n'importe quelle étendue, de n'importe quelle vitesse, causé par n'importe quoi ‖ p. ext. "branler (n) (être branlant, remuer un peu (n))". Se dit de tout ce qui branle par manque de solidité, com. une dent, un clou, un piquet, une pierre fai=sant partie d'une construction, un pied de table ou de chaise, une lame d'épée, un instrument qui branle dans son manche, &c.; se dit aussi d'une tête de vieillard qui branle sans cesse par caducité, et d'une tête qu'on branle volon=tairement en signe d'improbation, de négation, de refus, de doute, &c. ‖ fig. "branler dans le manche (le suj. étant une p. en danger de perdre sa place ou la faveur de qlq'un, un h. en danger d'être abandonné par sa femme, une f. en danger d'être répudiée par son mari)". La p. auprès de laquelle le suj. branle dans le manche est à l'abl. et accompagnée d'une prép. qui est hab. roure "chez" ‖ p. ext. "être bercé (être balancé doucement) [dans les bras, dans un berceau, sur une monture, dans un hamac, &c.]". Se dit d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui sont bercés n'importe comment et par n'importe quoi ‖ p. ext. "tournoyer sur soi-même", le suj. étant une p, un an, une ch. tombant d'un lieu élevé, une p. ou un an. frappés d'un projectile qui tombent en tournoyant, une pierre qui roule en tournoyant sur elle-même du sommet d'une montagne, une toupie, &c. ‖ p. ext. "être debout tout seul (être debout isolé) [dans un espace d'une certaine étendue]",

le suj. étant une p, un an, une ch.. Se dit, p. ex, d'un h, d'un an, d'un arbre, d'un rocher qui sont debout tout seuls au milieu d'une plaine, dans une vallée, sur une pente, sur un sommet, &c. ‖ fig. "être tout seul (être isolé) [dans un lieu qlconque]", le suj. étant une p. Se dit d'une p., d'une famille, d'un petit groupe de p., qui sont isolés dans un lieu soit parce qu'ils y sont les seuls êtres humains, soit parce qu'ils n'y sont entourés que d'étrangers ‖ p. ext. "se diriger vers [une p, un an, une ch, un lieu] (act)". Peut avoir pour suj. des p, des an, le vent, les nuages, une vallée, un chemin, des ch. expédiées dans une direction, tout ce qui est capable, au pr., de se diriger vers qlq. ch. Ne s'empl. pas au fig. Ne peut pas avoir pour rég. dir. des actes ‖ d. le s. "être balancé; se balancer", diffère de medesouel "être légèrement balancé sur soi-même; se balancer légèrement sur soi-même", qui exprime un balancement très peu étendu et très lent, dans lequel un faible balan=cement à droite et à gauche s'unit à un faible balancement de haut en bas ‖ d. le s. "branler (n)" est syn. de Keloukeḍ ‖ d. le s. "branler dans le manche", est syn. de Keloukeḍ, de Kerouker, d'ouerriour, d'ilKaK, d'erKem, d'ilmaḍ ‖ d. le s. "se diriger vers [une p, un an, une ch, un lieu]", est syn. de nehel et d'ehel berin.

— seououeliouI ‖:‖:⊙ va. f. 1; conj. 137 "semmirour"; (isouelaouel, iesouelaouel, ed iseououeliouI, our isouelaouel) ‖ balancer; faire se balancer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tiouliouîl ‖:‖:+ vn. f. 13; conj. 246 "tidekKôul"; (itiouliouîl, our iteouliouil) ‖ être hab. balancé; se balancer hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîouliouîl ‖:‖:⊙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tidekKôul"; (isîouliouîl, our iseouliouil) ‖ balancer hab; faire hab. se balancer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăouliouI ‖:‖: sm. nv. prim; ℘ (pl. iouliouîlen, ‖:‖:), dar ĕouliouîlen ‖ fait d'être balancé; fait de se balancer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăseououeliouI ‖:‖:⊙ sm. nv. f. 1; ℘ (pl. iseououeliouîlen, ‖:‖:⊙), dar seououeliouîlen ‖ fait de balancer; fait de faire se balancer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăouelâoual ‖:‖: sm. n. d'é. prim; ℘ (pl. iouelâouâlen, ‖:‖:; fs. tăouelâoualt +‖:‖:+; fp. tiouelâouâlîn, ‖:‖:+), dar ouelâouâlen, dar touelâouâlîn ‖ hom. (an, ch.) debout tout seul (debout isolé) [dans un espace d'une certaine étendue] (d. le s. du prim.) ‖ fig. "hom. tout seul (h. isolé) [dans un lieu qlconque] (d. le s. du prim.)" ‖ p. ext. "fils unique (n'ayant ni frère ni soeur; ou n'ayant que des soeurs; ou n'ayant plus aucun frère vivant); fille unique (n'ayant ni frère ni soeur; ou n'ayant que des frères; ou n'ayant plus aucune soeur vivante)" ‖ d. le s. "fils unique", est syn. d'ăbourir.

— ĕouelĕoual ‖:‖: sm. ℘ (pl. iouelĕouâlen, ‖:‖:), dar ouelĕouâlen ‖ point milieu [du chemin entre 2 lieux] ‖ ex. ĕouelĕoual n ăbarekKa gir Tămaiṛaset et Tit, adrar ou-în/ le point milieu du chemin entre T. et T, [c'est] cette mon=tagne-là = ĕouelĕoual gir Ăhaggar et Tăouat, ner oua-h/ le point milieu entre l'Ah. et le Touat, le voilà.

— tăoulioula ·ǁ:ǁ:+ s.f. cp (pl. tioulioulaouîn ǁ:ǁ:ǁ:+), dar tĕoulioulaouîn ǁ berceau (lit de petit enfant fait de façon à pouvoir être balancé doucement); balançoire (siège suspendu entre 2 cordes, & sur lequel on se balance).

— beregouel ǁ:ꞋOⵞ vn. prim.; conj. 42 "leKesleKes"; (ibregouel, iebîregouel, éd ibregouel, our ibregouel) ǁ être retourné (être mis dans le sens exactement contraire de celui où on était); se retourner (d. le s. ci. d.) ǁ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ǁ peut qlq. se traduire par "être mis à l'envers; se mettre à l'envers". Se dit de tout objet ayant un endroit et un envers, com. un vêtement, une étoffe, &c. ǁ peut qlq. se traduire par "être posé sur sa bouche (le suj. étant un vase, une bouteille, une caisse, &c, qui sont renversés et posés sur leur orifice); se poser sur sa bouche". Quand beregouel a pour suj. un vase, une bouteille, une caisse, &c., il signifie qlq. "être posé sur sa bouche", mais non toujours: il peut signifier aussi que le suj., précédemment posé sur sa bouche, est mis en sens exactement contraire, c. à d. posé sur sa base l'orifice en haut; ou bien que le suj., posé sur sa bouche ou sur sa base, reste ainsi placé, mais est mis en sens exactement contraire en pivotant sur lui-même, la partie qui était au Sud étant tournée au Nord ǁ p. ext. "se retourner et retourner à (faire demi-tour et retourner à) [un lieu d'où on était parti, une p. d'auprès qui on était parti] (le suj. étant une p, un an, une ch. qui, partis d'un lieu ou d'auprès de qlq'un pour aller qlq. part, soit chemin faisant et avant d'arriver, soit à peine arrivés et après un séjour si court qu'il est com. rien, font demi-tour et retournent au lieu d'où ils viennent ou à la p. de chez qui ils viennent) (act)". D. ce s, est actif; ce à quoi le suj. retourne se met à l'acc. ǁ fig. "être retourné (être changé) (le suj. étant une p, un an, une ch. dont le caractère, la manière d'être sont changés; des paroles, des assurances, des promesses, qui n'ont pas été maintenues invariables, mais ont été changées par leurs auteurs; le caractère, la manière d'être d'une p, d'un an, d'une ch.)" ǁ d. les s. "être retourné (être mis dans le sens exactement contraire de celui où on était); se retourner (d. le s. ci. d.)", "être mis à l'envers; se mettre à l'envers", "être posé sur sa bouche; se poser sur sa bouche", "se retourner et retourner à (act)", "être retourné (être changé)", est syn. de melelli ǁ d. le s. "être posé sur sa bouche; se poser sur sa bouche", est syn. non seulement de melelli, mais aussi de bounbi ǁ d. le s. "être retourné (être changé)", est syn. non seulement de melelli, mais aussi de mesKel et de moutti.

— sebberegouel ǁ:ꞋOⵞ⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (isberegouel, iesîberegouel; éd isebberegouel, our isberegouel) ǁ retourner (act); faire se retourner ǁ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîbregouîl ǁ:ꞋOⵞ+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itîbregouîl, our itebregouîl) ǁ être hab. retourné; se retourner hab. ǁ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîbregouîl ǁ:ꞋOⵞ⊙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (isîbregouîl, our

isebreġouil) ‖ retourner hab. (act) ; faire hab. se retourner ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăbreġouel ‖ :ⵜⵓⵎ sm. nv. prim ; φ (pl. ĕbreġouîlen, ‖ :ⵜⵓⵎ), dar ĕbreġouîlen ‖ fait d'être retourné ; fait de se retourner ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsebbereġouel ‖ :ⵜⵓⵎⵙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isebbereġouîlen, ‖ :ⵜⵓⵎⵙ), dar sebbereġouîlen ‖ fait de retourner (act) ; fait de ~~se retourner~~ faire se retourner ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— berereouel ‖ ::ⵓⵎ vn. prim ; conj. 42 "leKesleKes" ; (ibrereouel, iebrereouel, ėd ibrereouel, our ibrereouel) ‖ tournoyer sur soi-même en roulant ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit, p. ex, d'une p, d'un an, d'un bloc de rocher, d'une pierre, d'un ch. qlconque, qui tournoient sur eux-mêmes en roulant sur une pente rapide ; d'une p. qui, par jeu ou pour une cause qlconque, tournoie sur elle-même en roulant sur un sol plat ou en pente ; d'une p, d'un an, d'un bloc de pierre, d'une poutre, d'une caisse, d'un sac, d'une ch. lourde qlconque, qui tournoient sur eux-mêmes en roulant sur un sol plat ou en pente descendante ou montante, parce que qlq'un les fait tournoyer sur eux-mêmes en les roulant et les poussant ‖ diffère de rerirore "rouler (n) (se mouvoir en roulant)".

— sebberereouel ‖ ::ⵓⵎⵙ va. f. 1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (isberereouel, iesberereouel, ėd isebberereouel, our isberereouel) ‖ faire tournoyer sur soi-même en roulant.

— tîbrereouîl ‖ ::ⵓⵎ+ vn. f. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîbrereouîl, our itebrereouîl) ‖ tournoyer hab. sur soi-même en roulant.

— sîbrereouîl ‖ ::ⵓⵎⵙ va. f. 1.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (isîbrereouîl, our isebrereouîl) ‖ faire hab. tournoyer sur soi-même en roulant.

— ăbrereouel ‖ ::ⵓⵎ sm. nv. prim ; φ (pl. ibrereouîlen, ‖ ::ⵓⵎ), dar ĕbrereouîlen ‖ fait de tournoyer sur soi-même en roulant.

— ăsebberereouel ‖ ::ⵓⵎⵙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isebberereouîlen, ‖ ::ⵓⵎⵙ), dar sebbere=rouîlen ‖ fait de faire tournoyer sur soi-même en roulant.

— ġerioul ‖ :ⵓⵜ va. prim ; conj. 51 "Kerixi" ; (igraouel, iesġeraouel, ėd igrioul, our igraouel) ‖ retourner à ; retourner chez ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit de p, d'an, de ch, qui, après une absence d'une durée qlconque, retournent chez la p, auprès de l'an, à la ch, au lieu, où ils étaient antérieurement ‖ peut souv. se traduire par "revenir à ; revenir chez" ‖ p. ext. "revenir finalement à [qlq'un] (com. affaire à régler ; com. propriété)", le suj. étant une affaire à régler, une ch. à faire, qui, après avoir passé par une ou plusieurs personnes, finiront toujours par revenir, pour qu'il les règle définitivement ou les achève, au rég. dir, ou bien une p, un an, une ch, une part d'héritage, etc, qui, après avoir passé par plusieurs propriétaires, finiront touj. par revenir com. propriété au rég. dir. ‖ d. les s. "retourner à ; retourner chez", "revenir à ; revenir chez", "revenir finalement à", est syn. d'eKKel et moins us. que lui.

— seġġerioul ‖ :ⵓⵜⵙ va. f. 1 ; conj. 137 "semmirou" ; (isġeraouel, iesġeraouel, ėd iseġġerioul ; our isġeraouel) ‖ faire retourner à ; faire retourner chez ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tĭĝriouĉl ǁ:OΓ+ va. f.13; conj. 246 "tĭdeKKôul"; (itĭĝriouĉl, our iteĝriouĉl) ǁ retourner hab. à; retourner hab. chez ǁ a t. les s.c.à c. du prim.

— sîĝriouĉl ǁ:OΓ⊙ va. f.1.13; conj. 246 "tĭdeKKôul"; (isîĝriouĉl, our iseĝriouĉl) ǁ faire hab. retourner à; faire hab. retourner chez ǁ se c. av. 2 acc. ǁ a t. les s.c.à c. de la f.1.

— ăĝrioul ǁ:OΓ sm. nv. prim; ϕ (pl. iĝriouĉlen, ǁ:OΓ), dar. ĕĝriouĉlen ǁ fait de retourner à; fait de retourner chez ǁ a t. les s.c.à c. du prim.

— ăseĝĝerioul ǁ:OΓ⊙ sm. nv. f.1; ϕ (pl. iseĝĝeriouĉlen, ǁ:OΓ⊙), dar. seĝĝeriouĉlen ǁ fait de faire retourner à; fait de faire retourner chez ǁ a t. les s.c.à c. de la f.1.

— ăĝrioual ǁ:OΓ sm. ϕ (pl. iĝriouâlen, ǁ:OΓ), dar. ĕĝriouâlen ǁ ~~fait de retourner~~ place dont le sol est formé d'une couche de gros galets ǁ les ăĝrioual peuvent être de dimension qconque et en n'importe quelle situation; la plupart sont dans des lits de vallées; ils sont tres difficiles à la marche.

— medesouel ǁ:OVI vn. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (imdesouel, iemîdesouel, éd imdesouel, our imdesouel) ǁ être légèrement balancé sur soi-même; se balancer légèrement sur soi-même ǁ peut avoir pour suj. des p, des an, des ch. ǁ signifie un balancement très peu étendu et très lent, dans lequel un faible balancement à droite et à gauche s'unit à un faible balancement de haut en bas ǁ v. ci-dessus oueliour.

— semmedesouel ǁ:OVI⊙ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (ismedesouel, iesîmede=souel, éd isemmedesouel, our ismedesouel) ǁ balancer légèrement sur lui-même; faire se balancer légèrement sur soi-même.

— tĭmdesouĉl ǁ:OVI+ vn. f.13; conj. 246 "tĭdeKKôul"; (itĭmdesouĉl, our itemde=souĉl) ǁ être hab. légèrement balancé sur soi-même; se balancer hab. légère=ment sur soi-même.

— sîmdesouĉl ǁ:OVI⊙ va. f.1.13; conj. 246 "tĭdeKKôul"; (isîmdesouĉl, our isemdesouĉl) ǁ balancer hab. légèrement sur lui-même; faire hab. se balancer légèrement sur soi-même.

— ămdesouel ǁ:OVI sm. nv. prim; ϕ (pl. imdesouĉlen, ǁ:OVI), dar. ĕmdesouĉlen ǁ fait d'être légèrement balancé sur soi-même; fait de se balancer légèrement sur soi-même.

— ăsemmedesouel ǁ:OVI⊙ sm. nv. f.1; ϕ (pl. isemmedesouĉlen, ǁ:OVI⊙), dar. sem=medesouĉlen ǁ fait de balancer légèrement sur lui-même; fait de faire se balan=cer légèrement sur soi-même.

— ămedesoual ǁ:OVI sm. n.d'é. prim; ϕ (pl. imedesouâlen, ǁ:OVI; fs. tămede=souall ǁ:OVI+; fp. timedesouâlîn, ǁ:OVI+), dar. medesouâlen, dar. tme=desouâlîn ǁ hom. (ou an.) qui se balance légèrement sur soi-même en marchant ǁ un léger balancement sur soi-même en marchant est regardé dans l'Ăh. com. gracieux pour les p. et les an; ămedesoual est touj. un terme élogieux.

— reresouel ǁ:⊙⊙: vn. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (irresouel, ierîresouel, éd irresouel, our irresouel) ǁ se tordre sur soi-même (le suj. étant une p. ou un an.) ǁ se dit d'une p. ou d'un an. qui se tordent sur eux-mêmes, étant debout, assis,

accroupis, ou étendus, à cause d'une violente douleur, ou pour un autre motif.

— seKKeresouel ‖:⊙⊙‴⊙ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isṛeresouel, iesṛeresouel, éd iseKKeresouel, our isṛeresouel) ‖ faire se tordre sur soi-même.

— tîṛresouîl ‖:⊙⊙:+ vn. f.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîṛresouîl, our iteṛresouîl) se tordre hab. sur soi-même.

— sîṛresouîl ‖:⊙⊙:⊙ va. f. 1.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (isîṛresouîl, our iseṛresouîl) ‖ faire hab. se tordre sur soi-même.

— ăṛresouel ‖:⊙⊙: sm. nv. prim; φ (pl. iṛresouîlen, ‖:⊙⊙:), dar ĕṛresouîlen ‖ fait de se tordre sur soi-même

— ăseKKeresouel ‖:⊙⊙‴⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseKKeresouîlen, ‖:⊙⊙‴⊙), dar seKKe=resouîlen ‖ fait de faire se tordre sur soi-même.

— ouelelet (Ta.1) +‖‖: vn. prim; conj. 46 "fereKKet (Ta.1)"; (ioulelet, ieouîlelet, éd ioulelet, our ioulelet) ‖ être bien cylindrique (être de forme cylindrique, bien droit et bien arrondi) ‖ se dit de toute ch. naturelle ou artificielle qui, relativement à sa nature, est bien cylindrique, droite, arrondie, sans bosse ni aspérité, p. ex. d'une colonne, d'un poteau, d'une bougie, d'une canne, d'un porte-plume, d'un tronc d'arbre, d'une tige de blé, &c. ‖ fig. "être bien cylindrique (être bien arrondi, bien gras, sans rien d'anguleux, très bien en chair)", le suj. étant un an. ‖ signifie aussi "prendre son élan (pour sauter)", le suj. étant une p. ou un an. Se dit d'une p. ou d'un an., arrêtés ou en marche à n'importe quelle allure, qui prennent leur élan pour sauter en hauteur, largeur, ou profondeur. (Ex. eoulelir foull ămadâl, eggĕder foull ĕmis % j'ai pris mon élan dans la terre, j'ai sauté sur le chameau (j'ai pris mon élan par terre, j'ai sauté sur le chameau) = éidi ioulelet foull ĕsfel en tăṛahamt, iggĕd dar ămadâl % le chien a pris son élan sur le toit de la maison, il a sauté dans la terre (il a sauté à terre) = éidi ioulelet, iggĕd foull ôudad % le chien a pris son élan, il a sauté sur le mouflon).

— seououelelet (Ta.1) +‖‖:⊙ va. f.1; conj. 133 "sedderet (Ta.1.)"; (isoulelet, iesîouelelet, éd iseououelelet, our isouelelet) ‖ rendre bien cylindrique ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîoulelît (Ta.7) +‖‖:+ vn. f.16; conj. 254 "tîtreggît (Ta.7)"; (itîoulelît, our iteoulelit) ‖ être hab. bien cylindrique ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîoulelît (Ta.7) +‖‖:⊙ va. f. 1.16; conj. 254 "tîtreggît (Ta.7)"; (isîoulelît, our iseoulelit) ‖ rendre hab. bien cylindrique ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ăouleli 3‖‖: sm. nv. prim; φ (pl. ioulelîten 1+‖‖:), dar ĕoulelîten ‖ fait d'être bien cylindrique ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăseououeleli 3‖‖:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseououelelîten 1+‖‖:⊙), dar seououelelîten ‖ fait de rendre bien cylindrique ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ăoulelou :‖‖: sm. φ (pl. ioulela ·‖‖:), dar ĕoulela ‖ bracelet [de bras (d'hom.)] en peau tressée (à section circulaire d'un ou 2 centimètres de diamètre); collier [de chameau, de cheval, de chien] en peau tressée (à section circulaire d'un ou 3 centimètres de diamètre).

— tăoulelout +ǁǁ:+ sf. φ (pl. tioulela ·ǁǁ:+), dar teoulela ‖ collection de cor=
=donnets en peau, de même longueur, réunis à leurs 2 extrémités de manière
à former un lien unique ‖ chacun des cordonnets dont est composée la
tăoulelout est appelé azrek "brin" et a environ 0m,80c de long et 0m,001mm.
à 0m,002mm. de diamètre. Le nombre des cordonnets est au moins de 4 ou 5 et
au plus de 30 ou 40 ; les cordonnets sont réunis tous ensemble à leurs 2 extré=
=mités. Une des extrémités de la tăoulelout est munie d'un ou de plusieurs boutons,
l'autre d'un ou de plusieurs oeillets ‖ les tăoulelout se passent au cou et pen=
=dent sur la poitrine. Les h. et les f. s'en servent et y suspendent des talismans,
des sachets et d'autres ch. légères.

— oueleller :ǁǁ: va. prim ; conj. 42 "lekeslekes" ; (ioulellex, ieoûleller, ed ioulellex, our ioulellex) ‖ faire aller à un pas lent et cadencé [un chameau ou un cheval qu'on monte] (act.) ; aller à pas lent et cadencé (le suj. étant une p. montant un chameau ou un cheval, ou un chameau ou un cheval montés) (n) ‖ v. ǁ⁝ ahel "courir".

— seououeleller ⁝ǁǁ:⊙ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (isoueleller, iesîoueleller, ed iseououeleller, our isoueleller) ‖ faire [une p.] faire aller à un pas lent et cadencé [le chameau ou le cheval qu'elle monte] (se c. av. 2 acc.) ; faire aller à un pas lent et cadencé [une p. montant un chameau ou un cheval] (se c. av. 1 acc.).

— tîoulellîr ⁝ǁǁ:+ va. f. 13 ; conj. 246 "tîdekkoûl" ; (itîoulellîr, our iteoulellîr) ‖ faire hab. aller à un pas lent et cadencé (act.) ; aller hab. à un pas lent & cadencé (n).

— sîoulellîr ⁝ǁǁ:⊙ va. f. 1. 13 ; conj. 246 "tîdekkoûl" ; (isîoulellîr, our iseoulellîr) ‖ faire hab. [une p.] faire aller à un pas lent et cadencé (se c. av. 2 acc.) ; faire hab. aller à un pas lent et cadencé (se c. av. 1 acc.).

— ăoulelleṛ ⁝ǁǁ: sm. nv. prim ; φ (pl. ioulellîren ǀ⁝ǁǁ:), dar eoulellîren ‖ fait de faire aller à un pas lent et cadencé ; fait d'aller à un pas lent & cadencé ‖ p. ext. "pas lent et cadencé (en parlant d'un chameau ou d'un cheval)".

— ăseououeleller ⁝ǁǁ:⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iseououelellîren ǀ⁝ǁǁ:⊙), dar seou=
=ouelellîren ‖ fait de faire [une p.] faire aller à un pas lent et cadencé ; fait de faire aller à un pas lent et cadencé.

— ouelelleg Ɣǁǁ: (Äïr) va. prim. ‖ syn. d'oueleller ‖ non us. dans l'Ah.

— oueligen ǀƔǁ: vn. prim ; conj. 50 "kenîher" ; p (ioulagen, ieoûlagen, ed iouligen, our ioulagen) ‖ errer çà & là (errer en tournant de côté et d'autre) ‖ peut avoir pour suj. des p. ou des an. ‖ se dit de p. ou d'an. qui errent en tournant de côté et d'autre, pour n'importe quelle cause, dans un lieu si resserré ou si vaste qu'il soit.

— seououeligen ǀƔǁ:⊙ va. f. 1 ; conj. 136 "zekkenîher" ; p (isouelagen, iesîouelagen, ed iseououeligen, our isouelagen) ‖ faire errer çà et là.

— tîoulîgîn ǀƔǁ:+ vn. f. 14 ; conj. 249 "tîkroûkoûd" ; (itîoulîgîn, our iteouligîn) ‖ errer hab. çà et là.

— sîoulîgîn ǀƔǁ:⊙ va. f. 1. 14 ; conj. 249 "tîkroûkoûd" ; (isîoulîgîn, our iseouligîn) ‖

faire hab. errer çà et là.

__ăoulîgen 18ll: sm. nv. prim; φ (pl. ioulîgînen , 18ll:), dar ĕoulîgînen ‖ fait d'errer çà et là.

__ăseououelîgen 18ll:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseououelîgînen , 18ll:⊙), dar seououelîgînen ‖ fait de faire errer çà et là.

__ăouelâgan 18ll: sm. n.d'é. prim; φ (pl. iouelâgânen , 18ll: ; fs. tăouelâgant T8ll:+ ; fp. tiouelâgânîn , 18ll:+), dar ouelâgânen, dar touelâgânîn ‖ h. (ou an.) qui a l'hab. d'errer çà et là ‖ s'empl. touj. en mauvaise part.

__ouelei 3ll: vn. prim; conj. 99 "bereġ"; (iououĕlei , ieououîlei, ĕd ieououelei, our ioouelei) ‖ faire retour au propriétaire (après lui avoir été pris injustement) ‖ peut avoir pour suj. des esclaves, des an, des ch. Le propriétaire ne peut pas être rég. ind. ; ouelei n'a pas de rég. au datif. Le lieu d'où le suj. fait retour au pro=priétaire est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. daṛ "de dans". La p. de chez laquelle le suj. fait retour au propriétaire est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. ṛour "de chez" ‖ se dit d'esclaves, d'an, de ch. qlconques, enlevés injustement à leurs propriétaires, par violence, ruse, vol, &c, et qui leur font retour pour n'importe quelle cause : p. ex. d'un troupeau razzié par l'ennemi qui fait retour à son propriétaire par suite d'une pour=suite ou d'une expédition heureuses qui le reprennent les armes à la main, ou à la suite de négociations pacifiques ; d'un chameau que qlq'un a pris injus=tement à son propriétaire en disant à tort que celui-ci le lui devait, et qui fait retour à son maître parce que l'autorité publique le lui fait rendre, ou parce que cela donne lieu a un procès que le propriétaire gagne, ou parce que le propriétaire le reprend de force, ou parce qu'il se le fait rendre par des prières, des demandes, des menaces, l'intervention d'amis, &c. ; d'un vêtement volé qui fait retour à son propriétaire pour une cause qlconque ; &c.

__seououeli 3ll:⊙ va. f.1; conj. 131 "sebbedi"; (isouelei, iesîouelei, ĕd iseououeli, our isouelei) ‖ faire faire retour au propriétaire.

__tâouelâi 3ll:+ vn. f.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itâouelâi , our iteoueli) ‖ faire hab. retour au propriétaire.

__sâouelâi 3ll:⊙ va. f.1.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâouelâi , our iseoueli) ‖ faire hab. faire retour au propriétaire.

__ouelai 3ll: sm. nv. prim; (pl. ouelaien 13ll:) ‖ fait de faire retour au propriétaire.

__aouli 3ll: sm. nv. prim; φ (pl. ioulien 13ll:), dar ĕouli (ăouli), dar ĕoulien ‖ m. s. q. le pr. ‖ très peu us.

__ăseououeli 3ll:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseououelien 13ll:⊙), dar seououelien ‖ fait de faire faire retour au propriétaire.

__ămesouelai 3ll:⊙] sm. n.d'é. f.1; φ (pl. imesouelaien 13ll:⊙] ; fs. tămesouelait +3ll:⊙]+ ; fp. timesouelaîn 13ll:⊙]+), dar mesouelaien, dar tmesouelaîn ‖ hom. qui vient demander à celui qui a pris qlq. ch. injustement sa restitution au propriétaire (h. qui vient pacifiquement trouver celui qui a pris injustement qlq. ch. et qui en demande la restitution à l'amiable au propriétaire) ‖ l'ămes=

=ouelai peut être le propriétaire lui-même ou une p. qlconque envoyée par lui ‖ quand l'ămesouelai est non le propriétaire mais son envoyé, le proprié=
=taire duquel l'ămesouelai est l'envoyé se met au gén. ‖ ex. ămesouelai en Biska ious-ed % un h. qui vient demander à celui qui a pris qlq. ch. injustement sa restitution au propriétaire de B. est arrivé ici (un h. envoyé par B. pour deman=
=der la restitution de son bien à celui qui l'a pris injustement est arrivé ici).

— ouelenouilet (Ta. 1) +‖:,‖: vn. prim; conj. 56 "degiget (Ta. 1)"; p (ioulenoualet, ieoûlenoualet, éd ioulenouilet, our ioulenoualet) ‖ tournoyer (tourner en faisant plusieurs tours sur soi-même) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, des ch. ‖ se dit p. ex. d'un tourbillon, du vent, de p, d'an, de ch. qui tournoient pour des causes qlconques ‖ p. ext. "être lancé et tournoyer", le suj. étant une pierre, un javelot, un bâton, une ch. qlconque capable d'être lancée avec la main. Ce contre quoi le suj. est lancé se met au datif ‖ fig. "être lancé avec force", le suj. étant une pierre, un javelot, un bâton, une ch. qlconque capable d'être lancée avec la main.

— seouelenouilet (Ta. 1) +‖:,‖:⊙ va. f. 1; conj. 147 "seddegiget (Ta. 1)"; p (isouelenoualet, iesîouelenoualet, éd iseouelenouilet, our isouelenoualet) ‖ faire tournoyer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîoulenouîlît (Ta. 7) +‖:,‖:+ vn. f. 16 bis; conj. 256 "tîdgîgît (Ta. 7)"; (itîoulenouîlît, our iteoulenouilit) ‖ tournoyer hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîoulenouîlît (Ta. 7) +‖:,‖:⊙ va. f. 1.16 bis; conj. 256 "tîdgîgît (Ta. 7)"; (isîou=
=lenouîlît, our iseoulenouilit); ‖ faire hab. tournoyer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăoulenouîli 3‖:,‖: sm. nv. prim; φ (pl. ioulenouîlîten 1+‖:,‖:), dat ĕoulenouîlîten ‖ fait de tournoyer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăseouelenouîli 3‖:,‖:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseouelenouîlîten 1+‖:,‖:⊙), dat seouelenouîlîten ‖ fait de faire tournoyer ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

‖: aoul ‖: va. prim; conj. 63 "aoun"; (iĕouĕl, iĕouâl, éd iaoul, our iĕouil) ‖ avoir l'oeil sur (veiller sur; surveiller) ‖ a aussi le s. pas. "avoir qlq'un qui a l'oeil sur soi (d. le s. ci. d.)" ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir une p, un an, ou une ch. ‖ se dit, p. ex., d'une p. qui surveille un en=
=fant, un troupeau, un jardin, qui surveille une marmite pour qu'en bouillant elle ne déborde pas, qui surveille un prisonnier pour qu'il ne s'échappe pas, un malade pour lui donner ce dont il a besoin; se dit d'un chef qui veille sur son pays pour le préserver de tout mal, d'un peuple qui surveille un peuple voisin dont il craint une agression, de qlq'un qui surveille une p. ou une troupe sus=
=pectes auxquelles il soupçonne de mauvaises intentions, d'un patrouille qui surveille un chemin parce qu'une attaque est redoutée dans cette direction; se dit d'une poule qui veille sur ses poussins, d'un chien qui veille sur un trou=
=peau, &c.

— sioul ‖:⊙ va. f. 1; conj. 155 "sioun"; (iessĕouel, iessĕouel, éd isioul, our iessĕouel) ‖ faire avoir l'oeil sur ‖ se c. av. 2 acc.

— nemioual ‖:I1 vn. f. 2 bis; conj. 185 "nemigar"; (inmaoual, ienîmaoual,

éd inmioual, our inmaoual) ‖ avoir réc. l'oeil l'un sur l'autre.
— nemiouel ‖:ⵎ m. f. 2bis; conj. 50 "Kenihez"; p(inmaouel, ienîmaouel, éd inmiouel, our inmaouel) ‖ m.s.q. le pr.
— tâouel ‖:+ va. f. 6; conj. 229 "tâouen"; (itâouel, our itioul) ‖ avoir hab. l'oeil sur ‖ a aussi le s. pas.
— sâouâl ‖:⊙ va. f. 1.7; conj. 233 "sâgâr"; (isâouâl, our isiouil) ‖ faire hab. avoir l'oeil sur ‖ se c. av. 2 acc.
— tînmiouâl ‖:ⵎ+ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînmiouâl, our itenmioual) ‖ avoir hab. l'oeil l'un sur l'autre.
— tînmiouîl ‖:ⵎ+ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînmiouîl, our itenmiouil) ‖ m.s.q. le pr.
— ăggal ‖ⵅ sm. nv. prim; (pl. ăggâlen, ‖ⵅ) ‖ fait d'avoir l'oeil sur ‖ a aussi le s. pas. "fait d'avoir qlq'un qui a l'oeil sur soi".
— ăsioul ‖:⊙ sm. nv. f. 1; cp (pl. isiouâlen, ‖:⊙), dar siouâlen ‖ fait de faire avoir l'oeil sur.
— ănmioual ‖:ⵎ sm. nv. f. 2bis; cp (pl. inmiouâlen, ‖:ⵎ), dar ĕnmiouâlen ‖ fait d'avoir réc. l'oeil l'un sur l'autre.
— ănmiouel ‖:ⵎ sm. nv. f. 2bis; cp (pl. inmiouîlen, ‖:ⵎ), dar ĕnmiouîlen ‖ m.s.q. le pr.
— ămâoual ‖:ⵎ sm. n. d'é. prim; cp (pl. imâouâlen, ‖:ⵎ; fs. tămâoualt ‖:ⵎ+; fp. timâouâlîn, ‖:ⵎ+), dar mâouâlen, dar tmâouâlîn ‖ hom. qui veille sur; hom. qui surveille ‖ ce sur quoi veille ou ce que surveille un ămâoual se met au gén. ‖ ex. ămâoual en barâḍen % h. qui veille sur des enfants (h. qui surveille des enfants) = tămâoualt n oulli % f. qui veille sur des chèvres (gardienne de chèvres) = ămâoual n Ăhaggar, Môusa % l'h. qui veille sur de l'Ăh., M. (l'h. qui veille sur l'Ăh., c'est M.) = ămâoual n ăfarag in, Biska % l'h. qui veille sur de mon jardin, B. (l'h. qui veille sur mon jardin, c'est B.).
— tâouel-iṛeiden ⵏⵖⵣ:‖:+ (m. à m. "elle a hab. l'oeil sur les chevreaux") sf. (s. et pl.) ‖ nom d'un très petit oiseau, à dos gris cendre claire, à ventre jaune, à queue assez longue ‖ syn. de seknes-iṃeḍen (dial. Berb. Séd. R. et G.), qui n'est pas us. dans l'Ăh. ‖ v. ⵣⵎⵓⵅⵍ ăngermei.
‖: oula ·‖: (ouela ·‖:, oul ‖:) ✳ pi. ‖ pas même ‖ suivi d'une consonne, ou du son-voyelle initial d'un verbe, se prononce hab. oula et peut se prononcer aussi ouela. Suivi du son-voyelle initial d'un substantif, d'un pronom, d'un adjectif, d'un nom de nombre cardinal, qui appartiennent à la même proposition que lui, il perd l'a final et devient oul ‖ ex. Biska ou hâs inné oula tăfirt % B. ne lui a dit pas même un mot = ennir âs: "aoui-ddăK". Innă: "our izzig oula tăzeK" % je lui ai dit: "apporte ici le lait". Il a dit: "il n'est trait pas même fait d'être trait (il n'est pas même trait)" = tagella, ma gă? — our tezîd oul ĕzîd % le pain, qu'a-t-il fait? (comment va le pain? où en est le pain?). — il n'est moulu pas même fait d'être moulu (il n'est pas même moulu; le grain dont il doit être fait n'est pas même moulu) = egmĕiez rour es ălek in; ou hi iKfé oula stenfous % j'ai cherché de chez lui mon salaire; il ne

m'a donné pas même une aiguille (je lui ai demandé mon salaire ; il ne m'a pas même donné une aiguille) ‖ oula "pas même" peut souvent, lorsqu'il est répété, se traduire par "ni". (Ex. ekKiṛ Kenân, ou hi iKfé oul anderren, oul âlloun, oula tèïné, oul ôudi, oul ăk, oul isân, oula stenfous ⁄. je suis allé chez K, il ne m'a donné pas même un peu, pas même du grain, pas même des dattes, pas même du beurre, pas même du lait, pas même de la viande, pas même une aiguille (je suis allé chez K, il ne m'a rien donné du tout, pas même du grain, ni des dattes, ni du beurre, ni du lait, ni de la viande, ni une aiguille)) ‖ p. ext. "sans ; sans que". (Ex. Kenân ious-ed oula tăKôuba, oul elbaroud, oul ăllaṛ, oul iṛatîmen, oula Kerteba, oul isengâd ⁄. K. est arrivé ici sans épée, sans fusil, sans javelot, sans sandales, sans pantalon, sans voile de front et de bouche (K. est arrivé ici sans épée, ni fusil, ni javelot, ni sandales, ni pantalon, ni voile de front et de bouche) = Fendou iglă oul amis, oul ăbaïoṛ, oul ezzad ⁄. F. est parti sans chameau, sans outre, sans provi=sions de route (F. est parti sans chameau, ni outre, ni provisions de route) = eKliṛ oul ămeKchi, ensiṛ oul ămeKchi ⁄. j'ai stationné pendant les heures du milieu du jour sans nourriture, j'ai passé la nuit sans nourriture (j'ai passé le milieu du jour sans nourriture, j'ai passé la nuit sans nourriture ; je n'ai rien eu à manger ni à midi, ni le soir) = Iddèr ioïă tămeṭṭ ennît oul âlloun, oul ăk, oul iselsa ⁄. I. a laissé sa f. sans grain, sans lait, sans vêtements (I. a laissé sa f. sans grain, ni lait, ni vêtements) = Mîmi teKKès aṛil ennît ; âles ennît ieKKîm oula tămet ⁄. M. a retiré son bras ; son mari reste sans fem. (M. a divorcé d'avec son mari de sa propre autorité & sans le consentement de celui-ci ; son mari reste sans f.) = oula bahou, oula tehan=dezzit, oula mihi, ar tidet, rîk Kai âmmas n oul in ⁄. sans mensonge, sans plaisanterie, sans doute, si ce n'est la vérité (ce n'est que la vérité), je t'aime intérieur de mon coeur (je t'aime du fond du coeur)) ‖ p. ext. "ne ... pas ? (négation accompagnée d'une interrogation)". (Ex. oula telid stenfous ? ⁄. n'as-tu pas eu une aiguille ? (n'as-tu pas une aiguille ?) = oula tehănneïed ăou Âdem sé-h ? ⁄. ne vois-tu pas une p. vers là ? (ne vois-tu pas une p. de ce côté-là ?) = Dâssin oula Kai teKf ôudi end ahel ? ⁄. D. ne t'a-t-elle pas donné du beurre hier ? = oula teKchid tèïné ṛour Mîmi ? ⁄. n'as-tu pas mangé de dattes chez M. ? = oula telid haret n ăk ? ⁄. n'as-tu pas un peu de lait ?) ‖ p. ext. "il n'y a pas (non interrogatif) ; n'y a-t-il pas ? (interrogatif)". Employé d. ce s. et suivi immédiatement d'a "ce que ; ce qui", peut souv. se traduire par "ne rien (non interrogatif) ; ne ... rien (non interrogatif) ; ne rien ? (interrogatif) ; ne ... rien ? (interrogatif)". (Ex. oul isalân ? oul éré teneïed ? oul ăou Âdem edd-iousèn ? oul agenna iouèten sé-h mir sé-h ? — Kala, Kala ; oul isalân fô ; oul éré nèïer ; oul ăou Âdem edd-iousèn ; oul agenna iouèten ⁄. n'y a-t-il pas de nouvelles ? n'y a-t-il pas celui que tu as vu ? (n'y a-t-il pas qlq'un que tu aies vu ? n'y a-t-il personne que tu aies vu ?) n'y a-t-il pas une p. étant arrivée ici ? (n'y a-t-il pas une personne qui soit arrivée ici ? n'y

a-t-il personne qui soit arrivé ici ?) n'y a-t-il pas de la pluie ayant frappé vers là ou vers là ? (n'y a-t-il pas de la pluie qui soit tombée en qlq. lieu ?) — non, non ; il n'y a pas de nouvelles du tout ; il n'y a pas celui que j'ai vu (il n'y a personne que j'aie vu) ; il n'y a pas une p. étant arrivée ici (il n'y a personne qui soit arrivé ici) ; il n'y a pas de pluie ayant frappé (il n'y a pas de pluie qui soit tombée) = oul isalân en Tăouat ? oul a igĕn ? oul a ixhĕden ? oul éré emmăn ? oul éré exinen ? oul éré s temïhex tela nnît ? oul éhen igĕn ? oul angi ? oul agenna ? oul ihenga ? — elkĭr xâs. Oul a igĕn ; oul a ixhĕden ; oul éré emmăn ; oul éré exinen ; oul éré s temïhex tela nnît ; oul éhen igĕn ; oul angi ; oul agenna ; oul ihenga fô % n'y a-t-il pas de nouvelles du Touat ? n'y a-t-il pas ce qui s'étant fait ? (n'y a-t-il rien qui se soit fait ? n'est-il rien arrivé ?) n'y a-t-il pas ce qui ayant été abîmé ? (n'y a-t-il rien qui ait été abîmé ? n'est-il arrivé rien de malheureux ?) n'y a-t-il pas celui qui étant mort ? (n'y a-t-il pas qlq'un qui soit mort ? n'y a-t-il personne qui soit mort ?) n'y a-t-il pas celui qui ayant été malade (n'y a-t-il pas qlq'un qui ait été malade ? n'y a-t-il personne qui ait été malade ?) n'y a-t-il pas celui que à a été razzié son bétail ? (n'y a-t-il pas qlq'un à qui son bétail ait été razzié ? n'y a-t-il personne à qui son bétail ait été razzié ?) n'y a-t-il pas une tente ayant été faite ? (n'y a-t-il pas de mariage qui se soit fait ?) n'y a-t-il pas d'eau courante provenant de pluies récentes ? (n'y a-t-il pas eu d'eau courante provenant de pluies récentes ?) n'y a-t-il pas de pluie ? (n'y a-t-il pas eu de pluie ?) n'y a-t-il pas d'ennemis ? (n'y a-t-il pas eu d'attaque d'ennemis ?). — le bien seulement (cela va bien). Il n'y a pas ce qui s'étant fait (il n'est rien arrivé) ; il n'y a pas ce qui ayant été abîmé (il n'est rien arrivé de malheureux) ; il n'y a pas celui qui étant mort (il n'y a personne qui soit mort) ; il n'y a pas celui qui ayant été malade (il n'y a personne qui ait été malade) ; il n'y a pas celui que à a été razzié son bétail (il n'y a personne à qui son bétail ait été razzié) ; il n'y a pas de tente ayant été faite (il n'y a pas de mariage qui se soit fait) ; il n'y a pas [eu] d'eau courante provenant de pluies récentes ; il n'y a pas [eu] de pluie ; il n'y a pas [eu] d'ennemis du tout = Môusa oul a innă fô % M. il n'y a pas ce qu'il a dit du tout (M. n'a rien dit du tout) = oul a hé neġ % il n'y a pas ce que nous ferons (nous ne ferons rien) = oul a hâk é nnex ; aket tămett in oul a hâk é tenn % il n'y a pas ce que je te dirai ; et aussi ma f. il n'y a pas ce qu'elle te dira (je ne te dirai rien ; ma f. non plus ne te dira rien) = ma foull toiïd imegâren oul ămekchi ? — oul a lix % pourquoi as-tu laissé les hôtes sans nourriture ? — il n'y a pas ce que j'ai eu (je n'avais rien) = nĕiex midden essin : ien, oul a ilă ; ien, oul a hâs aba % j'ai vu 2 h. : un, il n'y a pas ce qu'il a eu (l'un n'a rien) ; un, il n'y a pas ce que à lui il n'y a pas (l'autre, il n'y a rien qu'il n'ait) = oul a hâk innă Môusa ? — oul a hi innă % n'y a-t-il pas ce que t'a dit M ? (M. ne t'a-t-il rien dit ?). — il n'y a pas ce qu'il m'a dit (il ne m'a rien dit) = Dâssin, oul a kai tekfă ? — oul a hi

tekfă / D., n'y a-t-il pas ce qu'elle t'a donné? (D. ne t'a-t-elle rien donné?). — il n'y a pas ce qu'elle m'a donné (elle ne m'a rien donné) = oul a s teslîd? — oul a s eslix / n'y a-t-il pas ce que à tu as entendu? (n'as-tu rien entendu?). — il n'y a pas ce que à j'ai entendu (je n'ai rien entendu) = oul a hâk iéouëi Biska? — oul a hi iéouëi / n'y a-t-il pas ce que t'a apporté B? (B. ne t'a-t-il rien apporté?). — il n'y a pas ce qu'il m'a apporté (il ne m'a rien apporté)) ‖ p. ext. "qu'ai-je à ...? qu'as-tu à ...? qu'a-t-il à ...? etc.". Empl. d. ce s., oula est qlqf. suivi d'a s "ce que dans" employé dans le sens de "que"; dans ce cas, a s n'ajoute ni ne change rien au sens. Oula, empl. d. le s. de "qu'ai-je à ...? etc" et accompagnant le v. er "aimer; vouloir", signifie souv. "qu'ai-je à aimer...? qu'ai-je à vouloir...? qu'ai-je à faire de...?". (Ex. oula tesâggeded dar ĕdrar ou-în? / qu'as-tu tu regardes dans cette montagne-là? (qu'as-tu à regarder cette montagne-là?) = oula telâkkesed? hânneiek kai / qu'as-tu tu te caches? (qu'as-tu à te cacher?) je te vois = oula gânnid bahou? essâner bahou a gânnid / qu'as-tu à dire un mensonge? (qu'as-tu à mentir?) je sais [que] un mensonge ce que tu dis (je sais que c'est un mensonge que tu dis) = Kenân, oula isâgged dar ăbarekka? / K, qu'a-t-il il regarde dans le chemin? (K, qu'a-t-il à regarder le chemin?) = oula tenâkkem tibarâdîn? / qu'avez-vous vous tuez les petites filles? (qu'avez vous à tourmenter les petites filles?). Dans les 5 ex. pré-cédents, on peut mettre oul a s au lieu d'oula; mais oula est beaucoup plus élégant qu'oul a s; a s, à la suite d'oula, n'est jamais nécessaire, peut touj. se supprimer, et est touj. une longueur inutile & une inélégance. v. / l innîn. = eïiouenex; oula rîx ămekchi? oula rîx ăk? / je me suis rassasié; qu'ai-je je veux de la nourriture? qu'ai-je je veux du lait? (je suis rassasié; qu'ai-je à vouloir de la nourriture? (qu'ai-je à faire de nourriture?) qu'ai-je à vouloir du lait? (qu'ai-je à faire de lait?) = midden ettâsen. — oula rân êdes? eïiouenen t / les h. dorment. — qu'ont-ils ils veulent le fait de dormir? ils s'en sont rassasiés (qu'ont-ils à vouloir dormir? (qu'ont-ils à faire de dormir?) ils se sont rassasiés de dormir) = imzad, engôum rîk k; dimardex, oula t rîx? ouechchĕrex / le violon, auparavant je l'aime (je l'aimais); maintenant, qu'ai-je je l'aime? (maintenant, qu'ai-je à l'aimer? maintenant, qu'ai-je à en faire?) j'ai été vieux (je suis vieux) = nemsaoual; dimardex, ăouâl oula t nerâ? / nous nous sommes parlés réc. l'un à l'autre; maintenant, les paroles qu'avons-nous nous les voulons? (maintenant, les paroles qu'avons-nous à les vouloir? maintenant, les paroles qu'avons-nous à en faire?) = engôum gâddelex; dimardex ouechchĕrex; oula rîx ăgeddil? / auparavant je chasse (je chassais); maintenant j'ai été vieux (je suis vieux); qu'ai-je je veux la chasse? (qu'ai-je à vouloir chasser? qu'ai-je à faire de la chasse?)) ‖ p. ext. "et non plus"; d. ce s. il peut souv. se traduire par "ni". (Ex. our ilé tăkôuba oul elbaroud / il n'a pas d'épée et non plus de fusil (il n'a pas d'épée ni de fusil) = our igréou êred oula timzîn / il n'a pas trouvé de blé et non plus d'orge (il n'a pas trouvé de blé ni d'orge) = ou tt ill a iôufen

Dâssin daṛ tĕitté oula tĭhôusai % ne l'est pas ce qui étant meilleur que D. dans l'intelligence et non plus [dans] la beauté (il n'y a rien de supérieur à D. en intelligence ni en beauté) = our nehil âles houiḍ ouâ-reṛ, taitté, oula tîdet, oula toullouḳ % n'est pas facile [à trouver] un h. com. celui-ci, [com.] intelligence, et non plus [com.] vérité, et non plus [com.] bonté (un h. com. celui-ci n'est pas ch. facile à trouver, com. intelligence, ni com. véracité, ni com. bonté)) ‖ p. ext. "et aussi"; d. ce s. il peut souv. se traduire par "et". (Ex. Ăhaggar oul Ăjjer, ăouétai ouâ-reṛ, menna % l'Ăh. et aussi l'Ăj., cette année-ci, sécheresse (l'Ăh. et l'Ăj., cette année-ci, sont dans la séche=resse) = Dâssin oula Kôuka essânnet imẓad % D. et aussi K. savent le violon (D. et K. savent jouer du violon) = Fendou oula Biska eglĕn % F. et aussi B. sont partis (F. et B. sont partis) = egréouer ĕred oula timẓîn % j'ai trouvé du blé et aussi de l'orge = tehôuleḍ-în Kôuka oula chêt ma s % tu salues K. et aussi ses soeurs (salue de ma part K. et ses soeurs)) ‖ p. ext. "et même; même; même seulement; seulement; ne serait-ce que". (Ex. ekf i-d oula tănaḳkast % donne-moi même un demi-litre (donne-moi ne serait-ce qu'un demi-litre) = ekf i-d oula stenfous % donne-moi même une aiguille (donne-moi ne serait-ce qu'une aiguille) = ekf i-dd isân. — Kala. — ekf i-d oul ĕṛes %. donne-moi de la viande. — non. — donne-moi même un os (donne-moi ne serait-ce qu'un os) = ekkel i Bêdé oul ahel ien % attends B. même un jour (attends B. ne serait-ce qu'un jour)) ‖ oul ar "il n'y a pas ci ce n'est" signifie p. ext. "ne faire que; n'avoir à faire que; n'avoir qu'à; ne ... que; seu=lement". (Ex. oul ar sousem % tu n'as que tais-toi (tu n'as qu'à te taire) = oul ar egel % tu n'as que pars (tu n'as qu'à partir) = oul ar enn âs aoua tériḍ % tu n'as que dis-lui ce que tu as voulu (tu n'as qu'à lui dire ce que tu veux) = midden rân é hâk ennin tăfirt. — oul ar sioulnît les h. veulent ils te diront un mot (les h. veulent te dire un mot). — ils n'ont que qu'ils parlent (ils n'ont qu'à parler) = Biska ir é dd-ias. — oul ar enn âs éo % B. veut il arrivera ici (B. veut venir ici). — tu n'as que dis lui "viens" (tu n'as qu'à lui dire de venir)) ‖ oul ien: v. 13 ien ‖ a oul ien: v. 13 ien ‖ oul anderren: v. 303] medri ‖ a oul anderren: v. 303] medri ‖ p. ext. "qu'est-ce? (avec signification de reproche)". S'emploie soit seul, soit répété. A le sens d'un reproche amical, non d'un reproche sévère. (Ex. oula, Dâssin, midden endân touĕteḍ âsen imẓad, nek tougĕieḍ % qu'est-ce, D, les h. ils sont complets tu leur as frappé le violon, moi tu as refusé (qu'est-ce, D, tous les h. tu leur as joué du violon, moi tu as refusé de m'en jouer) = enn âs i Kôuka: oula, esséoueieṛ âm Kerteba hin, tougĕieḍ teẓmĕiet t % dis-lui à K.: qu'est-ce, je t'ai fait apporter mon pantalon, tu as refusé tu l'as cousu (dis à K.: qu'est-ce, je t'ai envoyé mon pantalon, tu as refusé de le coudre) = oula, oula, Kenân, ma foull tenniḍ bahou? % qu'est-ce, qu'est-

ce, K, pourquoi as-tu dit un mensonge ? = oula, oula, Hekkoe, ennir âm éo hik, Kem tezzăied ar dimarder % qu'est-ce, qu'est-ce, H, je t'ai dit "viens vite", toi tu as tardé jusqu'à maintenant) ‖ d. le s. "sans ; sans que", est syn. de sel (ăsel, selid, ăselid) et de min et plus us. qu'eux.

— oula-Kaoula ·‖:::‖: (m. à m. "ni mouvement") ‖ commencement d'une formule arabe ‖ s'empl. com. exclam. ; peut se dire à n'importe quel propos, pour marquer l'étonnement, l'admiration, le mécontentement, &c, et sans aucun motif ‖ peu us.

‖: éoualla ·‖: pi. ‖ oui (particule affirmative opposée à "non") ‖ ex. tenĕied Fendou ? — éoualla % as-tu vu F. ? — oui = Dâssin tous-ed ? — éoualla % D. est-elle arrivée ? — oui = tekfid tăkoûba nnek Biska ? — éoualla % as-tu donné ton épée à B ? — oui.

‖: oult (oulet) ‖ v. ‖ oult.

‖: Ouâlet ‖ v. V: Ouâdet.

Ш‖: ouelleb ‖ v. Ш‖‖ ellôuleb.

Ǝ‖: ăoulid Ǝ‖: sm. φ (pl. ioulîden ‖Ǝ‖:), dar ĕoulîden ‖ verge (membre viril) (d'h. ou d'an.) ‖ v. Ǝ⁝ haden ; ‖ᴛO ergel, ârjal ; ::‖ɪ émellaour.

‖8‖: oueligen ‖ v. ‖: ăoul.

3‖: ouelei ‖ v. ‖: ăoul.

·:‖: seououelek ·:‖:⊙ va. f. 1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (isouelek, iesîouelek, éd iseououelek, our isouelek) ‖ faire aller demi-marchant demi-courant [sa monture] (act) ; aller demi-marchant demi-courant (le suj. étant une p. montée ou à pied, ou un an. monté ou en liberté) (n) ‖ d. le 1er s., peut avoir pour rég. dir. n'importe quel an. servant de monture. D. le 2e s., peut avoir pour suj. une p. montée ou à pied ou n'importe quel an. ‖ signifie aussi "faire [une p.] faire aller demi-marchant demi-courant [sa monture] (se c. av. 2 acc.) ; faire aller demi-marchant demi-courant [une p. montée ou à pied, un an. monté ou en liberté] (se c. av. 1 acc.)" ‖ v. ‖⁝ ahel "courir".

— sâouelâk ·:‖:⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâouelâk, our iseouelik) ‖ faire hab. aller demi-marchant demi-courant (act) ; aller hab. demi-marchant demi-courant (n) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăseououelek ·:‖:⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iseououelîken ‖·:‖:⊙), dar seououelî=ken ‖ fait de faire aller demi-marchant demi-courant ; fait d'aller demi-marchant demi-courant ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăseououelak ·:‖:⊙ sm. n. d'é. f. 1 ; φ (pl. iseououelâken ‖·:‖:⊙ ; (s. tăseououe=lak ·:‖:⊙+ ; (p. tiseououelâkîn ‖·:‖:⊙+), dar seououelâken, dar tseououe=lâkîn ‖ h. qui fait hab. aller sa monture demi-marchant demi-courant ; h. (monté ou à pied, ou an.) qui va hab. demi-marchant demi-courant ‖ si=gnifie aussi "h. qui fait hab. aller les p. (montées ou à pied, ou les an. montés ou en liberté) demi-marchant demi-courant" ‖ les p. ou les an. qu'un ăseououelak fait aller demi-marchant demi-courant se mettent au gén.

— éouelik ·:‖: sm. φ (pl. iouelîken ‖·:‖:), dar ouelîken ‖ marche intermédiaire

entre la marche et la course (manière de marcher consistant à aller demi-marchant demi-courant) ‖ p. ext. "temps de marche intermédiaire entre la marche & la course (temps plus ou moins long pendant lequel on va sans interruption demi-marchant demi-courant)".

— oueleKouelek ·:||:·||: va. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (iouleKouelek, ieoûleKouelek, ěd iouleKouelek, our iouleKouelek) ‖ faire aller demi-marchant demi-courant [sa monture] (act); aller demi-marchant demi-courant (le suj. étant une p. montée ou à pied, ou un an. monté ou en liberté) (n) ‖ d. le 1er s, peut avoir pour rég. dir. n'importe quel an. servant de monture. D. le 2e s, peut avoir pour suj. une p. montée ou à pied ou n'importe quel an. ‖ syn. de seououelek empl. d. ce s. ‖ v. ‖ ahel "courir".

— seououeleKouelek ·:||:·||:⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (isouleKouelek, iesîouleKouelek, ěd iseououeleKouelek, our isouleKouelek) ‖ faire [une p.] faire aller demi-marchant demi-courant [sa monture] (se c. av. 2 acc.); faire aller demi-marchant demi-courant [une p. montée ou à pied, un an. monté ou en liberté] (se c. av. 1 acc.) ‖ syn. de seououelek empl. d. ce s.

— tîouleKouelîk ·:||:·||:+ va. f. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîouleKouelîk, our iteouleKouelîk) ‖ faire hab. aller demi-marchant demi-courant (act); aller hab. demi-marchant demi-courant (n).

— sîouleKouelîk ·:||:·||:⊙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (isîouleKouelîk, our iseouleKouelîk) ‖ faire hab. [une p.] faire aller demi-marchant demi-courant (se c. av. 2 acc.); faire hab. aller demi-marchant demi-courant (se c. av. 1 acc.).

— ăouleKouelek ·:||:·||: sm. nv. prim; φ (pl. iouleKouelîKen 1·:||:·||:), daṛ ěouleKouelîKen ‖ fait de faire aller demi-marchant demi-courant; fait d'aller demi-marchant demi-courant.

— ăseououeleKouelek ·:||:·||:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseououeleKouelîKen 1·:||:·||:⊙), daṛ seououeleKouelîKen ‖ fait de faire [une p.] faire aller demi-marchant demi-courant; fait de faire aller demi-marchant demi-courant.

— ăoueleKouelaK ·:||:·||: sm. n. d'é. prim; φ (pl. ioueleKouelâKen 1·:||:·||:; fs. tăoueleKouelak ·:||:·||:+; fp. tioueleKouelâKîn 1·:||:·||:+), daṛ oueleKouelâKen, daṛ toueleKouelâKîn ‖ h. qui fait hab. aller sa monture demi-marchant demi-courant; h. (monté ou à pied, ou an.) qui va hab. demi-marchant, demi-courant ‖ les an. qu'un ăoueleKouelaK fait aller demi-marchant, demi-courant se mettent au gén.

— ăseououeleKouelaK ·:||:·||:⊙ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. iseououeleKouelâKen 1·:||:·||:⊙; fs. tăseououeleKouelaK ·:||:·||:⊙+; fp. tiseououeleKouelâKîn 1·:||:·||:⊙+), daṛ seououeleKouelâKen, daṛ tseououeleKouelâKîn ‖ h. qui fait hab. aller les p. (montés ou à pied, ou les an. montés ou en liberté) demi-marchant demi-courant ‖ les p. ou les an. qu'un ăseououeleKouelaK

fait aller demi-marchant demi-courant se mettent au gén.

·:II: tăoulek ·:II:+ sf. ꝙ (pl. tioulkîn I:·II:+), dar teoulkîn ‖ peau de chevreau (ou d'agneau, de faon de gazelle, de faon d'antilope, de faon de mouflon) ‖ toute peau de chevreau, d'agneau, de faon de gazelle, de faon d'antilope, de faon de mouflon, sur l'animal vivant, sur l'animal mort, provenant d'un an. fraîchement ou anciennement dépouillé, revêtue ou non de son poil, travaillée ou non, à l'état brut ou convertie en sac, sachet, petite outre, &c, est une tăoulek.

— ăoulek ·:II: sm. ꝙ (pl. ioulken I·:II:), dar eoulken ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us.

·:II:·:II: oueleKouelek ‖ v. ·:II: seououelek.

II:·:II: oula-Kaoula ‖ v. II: oula.

III: ouelelet (Ta.1) ‖ v. II: ăoul.

— tăoulelout ‖ v. II: ăoul.

४II II: ouelelleg ‖ v. II: ăoul.

⁝II II: ouelellex ‖ v. II: ăoul.

VƎII: Ioullemmeden IVƎII: ˣˣ sm. pl. ꝙ (ms. Ăoullemmed VƎII:; fs. Tăoullemmet +ƎII:+; fp. Tioullemmedên IVƎII:+), dar Oullemmeden, dar Teoullemmedên ‖ np. d'une collection de tribus touaregues habitant dans le voisinage du Niger et entre le Niger et l'Ăir ‖ v. ⁝⁝ aher, Ămâhar.

— tăoulemmet +ƎII:+ sf. (s.s. pl.) ‖ dialecte des Ioullemmeden (dialecte de la langue touarègue parlé par les Ioullemmeden) ‖ v. O४⁝ ăhaggar, tăhaggart.

/II: eoûlen /II: sm. ꝙ (pl. ioûlenen I/II:), dar ăoûlen (eoûlen), dar oûle=nen ‖ été (saison de l'été).

I·:/II: ouelenKen I·:II: vn. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (ioulenKen, ieoûlenKen, ed ioulenKen, our ioulenKen) ‖ pendre (n) (être pendant, pendre librement) (le suj. étant une p, un an, ou une ch. fixés par leur partie supérieure et ayant leur partie inférieure libre et pendante) ‖ se dit, p.ex, d'un h. ou d'un singe suspendus par les mains à une branche et dont le corps pend, d'un objet suspendu à un clou par un lien au bout duquel il pend librement, d'une ch. suspendue qui pend librement dans toute sa longueur n'étant retenue à sa partie supérieure que par un point et n'étant soutenue par rien, des cheveux d'une fem., nattés ou non, qui pendent librement dans toute leur longueur, &c. ‖ p.ext. "pendre trop bas (n)". (Ex. ăbaior ieoûlenKen; etKel t % l'outre pend trop bas; lève-la (relève-la)) ‖ fig. "être suspendu de toutes ses forces [à une p, un an, une ch. (pour les arrêter ou les tirer à soi)] (le suj. étant une p. ou un an.)". Ce à quoi le suj. est suspendu de toutes ses forces est à l'abl. et accompagné de dar "dans". Se dit, p.ex, d'une p. suspendue de toutes ses forces à la queue d'un chameau qui court, pour l'arrêter, d'un chien suspendu de toutes ses forces avec les dents aux chairs d'un mouflon qui court et cherche à s'échapper,

d'une p. suspendue de toutes ses forces à la main ou au cou de qlq'un pour le retenir ou le tirer à soi, d'une p. suspendue de toutes ses forces à une corde fixée à qlq. ch. de lourd pour tirer le tout à soi, &c. ‖ fig. "être suspendu de toutes ses forces [à une p, un an, une ch.] (par le coeur, par l'amour) (le suj. étant une p. ou un an.)". Ce à quoi le suj. est suspendu de toutes ses forces par l'amour est à l'abl. et accompagné de dar "dans". Se dit, p. ex., d'une p. qui aime de toutes ses forces qlq'un, qui est très attachée à un an. ou à une ch., d'un chien qui est très attaché à son maître, d'un an. très attaché à un autre ‖ fig. "être suspendu de toutes ses forces [à Dieu, à une p.] (par l'espérance)". Ce à quoi le suj. est suspendu de toutes ses forces par l'espérance est à l'abl. et accompagné de dar "dans". Se dit de qlq'un qui met toute son espérance en Dieu ou en une p. ‖ ouelenKen est syn. de Keriri ‖ diffère d'ali "être suspendu à", qui se dit de tout ce qui est suspendu, que cela pende librement ou non, et ne peut pas se dire des ch. qui pendent sans être suspendues, com. les cheveux.

— seououelenKen I⁞II:⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (isouelenKen, iesîoue=lenKen éd iseououelenKen, our isouelenKen) ‖ faire pendre (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim ‖ sign. aussi "faire [qlq'un] faire pendre (se c. av. 2 acc.)".

— tîoulenKîn I⁞II:+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itîoulenKîn, our iteou=lenKin) ‖ pendre hab. (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîoulenKîn I⁞II:⊙ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (isîoulenKîn, our iseou=lenKin) ‖ faire hab. pendre (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ăoulenKen I⁞II: sm. nv. prim; φ (pl. ioulenKînen, I⁞II:), dar ĕoulenKînen ‖ fait de pendre (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăseououelenKen I⁞II:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseououelenKînen, I⁞II:⊙), dar seououelenKînen ‖ fait de faire pendre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

II:, II: oulenouilet (Ta. 1) ‖ v. II: ăoul.

II:II: oueli̇oul ‖ v. II: ăoul.

II:II: seououeloual ‖ v. II: ăouâl.

⁝II: oueleKKet (Ta. 1) ‖ v. ⁝II eller.

⊙II: ăoules ⊙II: sm. φ (pl. ioulsân I⊙II:), dar oulsân ‖ fromage de lait caillé dont on a extrait le beurre (fromage fait avec du lait caillé dont on a extrait le beurre) ‖ diffère de tăKammart "fromage de lait frais (fromage fait avec du lait frais)" ‖ v. O⁚ Keret (Ta. 1).

— ăoullous ⊙II: sm. φ (pl. ioulsân I⊙II:), dar oulsân ‖ m. s. q. le pr. ‖ expr. incorrecte.

I: aoun I: va. prim; conj. 63 "aoun"; (iéouĕn, iéouăn, éd iaoun, our iéouin) ‖ monter sur (se transporter, en montant, sur) (act); monter (gravir) (act); monter (aller en montant) (n) ‖ d. le s. 1, peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch; ce sur quoi monte le suj. est ré'g. dir, cela peut être une p, un an, ou une ch. D. le s. 2, peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ; a pour ré'g. dir. un terrain en

pente, un escalier, une échelle, ou une autre ch. capable d'être gravie. D. le s. 3, peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch; ce vers quoi, dans quoi, sur quoi, sous quoi, devant quoi, derrière quoi, etc, le suj. monte peut être une p, un an, ou une ch. exprimés ou non; quand c'est exprimé, c'est à l'abl. et accompagné d'une prép. telle que "vers", "dans", "sur", "sous", "devant", "derrière", &c. || D. le s. 1, se dit, p. ex, d'une p. ou d'un an. qui montent sur une p, un an, un mont, un dos de terrain, un rocher, un arbre, un toit de maison, un meuble, le dos d'une p. ou d'un an, une ch. élevée qlconque, d'élévation si grande ou si faible que ce soit; se dit de l'eau d'une crue, d'une inondation, du sable poussé par le vent, d'une plante grimpante, qui montent sur n'importe quoi; se dit de véhicules, de bagages, de ch. transportées par n'importe quel moyen, qui montent sur un lieu d'éléva=tion qlconque. Signifie monter sur la partie supérieure du rég. dir, ou sur l'une de ses parties élevées, non sur une de ses parties basses ou moyennes. Quand le rég. dir. est un an, signifie touj. "se hisser sur", ne signifie jamais "employer com. monture; se servir com. monture de" || D. le s. 2, se dit, p. ex, d'une p. ou d'un an. qui gra=vissent un terrain en pente qlconque, douce ou raide, un escalier, une échelle, &c; se dit de véhicules, de ch. transportées par des p, des an, ou des véhicules, qui gravissent une pente; &c. Signifie gravir le rég. dir. soit jusqu'à son sommet, soit partiellement dans une mesure qlconque || D. le s. 3, se dit, p. ex, d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui montent parce qu'ils sont dans un ballon qui s'élève, dans un ascenseur ou un panier qu'on tire d'en haut & qui s'élèvent, dans un véhicule qui gravit une pente, sur le dos d'une p. ou d'un an. qui gravissent une pente; d'une p. ou d'un an. qui montent sur un mont, dans un arbre, dans une cheminée, dans un puits au fond duquels ils étaient, vers un lieu élevé; d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui montent parce qu'ils vont en s'élevant pour n'importe quelle cause, p. ex. parce qu'ils gravissent une pente ou un escalier; de blé qui va en montant dans un sac, d'eau qui va en montant dans un puits, de lait qui va en montant dans un verre; d'un terrain, d'un chemin, qui vont en montant; d'un insecte qui monte sous les habits de qlq'un; d'une p. qui monte derrière un h., un an, ou un véhicule, en gravissant derrière eux un terrain en pente. Signifie aller en montant dans une mesure qlconque. Quand ce sur quoi monte le suj. est un an, signifie touj. "se hisser [sur un an.]", ne signifie jamais "employer com. monture [un an.]; se servir com. monture [d' un an.]" || fig. "avoir de l'avancement (monter en dignité, en grade) (n)" || fig. "augmenter de prix (monter com. prix, monter com. valeur vénale) (n)" || fig. "monter com. gain (parvenir com. gain, arriver com. gain, venir com. gain) (n)". Se dit d'une ch. qui, à la suite d'une vente avantageuse, d'une opération commerciale, industrielle, agricole, heureuse, vient com. gain à celui qui les a faites; p. ex. d'un esclave qui reste com. gain net à un marchand d'esclaves après que celui-ci a soldé tous ses frais et vendu le reste de sa marchandise, d'une charge de blé qui reste com. gain net à un agriculteur après qu'il a soldé tous ses frais, de 25 francs qui restent com. gain net à qlq'un qui a acheté un chameau et l'a revendu avec bénéfice. Se dit aussi

de l'accroissement de volume d'une substance qui, à la suite d'une opération, a augmenté de volume; p. ex. d'un litre de farine qui vient com. gain à celui qui, ayant moulu 4 litres de blé, a obtenu 5 litres de farine; d'un demi-litre de café qui vient com. gain à celui qui, ayant moulu un litre de café en grains, a obtenu un litre et demi de café en poudre. La p. à laquelle le suj. vient com. gain se met au datif. Ce d'où le suj. vient com. gain à qlq'un, vente, opération commerciale ou autre, substance susceptibl d'augmenter de volume, &c., est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "de dans". (Ex. ma hâK iéouënen dar ăfarag enneK? — iéouën i ăgeggi % quoi à toi étant monté com. gain de dans ton jardin? (que t'est-il venu com. gain de ton jardin? qu'as-tu obtenu com. gain net de ton jardin?). — Est montée com. gain à moi une charge (il m'est venu com. gain une charge de grains; j'ai obtenu com. gain net une charge de grains) = Kôuka tedd énélé, iéouën âs môuda %. K. a pilé du sorgho à petits grains, est monté com. gain à elle un litre (il lui est venu com. gain un litre; elle a obtenu un accroissement de volume d'un litre)) ‖ fig. "monter sur [une p, une collection de p. (en leur payant tribut)] (de manière à être, par le tribut qu'on leur paie, sous leur protection & monté sur elles com. sur une montagne formant citadelle) (act)", le suj. étant une p, une tribu, un peuple, et le rég. dir. étant une p, une tribu, un peuple auxquels le suj. paie une redevance annuelle. Les lieux de refuge des Kel-Ăh, en cas d'invasion en=nemie, sont certains massifs montagneux élevés, escarpés & inextricables; on semble, dans cet emploi du v aouen, leur comparer ceux auxquels on paie tribut. (Ex. éouëner Môusa % je suis monté sur M. (en lui payant tribut) (c.à d. je paie une redevance annuelle à M.) = éouëner Kel-Rela % je suis monté sur les Kel-R. (en leur payant tribut) (c.à d. je paie une redevance annuelle aux Kel-R.) = néouen Fransa % nous sommes montés sur la France (en lui payant tribut) (c.à d. nous payons une redevance annuelle à la France)) ‖ p. ext. "monter sur (accomplir l'acte sexuel sur) [une femme; une femelle d'an.] (act)", le suj. étant un h. ou un an. mâle ‖ p. ext. "être glouton (manger beaucoup et avec avidité) (n)", le suj. étant une p. ou un an. ‖ les mots aoun eres "monte, descends" s'emploient qlqf. com. un subs. ms. signifiant "nombreuses montées & descentes". (Ex. ăbareKKa ouâ-rer, ih ê aoun eres % ce chemin-ci, est dans lui du monte, descends (ce chemin-ci a de nombreuses montées & descentes)) ‖ d. le s. "monter (gravir) [un terrain en pente]", est syn. de demer et de gezzei ‖ d. les s. "monter sur [un an]" et "monter [sur un an.]", diffère d'arer "monter [un an] (employer com. monture [un an.]; se servir com. monture d'[un an.]; être sur [un an. servant de monture])" ‖ ~~d. le s. "monter sur [une femme] (le suj. étant un homme)", est syn. d'arer et moins us. que lui est syn. d~~ d. le s. "monter sur (se hisser sur) [un an. servant de monture]", est syn. d'arer et moins us. que lui ‖ d. le s. "monter sur [une femme] (le suj. étant un homme)", est syn. d'arer et moins us. que lui

— Sioun 1:⊙ va. f. 1; conj. 155 "sioun"; (iesséouen, iesséouen, éd isioun, our iesséouen)

‖ faire monter sur (se c. av. 2 acc.); faire monter (se c. av. 2 acc.); faire monter (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touiouan 1::+ vn. f. 3; conj. 203 "touiouan"; (ittouaouan, ietîouaouan, ed iettouiouan, our ittouaouan) ‖ être monté (avoir une p. (un an, une ch.) qui monte sur soi); être monté (être gravi) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— touiouen 1::+ vn. f. 3; conj. 197 "toueKeniher"; p(ittouaouen, ietîouaouen, ed iettouiouen, our ittouaouen) ‖ m. s. q. le pr.

— tâouen 1:+ va. f. 6; conj. 229 "tâouen"; (itâouen, our itioun) ‖ monter hab. sur (act); monter hab. (act.); monter hab. (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâouân 1:⊙ va f. 1. 7; conj. 233 "sâgâr"; (isâouân, our isiouin) ‖ faire hab. monter sur (se c. av. 2 acc.); faire hab. monter (se c. av. 2 acc.); faire hab. monter (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîtouiouân 1::++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtouiouân, our itetouiouan) ‖ être hab. monté; être hab. monté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouiouîn 1::++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtouiouîn, our itetouiouin) ‖ m. s. q. le pr.

— ăggan 18 sm. nv. prim; (pl. ăggânen, 18) ‖ fait de monter sur; fait de monter (act); fait de monter (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "montée (de terrain) (lieu où le terrain va en montant, lieu où le terrain est en pente ascendante)" ‖ d. le s. "montée (de terrain)", est syn. de teseouaouount, de tăsessaount et d'ăsetKel.

— ăsioun 1:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isiouînen, 1:⊙), dar siouînen ‖ fait de faire monter sur; fait de faire monter; fait de faire monter ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ătouiouan 1::+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouiouânen, 1::+), dar ĕtouiouânen ‖ fait d'être monté; fait d'être monté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ătouiouen 1::+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouiouînen, 1::+), dar ĕtouiouînen ‖ m. s. q. le pr.

— ămâouan 1:I sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâouânen, 1:I; fs. tămâouant T:I+; fp. timâouânin, 1:I+), dar mâouânen, dar tmâouânin ‖ hom. dont l'office est de monter [sur des arbres]; an. grimpeur (an. qui grimpe aux arbres); h. qui paie tribut (d. le s. ci. d.); h. (ou an.) glouton ‖ les arbres auxquels c'est l'office d'un h. de monter, les arbres auxquels grimpe un an, la p. ou la collection de p. auxquels un h. paie tribut se mettent au gén.

— teseouaouount T::⊙+ sf. φ (pl. tiseouiouân 1::⊙+), dar tseouiouân ‖ montée (de terrain) (lieu où le terrain va en montant, lieu où le terrain est en pente ascendante) ‖ syn. d'ăggan, de tăsessaount et d'ăsetKel empl. d. ce s.

— tăsessaount T:⊙⊙+ sf. φ (pl. tisessiouân 1:⊙⊙+), dar tsessiouân ‖ m. s. q. le pr.

— tăouna ·1:+ sf. (pl. tăouniouîn 1::+) ‖ eau de lait entièrement coagulé et transformé en une masse de fromage pâteuse & informe (eau qu'on recueille en faisant écouler l'akrou) ‖ syn. d'ăman n ĕkrou et d'imetrâs ‖ v. O: Keret (Ta. 1); I:: eKef, iKfai.

— aoun eres ‖ v. le prim. aoun.
— éouîn 1: sm. ꝕ (s.s. pl.), dar. ăouîn (ĕouîn) ‖ perfection (excellence, qualité supérieure) ‖ ne s'emploie que com. exclamation, excepté dans la formule ma-n-ĕouîn (v. ci-dessous). N'est jamais suj. ni rég. d'un verbe. N'est complé=ment d'un nom que dans la seule formule ma-n-ĕouîn ; est toujours au commencement d'une phrase excepté dans cette même formule ‖ éouîn employé comme exclamation exprime l'admiration ; il s'empl. à propos des p, des an, des ch. ‖ ex. éouîn en tămet ! % perfection de femme ! (admirable femme !) = ĕouîn n ĕmis ! % perfection de chameau ! (admirable chameau !) = éouîn n ăkâl ! % perfection de pays ! (admirable pays !) = éouîn n ăzamai ! % per=fection de couture ! (admirable couture !).
— ma-n-ĕouîn 1: I (m. à m. "quoi de la perfection") expr. interrogative inv. ‖ quoi de l'état ? (comment est l'état ?) (interrogatif) ‖ ma-n-éouîn est touj. interro=gatif, à moins qu'il ne soit employé substantivement. Il a touj. le s. "quoi de l'état ? (comment est l'état ?)". Il ne signifie pas "comment est la santé ?", mais "comment est l'état général (santé, famille, affaires, &c.) ?". Si l'on voulait dire "comment est la santé", il faudrait se servir des mots ma-n-ĕouîn n essahet ennek ? "quoi de l'état de ta santé ?" ‖ ma-n-ĕouîn est très us. com. formule de salutation en s'abordant, ainsi que pour demander des nouvelles de l'état général des p, des an. et des ch. Employé ainsi, il est interrogatif et suivi d'un pr. af. dép. des noms rég. d'éouîn, ou de la prép. n "de" du génitif et d'un substantif. (Ex. ma-n-ĕouîn nek ? % quoi de l'état de toi ? (comment est ton état ? comment vas-tu ?) = ma-n-ĕouîn nem ? % quoi de l'état de toi ? (comment vas-tu ?) = ma-n-ĕouîn naouen ? % quoi de l'état de vous ? (comment allez-vous ?) = ma-n-ĕouîn nek-met ? % quoi de l'état de vous ? (comment allez-vous ?) = BisKa, ma-n-ĕouîn nît ? % B, quoi de l'état de lui ? (B, comment va-t-il ?) = eddôunet enneK, ma-n-ĕouîn nesen ? % tes gens, quoi de l'état d'eux ? (tes gens, comment vont-ils ?) = chêt ma K, ma-n-ĕouîn nes-net ? % tes soeurs, quoi de l'état d'elles ? (tes soeurs, comment vont-elles ?) = ma-n-ĕouîn en tămett enneK ? % quoi de l'état de ta f. ? (comment va ta f. ?) = ma-n-ĕouîn n oullî nnem ? % quoi de l'état de tes chèvres ? (comment vont tes chèvres ?) = ma-n-ĕouîn en Dâssin ? % quoi de l'état de D ? (comment va D ?) = ma-n-ĕouîn n ăfarag enneK ? % quoi de l'état de ton jardin ? (comment va ton jardin ?) = ma-n-ĕouîn n Ăir ? % quoi de l'état de l'Ăir ? (comment va l'Ăir ?) = ma-n-ĕouîn n ăKâl enneK ? % quoi de l'état de ton pays ? (comment va ton pays ?)) ‖ ma-n-ĕouîn employé substantivement peut être suj, rég. dir. et rég. ind. des v.. Il n'est pas inter=rogatif et signifie "quoi de l'état (formule "quoi de l'état ?" ; salutation "comment vas-tu ?" ; salutation en abordant ; salutation "bonjour")". (Ex. ma-n-ĕouîn ill ê, mir ou tt illé ? % un quoi de l'état l'est-il, ou ne l'est-il pas ? (y a-t-il un bonjour, ou n'y en a-t-il pas ?) = Kai, owe

tessined ma-n-ĕouîn? % toi, tu ne sais pas quoi de l'état? (toi, tu ne sais pas dire bonjour?) = eġ âs ma-n-ĕouîn % fais-lui quoi de l'état (dis-lui bonjour) = our esliẓ i ma-n-ĕouîn oua hâk iġă %. je n'ai pas entendu le quoi de l'état qu'il t'a fait (je n'ai pas entendu le bonjour qu'il t'a dit)).

—ăouân 1: sm. (s.s. pl.) ‖ pudeur (honte honnête, discrétion, retenue, modestie, respect de soi qui fait observer la bienséance, respect de soi qui empêche de faire ce qui n'est pas honorable) ‖ ex. Mîmi out tel ăouân % M. n'a pas de pudeur = BisKa il ăouân % B. a de la pudeur ‖ diffère d'ăKrôuKeḍ et de tăKrăKiṭ, qui sont syn. et signifient "fait d'avoir honte de [qlq'un]; fait d'avoir honte d'[un acte]; fait d'avoir honte; fait d'être honteux".

1: tiouênîn ‖ v. 31: oueniiet (Ta.1).

1: têouant ‖ v. 1: ≷ icouen.

1: ouen 1: (ieouen 1:) pr. af. dép. des noms; 2e p. mp. (forme irrégulière) ‖ de vous ‖ v. ≷ i, é.

—îouen 1: pr. af. rég. dir. des v.; 2e p. mp. (forme irrégulière) ‖ vous ‖ v. ≷ i (é)

—âouen 1: (hâouen 1:⁝) pr. af. rég. ind. des v.; 2e p. mp. ‖ à vous ‖ v. ≷ i (é).

—ouen 1: (iouen 1:) pr. af. rég. des particules; 2e p. mp. ‖ vous ‖ v. ≷ i (é).

1: ou-în ‖ v. : oua.

—oua-n ‖ v. : oua

OⵊI: ouanbêr Oⵊ: (latin: "november") sm. (s.s. pl.) ‖ novembre (mois de novem-=bre du calendrier julien) ‖ v. ‖ tallit ‖ peu us.

VI: oua-n-dĭ ‖ v. : oua.

⁝VI: oua-n-dĭ-h ‖ v. : oua.

IVI: oua-n-d-în ‖ v. : oua.

⁝VI: ou-în-deẓ ‖ v. : oua.

ⵊⵎ: ouenifet (Ta.1) +ⵊⵎ: va. prim; conj. 56 'deġiġet (Ta.1)'; p(iounafet, ieouînafet, ĕd iounifet, our iounafet) ‖ désirer (souhaiter la possession de; souhaiter la jouis-=sance de; avoir le désir de; être désireux de) ‖ peut avoir pour suj. des p. ou des an. Peut avoir pour rég. dir. des p, des an, des ch, des actes ‖ se dit de tout ce qu'une p. ou un an. peuvent désirer obtenir ou faire, pour qlq. motif que ce soit. Se dit, p.ex, d'un h. qui désire une fem. pour épouse, une fem. pour amie illégitime, un esclave, un chameau, un fusil, un aliment, une boisson, le ciel, la vertu, la science, le pouvoir suprême, le grade de caporal, un voyage, une excursion, un jeu, la chasse, l'équitation, le mariage, avoir des enfants, aller dans un lieu, aller chez qlq'un, &c. ‖ ex. 1. eouînafiẓ amis en BisKa, aKeḍ ĕKli nnît, aKeḍ ăfaraġ ennît % je désire (je souhaite la possession de, je désire posséder) le chameau de B, et aussi son esclave, & aussi son jardin = 2. eouînafiẓ ăK et têiné % je désire du lait et des dattes (j'ai le désir de boire du lait et de manger des datte) = 3. eouînafiẓ elhennet %. je désire le paradis = 4. Fendou ieouînafet Kôuka % F. désire K. (comme épouse; ou: comme amie illégitime) = 5. eouînafiK Kem; inẓ i ăounaf ennem %.

je te désire ; m'a tué le fait de désirer de toi (je te désire ; le désir que j'ai de toi me tue (je te désire (pour épouse ; ou : pour amie illégitime) ; le désir que j'ai de toi me tue)) = 6. Kôuka teouénafet Tăouat % K. désire le Touat (K. désire aller au T.) = 7. neouénafet aṅgi ḍ ĕchkân % nous désirons l'eau courante provenant de pluies récentes et l'herbe = 8. eouénafiṛ éd ekker Tăouat % je désire j'irai au Touat (je désire aller au T.) = 9. eouénafiṛ éd eknez ăfaraġ % je désire je ferai un jardin (je désire faire un jardin) = 10. eouénafiṛ éd eġmeḍeṛ ăkâl ouâ-ṛeṛ % je désire je sortirai de ce pays (je désire sortir de ce pays) ‖ p. ext. "désirer voir (avoir le désir de voir ; être désireux de voir) (act)". Le suj. peut être une p. ou un an. ; le rég. dir. peut être une p, un an, ou une ch. Se dit, p. ex, d'un h. qui désire voir son père, sa femme, ses enfants, un ami, un lieu, parce qu'il les aime et ne les a pas vus depuis un temps relati=vement long ; qui désire voir des p, des an, des ch, des ouvriers, un troupeau, un jardin, parce qu'il ne les a pas vus depuis un temps relativement long & qu'il a besoin de les surveiller ; qui désire voir une p, un an, une ch. dont il a entendu parler & qu'il n'a jamais vus, par pure curiosité, &c. (Dans les ex. 1, 2, 3, 4, 5, 6. ci-dessus, ouenifet (Ta. 1) peut être employé avec le sens "désirer voir" ; s'il est employé ainsi, le sens des ex. est : 1. je désire voir le chameau de B., et aussi son esclave, et aussi son jardin = 2. je désire voir du lait et des dattes = 3. je désire voir le paradis = 4. F. désire voir K. = 5. je désire te voir ; le désir que j'ai de te voir me tue = 6. K. désire voir le T.) ‖ p. ext. "désirer connaître (avoir le désir de connaître ; être désireux de connaître) (act)". Le suj. est une p ; le rég. dir. peut être une p, un an, une ch, un fait. Se dit, p. ex., d'un h. qui, pour une cause qlconque, désire connaître le contenu d'un livre, d'une caisse, d'un sac, d'une bouteille, de la poche de qlq'un ; qui désire connaître des nouvelles, des événements, une p. (c. à d. ce qu'elle est, ses qualités & ses défauts), un an. (c. à d. ce qu'il est, ses qualités & ses défauts), une ch. (c. à d. ce qu'elle est, ses qualités & ses défauts), le caractère d'une p, le goût d'un aliment, le fond du cœur de qlq'un, les pensées secrètes de qlq'un, &c. ‖ peut qlqf. se traduire par "être curieux de voir (act) ; être curieux de connaître (act)" ‖ diffère de ẓouiiet (Ta. 2) "avoir le temps long après (n)".

— seouoouenifet (Ta. 1) +ICl : ⊙ va. f. 1 ; conj. 147 "seddegiget (Ta. 1)" ; p (isouenafet, iesîouenafet, éd iseouoouenifet, our isouenafet) ‖ faire désirer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touenifet (Ta. 1) +ICl : + vn. f. 3 ; conj. 201 "touenifet (Ta. 1)" ; p (ittouenafet, ietîouenafet, éd iettouenifet, our ittouenafet) ‖ être désiré ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tîounîfît (Ta. 7) +ICl : + va. f. 16 bis ; conj. 256 "tîdgîgît (Ta. 7)" ; (itîounîfît, our iteounifit) ‖ désirer hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sîounîfît (Ta. 7) +ICl : ⊙ va. f. 1. 16 bis ; conj. 256 "tîdgîgît (Ta. 7)" ; (isîounîfît, our iseounifit) ‖ faire hab. désirer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tîtouenîfît (Ta. 7) +ICl : + + vn. f. 3. 16 bis ; conj. "tîdgîgît (Ta. 7)" ; (itîtouenîfît, our itetouenifit) ‖ être hab. désiré ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— ăounaf ICl : sm. nv. prim ; φ (pl. iounâfen ICl :), dar ĕounâfen ‖ fait de désirer ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "désir ; désir de voir ; désir de connaître ; curiosité (désir instinctif de voir ou de connaître)".

— ăounîfé 3ICl : sm. nv. prim ; φ (pl. iounîfîten 1+ICl :), dar ĕounîfîten ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ăseouoenîfi 3ⵊⵎ:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseouoenîfîten I+ⵊⵎ:⊙), dar seouoenîfîten ‖ fait de faire désirer ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ătouenîfi 3ⵊⵎ:+ sm. nv. f.3; φ (pl. itouenîfîten I+ⵊⵎ:+), dar ĕtouenî=fîten ‖ fait d'être désiré ‖ a t. les s. c. à c. de la f.3.

— ăounâfa ·ⵊⵎ: sm. n. d'é. prim; φ (pl. iounâfâten I+ⵊⵎ: ; fs. tăounâfat +ⵊⵎ:+; fp. tiounâfâtîn I+ⵊⵎ:+), dar ĕounâfâten, dar tĕounâfâtîn ‖ hom. curieux (h. qui a un désir instinctif et désordonné de voir ou de connaître ce qui ne le concerne pas).

⁞+: ouĕnhet +⁞+: sf. (pl. ouĕnhetîn I+⁞+:) ‖ nom d'une maladie ‖ l'ouĕnhet est une maladie contagieuse et presque touj. mortelle des an. Elle atteint les chiens, les chacals et les an. de même espèce. L'an. atteint renifle continuellement, ses narines s'emplissent de mucosités abondantes, il est pris d'étourdissement & meurt vite ; l'an. malade ne devient pas méchant & ne mord pas.

3I: oueniiet (Ta.1) +3I: m. prim; conj. 48 "gediiet (Ta.1)"; (iouneiiet, ieoûneiiet, ĕd iouniiet, our iouneiiet) ‖ être préoccupé (être fortement occupé dans l'esprit); se préoccuper (d. le s. ci. d.) ‖ syn. d'oueniouп ‖ syn. de cheouoech empl. d. ce s.

— seouoeniiet (Ta.1) +3I:⊙ va. f.1; conj. 135 "seggediiet (Ta.1)"; (isoueneiiet, iesîoueneiiet, ĕd iseouoeniiet, our isoueneiiet) ‖ préoccuper.

— tiouniiît (Ta.7) +3I:+ vn. f.16; conj. 254 "titreggît (Ta.7)"; (itiouniiît, our iteouniiît) ‖ être hab. préoccupé ; se préoccuper hab.

— sîouniiît (Ta.7) +3I:⊙ va. f.1.16; conj. 254 "titreggît (Ta.7)"; (isîouniiît, our iseouniiît) ‖ préoccuper hab.

— ăouniii 3I: sm. nv. prim; φ (pl. iouniiîten I+3I:), dar ĕouniiîten ‖ fait d'être préoccupé ; fait de se préoccuper ‖ p. ext. "préoccupation" ‖ d. le s. "préoccupa=tions", le pl. iouniiîten est syn. de tiouînîn.

— ăseouoeniii 3I:⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseouoeniiîten I+3I:⊙), dar seouoeni=iîten) ‖ fait de préoccuper.

— ăoueneiia ·3I: sm. n. d'é. prim; φ (pl. ioueneiiâten I+3I: ; fs. tăoueneiiat +3I:+ ; fp. tioueneiiâtîn I+3I:+), dar oueneiiâten, dar toueneiiâtîn ‖ hom. préoccupé.

— tiouînîn ,I:+ sf. φ (pl. s.s.), dar touînîn ‖ préoccupations ‖ syn. d'iouniiîten empl. d. ce s.

— oua-iouneiiin I3I:3: (m. à m. "celui qui ayant été préoccupé (le préoccupé)") sm. (s.s. pl.) ‖ nom d'un air de chant ‖ v. ⁞ ahe̜r, ăsâha̜r.

— oueniouп I:I: vn. prim; conj. 51 "Keriri"; (iounaouen, ieoûnaouen, ĕd iou=nioun, our iounaouen) ‖ syn. d'oueniiet (Ta.1).

— seouoenioun I:I:⊙ va. f.1; conj. 137 "semmixou"; (isouenaouen, iesîouenaouen, ĕd iseouoenioun, our isouenaouen) ‖ syn. de seouoeniiet (Ta.1).

— tiouniouîn I:I:+ vn. f.13; conj. 246 "tidekKoûl"; (itiouniouîn, our iteouniouîn) ‖ syn. de tiouniiît (Ta.7).

— sîouniouîn I:I:⊙ va. f.1.13; conj. 246 "tidekKoûl"; (isîouniouîn, our iseouniouîn) ‖ syn. de sîouniiît (Ta.7).

— ăounioun I:I: sm. nv. prim; φ (pl. iouniouînen ,I:I:), dar ĕouniouînen ‖.

syn. d'aouniii.

— ăouniouan 1:1: sm. nv. prim; φ (pl. iouniouânen ,1:1:), dar eouniouânen ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— ăseououenioun 1:1:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseououeniouînen ,1:1:⊙), dar seououeniouînen ‖ syn. d'ăseououeniii.

— ăouenâouan 1:1: sm. n. d'é. prim; φ (pl. iouenâouânen ,1:1:; fs. tăouenâouant T:1:+; fp. tiouenâouânîn ,1:1:+), dar ouenâouânen, dar touenâouânîn ‖ syn. d'ăouenciia.

1:1: tăounkent T:⁞:+ sf. φ (col. s. n. d'u.) (pl. de div. tiounkenîn ,1⁞:+), dar tĕounkenîn ‖ nom d'une substance gris-jaune qui se trouve sous forme de fragments friables et sert à teindre les peaux en noir (ar. "temla; chebhîra") ‖ syn. de tănezezzeft et de tâfîdet.

,1: ăounnan ,1: sm. φ (pl. iounnânen 1,1: ; fs. tăounnant T1:+ ; fp. tiounnânîn 1,1:+), dar ounnânen, dar tĕounnânîn ‖ nègre (libre ou esclave) ne parlant ni le touareg ni l'arabe mais un des idiomes soudanais compris sous le nom de tăounnant ‖ p. ext. "esclave qui ne parle ni le touareg ni l'arabe mais seulement un idiome soudanais" ‖ p. ext. s'emploie, com. terme de mépris, en parlant d'un esclave qlconque ‖ d. les s. "esclave qui ne parle ni le touareg ni l'arabe mais seulement un idiome soudanais" et "esclave (qlconque)", est syn. d'ébenher ‖ diffère d'éhati et d'étîfen.

— tăounnant T1:+ sf. (s. s. pl.) ‖ nom d'un certain groupe d'idiomes soudanais (nom collectif sous lequel sont compris un certain nombre d'idiomes parlés par des peuples nègres du Soudan).

1:1: ouenioun ‖ v. 31: oueniiet (Ta. 1).

⁝1: ouenekket (Ta. 1) + ⁝1: vn. prim; conj. 46 "ferekket (Ta. 1)"; (iounekket, ieounekket, éd iounekket, our iounekket) ‖ entrouvrir un peu les yeux & les refermer (soulever un peu ses paupières et les abaisser presqu'aussitôt) (le suj. étant une p. ou un an.); s'entrouvrir un peu et se refermer (le suj. étant les yeux d'une p. ou d'un an.) ‖ se dit surtout de p. ou d'an. malades ou endormis qui entrouvrent un peu les yeux & les referment presqu'aussitôt ‖ v. ⁝#1 enzeg.

— seououenekket (Ta. 1) + ⁝1:⊙ va. f. 1; conj. 133 "sedderet (Ta. 1)"; (isouenekket, iesiouenekket, éd iseououenekket, our isouenekket) ‖ faire entrouvrir un peu les yeux & les refermer; faire s'entrouvrir un peu et se refermer.

— tiounekkît (Ta. 7) + ⁝1:+ vn. f. 16; conj. 254 "titreggît (Ta. 7)"; (itîounekkît, our iteounekkît) ‖ entrouvrir hab. un peu les yeux et les refermer; s'entrouvrir hab. un peu et se refermer.

— sîounekkît (Ta. 7) + ⁝1:⊙ va. f. 1. 16; conj. 254 "tîteggît (Ta. 7)"; (isîounekkît, our iseounekkît) ‖ faire hab. entrouvrir un peu les yeux et les refermer; faire hab. s'entrouvrir un peu & se refermer.

— ăounekki 3⁝1: sm. nv. prim; φ (pl. iounekkîten 1+⁝1:), dar eounekkîten ‖ fait d'entrouvrir un peu les yeux et de les refermer; fait de s'entrouvrir un peu et de se refermer.

— ăseououenekki 3⁝1:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseououenekkîten 1+⁝1:⊙), dar seououenekkîten ‖ fait de faire entrouvrir un peu les yeux & les refermer; fait de faire s'entrouvrir un peu & se refermer.

:I: ăouinaṛ ‖ v. :I3: oueineṛ .

⊙I: tăouînest ‖ v. ⊙I3: tăouînest .

⊙I: Oua-nnes ‖ v. : oua .

:: tăouioua ::+ sf.s. (col. s.n.d'u. et sans pl.) ‖ animaux nuisibles ‖ tous les an. qui nuisent aux p. ou aux an. domestiques, com. les lions, les panthères, les loups, les hyènes, les guépards, les chacals, les fenecs, les aigles, les oiseaux de proie, les vipères, les reptiles & les insectes venimeux, les guêpes, &c. sont de la tăouioua ‖ Syn. de beroueKKâs, qui est us. dans l'Ăir et l'Ăd., mais ne l'est pas dans l'Ăh.

O: ăour O: va. prim; conj. 62 "ăour"; (iouĕr, iouâr, éd iour, our iouir) ‖ être sur ‖ peut avoir pour suj. et rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit de p, an, ou ch. placés n'importe comment sur des p, des an, ou des ch. qlconques; se dit, p.ex, d'un enfant qui est sur les épaules de qlq'un, d'un malade qui est, com. un bagage, sur le dos d'un chameau, d'un h. qui est sur un mont, un rocher, un arbre, un meuble; d'un chevreau qui est sur les épaules de qlq'un, sur le dos d'un chameau, sur une colline, une roche, une caisse; d'un paquet, d'un turban, d'un voile, d'un ornement de coiffure qui sont sur la tête de qlq'un; d'une selle, d'un bât, d'un bagage, d'une arme, d'un ustensile qui sont sur un cha=meau; d'une maison, d'une tente, d'arbres, de plantes, d'objets qlconques qui sont sur un mont, une hauteur, un dos de terrain; d'un livre qui est sur une table; d'un tapis qui est sur le sol; de n'importe quel objet qui est sur la terre ou sur une ch. qlconque; &c. Quand le suj. est une p. et le rég. dir. un an., signifie touj. "être sur [un an] (à la manière d'un bagage)", com. sont des enfants en bas âge, des malades, des infirmes, placés sur des an. com. des bagages; ne signifie jamais "monter [un an] (employer com. monture [un an.]; se servir com. monture d' [un an.]; être sur [un an. servant de monture])" ‖ p. ext. "être auprès de [un point d'eau qlconque, fleuve, ruisseau, source, puits, mare, &c.]". Se dit de p, d'an, de ch. qui sont contre un point d'eau, ou qui sont à qlq. distance de lui et ~~tout com. lieu où~~ s'y approvisionnent d'eau. S'emploie ainsi en parlant de p, d'an, de ch. qui sont auprès d'un point d'eau pour un temps qlconque; se dit, p.ex, de p. ou d'an. en voyage qui n'y sont que pour qlq. instants, d'un objet qui y est déposé pendant un moment, de p, d'an, de tentes, de campements, qui y sont installés pour longtemps ‖ ăour tehount "être sur la meule dormante", ayant pour suj. une p., signifie souv. "moudre (n)" ‖ ayant pour suj. un nuage, signifie hab. "être audessus de [une région, un côté de pays, un lieu, etc.]"; d. ce s., s'empl. souv. sans rég. dir. exprimé, un rég. dir. signifiant la région où on est, la région dont on parle, étant s.e. (Ex. ahel ouâ-reṛ ağenna iouâr /, aujourd'hui des nuages sont audessus du [pays où nous sommes] (aujourd'hui, le ciel est couvert de nuages ici) = eslir tağrest tâ-reṛ temdâ ağenna iouâr daṛ Tăouat /, j'ai entendu [que] cet hiver il est entier des nuages sont audessus du [pays] dans le Touat (j'ai entendu dire que cet hiver tout entier le ciel a été couvert de nuages dans le T.) = tigereKîn

ouârnet Âhaggar, our ouïrnet Tămanrasset % des nuages d'orage sont au-dessus de l'Âh., ils ne sont pas audessus de T. (il y a des nuages d'orage au dessus du massif montagneux central du pays des Kel-Âh., il n'y en a pas audessus de T; le ciel est couvert de nuages audessus du massif montagneux central du pays des Kel-Âh, il ne l'est pas audessus de T.) = légerek touâr denneg ĕdrar % un nuage d'orage est audessus du [pays] audessus de la montagne (le ciel est couvert d'un nuage d'orage audessus de la montagne)) ‖ ayant pour suj. un astre qlconque, soleil, lune, étoile, signifie hab. "être audessus de [une région] (être audessus de l'horizon (être levé & non encore couché) dans [une région])"; d. ce s, s'empl. souv. sans rég. dir. exprimé, un rég. dir. signifiant la région où on est, la région dont on parle, étant s.e. ‖ tallit ta hé tăourit, tallit ta touĕret, tallit touĕr; v. ‖ tallit ‖ fig. "être nécessaire pour [une p, un an, une ch. ayant une sorte vie]", le suj. étant un acte. Se dit de tout acte imposé par une nécessité qlconque, besoin, devoir, obligation, désir violent, commandement d'un supérieur, &c. S'emploie tantôt avec un suj., tantôt unipersonnellement d. le s. "il est nécessaire pour". (Ex. iouâr i ăzamai n ăselsou hin, êdĕt insâr % est nécessaire pour moi la couture de mon vêtement, car il est déchiré (il est nécessaire que je couse mon vêtement, car il est déchiré) = touâr Kem tĭnaout en tĭdet, êdĕt Mess-înet ĕksân bahou % est nécessaire pour toi le fait de dire la vérité, car Dieu hait le mensonge (dire la vérité est nécessaire pour toi, car Dieu hait le mensonge) = iouâr Kai ét taouied ôudi ouâ-ret i ma K; ti K a ten innĕn % il est nécessaire pour toi tu porteras ce beurre à ta mère; ton père ce qui les ayant dits (il est nécessaire que tu portes ce beurre à ta mère; c'est ton père qui l'a dit) = iouâr i ĕd eKKet ăhâl, êdĕt eouĭnafĕK K % il est nécessaire pour moi j'irai à la réunion galante, car je la désire (il est nécessaire que j'aille à la réunion galante, car j'en ai le désir)) ‖ d. le s. "être sur [un an.]", diffère d'arer "monter [un an.] (employer com. monture [un an.]; se servir com. monture d' [un an.]; monter sur [un an. servant de monture]; être sur [un an. servant de monture]".

— souĕr 0:⊙ va. f. 1; conj. 119 "souĕr"; (isouer, iesîouer, ĕd isouĕr, our isouer) ‖ mettre sur ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ souĕr ăsekref "mettre sur [soi] l'ăsekref" et souĕr ĕKerhei "mettre sur [soi] l'ĕKerhei" signifient tous 2 p. ext. "atteindre la puberté (arriver à l'âge de puberté) (le suj. étant une fem.)"; d. ce s, le rég. dir. signifiant "soi" est souv. s.e. v. ⵂⵙ0∴ ekref, ăsekref; ⵣ⁝0∴ ĕKerhei; ⵎⵏ eiged ‖ dans les expr. où un des rég. dir. de souĕr est la personne ou la tête du suj., et où l'autre rég. dir. est un objet qlconque servant de coiffure, on peut, lorsque le sens est suffisamment clair, sous-entendre l'un qlconque des rég. dir. ou les 2 rég. dir. (Ex. 1. souĕr ĕKerhei ĕref ennem % mets un ĕKerhei sur ta tête = 2. souĕr ĕKerhei % mets un ĕKerhei sur [toi] (m.s.q. le pr.) = 3. souĕr ĕref ennem % mets [un ĕKerhei] sur ta tête (m.s.q. le pr.) = 4. souĕr % mets [un ĕKerhei] sur [toi] (m.s.q. le pr.) Les 4 phrases précédentes peuvent être syn. & s'adresser, avec le même sens, à une f. pour lui dire de mettre un ĕKerhei sur sa

tête) ‖ souĕr ămâoual émi nnek "mets l'ămâoual (inférieur) sur ta bouche" signifie "relève au dessus de ta bouche ton ămâoual inférieur"; dans cette expr., on peut, lorsque le sens est suffisamment clair, sous-entendre l'un qlconque des rég. dir. ou les 2 rég. dir. (Ex. 1. souĕr ămâoual ‰ mets l'ămâoual (inférieur) sur [ta bouche] (relève au dessus de ta bouche ton ămâoual inférieur) = 2. souĕr émi nnek ‰ mets [l'ămâoual (inférieur)] sur ta bouche (m.s.q. le pr.) = 3. souĕr ‰ mets [l'ămâoual (inférieur)] sur [ta bouche] (m.s.q. le pr.). Les 3 phrases précédentes peuvent être syn. de souĕr ămâoual émi nnek et s'adresser, avec le même sens, à un hom. pour lui dire de relever au dessus de sa bouche son ămâoual inférieur). v. OV ader, seder ; ∃'l'l enged ; OJll'l tăgôul = = moust ‖ p. ext. "tracer [des caractères d'écriture, des dessins, etc.] sur [du papier, de la peau, de la toile, un mur, un rocher, le sable, etc.]"; dans ce s, on peut, lorsque le sens est suffisamment clair, sous-entendre l'un ou l'autre des rég. dir, mais non les 2 ; le rég. dir. exprimant ce sur quoi le suj. écrit ou dessine se sous-entend souvent ; le rég. dir. exprimant ce que le suj. écrit ou dessine se sous-entend rarement. v. Ш+∴ ekteb.

— meouer O:J vn. f. 2; conj. 99 "bereġ"; (immĕouer, iemmîouer, ĕd iemmeouer, our immeouer) ‖ être l'un sur l'autre (le suj. étant des objets capables d'être placés, déplacés, posés à volonté les uns sur les autres, ou des objets que la nature a placés les uns sur les autres) ‖ se dit, p. ex, de caisses, de sacs, de briques, de dalles, de pièces de bois, de livres, &c ; se dit aussi de rochers, de blocs bruts de pierre ou de minerais qui, naturellement, sont les uns sur les autres ‖ fig. "être ensemble [auprès d'une femme]", le suj. étant des h. (Ex. Biska d Fendou emmĕoueren rour Kôuka ‰ B. et F. ont été ensemble auprès de K. (B. et F. se sont trouvés ensemble auprès de K.)) ‖ fig. "être ensemble [sur (auprès de) un point d'eau qlconque, fleuve, ruisseau, source, puits, mare, &c.]", le suj. étant des p. ou des an. qui sont tous contre un point d'eau, ou qui, établis à des distances variables d'un point d'eau, ~~tous com. lieu où~~ s'y approvisionnent tous d'eau. (Ex. oulli hin emmĕouernet d oulli nnem foull ânou ‰ mes chèvres ont été ensemble avec tes chèvres sur le puits (mes chèvres et les tiennes se sont trouvées ensemble auprès du puits)) ‖ d. le s. "être mis l'un sur l'autre (par une p, un an, une ch. ayant une sorte de vie com. le vent, une crue, une inon=dation) (le suj. étant des objets capables d'être placés, déplacés, posés à volonté les uns sur les autres)", est syn. de mesouer ; en diffère dans les autres sens.

— nemouer O:Jl vn. f. 2 bis; conj. 44 "helouen"; (inmeouer, ienîmeouer, ĕd inmouer, our inmeouer) ‖ m.s.q. le pr.

— nemouar O:Jl vn. f. 2 bis; conj. 44 "helouen"; (inmeouar, ienîmeouar, ĕd inmouar, our inmeouar) ‖ m.s.q. le pr.

— teouer O:+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittĕouer, iettîouer, ĕd ietteouer, our itteouer) ‖ avoir du monde sur soi (avoir du monde auprès de soi) (le suj. étant un point d'eau).

— sesouĕr O:⊙⊙ va. f. 1.1; conj. 152 "sedouĕl"; (issĕsouer, iessîsouer, ĕd isesouĕr,

our issesouer) ‖ faire mettre sur ‖ se c. av. 3 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
—mesouer O:⊙I vn. f. 1.2; conj. 44 "helouen"; (imseouer, iemîseouer, éd imsouer, our imseouer) ‖ être mis l'un sur l'autre (par une p, un an, une ch. ayant une sorte de vie com. le vent, une crue, une inondation) (le suj. étant des objets capables d'être placés, déplacés, posés à volonté les uns sur les autres) ‖ v. ci-dessus meouer.
—mesouar O:⊙I vn. f. 1.2; conj. 44 "helouen"; (imseouar, iemîseouar, éd imsouar, our imseouar) ‖ m. s. q. le pr.
—semmouer O:I⊙ va. f. 2.1; conj. 122 "seddekkel"; (ismeouer, iesîmeouer, éd isem=meouer, our ismeouer) ‖ mettre l'un sur l'autre (d. le s. de la f. 2.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.
—sennemouer O:II⊙ va. f. 2bis. 1; conj. 126 "zehhelouen"; (isnemeouer, iesîneme=ouer, éd isennemouer, our isnemeouer) ‖ m. s. q. le pr.
—semmesouer O:⊙I⊙ va. f. 1.2.1; conj. 126 "zehhelouen"; (ismeseouer, iesîmeseouer, éd isemmesouer, our ismeseouer) ‖ mettre l'un sur l'autre (d. le s. de la f. 1.2.)
—eggâr O8 va. f. 5; conj. 218 "ebbâd"; (iggâr, our iggôr) ‖ être hab. sur ‖ a t. les s. c. à c. du prim.
—sâouâr O:⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâouâr, our iseouir) ‖ mettre hab. sur ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
—tâmeouâr O:I+ vn. f. 2.7; conj. 230 "târegâh"; (itâmeouâr, our itemeouir) ‖ être hab. l'un sur l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.
—tînmeouîr O:II+ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmeouîr, our itenmeouir) ‖ m. s. q. le pr.
—tînmeouâr O:II+ vn. f. 2bis. 13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmeouâr, our itenmeouar) ‖ m. s. q. le pr.
—tîouâr O:+ vn. f. 3bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itîouâr, our iteouir) ‖ avoir hab. du monde sur soi.
—sâsouâr O:⊙⊙ va. f. 1.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâsouâr, our isesouir) ‖ faire hab. mettre sur ‖ se c. av. 3 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1...
—tîmseouîr O:⊙I+ vn. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîmseouîr, our itemseouir) ‖ être hab. mis l'un sur l'autre.
—tîmseouâr O:⊙I+ vn. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîmseouâr, our itemseouar) ‖ m. s. q. le pr.
—sâmeouâr O:I⊙ va. f. 2.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâmeouâr, our isemeouir) ‖ mettre hab. l'un sur l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2.1.
—sînmeouîr O:II⊙ va. f. 2bis. 1.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (isînmeouîr, our isenmeouir) ‖ m. s. q. le pr.
—sîmseouîr O:⊙I⊙ va. f. 1.2.1.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (isîmseouîr, our isemse=ouir) ‖ mettre hab. l'un sur l'autre.
—éouîr O: sm. nv. prim; cp (pl. iouîren 10:), dat äouîr (ëouîr), dat ouîren ‖ fait d'être sur ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsouer 0:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isouîren 10:⊙), dar ĕsouîren ‖ fait de mettre sur ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.

— amouer 0:I sm. nv. f. 2ᵇⁱˢ; φ (pl. imouîren 10:I), dar ĕmouer (ămouer), dar ĕmouîren ‖ fait d'être l'un sur l'autre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 2.

— ănmeouer 0:II sm. nv. f. 2ᵇⁱˢ; φ (pl. inmeouîren 10:II), dar ĕnmeouîren ‖ m. s. q. le pr.

— ănmeouar 0:II sm. nv. f. 2ᵇⁱˢ; φ (pl. inmeouâren 10:II), dar ĕnmeouâren ‖ m. s. q. le pr.

— atouer 0:+ sm. nv. f. 3ᵇⁱˢ; φ (pl. itouîren 10:+), dar ĕtouer (ătouer), dar ĕtouîren ‖ fait d'avoir du monde sur soi.

— ăsesouer 0:⊙⊙ sm. nv. f. 1.1; φ (pl. isesouîren 10:⊙⊙), dar sesouîren ‖ fait de faire mettre sur ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 1.1.

— ămseouer 0:⊙I sm. nv. f. 1.2; φ (pl. imseouîren 10:⊙I), dar ĕmseouîren ‖ fait d'être mis l'un sur l'autre.

— ămseouar 0:⊙I sm. nv. f. 1.2; φ (pl. imseouâren 10:⊙I), dar ĕmseouâren ‖ m. s. q. le pr.

— ăsemmeouer 0:I⊙ sm. nv. f. 2.1; φ (pl. isemmeouîren 10:I⊙), dar semmeouîren ‖ fait de mettre l'un sur l'autre ‖ a t. les s. c. ā c. de la f. 2.1.

— ăsennemouer 0:II⊙ sm. nv. f. 2ᵇⁱˢ.1; φ (pl. isennemouîren 10:II⊙), dar sennemouîren ‖ m. s. q. le pr.

— ăsemmesouer 0:⊙I⊙ sm. nv. f. 1.2.1; φ (pl. isemmesouîren 10:⊙I⊙), dar semmesouîren ‖ fait de mettre l'un sur l'autre.

— émeouir 0:I sm. φ (pl. imeouîren 10:I), dar ămeouir (ĕmeouir), dar meouîren ‖ rassemblement nombreux (foule réunie) (d'hom.) [auprès d'une fem.]; rassemblement nombreux (foule réunie) (de gens et d'an.) [sur (auprès d') un point d'eau] ‖ s'emploie com. le v. meouer dans les sens correspondants, avec cette différence qu'émeouir exprime touj. un rassemblement nombreux ‖ ex. émeouir a igĕn end ahel rour Kôuka ⁒ un rassemblement nombreux (d'h.) ce qui s'étant fait hier chez K. (il y a eu une foule d'h. réunis hier chez K.) = nĕier émeouir oua our nĕier a ouir, foull ânou, ahel ouă-rer ⁒ j'ai vu un rassemblement nombreux (de gens & d'an.) que je n'ai pas vu ce que je suis né, sur le puits, aujourd'hui (j'ai vu une foule de gens et d'an. comme je n'en ai vue de ma vie, sur le puits, aujourd'hui).

— temeouirt +0:I+ sf. φ (pl. timeouîrîn 10:I+), dar tmeouîrîn ‖ nom d'une petite lanière de la sandale appelée émerKed ‖ chaque émerKed a 2 temeouirt ‖ v. V:0 erKed, émerKed.

— tăméort +0:I+ sf. φ (pl. timiouâr 0:I+), dar tmĭouâr ‖ qualité supérieure ‖ se dit des p., des an. et des ch. ‖ le pl. timiouâr est très peu us. ‖ s'emploie pres= =que touj. précédé de la prép. n "de" du génitif, pour exprimer que ce dont il est le complément est de qualité supérieure ‖ ex. BisKa âles en tăméort ⁒ B. [est] un h. de qualité supérieure = Kôuka tămet en tăméort ⁒ K. [est] une f. de qualité supérieure = tirsé tâ-rer ti n tăméort ⁒ cette chèvre-ci [est] une qui

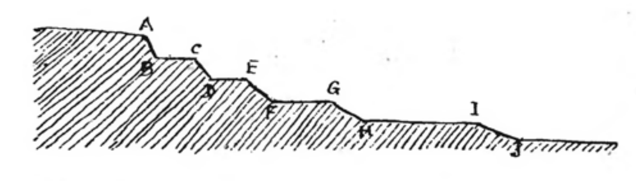
de qualité supérieure (cette chèvre-ci est une chèvre de qualité supérieure) = iKf i stenfous en tăméort ‰ il m'a donné une aiguille de qualité supérieure = Dâssin teg âK ăzamai en tăméort ‰ D. t'a fait une couture de qualité supérieure ‖ on entend dire qlqf. tăméort a iemôus "qualité supérieure ce qu'il est", au lieu d' i n tăméort a iemôus "un qui de qualité supérieure ce qu'il est"; i n tăméort a iemôus seul est correct; tăméort a iemôus et les phrases analogues sont incorrects.

— tinionâr O:I+ sf. φ (pl.s.s.) dar tniouâr ‖ corruption de timiouâr pl. de tăméort ‖ v. ci-dessus tăméort ‖ très peu us.

— isouâr O:⊙ sm. φ (pl.s.s.), dar ĕsouâr ‖ surplus (donné par une p. à un autre dans un troc) ‖ quand 2 p. troquent des esclaves, des an, des ch. qlconques de n'importe quelle valeur, de même nature ou non, si, pour égaliser la valeur des ch. troquées, un des troqueurs donne à l'autre qlq. ch. en surplus de la ch. qu'il troque, ce surplus s'appelle isouâr. P. ex, A. et B. troquent leurs cha=meaux; le chameau d'A étant inférieur à celui de B, B. ne consent au troc qu'à condition qu'A lui donne 50 francs en surplus; ces 50 francs sont des isouâr. M et N troquent leurs aiguilles; l'aiguille d'N étant inférieure à celle d'M, M ne consent au troc qu'à condition qu'N lui donne en surplus une poignée de dattes; cette poignée de dattes est des isouâr ‖ ex. nesmesKel neK ed BisKa tiKôubaouîn; ig i isouâr ăllar ‰ nous avons troqué moi et B. les épées; il m'a fait [comme] surplus un javelot (B. et moi nous avons troqué nos épées; il m'a donné en surplus un javelot).

— tasouert +O:⊙+ sf. φ (pl. tisiouâr O:⊙+), dar tĕsouert (tăsouert), dar tĕsouâr ‖ supplément de charge (mis en surplus de la charge normale sur le dos d'une bête de somme) ‖ quand, sur le dos d'une bête de somme déjà normalement chargée, on ajoute un ou plusieurs sacs, paquets, caisses, Ke, chacun de ces sacs, paquets, caisses, Ke, est une tasouert; on ne donne le nom de tasouert qu'à des colis relativement importants & constituant un supplément de charge appréciable. On ne met de tasouert qu'aux bêtes de som. que leur force rend capables de porter facilement plus que la charge ordi=naire; on met tantôt une, tantôt 2, rarement 3 tasouert. Le mot tasouert s'empl. hab. com. un nom d'unité servant à désigner chacun des colis mis en sup=plément de la charge normale; il s'empl. qlqf. com. un nom collectif servant à désigner l'ensemble des colis en nombre qlconque mis en supplément de la charge normale ‖ tasouert ne s'empl. hab. que pour exprimer les suppléments de charge des chameaux ‖ ex. gîr senâtet tĕsouâr i ĕmis. — ma môusnet? — senâtet tĕmhĭtîn ‰ j'ai fait 2 suppléments de charge au chameau (j'ai mis 2 suppléments de charge au chameau). — que sont-ils? (quels sont-ils?). — 2 sacs en peau de dimension moyenne = gîr tasouert i ĕmis. — ma temôus? — senâtet tĕmhĭtîn ‰ j'ai fait un supplément de charge au cha=meau (j'ai mis un supplément de charge au chameau). — qu'est-il? (quel est-il?). — 2 sacs de peau de dimension moyenne.

— tăsouert +O:⊙+ sf. ꝏ (pl. tisouerîn IO:⊙+), dar tĕsouerîn ‖ gradin (de monta=
=gne) ‖ dans une montagne ou un relief de terrain dont la pente forme plusieurs gradins successifs, chacun de ces degrés naturels qu'il faut gra=
=vir successivement pour arriver au



sommet est une tăsouert, qlq. soient sa hauteur, la rapidité de sa pente et l'étendue d'espace à peu près plan qui le sépare du suivant. Dans la figure, JI, HG, FE, DC, BA sont des tăsouert ‖ diffère de tăfessena "degré (marche d'escalier)".

— tăseggeouert +O:ꓘ⊙+ sf. ꝏ (pl. tiseggeouâr O:ꓘ⊙+), dar tĕseggeouâr ‖ nom d'un ornement de tête (de femme) ‖ la tăseggeouert est une sorte de chapelet en perles de verre, de métal, ou d'autre substance, en=
=filées sur un fil, attaché dans les cheveux au-dessus de la tempe, et tombant naturellement entre l'oreille et la joue; elle a environ 0m, 25c de long et atteint l'épaule. La tă=
=seggeouert se compose qlqf. d'un seul fil de perles, la plu=
=part du temps de 2, 3, ou 4; quand elle a 2 ou plusieurs fils de perles, ceux-ci sont réunis par le haut et joints ensem=
=ble en 2 ou 3 endroits dans leurs parties supérieures; leurs parties inférieures tombent librement ‖ les fem. de l'Ăh. ne por=
=tent de tăseggeouert que dans les rares circonstances où elles re=
=vêtent ce qu'elles ont de plus beau comme vêtements & bijoux.

— ăhouar O:⁞ sm. ꝏ (pl. ihouâren IO:⁞), dar ĕhouâren ‖ nom d'une couverture en laine (ou en poil de chameau) d'une espèce particulière ‖ l'ăhouar a hab. 1m, 50c de large et 4 ou 5 mètres de long; il est entièrement rayé de raies, de cou=
=leurs diverses, la plupart foncées, parmi lesquelles le rouge do=
=mine. Il s'étend à terre comme tapis, ou sert à se couvrir la nuit; il ne se porte pas com. vêtement. On le fabrique en Algérie, en Tunisie et en Tripolitaine.

— tăhouart +O:⁞+ sf. ꝏ (pl. tihouârîn IO:⁞+), dar tĕhouârîn ‖ dim. du pr. ‖ p. ext. "couverture multicolore de petite dimension (d'espèce qlconque); tapis multicolore de petite dimension (d'espèce qlconque)" ‖ v. ꓘ‖:‖ telkelimt.

— oueroueraz :O:O: sm. (s.s. pl.) ‖ éclat extérieur [d'une p. ou d'une ch.] ‖ se dit des p. pour exprimer l'éclat physique résultant de la jeunesse, de la santé, de l'élégance du visage & du corps, & de l'agrément extérieur. Se dit des ch., p. ex. d'un village, d'un campement, d'une maison, d'une tente, d'un vêtement, &c, pour exprimer l'éclat extérieur résultant de proportions heureuses, du bon état, d'une apparence de fraîcheur & de propreté, d'un aspect général agréable. Ne se dit pas des an. ‖ ex. Dâssin, iouâr tet oueroueraz ℅. D., est sur elle de l'éclat extérieur (physiquement, D. a de l'éclat) = Fendou ilâ

ouerouera ·/. F. a de l'éclat extérieur (F. a de l'éclat physiquement) = ihanân oui-h, iouâr ten ouerouera, oui-h Kala ·/. ces tentes-ci, est sur elles, de l'éclat extérieur, celles-là non (ce campement-ci est d'aspect agréable et brillant, celui-là non).

— ouerouer 0:0: va. prim; conj. 99 "bereġ"; (iououèrouer, ieououîrouer, éd ieououer = ouer, our iououerouer) ‖ répandre en saupoudrant [une matière en poudre] (sur qlq. ch.) ‖ a aussi le s. pas. "être répandu par saupoudrement" ‖ peut avoir pour suj. une p. ou une ch. . Peut avoir pour rég. dir. n'importe quelle matière en poudre, terre, sable, cendre, farine, sel, sucre, médicament en poudre, &c. Ce sur quoi le suj. répand une matière en poudre est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur" ‖ se dit, p. ex, d'une p. qui répand en saupoudrant un médicament en poudre sur une plaie, du vent qui répand en saupoudrant de la poussière sur une p, un an, ou une ch. ‖ ex. ouerouer têsemt foull sân ·/. répands en saupoudrant du sel sur la chair (saupoudre la viande de sel) ‖ le s. d'ouerouer revient au même que celui d'enbes "saupoudrer [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre lancée)", quand enbes a pour suj. une p. ou une ch., bien que les 2 v. se construisent différemment. Ouerouer n'a pas les autres sens d'enbes ‖ v. : ∃l endou.

— seououerouer 0:0:⊙ va. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (isouerouer, iesîouerouer, éd iseououerouer, our isouerouer) ‖ faire répandre en saupoudrant ‖ se c. av. 2 acc.

— tâouerouâr 0:0:+ va. f. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâouerouâr, our iteouer = ouir) ‖ répandre hab. en saupoudrant ‖ a aussi le s. pas.

— sâouerouâr 0:0:⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâouerouâr, our iseouerouir) ‖ faire hab. répandre en saupoudrant ‖ se c. av. 2 acc.

— ăouerouer 0:0: sm. nv. prim; φ (pl. iouerouîren 10:0:), dar ouerouîren ‖ ~~a aussi le s. pas. "fait d'être répandu par saupoudrement".~~ fait de répandre en saupoudrant ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être répandu par saupoudrement".

— ăseououerouer 0:0:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. iseououerouîren 10:0:⊙), dar seououerouîren ‖ fait de faire répandre en saupoudrant.

— ehouèr 0:⁝ va. prim; conj. 29 "edouël"; (ihouèr, ihouâr, éd ihouèr, our ihouir) ‖ précéder ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ ex. ehouèr Kôuka s oulli, tezzeġed âs ăK ·/. précède K. aux chèvres, trais-lui du lait (devance K. auprès des chèvres, trais-lui du lait) = oulli hin ehouèrnet ti nnem s ânore ·/. mes chèvres ont précédé (devancé) les tiennes au puits = têreout enneK, tehouèr tet têreout in es Tăouat ·/. ta lettre, l'a précédée la mienne au Touat (ma lettre est arrivée avant la tienne au T.) = rîr éd eKKer Tăouat; ihouèr erîner; eKKîmer ·/. je veux j'irai au Touat; il a précédé [que] j'ai été malade; je suis resté (je voulais aller au T; avant le moment de mon départ j'ai été malade; je suis resté) = Fendou irâ éd iaoui Mîm; tehouèr teddiou; ieKKîm ·/. F. veut il épousera M; elle a précédé elle s'est mariée; il est resté (F. voulait épouser M.; avant qu'il

l'épousa, elle s'est mariée ; il est resté') = êred iebôuk éd ĉeñ ; tehouĕr t tĕhoualt, tekch ê % le blé a l'intention il sera mûr ; l'a précédé la sauterelle, elle l'a mangé (le blé était sur le point d'être mûr ; avant qu'il fût mûr les sauterelles sont venues et l'ont mangé) = fad ihouĕr êred, inr ê % la soif a précédé le blé, elle l'a tué (le manque d'eau est arrivé avant la maturité du blé et a fait mourir celui-ci) ‖ p. ext. "précéder dans l'existence (être plus âgé que) (act)". Peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. (Ex. ehouĕrer Mîmi % j'ai précédé dans l'existence M. (je suis plus âgé que M.) = ehouĕrek Kem es Kerad ouliân % je t'ai précédée dans l'existence de 3 ans (je suis plus âgé que toi de 3 ans) = amis oua-h ihouĕr oua-h s ăouĕtai % ce chameau-ci a précédé dans l'existence celui-là d'un an (ce cha=meau-ci est plus âgé que celui-là d'un an) = tăKôuba ta-h tehouĕr ta-h % cette épée-ci a précédé dans l'existence celle-là (cette épée-ci est plus vieille que celle-là)) ‖ p. ext. "être sur le point de (n)". Se dit d'une p., d'un an, ou d'une ch. qui sont sur le point de faire ou d'éprouver n'importe quoi. (Ex. ettef ăbarad ; ihouâr ioudâ % tiens l'enfant ; il est sur le point il tombe (il est sur le point de tomber) = ouksad ; ihouâr oulli eggâhnet ăfarag % crains ; il est sur le point [que] les chèvres entrent dans le jardin (prends garde ; les chèvres sont sur le point d'entrer dans le jardin) = eg-éserir dar tĕmsé ; tehouâr temmôut % mets un morceau de bois dans le feu ; il est sur le point il meurt (il est sur le point de mourir) = ehouĕrer ekkir Tăouat, eriner, ekKimer % j'ai été sur le point je suis allé au Touat, j'ai été malade, je suis resté (j'ai été sur le point d'aller au T, j'ai été malade, je suis resté) = téouĕied Mîmi ? — ihouĕr éouĕiek Ket ; ou tet éouĕier % as-tu épousé M ? — il a été sur le point [que] je l'ai épousée ; je ne l'ai pas épousée (j'ai été sur le point de l'épouser ; je ne l'ai pas épousée) = ăbaior ihouĕr ioudă ; ettĕfek K % l'outre a été sur le point elle est tombée ; je l'ai tenue (l'outre a été sur le point de tomber ; je l'ai retenue)) ‖ d. le s. "précéder", est syn. d'izar et moins us. que lui ‖ d. le s. "être sur le point de", est syn. d'oubak et moins us. que lui.

— zehouĕr ⵓ:ⵂⵣ va. f. 1 ; conj. 152 "sedouĕl" ; (izzĕhouer, iezzĉhouer, éd izehouĕr, our izzehouer) ‖ faire précéder ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— mehouer ⵓ:ⵂⵎ vn. f. 2 ; conj. 99 "bereġ" ; (immĕhouer, iemmĉhouer, éd iem=mehouer, our immehouer) ‖ se précéder l'un l'autre [vers un lieu] (être trans=porté ensemble [vers un lieu] (le suj. étant plusieurs ch, ou une ch. pouvant se transporter en plusieurs fois partie par partie) ; être transporté successivement [vers un lieu] (d. le s. ci. d.)) ‖ le lieu auquel le suj. est transporté est à l'abl. et accompagné d'une prép qui est hab. S "vers". Le lieu d'où le suj. est transporté est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "de dans" ‖ se dit, p. ex, de plusieurs épées, d'une tente et de son contenu, de blé en quantité qlconque.

— tehouer ⵓ:ⵂ+ vn. f. 3 bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕhouer, iettĉhouer, éd iettehouer,

our ittehouer) ‖ être précédé.

— zemmehouer O:⁞Iⵣ va. f. 2.1; conj. 122 "seddeKKel"; (izmehouer, iezîmehouer, éd izemmehouer, our izmehouer) ‖ faire se précéder l'un l'autre (d. le s. de la f. 2.).

— hâgger O⁞ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (ihâgger, our ihegger) ‖ précéder hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zâhouâr O:⁞ⵣ va. f. 1.7; conj. 230 "târeġâh"; (izâhouâr, our izehouir) ‖ faire hab. précéder ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâmehouâr O:⁞I+ m. f. 2.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmehouâr, our itemehouir) ‖ se précéder hab. l'un l'autre.

— têhouâr O:⁞+ m. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîKsân"; (itêhouâr, our itehouir) ‖ être hab. précédé.

— zâmehouâr O:⁞Iⵣ va. f. 2.1.7; conj. 230 "târeġâh"; (izâmehouâr, our izemehouir) ‖ faire hab. se précéder l'un l'autre.

— ăhaouar O:⁞ sm. nv. prim; φ (pl. iheouâren 10:⁞), dar heouâren ‖ fait de précéder ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tahaoura .O:⁞+ sf. nv. prim; φ (pl. tiheourioûin 1:O:⁞+), dar tĕhaoura (tă-haoura), dar theourioûin ‖ m. s. q. le pr.

— ăzehouer O:⁞ⵣ sm. nv. f. 1; φ (pl. izehoûren 10:⁞ⵣ), dar zehoûren ‖ fait de faire précéder ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ămehouer O:⁞I sm. nv. f. 2; φ (pl. imehoûren 10:⁞I), dar mehoûren ‖ fait de se précéder l'un l'autre.

— ătehouer O:⁞+ sm. nv. f. 3 bis; φ (pl. itehoûren 10:⁞+), dar tehoûren ‖ fait d'être précédé.

— ăzemmehouer O:⁞Iⵣ sm. nv. f. 2.1; φ (pl. izemmehoûren 10:⁞Iⵣ), dar zem-mehoûren ‖ fait de faire se précéder l'un l'autre.

— ămâhouar O:⁞I sm. n. d'é. prim; φ (pl. imâhouâren 10:⁞I; fs. tămâhouart +O:⁞I+; fp. timâhouarîn 10:⁞I+), dar mâhouâren, dar t.mâhouârîn ‖ aîné (hom. (an, ch.) qui est plus âgé) [qu'une p. (un an, une ch.)] ‖ ~~Moûsa ămâhouar en Dâssin % M. [est] l'aîné de D. (M. est plus âgé que D.~~ ce dont un ămâhouar est l'aîné se met au gén. ‖ ex. Moûsa ămâhouar en Dâssin % M. [est] l'aîné de D. (M. est plus âgé que D.) ‖ diffère d'ămeKKar "frère aîné".

— imehouâr O:⁞I sm. φ (pl. s. s.), dar mehouâr ‖ gens des temps anciens ‖ v. ƐI imeiien.

— mehehouer O:⁞⁞I va. f. 2; conj. 42 "leKesleKes"; (imhehouer, iemîhehouer, éd im-hehouer, our imhehouer) ‖ chercher réc. à se précéder à (chez; vers; pour) (lutter de vitesse vers (ou pour) (lutter de vitesse pour aller à (ou chez); lutter de vitesse au suj. de)) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. Peut avoir pour rég. dir. des p, des an, des ch, ou des actes ‖ se dit, p. ex, de p. ou d'an. en nombre qlconque qui cherchent, pour n'importe quel motif, à se précéder à un lieu, chez qlq'un, auprès d'un an. ou d'une ch; de 2 h. qui cherchent à se précéder auprès d'une fem,

c.à d. qui cherchent à l'envi à obtenir sa main, son amour, ses bonnes grâces, &c; de 2 h. qui cherchent à se précéder au sujet d'un cheval, d'une épée, d'un fusil, c.à d. qui cherchent à l'envi à les acheter ou à se les faire donner; de 2 h. qui cherchent à l'envi à se précéder pour les paroles, c.à d. qui cherchent chacun à parler le 1er; de 2 p. qui cherchent à se précéder pour un travail de couture, de jardinage, d'écriture, de forage de puits, &c, c.à d. qui cherchent à se devancer dans l'accomplissement de ce travail; de p. ou d'an. qui cherchent à se précéder pour le manger ou le boire, c.à d. qui cherchent chacun à manger ou boire plus vite que les autres; de pièces de vers qui cherchent à se précéder chez une f., ou au sujet d'une f, parce que ses adorateurs l'en accablent à l'envi; de balles, de javelots, de flèches, qui cherchent à se précéder contre qlq'un, vers qlq'un, parce que ceux qui les lui lancent l'en accablent à l'envi; de pierres, de briques, de mortier qui cherchent à se précéder pour un mur parce ceux qui les apportent pour sa construction le font en luttant de vitesse; de bouchées qui cherchent à se précéder dans la bouche de qlq'un, parce que celui qui les met dans sa bouche cherche à les y mettre chacune plus vite que l'autre; de lettres qui cherchent à se précéder vers une p. ou un lieu, parce que ceux qui les portent luttent de vitesse; &c.

— mehehouar O:⁞⁞I va. f.2; conj. 42 "lekeslekes"; (imhehouar, iemîhehouar, ed imhehouar, our imhehouar) ‖ m.s.q. le pr.

— zemmehehouer O:⁞⁞I# va. f. 2.1; conj. 122 "seddekkel"; (izmehehouer, iezîmehehouer, ed izemmehehouer, our izmehehouer) ‖ faire chercher réc. à se précéder à ‖ se c. av. 2 acc.

— tîmhehouîr O:⁞⁞I+ va. f. 2.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîmhehouîr, our itemhehouîr) ‖ chercher hab. réc. à se précéder à.

— tîmhehouâr O:⁞⁞I+ va. f. 2.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîmhehouâr, our itemhehouar) ‖ m.s.q. le pr.

— zîmhehouîr O:⁞⁞I# va. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (izîmhehouîr, our izemhehouîr) ‖ faire hab. chercher réc. à se précéder à ‖ se c. av. 2 acc.

— ămhehouer O:⁞⁞I sm. nv. f. 2; φ (pl. imhehouîren 10:⁞⁞I), dar ĕmhehouîren ‖ fait de chercher réc. à se précéder à.

— ămhehouar O:⁞⁞I sm. nv. f. 2; φ (pl. imhehouâren 10:⁞⁞I), dar ĕmhehouâren ‖ m.s. q. le pr.

— ăzemmehehouer O:⁞⁞I# sm. nv. f. 2.1; φ (pl. izemmehehouîren 10:⁞⁞I#), dar zem=mehehouîren ‖ fait de faire chercher réc. à se précéder à.

— ămehehouar O:⁞⁞I sm. n. d'é. f. 2; φ (pl. imehehouâren 10:⁞⁞I; fs. tămehehouart +O:⁞⁞I+; fp. timehehouârîn 10:⁞⁞I+), dar mehehouâren, dar tmehehouârîn ‖ h. (ou an.) qui cherche à aller le plus vite possible (dans une action qlconque) ‖ ce en quoi un ămehehouar cherche à aller le plus vite possible se met au gén. ou bien est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "dans".

O: ăourra ·O: sm. φ (pl. iourraien 130:), dar ourraien ‖ petit caillou (de la grosseur d'une noix ou au dessous); toute petite pierre (d. le s. ci. d.) ‖ se dit de tous les cailloux &

fragments de pierre depuis ceux qui ont la grosseur d'une noix jusqu'aux plus petits qui ne sont que des grains de gros sable ‖ v. #∶∵ éKeouez.

— tăourrait +30:+ sf. φ (pl. tiourrâin 130:+), dar tourrâin ‖ m. s. q. le pr. ‖ p. ext. le sing. tăourrait signifie souv. "petits cailloux (de la grosseur d'une noix ou au-dessous) (mélange de petit cailloux dont les plus grands ont la grosseur d'une noix et les plus petits ne sont que des grains de gros sable)". D. ces, est syn. de tăourareiet ‖ v. #∶∵ éKeouez.

— tăourareiet +300:+ sf. s. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ petits cailloux (de la grosseur d'une noix ou audessous) (mélange de petits cailloux dont les plus grands ont la grosseur d'une noix et les plus petits ne sont que des grains de gros sable) ‖ syn. de tăourrait empl. d. ces. ‖ v. #∶∵ éKeouez.

O∶ ăouxa ·O∶ sm. φ (pl. iouerân 10∶; fs. tăourait +30:+; fp. tiourâin 130:+), dar ouerân, dar tourâin ‖ chamelon dans sa 1ère année (chamelon de moins d'un an).

— Ăouxa ·O∶ (m. à m. "chamelon dans sa 1ère année") ×× sm. s. ‖ np. de la constellation de la Petite Ourse.

O∶ our O∶ (ou ∶, ouer O∶) pi. ‖ ne ... pas (particule négative) ‖ se prononce hab. our, qlqf. ouer; dans certains cas spéciaux déterminés par la grammaire, et qui sont énumérés ci-dessous, devient ou ‖ ne s'emploie qu'accompagnant un verbe; est touj. placé avant le verbe, soit immédiatement avant lui, soit séparé de lui par un pr. af. rég. dir. ou ind. de ce verbe, (une préposition ayant pour rég. un pr. af. et dépendant de ce verbe,) une des particules ed ou în (exprimant la 1ère le rapprochement, la 2de l'éloignement), ou la particule ed (é, hé) du future. Il ne peut y avoir entre our et le verbe qu'une de ces 4 sortes de mots: il peut y avoir entre eux un pr. af. rég. dir, un pr. af. rég. ind, une préposition ayant pour régime un pronom affixe et dépendant du verbe, une des particules ed ou în, et la particule ed (é, hé), soit un, soit 2, soit plusieurs de ces mots ‖ our suivi immédiatement d'un pr. af. rég. dir. ou ind. du verbe, ou d'une préposition accompagnée d'un pr. af. son régime et dépendant du verbe, ou d'une des particules ed, în (exprimant la 1ère le rapprochement, la 2de l'éloignement), perd l'r final et prend la forme ou à tous les temps de l'indicatif et à l'impératif. Ces cas sont les seuls où our devienne ou. Aux divers temps du participe, our garde touj. la forme our et ne devient jamais ou. (Ex. ou Kai néier % je ne t'ai pas vu = ou ten iouhiz % il n'est pas proche d'eux = ou hâs tet ioié % il ne la lui a pas laissée = ou dd-iousé % il n'est pas arrivé ici = ou hin-izzinha % il n'a pas vendu = ou hâs ten inné % il ne les lui a pas dits (il ne le lui a pas dit) = ou hâs tet-în izzinha % il ne la lui a pas vendu = ou hâK Ked-dd é aoui % il ne te l'apportera pas = ou hâsen ten-în è taoui % elle ne les leur apportera pas = âles oua our en d-iéouéi oudi % l'hom. qui n'ayant pas apporté ici de beurre = tămet ta our et ten-d é taoui % la f. qui ne les ayant pas apportés ici). ‖ our précédant immédiatement un verbe commençant par t peut ad lib. rester our ou devenir out; il ne peut pas devenir ou; out est plus élégant qu'our; (ex. on dit ad lib. out telid, out telé, out telim, out telimet, out teKKer, out teKKed, out teKK, etc., ou our telid, our telé, our telim, our telimet, our teKKer, our teKKed, our teKK, etc). — Our précédant immédiatement un v. commençant par n, peut ad lib. rester our ou devenir oun; il ne peut pas devenir ou; oun est plus élégant qu'our quand le verbe est à la 1ère pers. plur., our est plus élégant qu'oun quand le v. est à une autre personne; (ex. on dit ad lib. oun nelé,

oun neglé, oun neKKerer, oun neKKeren, &c., ou our nelé, our neglé, our neKKerer, our neKKeren, &c.). — Our précédant immédiatement un verbe commençant par l, peut ad lib. rester our ou devenir oul; il ne peut pas devenir ou; oul et our sont aussi élégants l'un que l'autre; (ex. on dit ad lib. oul lir, oul lin, oul linet, oul leKKemer, oul leKKemen, &c., ou our lir, our lin, our linet, our leKKemer, our leKKemen, etc.). — Our précédant immédiatement un verbe commençant par d ou ḍ, peut ad lib. rester our ou devenir oud ou ouḍ; il ne peut pas devenir ou; our est plus élégant qu'oud et qu'ouḍ; (ex. on dit ad lib. oud deggeler, oud deggelen, ouḍ ḍeKKeler, ouḍ ḍeKKelen, &c., ou our deggeler, our deggelen, our ḍeKKeler, our ḍeKKelen, &c.). — Our précédant immédiatement un verbe commençant par une lettre autre que t, n, l, d, ou ḍ, garde la forme our ‖ our mada: expr. de l'Ăir non us. dans l'Ăh.

— ourġir ⵓⵔⵖⵔ pr. ‖ non pas (point; nullement) (particule négative) ‖ employé dans son sens pr., n'accompagne jamais un verbe; peut accompagner un subs., un pr. pers. suj. (isolé), un pr. relatif, un pr. indéfini, un nom de nombre cardinal, une particule; employé dans son sens pr, il se place avant ces mots ‖ ex. nek âles, ourġir tămet % moi [je suis] un h, non pas une f. = nek a ten innĕn, ourġir Kai % moi ce qui les ayant dits, non pas toi (c'est moi qui l'ai dit, non pas toi) = aoui ăbarekKa oua-h, ourġir oua-h % prends ce chemin-ci, non celui-là = ourġir aK ien ilâ taitté % non pas chacun il a de l'intelligence (ce n'est pas chacun qui a de l'intelligence) = ourġir aK ien a ilân taitté % non pas chacun ce qui ayant de l'intelligence (ce n'est pas chacun qui a de l'intelligence) = aoui ien, ourġir essin % apporte un [seul], non pas deux = eġ aoua-h es dât, ourġir es ḍeffer % mets cela par devant, non pas par derrière ‖ p. ext. "n'est-il pas vrai que? (interrogatif); n'est-il pas vrai? (interrogatif)". D. ce s, peut accompagner un verbe, un subs., un pr. pers. sujet (isolé), un pr. relatif, un pr. indéfini, un nom de nombre cardinal, une particule; peut aussi s'employer isolé formant à lui seul une proposition. (Ex. ourġir Fendou iglă? % n'est-il pas vrai que F. est parti? = ourġir ious-ed? % n'est-il pas vrai qu'il est arrivé ici? = ourġir ekchĕn? — ekchĕn % n'est-il pas vrai qu'ils ont mangé? — ils ont mangé = ourġir Kem a ten innĕn? % n'est-il pas vrai que toi ce qui les ayant dits? (n'est-il pas vrai que c'est toi qui l'a dit?) = ourġir ouâ-rer a dd-iousĕn? % n'est-il pas vrai que celui-ci ce qui étant arrivé ici? (n'est-il pas vrai que c'est celui-ci qui est arrivé ici?) = ourġir aK ien issân t? % n'est-il pas vrai que chacun le sait? = ourġir essin a dd-iousĕn? % n'est-il pas vrai que 2 ce qui étant arrivé ici? (n'est-il pas vrai que ce sont 2 qui sont arrivés ici?) = ourġir es dât a t ġir? % n'est-il pas vrai que par devant ce que je l'ai mis? (n'est-il pas vrai que c'est par devant que je l'ai mis?) = BisKa iglă. ourġir? — iglă % B. est parti. N'est-il pas vrai? — il est parti = ekfik Kai ôudi. Ourġir? —

Kala, Kala ·/. je t'ai donné du beurre fondu N'est-il pas vrai ? — non, non (tu ne m'en as pas donné)).

— our-temes ⊙]+0: sf. (n.d'u., col, & pl.) ‖ nom d'une plante non-persistante ("farsetia aegyptiaca Turra" (B.T.)) ‖ la tige de cette plante est couverte d'une poudre qui se répand sur les mains de celui qui la cueille et y cause de violentes démangeaisons ‖ our-temes semble une corruption d'our timés "elle ne s'essuie pas hab. (c. à d. il ne faut pas l'essuyer)".

— our-deggel ‖ v. ‖:V edouël.

— oursedrân 10∃⊙0: sm. (pl. oursedrânen, 10∃⊙0:) ‖ os du tibia (chez les p.).

0: éoueré ‖ v. 08 geret (Ta.1).

0: tăouourt ‖ v. 0⋮ eher.

∃0: tăouârdé ∃∃0:+ sf. φ (pl. tiouârdiouîn 1:∃0:+), dar touârdiouîn ‖ creux naturel dans le rocher, où l'eau de pluie s'amasse et se conserve ‖ se dit de tout creux naturel dans le roc, propre à conserver l'eau de pluie, qu'il contienne de l'eau ou non, de n'importe quelles dimensions ‖ v. V'I' tăgidda ; ⅃⅃‖'I' ăgelmam.

I⌶0: ouerifen · I⌶0: vn. prim ; conj. 50 "Kenher"; ρ (iourafen, ieourafen, éd iourifen, our iourafen) ‖ être vif (le suj. étant un an. de selle ou de bât) ‖ v. ⋮0⌶ ferouhet (Ta.2).

— seououerifen I⌶0:⊙ va. f.1, conj. 136 "zeKKenher"; ρ (isouerafen, iesouerafen, éd iseououerifen, our isouerafen) ‖ rendre vif.

— tiourifin I⌶0:+ vn. f.14 ; conj. 249 "tiKrouKoud"; (itiourifin, our iteourifin) ‖ être hab. vif.

— siourifin I⌶0:⊙ va. f.1.14 ; conj. 249 "tiKrouKoud"; (isiourifin, our iseourifin) ‖ rendre hab. vif.

— ăourifen I⌶0: sm. nv. prim ; φ (pl. iourifenen, I⌶0:), dar eourifenen ‖ fait d'être vif.

— ăseououerifen I⌶0:⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. iseououerifenen, I⌶0:⊙), dar seououe=rifenen ‖ fait de rendre vif.

— ăouerâfan I⌶0: sm. n.d'é. prim ; φ (pl. iouerâfanen, I⌶0: ; fs. tăouerâfant +I⌶0:+ ; fp. tiouerâfânin, I⌶0:+), dar ouerâfanen, dar touerâfânin ‖ an. vif (an. de selle (ou de bât) vif).

⋮'I'0: ourgir ‖ v. 0: our.

∃⋮0: ăourhed ∃⋮0: sm. φ (n d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. iourheden 1∃⋮0:), dar eourheden ‖ nom d'une plante non persistante ("perralderia coronopifolia Cosson" (B.T.)) ‖ cette plante rend malades les chameaux et tue les chèvres, et les moutons.

30: tăourrait ‖ v. 0: ăourra.

30: tăourait ‖ v. 0: ăoura.

‖30: tăourialt ‖∃0: sf. φ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. tiouriâlin, ‖30:+), dar teouriâlin ‖ fleur de tănesmimt.

·:0: ouereKKet (Ta.1) +·:0: vn. prim ; conj. 46 "fereKKet (Ta.1)"; (ioureKKet, ieoureKKet, éd ioureKKet, our ioureKKet) ‖ marcher à pied (le suj. étant une p.) ‖ v. ‖⋮ ahel "courir" ; ⋮'I'0 regeh ‖ peu us.

—<u>tiouəreKKît</u> (Ta.7) +·:0:+ m. f.16 ; conj. 254 "<u>titreggît</u> (Ta.7)" ; (<u>itiouəreKKît</u>, <u>our iteouəreKKit</u>) ‖ marcher hab. à pied.

—<u>ăouəreKKé</u> 3·:0: sm. nv. prim ; ♀ (pl. <u>iouəreKKîten</u> 1+·:0:), <u>dar</u> <u>eouəreKKîten</u> ‖ fait de marcher à pied.

—<u>ăouereKKa</u> ··:0: sm. n.d'é. prim ; ♀ (pl. <u>iouereKKâten</u> 1+·:0: ; <u>tăouereKKat</u> +·:0:+ ; fp. <u>tiouereKKâtîn</u> 1+·:0:+), <u>dar</u> <u>ouereKKâten</u>, <u>dar</u> <u>touereKKâtîn</u> ‖ piéton ‖ p. ext. "homme" ‖ syn. d'<u>ătoûKla</u>, qui est us. dans l'Ăd., mais non dans l'Ăh. ‖ peu us.

—<u>aouriK</u> ·:0: sm. ♀ (pl. <u>iouriKen</u> 1·:0:), <u>dar</u> <u>eouriK</u> (<u>ăouriK</u>), <u>dar</u> <u>eouriKen</u> ‖ nom d'une pièce de la selle de méhari pour femme ‖ toute selle de méhari pour f. a 2 <u>aouriK</u> ‖ v. ·: <u>éKé</u>, <u>téKéout</u>.

0:0: <u>oueriouə</u> 0:0: m. prim ; conj. 51 "<u>Keriré</u>" ; (<u>iouraouer</u>, <u>ieoûraouer</u>, <u>éd iouriour</u>, <u>our iouraouer</u>) ‖ être mal assuré sur sa base (être peu solide sur sa base) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ se dit d'une p, d'un an, ou d'une ch. placés sur qlq. ch. et peu solides sur leur base, de telle sorte qu'un faible mouvement ou un faible choc les feraient tomber, p. ex. d'une p. ou d'un an. debout ou assis sur une pierre branlante ou trop petite pour eux, sur une branche agitée par le vent, trop faible, ou trop étroite, sur un chameau de bât chargé sur le dos duquel les paquets sont branlants, d'un objet qlconque placé sur une ch. branlante ou sur laquelle il n'a pas l'espace suffisant pour être bien établi. Ne se dit pas de p. ou d'an. qui marchent, ni de p. ou d'an. chancelants par faiblesse, maladie, vieillesse, &c. ‖ fig. "branler dans le manche (le suj. étant une p. en danger de perdre sa place ou la faveur de qlq'un, un h. en danger d'être abandonné par sa f., une f. en danger d'être répudiée par son mari)". La p. auprès de laquelle le suj. branle dans le manche est à l'abl. et accompagnée d'une prép. qui est hab. <u>rour</u> "chez" ‖ syn. de <u>KerouKer</u> ‖ d. le s. "branler dans le manche", est syn. de <u>KelouKed</u>, d'<u>oueliouel</u>, d'<u>ilKaK</u>, d'<u>erKem</u>, d'<u>ilmad</u>.

— <u>seououeriouə</u> 0:0:⊙ va. f.1 ; conj. 137 "<u>semmirou</u>" ; (<u>isoueraouer</u>, <u>iesîoueraouer</u>, <u>éd iseououeriour</u>, <u>our isoueraouer</u>) ‖ rendre mal assuré sur sa base ; mal assurer sur sa base ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—<u>tiouriouîr</u> 0:0:+ vn. f.13 ; conj. 246 "<u>tîdeKKoûl</u>" ; (<u>itiouriouîr</u>, <u>our iteouriouir</u>) ‖ être hab. mal assuré sur sa base ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—<u>sîouriouîr</u> 0:0:⊙ va. f.1.13 ; conj. 246 "<u>tîdeKKoûl</u>" ; (<u>isîouriouîr</u>, <u>our iseouriouir</u>) ‖ rendre hab. mal assuré sur sa base ; mal assurer hab. sur sa base ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

—<u>ăouriouə</u> 0:0: sm. nv. prim ; ♀ (pl. <u>iouriouîren</u> 10:0:), <u>dar</u> <u>eouriouîren</u> ‖ fait d'être mal assuré sur sa base ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—<u>ăseououeriouə</u> 0:0:⊙ sm. nv. f.1 ; ♀ (pl. <u>iseououeriouîren</u> 10:0:⊙), <u>dar</u> <u>seououeriouîren</u> ‖ fait de rendre mal assuré sur sa base ; fait de mal assurer sur sa base ‖ à t. les s.c. à c. de la f.1.

0:0: <u>oueroueə</u> 0:0: ✳ sm. (s.s.pl.) ‖ fil de soie colorée d'une espèce particulière ‖

l'ouerouer est du fil de soie colorée de très basse qualité, ayant un demi-millimètre ou 3/4 de millimètre de diamètre, qui sert à coudre & à tisser. Il est rare dans l'Ăh., où il vient de Tripoli par Rât.

0:0: ouerouer ‖ v. 0: ăour.

— ouerouera ‖ v. 0: ăour.

00: tăourirt +00:+ sf. ♀ (pl. tiourirîn 100:+), daṛ tĕourirîn ‖ tas conique [de blé, datte, grains qlconques, farine, cendre, sable, &c.] ‖ se dit des tas coniques de toute dimension de n'importe quelle substance en petits fragments ou en poudre ‖ n'a ni le s. "citadelle", ni le s. "colline conique isolée".

300: tăourareict ‖ v. 0: ăourra.

:0: ôureṛ ‖ v. :0 irouaṛ.

— maouriṛ ‖ v. :0 irouaṛ.

— ăouraṛ ‖ v. :0 irouaṛ.

— Ôuraṛen ‖ v. :0 irouaṛ.

— ouerekKet (Ta.1) ‖ v. :0 irouaṛ.

:0: ouâ-reṛ ‖ v. : oua.

10300: oursedṛân ‖ v. 0: our.

0l+0: our-tennes ‖ v. 0: our.

:: aouṛ :: va. prim; conj. 63 "aoun"; (iĕouĕṛ, iĕouâṛ, ĕd iaouṛ, our iĕouiṛ) ‖ arrêter (empêcher d'aller plus loin; empêcher d'avancer; empêcher de passer outre) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être arrêté" et "s'arrêter" ‖ peut avoir pour suj. et rég. dir des p, des an, ou des ch. ‖ se dit des p, an, ou ch qui empêchent de passer outre des p, des an, ou des ch., pour n'importe quel motif & par n'importe quels moyens, doux ou violents, par la parole, la force, l'opposition d'obstacles qlconques faciles à vaincre ou invincibles ‖ ex. aouṛ midden daṛ ămi n ăhen; ouksad ĕd eggehin /. arrête les h. dans la bouche de la tente; crains ils en=trent (arrête les h. à l'entrée de la tente, prends garde qu'ils n'entrent) = ahar iĕouĕṛ tillemîn daṛ ăbarekKa /. un lion a arrêté les chamelles dans le chemin (un lion a empêché les chamelles de passer outre dans le chemin) = ămadâl iĕouâṛ âman daṛ tegôuhamt /. de la terre arrête l'eau dans le canal d'arrosage (un amas de terre empêche l'eau de couler dans le canal d'arrosage) ‖ p. ext. "faire cesser [une p, un an, une ch.] (de faire ce qu'ils font)". (Ex. aouṛ akli nnek foull tikra /. arrête ton esclave pour le vol (fais cesser ton esclave de voler) = aouṛ ăbarad; enn âs our ĕ inâkK tibarâdîn /. arrête le petit garçon; dis-lui il ne tuera pas les petites filles (fais cesser le petit garçon; dis-lui de ne pas tour=menter les petites filles) = akli iĕouĕṛ foull tikra /. l'esclave s'est arrêté pour le vol (l'esclave a cessé de voler) = aouṛ; our teiṛid tibarâdîn /. arrête-toi; ne tue pas les petites filles (cesse; ne tourmente pas les petites filles)) ‖ p. ext. "retenir [une p, un an, une ch.] (empêcher [une p, un an, une ch.] de faire ce qu'ils voudraient faire)". Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch. qui voudraient faire n'importe quoi, & qu'on retient pour les en empêcher; peut aussi avoir pour

rég. dir. le rire, des paroles, une bouche qui veut rire ou parler, &c. (Ex. aouẹ oulli nnek; ettef tenet foull ăfarag̓ % arrête tes chèvres; retiens-les de sur le jardin (retiens tes chèvres; empêche-les d'entrer dans le jardin) = aouẹ émi nnek % arrête ta bouche (retiens ta bouche; retiens ta langue) = aouẹ; our tekkid Kenân; ichchâḍ % arrête-toi; ne va pas chez K; il est mauvais (retiens-toi; ne va pas chez K; c'est un mauvais hom.) = aouẹ; our tetsiḍ % arrête-toi; ne ris pas (retiens-toi; ne ris pas)) ‖ p. ext. aouẹ foull "faire cesser [une p, un an, une ch.] de sur [une p, un an, une ch.] (faire cesser [une p, un an, une ch.] de faire ce qu'ils font au sujet d'[une p, un an, une ch.]); retenir [une p, un an, une ch.] de sur [une p, un an, une ch.] (empêcher [une p, une an, une ch.] de faire ce qu'ils voudraient faire au sujet d'[une p, un an, une ch.])". (Ex. aouẹ oulli nnek foull ăfarag̓ in % arrête tes chèvres de sur mon jardin (retiens tes chèvres et empêche les d'entrer dans mon jardin) = oulli éouẹnet foull ferg̓ân % les chèvres ont été arrêtés de sur les jardins (les chèvres ont été retenues et empêchées d'entrer dans les jardins) = aouẹ meddân ek foull erk ăit Âdem % arrête tes enfants de sur les mauvaises personnes (retiens tes enfants et empêche-les de fréquenter les mauvaises gens) = enn âs i tămett ennek ét taouẹ foull i émi nnît % dis-lui à ta f. elle arrêtera de sur moi sa bouche (dis à ta f. de retenir sa langue et de cesser de parler de moi)) ‖ aouẹ imẓad "arrêter le violon" signifie "accompagner le violon en répétant en cadence le son ho-hôo". Aouẹ imẓad est syn. de ẓehheouonet i imẓad et plus us. que lui ‖ aouẹ ayant pour suj. un bras et pour rég. dir. un bracelet, ou ayant pour suj. un doigt et pour rég. dir. une bague, ou ayant pour suj. et rég. dir. des choses analogues, signifie "arrêter" d. le s. de "retenir (empêcher de tomber, maintenir fixe; c.à d. avoir la grosseur nécessaire pour maintenir fixe, avoir une grosseur bien proportionnée à)". (Ex. tămet tâ-reẓ téouâẹ ihebg̓ân nît % cette f.-ci arrête ses bracelets (cette f. a les bras d'une grosseur bien proportionnée à ses bracelets) = ahbeg̓ oua-h, éouâẹek K; oua-h, ou tt éouiẹeẹ % ce bracelet-ci, je l'arrête; celui-là, je ne l'arrête pas (ce bracelet-ci est d'une lar=geur proportionnée à mon bras, celui-là est trop large pour moi)) ‖ d. le s. "retenir [une p, un an, une ch.] (empêcher [une p, un an, une ch.] de faire ce qu'ils voudraient faire)", a souv. mais non touj. le même sens qu'ekrem, ettef, alel et seneẹ. Quand ce qu'on retient est le rire, des paroles, une bouche qui veut rire ou parler, &c., a le même s. qu'ekrem, ettef, alel, et edbeẹ. D. ces, diffère d'ehleḍ "empêcher par une impossibi=lité (mettre dans l'impossibilité)" et d'erẓem "détourner" ‖ d. le s. "arrêter", a qlqf. mais non touj. le même s. qu'enkeb "fermer (rendre impossible, rendre impraticable, mettre obstacle à)".

— Siouẹ ::⊙ va. f. 1; conj. 155 "Sioun"; (iesséoueẹ, iessĕoueẹ, éd isiouẹ, our iésseoueẹ) ‖ faire arrêter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— nemiouaẹ :: I I vn. f. 2bis; conj. 185 "nemigar"; (inmaouaẹ, ienĕmaouaẹ,

éd inmiouaṛ, our inmaouaṛ) ‖ s'arrêter réc. l'un l'autre ‖ p. ext. "se faire cesser réc. l'un l'autre; se retenir réc. l'un l'autre".

— nemioueṛ ⁝:ⵉ| vn. f. 2 bis; conj. 50 "Keniher"; p(inmaoueṛ, ienîmaoueṛ, éd inmioueṛ, our inmaoueṛ) ‖ m. s. q. le pr.

— touiouaṛ ⁝:+ vn. f. 3; conj. 203 "touiouan"; (ittouaouaṛ, ietîouaouaṛ, éd iettouiouaṛ, our ittouaouaṛ) ‖ être arrêté ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— touioueṛ ⁝:+ vn. f. 3; conj. 197 "toueKeniher"; p(ittouaoueṛ, ietîouaoueṛ, éd iettouioueṛ, our ittouaoueṛ) ‖ m. s. q. le pr.

— mesiouaṛ ⁝:ⵙⵉ vn. f. 1. 2; conj. 185 "nemiġar"; (imsaouaṛ, iemîsaouaṛ, éd imsiouaṛ, our imsaouaṛ) ‖ syn. de nemiouaṛ.

— mesioueṛ ⁝:ⵙⵉ vn. f. 1. 2; conj. 50 "Keniher"; p(imsaoueṛ, iemîsaoueṛ, éd im=sioueṛ, our imsaoueṛ) ‖ m. s. q. le pr.

— tâoueṛ ⁝:+ va. f. 6; conj. 229 "tâouen"; (itâoueṛ, our itiouiṛ) ‖ arrêter hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâouâṛ ⁝:ⵙ va. f. 1. 7; conj. 233 "sâġâr"; (isâouâṛ, our isiouiṛ) ‖ faire hab. arrêter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tînmiouâṛ ⁝:ⵉ|+ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînmiouâṛ, our itenmiouaṛ) ‖ s'arrêter hab. réc. l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2 bis.

— tînmiouîṛ ⁝:ⵉ|+ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînmiouîṛ, our itenmiouiṛ) ‖ m. s. q. le pr.

— tîtouiouâṛ ⁝:++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtouiouâṛ, our itetouiouaṛ) ‖ être hab. arrêté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— tîtouiouîṛ ⁝:++ vn. f. 3. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîtouiouîṛ, our itetouiouiṛ) ‖ m. s. q. le pr.

— tîmsiouâṛ ⁝:ⵙⵉ+ vn. f. 1. 2. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmsiouâṛ, our itemsiouaṛ) ‖ syn. de tînmiouâṛ.

— tîmsiouîṛ ⁝:ⵙⵉ+ vn. f. 1. 2. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmsiouîṛ, our itemsi=ouiṛ) ‖ m. s. q. le pr.

— ăggaṛ ⁝ⵖ sm. nv. prim; (pl. ăggâṛen 1:ⵖ) ‖ fait d'arrêter ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être arrêté" et "fait de s'arrêter" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tăggaK ⁝ⵖ+ sf. nv. prim; (pl. tăggâṛîn 1:ⵖ+) ‖ fait d'arrêter [le violon] (v. les s. ci. d.) ‖ le mot "violon" est qlqf. exprimé, souv. s. e. Quand il est exprimé, il est au gén.

— ăououaṛ ⁝: (Ăd) sm. nv. prim. ‖ syn. d'ăggaṛ ‖ non us. dans l'Ăh.

— ăsiouṛ ⁝:ⵙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isiouîṛen 1⁝:ⵙ), dar siouîṛen ‖ fait de faire arrêter ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănmiouaṛ ⁝:ⵉ| sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmiouâṛen 1⁝:ⵉ|), dar ĕnmiouâṛen ‖ fait de s'arrêter réc. l'un l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2 bis.

— ănmioueṛ ⁝:ⵉ| sm. nv. f. 2 bis; φ (pl. inmiouîṛen 1⁝:ⵉ|), dar ĕnmiouîṛen ‖ m. s. q. le pr.

— ătouiouaṛ ⁝:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouiouâṛen I⁝:+), daṛ ĕtouiouâṛen ‖ fait d'être arrêté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.
— ătouioueṛ ⁝:+ sm. nv. f. 3; φ (pl. itouiouêṛen I⁝:+), daṛ ĕtouiouêṛen ‖ m. s. q. le pr.
— ămsiouaṛ ⁝⊙ꟼ sm. nv. f. 1. 2; φ (pl. imsiouâṛen I⁝⊙ꟼ), daṛ ĕmsiouâṛen ‖ syn. d'ănmiouaṛ.
— ămsioueṛ ⁝⊙ꟼ sm. nv. f. 1. 2; φ (pl. imsiouêṛen I⁝⊙ꟼ), daṛ ĕmsiouêṛen ‖ m. s. q. le pr.
— ămâouaṛ ⁝ꟼ sm. n. d'é. prim.; φ (pl. imâouâṛen I⁝ꟼ; fs. tămâouaḳ ⁝ꟼ+; fp. timâouâṛîn I⁝ꟼ+), daṛ mâouâṛen, daṛ tmâouâṛîn ‖ hom. (ou an.) qui arrête ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ ce qu'arrête un ămâouaṛ se met au gén. Ce au sujet de quoi un ămâouaṛ arrête une p, un an, ou une ch, ce qu'il les empêche de faire, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "de sur".
— tăsioueḳ ⁝⊙+ sf. φ (pl. tisiouâṛ ⁝⊙+), daṛ tsiouâṛ ‖ ch. servant à arrêter (ch. servant à empêcher de passer outre) ‖ toute ch, de qlq. dimension & matière qu'elle soit, qui sert à arrêter des p, des an, ou des ch., com. un parapet, une digue, un bourrelet de terre fait pour arrêter l'eau, une balustrade, &c, est une tăsioueḳ.
— tĕoueṛ ⁝+ sf. (pl. tĕouṛîn I⁝+) ‖ creux naturel (de dimension qlconque et en terrain qlconque) ~~et en terrain qlconque~~ qui forme un réservoir d'eau naturel (de durée qlconque) quand il pleut ou qu'il y a une crue (creux naturel où il se forme un ăgelmam quand il pleut ou qu'il y a une crue.) ‖ v. ꟼꟼII'T ăgelmam.
⊙V⁝ Oueṛdas ⊙V⁝ ⁂ sm. (s. s. pl.) ‖ np. d'hom. ‖ nom lég. ‖ v. ⊙⁝ꟼ+ Tămâṛĕs.
I⁝ tĕoueṛné ‖ v. I⁝ eḳḳen.
⊙⁝ oueḳḳes ⊙⁝ (Ăïr) vn. prim. ‖ fuir ‖ syn. d'erouĕl (Ăh.) ‖ non us. dans l'Ăh.
— ăoueḳḳas ⊙⁝ (Ăd) sm. φ (pl. ioueḳḳâsen I⊙⁝; fs. tăoueḳḳast +⊙⁝+; fp. tioueḳḳâsîn I⊙⁝+), daṛ oueḳḳâsen, daṛ toueḳḳâsîn ‖ lion ‖ v. O⁝ ahar ‖ très peu us. dans l'Ăh.
— tăoueḳḳast +⊙⁝+ sf. φ (pl. tiouṛsîn I⊙⁝+), daṛ tĕouṛsîn ‖ gibier (nom générique des an. qu'on chasse) ‖ le sing. signifie non "pièce de gibier", mais "gibier (d'espèces qlconques en quantité indéterminée); espèce de gibier"; le pl. signifie "espèces de gibier" ‖ il semble ne pas exister en tam. d'expression signifiant "pièce de gibier"; quand on veut parler d'une ou de plus. pièces de gibier, on désigne chaque an. par son nom.
— iouṛsân I⊙⁝ sm. φ (pl. s. s.), daṛ ouṛsân ‖ gibier (plusieurs pièces de gibier, d'espèces qlconques, en nombre indéterminé).
— beroueḳḳâs ⊙⁝⊙Ⅲ (Ăïr, Ăd) sm. s. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ animaux nuisibles ‖ tous les an. qui nuisent aux p. ou aux an. domestiques, com. les lions, les panthères, les loups, les hyènes, les guépards, les chacals, les fenecs, les aigles, les oiseaux de proie, les vipères, les reptiles & les insectes venimeux, les guêpes, &c. sont du beroueḳḳâs ‖ syn. de tăouioua (Ăh.) ‖ non us. dans l'Ăh.
— arsi Ɛ⊙⁝ sm. φ (pl. ires ⊙⁝; fs. tarsit +⊙⁝+; fp. tires ⊙⁝+), daṛ ĕrsi (ărsi),

dar ṛes, dar tĕṛsit (tăṛsit), dar tṛes ‖ masc. loup mâle ; loup peint mâle (lycaon mâle). — fém. louve ; louve peinte (lycaon femelle) ; loup (sans préciser le sexe) ; loup peint (lycaon) (sans préciser le sexe) ‖ le ms. aṛsi et le mp. iṛes sont peu us. Pour signifier des loups mâles on se sert hab. du mot ăgôuleh ‖ syn. d'ăgôuleh, d'ăhensi, d'ăhenchi, d'ăṛessi et d'ăKôulen ‖ le fs. taṛsit et le fp. tiṛes sont très us. ; ce sont les mots dont on se sert hab. pour désigner les loups et les loups peints. On se sert rarement d'ăgôuleh, plus rarement encore d'ăhensi et d'ăhenchi ; ăṛessi (Ăd, Ăir) et ăKôulen (Ăir) ne sont pas us. dans l'Ăh.

— ăṛessi 3⊙: (Ăd, Ăir) sm. (pl. iṛess ⊙: ; fs. tăṛessit +⊙:+ ; fp. tiṛess ⊙:+) ‖ m. s. q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

⊙: ăous ⊙: vn. prim ; conj. 62 "ăowe" ; (ioués, iouâs, ĕd ious, our iouis) ‖ bouillir (être en ébullition) ‖ peut avoir pour suj. toute matière capable d'entrer en ébul=lition, eau, lait, beurre, graisse, huile, &c. ‖ fig. "être très en colère", le suj. étant une p. ‖ p. ext. "bouillonner (le suj. étant un liquide qlconque chaud ou froid) ; déborder en bouillonnant (d. le s. ci. d.)". Se dit d'un liquide qui bouillonne ou déborde en bouillonnant pour n'importe quelle cause, p. ex. des eaux de la mer, d'un torrent, d'une crue, d'une source gazeuze, d'un liquide gazeux qlconque ‖ p. ext. "produire des gerbes d'étincelles", le suj. étant du fer rougi au feu ‖ diffère d'ĕn "être mûr ; être cuit" et p. ext. "être bouilli ; se bouillir".

— soués ⊙:⊙ va. f. 1 ; conj. 119 "souĕr" ; (isoues, iesĭoues, ĕd isoués, our isoues) ‖ faire bouillir ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— eggâs ⊙8 vn. f. 5 ; conj. 218 "ebbâḍ" ; (iggâs, our iggis) ‖ bouillir hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâouâs ⊙:⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâouâs, our iseouis) ‖ faire hab. bouillir ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— éouîs ⊙: sm. nv. prim ; φ (pl. iouîsen 1⊙:), dar ăouîs (ĕouîs), dar ouîsen ‖ fait de bouillir ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsoues ⊙:⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isouîsen 1⊙:⊙), dar ĕsouîsen ‖ fait de faire bouillir ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— toués ⊙:+ sf. (s. s. pl.) ‖ mets chaud consistant en sorgho à petits grains non pilé ni moulu qu'on fait bouillir dans de l'eau jusqu'à ce qu'il soit tendre, et que l'on retire de l'eau ensuite, pour le manger tel quel.

— aousa ·⊙: sm. φ (pl. iousâten 1+⊙:), dar ĕousa (ăousa), dar ĕousâten ‖ foie (de p. ou d'an.).

— ăousa ·⊙: sm. φ (pl. iousâten 1+⊙:), dar ĕousâten ‖ m. s. q. le pr.

— ăouas ⊙: sm. φ (pl. iouassen 1⊙:), dar ouassen ‖ urine (d'humain) ‖ p. ext. sign. qlqf. "urine (d'an.)" ‖ d. le s. "urine (d'humain)" est syn. d'ăhîda et de tăfĕzza ‖ d. le s. "urine (d'an.)", est syn. de tăfĕzza.

— ăséas ⊙3⊙ sm. φ (pl. isĕâsen 1⊙3⊙), dar sĕâsen ‖ vessie (de p. ou d'an.).

— tăséast +⊙3⊙+ sf. φ (pl. tiséâsin 1⊙3⊙+), dar tsĕâsin ‖ m. s. q. le pr.

— tăousouest +⊙:⊙:+ sf. φ (pl. tiousouâs ⊙:⊙:+), dar tĕousouâs ‖ pointe de feu superficielle (touche de feu très légère et très courte faite avec un fer rouge sur la peau [d'une p.]) ‖ on ne fait de tăousouest qu'aux p. On n'en fait jamais une seule; on en fait touj. un certain nombre les unes près des autres; on touche à peine la peau avec le fer rouge, et on répète ces touches très légères à une ou 2 secondes d'intervalle en en parsemant toute la partie malade, et en faisant 10, 20, 30, 40 touches de feu ‖ v.]:: O roukmet (Ta. 2), tăreKKimt, tăterKemt.

⊙: aous ⊙: va. prim; conj. 63. "aoun"; (iéoues, iéouas, ĕd iaous, our iéouis) ‖ 1. payer com. redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) (act); 2. payer com. tribut annuel fixe (act); 3. payer com. impôt (act); 4. payer une redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) (n); 5. payer un tribut annuel fixe (n); 6. payer un impôt (n) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou une collection de p. A pour rég. dir. ce que le suj. paie com. redevance, tribut, ou impôt. La p. ou la collection de p. auxquelles le suj. paie une redevance, un tribut, ou un impôt, sont au datif. Ce pourquoi, ce au sujet de quoi, le suj. paie redevance, tribut, impôt, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour" ‖ se dit, p. ex, d'une p, d'une famille, d'une tribu, d'un peuple qui paient une redevance annuelle fixe à un chef politique ou religieux, à une tribu, à un peuple, pour un motif qlconque, liens de sujétion ou de vassalité féodale, pacte assurant une protection moyennant cette redevance, vénération religieuse, &c; se dit d'une p. ou d'une collection de p. qlconque qui paient un tribut annuel fixe à un chef, à un tribu, à un peuple, qui le leur ont imposé par la force; se dit d'une p. ou d'une collection de p. qui paient un impôt qlconque à l'état dont elles sont citoyennes ou à un autre; &c.

— sious ⊙:⊙ va. f. 1; conj. 155 "sioun"; (iesséoues, iessĕoues, ĕd isious, our iesséoues) ‖ 1. faire payer com. redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) (se c. av. 2 acc.); 2. faire payer com. tribut annuel fixe (se c. av. 2 acc.); 3. faire payer com. impôt (se c. av. 2 acc.); 4. faire payer une redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) (se c. av. 1 acc.); 5. faire payer un tribut annuel fixe (se c. av. 1 acc.); 6. faire payer un impôt (se c. av. 1 acc.).

— tâoues ⊙:+ va. f. 6; conj. 229 "tâouen"; (itâoues, our itious) ‖ 1. payer hab. com. redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) (act); 2. payer hab. com. tribut annuel fixe (act); 3. payer hab. com. impôt (act); 4. payer hab. une redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) (n); 5. payer hab. un tribut annuel fixe (n); 6. payer hab. un impôt (n).

— sâouâs ⊙:⊙ va. f. 1; conj. 233 "sâgâr"; (isâouâs, our isiouis) ‖ 1. faire hab. payer com. redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) (se c. av. 2 acc.); 2. faire hab. payer com. tribut annuel fixe (se c. av. 2 acc.); 3. faire hab. payer com. impôt (se c. av. 2 acc.); 4. faire hab. payer une redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) (se c. av. 1 acc.); 5. faire hab. payer un tribut annuel

fixe (se c. av. l'acc.) ; 6. faire hab. payer un impôt (se c. av. l'acc.).

—ăggas ⊙Ⴟ sm. nv. prim ; (pl. ăggâsen 1⊙Ⴟ) ‖ 1. fait de payer com. rede=
=vance annuelle fixe politique (ou religieuse) ; 2. fait de payer com. tribut annuel fixe ; 3. fait de payer com. impôt ; 4. fait de payer une redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) ; 5. fait de payer un tribut annuel fixe ; 6. fait de payer un impôt ‖ peu us.

—ăsious ⊙:⊙ sm. nv. f. 1 ; ϕ (pl. isiouîsen 1⊙:⊙), dar siouîsen ‖ 1. fait de faire payer com. redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) ; 2. fait de faire payer com. tribut annuel fixe ; 3. fait de faire payer com. impôt ; 4. fait de faire payer une redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) ; 5. fait de faire payer un tribut annuel fixe ; 6. fait de faire payer un impôt.

—ămâouas ⊙:I sm. n. d'é. prim ; ϕ (pl. imâouâsen 1⊙:I ; (s. tămâouast +⊙:I+ ; (p. timâouâsîn 1⊙:I+), dar mâouâsen, dar tmâouâsîn ‖ h. qui paie une redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) ; h. qui paie un tribut annuel fixe ; h. qui paie un impôt ‖ ce à quoi un ămâouas paie redevance, tribut, ou impôt, se met au gén.

—tiousé 3⊙:+ sf. (pl. tiouséouîn 1:⊙:+), dar tiouséouîn ‖ redevance annuelle fixe politique (ou religieuse) ; tribut annuel fixe ; impôt ‖ se dit de toutes les redevances annuelles fixes, de tous les tributs annuels fixes, de tous les impôts direct et indirects, qlq. soient les p. ou collections de p. qui les paient et ceux à qui elles les paient.

—ăseggas ⊙Ⴟ⊙ sm. ϕ (pl. iseggasen 1⊙Ⴟ⊙), dar seggasen ‖ temps (époque ; moment) ‖ ex. ăseggas ouâ-rer rîr éd eger éhen % ce temps-ci je veux je ferai tente (en ce temps-ci je veux me marier) = ăseggas em menna tâkker Äïr, ăseggas n échkân târeimir dar Ăhaggar % le temps de la sécheresse je vais dans l'Äïr, le temps de l'herbe je reste dans l'Ăh. (dans les temps de sécheresse je vais dans l'Äïr, dans les temps où il y a de l'herbe fraîche et tendre [dans l'Ăh.] je reste dans l'Ăh.) = ăseggas en d-în d ezzërer Tăouat % ce temps de là-bas dans j'ai habité le Touat (ence temps d'alors que j'habitais le T.) = ăseggas oua d é enr êred, éd ekker Äïr %, le temps que dans sera mûr le blé, j'irai dans l'Äïr (au temps que le blé sera mûr, j'irai dans l'Äïr) = ăseggas ien ezzârer Tămanraset, ăseggas ien ezzârer Ăsekrem % un temps j'habite T., un temps j'habite Ă. (tantôt j'habite T., tantôt j'habite Ă.) ‖ p. ext. "fois". D. ces, est syn. d'ăsihei, d'édeg et d'éhendeg. v. 3⁝ houiiet (Ta. 2), ăsihei.

⊙:iousi 3⊙: vn. prim ; conj. 22 "ilouî" ; (ieousă, ieousâ, éd iousi, our ieousé) ‖ être entraîné (être en condition ; être en état tel qu'on a toutes ses forces et toute sa légèreté, les muscles ayant leur maximum de vigueur, et toute la graisse inutile ayant disparu) (le suj. étant un an. de selle ou de bât ou une p.) ‖ est l'opposé d'ener "manquer d'entraînement".

—siousi 3⊙:⊙ va. f. 1 ; conj. 160 "zinhi (√ ⁝ǂ)" ; ω (issiousa, iessîousa, éd isiousi, our issiousa) ‖ entraîner.

—— tĭousi 3⊙:+ vn. f. 17; conj. 259 "tôuḍou"; (itĭousi, ouᵉ itiousi) ‖ être hab. entraîné.
—— sĭousi 3⊙:⊙ va. f. 1. 17; conj. 259 "tôuḍou"; (isĭousi, ouᵉ isiousi) ‖ entraîner hab.
—— iousi 3⊙: sm. nv. prim; (pl. iousĭten I+⊙:), dar iousĭten ‖ fait d'être entraîné.
—— ăsiousi 3⊙:⊙ sm. nv. f. 1; φ (pl. isiousĭten I+⊙:⊙), dar siousĭten ‖ fait d'entraîner.

⊙: tăousit +⊙:+ sf. φ (pl. tĭousâtîn I+⊙:+), dar tĕousâtîn ‖ paume (de la main); plante (du pied) ‖ d. le s. "plante (du pied)" se dit des p. et des an. qui ont une plante de pied ressemblant à celle des p, com. les singes, les ăgezzeram, les ăṛâta, etc. ‖ signifie aussi "natte d'afeẓou (se plaçant horizontalement & servant de tapis pour s'asseoir ou se coucher)"; se dit de nattes d'afeẓou de toute dimension faites pour être étendues horizontalement sur le sol, sur des lits, ou sur des bancs ‖ signifie aussi "tribu; peuple; race" ‖ p. ext. "espèce (sorte; catégorie)". Se dit des p, des an. et des ch.: p. ex. de diverses espèces de marins, de soldats, d'artisans, de chiens, de chevaux, de fusils, d'épées, de burnous, de couvertures, de sandales, de bouteilles, &c. ‖ d. le s. "paume (de la main)", est syn. d'édĭKel ‖ d. le s. "natte d'afeẓou (se plaçant horizontalement et servant de tapis pour s'asseoir ou se coucher)", est syn. de tĕsebert; diffère d'ĕseber "natte d'afeẓou (se plaçant verticalement et servant de paravent)" ‖ d. le s. "tribu; peuple; race", est syn. d'ăṛref et plus us. que lui.

⊙:⊙: tăousouest ‖ v. ⊙: ăous.

⁝⊙: seousez ‖ v. ⁝⊙ essez.

⁝⊙: tĕouseK ‖ v. ⁝⊙ asez.

+: ăout +: va. prim; conj. 62 "ăour"; (iouĕt, iouât, éd iout, ouᵉ iouit) ‖ frapper ‖ n'a ni le s. passif ni le s. pron. dans son sens pr.; a les s. pas. et pron. dans certains des sens qu'il a par ext. ‖ peut avoir pour suj. et rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit de p, d'an, ou de ch. qui frappent pour n'importe quelle cause, de n'importe quelle manière, volontairement ou non, si violemment ou si faiblement que ce soit, par eux-mêmes ou au moyen de qlq. ch. ‖ ex. ouĕtez Kenân es tăKôuba %, j'ai frappé K. avec l'épée = amis iouĕt ĕidi es tiit % le chameau a frappé le chien avec le pied de devant (avec son pied de devant) = ablal iouĕt aḍer in % une pierre a frappé mon pied ‖ p. ext. "frapper (de la cravache) [sa monture s. e.]". D. ce s, n'a pas le s. pas. (Ex. ăoutet, zihlet ! % frappez [vos montures], faites courir [vos montures] !) ‖ p. ext. "conduire en poussant devant soi [des an.] (conduire [des an.] en les poussant devant soi)", le suj. étant une p. D. ce s, a aussi le s. pas. Peut avoir pour rég. dir. des an. domestiques qlconques. (Ex. ăout oulli % conduis en poussant devant toi les chèvres (conduis les chèvres en les poussant devant toi)). D. ce s., est syn. d'emhel, v. ‖⁝ I emhel ‖ p. ext. "jouer d' [un instrument de musique] (act); jouer [un air] (sur un instrument de musique) (act)". D. ce s, a aussi les s. pas. et pron. A pour suj. une p; d. le 1ᵉʳ s, a pour rég. dir. un instrument de musique qlconque, violon, tambour, flûte, clairon, &c; d. le 2ᵉ s, a pour rég. dir. un air de musique. Ceux

auxquels le suj. joue d'un instrument ou joue un air se mettent au datif. Ce avec quoi le suj. joue d'un instrument (p.ex. l'archet, les doigts, une baguette, la bouche, &c.) est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s "au moyen de". (Ex. Kôuka, ăout imzad i midden ⁒ K, joue du violon aux h.) ‖ ăout imzad : v. V ♯ I imzad ‖ p. ext. "tomber (n)", le suj. étant de la pluie. D. ce s, n'a pas le s. pas. (Ex. ağenna iouĕt end ahel ⁒ la pluie est tombée hier (il a plu hier) = ağenna iouât houllan ⁒ la pluie tombe beaucoup (il pleut fort)) ‖ p. ext. "souffler (n)", le suj. étant du vent. D. ce s, n'a pas le s. pas. (Ex. âdou iouĕt anderren éhod ouâ-rex ⁒ le vent a soufflé un peu cette nuit) ‖ ăout ăkôuré "frapper l'alarme" signifie "porter l'alarme (porter en toute hâte la nouvelle de l'approche de l'ennemi [à des gens qu'elle met en danger])". D. ce s, a aussi le s. pas. v. O ∵ Kouret (Ta. 2), ăkôuré ‖ ăout ayant pour rég. dir. ăhâl, ilôuğân, tehîğalt, tăzeinrericht, tekemmekemt, tăkerrist, ăfoud, tăğâna, ébeider, ibeideren, tirzemîn, ărôré, et qlq. autres subs., signifie souv. "faire"; D. ce s. a aussi le s. pas. et pron. v. II ⁝ ehel, ăhâl ; T ∶ II élaoueğ ; VII ăfoud ; O ∶ erer, ărôré. Ăout tăkerrist : "faire un noeud". Ăout tăğâna : "faire troupe de chameaux de combattants accroupie en arrière du combat (faire accroupir ses chameaux en arrière du lieu où doit se livrer le combat, de manière à ce qu'ils y forment un groupe de chameaux accroupis)". Ăout ébeider : "faire ébeider (mettre un ébeider)". Ăout ibeideren : "faire ibeideren (mettre des ibeideren)". Ăout tirzemîn : "faire tirzemîn (mettre des tirzemîn)" ‖ ăout, ayant pour rég. dir. tăkammart ou ăoules, signifie souv. "faire (fabriquer)". D. ce s, il a aussi le s. pas. et pron. ‖ p. ext. "façonner [un métal; un objet en métal]". D. ce s, a aussi le s. pas. et pron. (Ex. éned iouĕt tăzôuli end ahel, iouĕt tâdeft d ăsemmâhed ⁒ l'artisan a façonné du fer hier, il a façonné une hache et un rasoir = éned iouĕt âzref ; iouĕt ihebğân i Kôuka ⁒ l'artisan a façonné de l'argent ; il a façonné des bracelets à K.) ‖ p. ext. "faire tomber (en frappant les tiges ou les branches qui les portent) [du grain produit par l'afezou ; de l'éla]". D. ce s, a aussi le s. pas. Pour récolter la graine d'afezou et l'éla, on étend au-dessous de la touffe ou de l'arbre qui les portent une étoffe, et on fait tomber sur elle la graine ou l'éla en frappant légèrement avec une baguette les tiges de la touffe ou les branches de l'arbre ‖ p. ext. "semer en frappant la terre [des grains de céréales] (semer [des grains de céréales] en faisant, pour chaque pincée de grains qu'on sème, 3 opérations : 1° entrouvrir la terre d'un coup de houe ; 2° jeter dans le trou ainsi fait 3 ou 4 grains ; 3° refermer le trou avec le pied)". D. ce s, a aussi le s. pas. — Pour exprimer l'idée de battre le grain avec des fléaux ou avec des bâtons servant de fléaux, on se sert du v. edd "piler", qui signifie p. ext. "battre [le grain]", et non pas du v. ăout ‖ p. ext. "mettre [une pièce (un petit morceau d'étoffe, de peau, de métal, de substance quelconque)] (pour rapiécer un objet)". D. ce s, a aussi le s. pas. (Ex. ăout tîkest i

Kerteba nnek % mets une pièce à ton pantalon) ‖ p. ext. "piquer de piqûres parallèles rapprochées entre elles (piquer d'un grand nombre de piqûres parallèles proches les unes des autres faites avec un fil solide et des points plus ou moins grands) [un ăsetfer, une tăbardé, un ăseddeKân, etc.]". D. ce s, a aussi les s. pas. et pron. D. ces, est syn. d'ester ‖ p. ext. "prendre les armes à la main sur le champ de bataille [un esclave, un an, une ch. qlconque]". D. ce s, a aussi le s. pas. Se dit d'un guerrier qui, dans un combat auquel il prend part, s'empare, soit au cours du combat soit immédiatement après lui & sur le champ de bataille, de n'importe quoi ayant appartenu à l'ennemi, de si grande ou de si petite valeur que ce soit. (Ex. ouĕter aKli, d essin ĕmnâs, et tăKoûba, d ăbernouh, d ăsemmâhed % j'ai pris les armes à la main sur le champ de bataille un esclave, et 2 chameaux, et une épée, et un burnous, et un rasoir) ‖ p. ext. "prendre (saisir) [une p, un an, une ch.] (avant d'autres qui cherchent aussi à les prendre)". D. ces, a aussi le s. pas. Le sens d'ăout semble être un emploi au fig. d'ăout "prendre les armes à la main sur le champ de bataille". Se dit, p. ex, d'une p. qui court avec plusieurs autres après qlq'un et qui le prend avant les autres, d'un chien qui court avec plusieurs autres après un gibier et qui le prend avant les autres, d'un h. qui court avec plusieurs autres vers une ch. que chacun cherche à atteindre le premier & qui l'atteint avant ses com=pagnons, d'un h. qui cherche avec plusieurs autres à obtenir une femme en mariage, un chameau en cadeau, une chèvre moyennant un prix d'achat ou un acte qlconque, et qui les obtient avant ses concurrents, d'un h. qui désire avec plusieurs autres gagner la récompense divine attachée à telle ou telle bonne oeuvre et qui la gagne en la faisant le premier, d'un h. qui cherche avec plusieurs autres à atteindre une p, ~~en faisant à son suj~~ un an, ou une ch, en faisant à leur suj. un certain acte, et qui les atteint en faisant cet acte avant les autres (qui cherche en même temps que d'autres à faire un certain don à une p. et qui atteint cette p. en lui faisant le don le 1er, qui cherche en même temps que d'autres à faire une bonne oeuvre envers un pauvre et qui atteint ce pauvre en faisant la bonne oeuvre le 1er, &c.). (Ex. ĕidi oua-h iouĕt ŏudad dât oui-h % ce chien-ci a pris le mouflon avant ceux-là = BisKa iouĕt Koûka dât ṁidiouen nît % B. a pris K. avant ses compagnons (B. a obtenu la main de K. avant ses compagnons) = touĕted ĕmerKid n ăẓekchi n tĕleKKé tâ-rer dât ner % tu as pris la récompense divine du fait de faire manger de ce pauvre avant nous (tu as obtenu la récompense divine [promise par Dieu dans l'autre vie] pour le fait de donner à manger à ce pauvre avant nous (en nous devançant dans l'acte de lui donner à manger)) = néouâi ăK i Dâssin. — Dâssin, ouĕteK Ket dât ouen; ekfiK Ket ăK, neK % nous apportons du lait à D. — D. je l'ai prise avant vous (D, je l'ai atteinte avant vous); je lui ai donné du lait, moi) ‖ p. ext. "prendre (s'emparer de) [une p, un an, une ch.]", le suj. étant ălhin "mauvais esprit". D. ce s, a

aussi le s. pas. v. I⁝II ălhin ‖ p. ext. "voler (prendre furtivement, dérober furtivement) [des chevaux, des chameaux]", le suj. étant une p. D. ces, a aussi le s. pas. ‖ p. ext. "prendre (se faire donner ; se faire payer) [une amende ; le montant d'une amende]". D. ces, a aussi le s. pas. La p. de laquelle on prend, par laquelle on se fait payer, le montant d'une amende est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "de dans". Ăout signifie se faire payer le montant d'une amende & non pas infliger une amende; infliger une amende se rend par d'autres verbes dont les plus employés sont eġ "faire" et souĕr "mettre sur". (Ex. ăout dar Kenân Keraḍ ĕmnâs eḍḍiet % prends de dans K. 3 chameaux [com.] amende (fais-toi payer par K. 3 chameaux com. amende)) ‖ p. ext. "sentir (percevoir) [une odeur] (act)". D. ces, a aussi le s. pas. Se dit de toutes les odeurs, bonnes ou mauvaises, qu'on perçoit, volontairement ou non, de près ou de loin. Peut avoir pour suj. une p, un an, des narines ; peut avoir pour rég. dir. une odeur qlconque ou n'importe quelle p, an, ou ch. dégageant de l'odeur. (Ex. ouĕtex âḍou ichchâḍen % j'ai ~~senti (j'ai perçu) une mauvaise odeur~~ senti une odeur étant mauvaise (j'ai perçu une mauvaise odeur) = ouâtex téïdit % je sens de la civette (je perçois une odeur de civette)). v. ‥⊙I enseġ ‖ p. ext. "côtoyer au pied [les pentes d'un relief de terrain ; un relief de terrain]". D. ces, a aussi le s. pas. Ex. ăout ăbâda n ĕdrar % côtoie au pied le pied des pentes de la montagne = ăout éġêdé % côtoie au pied le massif de dunes de sable (côtoie le pied du massif de dunes de sable)). v. ⁝V doukKet (Ta. 2), mesouder ‖ p. ext, le suj. étant un chameau et le rég. dir. étant une chamelle, "s'accoupler avec (accomplir l'acte sexuel avec)". D. ces., a aussi le s. pas. v. ‥⁝ eheġ ‖ iouĕt t ĕḍaḍ : v. ∃∃ aḍaḍ.

— souĕt +:⊙ va. f. 1. ; conj. 119 "souĕr" ; (isouet, iesŏuet, ĕḍ isouĕt, our isouet) ‖ faire frapper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. aux s. act. et n. ‖ souĕt ăhâl : v. II⁝ ehel, ăhâl ‖ p. ext. "rejoindre, en coupant à travers pays, [une p, un an, un chemin, un lieu, &c] (soit en coupant au court, soit en faisant un détour, que la voie qu'on suit soit plus courte ou plus longue que la voie ordinaire) (n)". Ce que le suj. rejoint se met au datif. Le lieu où le suj. rejoint se met à l'abl. et est accompagné d'une prép. qui est hab. s (es, se) "vers, dans, chez". Fig. "riposter [à qlq'un] (par des paroles, une lettre, une pièce de vers) (n)". La p. à laquelle on riposte se met au datif. Ce par quoi on riposte est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es, se) "au moyen de" ‖ p. ext. "être couché sur le côté (n) ; se coucher sur le côté (n)" et "coucher sur le côté [une p, un an.] (act) ; faire se coucher sur le côté (act)". Dans les 2 premiers sens, peut avoir pour suj. des p. ou des an. Dans les 2 derniers, a pour suj. une cause qlconque, et pour rég. dir. des p. ou des an. v. ⁝⁝⁝ ahrex ‖ D. les s. "rejoindre, en coupant à travers pays" et "riposter", est syn. d' elKeḍ.

— meouet +:I vn. f. 2 ; conj. 99 "bereġ" ; (immĕouet, iemmĭouet, ĕḍ iemmeouet,

our immeouet) ‖ se frapper réc. l'un l'autre ‖ peu us.
— nemouet +:]I vn. f. 2 bis; conj. 44 "helouen"; (inmeouet, ienîmeouet, éd inmouet, our inmeouet) ‖ m. s. q. le pr. ‖ plus us. q. le pr.
— nemouat +:]I vn. f. 2 bis; conj. 44 "helouen"; (inmeouat, ienîmeouat, éd inmouat, our inmeouat) ‖ m. s. q. le pr. ‖ aussi us. q. le pr.
— touet +:+ vn. f. 3 bis; conj. 99 "bereġ"; (ittëouet, iettîouet, éd ietteouet, our itteouet) ‖ être frappé ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act. excepté celui qui correspond au s. d'ăout dans iouĕt t ĕḍaḍ ‖ signifie qlql. "être frappé [par le mauvais esprit s. e.] (être fou)", les mots "par le mauvais esprit" étant s. e.
— mesouet +:⊙] vn. f. 1.2; conj. 44 "helouen"; (imseouet, iemîseouet, éd imsouet, our imseouet) ‖ se rejoindre réc. l'un l'autre en coupant à travers pays (d. les s. ci. d.) ‖ fig. "se riposter réc. l'un à l'autre (d. le s. ci. d.)".
— mesouat +:⊙] vn. f. 1.2; conj. 44 "helouen"; (imseouat, iemîseouat, éd imsouat, our imseouat) ‖ m. s. q. le pr.
— eggât +8 va. f. 5; conj. 218 "ebbâḍ"; (iggât, our iggit) ‖ frapper hab. ‖ a t. les s. c. à c. du prim, y compris ses sens pas. et pron.
— sâouât +:⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târeġâh"; (isâouât, our iseouit) ‖ faire hab. frapper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
— tâmeouât +:]+ vn. f. 2.7; conj. 230 "târeġâh"; (itâmeouât, our itemeouit) ‖ se frapper hab. réc. l'un l'autre ‖ peu us.
— tînmeouît +:]I+ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekKôul"; (itînmeouît, our itenmeouit) ‖ m. s. q. le pr. ‖ plus us. q. le pr.
— tînmeouât +:]I+ vn. f. 2 bis. 13; conj. 246 "tîdekKôul"; (itînmeouât, our itenmeouat) ‖ m. s. q. le pr. ‖ aussi us. q. le pr.
— tâteouât +:++ vn. f. 3 bis. 7; conj. 230 "târeġâh"; (itâteouât, our iteteouit) ‖ être hab. frappé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 bis.
— têouât +:+ vn. f. 3 bis. 13; conj. 247 "tîksân"; (itêouât, our iteouit) ‖ m. s. q. le pr.
— tîmseouît +:⊙]+ vn. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdekKôul"; (itîmseouît, our itemseouit) ‖ se rejoindre hab. réc. l'un l'autre en coupant à travers pays ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.2.
— tîmseouât +:⊙]+ vn. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdekKôul"; (itîmseouât, our itemseouat) ‖ m. s. q. le pr.
— éouît +: sm. nv. prim; ϕ (pl. iouîten I+:), dar ăouît (ĕouît), dar ouîten ‖ fait de frapper ‖ a t. les s. c. à c. du prim, y compris ses sens pas. et pron.
— ăsouet +:⊙ sm. nv. f. 1; ϕ (pl. isouîten I+:⊙), dar ĕsouîten ‖ fait de faire frapper ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.
— amouet +:] sm. nv. f. 2; ϕ (pl. imouîten I+:]), dar ĕmouet (ămouet), dar ĕmouîten ‖ fait de se frapper réc. l'un l'autre ‖ peu us.
— ănmeouet +:]I sm. nv. f. 2 bis; ϕ (pl. inmeouîten I+:]I), dar ĕnmeouîten ‖ m. s. q. le pr. ‖ plus us. q. le pr.
— ănmeouat +:]I sm. nv. f. 2 bis; ϕ (pl. inmeouâten I+:]I), dar ĕnmeouâten ‖

m. s. q. le pr. ‖ aussi us. q. le pr.

— atouet +:+ sm. nv. f. 3 bis ; φ (pl. itouâten I+:+), dar ĕtouet (ătouet), dar ĕtouâten ‖ fait d'être frappé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 bis.

— ămseouet +:⊙I sm. nv. f. 1.2 ; φ (pl. imseouâten I+:⊙I), dar ĕmseouâten ‖ fait de se rejoindre réc. l'un l'autre en coupant à travers pays ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.2.

— ămseouat +:⊙I sm. nv. f. 1.2 ; φ (pl. imseouâten I+:⊙I), dar ĕmseouâten ‖ m. s. q. le pr.

— ămâouat +:I sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imâouâten I+:I ; fs. tămâouat +:I+ ; fp. timâouâtîn I+:I+), dar mâouâten, dar tmâouâtîn ‖ conducteur [de bétail] (en le poussant devant soi) (h. dont l'office est de conduire [du bétail] en le poussant devant soi) ; joueur [d'un instrument de musique] ; voleur [de chameaux, de chevaux] ‖ ce que conduit, ce dont joue, ce que vole un ămâouat se met au gén.

— téouété 3+:+ sf. φ (pl. tiouit +:+), dar tăouété (tĕouété), dar touit ‖ coup ‖ se dit des coups de toute sorte, forts ou faibles, donnés avec la main, le pied, une partie du corps qlconque, un objet tenu à la main, arme, bâton, instrument, &c. Ce avec quoi un coup est donné se met au gén., ou est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s "au moyen de".

— tăouté 3+:+ sf. φ (pl. tioutiouîn I:+:+), dar tĕoutiouîn ‖ bétail (qlconque) ‖ le pl. tioutiouîn signifie "des bétails (plusieurs collections de bétail)", c. à d. le bétail de 2 ou plusieurs propriétaires ou des bétails d'espèces différentes (p. ex. des chèvres & des chameaux) d'un même propriétaire. Tioutiouîn est moins employé que tăouté ; tioutiouîn peut touj. se remplacer par tăouté expression collective & générale ‖ tăouté ta mekkeret "bétail qui ayant été grand (grand bétail)" signifie "gros bétail" ; tăouté ta anderret "bétail qui ayant été petit (petit bétail)" signifie "menu bétail" ‖ syn. de tela empl. d. ce s. et beaucoup moins us. que lui.

— ămeouât +:I sm. φ (pl. imeouâten I+:I), dar meouâten ‖ vent qui suit une pluie et qui vient du même côté que la pluie ‖ se dit de tout vent fort ou faible qui suit une pluie et qui vient de la même direction que les nuages qui ont produit la pluie ‖ v. OƎ tădarouti.

— teouâtouat +:+:+ sf. φ (pl. tiouâtouâtîn I+:+:+), dar touâtouâtîn ‖ éventail ‖ les Kel-Ăh. ne se servent pas d'éventails ‖ peu us.

— tesaouat +:⊙+ sf. φ (pl. tisaouâtîn I+:⊙+), dar tsaouâtîn ‖ monte [d'un chameau étalon qui n'a pas d'époque de rut et est toujours prêt à la monte] (acte sexuel [d'un chameau étalon qui n'a pas d'époque de rut et est disposé en tout temps à aller à la chamelle]) ‖ ne se dit que des chameaux ; ne se dit pas des chamelles ‖ ex. amis oua-rer issân tesaouat "ce chameau-ci sait la monte en tout temps et n'a pas d'époque de rut (ce chameau-ci n'a pas d'époque de rut et est capable de faire la monte en tout temps)".

+: ouet +: pr. pers. suj. (isolé) (forme irrégulière) ; 2e p. mp. ‖ vous ‖ v. Ʒ i (é).

3+: ăouétai 3+: sm. φ (pl. ioutiân I3+:), dar outiân ‖ an ; année ‖ ăouétai s'emploie qlqf. suivi de la prép. d (ed) "dans" en remplacement de la prép. dar "dans". Sur cet emploi et les particularités qui l'accompagnent, voir V d (ed) ‖ bien que les Kel-Ăh. divisent l'année par mois lunaires correspondant à ceux de l'année musulmane, ils ne décomptent pas les années par années de mois lunaires ni d'après l'ère musulmane. Les dates du calendrier musulman leur sont inconnues. Le mot "année" signifie pour eux

soit 12 mois compris entre un mois qlconque et le même mois revenant un an plus tard, soit une période approximative comprise entre le milieu d'un hiver et le milieu de l'hiver suivant. Ils décomptent les années par périodes approximatives comprises entre le milieu d'un hiver et le milieu de l'hiver suivant ; ces années, qui correspondent, dans leur ensemble, aux années solaires, sont distinguées les unes des autres non par une date mais par un surnom ; chacune de ces années solaires reçoit son nom d'après un des évènements qui l'ont marquée. Voir ci-dessous les noms des années de 1860 à 1906 ‖ v. à ‖ tallit les noms des mois lunaires et des mois solaires ‖ ăouétai oua iglĕn "l'an qui étant parti", ăouétai oua ioukĕien "l'an qui étant passé", naï-aḏân "l'autre année (l'an passé)", sont syn. et signifient "l'an dernier (l'an passé)" ‖ ăouétai ouâ-rer "cette année-ci", têné tâ-rer "cette année-ci", têné ouâ-rer "cette année-ci", sont syn. et signifient "cette année-ci (dans laquelle nous sommes)" ‖ ăouétai oua dd-iglĕn "l'année qui étant partie pour venir ici", ăouétai oua dd-imâlen "l'année qui venant ici", ăzen "l'année prochaine", sont syn. et signifient "l'an prochain (l'année prochaine)" ‖ ăouétai oua ihrĕien "l'année qui étant venue après (l'année venant après)", suivie d'un rég. dir., signifie "l'année d'après (l'année qui a suivi ; l'année qui suit ; l'année qui suivra) [l'année mentionnée]" ; sans rég. dir, il est hab. syn. de ăzen et signifie "l'an prochain" ‖ ăouétai oua hé ilkemen "l'année qui devant suivre", suivi d'un régime, signifie "l'année qui suivra [l'année mentionnée]" ; sans régime, il est syn. d'ăzen et signifie "l'an prochain" ‖ ăouétai oua ilkĕmen "l'année qui ayant suivi" est presque touj. employé avec un complément ; il signifie hab. "l'année qui a suivi [l'année mentionnée]" ‖ ăouétai oua ilkĕmen signifie qlql. "l'année qui a été la dernière (la dernière année) [dans une série d'années]" ; ăouétai oua hé ilkemen signifie qlql. "l'année qui sera la dernière (la dernière année) [dans une série d'années]" ; ces expr. sont presque touj. accompagnées d'un complément ‖ v. le s. d'ioutiân oui eglĕnîn et d'ioutiân oui dd-eglĕnîn à ‖ 8 egel, d'ioutiân oui oukĕinîn à 3 : aki, d'ioutiân oui d-mâlnîn à ‖ 1 emel ‖ dans les cas où tênê signifie "année", il est syn. d'ăouétai. v. 31 naï-aḏân, tênê ‖ les noms que les Kel-Ăh. ont donné aux années entre 1860 et 1906 sont les suivants. Certaines années portent 2 ou plusieurs noms.

1860 ăouétai oua n ăḏreilal "année celle de l'ăḏreilal (année de l'ăḏreilal)" ‖ année en laquelle il y eut dans l'Ăh. beaucoup d'ăḏreilal. L'ăḏreilal est une plante non persistante.

" ăouétai oua d ieminŏut Ăg-mâma "année celle que dans est mort Ăg-mâma (année dans laquelle est mort Ăg-mâma)" ‖ année en laquelle Ăg-mâma ămenŏukal de l'Ăh. mourut et fut remplacé par Elkaj-Ăkmed.

1861 ăouétai oua d emiheren Ĕgdâlen "année celle que dans ont été razziés

les Ĭgdâlen (année dans laquelle ont été razziés les Ĭgdâlen)" ‖ année en laquelle les Ĭgdâlen, tribu de l'Ăzaouaṛ, furent razziés par les Kel-Ăh.

1862 ăouétai oua n tăouit "année celle de la tăouit (année de la tăouit)" ‖ année en laquelle il y eut dans l'Ăh. beaucoup de tăouit. La tăouit est une plante non persistante.

1863 ăouétai oua d ioues Ăhaggar Admer "année celle que dans l'Ăh. arriva à Admer (année dans laquelle l'Ăh. alla à Admer)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent à Admer, lieu de l'Ăjjer, à cause de la sécheresse qui régnait dans l'Ăh.

1864 ăouétai oua d emmăn Tăitoḳ daṛ Ăhaggar, eggĕlin Tăitoḳ, ekkĕn Ăir "année celle que dans sont morts les T. dans l'Ăh., ont déménagé les T., ils sont allés dans l'Ăir (année en laquelle furent tués les T. dans le massif montagneux central de l'Ăh., en laquelle ils déménagèrent, et en laquelle ils allèrent dans l'Ăir)" ‖ année en laquelle, à la suite d'un démêlé entre Kel-Ăh. et Tăitoḳ, Ămâstan ăg Heġĉer, de la tribu des Kel-Ṛela, razzia qlq. troupeaux aux Tăitoḳ et leur tua 2 hom. dans la vallée de Tărhebbôḍ, située dans le massif montagneux central de l'Ăh.; Sîdi ăgg Ăkeraji, chef des Tăitoḳ, rassembla ceux-ci et leurs imṛad et ils émigrèrent tous dans l'Ăir, razziant sur leur passage qlq. troupeaux des Kel-Ăh. à Sîlet, petite palmeraie située dans la partie occidentale de l'Ăh.

" ăouétai oua n Tărhebbôḍ "année celle de Tărhebbôḍ (année de Tărhebbôḍ)" ‖ année en laquelle 2 Tăitoḳ furent tués dans la vallée de Tărhebbôḍ. v. ci-dessus.

1865 ăouétai oua n Jîket "année celle de Jîket (année de Jîket)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh., poursuivant les Tăitoḳ dans l'Ăir, les y vainquirent dans la vallée de Jîket, firent prisonniers les principaux d'entr'eux, et les forcèrent à retourner dans l'Ăhnet, leur territoire, & à mettre fin à leur émigration.

1866 ăouétai oua dd-emiheṛnet tneḍîn "année celle que [dans] ont été razziées [et conduites] ici des artisanes (année en laquelle des femmes appartenant à la race des artisans du pays touareg ont été enlevées dans une razzia et conduites dans l'Ăh.)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh, en faisant une razzia dans l'Ăzaouaṛ, en enlevèrent qlq. artisanes et les amenèrent dans l'Ăh.

1867 ăouétai oua d iouheṛ Ăhaggar tirekfîn daṛ Ănhef "année celle que dans a razzié l'Ăh. les caravanes dans l'Ănhef (année en laquelle l'Ăh. razzia les caravanes dans l'Ănhef)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. razzièrent des caravanes sur la route de Ṛât à l'Ăir dans l'Ănhef, région située dans la partie orientale de l'Ăh.

1868 ăouétai oua d iouheṛ Ăhaggar Chiḳ ăgg Ăbeker daṛ Nezzân

"année celle que dans a razzié l'Ăh. Chiḳ ăgg Ăbeker dans Inezzân (année en laquelle l'Ăh. a razzié Chiḳ ăgg Ăbeker à Inezzân)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. razzièrent Chiḳ ăgg Ăbeker, hom. des Kel-Ăjjer, à Inezzân, point d'eau situé à environ 150 Kilomètres au SE. de Ṛât.

1869 ăouĕtai oua d ious Ăjjer Ăhaggar, ih ê ĂKnouken, igâmmei elṛâfiet "année celle que dans arriva l'Ăj. dans l'Ăh., et dans lui Ă., il cherche la paix (année en laquelle les Kel-Ăj. vinrent dans l'Ăh, ayant parmi eux Ă., pour demander la paix)" ‖ année en laquelle des Kel-Ăj. vinrent dans l'Ăh., ayant avec eux leur ămenoûkal Ă., pour demander la paix aux Kel-Ăh.

" ăouĕtai oua t teġrĕou lôumet eddôunet daṛ Ădeles "année celle que dans a trouvé la petite vérole volante les gens dans Édeles (année en laquelle la petite vérole volante a atteint les gens dans Édeles)" ‖ année en laquelle il y eut une épidémie de petite vérole volante à Édeles, village de l'Ăh.

1870 ăouĕtai oua d ijjen Ăhaggar Ămeġid "année celle que dans a fait accroupir l'Ăh. dans l'Ămeġid (année en laquelle les Kel-Ăh. se sont installés dans l'Ămeġid)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent dans l'Ămeġid, région située dans la partie NE. de l'Ăh., à cause des beaux pâturages qui s'y trouvaient.

1871 ăouĕtai oua n Ti-n-derân "année celle de Ti-n-derân (année de Ti-n-derân)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. razzièrent les Ioullemmeden dans la vallée de Ti-n-derân.

" ăouĕtai oua d iouă Sîdi-Meḳammed ăg Ṛotman "année celle que dans est né Sîdi-M. ăg Ṛ. (année en laquelle est né Sîdi-M. ăg Ṛ.)" ‖ année en laquelle naquit Sîdi-Meḳammed, fils de Ṛotman, fils lui-même d'ElḲaj-ĂKmed alors ămenoûkal de l'Ăh.

1872 ăouĕtai oua d iemiheṛ ĂKĕdĕbbi daṛ Tehihaout "année celle que dans a été razzié ÉKĕdĕbbi dans T. (année en laquelle a été razzié ÉKĕdĕbbi dans T.)" ‖ année en laquelle ÉKĕdĕbbi, de la tribu des Tégehé-mellet, fut razzié par une troupe de Kel-Ăh. envoyée par ElḲaj-ĂḲmed ămenoûkal de l'Ăh.

1873 ăouĕtai oua d iouhĕṛ Ăhaggar Redĕmes "année celle que dans a razzié l'Ăh. Ghadamès (année en laquelle l'Ăh. razzia Ghadamès)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh razzièrent des chameaux près de Ghadamès.

1874 ăouĕtai oua n Ṛât "année celle de Ṛât (année de Ṛât)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. envahirent l'Ăj. et vainquirent les Kel-Ăj. sous les murs de Ṛât. Le combat de Ṛât fut le début d'une guerre entre Kel-Ăh. et Kel-Ăj. qui dura jusqu'en 1878 et dont le dernier épisode fut la victoire des Kel-Ăh. à I-n-ĕleggi.

1875 ăouĕtai oua n Belouien "année celle des Ibelouien (année des Ibelouien)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăj. unis aux Ibelouien, Arabes du Fezzan,

envahirent l'Ăh, vainquirent les Kel-Ăh. à Tañhart, vallée du massif montagneux central de l'Ăh, et pillèrent les campements des Kel-Ṛela à Tăbezzat, autre vallée du même massif.

1876 ăouétai oua d ious Ăhaggar Amded "année celle que dans arriva l'Ăh. à A. (année en laquelle l'Ăh. alla à A.)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent à A., vallée de la partie occidentale de l'Ăh., à cause des beaux pâturages qui s'y trouvaient.

1877 ăouétai oua n Ougmîḍen "année celle d'Ougmîḍen (année d'Ougmîḍen)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. vainquirent les Kel-Ăj. au mont Ougmîḍen, auprès de la vallée de Târat.

" ăouétai oua n Târat "année celle de Târat (année de Târat)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. vainquirent les Kel-Ăj. auprès de la vallée de Târat, au mont Ougmîḍen.

1878 ăouétai oua n I-n-ĕleggi "année celle d'I-n-ĕleggi (année d'I-n-ĕleggi)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. vainquirent les Kel-Ăj. et leur tuèrent environ 80 hom. dans la vallée d'I-n-ĕleggi, située à 2 ou 3 journées à l'W. de Rât. Ce combat mit fin à la guerre entre Kel-Ăh. et Kel-Ăj. qui durait depuis 1874.

1879 ăouétai oua n Ăbdeḳḳenât "année celle des Ăbdeḳḳenât (année des Ăbdeḳḳenât)" ‖ année en laquelle une bande de brigands composée de Chậanba et de vagabonds de divers pays, appelée par les Kel-Ăh. Ăbdeḳḳenât et par les Arabes "Medagganât", razzia les Isekkemâren.

1880 ăouétai oua n Ăẓerẓer "année celle d'Ĕẓerẓer (année d'Ĕẓerẓer)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent dans la vallée d'Ĕẓerẓer, située dans la partie NE. de l'Ăh., à cause des beaux pâturages qui s'y trouvaient.

1881 ăouétai oua n Koûfâr "année celle des payens (année des chrétiens)" ‖ année du massacre du colonel Flatters et de ses compagnons.

1882 ăouétai oua n tekbĕl erroḳ "année celle de a été soutenue l'âme (année en laquelle a été soutenue l'âme)" ‖ année en laquelle les âmes ont été soutenues, consolées, par un peu de pluie survenue à un moment où on n'en pouvait plus de sécheresse.

" ăouétai oua n Dăgg-echchiḳ "année celle des Dăgg echchiḳ (année des Kounta)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. razzièrent les Kounta.

1883 ăouétai oua n Dermechâka "année celle des Dermechâka (année des Dermechâka)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh. razzièrent les D.

1884 ăouétai oua d emmăn Tĕgehé-mellet, enrĕn ten Echchậanba "année celle que dans sont morts des Tĕgehé-mellet, les ont tués des Chậanba (année en laquelle ont été tués des Tĕgehé-mellet, les ont tués des Chậanba)" ‖ année en laquelle 2 Chậanba tuèrent par trahison 2 Tĕgehé-mellet et un Kel-Ṛela auxquels ils s'étaient associés pour faire un petit rezzou.

1885 ăouĕtai oua n Ăġrar "année celle de l'Ăġrar (année de l'Ăġrar)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent dans l'Ăġrar, région située dans la partie NW. de l'Ăh., à cause des beaux pâturages qui s'y trouvaient.
1886 ăouĕtai oua d emiheṛen Mekkĕrreṣen "année celle que dans ont été razziés les Imekkĕrreṣen (année en laquelle ont été razziés les I.)" ‖ année en laquelle les Imekkĕrreṣen furent razziés par les Kel-Ăh.
1887 ăouĕtai oua n Eriien "année celle d'Eriien (année d'Eriien)" ‖ année en laquelle Eriien, l'un des chefs des Ioullemmeden, fut attaqué dans ses campements et razzié par les Kel-Ăh.
1888 ăouĕtai oua m mehouġġăġ "année celle des h. qui font le pèlerinage canonique de la Mecque (année des h. qui font le pèlerinage canonique de la Mecque)" ‖ année en laquelle 20 ou 30 Kel-Ăh, presque tous Isekkemâren, allèrent faire le pèlerinage canonique de la Mecque.
1889 ăouĕtai oua d emiheṛnet tekfîn "année celle que dans ont été razziées les caravanes (année en laquelle ont été razziées les caravanes)" ‖ année en laquelle des caravanes allant de Ṛât dans l'Ăïr furent razziées par les Kel-Ăh.
1890 ăouĕtai oua n tĕhreôuhâṛ ti n Belouien "année celle des fuites tumultueuses celles des Ibelouien (année des fuites tumultueuses par crainte des Ibelouien)" ‖ année en laquelle la nouvelle de l'arrivée d'un rezzou d'Ibelouien causa dans l'Ăh. un grand tumulte de fuite et de rassemblement ; la nouvelle se trouva fausse.
1891 ăouĕtai oua n tĕhoualt "année celle des sauterelles (année des sauterelles)" ‖ année où il y eut dans l'Ăh. une invasion de sauterelles.
" ăouĕtai oua n Erregagda "année celle des E. (année des E.)" ‖ année en laquelle les E. furent razziés par les Kel-Ăh.
1892 ăouĕtai oua n tmâġhiouîn "année celle des qlq. tămâġhé (année des qlq. tămâġhé)" ‖ année en laquelle il y eut dans l'Ăh. un peu de tămâġhé. La tămâġhé est une plante non persistante.
1893 ăouĕtai oua d iḍĕġ Môusa Elṛekla "année celle que dans fit un rezzou Môusa contre l'Elṛekla (année en laquelle Môusa fit un rezzou contre l'Elṛekla)" ‖ année en laquelle Môusa ăgg Âmâstan, qui devint âmenôukal de l'Ăh. en 1904, fit, à la tête de 50 ou 60 Kel-Ăh., un rezzou heureux dans la région d'Elṛekla, à l'W. d'Araouan.
1894 ăouĕtai oua n Oulad-Boureḍḍa "année celle des Oulad-Boureḍḍa (année des Oulad-Boureḍḍa)" ‖ année en laquelle 600 Kel-Ăh. firent un rezzou heureux contre les campements des Oulad-Boureḍḍa, à l'W. d'Araouan; ils tuèrent 80 Oulad-Boureḍḍa, leur enlevèrent 6.000 chameaux, et perdirent eux-mêmes 15 hom. parmi lesquels fut Doukka ăg Kameidou, de la tribu des Kel-Ṛela.
1895 ăouĕtai oua d emmăn Fôṛas "année celle que dans sont morts les

Ifôṛas (année en laquelle ont été tués les Ifôṛas)" ‖ année en laquelle Ânâba ăgg Ămellal fit assassiner 2 Ifôṛas, appartenant aux Ifôṛas agrégés aux Kel-Ăj., venus le trouver en députation.

1896 ăouétai oua n TeKouiiaṭ "année celle de TeKouiiaṭ (année de TeKouiiaṭ)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent dans la vallée de TeKouiiaṭ, située dans la partie occidentale de l'Ăh, parce qu'il s'y trouvait un peu de pâturage tandisque la sécheresse régnait dans le reste de l'Ăh.

1897 ăouétai oua n Żerouân "année celle d'Iżerouân (année d'Iżerouân)" ‖ année en laquelle les Kel-Ăh, sous la conduite de Môusa ăgg Ămâstan, razzièrent Iżerouân, lieu de l'Ăzaouaẓ, et y livrèrent aux Ioullem=meden de l'Ăzaouaẓ un combat où ceux-ci perdirent plus de cent hom.

1898 ăouétai oua d ijjen Ăhaggar Aḍaṛ, emmăn Tăitoḳ "année celle que dans a fait accroupir l'Ăh. dans l'Ăd., sont morts les Tăitoḳ (année en laquelle l'Ăh. s'est installé dans l'Ăd., ont été tués les Tăitoḳ)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent s'installer temporai=rement dans l'Ăd., où il y avait du pâturage, à cause de la sécheresse qui régnait dans l'Ăh, et en laquelle des Tăitoḳ furent tués, au combat d'Ămchekenchar, par des Kel-Ăir venus en rezzou.

1899 ăouétai oua d ious Ăhaggar Ăhnet "année celle que dans arriva l'Ăh. dans l'Ăhnet (année en laquelle les Kel-Ăh. allèrent dans l'Ăhnet)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent dans l'Ăhnet, où il y avait du pâturage, à cause de la sécheresse qui régnait dans l'Ăh.

" ăouétai oua n ĂdôuKrouż "année celle d'ĂdôuKrouż (année d'Ădôu=Krouż)" ‖ année en laquelle des Arabes du TidiKelt, Oulad Ba-Ḥammou et Oulad-Jaḥia, razzièrent une forte caravane de Kel-Ăh. dans la vallée d'ĂdôuKrouż, située dans l'Ăhnet.

" ăouétai oua d iouhĕṛ Môusa Tăitoḳ "année celle que dans a razzié Môusa les Tăitoḳ (année en laquelle Môusa a razzié les Tăitoḳ)" ‖ année en laquelle Môusa ăgg Ămâstan, pour punir les Tăitoḳ d'avoir razzié des Kel-Ăir ses alliés, attaqua les Tăitoḳ dans l'Ăhnet, les vainquit et leur enleva tous leurs troupeaux, qu'il leur rendit ensuite en majeure partie, supplié par leurs femmes.

1900 ăouétai oua d ious Ăhaggar Ăjjer "année celle que dans est arrivé l'Ăh. dans l'Ăj. (année en laquelle les Kel-Ăh. allèrent dans l'Ăj.)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent dans l'Ăj, où il y avait du pâturage, à cause de la sécheresse qui régnait dans l'Ăh.

1901 ăouétai oua d iemmôut Ăhitaṛel "année celle que dans est mort Ăhitaṛel (année en laquelle est mort Ăhitaṛel)" ‖ année en laquelle mourut Ăhitaṛel ăg Biska, qui, à la mort d'ElḲaj-AḲmed, survenue en

1877, lui avait succédé comme ămenôkal de l'Ăh.; Ăhitaṛel reçut comme successeur Ătîsi ăgg Ămellal.

1902 ăouétai oua d ious Ăhaggar Ăjjer oua ihrẹien "année celle que dans arriva l'Ăh. dans l'Ăj. celle étant venue après (année en laquelle les Kel-Ăh. allèrent dans l'Ăj., la suivante)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent dans l'Ăj., où il y avait du pâturage, à cause de la sécheresse qui régnait dans l'Ăh. — C'est en cette année qu'eurent lieu les tournées de police du Lt Cottenest et du Lt Guilho-Lohan et le combat de Tit, appelé aussi combat de Ti-n-êsa. Ti-n-êsa est le nom d'une colline qui domine le village de Tit.

1903 ăouétai oua n tĕinast "année celle de la tainast (année de la tainast)" ‖ année en laquelle il y eut dans l'Ăh. beaucoup de tainast. La tainast est une plante non persistante.

1904 ăouétai oua d igă Môusa elrâfiet daṛ Tăouat "année celle que dans a fait Môusa la paix dans le Touat (année en laquelle Môusa a fait la paix [avec les Français (dans le Touat)" ‖ année en laquelle Môusa ăgg Ămâstan alla à Insalah et y conclut la paix entre les Kel-Ăh. et la France. Une des conditions imposées par la France fut qu'Ătîsi ăgg Ămellal cesserait d'être ămenôkal de l'Ăh. et que Môusa ăgg Ămâstan le serait à sa place.

1905 ăouétai oua dd-ifĕl Môusa égéréou "année celle que [dans] Môusa vint du fleuve (année en laquelle Môusa vint du Niger)" ‖ année en laquelle Môusa ăgg Ămâstan revint des bords du Niger où il était allé pour affaires.

1906 ăouétai oua n Ṛeliân "année celle d'Iṛeliân (année d'Iṛeliân)" ‖ année en laquelle beaucoup de Kel-Ăh. allèrent dans les vallées de l'Ăd. appelées Iṛeliân, à cause des beaux pâturages qui s'y trouvaient.

+:+: teouâtouat ‖ v. +: ăout.

I·I ⵣ: ouezzaġ I·I ⵣ: sm. (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. ouezzâġen I·I ⵣ:) ‖ nom d'une plante non persistante ("cenchrus echinatus L." (Chudeau)) (ar. "Kram Kram") ‖ p. ext. "grain produit par l'ouezzaġ". Le grain produit par l'ouezzaġ est comestible ‖ l'ouezzaġ n'existe pas dans l'Ăh; il pousse à l'état sauvage en abondance dans l'Ăd. et l'Ăir.

‖#: ouezlet (Ta.1) +‖#: vn. prim; conj. 104 "deret (Ta.1)"; (iouoeuzlet, ieouoûzlet, ĕd ieouoezlet, our iouoezlet) ‖ être occupé (avoir de l'occupation; avoir à faire; être employé pour une affaire) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. Ce à quoi le suj. est occupé est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. daṛ "dans" ‖ se dit d'une p. qui a n'importe quelle occupation intellectuelle ou matérielle; se dit d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui sont employés pour n'importe quel travail ou n'importe quelle affaire.

— żeouoezlet (Ta.1) +‖#:# va. f.1; conj. 133 "sedderet (Ta.1)"; (iżouezlet,

iezîouezlet, éd izeououezlet, our izouezlet) ‖ occuper.
—tâouezlât (Ta.5) +ll#:+ vn. f.11; conj. 241 "tâdèrât (Ta.5)"; (itâouezlât, our iteouezlit) ‖ être hab. occupé.
—zâouezlât (Ta.5) +ll#:# va. f.1.11; conj. 241 "tâderât (Ta.5)"; (izâouezlât, our izeouezlit) ‖ occuper hab.
—ăouezli 3ll#: sm. nv. prim; ꟼ (pl. iouezlîten l+ll#:), dar ouezlîten ‖ fait d'être occupé.
—ăzeououezli 3ll#:# sm. nv. f.1; ꟼ (pl. izeououezlîten l+ll#:#), dar zeououezlîten ‖ fait d'occuper.
—ăouzlou :ll#: sm. ꟼ (pl. iouzlân ,ll#:), dar ouzlân ‖ occupation (affaire) ‖ se dit de toute occupation, intellectuelle ou matérielle, importante ou non.

lꟾ: zeououezzen lꟾ:ꟾ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (izouezzen, iezîouezzen, éd izeououezzen, our izouezzen) ‖ être étonné de; s'étonner de ‖ ce dont on est étonné est rég. dir; cela peut être une p, un an, une ch, un acte, un évènement, &c, qui sont étonnants en n'importe quoi, en bien ou en mal ‖ syn. d'ouKan, avec cette seule différence qu'il est actif tandis qu'ouKan est neutre. Beaucoup moins us. qu'ouKan.
—zâouezzân lꟾ:ꟾ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (izâouezzân, our izeouezzin) ‖ être hab. étonné de; s'étonner hab. de.
—ăzeououezzen lꟾ:ꟾ sm. nv. f.1; ꟼ (pl. izeououezzînen ,lꟾ:ꟾ), dar zeououezzînen ‖ fait d'être étonné de; fait de s'étonner de.
—ouezzan lꟾ: sm. (pl. ouezzânen ,lꟾ:) ‖ étonnement (fait d'être étonné; fait de s'étonner) ‖ p. ext. "chose étonnante; chose extraordinaire; merveille (en bien ou en mal); miracle". Se dit des p, an, ch, actes, évènements, qui sont étonnants, extraordinaires, en n'importe quoi, en bien ou en mal ‖ i n ouezzan et i n ouezzânen sont syn. et signifient "un qui des ch. étonnantes (un qui est étonnant; une ch. étonnante)"; ti n ouezzan et ti n ouezzânen sont syn. et signifient "une qui des ch. étonnantes (une qui est étonnante; une ch. étonnante)". Ces 4 expressions sont syn. d'ouezzan employé d. les s. "chose étonnante; ch. extraordinaire; merveille; miracle"; mais elles en diffèrent en ce qu'elles doivent s'accorder en genre et en nombre avec les subs. auxquels elles se rapportent; les 2 premières s'emploient avec les subs. masc, les 2 dernières avec les subs. féminins ‖ Syn. de teKount et beaucoup moins us. que lui ‖ d. les s. "ch. étonnante; ch. extraordinaire; merveille; miracle", est syn. d'ăjâjib. v. ⵡⵊⵊ ăjâjib ‖ i n ouezzan, i n ouezzânen, ti n ouezzan, ti n ouezzânen sont syn. d'i n ăjâjib, i n jôujab, ti n ăjâjib, ti n jôujab. v. ⵡⵊⵊ ăjâjib ‖ v. ƎⵙⵓⵏKsâd, souKsed.

##: ouazîz ##: sm. (pl. ouazîzen l##:) ‖ engourdissement par le froid (fait d'être engourdi par le froid; fait de s'engourdir à cause du froid) ‖ ne se dit que des p, des an, et des membres des p. et des an. ‖ diffère d'ădâhou, qui se dit

de tout engourdissement de p. ou d'an. qlq. soit sa cause, et s'emploie surtout pour exprimer les engourdissements de membre causés par une com=
=pression ou une fausse position.